LE

CORRESPONDANT

RECUEIL PÉRIODIQUE

RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE
— SCIENCES —
LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

153

TOME CENT CINQUANTE-TROISIÈME
DE LA COLLECTION

NOUVELLE SÉRIE. — TOME CENT DIX-SEPTIÈME

PARIS
BUREAUX DU *CORRESPONDANT*
29, RUE DE TOURNON, 29

1888

LE

CORRESPONDANT

LE DIVORCE DE NAPOLÉON

« A la suite du 13 vendémiaire, rapporte le prince Eugène dans ses *Mémoires* (le prince avait alors quinze ans), un ordre du jour défendit, sous peine de mort, aux habitants de Paris de conserver des armes[1]. Je ne pus me faire à l'idée de me séparer du sabre que mon père avait porté et qu'il avait illustré par d'honorables et éclatants services. Je conçus l'espoir d'obtenir la permission de pouvoir garder ce sabre et je fis des démarches en conséquence auprès du général Bonaparte. L'entrevue qu'il m'accorda fut d'autant plus touchante qu'elle réveilla en moi le souvenir de la perte encore récente que j'avais faite. Ma sensibilité et quelques réponses heureuses que je fis au général, lui firent naître le désir de connaître l'intérieur de ma famille et il vint lui-même le lendemain

[1] M. Iung, dans son ouvrage sur Bonaparte (t. III), conteste le désarmement des sections. On voit qu'il n'a pas étudié de près les arrêtés du Comité de salut public après le 13 vendémiaire, et entre autres le suivant que nous copions sur l'original :

« *Extrait du registre des arrêtés du Comité de salut public de la Convention nationale du* 15 *vendémiaire an IV de la République française, une et indivisible.*

Les Comités de salut public et de sûreté générale, réunis, arrêtent que tous les citoyens des sections Le-Pelletier et du Théâtre-Français seront sur le champ désarmés ;

Arrêtent, de plus, que tous les grenadiers et chasseurs de la garde nationale parisienne dans toutes les sections seront désarmés ;

Chargent le représentant du peuple Barras, général de l'armée de l'intérieur, de l'exécution du présent arrêté.

Signé : Daunou, Delaunay, Merlin (de Douai), Le Tourneur, La Révellière-Lépeaux.

(Archives nationales.) — Voir aussi le rapport du général Bonaparte sur la répression de l'émeute de Vendémiaire.

m'apporter l'autorisation que j'avais si vivement désirée. Ma mère l'en remercia avec grâce et sensibilité. Il demanda la permission de revenir nous voir et parut se plaire de plus en plus dans la société de ma mère. Je dois dire que, peu de mois après, nous nous aperçûmes de l'intention où le général Bonaparte pouvait être d'unir son sort à celui de notre mère, et toute la splendeur qui, depuis, a environné Napoléon, n'a pu me faire oublier la peine que je ressentis, quand je vis ma mère décidée à former de nouveaux liens... Il me semblait qu'un second mariage, quel qu'il fût, était une profanation, une atteinte portée à la mémoire de notre père [1]. » Telle fut l'origine réelle des relations de Joséphine et de Bonaparte.

Un an auparavant, Joséphine venait de subir les épreuves les plus cruelles. Le général de Beauharnais avait été accusé, par Fouquier-Tinville, d'avoir livré Mayence à l'ennemi. Joséphine essaya d'implorer un des membres du Comité de sûreté générale et d'obtenir la mise en liberté de sonmari et de sa belle-sœur, incarcérés tous les deux à ce moment. Le jacobin défiant la dénonça. La malheureuse femme fut, à son tour, jetée dans la même prison et, le 23 juin 1794, elle lut avec désespoir le nom du général Beauharnais sur la liste des décapités de la journée. Parmi eux se trouvaient un prince de Rohan, un prince de Salm, le colonel de Beauvoir, le maréchal de Gouy d'Arcy, le comte de Soyecourt, le comte de Querhoënt et le spirituel Champcenetz, tous accusés d'avoir voulu anéantir la République et assassiner les représentants du peuple. Les pauvres enfants de Joséphine, Eugène et Hortense, avaient, en vain, dans les termes les plus touchants, fait appel « à la sensibilité et à la clémence de la Convention » en faveur de leur mère. Joséphine ne fut délivrée que le 19 thermidor. Elle quitta la prison des Carmes au milieu des vœux et des bénédictions de ses compagnons de captivité qui avaient appris à l'aimer. Livrée à une extrême détresse, elle obtint l'hospitalité d'une généreuse dame, nommée Dumoulin. Elle fut ensuite secourue par la célèbre Mme Tallien, avec laquelle elle se lia intimement. Elle finit par obtenir la levée des scellés mis sur son mobilier et rentra en possession de quelques biens confisqués. Elle reprit alors ses relations mondaines, réunissant dans son salon de la rue Chantereine des hommes de lettres, des artistes et des thermidoriens. Le 13 vendémiaire éclata. Les suites de cette émeute amenèrent chez elle, ainsi qu'on vient de le voir, le général Bonaparte. Ils se convinrent bientôt. Leur mariage, uniquement civil, eut lieu au deuxième arrondissement de Paris, le 9 mars 1796, devant Paul Barras, directeur, Jean Lemarois, aide de camp, Jean-

[1] Voir, sur ces mêmes faits, les Dictées de Sainte-Hélène, dans la *Correspondance de Napoléon,* t. XXIX, p. 67.

Lambert Tallien, membre des Cinq-Cents, et Étienne-Jacques-François Calmelet. On sait que Joséphine fit reporter, dans l'acte de mariage, sa naissance à l'année 1767, se rajeunissant ainsi de quatre ans, tandis que Bonaparte, grâce à une confusion voulue avec l'âge de son frère Joseph, se laissant vieillir d'un an, plaçait sa naissance en l'année 1768 [1]. On verra quelle conséquence surprenante amena plus tard, pour Joséphine, cette simple coquetterie. En attendant, sa grâce infinie, sa physionomie charmante, ses manières douces et délicates avaient ébloui le général Bonaparte. Agée de trente-trois ans, elle en paraissait à peine vingt-cinq. Sa conversation spirituelle, qu'animaient un profond regard et un sourire délicieux, la rendait séduisante entre toutes.

A peine unis, les deux époux furent contraints de se quitter pour un certain temps. Bonaparte, nommé général en chef de l'armée d'Italie, alla prendre le commandement de ses troupes. Mais Joséphine ne se résigna pas à un éloignement prolongé. Elle avait trop souffert des séparations que lui avait souvent imposées M. de Beauharnais, pour repasser volontairement par les mêmes angoisses. Aussi s'empressa-t-elle de rejoindre son jeune mari à Milan. Elle le suivit dans ses triomphes à Brescia, à Lucques, à Florence. Après les préliminaires de Léoben, elle s'installa avec lui à Montebello. Là, se formant une sorte de cour, elle imposait à tous par sa distinction, son élégance et sa beauté, par ce caractère bienveillant et ce tact particulier qui avaient tant frappé Metternich. On eut raison de dire alors que si le général Bonaparte gagnait les batailles, Joséphine gagnait les cœurs.

De Montebello elle se rend à Rome, puis elle revient à Paris jouir des ovations décernées au vainqueur de l'Italie. La rue Chantereine est devenue la rue de la Victoire : le salon de Joséphine est naturellement le rendez-vous des généraux, des savants, des artistes, des écrivains en renom, Mais de nouvelles ambitions entraînent au loin Bonaparte. Il part pour l'Egypte. Joséphine se retire à la Malmaison qu'elle vient d'acquérir. Un an après, les directeurs rappellent Bonaparte qui, à leur grande surprise, fait le coup d'État à son profit personnel. Le premier Consul déjoue les intrigues de Sieyès, puis, le 9 février 1800, va s'installer aux Tuileries avec les formes

[1] L'acte de baptême fourni à l'Ecole royale militaire indique pour la naissance de Napoléon : « Ajaccio, 15 août 1769. » (Voir, pour les détails, le dictionnaire Jal : Art. *Napoléon*.)

On a dit que l'âge inexactement rapporté de Joséphine et la situation de mineur du témoin Lemarois auraient pu être invoqués par Napoléon comme moyen de dissolution du lien civil, mais que l'Empereur s'abstint par une sorte de scrupule. Cela est inexact. Ces motifs n'auraient pu suffire pour faire rompre le lien civil.

et l'apparat de la royauté. Joséphine accepte, sans le moindre embarras, ce surcroît de grandeurs. Habilement conseillée par M[mes] Campan et de Montesson, elle attire à elle les plus réfractaires et parvient à se concilier jusqu'à des représentants de l'ancienne monarchie. Son éclat et sa noblesse native lui donnent presque l'apparence d'une souveraine. Le Premier consul lui témoigne l'affection la plus vive. Il en est fier. Qu'on se rappelle le tableau de Prudhon et qu'on revoie par la pensée la pose naturellement gracieuse de Joséphine, ses cheveux soyeux artistement noués d'une bandelette, son ovale parfait, son regard caressant, ses bras d'un si pur modelé, ses belles épaules, l'attrait et l'abandon de tout son être, et l'on comprendra son pouvoir sur l'esprit de Bonaparte. Celui-ci ne peut lui reprocher que ses dépenses inconsidérées et ses prodigalités folles, son amour exagéré du luxe; et encore, s'essayant déjà à jouer au monarque, ne la réprimande-t-il que pour la forme. L'intérêt que Joséphine porte aux victimes de la Révolution la rend bientôt populaire. Si elle échoue dans ses tentatives de clémence en faveur de l'infortuné duc d'Enghien, elle obtient la grâce de M. de Polignac et de ses amis. Pendant quatre années, elle est heureuse, libre, enviée. Elle n'a pas soupçonné un instant que Lucien Bonaparte, ambassadeur en Espagne, avait eu l'idée de proposer le divorce au Premier consul pour lui permettre d'épouser une infante. Ce projet n'a d'ailleurs été qu'éphémère. Les inquiétudes de Joséphine ne commencent vraiment qu'en 1804. Deux jours après le 14 germinal an XII, si l'on en croit Miot de Mélito généralement bien informé [1], Joseph Bonaparte s'aperçut que le Premier consul voulait revenir à un plan qu'il avait plus d'une fois indiqué. Il s'agissait de se faire déclarer empereur et d'adopter en même temps pour successeur le fils de Louis Bonaparte et d'Hortense Beauharnais. Joseph aurait été, en cas de minorité, nommé tuteur de cet enfant et régent, conjointement avec les deux autres consuls. D'autre part, il avait été question d'un système régulier d'hérédité, et Joseph crut comprendre que l'adoption du fils de Louis était un expédient inspiré par Joséphine. Celle-ci voyait, en effet, dans l'hérédité régulière une sorte d'arrêt de divorce, puisqu'elle ne pouvait donner d'héritier à son mari. Louis s'opposa à ce plan. La famille Bonaparte entra en dissentiment avec son chef. Elle haïssait Joséphine; elle sut le faire voir. Bonaparte modifia son plan, tout en se réservant la faculté de revenir au fils de Louis par l'adoption. Dans le conseil du 3 floréal, il annonça que le principe de l'hérédité admis, il désirait qu'on le laissât maître de régler ce qui lui con-

[1] *Mémoires*, t. II.

viendrait pour l'intérieur de sa famille. Le sénatus-consulte du 22 floréal qui constitua l'Empire concéda à Napoléon la faculté d'adopter un successeur, ce qui irrita particulièrement Joseph. Il se répandit en termes injurieux contre Joséphine, critiquant cette disposition avec amertume. Il en voulait à Napoléon d'avoir donné à sa femme le titre d'impératrice et il commençait déjà contre cette malheureuse princesse la campagne qui aboutit au divorce de 1809[1].

Les beaux jours de Joséphine sont passés. Avec l'éclat et la gloire les craintes et les tristesses sont venues. La façon dont le peuple est appelé à voter sur l'hérédité impériale et le commentaire que lui donnent les agents du pouvoir sont faits pour motiver les angoisses de l'impératrice[2]. Tout à coup elle apprend que le pape va venir à Paris sacrer Napoléon. Elle apprend en même temps qu'un parti, hostile à sa personne, essaie de l'empêcher d'être couronnée et sacrée. La raison en est fort simple. Voilà huit ans que Napoléon et Joséphine sont mariés et leur union a été stérile. Plusieurs fois déjà Napoléon s'est plaint de n'avoir pas d'héritier, et sa famille s'est faite l'écho empressé de ses plaintes. Le divorce paraît devoir s'imposer de lui-même. La raison d'État le commande. L'opinion lui est favorable. C'est la chose qui préoccupe le plus les antichambres et les salons. Un témoin le raconte en des termes

[1] « Ma femme est une bonne femme, qui ne leur fait point de mal. Elle se contente de faire un peu l'impératrice, d'avoir des diamants, de belles robes, les misères de son âge! Je ne l'ai jamais aimée en aveugle. Si je l'ai faite impératrice, c'est par justice. Je suis surtout un homme juste. Si j'avais été jeté dans une prison au lieu de monter au trône, elle aurait partagé mes malheurs. Il est juste qu'elle participe à ma grandeur... » (Entretien de Napoléon avec Rœderer, le 4 novembre 1804. — Rœderer, *Œuvres*, t. III.)

[2] Un exemple, entre cent, le montrera. Voici une proclamation prise au hasard :

« Habitants du département du Cher,

« Le vœu émis par les 29 assemblées cantonales du département, est accompli. Le grand Napoléon est proclamé empereur des Français : la dignité impériale est héréditaire. Vous êtes appelés à émettre votre vœu sur la proposition suivante :

« Le peuple veut l'hérédité de la dignité impériale dans la descendance directe, naturelle, légitime et adoptive de Napoléon Bonaparte et dans la descendance directe, naturelle et légitime de Joseph Bonaparte et de Louis Bonaparte...

« Vous vous empresserez d'exprimer un désir qui vit depuis longtemps dans vos cœurs et dont l'accomplissement doit assurer le bonheur de vos enfants. Le génie du grand Napoléon planera sur sa postérité. Vive l'empereur !

« *Le Préfet du Cher :* Belloc. »

(Archives nationales.)

qui dépeignent bien la futilité des Parisiens, sans cesse à l'affût de nouvelles et de changements. « Bonaparte était empereur ; la dignité héréditaire dans sa famille ; les deux consuls supprimés ; Lebrun se retirait dans ses terres ; Mme Bonaparte répudiée ; le margrave de Bade qui, dans l'arrestation du duc d'Enghien, avait si bien fait les fonctions de sergent de Bonaparte, lui donnait pour femme une princesse de sa famille. Voilà le citoyen Bonaparte devenu beau-frère de l'empereur Alexandre. Il aura un enfant ; ce sera un garçon. Le théâtre est prêt... on peut commencer [1]. »

C'est alors que Joséphine, menacée dans ses intérêts les plus chers, dans sa fierté, sa dignité et son droit, essaie de défendre et de conserver la place qui lui appartenait légitimement. Les renseignements sur le péril qui allait l'atteindre lui arrivaient de divers côtés. Ainsi elle savait que non seulement la famille de Bonaparte conseillait le divorce, mais qu'elle y était encouragée par les courtisans. Trois mois avant la fondation de l'Empire, Talleyrand avait laissé entendre à Bonaparte que s'il épousait une princesse de Bade, il obtiendrait l'utile appui des cours de Russie et de Bavière. Le Premier consul laissa parler son ministre. Il se réservait un plus glorieux avenir. Il ne voulait encore révéler à personne l'étendue de son ambition. Mais des scènes de famille, amenées par la jalousie, irritèrent Joséphine, qui, dans un entretien intime avec son mari, se laissa aller à des paroles imprudentes. L'empereur exaspéré perdit tout son sang-froid. Il déclara hautement qu'il songeait en effet à une séparation [2]. A ces mots, la douleur de Joséphine fut telle, que Napoléon ému revint subitement sur sa menace et lui promit de l'admettre au sacre ainsi qu'au couronnement. Cette promesse ne suffit pas à Joséphine. Elle demanda une audience secrète au souverain pontife. Elle lui confia qu'elle était unie à Napoléon seulement par les liens civils. Pie VII fit alors entendre à l'empereur que s'il ne légitimait pas immédiatement son mariage, il se refuserait à présider la cérémonie de Notre-Dame. La colère de Napoléon contre Joséphine fut extrême. Elle finit par s'apaiser, car on savait que rien au monde ne ferait céder Pie VII

[1] Miot de Mélito, t. II.

[2] Napoléon avait oublié ce qu'il disait jadis à Rœderer : « C'est par justice que je n'ai pas voulu divorcer ; mon intérêt, l'intérêt même du système, demandait peut-être que je me remariasse. Mais j'ai dit : comment renvoyer cette bonne femme à cause que je deviens plus grand ?... Non, cela passe ma force. J'ai un cœur d'homme ; je n'ai pas été enfanté par une tigresse. Quand elle mourra, je me remarierai et je pourrai avoir des enfants. Mais je ne veux pas la rendre malheureuse. » (Rœderer, t. III. — 4 nov. 1804.)

sur ce point spécial. La veille du couronnement, vers quatre heures de l'après-midi, et non pas comme on l'a affirmé jusqu'ici, à une heure avancée de la nuit, le cardinal Fesch, muni par le pape de tous les pouvoirs, maria secrètement Napoléon et Joséphine dans la chapelle des Tuileries. On a dit et tout récemment encore [1] que les témoins de ce mariage clandestin furent M. de Talleyrand et Berthier. M. Thiers l'a cru. Il s'est ravisé plus tard après l'examen des pièces officielles qui ne sont autres que les dépositions des quatre témoins cités à la requête de l'officialité par Cambacérès : le cardinal Fesch, Berthier, Duroc et Talleyrand. M. Thiers a ajouté que cette erreur n'avait du reste « qu'une pure importance de formes ». Elle avait, au contraire, une grande importance, car l'absence des témoins au mariage secret a formé un des motifs principaux invoqués par l'empereur ou ses répondants pour faire invalider son mariage. Mais Joséphine, qui prévoyait les périls de l'avenir, eut la précaution de demander au cardinal Fesch un certificat de la bénédiction nuptiale qu'elle venait de recevoir. Le soin qu'on mit plus tard à lui enlever cette pièce considérable montre combien de part et d'autre on croyait à la réelle validité du mariage religieux.

Malgré toutes les difficultés que nous avons retracées, malgré les pénibles scènes de la veille, le couronnement se fit avec une majesté incomparable. Tous les assistants de cette auguste cérémonie remarquèrent la tendresse particulière de Napoléon pour Joséphine, la grâce affectueuse avec laquelle il plaça la couronne sur la tête de celle qu'il avait appelée « son bon génie », ainsi que l'émotion de l'impératrice. Mais ce n'est plus qu'un éclair de tendresse. Napoléon, à peine monté sur le trône de France, rêve déjà une alliance solennelle. Ses desseins sont immenses, et, pour leur réalisation, tout devra lui céder. Il a pris le manteau, le sceptre et la couronne, parce qu'il veut agir sur l'imagination des peuples par les moyens qui, seuls, ont de l'action sur elle. Le général Bonaparte est arrivé à se faire appeler par les rois « mon frère »; il est entré dans leur famille par le titre et le rang, il y entrera une seconde fois par l'alliance. Etait-ce donc, après tout, chose si impossible que d'obtenir la main d'une princesse? Ce rêve n'était qu'un détail pour celui qui disait en ce moment même à Joseph Bonaparte : « Ce que j'ai fait jusqu'ici n'est rien encore. Il n'y aura de repos en Europe que sous un seul chef, sous un empereur, qui aurait pour officiers des

[1] Dans son dernier ouvrage, le prince Napoléon écrivait : « Napoléon et Joséphine furent unis religieusement pour satisfaire aux scrupules de Joséphine, dans la nuit qui précéda le sacre, par le cardinal Fesch, devant Talleyrand et Berthier. *Je le sais par mes traditions de famille.* (*Napoléon et ses détracteurs,* page 69.)

rois, qui distribuerait des royaumes à ses lieutenants, qui ferait l'un roi d'Italie, l'autre roi de Bavière, celui-ci landammann de Suisse, celui-là stathouder de Hollande, tous ayant des charges dans la maison impériale avec les titres de grand échanson, grand panetier, grand écuyer, grand veneur, etc... [1]. » Ce dessein, comme l'autre, s'accomplira, et l'Europe stupéfaite assistera à des faits qui lui sembleront des prodiges ; mais rien n'étonnera celui qui faisait tranquillement cet aveu : « Je suis appelé à changer la face du monde. »

Napoléon va ceindre la couronne de fer à Milan. Il n'appelle pas Joséphine à ses côtés. Celle-ci a compris. Ses inquiétudes reparaissent, et les soupçons d'un malheur inévitable l'assaillent de nouveau. Elle souffre de la rareté de ses entrevues avec l'empereur. Divers indices aggravent encore ses tourments. Le décret de Milan, par lequel Napoléon adopte le prince Eugène pour fils et pour son successeur au trône d'Italie lui prouve qu'il ne songe pas à faire de ce fils un successeur à la couronne de France. Les courtisans ne se gênent pas pour dire tout haut qu'il pense à une nouvelle union avec l'héritière d'une cour souveraine. La pauvre impératrice est atteinte au fond du cœur. On a dit qu'elle cachait ses mortelles angoisses sous une légèreté mondaine et sous les plus frivoles caprices : c'est une erreur. « Je l'ai toujours vue, rapporte un témoin qui n'est pas suspect de complaisance [2], presque exclusivement occupée de sa position et tremblante de déplaire à son mari. Elle n'avait aucune coquetterie ; toute sa manière extérieure était décente et mesurée. Elle ne parlait aux hommes que pour découvrir ce qui se passait, et ce divorce suspendu sur sa tête faisait l'éternel objet de ses plus grands soucis... » Elle se préoccupait aussi de ses enfants, n'oubliant pas les recommandations suprêmes que lui avait faites M. de Beauharnais, le 4 thermidor an II, dans une lettre qui ressemblait à un testament. L'empereur avait, il est vrai, comblé son fils et sa fille de faveurs, mais Hortense, que son mariage avec le roi Louis avait singulièrement déçue, disait, dans un jour de tristesse, à Napoléon : « Donnez du repos à ma mère, de l'éclat à Eugène qui le mérite, mais laissez-moi vivre tranquille et solitaire. »

Du repos à sa mère ! C'était demander beaucoup au grand agitateur qui remuait aussi bien sa famille que le monde. La politique était là, instante, implacable, avec ses âpres exigences. Napoléon aimait Joséphine, mais il aimait encore plus sa gloire, et il tenait

[1] Miot de Mélito, t. II.
[2] *Mémoires* de Mme de Rémusat.

à fonder une dynastie. Orgueil bien naturel, après tout, pour celui qui n'avait plus à compter ses triomphes! Il ne rencontrait aucun obstacle à ses désirs. Il savait que les monarques de l'Europe étaient prêts à lui ouvrir leurs familles. Il le savait et il voulait montrer à tous que le premier soldat du monde était l'égal des rois et des empereurs, et que sa jeune gloire militaire avait de quoi lutter avec la plus vieille noblesse[1].

I

C'est à la fin de l'année 1807 qu'apparaît clairement pour la première fois son intention de divorcer avec Joséphine. Une lettre de Metternich au comte de Stadion, en date du 30 novembre, nous en fournit la preuve. « J'ai eu l'honneur, disait Metternich, d'entretenir Votre Excellence, dans plusieurs de mes précédents rapports, des bruits longtemps répandus du prochain divorce de l'empereur... Des recherches suivies et des relations avec quelques personnes liées avec l'impératrice m'ont procuré quelques données tout à fait secrètes que je n'hésite pas à garantir comme certaines[2]. » D'après Metternich, l'empereur avait, depuis son retour, un maintien froid et embarrassé vis-à-vis de l'impératice. Il n'habitait plus la même pièce qu'elle. Les bruits de répudiation recommençaient à circuler. Ils formaient le sujet des discussions publiques. Ils auraient été immédiatement étouffés, s'il n'eussent été au fond tolérés. Ils vinrent bientôt à la connaissance de Joséphine.

Un jour, à Fontainebleau, Fouché se rend chez l'impératrice. Après un court préambule, le ministre de la police ose lui dire que le bien public et la consolidation de la dynastie exigeaient que l'empereur eût des enfants. Il l'engageait donc à adresser des vœux au

[1] L'ambassadeur Alquier écrivait à Talleyrand le 6 germinal an XII (27 mars 1804) : « La reine (de Naples) me parlait dernièrement de la cour de Vienne. Le premier Consul, me disait-elle, ne sait peut-être pas jusqu'à quel point sa renommée a subjugué l'empereur. Je vais vous raconter un fait qui s'est passé pendant mon dernier voyage en Allemagne et qui vous en fera juger. Nous déjeunions un jour en famille, l'Empereur, l'impératrice, mes trois autres filles et moi. On parla beaucoup du Consul et je ne fus pas de l'avis de tout le monde. François me répondit : « Quoi que vous disiez, ma mère, si Bonaparte me demandait ma fille en mariage, je la lui donnerais. — Quoi! vous le feriez? — Assurément oui, ajouta-t-il du ton le plus affirmatif, et si demain il me faisait cette proposition, je l'accepterais indubitablement. » (Correspondance de Naples. — Affaires étrangères.)

[2] *Mémoires*, t. II.

Sénat pour appuyer auprès de son époux son consentement au plus pénible de tous les sacrifices. L'impératrice dissimula son étonnement et sa douleur. Elle demanda simplement à Fouché, s'il était chargé d'une mission de l'empereur.

« — Non, répondit hypocritement celui-ci. Je parle à Votre Majesté, comme ministre chargé de la surveillance générale, comme particulier, comme sujet attaché à la gloire de ma patrie.

« — Je ne vous dois donc nul compte, répliqua Joséphine. Je regarde mon lien avec l'empereur comme écrit dans le livre des plus hautes destinées. Je ne m'expliquerai jamais que vis-à-vis de lui-même et ne ferai jamais que ce qu'il ordonnera. »

Puis, d'un geste digne, elle congédia le rusé personnage. Quelque temps après cette scène, Napoléon demanda raison à Joséphine, de la tristesse qui semblait l'obséder. L'impératrice lui conta l'entretien qu'elle avait eu avec Fouché. L'empereur déclara que jamais il n'avait chargé son ministre d'une pareille mission. Mais, sans se déconcerter, Fouché revint à la charge. Il réitéra même par lettre sa demande et son conseil. « Joséphine, ajoute Metternich, alla la porter sur-le-champ à l'empereur qui la reçut très froidement et qui, après beaucoup de plaintes et de reproches sur sa susceptibilité et ce qu'il appelait sa jalousie, lui répéta ce qu'il avait dit précédemment. Il lui promit qu'il laverait la tête à Fouché, et les courtisans prétendent effectivement s'être aperçus du froid qu'avait témoigné l'empereur à son ministre. » Metternich paraît douter de la sincérité de Napoléon. « Le simple récit de ce qui s'est passé dans l'intérieur de la famille, son rapprochement avec le rôle que devait jouer Fouché, suffit pour prouver qu'il est effectivement question de la chose. Aucun ministre n'ose faire ici ce que ne lui ordonne pas l'empereur. Aucun d'eux ne risquerait la récidive. Il est donc clair que Napoléon ne veut pas avoir l'air de donner des ordres. » Mais tout le prouvait : les confidences de plusieurs sénateurs, l'inquiétude et les larmes de l'impératrice, la mission confiée au général Caulaincourt pour pressentir le tzar au sujet d'un mariage avec une grande-duchesse. Six jours après Metternich écrivait encore à Stadion : « L'affaire du mariage semble malheureusement tous les jours prendre plus de consistance. Le bruit en est si général, l'impératrice elle-même s'explique si hautement sur son divorce qu'il serait difficile de ne pas croire à ce dernier et également difficile de supposer que la cour tolérât des bruits d'alliance, si elle n'avait pas plus que de l'espoir de réussir dans le choix de la princesse. On désigne M. le grand duc de Berg pour aller faire la demande formelle. Cette manière doit avoir d'immenses suites... » Aussi l'Autriche surveilla-t-elle

avec soin les manœuvres de la France et s'arrangea-t-elle pour éviter des complications européennes. Le moment viendra où l'alliance qu'elle croyait déjà faite avec la Russie, se conclura avec elle-même, alors qu'elle venait de subir des désastres inouïs. Cette fortune inattendue, déguisée par elle sous le nom diplomatique de « sacrifice », pourra seule les réparer.

Deux ans après, les événements avaient marché. Napoléon avait dompté l'Europe. Il s'en était pris au pape lui-même. Il avait fait occuper Rome, donner l'assaut au château Saint-Ange, enlever Pie VII et, malgré la bulle d'excommunication, conduire le saint vieillard, déjà gravement malade, de Rome à Florence, puis à Gênes, puis à Grenoble. Décidé à s'allier avec une cour souveraine, voulant fonder une dynastie et briser les prétentions des Bonaparte, des Murat et des Beauharnais, il mit de côté tous ambages et toute hésitation. Dans un entretien avec le chapitre métropolitain de Bordeaux, que rapporte M. le comte d'Haussonville[1], il avait soutenu la légitimité du divorce pour le bien de l'État. Ayant trouvé des contradicteurs, il s'en était vengé en destituant le grand vicaire, le secrétaire général et le supérieur du grand séminaire. Il était résolu maintenant à se passer de l'autorisation papale. Il s'imaginait d'ailleurs qu'il n'en aurait pas besoin, puisqu'il allait contracter alliance avec la cour schismatique de Russie. Une autre raison semblait le presser d'exécuter son dessein. Il croyait qu'en entrant dans la famille des monarques, il contracterait de solides alliances, s'associerait aux droits et aux intérêts des princes et rassurerait l'Europe par cette nouvelle politique. On peut regretter ce dessein, puisqu'il frappait au cœur une femme généreuse et dévouée, puisqu'il donnait à la nation l'exemple d'une violation solennelle de l'indissolubilité du lien conjugal; on ne peut cependant en méconnaître la grandeur.

Aussitôt après Wagram, Napoléon appelle Cambacérès et lui fait part de sa décision. Dans un langage altier, il lui apprend qu'il veut consolider son trône et que le seul moyen d'y arriver, c'est d'avoir un héritier direct. Sans doute, il avait adopté le prince Eugène et il pouvait l'imposer à la France comme son successeur, mais cette adoption ne soulèverait-elle pas de grandes difficultés? D'autre part, aucun de ses frères n'était capable de remplir sa place. Le divorce était donc pour lui une loi fatale. Cambacérès avança timidement quelques objections. Ne fallait-il pas compter avec l'affection que les Français portaient à Joséphine et avec les périls que pouvait faire renaître cette imitation de l'ancien régime? L'entreprise était

[1] *L'Eglise romaine et le premier empire.*

extraordinaire : elle devait soulever la défiance du peuple. Napoléon réfuta avec dédain son courtisan.

Sur ces entrefaites, Joséphine, qui avait reçu de Nymphenbourg (le 21 octobre 1809), une lettre de l'empereur qui lui disait : « Je me fais une fête de te revoir et j'attends ce moment avec impatience, » accourut à Fontainebleau. Elle s'était fait l'illusion d'un accueil chaleureux. Reçue froidement, elle comprit tout son malheur. La cour, plus cruelle que le souverain, parle aussitôt d'une répudiation. Napoléon fait entendre à ses flatteurs qu'il saura ménager Joséphine et qu'il se contentera d'un simple divorce, basé sur le consentement mutuel. Il ne se préoccupe pas encore de la rupture du lien religieux. Il ne pense pas être légitimement uni devant l'Église, ayant réservé ou cru pouvoir réserver son consentement intime dans la cérémonie secrète du 1er décembre 1804. Il ne songe pas non plus à l'alliance autrichienne qui nécessiterait des formalités nouvelles, surtout au point de vue canonique; il compte encore sur la Russie. Il faisait dire à Alexandre, par son envoyé Caulaincourt : « J'ai lieu de penser que l'empereur, pressé par toute la France, se dispose au divorce. Puis-je mander qu'on peut compter sur votre sœur? Que Votre Majesté y pense deux jours et me donne franchement sa réponse. » Le tsar feignit la surprise et tergiversa, afin de savoir si l'empereur des Français appuierait sa politique en Pologne. Il voulait l'amener à reconnaître enfin ses droits sur ce malheureux royaume. Or Napoléon devait bien se garder de lui faire une réponse décisive.

Il fut plus explicite sur une observation de Cambacérès. Celui-ci lui fit remarquer que s'il voulait épouser une princesse catholique, on lui objecterait aussitôt le mariage clandestin célébré la veille du sacre et que l'on en exigerait la rupture. Napoléon répondit que la cérémonie avait eu lieu sans témoins et que, fort de sa conscience, il avait expressément réservé son consentement. Cambacérès persista cette fois dans son opinion. Il déclara qu'on ne pourrait passer outre. L'empereur finit par admettre que, si cela était nécessaire, on soumettrait le cas à une commission ecclésiastique et non au souverain pontife. Il était impossible d'en référer à Pie VII, qui s'opposerait sans doute à la rupture du mariage de Napoléon et de Joséphine, comme il l'avait fait pour le mariage Joseph Paterson. Le pape avait, en effet, repoussé les moyens de nullité basés sur le non-consentement des parents, et quant aux mariages mixtes, il avait répondu que si l'Église les regardait comme illicites, elles ne les arguait cependant pas d'invalidité [1]. Sur quoi Napoléon

[1] Voy. *Mémoires* de Consalvi, t. II.

furieux avait traité les diplomates romains d'imbéciles, qui ne voyaient pas d'inconvénient à ce qu'une protestante pût occuper le trône de France. C'était pour lui l'argument majeur. Qu'arriva-t-il, une fois le mariage Paterson déclaré nul par l'officialité de Paris? C'est que Napoléon fit épouser à son frère la fille du roi de Wurtemberg, une autre protestante... Mais qu'importait la logique au despote qui avait pris pour devise le :

Sic volo, sic jubeo, sit pro ratione voluntas!

Le 5 décembre 1809, en ouvrant la session législative, Napoléon n'apprenait pas encore aux députés ses résolutions intimes. Il se contentait de célébrer, dans un mâle langage, ses derniers exploits. Il avait soumis l'Aragon et la Castille, chassé de Madrid le gouvernement soutenu par l'Angleterre, et planté ses aigles sur les remparts de Vienne. Révélant ensuite son ressentiment contre la cour de Rome, il ajoutait : « Les papes, devenus souverains d'une partie de l'Italie, se sont constamment montrés les ennemis de toute puissance dans la péninsule; ils ont employé leur influence spirituelle pour lui nuire. Il m'a donc été démontré que l'influence spirituelle exercée dans mes États par un souverain étranger était contraire à l'indépendance de la France, à la dignité et à la sûreté de mon trône... » Cette déclaration hostile témoignait que l'empereur comptait se passer de l'approbation du pape aussi bien pour ses affaires personnelles que pour sa politique. L'orgueil et la colère étaient alors ses seuls guides.

La cour fut avertie de ce qui allait se passer. L'impératrice ne put dissimuler ni sa tristesse ni ses reproches. L'empereur irrité convint devant elle qu'il était résolu à divorcer. On connaît la scène que M. Thiers a si bien racontée et qui suivit cet aveu : Joséphine évanouie, Napoléon et M. de Bausset transportant l'impératrice dans ses appartements, la reine Hortense essayant en vain de consoler sa mère... Ici le deuil et les larmes, là les regrets et presque les remords.

Napoléon voulant décider Joséphine à consentir à un acte qu'il persistait à croire nécessaire, avait écrit, dès le 26 novembre, au prince Eugène pour le mander à Paris vers les premiers jours de décembre. Il le priait de passer par Fontainebleau, comptant au fond sur son affection pour engager sa mère à faire le plus pénible des sacrifices. Eugène s'apprêta à partir, sans savoir encore quel devoir l'attendait en France. Il fut précédé par son aide de camp, le commandant Tascher de la Pagerie, parent de l'impératrice, qui avait reçu la mission de porter à l'empereur des explications sur les affaires du Tyrol. En le voyant arriver, Napoléon

crut à quelque indiscrétion. Il rudoya le pauvre commandant qui parvint à se justifier et à prouver la réalité de sa mission. L'empereur lui permit alors d'aller voir Joséphine. Celle-ci, au comble de la douleur, se jeta dans les bras de son parent et lui confia la terrible nouvelle. Tascher de la Pagerie comprit l'accueil que lui avait fait Napoléon. Quelques jours après survint le prince Eugène, qui, mis au courant du drame, écrivit à sa femme : « Je n'ai pu te dire, mon amie, avant mon départ, les raisons de mon voyage, parce que je les ignorais moi-même. Il est indispensable pour le repos de l'empereur que tout se termine convenablement. Tu me connais assez pour savoir dans quelle position je me trouve. » Le malheureux prince demanda à son père adoptif de vouloir bien avoir, devant lui avec l'impératrice, une explication loyale et catégorique. Elle eut lieu. Napoléon fit du divorce une nécessité politique, une obligation inéluctable. Joséphine finit par répondre que, puisque le bonheur de la France était en jeu, elle était prête à se sacrifier. La scène devint poignante. Joséphine avait peur que, le divorce admis, ses enfants ne fussent oubliés. Elle demandait pour Eugène le royaume d'Italie. Eugène, très ému, prit la parole et exigea qu'il ne fût pas question de lui dans cette affaire. « Votre fils, s'écria-t-il, ne voudrait pas d'une couronne qui serait le prix de votre séparation. » A ces mots, l'empereur dit avec une grande dignité : « Je reconnais le cœur d'Eugène. Il a raison de s'en rapporter à ma tendresse. » Mais Eugène était prêt à toutes les épreuves. Il le croyait, il l'écrivait à sa femme. Et celle-ci, dans une lettre admirable, lui répondait : « Tu n'as point mérité ces malheurs, je dis *ces*, car je suppose qu'on nous en prépare encore d'autres. Je suis préparée à tout. Effacés de la liste des grands, on nous inscrira sur celle des heureux. Cela ne vaut-il pas mieux? »

L'entrevue de Napoléon et de Joséphine, devant le prince Eugène, avait été décisive. Elle avait abouti au consentement mutuel de la séparation. Dans ces conditions, après avoir tout fait pour apaiser les griefs et adoucir les plaintes, le prince Eugène, en sa qualité d'archichancelier d'État de l'empire, crut pouvoir remplir les devoirs que lui imposait cette charge sans offenser sa mère. Il tenait surtout à ce que, devant l'Europe, la rupture des liens qui unissaient Joséphine et Napoléon depuis quatorze ans, se fît dans les formes les plus dignes et les plus décentes. C'était une tâche cruelle réservée à son affection filiale. Il s'en acquitta noblement.

Deux jours avant la date convenue pour le prononcé officiel du divorce, le ministre des affaires étrangères, Champagny, rappelait à Caulaincourt qu'il lui avait fait connaître, dès la fin de novembre, les projets de l'empereur. Il l'avertissait que le vice-roi d'Italie était

arrivé, que l'impératrice avait consenti à faciliter le divorce et que le vendredi 15 décembre aurait lieu la dissolution de leur mariage par consentement mutuel. Il lui rappelait en même temps sa mission près du tsar : « Vous devez agir, disait-il, d'après ces trois données primitives:

« 1° Que l'empereur préfère, si vous n'avez pas d'objection qui puisse faire changer son opinion, la sœur de l'empereur Alexandre;

« 2° Que l'on calcule ici toutes les minutes, parce que cela étant une affaire de politique, l'empereur a hâte d'assurer ses grands intérêts par des enfants;

« 3° Qu'on n'attache aucune importance aux conditions, même à celle de la religion [1]. »

Le ministre donnait toute latitude à l'ambassadeur. Il comptait sur sa prudence, mais il le priait d'éviter les incertitudes et de marcher en avant. « Dans toutes les combinaisons, ajoutait-il, partez du principe que ce sont des enfants qu'on veut. Expliquez-le donc en conséquence de la présente lettre, qui a été dictée par l'empereur. — L'empereur désire, avant la fin de janvier, savoir absolument à quoi s'en tenir. »

II

Il s'agissait maintenant de préparer la cérémonie solennelle du 15 décembre. Cambacérès et Bassano se mirent à l'œuvre. Quoique Talleyrand n'ait pas ménagé Cambacérès plus que les autres, quoiqu'il ait méchamment dit qu'il ne connaissait rien de plus bête que M. Maret, si ce n'était M. de Bassano, on va voir que le ministre de Napoléon et l'archichancelier prévinrent presque toutes les difficultés et ne négligèrent aucun détail dans une affaire aussi délicate. L'article 14 du statut de la famille impériale [2] confiait à l'archichancelier les fonctions attribuées par les lois aux officiers de l'état civil, et l'article 15 attribuait au comte Regnaud de Saint-Jean d'Angely, secrétaire d'État, l'office de transcrire les actes prescrits ou autorisés par le Code civil. L'article 20 du même statut établissait que l'archichancelier ne pourrait recevoir aucun acte de la famille impériale sans avoir eu l'autorisation de l'empereur par lettre close. En ces graves circonstances où rien n'était laissé au hasard, on aurait dû observer fidèlement l'article 7 du statut impérial ainsi conçu : « Le divorce est interdit aux membres

[1] Archives des Affaires étrangères. *Russie*, f° n° 149.
[2] 30 mars 1806.

de la maison impériale de tout sexe et de tout âge. » Mais on passa outre, parce que ce qui concernait l'empereur appartenait « plus au droit politique qu'au droit civil », et que la raison d'État gouvernait alors toutes choses. Cet article 7 qui, en 1806, avait rassuré Joséphine et qui était dû à l'initiative même de Napoléon, fut absolument méconnu. C'est ainsi que l'empereur respectait la charte de sa propre famille.

Le 15 décembre, une lettre close fut adressée à Cambacérès. Napoléon invitait l'archichancelier à se rendre à la même date, à neuf heures du soir, dans son grand cabinet du palais des Tuileries, assisté du secrétaire de l'Etat, Regnaud de Saint-Jean d'Angely, pour y entendre de sa part et de celle de l'impératrice une communication de grande importance. Cambacérès avertit son collègue Regnaud de se tenir prêt à concourir aux actes qu'il aurait à dresser et à l'assister, lorsqu'il les recevrait[1]. A neuf heures du soir, la salle du Trône et le grand cabinet de l'empereur étaient brillamment éclairés. Des fauteuils étaient disposés dans le grand cabinet pour l'empereur et l'impératrice, pour Madame Mère, pour les reines d'Espagne, de Naples, de Hollande, de Westphalie et la princesse Pauline, pour les rois de Hollande, de Westphalie et de Naples et pour le vice-roi d'Italie. En face des fauteuils de l'empereur et de l'impératrice était placée une table avec des plumes et des encriers. Les rois et les reines, les princes et les princesses avaient été convoqués par le grand chambellan, sur ordre exprès de l'empereur. Les membres appelés au conseil privé, les grands officiers de la maison de l'empereur, la dame d'honneur de l'impératrice et deux dames pour chaque reine et princesse, se rendirent dans la salle du Trône où la famille impériale était déjà réunie. L'empereur et l'impératrice se trouvaient dans le grand cabinet. L'empereur y fit appeler la famille impériale, puis, un quart d'heure après, l'archichancelier de l'empire et le secrétaire d'État.

Cambacérès et Maret avaient préparé pour l'empereur un discours dont voici la minute originale :

« Mon cousin l'archichancelier, j'ai voulu vous appeler dans mon cabinet en présence de ma très chère et très honorée épouse, de ma mère, des rois, reines et princesse, mes frères et sœurs, et du prince, mon fils d'adoption, pour vous faire connaître qu'ayant sincèrement considéré les circonstances de ma famille et l'état politique de la France, j'ai senti que le bien de mes sujets, but constant de toutes mes actions, exigeait qu'une descendance directe et des héritiers nés de moi pussent monter un jour sur le trône,

[1] Archives nationales.

afin de consacrer davantage une dynastie chère à mes peuples et de garantir la tranquillité future de tant de nations. Depuis trois ans, j'étais agité par cette pensée que la Providence ne pouvait plus combler nos vœux : mais tout ce temps m'a été nécessaire pour vaincre les plus douces affections de mon cœur et pour me préparer au sacrifice que la politique et le bien de l'Etat commandent impérieusement.

« Aujourd'hui que nous entrons dans notre quarantième année et que les circonstances nous ont fait sentir plus vivement la nécessité de faire violence à nos sentiments personnels et de n'écouter que l'intérêt de nos peuples si étroitement lié à la popularité de notre descendance directe, nous nous sommes décidés à voir dissoudre les liens qui nous unissent à notre très chère et très honorée épouse.

« Nous entendons qu'elle conserve le rang et le titre de souveraine couronnée et nous aurons toujours pour elle les tendres sentiments que nous devons au souvenir du bonheur constant dont elle a embelli notre vie [1]. »

Dans le texte officiel que l'on connaît, l'empereur s'est inspiré des points principaux du document que je viens de publier. Il a fait appel aux circonstances, à la raison d'État, au bien de ses sujets, mais il a donné à sa déclaration une forme plus majestueuse, plus impériale, plus personnelle. Il a invoqué avec hauteur la politique de sa monarchie, avec respect l'appui de la Providence, avec amour le sacrifice de son épouse regrettée. Il a insisté sur le bonheur dont l'impératrice avait embelli quinze années de sa vie, il a tenu à affirmer qu'il demeurerait toujours son meilleur et plus cher ami, il a rappelé qu'il n'avait agi que pour le bien de la France. Ceux qui entendirent sortir de cette bouche autoritaire ces paroles graves, solennelles et douces ne purent se défendre d'un tressaillement. Ce fut bien autre chose quand l'impératrice prit la parole. On avait voulu d'abord lui faire lire le texte suivant :

« Avec la permission de mon auguste et cher époux, je dois déclarer que, placée par sa bonté sur le trône et ayant reçu de ses peuples tant de témoignages d'affection et d'amour, je ne puis mieux reconnaître des sentiments qui m'ont été si chers, qu'en assurant à ses sujets par la dissolution d'un mariage auquel le Ciel a refusé des faveurs si ardemment désirées, le bonheur d'être un jour gouvernés par les fils du grand homme qui a rétabli l'ordre dans l'État, la félicité dans les familles et porté la France au plus haut degré de sa gloire.

« Eloignée de l'empereur, il sera toujours présent à ma pensée.

[1] Archives nationales.

Je ne cesserai point d'être sa meilleure amie. Je lui dois la justice de dire que cet acte pénible que commandent la politique et de si grands intérêts a froissé son âme et que j'ai lu dans son cœur qu'il accomplissait avec amertume le plus grand sacrifice que nous puissions faire l'un et l'autre à ses peuples [1]... » Mais dans le discours que l'histoire a conservé, l'impératrice laisse de côté « les faveurs du Ciel » pour déclarer plus simplement qu'elle ne concevait « aucun espoir d'avoir des enfants » et corrigeant la maladresse du rédacteur qui vantait « la félicité rétablie dans les familles », elle célèbre le grand homme qui « avait rétabli l'autel, le trône et l'ordre social. » Quant au sacrifice fait « avec amertume », il fut remplacé par cette déclaration précise : « L'un et l'autre nous sommes glorieux du sacrifice que nous faisons au bien de la patrie ». Certes, nous n'avons aucune peine à reconnaître que ces paroles sont grandes et ont dû produire un puissant effet. Cependant, M. Thiers va un peu loin, quand il affirme que ce sont « les plus belles qui aient été prononcées en pareille circonstance ». Elles auraient gagné à être un peu plus spontanées. Elles auraient gagné aussi à n'être point imposées à Joséphine. Car sait-on jusqu'où on a poussé la torture? J'ai pu me convaincre par l'examen des pièces authentiques que l'infortunée impératrice avait dû copier elle-même ce discours. Il est vrai que c'est elle qui a ajouté cette touchante déclaration au texte officiel : « Je me plais à lui donner la plus grande preuve d'attachement et de dévouement qui ait jamais été donnée sur la terre. » Ce qui était sincère et juste. Mais quelle douleur n'a pas dû éprouver Joséphine lorsqu'il lui a fallu écrire de sa main sa propre répudiation [2]!

Sa douleur fut autre, quand elle eut à commencer sa lecture devant toute la famille impériale. Dès les premiers mots elle dut s'arrêter. D'un geste fébrile, elle tendit le discours au secrétaire de l'État, Regnaud de Saint-Jean d'Angély, qui l'acheva à sa place. Elle l'écouta, les yeux noyés de pleurs, mais se roidissant contre le mal qui la dévorait et voulant à tout prix faire montre de dignité. Elle y parvint, et les assistants émus la plaignirent et l'admirèrent. Son courage, sa noblesse et sa résignation furent au-dessus de tous les éloges.

[1] Archives nationales.

[2] Le texte officiel du discours de l'impératrice est écrit sur un papier carré, encadré à la première page d'ornements romains. A droite et à gauche deux femmes nues en forme de cariatides supportent une sorte d'urne. Au centre et au bas de la page se trouvent deux hippogriffes qui tiennent un flambeau allumé... Etait-ce par hasard une allégorie au flambeau de l'hymen?

La lecture terminée, Cambacérès reprit ses fonctions officielles. « Sur quoi, leurs Majestés Impériales et Royales nous ayant demandé acte de leurs déclarations respectives et du consentement mutuel qu'elles contiennent et que Leurs Majestés donnent à la dissolution de leur mariage comme aussi du pouvoir que Leurs Majestés nous confèrent de suivre partout où besoin serait et près de qui il appartiendrait l'effet de leurs volontés » lui, archichancelier, dresse le procès-verbal de l'acte de divorce et présente la plume à l'empereur et à l'impératrice, puis aux rois, reines et princesses.

Rien n'est plus intéressant que d'observer les signatures sur l'original conservé dans l'armoire de fer aux Archives nationales. Napoléon a signé cette fois de la manière la plus lisible. Cinq lettres sont nettement formées sur huit, les trois autres se laissent deviner. Elles sont à la fois inclinées et redressées; elles n'ont pas d'intervalle entre elles, témoignant une volonté et une résolution indomptables. La signature de l'empereur est terminée par un grand paraphe, large et accentué, fait par l'écrasement de la plume. Sous ce paraphe, semblable à une épée menaçante, se glisse timidement la petite écriture modeste de Joséphine. A ses côtés Madame Mère a placé une écriture maigre et tremblée. Louis a signé orgueilleusement, couvrant de ses traits le nom de Jérôme-Napoléon qui s'entortille dans un paraphe négligé. Joachim-Napoléon a écrit le sien avec une lenteur méthodique et presque commerciale. Mais ce n'est rien à côté du paraphe d'Eugène-Napoléon. Le fils de Joséphine a orné son nom, fort correctement écrit, d'une foule de traits savamment enchevêtrés. Julie, Hortense, Catherine, Pauline et Caroline ont jeté au hasard des pattes de mouches. Cambacérès prince et archichancelier de l'empire, a tracé juridiquement de grandes lettres, tandis que le secrétaire d'État, le comte Regnaud de Saint-Jean d'Angely, a signé le dernier avec un paraphe presque aussi magistral que celui de l'empereur.

Lignes séchées, traits jaunis, caractères à demi effacés, quelle émotion vivante ne gardez-vous pas! Non, ce n'est point une vaine curiosité qui penche nos regards sur vous. Nous aimons à deviner les pensées qui ont dirigé la main de ceux qui vous ont tracés, et ici telle est l'impression qui se dégage de cette page historique qu'il m'a semblé revoir la scène elle-même : l'impératrice accablée et digne, Madame Mère sincèrement attristée, l'empereur majestueux et fier, ses frères dissimulant mal leur satisfaction, Hortense et Eugène cachant leur chagrin sous un air de commande, les reines et princesses ne songeant déjà qu'à la future épouse et les deux agents impériaux s'inclinant avec une tournure grave et compassée. O secrets des vieilles archives, ô mystères des vieux parche-

mins, le doigt touche non sans une hésitation respectueuse à votre poussière, et l'œil surpris retrouve souvent entre vos lignes et dans vos plis quelque trait qui révèle la joie, l'orgueil, l'humiliation, la tristesse ou le désespoir [1] !...

Immédiatement après la signature du procès-verbal, Napoléon, Joséphine et la famille impériale passèrent dans les appartements particuliers. Les courtisans, avertis de la fin de la cérémonie, se retirèrent. La table du conseil fut replacée dans le grand cabinet pour servir à la réunion du conseil privé. Cambacérès avait, pour ce conseil spécial, reçu de l'empereur la lettre close suivante : « Nous avons ordonné la convocation d'un conseil privé qui aura lieu aujourd'hui à dix heures du soir dans notre palais des Tuileries. Nous jugeons convenable de ne pas nous trouver à ce conseil, et nous avons signé la présente lettre pour vous faire connaître que notre intention est que vous le présidiez en notre absence et que vous lui présentiez le projet de sénatus-consulte ci-après [2]. Après le conseil privé, vous vous retirerez par devers nous pour nous présenter la rédaction qui aura été arrêtée et à l'égard de laquelle seront remplies les formalités d'usage... »

Le conseil se réunit à l'heure dite et adopta sans débats la rédaction qui lui avait été soumise. Puis l'archichancelier de l'empire et le président du Sénat se concertèrent pour la nomination de la commission sénatoriale. On choisit M. de Lacépède comme rapporteur. Le savant naturaliste prépara, dans la nuit du 15 au 16 décembre, un rapport concluant à l'adoption du sénatus-consulte. Tout était prêt pour le sacrifice, qui allait d'ailleurs se consommer sans protestations.

III

Le 16 décembre, à onze heures du matin, les membres du Sénat, tous en grand costume, se réunirent dans le lieu ordinaire de leurs séances. Le prince archichancelier de l'empire, désigné pour présider, fut reçu avec les honneurs d'usage. Le roi de Westphalie, le roi de Naples, le maréchal Berthier vice-connétable, le vice-grand

[1] Napoléon arrangea la scène en grand artiste : « Le divorce de l'impératrice Joséphine est unique en son genre dans l'histoire. Il n'altéra en rien l'union des deux familles. Ce fut un sacrifice pénible également partagé par les deux époux, mais fait aux intérêts de la politique... Les deux époux déclarèrent dans une assemblée de famille leur assentiment au divorce. Cette cérémonie se fit dans les grands appartements des Tuileries. Elle fut extrêmement intéressante. Les larmes coulèrent de tous les yeux des spectateurs. » (*Mémoires de Napoléon.*)

[2] Celui que le Sénat adopta le lendemain.

électeur Talleyrand et le vice-roi d'Italie assistaient à cette séance solennelle. Le prince Eugène prêta serment en qualité de sénateur, puis le prince archichancelier prit la parole en ces termes : « Le projet qui sera soumis dans cette séance à la délibération du Sénat contient une disposition qui embrasse nos plus chers intérêts. Elle est dictée par cette voix impérieuse qui avertit les souverains et les peuples que, pour assurer le salut des États, il faut écouter les conseils d'une sage prévoyance, rappeler sans cesse le passé, examiner le présent et porter ses regards vers l'avenir. C'est devant ces hautes considérations que, dans cette circonstance à jamais mémorable, Sa Majesté l'empereur a fait disparaître toutes les considérations personnelles et réduit au silence toutes ses affections privées. La noble et touchante adhésion de Sa Majesté l'impératrice est un témoignage glorieux de son affection désintéressée pour l'empereur et lui assure des droits éternels à la reconnaissance de la nation. » Le comte Regnaud de Saint-Jean d'Angely lut ensuite le sénatus-consulte projeté, puis s'exprima ainsi : « Que pourrions-nous ajouter? Quelles paroles pourrions-nous adresser au Sénat français qui ne fussent bien au-dessous des paroles touchantes recueillies de la bouche des deux augustes époux dont votre délibération va consacrer les généreuses résolutions... Acceptez, Messieurs, au nom de la France attendrie, aux yeux de l'Europe étonnée, le sacrifice le plus grand qui ait été fait sur la terre [1] et, pleins de la profonde émotion que vous éprouvez, hâtez-vous de porter aux pieds du trône le seul prix qui soit digne du courage de nos souverains, la seule consolation qui soit digne de leurs cœurs ! » Quand on relit ces harangues officielles, on est stupéfait de leur froideur et de leur banalité. Cela tient à ce que ces sortes de compositions sont faites sur commande et n'expriment que les sentiments ordinaires de courtisans, docilement prêts à toute démarche et à tout rôle, lorsque le maître le voudra et à l'heure où il l'exigera... Ces préliminaires établis, le prince Eugène prit la parole. On l'attendait avec curiosité et avec impatience, car sa mission, en ce moment, était singulièrement délicate et difficile. Maret avait reçu l'ordre de soumettre au prince un projet de discours. Nous le donnons d'après l'original :

« Sénateurs,

« Vous venez d'entendre la lecture du projet de sénatus-consulte soumis à votre délibération. Je crois devoir, dans cette circonstance,

[1] Allusion à la déclaration même de Joséphine, faite la veille aux Tuileries.

manifester les sentiments dont ma famille est animée. Ma mère et ma famille nous devons tout à l'empereur. Il a été pour les enfants de l'impératrice un véritable père; il trouve constamment en nous des sentiments de véritables enfants.

« Agé de quarante ans et dans la force de l'âge, fondateur d'une dynastie, conduit au trône par une suite de bienfaits envers le peuple et de prodiges dans tous les genres, le plus grand intérêt pour la France est qu'il vieillisse environné d'une descendance directe qui soit la garantie de ce trône dont la patrie a déjà reçu tant de biens et qui seul doit perpétuer son bonheur et sa gloire.

« Puisqu'il est constant que les liens qui unissent l'empereur à ma mère ne peuvent satisfaire à ce besoin de la politique et de l'Etat, je serai le premier de tous à approuver la résolution de Sa Majesté. Je joins mon vœu au sien, à celui de la France entière pour qu'il naisse de lui des fils qui soient les protecteurs de nos enfants.

« Ma mère sera heureuse du témoignage que, dans cette grande circonstance, son époux ne cesse pas de lui rendre. Elle sera heureuse du propre témoignage de sa conscience. Elle le sera d'avoir rempli avec courage et dignité ce devoir dont elle a contracté l'obligation envers son peuple et envers lui, le jour même où elle fut couronnée de ses augustes mains, et il ne lui reste rien à désirer pour son bonheur et pour sa gloire après avoir recueilli les touchants regrets, après avoir été témoin des combats qui se sont livrés dans le cœur d'un monarque accoutumé à tout sacrifier au bien de la France, son devoir envers l'Etat et les sentiments qui l'attachaient à son épouse?

« Tout dans la vie de Sa Majesté reçoit donc le sceau de sa grandeur. Le grand Charlemagne et plusieurs de nos rois se sont séparés de leurs épouses, mais aucun n'a eu des motifs aussi nombreux, aussi puissants; aucun n'a porté dans une si grave circonstance ce caractère de sentiment, j'oserai même le dire, de justice qui appartient à toutes les actions de l'empereur. Je m'applaudis de ce que ma place d'archichancelier d'État, qui me donne le droit de prendre séance parmi vous, m'a mis à même de manifester mes sentiments. Notre famille sera toujours celle de l'empereur, du moins par l'attachement, le dévouement et l'amour [1]. »

Le prince Eugène trouva ce discours quelque peu servile. Sa démarche auprès du Sénat avait déjà par elle-même de quoi surprendre. Il ne voulait pas augmenter le blâme de l'opinion publique, qui l'accusait, lui et sa sœur « de danser aux funérailles de leur

[1] Archives nationales.

mère. » Il se rendait compte en ce moment si douloureux de la peine qu'il avait éprouvée en 1796 de voir sa mère contracter de nouveaux liens avec le général Bonaparte. Aussi réduisit-il à une juste mesure les éloges et les flatteries qu'on lui imposait. Il amoindrit les compliments qu'avait inventés Maret, il ne parla que du grand Charlemagne, il abrégea cette harangue complaisante qui devait lui peser, car il était le point de mire de tous les yeux et de toutes les observations plus ou moins discrètes.

Celui qui étudie avec calme ces événements extraordinaires ne peut s'empêcher de regretter que l'empereur ait imposé une telle charge à son beau-fils. Lui faire dire, à l'heure où se dénouaient des liens formés depuis quatorze ans, que « sa mère sa sœur et lui, ils devaient tout à l'empereur », qu'il importait au bonheur de la France « que le fondateur de la quatrième dynastie vieillît environné d'une descendance directe », c'était demander beaucoup à un fils tel que le prince Eugène. Car c'était une âme généreuse, un cœur noble et loyal. Le prince accepta cependant le rôle que lui prescrivait Napoléon, et l'on peut dire, après avoir lu son discours où il rend à sa mère un hommage attendri qu'on ne trouve pas dans le discours préparé par le courtisan Maret, que le sacrifice du prince Eugène a égalé en partie celui de l'impératrice Joséphine [1].

Après ce discours, qui ne fut suivi d'aucune réflexion et que la haute assemblée écouta avec une émotion respectueuse, le projet de sénatus-consulte fut renvoyé pour la forme à une commission composée de Garnier, Lacépède, Sémonville, Beurnonville, Chaptal, Laplace, le duc de Dantzick, le maréchal Serurier et Monge. A quatre heures et demie, la séance fut reprise et le comte Lacépède lut son rapport. C'était, comme toutes les pièces officielles de cette solennelle affaire, une œuvre de courtisanerie. Lacépède était coutumier de ces besognes. On n'avait pas oublié avec quel zèle il avait approuvé la guerre d'Espagne, évoquant les ombres de l'aïeul de Philippe V, de François Ier et du grand Henri... La nuit avait porté conseil au rapporteur. Il qualifiait le sénatus-consulte « d'acte mémorable — de monument des affections les plus touchantes. » Il célébrait « l'immortel Napoléon. » Il citait treize princes que leur devoir de souverain avait contraint de dissoudre les nœuds qui les unissaient à leurs épouses et parmi eux « Charlemagne, Philippe-Auguste, Louis XII et Henri IV. » Enfin il proposait l'adoption du

[1] Ce matin, écrivait le prince Eugène à sa femme le 16 décembre, je me suis rendu à la séance du Sénat où, suivant les désirs de l'empereur, j'ai exprimé les sentiments dont ma famille était animée en cette circonstance. Tout s'est passé avec calme et l'impératrice a déployé le plus grand courage et la plus grande résignation. » (*Mémoires* du prince Eugène, t. VI.)

projet ainsi que la rédaction des deux adresses, l'une à l'empereur et roi, l'autre à l'impératrice et reine. Sur quatre-vingt-sept votants, soixante-seize se prononcèrent pour le projet, sept contre et quatre s'abstinrent de voter. Après ce scrutin le prince archichancelier déclara le projet converti en sénatus-consulte. Il n'y avait pas eu de discussion [1].

Le sénatus-consulte était ainsi conçu :

« Article 1er.

« Le mariage contracté entre l'empereur Napoléon et l'impératrice Joséphine est dissous.

« Article 2.

« L'impératrice Joséphine conservera les titres et rang d'impératrice couronnée.

« Article 3.

« Son douaire est fixé à une rente annuelle de deux millions de francs sur le trésor de l'État [2].

« Article 4.

« Toutes les dispositions qui pourront être faites par l'empereur en faveur de l'impératrice Joséphine sur les fonds de la liste civile seront obligatoires pour ses successeurs.

[1] « Omnia animalia dicentia : Amen! » observe irrespectueusement Tabaraud (*Du divorce de Napoléon*, 1815, in-8.) On dit cependant que Grégoire voulut demander la parole et ne put l'obtenir.

[2] Des notes qui accompagnent les pièces officielles, il résulte que l'empereur avait d'abord fixé à 1 million le douaire de l'impératrice, avec donation du palais de l'Elysée, de ses jardins, dépendances et mobilier, la nommant en outre protectrice de l'Institut, des Maisons impériales. Il avait fait faire des recherches particulières par le comte Regnaud de Saint-Jean d'Angely sur le rang des reines douairières. Celui-ci, dans un rapport à l'empereur, rappelait que Marie de Médicis, assistant au lit de justice où la majorité de Louis XIV fut déclarée, occupa la première place. Il ajoutait que, dans un cahier déposé aux Archives nationales et intitulé : *Règle des rangs et cérémonies*, un article portait « que les reines douairières devaient précéder les reines régnantes. » Ce manuscrit pouvait se reporter comme date à l'époque de la régence du duc d'Orléans pendant la minorité de Louis XV. En Russie le même règlement pour les reines douairières était actuellement observé. Le comte Regnaud de Saint-Jean d'Angély, en faisant observer que c'était à l'empereur à décider, déclarait que puisque le rang de l'impératrice Joséphine avait été précédemment assigné par Napoléon après l'impératrice régnante, il y avait lieu de la placer de même dans l'almanach impérial.

« Article 5.

« Le présent sénatus-consulte sera transmis par un message à Sa Majesté Impériale et Royale. »

A la rente annuelle de deux millions attribuée à Joséphine, l'empereur ajouta le domaine de Navarre érigé en duché à titre de dotation pour en jouir sa vie durante. Cette dotation devait passer, après la mort de l'impératrice, à la descendance de son fils le prince Eugène.

Une fois le sénatus-consulte voté, le Sénat adopta une adresse destinée à l'empereur. Elle était ainsi conçue :

« Votre Majesté ne pouvait pas donner à la France un plus grand témoignage de son dévouement absolu aux devoirs qu'impose un trône héréditaire. Le Sénat ressent vivement le besoin de vous exprimer combien il est pénétré de tout ce qu'éprouve la grande âme de Votre Majesté. La puissance la plus étendue, la gloire la plus éclatante, l'admiration de la postérité la plus reculée ne pourront pas payer, Sire, le sacrifice de vos affections les plus chères : l'éternel amour du peuple français et le sentiment de tout ce que vous faites pour lui pourront seuls consoler le cœur de Votre Majesté. »

Puis, ne voulant pas oublier Joséphine dans ses hommages officiels, le Sénat lui consacra l'adresse suivante :

« Votre Majesté Impériale et Royale vient de faire à la France le plus grand des sacrifices. L'histoire en conservera un éternel souvenir.

« L'auguste épouse du plus grand des monarques ne pouvait pas s'associer à sa gloire mémorable par un dévouement plus héroïque.

« Depuis longtemps, Madame, le peuple français révère vos vertus; il chérit cette bonté touchante qui inspire toutes vos paroles comme elle dirige toutes vos actions; il admirera votre dévouement sublime et décernera à jamais à Votre Majesté Impériale et Royale un hommage de reconnaissance, de respect et d'amour. »

Dans quelques mois le même Sénat s'empressera d'offrir à la nouvelle impératrice le tribut de sa joie patriotique et de son légitime orgueil. Machine à compliments, il débitera sa prose officielle sur le même air laudatif et avec la même gravité. Tout se fait chez lui sur un ordre précis et à l'heure dite. Il ne faudrait pas croire en effet que les adresses à Napoléon et à Joséphine étaient un hommage spontané. Dans l'avant-projet de la cérémonie des 15 et 16 décembre, Maret et Cambacérès avaient pris soin d'insérer les lignes suivantes :

« Le Sénat arrêtera une adresse pour être présentée à l'empereur par le Sénat en corps. Il nommera aussi une députation pour porter une adresse à l'impératrice. Dans le cas où Sa Majesté ne recevrait pas la députation, l'adresse serait remise à la dame d'honneur. » Mais les savants conseillers ne s'arrêtent pas en si beau chemin. Ils prévoient tout. « Le samedi soir, écrivent-ils, l'impératrice ira coucher à la Malmaison. Le dimanche, l'empereur ne recevra point. Il partira pour Trianon ou pour Rambouillet[1] »

Le 16 décembre, vers quatre heures du soir, conformément au programme officiel, Joséphine quitta les Tuileries pour se rendre à la Malmaison. Il pleuvait. Le voyage fut attristé par le mauvais temps; l'arrivée fut plus triste encore. La malheureuse femme, à la vue de cette demeure jadis si joyeuse, aujourd'hui si abandonnée et qu'assombrissait encore une noire soirée d'hiver, fondit en larmes. Quoi qu'on ait dit de la légèreté de son caractère, elle demeura longtemps accablée par le chagrin et ne pouvant croire à la brutale réalité des faits. Son fils, qui l'avait accompagné à la Malmaison, écrivait, le 17 décembre, à la vice-reine d'Italie : « Sa douleur a été assez vive ce matin en revoyant les lieux qu'elle avait habités si longtemps avec l'empereur... » Et se trompant sur une sorte d'anéantissement qu'il prenait pour de la résignation : « Son courage a repris le dessus, ajoutait-il, et elle est résignée à sa nouvelle position. Moi, je crois fermement qu'elle sera plus heureuse et plus tranquille. » Plus heureuse, c'était beaucoup dire; plus tranquille, c'était vrai. Les impatiences de l'empereur, ses colères et ses brusques variations de sentiments, les intrigues des courtisans, les perfidies de Joseph et des siens, tout ce composé de petitesses et de méchancetés qui fait partie de la vie quotidienne du monde et de la cour, avaient enlevé le calme et le repos à l'impératrice. A la Malmaison, elle devait retrouver un peu de quiétude. « Nous avons eu ce matin, continue le prince Eugène, plusieurs visites. On ne parle, nous dit-on, à Paris, que de notre courage et de la résignation de l'impératrice. Ils seraient bien sots ceux qui pourraient croire que j'ai regretté quelque faveur et quelque élévation. J'espère qu'à la manière dont j'ai pris la chose, je convaincrai les plus incrédules que je suis au-dessus de cela. »

Quelques jours après, l'empereur vint rendre visite à l'impératrice. Elle n'avait pas encore cette résignation dont parlait son fils, car nous découvrons cet aveu dans une lettre que lui adressait

[1] Le *Moniteur* du 17 décembre contenait cette note : « Paris, le 16 décembre. S. M. l'empereur et roi est parti aujourd'hui à quatre heures pour Trianon. S. M. l'impératrice Joséphine est à la Malmaison. »

Napoléon au lendemain de cette visite : « Je t'ai trouvée aujourd'hui plus faible que tu ne devais être. Tu as montré du courage, il faut que tu en trouves pour te soutenir; il faut ne pas te laisser aller à une funeste mélancolie; il faut te trouver contente et surtout soigner ta santé, qui m'est si précieuse... Adieu, mon amie. Dors bien. Songe que je le veux. » Il ne cesse d'ordonner le calme à celle dont il a brisé la vie. Il est satisfait de son œuvre et, dans son majestueux égoïsme, il ne comprend point que la malheureuse femme n'éprouve pas la même satisfaction que lui. « Savary me dit que tu pleures toujours. Cela n'est pas bien... *Je désire te savoir gaie.* Si je n'apprends que tu es gaie et contente, j'irai te gronder bien fort. » Il a été triste, lui aussi, mais seulement les premiers jours de la séparation. Il trouve que les Tuileries sont un grand palais vide où il est isolé. Au fond, il attend avec impatience la nouvelle épouse qui doit embellir et charmer la demeure impériale. La bonne Joséphine lui répond : « Mille, mille tendres remerciements de ne m'avoir pas oubliée... Il y a des sentiments qui sont la vie même et qui ne peuvent finir qu'avec elle. Sois heureux, sois-le autant que tu le mérites; c'est mon cœur tout entier qui te parle!... » Le 25 décembre, ils dînèrent à Trianon. C'est le dernier repas qu'ils firent ensemble. Le prince Eugène en informait ainsi sa femme : « L'empereur est venu avant-hier voir l'impératrice. Hier, elle a été à Trianon pour le voir et elle y a été retenue à dîner. L'empereur a été très bon et très aimable pour elle et elle m'a paru en être beaucoup mieux. Tout me porte à penser que l'impératrice sera plus heureuse dans sa nouvelle position et nous tous aussi. Tu peux me croire parce que je vois la chose en parfaite tranquillité. » Un autre témoin véridique de ces faits, le baron de Meneval, n'éprouvait pas la même satisfaction. Il dépeignait la douleur constante de Joséphine et il ne pouvait s'empêcher, se faisant ainsi l'écho de l'opinion publique, « de déplorer les rigoureuses exigences de la politique, qui brisaient si violemment les liens d'une affection éprouvée pour imposer une autre union n'offrant que des chances incertaines. »

On négociait toujours avec la Russie. Mais cette puissance ne consentait à donner à Napoléon une grande-duchesse que s'il garantissait au tsar la possession de la Pologne. Caulaincourt écrivait que le cabinet de Pétersbourg manifestait de l'inquiétude et du mécontentement. « On veut, disait-il à la date du 18 décembre, quelque chose de positif. » Mais ni Alexandre ni Napoléon ne voulaient s'engager à fond. Et celui qui s'impatientait le plus, c'était l'empereur des Français. De son côté, Joséphine, loin d'éprouver cette tranquillité dont parlait son fils, ne cessait de se répandre en

plaintes et en regrets. Elle ne pouvait se résigner à son sort. Elle rappelait que l'article 7 du statut de 1806 avait stipulé que le divorce était interdit aux princes et princesses de la famille impériale. Elle aurait pu ajouter que l'empereur, qui, pour les diverses prescriptions, s'était conformé aux règles du code, en violait sciemment une disposition essentielle. En effet, l'article 277 du code stipule, conformément à la loi du 30 ventôse an XI, que le divorce par consentement mutuel ne peut avoir lieu quand la femme a quarante-cinq ans accomplis. Or l'impératrice, née en 1763, avait *quarante-six ans sonnés*. Et c'est ici qu'il faut regretter l'erreur volontairement commise dans l'acte de mariage passé en 1796, où Joséphine s'était rajeunie de quatre ans. Elle payait cher une coquetterie d'un instant.

La loi allait subir prochainement une autre violation. Dans le cas de divorce par consentement mutuel, aucun des deux époux ne pouvait contracter un nouveau mariage que trois ans après le prononcé du divorce [1]. Et, dans l'espace de trois mois, l'empereur allait contracter une nouvelle union. Mais si les règles du droit civil avaient été négligées, celles du droit canonique devaient l'être moins facilement. Un fait particulier en rendait l'observation nécessaire. A la Russie qui tergiversait on arrivait à préférer l'Autriche. La substitution faite si aisément ne levait cependant pas tous les obstacles. Pour contracter mariage avec l'archiduchesse Marie-Louise, il fallait de toute nécessité rompre les liens spirituels formés en 1804, la veille du sacre. La cour d'Autriche n'aurait jamais consenti à donner une de ses princesses à Napoléon, si, aux yeux de tous, l'Église catholique n'avait pas officiellement annulé le mariage religieux de Napoléon et de Joséphine. Dans l'examen de cette importante question, on peut trouver des faits et des détails au moins aussi curieux et aussi nouveaux pour l'histoire que ceux que je viens de relever dans l'affaire du divorce par consentement mutuel.

La fin prochainement. Henri WELSCHINGER.

[1] Dans la discussion du Code civil, le Premier consul avait émis l'opinion que « le divorce par consentement mutuel ne devait pas être admis après dix ans de mariage et sans l'autorisation des ascendants. » (Séance du 14 vend. an XI.) Il n'a pas tenu compte, comme on l'a vu, de ce laps de temps pour son propre divorce.

Et dans une autre séance, il donnait du divorce par consentement mutuel une définition qui jette une vive lumière sur ce qui s'est passé : « Le consentement mutuel, avait-il dit, n'est pas la cause du divorce, mais un signe que le divorce est devenu nécessaire. Par là on éviterait la nécessité de prouver publiquement devant les tribunaux et l'on se ménagerait un moyen de dissimuler les causes scandaleuses du divorce, comme le serait celle de l'impuissance. »

ÉTUDES LITTÉRAIRES

SAINTE-BEUVE ET SA CRITIQUE

L'écrivain domine l'homme de si haut, chez Sainte-Beuve, que, pour le juger à sa valeur, il faut négliger sa biographie et aller droit à ses livres.

On a trop fouillé sa vie déjà, trop mis à nu toutes ses misères morales, exploité au détriment de sa mémoire la primeur de ses secrets de vieux garçon, pour qu'il n'y ait pas, je n'ose dire quelque justice, mais quelque bon goût à réagir aujourd'hui à cet égard, et à reporter l'attention vers la personnalité intellectuelle du premier de nos critiques.

Sa figure, ainsi ramenée dans les régions purement littéraires d'où la chronique scandaleuse l'a fait sortir, retrouverait un peu de dignité et cette attitude ennoblie du buste artistique sous laquelle on aimerait à conserver les traits de tous ceux qui, en quelque manière, ont illustré leur temps et leur pays.

I

De l'histoire de Sainte-Beuve, il suffit de retenir ce qu'il en a lui-même raconté dans Joseph Delorme, ce personnage imaginaire sous les traits duquel, n'osant se risquer à découvert devant le public, il se glissa et se produisit timidement au début. Il nous montre son héros pauvre, craintif à l'excès, dénué de tous les charmes extérieurs de la jeunesse et avec cela possédé de toutes les ambitions littéraires et romanesques.

Ce portrait est le sien.

Atteint avec toute sa génération de la maladie du siècle, « le

vague des passions », comme l'on disait alors, il ne sut pas imiter ses rivaux de l'école romantique et trouver, comme eux, dans son mal un tourment inspirateur et une occasion de gloire. Il dut se contenter d'être à l'écart le témoin de leurs triomphes, le commentateur de leur génie. Sa nature concentrée, repliée sur elle-même, arrêtait en lui l'expansion libre, soudaine, presque involontaire, qui fait les poètes. Et, d'un autre côté, sa disgrâce physique, irrémédiable obstacle aux amours qu'il rêvait, le rejetait encore loin du banquet de la vie. — Il se vit ainsi fatalement condamné à n'être en ce monde qu'un spectateur, à ne connaître la gloire et les passions que par ouï-dire, à jouer enfin en toutes choses le rôle effacé de l'amoureux transi, de l'observateur et du critique.

Il essaya pourtant, au moins du côté de la poésie, d'échapper à cette dure loi, de mordre au fruit défendu. Son désir était si vif et si cuisant! « Être poète, dit-il en se plaignant à l'une de ses confidentes, c'est la plus douce, la plus ancienne de mes chimères [1]. »

« C'est le plus bel amour des amours ici-bas. [2] »

Et au fond, sauf l'essor ailé, le don heureux qui supprime l'effort, il a tout du poète, le trouble, le désir éternel de l'imagination, la sensibilité frémissante, l'image enflammée. Une inspiration naissante l'agite sans cesse; il commence à chanter avec une espérance toujours nouvelle, mais aussitôt surviennent les réflexions de son esprit subtil et compliqué, il serre, presse sa pensée, la retourne en tout sens et la flétrit avant d'avoir tressé son bouquet. Ses vers veulent être si complets, si nuancés, si fidèles à rendre tout détail, que la retouche et le travail excessifs les enchevêtrent et leur enlèvent ainsi l'élan et les ailes.

Il se connaissait bien.

« Tel filet d'idée poétique, dit-il, qui, chez André Chénier (écoutez ces noms), découlerait en élégie ou, chez Lamartine, s'épancherait en méditation et finirait par devenir fleuve ou lac, se congèle aussitôt chez moi et se cristallise en sonnet. *C'est un malheur, et je m'y résigne.* Une idée dans un sonnet, c'est une goutte d'essence dans une larme de cristal [3]. »

Voilà qui est très bien arrangé et sauvé, mais le mot est lâché : « C'est un malheur, et je m'y résigne. » Tout est là, et l'auteur des *Consolations* (titre révélateur encore), par ces explications ingénieuses, ne fait qu'accuser davantage son impuissance et sa défaite.

[1] A Mme de Blanchecotte, *Correspondance.*
[2] *Consolations.*
[3] Notes de Joseph Delorme.

Ce chagrin d'ambition, ces regrets de n'être, après tout, qu'un homme de lettres, un écrivain (ce qui ne veut pas dire poète), percent à chaque page dans les écrits de Sainte-Beuve; il évite de donner aux plaintes qui lui échappent sans cesse un accent trop ému, de peur de se faire connaître, mais à l'aigreur des mots qu'il lance çà et là contre les « sots » qui appellent la critique « la consolation des impuissants », on devine qu'il se croit atteint et prend souci de venger une offense personnelle.

Bon gré mal gré, il fallut s'en tenir là pourtant, c'est-à-dire à la littérature secondaire, et redescendre vers la critique. Sainte-Beuve après ses rêves vint à elle, comme l'ouvrier retourne à son outi après un dimanche de printemps. Il croyait que c'était le métier pour lui.

Ce fut l'art, et un art nouveau où il devint maître.

Une fois résigné en effet, et les premiers essais des époques de misère et de lutte courageuse une fois franchis, il sentit tout à coup la poussée de ses véritables instincts. Au lieu de le contrarier désormais, sa nature aux mille détours va le servir d'une façon merveilleuse dans ses travaux d'analyse humaine. Son genre, sa manière, se dessinent avec franchise. Signe infaillible, il n'hésite plus jamais; il a trouvé sa voie.

Essayons de pénétrer maintenant ses secrets d'artiste; essayons de mettre en relief les qualités natives, les goûts, les procédés particuliers qui le font si original et si différent de ses rivaux dans la critique.

Sainte-Beuve nous aidera dans cette recherche, car il s'est peint lui-même un peu partout dans ses écrits. Quelquefois à dessein, quelquefois à son insu, il glisse au cours de ses études des mots d'un accent tout personnel, des réflexions intimes qui le révèlent ou le trahissent. On s'aperçoit à chaque instant qu'en ayant l'air de parler des autres, il parle en réalité de lui; d'une façon discrète, insinuante et voilée, il intervient dans son récit, et sous les portraits qu'il ébauche on reconnaît bien souvent sa propre silhouette.

C'est ainsi que je crois le surprendre sous le masque de Bayle dont il se fait un aïeul, et dont il esquisse ainsi la figure :

« Nous retrouvons en lui, dit-il, les traits essentiels du génie critique qu'il représente à un degré merveilleux dans sa pureté et son plein, dans son empressement discursif, dans sa curiosité affamée, dans sa sagacité pénétrante, dans sa versatilité perpétuelle et son appropriation à chaque chose » ; — et plus loin — « Bayle se trouve, dès la première flamme jetée, une nature tout aussitôt réduite et consommée, et à partir de là il ne perdit jamais son équilibre. Disposition admirable pour exceller au génie critique

qui ne souffre pas qu'on soit fanatique ou même trop convaincu. » Il ajoute encore, ne se lassant pas d'appuyer ici sur un sujet qui le touche au vif... « Le génie critique n'a rien de trop digne, ni de prude, ni de préoccupé; aucun quant-à-soi. Il ne reste pas dans son centre, ou à peu de distance; il ne se retranche pas dans sa cour, sa citadelle, ou son académie, il ne craint pas de se modifier, il va partout, le long des rues, s'informant, accostant; la curiosité l'allèche[1]. »

N'est-ce point là le vrai portrait de Sainte-Beuve, souple, prêt à se mêler à tout, n'ayant pas de parti pris pour mieux se faire à autrui et aux hasards des rencontres, curieux surtout, avide de tout savoir, ouvert aux confidences, abordant tous les milieux, optimiste et bonhomme quelquefois, sans règle, sans morale, indulgent et facile, sans formules littéraires arrêtées.

Mais il ajoute, et remarquons ici la note personnelle, le mot échappé, qui va nous faire pénétrer bien plus avant dans notre personnage : « Bayle n'avait pas d'art, de poésie devers lui. *Heureux critique!* »

C'est qu'en effet Sainte-Beuve n'est pas d'une nature aussi paisible, aussi désintéressée que l'auteur paradoxal du *Dictionnaire historique*. Les traces de la poésie et de l'amour qu'il rencontre partout en feuilletant les livres, rallument en lui des ardeurs mal éteintes, lui donnent de cuisants regrets et des velléités de retour vers le paradis perdu. En revanche ces passions contraintes et renfermées, qui couvent en lui, vont donner à sa critique quelque chose d'ardent et d'ému; toute sa flamme qui n'a pas trouvé d'autre issue va se faire jour ici; il s'éprend de ses modèles, il noue avec eux un commerce intime d'amitié et de tendresse; il prend part à leurs sentiments, à leurs rêves, à leurs souffrances; se mêle à leur roman, vit avec eux, s'approprie leurs destinées et lorsqu'il trouve un poète, un vrai poète, il se complaît à suivre fraternellement tous ses degrés de développement, à marquer toutes les heures de formation intime, toutes les luttes intérieures du génie; instruit par ses propres épreuves, il connaît ces choses, il les a souffertes et senties; elles lui sont communes avec ses héros.

Voilà le caractère particulier, distinctif de ce vigoureux talent : une participation personnelle et ardente à toutes les passions de son modèle.

Ecoutez ces mots : « Saluons en Diderot *notre* père; sa principale gloire, à nos yeux, est d'avoir été le créateur de la critique

[1] *Causeries : Bayle.*

émue, empressée, éloquente... Avant Diderot, la critique, en France, avait été exacte, curieuse, fine avec Bayle; élégante, exquise avec Fénelon; honnête et utile avec Rollin... tandis que Diderot avait au plus haut degré cette faculté de demi-métamorphose qui est le jeu et le triomphe de la critique et qui consiste à se mettre à la place de l'auteur et au point de vue du sujet qu'il examine, et à lire tout écrit selon l'esprit qui l'a dicté. »

Sainte-Beuve a tout ce zèle et ces multiples aptitudes, et de plus il me semble qu'il est porté par d'autres stimulants qui excitent son goût à l'ouvrage. Il croit composer une épopée d'une espèce nouvelle et, avec les personnages vivants de l'histoire dont il fait ses héros, se donner l'occasion et le moyen de décrire et d'épuiser toutes les émotions de la vie et des situations infiniment variées qu'elle présente. C'est pour cela qu'il se reprend sans cesse à étudier quelque nouvelle destinée. Il se dédouble, se multiplie pour suffire à ces expériences, à ces rajeunissements répétés, il vide chaque matin la coupe de Faust et, prêt aux aventures, se livre à Méphistophélès, démon de la curiosité, pour recommencer chaque jour une incarnation nouvelle, essayer une fois de plus l'existence et la jeunesse.

Aussi, une fois qu'il est entré dans un personnage, il lui faut pour ainsi dire repasser avec lui par toutes les péripéties de sa carrière. Il le ramène aux instants douloureux et délicats de ses épreuves, et lui demande ses plus intimes secrets, jusqu'à l'aveu de ses faiblesses et de ses vices. Comme il se connaît de profondes misères, il voudrait les retrouver chez autrui. Maligne satisfaction d'orgueil et d'amour-propre, il lui plaît de constater que les plus célèbres écrivains n'ont pas échappé aux maux dont il a souffert. Défiant à l'excès, contre les favorisés de la gloire, il tâche de découvrir le dessous des grands hommes, leurs petites prétentions d'esprit, le jeu avec lequel ils ont peut-être pipé la renommée. Il faut qu'il leur arrache l'aveu des infirmités dissimulées qui ressemblent aux siennes, et, poursuivant cette enquête avec une sagacité singulière, il note et relève en eux des traces de pensées et d'arrière-pensées, invisibles pour d'autres, mais qui sont pour lui les preuves infaillibles des défaillances qu'il soupçonnait. Rien ne saurait lui être dérobé; il n'est pas un soupir, un mot à peine articulé dont il ne pénètre le sens; pas une phase morale, pas une vicissitude de la vie dont il ne surprenne les mystères, depuis les épanouissements de la vingtième année, jusqu'aux amertumes sans remède des derniers jours; et il s'émeut si vivement en repassant sur ces sentiers foulés par ses héros, que sous sa plume leurs histoires finies et

oubliées depuis longtemps, redeviennent vivantes et ensoleillés. Une fois qu'il a deviné ses modèles, il redevient indulgent à leur égard, il leur pardonne et les excuse; malin pour découvrir, il se fait tendre et protecteur pour expliquer ce qu'il a découvert, du moins à l'égard des femmes ou des poètes qui ne furent pas ses contemporains. S'il a livré leurs secrets, il donne à leurs traits, dans sa miniature, le sourire charmant qui nous désarme. Il peint peut-être des coupables (il les préfère aux autres), mais il les dispose avec complaisance, et les fait aimables pour la postérité.

Cette analyse des âmes est-elle le seul objectif que poursuive Sainte-Beuve? Avons-nous affaire simplement à un biographe, à un moraliste curieux des émotions humaines? Il y a de tout cela en lui; mais, ne nous y trompons pas, l'artiste, le lettré, le pur critique, sont aussi à l'œuvre; et ce qu'il cherche en fouillant les secrets de la vie, c'est le fond de la nature, la passion, sans doute, mais aussi le mot de la passion, le trait jaillissant, l'expression inimitable, inappréciable butin littéraire.

Dans les tiroirs fermés depuis des siècles, parmi les rubans fanés des Lespinasse et des La Vallière, il veut trouver la lettre, la ligne qui a le mieux gardé le parfum de l'amour, et cette ligne, venue du fond de l'âme, inconsciente et naïve, l'intéresse autant que le sentiment même d'où elle naquit. C'est le trésor de poésie, parcelle rare, digne d'être mise en écrin par les artistes. Voilà ce qu'il détache et recueille, voilà son diamant.

Comme il est curieux et jaloux, pour ainsi dire, des passions éprouvées, *vécues*, il est curieux et jaloux aussi du don qui les traduit en chefs-d'œuvre. Il épie le secret magique de l'art chez ceux qui ont laissé une page digne d'être lue; il voudrait surprendre les mystérieux enfantements du génie; il s'évertue à distinguer la vraie note personnelle de chaque poète, le cri de la nature, l'accent le plus spontané, le moins voulu des écrivains de race.

Il lui faut le trait humoristique qui nous livre le mieux Montaigne, le cri subit, violent, échappé à l'âme profonde de Pascal, le mot superbe, gonflé de puissance, qui retentit comme le flot de la mer, du grand Bossuet; l'impertinence de Beaumarchais, le rêve chantant de Lamartine. Et son œuvre à lui, collectionneur amoureux, son œuvre entière ne sera que le recueil de ses trouvailles sans nombre glanées au champ immense de notre littérature; son talent et sa vie s'épuiseront à les enchâsser, à les mettre en lumière sous mille aspects variés.

II

La manière de Sainte-Beuve me paraît être en parfaite harmonie avec le but et l'objet constant de ses recherches, et découler naturellement de ses instincts. Il était prédestiné au genre du portrait. On lui a reproché son penchant pour la miniature, preuve d'un esprit porté à la minutie. C'est, en effet, le premier trait ou plutôt le trait qui apparaît toujours dans son procédé. Son œil a une disposition évidente à voir en petit et le petit côté des choses; mais ce serait le bien mal juger que de supposer sa critique uniquement attentive et restreinte aux détails.

Il est vrai que sa touche est toujours fine et suivie de retouches; son esprit, tout en marchant, muse sur les bords du chemin et regarde à tous les buissons; il n'a pas assez de son texte plein de petits incidents, de petits mots serrés, surajoutés; il lui faut encore des notes à l'infini, des commentaires, des dates, des précisions de toute sorte qui sentent le bibliophile et l'érudit, et, au bas de la page, dernière ressource, il glisse la confidence intime, trop méchante ou trop scabreuse pour être articulée tout haut.

Et pourtant, ce graveur au burin, qui tient la loupe, voit d'ensemble le siècle où il est engagé, et possède aussi une toise de haute envergure pour mesurer les grands hommes, les maîtres créateurs. Il les aborde quelquefois petit à petit, comme avec crainte, et puis, tout à coup, quand il a pris le ton, il s'élève jusqu'à eux, leur passe la main sur le front comme le sculpteur sur le marbre sorti de ses mains; il les connaît, les approche de plain-pied et commence alors des pages magistrales, fortes et larges, d'un beau style Louis XIV.

Voyez comment il parle de Bossuet. C'est avec une admiration émue qu'il s'arrête devant ce Père moderne de l'Église et le contemple dans sa dignité sereine et dans sa force. Après avoir disputé contre les éditeurs maladroits qui se sont permis de retoucher, de corriger un tel maître, après s'être posé en gardien jaloux de sa mémoire d'écrivain, même contre Cousin ou Lamartine, qui, dit-il, « le tirait à lui », en faisait un blond lévite, l'adoucissait et le faisait tourner au Jocelyn, il aborde face à face son grand modèle et le met en pied sur sa toile.

Bossuet « commande à distance », dit superbement Sainte-Beuve. En politique, en religion, en histoire, on a beau faire des réserves, c'est Bossuet qui a raison, semble dire notre conscience humble et tremblante devant lui. « Bossuet, c'est le génie hébreu étendu, fécondé par le christianisme et ouvert à toutes les acquisitions de

l'intelligence, mais retenant quelque chose de l'interdiction souveraine et fermant l'horizon là où, pour lui, finit la lumière. De geste et de ton, il tient du Moïse... »

« Noble tête, beau port, fierté sans jactance, front haut et plein, siège de pensées et de majesté,... en tout une expression d'intelligence et de bonté; la figure la plus digne de l'homme, selon qu'il est fait pour parler à son semblable et regarder les cieux[1]. »

Est-ce là une miniature ou un Rigaud?

En témoignage de cette force de peinture chez Sainte-Beuve, je citerais encore volontiers les cinquante lignes de son début sur Molière. Elles nous conduiront d'ailleurs à des aperçus nouveaux sur sa critique.

Là, en quelques phrases, il classe les plus grands génies, non suivant les opinions acceptées et les traditions d'école, mais en vertu de principes neufs et de motifs à lui. C'est lui qui marque les places et gouverne au Panthéon, on dirait qu'il sait mieux que personne comment les grands écrivains ont fait leurs livres. Après les avoir suivis à la piste depuis leurs débuts, il nous dit tout à coup, avec une incroyable autorité, par quels chemins ils ont dû passer. Suivre ainsi de près les hautes intelligences dans leur formation intérieure n'est pas une tâche aisée lorsque l'homme s'appelle Molière, Pascal ou Bossuet; et pourtant Sainte-Beuve n'a jamais été inférieur ou médiocre dans ce compagnonnage du génie. Au contraire, il n'est jamais plus assuré que lorsqu'il touche à ces sujets et relève pas à pas les étapes successives d'un grand esprit en voie de développement. Écoutez!

« Molière débuta par la pratique de la vie et des passions avant de les peindre. Mais il ne faudrait pas croire qu'il eut, dans son existence intérieure, deux parts successives comme dans celle de beaucoup de moralistes et satiriques éminents, une première part active et plus ou moins fervente, puis cette chaleur faiblissant par l'excès ou par l'âge, une observation âcre, mordante, désabusée enfin, qui revient sur les motifs, les scrute, les raille. Ce n'est pas là du tout le cas de Molière, ni celui des grands hommes doués, à cette mesure, du génie qui crée. Les hommes distingués (remarquez ces degrés dans la comparaison) qui passent par cette double phase et arrivent promptement à la seconde n'y acquièrent en avançant qu'un talent critique fin et sagace, comme La Rochefoucauld par exemple, mais pas de mouvement animateur et de force de création. Le génie dramatique, et celui de Molière en particulier, a cela de merveilleux que le procédé est tout différent et plus

[1] *Causeries,* t. X.

complexe. Au milieu des passions de sa jeunesse, des entraînements emportés et crédules comme ceux du commun des hommes, Molière avait déjà à un haut degré le don d'observer et de reproduire, la faculté de sonder et de saisir les ressorts, qu'il faisait jouer ensuite au grand amusement de tous ; et plus tard, au milieu de son entière et triste connaissance du cœur humain et de ses mobiles divers, du haut de sa mélancolie de contemplateur philosophe, il avait conservé dans son propre cœur, on le verra, la jeunesse des impressions actives, la faculté des passions, de l'amour, de ses jalousies, le foyer véritablement sacré. Contradiction sublime et qu'on aime dans la vie du grand poète. »

A quel genre de critique appartient cette page puissante?

Ce n'est pas l'œuvre du poète qui est appréciée et jugée, c'est le fond mystérieux de l'esprit, le procédé intime de la conception géniale, les profondes et obscures élaborations de l'intelligence créatrice. C'est de cette manière que Sainte-Beuve attaque Bossuet, Pascal, Chateaubriand.

Par ce côté, il est unique; aussi sur ce terrain n'admet-il pas de contradictions, et il corrige et redresse au besoin sans se gêner les plus hautes autorités, la réputation ne lui impose pas. « La Bruyère, qui critique Molière, ne le sentait pas », dit-il simplement; il en remontre à la Fontaine, à Boileau, à chaque instant, et c'est lui qui a raison. Cela vient de sa préoccupation instinctive des moyens de l'intelligence; il était toujours retourné vers lui-même pour savoir comment le sentiment peut s'exploiter et se mettre en œuvre; il s'essayait, se mesurait aux entreprises des maîtres, il refaisait leurs œuvres et cherchait à apprécier ainsi les efforts qu'elles avaient dû coûter et la nature de ces efforts. Il jugeait les chefs-d'œuvre, non du dehors, comme un spectateur, mais du dedans pour ainsi dire, comme un confident initié, un collaborateur des poètes.

Sainte-Beuve n'étudiait pas que les maîtres, les illustres. On peut même dire qu'il avait un faible, de certaines prédilections pour les petits, les inconnus. Il voudrait réparer l'injustice de la renommée à leur égard avec une sollicitude presque paternelle. Il les recherche dans leurs débuts pénibles, qui souvent n'ont pas abouti; il accepte en ami tendre et prévenu leurs manies, démêle les secrets qu'ils n'ont pas dits, et qui ont fait souffrir ces natures incomplètes, délicates, gênées, dont les ailes étaient trop faibles pour le grand vol. Il se plaît à les excuser de n'avoir pas eu plus de puissance. C'est qu'au fond il croit avoir trouvé le poète, un poète comme lui, et il est indulgent si l'œuvre commencée a manqué. Maigres, pauvres, souffrants, râpés, tous les poèteraux, les artistes

de mansarde, bohèmes charmants qui, un jour, ont eu leur mot, leur coup de pinceau et puis ont tristement filé le long des murailles. Sainte-Beuve les connaît tous; il savait où ils juchaient, il avait vu le tiroir aimé où chacun d'eux serrait ses rimes, ses pages essayées, et, doucement, en homme qui connaît le prix des choses, des larmes, des aspirations ardentes vers l'idéal, il nous révèle ces trésors de poésie dont personne sans lui ne se serait avisé.

Sainte-Beuve ne réhabilite pas tout le monde pourtant, il ne sauve que les méconnus, ces petits génies solitaires, timides, dont parle Doudan, qui sont morts dans un village sans avoir pu faire distinguer leur voix. Par ceux que l'on a découverts et surpris, comme les Joubert, les Guérin, on devine les autres.

Pour les femmes et les nuances infinies de leurs sentiments, Sainte-Beuve a des délicatesses particulières de talent, il les a poursuivies un peu partout et de très près, se transformant pour les approcher suivant leur rang ou le caractère, mais tenant toujours sur elles un regard perçant et obstiné, en homme qui cherche son bien, et veut l'avoir à tout prix. Il s'insinue en leur commerce, si grandes dames ou si retenues qu'elles puissent être. A Port-Royal, il devient grave, même austère sincèrement, comme il convenait en abordant la mère Angélique. Mais, s'il est vrai qu'il aperçoive jusqu'aux moindres rébellions de l'âme ou des sens chez les nonnes passionnées dont il s'est fait on ne sait trop pourquoi le confident, il sait aussi et il comprend, lui le sceptique, toute l'ardeur de dévotion et les soupirs mystiques entendus dans le silence des oratoires. Ces choses saintes ne le trouvent point railleur et incrédule. Ces luttes intérieures des âmes qui s'épurent le passionnent et lui procurent une jouissance de haut goût, mais s'il a forcé le cloître, il ne l'a point profané.

Prenez-le un autre jour à Versailles ou à Trianon, devant les grandes dames. La duchesse de Bourgogne, Sévigné, Maintenon, tiennent leur assidu à distance; il observe les convenances et presque l'étiquette, prend des gants et des dentelles comme eût fait Racine. Sans doute sa critique n'y perd rien; malgré le costume et le ton, c'est bien un moderne hardi qui a pénétré chez le roi, et au retour de sa visite à la cour, nous saurons tout, dans notre cercle démocratique; mais ne craignez pas que ce moderne gâte ou transpose les sentiments d'autrefois, et les emmêle dans notre vulgarité bourgeoise.

Cependant ces grandes dames ne sont pas ses préférées, à part La Vallière, qu'il adore, qui est si douce pour lui, et lui fait tant de confidences, il s'attache à de moins aristocratiques figures, à de plus libres amantes. Lespinasse, Aïssé, Ninon, Mme de Charrière, lui

plaisent autrement. Il lui semble que celles-ci sont plus près de lui, plus à lui. Elles n'ont pas à se retrancher derrière l'étiquette et les convenances pour dérober leurs secrets. Leur amour, unique souci de leur vie, ne subit aucune contrainte. C'est la passion avouée, heureuse de son aveu, et révélant ses tourments par toutes les franchises, toutes les plaintes et toutes les langueurs. Ces femmes, mordues au cœur comme Phèdre, se répandent comme elle en accents passionnés chers à l'oreille du poète. Aussi Sainte-Beuve accourt; il les écoute attendri, et en quelques pages achevées, il sauve et dégage leur roman presque oublié, fait d'elles les véritables héroïnes qui dans son œuvre représenteront l'amour. A ces fins portraits il a épuisé tout son talent, de chaudes couleurs, des lignes choisies et embellies, des lèvres frémissantes, un costume libre et assoupli aux formes attesteront toujours la complaisance avec laquelle le peintre épris a reproduit ces figures adorées.

Les transformations de Sainte-Beuve sont vraiment merveilleuses. Son style est aussi souple que son esprit. A chaque étude, on croirait changer d'auteur, tant les débuts, les entrées en matières dénotent des connaissances nouvelles chez le critique. Il a, s'il le veut, le mot hardi et fort du seizième siècle, le ton et la grande langue du dix-septième, et aussi l'image rêveuse de Chateaubriand. Quels que soient ses personnages, il les produit en leur empruntant leur accent; il est devenu leur familier au point de savoir les contrefaire. Saint François de Sales pourrait le charger de continuer la *Vie dévote*, ou de rédiger quelque salutaire avis pour M[me] de Chantal; il trousserait, même au besoin, pour Henri IV, quelques vigoureux billets à Crillon. Saint-Simon, j'en suis sûr, daignerait, malgré le rang, lui recommander pour l'avenir l'édition de ses Mémoires; Diderot et d'Alembert le prendraient pour un assidu de leurs soupers, et Voltaire, le sachant trop informé, trop sagace, n'aimerait pas à l'avoir chez lui.

Du reste, en dehors de sa véritable sphère, on trouve Sainte-Beuve un peu partout; il rôde, et sa curiosité digressive le conduisant dans les milieux les plus variés, il fait des connaissances et de proche en proche finit par aborder tous les esprits du présent et du passé; hommes d'État, hommes de guerre, orateurs, publicistes, il les accoste tour à tour, et avec eux s'engage dans l'histoire et la politique; il s'empare en un mot de l'entier domaine des idées.

III

Nous connaissons maintenant, je crois, les instincts natifs et la manière de Sainte-Beuve, ses procédés d'analyse et ses goûts; essayons de dégager ses idées et sa doctrine littéraires.

La critique ancienne jugeait les ouvrages, nullement les écrivains; elle se donnait pour tâche de corriger les poètes et ne s'occupait pas de les connaître; elle déterminait le mérite des tragédies, des poèmes, suivant leur conformité aux règles classiques, mais elle ne tenait pas compte de ce quelque chose de vivant que l'homme vraiment inspiré laisse de lui-même dans ses écrits.

Sainte-Beuve a rompu avec ces traditions. Il savait et citait ce mot de Joubert : « La connaissance des esprits est le charme de la critique; le maintien des bonnes règles n'en est que le métier et la dernière utilité. »

Aussi, choisissant d'autres bases d'appréciation, pour décider du mérite et des talents, il a pour ainsi dire bouleversé la hiérarchie parmi les écrivains, révolutionné l'ordre établi, renversé les tabourets et l'étiquette de la cour classique, et fait passer au premier rang, avant les ducs et pairs du Parnasse, quelques parvenus, dédaigneux des vieux usages, mais originaux, personnels et puissants.

« Le temple du goût, je le crois, est à refaire, dit-il, et en le rebâtissant il ne s'agit que de l'agrandir... Je voudrais n'exclure personne entre les dignes, depuis les plus libres génies créateurs et le plus grand des classiques sans le savoir : Shakespeare, jusqu'au dernier des classiques en diminutif, Andrieux. » Il ouvre à deux battants les portes du temple, comme on le voit, seulement les places ne sont plus gardées pour les écrivains titrés du siècle de Louis XIV, et comme les « plus imprévus sont encore les meilleurs et les plus grands », l'aspect de la salle va complètement changer.

Voici « Virgile entouré de Ménandre, de Tibulle, de Térence, de Fénelon; non loin de lui Horace, Pope, Despréaux, et Montaigne aussi qui donne la main à la Fontaine; un peu plus bas, Xénophon avec les attiques de toute langue et de tout pays, les Addison, les Pellisson, les Vauvenargues. Au centre, isolés par le respect de tous : Platon, Sophocle et Démosthène. Là-bas, une foule nombreuse et familière suivant Cervantes et Molière; Dante sur la hauteur, à ses pieds toute l'Italie, Boccace, l'Arioste et le Tasse... Et tous ces hommes se connaissent. Les plus anciens se retrouvent renouvelés dans les plus jeunes; et les plus modernes parlant des anciens s'écrient : Ils savaient ce que nous savons; en renouvelant l'expérience, nous n'avons rien trouvé; contemporains dans leur immortalité, ils s'entendent et échangent de divins colloques dans cet Élysée.

« Voilà nos classiques », s'écrie Sainte-Beuve, après avoir harmo-

nieusement groupé les génies de tous les siècles en une fresque qui rappelle l'*École d'Athènes* de Raphaël. Que chacun, suivant la diversité des esprits, choisisse parmi eux ses patrons, ses protecteurs préférés, mais « ne scindons pas le genre humain ».

C'est une révolution. Ou plutôt, c'est la fin d'une révolution.

La querelle des classiques et des romantiques s'achève et se clôt, par l'avènement réparateur des idées sages et moyennes qui suivent les crises violentes, les périodes de luttes fanatiques et d'exagérations engouées. Les romantiques et les classiques fusionnent, et Sainte-Beuve rédige la charte.

Il ne faudrait pas croire que cette tolérance libérale révélât chez Sainte-Beuve l'indifférence du goût ou l'absence de tout principe d'esthétique; et il s'explique à cet égard.

Il n'admet pas dans sa rigueur le vieux code de Boileau, il ne croit pas qu'on puisse à l'avance tracer des règles inflexibles à la composition poétique, indiquer des recettes d'art pour les chefs-d'œuvre à venir; il ne veut pas qu'on prenne les créations du passé, admirées pour leur régularité symétrique, comme des types définitifs devant servir éternellement de modèle. « Croire qu'en imitant certaines qualités de pureté, de sobriété, de correction et d'élégance, indépendamment du caractère même de la flamme, on deviendra classique, c'est croire qu'après Racine père, il y aura des Racines fils; rôle estimable et triste, ce qui est le pire en poésie. » Aucune imitation, aucun parti pris, ne feront jamais une littérature. La vraie littérature d'un peuple le suit comme sa langue et, comme elle, vit au jour le jour, et se nourrit des choses, des impressions, des émotions contemporaines; voilà la pensée de Sainte-Beuve; il brise ainsi tous les moules fabriqués par les faiseurs d'art poétique, et il se déclare, comme M. de Rémusat, pour le « parti de l'imagination ».

Mais il n'en a pas moins une très ferme opinion sur les sources de la vraie poésie, une esthétique, une haute critique, non pour réglementer, mais pour reconnaître et distinguer le beau.

Son principe est celui-ci : que la sincérité est à la fois le cachet et l'unique secret de l'art véritable. Être soi-même; c'est là toute la théorie et tout l'art poétique.

L'écrivain vaut suivant que, par son livre, il a répondu d'une manière plus ou moins fidèle à sa propre nature. « Faisons notre choix dans nos propres instincts. Ayons la sincérité et le naturel de nos propres pensées; cela se peut toujours; joignons-y, ce qui est plus difficile, l'élévation, la direction vers quelque but élevé », c'est là le vrai moyen d'atteindre ce je ne sais quoi d'original, de neuf, d'imprévu qui caractérise l'écrivain classique.

« Un vrai classique, ajoute Sainte-Beuve, c'est un auteur qui a enrichi l'esprit humain, qui en a réellement augmenté le trésor, qui a fait un pas de plus, qui a découvert quelque vérité morale sans équivoque, ou ressaisi quelque passion éternelle dans ce cœur où tout semblait connu et exploré; qui a rendu sa pensée, son observation ou son invention sous une forme — n'importe laquelle — mais large et grande, fine et sensée, saine et belle en soi; qui a parlé à tous dans un style à lui et qui se trouve aussi celui de tout le monde, dans un style nouveau sans néologisme, nouveau et antique aisément contemporain de tous les âges [1]. »

Ces fortes citations, dont, ce me semble, on ne saurait abuser, et qui apparaissent comme des fruits mûrs bons à cueillir, renferment le suc, l'essence de l'œuvre de Sainte-Beuve. Mises ainsi à part et dégagées, elles permettent de saisir d'un regard synthétique sa manière d'entendre l'art et les chefs-d'œuvre.

Ce n'est pas tout.

En appliquant ces vues, ces principes à l'histoire littéraire, à l'histoire littéraire de la France en particulier, Sainte-Beuve en renouvelle de fond en comble les perspectives.

D'abord, le personnel des écrivains qui intéressent la critique est changé et rajeuni; s'il n'est plus nécessaire pour attirer son regard d'avoir composé un poème épique ou une tragédie, une foule de nouveaux venus irréguliers mais originaux vont se présenter à elle, et donner leur note dans leur époque, ceux-ci portant leurs mémoires ou leurs chroniques, ceux-là de simples lettres familières. Et aussitôt l'espace se peuple, les vides se comblent autour des grandes figures littéraires, qui demeureraient isolées et incompréhensibles sans ce milieu secondaire.

Puis, dans cette assemblée des esprits, où tous voisinent et se touchent, apparaissent entre les écrivains des rapports jusqu'ici inaperçus. Ils étaient jadis groupés, par les commentateurs, suivant le genre qu'ils avaient traité, ils vont l'être suivant leurs analogies de tempérament : un auteur dramatique, un romancier, un lyrique, peuvent appartenir à la même famille d'esprits, nous l'avons vu, Rabelais être cousin de Molière, comme Racine de Fénelon. Passionné à la recherche de ces liens de parenté entre les intelligences, Sainte-Beuve a établi des filiations, des généalogies qui, se prolongeant de siècle à siècle, accusent les traits fixes, permanents de notre génie national, et marquent la suite des idées d'une génération à l'autre à travers les événements, c'est-à-dire l'étroite concordance de notre histoire littéraire avec notre histoire politique et sociale.

[1] *Causeries du lundi : Qu'est-ce qu'un classique?* t. III.

Essayons de suivre le critique dans ses classifications nouvelles. Pour Sainte-Beuve, la première famille d'écrivains, dans toutes les littératures, est celle des primesautiers, de ceux qui ne doivent à personne leur inspiration, leur manière et leur style. Leurs points de ressemblance entre eux leur viennent de la similitude de leur nature, non d'une imitation réciproque; ils n'ont rien appris que d'eux-mêmes, ou, s'ils ont appris, ils portent leur emprunt comme le fleuve porte une épave en la noyant, en l'enveloppant de toutes parts de ses puissantes eaux.

« Génies faciles, forts et féconds... indifférents sur l'emploi des moyens et des genres convenus; tout cadre, tout point de départ leur étant bon pour entrer en matière. » Ils sont féconds avant tout effort, savants dans l'art d'écrire avant toute étude. Quelle que soit leur destinée, leur condition, ils sont toujours et ne sont jamais qu'écrivains. Ils s'ignorent comme tels et ils ne peuvent qu'écrire; c'est leur vie de causer, de s'expliquer sur tout sujet, de se donner, de se multiplier en productions naturelles, abondantes, imprévues.

Rabelais, Montaigne, Molière, Sévigné, la Fontaine, voilà, chez nous, la grande lignée, la maison de France dans les lettres; sans procéder les uns des autres, ils se ressemblent par cette liberté d'essor, par cette gaieté créatrice qui indique « la force de l'esprit »; de plus, ils sont essentiellement de notre pays, ils n'ont ni devanciers ni pareils dans les autres littératures, et tous ont du sang de la veine gauloise, la bonne veine française pour Sainte-Beuve. Leur goût commun est de peindre les hommes, de les juger doucement avec une bonhomie complaisante et sans mauvaise humeur. Ils raillent en souriant, avec bonté. Ils portent en eux le génie heureux de la Renaissance, ils aiment la vie, et tout en voyant les misères humaines, ils s'en consolent dans une sorte de paganisme indifférent et joyeux.

Leurs descendants, ou plutôt leurs frères, car l'originalité ne se transmet point par hérédité, sont devenus rares parmi les modernes, parce que la civilisation, à mesure qu'elle se développe, fait aisément naître les lettrés, gens de métier, avisés, qui remplacent vite les inconscients, les primitifs des siècles de début. Nous avons trop d'analyse, de calculs, trop de souci de notre rôle littéraire pour produire ainsi naïvement.

Et pourtant, dans sa branche proprement gauloise, ce groupe n'est jamais sans représentants en France. Voltaire, qui touche à toutes les cordes, Le Sage, Beaumarchais, Béranger, enfin notre plantureux Balzac, avec des nuances infiniment variées, n'ont-ils pas l'entrain, la verve, la gaillardise du grand « aïeul » Rabelais.

Sainte-Beuve, qui a une prédilection marquée pour cette race d'esprits, ne se fera faute de nous signaler au passage tous les rejetons de ce tronc puissant.

Bossuet, Pascal, Montesquieu, sont d'une toute autre famille; bien Français, eux aussi, par la raison, le bon sens, l'ordre de l'esprit, comme les précédents l'étaient par l'exubérance et la poussée joyeuse; mais leur premier souci n'est pas d'écrire, de se produire au dehors : ils sont philosophes avant d'être écrivains; leur instinct est de creuser les grands problèmes, de comprendre la vie plutôt que d'en jouir; leur beau style leur vient par surcroît de leur force de pensée, leur vocation d'écrire de leur besoin de prouver.

Un autre groupe serait composé des esprits que le contact du monde, l'éducation littéraire a surtout façonnés. Lettrés plutôt que créateurs, ils semblent avoir appris ce qu'ils disent, tant leur langage est pur et choisi; le goût de l'art est leur caractère distinctif; ils sont versés dans les lettres anciennes, les aiment et les pratiquent. Disciplinés par nature, parce qu'ils aiment l'équilibre, la mesure et craignent les excès, ils se soumettent docilement aux règles établies; ils sont classiques à l'avance, dans l'ancienne acception du mot, ils cherchent l'harmonie, la régularité en toutes choses. Racine, Fénelon, chez nous, comme Virgile, Ovide, Cicéron, chez les Latins, commencent la lignée, et en descendant on trouverait après eux Chénier et Lamartine, en passant par Jean-Baptiste et Bernardin de Saint-Pierre.

Leur inspiration est douce, élégiaque; elle vient du cœur plutôt que de l'esprit. Ils sont aimants et attentifs; par ce côté, profondément humains et accessibles à tous. Il ne faut nul effort pour les aborder et les comprendre, ce sont les poètes amis.

Voici encore une autre famille bien vivante et caractérisée; celle des hommes que toutes les passions de l'esprit, l'amour-propre, l'orgueil, l'ambition, attachent au monde et aux affaires; s'ils écrivent, c'est pour faire leur place, jouer leur rôle, se poser, se pousser, se moquer, se venger. De Retz en est, puis Saint-Simon, le plus fougueux, puis Voltaire, qui décide, dès le dix-huitième siècle, ce courant de polémique qui dominera notre époque, et fera de la littérature un moyen, de la plume un puissant instrument de la vie, pour la lutte, la mêlée des opinions et des doctrines.

Si l'on voulait poursuivre ces classifications et ces distinctions de race chez les modernes, la tâche deviendrait plus difficile. La culture intellectuelle a fait de nous des êtres compliqués, notre esprit s'est assimilé trop de choses avant de prendre son essor personnel, il a reçu trop de leçons, a été trop façonné par la

lecture pour être demeuré absolument lui-même. Sainte-Beuve, toutefois, démêle avec une admirable sagacité, chez les écrivains contemporains, la nature propre de chacun; il les surprend lorsqu'ils empruntent, mais il les devine et les signale lorsqu'ils retrouvent leur veine originale et personnelle; saisissant alors, à travers mille croisements et cousinages, leurs affinités de nature, il les rattache à telle où telle lignée des siècles précédents.

Mais, ici, ce n'est plus le même homme. Le critique se double plus que jamais d'un jaloux. Le poète contemporain est pour lui un rival auquel, en secret, il porte envie. Sans doute il mettra encore son amour-propre à distinguer le vrai mérite de chacun; dans la crainte de paraître manquer de goût, il consentira quelquefois à rester juste. Mais il éprouve, on le sent, des jouissances infinies et un plaisir mauvais à reviser les renommées qui l'offusquent, à réduire les personnages à leur propre fonds, à les dépouiller, à les mettre à nu. Les plus glorieux, comme Chateaubriand, Lamartine, sont ses ennemis mortels; il s'acharne après eux, et comme il sait tout, sa morsure est terrible. Il se sert même des confidences surprises par lui au foyer pour ôter leur masque à ceux qu'il a connus, et souligner, dans leurs écrits, les passages qui trahissent la pose, le rôle, la déclamation.

Dans Sainte-Beuve, les groupements dont je viens de parler ne sont pas explicitement exposés, je le sais; et l'on me trouvera peut-être hardi de lui attribuer des vues aussi précises. Je crois avoir raison pourtant. Par mille citations prises partout, je pourrais prouver que l'arbre généalogique des esprits, les influences exercées par les uns sur les autres, sont la préoccupation constante du critique. A chaque instant, en descendant vers nous ou en remontant vers le passé, il rattache les anciens aux modernes, et les modernes aux anciens. « Béranger est de la race gauloise », à laquelle appartiennent « Voltaire, la Fontaine, Molière, Rabelais, Villon, *les aïeux* ». — « Le Sage est un Molière adouci »; «... Lamartine, un Fénelon gâté... »; « Musset, au début, un Chérubin au bal masqué jouant au don Juan ». Tout ce monde littéraire se tient pour Sainte-Beuve. On dirait qu'il noue des intrigues entre tous les héros de nos divers poètes. Figaro avec son cousin Gil-Blas préparent ensemble quelque escapade. Fortunio et Chérubin vont au rendez-vous. Graziella de Lamartine est une amie de cœur de Virginie de Bernardin de Saint-Pierre. Pangloss de Voltaire s'entend avec Panurge.

Et nous-mêmes, si petits que nous soyons, n'avons-nous pas nos amis, nos frères, parmi ces êtres bien moins imaginaires qu'on ne le suppose. Sainte-Beuve nous mêle à eux, nous attache à

eux par les fibres les plus secrètes de notre âme. En eux, il nous montre nos origines, et nous fait sentir que nous ne serions pas ce que nous sommes si Montaigne, Pascal, Racine, Rousseau, Chateaubriand, n'avaient pas existé. C'est en éveillant cet intérêt personnel par mille appâts de curiosité qu'il nous engage à pénétrer jusqu'au fond l'histoire intime de ces aïeux, à ramener notre intelligence vers leur génie comme vers une source, à aller vivre avec eux d'une existence antérieure dans d'autres siècles, afin de tromper la durée et de multiplier ainsi notre vie par l'ubiquité de l'esprit.

Malheureusement ce guide si attrayant n'est pas dans tous les chemins absolument sûr; et il faudrait à nos éloges mêler bien des critiques si nous voulions, sous l'écrivain, juger le philosophe. Cet esprit circonspect, qui ordinairement se dérobe et se couvre sous la personnalité d'autrui, a devers lui des opinions secrètes ou plutôt des pratiques très différentes quelquefois de celles qu'il laisse voir. Et il ne faut pas pénétrer dans la solitude où il se cache. Au fond, il n'a pas de morale; son mobile n'est pas la recherche de la vérité philosophique, mais bien une insatiable curiosité d'imagination et un désir de posséder toutes les jouissances, toutes les voluptés intellectuelles.

Il a traversé, il est vrai, bien des phases différentes, et il serait difficile de dire ce qu'il n'a pas cru ou aimé, au moins pendant quelques heures de sa vie; ses idées indécises flottantes changent ou s'évanouissent tour à tour dans un dilettantisme indolent qui fuit toutes les solutions. Au début, il était porté vers le « philosophisme du seizième siècle », puis, lorsqu'il lutte et souffre dans sa première maturité, il a des retours, des tendances romantiques, des sentiments qui « avoisinent le rocher de la foi et s'y brisent comme des vagues ». Plus tard, devenu plus froid, et lorsqu'il a trouvé sous l'Empire, avec la fortune et les honneurs, son Élysée, il se couche et s'oublie dans un paganisme définitif et attristant.

Mais, encore une fois, oublions l'homme et le philosophe, tenons-nous-en à l'artiste; laissons-lui sa part de gloire, nous souvenant que depuis qu'il est mort personne ne parle plus jamais avec son accent des lettres et de la poésie. Il était l'un des derniers de la génération lumineuse qui a donné une littérature au dix-neuvième siècle.

Comte V. D'ADHÉMAR.

LE SOLDAT
SOUS L'ANCIEN RÉGIME

LA GARNISON — L'UNIFORME — LE SERVICE

La condition du soldat s'est profondément modifiée dans le cours des deux derniers siècles. Le service militaire féodal tombe entièrement en désuétude avec les dernières levées de l'arrière-ban. L'armée, devenue véritablement permanente, voit ses contingents s'élever à 300 et 400 000 hommes pour ne plus redescendre au-dessous de 150 000 hommes. La durée du service augmente en même temps que les contingents sont plus nombreux et moins variables : de deux ans, sous Louis XIII, elle est portée à trois et à quatre, sous Louis XIV ; à six, puis à huit, sous Louis XV. Une discipline plus étroite est la conséquence d'un service plus régulier et plus prolongé. L'État s'efforce de protéger la population civile contre les inconvénients qui résultent de la présence des gens de guerre, en même temps qu'il astreint ceux-ci à des règles plus sévères.

Le mode de recrutement de l'armée a moins varié pendant cette période que la constitution de cette année. Sauf, pendant quelques années, sous Louis XIII, sauf pour la milice, ce recrutement est resté libre jusqu'à la Révolution. Sans doute, la liberté a ses vices que ne connaît pas la force : la ruse, la corruption, l'intimidation ; mais le principe admis fut toujours maintenu, et les abus que son application entraînait furent réprimés à diverses reprises par l'État, notamment en 1788, à tel point que les cahiers de 1789, si féconds en plaintes contre le recrutement de la milice, ne demandent point la modification de celui qui était employé pour l'armée active.

Une des conséquences du recrutement libre, c'était l'obligation pour l'État et les chefs de rendre la condition des soldats, sinon attrayante, du moins aussi tolérable que possible. Y réussirent-ils toujours? Pour répondre à cette question, nous essayerons, au moyen de documents contemporains et authentiques, puisés, en grande partie, aux archives de la guerre, de retracer quelques traits de l'existence militaire du soldat aux deux derniers siècles, particulièrement en ce qui concerne la garnison, l'uniforme et le service.

I

LA GARNISON

Le jeune homme a signé son engagement. Il entre dans une nouvelle vie. Les illusions qu'il a pu avoir vont disparaître; la réalité de la vie militaire s'ouvre devant lui. Il est soldat.

Rarement, on l'incorpore immédiatement dans sa compagnie. Une ordonnance avait même interdit d'enrôler dans un régiment les hommes domiciliés dans la ville où ce régiment tenait garnison. Avant de le faire partir pour sa destination, le recruteur le garde pendant quelques jours ; d'ordinaire, sous Louis XIV et Louis XV, il attend qu'il ait complété ses enrôlements; il attend qu'il ait formé la petite troupe avec laquelle la nouvelle recrue voyagera. Pendant ce temps, celle-ci se promène, défrayée par le roi; à moins que l'on ne se défie d'elle et qu'on ne la tienne en chartre privée[1]. D'ordinaire, à Paris, on lui donne 30 sols par jour, allocation qui, ajoutée à la prime touchée, lui permet de courir les mauvais lieux et de compromettre sa santé[2]. Dans certaines villes, elle est logée dans une maison spécialement destinée à la recevoir, comme celle de Troyes, qui était louée moyennant 400 livres par an, pour servir de dépôt aux recrues du régiment du roi. On aurait voulu faire établir une caserne du même genre à Paris[3]. Ailleurs, on accordait la subsistance aux nouveaux enrôlés, en attendant leur départ et leur incorporation[4].

Au jour fixé pour ce départ, ils étaient réunis et formaient une petite troupe. Heureux le recruteur, si aucun ne manquait à l'appel! Puis ils se mettaient en chemin. La route était souvent longue; parfois ils traversaient toute la France. En 1691, cinquante-quatre jeunes gens, engagés pour le régiment de Surbec, sont dirigés de Gap sur Douai; ils mettent quarante-neuf jours pour faire ce trajet[5]. Le capitaine de Valfons conduit trente-sept recrues de

[1] Ord. du 25 août 1737. Recueil Cangé, t. LI.

[2] *Mémoires* du chevalier de Pawlet, 1775. Arch. de la guerre, Adm., 3688.

[3] Arch. de l'Aube, C. 1066.

[4] Lettre du chevalier de Gassion, 1698. Arch. de la guerre, Adm., 1236.

[5] Arch. de la guerre, Adm. mil. 1113. — En 1693, on emploie 39 jours pour mener 15 hommes de recrue, du Puy à Mons. Il y a séjour tous les trois jours. Voici les étapes : 1, Langeac; 2, Brioude (séjour); 4, Issoire; 5, Clermont; 6, Riom (séjour); 8, Gannat; 9, Saint-Pourçain; 10, Moulins (séjour); 12, Saint-Pierre-le-Moutier; 13, Nevers (séjour); 15, La Charité; 16, Cosne; 17, Bony (séjour); 20, Gris; 21, Noyon; 22, Montargis (séjour); 24, Nemours, 25, Melun (séjour); 27, Chaume; 28, Meaux (séjour); 30, La Ferté-Milon; 31, Soissons; 32, Laon (séjour); 34, Marle; 35, Guise; 36, Landrecies (séjour); 38, Maubeuge; 39, Mons. (Communication de M. Paul Le Blanc.)

Nîmes à Spire; il ménage bien leurs forces, il les fait transporter par eau de Lyon à Châlon, il les nourrit largement, et parvient à les mener au but en dix-sept jours [1]. Longues étapes, qui lassent la patience et les forces des jeunes gens qui ne sont pas encore habitués aux fatigues. Voyez-les dans l'estampe de Watteau, gravée par Thomassin. Ils marchent au nombre de huit, courbés, abrités dans leurs manteaux, suivant le cavalier qui les mène. Lisez la légende écrite au bas de l'estampe :

A voir marcher cette recrue,
On juge bien qu'elle est recrue
Par les vents et par les frimas.
Leur officier, sur sa mazette,
Assis comme sur la sellette,
Ne paraît pas être moins las.
Ils maudissent entre eux sans doute
La dure et fatigante route.
Mais au giste allant héberger,
Aux dépens du premier village
Ils sauront se dédommager
De la fatigue du voyage.

En parcourant les longues routes brûlées par le soleil, battues par le vent, fouettées par la pluie, ils ont le temps de réfléchir, de se repentir du parti qu'ils ont pris, et, l'occasion aidant, ils désertent [2]. Ce sont eux qui peut-être fournissent le plus grand nombre de déserteurs. En 1759, « il en reste la moitié en chemin, et ce qui arrive tard est tout nu [3] ». En 1709, pour les faire parvenir sûrement à destination, on les « conduisait enchaînés comme des forçats de galères [4] »; mais de pareilles précautions ne pouvaient être qu'exceptionnelles. « Il est très commun, écrit-on plus tard, de voir des sergents de recrues mander à leur capitaine qu'ils ont fait six hommes, plus ou moins, et n'en mener quelquefois pas un seul à la garnison [5]. » Le capitaine n'en paye pas moins la recrue et les frais de conduite, quelquefois plus chers que ceux de l'enrôlement. Il arrivait même qu'il pouvait être cassé, par surcroît [6]. Quant aux officiers et aux sergents qui conduisaient les nouveaux enrôlés, ils risquaient davantage. En 1693, un lieutenant, son

[1] Marquis de Valfons, *Souvenirs*, p. 32.
[2] Mercier, t. IV, p. 196.
[3] *Mémoires sur une nouvelle constitution militaire*, par M. de Marassé. Arch. de la guerre, Doc. gén., I.
[4] *Méditations militaires*, par La Rochelambert, Arch. de la guerre, Doc gén., I.
[5] *Mémoires* du chevalier de Romainval, (Recueil Cangé, t. IV.)
[6] 1678, Arch. de la guerre, Adm., reg. 613.

sergent et son domestique furent assommés à coups de hache et de bâton par six hommes qu'ils menaient à leur bataillon [1].

Le même danger n'existait pas lorsque les recrues, comme il arriva presque toujours sous Louis XVI, voyageaient isolément; mais la désertion était non moins fréquente parmi elles. « Les officiers en semestre et les recruteurs, disait-on, n'ont pas les moyens nécessaires pour les faire conduire à leur corps. Elles font preuve d'une solidité bien rare, lorsque, dans une longue route, elles ne se laissent pas détourner de leur destination [2]. » Le nouveau soldat s'en allait d'étape en étape, demandant son chemin, renseigné parfois par les écriteaux que les intendants avaient fait établir dans ce but au croisement des routes [3], logeant chez l'habitant et se nourrissant comme il pouvait, au moyen de l'indemnité qui lui était allouée. L'indemnité était de 3 sous par lieue en 1788. Un homme, à son arrivée dans son régiment, à Bastia, fut déclaré trop âgé pour le service. On le renvoya chez lui, malgré la distance de 200 lieues qu'il avait à franchir, en lui donnant 30 livres [4].

Les garnisons qu'on allait chercher si loin étaient rarement séduisantes. Grâce à leurs privilèges, les grandes villes de l'intérieur ne recevaient, pour ainsi dire, point de troupes. Il n'y avait à Paris que le régiment des gardes françaises et un régiment suisse. Lyon, en 1744, ne possédait d'autre force armée que 150 hommes à la solde de la municipalité. Lorsque Dijon fut menacé par Mandrin en 1754, les soldats qui se trouvaient en congé dans la ville étaient à peine au nombre de quarante [5]. Il n'y en avait pas d'autres. Les troupes étaient presque toutes envoyées dans les forteresses des frontières, pour la plupart tristes, mornes et quelquefois malsaines, comme Gravelines, Bergues et Marsal. Le marquis de Conflans perdit à Marsal, en trois mois de garnison, plus d'hommes que dans six campagnes d'Allemagne. Aussitôt qu'un régiment y avait été décimé, on le remplaçait par un autre, qui ne tardait pas à subir le même sort [6].

La recrue ne pouvait qu'éprouver un sentiment d'appréhension,

[1] Arch. de la guerre, Adm. mil. Voy. aussi l'*Académie militaire*, t. I, p. 200.

[2] Note sur différents objets concernant les troupes. Arch. de la guerre, police et discipline (1770-1790).

[3] En septembre 1692, l'intendant de Champagne fit poser des piliers ou des bornes au coin des grands chemins des villages pour enseigner les routes aux soldats, afin qu'ils ne prissent les passants pour leur servir de guide et ne se détournassent de leur chemin. (Manuscrits de Sémilliard, t. III, p. 337.)

[4] Arch. de la guerre.

[5] *Mercure dijonnais*, publié par M. Demay, p. 82.

[6] *Mémoire sur la constitution militaire*, Arch. de la guerre, Doc. gén., I.

en voyant émerger au-dessus des fossés ou se dresser sur les hauteurs les murailles de la petite ville qui allait pour ainsi dire lui servir de prison. Désormais, à moins d'un changement de garnison ou d'un congé, elle ne pourrait s'éloigner au delà d'une certaine distance des remparts[1], sans risquer d'être accusée de désertion. Son impression défavorable devait être rarement atténuée en pénétrant, à travers les rues étroites, dans les maisons souvent misérables ou dans la caserne qui devaient l'abriter.

La substitution progressive de la caserne au logement chez l'habitant est une des marques les plus caractéristiques de la transformation qui s'opère dans la condition du soldat et dans la constitution de l'armée. Jusqu'au milieu du dix-septième siècle, la garde des villes est confiée aux bourgeois; en cas d'attaque, ceux-ci reçoivent des renforts de troupes actives, qui viennent séjourner dans leurs murs pendant le temps qu'ils sont menacés. C'est seulement sous Louis XIV, lorsque l'on garnit les frontières de l'est d'un cordon de forteresses, que l'on y plaça des garnisons permanentes et qu'il fallut construire des casernes pour alléger le fardeau des logements militaires qu'une population souvent minime aurait trouvé intolérable. La construction des casernes fut favorable aux habitants, mais elle fit peser davantage sur le soldat le poids de la discipline militaire.

Avant l'établissement des casernes, le soldat jouissait d'une indépendance relative. Il n'était pas soumis sans relâche et sans répit à la surveillance et au commandement de ses chefs. Lorsqu'il avait fini son service ou qu'il n'était pas de garde, il pouvait se croire libre en rentrant chez l'hôte, qui était tenu de lui fournir un lit garni, de lui donner place au feu et à la chandelle[2]. Il était maître de lui-même, jusqu'au moment où l'appel du tambour ou de la trompette lui donnait le signal des exercices et des corvées. Sans doute ce système présentait, au point de vue de la discipline, des abus et des inconvénients dont gémissent les écrivains militaires. Suivant l'un d'eux, le soldat s'amollit et la vie relativement douce qu'il mène chez l'habitant le dispose mal à l'exactitude et aux fatigues du service. En cas d'alarme, il faut du temps pour le prévenir; dans une place forte, ses moindres mouvements sont connus de toute la population[3]. L'officier, le bas officier ne peuvent le surveiller; livré à lui-même, il boit le jour, il court la nuit; d'innombrables désordres en résultent. Avec

[1] En 1775, cette distance est d'une lieue et même d'une demi-lieue. (Arch. de la guerre, Adm. mil.) — *De la désertion*, p. 27.

[2] Ord. du 21 avril 1666; du 1er mars 1768, tit. IV, art. 1.

[3] Desmartins, *l'Expérience de l'architecture militaire*, 1685, p. 44.

son hôte, qui est d'ordinaire un artisan, il est trop familier, s'il est en bons termes avec lui; il peut être violent, si les rapports sont tendus entre eux[1]. D'ailleurs il n'est pas seul; il a forcément un camarade de lit, car on ne peut loger dans la même maison moins de deux soldats[2]. Quel tapage, quel remue-ménage ne cesse de causer leur présence! Ce sont les camarades qui viennent les voir; ce sont les repas qu'on prend avec eux[3], ce sont les inspections et les appels bruyants des chefs et des bas officiers. L'artisan, qui peut à peine loger sa famille, est obligé de partager avec eux sa maison, souvent sa chambre, toujours les ustensiles de son ménage; quelquefois même, malgré les ordonnances qui l'interdisent, il faut qu'il leur cède son lit[4]. S'il sort le jour pour aller travailler au dehors, il est forcé de leur abandonner sa maison; la nuit, il ne peut fermer ses verrous, tant que les soldats ne sont pas rentrés. Enfin, il a une femme; il peut avoir des filles[5]. Quels inconvénients ne peut avoir pour la paix et l'honneur de son foyer la présence continuelle d'un soldat trop aimable, qui, comme le Henri IV de la chanson, se fait trop souvent gloire « de boire et de battre et d'être un vert-galant ».

Aussi que de plaintes, que de réclamations de la part des habitants et des officiers municipaux, soutenus par les intendants[6]! On prétend que les villes non seulement reçoivent avec plaisir des garnisons, mais qu'elles sont les premières à en demander. Cela peut être vrai dans les localités qui possèdent des casernes, où la population, peu nombreuse et sans industrie particulière, tire profit de la présence des troupes. Mais, ailleurs, ce sont des plaintes perpétuelles. Si, par hasard, des habitants d'une ville s'avisent de solliciter des soldats en quartier « afin de leur procurer la consommation de leurs denrées », vite la municipalité proteste et se déclare opposée à cette réclamation[7]. C'est qu'il faut aussi pourvoir au logement des troupes de passage, en même temps qu'à celui des garnisons, et que la charge des logements tombe toujours sur les mêmes habitants[8]. Aussi, s'il s'agit d'organiser une caserne,

[1] Arch. de l'Aube, G. 1801.
[2] Ord. de 1651.
[3] Les habitants devaient supporter alternativement l'embarras de l'ordinaire par chambrée. (Ord. de 1768, tit. V, art, 25.)
[4] Règlement de 1716, art. 27; ord. de 1768, tit. V, art. 27.
[5] *Encycl. méth., art mil.*, t. I, p. 519, 520. — *Le Soldat citoyen*, p. 513.
[6] Voy. la *Ville sous l'ancien régime*, 2e édit. t. II, p. 80 et suiv.
[7] A Bar-sur-Aube, en 1783, Arch. de l'Aube, C. 272. — Voy. aussi les *Compagnie de la maison du roi en garnison à Troyes*, p. 6.
[8] En 1698, on évaluait à 4 sous par jour et par soldat le logement du soldat pour l'habitant. (A. de Boislisle, *Corr. des contrôleurs généraux*, t. I, nº 1737.)

s'il faut la meubler, les voit-on tout disposés à la garnir de meubles, à y apporter, qui une marmite, qui un pot, qui une cuiller, qui un matelas ou un lit complet[1].

L'établissement des casernes, auquel concoururent les villes avec empressement, ne se fit pas partout de même. Il fut un progrès sensible pour les habitants, quelquefois même pour les soldats. Vauban écrivait en 1675 : « Dans la plupart des places, les soldats sont logés comme des porcs, à demi nus, à demi mourant de faim[2]. » Les seules casernes que l'on connût étaient de petites chambres bâties sur les remparts, où l'on logeait ordinairement six soldats[3]. Il y avait loin de ces habitations défectueuses et restreintes aux superbes et vastes casernes, construites vers la fin du siècle dans les places fortes des frontières, comme celles d'Arras et de Douai, qui faisaient l'admiration des voyageurs[4]. Quand les casernes étaient insuffisantes, quand elles n'existaient pas et que le nombre des soldats excédait les ressources des habitants, on logeait les premiers comme on pouvait, dans des couvents, même dans des entrepôts de sel, comme à Perpignan, en 1682, où la garnison s'élevait à 2200 hommes[5]. A Rennes, en 1788, on abrite deux détachements dans des églises et dans des corridors de cloître : ils y souffrent plus que s'ils avaient été campés. A Colmar, il est nécessaire de les installer dans les maisons communes des corporations industrielles qu'on désigne sous le nom de tribunes. A défaut de bâtiments publics, il fallait se contenter de maisons appropriées tant bien que mal pour recevoir des soldats[6]. En Bretagne, ce sont des logements sous les toits, ouverts au vent et à la neige; à Angers, ils sont dispersés aux extrémités de la ville, petits, malsains, en partie sous les toits, et fort éloignés des écuries qui sont aussi détestables qu'on peut se l'imaginer : si les soldats sont couchés dans des greniers, les chevaux sont abrités dans des caves. A Toulon, c'est dans des maisons bourgeoises

[1] Billets de 1722. Communication de M. Paul Le Blanc.

[2] C. Rousset, t. II, p. 127.

[3] *Dictionnaire de Furetière.*

[4] Thomas du Fossé, *Mémoires*, t. III, p. 180, 187.

[5] Arch. de la guerre. — A Sedan, en 1789, on pouvait loger dans les casernes 1140 soldats, 760 cavaliers et 476 chevaux; chez les bourgeois, 1524 hommes et 340 chevaux; au château, 240 soldats. — A Compiègne, sous Louis XV, on pouvait loger 10 000 hommes de pied. (*Mémoires de Louis XIV*, t. I, p. 46.)

[6] En 1693, le roi fait louer des maisons dans des villes du Midi pour loger sept régiments de cavalerie, et les fait meubler de lits, de tables et de bancs par les fournisseurs de l'armée. (Circulaire aux intendants du 13 août 1678. Recueil Cangé, t. XXXIV.)

louées par des entrepreneurs que sont abritées les troupes, au grand détriment de la discipline intérieure[1].

On avait pourtant, en 1716, voulu faire construire partout des casernes[2]; en 1719, on en avait prescrit non seulement dans les villes de garnison, mais même dans les lieux de passage. Le ministre Le Blanc avait ordonné d'élever, dans un grand nombre de localités (cinquante-six étaient désignées dans la généralité de Paris), de grands bâtiments en forme de grange, de 35 toises de long sur 14 de large, se terminant, à chaque extrémité, par des rotondes destinées à servir de foyer, où l'on fixerait de trente à quarante crochets pour suspendre les marmites, et dont le pourtour intérieur serait garni de bancs en gradins disposés pour recevoir 180 hommes. Ces bâtiments devaient contenir, en outre, des écuries sur lesquelles seraient construits des entresols pour les cavaliers. Les villes auraient fourni les terrains, les transports auraient été faits par corvées, et la dépense n'aurait pas excédé 15 000 francs par bâtiment. On aurait voulu construire en outre de nouvelles casernes pour l'infanterie dans les villes de garnison[3]. Les ordres du ministre reçurent un commencement d'exécution; les intendants lancèrent des mandements pour prescrire des charrois par corvée[4]; des bois furent abattus dans les bois des communautés régulières et séculières; on rassembla des matériaux; mais le ministre vint à changer. En 1724, son successeur allégua l'impossibilité de trouver des fonds pour une dépense aussi étendue; l'on rendit les terrains à leurs propriétaires antérieurs; on vendit aux enchères les matériaux[5], et l'excellente mesure prescrite par Le Blanc pour la construction d'abris destinés aux troupes de passage fut abandonnée et ne fut pas reprise depuis.

La plupart des casernes qui avaient été construites depuis Louis XIV dans des places fortes importantes avaient de longues et vastes façades, rehaussées par des frontons où l'écusson fleurdelisé de France était sculpté au milieu d'attributs guerriers; l'extérieur en était imposant; comme à Aix, elles étaient souvent précédées

[1] Lettres et rapports de 1788-1789. Arch. de la guerre, Adm.

[2] « Pour éviter, dit le préambule de l'ordonnance du 25 octobre 1716, les plaintes et discussions qui arrivent lorsque l'officier et le soldat sont logés chez l'habitant. » (Recueil Gangé, t. XLI.)

[3] Ord. du 25 septembre 1719. Le devis pour chaque grange estime à 9000 francs les matériaux, à 5203 francs la façon. Les journées sont ainsi évaluées : limousin (maçon), 20 sols; couvreur, 30 sols; carreleur, 40 sols; charpentier, 50 sols; manœuvre, 15 sols. — *Plans et coupes*, d'après Mazin. (Recueil Cangé, t. XLII.)

[4] Mandement de l'intendant de Bourges, du 1er décembre 1720.

[5] Arrêt du conseil du 11 octobre 1724. (Recueil Cangé, t. XLIV.)

d'une vaste cour, où l'air circulait largement[1]. Les casernes de cavalerie étaient plus grandes et plus aérées que celles d'infanterie, parce qu'il leur fallait des cours et des dépendances. Et cependant les cavaliers leur préféraient le logement en ville, et surtout les quartiers dans les villages. Des compagnies de cavalerie, même des compagnies de la maison du roi, étaient logées dans des bourgs et des villages, où les fourrages étaient à bon compte, où la vie était peu coûteuse. Les soldats y jouissaient d'une grande liberté; ils portaient rarement l'uniforme et ne quittaient guère leurs sarraux. Ce qui prouve jusqu'à quel point ils appréciaient leur séjour dans les campagnes, c'est que le ministre, voulant imposer à des dragons un prélèvement sur leur solde pour l'amélioration de leur costume, ne trouvait rien de mieux que « de leur faire entendre qu'on ne les laisserait dans des villages qu'à cette condition. Sans quoy, ajoutait-il, je les ferais aller aux casernes[2] ».

Celles-ci, en effet, étaient d'honorables prisons, dont l'intérieur ne répondait point à l'extérieur. Il ne fallait pas pénétrer dans ces édifices de grande apparence, qu'on pourrait qualifier de sépulcres blanchis. Le bon air n'entrait pas à l'intérieur. A Aix, dans les chambrées, les fournitures étaient détestables, les matelas minces, les couvertures très mauvaises. Cependant les logements auraient été convenables si l'aide-major de la citadelle, l'aumônier et le garde-magasin de l'artillerie ne s'étaient emparés des meilleures pièces. Deux compagnies avaient été reléguées, l'une près des latrines, dont l'infection était telle, qu'il en était résulté une épidémie de scorbut, l'autre dans des chambres basses inondées à chaque pluie considérable. Les mêmes abus existaient ailleurs. Dès 1725, dans les places frontières, une partie des casernes, des écuries et de leurs dépendances était occupée par des bourgeois et des artisans, au préjudice des troupes[3]. Plus tard, à Philippeville, un officier réformé, qui n'avait droit qu'à une chambre, s'empare de huit chambres et de deux écuries, où l'on aurait pu loger seize

[1] Les casernes des gardes françaises à Paris étaient de dimensions restreintes, mais il y en avait quinze en 1787, et quelques-unes ne contenaient qu'une compagnie. (Thiéry, *Guide des amateurs et des étrangers à Paris*, 1787, 2 volumes.)

[2] 1730. Arch. de la guerre, Adm. — Ainsi, un régiment de cavalerie, de 12 compagnies à 35 hommes, est réparti entre 12 villages de l'élection de Beauvais. Les cavaliers sont logés chez les habitants par groupes de 16, 14, 12, 8, 6, 4 et 2. Les groupes les plus nombreux sont ceux de 4. Il y a des écuries parfois pour 16 et 20 chevaux. Les chambres sont garnies d'un mobilier réglementaire, tables, bancs, vaisselle et batterie de cuisine, une nappe et deux torchons par semaine, etc. (Recueil Cangé, t. LIX.)

[3] Lettre du 2 juin 1725. (Recueil Cangé, t. XLIV.)

officiers et vingt-quatre chevaux[1]. A Lille deux filles d'un chevalier de Saint-Louis jouissent d'un logement dans la citadelle, et il faut le leur enlever pour l'affecter aux troupes.

Les chambrées étaient souvent exiguës. Avec leurs plafonds écrasés, leurs fenêtres basses et étroites, l'air y circulait mal en été; en hiver, le chauffage y était insuffisant ou excessif[2]. Elles avaient parfois deux cheminées[3]; l'on y brûlait du bois ou de la houille, qu'on leur fournissait pendant cinq mois de l'année[4]. La houille, il est vrai, fut proscrite sous Louis XIV, « parce que, disait-on, la vapeur qu'elle exhale nuit à la santé des soldats et gaste leurs habits[5] ». Tolérée dans les corps de garde, elle finit par être admise partout, surtout lorsqu'on eut substitué aux cheminées des poêles, dont la chaleur était trop souvent étouffante.

Sous Louis XIV, les chambrées n'avaient guère que 20 pieds carrés et ne contenaient que trois lits[6]. Au siècle suivant, elles en renfermaient dix, douze, quatorze ou dix-huit. Le quartier de Saint-Maurice à Marseille se composait de quatre-vingt-dix chambres à sept lits[7]. Trente ou quarante soldats s'entassaient dans ces pièces, « comme du bétail dans une écurie[8] », éclairées les soirs d'hiver « par une petite méchante lampe dont l'huile puante infectait[9] ». Le mobilier de la chambre se composait, outre les lits, d'une ou de deux tables sur lesquelles les hommes mangeaient, de deux bancs et de planches pour mettre les vêtements[10].

Les lits furent fournis d'abord par les habitants, le plus souvent par les villes, plus tard et dans certains cas par des entrepreneurs payés par l'Etat. La municipalité de Valenciennes entretient les deux mille lits avec leurs fournitures, qui sont réclamés pour la

[1] Lettre du 27 juillet 1776. Arch. de la guerre, Adm. mil., reg. 3695.

[2] *Encycl. méth., art mil.*, t. II, p. 176.

[3] *Plan d'une caserne*, d'après Mazin, gravé par Coquart. Cette caserne se compose de 2 pavillons, de 46 toises de long, contenant chacune 9 chambres à 18 lits (1718). (Recueil Cangé, t. VI.)

[4] *Mémoires* de Choiseul, t. I, p. 103.

[5] Lettre du 19 mai 1693. Arch. de la guerre, adm. — La houille fut prescrite aux troupes de la garnison de Briançon en 1725, « vu la nécessité de conserver les bois du Briançonnais »; on accordait par jour 70 livres de houille et un sixième de cercle de bois par chambrée. (Recueil Cangé, t. XLIV.)

[6] Desmartins, l'*Expérience de l'architecture militaire*, 1685, chap. IX. Le plan de caserne que donne Desmartins comporte un bâtiment à deux étages.

[7] Arch. de la guerre. — L'ord. d'avril 1716 dit qu'il doit y avoir au moins 6 soldats et au plus 18 par chambrée. (Recueil Cangé.)

[8] *De l'esprit militaire*, p. 79.

[9] *Mémoire* de Vietinghoff, 1783. Arch. de la guerre.

[10] Les tables avaient 4 pieds et demi de long sur 2 de large et étaient

garnison [1]. La province de Languedoc, en 1769, possède onze mille cinq cent quarante-trois couchettes pour les soldats [2]. Ces couchettes en bois ont une dimension fixée par les règlements : 4 pieds de large sur 5 pieds 9 pouces de long au dix-huitième siècle. On est tenu de les garnir d'une paillasse, d'un traversin, d'une couverture et d'une paire de draps blanchis et renouvelés tous les quinze jours l'été, de trois semaines en trois semaines l'hiver [3]. Il y a en plus un matelas qui doit être garni de bonne laine bien cardée [4]. La couverture était de laine blanche; mais était-elle suffisante l'hiver, dans les provinces du nord de la France? Et les draps, même blanchis fréquemment, restaient-ils longtemps propres, lorsque les soldats s'y étendaient avec leurs chaussures sales, « mangeaient dessus, y déposaient leur ordinaire pour le tenir chaud et même de la viande crue [5] »?

Un pareil lit aurait été très acceptable, si l'on y avait couché seul. Mais dans l'infanterie, il devait suffire pour trois hommes. Sans doute, nos pères s'en étonnaient moins que nous. On partageait beaucoup plus volontiers son lit autrefois qu'aujourd'hui. Sans remonter au moyen âge, où Philippe Auguste couchait avec Richard Cœur de Lion, il arrivait souvent, au seizième et même au dix-septième siècle, qu'on offrait à son hôte une place dans son lit. En voyage, on était exposé non seulement à reposer dans la même chambre, mais dans les mêmes draps qu'un inconnu. A l'Hôtel-Dieu de Paris, jusqu'au règne de Louis XVI, chaque lit recevait jusqu'à six malades. Rien de surprenant qu'au dix-septième et au dix-huitième siècle, dans les casernes, un lit ait suffi pour trois soldats. En 1649, à Angers, on avait bien logé les fantassins dans les cabarets, à quatre par lit [6]. Ce qu'il y avait d'intolérable, sur-

fournies, ainsi que les bancs, par les villes. (Règlement du 1er juillet 1788. Arch. de la guerre.)

[1] Arch. de la guerre, Adm. mil., reg. 2160.

[2] *Inv. Arch. Hérault*, C. 659.

[3] *Ibid., Lozère*, C. 53. — *Enc. méth., art mil.* — Règl. de 1716. — De Chennevrières, *Détails militaires*, 1751, t. II, p. 405 à 431. — Il est question de lits de 4 pieds et demi dans le projet de Mazin.

[4] Ou un lit de plume lorsque le soldat loge chez l'habitant, suivant les facultés de celui-ci. Ord. du 1er mars 1768, tit. V, art. 24. — L'ordonnance de 1668 ne parle pas de matelas. Elle prescrit le renouvellement de la paille tous les six mois. (Recueil Cangé, t. XXVI.) — A Saint-Lô, en 1784, un major se plaint de retards dans le renouvellement de la paille et de ce qu'il n'y en a plus que 3 livres par paillasse. (Chatel, *Inv. Arch. Calvados*, C. 2319.)

[5] Lettre du ministre du 30 janvier 1772. Arch. de la guerre. Adm.

[6] C. Port, *Inv. Arch. Angers, Documents*. — Les soldats, logés chez l'habitant, couchent encore « trois à trois » à Saint-Lô en 1780, et tous les habi-

tout l'été, c'était de les entasser dans des couchettes de 4 pieds de large. Sous Louis XVI, on devint plus difficile et plus délicat; on qualifiait avec raison d'inhumanité cet ancien usage et l'on voulait le réformer; on montrait le pauvre soldat « couché pêle-mêle avec ses camarades malsains et pompant leurs maux qui s'unissent aux siens [1] »; on le dépeignait « entre deux soudards qui sentaient le tabac et le vin, ignoraient à peu près l'usage de l'eau et ne changeaient de linge qu'une fois par semaine [2] ». — « Il est souvent arrivé, écrivait un officier général qui avait été colonel pendant vingt et un ans, que des recrues et d'anciens soldats ne voulaient se rengager qu'à la condition qu'on ne les ferait pas coucher trois dans le même lit [3]. » Les ministres de la guerre finirent par s'émouvoir. Les maréchaux du Muy et de Ségur rendirent des ordonnances non pas pour que chaque soldat eût sa couchette séparée, mais pour qu'on ne fît plus coucher que deux hommes par lit.

Les cavaliers et les sous-officiers d'infanterie, sergents-majors, fourriers et sergents, avaient toujours joui de cet avantage relatif [4]. En 1776, les cadets gentilshommes et les maréchaux des logis avaient seuls le privilège d'un lit séparé. Les grenadiers couchaient deux à deux [5]. Les inconvénients étaient atténués, mais non supprimés; que l'on songe que les entrepreneurs des lits militaires de Nîmes avaient une fois réclamé 3000 livres pour les pertes qu'ils avaient faites sur les lits fournis aux galeux de la garnison [6]! Et le prix d'un lit complet n'était évalué qu'à 12 livres.

Sans doute la gale ne régnait pas dans toutes les casernes, et il ne faut pas appliquer à toutes le tableau que des réformateurs animés de sentiments d'humanité traçaient de quelques-unes. On était loin de la caserne modèle, rêvée par Servan dans le *Soldat citoyen*, avec ses cours plantées d'arbres, ornées de fontaines et de statues de guerriers illustres. Mais, s'il restait beaucoup à faire (et de nos jours même tout est-il fait?) on cherchait, sous Louis XVI, à améliorer le logement comme la condition du soldat.

tants ne sont pas en état de leur fournir des lits de 4 pieds de large. (Chatel, *Inv. Arch. Calvados,* C. 2190.)

[1] *Mémoire* concernant les moyens de remédier à la désertion et d'améliorer le sort du soldat français. Arch. de la guerre, cart. Police et discipline, 1668-1770.

[2] *Encycl. meth., art mil.,* t. III, p. 207.

[3] Lettre de 1782. Arch. de la guerre, Police et discipline.

[4] En 1797, on donna un lit pour 2 sergents, 15 pour 43 soldats d'infanterie, 18 pour 35 cavaliers et leur trompette Arch. de la guerre.

[5] État pour faire connaître le nombre de lits nécessaire pour un régiment d'infanterie. Arch. de la guerre, Adm. mil., reg. 3595.

[6] *Inv. Arch. Hérault,* C. 743.

De même qu'on annexait des manèges aux quartiers de cavalerie, on construisait des préaux couverts pour abriter les exercices de l'infanterie. Il en existait à Nancy; il était question d'en construire à Dunkerque et à Toul. Le régiment suisse de Châteauvieux, qui comptait un tiers de protestants, demandait un local qui pût lui servir à la fois de temple et de salle d'exercices [1].

On songea aussi, en 1788, à donner des jardins aux soldats, pour qu'ils pussent s'y délasser et y cultiver des légumes. Ces jardins devaient être situés sur les glacis ou dans les fossés des remparts. Les cendres et les ordures des casernes y auraient été employées comme engrais. Chaque bataillon devait avoir un arpent et demi de terrain. Cette mesure bienfaisante fut exécutée dans la division d'Artois; mais on ne se pressa point de la mettre en pratique ailleurs, et il y eut ordre d'y surseoir en janvier 1789 [2].

L'Etat avait manifesté depuis Louis XIV une double tendance, qui s'accentua surtout à partir du ministère de Choiseul : alléger les charges de l'habitant, améliorer le logement du soldat. A la fin du dix-septième siècle, les casernes étaient encore l'exception, les logements chez l'habitant la règle; la proportion était retournée, sous Louis XVI; mais il y avait encore des villes, dans l'intérieur du royaume, où la population n'était pas déchargée de l'obligation de loger la garnison. L'État s'était efforcé de réglementer une charge, dont il voulait au moins atténuer les abus; pour n'en citer qu'un fait, c'est dans ce but qu'il prescrivit, en 1768, le numérotage des maisons des villes. Quant au soldat, comme la contrainte qu'imposait la caserne avait pu diminuer le nombre des enrôlements et des réengagements, l'amélioration des conditions matérielles et hygiéniques du logement en commun s'imposait à la fois à l'État comme un acte d'intérêt bien entendu et d'humanité.

II

L'UNIFORME

Sous Louis XIV, le costume du soldat s'est transformé comme son logement. L'uniforme et la caserne datent du même règne. Seulement l'uniforme s'est rapidement généralisé, tandis qu'en 1789 les casernes ne s'étaient pas partout établies. L'une et l'autre de ces innovations ont transformé la condition matérielle et morale de l'homme de guerre, en l'assujettissant à une règle plus étroite, à une discipline plus sévère, à une vie plus exclusivement militaire. Du soudard du moyen âge, elles ont fait le soldat moderne.

[1] 1789. Arch. de la guerre.
[2] Arch. de la guerre. Adm. mil., Police et discipline.

C'est pourtant un type des plus pittoresques que le soudard, tel qu'on le voit dans les eaux-fortes de Callot, dans les dessins modernes d'Arminese. A son costume, qui ne le prendrait pour un gentilhomme campagnard de son temps, n'étaient sa longue rapière qu'il relève sur sa hanche, les pistolets qui brillent à sa ceinture, son chapeau, planté sur l'oreille, avec sa plume conquérante qui flotte au vent, sa moustache retroussée audacieusement, et cette allure « berçante et chancelante d'un côté et d'autre », qui, suivant la *Civilité puérile* de 1599, est le propre des gens de guerre? S'il est fantassin, il porte une cartouchière attachée à sa large bandoulière. La veste, le chapeau, la coiffure, les hauts-de-chausses, sont en tout semblables à ceux des habitants au milieu desquels il vit[1]. Quand il est désarmé, aucun signe ne l'en distingue, sinon cette allure militaire que veulent prendre, sans l'atteindre, les soldats citadins de l'arquebuse et de la milice bourgeoise.

L'inconvénient est sérieux, lorsqu'il faut marcher au combat. Comment reconnaître les amis et les ennemis, lorsque ni les uns ni les autres ne portent un costume différent? Certains chefs remédièrent aux dangers qui pouvaient résulter de cette confusion en ordonnant à leurs soldats de mettre leurs chemises par-dessus leurs habits. Sous Louis XIII, donner l'assaut en chemise faisait partie du langage courant[2]. Mais l'ennemi était toujours à même de se travestir de la même manière, s'il avait intérêt à le faire. A cette époque, le roi ne fournissait guère que les souliers aux soldats. Le Tellier écrivait, en 1641, que l'armée était composée de gens bien faits et bien aguerris, mais qu'ils manquaient de vêtements; « ils n'ont coûté au roi, disait-il, qu'une paire de souliers et le pain[3] ». Les provinces et les villes étaient cependant appelées parfois à faire les frais des costumes, qui, sans nul doute, devaient être très simples et pareils. C'est ainsi que Paris dut livrer, en 1627, 2500 habits de bure couleur minime pour les gardes du roi[4].

Le costume de l'infanterie laissait surtout à désirer. « On ne

[1] Voy. les planches du *Mareschal de bataille*, par le sieur de Lostelneau. Paris, 1647, et les *Divers Estats et conditions de la vie humaine*, coll Hennin, 1664-1666, Bibl. nationale. (P. Daniel, *Histoire de la milice française*, t. II, p. 223.)

[2] Caillet, l'*Administration sous Richelieu*, t. II, p. 159.

[3] Caron, *Le Tellier*.

[4] Lettre du roi. Recueil Cangé, t. XXIII. — Le prétexte donné par le roi est qu'il est impossible que des soldats mal vêtus supportent les fatigues du siège de la Rochelle, pendant l'hiver. En 1716, on fournit 6100 paires d'habits à $10^{l},9^{s}$ chacun. (Caron, p. 170.) — En 1647, le roi demande à la ville de Paris 1600 paires d'habits complets justaucorps, hauts et bas de chausse, du drap le plus propre à résister. (Recueil Cangé, t. XXVII.)

peut qu'à peine discerner, écrivait-on en 1623, l'habit du paysan de celui des soldats. » Que n'est-il, disait-on, de « couleur relevée et fort claire », point jaune, ni blanc pourtant, couleurs qui peuvent s'apercevoir dans des expéditions de nuit? Pourquoi laisser croupir le soldat « sous des habits de couleurs plus propres à des facteurs de boutiques, greffiers de villages ou apothicaires? » L'utilité des panaches, des écharpes, des habits voyants était préconisée, d'autant plus qu'on estimait que « 200 soldats bien vestus paraissent davantage que 400 mal accommodez [1] ».

Les régiments étrangers au service de France furent les premiers habillés uniformément. Louvois sentit les avantages de cet usage et s'efforça de l'introduire dans les troupes françaises. Il ne demanda pas qu'il fût adopté partout immédiatement. Les capitaines, chargés de l'habillement, n'auraient pu y suffire. En 1668, il écrivait : « Il ne faut pas demander aux officiers d'avoir leurs habits tout d'une parure. » Mais la mode, favorisée par le roi et son ministre, s'introduisit peu à peu dans l'armée, sans ordonnance générale; et avant la fin du siècle, l'usage était devenu la règle [2].

Il est à remarquer que le costume militaire est en rapport avec l'état social et politique. Irrégulier, indépendant, sans règle à la fin du moyen âge et à la renaissance, où l'individualité domine dans la seigneurie, la commune ou la province; correct, uniforme jusqu'à la minutie, à mesure que la centralisation s'étend sur toutes les parties du royaume; plus sévère, sous Louis XIV, où il s'essaye; plus brillant, sous Louis XV, où il se consolide; plus étriqué, sous Louis XVI, où l'élément militaire se sépare davantage de l'élément civil.

Au début, les uniformes des troupes, sauf pour quelques corps spéciaux, diffèrent très peu des costumes civils. La coupe des habits n'a rien de particulier; la coiffure se rapproche du type le plus usité par les contemporains. Le bleu et le gris dominent dans la couleur des vêtements. Ce n'est que petit à petit que le gris blanc, puis le blanc, devint la couleur adoptée généralement par l'infanterie. Sous Louis XV, tous les régiments français d'infanterie avaient des habits, des vestes et des culottes de cette couleur, à l'exception des gardes françaises, vêtus de bleu, de rouge et de blanc [3]. Seuls, les parements et les boutons variaient. Les boutons

[1] Mathieu de la Simonne, *l'Alphabet du soldat et vray esclaircissement militaire*, Paris, 1623, in-4°, p. 110, 111.

[2] Rousset, *Histoire de Louvois*, t. I, p. 186, 187.

[3] Les soldats des compagnies franches, des volontaires royaux eurent un uniforme bleu. En 1747, celui des volontaires royaux se compose de drap de Lodève bleu de roi et rouge garance, de panne forte écarlate, de tricot rouge et blanc. (Arch. de la guerre, Adm. mil. 3339.)

étaient de cuivre ou d'étain. Le rouge était employé dans trente-cinq régiments pour les parements et les doublures; le bleu, dans dix-huit; le noir, dans un seul. Pour les habits, le bleu était la couleur usitée dans les régiments allemands au service de France; les parements étaient bleus, jaunes ou rouges. Le rouge était le caractère distinctif des régiments suisses et irlandais; dans les premiers, il était rehaussé de bleu; dans les seconds, de bleu, de blanc, de vert, de jaune ou de noir, selon les corps. Le royal-italien portait le gris brun, à parements rouges.

L'uniforme des régiments de cavalerie était plus varié. La moitié seulement d'entre eux, trente sur soixante, étaient vêtus de gris blanc à parements rouges, sauf le régiment Commissaire-général, qui en avait de noirs. Quinze régiments avaient des habits bleus, à parements rouges; cinq, des habits rouges. Colonel-général rehaussait ses habits rouges de panne noire. Le gris argentin, également relevé de panne noire, distinguait mestre-de-camp-général; Conti était gris de fer cendré [1]. Les régiments allemands de hussards étaient bleus et rouges; le régiment irlandais de Fitz-James était rouge. Le rouge prévalait aussi dans les régiments de dragons; onze sur quinze le portaient; les autres avaient l'uniforme bleu, à parements rouges [2].

Ce qui dominait en somme dans l'armée, c'était le blanc pour une large part, puis le rouge et le bleu. Ces trois couleurs étaient celles du roi et devaient être un jour celles de la France; couleurs éclatantes, harmonieuses et gaies, qui donnaient aux régiments assemblés quelque chose de brillant et de clair, qui était bien dans l'esprit de la nation et du temps.

Les uniformes des compagnies de la maison du roi étaient plus riches et plus variés; mais comme ces compagnies étaient pour la plupart composées de gentilshommes, qui avaient rang d'officiers, ou d'étrangers, comme les Suisses, nous n'avons pas à nous en occuper ici, où nous parlons spécialement des soldats.

Il y eut, dans le courant du dix-huitième siècle, de fréquentes modifications dans les détails du costume; les galons, la couleur des parements, les ornements des chapeaux furent plus d'une fois modifiés par les ordonnances générales ou par la fantaisie de certains colonels [3]; la coupe des vêtements varia selon les modes; le

[1] Sous Louis XVI, les régiments de cavalerie du roi et des enfants de France étaient bleus; ceux des princes étaient gris. (*Enc. meth., art. mil.*, t. III, p. 460.)

[2] Lemau de la Jaisse, *Sixième abrégé militaire*, p. 173.

[3] Voy. les *Régiments sous Louis XV*, par Lucien Mouillard, ouvrage qui contient des suites de gravures coloriées où sont représentés tous les uni-

vert remplaça le rouge et bleu pour les dragons et les chasseurs; le bleu se généralisa dans les régiments de cavalerie[1]; mais le fond du costume resta le même, et se composa toujours du pourpoint, du justaucorps, et du haut-de-chausses, au dix-septième siècle; de l'habit, de la veste et des culottes, au dix-huitième[2].

Dans l'immense majorité des régiments, le chapeau était analogue à celui que l'on portait dans la vie civile : bas, à larges bords, sous Louis XIV[3], plus petit et à trois cornes, sous Louis XV. Il était garni d'un ruban d'argent ou doré, en rapport avec les boutons, qui étaient de cuivre ou d'étain; depuis 1710, il fut souvent décoré d'une cocarde. Cette cocarde, noire ou multicolore selon les régiments, devint uniformément de basin blanc pour les soldats en 1767[4]. Lorsqu'au commencement du siècle, l'Espagne fut alliée à la France, les troupes des deux armées prirent la même cocarde blanche et rouge. Quelques corps se distinguaient par des coiffures spéciales, tels que les bonnets rouges, rehaussés de panne cramoisie et de blanc, des dragons de Condé en 1739, les bonnets de peaux d'ours des grenadiers à cheval et à pied, les bonnets et les shakos des hussards et des Polonais. Le casque, si usité jusqu'au milieu du dix-septième siècle, tomba en désuétude sous Louis XIV; il fut repris, cent ans plus tard, pour les dragons, qui le portaient fourré de chien marin, entouré de peau de tigre et décoré d'un masque à figure humaine[5].

On attachait sous Louis XVI une importance extrême à la coiffure. Un officier, qui adresse au ministre de la guerre un « *exposé de moyens simples et naturels pour mettre nos troupes sur le meilleur pied de celles de toutes les puissances du monde* », ne trouve rien de mieux que de faire porter aux gardes françaises « les plus beaux

formes de l'armée de 1737 à 1762 et de 1763 à 1775. — *Nos pères,* par le marquis de Belleval, p. 202 à 218.

[1] Art. du 25 avril 1766.

[2] Quicherat. *Hist, du costume en France,* p. 482 à 487, 539 à 549, 606 à 609.

[3] En 1647, les villes doivent fournir aux troupes des bonnets de drap résistant ou « tapabors ». Lettre du 12 octobre. (Recueil Caugé, t. XXVI.)

[4] En 1745 la cocarde était en ruban et même en papier. (*Dict. militaire,* t. I, p. 264.)

[5] Général Pajol, *les Guerres sous Louis XV,* t. I, p. 339. — Le joli recueil de planches in-12 publiées par le sieur de Montigny en 1772, sous le titre d'*Uniformes militaires,* nous montre les soldats d'infanterie avec des sortes de bonnets ou de casques qui ne sont pas conformes aux légendes écrites sous plusieurs d'entre eux et qui indiquent un chapeau garni d'un galon blanc. On retrouve le chapeau pour l'infanterie dans l'*État général des uniformes de toutes les troupes de France représenté par un homme de chaque régiment dans le costume du nouveau règlement arrêté par le roi le* 21 *février* 1779, par P. F. d'Isnard. (Strasbourg, 1767, in-4°.)

et les plus hauts de tous les bonnets qui soient actuellement en usage dans les troupes ». — « Quoi de plus propre, disait-il, à répandre la terreur et l'effroi dans l'esprit des étrangers et des nationaux, à faire exalter la gloire du roi jusqu'aux nues et à le faire admirer jusqu'aux extrémités de la terre[1] ! » Des chefs de corps, moins extravagants, se contentent de déterminer la manière dont le chapeau doit être placé : « la corne d'aplomb sur le sourcil gauche, qui doit être découvert à deux pouces[2]. » Un autre veut que la corne de devant soit enfoncée sur l'œil gauche, et surtout que le chapeau ne culbute pas en arrière, « ce qui ôte l'air militaire à un homme qui est fait pour l'avoir ». Un autre se lamente de ce que « la façon de mettre le chapeau sur la tête est fort négligée... Une troupe uniformément coiffée, c'est-à-dire qui a le chapeau bien enfoncé sur les yeux, la pointe se jetant un peu à gauche, a bonne grâce et l'air de guerre[3] ». Mais parfois à force de lui donner bonne grâce, on tombait dans le ridicule, et l'on méritait le reproche qu'un officier général adressait à un régiment où « tous les hommes ont le chapeau pendant sur le bas de l'oreille droite, laissant toute la moitié gauche du crâne à découvert, tel qu'un mauvais peintre peint des bergères[4] ».

S'il était relativement facile de bien poser son chapeau sur la tête, c'était une toute autre affaire que d'arranger ses cheveux. Le soldat ne les portait pas, sous Louis XIV, aussi longs que les gens de cour; mais on se gardait bien de les couper ras, à une époque où les « pelés et les tondus » étaient regardés comme des gens de peu. Si quelques recrues les portaient courts en entrant au régiment, si quelques-uns les avaient crespés, les cheveux de la plupart étaient longs, tantôt « tendus » ou plats, tantôt frisés entièrement ou par le bout[5]. L'uniformité s'établit réellement, quand l'usage de la poudre et de la queue devint à la mode; aussi se répandit-il dans l'armée. La coiffure devint un art dans les régiments comme ailleurs. On poudrait les cheveux des soldats « à la colle ou à l'eau ». Pour les poudrer à la colle, on démêlait du blanc de Paris dans de l'eau, on en passait avec un pinceau sur les cheveux, puis on pou-

[1] Arch. de la guerre, Adm. milit. — Les grenadiers qui, dans quelques régiments, portaient en 1747 un bonnet conique de drap entouré de peau d'ourson, avaient tous en 1767 le bonnet de peau d'ours à plaque de cuivre aux armes de France. (L. Mouillard, p. 38, 42.)

[2] Instruction du marquis de L. à son régiment, 1783. Instruction pour le rég. D. (vers 1780). Arch. de la guerre, cart. Pol. et disc.

[3] De la Porterie, *Institutions militaires*, p. 17. La façon d'ôter son chapeau, dit l'auteur, n'est pas mieux observée.

[4] 1788. Arch. de la guerre.

[5] *Etat de signalement des soldats déserteurs*... 1705. (Recueil Cangé.)

drait « là-dessus » à blanc. « Lorsque c'est sec, disait-on, cela forme un enduit qu'on ne détruit qu'à force de peine et au détriment des cheveux. » Pour poudrer à l'eau, il faut « tremper une vergette dans l'eau et, allant à rebrousse-poil, faire pleuvoir sur la tête du soldat une rosée. Quand elle est bien imbibée, on poudre à blanc. Ce qui forme une sorte de mastic moins corrosif et moins difficile à détruire que le premier. L'avantage de ces méthodes, ajoutait-on, est qu'un régiment faisant des exercices pénibles par un temps chaud est moins délabré dans sa frisure que s'il était poudré tout uniment[1] ».

Il y avait une grande variété dans la manière d'arranger les cheveux. Non seulement elle différait selon les régiments ; mais, dans la même troupe, on rencontrait des boucles, des tresses, ou des queues attachées très bas ou très haut[2]. Les ordonnances prenaient soin de fixer les détails de la coiffure. En 1767, on déterminait la confection des cadenettes, en prescrivant de rouler les « faces » sur une lame de plomb ou sur un carton. En 1776, on enjoignait de lier les cheveux et de les enfermer dans un petit sac appelé crapaud[3]. Dans certains régiments d'infanterie, les cheveux étaient tirés en l'air avec une telle force que la peau en était ridée. Ils étaient attachés en boucles avec des épingles, empâtés de suif et de pommade et rassemblés par derrière dans un gros catogan enveloppé d'une corde noire. Dans la cavalerie, la coiffure était plus naturelle; mais la queue était parfois démesurée; on l'allongeait par de faux cheveux et même par une peau d'anguille pleine de son[4]. On appliquait aussi au moyen de poix, sur les joues, entre la tempe et le bas de l'oreille, des bouquets de cheveux crêpés et de crin qu'on appelait des anglaises[5].

Aussi que de temps le soldat passait à se peigner et à peigner les autres ! On ne pouvait faire sa queue soi-même. « On s'appelait, on se mettait sept à huit l'un devant l'autre, et l'on opérait[6]. » Opération d'un aspect assez réjouissant, mais qu'il fallait faire sérieusement. Lisez ce qu'on exige du cavalier : « Sa queue ne doit être ni trop haut ni trop bas attachée. La rosette doit être au milieu et fixée par une épingle, en outre du cordon qui la serre à la queue. Les cheveux doivent être terminés par une boucle plate, qui lui

[1] Note de différents objets concernant les troupes. Pol. et disc., 1770-90. Arch. de la guerre, Mém. de 1788.

[2] De la Porterie, *Institutions militaires*, 1754, p. 21.

[3] *Encyclop. méthod., art mil.*, t. I, 683 à 685.

[4] Comte de Vaublanc, *Mémoires*, p. 70, 71. — L'article 14 de l'ordonnance du 2 septembre 1775 fixe la longueur de la queue à 12 et 14 pouces. (L. Mouillard, p. 40.)

[5] Note de différents objets. Arch. de la guerre.

[6] Comte de Neuilly, *Souvenirs*, p. 120.

dégage la face en lui découvrant le bout de l'oreille. Cette boucle doit être poudrée, quand il est de service et qu'il monte à cheval... » On a vu quel art il fallait pour poudrer à la colle ou à l'eau. Le dragon devait avoir dans sa besace un sac à poudre, une houppe et des peignes[1], sans compter les fers à friser. Les instructions d'un colonel portent que les cavaliers doivent aller aux écuries en sarrau et en bonnet, leurs cheveux en papillotes[2].

On criait bien contre un pareil assujettissement; on disait que ces mélanges de colle, de suif et de blanc étaient aussi sales que malsains; qu'au moindre brouillard, les cheveux s'aplatissaient, entraient dans la bouche, dans les yeux, incommodant et défigurant les hommes; que la saison pluvieuse une fois arrivée, la tête ne séchait plus[3]; le ministre de la guerre Monteynard défendait l'usage de la colle comme destructif, dangereux à la santé, incompatible avec l'attention que le soldat doit avoir de se peigner[4]. Mais les usages étaient plus forts que le sens commun et les tentatives des chefs. Le marquis de Boufflers essaya bien de faire porter à ses soldats les cheveux ras en se coupant les siens. Tout le monde se moqua de lui, et nul depuis n'osa parler de couper les cheveux[5].

La moustache exigeait moins de soins. Bien que Louis XIII ait tenté de la supprimer; bien qu'au dix-huitième siècle elle eût cessé d'être de mode, elle n'en persista pas moins dans beaucoup de régiments. « Elle donne l'air martial et terrible à l'homme de guerre », dit un écrivain militaire[6]. Mais tout le monde n'était pas doué de cet ornement martial; il fallait y suppléer par l'art. « Pour peu qu'on ait un peu de poil follet, on le fait paraître au moyen de la cire à moustache, écrit un officier; mais ceux qui n'en ont pas sont obligés à en porter de postiches faites avec du drap noir et du crin, et on se sert pour les faire tenir d'un ingrédient où il entre de la poix avec quelques caustiques, ce qui occasionne des gales et des abcès qu'il faut ouvrir pour les guérir[7]. »

[1] De la Porterie, p. 288.

[2] Instruction pour la tenue et discipline du régiment D. Arch. de la guerre.

[3] *Examen critique du militaire*, t. I, p. 94. — De la Porterie, *Institutions militaires*, p. 22. — Maréchal de Saxe, *Mes rêveries*, t. I, p. 12.

[4] Lettre du 9 nov. 1772. Arch. de la guerre.

[5] *Examen critique du militaire français*, 1781, t. I, p. 67.

[6] *Examen critique du militaire français*, t. I, p. 94. — « J'ai bonne opinion, disait l'auteur des *Eléments de l'éducation*, publiés en 1640, d'un jeune gentilhomme curieux d'avoir une belle moustache... plus il l'a regardée, plus son esprit doit s'être entretenu et nourri d'idées mâles et courageuses. (Cité par Saint-Foix, *Essais sur Paris*.)

[7] Note de différents objets, Arch. de la guerre, cart. Pol. et disc., 1770-90.

Dans certains régiments, on voulait même que les moustaches des hommes fussent toutes de la même nuance, et comme les teintures fines eussent été chères, on les noircissait « avec des cirages destinés aux bottes [1] ».

Cet excès d'uniformité provenait de l'importance que certains colonels attachaient à l'apparence, à la beauté extérieure de leur régiment. Si l'on tenait aux soldats de bonne mine, on ne tenait pas moins à leur costume. « Votre régiment prend une tournure hussard, écrit-on à un colonel, et le sera tout à fait quand il sera bien vêtu [2]. » Si plusieurs chefs de corps s'écartaient des règles pour ajouter ou retrancher arbitrairement aux habits et équipements d'uniforme [3], d'autres veillaient minutieusement à ce qu'on s'y conformât. En 1716, les sergents devaient faire arrêter les soldats qu'ils rencontreraient dans les rues « sans leurs cheveux rattachés et leurs chapeaux retapés [4] ». Lorsque les victoires de Frédéric II eurent mis en vogue les usages militaires prussiens, l'uniforme devint plus étroit, plus étriqué, plus serré. Le cou est emprisonné dans des cols garnis de carton, qu'on attache derrière le cou avec d'énormes plaques de cuivre [5]. « Dans les rues, un soldat doit être habillé en tout point, dit un colonel ; le crochet de son habit attaché, sa veste boutonnée, son habit retroussé [6]. » En 1788, le soldat est vêtu d'habits qui lui tombent à mi-cuisse et ne peuvent se boutonner; les manches sont si serrées qu'on est obligé de faire ôter les manches des vestes qui sont lacées, pour qu'il puisse faire l'exercice; enfin le chapeau est si petit qu'il ne couvre pas la moitié de la tête et qu'il tomberait à chaque mouvement, s'il n'était attaché aux cheveux [7]. »

Dans certains régiments, la parade est la seule préoccupation; on passe son temps à blanchir ses habits et son linge [8], à astiquer ses armes et ses boucles; dans l'infanterie, chaque soldat en a vingt-sept [9]. La propreté devient un abus. Les prisons des quartiers sont presque toujours remplies de soldats qui ont commis quelques

[1] *Examen critique*, t. I, p. 95.
[2] Rég. de Saxe-hussards. Arch. de l'Aube, 17 E. 83.
[3] Instructions du roi au comte du Muy, 1771. Arch. de la guerre, Adm. mil. reg. 3671.
[4] Recueil Cangé, t. XLI.
[5] Note de différents objets... Arch. de la guerre, Pol. et disc., 1770-90.
[6] Instructions du marquis de L., 1783. *Ibid.*
[7] Mémoire de 1788. *Ibid.*
[8] Traité de la discipline militaire, par Joly de Saint-Valier. Arch. de la guerre, Pol. et disc.
[9] *Encycl. méthodiq., art mil.*, t. IV, p. 87.

fautes contre elle[1]. Leur sac contient presque une trousse de toilette. « Dans l'un des côtés, on met les chemises, les guêtres blanches, les bas, les cols, le sac de toile et la culotte de toile; de l'autre, la culotte de tricot retournée, le sac à poudre, le bonnet de nuit, les peignes dans leurs étuis avec les guêtres noires; dans la poche de la couverture du sac, on met les souliers, les brosses, la cire et autres choses de cette espèce qui ont rapport à la tenue. La troisième brosse se met dans la poche de l'habit[2]. »

Jusqu'en 1747[3], ce furent les capitaines qui étaient chargés d'habiller les soldats. Le costume de ceux-ci se ressentait de la vanité ou de la parcimonie des chefs. La qualité du drap était stipulée par les ordonnances. En 1753, l'équipement et le costume d'un fusilier étaient estimés à 79 fr. 10 s., y compris l'habit, la veste et la culotte de 43 l. et le fusil-baïonnette de 15[4].

Malheureusement pour le soldat, la vanité du chef était trop souvent d'accord avec sa parcimonie pour le porter à ménager outre mesure le vêtement qu'il lui fournissait. Ce vêtement devait durer trois ans; mais pour qu'il fît meilleure figure dans les revues, on défendait de le porter pendant les deux tiers de l'année. Il en résultait que les soldats, réduits à une veste râpée, contractaient l'hiver des refroidissements qui les menaient à l'hôpital[5]. « Huit ou dix jours avant la revue, dit un autre écrivain militaire, on rajuste les habits et les buffleteries; le reste de l'année, tout est dans le délabrement[6]. » On prétend que dans certains régiments d'infanterie les habits auraient duré sept ans. On accuse certains officiers de piller le soldat pour satisfaire à leurs dépenses frivoles; et l'on dit que les inspecteurs se taisent parce que le colonel est leur ami ou qu'ils craignent de s'en faire un ennemi[7]. Les inspecteurs savent pourtant dire la vérité. « J'ai vu des régiments presque nus, écrit le comte de Melfort au duc de Choiseul; quoique les ordres du ministre soient donnés pour que tous ceux que j'ai inspectés soient habillés, il n'en résulte pas moins que ceux qui, depuis un an, portent des habits couverts de pièces, n'en soient très affectés et humiliés au dernier point. Des soldats et dragons

[1] Mémoire concernant les devoirs de chaque grade. Arch. de la guerre, Pol. et disc.

[2] Instructions du marquis de L*** 1773. Arch. de la guerre.

[3] Dussieux, *l'Armée en France*, t. II, p. 331.

[4] Les autres articles sont : chapeau, 4[l]; bas, 2[l]; souliers, 3[l]; cravates, chemises, 5[l] 10[s]. — Cartouches de pistolet, 2[l]; pistolets de poche, 4[l]. — Arch. de la guerre, Adm. mil., reg. 2709.

[5] *De l'Esprit militaire*, p. 76.

[6] *Nouvelles constitutions militaires*, t. I, p. 9.

[7] *Lettres françaises et germaniques*, 1741 (par Mauvillon), p. 21.

ont refusé des congés de semestre par la raison qu'ils auraient rougi, disaient-ils, de paraître dans leur pays comme des gueux[1]. »

Un autre officier recommandait de donner de vieux habits aux recrues, parce qu'ils les usaient plus en trois mois que les soldats en un an. Il voulait aussi que les soldats servant de domestiques aux officiers ne fussent jamais habillés de neuf, parce qu'ils se trouvaient rarement sous les armes[2].

On ne saurait croire jusqu'à quel point certains officiers poussaient leur désir de ménager les effets de leurs hommes. On est obligé, sous Louis XIV, d'envoyer à toutes les gardes montantes un commissaire « pour empêcher que les officiers n'ostent les souliers à leurs soldats ». Sous Louis XV, ils ne leur laissent porter ni habit ni chapeau, quand ils sont de garde[3]. En 1714, les soldats de la garnison de Port-Louis se plaignaient de ne point être entretenus, à tel point qu'ils étaient sans habits, culottes, bas et souliers dans la rigueur de la saison[4]. Le maréchal de Saxe déplore, sous Louis XV, que les bas, les souliers et les pieds pourrissent ensemble, parce que le soldat n'a point de quoi changer. Il dit aussi qu'avec un habillement très coûteux, le soldat n'est ni vêtu ni couvert. L'amour du coup d'œil l'emporte sur les égards qu'on doit à sa santé[5]. »

C'était surtout en campagne qu'il ressentait les inconvénients de ce système. « J'ai vu des Provençaux, Languedociens et Gascons, dit un officier, faire la guerre, au fort de l'hiver, sur les bords de l'Elbe et de l'Aller, et n'être pas mieux vêtus que dans les garnisons de Toulon, Marseille et Perpignan. » En 1758, il est vrai, le roi leur fit faire un certain nombre de gilets et d'espèces de bonnets, qui se rabattaient sur les épaules, avec des couvertures de laine; mais elles ne furent pas distribuées; et dans la retraite d'Hanovre, en février 1758, elles furent abandonnées au pillage, déduction faite de ce que les employés avaient soustrait ou vendu à leur profit[6]. On dit aussi que des soldats en campagne étaient morts de froid en Bavière et en Bohême[7].

Ce n'est pas que l'État ne s'appliquât pas à fournir de bons vêtements aux soldats. Il obligeait les provinces et les villes à faire

[1] Arch. de la guerre, Doc. généraux, I.

[2] Instruction du baron de Birsch, 20 oct. 1780. Archives de la guerre. Adm. mil. reg. 3716.

[3] Lettre du 30 mai 1682. Lettre anonyme de 1733, écrite par des valiers. Arch. de la guerre.

[4] Lettre du 17 décembre 1774. (Recueil Cangé, t. LX.)

[5] *Mes rêveries*, t. I, p. 12.

[6] Réflexions sur les causes de la désertion. Arch. de la guerre, Pol. et disc.

[7] Mém. sur l'habillement de l'infanterie. *Ibid.*, Adm. mil. reg. 1113.

la dépense de capotes en drap pour les sentinelles [1]. D'après ce qui précède, on voit qu'il se préoccupait d'envoyer des gilets et des couvertures aux troupes en campagne. Mais il fallait compter avec la négligence et l'infidélité des intermédiaires, avec la mauvaise foi des fournisseurs. Les marchands, quelquefois mal payés, donnaient de mauvais drap, qui durait deux ans au lieu de trois [2]. En 1788, l'État, qui avait enlevé aux capitaines le soin de l'habillement, en avait adjugé l'entreprise à un ancien valet de chambre du duc de Choiseul, le sieur Corby; cette entreprise donnait lieu à des plaintes et faisait « craindre des friponneries en temps de guerre [3] ». Et cependant l'on disait de toutes parts sous Louis XVI : « Jamais le soldat français n'a été mieux entretenu qu'il ne l'est aujourd'hui [4]. »

12 livres étaient allouées par an au soldat pour son entretien de guêtres blanches, de chemises, de cols, de cocardes, de boucles, de rubans, de blanc pour buffleterie, de poudre et de pommade. N'est-ce pas un prodige, dit-on, qu'il parvienne à s'entretenir pour une somme aussi minime, d'autant plus que le renouvellement des chaussures est encore à ses frais [5]? Les guêtres blanches, qui ne sont bonnes que pour les revues, le ruinent en blanchissage [6]. En 1768, le blanchissage d'une chemise lui coûte 6 liards, et il met une chemise par semaine [7]. Et cependant, on trouvait encore moyen, dans certains cas et à titre exceptionnel, de prélever sur la solde du cavalier une somme de 10 livres pour faire faire une paire de culottes du même drap que l'habit. « Le dragon, écrivait-on, est ici pour 4 sous par jour, et quoique cela soit contraire à l'ordonnance, on peut bien lui faire faire cette dépense [8]. » A d'autres dragons, on veut retenir un sou par jour sur leur solde pour leur fournir des bas blancs [9].

[1] On les fait en drap de Languedoc et drap de Riols et on les paye de 12 à 18[l]. (*Inv. arch. Hérault*, C. 643.)

[2] *Nouvelles constitutions militaires*, t. I, p. 9. — Le drap usité dans l'infanterie et pour une partie de l'équipement était du drap de Lodève. La Compagnie des Indes fut chargée de le fournir en 1720. (Recueil Cangé, t, LXIII.)

[3] *Mémoires de* 1780, Arch. de la guerre.

[4] Arch. de la guerre. Police et discipline.

[5] *Encycl. méth., art mil.*, t. II, p. 179. — Arch. de la guerre, Adm. mil., 1798-92. — L'ord. de 1760 dit : « Les cavaliers s'entretiendront de bottes sur les 2[s] 6[d] qui leur sont alloués pour leur nourriture. » (Recueil Cangé, t. XXXII.)

[6] Maréchal de Saxe, *Mes rêveries*, t. I, p. 12.

[7] Arch. de la guerre, adm. mil., 3671.

[8] Lettre de 1730. Arch. de la guerre, Adm. mil., reg. 2600.

[9] Lettre de 1729. *Ibid.*, reg. 2660.

Peut-être se prêtaient-ils aux sacrifices qu'on exigeait d'eux par la pensée qu'ils auraient meilleur air sous l'uniforme! Avoir bon air, c'était l'ambition commune des officiers et des soldats. On a vu combien ceux-ci étaient humiliés d'être mal vêtus. Ils se moquaient des miliciens, ils les méprisaient, parce que ceux-ci étaient mal costumés, aux frais de leurs paroisses[1]. Les militaires moroses avaient beau gémir de la vanité du costume[2]. « Ne pourrait-on, disaient-ils, se défaire de ce qu'on appelle le bon air dans un habit de soldat[3]? » On le recherchait même en campagne, comme le signe le plus apparent du bon état de l'armée. Le régiment de Champagne, que commandait le comte de Gisors, était tenu les jours de route comme les autres : la queue faite de frais, une boucle de chaque côté, l'habit bien recousu et les chapeaux non dégrafés[4]. Lorsqu'elles durent entrer à Boston en 1782, les troupes françaises firent en plein champ une si belle toilette que jamais, dans une revue de parade, on ne vit troupes mieux tenues, plus propres et plus brillantes. Aussi furent-elles accueillies par de vifs applaudissements[5].

Sans doute, il y avait à cette recherche des inconvénients. On préférait trop dans les soldats « la taille mince et la jolie figure à l'air martial et à la tournure mâle[6] »; on faisait peu de cas des soldats de quarante ans, « l'âge où l'on est plus propre à la guerre », parce que ceux de vingt ans avaient plus de souplesse et de dextérité; on ne disait plus comme un éloge : « Ce régiment a une excellente espèce d'hommes, mais ce régiment a de jolis soldats. » C'était le défaut du siècle, où le joli prévaut sur le beau, dans l'art comme dans la société; défaut véniel, après tout, et qui était bien conforme au caractère français tel qu'il existait alors; défaut qui, à tout prendre, était une qualité, et qui n'empêchait pas les soldats français de se comporter vaillamment sur les champs de bataille. Ces militaires coquets, en uniformes riants, avec leurs couleurs claires, rehaussés de bleu, de rouge, d'argent et d'or, charmaient nos ancêtres, séduisaient les jeunes geus, qui s'engageaient parfois pour l'amour du costume, et frappaient d'admiration les étrangers. Le Français d'alors ne se contentait pas d'être fort; il ne lui suffisait pas de vaincre, il avait aussi l'ambition de plaire.

[1] Observations sur les milices, 1733. (Recueil Cangé, t. XLVII.)
[2] Feuquières, *Mémoires*, t. I. p. 140.
[3] *Mémoires sur la guerre*, Amsterdam, 1731, p. 73.
[4] C. Rousset, *le Comte de Gisors*, p. 203.
[5] Comte de Ségur, *Mémoires*, t. I, p. 283.
[6] Traité de Joly de Saint-Vallier. Arch. de la guerre. — *Examen critique*, t. I, p. 120.

III

LE SERVICE

Le nouveau soldat est incorporé; son logement lui est assigné; on lui a donné de vieux habits d'uniforme; en même temps qu'il dépouille le costume civil, il va perdre le nom sous lequel il était connu. Il reçoit un nom de guerre, auquel il répondra désormais. Ainsi le valet qui entre en condition reçoit de son maître un nouveau nom en endossant sa livrée. Le soldat lui aussi entre au service; mais c'est au service du roi, au service de son pays.

Qui donc le débaptisait et choisissait le sobriquet qui allait devenir son nom officiel? Étaient-ce ses camarades ou ses chefs? Dans le roman du *Soldat parvenu*, le héros nommé Grinedal s'enrôle dans l'artillerie. — Tu t'appelleras Belle-Rose, lui dit son capitaine en le voyant pour la première fois, car tu as un visage frais et coloré comme une rose [1]. — Dans un autre roman militaire, le héros prend lui-même le nom de Parisien, auquel il a droit par sa naissance [2]. Plusieurs sont ainsi baptisés du nom de leur province : Provençal, Breton, Flamand, Bourguignon, Berry, Champagne. En 1687, on donne à des volontaires aux gardes françaises le nom des villes où ils sont nés : Langres, Valenciennes, Abbeville. Les qualités morales servent à désigner quelques-uns : Francœur, la Volonté, la Concorde, la Franchise, la Douceur, la Bonté, la Tendresse. Celui qu'on désigne ainsi s'appellait réellement Le Tendre; mais l'usage ne lui a pas permis de conserver son nom sans modification [3]. Généralement les noms n'ont rien de guerrier. Il y a bien quelques La Victoire, la Terreur, Sans-Quartier, Frappe-d'abord, Pied-ferme, Sans-Peur, Tranche-Montagne, la Guerre, la Tour, la Courtine, la France; plusieurs portent des noms de héros de l'histoire ou du roman : Pollux, Achille, Saint-Louis, Samson, Argante; mais d'ordinaire les appellations ont quelque chose de riant, de pastoral et de flatteur, qui forme contraste avec la condition de celui qui les porte. Les noms de fleurs abondent : Belle-Fleur, la Fleur, la Rose, la Violette, la Tulipe (qu'on se rappelle Fanfan la Tulipe) Jasmin, la Jonquille, la Grenade. Le général Doppet, quand il était garde française, s'appelait Pervenche [4]. La

[1] *Le Soldat parvenu*, 1761, I, p. 27.

[2] *L'Académie militaire ou les Héros subalternes*, t. I, p. 18.

[3] Il n'y a pourtant pas de règle sans exception. Mais l'usage est si invétéré, que si le soldat est appelé par son nom, on le désigne ainsi sur les rôles : Marin dit Marin; Thibaut dit Thibaut (*Rolle de* 1687).

[4] Iung, *Dubois-Crancé*, t. II, p. 27. — Il y a des noms de fruits du Midi, l'Olive, l'Orange; peu de noms de bêtes; j'ai trouvé Canard; des noms

Rose et la Violette peuvent être des gaillards qui ne rappellent en rien ces fleurs. Il y a des Beauvisage, des Belhomme, des Belamy, des La Grandeur, des Joli-Cœur, des La Jeunesse, qui doivent sans nul doute leurs qualificatifs à leurs qualités extérieures. D'autres le doivent sans doute à leur caractère, à leurs penchants, à leurs défauts. Prêt-à-boire, Pot-de-vin, Vide-Bouteille, la Guinguette, fréquentent sans nulle doute les cabarets; Vive-l'Amour, Brin-d'Amour et Fille-d'Amour ne peuvent manquer de se poser en séducteurs; la Fortune, Argencourt, ont la bourse plus ou moins bien garnie. Mais ce qu'on rencontre peut-être le plus, ce sont des surnoms qui annoncent l'entrain et la bonne humeur, comme la Joie, la Réjouissance, l'Allégresse, la Gaîté, Joyeuse, Bon-Vivant, Belle-Humeur, Va-de-bon-Cœur, Sans-Chagrin, Sans-Souci, Sans-Regret[1]. Malgré les ennuis et quelquefois les rigueurs de sa profession, la gaieté était-elle réellement l'apanage du soldat, et se disait-il sans regret, pour dissimuler celui qu'il pouvait éprouver? Etait-ce son chef qui lui avait donné ces vocables joyeux, qui étaient peut-être portés antérieurement par le camarade libéré dont il prenait la place, ou ne plaisaient-ils pas naturellement au soldat, qui conservait l'entrain et la gaieté inhérente à la jeunesse et au caractère français d'autrefois?

L'usage de ces noms de guerre était général, sauf dans les régiments suisses ou allemands[2], et dura depuis le seizième siècle jusqu'à la Révolution. Ils sont pour ainsi dire traditionnels, et l'on retrouve les mêmes dans tous les temps et dans tous les corps. Il y a toujours eu des Belle-Rose et des Sans-Regret dans les régiments. On en rencontre en Savoie en 1672[3], comme dans le régiment corse en 1780. Seulement, dans celui-ci les noms sont italianisés : Bella-Rosa, le Gioja, l'Allegrezza, la Terrore, Bel-Sole[4]. Ce dernier

tirés de la topographie : la Vallée, la Montagne, la Rivière, la Roche, la Ville; d'autres tirés de plantes : la Ronce, la Vigne, la Verdure, la Ramée. Quelques noms rappellent l'ancienne profession du soldat : un chirurgien s'appellera Lespatule, un cordonnier La Forme.

[1] Archives de la guerre, adm. mil. — Arch. de l'Aube. C. 1067, 1078. — *Examen critique*, t. I, p. 156. — Vicomte d'Avenel, t. III, p. 22. — Communication de M. Paul Le Blanc. — *Rolle de signal des soldats qui ont déserté pendant toute l'année;* 1687, in-folio de 89 p. (Recueil Toisy.)

[2] « Pour les noms des soldats, dit un médecin militaire, il est important de prendre le nom de guerre aux Français et celuy de famille aux étrangers, et jamais celuy de baptême que les Suisses, Allemands et autres vous présentent toujours. » (Bresseau, *Méthode pour bien régler les hôpitaux*, 1706, p. 4.)

[3] F. Mugnier, *Un capitaine recruteur*, p. 22.

[4] Citons aussi Nerone, Pompeo, Adrasso, Sansone, Augusto, Sans-Souci, Contento, la Libertà, la Verdure, etc. (Archives de la guerre, Adm. mil., reg. 3716.)

est la traduction de Beau-Soleil, qui, comme on sait, fut porté par Victor, le futur maréchal de l'empire, qui fut duc de Bellune. Sous Louis XVI, on commence à trouver quelques soldats désignés dans les rôles de leur compagnie sous leur véritable nom; mais c'est l'exception. Le déserteur, en revanche, n'est plus connu sous son nom de guerre; il n'est plus digne de le porter, du moment qu'il n'appartient plus à l'armée.

Depuis Louis XIII, le surnom du soldat est inscrit exactement sur les rôles et les contrôles des capitaines et des commissaires des guerres. Son signalement y est aussi consigné; il comprend le lieu de naissance, l'âge, la taille, la couleur du poil, les marques particulières [1]. C'est une garantie contre les désertions, et l'on espère retenir ainsi le soldat par la crainte d'être reconnu s'il quitte le régiment; mais les désignations sont parfois assez vagues; à la fin du dix-septième siècle, au lieu de préciser le nombre de pieds et de pouces qui constituent la hauteur des hommes, on se contente de dire qu'ils sont de taille moyenne, de bonne taille menue, de bonne taille carrée, de bonne grosse taille et de fort bonne taille [2].

Qu'elle soit baptisée du nom de La Fleur ou de Sans-Souci, qu'elle soit de taille menue ou grosse, il est d'usage que la nouvelle recrue arrose son baptême; elle doit payer sa bienvenue à ses nouveaux camarades. N'a-t-elle pas reçu tout ou partie du prix de son engagement, et dans ce prix ne figure-t-il pas un pourboire? Lazare Hoche, qui s'est enrôlé dans le régiment des gardes françaises, dépense en cette circonstance les 125 francs qu'il a reçus du recruteur [3]. D'autres étaient moins généreux; mais il fallait toujours offrir à boire, chez le vivandier, surtout lorsqu'on arrivait au corps isolément. C'était un moyen de se concilier la bienveillance de ses caporaux et de s'épargner les vexations des anciens soldats. Sous Louis XIII, ceux-ci traitaient « si injurieusement les recrues de paroles et de faits », qu'ils les forçaient parfois à déserter [4]. Plus tard, il était plus facile d'échapper à leurs mauvais procédés, mais non aux risques d'un duel.

« C'est une coutume assez générale dans les troupes françaises, écrit-on en 1761, que les nouveaux soldats sont obligés de faire preuve de courage contre leurs camarades; cette coutume est sévèrement défendue, mais les soldats n'en sont pas moins curieux de savoir si celui qui devient leur camarade est digne de ce titre ou non, et à la première occasion, quelqu'un lui fait querelle et

[1] Ord. de 1619, 1638, 1640, etc. (Recueil Cangé, t. LXI.)
[2] *Rolle de signal...* 1687.
[3] Rousselin de Saint-Albin, *Vie de Lazare Hoche, Doc. sur la Révolution,* p. 22.
[4] Lettre du roi, 1638. (Recueil Cangé, t. XXIV.)

l'oblige à se battre; ils appellent cela « tâter le pouls au nouveau venu ». Cela se faisait déjà du temps de d'Artagnan. L'auteur du *Soldat parvenu* en donne un exemple plus récent, qui paraît tracé d'après nature. Belle-Rose, qui vient de s'engager dans un régiment d'artillerie, est heurté dans l'escalier par un vieux soldat qui s'est chargé de lui tâter le pouls. Il en exige des excuses; celui-ci lui rit au nez et le traite de niguedouille. Belle-Rose lui répond par un violent coup de poing; une rencontre à l'épée devient nécessaire. On se rend derrière un cimetière, dans un lieu solitaire. Deux soldats leur servent de témoins. Le combat a lieu. Belle-Rose, en rompant, rencontre une pierre et tombe à la renverse; son adversaire s'apprête à le percer. Les deux témoins interviennent, en criant : « En honnête homme, camarade, en honnête homme! » Le combat reprend; après plusieurs passes, Belle-Rose blesse dangereusement son adversaire; celui-ci chancelle; il tombe. Belle-Rose lui tend la main, tandis que l'un des témoins, qui est frater, sonde et panse la plaie du blessé.

Le vainqueur est exposé à toute la sévérité des lois militaires. Il va trouver son caporal, qui justifie son nom de La Douceur; il lui conte son affaire, et lui demande conseil. « Le meilleur conseil que je puisse vous donner, répond La Douceur, c'est de ne parler de cette affaire à personne, de faire semblant de l'ignorer. Vous pouvez compter sur la discrétion des deux soldats qui ont été spectateurs; jamais soldat n'en trahit un autre pour des affaires semblables. Le blessé, soit qu'il meure ou qu'il en réchappe, ne vous nommera pas non plus. Il est l'agresseur, il a trouvé ce qu'il cherchait; et si vous n'avez pas eu d'autres témoins de votre combat, vous pouvez compter qu'il ne sera pas plus parlé de vous que si vous n'y aviez point eu de part. »

C'est ce qui arriva. On fit courir le bruit que le blessé avait la fièvre. Il guérit de sa blessure; s'il en était mort, on aurait dit qu'il était mort de la fièvre. « Les officiers consentent assez facilement à ces sortes d'expédients, dans la vue de sauver un brave soldat, qui se trouve dans la fâcheuse alternative ou de se battre ou d'être déshonoré[1]. »

Du temps des soudards et des reîtres, on se battait pour une parole : « Çà, viens, disait l'un, il faut que tu te battes avec moi, défends ta peau. — Hé! le premier, le meilleur, qui en veut? criait l'autre, échauffé par le vin. Courage, tire l'épée, donne dessus, tant que ta tête soit en deux pièces et à travers des côtes[2]... »

[1] *Le Soldat parvenu* (par Mauvillon), 1761, t. I, p. 35 à 39.
[2] *L'Art militaire pour l'infanterie,* par J.-J. de Walhausen, Franeker, 1615, p. 8, 9.

Il fut toujours difficile de réprimer le duel parmi les soldats ; au dix-septième siècle, ils ne faisaient que suivre les exemples de leurs officiers, qui bravaient les édits en mettant flamberge au vent à la moindre occasion. Plus tard, c'était surtout dans leurs rangs que « l'épidémie du duel sévissait ». Un caporal brutal opprimait-il ses hommes? L'un d'eux, comme Hoche, se dévouait pour le provoquer [1]. Les querelles de cabaret se terminaient souvent l'épée à la main. Elles avaient lieu, non seulement entre camarades, mais entre soldats de corps différents. En 1694, le régiment irlandais et les fusiliers de montagne, en garnison à Collioure, se prirent de querelle. Il y eut des blessés. Mais lorsqu'il fut question d'instruire l'affaire, les fusiliers « s'absentèrent ». On essaya de les faire revenir pour les punir [2]. En pareil cas, c'était à qui ne parlerait pas. On avait eu beau promettre, sous Louis XIV, un congé définitif et 150 livres à celui qui révélerait les noms des duellistes [3], tous les soldats se faisaient un point d'honneur de se taire. Comme il était souvent impossible de découvrir les coupables et par conséquent de réprimer ce genre de délit, un colonel s'avisa de condamner à huit jours de gardes consécutives les compagnies où un duel avait été signalé. De tous les moyens employés pour prévenir le renouvellement des combats singuliers, celui-là fut, paraît-il, le plus efficace [4]. »

Tandis que les camarades formaient le caractère, les chefs s'occupaient de l'instruction militaire. Un caporal ou un sergent étaient chargés d'en inculquer les premiers principes. Ils devaient s'acquitter de cette tâche sans brutalité. Les officiers menaçaient de punir très rigoureusement les instructeurs assez imprudents pour frapper les recrues et les accabler de sarcasmes [5]. Leurs menaces étaient-elles toujours efficaces? L'apprentissage militaire commençait souvent par l'effort qu'il fallait faire sur soi-même pour ne pas répliquer à l'injure ou à l'emportement d'un chef.

Je ne puis m'étendre ici sur les détails et les modifications de l'exercice et des manœuvres. Que les théories changent, c'est toujours à peu près la même chose pour le soldat ; comme Candide chez les Bulgares, « il doit tourner à droite, à gauche, pousser la baguette, remettre la baguette, coucher en joue, tirer, doubler le pas [6] ». La tenue, la marche et le maniement des armes faisaient

[1] Rousselin de Saint-Albin, p. 23.
[2] Arch. de la guerre.
[3] *Encycl. méthodiq., art militaire*, t. II, p. 222.
[4] Ord. du 6 avril 1686.
[5] *Le Patriote*, par Richard. Arch. de la guerre, cart Police et discipline.
[6] Voltaire, *Candide*, chap. II.

le fonds de l'instruction militaire. Cependant, dans le dépôt de recrues du régiment des gardes françaises [1], des caporaux choisis leur enseignaient, outre l'exercice, la lecture, l'écriture, l'arithmétique et même l'allemand. Quant à ceux qui ne donnaient pas « d'espérance de grandir », on leur faisait apprendre à jouer d'un instrument, afin qu'ils pussent entrer dans la musique du régiment. D'ordinaire, ce n'était que par occasion qu'un soldat désireux d'avancer pouvait acquérir les connaissances nécessaires. Il fallait qu'il rencontrât un caporal assez instruit pour lui enseigner quelques notions de mathématiques. Il trouvait plus facilement des maîtres de danse et d'escrime, « exercices, dit-on, où beaucoup de Français excellent [2]. »

Après la guerre de Sept-Ans, la discipline fut plus stricte et plus sévère, les exercices multipliés à l'excès. Dans certains régiments, on fit jusqu'à six appels par jour [3]. On ne recula devant rien pour enseigner des mouvements automatiques et minutieux. « On met, dit un officier, des Français à la muraille, comme des hommes de paille, pour leur apprendre à se tenir droit ; on leur dit des injures qu'on ne donne qu'aux lâches, on les roue de coups ; on leur brise les os des jambes à coups de canne, parce qu'ils ne peuvent apprendre à faire des pas de 12, de 16 et de 24 pouces ; ce qui est arrivé au régiment de *** en garnison à Strasbourg [4]. » J'aime à croire qu'il en était rarement ainsi, bien qu'on exigeât des soldats beaucoup plus qu'auparavant. Vers 1750, un soldat sous les armes se mouchait, tirait sa tabatière, prenait du tabac, en offrait à ses voisins, ramassait ce qu'il voyait à ses pieds [5].

[1] Ces recrues, au nombre de 90 en 1764, se levaient à cinq heures l'été, à six l'hiver. Après la prière, travail jusqu'à onze heures; l'après-midi, de une heure et demie à sept ou huit heures suivant la saison. La prière précédait le coucher. Dans le nombre se trouvaient quelques enfants de troupe ou fils de soldats, et pour eux l'on faisait usage de la férule. (Arch. de la guerre, adm. mil. 1728-1729.) Ce dépôt, sorte d'école militaire subalterne, avait été créé en 1764 par le colonel des gardes, le maréchal de Biron. En 1787, il avait son entrée sur le boulevard, au-dessus de la rue de la Chaussée-d'Antin. (Thiéry, *Guide des amateurs et des étrangers à Paris*, t. I, p. 143.)

[2] *Le Soldat parvenu*, t. I, p. 29, 32, 33.

[3] 1° A la pointe du jour, 2° un quart d'heure après la soupe, 3° à midi et demi pour recevoir l'ordre, 4° à l'heure de la soupe du soir, 5° après la retraite, 6° au roulement qui doit faire coucher tout le monde. Le premier et le dernier appel étaient faits par les chefs de chambrée; les cuisiniers et les hommes de corvée devaient s'y trouver en sarrau ou veste retournée. (Instructions de M. le marquis de L..., 1783, Arch. de la guerre.)

[4] Réflexions sur les causes de la désertion. Arch. de la guerre, Pol. et disc.

[5] *Encyclopédie méth., art. mil.*, t. III, p. 81.

Désormais, il faut qu'il observe une immobilité absolue, comme le singe de Florian, qui,

Le corps droit, fixe, d'aplomb,
... fait tout au long
L'exercice à la prussienne.

Certains colonels, cependant, restent fidèles à la vivacité française; ils en exagèrent même les défauts que des inspecteurs qualifient d'innovations choquantes. L'un deux signale un régiment de deux bataillons, où au commandement de : Haut les armes! les hommes font sauter leur fusil en l'air comme une balle [1]. Ailleurs, leur marche a l'élasticité de la danse, lorsque la musique joue des pas redoublés ou des airs de ballet [2]. Mais tous n'ont pas cette désinvolture. Il y a des recrues réfractaires à toute instruction, et qu'on est même obligé de renvoyer à cause de leur excès de stupidité [3]. On en cite qui ne connaissaient ni leur droite ni leur gauche, et ne savaient faire aucun mouvement. Pour quelques-uns, c'est un peu la faute des officiers qui commandent mal [4]. Reconnaissons cependant que de pareilles plaintes ne se produisent que rarement, et qu'on fait plus souvent l'éloge que la critique des exercices et des manœuvres.

Dans la cavalerie, on accordait avec raison beaucoup de temps à l'équitation. Les traités spéciaux, comme les *Institutions militaires* du major de la Porterie, décrivent minutieusement tous les détails de l'instruction des cavaliers de recrue. Avant même qu'on eût établi des manèges couverts, beaucoup de régiments étaient très bien instruits. Les écuyers, chargés de former les nouveaux soldats, passaient pour meilleurs en France que dans les autres pays de l'Europe [5]. Cependant, lorsque les escadrons étaient en quartier dans les villages, dans ce qu'on appelait le plat pays, le cavalier en prenait à son aise; il n'y avait pour lui ni service, ni appel, ni retraite [6].

La quantité et la nature des exercices dépendaient beaucoup des temps et des garnisons. Les gardes, où les soldats devaient rester six heures en faction, étaient plus ou moins fréquentes, suivant les besoins du service. Le relèvement des postes était chaque jour

[1] Archives de la guerre.

[2] H. Storch, *Skizzen, Szenen und Bemerkungen auf eine Reise durch Frankreich*, 1787, p. 18, 19.

[3] Archives de la guerre.

[4] Mém. de Puiguyon. Arch. de la guerre, Doc. gén. (1709-1715).

[5] Observations du comte de Melfort, Arch. de la guerre, Doc. gén. I. — Les chevaux étaient marqués du numéro du régiment en 1785; ils avaient leurs noms, tels que l'Ardent, l'Adonis, l'Aga. En 1727, les chevaux valaient de 350 à 260.

[6] *Nouvelles constitutions militaires*, 1760, t. I, p. 164.

précédé d'une parade plus ou moins prolongée[1]. A Neu-Brisach, où il y avait 5000 hommes de garnison en 1675, c'était un prodigieux tintamarre de tambours, lorsque chaque jour, à une heure de l'après-midi, les compagnies se rassemblaient pour prendre et quitter les gardes[2]. A la fin du règne de Louis XV, on abusa des parades; on excéda le soldat pour qu'il y figurât avec honneur; on tirait vanité des revues, qu'on faisait passer aux princes, qu'on donnait en spectacle aux dames pour les distraire; sur le Champ de Mars de Paris, des soldats, cheveux poudrés, le *roi de carreau* pommadé formant une boucle de face, manœuvraient pour elles[3]; en même temps l'on cessait à peu près l'école du tir et l'on négligeait les promenades militaires, si importantes, selon le maréchal de Saxe, qui disait que tout le secret de l'exercice et des manœuvres est dans les jambes et non dans les bras[4].

En dehors des exercices quotidiens, il y en avait d'extraordinaires. Il y avait des marches en temps de guerre, et pour les changements de garnison, qui n'étaient que trop fréquents. Aussi les soldats s'en plaignaient-ils[5]. Quelques-uns se réunirent pour faire entendre à ce sujet leurs doléances au roi. « Quel bien, écrivaient-ils, ne nous feriez-vous pas, si vous aviez la bonté de nous laisser deux ou trois ans dans nos garnisons et de ne pas nous faire aller d'un bout à l'autre du royaume, comme vient de le faire le régiment de Médoc, qui est à Valenciennes arrivant de Briançon. Nos camarades de régiment ont usé deux ou trois paires de souliers dans leur route, des guêtres, bas, chemises, etc., de manière qu'ils sont ruinés depuis longtemps[6] »

Ils se plaignaient plus de l'usure des effets qu'il fallait remplacer que de la fatigue. Les officiers, en effet, savaient ménager les forces de leurs hommes. L'été, ils les faisaient partir à trois heures du matin ; les malingres allaient en avant de manière à ne pas rester en arrière; à un quart de lieue du quartier, les hommes mettaient leur mousquet en écharpe, et marchaient à leur aise, sans se contraindre[7] . Les étapes étaient d'ordinaire de 5 à 6 lieues; Bassompierre en faisait faire de 8 à 9 lieues; au bout de 5 lieues

[1] *Encycl. méthodiq. art. mil.*, t. II, p. 531 — Du Fossé, *Mémoires*, t. III. p. 180, 181. — Un ordre de 1637 prescrit au tiers de la garnison de monter chaque nuit la garde. (Recueil Cangé, t. XXIV.)

[2] *Mémoires de deux voyages en Alsace*, p. 51.

[3] Mercier, t. VI, p. 321.

[4] *De l'Esprit militaire*, p. 144.

[5] Arch. de la guerre, Doc. gén., III.

[6] Récl. de 1775. Arch. de la guerre, Adm. mil. — Nous avons vu que ces effets étaient souvent à la charge du soldat.

[7] *Mémoires de deux voyages et séjours en Alsace*, p. 27, 28.

on s'arrêtait sur le bord d'un ruisseau; un chariot de vin et de pain y était arrivé d'avance. On se reposait trois ou quatre heures, pendant « le grand chaud ». Le soir, on trouvait la viande toute prête à distribuer dans le village où l'on devait passer la nuit [1]. L'*Ecole de Mars* recommandait de prescrire de temps en temps de petites haltes pour permettre aux soldats de reprendre haleine et aux arriérés de rejoindre leur corps [2]. Un officier, suivant ces préceptes et l'exemple de Bassompierre, menait si bien son régiment qu'il lui faisait faire un voyage de 188 lieues sans le fatiguer [3]. Ces marches se font, du reste, avec une certaine liberté. Les fantassins portent leurs armes à leur volonté; des mulets chargés, des chariots couverts les suivent; ils sont escortés de femmes portant des enfants, de chiens. Les officiers sont à cheval; les femmes parfois à âne. Quand on s'arrête, à l'ombre et près d'un cours d'eau, on déballe la marmite; on la met sur un feu improvisé; une des femmes vient la soigner. Les soldats s'étendent sur l'herbe ou se groupent pour jouer aux cartes; le tambour décroché est par terre. Des enfants jouent alentour. C'est le moment du repas, que Watteau a choisi pour en faire une de ses agréables compositions. Au-dessous sont écrits ces vers, que l'on met dans la bouche des soldats :

Si nous reprenons quelque haleine
Après les plus rudes travaux,
Ce court plaisir nous fait sans peine
Oublier l'excès de nos maux [4].

Le séjour dans les camps, que l'on établit à diverses reprises à partir de Louis XIV, était souvent plus agréable pour les soldats que la garnison. Au camp de Montlouis, ils logeaient six par six dans de bonnes huttes, couvertes de planches de sapin et garnies de claies maçonnées avec de la terre. Ils pouvaient s'y tenir debout et y faire cuire leur pot [5]. Le camp de Marly, en 1699, était disposé avec beaucoup de symétrie. Au milieu se dressait une chapelle octogone, surmontée d'une horloge, qui réglait le temps des exercices spirituels et militaires. Tout autour, dans des baraques égales, se voyaient gens de métier de toutes sortes, marchands, traiteurs,

[1] Bassompierre, *Mémoires*, t. II, p. 168.
[2] De Guignard, *l'École de Mars*, t. I, p. 655.
[3] *Mém. militaires de Pierre Quarré, comte d'Aligny*. (*Mém. de la Soc. d'hist. de Beaune*, 1884, p. 195).
[4] *Détachement faisant halte*, gravé par Cochin d'après Watteau. Voyez aussi du même les estampes intitulées : *Alte*, *Défillé*, *Escorte d'équipages*, *les Fatigues de la guerre*, gravées par Moyreau, Cars et Scotin.
[5] C. Rousset, *Hist. de Louvois*, t. III, p. 519.

cabaretiers; ailleurs, écoles, jeux publics, rafraîchissements; « cela joint au marché qui se tient tous les jours dans le camp, dit-on, fait qu'on y a sans peine ce qui regarde le besoin et même le plaisir[1] ». Le camp de Soissons, en 1762, avait l'air d'une ville. « Les rues qui divisaient les tentes étaient toutes grevées et palissadées des deux côtés par des faisceaux, portant les fusils, armes et drapeaux, aux armoiries des commandants des bataillons. » Les exercices duraient tout le jour. « Il est innombrable, dit un annaliste local, combien de milliers de poudre y furent consommés. C'était un feu continuel et si violent, qu'on l'entendait de 6 lieues de distance. On fut cependant plus de deux mois sans voir d'oiseaux sur les arbres et de gibier dans la plaine. » Les troupes étaient satisfaites; elles étaient bien payées et consommaient beaucoup. De toutes parts, on venait les voir, et l'animation était extrême. Au moment de quitter le camp, on donnait aux soldats un souper général, qu'on servait sur des tables formées en creusant de petits fossés dont les bords servaient de siège. Elles étaient uniformément arrangées, et des lampions multipliés les éclairaient[2].

Malgré les marches, les manœuvres des camps, il restait, en temps de paix, de nombreux loisirs au soldat. L'État les utilisait souvent en l'employant aux travaux publics. On sait comment Louis XIV le fit travailler aux aqueducs de Versailles. Ces corvées étaient d'ordinaire facultatives et rémunérées. En 1731, on fit creuser aux troupes le canal de la Somme à l'Oise, et réparer les fortifications de Thionville et d'autres places fortes[3]. En 1783, les volontaires du régiment d'Orléanais desséchèrent les marais des environs de Rochefort, à raison de 12 sous par jour. Ces travaux avaient lieu d'ordinaire en hiver[4]. Les soldats pouvaient aussi se créer quelques ressources en travaillant chez l'habitant, comme nous l'avons vu, en obtenant des permissions pour aller faire la moisson ou les vendanges.

Mais les travaux publics étaient exceptionnels; le soldat n'y était

[1] *Description du camp royal de Marly ordonné par Sa Majesté*, in-4°. On donnait aux gardes, matin et soir, des leçons de mathématiques dans les écoles.

[2] Michaux, *les Milices et les régiments du Soissonnais*, 1884, p. 109, 110. — Au camp de Compiègne, en 1739, on compte 320 tentes, dont 80 par bataillon, soutenues chacune par deux perches de 6 pieds 1/2 de haut, et 2 traverses de 9 pieds, 78 piquets pour faisceaux d'armes, 2040 bottes de paille pour coucher les hommes à raison d'une par homme. (Recueil Cangé, t. LIX.)

[3] Général Pajol, t. I, p. 151. — Voy. plus haut, p. 132.

[4] Arch. de la guerre, Adm. mil., 3727. — On y employa aussi des régiments suisses, qui fournissaient 200 hommes tous les quinze jours. (Folletête, *Hist. du régiment de l'évêque de Bâle*, p. 31, 32.)

pas astreint, et le reste du temps, une fois son service terminé, que pouvait-il faire, surtout lorsqu'on lui eut interdit de travailler chez les particuliers? Il n'était évidemment point surchargé de besogne, même lorsqu'on voulut le rompre à l'exercice à la prussienne, et l'oisiveté où il se trouvait fréquemment était un appât pour le vagabond ou le paresseux qui avait des velléités de s'enrôler; sous Louis XVI, on calculait qu'il donnait sept heures au sommeil, deux au repos, une aux repas, et quatre aux exercices. Il lui restait donc dix heures sans occupations. « Dix heures d'ennui! dit-on. Ni le bourgeois ni le marchand honnête ne le reçoivent; à peine l'artisan l'accueille-t-il? Il ira dans les tavernes et les mauvais lieux [1]. » — « Il a les trois quarts de l'année à lui, dit un ancien soldat, et à quoi occupe-t-il ce temps? A se promener, à jouer, boire et satisfaire ces vices quand il a de l'argent [2]. Il est vrai qu'il est forcé de rentrer à la caserne à la nuit tombante, à quatre heures et demie en hiver; et l'on se demande quelle distraction il peut trouver jusqu'au moment du coucher dans une chambre mal éclairée par une « petite méchante lampe [3] ».

Dix heures de loisir! Les trois quarts de l'année à lui, dit-on sous Louis XVI. Certes, le soldat ne peut se plaindre d'être accablé de besogne. Il pourrait être content de son sort, si l'inactivité ne pesait pas plus que le travail sur ceux qui ne peuvent ou ne savent pas en tirer profit.

. . . .

La faculté, qui fut longtemps accordée au soldat de se procurer quelques ressources au moyen d'un travail en dehors de ses heures de service, lui était d'autant plus utile que sa solde n'avait pas suivi une progression analogue à l'accroissement du prix des denrées. Maintenue à 5 sous par jour sous Louis XIV, elle ne dépassa pas 6 sous 4 deniers pour le fantassin, 6 sous 6 deniers et 7 sous pour le dragon et le cavalier. Les ordonnances, notamment celles de 1636 et de 1727, avaient fixé à 1 livre de viande, 2 livres de pain, une pinte de vin de 931 centilitres, la ration du fantassin; à des quantités plus considérables celle des cavaliers. Malheureusement, la solde, sur laquelle il était fait des prélèvements pour l'entretien du soldat, était insuffisante dans les années de disette pour lui procurer les quantités prescrites par les règlements.

[1] *Encycl. méth., art. mil*, t. III, p. 240. — On signale ailleurs les maux que produit l'oisiveté du soldat dans les garnisons. (*Mémoires concernant les écoles nationales militaires*, 4e mém., p. 5.)

[2] Ouvrage sur l'état militaire par le sieur Vial, de Bar-sur-Seine, ancien soldat au rég. de Monsieur. Arch. de la guerre, Doc. gén., I.

[3] Mém. de Vietinghoff, 1783. Arch. de la guerre. Pol. et disc.

Dans la pratique, il consommait rarement plus d'une demi-livre de viande, et il ne pouvait toujours acheter du vin. Néanmoins, malgré des plaintes particulières, accidentelles et locales, l'alimentation du soldat, aux deux derniers siècles, était égale, sinon supérieure en quantité, à celle du soldat d'aujourd'hui.

A tout prendre, la monarchie s'était efforcée de rendre son sort acceptable. Comme son intérêt le lui prescrivait plus encore que son devoir, elle avait pris à tâche de le nourrir suffisamment, de ne pas l'écraser de besogne, de l'attirer par le prestige de l'uniforme, de le retenir par des distinctions et des gratifications, d'assurer son existence en cas de blessures et d'infirmités, de ne pas rendre trop lourd pour lui le service auquel il s'était engagé volontairement, et de le relever par le sentiment de l'honneur professionnel.

Depuis que l'armée féodale n'existait plus, le soldat n'était plus l'homme du seigneur ni du capitaine; surtout après les ordonnances de Choiseul, il était enrôlé, nourri, habillé, entretenu par le roi; il avait perdu à cette transformation sous différents rapports; il n'éprouvait plus de la part de son chef immédiat la même sollicitude pour ses besoins matériels; car le chef n'était plus le premier intéressé à ce qu'il fût bien traité, afin de le conserver plus sûrement dans sa compagnie. Soumis à des obligations plus strictes, caserné la plupart du temps, astreint à l'uniformité minutieuse du costume et de la coiffure, touchant une solde dont la valeur relative avait diminué, voyant se resserrer pour lui dans les derniers temps les chances de l'avancement, il souffrait, à la veille de la Révolution, des effets de la transformation qui s'était opérée dans son sort. Toutefois, si la discipline était pour lui plus minutieuse, elle était moins arbitraire et moins rude; les châtiments qu'on lui infligeait étaient moins cruels; il était traité plus froidement par ses chefs, mais avec plus de justice; il se sentait protégé par une législation plus équitable; en même temps, un sentiment plus fier le soutenait, lorsqu'il songeait qu'il n'était plus au service d'un capitaine, mais à celui de la patrie, dont le représentant était le roi.

Si nous comparons maintenant le soldat de Louis XVI avec celui d'aujourd'hui, trouverons-nous beaucoup de différence entre la condition de l'un et de l'autre? Le mode de recrutement s'est complètement transformé; les perspectives de l'avancement se sont élargies, mais le soldat reste toujours dans une situation précaire, humble et passive. Tandis que l'alimentation du peuple s'est améliorée, sa nourriture n'a pas sensiblement varié en quantité et en qualité; elle aurait plutôt diminué qu'augmenté; le vin ne lui est donné que dans des circonstances exceptionnelles; il n'a toujours que le strict nécessaire. Le recrutement de l'armée a beau être

démocratique, il a beau faire passer les membres de toutes les classes sous le même niveau égalitaire, l'armée en elle-même a conservé la structure et les formes de l'ancien régime. Du haut en bas, l'organisation comme les noms sont les mêmes : régiments, compagnies, colonels, capitaines, lieutenants, sergents, caporaux, solde, masse, prêts, existent aujourd'hui avec le même sens dans les termes qu'aux deux derniers siècles. Les traditions se sont conservées dans l'armée plus que partout ailleurs. Si la majorité des officiers ne se recrute plus dans la noblesse, s'il est plus facile aux soldats de pénétrer dans leurs rangs, il n'en existe pas moins une large distance entre les uns et les autres, comme s'ils appartenaient à deux classes différentes; pas plus aujourd'hui qu'autrefois, ils ne peuvent se rencontrer dans la même voiture ni dans le même café. Rien n'est plus démocratique que le recrutement; rien ne l'est moins que le service militaire. Sans doute les nécessités de la discipline et de la hiérarchie, non moins que l'intérêt supérieur de la patrie, ne permettent pas que les mêmes lois régissent la société et l'armée; mais il ne faut pas toujours se targuer des progrès de la démocratie et de la liberté, lorsque, dans la pratique, elles reçoivent des atteintes aussi graves. Sous l'ancien régime, le service du soldat était parfois aussi pénible que de nos jours, mais, sauf pour la milice, nul n'était contraint de le subir, et tous n'y étaient pas assujettis.

C'est surtout pendant la paix que nous avons montré, sous quelques-uns des aspects de sa vie militaire, le soldat d'autrefois. Si nous l'avions suivi à la guerre, ses qualités nous seraient apparues sous un jour qui les aurait mises davantage en relief. Dans quelle autre armée de l'Europe aurait-on pu trouver autant d'entrain et de résolution, d'ardeur et de courage, de bonhomie et de gaieté, d'insouciance et d'industrie, ajoutés à cette bonne grâce, à cet air avantageux et plaisant, à cet uniforme brillant et coquet, qui caractérisaient le soldat français? Ce soldat, c'était celui de Turenne, de Condé, de Luxembourg, de Villars et du maréchal de Saxe; c'était celui de Rocroi, de Denain et de Fontenoy. Comme l'a dit Albert Duruy, dans son étude sur l'*Armée royale en* 1789, « on se sent un peu plus Français » en revivant dans ce vieux temps plein de gloire et d'honneur. Évoquer les fantassins et les cavaliers de nos anciennes armées, n'est-ce pas faire un rêve consolant et superbe, comme celui qu'un peintre contemporain a retracé, lorsqu'il nous montre les fiers bataillons de la République et de l'Empire défilant, dans les brumes du ciel, aux regards de nos jeunes soldats endormis?

Albert Babeau.

MARCELLE DAMBLAIN[1]

III

— Mais tu es donc folle!

Telles furent les paroles consolantes que sut trouver Mme Damblain, lorsque Marcelle, brisée, à bout de forces, lui eut rapidement expliqué comment elle revenait, fugitive, au triste foyer paternel.

Ce qui troublait le plus profondément la mère, ce n'était pas la pensée de l'immense chagrin qui lui ramenait son enfant, mais la préoccupation de ce qu'un pareil retour allait faire de bruit autour d'eux.

— Que veux-tu que je dise pour expliquer ta présence ici? Penses-tu que je vais avouer ton équipée à tout venant? Toutes ces pécores qui étouffaient de jalousie à ton mariage vont accourir, dès qu'elles apprendront ton coup de tête. J'entends déjà leurs kyrielles de questions et leurs odieux compliments de condoléance; nous allons être la fable de la ville. Et cela, pourquoi? pour une brouille de ménage qui ne devrait pas durer vingt-quatre heures. Tu crois tout perdu parce que ton mari s'est battu en duel. Est-ce que c'est le premier à qui cela arrive? Il s'est battu pour une actrice, dis-tu? Il aurait mieux valu, sans doute, qu'il se battît pour sa femme, ou pour son cheval. Mais es-tu bien sûre que c'était pour une actrice? Qui est-ce qui le criera par-dessus les toits? Les journaux? Ils racontent tant de mensonges, qu'on pourra se dispenser de les croire. Quant à moi, je suis convaincue que ton mari t'aime et qu'il t'aimera longtemps encore. S'il a eu un quart d'heure d'oubli, c'est que tu n'as pas fait ce qu'il fallait pour l'en préserver. Est-ce qu'on peut tromper une femme comme toi, après six mois de mariage? Laisse-moi faire, j'arrangerai cela; demain matin nous irons à Paris toutes les deux, et personne ne soupçonnera la maladresse que tu as faite aujourd'hui.

[1] Voy. *le Correspondant* des 10 et 25 août, 10 et 25 septembre 1888.

— Vous m'avez mal comprise, ma mère; je ne remettrai pas les pieds chez M. de Feularde; j'entends qu'on ne me parle plus de lui; je défends qu'on lui parle jamais de moi. Dans ces conditions, consentez-vous à m'accorder l'asile que je suis venue vous demander?

— Mais il le faut bien! Où donc irais-tu, si nous te fermions notre porte? Je suis sûre que tu es partie sans songer à rien, sans sauvegarder tes intérêts; tu nous reviens nue comme un petit saint Jean. Si tu persistes dans ta folie, il faudra qu'on règle cette affaire avec ton mari.

— Qu'il ne soit jamais question d'argent entre lui et moi! Si ma présence est une charge trop lourde pour vous, je ferai en sorte de l'alléger; je ne manquerai ni de forces ni de courage.

— Toi, travailler! toi, la comtesse de Feularde! Non, cent fois non! Je ne veux pas que les créatures qui ont cherché jadis à t'humilier aient aujourd'hui la satisfaction de te voir gagner ton pain avec tes dix doigts. Dieu merci! tu n'en seras pas réduite à cette honte!

Dès le lendemain, Mme Damblain pourvut à l'installation de sa fille; elle ne voulait pas que Marcelle se contentât de sa chambre de jeune fille. On lui meubla, tant bien que mal, deux pièces indépendantes au rez-de-chaussée, une chambre à coucher et un salon que Mme Damblain appela les appartements de Mme la comtesse. Catherine fut affectée spécialement au service de Marcelle; quand la brave fille se retrouva en présence de sa maîtresse, elle fondit en larmes :

— Ah! madame, disait-elle en sanglotant, je l'avais bien dit que le vieux vous porterait malheur!

— Ma pauvre Catherine, lui répondit Marcelle, souriant malgré elle, tu es toujours aussi folle; allons, sèche tes larmes, je ne veux pas voir pleurer autour de moi.

Grâce à Mme Chémery, la nouvelle du retour de Marcelle et de sa rupture avec son mari fut bientôt colportée dans la ville. La méchante femme savourait le plaisir de donner, à qui voulait l'entendre, la clef des entrefilets qui avaient traîné, pendant un jour ou deux, dans quelques journaux, et dont les initiales étaient restées lettres mortes pour beaucoup de gens.

— Ces Damblain n'ont que ce qu'ils méritent, disait-elle; ils n'ont reculé devant aucun moyen pour entortiller le pauvre Gaston de Feularde. Ce que Mme Damblain et sa fille ont employé de ruses et fait de bassesses pour accaparer cette fortune est inimaginable; leur succès a failli tuer Mme de Feularde. Comme elle avait raison, la malheureuse mère, de défendre son fils contre ces intrigantes!

Il était facile de prévoir ce qui est arrivé; le comte s'est aperçu trop tard du piège dans lequel on l'avait fait tomber; il a compris qu'il n'y avait pas de bonheur possible pour lui avec la créature ambitieuse, avide et sans cœur qui l'avait séduit; il a cherché à s'étourdir, et il est plus à plaindre qu'à blâmer. Dans tous les cas, le voilà débarrassé de sa femme. Il va sans doute payer cher cette liberté; les Damblain vont faire avec lui un marché avantageux qui les consolera un peu de leur mésaventure. Que de vilaines choses et que de vilaines gens on est forcé de voir aujourd'hui!

On s'occupa de l'événement pendant une semaine au moins : personne ne s'apitoya sur le sort de la belle Marcelle. Il y eut bien quelques femmes pour dire hypocritement : « Pauvre petite! » Mais presque toutes répétaient : « C'est bien fait! » ou « Nous l'avions bien dit! » ou encore « Ce n'était pas la peine d'enlever un si beau parti à nos filles ». Quant aux hommes, ils souriaient complaisamment; leur opinion se trouvait résumée dans ces mots de M. de Morières : « Encore une femme à la mer! » Et plus d'un se promettait déjà de voir s'il n'y aurait pas quelque chose à faire de ce côté. Puis l'attention se détourna.

La présence de Marcelle n'avait rien changé aux habitudes des hôtes de la rue des Bourdonnois. Le premier lundi qui suivit le retour de la comtesse, tous les habitués furent fidèles au rendez-vous. Caveirac, bien entendu, n'arriva pas le dernier. Chacun était au courant de la situation; mais il va sans dire que personne n'eut le mauvais goût d'y faire allusion. Les joueurs de whist se groupèrent autour de M. Damblain, dont la face conservait son expression de placidité béate. Marcelle avait repris son fauteuil accoutumé, et Caveirac, sa petite chaise auprès d'elle; Mme de Prayssac racontait d'interminables histoires qui ne trouvaient pas un auditeur. Quant à Mme Chémery, elle s'était fait une attitude de circonstance; sans dire un mot qui eût trait aux soucis de céans, elle parlait à voix basse comme dans la chambre d'un malade, marchait sur la pointe des pieds, et se composait un visage tristement allongé par un attendrissement compatissant; on eût dit qu'elle voulait entourer Marcelle de tendresse et de petits soins, comme une enfant bien-aimée et souffrante.

Mme Damblain supportait difficilement la situation fausse que sa fille s'était créée. Marcelle eût ressenti le contre-coup des préoccupations de sa mère, si Mme Damblain n'avait pas éprouvé pour sa fille malheureuse une secrète pitié qui faisait taire la rancune de ses déceptions, et surtout, si elle n'avait pas eu la ferme conviction que les choses prendraient bientôt une meilleure tournure.

Mme Damblain ne croyait plus à la fermeté des résolutions de

Marcelle, depuis qu'elle l'avait vue se décider brusquement à épouser M. de Feularde, après un refus qui paraissait tout d'abord irrévocable. Il n'y avait donc pas lieu de s'effrayer de l'avenir, comme aux jours où Marcelle n'était encore qu'une fille difficile à marier, condamnée à partager et à rendre plus lourde la pauvreté du foyer paternel. Il fallait s'armer de patience et agir prudemment, ne pas heurter de front la colère et le chagrin de Marcelle, éviter tout conseil, toute apparence de pression qui pourraient froisser sa susceptibilité ombrageuse. Le comte était, assurément, assez amoureux encore de sa femme, pour ne pas accepter l'idée d'une rupture définitive; il demanderait humblement son pardon. Marcelle le ferait peut-être attendre pour en augmenter le prix, mais il était impossible qu'elle tînt toujours rigueur à son mari. Elle avait goûté à toutes les jouissances que procure une grande fortune, et n'aurait pas longtemps le courage de les échanger contre des privations dont elle avait perdu l'habitude; enfin, elle n'était plus une enfant craintive et ignorante; elle était devenue femme, elle avait été aimée et voudrait l'être encore; son cœur était plein de Gaston; celui-ci n'aurait pas de peine à reconquérir sa femme. Mme Damblain se taisait donc et se contentait d'observer Marcelle, cherchant à deviner le moment où la jeune femme serait prête à faiblir, où des traces de larmes se laisseraient voir, où des regrets se liraient dans ces yeux encore secs, sur ce visage toujours impassible.

Si Marcelle avait reçu la confidence des pensées qui faisaient la tranquillité de sa mère, elle n'aurait pu retenir, sans doute, quelques dures paroles; elle aurait reproché à Mme Damblain de l'avoir poussée à un mariage dans lequel elle ne devait trouver et n'avait trouvé que le plus injurieux des malheurs, et de la supposer, aujourd'hui, capable de lâches complaisances et de calculs honteux. Elle aurait certainement juré qu'entre elle et son mari, la séparation était sans appel, qu'elle ne pouvait pas oublier, et ne voulait pas pardonner. Elle aurait fait ce serment à sa mère aussi sincèrement qu'elle se l'était fait à elle-même.

Rien, pensait-elle, ne pouvait guérir la blessure dont elle souffrait; c'était le coup de grâce qu'elle avait reçu. N'osant plus regarder devant elle, elle jetait les yeux en arrière et s'y voyait, avec frayeur, toujours poursuivie par la même fatalité. Enfant, elle avait aimé son père et sa mère, et ils l'avaient abandonnée; jeune fille, quand le monde lui avait ouvert ses portes, elle avait voulu aimer tous ceux qui lui souriaient, et elle s'était heurtée à la jalousie, aux trahisons; jeune femme, elle s'était laissé prendre par les premières heures d'amour, et une voix railleuse s'était élevée pour

chasser son fantôme de bonheur. L'amour était revenu cependant, elle n'avait pas eu le courage de lui fermer son cœur; et, parce qu'elle avait été oublieuse et lâche, elle avait été frappée sans pitié. Pourquoi s'était-elle obstinée à vouloir aimer? Pourquoi avait-elle cherché dans la vie réelle ce qu'elle avait entrevu dans ses rêves? La cruelle leçon qu'elle venait de recevoir serait la dernière; elle ne retournerait jamais auprès de l'homme qui la lui avait donnée : « Jamais! jamais! » se répétait-elle, en jetant au feu les morceaux d'une lettre, d'une lettre de Gaston.

La blessure de M. de Feularde était sans gravité, et la guérison eût été très rapide, si le profond désespoir qui s'était emparé du blessé n'eût aggravé son état d'une façon inquiétante. Quelques heures après qu'on l'eut ramené chez lui, Gaston s'était timidement enquis de sa femme. M. de Vilsevreux, qui était resté auprès de lui, avait cherché à gagner du temps par une réponse évasive; mais Gaston ayant insisté, il avait été obligé de lui faire connaître le départ de Marcelle. Bien qu'il eût pressenti cette détermination, Gaston se trouva sans forces devant la confirmation de son malheur; une fièvre ardente le saisit; il eut des accès de délire, pendant lesquels il appelait Marcelle avec des cris déchirants. Ni M. de Vilsevreux ni le médecin n'osèrent prévenir sa femme, mais ils appelèrent Mme de Feularde, qui accourut auprès de son fils.

La jeunesse du malade, la tendresse et les soins maternels triomphèrent du mal. A la crise violente succéda l'apaisement, ou plutôt un abattement douloureux. Pendant de longues heures, Gaston s'absorbait dans son chagrin dont pas un mot ne révélait l'amertume; des larmes coulaient silencieuses sur ses joues amaigries. Cette douleur muette, ces pleurs qui refaisaient de son fils un enfant à consoler, mettaient au cœur de Mme de Feularde une émotion à la fois pénible et douce; elle reprenait possession de Gaston avec une affection égoïste; elle ne pouvait se défendre d'une joie avare, en pensant qu'elle était seule auprès de lui, et que Marcelle serait longtemps, peut-être, sans reprendre la place qu'elle avait cédée.

Dès qu'il put se lever, Gaston écrivit à sa femme; par un singulier enfantillage, il se cacha de sa mère, pour expédier cette première lettre. Comme elle était humble, repentante, désespérée, cette longue supplique du pauvre amoureux qui s'exagérait son crime! Marcelle l'attendait : avant de la lire, elle en connaissait le contenu. Toutes les excuses, toutes les prières, tous les serments jetés pêle-mêle sur ce papier mouillé de larmes, la trouvaient prête à résister; elle lut tout cela sans être ébranlée. Non pas qu'elle doutât de la sincérité du désespoir et des promesses de son mari;

mais ses promesses, il serait incapable de les tenir, et son désespoir n'était qu'un chagrin d'enfant, aussi éphémère que violent; elle avait acquis le droit de ne plus jouer sa vie sur de pareilles cartes. Ils traversaient tous deux une crise plus pénible pour elle que pour lui; puis un oubli mutuel viendrait cicatriser leurs blessures : telle devait être désormais leur seule espérance.

La lettre de Gaston resta donc sans réponse : une seconde eut le même sort. Et, comme Marcelle craignait que son mari ne fît une tentative pour la revoir, elle demanda à sa mère qu'il ne fût pas reçu rue des Bourdonnois. Mme Damblain voulut protester contre cette rigoureuse consigne. Marcelle eut raison de cette velléité de résistance, en menaçant de porter devant les tribunaux sa querelle avec son mari. Mais Gaston se contentait d'écrire, comptant sur la soumission et la discrétion de son repentir pour obtenir un pardon dont dépendait le bonheur de toute sa vie. Il n'osait demander à sa mère de faire une démarche auprès de la famille Damblain : Mme de Feularde, d'ailleurs, n'aurait pu prendre sur elle de ménager un rapprochement entre son fils et sa belle-fille; tout ce qu'elle pouvait faire, c'était de ne pas travailler à rendre leur rupture irréparable.

Pendant les premières semaines de son séjour à Versailles, Marcelle se montra peu; désireuse de se soustraire à des curiosités et à des consolations indiscrètes, elle se fit une vie de recluse. Pendant des journées entières, elle restait enfermée dans son petit appartement, découragée, désœuvrée, les regards plongés dans le vide, laissant tomber sur ses genoux la tapisserie dont les couleurs se brouillaient, ou un livre dans lequel elle lisait machinalement. Elle tressaillait au bruit que faisaient les rares passants devant ses fenêtres grillées, ou bien écoutait, avec mélancolie, Catherine qui, dans la pièce voisine, chantait les vieilles chansons avec lesquelles elle avait amusé l'enfance de sa maîtresse. Elle voyait ses parents aux heures des repas, et le soir, autour du foyer silencieux. M. Damblain s'endormait dans son fauteuil; Mme Damblain et sa fille causaient languissamment de choses indifférentes; lorsque sa mère paraissait vouloir aborder le sujet qui lui tenait tant au cœur, Marcelle prenait un livre et coupait court à la conversation. De tous les amis de la maison, Caveirac était le seul qui, en dehors des réunions du lundi, se permît de venir troubler ces lugubres tête-à-tête.

Caveirac poursuivait son idée fixe avec une persévérance et un aveuglement de monomane. Il était persuadé que son heure allait venir. Personne n'était là pour l'empêcher de reprendre l'ascendant qu'il s'imaginait avoir exercé jadis sur Marcelle; encore un peu, et il allait recueillir les fruits de ses longues assiduités, de

cette intimité pour laquelle il avait tout sacrifié, qu'il avait si patiemment cultivée, et pendant laquelle il croyait avoir façonné, comme il lui convenait, l'esprit et le cœur de Marcelle. Il redevenait l'homme nécessaire, dont les services seraient acceptés aussitôt qu'offerts, et tout en cheminant vers la rue des Bourdonnois, il se frottait les mains, parlait tout haut, poussait de petits grognements de satisfaction.

Mais lorsqu'il vit les jours se succéder, sans apporter aucune modification dans l'attitude de Marcelle, il s'inquiéta. Il était convaincu que Marcelle avait épousé M. de Feularde sans l'aimer, que l'amour n'était pas venu depuis le mariage, que la jeune femme n'avait au cœur que de la colère, et le désir de se venger d'un affront trop peu caché pour qu'il lui eût été permis de ne pas se révolter. Dans ces conditions, avec les besoins et les instincts qu'il supposait à Marcelle, elle devait ne rien ménager, ne pas tarder à faire bon marché de conventions qui la gênaient, à jeter sa réputation pardessus les moulins. Et ce ne serait pas lui qui se trouverait là pour tendre les bras à la transfuge? Il laisserait à d'autres ce bonheur si longtemps poursuivi? Cela ne serait point sans qu'il eût tenté un suprême effort, et joué son va-tout.

Il était le seul encore à qui Marcelle eût permis de faire allusion à sa situation; il ne s'était, jusqu'alors, engagé sur ce terrain qu'avec réserve; le moment était venu d'aller de l'avant : il fallait, entre la jeune femme et lui, une explication sans équivoque possible. Le jour où il vint la provoquer, il trouva Marcelle occupée à lire froidement une nouvelle lettre de son mari.

En voyant entrer Caveirac, Marcelle jeta la lettre dans la cheminée. Le commandant regarda le papier se tordre dans les flammes.

— Je ne vous demande pas d'où vient cette lettre, dit-il. C'est ainsi qu'il vous convient de répondre à celui qui vous a trop gravement offensée, pour être jamais digne de pardon.

— Si je voulais écouter ma mère, je pardonnerais cependant.

— A l'âge de votre mère, on est indulgent jusqu'à la faiblesse; si vous suiviez ses conseils, vous feriez le malheur de toute votre vie.

— Ce malheur est une chose accomplie, mon ami.

— Et pourquoi donc désespérer ainsi de l'avenir? Jeune et charmante comme vous l'êtes, est-ce que vous devez renoncer à tout ce qui peut assurer le bonheur d'une femme, parce que le hasard vous a fait rencontrer un homme incapable de vous comprendre? Si vous étiez une de ces créatures sans caractère, prêtes à accepter toutes les servitudes, je n'aurais, moi aussi, qu'à vous prêcher la soumission, et à vous dire de tendre l'autre joue aux affronts. Mais vous n'êtes pas née pour vous courber si docilement

devant la destinée vulgaire : je sais ce qu'il y a en vous de fiers et légitimes instincts de révolte contre les lois iniques qui régissent notre monde hypocrite.

Et longuement, Caveirac développa cette thèse si commode pour un homme qui fait le siège d'une vertu timorée, pour une femme qui veut, avant de tomber, se fournir à elle-même quelques explications de sa chute. Est-ce que Marcelle n'était pas déliée, maintenant, des serments qui l'enchaînaient encore aux yeux du monde? Que devait-elle désormais à l'homme qui l'avait sacrifiée à ses caprices, et qui l'avait éclaboussée de ses scandales? Elle était redevenue maîtresse d'elle-même, libre de disposer de sa vie, de ses affections, libre de saisir le bonheur où il lui était encore donné de le trouver. Et, d'ailleurs, ces exigences du monde, à quoi se réduisaient-elles, en somme? Il demandait seulement qu'on ne heurtât pas trop audacieusement ses lois et ses préjugés; il lui suffisait qu'on eût l'air de les respecter. Est-ce qu'ils n'en voyaient pas chaque jour, autour d'eux, de ces situations dont on pardonnait aisément l'irrégularité, parce que cette irrégularité avait pour excuses des malheurs immérités et une tenue décente? Combien de femmes pourrait-il citer, qui marchaient de pair avec les plus prudes, devant qui s'ouvraient toutes les portes, et dont, cependant, les préférences connues n'étaient sanctionnées par aucune loi écrite? C'était ainsi que le monde savait réparer, à certaines heures, ses propres injustices. Plus que toute autre, Marcelle avait droit à ces consolations, parce que, plus que toute autre, elle avait été injustement frappée. Qui donc aurait le courage de la blâmer, si elle regardait autour d'elle pour y chercher les satisfactions dues aux besoins de son cœur?

Marcelle laissait parler Caveirac, qui retrouvait dans sa mémoire, un volumineux bagage de sophismes et de lieux communs préparés jadis pour des circonstances analogues. Elle l'écoutait, avec aussi peu d'intérêt que s'il eût parlé pour une autre qu'elle : rien de ce qu'elle entendait ne correspondait à ses intimes pensées. Ce fut avec une surprise des plus sincères qu'elle reçut, à brûle-pourpoint, l'attaque directe à laquelle se décida enfin Caveirac.

— N'avez-vous pas compris, madame, disait-il, quel amour tendre et jaloux se cache depuis longtemps auprès de vous? Ne permettrez-vous pas à cette affection discrète de se faire connaître enfin et de demander sa récompense?

— Parlez-vous sérieusement, dit Marcelle stupéfaite; de quelle étrange commission vous êtes-vous donc chargé?

En parlant ainsi, elle examina curieusement Caveirac; quand elle le vit tremblant d'émotion, avec une légère rougeur aux joues et

une lueur inaccoutumée dans les yeux, baissant la tête comme un coupable pris en flagrant délit, elle eut peur de comprendre : un sentiment complexe où il y avait un peu d'effroi, presque du dégoût, puis de la pitié et de l'ironie, s'empara d'elle; mais elle sentit immédiatement qu'il fallait empêcher la scène de devenir plus odieuse ou plus ridicule.

— Vous vous êtes trompé, dit-elle assez durement. Ce n'était pas pour moi sans doute que vos longs discours étaient préparés; dispensez-moi d'en entendre davantage, et permettez-moi de ne plus m'exposer à de semblables malentendus.

Elle montrait la porte à Caveirac, qui se retira, sans trouver un mot de protestation.

Caveirac rentra chez lui tout étourdi du choc: dévorant l'humiliation qu'il venait de subir; il ne voulait pas s'avouer vaincu. Il roulait, dans sa tête affaiblie, mille projets extravagants, et s'exaspérait contre la coquette dont l'incompréhensible humeur bouleversait ses calculs. Bientôt, brisé par une agitation dont il n'était pas maître, il resta plongé dans une sorte d'hébétude dont rien ne pouvait le tirer. Ce fut dans cet état que sa fille le trouva deux jours plus tard.

Mme de Preuilly n'ignorait pas la passion qui s'était emparée du commandant. N'osant compter absolument sur l'honnêteté de Mlle Damblain, comptant encore moins sur la raison de son père, elle avait été obsédée longtemps par la crainte d'un scandale. Le mariage et le départ de Marcelle avaient été pour elle un grand soulagement; effrayée d'abord par l'ébranlement qu'avaient causé à son père ces événements imprévus, elle avait cru, ensuite, pouvoir se promettre une guérison radicale. Le retour de Marcelle et les conditions dans lesquelles il s'était fait ravivèrent toutes ses appréhensions. Aussi n'eut-elle pas de peine à deviner ce qui s'était passé quand deux ou trois mots échappés à son père l'eurent mise sur la voie. Que devait-elle faire? Jamais elle n'avait abordé, avec son père, un sujet aussi délicat : il lui répugnait encore d'y toucher. D'ailleurs, son intervention pouvait être très mal accueillie.

Une inspiration soudaine tira Mme de Preuilly de ses incertitudes : elle eut la pensée d'aller trouver Marcelle, de lui parler à cœur ouvert, de faire un pressant appel à cet esprit de dévouement qui doit réunir deux honnêtes femmes pour une bonne action, à son amour filial, à l'amitié même qu'elle avait témoignée pour le commandant : elle la supplierait de leur venir en aide, de guérir doucement l'erreur qui faisait tant de mal à son vieil ami. Il lui semblait impossible que Marcelle, si elle méritait encore d'être traitée en honnête femme, pût rester sourde à cette prière; et elle partit, confiante dans son succès.

Marcelle n'aimait pas Mme de Preuilly : elle la savait heureuse et en était jalouse. Elle s'était moquée d'abord du bonheur calme, sans fortes émotions, que la douce créature trouvait auprès d'un mari bon comme elle, et, comme elle aussi, sans qualités brillantes ; puis elle avait envié cette vie respectée dont le devoir accompli faisait les joies plus vives et plus vraies. La pensée de ce bonheur devait être, maintenant plus que jamais, pénible pour Marcelle, que Mme de Preuilly allait rencontrer dans de mauvaises dispositions.

L'accueil de la comtesse fut des moins encourageants : elle ne pouvait se méprendre sur les motifs de la visite qu'elle recevait ; et elle attendit, dans une attitude un peu provocante, que Mme de Preuilly abordât le sujet de l'entretien.

Simplement, sans chercher de précautions oratoires, et cependant avec un tact irréprochable, Mme de Preuilly sut dire ce qui l'amenait ; elle parlait avec son cœur, et nul doute qu'à une heure plus propice, et venant d'une autre bouche, ses paroles n'eussent trouvé un écho dans le cœur de Marcelle. Mais, loin d'être touchée par ce qu'il y avait de loyal et de confiant dans la démarche faite auprès d'elle, Marcelle s'efforçait d'y trouver une intention offensante : une irrésistible tentation lui venait de maltraiter l'inoffensive messagère de paix, et de se venger sur elle de ses souffrances.

— Nous vous garderons la plus affectueuse reconnaissance, disait Mme de Preuilly en terminant, et le monde qui s'attaque si injustement, parfois, aux réputations les plus pures, vous conservera son estime et son respect.

Cette dernière phrase servit malheureusement de prétexte à Marcelle, pour donner carrière à la colère qu'elle couvait.

— Je ne laisse à personne le soin de ma réputation, dit-elle d'une voix vibrante : ceci est affaire entre ma conscience et moi. Quant aux jugements du monde dont vous me menacez, je sais ce qu'ils valent et quelle attention leur est due. J'aime à croire que vous n'avez pas compris ce qu'il y a de blessant dans votre démarche. En faisant appel à l'influence que vous me supposez sur votre père, vous laissez trop voir que vous avez, jusqu'à présent, regardé cette influence comme dangereuse. Me prenez-vous pour une femme perdue? Quelque gré que je vous doive avoir pour la forme polie que vous voulez bien donner à vos avertissements, je ne puis m'empêcher de sentir l'insulte qu'ils contiennent. Vous abusez, madame, de l'isolement où je suis, du malheur qui me laisse aujourd'hui sans défenseur, en face de pareilles attaques.

Etonnée et affligée d'un langage qu'elle ne pensait pas avoir provoqué, Mme de Preuilly voulut se disculper des intentions que lui supposait Marcelle : celle-ci ne le lui permit pas.

— Assez sur ce sujet, madame; M. Caveirac et moi saurons nous conduire comme il convient, sans avoir recours à vos bons avis : un mot de plus serait aussi offensant pour votre père que pour moi.

Mme de Preuilly comprit qu'elle n'avait plus qu'à se retirer.

— Je vous plains, madame, dit-elle doucement.

Ces derniers mots achevèrent d'exaspérer Marcelle qui crut voir qu'un regard de mépris accompagnait la parole de pitié.

Quand elle fut seule, la jeune femme s'assit devant son bureau, avec une expression de joie mauvaise et un air de défi. Elle écrivit :

« Mon vieil ami,

« Oubliez le moment d'humeur qui m'a rendue si méchante pour vous : j'étais malheureuse, malade; il serait cruel de me garder rancune. Quand viendrez-vous frapper à ma porte?

« Votre amie,
« MARCELLE. »

Catherine fut chargée de porter immédiatement le billet chez Caveirac.

— Toujours ce vieux! grogna l'Alsacienne après avoir lu l'adresse : j'aimerais mieux porter une lettre au diable en personne!

IV

On festoye chez la marquise d'Orcino. S'amuser toujours et quand même, telle paraît être la devise adoptée par la noble étrangère. Les alentours de l'hôtel sont constamment tenus en éveil par des roulements de voitures et des bruits d'orchestre : quand les fenêtres s'entr'ouvrent pour laisser pénétrer un peu d'air dans la cohue en ébullition, on entend un concert discordant de conversations criées, et de rires sans sourdines, des chocs de vaisselle, de cristaux et d'argenterie, de longs traînements de meubles. Les laquais qui piétinent devant l'hôtel, auprès des voitures, levant les yeux vers les silhouettes qui passent et repassent sur les rideaux, disent en grommelant :

— Est-ce qu'ils n'ont pas bientôt fini leur vacarme, tous ces toqués?

La marquise a une étonnante fécondité d'imagination pour trouver des prétextes convenables, attendrissants même à ces réunions tapageuses; elle a toujours un anniversaire de famille à célébrer, un heureux événement à fêter, voire une bonne œuvre à

soutenir. Aujourd'hui on danse en l'honneur de la promotion de son fils Luigi, au grade de chevalier d'un ordre quelconque d'une vague principauté! Le beau Luigi d'Orcino porte à la boutonnière de son habit un petit ruban où il y a beaucoup de rouge et imperceptiblement de bleu; sa mère qui lui a fait cadeau de cette décoration, l'a payée cher à cause de la couleur. Le jeune homme ne se préoccupe pas, d'ailleurs, du prix de ce nouveau jouet; il est habitué à dépenser sans compter, et connaît déjà l'art de faire des dettes et de prolonger l'existence de son crédit. Les leçons lui viennent de sa mère, s'il faut en croire les bruits qui commencent à circuler dans Versailles : on dit que la marquise paye difficilement ses notes, depuis quelques mois; qu'elle est sur le point de ne plus payer du tout. Mais elle porte un nom étranger et arbore, à propos, une couronne de marquise; cela suffit pour lui assurer la complaisance d'une foule de braves gens, tapissiers et couturières, glaciers et fleuristes, fournisseurs du superflu et du nécessaire, qui s'empressent de lui faire une vie gaie et luxueuse.

Rien n'indique donc une catastrophe prochaine, et nul souci du lendemain ne se mêle aux sourires aimables avec lesquels la marquise accueille ses invités. Les habits noirs et les uniformes sont en grande majorité. Mme d'Orcino se heurte maintenant à d'insurmontables difficultés pour le recrutement des jeunes femmes et des jeunes filles. La quarantaine peu rigoureuse qui écartait de ses salons quelques familles intraitables sur le chapitre des convenances est devenue plus sévère : de nombreuses invitations sont restées sans réponse; plusieurs ont été brutalement renvoyées; l'hôtel du boulevard de la Reine est signalé comme une maison équivoque où les hommes seuls peuvent aller ouvertement, sans risquer de se voir ensuite fermer d'autres portes. Le dessus du panier se compose, presque exclusivement, d'étrangères, Anglaises et Américaines, amusantes, bonnes camarades, jouant froidement et habilement avec le danger, se souciant peu du qu'en dira-t-on, dans une ville où elles ne font que passer, d'où elles disparaîtront pour toujours, dans quelques mois ou quelques semaines. Le gros du joyeux escadron féminin est formé par des femmes douteuses, à moitié compromises, mais qui comptent encore à demi dans le monde. Il y a aussi, dans ce milieu malsain, cinq ou six femmes honnêtes qui semblent embarrassées de leur honnêteté comme d'un travers ridicule.

Quelle que fût la catégorie dans laquelle il convenait de faire figurer la comtesse de Feularde, les invités de la marquise devaient reconnaître, non sans dépit, qu'elle était la reine de la fête. Acceptant bravement, effrontément, disait-on, son quasi-veuvage, Marcelle

avait reparu dans le monde depuis une huitaine de jours, et déjà sa cour était assez nombreuse et assez empressée pour soulever un orage de jalousies. Elle était, ce soir-là, audacieusement jolie, d'une élégance qui semblait n'appartenir qu'à elle, et dont les yeux les plus experts cherchaient vainement à découvrir le secret, dans la coupe de sa robe, le dessin de son décolletage, ou les enroulements de sa chevelure; sa coquetterie avait des parfums qui grisaient; elle mettait dans son attitude abandonnée une ravissante crânerie; on eût dit qu'elle avait juré d'affoler tous les hommes et de torturer toutes les femmes.

— Mon cher ami, je n'ai jamais vu une femme plus délicieuse que celle-ci, disait le capitaine Cazals, enthousiasmé, à M. de Morières. Ce de Feularde est un niais; il a lâché la proie pour l'ombre.

— Tant pis pour lui, mon capitaine, répondait M. de Morières; ce qui tombe dans le fossé est pour le soldat.

— Mon beau lieutenant, ne vous emballez pas! Vous n'êtes pas seul sur la piste, et le diable sait qui tient la corde!

Non loin de Marcelle, le baron de Quintenas causait avec un jeune commandant de chasseurs à cheval.

— Vraiment? demandait l'officier, cette jolie petite femme accepterait les hommages de ce cavalier démonté?

— C'est absolument vrai.

— Et depuis quand? Mariée l'été dernier, m'a-t-on dit, elle n'a quitté son mari que depuis la fin de l'hiver.

— Le mariage n'a été qu'un entr'acte : la passion du commandant est de l'histoire ancienne. Avant, pendant et après!

— Mais ce n'est qu'une passion..... honoraire? Le commandant Caveirac est un homme fini. La comtesse vaut mieux que cela; et j'ai bien envie de me mettre sur les rangs.

— Prenez garde, commandant; Mme de Feularde est une rusée coquette, qui vous mènerait peut-être plus loin que vous ne le voudriez.

— Vous êtes horriblement méchant, mon cher ami, dit Mme d'Orcino, qui avait entendu les derniers mots de son gendre; je vous défends de parler ainsi de mes hôtes. Ne croyez pas ces calomnies, commandant; la comtesse de Feularde est une charmante femme, et son amitié ne cache aucun piège.

Tout en prenant la défense de Marcelle, la marquise avait une façon de sourire qui en disait presque aussi long que les insinuations du baron de Quintenas.

Pendant qu'on la traitait ainsi, Marcelle trônait au milieu d'un groupe d'hommes très familièrement aimables qu'elle excitait par ses saillies. Elle semblait prendre plaisir à encourager une conver-

sation assez libre, dont on cherchait, à peine, à lui voiler les équivoques, et ne recourait pas à son éventail pour dissimuler les rires peu effarouchés qui entretenaient la verve de ses interlocuteurs.

Les allures de la jeune femme étaient bien faites pour atténuer les torts de ses calomniateurs et pour autoriser certaines tentatives. Il n'était pas jusqu'à Luigi qui, malgré ses dix-neuf ans, ne se mît en quête des bonnes grâces de la comtesse. Comme il esquissait, en valsant, une déclaration assez cavalière, Marcelle crut devoir calmer ses ardeurs juvéniles. « Mon cher Luigi, lui dit-elle, vous ne savez pas valser, et vous me marchez sur les pieds sans pitié. Votre maître à danser aura beaucoup à vous apprendre pour compléter votre éducation; arrêtons-nous; car nous serions capables de faire une chute humiliante. » Et elle se dégagea des bras du jeune homme qui, très mortifié d'être traité en écolier, essaya de protester. Mais, pendant qu'il cherchait ses phrases, M. de Morières survint, enlaça la taille de Marcelle qui s'abandonna sur son épaule, et le pauvre Luigi, rouge de dépit, resta cloué sur place.

Et les médisances allaient toujours leur train; Mme Chémery, dont la peau, jaune de bile, se plissait aux échancrures de sa robe de tulle vert, confiait son indignation à la grosse Mme Cazals, furieuse d'être oubliée même par les lieutenants de son mari.

— Cette conduite est indécente, disait Mme Chémery : la fille sera pire que la mère. Mme Damblain voit cela avec un air d'approbation qui est révoltant. Quant au père, sa complaisance ne doit pas nous surprendre; il est tout naturel qu'il accepte auprès de sa fille le rôle qu'il a si longtemps joué avec sa femme : je ne vais plus oser retourner chez ces gens!

— Personne ne sait plus se tenir à sa place, ajoutait Mme Cazals; on ne respecte même plus son uniforme; si j'étais colonel, je défendrais à mes officiers de danser avec une femme aussi compromise que Mme de Feularde.

A six heures du matin, on soupait encore : animée par le plaisir, excitée par les fumées du champagne, Marcelle accaparait toute l'attention, inspirait les toasts les plus galants. Tout au bout de la table, Caveirac, muet, crispé, tortillant rageusement sa serviette, donnait le spectacle ridicule d'un vieux mari jaloux d'une jeune femme difficile à garder.

La visite de Mme de Preuilly avait amené un changement complet dans la conduite de Marcelle. Le mouvement de colère auquel elle s'était livrée avec une sorte de joie amère, et dont son ébranlement nerveux était la meilleure explication, n'avait pas été calmé par la réflexion; il lui en était resté une excitation mauvaise, le

désir malsain de faire parler d'elle, de scandaliser un peu ce monde contre lequel elle sentait revivre ses rancunes, d'aller le braver en face. Sortant brusquement de la retraite qu'elle s'était imposée pendant les premiers temps qui avaient suivi son retour, elle se montra dans les quelques maisons où on la recevait encore au moment de son mariage. Elle semblait ne pas voir l'étonnement causé par sa réapparition; sans efforts visibles, elle était parvenue à se donner une imperturbable aisance, un air d'insouciance qui déconcertait toutes les prévisions, une gaieté factice avec laquelle elle réussissait à écarter d'elle toute idée de compassion. La position fausse à laquelle elle était condamnée ne la gênait pas; elle en faisait plutôt parade, et paraissait n'y voir qu'une émancipation définitive, dont elle entendait profiter largement.

Sa beauté, son titre, sa situation même, devaient lui servir de passeport dans un certain monde, refuge des déclassées, monde que Marcelle avait toujours méprisé, en s'en amusant. Plus d'une maîtresse de maison était heureuse de pouvoir dire : « J'aurai la belle comtesse de Feularde. » C'était un attrait nouveau pour les hommes blasés, un encouragement pour les femmes hésitantes. La marquise d'Orcino fut une des premières à fêter Marcelle dont elle avait besoin pour combler les vides qui se faisaient chez elle. Mme Cazals, qui détestait Marcelle, la crut aussi nécessaire pour orner son salon; Mme de Valergues lui ouvrit également le sien : le succès de Marcelle fut le même sur ces différentes scènes où elle jouait son rôle avec une merveilleuse assurance.

Ce rôle, Mme Damblain ne le comprenait pas : elle avait vu d'un bon œil sa fille se cloîtrer chez elle, augurant bien de cette recherche de la solitude : il en devait sortir, à brève échéance, un rapprochement entre les deux époux. Mais cette subite reprise de la vie mondaine, dans des conditions si scabreuses, sur un pareil terrain, était inexplicable et fort dangereuse. Marcelle n'avait pas caché jadis à sa mère ce qu'elle pensait des gens dont elle acceptait et recherchait même l'intimité. Qu'allait-elle faire chez eux aujourd'hui? C'était imprudence, maladresse, folie qu'une semblable conduite. M. de Feularde, qui ne pourrait ignorer ces relations, ne se demanderait-il pas par quoi ou par qui sa femme se laissait entraîner vers des amitiés aussi compromettantes? Il faudrait alors dire adieu à tout espoir de réconciliation. Inquiète, désorientée, Mme Damblain risqua quelques observations timides.

— Ma chère enfant, est-ce que tu vas accepter l'invitation de Mme Villardon ?

— Et pourquoi pas, ma mère?

— Tu sais tout le mal qu'on en dit.

— On en dit autant de Mme de Valergues, et cependant tu m'as accompagnée chez elle avant-hier.

— Je n'aurais pas dû le faire. Veux-tu que nous consultions ton père?

Cet appel à l'autorité paternelle fit sourire Marcelle. M. Damblain suivait docilement sa femme et sa fille. Caveirac complétait le trio qui faisait partout cortège à la jeune femme.

La lettre de Marcelle avait fait bondir de joie le cœur de Caveirac, qui s'était empressé d'y voir un gage de son triomphe; c'était, du moins, une promesse dont les effets dépendaient de sa prudence. Il avait appris qu'il ne gagnerait rien à brusquer les choses, qu'un nouveau caprice de Marcelle pouvait jeter à bas toutes ses espérances, et qu'il fallait être aussi patient pour attendre l'occasion qu'habile à la saisir. Il passait son temps à combiner des plans de campagne, à spéculer sur des riens, se tourmentant avec mille objections, réconforté par les plus futiles circonstances. Tantôt il voyait, avec terreur, les jours s'enfuir sans le rapprocher du but : tantôt il les trouvait trop lents, et aurait voulu franchir d'un bond les semaines ou les mois au bout desquels il se croyait sûr de rencontrer la réalisation de son rêve. Toutes les facultés de son intelligence se tendaient vers le même objet, et le cercle étroit dans lequel il emprisonnait ses pensées, se rétrécissait chaque jour. Les symptômes d'une vieillesse prématurée se laissaient déjà deviner sous l'influence de sa passion et des luttes qu'il soutenait contre lui-même : ils rendaient plus pénibles à voir les efforts qu'il faisait pour se raccrocher aux branches vermoulues de son âge mûr.

Il avait complètement repris, auprès de Marcelle, sa place, ou plutôt ce qu'elle et lui avaient appelé autrefois ses fonctions; il ne voulait pas laisser à la comtesse une heure pendant laquelle elle pût l'oublier, ni une occasion de ne plus le croire indispensable. Il n'était pas de jour où l'équipage du commandant ne stationnât rue des Bourdonnois : les chevaux avaient été renouvelés; les voitures étaient des nids de satin; la livrée avait un luxe sévère de grande maison : Caveirac affectait de dire « Vos chevaux, votre voiture »; et Mme Damblain ne se reprenait pas quand elle disait : « Notre voiture, nos chevaux. » Les commentaires malveillants dont une pareille situation avaient été le trop facile prétexte, avant le mariage de Marcelle, étaient repris et amplifiés avec un ensemble qui rappelait le chœur de la comédie antique. Mais la voix de l'opinion publique n'émouvait pas ceux qu'elle condamnait. Marcelle la dédaignait par bravade; sa mère, par nécessité; son père, par habitude. Et cependant elles étaient odieuses, abominables, les calomnies qui courraient sur leur compte.

Si les femmes envieuses et méchantes qui faisaient le plus de bruit dans ce concert avaient pu plonger leurs regards dans le rez-de-chaussée de la rue des Bourdonnois, aux heures où Marcelle se faisait invisible, elles auraient contemplé, avec étonnement, un spectacle imprévu. Elles auraient vu la belle mondaine courbée sur une grande table, armée de ciseaux, taillant, dans une vieille robe, une de ces toilettes élégantes auxquelles on attribuait une honteuse provenance. Ils l'auraient vue maniant l'aiguille avec une activité fiévreuse, pour achever la jupe ou le corsage qui devait la faire si belle quelques heures plus tard. Ils l'auraient vue passant sa main fatiguée sur ses yeux rougis, travaillant péniblement pour tirer son luxe de sa misère.

Catherine, qui cousait auprès d'elle, disait alors de sa voix dolente :

— Quel malheur que madame la comtesse ne soit pas riche comme elle le mérite. Cela me saigne le cœur de la voir peiner comme une ouvrière. Si j'avais été le bon Dieu, j'aurais tout donné à madame, la beauté, la fortune, le bonheur : mais je ne suis qu'une pauvre domestique et je ne peux rien pour vous. Votre père et votre mère ne peuvent rien non plus. Il y a bien quelque part... quelqu'un...

— Assez, Catherine!

— Je sais que madame n'aime pas qu'on lui parle de ce... de cette personne... mais si j'étais à la place de... cette personne, je sais bien ce que je ferais...

— Catherine!

— C'est bien, madame : je ne dis plus rien, mais je fais mes réflexions en dedans.

Quelquefois, lorsqu'elle était seule, Marcelle jetait tout à coup au milieu du salon son ouvrage inachevé, et pensait longuement.

Elle pensait à sa vie perdue, et, comparant l'avenir tel qu'elle l'entrevoyait au passé qui lui semblait si sombre et déjà si loin, elle se disait, avec effroi, qu'elle aurait à souffrir plus qu'elle n'avait souffert. Sa destinée s'accomplissait inexorablement : dans quelques années, la mort lui aurait enlevé les seuls êtres qui tenaient une place dans son existence; le temps, en lui prenant sa beauté et tout ce qui la faisait encore désirable et entourée, la condamnerait à l'isolement : elle n'aurait jamais été aimée de cet amour dont elle avait le cœur si plein et dont personne n'avait voulu; son cœur se refroidirait lentement; elle le sentirait se dessécher, jusqu'au jour où, pétrifiée dans l'égoïsme de sa vieillesse et de sa solitude, elle quitterait enfin la vie sans avoir vécu.

Quant au présent, il ne lui inspirait que du dégoût. Les plaisirs bruyants qu'elle cherchait, aux dépens de sa propre estime,

lui donnaient à peine le peu qu'elle leur demandait, c'est-à-dire quelques heures d'oubli : sa conscience ne lui cachait pas à quels mobiles inavouables elle cédait, en se mêlant à un monde qu'elle méprisait encore plus qu'elle ne le détestait; c'était une lamentable forfanterie que celle qui la poussait à faire si bon marché de sa réputation; c'était une satisfaction indigne d'une honnête femme qu'elle recherchait, en s'approchant si près de l'abîme, pour mieux exaspérer des jalousies dont elle aurait dû rougir; c'était un jeu lâche et honteux que de provoquer les désirs, de paraître s'offrir toujours pour ne se donner jamais. Ce qu'elle voulait, n'était-ce pas qu'on souffrît autour d'elle, à cause d'elle, autant qu'elle souffrait elle-même, à cette heure, en préparant son faux luxe et sa fausse gaieté? Les instincts de méchanceté qui se glissaient dans son cœur, le besoin de faire du mal qui devenait plus fort que sa volonté, lui inspiraient une vague frayeur. Et personne pour l'arracher à cette vie mauvaise qu'elle n'avait plus la force de fuir! Personne pour la protéger contre elle-même! Son père et sa mère tremblaient devant elle. Elle n'avait pas un ami : le commandant Caveirac ne méritait pas sa confiance; elle ne le retenait auprès d'elle que par entêtement. Un homme seul avait le droit de lui tendre la main et de la sauver; mais il avait perdu ce droit et ne le revendiquait plus. M. de Feularde avait cessé d'écrire à sa femme : il l'avait oubliée plus vite encore qu'elle ne l'avait prévu. Et d'ailleurs, eût-il toujours pensé à elle, eût-il continué à lui crier grâce, elle ne lui aurait pas pardonné. A quoi bon? Gaston n'aurait jamais su la comprendre, et leur réconciliation n'eût été pour lui qu'un nouveau caprice.

Mais Marcelle refusait d'avouer quel était le principal obstacle, le seul en réalité, qui s'élevait entre elle et son mari. Elle ne voulait pas pardonner parce qu'elle sentait, au fond de sa conscience, qu'elle-même avait besoin de pardon, que la faute de son mari était surtout son œuvre, qu'elle avait été assez follement injuste un jour pour avoir perdu le droit d'être sévère. Il lui en coûtait trop de reconnaître qu'après avoir obéi aux impulsions aveugles de la colère, elle cédait aujourd'hui aux conseils de l'orgueil étrange qui lui faisait braver le mépris des honnêtes gens, orgueil de l'enfant qui endure une longue et rude punition, plutôt que de s'humilier.

Continuant donc à vivre ainsi, horriblement malheureuse, mécontente d'elle-même, dévoyée par un déplorable respect humain, elle usait sa volonté dans la contrainte qu'elle s'imposait pour soutenir son personnage d'emprunt, riait pour retenir ses larmes, et, avec ses éclats de gaieté, refoulait ses sanglots. Faisant chorus avec les niais, les blasés et les pervertis, elle en imposait à son entourage par

ses fanfaronnades de scepticisme et d'insensibilité, par d'implacables railleries qui n'épargnaient rien ni personne, par l'âpre verve avec laquelle elle tournait en dérision tout ce qu'elle était née pour aimer et respecter.

Et cependant, une dernière fierté lui restait. Si elle ne se révoltait plus contre l'idée d'être soupçonnée, elle se sentait encore une invincible répugnance de la faute. Mais, se mentant à elle-même, elle cherchait à rabaisser le sentiment qui la défendait contre les hontes d'une chute; elle ne voulait pas y voir le respect de sa pudeur et de la foi jurée, le culte sacré de l'honneur et de la vertu; elle se disait qu'elle avait pour son honnêteté les mêmes soins matériels que pour son corps; qu'elle redoutait une souillure dans sa vie, comme une tache sur sa robe ou une fleur flétrie dans ses cheveux. Combien de temps encore cette crainte la retiendrait-elle sur les bords du précipice? Un jour ne viendrait-il pas où elle serait sans forces contre les entraînements de ses sens et la contagion de l'exemple? Et renonçant à chercher le salut dans son cœur et dans sa raison, à s'aider elle-même, elle se prenait à compter sur le hasard; elle attendait avec une superstitieuse anxiété qu'un caprice du destin vînt tout changer autour d'elle et la sauver sans qu'elle eût à demander un effort à son énergie brisée.

Trois mois seulement s'étaient écoulés depuis le jour où Marcelle avait quitté l'hôtel de la rue de Ponthieu. Depuis un mois environ, Gaston ne donnait plus signe de vie à sa femme. Il ne l'avait pas oubliée, comme elle le croyait : le souvenir de Marcelle lui restait au cœur comme une blessure qui ne pouvait se fermer. Mais son caractère faible, le découragement qui avait fini par s'emparer de lui quand il avait vu toutes ses lettres sans réponse, le regret cuisant de l'injure qu'il avait faite à sa femme, une sorte d'humiliation du châtiment qu'il s'était attiré, enfin la secousse physique dont il se remettait lentement, avaient permis à sa mère, installée auprès de lui, de prendre une grande influence sur son esprit.

Gaston n'était pas allé à Versailles depuis son aventure; il s'était étudié à ne plus se trouver en face des quelques amis qu'il avait laissés dans cette ville. Mme de Feularde, au contraire, avait tenu à être renseignée sur les faits et gestes de sa belle-fille; les renseignements qu'elle recevait devaient naturellement confirmer la mauvaise opinion qu'elle avait toujours eue de la jeune femme. Trop dominée par son affection maternelle pour savoir faire la part de l'exagération et de la calomnie, elle crut indispensable, pour l'honneur de son fils, de rendre définitive la rupture entre lui et celle qui ne savait pas porter son nom. Avec une extrême prudence,

enveloppant ses révélations cruelles de tendresses et de câlineries, elle prépara le comte à cette idée.

Gaston eut d'abord des révoltes qui la firent désespérer du succès : elle fut sur le point de faiblir devant les explosions de son chagrin. Puis il cessa de défendre Marcelle. Se laissait-il convaincre, ou bien son silence cachait-il une résolution intime contre laquelle il laissait se heurter inutilement les tentatives de sa mère? Mme de Feularde espérait qu'un scandale éclatant causé par Marcelle trancherait bientôt la situation. En attendant, sans pousser son fils à chercher l'oubli dans les plaisirs plus ou moins avouables que sa fortune mettait à sa portée, elle le voyait, avec une secrète satisfaction, reprendre peu à peu, de lui-même, le chemin des réunions élégantes et des fêtes agitées où Gaston n'apportait d'ailleurs que ses souvenirs et sa tristesse.

Le silence de Gaston ruinait les dernières espérances de Mme Damblain. Tout était donc fini? Le coup de tête de Marcelle devenait irréparable. Sa mère, qui en mesurait les conséquences avec son expérience, et en se souvenant de ses propres faiblesses, la voyait, dans un avenir prochain, circonvenue par ses dangereuses relations, lassée par les petites misères de son existence précaire, se lancer à corps perdu, par une de ces résolutions folles qui ne permettaient ni les réflexions ni les conseils, au milieu des écueils, des déboires et des hontes d'une vie désordonnée. La malheureuse, en se perdant, entraînerait dans cette catastrophe son père et sa mère, et frustrerait leur vieillesse du repos et de l'aisance que Mme Damblain avait cru assurer en faisant son gendre du comte de Feularde. Caveirac, qui attachait le plus grand intérêt à être tenu au courant de la situation réciproque des deux époux, n'avait pas de peine à provoquer les confidences de Mme Damblain. Il apprit par elle que M. de Feularde paraissait prendre son parti d'une séparation définitive. Mme Damblain ajouta qu'elle s'était cruellement trompée sur le compte de cet homme, qu'elle serait toujours poursuivie par le remords d'avoir conseillé ce mariage à sa fille; qu'il était bien pénible, pour M. Damblain et pour elle, d'avoir désormais à leur charge une enfant pour laquelle ils avaient fait tant de sacrifices. Tout en écoutant ces plaintes, Caveirac se réjouissait de l'heureuse circonstance qui aplanissait la route devant lui.

Le lendemain de son dernier entretien avec Mme Damblain, Caveirac se présenta chez Marcelle. Il y avait dans sa physionomie quelque chose d'étrange. Ses yeux fixes brillaient d'un éclat fiévreux; derrière ses lèvres convulsivement agitées, ses mâchoires se serraient, saillant sur la maigreur des joues. Il semblait sous l'empire d'une préoccupation absorbante ou d'une colère difficilement con-

tenue, ou bien encore poussé irrésistiblement par une résolution désespérée. Catherine, qui lui ouvrit la porte, fut frappée de son aspect.

— Qu'est-ce qu'il a aujourd'hui? se demandait-elle en l'introduisant; on croirait qu'il va tout dévorer.

Marcelle était dans une de ses heures de prostration. Étendue dans son fauteuil, comme une malade, elle souleva un peu la tête, entendit à peine les compliments de Caveirac; et, quand il se fut assis en face d'elle, elle retomba dans sa rêverie, comme si elle eût déjà oublié sa présence.

Après quelques instants de silence, Caveirac, qui contemplait la jeune femme avec une attention singulière, eut un mouvement de tête, comme pour chasser une dernière hésitation.

— Vous êtes affreusement malheureuse, ma chère enfant, dit-il presque paternellement.

— Qu'en savez-vous? Je n'en sais rien moi-même.

— Ne cherchez ni à me tromper ni à vous tromper. L'injure que vous avez reçue vous a dangereusement blessée, et personne encore n'a tenté de vous guérir. Vous ne sentez pas auprès de vous cette affection qui vous est si nécessaire : vous êtes seule, abandonnée. Je sais, comme vous, que M. et Mme Damblain sont incapables de vous faire une vie heureuse; ils ne vous ont jamais comprise, et leurs propres malheurs les ont rendus égoïstes : pardonnez-moi de vous parler avec cette franchise. Quant à l'homme qui devrait être à vos genoux, implorant son pardon, vous n'avez plus rien à attendre de lui; la fantaisie dont il vous a honorée n'a duré qu'un jour; il vous maintenant oubliée sans retour.

— Peut-être.

— N'en doutez pas : non seulement votre mari a cessé de jouer cette comédie du désespoir qu'il eût été bien fâché de vous voir prendre au sérieux, mais il ne se cache plus pour faire un scandaleux usage de la liberté qu'il a reconquise.

— C'est moi qui la lui ai rendue.

— Vous pensiez qu'il ne l'accepterait pas si facilement; mais le jour où vous avez été sûre du contraire, vous n'avez pas pu dissimuler à tous les yeux votre indignation et votre ressentiment. Vous avez voulu vous étourdir, oublier, vous aussi, non pas l'homme que vous n'avez jamais aimé, mais l'affront qu'il vous infligeait publiquement, et la situation intolérable à laquelle il vous condamnait. Vous avez demandé cet oubli à un monde qui ne vous a accueillie que pour vous tendre des pièges et vous insulter quand vous y serez tombée. Vous vous faites un jeu d'écouter ses mensonges, de sourire à ses faussetés; mais c'est un jeu qui vous brise : ce que vous

souffrez est au-dessus de vos forces ; regardez-vous dans cette glace, et dites si les yeux d'un ami se trompent, quand ils lisent sur votre visage, vos chagrins et vos anxiétés.

— Vous n'êtes pas en veine de galanterie, mon cher commandant.

— Je ne suis pas venu pour vous faire des compliments.

— Je m'en aperçois : quel est donc l'importante affaire qui vous amène ? Vous avez un air solennel qui commence à m'effrayer.

— Avez-vous une confiance absolue dans mon amitié ?

— Vous êtes très exigeant.

— Je ne le suis pas trop : croyez-moi, je mérite cette confiance. Personne n'a pour vous plus d'affection et de respect que moi : personne ne peut vous offrir un dévouement plus aveugle. La pensée de votre malheur est toujours présente à mon esprit ; toutes vos souffrances ont un écho dans mon cœur. Écoutez la voix de cette amitié fidèle qui veut vous arracher à votre vie de douleurs, aux périls dont vous êtes menacée, et vous supplie de rompre les liens qui vous enchaînent à un homme indigne de vous...

Troublée par l'émotion violente qui faisait trembler la voix de Caveirac, Marcelle l'interrompit :

— Où voulez-vous donc en venir, mon vieil ami ? demanda-t-elle avec une certaine inquiétude.

— Je veux dire qu'une seule chance de salut vous reste ; vous pouvez encore refaire votre vie : laissez-moi prononcer le mot de divorce...

— Assez ! je ne veux pas en entendre davantage ! s'écria Marcelle.

— Vous m'écouterez jusqu'au bout, continua Caveirac. Oui, c'est le divorce que je viens vous conseiller ; vous devriez bénir la loi qui seule encore a le pouvoir de vous sauver. Il faut que, vous aussi, vous repreniez votre liberté, que vous rejetiez loin de vous un nom que vous avez pris, pour votre malheur, dans un jour d'égarement. Il faut que vous soyez maîtresse de l'échanger contre un autre nom qui peut être pour vous un gage de bonheur, qui, du moins, vous fera riche et respectée...

— Et ce nom ?...

— C'est le mien.

Après ce mot décisif, avec lequel Caveirac s'était coupé la retraite, il y eut un silence.

Marcelle croyait rêver ; le commandant, debout devant elle, incliné, pâle, chancelant, semblait s'apprêter à entendre une redoutable sentence. Mais quand la jeune femme, un peu revenue de sa stupéfaction, ouvrit les lèvres pour répondre, Caveirac l'arrêta.

— Ne me répondez pas aujourd'hui, dit-il, je n'aurais pas la

force de vous écouter. Je comprends combien ma proposition peut vous surprendre, vous effrayer même. Je vous demande, comme une grâce, de ne pas la juger trop vite. Permettez-moi de venir plaider ma cause demain, plus tard si vous voulez. Mais laissez-moi vous dire aujourd'hui que je vous aime comme je n'ai jamais aimé; que cet amour me fera votre esclave; qu'en le repoussant vous vous perdez. Vous tenez entre vos mains, votre vie..... et la mienne.

Marcelle le vit partir, sans ajouter un mot : puis, elle se laissa tomber dans un fauteuil, en murmurant :

— Quelle folie!

Elle resta ainsi pendant quelques minutes, comme fascinée par une vision lointaine : soudain ses traits exprimèrent un sentiment de profonde répulsion, et, se redressant brusquement, elle s'écria :

— Quelle horreur!

V

L'été resplendit. La foule des promeneurs, alanguis par la chaleur d'une belle journée de juillet, se répand lentement dans le Parc, sous les tilleuls, les marronniers et les platanes qui confondent, dans un éclatant coloris, toutes les nuances de leur luxuriante verdure. Auprès du Tapis-Vert, la musique militaire fait entendre ses accords cuivrés qui se mêlent au bruit monotone des eaux jaillissantes. Le long des charmilles, près des plates-bandes, autour des grands termes de marbre, les auditeurs sont assis, à l'ombre des arbres séculaires; et des milliers de voix bourdonnent sous la feuillée épaisse. Le retour des mêmes saisons ramenant les mêmes habitudes, chacun est venu reprendre, au rendez-vous traditionnel, sa place accoutumée.

La belle Marcelle est encore là, à quelques mètres de l'endroit où, l'année précédente, presque à pareille époque, elle écoutait, moitié riante et moitié soucieuse, le comte de Feularde et le commandant Caveirac qui se disputaient, devant elle et à cause d'elle, avec une vivacité jalouse. Près de la jeune femme sont encore réunis et M. Damblain toujours somnolent, sur qui ni le temps ni les inquiétudes ne semblent avoir de prise, et Mme Damblain dont le maintien s'est affaissé sous le poids des déceptions, et Caveirac dont la tenue juvénile a atteint les dernières limites du ridicule. Seul, M. de Feularde n'est pas là : et aucune des personnes présentes ne redoute plus ou n'espère plus son arrivée.

Depuis bientôt une semaine, Caveirac vivait dans une attente qui était une incessante torture. Il avait revu plusieurs fois Marcelle, depuis qu'il avait remis son sort entre ses mains; pas un mot

n'était tombé des lèvres de la jeune femme qui fît pressentir sa réponse. Rien dans son attitude, dans ses manières d'être avec Caveirac, n'aurait pu laisser croire qu'elle avait gardé même le souvenir d'une proposition dont elle s'était montrée d'abord si violemment troublée. Caveirac endurait son mal silencieusement : il n'osait faire une question; il reculait d'heure en heure, de jour en jour, le moment redoutable d'une explication décisive. Et cependant il espérait : puisque Marcelle tolérait sa présence, puisqu'elle le traitait toujours comme un ami, c'est qu'elle ne l'avait pas encore condamné, c'est que la réflexion avait atténué les effets du premier choc : elle s'habituait à l'idée qu'il lui avait suggérée. Il attendrait jusqu'à demain, jusqu'au surlendemain peut-être, jusqu'à la fin de la semaine comme dernier délai. Fatalement réduite à une lutte inégale contre la pauvreté ou à la honte d'une chute prochaine, Marcelle accepterait le salut qu'il lui offrait.

Était-elle aussi près de céder que l'espérait Cavairac? C'est ce qu'elle n'aurait pu dire elle-même. Elle pensait et agissait comme dans un rêve pénible, ne se rendait plus compte de ses sentiments, et n'apportait dans sa vie extérieure qu'un reste d'activité inconsciente. Une grande nuit se faisait en elle, qui obscurcissait la vision du passé et lui voilait complètement l'avenir. Elle était prise d'une insurmontable lassitude, d'un besoin douloureux d'oublier les gens et les choses. La foule, tournant autour d'elle, fatiguait ses yeux et ses oreilles; elle n'y voulait reconnaître personne. Elle répondait par des monosyllabes aux rares paroles de son père et de sa mère. Si Caveirac parvenait à attirer sur lui son attention distraite, la jeune femme, ramenée, malgré elle, à se souvenir des projets du commandant, et n'ayant la force ni de les repousser ni de les accueillir, détournait sa pensée et ses yeux, remettant au lendemain la tâche trop lourde de réfléchir et de se décider.

Tous les bruits s'éteignaient : les gerbes ne retombaient plus en cascades écumantes sur les dieux, les tritons et les naïades, dont les corps, noircis et rongés par le temps, laissaient encore couler quelques gouttes d'eau dans l'onde apaisée des bassins. Le soleil descendait déjà derrière les masses vertes du Parc; la foule remontait vers la Terrasse, le long des ifs solennels, ou disparaissait dans les profondeurs des allées. Marcelle s'en allait avec le commandant qui ralentissait le pas, pour laisser prendre les devants par M. et Mme Damblain; inutile tête-à-tête, car la comtesse paraissait insensible et sourde, comme les statues qui la regardaient passer.

Au détour d'une allée, Caveirac s'arrêta subitement. Un enfant,

un joli bébé de trois ou quatre ans, aux longs cheveux bouclés, aux joues roses, à la démarche encore hésitante, s'était jeté dans les jambes du commandant dont il avait sérieusement compromis l'équilibre. Mécontent, celui-ci repoussa, avec sa canne, le petit être tout étourdi du choc : son geste fut brutal, et il y avait de la colère dans sa voix, quand il s'écria :

— Va-t'en donc, vilain drôle!

L'enfant leva vers Marcelle, ses yeux effarés; une moue chagrine plissa ses joues qui rougirent, et de grosses larmes coulèrent jusqu'à sa bouche.

Un cri de pitié et d'indignation s'échappa de la poitrine de Marcelle : il lui sembla qu'en touchant l'enfant, c'était elle que le commandant avait frappée. Arrachée à sa torpeur, hors d'elle-même, elle prit l'innocent dans ses bras, comme pour le défendre, et, jetant à son compagnon un regard de mépris, elle lui dit avec emportement :

— Vous avez fait du mal à cet enfant! c'est lâche!

Bouleversé par cette rude apostrophe, un peu honteux de sa brutalité, Caveirac restait muet devant l'étrange émotion de la comtesse. Marcelle, surprise elle-même de la violence de cette émotion, regardait l'enfant avec un étonnement attendri. Puis, se calmant, pour le rassurer :

— Où es ta maman, mon pauvre chéri? lui demanda-t-elle.

L'enfant, de son doigt potelé, montra dans une allée voisine, une femme assise sur un banc, et dont toute l'attention était absorbée par un nouveau-né qui se débattait sur ses genoux.

Marcelle se dirigea vers la jeune mère : comme elle marchait doucement pour ne pas froisser son léger fardeau, elle sentit que le bébé appuyait sa tête blonde sur son épaule; elle vit sa dernière larme couler, comme une perle, sur son corsage. Et, serrant le petit contre son cœur dans une instinctive étreinte, elle tressaillit, remuée par une sensation qu'elle n'avait pas encore éprouvée.

Au bruit de ses pas, la mère leva la tête et regarda curieusement la jolie femme qui portait l'enfant avec une tendresse toute maternelle. C'était une ouvrière, la femme d'un petit employé peut-être; sa mise très modeste était si propre, si soignée, qu'elle paraissait presque élégante. La pâleur de son visage aminci révélait les fatigues de la tâche quotidienne courageusement accomplie; ses yeux limpides, francs, avaient une expression à la fois résignée et heureuse.

— Je vous ramène votre bébé, madame, lui dit Marcelle. Il a été effrayé par la maladresse d'une personne qui m'accompagnait : excusez-nous de l'avoir fait pleurer.

— Merci, madame, répondit la mère qui ajouta, avec un bon sourire : Vous aussi, vous avez des enfants, n'est-ce pas?

— Non.

— Pardonnez-moi mon indiscrétion, reprit la jeune femme frappée par l'accent douloureux de Marcelle. Vous les avez perdus peut-être?

— Je n'en ai jamais eu.

— Si c'est cela seulement qui vous fait de la peine, madame, il ne faut pas vous désespérer. Vous êtes jeune, et le bon Dieu ne vous privera pas toujours de votre part de bonheur.

— Vous croyez donc avoir reçu la vôtre?

— Bien sûr que oui, madame, fit l'ouvrière avec conviction; et je perdrais mon temps à en espérer davantage. J'ai deux beaux enfants qui viennent bien; leur père est un bon sujet qui m'aime comme je l'aime, et qui gagne bravement notre vie à tous quatre : les pauvres gens comme nous doivent se contenter de cela.

— Et si votre mari cessait de vous aimer, s'il vous abandonnait?

— Oh! madame, je n'en cherche pas si long : il faut prendre les gens comme ils sont, et les jours comme ils viennent. Si je dois être malheureuse plus tard, je serais folle de m'en tourmenter aujourd'hui. D'ailleurs, tant que ces bébés-là seront à la maison, leur père y restera; et il m'aimera à cause d'eux. Ils me doivent bien cela les chéris, car c'est dur à élever deux enfants, quand on n'est pas riche. Allons, Charlot, dis merci à la dame qui a été si bonne pour toi.

Et, comme l'enfant cherchait à se cacher derrière sa mère, Marcelle le prit encore dans ses bras, et l'embrassa longuement : après l'avoir reposé à terre, elle tendit la main à l'ouvrière qu'elle laissa surprise de son geste et de son émotion.

— Je regrette sincèrement d'avoir provoqué cette petite scène, dit Caveirac, quand la comtesse l'eut rejoint. Je n'ai pu retenir un mouvement d'humeur, ne m'en gardez pas rancune.

— Bien loin de là, mon ami, répondit Marcelle, je vous en remercie.

Plus stupéfait encore de cette réponse que de la dureté avec laquelle il avait été traité quelques instants auparavant, Caveirac regarda Marcelle avec inquiétude. L'abattement de la jeune femme avait fait place à une agitation nerveuse. Elle allait d'un pas rapide, sans souci de son compagnon, qui pouvait à peine la suivre.

Il eût été impossible de dire si elle marchait au hasard, pour fuir des pensées importunes, ou si elle se dirigeait vers un but qu'elle avait hâte d'atteindre. Un rayon de soleil ayant fait briller un long cheveu blond qui s'était accroché aux broderies de sa robe, elle prit, dans

ses doigts le menu fil d'or, et le porta à ses lèvres. Quelque chose l'étouffait, qui contractait ses traits dans une expression d'angoisse, qui lui brisait la poitrine, qui lui montait à la gorge, qui ne voulait pas sortir, un cri de désespoir ou un sanglot d'amour.

Arrivée rue des Bourdonnois, Marcelle remercia brièvement Caveirac de l'avoir accompagnée, et ne lui dit ni adieu ni au revoir. Elle s'enferma dans sa chambre, et resta quelque temps debout contre la porte, immobile, regardant autour d'elle avec effarement, hésitant à faire un pas, comme si elle était entrée par mégarde dans une demeure qui n'était pas la sienne, ou qu'elle eût peur de ce pauvre logis qui n'avait abrité que son malheur. Une sorte de vertige faisait tourner tous les objets devant elle; elle était secouée par les approches d'une crise qui l'effrayait. Se sentant chanceler, elle s'avança vers un fauteuil; mais tout à coup un flot de larmes jaillit de ses yeux brûlants : elle tomba à genoux et se mit à prier.

Elle pria longtemps, vaincue, humblement prosternée, le visage dans les mains; et ses larmes coulaient toujours à travers ses doigts, larmes douces et salutaires qui emportaient avec elles toutes les amertumes du passé. Son mal s'en allait en longs sanglots. Pendant que sa tête se dégageait et que son cœur commençait à battre plus librement dans sa poitrine soulagée, un calme bienfaisant venait peu à peu rafraîchir son esprit et son corps, ne lui laissant plus qu'une sensation de douleur endormie, une langueur reposante.

Un voile se soulevait devant elle, et c'était la main d'un enfant qui l'écartait; le langage de la raison avait frappé son oreille, et c'était une pauvre femme qui le lui avait fait comprendre. L'incident imprévu et insignifiant qui avait si fortement troublé Marcelle eût passé presque inaperçu pour un esprit mieux équilibré et moins impressionnable que le sien. Mais il avait pris, pour elle, les proportions d'une révélation providentielle; c'était là l'événement mystérieux qui devait la sauver, sur lequel elle avait mis son dernier espoir, qu'elle attendait sans y croire, comme le naufragé qui, avant de s'abandonner, tend les bras autour de lui, par un geste suprême, pour chercher inutilement l'épave qui pourrait le disputer au gouffre. A l'horrible dégoût qu'elle éprouvait pour sa vie présente, succédait une radieuse espérance à laquelle elle s'attachait avec une exaltation religieuse où vibraient encore les dernières agitations de tout son être. Sa prière montait vers le ciel, suppliante et confiante : elle demandait pardon à Dieu d'avoir repoussé le bonheur qu'il lui avait donné; elle le remerciait d'avoir choisi ses plus humbles créatures pour lui faire entendre sa voix; elle le conjurait d'éclairer ses résolutions, et faisait le vœu de lui obéir. Alors il lui sembla qu'un sentiment saint et fort s'emparait d'elle tout entière, fait de ten-

dresse et de courage, de dévouement, d'indulgence et d'oubli de soi-même : c'était l'amour, l'amour sauveur.

Quand elle se releva, la foi profonde qui illuminait son regard, l'avait transfigurée; un sourire ému effleurait ses traits rassérénés. Cédant sans hésiter à l'inspiration qui la faisait agir, elle jeta un cri d'appel vers celui qu'elle rendait maître de sa vie; à peine un léger frémissement faisait-il trembler ses doigts, pendant qu'elle écrivait, au courant de la plume :

« Gaston,

« Vous m'avez demandé pardon : mais j'ai été inexorable, et cependant je n'en avais pas le droit; si vous avez été coupable, je l'ai été plus que vous : c'est à moi qu'il faut pardonner aujourd'hui. Vous m'avez aimée plus que je ne le méritais; vous aviez consacré votre vie à mon bonheur : je n'ai pas voulu le comprendre. J'ai été méchante, injuste avec vous; je vous ai brisé le cœur : j'étais insensée; c'est ma seule excuse. J'ai tant souffert que Dieu a eu pitié de moi; il m'a rendu la raison. Est-il trop tard? Entendrez-vous l'ardente prière que je vous adresse? Comprendrez-vous à quels sentiments j'obéis, en m'humiliant devant vous, moi que vous avez trouvée si dure et si hautaine? Si vous croyez en moi, si vous ne m'avez pas complètement chassée de votre cœur, si vous voulez, comme moi, avec moi, vivre une vie nouvelle, celle que vous aviez rêvée, venez. Quelles que soient les calomnies qui aient pu parvenir jusqu'à vous, et que j'ai follement provoquées, je vous jure, sur le souvenir de nos jours de bonheur, que je suis encore digne d'être épouse et mère. Venez, venez vite, emmenez-moi, sauvez-moi.

« Votre femme,
« MARCELLE. »

Mais quand la lettre fut prête à partir, Marcelle faiblit : ses défiances et ses terreurs revenaient l'assiéger une dernière fois. Elle retournait fièvreusement dans ses mains, les minces feuilles de papier auxquelles elle avait confié sa vie. Elle fut sur le point de déchirer cette inutile confession, cette prière désespérée qui ne serait pas exaucée.

A ce moment on frappa à sa porte :

— Marcelle, que fais-tu? pourquoi t'es-tu enfermée?

— Je suis souffrante, ma mère.

— Ouvre-moi.

— Non, je veux rester seule; laisse-moi reposer.

— Bonsoir donc, méchante enfant; et à demain.

— A demain, répondit Marcelle comme un écho. Oui, à demain,

reprit-elle à voix basse, se donnant ainsi quelques heures de répit. Elle posa la lettre sur son bureau pour ne pas céder à la tentation de l'anéantir.

Elle lutta toute la nuit. Dans son sommeil entrecoupé, elle était bercée par les plus doux songes; elle voyait Gaston assis auprès d'elle sous les grands arbres de Feularde et la pressant contre sa poitrine; ensuite les jardins de Feularde devenaient le parc de Versailles : ce n'était plus son mari qui était près d'elle, mais un petit enfant blond et rose qui la regardait en souriant et lui tendait les bras. Le rêve tournait au cauchemar : elle voyait encore Gaston; il tenait une lettre ouverte, haussait les épaules avec mépris en la lisant, et la déchirait; alors une femme, dont elle ne pouvait distinguer les traits, s'approchait de Gaston qui lui montrait les morceaux de papier jonchant le sol : tous deux riaient, et leurs rires la réveillaient. Elle voulait prier et ne le pouvait plus; ses yeux secs refusaient de pleurer. La nuit durait toujours, prolongeant cruellement la dernière épreuve de Marcelle.

Le lendemain matin, lorsque Catherine entra chez sa maîtresse, elle la trouva debout. Comme une enfant prise en faute, Marcelle se plaça précipitamment devant son bureau, pour cacher la lettre dont l'œil investigateur de l'Alsacienne cherchait à lire l'adresse.

Quelques instants plus tard, Marcelle sortait furtivement, se glissait dans la rue, rasant les murs, comme si elle avait eu à dissimuler une démarche inavouable. Arrivée devant une boîte aux lettres, elle détourna la tête; sa main s'approcha en tâtonnant de l'étroite ouverture, et quand elle entendit l'imperceptible bruit que fit le papier en tombant, elle fut près de défaillir.

. . . .

Vers la fin de la journée, Catherine ouvrit timidement la porte de la chambre de la comtesse, et montra, dans l'entre-bâillement, son visage bouleversé; elle n'osait parler, cherchait ses mots :

— Madame...

— Eh bien, Catherine, qu'y a-t-il? qui est là?

— C'est... c'est monsieur... qui demande à voir madame...

— Fais-le entrer!

Gaston apparut aussitôt sur le seuil. Marcelle s'était levée, mais elle n'avait pas la force de faire un pas. Ils restèrent quelques instants en face l'un de l'autre, paralysés par leur émotion. Marcelle tenait ses grands yeux fixés sur son mari avec une muette et anxieuse interrogation, comme pour lire au plus profond de son cœur : enfin elle s'avança lentement vers lui, en tendant ses mains tremblantes. Mais Gaston ouvrit les bras, et Marcelle s'y précipita avec un cri de joie et d'amour.

VI

Le lendemain à l'heure habituelle de ses visites, Caveirac arriva rue des Bourdonnois. Effrayé par le brusque congé que Marcelle lui avait donné, après le malencontreux incident de leur dernière promenade, il n'avait pas osé revenir la veille. Mais il ne doutait pas que quarante-huit heures n'eussent suffi pour le faire rentrer en grâce. Sans soupçonner la déconvenue qui l'attendait, il sonna à l'appartement de Marcelle.

Lorsque Catherine vint lui ouvrir, il ne remarqua pas le rire triomphant et ironique qui resplendissait sur la face rougeaude de la brave fille.

— Madame la comtesse est chez elle? demanda-t-il.

— Non, monsieur, madame n'y est pas... Madame est partie.

— Partie!... comment partie?... Qu'est-ce que vous voulez dire?

— Je veux dire, monsieur, que madame est partie, ce matin, pour la campagne.

— Quelle campagne?... Et elle est partie seule?

— Oh non! madame n'est pas seule... Monsieur le comte est venu la chercher hier soir; en ce moment ils arrivent à Feularde; et je crois bien qu'ils ne sont pas près d'en revenir.

Catherine, avec un plaisir féroce, appuyait lentement sur chacun de ses mots. Caveirac chancela : ce coup l'écrasait. Par un effort surhumain, il put se tenir debout et marcher. Pendant qu'il se retirait, en traînant les pieds et en s'appuyant à la muraille, l'Alsacienne le poursuivait de sa rancune :

— Ça te gêne qu'elle soit partie sans toi, disait-elle entre ses dents; mais ce n'est pas la peine de l'attendre maintenant : tu ne la reverras jamais, la chère mignonne!

Quelques semaines plus tard, Caveirac, souffrant encore de son amour-propre froissé, de ses désirs trahis et, peut-être aussi, d'une blessure plus profonde, assistait à une réunion intime chez Mme d'Orcino, qui entourait « ce pauvre commandant » des plus tendres prévenances. La marquise ruinée était à bout d'expédients, et Caveirac était veuf.

Le commandant est, aujourd'hui, aussi assidu chez Mme d'Orcino qu'il l'était jadis chez Mme Damblain. On prétend qu'il fait la cour à la belle Annunciata : mais la marquise d'Orcino est assez adroite et assez jolie encore pour se faire épouser par le commandant Cupidon.

Georges MOUSSOIR.

LES ŒUVRES ET LES LETTRES

DE SAINTE THÉRÈSE

Certains êtres privilégiés semblent échapper à l'oubli où les générations humaines s'envelissent tour à tour. Leurs âmes sont douées d'une vie immortelle; elles parlent, et leur parole vibre; le murmure des siècles qui s'écoulent n'en a pas affaibli l'écho.

L'Espagne célébrait récemment le trois centième anniversaire de la mort de sainte Thérèse; c'est l'une de ses gloires les plus pures, elle l'a chantée comme un triomphe, et l'Église entière s'y est associée. En France surtout, où le Carmel fait constamment revivre les enseignements de la sainte, son souvenir a été rajeuni et renouvelé par de nombreuses publications. En même temps qu'une remarquable histoire de sa vie, publiée par une de ses filles, d'autres travaux l'ont étudiée dans sa personne et dans ses œuvres [1].

On peut glaner encore dans cette terre féconde, et s'il se peut, après tout ce qui fut dit d'elle, nous voudrions la faire connaître dans ce qu'elle a laissé de plus personnel, c'est-à-dire sa parole écrite.

La fécondité des saints est une des manifestations de la puissance divine. Sans elle, on ne s'expliquerait pas que sainte Thérèse, dont l'existence fut si extraordinairement remplie, dont les travaux et les souffrances ne connurent presque pas de relâche, ait encore trouvé le temps d'écrire.

Elle écrivit pourtant, bien qu'elle s'en défendît. Les directeurs de sa conscience, étonnés et charmés de ce qu'ils découvraient en elle, ne se contentèrent pas de l'entendre; ils voulurent pouvoir lire et approfondir les choses merveilleuses qu'elle leur révélait, avec une originalité de langage tout à fait nouvelle. Ils exigèrent qu'elle écrivît l'histoire de sa vie, non pas tant pour redire ses

[1] *Étude pathologico-théologique sur sainte Thérèse,* par le P. Louis de San, S. J. (Paris, Festcherin et Chuit.) — *Le cœur de sainte Thérèse, conservé et glorifié,* par l'abbé Durand. (Paris, Lecoffre.) — *Souvenirs du pays de sainte Thérèse,* par D. X. Place. (Paris, Palmé.) — *Psychologie d'une sainte,* par Arvède Barine. (Paris, 1887.)

fautes, que pour mettre son esprit en pleine valeur, pour mieux s'expliquer à elle-même sa nature morale, et discerner plus clairement l'action de Dieu sur son âme et le concours que sa volonté y avait apporté.

Plus tard, on l'obligea encore à écrire le récit de chacune de ses fondations, puis les enseignements qu'elle donnait à ses filles pour les conduire « au chemin de la perfection » ; enfin les élans de son âme dans la prière. Il lui fallut se résigner à dévoiler les mystérieuses communications du maître divin, qui parlait à son cœur d'une manière plus intime et plus pénétrante peut-être qu'il ne l'avait fait pour aucun de ses amis de la terre.

Bénissons ces saintes exigences ! Sans elles nous n'aurions connu de sainte Thérèse que la vie extérieure. Nous aurions admiré sans doute les proportions harmonieuses, la splendeur et la grâce de l'édifice qu'elle a construit; mais l'intérieur du sanctuaire, le tabernacle, les lampes allumées, qui éclairent d'une flamme vive et pure les mystérieuses profondeurs du temple, qui nous les aurait révélés?

Thérèse seule pouvait le faire. Certes, elle ne se doutait guère qu'en quittant parfois le fuseau pour la plume, elle deviendrait un des écrivains les plus estimés de son pays; que la gloire littéraire viendrait s'ajouter à ses autres gloires, et qu'elle, qui n'en avait cherché aucune, elle qui avait renoncé « au point d'honneur » si cher à tout cœur espagnol, trouverait dans ce renoncement même un des honneurs les plus enviés et les plus rarement accordés aux femmes.

Pouvait-elle s'imaginer que ses écrits sans apprêts, sans souci de la forme, son naturel et sa simplicité charmeraient ses compatriotes, ces Castillans fiers et pompeux, « illustrissimes et magnifiques, qui n'entendent pas la plaisanterie, et veulent être traités beaucoup mieux qu'ils ne le méritent » ?

Elle se plaint, au contraire, de la peine qu'elle trouve à écrire, de son style « long et diffus ». Elle s'excuse de répéter souvent les mêmes choses, « car le temps lui manque pour se relire : » elle aimerait mieux filer et gagner quelques maravédis pour acheter du pain.

La valeur littéraire des œuvres de sainte Thérèse est leur moindre mérite; le lecteur en oublie la forme tant il est saisi par le fond. Les mots ne sont plus qu'un voile transparent, à travers lequel la pensée se fait jour et pénètre jusqu'aux dernières profondeurs de l'esprit. Chacun y peut lire son histoire, l'éternelle histoire du cœur humain, misérable par lui-même, généreux et sublime quand le doigt de Dieu l'a touché.

« Vous seul, Seigneur, pouvez parler ainsi! » est-on tenté de s'écrier quand la sainte répète les paroles divines. Dieu lui parle en effet, et par elle parle aux âmes qu'elle a charge d'instruire. C'est Dieu même qui la met, au moment où elle prend la plume, dans l'état mystique qu'elle doit décrire. Les expressions, les comparaisons lui viennent sans qu'elle les cherche. Elle écrit d'un trait, sans prévoir d'avance ce qu'elle va dire; sa manière est inimitable et sublime parce qu'elle est presque impersonnelle.

Overbeck a représenté sainte Thérèse écrivant ainsi sous la dictée divine. Elle est debout, le crayon d'une main, un livre dans l'autre; sa tête est un peu relevée, ses yeux attentifs, elle écoute, un rayon venu du ciel l'éclaire, et le crucifix suspendu au mur semble l'inspirer. Aucun des portraits de la sainte ne rend mieux l'idéal que nous nous faisons de son âme et de ses traits.

I

LA VIE DE SAINTE THÉRÈSE ÉCRITE PAR ELLE-MÊME

Thérèse écrivit pour la première fois le récit de sa vie sur l'ordre du P. Ybañez, Dominicain célèbre, qui l'aida puissamment à la fondation du premier couvent de la réforme. C'était en 1561, la sainte avait alors quarante-six ans. Deux ans après, le monastère de Saint-Joseph étant établi, et le succès de la réforme en partie assuré, un autre Dominicain, frère Garcia de Tolède, pria Thérèse d'écrire de nouveau l'histoire de sa vie. C'est cette seconde relation, plus complète que la première, qui nous a été conservée.

Je souhaiterais, dit-elle, dans son avant-propos, que de même qu'on m'oblige à dire très exactement la manière de mon oraison et les grâces que j'ai reçues de Dieu, on me permît aussi de faire connaître le nombre et la grandeur de mes péchés. Ce me serait beaucoup plus facile. Mais on me lie les mains sur ce sujet. Il ne me reste donc qu'à conjurer ceux qui liront cette histoire de se souvenir toujours que j'ai été si mauvaise, qu'il n'est aucun des saints qui se sont convertis, dont l'exemple me puisse consoler.

Dès qu'il plut à Dieu de les toucher, ils cessèrent de l'offenser, tandis que moi, durant de longues années, je ne devins pas meilleure. Il semblait que je résistasse à plaisir aux grâces divines, et je me rendais compte pourtant des obligations qu'elles m'imposaient.

Dieu soit béni de m'avoir si patiemment attendue! Je ne saurais trop l'en remercier. Je souhaite que ce récit serve à sa gloire, qu'il

me fasse mieux connaître à ceux qui me l'ont demandé, et qu'ils m'aident en retour à faire enfin un bon usage de toutes les grâces que j'ai reçues.

La relation de la sainte s'arrête à l'année 1563. Elle contient l'histoire de sa jeunesse, de sa vocation, de ses terribles maladies et de ses longues infidélités. Elle y raconte ensuite les oppositions faites de toutes parts à l'idée de la réforme du Carmel et la réfutation victorieuse, qu'y fit la fondation de Saint-Joseph d'Avila, suivie bientôt de plusieurs autres. C'était la preuve convaincante de la divinité de sa mission.

La pensée ne vint pas à Thérèse de compléter plus tard l'histoire de sa vie. Il faut en chercher la suite dans le livre des fondations, dans ses lettres, dans ses instructions à ses filles et dans ce que ses contemporains ont dit d'elle. Les œuvres de la sainte ne se rattachent les unes aux autres par aucun lien, elles lui furent dictées par la nécessité du moment ou par l'obligation qu'on lui en faisait. Sa vie est surtout l'histoire de son âme et de ses rapports avec Dieu; c'est une sorte de confession, destinée à n'être lue que de ceux qui l'exigeaient d'elle.

Sur les quarante chapitres qui la composent, plus de vingt sont consacrés à traiter de l'oraison mentale. C'est pour elle l'intérêt suprême, l'unique nécessaire, le bien d'où découlent tous les biens. Rien ne lui semble plus important que d'expliquer clairement les opérations de la grâce divine dans son âme; aussi ajoute-t-elle en terminant ce long travail et en l'adressant à son directeur :

Voilà, mon père, l'état où je suis; je souhaite que ce que j'ai écrit vous soit utile à quelque chose. Je ne l'ai pas fait sans peine à cause de mon peu de loisir; mais j'estimerai cette peine heureuse, si elle vous donne sujet de louer Dieu.

Je prie sa divine majesté de vous conduire par la main et de vous rendre un si grand saint, que vous puissiez soutenir de votre vertu et éclairer de vos lumières cette misérable créature, qui en osant écrir sur un sujet si élevé, n'a eu d'autre dessein que de vous obéir.

Je me suis beaucoup étendue au sujet de l'oraison; mais quand je songe aux avantages que j'en retire, à la contrition que j'y ressens de mes fautes, aux avis importants que j'y reçois touchant les affaires que j'ai à traiter, il me semble n'en avoir pas encore dit assez.

Vous connaîtrez par cet écrit mes véritables sentiments, en même temps que les dispositions qu'il a plu à Dieu de me donner. Je soumets les unes et les autres à votre jugement; vous savez maintenant tous les replis de mon âme.

Ceux qui, après le P. Ybañez et le frère Garcia, liront ce premier écrit de sainte Thérèse, la connaîtront presque aussi bien qu'eux. Le naturel incomparable de son style, la clarté si simple de ses expressions, laissent voir le fond de son âme, comme on voit le fond d'un ruisseau limpide. L'eau vive qui bouillonne, s'élance et s'écoule, est bien l'image des mouvements tumultueux de son cœur, de ses hésitations d'abord et de ses défaillances au début de sa course. Mais le courant vainqueur l'entraîne, lui fait surmonter les obstacles, dédaigner les rivages trompeurs, et s'avancer enfin, avec une force toujours croissante, vers le fleuve de vie, qui va la conduire jusqu'à l'Océan de l'amour infini.

Ceci s'adresse aux âmes que les illusions trompeuses de ce monde ne suffisent pas à contenter. Qu'elles fassent donc avec sainte Thérèse le chemin d'abord pénible, mais bientôt aplani, qui conduit aux réalités surnaturelles. Elles ne sauraient avoir de meilleur guide, et cette esquisse rapide n'a d'autre objet que de leur inspirer la pensée de lire Thérèse elle-même, et le courage d'entrer dans la voie qu'elle indique. Les saints, qui l'y ont suivie depuis trois siècles, sont innombrables, et leur reconnaissance envers elle peut se résumer dans cette page du grand évêque d'Orléans :

La vie de sainte Thérèse m'a charmé, dit-il, j'ai rarement reçu dans ma vie une bénédiction, une impression de grâce plus simple et plus vive.

Ce qui me frappe le plus dans cette vie, c'est de voir jusqu'où peut aller l'amour, la tendresse de Dieu pour les âmes : c'est vraiment extraordinaire.

J'admire que Dieu puisse se complaire à entrer dans un commerce si intime et si tendre avec une pauvre petite créature, qu'il se plaise à y mettre ses délices et à faire en elle des choses merveilleuses.

Ce qui me frappe encore plus, c'est à quel point on sent que tout cela est vrai, certain. Quel sens divin, sublime et cependant si simple ! Quelle grâce Dieu a faite à son Église en lui faisant révéler ces merveilles de son amour et de son infinie bonté par sainte Thérèse !

C'est aussi une bien grande grâce, que Dieu me fait, que le goût de cette belle et sainte lecture. Après le bonheur et la grâce d'éprouver ces choses, bien loin sans doute, vient la grâce d'en goûter le récit, d'en comprendre quelque chose, d'admirer de si divines merveilles [1].

[1] *Vie de Mgr Dupanloup*, IIIe volume, p. 367.

II

LE LIVRE DES FONDATIONS

C'est l'histoire des commencements des quinze monastères réformés que sainte Thérèse établit dans les deux Castilles et jusqu'en Andalousie. Il faut y ajouter la fondation des deux premiers couvents de carmes déchaussés, à Durvelo et à Pastrane, dont elle a aussi raconté l'histoire. Bien qu'elle n'ait pas pu partager avec Saint-Jean de la Croix et son compagnon les premières rigueurs de leur vie contemplative, elle avait été à tel point l'inspiratrice de leur vocation, qu'aucun détail de leurs débuts dans la vie parfaite ne lui resta étranger. On peut dire d'elle, en toute vérité, ce que disait saint Paul de lui-même, et ce que répètent après lui les âmes que sépare l'espace matériel, sans que leur union en soit diminuée : *Absens corpore, præsens autem spiritu.*

C'est encore à l'exigence de ses directeurs et à l'obéissance de la sainte qu'est dû ce livre si vivant des *Fondations*. Il est rempli de faits intéressants, très suivi et très complet malgré ses apparentes lacunes. C'est là qu'il faut chercher l'histoire des vingt dernières années de la vie de sainte Thérèse, qu'elle n'a pas songé à écrire ailleurs.

Tout s'y trouve : ses difficultés, ses répugnances, ses souffrances physiques et morales, l'opposition sans motif des uns, le mauvais vouloir systématique des autres, le dévouement spontané de quelques-uns et la fidélité de ceux qui, incrédules d'abord, mais bientôt gagnés à sa cause, devinrent ses plus ardents serviteurs et ses meilleurs amis. Pour ceux-là, Thérèse est prodigue d'éloges et infatigable dans sa reconnaissance, tandis qu'elle atténue le mal et tait les noms de ceux dont elle eut à se plaindre. Pourtant sa sincérité habituelle laisse deviner en partie ce qu'elle ne dit pas; elle ne sait pas dissimuler, on voit ses impressions et le fond de sa pensée au travers de ses réticences.

Elle explique ainsi les raisons qui l'amenèrent à écrire ce livre.

Je n'ai pas seulement lu, dit-elle, mais j'ai éprouvé plus d'une fois combien il importe de pratiquer l'obéissance. C'est par elle qu'on avance au service de Dieu et que l'on acquiert l'humilité, avec l'assurance de ne pas s'égarer dans le chemin du ciel. Notre-Seigneur m'ayant donc fait connaître le prix de cette vertu, je tâche de la pratiquer, malgré la répugnance que j'y trouve en certaines occasions.

En l'année 1562, frère Garcia de Tolède m'ordonna d'écrire comment s'était faite la fondation de Saint-Joseph d'Avila, et plusieurs

autres choses, qui pouvaient être utiles à mes sœurs. Onze ans après, comme je me trouvais à Salamanque, le P. Ripalda, recteur de la Compagnie de Jésus, ayant lu ce récit, crut qu'il serait avantageux de raconter aussi les sept autres fondations déjà faites et les commencements de nos Pères déchaussés. Il me commanda donc d'y travailler. Mes grandes occupations, jointes à mon peu de santé, me faisaient trouver cela impossible, et je m'en allai demander à Dieu son secours. Alors j'entendis cette parole : « Ma fille, l'obéissance donne des forces. »

Puisse cette sainte obéissance m'obtenir la grâce de bien rapporter les faveurs que Dieu nous a faites dans ces fondations ! Je parlerai de chacune en particulier, le plus brièvement que je pourrai, car mon style est si long, que quelque soin que je prenne de ne pas trop m'étendre, je crains d'ennuyer les autres et moi-même.

Thérèse écrivit le récit des dix premières fondations, jusqu'à celle de Séville inclusivement, dans l'espace de trois ans. Elle fut plusieurs fois tentée d'abandonner ce travail, qui lui paraissait secondaire en comparaison des charges multipliées qui pesaient sur elle pendant ces années laborieuses ; mais Dieu ne lui permit pas. On aime à voir aux saints ces instants de faiblesse, qui font apercevoir l'aiguillon, dont Dieu se sert pour les animer à son service. La charmante naïveté de la sainte le rend tout à fait sensible.

Je commençai, dit-elle, en l'année 1573, à raconter ces fondations. Après en avoir écrit quelques-unes, je résolus d'en rester là ; je ne me confessais plus au P. Ripalda, et cela me semblait une peine inutile ; mais le P. Gratien de la Mère de Dieu [1], m'ordonna de continuer. Je lui représentai, pour m'en excuser, mon peu de loisir et les autres raisons qui me vinrent à l'esprit, car j'appréhendais fort d'ajouter cette fatigue à celles que j'avais d'ailleurs. Mais il ne se laissa pas persuader et il se borna à me dire d'y travailler quand je le pourrais. Je l'ai donc fait par soumission, et je l'achève ce quatorzième jour de novembre, dans le monastère de Saint-Jean de Tolède où je suis présentement.

Plus tard, après la grande persécution qui mit en péril la réforme du carmel, Thérèse écrivit l'histoire des cinq autres monastères qu'elle établit encore avant de mourir. Nous ne dirons ici qu'un mot des souffrances incroyables, qui accompagnèrent chacune de ces entreprises presque surhumaines qu'on appelle une fondation.

[1] Carme de la réforme. Il se trouvait à Tolède en même temps que sainte Thérèse, en 1576.

Je ne rapporte pas, dit-elle, les grandes incommodités que je souffris par les chemins, soit du soleil, soit du froid et de la neige, qui durait parfois tout le jour, et surtout de la fièvre et de bien d'autres maux, dont j'étais sans cesse travaillée. J'éprouvais de si grandes douleurs qu'elles m'arrachaient quelques fois des plaintes, et je demandais à Notre-Seigneur pourquoi il m'imposait des choses au-dessus de mes forces.

Un jour, allant de Malagon à Véas, je me trouvai réduite à un tel état, qu'en présence du long chemin qui me restait à faire, je perdis courage; les paroles du prophète Élie me revinrent en mémoire et je dis à Dieu comme lui : « C'en est assez, Seigneur, je n'ai plus la force de souffrir. » Sa divine Majesté touchée de ma faiblesse, me délivra en un instant de ma fièvre et de mes autres maux.

Quand Dieu me donnait de la santé, je supportais avec joie la fatigue et je ne me souviens pas que la crainte du travail m'ait jamais empêchée d'entreprendre aucune fondation. Les voyages m'effrayaient d'avance quand ils étaient longs; mais, une fois partie, je les comptais pour peu de chose en comparaison du service de Dieu et de la gloire que devaient lui rapporter ces monastères. J'étais heureuse surtout de contribuer à augmenter le nombre des églises, en songeant à toutes celles que détruisaient les hérétiques; enfin ma joie était complète quand je voyais des âmes si pures louer Dieu avec ferveur et pratiquer parfaitement l'obéissance, la mortification, l'amour du silence et de la solitude[1].

III

LE CHEMIN DE LA PERFECTION

La fondation du premier monastère de la réforme était récente, sainte Thérèse venait à peine de se réunir à ses filles, quand elles lui demandèrent de mettre par écrit les enseignements qu'elle leur donnait chaque jour de vive voix. Frère Garcia de Tolède secondait leurs instances, et la sainte sans prévoir encore le miraculeux développement de son œuvre, se rendait compte cependant que « ces pierres vivantes » devaient être taillées, ajustées et polies, de manière à pouvoir assurer l'avenir.

Elle consentit donc de grand cœur à mettre son expérience au service de leur bonne volonté : « Je ne vous dirai rien, assure-t-elle en commençant, que je n'aie reconnu en moi ou dans les autres. » Moins personnel et moins intime que le récit de sa vie,

[1] Le manuscrit du livre des fondations, écrit tout entier de la main de sainte Thérèse, est conservé au palais de l'Escurial.

ce livre révèle la fondatrice avec ses rares facultés d'organisation, son art souverain de persuasion et d'entraînement. Elle s'y oublie elle-même et ne songe qu'aux grands intérêts dont elle est chargée. Son unique objet est que Dieu soit servi parfaitement dans cette étroite enceinte, et que la pénitence qu'elle et ses filles ont embrassée serve à procurer le salut des hérétiques et des pécheurs. Elle n'a quitté le paisible séjour de l'Incarnation que pour cela.

Je ne puis voir, dit-elle, tant d'âmes se perdre sans en être navrée de douleur. Pour celles qui sont déjà perdues, il n'y a plus de remède; mais je voudrais de toutes mes forces qu'il ne s'en perdît pas davantage. C'est pour ce sujet que nous sommes ici assemblées, c'est le but de notre vocation, c'est ce que nous devons sans cesse demander à Dieu.

Thérèse commence ensuite à instruire ses filles de leurs obligations : elle leur enseigne la pauvreté qui sera désormais leur partage, la charité qui doit régner entre elles, la compassion pour les faiblesses d'autrui, le mépris du point d'honneur, l'indifférence pour les dignités et les charges. Elle leur dit le bonheur de leur vocation, les opérations admirables de l'amour divin, la sainte joie des affections surnaturelles, l'assistance efficace et douce qu'on reçoit des amis de Dieu, le bienfait des souffrances, la liberté qu'elles trouveront dans le dépouillement, et le bonheur suprême de voir arriver la mort sans la craindre. Un souffle puissant anime ses paroles; elle se meut à l'aise dans cette atmosphère haute et large, elle rend la perfection aimable et la fait trouver accessible.

Nous ne prétendons pas seulement, dit-elle, vivre en religieuses, mais en ermites, à l'imitation de nos Pères des siècles passés. S'il peut y avoir un ciel sur la terre, cette maison en sera un, sans doute, pour les âmes qui n'auront d'autre désir que de plaire à Dieu.

Mais la sanctification de leurs âmes ne serait pas un mobile assez généreux pour animer les filles du Carmel à la recherche de la perfection. Thérèse s'élève plus haut. Son amour pour l'Église et pour sa patrie, sa compassion pour les infortunés qu'entraînent à leur perte les guerres de religion, lui font bientôt franchir l'enceinte du monastère. Les treize religieuses qui y sont enfermées doivent travailler et souffrir pour obtenir de Dieu qu'il ne se laisse pas sans témoignage parmi les hommes, pour qu'il envoie à son Église des apôtres et des pasteurs dignes d'elle. Le secours doit venir à la chrétienté, non par les forces séculières, mais par les armes spirituelles. Affirmer cela en Espagne et sous le règne de

Philippe II ne témoignait pas moins de courage que de bon sens de la part de la sainte.

Puisque nous sommes, continue-t-elle, incapables de rendre nous-mêmes service à notre divin Roi, efforçons-nous au moins d'aider ceux qui, possédant la science et la doctrine, travaillent avec courage pour Lui. Pensez-vous, mes filles, qu'il leur faille peu de vertu pour vivre dans le monde, pour traiter avec lui, et demeurer pourtant ses ennemis! Il leur faut vivre sur la terre comme en un lieu de bannissement; ils doivent être des anges et non des hommes. Et nous, que Dieu met en un lieu où nous sommes affranchies des affaires, des engagements et des conversations humaines, nous devons, par nos prières, soutenir leurs combats. Nous aurons ainsi combattu pour Dieu, et, pour ma part, j'estimerai heureux les travaux que j'ai soufferts pour établir cette maison.

Telle fut, telle est encore la mission du Carmel. Sa part est glorieuse dans la lutte de la vérité contre l'erreur, il est au premier rang de ceux qui souffrent et se dévouent pour arrêter le mal qui envahit le monde. Il prie pour les pécheurs et détourne le cours de la justice de Dieu; il contribue au triomphe du bien. Les prières et la pénitence des filles de Thérèse ont, dans une mesure plus considérable qu'on ne l'imagine, aidé à la régénération religieuse et sociale entreprise par le concile de Trente; et maintenant, aux heures de troubles, le Carmel prie encore et sauve le monde, qui ne s'en doute pas. Le chemin de la perfection, c'est la charité.

IV

LE CHATEAU DE L'AME

Ce fut au travers de la persécution suscitée contre la réforme par les Carmes mitigés, que Thérèse écrivit son livre des *Demeures*. Elle était à Tolède, à demi prisonnière, et c'était la moindre des épreuves qui l'accablaient alors après bien d'autres. Fût-ce pour l'en distraire, en détournant l'activité de son esprit sur un autre sujet, ou simplement parce qu'ils sentaient eux-mêmes le besoin d'un accroissement de lumières pour conduire les filles du Carmel dans les voies divines? Toujours est-il que le P. Gratien de la Mère de Dieu, et le docteur Velasquez, depuis évêque d'Osma, se réunirent pour la prier d'écrire encore sur l'oraison.

Ils lui en donnèrent pour motif que le livre de sa vie ayant été

saisi par l'Inquisition, les enseignements qu'il contenait étaient sans effet et qu'il fallait nécessairement y suppléer.

La sainte, affaiblie par l'âge et les infirmités [1], n'obéit pas sans répugnance. « A quoi bon? disait-elle au P. Gratien qui la pressait de commencer. A quoi servira que j'écrive encore sur ce sujet, que tant de savants ont traité? Je ne suis qu'une ignorante, et je ne sais comment m'exprimer. Pour Dieu, laissez-moi filer ma quenouille, aller au chœur, et remplir comme les autres mes devoirs de religion [2]. »

Le Seigneur répondit lui-même aux objections de Thérèse. C'était la veille de la fête de la Trinité; la sainte, après avoir quitté le P. Gratien, songeait sans grand élan au titre qu'elle pourrait prendre pour l'ouvrage qu'on lui demandait, lorsque Dieu même le lui fournit. Il lui montra un globe de cristal d'une beauté merveilleuse, qui représentait un château fort; il était partagé en sept demeures distinctes. Dans la septième, placée au centre, le roi de gloire était assis, environné d'une splendeur qui illuminait jusqu'aux murs du château. Les autres demeures étaient d'autant plus éclairées qu'elles se rapprochaient davantage du centre. Cette clarté divine ne dépassait pas l'enceinte extérieure du château. Au dehors régnaient les ténèbres; des animaux immondes, des reptiles de toutes sortes, peuplaient les fossés.

Tout à coup Thérèse vit la lumière disparaître, le cristal devint terne, une odeur empestée se répandit dans l'air, et par la porte ouverte, les bêtes venimeuses se précipitèrent dans le château. Tel est, lui fut-il dit, l'état de l'âme souillée par le péché mortel [3].

Le maître était resté au centre, mais caché et comme impuissant. La sainte comprit par cette vision que Dieu est, par son essence même, en chacune de ses créatures, et que les suites effrayantes du péché viennent de ce qu'il est commis, non seulement devant Dieu, mais en Dieu même. Elle sentit en même temps combien il serait utile d'enseigner aux âmes à chercher le Seigneur aux plus intimes profondeurs d'elles-mêmes, où il habite réellement, plutôt que dans une contemplation extérieure et indéterminée.

L'idée fondamentale du livre était trouvée. Thérèse l'intitula : *les Demeures ou le château intérieur*, et résolut d'y définir les sept degrés de l'oraison, à l'aide desquels l'âme gravit la mystérieuse échelle de Jacob, pour entrer dans la septième demeure où elle sera enfin réunie à son maître.

Le jour même de la Sainte-Trinité, Thérèse commença à écrire

[1] C'était, en 1577, elle avait soixante-deux ans.
[2] *Histoire des Carmes déchaussés,* t. II, ch. x.
[3] Yèpes (livre Ier, ch. xx). La sainte lui raconta cette vision à une époque où il remplit près d'elle l'office de confesseur.

et son travail fut achevé le 29 novembre de la même année. Six mois lui avaient suffi à composer ce traité de l'oraison, l'un des plus élevés et des plus complets parmi ceux que nous ont laissés les auteurs mystiques.

Un préjugé fâcheux s'attache à cette œuvre et la représente comme abstraite et difficile à comprendre : c'est une erreur, et, au contraire, si peu versé qu'on soit en ces matières, l'esprit les trouve intelligibles sous la plume de sainte Thérèse. Elle n'a d'autre dessein que d'expliquer à ses filles ce que Dieu lui a fait connaître des merveilles qu'il opère dans les cœurs dociles, et les pièges qu'invente le démon pour s'y opposer. Elle le fait en termes très simples et se sert de comparaisons faciles à saisir. Les âmes auxquelles elle s'adresse sont inexpérimentées dans les choses surnaturelles; il faut donc avant tout leur parler clairement pour les faire pénétrer peu à peu jusqu'aux profondeurs mystérieuses du règne de Dieu.

Ce traité est regardé comme un chef-d'œuvre par ceux qui marchent à la suite de sainte Thérèse dans le chemin des parfaits. Il n'est pas moins utile aux âmes que Dieu conduit d'une autre manière; ils y trouvent des lumières faites pour les aider puissamment dans leur combat contre le monde et contre leurs passions. Thérèse y démontre que la perfection ne consiste pas dans les grâces extraordinaires, les visions et les extases. Dieu les donne à qui il lui plaît, et le plus souvent au prix de souffrances telles, que bien téméraire serait celui qui envierait aux saints autre chose que leurs vertus. Chacune de ces grâces surnaturelles a pour contrepoids des épreuves dont la moindre dépasse les forces ordinaires. Dieu exige des saints des preuves d'amour dont frémit la nature humaine; mais il met à la portée de tous l'accomplissement de sa volonté. C'est, en même temps que la condition essentielle du salut, le chemin assuré de la réalisation de ses desseins providentiels sur chacune de ses créatures[1].

[1] Le *Château de l'âme* ne fut connu que de peu de personnes pendant la vie de sainte Thérèse. Le P. Gratien craignait que l'Inquisition ne s'en emparât, comme elle l'avait fait du livre de la Vie. Il le confia cependant à don Cerezo Pardo, auquel il avait de grandes obligations, et la fille de ce seigneur, s'étant faite religieuse au Carmel de Séville, y apporta le précieux manuscrit. On l'y conserve encore dans une reliure d'argent, enrichie d'émeraudes.

LES LETTRES DE SAINTE THÉRÈSE

Les lettres de sainte Thérèse la font connaître mieux encore peut-être qu'aucune de ses œuvres. On l'y trouve tout entière avec sa haute sagesse, son aimable bon sens, son infatigable dévouement à ses amis, son courage, son entrain et aussi sa gaieté, qui illumine et adoucit ses enseignements les plus austères.

Malheureusement les lettres de la jeunesse de la sainte n'ont pas pu être conservées; le récit de sa vie y supplée sans nous en dédommager complètement. Les plus anciennes ne remontent qu'à l'an 1561. Thérèse avait quarante-six ans, l'œuvre de la réforme était en préparation, et avec elle ce qu'on peut appeler la vie publique de la sainte.

Ses premières lettres sont adressées à son frère Laurent de Cepeda. C'était l'aîné de la famille, le protecteur et l'auxiliaire dévoué de Thérèse pendant toute sa vie. Jeune encore, il avait quitté l'Espagne pour les Indes Occidentales, dont la découverte récente offrait aux gentilshommes castillans un moyen de fortune et de gloire. Trois frères de Thérèse s'engagèrent dans ces expéditions aventureuses et deux y périrent. Laurent seul revint après un séjour de trente-quatre années. Il rejoignit sa sœur à Séville, au moment où la fondation de cette ville semblait près de périr. Son arrivée providentielle la sauva, et depuis ce jour les filles de Thérèse eurent en lui un frère dont l'intelligence égalait le dévouement.

C'était un chevalier, dans toute la force du terme, une âme élevée, un vrai chrétien. Quoique marié et père de famille, les intérêts temporels tenaient peu de place dans son cœur. Thérèse lui rendit au centuple tout le bien qu'elle reçut de lui, en l'initiant à la vie divine. L'oraison, la mortification, les œuvres de charité, consolèrent ses dernières années. Il mourut en 1580, deux ans avant sa sœur, qui le pleura en remerciant Dieu d'avoir fait de lui un bienheureux. « Il était, dit-elle, si détaché de la vie, qu'il ne prenait plaisir qu'à parler de l'éternité. » Heureuse famille, heureux pays et heureux temps, où de pareils sentiments n'étonnaient personne!

Quelques passages des lettres de la sainte feront mieux connaître Laurent de Cepeda. La première est datée du 30 décembre 1561. Thérèse était encore à l'Incarnation d'Avila, et son frère déjà au Pérou :

Que je suis contente, mon cher frère, de savoir que vous prenez le chemin du ciel : c'est ce que je désirais le plus apprendre, et jusqu'à

présent cela m'avait donné de grandes inquiétudes. Je regarde comme une des plus grandes grâces que Dieu m'ait faites de vous avoir fait comprendre le néant du monde et de vous avoir inspiré le dessein de vous en retirer. Qu'Il vous donne d'avancer toujours de plus en plus dans son service! Puisque la récompense qui nous attend doit être sans mesure, nous ne devons pas nous arrêter en chemin, il faut faire au moins chaque jour quelques pas en avant, en sorte qu'il paraisse, comme c'est la vérité, que nous sommes à la guerre, et que nous ne voulons ni nous reposer ni rien négliger que nous n'ayons remporté la victoire.

Le 17 janvier 1570 :

Je rends grâce à Dieu du dessein qu'il vous a inspiré [1]. J'espère que ce sera pour sa gloire et pour votre plus grand bien. On ne cesse de prier pour vous dans toutes nos maisons, afin que Dieu vous ramène heureusement dans votre patrie. Puisque c'est votre intention de vous attacher désormais à Lui, qu'Il vous fasse prendre le meilleur parti pour votre âme et pour vos enfants.

Vous ai-je mandé que nous avons six couvents de religieuses et deux de religieux? Ceux de religieux sont des écoles de perfection, et quant aux autres, ils sont en tout semblables à celui de Saint-Joseph d'Avila. Vous ne sauriez croire combien je suis encouragée de voir le zèle et la pureté avec lesquels Dieu est servi dans ces maisons. Je vous ai dit aussi, mon cher frère, combien le secours que vous avez fait passer à ma sœur [2] est venu à propos. J'ai toujours admiré son courage dans les afflictions et dans l'indigence par lesquelles Dieu l'a éprouvée; peut-être veut-il aujourd'hui la consoler. Pour moi, je n'ai besoin de rien, j'ai plus qu'il ne me faut. Aussi lui donnerai-je une partie de ce que vous avez eu la générosité de m'envoyer, et j'emploierai le reste en bonnes œuvres à votre intention. En vérité le monde est si intéressé, que cela me donne l'horreur de l'argent.

Ce sera une grande satisfaction pour moi de vous revoir. J'en reçois si peu de toutes les choses de la terre que peut-être Notre-Seigneur veut-il que j'aie celle-ci, et que nous nous réunissions pour travailler à sa gloire et au salut des âmes. Je suis touchée, plus que je ne puis le dire, d'en voir tant qui se perdent, et vos pauvres Indiens me font une peine extrême. Dieu veuille les éclairer! Il faut convenir que la misère est grande partout, aussi bien ici que là-bas. J'ai occasion de voir différents pays et de parler à quantité de gens, et la plupart du temps les hommes me semblent pires que des bêtes. Il faut, en vérité,

[1] De revenir en Espagne.
[2] Jeanne d'Ahumada, femme de Jean d'Ovalle.

que nous n'ayons pas le moindre souci de la dignité de notre âme pour la dégrader au point où nous le faisons. Prions Dieu qu'il nous éclaire.

... Je souhaite de tout mon cœur que vous compreniez la grâce que le Seigneur vous a faite, en donnant une si belle mort à votre chère femme. J'espère qu'elle n'a plus maintenant besoin de nos prières et que Dieu l'a mise en son repos. Efforcez-vous, cher frère, de surmonter votre chagrin, considérez qu'il n'appartient qu'à ceux qui ne croient pas à la vie éternelle de s'affliger excessivement sur le sort de ceux qui en jouissent en sortant de la vie misérable de ce monde. Mille compliments, je vous prie, à mon frère dom Jérôme; cette lettre servira pour vous deux. J'ai bien de la joie d'apprendre qu'il prend des arrangements pour revenir ici dans quelques années. Je voudrais que nous fussions tous réunis, afin de nous prêter un mutuel secours pour nous retrouver un jour dans l'éternité.

Le 2 janvier 1577, après le retour et l'établissement de dom Laurent aux environs d'Avila, Thérèse lui écrit :

Savez-vous, mon cher frère, que c'est le démon qui vous porte à vous repentir d'avoir acheté la terre de la Serna, et cela pour vous détourner de remercier Dieu de la grâce qu'il vous a faite en vous procurant cette acquisition? Mettez-vous donc une bonne fois dans l'esprit que vous ne pouviez faire une meilleure affaire, puisque vous assurez par là du bien à vos enfants, et quelque chose de plus que du bien, de l'honneur. Encore un coup, prenez garde que c'est une véritable tentation et ne pensez plus qu'à louer Dieu. N'allez pas vous imaginer que si vous aviez plus de temps à vous, vous feriez plus d'oraison; désabusez-vous de cette idée. Un temps aussi bien employé que celui qu'on passe à prendre soin du bien de ses enfants ne nuit jamais à l'oraison. Dieu donne parfois en un moment plus de grâces qu'il n'en accorde à de longues prières; la mesure du temps n'est pas celle de ses faveurs, et celui que vous emploierez à améliorer vos terres sera bien employé. Vous serez charmé en été d'y aller passer quelques jours; Abraham et Jacob ne laissaient pas d'être des saints parce qu'ils prenaient soin de leurs troupeaux; mais comme nous sommes naturellement ennemis du travail, le moindre nous fatigue. Il m'en arrive autant à moi-même, et c'est pour cela sans doute que Dieu permet que j'aie toujours mille affaires qui m'embarrassent.

Dites, s'il vous plaît, à Térésita [1] qu'elle ne craigne point que j'aime personne autant qu'elle. Qu'elle distribue les images et qu'elle en donne quelques-unes à ses frères; j'ai grande envie de la voir. Ce que

[1] La plus jeune des enfants de Laurent.

vous avez écrit d'elle à Séville m'a fort édifiée. On m'a envoyé ici [1] vos lettres qui ont fort diverti nos sœurs. Elles les ont lues à la récréation. Qui voudrait vous interdire la plaisanterie, mon cher frère, ferait bien d'abord de vous ôter la vie; mais comme c'est à des saintes que vous avez à faire, vous n'y prenez pas garde et vous avez raison. Ce sont de véritables saintes que ces filles, elles me jettent à chaque instant dans la confusion.

C'était hier la fête du nom de Jésus, nous eûmes grande réjouissance au couvent. Dieu vous rende votre présent. Je ne sais comment reconnaître tous vos bienfaits, à moins que vous ne veuilliez accepter en échange ces couplets que je fis un jour que j'étais très absorbée en oraison. Il me semblait, à mesure que je les composais, qu'une douce paix s'introduisait dans mon âme. Je ne sais si je m'en souviendrai, c'est seulement pour vous montrer que d'ici même je cherche à vous procurer quelque délassement.

Vous triomphez, ô beauté sans seconde,
Pour vous, j'éprouve un tourment enchanteur,
Et vos attraits me détachent du monde
Sans qu'il en coûte un soupir à mon cœur.

Qu'il est puissant ce nœud qui joint ensemble
Les deux objets les moins faits pour s'unir!
Tant que ce nœud, par vos soins les assemble,
Les plus grands maux se changent en plaisir.

Le rien s'unit à l'Être par essence,
Et l'Immortel me paraît impuissant.
L'indigne objet de votre complaisance
A peine existe, et vous le rendez grand!

Le reste ne me revient pas. Quelle cervelle de fondatrice! Cependant je croyais être fort sensée quand je fis ces vers, et j'imagine qu'ils pourront augmenter votre dévotion. N'en dites rien à personne, et que Dieu vous pardonne le temps que vous me faites perdre!

Le 17 janvier 1557 :

Que Dieu a de bontés pour nous, mon cher frère! Je croirais volontiers qu'il veut faire éclater sa puissance en élevant à un si haut degré de faveur des sujets aussi peu méritants que vous et moi. Depuis huit jours, je suis dans un tel état que je ne vois pas comment je pourrais fournir aux affaires, si cela devait durer longtemps. Mes ravissements m'ont reprise, de façon qu'il n'est pas en mon pouvoir d'y résister ni

[1] A Tolède.

de les dissimuler. Cela m'arrive quelquefois en public et même à matines, et je demeure après si honteuse, que je voudrais pouvoir me cacher. Je me sens vivre et agir comme dans une sorte d'ivresse; je sais bien que l'âme est alors en bon état; mais aussi comme ses puissances ne sont pas libres, elle a de la peine à travailler. J'étais demeurée, près de huit jours auparavant, dans une très grande sécheresse, à tel point que j'étais incapable d'avoir seulement une bonne pensée, et, d'une certaine façon, j'en étais bien aise, car cette aridité me faisait connaître clairement le peu que je puis par moi-même. J'en ai assez dit : le reste ne se peut écrire, ni même se dire. Nous devons, mon cher frère, remercier Dieu l'un pour l'autre. Je vous prie au moins de le faire pour moi, car je suis dans l'impuissance absolue de lui marquer ma reconnaissance comme je le devrais et comme je le voudrais.

Enfin, le 28 février 1577, la sainte donne à son frère des conseils et des moyens de pénitence, dont l'austérité, tempérée par d'affectueux ménagements, est de nature pourtant à faire éprouver quelque étonnement, quand on songe que dom Laurent était alors d'un âge avancé, et de plus en proie à de pénibles infirmités.

Pour accorder, dit-elle, quelque chose à votre ferveur, je vous envoie un cilice fait d'une autre façon que celui que vous avez coutume de porter. Les pénitences, vous le savez, ne doivent point être de notre choix. Vous pourrez mettre celui-ci deux jours par semaine, depuis votre lever jusqu'à votre coucher; mais gardez-vous bien de le porter la nuit. C'est à cette condition seulement que je vous permets de vous en servir. Dans vos douleurs de reins, ne le mettez point du tout, et lorsqu'en santé vous vous en servirez, ne le serrez pas trop. Quand on le met tous les jours, on s'y accoutume, et il ne semble pas aussi piquant que lorsque on ne le met que de temps à autre. Enfin, faites en sorte, je vous prie, qu'il ne vous rende pas malade.

Pour la discipline, le temps que vous la prendrez doit être court, afin que vous la sentiez plus vivement. C'est l'ordinaire, lorsqu'elles ne sont pas longues, de faire souffrir davantage, et pourtant d'incommoder moins. Ne vous la donnez pas non plus d'une si grande force, et ne pensez pas qu'il y ait de l'imperfection à y aller un peu plus doucement. Ce n'est pas en cela, je vous réponds, que la perfection consiste.

J'envoie avec votre agrément un cilice à Térésita, avec une discipline, qu'elle m'a fait demander; elle me prie qu'elle soit de celles qui font le plus de mal. Dites-lui mille amitiés de ma part. Le P. Julien d'Avila m'a écrit des merveilles de cette chère enfant, j'en ai remercié

Dieu et je le prie de la soutenir sans cesse de sa main [1]. Vous vous servirez de mon cilice quand vous aurez de la peine à vous recueillir pour le temps de l'oraison, ou quand vous aurez envie de faire quelque chose pour Dieu. Rien ne réveille plus l'amour; il y a tant de satisfaction, quand on aime Dieu, à faire quelque chose pour lui! Écrivez-moi comment vous vous trouverez de cette babiole, car nous ne pouvons guère nommer cela autrement, pour peu que nous voulions nous rendre justice et considérer ce que Dieu a souffert pour nous. Je ne puis pourtant m'empêcher de rire quand je fais réflexion qu'en échange des confitures et de l'argent que vous m'envoyez, je vous fais présent d'un cilice.

C'est avec cette gaicté et cet irrésistible charme que Thérèse savait faire accepter les pratiques les plus pénibles de la perfection monastique. Aucun des siens n'échappa à son zèle; aucun de ceux qu'elle honora de son amitié ne refusa de la suivre dans cette voie étroite où elle savait si aimablement les entraîner à sa suite. Après son frère Laurent, ce fut sa sœur Jeanne d'Ahumada, qu'elle prépara à la mort par l'habitude de la pénitence. Ses autres frères, ses neveux de tous les âges eurent aussi part à son dévouement. Sa sollicitude à leur égard était toujours en éveil.

L'éducation des jeunes gens, disait-elle, est très importante et très difficile; à Dieu ne plaise que mes frères négligent celle de leurs enfants et les laissent devenir vicieux et libertins! Si vous n'avez dès à présent un très grand soin de mes neveux, ils pourront bien, avant peu, fréquenter les gens les plus éventés d'Avila.

Ailleurs elle dit à Laurent :

Obligez-moi de ne pas défendre à votre fils aîné de m'écrire : il peut en avoir besoin. Une lettre qui ne me fatigue presque point le contente infiniment.

Un autre des frères de Thérèse, dom Augustin d'Ahumada, fut un vaillant et heureux capitaine; il remporta dix-sept victoires sur les peuplades de l'Amérique du Sud. Le roi voulait, en récompense, lui donner un gouvernement, mais sa sœur lui conseilla de ne pas l'accepter, en l'assurant que son salut y serait en péril. Il se soumit à son avis; mais, quelques années après, il se laissa nommer à un autre poste important. Thérèse lui écrivit encore d'y renoncer,

[1] Térésita reçut l'habit du Carmel des mains de sainte Thérèse l'année même de sa mort. Elle prit et garda le nom de sa tante, Thérèse de Jésus, et mourut en odeur de sainteté au couvent d'Avila, dont elle fut prieure.

s'il ne voulait périr de la double mort du corps et de l'âme. De nouveau il se soumit, et bien lui en prit, car, peu après, la ville qu'il devait administrer fut conquise par les Indiens, et tous les habitants passés au fil de l'épée.

Après la mort de sainte Thérèse, un troisième gouvernement fut offert à dom Augustin, mais il mourut avant d'en prendre possession; et son confesseur [1] fut témoin de l'assistance qu'il reçut de sa sœur à ses derniers moments.

Sa sollicitude pour l'âme de ses frères n'empêchait pas Thérèse de leur demander parfois conseil pour la sienne. Son humilité égalait sa confiance envers eux; elle savait que l'amitié se nourrit d'échange, et qu'il n'est pas d'un cœur généreux de toujours donner sans consentir à rien recevoir. C'était Laurent surtout qu'elle aimait à consulter sur le sens des paroles divines qu'elle entendait dans l'oraison.

Un jour que, accablée d'affaires extérieures, elle se plaignait à Dieu de ne plus pouvoir retrouver son âme entraînée loin de lui par le courant des préoccupations terrestres, elle entendit intérieurement cette réponse : « Cherche-toi en moi. » Ce mot, en apparence si simple, contient de mystérieuses profondeurs. La sainte ne se crut pas capable de les sonder toute seule. Elle écrivit à Laurent et le pria de lui en dire son sentiment. Celui-ci consulta leur ami commun, don Alvaro de Mendoza [2], et l'évêque eut l'idée de faire écrire par Laurent d'abord, puis par Julien d'Avila, par François de Salcedo et par saint Jean de la Croix ce qu'ils pensaient de cette parole.

Les quatre réponses lui furent envoyées. Elles n'ont point été conservées, mais en connaissant de réputation ces saints personnages, il est facile d'imaginer ce qu'ils pouvaient dire. La substance de leurs opinions est du reste tout entière dans la lettre qu'écrivit la sainte à l'évêque, après qu'il les lui eut transmises.

Cette lettre, restée célèbre en Espagne sous le nom de : *El vexamen* ou la satire, est la critique la plus fine et la plus charmante qui se puisse faire sur un sujet aussi sérieux. Chacun l'avait traité selon les habitudes de son esprit; aucun n'avait résolu la question. Aussi Thérèse se permet-elle de leur répondre en plaisantant, et ses railleries sont plus pénétrantes que ne l'étaient leurs dissertations. Elle suppose que Dieu, en disant à l'âme : « Cherche-toi en moi », veut lui faire entendre qu'elle doit avant tout le

[1] Le P. Valdemia. Il déclara juridiquement ce fait dans les informations ordonnées pour la canonisation de la sainte.
[2] Evêque d'Avila.

chercher Lui-même et accomplir sa volonté. C'est, sous une autre forme, cette parole de l'Évangile : « Celui qui voudra sauver son âme, la perdra; celui qui la perdra pour l'amour de moi, la sauvera. »

Il faut lire cette lettre en entier. Elle est datée de Tolède, au mois de février 1577 :

Monseigneur,

Si l'obéissance ne m'y forçait, je n'accepterais sûrement pas la qualité de juge dont vous m'honorez, et je ne manquerais pas de bonnes raisons pour la refuser. Ce n'est pas cependant parce que mon frère est du nombre des contendants que je serais portée à donner en sa faveur une entorse à la justice. Non, ces messieurs me sont tous quatre également chers, m'ayant tous aidée à supporter mes travaux; mon frère même est venu le dernier, comme nous achevions de boire le calice des souffrances; mais il en a eu sa part et en aura encore dans la suite, s'il plaît à Dieu.

J'ai la tête bien affaiblie par la quantité de lettres qu'il m'a fallu écrire depuis hier soir; j'aurais voulu me réjouir seulement un instant par la lecture de ces ouvrages; mais vous ne permettez pas que je m'en tienne là. Il faut vous obéir.

D'abord, selon toute apparence, c'est l'époux de nos âmes qui a dit ce mot : « Cherche-toi en moi. » Je n'en veux pas davantage pour conclure que François de Salcedo a pris à gauche, en disant que cela signifie que Dieu est en toutes choses. Voyez un peu la belle découverte!

Il parle aussi beaucoup d'entendement et d'union. Mais dans l'union l'entendement n'agit pas. Or, s'il n'agit pas, comment peut-il chercher? J'ai été fort contente de ce verset de David : « J'écouterai ce que dit en moi le Seigneur. » Certainement, on doit faire grand cas de cette paix dans les puissances de notre âme, nommées *peuple* par le prophète; mais comme je suis bien décidée à ne rien approuver de tout ce qui a été dit, je soutiens que ce verset ne vient point ici à propos, car la parole en question ne dit point « écoute », mais « cherche ».

Voici cependant encore pire, et si François de Salcedo ne se dédit pas, je le dénoncerai à l'Inquisition, ma voisine. Tout le long de son écrit il dit et répète : Ceci est de saint Paul. C'est l'Esprit saint qui s'exprime ainsi, et puis il finit en disant qu'il n'a su dire que des sottises! Qu'il se rétracte immédiatement, sinon il verra!

Pour le P. Julien d'Avila, il commence bien et finit mal; aussi ne mérite-t-il aucune préférence sur ses concurrents. On ne lui demande pas qu'il nous explique comment la lumière incréée et la lumière créée s'unissent ensemble, mais comment nous devons nous chercher en

Dieu. On ne lui demande pas non plus qu'il nous dise ce que sent une âme lorsqu'elle est parfaitement unie à son créateur, et si alors elle garde ou non le sentiment de son être. L'entendement n'est pas assez libre en cet état, pour de pareilles disputes. Que veut-il dire encore par cette parole : « Quand l'âme est purifiée »? Pour moi, je crois qu'il n'est point ici question de pureté, puisqu'il s'agit d'un don surnaturel que Dieu fait à qui bon lui semble.

Si quelque chose pouvait y disposer ce serait uniquement l'amour.

Mais je pardonne à maître Julien ses écarts, en considération de ce qu'il a été moins loin que le P. Jean de la Croix.

La doctrine de celui-ci serait bonne à qui voudrait bien faire d'abord les exercices de la Compagnie de Jésus, mais elle est ici absolument déplacée. Que nous serions à plaindre si nous ne pouvions chercher Dieu qu'après que nous serions morts au monde! La Madeleine, la Chananéenne, la Samaritaine, étaient-elles mortes au monde quand elles trouvèrent Dieu? Il débite encore un tas de beaux discours sur la nécessité de ne faire qu'une seule et même chose avec Dieu; mais quand l'âme a reçu de Lui cette faveur signalée, il ne peut plus lui dire de le chercher puisqu'elle l'a trouvé.

Dieu me délivre de ces gens d'une spiritualité si haute, qu'ils veulent, sans examen ni choix, ramener toutes choses à la contemplation parfaite! Quoi qu'il en soit, il faut lui savoir gré de nous avoir si bien expliqué ce qu'on ne lui demandait pas. Voilà ce qu'on gagne à parler de Dieu : on en tire parfois un profit auquel on ne s'attendait guère.

Quant au pauvre Laurent de Cepeda, il en a dit plus qu'il n'en sait; mais, en faveur de ses strophes pieuses et de la petite récréation qu'il nous a donnée, nous lui pardonnons volontiers son peu d'humilité d'avoir, comme il le dit lui-même, traité des matières si au-dessus de sa portée. Il mériterait pourtant une petite correction pour le conseil qu'il donne aux bonnes âmes de pratiquer l'oraison de quiétude. Comme si la chose dépendait d'elles! Dieu veuille qu'il tire quelque profit de sa témérité. Son travail n'a pas laissé de me faire plaisir, quoique au fond je trouve qu'il a raison d'en être un peu honteux [1].

Enfin, Monseigneur, on ne peut décider lequel de tous ces écrits est le meilleur, puisque aucun n'est exempt de faute. Dites donc à ces

[1] Thérèse écrivait peu de jours après à Laurent pour lui adoucir l'impression de ses critiques :

« Je me suis bien doutée de ce qui arriverait de ma sentence et que vous n'en seriez pas content; mais il ne m'aurait pas convenu de traiter la matière sérieusement; et, à ne vous pas mentir, je ne pouvais guère porter un autre jugement de votre ouvrage. Je n'ai pas laissé cependant de vous donner quelque louange, si vous y prenez garde. J'avais la tête ce jour-là si embarrassée d'affaires, qu'il est encore étonnant que j'aie pu m'acquitter bien ou mal de cette obligation. »

messieurs qu'ils se corrigent, et peut-être ferai-je bien de me corriger moi-même, pour ne pas ressembler à mon frère dans son peu d'humilité. Je ne veux pas vous ennuyer davantage de mes extravagances, je me contente de vous renouveler, Monseigneur, l'assurance du profond respect avec lequel, etc.

Cet évêque, auquel la sainte écrivait avec une si affectueuse familiarité, était celui qui le premier l'avait défendue et soutenue dans son entreprise de réforme. Il avait eu seul le courage d'approuver la fondation du monastère de Saint-Joseph dans sa ville épiscopale, et depuis quinze ans, il était le supérieur en même temps que le protecteur des premières filles du Carmel.

En 1577, peu de mois après le concours et la satire qu'on vient de lire, dom Alvaro fut appelé à l'évêché de Palencia. Thérèse vit dans cette circonstance le moyen qu'elle ne cherchait pas, mais que la Providence lui fournissait sans doute de remettre le Carmel d'Avila sous l'autorité du général des Carmes. C'était la seule des maisons de la réforme qui demeurât dans une sorte d'indépendance et d'isolement; la sainte, exilée à Tolède, n'y résidait plus, son premier pasteur allait s'éloigner, la défaillance et le relâchement étaient plus à craindre pour ces religieuses, privées des visites régulières de l'ordre, que la persécution qui trempait les cœurs et relevait les courages. Thérèse n'hésita donc pas à rendre ses premières filles solidaires des autres; mais elle voulut auparavant avoir l'agrément de dom Alvaro. La reconnaissance lui en faisait un devoir, et l'évêque, attaché au Carmel par des liens si anciens et si forts, ne devait pas les voir se rompre sans tristesse. Il approuva pourtant la sagesse de la sainte et se rendit à ses raisons; il exigea seulement qu'en échange de sa séparation momentanée de ses filles d'Avila, elles lui donnassent asile après sa mort. Il espérait que Thérèse reposerait près de lui, mais les événements trompèrent son attente, et son corps fut seul déposé dans la chapelle funéraire qu'il avait fait construire à cet effet.

L'éloignement ne refroidit pas les sentiments des Carmélites pour dom Alvaro, et lui-même, de Palencia, leur vint encore souvent en aide. Une lettre de Thérèse, du mois de septembre de la même année, remercie l'évêque de sa générosité.

Dieu veuille payer à Votre Seigneurie son aumône, qui est venue bien à propos! Nous ne savions plus à qui nous adresser; et François de Salcedo, plus en peine que nous, était tenté de vous écrire : « Monseigneur, nous n'avons plus de pain. » Je ne l'ai pas laissé faire, car je supporte plus volontiers le besoin pour moi et mes filles que la

pensée d'augmenter vos charges. Que Dieu récompense votre charité et accroisse vos ressources !

Ne vous affligez pas, continue la sainte, de la pauvreté à laquelle nous sommes exposées, maintenant que l'évêque, votre successeur, ne nous vient plus en aide. L'aumône fraternelle des autres monastères nous assistera plus que ne pourrait le faire notre nouveau pasteur, car nous ne saurions nous flatter d'en jamais trouver un qui nous aime comme vous nous aimiez ! Toute notre peine est d'être privées de votre présence ; sauf cela, il ne semble pas que nous ayons subi aucun changement ; nous vous sommes toujours soumises, et vous devez compter sur la même affection de la part de nos supérieurs, surtout du P. Gratien, auquel nous avons sans peine communiqué le tendre attachement que nous avons pour vous.

Avec quelle délicatesse la sainte adoucit, à ce fidèle ami des mauvais jours, la blessure encore vive de la séparation ! Elle termine en lui disant aimablement qu'elle et ses filles sont très mortifiées de la recommandation qu'il leur fait de prier pour lui :

Pouvez-vous douter un moment de notre exactitude à remplir ce devoir ? Ce serait, en vérité, nous faire injure.

Après dom Alvaro de Mendoza, d'autres évêques justement illustres s'honorèrent d'être les amis de sainte Thérèse. Il faut citer en première ligne dom Antonio, de la royale famille de Bragance, évêque d'Ebora ; puis dom Alonso Velasquez, évêque d'Osma, et enfin dom Sanche d'Avila, évêque de Jaen.

Dom Antonio de Bragance étudiait la théologie à Salamanque lorsqu'il y fit la connaissance de Thérèse. Il profita si bien des sages conseils qu'il reçut d'elle à cette époque, qu'il devint un des plus saints évêques de son temps. Son humilité, sa charité, son inépuisable générosité, le firent adorer de son peuple pendant la peste qui désola le Portugal au seizième siècle. Il désirait vivement fonder un monastère du Carmel réformé dans son diocèse, et dès qu'il fut installé à Ebora, il pria Thérèse d'y venir elle-même. Mais le moment n'était pas propice, la sainte venait de recevoir la défense d'établir de nouvelles maisons de la réforme sous peine d'excommunication. Elle répondit donc à dom Antonio, le 16 janvier 1578.

Si j'ai différé jusqu'ici d'écrire à Votre Grandeur, c'est que j'attendais le jour où je pourrais lui mander que le calme avait succédé aux orages, qui depuis le mois d'août ont éclaté sur la réforme ; mais ce jour est encore bien loin, et nos affaires vont de mal en pis.

Elle lui raconte alors les circonstances les plus saillantes de la persécution, puis elle ajoute :

Je me sens toute soulagée de vous avoir fait ce récit. Peut-être vous aura-t-il un peu ennuyé, mais, puisque vous avez bien voulu contracter l'obligation de nous protéger, et que vous daignez souhaiter que nous allions faire une fondation sous vos yeux, il était nécessaire de vous donner connaissance de tous ces obstacles. Ce ne sont pas les seuls, car nos pères de l'Observance mitigée ont obtenu du général, dans un chapitre réuni à cet effet, que désormais aucune religieuse de la réforme, et moi principalement, ne pourrait sortir de son couvent sous peine d'excommunication. L'unique objet de cette ordonnance est d'arrêter le cours des fondations. C'est une chose déplorable de voir la multitude de sujets qui se présentent pour être reçus parmi nous, et qu'il faut refuser vu le petit nombre de nos monastères et l'impuissance où l'on nous met d'en fonder d'autres. Pourtant, comme ce n'est pas par ma faute que la bonne œuvre reste incomplète, je regarde ces contradictions comme une faveur du ciel, qui veut sans doute me procurer le repos dont j'ai besoin. J'envisagerais la chose d'un œil tout différent, s'il était question de vous obliger, Monseigneur; le travail ne serait plus alors pour moi qu'un délassement. Il m'est si dur de penser que je ne vous verrai plus, que l'ordre d'aller fonder une maison près de vous serait la plus douce consolation que je puisse recevoir.

Un dernier empêchement, car il faut vous prévenir de tout, c'est que le P. Tostado est vicaire général de tout le Carmel en Portugal, et il serait fâcheux, pour moi, de tomber entre ses mains. Il me traverserait en tout, et l'édifice de la fondation serait bientôt renversé. C'est à vous de voir, Monseigneur, quels remèdes apporter à cela. Tout ce que je puis dire, c'est que nous ne manquons pas de saintes religieuses pour seconder vos pieuses intentions.

Ne vous étonnez pas de ne pas avoir, dans ces premiers temps de votre installation, tout le recueillement que vous voudriez. Dieu vous en récompensera au double par la suite. C'est ainsi qu'il a coutume d'en user avec ceux qui sont obligés de quitter la retraite pour s'occuper de son service. Tâchez cependant de vous réserver quelques moments dans la journée pour vous recueillir, car c'est par le recueillement que nous avançons dans la vie spirituelle.

Et la sainte termine sa lettre par cet agréable *post-scriptum*.

Pour l'amour de Dieu, Monseigneur, faites-moi grâce de tous ces titres honorifiques dont vous chargez vos adresses! rien ne me tourmente davantage.

L'abus des titres en Espagne était en effet arrivé à un tel excès, que le roi Philippe II fut obligé de le restreindre par un édit. Cela explique le peu de goût de Thérèse pour tout ce qui se prétendait sérénissime, magnifique ou seigneurie. Elle n'aimait que les choses simples, et tout en estimant à sa valeur l'illustration d'une grande naissance, elle ne trouvait pas opportun d'en rehausser l'éclat par une emphase ridicule.

Dom Sanche d'Avila de la noble maison de Velada, fut successivement évêque de Carthagène, de Jaen, de Piacenza et de Siguença. Il avait confessé Thérèse à Avila lorsqu'il n'était que prêtre et fort jeune encore, puisque l'honneur de prêcher à la béatification de la sainte lui était réservé. Thérèse, pleine de respect pour son caractère et sa science, le nommait son père et son maître. Lui, de son côté, avait souvent recours aux lumières de sa pénitente, qui répondait alors à ses doutes et calmait ses inquiétudes par des réflexions d'une sagesse profonde. Telles sont celles qu'elle lui adressa au mois d'octobre 1580, alors qu'il venait d'être élevé à la dignité épiscopale.

Quant à la peine que vous vous faites de ne pas sentir au-dedans de vous cette ferme résolution de ne jamais offenser Dieu, je ne la trouve pas fondée, pourvu qu'en effet vous ne l'offensiez point lorsque l'occasion s'en présente. C'est la preuve la plus convaincante que vous puissiez avoir que tel est votre désir. D'ailleurs, votre empressement à vous approcher chaque jour de Notre-Seigneur au saint autel et le regret que vous avez lorsque vous en êtes privé, sont des marques bien certaines de votre amour pour lui. Occupez-vous donc sans cesse des grâces infinies que vous recevez de ses mains libérales, et ne vous arrêtez pas tant au détail de vos misères, car nous en avons tous une bonne provision, moi surtout, et c'est assez, je crois, de nous les représenter en gros.

Pour ce qui est des distractions que vous éprouvez en récitant l'office divin, j'y suis sujette comme vous et je vous conseille d'attribuer cela, comme je le fais, à faiblesse de tête. Le Seigneur sait bien que, puisque nous le prions, notre intention est de le bien prier.

Ma santé est meilleure, Dieu merci, quoique je ne sois guère sans souffrir; mais ce n'est rien que cela, et puisqu'il faut se résoudre à vivre, le mieux sans doute, c'est de vivre en souffrant.

Les distractions de sainte Thérèse dans la prière sont consolantes; elles l'assaillaient sans doute, comme elles assaillent tous ceux qui ont une certaine dose d'imagination, et Palafox, qui l'a bien connue, prétend qu'il lui est souvent arrivé de régler les

affaires de trois ou quatre monastères en disant son bréviaire. Quoi qu'il en soit, l'évêque de Jaen, rassuré par son aveu autant que par ses encouragements, sut concilier sa vie intérieure avec les devoirs de sa charge. Il laissa, dans les diocèses dont il fut successivement évêque, le souvenir de grandes vertus; on a conservé de lui un traité sur la vénération due aux reliques des saints.

En parlant des amis de sainte Thérèse, il est impossible d'oublier dom Alonzo Velasquez, évêque d'Osma. Né à Tudela de Duero, il avait mené dès sa jeunesse une vie très sainte. Plus tard, les hautes dignités dont il fut revêtu ne l'empêchèrent pas de pratiquer une pauvreté apostolique si étroite, qu'il visitait son diocèse à pied. Le roi Philippe II voulut le nommer à l'évêché de Compostelle; mais il lui représenta que ni Sa Majesté ni lui-même ne seraient assurés de leur salut tant qu'il occuperait cette place, parce que ses infirmités le rendaient incapable d'en remplir les obligations. Philippe II, après avoir inutilement insisté, accepta sa démission, à la condition que l'archevêque désignerait son successeur et consentirait à recevoir une pension. Don Alonzo affirma au roi que mille écus suffiraient à le faire vivre avec deux chapelains et deux domestiques; mais Philippe II, plein d'admiration pour son désintéressement, lui assigna un revenu suffisant pour finir dignement ses jours. Il se retira à Talavera.

Les lettres que Thérèse adressa à ce saint évêque sont parmi les plus belles sorties de sa plume. L'une d'elles est un véritable traité de l'oraison. Il semble que la Providence l'ait conservée pour enseigner d'une manière spéciale aux pasteurs de l'Église que le zèle apostolique ne saurait seul suffire à la grandeur de leur mission, et qu'elle doit avoir pour base la prière constante et l'union intime avec Dieu.

Cette lettre, datée de 1581, un an à peine avant la mort de la sainte, est trop longue pour être reproduite ici. Les fragments de correspondance qui précèdent suffisent à donner une idée du style épistolaire de sainte Thérèse, de la souplesse et de la variété de son esprit. Toutes ses lettres, quels que soient les sujets qu'elle traite, sont intéressantes. Chacune, en mettant même à part la flamme qui les anime toutes, laisse jaillir un trait, un mot expressif et vivant, auquel on reconnaît immédiatement la main qui l'a écrite et l'âme qui l'a dictée. Pour ces lettres, comme pour les œuvres de la sainte, que ces pages voudraient faire revivre, on ne peut que répéter : Lisez-les, et voyez vous-même si nous ne sommes pas restés bien en deçà de la vérité.

E. d'Autichamp.

LA TRIPOLITAINE

LES ITALIENS A TRIPOLI[1]

II

DE GABÈS A TRIPOLI

Les populations arabes et berbères de la plaine et de la montagne.
La frontière entre Tunisie et Tripolitaine.

De Gabès à Tripoli s'étend une vaste plaine littorale qui, sous le nom d'Araad en Tunisie, de Djefara en Tripolitaine, forme une sorte d'isthme, de langue de terre resserrée entre deux mers, la Méditerranée d'un côté, et de l'autre, un océan plus difficile encore à franchir, avec ses vagues de dunes et ses tempêtes de sable, le désert saharien.

Dès qu'on quitte ce poste de Gabès, le plus important du Sud tunisien, l'Araad se déroule avec une majestueuse monotonie : dans ses steppes parfois couverts d'herbes, de touffes disséminées de *methnen* rabougris, ou de buissons de *retemm* aux senteurs d'acacias, les nomades poussent leurs troupeaux; à ces plaques de végétation s'entremêlent d'immenses étendues de sable aux efflorescences de sel; puis les plaines herbeuses s'étalent de nouveau, coupées d'oueds profonds; on n'aperçoit ces ravins qu'en arrivant à leurs lits, encombrés de lauriers-roses, sous lesquels se figent des flaques saumâtres; çà et là, des terrains dont les Arabes ont égratigné la surface, pour semer la quantité d'orge nécessaire à leurs besoins; en quelques endroits, dans des creux de vallées, des jardins secs (*zessar*), où les figuiers et les oliviers poussent au milieu des pierres. Des oasis nombreuses, cachant des villages aux maisons basses et des coupoles blanches de marabouts, reposent la vue de distance en distance, rompant la ligne uniforme de

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 septembre 1888.

l'horizon : c'est Zerig, puis Ketena, Mareth, avec leurs puits garamanthiques, les palmiers se mirent dans les nappes d'eau à fleur du sol; des femmes aux jambes nues, qui lavent des laines et des vêtements de toutes couleurs, forment, avec les enfants qui jouent autour d'elles, de véritables groupes bibliques, autour de ces sources limpides; plus loin, c'est Aram, la ville sainte des Hamerna, avec ses koubbas difformes, tombeaux des ancêtres des Ourghamma; enfin, au milieu des calcaires éblouissants, Metammer et Medenin, *ksour* [1] bizarres de cette tribu berbère.

Bien que favorisée sous le rapport des eaux, l'Araad de Gabès pourrait être dotée de plus de puits encore, si nous suivions l'exemple donné par ses premiers habitants, les Garamanthes, dont les corporations de puisatiers ont fait en maints endroits de magnifiques travaux artésiens.

Sur le littoral, les lits presque toujours desséchés de nombreux oueds ouvrent de vastes estuaires sablonneux; aux fortes marées, les vagues remplissent ces vallées plates, et l'eau salée remonte jusqu'à d'assez grandes distances; puis, emprisonnée par les sables qu'elle dépose, elle s'évapore et forme des marécages ou de vastes *sebkhas* recouvertes d'une couche de sel, d'apparence solide, mais où le voyageur imprudent disparaît tout d'un coup dans un abîme de boue.

Deux véritables mers intérieures découpent la ligne monotone du rivage : enfermée entre l'île de Djerba et deux promontoires avancés de la côte, la mer de Bou Ghrara est, à certains endroits, si peu profonde que les caravanes peuvent la traverser sans bateau. Les historiens arabes parlent même d'un pont, qui aurait jadis relié les deux tronçons d'une chaussée formée par les îlots du Trick ed-Djemal (le chemin des chameaux). Cheikh Mohammed Abou Rass Abd en-Nasser, qui, vers le milieu du dix-huitième siècle, écrivait les glorieuses annales de Djerba, parle bien de ce pont, mais ne dit point l'avoir vu.

Enfin, à l'extrémité de la côte tunisienne, la mer d'El-Biban, presque entièrement murée par des cordons littoraux, communique avec la Méditerranée par d'étroits goulets que laissent entre eux des îlots sablonneux : sur l'un de ces atterrissements se dresse le Bordj el Biban (le château des Portes), vieux fort inhabité qui tombe en ruines, dernier point marquant du rivage de Tunisie.

Très originale est la traversée de ces mers sans profondeur : pour gagner les barques qui ne peuvent approcher des bords, il faut cheminer souvent pendant 3 ou 400 mètres dans l'eau

[1] *Kasr*, au pluriel *ksour*, magasins.

jusqu'aux genoux, ou s'y faire porter à dos d'Arabe, ou encore y aller à cheval, ce qui est le plus simple : alors tout s'embarque, hommes et chevaux, bourricots et chameaux, tout cela s'empile et se case pêle-mêle, sous la voile teinte au henné.

S'il a jamais existé ailleurs que dans l'imagination des géographes anciens et du commandant Roudaire, le lac Triton était vraisemblablement l'une de ces deux mers intérieures : Bou Ghrara ou El Biban; car je me figure difficilement les galères antiques, même les plus perfectionnées, franchissant le seuil de Gabès pour faire l'ascension des chotts tunisiens, dont l'altitude est, comme on sait, supérieure à celle de la Méditerranée.

Sur la côte, à mi-distance environ entre ces deux ers, mes trouve Zarzis. Ce petit port, appelé à un certain avenir, comme débouché du Sud, avait été, jusqu'à ces derniers temps, laissé en quelque sorte à l'abandon ; les dissidents en étaient les véritables maîtres et emmagasinaient paisiblement leurs récoltes dans les ksour de l'oasis; on s'est enfin tout récemment (1887) décidé à l'occuper militairement, à y créer un poste et à y faire quelques travaux. Sur tout le littoral aux environs de Zarzis, de nombreuses barques arabes font la pêche des éponges et des tortues, tout en se livrant à la contrebande de la poudre et des armes, voire au commerce des esclaves.

Non loin de la côte orientale de la mer d'El-Biban, s'ouvre, vers le sud-ouest, une longue dépression sablonneuse et salée, lit d'oued ou sebkha, c'est le Magta, région peu connue, car les tribus qui fréquentent ces parages sont de mœurs assez farouches. Là commence la frontière, nous entrons dans la Djefara.

Par son aspect général, sa délimitation saharienne constituée par la même chaîne de montagnes, ses steppes salés ou herbeux, ses eaux relativement abondantes, la Djefara rappelle de très près l'Araad dont elle n'est que le prolongement géographique. Elle est pourvue d'une population plus dense, tant nomade que sédentaire; les oasis qui la jalonnent jusqu'à Tripoli sont plus nombreuses et mieux soignées. Les villages sont aussi plus rapprochés de la côte, et forment une véritable ligne d'étapes, bien connue des pèlerins qui, du Maroc, d'Algérie ou de Tunisie, se rendaient à la Mecque; ils traçaient leur itinéraire à travers cette plaine, en serrant la côte au plus près, pour éviter les nomades et se faire offrir l'hospitalité dans les maisons des oasis maritimes.

Aussi possédons-nous de nombreuses descriptions arabes de ce pays, d'une exactitude topographique plus ou moins fantaisiste, laissées par les voyageurs qui nous ont déjà chanté les louanges de Tripoli : Cheikh et-Tidjani, El-Aïachi et Moula Ahmed ont causé

chemin faisant avec tous les *tolba*[1] ou tous les *imams* de la contrée, et disserté avec eux sur l'excellence des principes du Prophète,

Cette plaine est en quelque sorte une route stratégique, une espèce de chaussée qui relie la Barbarie au reste de l'Afrique : la facilité de passage, le rapprochement et la fréquence des points d'eau, ont fait de toute cette région, Araad et Djefara, la grande voie suivie par les invasions musulmanes. La puissance européenne qui tentera une expédition en ce pays pour s'installer à Tripoli, devra, tout en faisant une démonstration directe sur cette ville, opérer un débarquement sur la côte de la Djefara, afin de prévenir tout retour offensif : les régiments refoulés de Tripoli ne manqueront pas, en effet, de revenir sur l'assaillant, après s'être renforcés de toutes les troupes cantonnées dans la plaine.

Non loin de la frontière commencent les postes ottomans : à Bordj bou Kemesch, premier point remarquable du territoire tripolitain, soixante soldats déguenillés constituent une avant-garde d'infanterie destinée à signaler et à retarder toute tentative de passage. Ces malheureux, isolés dans un véritable désert, manquant de tout, buvant de l'eau saumâtre, sont décimés par les fièvres qui émanent de la lagune malsaine au bord de laquelle est construit leur fort. Bordj bou Kemesch signifie littéralement le « Château père de la peste ». C'est dans cet étang salé, ouvert par la mer dans les sables de la côte, que les Vénitiens venaient jadis faire les approvisionnements de sel de toute l'Italie, mettant leurs galères à l'abri du Ras Mekabès; les Génois leur succédèrent; aujourd'hui les Tripolitains exploitent pour leur propre compte.

A peu de distance s'élève le minaret de Sidi Saïd ben Salah, seul point de repère pour les caravanes dans cette zone où la vue s'étend à l'infini.

Au delà, on rencontre un semblant de végétation. La belle oasis de la Zouara du couchant (Zouarat er-Gharbia) près de la mer, avec ses deux villages, la petite et la grande Zouara, est un centre important, dont le marché est très fréquenté des Arabes. Là, réside le kaïmakam turc, appuyé par une garnison assez forte[2]. Zouara est, en effet, le point sur lequel se dirigent les nomades qui, venant du Sud tunisien, veulent gagner le littoral; s'ils n'ont d'autre but que la vente de leurs produits, ou une acquisition à faire, ils marchent sur Bou Adjila. Dans cette grande oasis, située un peu plus au sud et dans l'intérieur des terres, se trouve la capitale de la tribu des Adjila; l'ancêtre, Sidi bou Adjila, marabout vénéré, y est enterré, et son tombeau reçoit la visite des nombreux nomades de la plaine

[1] *Taleb,* au pluriel, *tolba,* lettré.
[2] 2 bataillons d'infanterie, 1 escadron de cavalerie, 1 batterie d'artillerie.

qui viennent s'approvisionner à ce marché renommé. Les Turcs se sont bien rendu compte de l'importance de ce point, ils y ont élevé un bordj, occupé par un bataillon d'infanterie. En sorte que la ligne marquée par ces deux postes, Zouara et Bou Adjila, barre les passages venant de Tunisie.

A l'est de la Zouara du couchant, on trouve la Zouara du levant (Zouarat ech-Cherguia); puis quelques ruines au bord de la mer indiquent l'emplacement du vieux Tripoli, l'antique Sabratha. De nombreuses palmeraies éparses cachent les ksour dans lesquels les tribus nomades viennent emmagasiner leurs récoltes.

Enfin une autre garnison turque, forte d'un bataillon, occupe Zaouïat er-Gharbia, grand village de la côte, habité par une population sédentaire, laborieuse et commerçante, adonnée à la culture des jardins de son oasis, qui est la plus vaste et la plus abondamment pourvue d'eau de toute la région.

On rencontre encore d'autres petits groupes de palmiers et d'habitations près de la mer, el Maya, Zanzour, Guergaresch. Entre ce dernier point et Tripoli, de vastes camps abritent sous leurs tentes, une partie des forces militaires turques de la Tripolitaine, environ 5000 hommes, prêts à défendre Tripoli et à empêcher tout débarquement.

*
* *

Les populations. — Les nomades de la Djefara. — Les Ourghemma de l'Araad.

De la mer jusqu'aux montagnes qui la séparent du Sahara, cette plaine est parcourue par de nombreuses tribus aux mœurs pittoresques. Quoique arabes, elles ne sont pas complètement nomades, presque toutes ont, en propriété propre, une ou plusieurs oasis, et, sous les palmiers, se groupent leurs magasins et les maisons de la partie sédentaire. Cette réunion d'habitations et de greniers, manquant absolument de confortable et surtout d'entretien, constitue le *kasr*. Chaque année, à des époques fixes, ces nomades arrêtent leurs pérégrinations, dressent leurs tentes autour des *ksour*, ou entrelacent des cabanes en *djerid*[1], pour avoir plus de fraîcheur dans leurs intérieurs. De même que les oasis, les terrains de parcours sont parfaitement délimités, et rarement une tribu empiète sur sa voisine. La principale richesse de ces Arabes, comme en général celle de tous les nomades, consiste en troupeaux, et, par suite, leur grande préoccupation est de trouver et de régler les pâturages. Ils procèdent à ce travail d'une façon très méthodique.

[1] Branche, feuille de palmier.

Voulant venir passer l'été près de leurs oasis, ils réservent avec soin pour cette saison les parties herbeuses qui les environnent, et mènent pendant l'hiver et le printemps leurs troupeaux dans les terrains les plus éloignés, changeant au besoin leurs campements tous les jours; dès que les bêtes ont tondu les herbes maigres autour du douar, ils roulent leurs tentes et vont les dresser plus loin, passant leurs journées au grand soleil, abreuvant les animaux, et portant des provisions d'eau dans leur *guerba* en peau de chèvre; lorsqu'ils ont épuisé tous les pâturages lointains, ils se rapprocheut peu à peu, de façon à arriver près des ksour à l'époque des récoltes. Alors, laissant paître les troupeaux dans les réserves qu'ils ont ménagées aux alentours de leurs jardins, ces pasteurs se font agriculteurs, coupent les moissons, cueillent leurs dattes et leurs figues, et pressent l'huile de leurs olives. Ils emmagasinent une partie de leurs produits dans le kasr, chargent sur les chameaux leurs *telliss* [1] remplis de tout ce qui peut être nécessaire à leurs besoins pour la durée des parcours d'hiver, et, se remettant en route, reprennent la vie nomade. L'oasis et les magasins sont laissés à la garde de la partie la moins valide ou la moins noble de la tribu, à des fermiers et à des esclaves, aux vieillards et aux infirmes, à tout ce qui, en général, n'est pas assez vigoureux pour vivre de l'existence accidentée de la plaine.

C'est un spectacle admirable et plein d'une haute poésie que cet exode de toute une tribu quittant sa capitale : sans formation précise, en éclaireurs en avant et sur les flancs, partent les cavaliers sur leurs chevaux maigres aux hautes selles, le dos verrouillé d'un long fusil; cheminant en files interminables, en colonnes profondes, les chameaux ballottent sur leurs dos les tentes aux raies alternées, blanches et sombres, avec les telliss et les sacs de toutes sortes, bourrés de provisions; les chamelons sans charges gambadent autour d'eux; puis, menés en ordre par un peuple de pasteurs aux ouzeras brunes, ou aux burnous blancs, se pressent les troupeaux massés de moutons, serrés les uns contre les autres comme une mer mouvante de laine, les chèvres au poil luisant, les bourricots trottinant; enfin, par groupes isolés, marchent les femmes drapées dans leurs vêtements, aux couleurs sombres, aux lourds anneaux d'argent sonnant sur leurs jambes et leurs bras nus, et toujours elles portent, bêtes de somme d'une espèce particulière, quelques fardeaux bizarres sur la tête ou sur le dos; toute cette horde, détachant ses mouvements souples sur le fond immobile des palmiers, défile indéfiniment; la tribu, comprenant parfois près de mille tentes, c'est-à-dire

[1] *Telliss*, grands sacs en poil de chameau.

quatre à cinq mille individus, avec des milliers d'animaux, se déroule en noir sur la plaine lumineuse, ondoyant comme un serpent dans les herbes, puis semble rapetisser, et enfin, s'efface dans le lointain bleu, derrière des plis de terrain qu'on devine, mais que l'œil ne peut distinguer dans cette immensité qui paraît plate.

On se croit transporté brusquement à une autre époque, on se figure assister à la sortie d'Israël de la terre d'Égypte, le peuple emmenant ses grands troupeaux et chargeant dans les manteaux la pâte sans levain; ou à une de ces migrations qui coulèrent comme des fleuves du haut des plateaux asiatiques.

Demain, un peu plus tard peut-être, après quelques jours de marche, cette unique colonne va se scinder en un grand nombre de tronçons; les diverses familles, chacune sous la conduite de son chef, s'éparpilleront aux quatre coins du parcours et formeront des douars différents, vivant sur elles-mêmes, isolées jusqu'au moment du retour au kasr : tel est, en général, le genre de vie de ces tribus, en particulier de celles de la Djefara, car, dans l'Araad, les Ourghemma, que je me propose d'étudier à part, ont des mœurs plus originales encore.

Il ne faudrait pas croire que cette existence errante soit faite de paresse et d'ignorance : la direction de ces troupeaux considérables, les longues marches à accomplir tous les jours autour du camp pour trouver l'herbe suffisante, l'accouplement des bêtes, et surtout le souci de les abreuver chaque soir, constituent un travail de tous les instants. Il est simple de faire boire des animaux quand on se trouve à proximité d'un ruisseau, mais il ne faut pas perdre de vue qu'en ces pays, on est presque toujours obligé d'abreuver à des puits; or tirer d'une grande profondeur avec une corde et une guerba, la quantité d'eau nécessaire à plusieurs centaines de bêtes altérées, me paraît une occupation suffisamment dure et fatigante pour détruire tout soupçon d'oisiveté.

Le soir, tout rentre au douar, et repose jusqu'au lendemain dans le parc formé par l'enceinte des tentes, sous la surveillance vigilante et les aboiements incessants des affreux chiens aux poils jaunes, aux dents longues, toujours prêts à mordre, et les pasteurs ont bien mérité, après leur journée de labeur, les énormes *queçaa* [1] de kouskouss, et les moutons entiers préparés par les femmes.

Celles-ci, de leur côté, ne restent pas inactives : outre la cuisine, elles travaillent la laine, tissent les burnous et les ouzeras épaisses, les haïk soyeux ou les *ferrechia* [2] aux couleurs vives, lavent et

[1] Large plat rond en bois, reposant sur un pied.
[2] Grandes couvertures de laine, quelquefois rayées de soie.

teignent les étoffes ; enfin les vieilles, ou celles dont les charmes ont fini leur temps et pour lesquelles les maris jaloux ont cessé de craindre les mauvaises rencontres, sont spécialement affectées à renouveler les provisions d'eau du douar.

Je ne veux pas terminer cet aperçu rapide sur la vie de la plaine sans ajouter une dernière remarque, qui s'applique non pas aux seules tribus nomades de cette région, mais à toutes les tribus arabes errantes que j'ai vues : c'est chez elles que l'on trouve les types les plus remarquables de la vigueur physique alliée à la beauté et à la majesté d'allures. Il y a une notable différence entre ces populations du grand air et les habitants des villages, artisans et marchands, qui, dans la malpropreté des ruelles où sont entassées leurs échoppes, mènent une vie végétative. La rigueur même de l'existence accidentée du nomade retranche, dès le bas âge, par une sorte de sélection naturelle, tous les sujets qui ne sont pas assez vigoureusement constitués pour résister à cette lutte de tous les instants. C'est ainsi que ces tribus de la plaine, d'un bout à l'autre du monde arabe, se conservent pures, puissantes et fières ; pour faire un grand peuple, il ne leur manque qu'une chose, l'esprit d'union. Mettez à la tête de ces familles un chef qui sache les réunir toutes sous sa bannière, donnez-leur un matériel de guerre à peu près en rapport avec nos armes perfectionnées, et nous deviendrons, avec toute notre civilisation ramollissante dont nous sommes si fiers, les esclaves de ces peuples de pasteurs.

Dans certaines tribus de la Djefara, l'instruction est assez développée : les Siaan et les Ouled ben Meriem, familles maraboutiques, c'est-à-dire religieuses et saintes, emploient un système d'éducation que j'ai vu pratiquer par d'autres marabouts nomades du Sud algérien et tunisien, les Ouled Sidi Abid : dans presque tous les douars, une tente est spécialement affectée à l'école, et sous la direction d'un taleb, les jeunes enfants apprennent la lecture, l'écriture, la grammaire et les principes du Koran.

Les Siaan sont en rapports fréquents avec nos Tunisiens de la frontière, mais ces relations sont loin d'être courtoises, il ne se passe pas de mois, en effet, sans que ces nomades ne viennent piller, aux alentours de leurs villages, au pied même de leurs montagnes, nos fractions sédentaires de Chenini et de Douiret.

Ces tribus maraboutiques sont ordinairement exemptes d'impôts. D'autres encore, dites tribus *makhzen*, remplacent l'impôt par le service militaire en temps de guerre, ou fournissent en temps de paix un certain nombre d'hommes : tels sont les Ourchefana, cavaliers belliqueux, pillards, dont les principaux ksour sont, aux environs de Tripoli, El-Maya, Sayad, Zenzour et Guergaresch, et les

Regaat, autre famille de bandits qui élève de bons chevaux et emmagasine dans les oasis de Bost et de El-Medouer.

Les Nouaïl, essentiellement nomades, subdivisés en un très grand nombre de fractions, ont leurs terrains de parcours limitrophes de notre frontière; leurs magasins et leurs campements qui empiètent souvent sur le territoire de nos tribus, les mettent en luttes fréquentes avec elles, surtout avec les Accara et les Touazine. Ce sont les Arabes les plus féroces et les plus pillards de toute la région.

Les M'hâmid, riches commerçants nomades, sont aussi en relations avec nos Ourghemma. Ils forment une tribu « *chorfa* », c'est-à-dire issue du Prophète, et cette réputation leur donne une grande influence sur tous les Arabes du voisinage; ils ont inféodé en quelque sorte à leur clan un certain nombre de familles d'origine moins noble qui les suivent dans leurs pérégrinations et sont pour ainsi dire leurs vassales.

Le grand marché des M'hâmid est dans l'oasis de Sabria, près de Zaouïat er-Gharbia[1].

Au point de vue administratif, la Djefara, majeure partie du vilayet de Tripoli, se divise en deux *kaïmakamliks*, celui de Tripoli et celui d'El-Houd. Le *kaïmakam* est à peu près analogue à notre sous-préfet. Le titre est à la fois civil et militaire; dans l'armée, il équivaut à notre grade de lieutenant-colonel. Chacun de ces kaïmakamliks comprend un certain nombre de tribus; à la tête d'une ou plusieurs se trouve placé, plutôt comme administrateur chargé de procéder à la collecte des impôts que comme chef de guerre, un *moutessarif*, qui correspond exactement à notre *khalifa* de Tunisie. Ces fonctionnaires sont en général choisis parmi les *Kouloughlis*, c'est-à-dire les fils ou descendants de Turcs ayant épousé des femmes du pays, ou bien encore sont pris dans une famille *chorfa*.

*
* *

Moins nombreuses sont nos tribus de l'Araad. De Gabès à l'Oued Zess, les oasis, Ketena, Mareth, Cedria, Zarat, Aram, appartiennent aux fractions peu importantes des Hamerna et des Hazem. De cette limite à la frontière s'étend la grande famille berbère des Ourghemma; ceux-ci constituent un des groupes les plus intéressants de la Tunisie, non seulement par leur situation à l'entrée de notre territoire, mais par leurs mœurs et leur organisation particulière, et parce qu'ils peuvent, si nous savons nous les concilier,

[1] Pour compléter l'énumération des tribus de la Djefara, il faudrait ajouter les importantes familles des Adjila et des Allelga, et deux autres, peu nombreuses, les Djouari et les Blaaza.

devenir nos plus puissants auxiliaires pour la défense du Sud de notre possession.

Premiers maîtres du pays, les Ourghemma furent obligés, par les invasions musulmanes et après de longues luttes, de chercher un refuge dans les montagnes, dans cette chaîne du Djebel qui forme le palier du Sahara et où continue encore à habiter une nombreuse partie d'entre eux : ils abandonnèrent ainsi aux tribus victorieuses, notamment aux Ouled Debbab, leurs pâturages de l'Araad, puis, réagissant progressivement pendant plusieurs siècles contre les envahisseurs, ils les refoulèrent à leur tour, et, sous leur pression constante, la tribu des Ouled Debbab se fendit, pour ainsi dire, par le milieu : une moitié, actuellement représentée par les Beni Zid, les Hamerna, les Hazem, gagna les plaines du nord-ouest, au delà de l'Oued Zess et jusqu'au pied du Tebagga ; la seconde émigra vers le sud-est, de l'autre côté des Sebkha du Magta ; nous avons déjà étudié ses descendants qui sont les Nouaïl et les M'hâmid de la Djefara. On peut, dès lors, s'expliquer la haine qui règne en permanence entre ces fils de races ennemies : ce n'est pas comme Tripolitains et Tunisiens qu'ils se détestent, se pillent et s'assassinent, mais comme Arabes et Berbères qui se sont successivement dépossédés et refoulés[1].

Tour à tour nomade et sédentaire, l'Ourghemma, lui aussi, revient en été se reposer près de ses ksour. Mais quels ksour! Il faut avoir vu ces groupes de constructions invraisemblables, dont Metammer et Medenin, les deux principaux, sont les plus curieux modèles, pour se faire une idée du caractère de cette lignée berbère qui nous occupe. Des gens qui ont imaginé une pareille manière de bâtir ne peuvent être moralement constitués comme le commun des hommes : telle est la première pensée que vous suggère la vue de ces villages. La description en est malaisée.

Il n'y a, dans toute l'étendue de l'Araad, qu'un seul mouvement de terrain notable, le Tadjera, dont le relief tourmenté surplombe d'environ 200 mètres le steppe dont il contrarie la plate uniformité. C'est un bloc de calcaire qui s'est fendu en deux, laissant à nu les âpres falaises de sa carcasse ; les roches désunies par l'écart se font vis-à-vis de chaque côté de la brèche. La piste qu'on suit passe au fond de la cassure, dans le défilé ; tout d'un coup, après un tournant, on aperçoit, au milieu de la plaine couverte de calcaires brisés, étincelant dans le lointain d'une blancheur crue sous le soleil ardent, une sorte de masse informe, semblable tout au plus à un rocher, avec ses aspérités, ses crevasses sombres et ses ron-

[1] Ibn Khaldoun, *Histoire des Berbères*.

deurs étagées. Ça a l'air d'une bosse colossale qui aurait surgi au centre de ce désert rasé. Il faut arriver à peu de distance pour reconnaître une ville dans cet assemblage incohérent de constructions bizarres qui constitue Metammer. L'étonnement est encore bien plus grand quand on pénètre dans l'intérieur du kasr : partout, ce sont des voûtes grossièrement maçonnées en calcaires revêtus de chaux, superposées jusqu'à former en quelques points cinq et même six étages, défiant toute idée de symétrie, d'aplomb et d'équilibre; des escaliers extérieurs, faits de pierres qui dépassent du mur, ou de tronçons de palmiers coupés et servant d'échelons, permettent aux Ourghemma de grimper, sans rampe et à l'aide d'enjambées prodigieuses, jusqu'aux lucarnes qui sont les portes de ces étages de voûtes ; ils montent ainsi, agiles comme des chats et inaccessibles au vertige, portant sur leurs dos des sacs d'orge, de dattes ou de figues, d'un très grand poids. La réunion d'un certain nombre de ces *ghorf*[1], chevauchant les uns sur les autres, sans le moindre souci de la régularité ou de l'alignement, forme des espèces de corps de bâtiments entourant une petite place en cul-de-sac ; la ville entière, le kasr, n'est que l'ensemble de ces petites places, communiquant entre elles, comme à regret, par des boyaux bas et étroits, qu'on ne peut traverser qu'en rampant au milieu des décombres.

L'Ourghemma n'habite pas dans ses ghorf; ce sont simplement des magasins où il dépose ses récoltes; bâtis en voûtes et sans issue pour le jour, ces espèces de caveaux conservent toujours une certaine fraîcheur; du reste, le manque absolu de bois oblige à ce genre d'architecture, dont l'aspect général produit la plus étrange impression. L'Ourghemma préfère, pendant le temps qu'il vient passer au kasr, et pour éviter la chaleur qui règne sous les tentes, se construire des gourbis en branchages de palmiers. Les familles d'un même groupe dressent leurs cabanes ou leurs tentes au centre de la place qu'entourent leurs ghorf, attachant leurs juments à côté ; les troupeaux paissent alors dans les pâturages des environs, réservés pour cette saison.

Le type physique de ces Berbères croisés d'Arabes n'est pas en désaccord avec leur genre de vie et leurs cités extraordinaires. De haute stature, drapé dans son burnous ou dans une ouzera grisâtre, dont il rejette fièrement un pan sur l'épaule, avec son interminable fusil qui lui barre le dos, allongé encore par une baïonnette soudée au bout du canon, l'Ourghemma, marchant à grands pas dans son steppe ou monté sur sa jument, et vous dévisageant au passage, ne ressemble en rien aux Arabes qu'on rencontre ordinairement

[1] *Ghorf*, hangar voûté.

dans la Barbarie. La tête, très forte et très osseuse, n'a ni majesté ni régularité dans les traits, mais semble taillée à coups de serpe; les oreilles sont larges et très écartées des parotides, le nez gros et d'une vilaine forme, est souvent écrasé; la barbe n'est pas rasée, mais coupée de très près, sur les joues et sur les lèvres; la bouche, grande, laisse voir, entre une lèvre supérieure très mince et une lèvre inférieure épaisse et lippue, des dents écartées qui s'avancent comme celles du chacal ou du chien arabe; enfin, sous des sourcils en broussailles, les yeux dont le blanc peu limpide est encore assombri par une pupille large et très noire, donnent à la physionomie des Ourghemma l'expression de férocité la plus caractérisée qu'on puisse voir.

Leurs mœurs sont empreintes d'une haute originalité : peu pratiquants au point de vue religieux, ils ont conservé, parallèlement aux règles du Koran, que leur a imposées l'invasion musulmane, les coutumes de leurs ancêtres berbères, consignées dans le *Kanoun*, tradition écrite qui régit en fait leur société. Dans chaque fraction politique de cette sorte de confédération, un homme est dépositaire de ce code des coutumes et le morceau de parchemin sur lequel elles sont inscrites se transmet dans la famille de père en fils, sans pourtant conférer la moindre prérogative à celui qui le détient; l'Ourghemma qui a cet honneur, purement gratuit, est appelé *cheikh el orf*.

Survient-il dans la fraction un différend quelconque entre deux Ourghemma, un intérêt public ou privé est-il en jeu, aussitôt le *myad* se réunit. Ce myad est une véritable diète formée par l'ensemble de tous les citoyens mâles adultes de la fraction, jugeant tous au même titre les affaires de la confédération, donnant tous leur voix avec une égalité absolue. La société ourghemma est la plus sincère des républiques, car il n'y a, dans cette assemblée vraiment égalitaire, d'autres privilèges que ceux que confèrent l'âge, l'expérience, le courage et les services rendus : encore ces distinctions ne donnent-elles que le droit de discuter publiquement sur le fond des choses en litige.

Après que le myad a entendu les deux parties, si c'est une contestation privée, ou a été mis au courant de l'affaire en cause, si la question touche à l'intérêt général, les personnages qui sont l'objet du respect public, par suite d'une des qualités ou des circonstances exposées plus haut, prononcent des discours très compliqués, et ce n'est que quand l'un des orateurs a amené l'unanimité à reconnaître le meilleur parti à prendre, que le myad se dissout. Mais une décision n'est prise qu'avec ce *consensus omnium;* on tient, dans cette société modèle, un compte si sérieux de l'avis des minorités, que les discours sont recommencés et continués jusqu'à conviction complète des derniers opposants.

S'il s'agit d'un différend entre citoyens, l'innocence ou la culpabilité ayant été reconnue à l'unanimité, le cheikh el orf s'avance avec le Kanoun, lit ou récite, au milieu du silence de cette assemblée délibérant en plein air, les articles ayant trait à la question; le myad alors, se basant sur la tradition écrite ou orale, prononce la peine édictée par cette loi. C'est ordinairement une sorte d'amende particulière (*koffera*) portant sur les troupeaux. Le coupable est condamné, suivant la gravité de son crime, à la confiscation d'un certain nombre de têtes de bétail. Alors on voit apparaître le *cheikh chartia*, sorte d'exécuteur des hautes œuvres, assisté de ses aides, les *chaouch chartia* : tous ont été nommés par le myad. Ils vont saisir le nombre de moutons fixés par l'assemblée, les égorgent séance tenante, et les distribuent, non pas à la partie plaignante, mais dans la tribu, suivant certaines règles prescrites par le Kanoun; une coutume bizarre, mais bien digne de remarque, veut qu'une portion notable soit réservée pour les femmes enceintes.

Nous voilà loin de l'organisation musulmane officielle, des cheikhs, khalifa, cadis et muftis nommés par le bey sur la demande de la tribu. Les Ourghemma ont également cette hiérarchie, mais ne considèrent ceux qui sont investis de ces fonctions que comme des intermédiaires entre les tribus et le gouvernement, sans leur attribuer aucune espèce d'influence. Les *adel* (notaires) eux-mêmes, nommés par le myad et surveillés par lui, doivent agir suivant le Kanoun et non d'après les règles de la loi musulmane.

Au-dessus du myad, et comme une sorte de tribunal suprême, pouvant, pour ainsi dire, trancher en dernier ressort, se trouve la zaouïa de Sidi Abdallah Djelidet. Cette puissance religieuse, agissant sur une tribu qui, en matière de foi, professe une assez grande indifférence, vaut la peine d'être signalée, bien qu'elle tende à disparaître et que le marabout de Sidi Abdallah ne soit plus entouré de tout le respect superstitieux qu'avaient autrefois pour lui les Ourghemma. Une contestation entre particuliers a-t-elle été jugée par le myad, le condamné peut en appeler à la haute décision du saint dont les restes sont conservés dans la zaouïa de Kasr Djelidet, près de Beni Barka. « Je jure par Allah, dit-il, que je ne suis pas coupable, et je demande à être jugé par Sidi Abdallah! » La sentence du myad est aussitôt suspendue et la peine différée. L'accusé est amené à Kasr Djelidet, et alors commence une sorte de jugement de Dieu qui donne lieu à une scène de fantasmagorie assez remarquable. Sous la koubba de la zaouïa, sous les étendards aux vives couleurs qui, rapportés de la Mecque, pendent de la voûte, flottant dans une atmosphère de parfums lourds, l'Ourghemma s'approche du faux tombeau en bois peint qui recouvre les restes du marabout

vénéré : « Je le jure, dit-il en étendant le bras, je le jure par Allah, je ne suis pas coupable; que Sidi Abdallah me juge! » Trois fois il doit répéter ce serment; si à la troisième fois aucun signe mystérieux ne s'est manifesté, c'est que le saint le reconnaît innocent, sa décision est respectée. Est-il jugé coupable par le marabout, au moment où, pour jurer, il porte la main sur le tombeau, une grande flamme s'en échappe; le condamné subit alors sa peine, à moins même que l'esprit religieux s'éveillant tout à coup chez les Ourghemma, à la suite d'un pareil miracle, ne les pousse à un parti extrême contre le parjure.

Inutile de dire que cette petite scène fantastique est préparée d'avance et que le saint ne juge pas gratuitement. L'imam, gardien de la zaouïa, commence par s'entendre avec les deux parties, l'accusé et l'accusateur, menaçant chacun en son particulier de la colère du tout-puissant Abdallah, s'il ne le désarme d'avance par de nombreux cadeaux. Les deux intéressés et leurs familles engagent alors une lutte d'offrandes et de prodigalités, pour s'attirer, par des moutons, des fruits et de l'argent, la faveur du marabout, et surtout celle de son représentant sur cette terre, et le bon droit reste, en fin de compte, au plus fort enchérisseur. Mais les exigences de plus en plus grandes du saint et l'indifférence croissante des Ourghemma ont peu à peu tué cette poule aux œufs d'or que possédait la fraction des Djelidet. Sidi Abdallah est actuellement fort discrédité.

Au point de vue politique, la tribu, comptant environ quarante mille individus, se décompose en quatre groupes : Khesour, Touazine, Ouderna, Accara. Ces groupes se subdivisent en une vingtaine de fractions ayant chacune leur myad ou gouvernement séparé.

Les Ourghemma paient au bey un impôt annuel de 160 000 piastres, réparti sur toute la tribu. Certaines fractions pourtant, qui sont presque complètement sédentaires, ne participent pas à cette redevance et payent la capitation. Tels sont les Ghromerassen qui habitent constamment leurs ksour. Ils constituent, avec les Ahouaya, autre fraction des Khezour, une population montagnarde; ce sont des agriculteurs qui cultivent, dans les creux des ravins, des jardins d'oliviers et de figuiers.

Les Touazine emmagasinent presque tous à Medenin, mais ne passent que deux mois par an dans les environs de ce kasr; ils parcourent, durant le reste de l'année, les steppes du Magta entre Sidi Toui et l'Oued Zigsaou.

Les Ouderna ont leurs ksour et leurs terrains du côté du Djebel el-Abiod.

Les Accara ont pour centre l'oasis de Zarzis. Ils sont en majeure partie sédentaires, possèdent peu de troupeaux, mais se livrent à

l'agriculture et surtout à la pêche des éponges. Ce sont de hardis marins; ils joignent à ce métier celui de contrebandiers, transportant les marchandises prohibées et les esclaves.

Car la traite n'a pas complètement cessé dans l'Araad. La situation géographique de cette tribu frontière, à l'extrémité de notre possession, et l'absence de postes français lui permettent de se livrer sans inquiétude à tous les trafics interdits. Les Ourghemma emploient encore les esclaves à leurs travaux, et les fonctionnaires nommés par le gouvernement tunisien, notamment certains cheikhs de la côte, sont les principaux traitants[1] : c'est par la Tripolitaine, la mer d'El-Biban et Zarzis qu'a lieu le passage de cette marchandise humaine. Il ne faudrait pas s'apitoyer outre mesure sur le sort de ces esclaves, leur existence est loin d'être aussi terrible qu'on pourrait se l'imaginer. En ce pays de mœurs patriarcales, ils vivent généralement avec leurs maîtres, et ont même souvent leur propre famille au milieu de celle qu'ils servent : leur seule tâche est de cultiver la terre, encore travaillent-ils librement, sans contrainte et sans violence.

J'ai parlé de la contrebande de guerre. L'article 9 du traité du Bardo a interdit l'introduction des armes et de la poudre par les ports de la Régence; or, que se passe-t-il dans le Sud? Des bateaux anglais débarquent sur la côte, entre Tripoli et Zarzis, des fusils et des munitions; les Accara, tout en pêchant leurs éponges, vont chercher ces marchandises, les amènent dans la mer d'El-Biban avec leurs mahonnes, et de là, les font filer sur Kasr Medenin ou Kasr Metammer; les tribus nomades du Sud tunisien, les Merazig du Nefzaoua, viennent avec leurs chameaux s'approvisionner dans ces dépôts, chargent les objets de contrebande sur leurs bêtes, pêle-mêle avec leurs acquisitions, et, par Foum el-Hallouf, ou par Foum Tataouïn, gagnent la région saharienne. Colportés de même jusqu'à Nefta, ces produits se répandent de là dans le Sud algérien. Armes, poudre et munitions sont en général des articles de rebut, de fabrication anglaise ou allemande.

Cette violation de nos règlements est, du reste, inévitable, les tribus nomades, avec la vie qu'elles mènent, ayant absolument besoin d'armes. Si nous voulons restreindre ce commerce que nous ne pourrons jamais détruire, il faut constituer des groupes pour garder les passages du Sud. Le poste établi à proximité de Metammer et de Medenin ajoutera un exemple à l'appui de mon dire : la simple présence d'une compagnie d'infanterie a diminué de beaucoup l'importance du trafic clandestin dont ce dernier kasr était le centre.

[1] Ces lignes étaient écrites en 1886, avant la création du poste de Zarzis. La situation a dû changer depuis.

Peut-être le parti le plus sage serait-il, supprimant cette interdiction que nous ne pouvons faire respecter, de réglementer au profit de notre commerce la vente des armes et de la poudre, au lieu d'en laisser les bénéfices aux mains de négociants étrangers.

En résumé, nous trouvons dans cette tribu une situation tout à fait particulière : isolés, comprimés sur leur propre territoire entre des fractions hostiles, les Ourghemma, depuis trois siècles environ qu'ils ont reconquis les frontières entre lesquelles ils font leurs pérégrinations annuelles, ont été considérés par les beys de Tunis plutôt comme une confédération vassale et tributaire que comme de simples sujets. Ils ont du reste assez fréquemment manifesté leur quasi-indépendance en refusant le tribut et en recevant à coups de fusil les troupes tunisiennes qui, chaque année, sous la conduite d'un frère du bey, se présentaient pour percevoir l'impôt. Depuis notre expédition, ils l'ont régulièrement payé, mais il ne faut pas oublier qu'en réalité, et malgré leur apparente soumission, les Ourghemma supportent avec peine une autorité autre que celle qu'ils ont librement créée et que représente l'institution éminemment démocratique du myad. Aussi les discours des missionnaires *senousiens* qui prêchent la révolte contre tout pouvoir constitué, et en particulier contre la domination des infidèles, ont-ils une grande influence sur les esprits de ces éternels révoltés.

Il serait donc politique de notre part, tout en surveillant avec une grande attention cette tribu dont nous pouvons avoir besoin un jour ou l'autre pour défendre l'accès de notre province, de tâcher de nous la concilier, soit en allégeant sa redevance, soit en lui donnant de plus grandes facilités pour l'achat des armes et des munitions ; guerriers et cavaliers, les Ourghemma pourraient constituer, en cas de besoin, et simplement par suite de la haine qu'ils portent à leurs voisins tripolitains, une sorte d'avant-garde indigène assurant l'inviolabilité de notre frontière. En tout cas, on agirait sagement en choisissant d'une façon spéciale les chefs des postes à établir dans cette zône, ainsi que les officiers des bureaux de renseignements, qui devraient rendre à notre occupation de réels services s'ils étaient judicieusement désignés.

*
* *

La montagne et ses populations troglodytes.

L'étude de la région serait incomplète, si nous ne jetions un coup d'œil sur la falaise saharienne, comme nous l'avons fait sur la zone littorale. Ici, nous entrons dans la montagne, chez de curieuses peuplades troglodytes, vivant paisiblement dans leurs villes souterraines.

On nomme communément Djebel, toute cette chaîne qui limite au sud la Djefara et au sud-ouest l'Araad.

« Dans toute cette partie de l'Afrique, dit le docteur Nachtigal, quand on vient de la côte septentrionale, on a affaire à une chaîne à peu près dirigée d'ouest en est, et d'où l'on passe, sans descendre d'une manière très sensible, aux immenses dunes qui s'étendent de l'autre côté, et auxquelles succèdent des plateaux en forme de terrasses (*hamadas*) et des *serirs* caillouteuses. » ... « Les monts tripolitains (Douiret, Nefousa, Gharian, Tarhona) procèdent du même soulèvement que les chaînes occidentales de l'Atlas [1]. »

On ne saurait mieux faire saisir l'unité de physionomie et de formation de cette ligue montagneuse qui s'étend d'un bout à l'autre de la Barbarie, presque parallèlement au littoral, et dont les hauteurs qui limitent l'Araad et la Djefara constituent l'extrémité.

Nous allons prendre ce rameau littoral à son origine, en Tunisie, et le suivre jusqu'au Sahel de Khoms, non loin de Tripoli, où viennent finir ses dernières pentes.

Quand on quitte El-Hamma de Gabès, les *Aquæ Tacapitanæ* de la proconsulaire romaine, et qu'on marche vers le sud, on aperçoit, limitant les steppes baignés de soleil, les montagnes des Metmata et des Toujane, formant des tables et des dents, coupées par des brèches profondes; plus loin, vers l'est, c'est la chaîne des Ahouaya, dominée par une pointe aiguë, le Kef Demer. Si on poursuit sa route vers ces hauteurs au profil si tourmenté, on remonte des vallées d'oued qui élargissent leurs lits sablonneux entre des pentes d'abord assez douces, couvertes d'halfa. Puis le cadre devient plus sauvage, on chemine dans des défilés quasi souterrains, entre des murailles de calcaire à pic; de temps à autre, dans des élargissements de ces sortes de corridors, un *kasr* aérien, vrai nid d'aigle, apparaît, surmontant les falaises abruptes de ses voûtes bâties à la diable, et d'en bas l'on se demande si ce sont là des habitations, ou bien des rochers; parfois l'illusion vous prend de quelque vieux burg ruiné, transporté dans ces parages par une trompeuse vision. Çà et là, aux endroits creux, dénotant un vestige d'humidité sous le sable et les pierres qui comblent ces fonds d'oued, des bouquets de palmiers sauvages, rabougris, se serrant par touffes, dressent leurs djerid effilés comme des sabres; des figuiers incultes, assoiffés, tordent leurs bras noueux. On marche, et les parois du couloir ont l'air de ne s'ouvrir que juste pour vous livrer passage, et de se refermer immédiatement derrière vous : c'est un paysage de cauchemar, la désolation et l'aridité dans les escarpements et les éboulis de roches

[1] Dr Nachtigal, *Sahara und Sudan*.

brisées; une sensation d'étouffement physique et moral à la fois se dégage de ces pierres surchauffées, dans cette profondeur rétrécie d'oued sans eau, où jamais le moindre vent ne peut pénétrer; le soleil seul, soleil de midi dans ce Sud brûlé, sonde chaque jour l'abîme de ses rayons de feu.

J'ai assisté, dans une de ces gorges, à un merveilleux spectacle : une caravane d'halfa défilait au fond de cet enfer; un par un, avec leurs fardeaux branlants empaquetés dans les filets de corde, les chameaux heurtaient les murailles à chaque pas, avançant précautionneusement, presque avec majesté, au milieu des crevasses, tâtant les roches douteuses avant d'y poser leurs pieds arrondis, s'arrêtant aux passages difficiles, criant et grognant de ce grognement rauque qu'ils tirent des cavités de leur gorge, tortillant leurs narines et écartant leurs lèvres dans une grimace de colère à chaque pierre qui roulait. Une fillette aux yeux noirs, une enfant d'une huitaine d'années, marchait en tête de la bande, tirant avec une corde, comme en laisse, un vieux routier à poils gris qui connaissait le chemin, tandis que ses camarades plus jeunes, après mille hésitations, n'avançaient qu'en rechignant sous les coups de trique des halfatiers qui les talonnaient, les pas dans les pas. C'étaient des Beni Aïssa, qui avaient arraché l'halfa sur les plateaux. Le soleil baissait, l'ombre déjà devenait plus épaisse au fond de cette caverne étroite, et ils se hâtaient, voulant entrer en plaine avant la nuit.

Tous ces *foum*[1], très nombreux dans la chaîne, la coupent transversalement dans sa largeur et la morcellent en une quantité d'îlots; ils unissent à leurs sommets les arides vallées sahariennes aux oued de la plaine littorale; ce sont les *grandes voies* de communication qui joignent le véritable désert à l'Araad et à la Djefara.

Au milieu de ces défilés, après un tournant brusque, des cirques immenses s'arrondissent tout d'un coup, enfermant dans leurs assises de rochers de vastes plateaux de marnes blanches, plantés de palmiers. La plupart du temps, ces sortes de plaines sont des villages, mais des villages d'une espèce particulière, sur lesquels on arrive sans s'en douter, car leurs maisons sont souterraines, et palmiers ou oliviers poussent sur la croûte de terre qui en constitue à la fois le ciel et les toitures.

Je me souviens de l'impression que me fit la première de ces cités de troglodytes. Le matin, j'avais quitté Tamezred, dernier kasr de la montagne, qui étage son amphithéâtre de maisons à terrasses sur le revers saharien; mon cheval avait roulé tout le jour dans les calcaires brisés; j'avais descendu des pentes abruptes par

[1] *Foum*, bouche, passage resserré.

des sentiers de chèvres, remonté des ravins étranglés, erré dans des solitudes pierreuses, me dirigeant vers le Kalaa Matmata, dont le casque de roc domine toute cette partie de la chaîne. Au moment où je franchissais un dernier col, un large cirque m'apparut, étalé à mes pieds, ouvrant son cercle grandiose au milieu d'un cadre de montagnes couronnées de rochers. J'étais à Dar Matmata, l'une des deux capitales de ces populations troglodytes du Sud tunisien. Le jour baissait, et, à travers la brume azurée qui s'élevait de ce village invisible, enfoui sous les marnes encore brillantes du soleil qui les avait chauffées tout le jour, de grandes taches noires s'arrondissaient, marquant les entrées à ciel ouvert des demeures de ces taupes humaines. Ce sont en effet d'immenses taupinières qu'habitent ces Berbères; tout le sol est fouillé, miné souterrainement.

La raison de ces villes souterraines est facile à saisir. Le bois manque pour construire des maisons, les pierres sont dures à travailler et l'eau est trop rare et trop précieuse pour être employée à faire du ciment; la marne, au contraire, est tendre, puis durcit au soleil, subissant une sorte de cuisson.

Toutes ces habitations sont creusées sur un modèle à peu près uniforme : un large puits de 6 à 7 mètres donne l'air et la lumière; dans le fond, qui sert de cour, tout le long des parois et normalement à elles, s'ouvrent des galeries voûtées, régulièrement taillées, longues et étroites: ce sont les chambres, les ateliers où les femmes travaillent la laine, les magasins où sont rangées les récoltes, entassées dans leurs couffins tressés : orge, dattes, figues, olives, miel et cire. Certaines maisons ont même deux étages en sous-sol, échelonnés dans la hauteur de cette citerne. On accède au fond par un vestibule souterrain, contourné la plupart du temps en deux courbes qui se contrarient, de façon à empêcher le vent de s'engouffrer à l'intérieur. De chaque côté de cette *skifa* (corridor) sont pratiquées de petites cavités, employées comme écuries ou magasins supplémentaires. Extérieurement, le sol est déblayé et coupé suivant une plongée au bas de laquelle se trouve l'entrée du vestibule, qui est ainsi de plain pied avec l'étage inférieur de la maison. Une rigole à contre-pente, partant du milieu de la cour, amène les eaux sales au dehors.

Ce serait une grave imprudence que de se promener par une nuit un peu sombre dans de pareils villages. On risquerait fort de tomber au fond d'une maison, car nulle barrière n'entoure l'orifice de ces puits.

Aucune humidité ne règne dans ces habitations, qui acquièrent rapidement la dureté de la pierre. Quelques-unes, appartenant à des personnages riches ou à des fonctionnaires, cheikh ou khalifa, ne manquent ni de confortable ni même de luxe; on y trouve l'élé-

gance particulière aux Arabes, des nattes et des tapis, souvent d'un très grand prix; dans certaines pièces, les voûtes reposent sur des piliers massifs, taillés à même la marne : ces sortes de cryptes sont d'un effet fort original, surtout le soir, quand les familles berbères, réunies en groupes curieusement accroupis, projettent des ombres bizarres sous les lueurs clignotantes des lampes de terre qui éclairent les intérieurs souterrains.

Hadedj est la capitale de la confédération des Matmata; là réside leur khalifa, Sassi-Fettouch. Lorsque j'y fus, il vint à ma rencontre, escorté de ses fils : c'était un superbe type de Berbère, à la carrure athlétique; malgré sa peau bronzée, sa figure olivâtre encadrée d'une barbe très brune, ses yeux noirs enfoncés sous des arcades très proéminentes, ombragées encore d'épais sourcils, ce fonctionnaire tunisien devait avoir dans les veines un sang pur de tout mélange arabe, la solide ossature de son crâne et de sa face au menton carré, la puissante musculature de tout son corps ne rappelant en rien le type de la race conquérante.

Il me mena dans son palais souterrain, où il m'offrit l'hospitalité. Et là, pendant que nous humions à petites gorgées le café à l'anis, et que je trempais des morceaux de *kessera* chaude dans un miel exquis, où flottaient les abeilles mortes, agglutinées dans la cire, il me parla longuement de ses compatriotes et administrés. « Nous aimons les Français, me disait-il, et nous sommes heureux de les voir dans notre pays; nous leur sommes dévoués, et la conduite que nous avons tenue avec eux, quand la colonne du général Logerot a parcouru nos ksour, prouve bien que nous ne voulons pas nous révolter. C'est un des chefs des Matmata, le vieux cheikh Ali ben Kaïd Ahmed qui conduisit le général Jamais à travers nos montagnes; pas un habitant ne s'enfuit, pas un coup de fusil ne fut tiré dans nos villages, aucun Matmata n'alla se joindre aux dissidents.

« Nous payons régulièrement l'impôt, pour nous, nos troupeaux, nos palmiers et nos oliviers; nous aimons la terre de nos montagnes et nous la cultivons; mais, puisque nous sommes fidèles et tranquilles, nous demandons à être aidés; la sécheresse tue nos vergers, nos citernes sont vides, nous manquons d'eau, et les Français, à qui le beylik porte notre argent, ne viennent pas à notre secours; ils nous ont promis des puits, comme ceux qu'on a faits à Gabès, mais on n'en a pas creusé.

« Si nous envoyons nos troupeaux dans le Sahara ou même dans l'Araad, ils sont *djichés* (pillés) par les nomades insoumis qui parcourent la plaine; et ceux-là pourtant ne payent pas l'impôt, mais on les laisse impunis. Et souvent nos pasteurs sont tués, pendant qu'on enlève leurs chameaux, leurs chèvres et leurs moutons.

Les Français le savent bien, mais ils n'envoient même pas un cavalier pour nous protéger, et vous avez deux mille soldats qui restent à Gabès! »

Pendant que Sassi-Fettouch me détaillait ainsi les chagrins des Matmata, son regard n'avait point la mobilité d'expression de l'Arabe, qui épie sur la figure de son interlocuteur un indice d'assentiment, afin d'approprier ses paroles aux idées de son hôte; le khalifa disait sa pensée, mais, quelque amère qu'elle fût, il n'avait pas l'air de se plaindre.

Et sous ses paroles polies, je démêlais nettement ce sens voilé : Que gagnons-nous à être soumis et à payer régulièrement l'impôt? Ceux qui ne le payent pas sont plus heureux que nous, et ne sont pas inquiétés davantage. Les Français ne sont donc installés dans le pays que pour nous forcer à donner l'argent que nous arrachons avec tant de mal à cette terre avare? Et j'étais obligé, à mon grand regret, de m'avouer que ce Berbère avait raison, ayant été témoin, pendant mon séjour dans ces montagnes, de plusieurs scènes d'assassinat et de pillage, exercés par les nomades insoumis, Ouderna, Ouled Yakoub, sur ces malheureuses populations; et nombre de cheikh de village rançonnés ainsi m'avaient déjà laissé soupçonner des pensées analogues.

Depuis sa naissance en Tunisie, la chaîne est jalonnée par de nombreux centres d'habitations; Taoujoud, Tamezred, Zeraoua, regardant le désert saharien comme des vedettes avancées au bord de cette immensité désolée; Hadedj et Dar Matmata, faisant suite aux cavernes des Beni Aïssa; Toujane avec ses deux villages, véritables nids d'aigles, perchés face à face, à la distance d'un jet de pierre, mais séparés par un abîme infranchissable, une crevasse à pic, au fond de laquelle les palmiers, baignant leurs pieds dans les cascades (*Aïn Cherchara*) d'une fontaine limpide, dressent leurs chevelures avides de soleil; plus loin c'est Smerten, dont la ville haute est en ruines; au sommet du rocher qui leur servait d'assise, les maisons s'écroulent, les habitants ont déserté leur ancienne forteresse, mais, au pied, ils ont créé une ville basse, qu'ils ont creusée sous terre. Puis voici les ksour des Ahouaya, Beni Khededj et Djouema, villages de magasins voûtés, bâtis sur le modèle de Metammer et de Medenin, au milieu des oliviers, des figuiers, au pied du Kef Demer, qui dresse à 750 mètres sa pyramide de calcaire effilée en aiguille. Enfin, les dernières cités tunisiennes importantes : deux nids d'aigles, Chenini, et le grand marché des montagnards berbères, Douiret, autrefois en relations suivies avec Ghadamès.

Toute cette partie de la Tunisie, administrée par des khalifa et des cheikh, est du ressort de l'Araad, dont le gouverneur, Si

Youcef Allegro, général tunisien, est aussi connu sur les boulevards de Paris que dans sa province arabe.

Près d'Ouezzan, premier village tripolitain, la chaîne quitte la Tunisie. Jusqu'à son extrémité, les mêmes tableaux se renouvellent, ce sont les mêmes steppes d'halfa, les mêmes cirques comblés par les marnes, les mêmes coupures à pic, à tel point qu'on se figure retrouver dans ces montagnes : Nefousa, Yefren, Gharian, les sites que l'on a déjà vus dans les plateaux tunisiens des Beni Aïssa, Matmata, Douiret et Ghromerassen.

L'œil croit reconnaître ces ksour perchés au sommet des falaises, ou les villages de troglodytes cachés dans les sous-sol marneux, sous des jardins d'arbres fruitiers.

De même que dans le Djebel tunisien, les habitants du Djebel tripolitain sont en grande partie d'origine berbère. Là, comme en général dans toute la Barbarie, les montagnes ont donné asile à la race dépossédée, refoulée par les invasions musulmanes; les Arabes, pasteurs nomades, ont gardé la plaine, pour y pousser leurs troupeaux, y faire leurs migrations. Jaloux de leur indépendance, malgré la conquête, les montagnards ne se sont pas mêlés complètement aux Arabes. Beaucoup de villages, exclusivement habités par des Berbères, ont conservé leurs anciennes mœurs, leurs vieilles pratiques religieuses; la parole du Koran les a laissés sourds, ils forment des confédérations avec une organisation spéciale, et une législation tirée des coutumes des ancêtres : comme les Chaouïa de l'Aurès, les Kabyles du Djurjura, les Imazighen du Maroc, ils parlent une langue qui n'a aucune analogie avec l'arabe. Dans d'autres villages, les descendants des conquérants ont fusionné avec l'élément berbère, mais en ont pris les mœurs; aussi le nomade est-il en minorité, la majeure partie de la population est sédentaire, et construit sur les plus hauts sommets des maisons couvertes par des terrasses ou des dômes, ou bien habite sous terre. Ces races sont vigoureuses et actives, les femmes travaillent la laine, les hommes cultivent avec soin des vergers d'oliviers, de figuiers, d'abricotiers et de grenadiers, et font, sur leurs marchés, le commerce de l'huile, qu'ils vendent en grande quantité aux tribus de la plaine. La partie nomade s'occupe des troupeaux ou exporte les produits de la confédération, l'huile notamment, jusque dans les oasis du Fezzan, à Mourzouk, Ghadamès et Ghât, ou bien, arrachant l'halfa des plateaux, l'amène à dos de chameaux dans les centres halfatiers, à Khoms, Tripoli, Zaret et Gabès.

Dans cette chaîne de hauteurs où la terre végétale est rare, où la roche est presque partout à nu, la culture est pénible; il faut lutter à la fois contre le sol et contre la sécheresse, aussi ne trouve-t-on de

vergers que dans les fonds d'oueds et de ravins, là où les pluies ont charrié les marnes enlevées aux étages supérieurs de la montagne. Pour éviter que les orages n'entraînent leurs arbres jusque dans la plaine, et aussi pour emmagasiner en quelque sorte l'humidité de ce sol artificiel, ces jardiniers construisent, dans les étranglements du ravin, des barrages en pierres sèches, qui soutiennent les terres, tout en laissant écouler les eaux par une brèche pratiquée à l'une des extrémités. Le lit du torrent sec présente ainsi une succession de paliers, une série de marches d'escalier dont chacune est un jardin.

On est réellement étonné de voir l'art déployé par ces malheureuses populations pour tirer parti de ce sol ingrat auquel elles sont si attachées; et ces montagnes désolées qui donnent, grâce à un travail opiniâtre, tout ce qu'elles peuvent produire, forment un contraste bien frappant avec la plaine, qui pourrait être si fertile, mais à laquelle les nomades ne demandent rien, ou presque rien, en dehors de ce qu'elle veut bien fournir d'elle-même.

L'instruction est assez répandue chez les habitants du Djebel, et c'est encore un trait caractéristique à ajouter à leur activité pour les travaux agricoles. La plupart savent lire et écrire. Dans tous les centres un peu importants, la mosquée sert d'école, et les enfants, riches et pauvres, la fréquentent assidûment. Lorsque je passai à Tamezred, je fus frappé par une grande construction neuve, surmontée de deux coupoles blanches; de très loin, dans la montagne, je les avais aperçues, étincelant sous le soleil saharien.

C'était une zaouïa qu'un tamezred opulent avait construite, pour servir d'école; ce philanthrope berbère en avait doté sa ville, et répandait les bienfaits de la science parmi ses compatriotes : sous les dômes, assis sur des nattes, accroupis sur leurs jambes croisées, peletonnés dans leurs petits burnous bruns et blancs, une vingtaine de bambins arabes, aux mines éveillées sous les chechias rouges, lisaient et écrivaient sur des tablettes noires, attachées à leur cou. Le fondateur de la *djemaa* faisait la classe lui-même : c'était un vieux taleb à barbe blanche, portant, sur un nez crochu, des lunettes rondes, achetées à un des nombreux Juifs du village. Alignées auprès de la porte, les petites babouches, safran et ocre, jetaient une note de lumière vive dans ce demi-jour azuré d'intérieur d'église.

Les communications à travers la chaîne sont loin d'être faciles, les villages du Djebel, très nombreux pourtant, sont reliés les uns aux autres par des pistes à peine visibles, et le voyageur qui n'est point arabe a besoin de toute son attention pour ne pas les perdre. Leur confection fantaisiste défie toute imagination civilisée. Sous les pieds nus des populations aux noms bizarres, Ahouaya, Mat-

mata, Ghromerassen, Nefoussa, ou Gharian, dont les générations ont toujours cheminé le long de ces ravins escarpés, les roches se sont usées et polies; les sabots des chevaux et des mulets, les empreintes massives des chameaux, ont achevé l'œuvre de ce primitif tracé de routes, et telle a été la seule construction de ces sentiers en corniche dont les lacets à angles aigus contournent les gorges profondes, ou escaladent les pentes abruptes.

Au point de vue politique, le Djebel tripolitain forme un *mutessarifiya*, avec les *kaïmakamliks* de Nefoussa, d'Yefren et de Gharian. Ces kaïmakanliks sont subdivisés en *mudiriyés* ou cantons, comprenant chacun un certain nombre de villages.

Sur notre frontière, dans le prolongement des montagnes de Douiret, Ouezzan, groupe d'une centaine de maisons, est le premier village tripolitain.

A Nalout, à la tête de l'Oued Zigsaou commence le Djebel Nefoussa, et la chaîne s'infléchit vers l'est. Un fort turc commande la hauteur sur laquelle est bâtie la ville, et plus loin, un autre kasr fortifié défend les maisons en dômes de Kabaa.

Au milieu de ces Berbères, purs ou légèrement mélangés, une tribu essentiellement arabe a pris place : les Redjeban. Chez eux, les centres d'habitation sont rares, leurs villages, qui comptent peu de maisons, sont sur le revers méridional de la falaise, du côté des *serir* caillouteuses qui commencent le Sahara ; ces premières plaines du Sud, bien plus élevées que la Djefara, profitent encore de l'humidité des pentes de la chaîne, et sont couvertes d'une certaine végétation : là s'étendent, illimités vers le désert, les terrains de parcours où ce groupe, plus nomade que sédentaire, mène ses troupeaux du côté de Bir Belakchin et Draa Djouaber.

Les caravanes qui font le trafic entre Tripoli et Ghadamès passent par Djaddou, dans le mudiriyé de Fessatou, pour remplir d'eau leurs guerbas et faire leurs approvisionnements de vivres.

Mais le centre le plus considérable de tout le Djebel est Zinten, qui compose tout le mudiriyé du même nom ; c'est une ville souterraine formée par la réunion de plusieurs ksour, et constituant une agglomération d'un millier d'habitations creusées dans la marne ou taillées dans le calcaire. Les citernes sont nombreuses dans le village, on en trouve même à l'intérieur des maisons, et au pied de la montagne, les puits fournissent de l'eau en abondance.

Il est à remarquer que les Juifs préfèrent à tous les autres ces centres de population berbère et en particulier les cités troglodytes ; le jour même de mon arrivée dans une de ces villes avait lieu le marché à l'halfa et aux toisons. Réunis devant la mosquée, le seul monument bâti de la cité souterraine, accroupis et serrés les uns

contre les autres, formant sur cette *place de l'église* de grands cercles, immobiles, majestueux, les vendeurs de laine exhibaient leurs marchandises, attendant les offres. Les halfatiers avaient entassé d'autre part leurs monceaux de fibres. Affairés, bruyants, parcourant le cercle, s'entendant entre eux, les acheteurs fixaient les prix, donnant, en quelque sorte, le cours du jour. C'étaient des Juifs, installés dans le pays, et qui en monopolisaient les produits : acquéreurs à bas prix des laines, des dattes et des fruits, de l'orge et de l'halfa, ils accumulent tout dans leurs magasins, attendant le bon moment pour faire leurs ventes et leurs échanges à gros bénéfices.

En vedette sur les dernières terrasses méridionales du Djebel, Zinten fait avec Ghadamès et le Fezzan, un grand commerce d'huile, qu'exportent ses nomades, en concurrence avec les Redjeban, qui se livrent au même trafic.

Dans le Djebel Yefren, qui fait suite au Nefoussa, les villages, nombreux et peuplés, sont bâtis sur les plus hauts sommets de la chaîne : ils commandent à la fois les pentes du côté du Sahara et de la Djefara.

L'un d'eux, Taghma, formant un groupe de quelque cinq cents habitations, étage encore d'autres maisons éparses sur une longueur de plusieurs kilomètres, jusqu'à Kasr Yefren. Les Turcs ont bâti, en ce dernier point, à 650 mètres d'altitude, une forteresse qui commande toute la région. On lui a donné, par excellence, le nom de Kasr el-Djebel, le fort de la montagne. A ses pieds s'ouvre un cirque profond, d'un arrondissement presque parfait; avec ses stratifications alignées semblables à des gradins étagés, il donne l'illusion d'un immense amphithéâtre destiné à des luttes gigantesques.

Enfin, marquant la fin de la partie élevée de la chaîne, du côté de l'orient, le Djebel Gharian cache encore dans ses plateaux des villages souterrains, tandis que, perché sur le dernier piton, un fort turc, Kasr Gharian, étend ses vues sur tout l'horizon compris entre Tripoli et les oasis des Beni Oulid.

Du bout de l'oasis de Tripoli, on aperçoit, dans le lointain de la mer de sable doré qui entoure l'îlot de verdure de la Mechiya, la silhouette bleue de Yefren et de Gharian, comme une immense courtine dont Kasr Djebel et Kasr Gharian, aux deux extrémités, seraient les formidables bastions.

A partir de là, la falaise s'abaisse et s'arrondit en des collines peu élevées, formant une sorte de seuil qui délimite d'un côté le Sahel de Khoms et les plaines désertes de la Grande Syrte, de l'autre ce long corridor littoral qui s'étend de Tripoli à Gabès, véritable grande route stratégique dont Tripoli est la clef.

La suite prochainement. CH. DE MAUPRIX.

REVUE DES SCIENCES

Le dog-cart électrique du Sultan. — Fiacres électriques. — Tramway électrique de la porte Maillot. — La traction par les accumulateurs. — A propos de la vaccination préventive contre le choléra. — Expériences de M. Lowenthal. — Durée de l'immunité conférée par le vaccin. — Objections critiques. — Le vaccin des anguilles. — Observations de M. Mosso. — Le sérum du sang de certains poissons. — Vipères et anguilles. — Le nombre moyen des microbes dans les eaux distribués à Paris. — A boire et à manger. — Grosseur comparative des globules du sang chez l'homme, le taureau, le bœuf et le mouton. — Cerfs-volants militaires. — A l'arsenal de Chatham. — Poids soulevés par les cerfs-volants. — Cerfs-volants photographiques. — La Photo-fusée. — Observations militaires à l'aide de l'œil photographique. — La photographie sur les champs de course. — Contrôle de l'arrivée des chevaux. — Un pari. — Courses de vitesse entre des abeilles et des pigeons voyageurs. — Puissance lumineuse de la lune. — Une invention : Le moteur Keely et la force intra-éthérique.

Le Sultan vient de se faire construire à Londres un dog-cart électrique qui revient à la bagatelle de 5000 francs. Ce dog-cart a toutes les apparences extérieures d'un dog-cart ordinaire auquel on aurait enlevé les brancards. Une première voiture de ce genre avait déjà été combinée par M. Magnus Volk de Brighton. La voiture du Sultan a été construite par MM. Immisch et Volk et elle a bénéficié des perfectionnements indiqués par l'expérience. La force motrice est fournie par une batterie de vingt-quatre accumulateurs disposés dans le coffre de la voiture. La capacité de cette batterie est suffisante pour actionner le véhicule pendant 5 heures, à une vitesse de 16 kilom. à l'heure. Le poids de cette batterie est de 350 kilog. et celui de la voiture en ordre de marche, sans les voyageurs, de 575 kilog. La batterie fournit le courant à un petit moteur Immisch de 1 cheval qui, à pleine puissance, absorbe 25 ampères et 48 volts utiles, soit environ 1000 watts électriques. Le démarrage nécessite un courant de 25 ampères et les rampes un peu fortes jusqu'à 50 ampères, courant que les accumulateurs peuvent fournir pendant plusieurs minutes sans aucun inconvénient. Le dog-cart peut recevoir quatre voyageurs, il est mis en marche, ou arrêté sans difficulté à l'aide d'un commutateur

à trois résistances et d'un système directeur dont les manivelles sont sous la main du conducteur de la voiture. Les expériences faites à Londres ont donné les résultats les plus satisfaisants.

Il pourrait donc se faire que l'emploi de l'énergie électrique à la traction des véhicules ne soit pas limité à quelques expériences qui ne sont aujourd'hui encore que des objets de curiosité. De toutes parts, on cherche à utiliser pendant le jour le matériel des usines centrales de distribution d'énergie électrique à peu près inactif 18 heures sur 24 heures. La traction des véhicules serait une des applications les plus directes de ce matériel inutilisé. Quand on sera parvenu à construire des accumulateurs tout à fait pratiques, il deviendra possible d'employer en grand la traction électrique. Les usines qui chôment pendant le jour chargeront les accumulateurs et les voitures pourront fonctionner avec cette provision d'électricité. La traction électrique supplantera la traction par chevaux. Tout réside aujourd'hui dans le perfectionnement des accumulateurs. Il y a quelques années encore, les accumulateurs se détérioraient vite sous l'action des trépidations et des chocs des voitures, et il n'eût pas semblé qu'il fût possible de les utiliser sérieusement. Les progrès en sept ans ont été assez rapides pour que l'on puisse espérer une solution pratique dans un délai plus ou moins rapproché.

On voit fonctionner en ce moment à Paris entre la place de l'Étoile et la porte Maillot un tramway électrique. Ce tramway ressemble aux tramways ordinaires. Les accumulateurs sont répartis au nombre de 144 dans quatre armoires disposées aux quatre angles du véhicule; les 36 accumulateurs de chaque armoire forment trois étages de 12 accumulateurs. Le poids total de la voiture avec ses 50 voyageurs est d'environ 9 tonnes ainsi réparties :

Voiture.	3500 kilos.
Accumulateurs.	1500
Moteurs, transmission, etc.	750
50 voyageurs à 70 kilos.	3500
	9250 kilos.

Le moteur électrique est placé à l'avant. C'est une machine dynamo genre Siemens dont la vitesse angulaire varie entre 1000 et 1200 tours par minute. La batterie peut débiter 25 ampères en régime normal; sa capacité est de 150 ampères-heure. La capacité totale jusqu'à épuisement est d'environ 37 000 watts-heure ou 50 chevaux-heure, pratiquement 40 chevaux-heure permettant un service de 6 heures de marche effective sans rechargement de la batterie.

L'éclairage de la voiture est naturellement électrique; il est produit

à profusion par six lampes à incandescence de 10 bougies montées sur un groupe de 36 accumulateurs.

Le service se fait régulièrement et sans peine. Les accumulateurs sont chargés par une machine à vapeur et une dynamo installées à la porte Maillot. L'expérience entreprise est intéressante, car on ne peut juger des prix de revient qu'après plusieurs mois de marche en service courant et il va sans dire que le succès de la traction électrique ou son échec dépendra des économies réalisées. Si le prix de traction, tout compris, l'emporte sur celui de la traction par chevaux, il faudra encore attendre avant de voir supprimer l'ancien système. Le fait de l'adoption du nouveau mode de traction ou son rejet par la Compagnie des omnibus nous fixera mieux sur sa valeur pratique que tous les raisonnements du monde. Donc attendons les résultats de l'expérience.

Nous avons analysé dans notre dernière Revue la communication de M. Pasteur sur la méthode de vaccination contre le choléra de M. Gamaleia. Il est juste d'ajouter aujourd'hui que M. Wilhelm Loewenthal (de Lausanne) a adressé à ce propos à la *Semaine médicale* une lettre dans laquelle il annonce le résultat d'expériences en cours et qui tendent au même but par une voie différente. Les bacilles cholériques cultivés dans les bouillons ordinaires de culture perdent rapidement leur virulence. M. Gamaleia la leur rend en les inoculant au lapin puis au pigeon. M. Loewenthal atteint le même résultat directement et en une seule génération en les cultivant sur une pâte composée de plusieurs matières : viande, suc pancréatique, farine légumineuse, etc. Les cultures faites sur cette pâte et injectées dans la cavité péritonéale d'une souris blanche tuent ou rendent gravement malade cet animal, alors qu'une culture ordinaire reste inoffensive dans les mêmes conditions. Ainsi, on peut, comme l'a fait M. Gamaleia, obtenir par culture et sans passer par d'autres animaux un virus cholérique actif. M. Loewenthal avait également songé à conférer l'immunité par des vaccins chimiques. Il avait observé que des souris qui s'étaient rétablies après une injection de virus stérilisé se montraient réfractaires à une infection ultérieure. Mais il fallait pour que cette immunité se manifestât que l'inoculation virulente fût très rapprochée de l'inoculation vaccinale. A deux jours d'intervalle, on constatait l'état réfractaire, mais, après quinze jours déjà, l'immunité avait cessé d'exister. M. Loewenthal voit dans ce fait un obstacle probable à l'application de la vaccination anticholérique à l'homme, car il se pourrait que chez l'homme comme chez la souris, l'état réfractaire ne persistât que pendant un temps limité : il se pourrait aussi que la vaccination restât impuissante vis-à-vis d'une infection par voie stomacale.

Ces observations peuvent avoir du vrai; c'est l'expérience seule qui tranchera la question. En tout cas le choléra est effectivement une maladie qui non seulement récidive souvent, mais dont une première atteinte ne met même pas à l'abri pendant la durée d'une seule épidémie. Un vaccin contre des maladies qui récidivent aussi facilement est peut-être difficile à trouver. D'autre part le vaccin modifie l'économie entière plus ou moins, mais le bacille cholérique vit seulement à la surface de l'intestin où sont probablement absorbés les produits toxiques qui sont la cause immédiate de la maladie. Ne se développera-t-il pas quand même sur l'intestin quand il y pénétrera par voie digestive? Ce sont là toutes questions qui restent à élucider avant qu'on puisse affirmer que l'on a bien mis la main sur un procédé efficace de vaccination préventive du choléra applicable à l'homme.

Quelques journaux ont annoncé dernièrement que les anguilles possédaient un venin analogue à celui de la vipère, mais sans autres détails. Voici l'origine de ce fait divers. M. Mosso, professeur de physiologie à l'université de Turin, se trouvant à la station zoologique du professeur Bohrn, à Naples, examinait la composition du sang des poissons; il voulait, en même temps, rechercher pourquoi quelques rares poissons, notamment les anguilles, peuvent vivre, au contraire des autres, soit dans l'eau douce, soit dans l'eau de mer. M. Mosso constata, dans le cours de ses essais, que le sérum du sang des poissons diffère sensiblement selon les espèces. Il avait sous la main du sérum de murène; il eut la curiosité d'y goûter; la goutte qu'il plaça sur la langue lui fit éprouver une sensation brûlante à la suite de laquelle survint une véritable difficulté à exécuter les mouvements de déglutition. Le sang de l'anguille, celui du congre lui causèrent la même impression, M. Mosso opéra alors méthodiquement sur des animaux en inoculant du sang d'anguille et de poissons de la même famille; les injections furent faites sur des grenouilles, des lapins, des souris, des cobayes, des pigeons, des chiens, à des doses variables depuis 1 décigramme jusqu'à 5 décigrammes. Le sérum était introduit sous la peau. Dans tous les cas, les convulsions survinrent et les animaux moururent. Il était évident que le sérum était toxique et agissait énergiquement sur la moelle de façon à paralyser le nerf pneumo-gastrique qui préside aux mouvements respiratoires. Dans la veine jugulaire d'un chien on introduisit un demi-gramme de sérum; la respiration devint haletante, les convulsions suivirent, puis l'insensibilité, la suspension des mouvements respiratoires, l'arrêt du pouls et finalement la mort survint au bout de cinq minutes. Ces effets sont précisément ceux que l'on observe quand on injecte le venin de la

vipère dans le sang des animaux, à cela près que l'action du venin est beaucoup plus énergique. Toutefois la quantité de sérum venimeux que renferme une grosse anguille, serait parfaitement suffisante pour qu'injectée sous la peau, elle tue dix hommes. Le venin de l'anguille a donc une existence incontestable.

Pourquoi alors, dira-t-on, mange-t-on des anguilles de père en fils sans jamais avoir été incommodé? Le hasard aidant, sans les expériences de M. Mosso, on ne saurait pas encore que certains poissons possèdent un venin analogue à celui de la vipère, de l'abeille, etc. La réponse est facile. Le sang de l'anguille, comme le venin des serpents, n'agit qu'autant qu'il est introduit directement dans le sang; il peut traverser le tube digestif sans produire aucun accident, il est sans doute neutralisé par les sucs digestifs. Le venin des serpents peut être avalé impunément; on suce les plaies venimeuses sans inconvénient. D'ailleurs la cuisson détruit les propriétés toxiques du venin. On mange fort bien la chair des serpents venimeux. Nous pouvons donc continuer comme par le passé à manger de l'anguille. Nous pouvons même y toucher sans la moindre crainte, parce que l'anguille ne possède aucun aiguillon lui permettant d'introduire son sang venimeux sous la peau humaine.

Chiffres éloquents que nous relevons dans le Bulletin de la statistique municipale de Paris. Nombre des microbes renfermés par centimètre cube dans les diverses eaux distribuées à Paris.

Eaux.	Moyenne annuelle.
La Vanne à Montsouris.	194
Vanne sur le canal.	204
Dhuis à Ménilmontant.	481
Dhuis sur le canal.	256
Ourcq à la Villette.	4 480
Drain à Saint-Maur.	262
Marne à l'usine Saint-Maur.	4 980
Seine à l'usine d'Ivry.	5 940
— à Austerlitz.	10 150
— à Chaillot.	34 400

Un litre d'eau renfermant 1000 centimètres cubes, un litre d'eau de Seine puisée à Chaillot, contient 34 400 000 microbes. On conçoit que l'on puisse vivre d'eau claire sur les bords de la Seine.

Comment varie la grosseur des globules sanguins chez les mammifères? M. le docteur Gosse a présenté dernièrement à la Société de physique et d'histoire naturelle de Genève [1], une série de photogra-

[1] *Archives des sciences physiques et naturelles.*

phies des globules du sang. Il estime que les mensurations exécutées sur des photographies faites avec un fort grossissement donnent des résultats meilleurs et plus sujettes au contrôle que toutes les autres méthodes. Voici quelques-unes de ces mensurations bonnes à enregistrer :

	Homme.	Cochon.	Taureau.	Bœuf.	Veau.	Mouton.
Moyenne. . . .	0,0078	0,0059	0,0058	0,0056	0,0043	0,0040
Minimum. . . .	0,0072	0,0052	0,0053	0,0050	0,0034	0,0035
Maximum. . . .	0,0089	0,0065	0,0062	0,0062	0,0052	0,0049

Les différences très nettes que l'on remarque entre les dimensions des globules du sang du veau, du taureau et du bœuf montrent l'influence de l'âge et de la castration sur les globules sanguins.

A l'arsenal de Chatham, en Angleterre, M. Douglas Archibald vient de faire d'intéressantes expériences sur l'emploi combiné du cerf-volant et des aérostats captifs. L'adjonction du cerf-volant au ballon a un double but : augmenter le poids que l'on peut élever ou diminuer le volume de l'aérostat, mettre l'aérostat dans une certaine mesure à l'abri de l'action du vent. Dans les expériences anglaises, on s'est servi d'un petit ballon de 100 pieds cubes qui ne soutenait que 2 kilogr., et lorsque le cerf-volant y fut adjoint, le système enleva avec le poids du câble de retenue du cerf-volant une capote de soldat du poids de 5 kilogr. En outre le vent abat le ballon captif et tend à le coucher sur le sol dans beaucoup de circonstances ; il n'en est plus ainsi avec le cerf-volant qui lui sert d'abri et le maintient en l'air. M. Archibald estime que le système qu'il préconise permet le maintien à une grande hauteur du ballon au moins 330 jours sur 360. Dans ces conditions, on pourrait utiliser le ballon à l'art militaire en l'armant d'une lampe électrique. Les signaux pourraient être transmis à très grande distance. En accouplant des cerfs-volants, l'auteur se fait fort d'amener en 20 minutes un homme à une hauteur suffisante pour observer un vaste horizon par un vent de 50 kilomètres à l'heure qui rendrait impossible l'emploi de ballons captifs.

On tend de plus en plus à tirer parti du cerf-volant. M. Goupil proposait aussi le cerf-volant seul pour le même usage. Il démontrait qu'un cerf-volant de taille convenable pourrait enlever un homme toutes les fois que la vitesse du vent atteindrait 8 mètres. Cette vitesse de 8 mètres est celle que commencent à posséder les navires de guerre. Un cerf-volant traîné par un navire s'élèverait emportant un poids de 70 kilogr. Peut-être y aurait-il dans cette voie une solution de l'aérostation militaire appliquée à la marine, meilleure et avec un matériel moins encombrant que celle qui vient d'être essayée à Toulon avec des aérostats.

On pourrait d'ailleurs élever avec le cerf-volant non pas un observateur vivant, mais un observateur automatique, c'est-à-dire un appareil photographique. M. A. Batut, de Enlaure (Tarn) poursuit précisément depuis six mois la solution du problème de la photographie aérienne par cerfs-volants. Il se sert d'un cerf-volant de 2 mètres de haut sur $1^{m},40$ de large qui enlève facilement un appareil photographique du poids de 1 kilogr. Il a obtenu ainsi plusieurs épreuves à 80 et 100 mètres de hauteur, reproduisant sa maison et sa ferme. Les épreuves sont assez mauvaises, il est vrai, mais il ne s'agit que d'un premier essai.

Dans cet ordre d'idées, il convient aussi de mentionner une autre tentative pour obtenir sans ballon des photographies à vol d'oiseau. Elle est due à M. A. Denisse, qui a pensé à utiliser les fusées pour enlever un appareil photographique qui redescend en parachute. L'appareil photographique consiste en une petite chambre cylindrique ayant 12 lentilles régulièrement espacées sur sa circonférence. Des cloisons empêchent l'empiètement réciproque des rayons lumineux. Un obturateur circulaire percé de trous en face des objectifs, fonctionne par son propre poids; il est suspendu à une mèche que la fusée brûle au terme de l'ascension; l'obturateur en tombant découvre et referme instantanément les ouvertures; la même mèche en se brûlant fait partir la détente du parachute qui se déploie et la fusée retenue captive par une cordelette est ramenée à son point de départ. Cet appareil serait précieux pour les reconnaissances militaires, car un seul homme peut suffire au lancement de la fusée. L'ascension d'une fusée en plein jour passe inaperçue; seul le parachute apparaît comme un oiseau d'ailleurs assez difficile à atteindre. Cette *photo-fusée* a besoin d'être étudiée encore, mais elle paraît en principe susceptible d'application.

La photographie, qui peut remplacer si bien l'œil humain, pénètre partout. Un des professeurs de l'Institut photographique royal de Vienne a récemment proposé de substituer un appareil photographique au juge de l'arrivée des chevaux pendant les courses. L'impression photographique fournit une base indiscutable et reste comme une trace indélébile du parcours des chevaux pendant les derniers mètres du parcours dans le voisinage du but. La méthode a été essayée en Allemagne avec plein succès. Une chambre noire était disposée exactement en ligne avec le poteau d'arrivée et cinq autres étaient placées à des intervalles rapprochées sur les dix derniers mètres de la course. Ces chambres étaient ouvertes simultanément par un courant électrique. En quelques minutes on développa le cliché. Et les résultats

furent rendus palpables imprimés par la lumière. C'est un contrôle qui pourrait avoir son utilité en cas de contestation.

Un singulier pari a été gagné dernièrement à Hamme, en Wesphalie, par un agriculteur qui est en même temps un éleveur de pigeons, contre plusieurs habitants de la ville [1]. Des abeilles déposées par un beau temps à une distance d'une lieue de Hamme, et lâchées au même instant que des pigeons voyageurs déposés à la même place, iront-elles plus vite à leur rucher que les pigeons à leur colombier? Tout le monde était d'avis que les pigeons arriveraient premiers. Seul le propriétaire M. R. affirmait que les abeilles battraient en vitesse les pigeons. On fit l'expérience. 12 pigeons et 12 abeilles furent lâchés à Rhynem, village situé à une bonne heure de Hamme. Pour bien reconnaître les abeilles, on les avait roulées dans la farine. Tous les parieurs se trouvaient devant le rucher, d'où ils pouvaient découvrir aussi le colombier. La première abeille couverte de farine arriva un quart de minute avant le premier pigeon et le reste des deux troupes de voyageurs aériens rentra à la même seconde quelques instants après. Ainsi, il semble que pour un petit parcours, au moins, les abeilles puissent avancer avec la même vitesse que des pigeons. Le fait est, dans tous les cas, curieux.

Quelle est la puissance lumineuse de la lune dans son plein. M. Skinner, de Boston, a cherché à l'évaluer en bougies. Il alluma une lampe électrique à arc de 400 bougies suspendue à l'entrée de la *Young men's christion Association*, et il se plaça à l'endroit où les ombres portées par la lampe et la lune étaient d'égale intensité. On sait que dans ce cas les intensités des sources lumineuses sont en raison inverse des carrés des distances. On connaît la distance de la lune à la terre, et celle de la lampe à l'ombre; on peut en conclure les intensités respectives. L'auteur a trouvé ainsi que l'intensité lumineuse de la pleine lune est de 134 000000000000000 (cent trente-quatre quatrillions) de bougies. C'est là à peu près un nombre de bougies suffisant ponr recouvrir la surface lunaire en donnant à chaque flamme 2 centim. 1/2 carrés de surface. Cette détermination, bien que très sujette à caution, peut donner cependant une idée de la puissance lumineuse de notre satellite.

Et le moteur Keely dont tout le monde s'est préoccupé pendant 48 heures, n'en parlerons-nous pas? Nous étions sur un sommet des

[1] Le fait a été raconté pour la première fois par le journal l'*Éleveur* de M. Mégnin.

Alpes, quand quelqu'un de notre connaissance nous aborda en disant : « Vous connaissez la grande découverte de Keely, celle qui va révolutionner non seulement la mécanique moderne, mais l'organisation sociale tout entière!... » Certes oui, je la connais ; voilà six ans qu'il est question en Amérique de la force intra-éthérique, du moteur Keely, etc. Et de temps en temps, pour une raison ou une autre, on embouche la trompette de la renommée et l'on nous annonce que Keely va révolutionner le monde avec la force éthérique. Les Américains savent cela et haussent les épaules. Le moteur Keely, c'est bien simple. On produit des sons, on les groupe, on les transforme pour qu'ils soient à l'unisson, on les envoie dans une boîte sphérique où se trouve logée une sphère mobile sur un axe. Les ondes sonores heurtent la sphère, lui impriment un mouvement de rotation extrêmement rapide. Et voilà. On sait bien que si deux cordes sont à l'unisson et que l'on fasse vibrer l'une, l'autre vibrera en rendant le même son. Donc avec du son, on peut produire de la force mécanique. C'est là sans doute l'idée-mère caressée par l'inventeur américain. Seulement — il y a un seulement, — rien ne se crée dans la nature, tout se transforme simplement. Pour faire du son, il faut de la force, et cette force, il est impossible de la grandir ; au contraire, par transmission, elle ne peut que diminuer. On ne récoltera jamais que ce que l'on aura produit et encore avec perte. Dès lors on ne peut guère révolutionner le monde en produisant des sons. M. Keely, si les descriptions que l'on donne de son système sont exactes, aurait tout bonnement trouvé le mouvement perpétuel. Nous savons tous que le mouvement perpétuel est impossible. Nous craignons fort qu'il ne s'agisse d'une colossale mystification et elle a le tort de durer depuis des années. Nous pourrions insister sur l'inanité du système, mais c'est peut-être déjà beaucoup d'avoir consacré ici quelques lignes à cette fantaisie américaine.

Henri de Parville.

P. S. Dans notre dernière Revue, une faute d'impression nous a fait dénaturer le nom des constructeurs de la chaudière capillaire à vapeur instantanée, il faut lire au lieu de MM. Serpette, MM. Serpollet.

CHRONIQUE POLITIQUE

---

8 octobre 1888.

L'état de la République ne s'est pas plus amélioré pendant ces dernières semaines que pendant les autres. Les lamentations que M. Goblet a poussées, devant les républicains de Friville-Escarbotin, sont justes; il n'a pas voulu « dissimuler ses inquiétudes »; il a bien fait. Qui ne voit la condition de plus en plus misérable de la République? C'est le scandale, c'est l'anarchie, c'est l'impuissance. Vainement M. Floquet réunit-il autour de sa table les chefs du parti radical : les vins généreux qu'il leur verse n'ont pas le pouvoir, paraît-il, de leur apprendre à reviser la Constitution sans restreindre les attributions du Sénat et annuler son autorité. M. Peytral, M. de Freycinet, M. l'amiral Krantz, M. Lockroy sont en dispute avec la commission du budget : elle leur conteste leurs crédits; elle nie l'efficacité des expédients que le ministre des finances a imaginés pour subvenir au déficit; et la querelle ne finit pas. M. Deluns-Montaud s'en va glorifier à Nantua, devant la statue de Baudin, les trois Jacobins dont les noms ont été les plus exécrés de la France : il loue Robespierre, Danton, Marat, d'avoir porté entre leurs mains sanglantes « les flambeaux qui ont éclairé le siècle ». Voilà les demi-dieux de la République qui nous gouvernent! Et les actes de ce ministère sont dignes de ses discours. Il rouvre la Bourse du Travail. Il « laïcise » des hôpitaux, des écoles. Il prive de leur traitement les curés suspects de lui être hostiles. Il consent à réduire le traitement des évêques; il menace de réduire celui des évêchés. Il tracasse ou frappe d'interdiction les maires conservateurs, tout en laissant leurs écharpes aux maires radicaux qui ont tripoté dans les urnes. Il recommence même à intercepter et à confisquer les lettres. C'est l'essai loyal du radicalisme, dans toute sa beauté, sinon dans toute sa plénitude encore. Les interpellations ne manqueront à M. Floquet, ni de droite ni même de gauche,

dès le 16 octobre. Les jours de son règne paraissent comptés...

Attentif à tous les signes du mal auquel est en proie cette république qui se dissout, Monsieur le comte de Paris a écrit deux lettres dont les républicains se sont émus plus que de coutume, comme s'ils ne se sentaient plus capables désormais de l'indifférence qu'ils affectaient naguère devant le « Prétendant », devant le parti royaliste. Par l'une, Monsieur le comte de Paris a félicité M. le duc d'Audiffret-Pasquier d'avoir, avec sa vibrante éloquence, parlé bien haut de la Monarchie, dans le banquet du 24 août. Il le remercie d'avoir attesté si fermement que la Monarchie sera, pour la France, « le gouvernement à la fois le plus conservateur et le plus libéral qu'elle puisse avoir ». Que, dans les luttes électorales où l'Union conservatrice rassemble tous les adversaires de la République, les partis s'imposent une sorte de profession de foi commune, ce n'est que par un intérêt passager et l'obligation n'est que temporaire. Mais, « affirmer leur foi et leurs espérances », ils le doivent, « en dehors de ces luttes ». Selon le mot de Monsieur le comte de Paris, « ils le doivent à eux-mêmes, ils le doivent au pays ». Nous dirons, pour compléter ce mot si juste, que les monarchistes le doivent d'autant plus que la nécessité de la Monarchie devient de jour en jour plus évidente. Se taire sur cette nécessité, ce serait sembler la méconnaître. S'il peut y avoir des gens qui veuillent, dans les élections générales de 1889, laisser ignorer à la France le gouvernement qu'ils lui donneraient le lendemain, les monarchistes ne sauraient être de ceux-là. Leur silence ne duperait qu'eux-mêmes. Qui peut croire, en vérité, que, pour assurer à la Monarchie, pendant la crise définitive, l'assistance souveraine de l'opinion publique, il ne faille agir sur l'opinion publique par aucun discours, par aucune déclaration? Qui peut croire que, pour susciter dans le cœur de la nation le sentiment irrésistible qui, plus puissant même que toutes les combinaisons de liste et toutes les procédures de scrutin, créera d'avance la Monarchie, il faille rester muet? Qui peut croire que, pour disposer la France à rappeler de l'exil Monsieur le comte de Paris et à proclamer la Monarchie, il faille ne prononcer les noms ni de l'un ni de l'autre? Qui peut croire que, pour familiariser l'esprit de la nation avec l'idée de la Monarchie, pour lui apprendre quel en est le principe et quel en sera le régime nouveau, pour l'instruire du contrat qui doit accorder et associer les destinées de sa vieille dynastie avec celles de la France moderne, il faille se clore les lèvres, parmi les disputes mêmes de tant de préjugés faux, de tant de mensonges déclamatoires et de calomnies sottes? Monsieur le comte de Paris a donc plus que raison d'inviter les orateurs du parti royaliste à

élever la voix pour cet enseignement et cette revendication, selon l'exemple de M. Lambert de Sainte-Croix, de M. le duc d'Audiffret-Pasquier et de M. Bocher. Déjà, dans ces derniers temps, M. Calla, M. le marquis de Vogüé, M. Denys Cochin, M. le comte de Mérode, M. le général de Charrette, M. Cornélis de Witt, M. Édouard Hervé ont rempli ce devoir, à leur tour. Le parti royaliste ne s'y épargnera pas. Plus on jette au vent capricieux de la popularité la vague devise du général Boulanger et le programme de cette chose indéfinissable qui s'appelle « le boulangisme », plus il faut que le parti royaliste ramène à Monsieur le comte de Paris et à la Monarchie l'attention et l'attente de la France.

Par une autre lettre, Monsieur le comte de Paris félicite et remercie également M. Edouard Bocher d'avoir « parlé de la Monarchie et des services qu'elle seule peut rendre au pays. » Car la Monarchie est « la solution nécessaire », le Prince le répète. Comment la préparer, cette solution, avec les éléments et parmi les incidents du jour? Comment l'activer? Assurément, Monsieur le comte de Paris n'a pas à confier au public, ou plutôt à la République elle-même, le secret de sa pensée; il n'y a que M. Ranc qui, avec son ingénieuse curiosité, ait pu s'attendre à cette révélation. Cependant Monsieur le comte de Paris a jugé bon d'indiquer d'un trait la politique électorale qui, actuellement, convient le mieux à ses desseins. Après avoir loué « la minorité courageuse » qui défend, dans la Chambre, « les intérêts conservateurs », il écrit à M. Bocher : « Ceux qui ont fait partie de cette minorité pourront se représenter avec confiance devant les électeurs qui les ont nommés. Ils devront leur nouveau succès, non pas seulement à cette union de tous les conservateurs qui a assuré leur nomination en 1885 et qu'il faudra maintenir énergiquement, mais aussi à la lassitude de tous ceux que l'expérience des trois dernières années a désabusés du régime actuel. Ils pourront, sans rompre cette union, demander la révision de la Constitution et protester, comme vous l'avez fait en 1884, à la tribune du Congrès, contre la prétention de mettre la République au-dessus de la volonté nationale. » Nous ne nous souvenons pas qu'aucune parole de Monsieur le comte de Paris ait jamais tant irrité les républicains. Ils ont répondu par les injures les plus furieuses. A voir l'emportement de leur violence, il semblerait que ce langage retentit à leurs oreilles pour la première fois. La formule de l'Union conservatrice leur est pourtant connue, ne serait-ce que depuis les élections de 1885. La thèse qui conteste au principe républicain son absolutisme métaphysique, ne date pas d'hier non plus. Avant la protestation même que M. Bocher apportait, en 1884, à la tribune du Congrès,

il y avait eu, dans l'Assemblée nationale, jusque sur les bancs de la gauche, des libéraux pour déclarer, en 1875, que la République n'est pas de droit divin; que, née du droit populaire, elle lui reste sujette; que, puisqu'elle emprunte au suffrage universel son titre primordial, elle n'est pas et ne peut pas être un gouvernement supérieur à la volonté de la nation. L'article 8 que la République a supprimé dans la Constitution, nous le réclamions, nous monarchistes, bien avant que le général Boulanger lui-même surgît et parût. Quelle est donc, dans la lettre adressée par Monsieur le comte de Paris à M. Bocher, quelle est la nouveauté qui scandalise et indigne si fort les républicains? Est-ce la demande d'une revision constitutionnelle que Monsieur le comte de Paris se proposerait d'opérer tout autrement que M. Floquet?...

Nous ne sommes pas à la veille des élections. L'avenir, c'est-à-dire l'intervalle qui sépare ce jour de celui où les partis prendront formellement leurs engagements électoraux, a plus d'une incertitude. Quel sera le cri des électeurs, à droite ou à gauche? On ne le sait guère encore. Nous vivons dans un pays si changeant, où les variations des choses et des hommes sont si fréquentes et si brusques! Mais, ce qui est sûr, dès ce moment, c'est que la question de gouvernement, la question constitutionnelle, se trouvera posée implicitement dans ces élections, bien qu'elles ne puissent pas et ne doivent pas être un plébiscite. Voilà pourquoi le suffrage universel ne se contentera peut-être plus des formules antérieures. Telle formule qui a pu lui suffire, quand il ne songeait qu'à modifier la pratique gouvernementale de la République, pourra lui paraître insuffisante, s'il s'agit de substituer à la République tout un système de gouvernement. Il y a un parti qui se déclare conservateur et qui, sans ériger l'indifférence en principe, s'abstient de déclarer s'il est monarchiste, impérialiste ou républicain. Par un miracle d'abstraction, qui n'est propre qu'au génie français, on a pu concevoir, dans notre pays, l'existence d'un être politique qui est simplement conservateur et qui, pour conserver l'ordre social et religieux, estime que tous les gouvernements se valent, ou du moins se dispense de choisir entre tous les genres de régime connus une forme quelconque de gouvernement. Comme si un gouvernement sans forme et sans nom n'était pas un mythe pour l'histoire! Et comme si, pour décider du gouvernement qui doit le mieux garantir la paix et l'honneur de la France, l'expérience de ce siècle n'était pas assez édifiante! On peut douter que ce parti, dont l'honorable M. de Mackau exprimait l'autre jour, au banquet d'Alençon, les opinions et les vœux, soit encore libre, dans les élections prochaines, de se qualifier purement, exclusivement conservateur, s'il

n'a, au préalable, assez bien marqué sa préférence, en matière de gouvernement, pour que, sur la plate-forme, l'électeur n'ait pas besoin de l'interroger. Selon nous, l'Union conservatrice, à moins d'être une chimère ou un leurre, doit servir, non à composer un syndicat, mais à instituer un gouvernement, et ce ne peut être un gouvernement de neutres. Nous voulons, certes, une majorité conservatrice, au Palais-Bourbon, mais nous voulons aussi dans cette majorité conservatrice une majorité monarchique, pour rétablir le plus promptement possible la Monarchie. Quelque dictature qu'on nous promette, nous pensons qu'une dictature n'est pas un gouvernement et qu'elle ne peut durer. La France est avide d'un régime définitif. Le parti royaliste a le droit et le devoir de dire comme M. Édouard Hervé, au banquet de Saint-Sulpice : « Nous sommes prêts et la France est pressée! » Il n'a ni le droit ni le devoir de dire comme M. de Lévis-Mirepoix, au banquet d'Alençon : « Il faut peut-être qu'entre hier et demain il y ait une période de transition. » Quel sera le travail des événements? Quel y sera le jeu du hasard? Nous l'ignorons tous. Il se peut que la fatalité crée certain retard, avec certain obstacle; mais annoncer le délai et se faire de ce mot un programme électoral, c'est, ce nous semble, une erreur. Non, prédire « une période de transition » à un parti qui se croit « prêt » et qui croit que la France est « pressée »; avertir un pays, non seulement las d'attendre, mais jaloux d'en finir, qu'il faut à sa patience une phase de plus, une ère encore; l'aviser qu'il doit ajourner ses espérances; après dix-huit ans de provisoire, demander un provisoire nouveau, plus obscur et plus périlleux peut-être que l'autre; offrir à un peuple qui souffre du provisoire républicain un provisoire qui n'aura pas même sa régularité comme celui de la République; ou bien, à ce peuple qui ne peut plus supporter la République, proposer un second essai de la République sans les républicains, non, ce n'est pas par une pareille exhortation qu'on peut entraîner l'énergie du parti royaliste; non, ce n'est pas par une pareille combinaison qu'on peut séduire le bon sens populaire!

Les troubles politiques de la France, quelle qu'en soit la gravité, n'ont pas encore détourné de nos chemins les étrangers qu'attirent si facilement notre ciel, nos richesses, nos plaisirs, nos mœurs, notre civilisation. Ils immigrent en foule dans notre pays. Nous n'émigrons guère, nous autres Français. Mais notre natalité accroît peu notre population : 52,600 individus de plus, en 1886, et 56,536, en 1887. Dans un demi-siècle, si la loi physique qui préside au développement de la race reste la même, l'Allemagne, cette Germanie que les anciens voyaient déjà si prolifique, sera forte de

75 millions d'habitants; il n'y aura que 40 à 42 millions de Français derrière les Vosges. La progression est presque aussi rapide, en France, dans l'augmentation de l'élément étranger que dans celle de l'élément indigène. L'an 1876, on compte en France 802,000 étrangers; l'an 1886, on en dénombre 1,115,000 : parmi eux, 492,261 Belges, 264,568 Italiens, 100,114 Allemands, 75,550 Espagnols. La République s'est effrayée soudain de cette invasion. M. Floquet ne chante plus, comme au temps de sa jeunesse : « Les peuples sont pour nous des frères! » Sans vouloir ou daigner consulter le Parlement, il a signé un décret qui oblige à certaines formalités les étrangers domiciliés en France. Il s'en faudra, certes, que ces conditions soient aussi rigoureuses que celles que nos nationaux subissent en Allemagne; elles ne sont mêmes pas plus dures qu'en Belgique ou en Suisse. La France ne méritera d'être appelée une nation ni inhospitalière, ni « barbare », parce que ce décret aura réglé dans notre pays le séjour des étrangers, selon le propre exemple de nos voisins. Mais pourquoi tant de précipitation? Quel péril motivait l'urgence? Est-ce que, contre les étrangers qu'il peut suspecter, le gouvernement n'avait pas des armes suffisantes? N'avait-il pas les pouvoirs ordinaires de sa police, pour les expulser? N'avait-il pas la loi de l'espionnage, pour les emprisonner? Et puis, nos relations extérieures sont-elles si bonnes, si sûres, si pacifiques, qu'il fallût mettre à nos frontières une défiance de plus? Est-il prudent que la France paraisse pratiquer contre l'Allemagne des représailles, si légitimes qu'elles puissent être? Est-il sage de fournir à la perfide hostilité de l'Italie l'apparence, le prétexte d'un grief nouveau? Quand nos ennemis essaient d'isoler la France en Europe, faut-il que la République élève autour de soi une barrière, comme pour s'isoler elle-même? M. Floquet croit-il, de plus, que, pour les étrangers conviés si pompeusement par la République à son Exposition universelle de 1889, ce décret soit vraiment une invitation bien gracieuse et bien engageante?

Pendant que M. Floquet semble achever ses fautes et son règne, l'empereur Guillaume II voyage. Non toutefois à la manière de M. Carnot. Guillaume II traverse l'Allemagne et l'Autriche. C'est pour lui la route de Rome, où M. Crispi l'attend, dans l'attitude de la servilité. M. Carnot ne rencontrera sur son chemin, dans le Lyonnais et en Savoie, que ses fonctionnaires. Guillaume II est reçu par des souverains et, manifestement, ses visites ont quelque importance pour les intérêts de l'Allemagne. Il a été accueilli avec enthousiasme à Stuttgart. La population de Munich a montré plus de réserve. Si le gouvernement autrichien n'avait pas prévenu ou

contenu les « nationalistes » qui voudraient déjà incorporer l'héritage des Habsbourg dans l'empire des Hohenzollern, une ovation bruyante aurait salué Guillaume dans les rues de Vienne. Mais la police s'était précautionnée contre leur patriotisme : on a barré les rues; on a défendu que le drapeau noir, rouge et or, de la Grande Allemagne fût arboré aux fenêtres, sur le passage de l'empereur Guillaume. Aucune manifestation publique en son honneur. Au contraire, la population a passionnément acclamé François-Joseph et lui seul. Il n'y a eu de joie, de délire, autour du jeune empereur, qu'à la cour : là, on a paru affolé d'amour pour lui. Les « hoch » qui n'avaient pas retenti dans la ville ont éclaté dans le palais, au banquet où François-Joseph a traité son hôte avec tant de tendresse et presque avec tant d'admiration. On ne pouvait plus galamment fêter son allié. Puisque la nécessité enchaîne aujourd'hui l'Autriche à l'Allemagne, elle fait à la fortune qui l'y contraint le meilleur visage qu'elle peut. Aimerait-elle mieux des alliances moins impérieuses, moins exigeantes? Probablement. Mais, sans oublier le passé, sans s'aveugler sur l'avenir, elle se tient étroitement attachée à la seule puissance qui lui permette actuellement de sauvegarder sa fragile existence. Et, bon gré mal gré, elle se laisse régenter par M. de Bismarck; elle se laisse même pousser par lui vers l'Orient, faute de pouvoir se soustraire à sa complaisance. Cependant on peut juger que l'Autriche temporise plutôt qu'elle ne se donne. Elle veut vraiment la paix. Peut-être même son habile politique profitera-t-elle de quelques embarras de M. de Bismarck, pour s'assurer plus d'égards et prendre une allure un peu plus libre dans la triple alliance. Les révélations des Mémoires de Frédéric III ont excité du dépit dans l'Allemagne du sud. L'Angleterre est irritée : le prince de Galles le prouve, en quittant Vienne la veille du jour où Guillaume II arrive. La Russie observe, tranquille et même un peu railleuse. Qui peut dire que, si la France possédait un gouvernement digne du respect de l'Europe, qui peut dire qu'elle ne trouvât pas dans cette situation même l'occasion favorable de quelques rapprochements, à Vienne et ailleurs.?

Il régnait à la cour, dans le gouvernement et dans tout l'empire, une sorte de trouble moral, vers l'heure où Guillaume II partait de Berlin. On était ému par la publication subite et mystérieuse des Mémoires de l'empereur Frédéric III. Les révélations, pareilles à des rayons de lumière qui percent tout à coup l'obscurité, éblouissaient la foule; elles étaient insupportables à M. de Bismarck, elles gênaient sa gloire. Frédéric III avait crayonné ces notes pour lui seul et sa famille, pendant la guerre de 1870. Un serviteur in-

discret, ou docile et fidèle dans son indiscrétion même, les faisait maintenant connaître par la *Deutsche Rundschau* à l'Allemagne et à l'Europe. Dans ce journal de Frédéric III, l'homme se montre librement, à côté du prince ou au-dessus. Père et mari soucieux de ses devoirs; doux, enclin à la clémence, humain, bien que, çà et là, un mot altier et dur rappelle sa race; observateur; replié sur lui-même et indépendant; rêveur; artiste; plus Allemand que Prussien; ami du « laconique » Moltke et ennemi du « sanguin » Bismarck; préoccupé de sa responsabilité future; épris des « institutions constitutionnelles »; jaloux de s'acquérir « la confiance du peuple ». C'est lui qui, par ses conseils, par ses désirs, a le plus contribué à la création de l'empire allemand. Plus résolu que son père, moins timide que M. de Bismarck, il les presse, à Versailles, de proclamer l'empire. « Trois rois, leur dit-il, nous obligent à prendre la suprématie par le titre d'empereur. La couronne impériale, vieille de mille ans, n'a rien de commun avec l'impérialisme moderne. » Le roi résiste; M. de Bismarck aussi. Guillaume ne veut être que « roi de Prusse et duc des Allemands ». « Je ne tiens qu'à la Prusse, » s'écrie-t-il. M. de Bismarck, lui, ne veut qu'étendre la domination de la Prusse sur l'Allemagne. Frédéric finit par les convaincre. Il croyait répondre au vœu de l'Allemagne. Il ne doutait pas qu'on ne subjuguât les princes allemands; au besoin, il eût employé contre eux la menace et la force. Combien d'autres renseignements précieux aussi pour l'historien! Le 20 août, l'Allemagne ne réclame encore que « l'Alsace et une indemnité de guerre ». A cette date, le roi, comptant les pertes de son armée, est « accablé »; il ne reprend que trois jours plus tard « un peu de fermeté ». M. le comte de Chambord adresse une lettre au roi : « Il se déclare prêt à obéir, si son peuple l'appelle, mais il ne consentira jamais à une cession de territoire. » Voici la négociation suprême. Le 25 janvier, Jules Favre affamé dîne chez M. de Bismarck; il « emporte de l'oie fumée ». Il revient, le 27, avec le général Beaufort d'Hautpoul, « qui est un peu trop lancé ». M. de Moltke est impitoyable. Il ne « ménagera » les hôpitaux de Paris, dans le bombardement, que « quand il sera assez rapproché pour les distinguer. » Paris capitule et M. de Bismarck, au sortir de la conférence où l'armistice est conclu, « siffle l'hallali », comme dans les bois, devant le cadavre de la bête. Les Mémoires de Frédéric III ont, par tous ces détails, un singulier intérêt pour l'Allemagne et pour la France. Mais, il faut le constater, cette publication est un acte extraordinaire. Jamais, dans aucune monarchie, on n'avait encore vu, trois mois après la mort d'un prince, ses Mémoires paraître avec des confidences où les secrets de l'Etat

sont divulgués et où les choses d'hier, les hommes d'aujourd'hui sont jugés comme si c'était déjà au tribunal de la postérité.

Qui a livré ces Mémoires à la *Deutsche Rundschau ?* M. Geffken, qui fut l'un des familiers du Kronprinz. M. de Bismarck l'a mis sous les verrous ; les magistrats de Leipzig l'entendront. On ne peut plus nier l'authenticité des Mémoires. On ne saurait davantage en nier la véracité, bien que le Kronprinz ait été trompé par quelques-unes de ses informations et que tel ou tel point de son récit soit inexact. Erreurs insignifiantes que M. de Bismarck a signalées avec une minutie excessive, dans le rapport où il demande à l'Empereur que la justice poursuive « les auteurs de la publication ». Certes, M. de Bismarck invoque à bon droit, dans ce procès, la raison d'État : le principe monarchique a ses obligations, l'art de gouverner ses nécessités. Mais les Mémoires de Frédéric III ont excité la fureur, encore plus personnelle que politique, de M. de Bismarck ; il ne se contient plus. Son rapport est à la fois brutal et mesquin. Il ergote autant qu'il dispute avec l'ombre de Frédéric III ; puis il l'outrage. Lui-même, il révèle des secrets qui sont autant ceux de l'État que les siens. Après s'être innocenté, pendant dix-huit ans, d'avoir voulu la guerre en 1870, il avoue maintenant qu'il l'a voulue ; il reconnaît qu'il la considérait comme « nécessaire » ; il aurait donné sa démission et il s'en fût retourné à Varzin, « si cette guerre avait été évitée » : il le dit formellement. Il confesse aussi que, d'accord avec le roi, il a tenu systématiquement le Kronprinz à l'écart des affaires : « Sa Majesté craignait les indiscrétions qui pourraient être commises avec la cour d'Angleterre ». Et M. de Bismarck prétend que la publication des Mémoires est « calomnieuse » pour l'empereur Frédéric III, c'est l'honneur de l'empereur Frédéric III qu'il se targue de défendre et c'est à son successeur, à son fils, qu'il déclare que le Kronprinz était suspect de pouvoir blesser, pour plaire à l'Angleterre, les intérêts de son roi, de son père et de sa patrie ! Évidemment, M. de Bismarck a outrepassé, dans ce rapport, toutes les convenances et méconnu ses permiers devoirs. Il faut regretter que ce soit avec la permission de Guillaume II. Que de haines et de rancunes ! Les Mémoires de Frédéric III amoindrissent la gloire de M. de Bismarck et c'est une main vengeresse qui les a publiés. M. de Bismarck n'aura pas impunément fait sa grandeur et celle de l'empire, par le feu et par le fer. Ses victimes en appellent à l'histoire. Elles le dénoncent au peuple allemand et à l'Europe. Ah ! M. de Bismarck a beau se courroucer, il ne violentera pas le jugement de l'équitable avenir. Et, si sa colère ne le prive pas de toute clairvoyance, il faut qu'il songe que, les haines et les rancunes qu'il a soulevées, en Alle-

magne, contre sa personne, il les a soulevées aussi, en Europe, contre l'empire...

Les Mémoires de Frédéric III ont induit l'opinion publique, un peu brusquement, à regarder de plus près l'état militaire de la Belgique et son rôle. Ces Mémoires racontent qu'en 1871, pendant les négociations de la paix, on projetait, à Versailles, de rétablir la Monarchie, en prenant comme roi le roi Léopold II, et que M. Thiers aurait été assez favorable à cette idée. En outre, le Kronprinz traçait ces lignes, le 29 décembre : « Lettre du roi des Belges, pleine de sympathies pour l'empereur et l'empire. Le roi Léopold voit dans la fondation de l'empire le rétablissement de l'ordre et du droit en Europe, et considère que c'est là une mission « vraiment splendide ». Le roi dit encore qu'il s'efforce de remplir les devoirs que lui impose sa neutralité, mais que les avantages que donne cette situation ne sont pas sans avoir comme contre-partie de lourdes charges et de grandes difficultés. Il reproche aux étrangers d'abuser de la liberté de la presse belge pour nous combattre. La France, paraît-il, se plaint de ce que la Belgique laisse passer des blessés allemands et des vivres pour l'armée, alors qu'à des Français fugitifs elle refuse le retour dans leur pays... Bismarck se montre très touché de la lettre du roi des Belges et me prie de faire ressortir, dans ma réponse, quelle garantie la Belgique trouvera dans une Allemagne forte, dont elle n'aura jamais rien à craindre et qui la protègera, tant qu'elle sera forte, contre la France... » Laissons là ces histoires. Oublions l'une, négligeons l'autre. Nous fermerons surtout l'oreille aux fables débitées aujourd'hui par les nouvellistes que la neutralité de la Belgique tourmente. Ils prétendent que l'Allemagne aurait, au printemps de 1887, négocié avec la Belgique pour s'assurer sur son territoire « l'usage temporaire d'un droit de passage », le jour où recommencerait la lutte des deux belligérants de 1870 : à la faveur de ce droit, l'armée allemande pourrait sans peine entrer en France, du côté où notre frontière est le moins forte ; elle cheminerait par la région de la Meuse, la trouée de Chimay et la vallée de l'Oise ; elle n'aurait qu'à bloquer le fort d'Hirson ; elle tournerait la Fère et Laon ; une victoire et, en six jours, elle serait sous les murs de Paris ! Le roi aurait signé ce traité, à l'insu du Parlement. Non contente d'ouvrir ses portes à l'armée allemande, la Belgique livrerait déjà une partie de ses chemins de fer à M. de Bismarck et ce serait sur son commandement qu'elle rachèterait les lignes exploitées actuellement par la compagnie française du Nord. Eh bien ! nous repoussons ces soupçons. Ou plutôt nous croyons au patriotisme de la Belgique, nous nous fions à la clairvoyance de son gouvernement comme à la prévoyance du nôtre, nous avons en très haute estime

l'honneur de M. Beernaërt et du général de Brialmont. La Belgique est fière de sa liberté, elle est jalouse de son indépendance. Elle ne les sacrifiera ni à l'Allemagne ni à la France. Elle maintiendra sa neutralité. Elle ne faillira pas à son devoir. Et, loin que nous doutions de son courage et de sa fermeté, nous y comptons. Que la Belgique, placée entre deux peuples qui ont eu longtemps son territoire pour champ de bataille, se défie de l'avenir; que sa position soit difficile, en face de son voisin le plus puissant et le plus âpre; que même le roi Léopold tremble un peu; soit. Mais nous restons bien sûrs que la Belgique ne saurait ni se trahir elle-même, ni, par cet abandon, trahir la France. La France, est-il besoin de l'affirmer, a mille bonnes raisons de rester fraternellement en paix avec la Belgique; elle en a même pour sauvegarder sa neutralité, qui garantit, au nord, la sécurité de notre pays. Elle ne veut pas plus, par stratégie, envahir la Belgique que, par convoitise, la conquérir. Elle est son amie, par toutes les affinités de la race comme par tous ses intérêts. Elle ne peut que souhaiter à la Belgique, non seulement une perpétuelle prospérité, mais la perpétuelle durée de sa vie nationale.

Il y a, dans les Mémoires de l'empereur Frédéric, une phrase qui fait tressaillir vivement un cœur français, parce qu'elle lui rapprend, sinon l'orgueil, au moins l'espérance. C'est le 17 février 1871, pendant l'armistice. Le Prince Impérial d'Allemagne a visité le château de Blois. Il arrive de ces champs de bataille où il lui a semblé que la France était abattue; il a pu considérer la détresse de notre pays, de Reichshofen et de Metz à Sedan et à Paris, tour à tour; il garde devant ses yeux l'image d'un pays dévasté, ruiné; il ne pense qu'à l'impuissance extrême où la France est réduite; il croit volontiers que la guerre stérilise le génie des peuples, même d'un peuple doué d'autant de souplesse et d'ardeur que la France, et voilà que, contemplant le château de Blois, il salue le génie français, fécond jusque dans les pires infortunes de la patrie, et il écrit, après avoir un instant médité notre histoire : « Blois, un superbe château de la Renaissance; jamais je n'ai vu une telle richesse de sculptures, d'ornements, et tout cela date d'une des époques les plus sanglantes de l'histoire de France. » Comme ce témoignage d'étonnement et d'admiration honore la France! Oui, c'est la vérité. La France a dans son génie comme dans ses ressources une surabondance qui lui permet, non seulement de se survivre à elle-même après les plus terribles catastrophes, mais de se consoler, et de s'embellir, et de s'illustrer par un miracle nouveau de sa vitalité. Tout son passé l'atteste et surtout ces quatre derniers siècles. Pas de repos. Elle est, de toute la race humaine, la nation

la plus agitée, celle dont les épreuves sont les plus diverses. Et, depuis quatre siècles, parmi ses luttes, ses révolutions, ses vicissitudes, c'est une succession presque ininterrompue de grands hommes, de grandes entreprises et de grandes œuvres; c'est un mélange continu de tout ce qui tue et de tout ce qui ranime, de tout ce qui corrompt et de tout ce qui vivifie, de tout ce qui obscurcit et de tout ce qui éclaire. C'est, jusque dans le deuil le plus sombre, la grâce, l'élégance, le goût du beau, un rayon de gaîté même. Elle semble être à terre et elle se relève au ciel. Elle s'est appauvrie et elle se reconstitue un trésor. Sa gloire paraît flétrie, sa force épuisée, d'un côté; elle reverdit, elle refleurit de l'autre. Quand ses armes ne brillent plus, ses arts, sa littérature, son érudition reprennent ou continuent leur éclat. Il y a peut-être, à Paris, un étranger qui, saisi du même sentiment que le Prince Impérial d'Allemagne à Blois, écrit, en ce moment : « L'armée allemande avait à peine quitté le territoire français et ce peuple commençait, malgré le régime imparfait de son gouvernement, à restaurer sa puissance. Le sillon où le vainqueur avait passé était encore rouge du sang répandu et ce peuple, par la main d'un de ses enfants, créait, pour le service de l'humanité, une science qui purifie et qui élargit les sources de la vie. » Pauvre et chère France! Trop heureuse si, avec tous ces dons et ces vertus, elle était un peuple raisonnable qui accorde ses institutions et ses lois avec son tempérament, ses besoins et ses traditions; si elle ne dilapidait pas ses destinées, en les abandonnant aux charlatans et aux exploiteurs qui flattent et abusent sa démocratie! Trop heureuse si, par sa sagesse et sa constance, elle faisait pour elle-même la moitié de ce que Dieu a fait pour elle, par sa bonté!

Auguste Boucher.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

LE DIVORCE DE NAPOLÉON[1]

IV

A la fin de l'année 1809, la cour des Tuileries savait que l'Empereur était décidé depuis longtemps à épouser une princesse russe et qu'une alliance solennelle allait se former entre les deux grands États gouvernés par Alexandre et par Napoléon. On avait appris qu'à Erfurt le tzar avait lui-même gracieusement soulevé cette question si importante. La grande-duchesse Anne était la princesse choisie. Mais la veuve de Paul Ier avait, par un rescrit du tzar défunt, obtenu et gardé la tutelle de ses filles. Impératrice douairière, Allemande d'origine, elle s'était mise résolument à la tête du parti anti-français. Avec une adresse et une constance toutes féminines, elle s'opposait à l'impatience orgueilleuse de Napoléon. En vain Caulaincourt, obéissant aux ordres venus de Paris, pressait-il le tzar. Il n'obtenait que des réponses vagues. Alexandre voulait d'ailleurs, avant de donner une réponse formelle, obtenir de l'empereur l'engagement de ne jamais rétablir le royaume de Pologne. Caulaincourt crut pouvoir préparer un projet qui mentionnait cet engagement. C'était une faute. Il ne comprenait pas que son maître ne voulait faire d'autre concession que celle-ci : ne favoriser aucune entreprise qui pût concourir au rétablissement du royaume polonais, c'est-à-dire se réserver la liberté d'action en telle ou telle circonstance. Mais les ambiguïtés de Napoléon, les retards calculés d'Alexandre devaient malheureusement faire échouer l'alliance russe. Le 13 décembre, l'empereur des Français fit savoir au cabinet de Saint-Pétersbourg qu'il voulait, « avant la fin de janvier », savoir à quoi s'en tenir.

Sur ces entrefaites, une assertion, plus ou moins fortuite, du premier secrétaire de l'ambassade autrichienne à Paris parut boule-

[1] Voy. *le Correspondant* du 10 octobre 1888.

verser tous les plans. Dans une conversation particulière qui fut immédiatement rapportée à M. de Bassano, M. de Floret affirma que si l'empereur Napoléon s'adressait pour son mariage à l'Autriche, il ne s'exposerait pas à un refus [1]. Quoi qu'en semblent dire après coup les *Mémoires* de Metternich, l'Autriche avait ses raisons pour souhaiter l'alliance avec ardeur. Cette puissance, qui avait cherché à brouiller la France avec la Russie, plaçant l'espoir de son relèvement sur de prochaines hostilités entre les deux États, avait vu tout à coup ses projets s'effondrer. Au lieu de se diviser, la France et la Russie semblaient se réunir de la manière la plus étroite et pour plusieurs années sans doute. L'hypothèse mise en avant par Cambacérès, — la guerre fatale avec celui des deux souverains dont l'empereur n'aurait pas épousé la fille, — allait se réaliser. Le chemin de Vienne était connu de Napoléon. Il le prendrait plus facilement que celui de Saint-Pétersbourg. On devine les angoisses de François II, de Metternich, de Schwartzenberg pendant les négociations secrètement engagées par Caulaincourt. On devine aussi leur joie, lorsqu'ils apprirent que leurs ouvertures seraient favorablement accueillies [2]. L'Autriche accablée, prête à recevoir le dernier coup, renaissait subitement de ses ruines. Elle détruisait ainsi l'alliance russe sur laquelle s'était fondée la politique napoléonienne depuis Tilsitt. Mais avant de se prononcer d'une façon définitive, il fallait ménager et respecter toutes les formes. Puissance catholique, elle ne voulait offenser en rien les rites sacrés de la religion. Dans les pourparlers qui s'engagèrent aussitôt, elle exigea donc que le lien spirituel, dont elle avait eu connaissance, fût ouvertement brisé entre Joséphine et Napoléon. La cour des Tuileries se résigna à subir cette nécessité, croyant qu'une alliance avec la plus ancienne cour d'Europe dissiperait tous les nuages, donnerait à tous un motif incontestable de confiance et serait le gage d'une paix durable.

Qui était compétent pour dissoudre ce lien? Le pape seul. Les précédents indiquaient que Louis XII avait eu recours à Alexandre VI et Henri IV à Clément VIII. Cela n'était pas contestable, mais comment s'adresser à Pie VII, prisonnier du fait de

[1] « Sa Majesté, à laquelle rien ne répugne de ce qui peut contribuer à assurer le bien-être et la tranquillité de l'État, vous autorise, monsieur l'Ambassadeur, à la suivre (l'alliance avec Napoléon) et à ne point vous refuser aux ouvertures qui pourraient vous être faites à cet égard... » (Metternich à Schwarzenberg, 25 décembre 1809.)

[2] Voy. les *Mémoires* de Metternich et la *Correspondance de Marie-Louise*. — Haar et Steinert, 1887, in-8°. — Voy. également *l'Allemagne sous Napoléon Ier*, par Alfred Rambaud.

l'empereur à Savone? Comment lui demander d'évoquer cette cause, à lui qui avait fulminé contre le demandeur une sentence d'excommunication?... Napoléon confia son embarras à Cambacérès. Le fin légiste sourit presque des scrupules et des difficultés énoncés par son maître. Sa Majesté n'avait pas besoin de soumettre au Souverain Pontife l'annulation de son mariage. N'y avait-il point à Paris une officialité diocésaine qui jugeait des cas de nullité? Il fallait, comme un bon citoyen, lui soumettre tout simplement l'affaire.

Cette officialité n'a pas été créée, comme divers écrivains l'ont avancé, pour la cause impériale. Elle avait déjà rendu, en 1806, une sentence dans le mariage Bonaparte-Paterson. La Constitution avait bien enlevé à la puissance ecclésiastique la connaissance des affaires contentieuses et amoindri l'autorité des Officialités[1]; mais celle de Paris, spécialement, avait repris l'exercice de ses fonctions en ce qui concernait la validité ou l'invalidité des unions contractées devant l'Église.

On se souvient que le 24 décembre 1803, Jérôme-Napoléon s'était uni à miss Élisa Paterson. Son frère, devenu empereur, fit défense, par décret du 2 mars 1805, à tous officiers de l'état civil de recevoir la transcription du prétendu mariage que Jérôme avait contracté à l'étranger, en âge de minorité et sans le consentement de sa mère. Un autre décret proclama le mariage nul et les enfants à venir illégitimes. Le pape, pressenti par le cabinet des Tuileries, fit examiner la cause et estima, quel que fût son regret d'approuver un mariage mixte, qu'il n'y avait aucun motif valable pour annuler ce mariage. L'empereur irrité soumit la cause à l'officialité qui, plus docile, obéit à ses volontés. Par décision du 6 octobre 1806, l'official du diocèse de Paris, Pierre Boilesve (que nous retrouverons à l'œuvre bientôt), — après avoir ouï l'abbé Rudemare, promoteur du diocèse, qui, lui aussi, va participer à la dissolution du mariage impérial, — déclara que le prétendu mariage contracté entre le mineur Jérôme Bonaparte et la demoiselle Élisabeth Paterson avait été illégitimement, invalidement et abusivement célébré pour cause des empêchements dirimants qui s'opposaient à leur union et par suite de

[1] Ainsi elles connaissaient autrefois des causes personnelles entre ecclésiastiques ou entre ecclésiastiques et laïques, des matières purement spirituelles, de tout ce qui touchait à la foi, à la doctrine, aux sacrements, au service divin, à la simonie, au crime d'hérésie, à la discipline ecclésiastique, aux délits et crimes commis par les membres du clergé, etc. Depuis le Concordat, l'officialité était le conseil placé près de l'évêque pour juger les différends survenus entre lui et les membres de son clergé, et les questions concernant les mariages religieux.

l'omission des formes essentielles prescrites par les saints canons, lois, règlements, statuts et décisions de l'Église gallicane. L'official relevait les parties stipulantes de toutes promesses et de tout lien religieux. Il affirmait qu'elles étaient rétablies respectivement dans la pleine et entière liberté de contracter, si bon leur semblait, un autre mariage. Dix mois après, Jérôme épousait la princesse Catherine de Wurtemberg, protestante comme miss Paterson.

On n'avait pu avoir raison du pape en cette circonstance. Il était donc inutile, surtout après les graves événements qui venaient de se passer, de s'adresser encore à lui. D'autre part, on était sûr que le promoteur et l'official ne soulèveraient pas de difficultés. On le croyait du moins. En tout cas, il fallait agir sans retard, car on savait que Metternich avait écrit de Vienne à Schwartzenberg : « Sa Majesté ne donnera jamais son consentement à un mariage qui ne serait pas conforme aux préceptes de notre religion. »

« Le 22 décembre 1809, rapporte l'abbé Rudemare, dans le *Narré* que nous avons sous les yeux [1], les deux officiaux de Paris, MM. Lejeas et Boilesve, et les deux promoteurs, MM. Corpet et Rudemare, furent invités à se rendre chez l'archichancelier, qui avait auprès de lui le ministre des cultes, M. Bigot de Préameneu. » Cambacérès les mit aussitôt au courant de ce qu'il attendait d'eux.

« Par un article inséré au sénatus-consulte du 16 de ce mois, leur dit-il, je suis, comme vous l'avez pu voir, autorisé à poursuivre devant qui de droit l'effet des volontés de Sa Majesté. L'empereur ne peut espérer d'enfant de l'impératrice Joséphine. Cependant il ne peut, en fondant une dynastie, renoncer à l'espoir de laisser un héritier qui assure la tranquillité, la gloire et l'intégrité de l'empire qu'il vient de fonder [2]. Il est dans l'intention de se marier et veut épouser une catholique. » Cambacérès révélait ce fait aux membres

[1] Le *Narré de la procédure à l'occasion de la demande en nullité du mariage de Napoléon et de Joséphine* est un imprimé de seize pages, qui a été tiré à un très petit nombre d'exemplaires et qui est devenu fort rare aujourd'hui. Notre exemplaire est revêtu de notes et de la signature authentique de l'abbé Rudemare, ce qui lui donne une valeur et un intérêt particuliers.

[2] « Pour régner en France, disait Napoléon à Rœderer, il faut être né dans la grandeur, avoir été vu dès l'enfance dans un palais avec des gardes, ou bien être un homme capable de se distinguer lui-même de tous les autres. Je n'ai jamais entendu que mes frères dussent être les héritiers naturels du pouvoir. Je les ai considérés comme des hommes propres à préserver le pouvoir de tomber, à la première vacance, dans une minorité. *L'hérédité, pour réussir, doit passer à des enfants nés au sein de la grandeur.* » (4 novembre 1804 — Rœderer, t. III.)

de l'Officialité plus de trois semaines avant la décision officielle, ce qui démontre clairement que Napoléon avait renoncé depuis un certain temps à l'alliance russe. « Mais auparavant, ajouta Cambacérès, son mariage avec l'impératrice Joséphine doit être annulé, et mon intention est de le soumettre à l'examen et à la décision de l'officialité. » On juge de la surprise et de l'effroi des officiaux et des promoteurs à cette nouvelle. Ils se récrièrent. Cette cause si grave était une de celles qui, sinon de droit, du moins de fait, étaient réservées au Souverain Pontife. « Je ne suis pas, répondit sèchement l'archichancelier, autorisé à recourir à Rome. — Il n'est pas besoin, réplique l'abbé Rudemare, de recourir à Rome pour avoir la décision du pape. Il est à Savone. — Je ne suis pas chargé de traiter avec lui, riposta Cambacérès; et, dans les circonstances actuelles, cela est impossible. — Il y a à Paris, continua l'abbé Rudemare, nombre de cardinaux à qui on peut soumettre cette affaire. — Ils n'ont pas ici de juridiction. — Il existe ici une commission de cardinaux, archevêques et évêques assemblés relativement aux affaires de l'Eglise. — Ils ne forment pas un tribunal. L'officialité en est un établi pour connaître de ces sortes d'affaires. — Oui, prince, entre particuliers; mais la dignité éminente des personnes en cause ne permet pas à l'officialité de se regarder comme un tribunal compétent. — Pourquoi donc? Est-ce qu'il n'est pas libre à Sa Majesté de se présenter, si bon lui semble, devant un tribunal établi pour ses sujets et composé de ses sujets? Qui peut lui en contester le droit? [1]. — Il le peut, mais cela est tellement contre l'usage que nous ne pouvons prendre sur nous de nous regarder comme juges, à moins que ce comité ne décide sur notre compétence. Disposés que nous sommes à faire tout ce qui est en nous pour prouver à Sa Majesté tout notre dévouement, nous ne pouvons nous dispenser de prendre tous les moyens pour mettre notre responsabilité à couvert et notre conscience en repos. En nous chargeant de cette affaire, nous devenons un spectacle au monde, aux anges et aux hommes. — Mais, dit Cambacérès, nous ne voulons pas que cette affaire soit publique et que les journaux anglais s'en saisissent. Toutes les pièces en seront déposées dans la cassette de Sa Majesté, et nous vous demandons le plus profond secret [2].

[1] Cambacérès répétait ce qu'il avait dit à Napoléon : « Vous n'êtes devant l'Église qu'un simple particulier qui vient demander l'annulation d'un mariage par lequel on a transgressé les règles canoniques, *et, comme il dépendra de vos gens d'affaires de dire à ce sujet tout ce qu'il vous plaira*, l'Officialité, sur le vu des pièces régulières et sur la déposition des témoins, vous déclarera libre. »

[2] Ce sont les pièces que nous avons étudiées aux Archives nationales.

Le ministre des cultes vous fera passer la décision que vous demandez. »

Puis, l'archichancelier lut le projet de requête qu'il était dans l'intention de soumettre au tribunal et dans lequel il présentait comme moyen de nullité le défaut de présence du propre prêtre et des témoins. Les officiaux observèrent que le mariage avait dû se passer dans les formes en 1796 et que tout Paris avait cette opinion. C'était une erreur. Cambacérès rappela que le samedi 1er décembre 1804, la veille du sacre, l'empereur, fatigué des instances de l'impératrice, avait dit au cardinal Fesch de leur donner la bénédiction nuptiale et que le cardinal la leur avait administrée dans la chambre même de l'impératrice, sans témoins et sans curé. L'empereur y avait été entraîné comme de force, car, prévoyant ce qui allait arriver, il n'avait jamais voulu que son mariage fût béni. Ainsi il avait refusé formellement d'y consentir, lorsque la bénédiction nuptiale fut donnée, dans le château, au roi et à la reine de Naples, au roi et à la reine de Hollande, au duc d'Arenberg et à Mlle Tascher. Enfin il s'y était résigné en 1804, mais sans attacher d'importance à cette cérémonie. Alors l'abbé Rudemare demanda l'acte de célébration. « Il n'y en a pas », répondit l'archichancelier. Cette réponse était fausse, car le cardinal Fesch avait délivré — comme on le verra — un acte de célébration à Joséphine. L'abbé Rudemare réclama l'acte de baptême de l'empereur. « Je ne l'ai pas, dit Cambacérès. — C'est pourtant une pièce qu'il nous est prescrit de nous procurer. — Je ne puis vous la procurer, mais je l'ai vue [1]. »

Comme les membres de l'officialité paraissaient ne pas se contenter de cette affirmation, Cambacérès se redressa. « Il me semble, fit-il avec hauteur, que la parole d'un prince doit vous suffire !... » Nous voilà loin des grands jours de la Révolution, où Cambacérès décrétait que Louis XVI avait encouru les peines établies par le code pénal contre les conspirateurs, où il qualifiait la condamnation à mort « d'acte qui serait gravé par le burin de l'immortalité dans les fastes de l'histoire », où il demandait qu'une expédition du décret de mort fût envoyé à l'instant même au conseil exécutif « pour le faire exécuter dans les vingt-quatre heures », où il acceptait la mission de procéder à l'enlèvement des restes vénérables du roi, rendait compte de cette mission avec sang-froid, insistait sur la nécessité d'organiser promptement le tribunal révolutionnaire, s'asso-

[1] Un document, qui se trouve aux Archives nationales, prouve que Regnaud de Saint-Jean d'Angély, en qualité de secrétaire de l'État de la famille impériale, se préoccupait alors de recueillir les actes de naissance de l'empereur, de l'impératrice, des princes et princesses.

ciait à la proscription des Girondins et alléguait son civisme en invoquant « le génie » de Saint-Just!... Maintenant archichancelier, prince de l'empire, duc de Parme, Altesse sérénissime, ayant dans ses attributions la présidence perpétuelle du Sénat, il quittait cette attitude humble et équivoque dont il s'était servi à la Convention pour se glisser entre les partis et, devant les pauvres officiaux effrayés, il s'écriait : « Il me semble que la parole d'un prince doit vous suffire!... [1] » Ce n'est pas seulement l'égalité qu'il écarte aujourd'hui, c'est la justice équitable et dûment renseignée. Il faut aller vite. « Nous désirons, conclut-il, que cette affaire se termine promptement et avoir le plus tôt possible la décision du tribunal. — Mais, monseigneur, observe encore l'abbé Rudemare, cette affaire doit absolument être instruite et jugée comme celle de tous les sujets de Sa Majesté.

— Quoi! s'écrie avec un étonnement ironique Cambacérès, vous voulez suivre les formes! Tout cela va traîner en longueur. J'ai été jurisconsulte. Elles tuent le fond! — Quelquefois, monseigneur, osa répondre l'abbé Rudemare, qui se conduisit avec une certaine fermeté en cette circonstance; mais elles servent beaucoup à conduire à la connaissance de la vérité et nous ne pouvons nous y soustraire sans que notre procédure soit frappée de nullité. » On se sépara sur ces mots.

Du 24 au 25 décembre, l'officialité n'entendit parler de rien. Le 26, le promoteur Rudemare écrivit à Cambacérès pour le prier de soumettre préalablement l'affaire aux lumières du comité assemblé chez le cardinal Fesch. L'officialité diocésaine demandait à être fixée sur sa propre compétence, sur les formalités à remplir et sur la nécessité d'épuiser tous les degrés de juridiction. Elle protestait naturellement de ses égards et de sa déférence envers l'empereur, mais elle ne voulait ni excéder ses pouvoirs ni sacrifier sa conscience.

Le 1er janvier 1810, M. Guieu, membre de la Cour de cassation, secrétaire des commandements de Madame Mère, écrit à l'official

[1] « Vous devriez savoir pourquoi j'ai fait donner le *monseigneur* aux maréchaux de France, c'est-à-dire aux hommes les plus attachés aux principes républicains; c'était pour assurer à la dignité impériale le titre de *Majesté*. Ils se sont trouvés dans l'impossibilité de le refuser ou de le donner de mauvaise grâce, quand ils ont vu qu'ils recevaient eux-mêmes un titre considérable. » (Entretien de Napoléon avec Rœderer, le 4 novembre 1804.) — Cambacérès venait d'être nommé prince et duc de Parme, et l'un de ses amis, parlant intimement avec lui, s'empressait de le gratifier de son nouveau titre. « Que vous m'appeliez Altesse en public, observa Cambacérès, cela est très bien. Mais en particulier ce cérémonial est inutile... Appelez-moi tout simplement : Monseigneur! »

qu'il est chargé d'une missive de l'archichancelier pour suivre auprès de l'officialité une affaire dont l'urgence est extrême. Le 2 au matin, il apporte la requête de l'archichancelier ainsi conçue :

« A Monsieur l'official du diocèse de Paris,

« Jean-Jacques-Régis Cambacérès, prince-archichancelier de l'empire, duc de Parme,

« Expose que le sénatus-consulte du 16 de ce mois a prononcé, du consentement de Leurs Majestés l'empereur et roi Napoléon et l'impératrice et reine Joséphine, la dissolution du mariage prononcé entre eux.

« Le procès-verbal annexé au sénatus-consulte, et dressé le 15 du même mois en présence de la famille impériale, porte les pouvoirs à nous conférés par Leurs Majestés de suivre, partout où besoin sera et près de qui il appartiendra, l'effet de leurs volontés.

« En exécution de ces pouvoirs, nous vous déclarons qu'il est à notre connaissance que la bénédiction nuptiale départie à Leurs Majestés n'a été précédée, accompagnée ni suivie des formalités prescrites par les lois canoniques et par les ordonnances, non plus que des conditions essentiellement nécessaires pour constituer un mariage valable.

« Le vice radical du mariage que nous vous dénonçons est le défaut de lien résultant de l'absence d'un consentement mutuel que l'on doit considérer comme la cause et le résultat des circonstances qui l'ont accompagné. Le consentement des parties, qui est la base de tous les contrats, est, suivant le langage de tous les canonistes, *la cause efficiente du mariage, lorsqu'il est suffisamment exprimé à l'extérieur*.

« Nous offrons la preuve de ce défaut de lien, sans lequel il ne peut exister d'engagement, ni civil ni religieux.

« En conséquence, au bénéfice de cette offre, nous concluons à ce qu'il soit par vous dit et déclaré que ledit mariage a été mal et non valablement contracté et qu'il sera comme tel réputé nul et de nul effet *quoad fœdus*.

« CAMBACÉRÈS.

« Paris, le 30 décembre 1809 [1]. »

Le 2 janvier, l'official Boilesve communiqua cette requête au promoteur Rudemare. Celui-ci observa que la requête contenait « un nouveau moyen qui, dit-il, nous surprit beaucoup : le défaut de consentement de la part de l'empereur ». Il est à remarquer, en

[1] Archives nationales. Pièce écrite sur papier timbré de 75 c. Massé, notaire.

effet, que, le 22 décembre, Cambacérès, devant les membres de l'officialité, s'était borné à invoquer, comme moyen de nullité, le défaut de présence du propre prêtre et des témoins. Les objections que les officiaux lui avaient faites alors l'avaient convaincu que ce motif ne suffirait pas pour annuler le mariage religieux. Il avait donc employé huit jours à découvrir un autre motif, s'inspirant des idées même de l'empereur, et prouvant ainsi que son observation précédente : « *Il dépendra de vos gens d'affaires de dire à ce sujet tout ce qu'il vous plaira*, » avait été écoutée. D'ailleurs le défaut de consentement, une fois admis, ne laisserait à qui que ce fût le moindre doute sur l'invalidité du mariage contracté le 1er décembre 1804. C'était désormais le but à atteindre.

L'officialité, qui redoutait de compter parmi ses justiciables le chef de l'État, parce que la majesté du trône lui paraissait inconciliable avec les attributions d'un simple tribunal diocésain, insista sur le recours aux lumières de la commission assemblée chez le cardinal Fesch. Le 3 janvier, le promoteur Rudemare formula une adresse à cette commission. Il y était dit qu'avant de faire droit à la requête de l'archichancelier, la question de la compétence devait être éclaircie et la réponse des évêques attendue.

Elle ne se fit pas attendre longtemps. Le même jour, M. Guieu rapporta la décision de la commission ecclésiastique, signée par le cardinal Maury évêque de Montefiascone et de Corneto, le cardinal Cazelli, évêque de Parme ; Mgr de Baral, archevêque de Tours ; Mgr Canaveri, évêque de Verceil ; Mgr Boulier, évêque d'Evreux ; Mgr Manet, évêque de Chartres ; Mgr Du Voisin, évêque de Nantes. « Nous soussignés, disaient les prélats, en réponse aux questions qui ont été proposées par S. A. S. le prince-archichancelier de l'empire, déclarons, après une mûre délibération et à l'unanimité, à la suite du rapport qui nous a été fait par ce grand dignitaire de l'empire, procureur fondé de Leurs Majestés :

« 1° Qu'à défaut de consentement, prouvé juridiquement pardevant le tribunal compétent, le mariage contracté entre Sa Majesté l'empereur et roi et Sa Majesté l'impératrice Joséphine est nul de plein droit ;

« 2° Que cette cause est de la compétence ordinaire de l'officialité diocésaine ;

« 3° Qu'après la sentence de l'official diocésain, il sera nécessaire, pour épuiser les degrés de juridiction, d'en interjetter appel à l'officialité métropolitaine et ensuite à l'officialité primatiale de Lyon [1]. »

[1] La minute originale de la décision des prélats est écrite de la main de l'évêque de Verceil.

Cette décision avait été rendue le 1er janvier, ce qui prouve que Cambacérès, se conformant à la demande formulée par le promoteur général le 26 décembre, avait lui-même soumis la question à la commission ecclésiastique, faisant valoir devant elle un motif qu'il n'avait invoqué devant l'officialité que le 2 janvier. Aussi, pour lui laisser croire que ses scrupules avaient été écoutés, ne lui apporta-t-on la décision des prélats que le 3 janvier. Ceux-ci — il faut le reconnaître et le dire sans crainte, — avaient fait preuve de faiblesse et de complaisance insignes [1]. Leur décision surprit beaucoup l'abbé Rudemare. « Elle statuait, remarquait-il, sur un point sur lequel la commission n'avait certes pas été consultée, c'est-à-dire *que, à moins que le consentement ne fût bien prouvé, le mariage était nul de plein droit!* Et elle ne disait rien sur la forme de procédure à suivre [2]. »

L'abbé Rudemare prit de nouveau lecture de la requête de Cambacérès et observa qu'elle était « entortillée et presque inintelligible ». M. Guieu ne se laissa pas décontenancer. « Les déclarations des témoins, dit-il, mettront le tribunal au fait de tout. » Alors il exposa l'affaire, à peu près comme l'avait fait le prince-archichancelier [3], « avec cette différence que, laissant presque de côté le défaut de présence de témoins et de curé, il insista beaucoup sur le défaut de consentement, qu'il représenta *comme un consentement simulé, donné seulement pour contenter l'impératrice* ». Il nomma les témoins qu'il voulait faire entendre. C'étaient Duroc, duc de Frioul; Berthier, prince de Neufchâtel; le prince de Talleyrand, vice-grand électeur, et le cardinal Fesch, grand aumônier. L'official, d'accord avec le promoteur, se résigna à faire l'enquête nécessaire. Ils résolurent tous deux de se renseigner, par titres ou par témoins sur les deux points suivants :

[1] Ce fait rappelle que dernièrement, au sujet du divorce projeté entre le roi et la reine de Serbie, le métropolitain Théodore a conseillé au roi Milan de rassembler un synode qui, suivant lui, obéirait à ses volontés.

[2] Cette décision trop complaisante fait penser à la sentence rendue dans la cause matrimoniale de la comtesse Kinski. Il s'agissait d'une dispense de mariage ratifié et non consommé. Le pape seul avait le droit de juger cette affaire. La délégation était donnée à l'archevêque de Prague pour informer le procès. La cause devait être ensuite jugée par le pape, après le vote d'une congrégation cardinalice. « L'archevêque de Prague trahit indignement ses devoirs les plus sacrés. Il instruisit le procès et se déclara pour la nullité du mariage. Cet arrêt était sans valeur et très inique. La comtesse Kinski se maria de nouveau. Le pape adressa un bref très sévère à l'archevêque de Prague. Il annula sa sentence et les secondes noces. Il écrivit encore au cabinet de Vienne, *mais il parlait à des sourds...* » (Voy. *Mémoires Consalvi*, t. II, p. 289 à 293.)

[3] *Narré* de l'abbé Rudemare.

« 1° Que la bénédiction nuptiale départie à Leurs Majestés n'avait été précédée ni suivie des formalités prescrites par les lois canoniques et les Ordonnances;

« 2° Qu'il n'y avait pas eu de la part de Sa Majesté l'empereur et roi consentement à ce mariage. »

Ils fixèrent l'enquête au samedi 6 janvier. Ce jour-là, à onze heures du matin, l'official Boilesve et le greffier Barbié se transportèrent chez les témoins. Ils commencèrent par le cardinal Fesch, puis ils allèrent successivement chez Berthier, Duroc et Talleyrand [2].

V

Le cardinal Fesch, déférant à l'invitation de l'official diocésain, lui remit sa déclaration qu'il signa en sa présence; et sur l'observation faite par l'official qu'il ne voyait pas d'acte de célébration de mariage, Son Eminence répondit qu'il n'y en avait point pour les raisons exposées dans sa déclaration. Nous la donnons *in extenso*, — comme celle des autres témoins, — parce qu'elle constitue un document des plus précieux pour l'histoire.

« Plusieurs fois, affirme le cardinal, Sa Majesté l'impératrice m'avait engagé à m'intéresser auprès de Sa Majesté l'empereur pour obtenir la bénédiction de leur mariage, mais ce ne fut que la veille du couronnement que l'empereur, me faisant appeler vers une ou deux heures de l'après-midi, me dit que l'impératrice voulait absolument recevoir la bénédiction nuptiale et que pour la tranquilliser, il s'était décidé à m'appeler. Mais il me protesta qu'il ne voulait point de témoins et qu'il exigeait sur toute cette affaire un secret aussi absolu que celui de la confession. Je dus lui répondre : Point de témoins, point de mariage. Mais voyant qu'il persistait à ne vouloir point de témoins, je lui dis que je n'avais point d'autres moyens que de me servir de dispenses, et montant aussitôt chez le pape, je lui représentai que très souvent j'aurai besoin de recourir à lui pour des dispenses et que je le priai de m'accorder toutes celles qui me devenaient quelquefois indispensables pour remplir les devoirs de grand aumônier; et le Saint-Père adhérant à ma demande, je me rendis à l'instant chez Sa Majesté l'empereur avec un rituel pour donner la bénédiction nuptiale à Leurs Majestés, ce qui fut fait vers quatre heures de l'après-

[1] Le procès-verbal signé par l'official Boilesve et le greffier Barbié porte que c'est sur l'invitation de M. Guieu, autorisé de S. A. S. le prince-archichancelier de l'empire, procureur fondé de Leurs Majestés, qu'ils ont procédé à l'audition des témoins.

midi [1]. Deux jours après environ, l'impératrice me demanda un certificat de l'administration de cette bénédiction nuptiale, mais elle-même ne doutant pas qu'elle lui avait été accordée pour calmer sa conscience et que cet acte devait rester sous le plus inviolable secret, je lui fis connaître l'impossibilité où j'étais de lui accorder ce qu'elle me demandait.

« Néanmoins, m'ayant assuré que l'empereur consentait à ce que ce certificat lui fût donné, je crus devoir acquiescer à sa demande; mais quelle fut ma surprise lorsque, ayant dit ce que j'avais fait à l'empereur, j'en reçus de très sévères reproches et qu'il me dévoila que tout ce qu'il avait fait n'avait d'autre but que de tranquilliser l'impératrice et de céder aux circonstances. Il me déclara qu'au moment où il fondait un empire, il ne pouvait pas renoncer à une descendance en ligne directe.

« En foi de quoi, j'ai donné la présente déclaration pour valoir ce que de droit.

« Paris, 6 janvier 1810.

« J'approuve l'écriture ci-dessus.

« ✝ Cardinal Fesch.

« Paraphé :

« Boilesve, *official* [2]. »

Examinons un peu et de près cette déclaration. Le cardinal reconnaît que sans témoins il n'y a point de mariage, mais qu'il a demandé au pape *toutes les dispenses* qui lui étaient nécessaires

[1] Voici quelle fut la formule du mariage religieux. Le cardinal s'adressant à Napoléon lui dit : « Sire, vous déclarez reconnaître et jurez devant Dieu et en face de sa Sainte Église, que vous prenez maintenant pour femme et légitime épouse Joséphine-Rose Tascher de la Pagerie ici présente ? »

Et l'empereur répondit *oui*. L'officiant continua : « Vous promettez et jurez de lui garder fidélité en toutes choses, comme un fidèle époux le doit à son épouse, selon le commandement de Dieu? »

Et l'empereur répondit *oui*. Mêmes questions, mêmes réponses pour l'impératrice. Après quoi l'officiant prononça solennellement le « *Ego conjungo vos...* »

[2] La déclaration est tout entière écrite de la main d'un scribe. La date et l'approbation sont du cardinal Fesch qui, troublé, avait écrit : « 6 janvier 1809 ». Quelques observations sont à faire sur la matérialité de ce document si important. Le « j'aurai besoin de recourir à lui (au pape) » avait été mis primitivement au conditionnel. La phrase « je lui fis connaître l'impossibilité où j'étais de lui accorder ce qu'elle me demandait » a été ajoutée après coup. On devine que cette addition a été faite pour atténuer l'imprudence du cardinal dans la remise du certificat de célébration.

pour remplir les devoirs de grand aumônier et que le pape les lui avait accordées. Si cela est — et c'est l'histoire même — comment le mariage pouvait-il être reconnu non valable, puisque toutes le dispenses avaient été données au célébrant? Le pape avait concédé les dispenses en connaissance de cause, car l'impératrice lui avait révélé à lui-même sa situation et l'avait supplié, comme elle l'avait fait plusieurs fois auprès du cardinal Fesch, de faire bénir son mariage. Donc la célébration s'est opérée en règle. Le cardinal Fesch avoue qu'il a remis, deux jours après, le certificat de la célébration du mariage à l'impératrice et il dit ensuite à l'official qu'il n'y a point d'acte de célébration!... Enfin il parle de sa surprise, lorsque l'empereur « lui *dévoila* que tout ce qu'il avait fait n'avait d'autre but que de tranquilliser l'impératrice ». Mais il oublie qu'il a dit lui-même, au début de sa déclaration, que l'empereur s'était décidé à l'appeler, la veille du couronnement, « pour tranquilliser l'impératrice ». Il oublie qu'il a dit lui-même que « cette bénédiction lui avait été accordée pour calmer sa conscience... » Il paraît extraordinairement étonné d'entendre l'empereur lui affirmer, après la célébration du mariage, « qu'il a cédé aux circonstances et qu'il ne pourrait pas renoncer à une descendance en ligne directe »; or il ne manifeste pas le même étonnement lorsque, la veille du sacre, l'empereur lui déclara consentir à la bénédiction nuptiale, mais sans témoins[1]. Cette exigence lui avait prouvé que Napoléon voulait entourer l'acte d'irrégularités majeures, afin de le faire invalider plus tard. Mais encore une fois, le cardinal Fesch avait réclamé et obtenu les dispenses nécessaires de la seule autorité qui pouvait les accorder, c'est-à-dire du Souverain Pontife lui-même. Alors que signifiait la déclaration? Quelle valeur avait-elle?... Elle se ressent des hésitations habituelles au cardinal. Blâmait-il l'empereur? Certes non. L'approuvait-il? On ne le voyait guère. Jugeait-il le mariage nul? On ne pouvait le savoir... Il rejetait en somme toute la responsabilité de la décision sur l'officialité, alors qu'il aurait dû se prononcer en personne. Le biographe du cardinal Fesch, l'abbé Lyonnet, dit qu'il avait cru être suffisamment autorisé par des pouvoirs généraux, tandis qu'il fallait une délégation spéciale aux termes de la jurisprudence canonique. Il est vrai que le cardinal n'a pas donné ses motifs au pape en réclamant les dispenses, mais le pape les connaissait à l'avance. Fesch a, devant lui, invoqué sa charge et ses devoirs de grand aumônier. Cela était

[1] Que devient l'affirmation du prince Napoléon qui a rapporté récemment que Napoléon et Joséphine furent unis par le cardinal Fesch devant Talleyrand et Berthier? « Je le sais, disait-il, par mes traditions de famille. » — M. Thiers, après avoir cru aux témoins, a nié ensuite leur présence.

assez explicite. « Le cardinal se trompa-t-il ou ne se trompa-t-il pas? dit l'abbé Lyonnet. C'est une question qu'il ne nous appartient point de décider. La postérité n'a pas encore commencé pour prononcer sur des matières si délicates et si difficiles. Il faut attendre que l'esprit de parti ne s'en mêle plus pour juger, au point de vue de l'histoire, cette controverse matrimoniale[1]. » Eh bien, sans le moindre esprit de parti, avec le sentiment de la plus complète impartialité, je dis qu'il ressort de la déclaration du cardinal Fesch, qu'il ne voulut pas procéder au mariage sans avoir l'autorisation du pape; je dis qu'il a cru la célébration si valable, qu'il en a délivré un certificat à l'impératrice; je dis que ce certificat avait une telle valeur, que les agents de Napoléon employèrent toute leur habileté pour le surprendre plus tard aux mains de Joséphine[2]; je dis enfin que les précautions adroites prises par l'empereur pour infirmer à l'avance son consentement étaient — ainsi que cela sera démontré plus loin — chose inutile. Je regrette que le cardinal n'ait pas, en 1810, lors de sa déclaration, montré la franchise et l'énergie qu'il déploiera, deux ans plus tard, pour défendre la cause touchante du pape, aux risques de sa personne et de sa fortune.

Les témoins se rendent ensuite chez le prince de Neufchâtel, qui leur atteste, sans vergogne, qu'il n'y a point eu d'acte de mariage.

« Nous déclarons en notre âme et conscience, dit Berthier, et sous la foi du serment qu'il est à notre connaissance que, lorsque Leurs Majestés le roi et la reine de Hollande reçurent la bénédiction nuptiale de M. le cardinal Caprara, Sa Majesté l'empereur ne voulut pas profiter de cette circonstance pour faire bénir le mariage civil qu'il avait contracté avec Sa Majesté l'impératrice Joséphine[3];

« Que nous savons également qu'à l'époque du couronnement, Leurs Majestés avaient reçu la bénédiction nuptiale, sans que cette cérémonie eût été faite avec les solennités prescrites en présence des témoins nécessaires;

« Que cette forme extraordinaire n'avait été suivie que par la volonté expresse de l'empereur, qui n'avait pas voulu qu'on tînt acte de la dite bénédiction nuptiale;

« Que nous avions eu plusieurs fois l'occasion d'entendre dire à Sa Majesté qu'il n'avait pas voulu s'engager et qu'il ne se croyait nullement lié par un acte qui n'avait ni le caractère ni les solennités prescrites.

[1] *Le Cardinal Fesch*, par l'abbé Lyonnet, 1851. 2 vol.
[2] Voy. Thiers, le *Consulat et l'Empire*, t. XI.
[3] C'est ce qu'avait déclaré Cambacérès aux officiaux, le 22 décembre 1809.

« En foi de quoi, nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de droit.

« Fait en notre palais à Paris, le six janvier mil huit cent dix.

« *Le prince, vice-connétable de l'empire,*

« ALEXANDRE.

« Paraphé :

« BOILESVE, *official.* »

Comment Berthier a-t-il pu écrire et signer une semblable déclaration? Ne voyait-il pas qu'il portait ainsi le plus grand préjudice à l'empereur? Son zèle de courtisan lui fermait donc les yeux!... Il affirmait, sur l'honneur, que Napoléon avait eu soin d'exclure les témoins de la cérémonie religieuse pour rendre *volontairement* la cérémonie nulle. Il affirmait que plusieurs fois l'empereur aurait attesté qu'il ne se croyait pas lié par cet acte. Ecrire cela, c'était soutenir que son maître avait sciemment trompé et l'Eglise et l'impératrice... C'était constater officiellement qu'il avait commis une sorte de fourberie. Mais au fond qu'importaient les scrupules à Berthier? On lui demandait de la complaisance, il en donnait largement. C'était besogne de flatteur; ce n'était pas œuvre de serviteur consciencieux et fidèle. Quatre ans après, chargé d'honneurs par Napoléon qui l'avait fait maréchal de l'empire, vice-connétable, grand veneur, prince de Wagram et de Neufchâtel, chef de la première cohorte de la Légion d'honneur, duc de Valengin, major général de la grande armée, il approuva la déchéance de l'empereur, prêta serment de fidélité à Louis XVIII et entra dans Paris, cavalcadant à la portière de la voiture royale, n'ayant d'autre souci que d'ajouter à ses anciens titres ceux de capitaine des gardes et de pair de France. Il étonna les Français par la rapidité et l'étendue de son ingratitude. Aux Cent-Jours, Napoléon s'attendait à quelques sollicitations de sa part : « Je ne veux, disait-il ironiquement, d'autre vengeance de cet imbécile de Berthier que de le voir dans son costume des gardes de Louis XVIII[1]!... » Mais il n'eut pas ce plaisir.

Le brave Duroc consentit à reconnaître, lui aussi, le peu de scrupules de l'empereur lors de la cérémonie religieuse du 1er décembre 1804.

« Je soussigné, dit-il, déclare en mon âme et conscience et sous

[1] On sait que Berthier hésita cette fois entre l'empereur et le roi. Un accès de fièvre chaude le délivra deux mois après de ces perplexités. Il mourut le 1er juin à Bamberg.

le serment qu'il est à ma connaissance que Sa Majesté l'empereur et roi a manifesté en diverses circonstances l'intention de ne point donner de formes canoniques à son mariage avec l'impératrice Joséphine ;

« Que depuis l'époque de décembre 1804, à laquelle on a prétendu qu'il avait été donné une bénédiction nuptiale, il nous a été dit par S. M. l'empereur et roi qu'il n'avait point entendu se lier par des formes clandestines et destituées de tout ce qui constitue un mariage régulier; qu'il ne s'était prêté aux sollicitations qui lui avaient été faites à cette époque que parce qu'il avait considéré cette cérémonie comme un acte de pure circonstance qui devait être sans effet pour l'avenir.

« En foi de quoi, j'ai signé et délivré le présent.

« Aux Tuileries, le 6 janvier 1810.

« Duroc, *duc de Frioul*,
« *grand maréchal du palais impérial.*

« Paraphé :
« Boilesve, *official.* »

La déclaration de Duroc ressemble à celle de Berthier, mais il n'y a rien de commun entre Berthier et Duroc. Le duc de Frioul était la fidélité même. Ce vaillant officier, intime confident de l'empereur, ne sut pas refuser ce qui lui avait été demandé en cette circonstance. Il crut, lui, avec une bonne foi réelle, qu'il n'y avait aucun mal à reconnaître que Napoléon avait considéré la cérémonie religieuse comme un acte sans conséquence pour l'avenir. Il laissa tranquillement sacrifier Joséphine, mais on ne peut ici lui reprocher qu'un excès de zèle motivé par un dévouement aveugle.

L'official se présente ensuite chez Talleyrand. Celui-ci lui remit la déclaration qu'on va lire :

« Nous Charles-Maurice Talleyrand-Périgord, vice-grand électeur de l'empire, prince de Bénévent, etc., etc.

« Déclarons en notre âme et conscience et sous la foi du serment qu'il est à notre connaissance qu'avant le mois de décembre dix-huit cent quatre, Sa Majesté l'empereur et roi a plusieurs fois manifesté la résolution invariable qu'il avait prise de ne point ajouter le lien religieux au mariage civil qu'il avait contracté depuis quelques années avec Sa Majesté l'impératrice Joséphine : cette résolution tenant à des circonstances éventuelles qui pouvaient l'obliger dans son opinion à sacrifier toutes ses affections personnelles;

« Que depuis le mois de décembre mil huit cent quatre, on avait répandu que la bénédiction nuptiale avait été donnée à Leurs Majestés Impériales et Royales [1]; mais que plusieurs fois il a été dit devant nous par Sa Majesté l'empereur que la bénédiction qu'il s'était laissée donner quelques jours avant le couronnement ne pouvait être un obstacle à ce qu'il prévoyait devoir faire un jour dans l'intérêt de sa couronne; qu'il ne se croyait par conséquent autrement lié par une cérémonie qui n'avait été ni précédée ni accompagnée d'aucune des conditions substantielles du mariage prescrites par les lois canoniques, telles que la présence du propre pasteur et l'assistance requise des témoins;

« Déclarons en outre qu'il est à notre connaissance qu'il n'existe aucun acte de célébration du mariage;

« En foi de quoi nous avons signé la présente déclaration pour servir et valoir ce que de droit.

« Fait à Paris le six du mois de janvier dix-huit cent dix :

« Charles-Maurice TALLEYRAND-PÉRIGORD,
« *vice-grand électeur de l'Empire,*
« *prince de Bénévent.*

« Paraphé :
« BOILESVE, *official.* [2] »

C'était en son âme et conscience que le subtil diplomate certifiait tous ces faits. J'avoue que c'est beaucoup, mais ce n'est point encore assez. Sur quoi reposent ses assertions?... Sur des dires de l'empereur, sur un consentement forcé, sur l'absence du propre pasteur et des témoins; en somme, sur les raisons qu'ont déjà données Fesch, Berthier et Duroc. Mais, encore une fois, le propre pasteur était inutile, puisque Fesch avait obtenu du pape toutes les dispenses. Talleyrand ne pouvait pas l'ignorer et, en sa qualité d'ancien évêque, il connaissait toute l'étendue de la puissance spirituelle du Saint-Père. Quant à l'acte de célébration, il avait existé, puisqu'on était parvenu à l'enlever aux mains de Joséphine. Enfin il ne suffisait pas d'attester que l'empereur n'avait pas entendu se lier, la loi religieuse et ses obligations étant naturellement au-dessus de ses appréciations et de ses atteintes [3].

[1] Par cette manière de raconter les faits, Talleyrand démontre qu'il n'assistait pas comme témoin au mariage religieux

[2] Cette pièce authentique est tout entière de la main de Talleyrand.

[3] Les contemporains et les membres de la famille impériale ont cru à la présence de Talleyrand et de Berthier comme témoins de la cérémonie

En résumé, les dépositions des quatre témoins cités par Cambacérès ne renfermaient pas ce qu'on peut appeler des assertions irréfutables. Elles invoquaient toutes le défaut de consentement fondé sur des on-dit de Napoléon. Mais ces quatre certificats avaient le malheur d'arriver après six années de silence, ayant tout l'air d'avoir été fabriqués sur commande. Ils rappelaient à peu près les mêmes faits et contenaient presque les mêmes formules[1]. Et comment les quatre témoins auraient-ils pu les refuser à un maître aussi impérieux et aussi redoutable que Napoléon? Que leur faisaient d'ailleurs Joséphine et ses doléances? Ils étaient tout prêts à se montrer aussi empressés vis-à-vis de la nouvelle impératrice qu'ils s'étaient montrés obséquieux et flatteurs vis-à-vis de l'ancienne. Puis ils se retranchaient dogmatiquement dans l'intérêt de la patrie, l'avenir de la dynastie, la raison d'État.

Le 6 janvier, l'official diocésain fit réunir les dépositions et déclara qu'elles devaient être remises au promoteur général pour donner ses conclusions. Le lendemain, dimanche 7 janvier, à midi, un commissionnaire apporta à l'abbé Rudemare une lettre de M. Guieu. Le secrétaire des commandements de Madame Mère avertissait le promoteur général que ses conclusions étaient attendues pour le 8 janvier à onze heures. M. Guieu le menaçait en même temps de la colère de l'empereur si la sentence n'était pas rendue au jour indiqué et à l'heure dite. Cet ordre était le plus irrésistible des arguments. De son côté, l'official métropolitain Lejeas écrivait dans le même sens à l'abbé Rudemare. Le pauvre promoteur passa la nuit à travailler et fut prêt. Mais, sans indiquer un motif, M. Guieu fit remettre tout à coup la séance de l'officialité au mardi 9. L'abbé Rudemare profita de ce répit pour communiquer ses décisions à l'abbé Desjardins, docteur de Sorbonne, ancien vicaire général d'Orléans et curé des Missions étrangères, à M. Laget-Bardelin, avocat du clergé, et à M. l'abbé Emery, docteur de Sorbonne et supérieur du séminaire Saint-Sulpice. L'abbé Rudemare affirme que ces messieurs approuvèrent ses conclusions. En ce qui concerne l'abbé Emery, nous croyons que le savant et scrupuleux Sulpicien a pu reconnaître la régularité de

religieuse. Quoi qu'il en soit, Talleyrand, en cette circonstance comme dans beaucoup d'autres, avait été un ministre complaisant. Il avait, en 1808, conseillé le mariage russe et obtenu dans ses négociations la main de la princesse de Courlande pour son neveu Edmond de Périgord. En 1810, il conseillera le mariage autrichien et il saura se concilier ainsi la reconnaissance de Metternich et de son auguste maître.

[1] Cela devient de la dernière évidence, lorsqu'on les place les uns à côté des autres.

la procédure suivie par l'officialité. C'est ce qui ressort d'une de ses lettres à M. Girod de l'Ain, cité par l'abbé Gosselin[1]. Mais il n'est pas établi pour cela que l'abbé Emery ait approuvé toutes les conclusions de l'abbé Rudemare. La lettre citée contient ces mots en provençal qui ont été omis par l'abbé Gosselin et qui en disent long dans leur originalité : *No vezen ore ben des tiuses que nos pares navion gen viu;* « Nous voyons maintenant bien des choses que nos parents n'avaient jamais vues[2]. »

Sous cette forme humoristique, l'abbé Emery peignait toute la surprise où l'avaient jeté les nouvelles exigences de Napoléon.

Le mardi, 9 janvier à midi, le tribunal de l'officialité se réunit en son prétoire installé dans l'ancienne chapelle haute de l'archevêché. M. Guieu était présent. Il prit la parole. « Après qu'il eut extravagué pendant une demi-heure et plus, rapporte l'abbé Rudemare, sur le non-consentement de l'empereur, disant qu'il n'avait jamais eu l'intention de contracter *et faisant valoir*, *en faveur d'un homme qui nous fait tous trembler*, *un moyen de nullité qui ne fut jamais invoqué utilement que par un mineur surpris ou violenté*, je fis mon rapport et donnai mes conclusions. »

La question portée au tribunal de l'officialité, étant unique dans son espèce, paraissait au promoteur aussi difficile qu'importante. L'abbé Rudemare n'avait pour le guider ni l'autorité des précédents ni celle des jurisconsultes. Il faisait donc appel à sa conscience et à son dévouement pour Sa Majesté Impériale. Mais ce dévouement dont il faisait profession augmentait les difficultés, car il tremblait de surprendre en lui-même un mouvement de zèle pour la personne, là où il ne devait considérer que la cause spéciale. « Il ne craindrait pas d'avouer, disait-il, qu'il conclurait plus hardiment en faveur de Sa Majesté, s'il désirait moins de lui plaire. »

L'information de l'Officialité avait porté sur les deux faits relevés par la requête de Cambacérès :

« 1° Bénédiction nuptiale départie sans les formalités prescrites par les lois canoniques et les ordonnances;

« 2° Défaut de consentement de l'empereur à ce mariage. »

Le tribunal avait dû s'éclairer par des témoins. Trois d'entre eux s'accordaient à dire que « la bénédiction nuptiale, si elle avait eu lieu entre Leurs Majestés, avait eu lieu sans consentement véritable de Sa Majesté l'empereur, sans propre prêtre, sans témoins et sans pièce authentique qui constatait son existence ». Ces trois témoins étaient Berthier, Duroc et Talleyrand.

[1] *Vie de M. Émery*, t. II.
[2] Papiers du séminaire Saint-Sulpice.

L'abbé Rudemare fait alors observer que, si l'on s'en tient aux trois déclarations susdites, il n'y a pas lieu de déclarer le mariage valablement ou non valablement fait : il serait non avenu. Le promoteur conclurait qu'il n'y a lieu à jugement, puisqu'il n'existe aucun monument ni écrit ni testimonial de mariage entre Leurs Majestés.

Mais la déclaration du cardinal Fesch permet de considérer la cause sous un autre aspect. « Ici, dit l'abbé Rudemare, c'est un témoin et le ministre même de la bénédiction nuptiale. Sa déclaration est un monument qui l'établit incontestablement. *Il en a même délivré le certificat à l'impératrice.* » La question se présentait donc tout entière, et l'officialité avait à examiner si la célébration avait été revêtue des formalités prescrites sous peine de nullité par les saints canons et les ordonnances, et si le défaut allégué était tel qu'il pût motiver une sentence de nullité. L'abbé Rudemare rappelle alors que les lois de l'Eglise et de l'Etat prescrivent, sous peine de nullité du lien conjugal, que la célébration ait lieu devant le propre prêtre et en présence de deux témoins. Or, l'absence de ces témoins était attestée par les quatre déclarations. La bénédiction nuptiale donnée par le cardinal grand aumônier constatait par elle-même le défaut du propre prêtre. Mais pouvait-on oublier que le pape avait accordé toutes les dispenses au cardinal Fesch?... Le promoteur général fait ici une distinction qu'il nous paraît difficile d'admettre. « Son Eminence n'ayant demandé que les dispenses qui lui devenaient quelquefois indispensables pour remplir ses devoirs de grand aumônier et *n'ayant point particularisé et nominativement spécialisé les fonctions extraordinaires et curiales qu'il allait exercer auprès de Sa Majesté*, n'a pu recevoir et n'a reçu ni la dispense des témoins ni le pouvoir de se substituer au curé... » Si cette distinction ingénieuse était admise, il faudrait supposer que le cardinal Fesch, en demandant « toutes les dispenses qui lui devenaient quelquefois indispensables pour remplir les devoirs de grand aumônier » et en ne spécialisant pas ces dispenses, a sciemment trompé le pape. Sa conduite ultérieure a prouvé le contraire. Il faudrait supposer encore que Pie VII, qui avait reçu les confidences de Joséphine, aurait ignoré quelles dispenses il accordait en ce moment au cardinal Fesch. Mais il savait ce dont il s'agissait et n'avait pas besoin de questionner à ce sujet le cardinal. Il faudrait enfin admettre que le pape et le cardinal ont volontairement violé les lois religieuses pour donner, d'une part, satisfaction à Joséphine et permettre, de l'autre, à Napoléon de tourner en dérision une cérémonie solennelle où s'administrait un sacrement. Est-ce croyable?... Contrairement à ce que pense l'abbé Rudemare, l'officialité ne pou-

vait donc pas être convaincue sur le premier point de l'enquête, c'est-à-dire sur l'absence des témoins et du propre prêtre.

Arrivé au second point, — le défaut de consentement, — le promoteur général est encore plus embarrassé. Il parle de difficultés et d'obscurités. Il ne doute pas toutefois que l'empereur ne se soit prêté à la célébration qu'avec répugnance; il reconnaît qu'il a cédé aux instances de l'impératrice, mais qu'il n'a pas voulu se lier par un engagement indissoluble. « Mais il est difficile, ajoute-t-il, d'établir suffisamment qu'il y ait eu défaut du consentement nécessaire à la formation du lien. La question se réduit à savoir si l'intention formelle de ne point se lier irrévocablement était un obstacle invincible à la formation du lien, ou si le consentement donné à la célébration suffisait pour en produire les effets essentiels, nonobstant toute intention contraire. » Je conçois que le pauvre abbé se soit écrié : « Question abstruse et très difficile à résoudre en droit comme en fait!... » et qu'il n'ait pas trop insisté sur ce moyen de nullité qui, « ne pouvait être invoqué utilement que par un mineur surpris ou violenté. »

Alors comment s'en tirer? L'abbé Rudemare revient au défaut de témoins qui, par lui-même, constitue un vice emportant nullité. Mais une autre difficulté grave surgit. « Un défaut de formalités ne peut être favorable à celui qui l'a produit librement. » Ce qui veut dire : l'empereur, ayant pris ses mesures pour empêcher les témoins d'assister à son mariage, devait en conscience appeler les témoins et renouveler devant eux son consentement. « Les tribunaux, établit le promoteur, ont coutume de juger en pareil cas que le mariage a été mal et non valablement contracté par défaut d'une formalité essentielle, mais d'enjoindre en même temps aux parties de couvrir incontinent ce défaut, en renouvelant légalement leur consentement. » L'abbé Rudemare ajoute avec une certaine malice : « Il se pourrait bien qu'il n'y eût pas lieu d'insister sur la réhabilitation... »; et, faisant allusion « à des raisons majeures qui sortent de l'ordre commun, à des raisons d'État par exemple », il se demande si M. l'official ne doit pas admettre dans sa sagesse que les circonstances l'autorisent à s'écarter sur ce point des règles de son tribunal. Quant à lui, ne voulant pas fonder sa sentence sur le défaut de consentement, il préfère s'en rapporter à la déclaration du cardinal Fesch et à lui laisser, en somme, toute la responsabilité. Affirmant ensuite qu'il a vu la demande en nullité de mariage de Napoléon et de Joséphine, le sénatus-consulte du 16 décembre, la décision des sept prélats, la requête de Cambacérès, le procès-verbal d'enquête et les dépositions des témoins, il estime :

« 1° Que le mariage entre Leurs Majestés doit être regardé

comme nul et non valablement contracté et nul *quoad fœdus*, faute de la présence du propre prêtre et de celle des témoins voulus par le concile de Trente et les Ordonnances;

« 2° Que les parties doivent cesser de se regarder comme époux jusqu'à réhabilitation;

« 3° Que lui, promoteur, doit s'en rapporter, comme de fait il s'en rapporte, à la sagesse de M. l'official, pour prononcer, s'il y a lieu, dans les circonstances majeures où nous sommes et pour raison d'État, à déclarer Leurs Majestés libres de cet engagement avec faculté d'en contracter un autre. »

L'official diocésain, Pierre Boilesve, ayant reçu l'avis de l'abbé Rudemare, rendit, le mardi 9 janvier, une sentence par laquelle, ayant reconnu « *la difficulté de recourir au chef visible de l'Église, à qui a toujours appartenu de fait de connaître et de prononcer sur ces cas extraordinaires* », il déclarait nul et de nul effet le mariage contracté entre l'empereur et roi Napoléon, l'impératrice et reine Joséphine, et les prononçait libres de cet engagement avec la faculté d'en prendre un autre. La sentence se terminait ainsi :

« Disons que Leurs Majestés ne peuvent plus se hanter ni se fréquenter, sans encourir les peines canoniques;

« Déclarons en outre aux parties qu'à raison de la contravention par elles commise dans la prétendue célébration de leur mariage, il est de leur devoir, pour réparation de ladite contravention, de faire aux pauvres de la paroisse Notre-Dame une aumône dont nous leur laissons la libre appréciation. » Aussitôt et séance tenante, l'abbé Rudemare, qui tenait à épuiser toutes les formalités, appela de cette sentence à l'official métropolitain, « attendu, disait-il, que M. l'official, qui a jugé selon sa sagesse, n'en a pas moins jugé contre la pratique ordinaire des tribunaux en pareil cas. »

VI

Le 11 janvier, l'abbé Corpet, promoteur métropolitain, rejeta l'appel du promoteur diocésain. « Sa Majesté Impériale, observait-il, et la gloire du nom de Napoléon exigeraient sans doute que la cause dont il s'agit, étant de la plus haute importance, *fût présentée au tribunal du chef visible de l'Eglise* ou à un conseil provincial : ce fut dans tous les temps la marche suivie par les rois de France, en pareil cas. Mais puisque les circonstances ne paraissent pas favorables, plein de confiance dans la divine Providence et soutenu par la décision de sept de Nosseigneurs les évêques, annexée aux

pièces qui reconnaissent unanimement la compétence de l'Officialité, j'aborde la question. » Deux moyens étaient présentés pour demander la nullité du mariage : le défaut des formalités nécessaires et le défaut de consentement.

Sur le premier moyen, l'abbé Corpet reconnaissait que, s'il n'y avait point eu de témoins, il n'y avait point eu de mariage, car cette formalité était requise, soit par le concile de Trente, qui exigeait deux témoins, soit par les ordonnances du royaume et notamment l'édit de 1697, qui en exigeait quatre. Il n'y avait point eu de propre prêtre, c'est-à-dire point de curé : autre cas de nullité prévu par le concile de Trente. L'abbé Corpet arrivait à la déposition du cardinal Fesch, qui avait tant embarrassé l'abbé Rudemare. Pour lui, elle ne l'embarrassait guère et voici pourquoi. « Quant aux pouvoirs accordés par le Saint-Père à S. A. E. Mgr le cardinal Fesch, en conséquence de sa demande, le pape n'a pu lui accorder que ce qu'il lui demandait. Or, il ne lui a demandé que les pouvoirs nécessaires pour exercer les fonctions de sa place de grand aumônier, qui ne paraissent pas s'étendre aux fonctions curiales. » Alors ce n'était pas la peine de solliciter ces pouvoirs, et si le cardinal le faisait, — ce que je ne crois pas, — avec l'intention de ne point donner une bénédiction régulière, le cardinal trompait indignement le pape. Il commettait un sacrilège. Mais la distinction du promoteur métropolitain n'était qu'une subtilité inventée pour rassurer sa conscience. L'abbé Corpet ajoutait : « Aussi voyons-nous, depuis Louis XIV, les curés des paroisses respectives assister aux fonctions curiales faites par les grands aumôniers dans les maisons royales. D'ailleurs, dans tous les cas, cette concession de pouvoirs n'est-elle pas de droit dévolue à l'ordinaire? Je rends hommage à la foi et aux vertus de S. A. E. Mgr le cardinal Fesch. Déjà il avait préjugé les questions en disant : Point de témoins, point de mariage. Mais l'empressement de répondre aux désirs de S. M. l'impératrice, l'espérance peut-être de couronner un jour et perfectionner son œuvre, enfin cette demande inattendue de la part de l'impératrice, ont dû le frapper tout à coup et écarter des réflexions qu'il aurait faites avec quelques instances de plus. » Autant de mots, autant d'hypothèses fragiles. La demande de Joséphine n'était pas inattendue, car le cardinal avoue lui-même que « *plusieurs fois* S. M. l'impératrice l'avait engagé à s'intéresser auprès de S. M. l'empereur pour obtenir la bénédiction de leur mariage... » Le cardinal a eu le temps de faire toutes les réflexions nécessaires, puisqu'il a eu une conversation précise à ce sujet avec l'empereur et qu'il s'est déterminé à se rendre chez le pape après cette conversation. Il n'a point dit à Pie VII l'objet de sa requête, car il

avait promis à Napoléon le plus inviolable secret; mais il lui a expliqué qu'il avait besoin « *de toutes les dispenses indispensables pour remplir les devoirs de grand aumônier* », et il les a obtenues. Le pape avait le droit de dispenser de la loi relative à l'empêchement de clandestinité comme de toutes les lois ecclésiastiques. Le cardinal Fesch devenait à la fois témoin et propre curé. Enfin il n'avait pas l'espérance « de couronner un jour et de perfectionner son œuvre », puisqu'il reconnaissait avoir remis lui-même à l'impératrice un certificat de l'administration de la bénédiction nuptiale. Cette pièce considérable attestait à elle seule la validité de la bénédiction impartie aux époux.

Arrivant au deuxième moyen, qui consistait à dire que l'empereur n'avait jamais eu l'intention de donner librement son consentement, l'abbé Corpet se borne à partager l'avis de l'abbé Rudemare, en des termes presque audacieux :

« Par respect pour Sa Majesté Impériale et Royale, dit-il, je ne discuterai point ce dernier et second moyen, le premier me paraissant suffisant. » Ces quatre lignes voulaient tout simplement dire que l'officialité n'admettait pas le défaut de consentement, moyen de nullité auquel les témoins, Cambacérès et l'empereur lui-même, attachaient tant d'importance [1]. Le promoteur métropolitain concluait à ce que, sans s'arrêter à l'appel du promoteur diocésain, la sentence de l'official diocésain fût exécutée selon sa forme et teneur, s'en rapportant sur le tout aux lumières et à la prudence de l'official métropolitain et désirant voir *pour plus grande sûreté*, dans une affaire de cette importance, la cause portée à l'Officialité primatiale de Lyon, suivant la décision des prélats susnommés [2]. Après la sentence de l'abbé Rudemare, de l'abbé Boilesve, de l'abbé Corpet vint la dernière sentence, celle de l'abbé Lejeas, vicaire général capitulaire, administrateur de l'archevêché de Paris, official métropolitain. Celui-ci alla plus loin que les précédents.

[1] L'intention formelle de ne point se lier était-elle d'ailleurs un obstacle invincible à la formation du lien conjugal? Sans doute, d'après la loi naturelle et d'après la loi de l'Église, le consentement n'est valide que s'il est intime et formel. Le prêtre n'est que témoin dans la cérémonie religieuse, les conjoints sont eux-mêmes les ministres du sacrement. Mais comment ici établir ce défaut de consentement intime? Sur la seule parole de l'empereur?... Si l'on admet qu'une parole suffise, tout mariage religieux peut être déclaré nul, l'un des époux venant dire deux, trois ou quatre années après le mariage : « J'ai dit oui du bout des lèvres; au fond du cœur je disais non. » Est-ce que tous les mariages ne seraient pas ainsi menacés? Est-ce admissible?

[2] La cause n'y fut point portée. Il n'en existe aucune trace à l'archevêché de Lyon.

Nous donnons la plus grande partie de sa sentence, car elle forme un document singulièrement remarquable :

« Considérant : 1° que le prétendu mariage de Leurs Majestés Impériales et Royales est essentiellement nul dans les principes du droit canonique sur les deux rapports qui ont motivé la demande en nullité;

« Que, d'une part, il est certain que le défaut de présence du propre curé et des témoins requis par le concile de Trente et par les Ordonnances royales présente un vice radical de l'acte de célébration du mariage, vice que rien dans l'espèce n'a pu couvrir;

« Qu'il en résulte que la bénédiction nuptiale donnée à Leurs Majestés n'a eu aucun des caractères qui devaient la rendre légale et constater verbalement son existence, soit aux yeux des ministres de la religion, soit à l'égard de la société;

« Que, d'autre part, il est non moins certain que tout contrat religieux et civil auquel l'une des deux parties n'a pas donné un consentement formel et volontaire, ne renferme point la condition substantielle qui est la source de tous les engagements et qui en constitue la validité et l'irrévocabilité;

« Que, dans les circonstances de la cause, le défaut d'une volonté formelle de se lier par un nœud spirituel et indissoluble, résulte non seulement des déclarations réitérées sur ce point par S. M. l'empereur et roi, et qui sont constatées par l'information, mais qu'on peut l'induire surtout de la circonstance frappante de l'omission de ces formalités essentielles dont on ne néglige point d'environner des actes importants, lorsqu'on veut en assurer les effets qui dérivent de leur régularité dans les formes extérieures;

« Que, sous ces deux rapports, la sentence de l'official diocésain qui prononce la nullité du prétendu mariage de Leurs Majestés, a fait une juste application des principes du droit canonique et de la jurisprudence des tribunaux ecclésiastiques;

« Considérant 2° que l'appel du promoteur diocésain motivé sur ce qu'il n'a pas été prononcé que les parties seraient tenues de réhabiliter leur mariage est mal fondé;

« D'abord, parce qu'en considérant la nullité du mariage sous le rapport du défaut d'un consentement réel et positif, cette nullité est irréparable et ne peut donner lieu à l'application des principes sur la réhabilitation, attendu que ces principes n'ont trait qu'aux mariages réellement consentis par les parties contractantes, mais dans lesquels seulement toutes les formes légales n'ont pas été ponctuellement observées;

« Ensuite, par la raison que, suivant toutes les lois de l'empire et notamment d'après l'art. 54 de la loi du 18 germinal an X,

contenant les articles organiques du Concordat, les ministres du culte catholique ne peuvent donner la bénédiction nuptiale, qu'à ceux qui justifient en bonne forme avoir contracté mariage devant l'officier civil;

« Or le contrat civil de Leurs Majestés ayant été solennellement dissous par le sénatus-consulte du 16 décembre dernier, et cette dissolution ayant été dictée par des motifs de la plus haute importance qui sont nécessairement invariables, *il devient désormais impossible dans l'espèce actuelle de fonder la réhabilitation du lien religieux sur l'existence préalable d'un contrat civil qui ne peut plus avoir lieu;*

« Considérant 3° que si la sentence de l'official diocésain n'est pas susceptible de censure dans ses dispositions principales, il convient de la réformer pour le chef concernant l'aumône... etc. »;

Par ces motifs, l'abbé Lejeas déclarait l'appel du promoteur diocésain non recevable et mal fondé, et la sentence de l'official diocésain valable relativement à la disposition principale, c'est-à-dire la nullité du prétendu mariage de Leurs Majestés.

Bien des choses me choquent dans ce dernier arrêt. Il semble en résulter que le cardinal Fesch a trompé le pape ou s'est grossièrement trompé lui-même, et qu'en tous cas Napoléon ne s'est pas fait faute de duper le pape, le cardinal et l'impératrice. L'empereur a nié son consentement par des déclarations réitérées, soit. Mais à quelle époque? Plusieurs années après le mariage religieux et quand son ambition a eu intérêt à le nier. L'abbé Lejeas dit que la sentence de l'official diocésain a prononcé la nullité du prétendu mariage de Leurs Majestés sous les deux rapports. C'est méconnaître la vérité. L'abbé Rudemare a dit formellement « qu'il était difficile d'établir suffisamment qu'il y ait eu défaut du consentement nécessaire à la formation du lien, » et il n'a invoqué comme moyen de nullité, que « le défaut de la présence du propre curé et de celle des témoins ». L'official diocésain, l'abbé Boilesve, a visé les conclusions de l'abbé Rudemare, se les appropriant en forme. L'abbé Corpet a dit, lui aussi, que « par respect pour Sa Majesté, il ne discuterait point ce second et dernier moyen ». Donc l'official métropolitain a imprudemment invoqué l'autorité de ses confrères[1].

[1] Le défaut de consentement a été mentionné dans la sentence définitive sur la volonté expresse de l'empereur. Il tenait à ce moyen de nullité, parce qu'il ne voulait pas qu'il fût dit, malgré l'absence du propre curé et des témoins, que le mariage était encore valable aux yeux des catholiques. Il redoutait à cet égard les scrupules de la cour de Vienne dont il connaissait bien le formalisme. (Voy. les *Mémoires* de Metternich.)

Mais il est un autre point que je relève dans cette sentence extraordinaire. L'official métropolitain dit que l'appel du promoteur diocésain, « motivé sur ce qu'il n'a pas été prononcé que les parties seraient tenues de réhabiliter leur mariage, est mal fondé ». La réhabilitation, suivant l'abbé Lejeas, ne peut avoir lieu que pour les mariages réellement consentis par les parties contractantes et dans lesquels seulement les formes légales n'ont pas été observées. D'où il suivrait que le défaut de consentement, manifesté même au mépris des lois de l'Église, n'oblige pas à réhabilitation? Cette affirmation me paraît bien avancée et bien périlleuse.

Mais il y a plus fort. L'official métropolitain affirme que l'union de Joséphine et de Napoléon ne pouvait être réhabilitée par l'Église, puisque, d'après le Concordat, les ministres du culte catholique ne peuvent donner la bénédiction nuptiale qu'à ceux qui justifient avoir contracté mariage devant l'officier civil. Or le sénatus-consulte avait brisé le contrat civil de Napoléon et de Joséphine; donc Leurs Majestés étaient dans l'impossibilité actuelle de se représenter devant les autels. A cette subtilité par trop ingénieuse, qui se réfute d'elle-même, on reconnaît que Cambacérès a passé par là. Il a certainement guidé la plume de l'abbé Lejeas.

Est-ce que la réhabilitation n'était pas nécessaire du jour où l'empereur avait avoué son défaut de consentement et argué du manque voulu des formalités indispensables? Est-ce que même elle n'aurait pas été obligatoire du jour de la célébration clandestine, si l'on admet, — ce que je ne puis admettre, — que le cardinal Fesch n'avait pas reçu du pape toutes les dispenses utiles? Donc l'argument ne porte pas, et le sénatus-consulte du 16 décembre est survenu trop tardivement pour que le considérant de l'official métropolitain ait une valeur sérieuse.

Quant à la suppression de l'aumône aux pauvres de la paroisse Notre-Dame, pour réparation de la contravention commise par les parties envers les lois de l'Eglise dans la prétendue célébration de leur mariage, c'est encore Cambacérès qui exigea cette suppression comme formant une clause offensante pour la dignité de l'empereur et de l'impératrice. L'abbé Lejeas y consentit, ne voyant pas qu'il mettait ainsi en doute le moyen de nullité invoqué — défaut du propre curé et des témoins, — puisqu'il n'exigeait aucune réparation pour cette contravention commise volontairement.

Mais le Maître avait menacé l'officialité de sa colère. Il fallait obéir à ce justiciable impatient et omnipotent. Aussi l'official métropolitain, concluant dans le sens que désiraient M. Guieu et Cambacérès, admit-il, comme je viens de l'établir, l'annulation du mariage impérial fondé à la fois sur le défaut de la présence

des témoins et du propre pasteur ainsi que sur le défaut de consentement de l'empereur [1].

Le *Moniteur* du 14 janvier publia la note suivante :

« Son Altesse Sérénissime le prince-archichancelier de l'empire, en conséquence de l'autorisation qu'il a reçue de Sa Majesté l'empereur et roi et de Sa Majesté l'impératrice Joséphine, a présenté requête au tribunal diocésain de l'officialité de Paris. Ce tribunal, après une instruction et les formalités conformes aux usages [2], et après avoir entendu les témoins, a déclaré, par sentence du 9 courant, la nullité quant au lien spirituel du mariage de Sa Majesté l'empereur Napoléon et de Sa Majesté l'impératrice Joséphine. L'officialité métropolitaine a confirmé cette sentence le 12 de ce mois. »

L'abbé Rudemare trouva ce compte-rendu inexact. Il alla trouver Cambacérès et lui dit que le tribunal ne distinguait pas dans le mariage le lien civil et le lien spirituel, qu'il ne connaissait que le lien purement et simplement aux termes des saints canons, le *fœdus* dont la requête demandait qu'on prononçât l'annulation. L'archichancelier répondit, avec un sourire, que les rédacteurs de journaux n'étaient pas des canonistes. Il se tirait d'un mauvais pas par une plaisanterie, n'avouant point que la note insérée au *Moniteur* était une note officielle émanée de son cabinet, et que lui, Cambacérès, avait la prétention de connaître à fond les canons et les règlements de l'Église.

« Mais, ajouta l'abbé Rudemare, comment concilier le silence que vous nous avez recommandé avec la publicité que vous venez de donner à notre sentence? Ne trouvez-vous pas qu'on est en droit de lui faire le même reproche que nous avons fait au mariage et que, s'il n'en reste aucun vestige dans notre greffe, on est justifié d'en contester la régularité et même l'existence? »

Alors le prince consentit à ce que les conclusions, sentences et

[1] « Il paraîtrait, dit l'abbé Rohrbacher, qu'il y avait une cause réelle de nullité, mais dont on ne voulut pas faire mention : l'impuissance relative entre les deux époux, empêchement dont Napoléon parla lui-même un jour au conseil d'État et que l'on connaissait à Vienne; ce qui n'empêche pas que les motifs allégués par l'officialité parisienne ne soient controuvés. » Mais Cambacérès avait dit nettement devant le tribunal de l'officialité, le 22 décembre 1809 : « L'empereur ne peut espérer d'enfant de l'impératrice Joséphine. » (Voy. *Histoire universelle de l'Église catholique*, t. XIV — Voy. Thiers, *le Consulat et l'Empire*, t. XI.) — L'illustre historien affirme de son côté que l'annulation du mariage, fondé sur une raison de forme ou sur une raison de grand intérêt public, avait été préférée au divorce ordinaire comme plus honorable pour Joséphine et plus conforme aux idées religieuses qui dominaient.

[2] Pas toutes, puisque tous les degrés de juridiction n'avaient pas été épuisés.

appel fussent portés sur les registres de l'Officialité comme d'usage. Les pièces originales demeurèrent déposées dans la cassette de l'empereur, puis furent versées plus tard aux Archives.

Mais après la note du Moniteur parut la note suivante, mise d'office dans le *Journal des curés*, et relative à l'approbation de la sentence de l'officialité par le comité ecclésiastique. « Ce comité, disait-elle, a été unanimement d'avis des motifs et des conclusions de la sentence de l'officialité, qu'il a trouvés conformes aux coutumes de l'Église gallicane et aux différents décrets et canons des conciles.

« Nous sommes bien aises de pouvoir donner ces détails qui sont faits pour satisfaire les fidèles, soit par l'importance qui a été mise à se conformer aux lois de l'Église, soit par le poids, le caractère et la science des hommes qui ont été consultés et qui en ont décidé. » Le *Journal de l'Empire* s'empressa de reproduire cette note rassurante dans son numéro du 16 janvier. Elle était destinée à être reproduite à l'étranger et à dissiper les derniers scrupules de la cour de Vienne. Mais si l'on se rappelle comment, entre autres, l'abbé Émery, qui faisait partie du comité ecclésiastique, s'était montré prudent et réservé en cette affaire, il est difficile d'admettre l'unanimité dont parle la note officieuse [1].

Les hésitations et les restrictions du promoteur général et de l'official diocésain, les pièces que nous venons de publier, combattent les assertions de Cambacérès. Le *Narré* de l'abbé Rudemare montre combien le promoteur général doutait de la bonté de sa cause et quelle pression fut exercée sur les membres de l'officialité pour en obtenir une sentence favorable.

L'abbé Rudemare crut nécessaire de fournir aux historiens des explications détaillées sur ce qui s'était passé sous ses yeux. « Les jugements hasardés qu'ont portés, sur la question du mariage de Bonaparte, les nouvelles Histoires de France qui me sont tombées sous la main, — a-t-il écrit de sa propre écriture, à la date du 14 août 1826, sur l'exemplaire qui m'appartient, — m'ont déterminé à faire transcrire, puis imprimer quelques exemplaires de ce *Narré*, qui était resté dans mon portefeuille depuis 1810... J'ai cru aussi devoir en remettre à de respectables amis avec prière de les communiquer aux personnes qui, pensant à faire entrer dans les Mémoires du temps cette procédure, leur demanderaient des renseignements positifs sur la manière dont a été conduite à l'officialité

[1] « Vous avez vu mon nom, — écrivit l'abbé Émery à son parent M. Girod de l'Ain le 14 février 1810, — au bas d'une pièce à laquelle je n'ai eu aucune part. L'affaire a été discutée en mon absence et il n'a été question dans la commission que de la compétence. » (Papiers du séminaire Saint-Sulpice, — Texte cité par M. d'Haussonville, *l'Église romaine et le premier empire*, t. III.)

de Paris, dans des temps difficiles, cette affaire à laquelle j'ai été obligé par le devoir de ma place de prendre ma part active[1]. »

L'abbé Rudemare avait eu une autre raison pour mentionner le détail de cette procédure. « Je me suis réservé ce mémorial, a-t-il dit, pour m'aider à me laver au besoin devant l'Église, — dont je fais profession de craindre plus les censures que la colère de Sa Majesté, — du reproche d'usurpation de juridiction, de précipitation et de prévarication. »

En réalité, quoi qu'en ait décidé l'officialité de Paris, le mariage religieux contracté entre Napoléon et Joséphine était valable, pour les raisons que j'ai exposées et discutées plus haut[2]. En réalité aussi, l'officialité de Paris était incompétente pour prononcer l'annulation du mariage impérial, et cela malgré l'avis des sept prélats. Le pape, retenu indignement à Savone, se borna à protester devant quelques cardinaux fidèles contre l'illégalité commise et le nouvel affront qui lui était fait. C'est ce qui décidera, — deux mois plus tard, — treize membres du sacré collège (ceux qu'on appellera les cardinaux noirs) à ne pas assister au mariage religieux de Napoléon et de Marie-Louise.

Le cardinal Consalvi, étudiant la sentence de l'officialité, fait cette déclaration : « Il en résulta l'indubitable démonstration que les causes matrimoniales entre souverains appartenaient exclusivement au Saint-Siège, sur lesquelles il prononçait lui-même ou par l'intermédiaire de ses légats, juges immédiats et présidents des conciles chargés d'instruire l'affaire. Ce droit du Saint-Siège était reconnu par l'Église de France elle-même. Bien plus, l'officialité de Paris le reconnaissait d'elle-même dans sa sentence sur la nullité du mariage de l'empereur Napoléon[3]. Après que l'officialité eût refusé d'intervenir dans cette cause qu'elle ne croyait pas de son ressort, l'empereur la fit se déclarer compétente par un comité ecclésiastique formé de plusieurs évêques réunis à Paris... L'officialité, dans sa frayeur, se prêta à la volonté de Napoléon. Elle n'osa pas toutefois insérer dans sa sentence les mots « déclarée compétente », montrant de la sorte que, quant à elle, elle ne s'était pas jugée ainsi. »

[1] En 1826, l'abbé Rudemare était curé de Notre-Dame des Blancs-Manteaux.

[2] Le pape avait lui-même annoncé à la chrétienté, le 26 juin 1805, qu'il avait procédé « à la consécration et au couronnement de l'empereur et de sa très-chère fille en Jésus-Christ, *excellente épouse de ce prince* ». (Voy. *M. Émery*, par l'abbé Méric, t. II, et les *Mémoires du cardinal Pacca*, t. Ier.)

[3] « Attendu, dit la sentence de l'official diocésain, la difficulté de recourir au chef visible de l'Église, à qui a toujours appartenu de fait de connaître et de prononcer sur ces cas extraordinaires. » (Voy. aussi *Histoire universelle de l'Église catholique*, t. XIV, p. 479-480.)

Le cardinal Consalvi ajoute que l'officialité a fait suivre la déclaration du comité d'un argument faux, en alléguant que l'accès près du pape n'était pas possible. « Il n'était pas complètement exact de dire que cet accès eût été refusé, puisque le pape répondait à toutes les demandes qui lui parvenaient et on en eut des preuves nombreuses alors même. Si l'empêchement subsistait, c'était par le fait de la personne en cause, c'est-à-dire de l'empereur qui pouvait le faire cesser, s'il l'eût désiré. La prétendue impuissance du Saint-Siège d'exercer ses droits en cette affaire était donc fausse et ne prouvait rien. »

Il appert des faits étudiés ici que l'empereur s'adressa à l'officialité de Paris, parce que le refus du pape d'annuler son mariage lui était connu d'avance. Le précédent établi au sujet du mariage de Jérôme Bonaparte et Mlle Paterson était significatif. D'autre part, — ainsi que je l'ai indiqué au début de cet article, — l'empereur avait besoin d'une décision religieuse entourée de quelque solennité, afin d'obtenir le consentement définitif de l'Autriche à sa nouvelle union avec l'archiduchesse Marie-Louise.

Il fit parvenir à Vienne par l'entremise de M. de Champagny, son ministre des affaires étrangères, les deux sentences de l'officialité diocésaine et de l'officialité métropolitaine. « Vous êtes autorisé, mandait Champagny au comte Otto, notre ambassadeur, le 9 février 1810, à les communiquer. *Il ne serait pas convenable qu'on en prît copie.* J'aurais pu vous envoyer toutes les pièces de la procédure qui sont relatées avec soin dans la sentence de l'officialité métropolitaine, mais cela m'a paru inutile. Cette sentence indique très bien la marche qui a été suivie et les motifs de nullité. La compétence des officialités diocésaine et métropolitaine est mise hors de doute par l'avis de sept prélats distingués par leurs lumières autant que par leur attachement à leurs devoirs.

« Le recours était difficile dans le moment actuel et il n'était pas nécessaire, puisqu'il est reconnu que l'officialité peut déclarer la nullité du mariage entre particuliers. Pourquoi n'aurait-elle pas le même droit à l'égard des têtes couronnées? Le sacrement n'est-il pas le même pour les uns comme pour les autres? La dissolution du mariage de Henri IV n'a été prononcée par le pape que parce que Marguerite de Valois s'était adressée au Souverain Pontife. Le pape qui a annulé le mariage de Louis XII, avait été l'instigateur de cette séparation. C'est par cette raison qu'il s'était empressé d'en être l'instrument. Vous ne montrerez ces pièces qu'autant qu'il existerait quelque scrupule que cette communication ferait disparaître et vous ne devez employer les réponses que je vous fournis à quelques objections qu'autant que ces objections seraient faites.

Vous aurez soin de me renvoyer ces sentences, aussitôt que vous n'en aurez plus besoin [1]. »

L'archevêque de Vienne, avant de procéder au mariage religieux par procuration, souleva plusieurs difficultés. Il tenait essentiellement à examiner par lui-même la sentence de l'officialité de Paris. Le comte Otto s'y refusait, ayant donné sa parole d'honneur à Metternich que le mariage était annulé. Ce n'était pas d'ailleurs au jugement d'un prélat étranger que le clergé de France devait soumettre ses sentences. Les négociations étaient arrêtés par cet incident fâcheux; sept jours furent employés à compulser la collection du *Moniteur* et du *Bulletin des lois* pour attester la nullité du premier mariage de l'empereur. Rien ne pouvait vaincre la conscience timorée de l'archevêque de Vienne. Pour lever ses scrupules, le comte Otto finit par rédiger une attestation personnelle destinée à l'archevêque seul. « Je soussigné, disait-il, ambassadeur de Sa Majesté l'empereur des Français, atteste que j'ai vu et lu les originaux des deux sentences des deux officialités diocésaines de Paris concernant le mariage entre Leurs Majestés l'empereur et l'impératrice Joséphine, et qu'il résulte de ces actes que, conformément aux lois ecclésiastiques catholiques établies dans l'empire français, ledit mariage a été annulé de toute nullité... » Le comte Otto déclara avoir consenti a ce biais « pour ne pas livrer les deux sentences au caprice d'un vieillard influencé par deux prêtres émigrés [2]. » Elles étaient déjà revenues à Paris.

L'archevêque de Vienne voulut bien se déclarer satisfait, la Cour également. Le mariage conseillé, le 21 janvier 1810, par Talleyrand, Fontanes, Champagny et le prince Eugène, eut lieu le 2 avril aux applaudissements de l'Autriche et de la France. François II écrivit à Napoléon qu'il lui fournissait la preuve la plus forte de sa confiance et de son estime et l'impératrice d'Autriche le félicita affectueusement « du lien éternel » qui allait s'établir entre eux. C'était « un sacrifice » que l'orgueilleuse maison de Habsbourg faisait à la face de l'Europe, le lendemain de ses défaites. Il est vrai que ce n'était pas sans espoir de compensation, car Metternich avait écrit, le 12 février, à Schwartzenberg : « Obtenir par ce sacrifice le plus possible doit essentiellement entrer dans nos calculs. »

[1] Cette prudence du ministre de Napoléon montre à elle seule combien on redoutait l'examen minutieux des sentences de l'Officialité. Vues de près, elles auraient en effet aggravé les difficultés.

[2] Le comte Otto au comte de Cadore, 28 février 1810. (Archives des Affaires étrangères.) — Au sujet des deux prêtres émigrés, le comte Otto ne nomme que le ci-devant évêque de Carcassonne. Il accuse aussi le nonce d'avoir, en cette occasion, abusé de son influence.

Napoléon était donc arrivé à ses fins. Il avait fait casser son mariage civil par un Sénat complaisant et son mariage religieux par une officialité soumise. Il croyait être quitte envers l'infortunée Joséphine par les égards qu'il lui avait solennellement témoignés. Il se plaisait à dire que son trône, le plus élevé de l'Europe, était l'objet de l'ambition de toutes les maisons régnantes. Il allait épouser une princesse de son choix et il comptait perpétuer sa race « par des enfants nés au sein de la grandeur. » Dès le 17 février 1810, un an avant la naissance de son héritier, il avait décrété que le prince impérial porterait le titre et recevrait les honneurs de roi de Rome. « Il était utile sans doute, dit excellemment M. Thiers, d'avoir un héritier, mais cent fois mieux eût valu être prudent et sage. » La prudence et la sagesse avaient été remplacées par l'orgueil et par la témérité.

L'avenir dont Napoléon semblait disposer en maître ne lui appartenait déjà plus. Les malheurs allaient fondre sur lui et sur la France. Après des journées glorieuses et une résistance admirable, l'empereur sera forcé d'abdiquer, puis, à la suite de nouveaux et inutiles efforts, il sera condamné au plus terrible exil. Celle qu'il a préférée à Joséphine, osera écrire « qu'elle n'a jamais eu de sentiment vif d'aucun genre pour lui ». Son fils unique mourra en Autriche sous un nom d'emprunt, et — caprice vengeur de l'histoire, — ce sera le petit-fils de cette Joséphine si injustement répudiée, qui deviendra le continuateur direct de l'Empire, sous le nom de Napoléon III.

Henri Welschinger.

LE PAIN SOUS LA RÉPUBLIQUE

Pendant que les politiciens à pied et à cheval agitent, sans pitié pour la France, les questions plus ou moins factices dont ils vivent et dont elle se meurt peu à peu, il est une autre question, bien réelle celle-là, qui se pose d'elle-même, avec la plus impérieuse urgence : c'est la question du pain; la question noire, comme l'appelait Victor Hugo; la question sacrée, disait l'évêque d'Orléans.

Elle est apparue tout à coup; et, pendant plusieurs jours, les autres questions, révision, concentration, scrutin de liste et scrutin d'arrondissement, réformes, économies, diffamations, tactiques ministérielles et pantalonnades boulangistes, ont fait silence devant elle. Les journaux de toute couleur n'avaient de place que pour les récits, les statistiques, les télégrammes, les polémiques et les invectives, relatifs au pain.

C'est que la crise, bien que locale encore, avait atteint du premier coup le plus haut degré de violence : violence de la part des municipalités; violence de la part des boulangers; violence enfin de la part des populations, plus excusables, il est vrai, puisqu'elles étaient exposées à manquer de pain.

Cela est sérieusement inquiétant; d'autant que partout où ces malheureux événements se sont produits, le côté nouveau et caractéristique en a été la *grève des boulangers;* non pas des ouvriers boulangers, mais des patrons; c'est-à-dire la fermeture des boutiques, le refus de faire le pain. C'est la première fois que se voit pareille chose avec un pareil ensemble. Or, dans l'état actuel de la législation, telle que le second empire l'a faite et que la troisième république la maintient, il n'y a pas de texte qui donne à l'administration le moyen de faire rouvrir et fonctionner une boulangerie qui a fermé sa porte. Il en est à cet égard d'une boulangerie comme d'une fruiterie, bien qu'on puisse se passer de légumes et qu'on ne puisse pas se passer de pain : matière à réflexion pour tout le monde, pour les gouvernements surtout.

Le désordre a commencé dans l'Indre, à Argenton. Le pain avait été taxé par le maire en vertu de la loi de 1791 ; droit fort délicat à exercer; car il faut savoir concilier l'intérêt du boulanger avec celui du consommateur. La taxe, à Argenton, était-elle excessive? Le maire, dans ses évaluations de base, n'avait-il pas assez tenu compte de la hausse du prix du blé? C'était le dire des boulangers. Toujours est-il qu'ils ont éteint leurs fours, que l'intervention du secrétaire général de la préfecture, accouru de Châteauroux, a été sans résultat,

et que, ne trouvant nul secours dans l'autorité, la foule a brisé les devantures des boulangeries. Devant cette manifestation, les boulangers ont cédé; de sorte qu'en fin de compte la municipalité a dû son triomphe à l'émeute; ce qui est tout au moins incorrect, mais bien radical.

Presqu'en même temps même aventure, mais plus grave, et cette fois aux portes mêmes de Paris, à Saint-Denis et à Saint-Ouen.

A Saint-Denis, au dire du maire, les 32 boulangers avaient formé dès longtemps un syndicat qui taxait en fait le pain et ne tolérait aucune vente inférieure au taux par lui déterminé. Un boulanger ayant voulu sortir de la taxe, les autres ouvrirent, en face de sa porte, un dépôt où le pain fut livré à vil prix; et le malheureux, ruiné, fut bientôt obligé de se retirer. Dans ces derniers temps, les 32 boulangers vendaient le pain sur le pied de 80 centimes les 2 kilogrammes. Trouvant exorbitant ce prix (qui était celui de Paris), le maire, poussé par d'assez nombreuses pétitions, et d'accord avec la majorité du Conseil municipal, taxa le pain à 76 centimes. Il n'accordait aux boulangers que 11 francs pour frais de panification, tandis qu'à Paris les frais sont de 12 fr. et 22 centimes. Les boulangers s'en montrèrent fort irrités et résolurent, d'abord, de faire supporter leur perte, sous forme de diminution de salaire, à leurs ouvriers et porteuses de pain. Ceci ne rend pas les boulangers très intéressants. Les ouvriers et porteuses refusèrent, comme on pouvait s'y attendre. Aussitôt les patrons arrêtèrent la fabrication du pain et se mirent en grève.

C'était jouer gros jeu, à Saint-Denis, surtout, où la population ouvrière, très nombreuse, a l'habitude de prendre son pain à crédit et de régler par quinzaine. Les mères de famille s'en mêlèrent, ce qui est toujours terrible. Il y eut émeute caractérisée; on défonça les boulangeries; on enleva des pains; la police fit des arrestations; des agents furent blessés; etc., etc. Enfin, la municipalité fit venir du pain qu'on vendit 75 centimes les 2 kilogrammes. Et ici surgit un petit problème.

A 75 centimes les 2 kilogrammes, le prix pour 1 kilogramme est de 37 centimes 1/2, et pour une livre, de 18 centimes 3/4. Si, faute de centimes, à Saint-Denis comme partout, l'ouvrier est obligé de *faire le sou* c'est-à-dire de payer le kilogramme 40 centimes, et la livre 20 centimes (ce qui revient au taux de 80 centimes, auquel vendaient les boulangers et qui avait motivé la taxe), la taxe était sans effet, inutile, par conséquent, et le maire aurait pu faire l'économie d'une émeute. Mais ceci est la faute des ministères et des Chambres qui, depuis longtemps, sourds aux réclamations du public, négligent de faire frapper, en quantité suffisante, des centimes ou tout au moins des demi-sous.

Quoi qu'il en soit, à Saint-Denis comme à Argenton, la municipalité, grâce au concours des violences populaires, a eu le dessus. Les boulangers terrifiés ont cédé et le préfet de police, avec son secrétaire général, s'étant porté de sa personne sur le théâtre des événements, a pu constater que tout était à peu près fini.

A Saint-Ouen, les choses sont allées plus loin encore.

La taxe y était en vigueur depuis un an déjà; les 17 boulangers de cette grande cité ouvrière rongeaient leur frein, mais vendaient leur pain au taux édicté par la municipalité. La municipalité de Saint-Ouen est composée de membres ultra-radicaux, bouillants d'initiative et qui ont déjà fait parler d'eux en essayant de distribuer en prix aux enfants de leurs écoles des livres d'un caractère plus que récréatif. En dernier lieu, le maire avait fixé la taxe à 74 centimes les 2 kilogrammes; ce qui, vu le manque de centimes, mettait les 2 kilogrammes, en réalité, à 75 centimes, le kilogramme à 40 centimes et la livre à 20 centimes; sauf pour les *crédits* qui, je le pense, étaient réglés au prix réel. D'ailleurs, pourquoi le pain était-il taxé à 74 centimes à Saint-Ouen, tandis qu'il était taxé à 76 centimes à Saint-Denis? Pourquoi la municipalité de Saint-Ouen n'allouait-elle que 10 francs de cuisson aux boulangers, quand la municipalité de Saint-Denis leur allouait 11 francs? Y avait-il donc entre le prix des loyers, de la main-d'œuvre, du bois, etc., dans ces deux villes qui se touchent presque, une différence assez sensible pour motiver ce gros écart?

Toujours est-il que les boulangers de Saint-Ouen, entraînés par l'exemple de ceux de Saint-Denis, se mirent en grève et cessèrent le service. Plus de pain, ou tout au moins plus de crédit. Pour la population ouvrière, c'était la famine. Au procédé excessif des boulangers, elle répondit par l'émeute et par des menaces de mort. La municipalité, elle, se mit carrément en dehors de la loi; et, faisant de l'énergie à peu près comme en faisait à Paris la Commune de 1871, elle prit tout simplement l'arrêté monumental dont voici le dispositif :

« Art. 1er. Seront réquisitionnés, pour être mis immédiatement à la disposition des ouvriers boulangers désignés par la municipalité, les farines, matériel, accessoires et fours appartenant aux boulangers ci-après : Giraud, Rochet, Huchon, Noaillon, Thézard, Lagneaux, Bourgogne, veuve Paret, Swultz, Giverny et Lespognol. — Art. 2. MM. le commissaire de police et le commandant de gendarmerie de Saint-Ouen sont requis de prêter main-forte, pour assurer l'exécution du présent arrêté. »

La municipalité se prétendait autorisée à prendre de telles mesures par l'art. 97 de la loi municipale du 5 avril 1884, d'après lequel la police municipale comprend « le soin de prévenir par des

précautions convenables et celui de faire cesser par la distribution des secours nécessaires les accidents et les fléaux calamiteux, tels que les incendies, les inondations, les maladies épidémiques ou contagieuses, les épizooties; en provoquant, s'il y a lieu, l'intervention de l'autorité supérieure ». Singulier texte, d'un vague dangereux, qui peut, à la rigueur, viser le manque de pain, mais qui n'autorise certainement pas la violation de la propriété au moyen de la force publique. Nous verrons tout à l'heure ce qu'en a pensé l'administration supérieure.

Le maire se mit aussitôt à recruter des équipes pour utiliser les boulangeries réquisitionnées et envoya demander des ouvriers à la Bourse du travail de Paris. On lui en promit trente. D'autre part, il se mit en quête de pain. Cela n'allait pas tout seul. Les boulangers de Stains, d'Asnières, de la Chapelle, de Pierrefitte, sollicités, redoutaient, s'ils livraient leur pain pour Saint-Ouen, d'en manquer pour leur clientèle attitrée.

Dans sa crainte de n'avoir rien à donner à la population qui assiégeait la mairie, un des magistrats de Saint-Ouen, apprenant qu'une voiture passait par là, chargée de quatre cents pains à destination de Saint-Denis, ceignit son écharpe et réquisitionna les pains au profit de ses administrés. Heureusement Saint-Denis ne manquait pas de pain ce jour-là; autrement cette réquisition étonnante eût pu amener de dangereuses explications entre les habitants des deux villes. A Saint-Ouen, l'autorité ne craignait pas, d'ailleurs, d'exciter les passions, car elle faisait annoncer à son de caisse, dans les rues, une grande réunion publique au préau des écoles. Ordre du jour : la question du pain. *Les mères de famille étaient priées d'y assister.* Tous ces détails ont été donnés, çà et là, dans les journaux, sans réclamations de la part des intéressés. Les récits locaux sont conformes.

Cependant les boulangers ne cédaient pas; leurs portes restaient closes. Sur les trente ouvriers promis par la Bourse du travail, vingt-deux étaient arrivés. On les divisa en onze équipes, une par boulangerie réquisitionnée. Il ne s'agissait plus que de mettre effectivement la main sur les farines, matériel, accessoires et fours, comme disait l'arrêté. Un adjoint délégué à cette besogne partit en guerre avec ses mitrons. Le premier boulanger chez lequel on se présenta montra son merlin, en disant : « Le premier réquisitionnaire qui viole mon domicile, je le tue. » L'accueil fut à peu près le même chez les autres. Alors on eut recours au commissaire de police : celui-ci en référa à son préfet, qui, après avoir pris le temps de la réflexion, déclara que la police n'avait pas à intervenir tant que l'arrêté du maire de Saint-Ouen n'avait pas été approuvé par le préfet de la Seine.

La préfecture de la Seine prit alors position. Son attitude fut correcte. Elle blâma l'arrêté de réquisition et le déclara illégal. D'autre part, elle signifia à la municipalité d'avoir à s'abstenir de la réunion projetée dans les écoles.

La municipalité retira son arrêté : il le fallait bien devant le merlin des boulangers et le blâme du préfet; mais elle prit sa revanche en tenant, malgré la défense écrite de ce dernier, *dans le préau des écoles*, la réunion annoncée au son du tambour. Quant aux boulangers, à Saint-Ouen comme à Saint-Denis et Argenton, ils avaient cédé devant l'émeute et accepté la taxe, après avoir déposé leurs doléances à la préfecture de la Seine.

Au demeurant, dans cette caractéristique aventure, tout le monde a été à la fois vainqueur et vaincu. La mairie a été vaincue en ce qui concerne la réquisition, victorieuse en ce qui concerne l'occupation du préau des écoles ; et double joie pour une mairie radicale, victorieuse, en cela, tout à la fois du préfet et de la loi. Les boulangers ont été vainqueurs en ce qui concerne la réquisition, vaincus en ce qui concerne la taxe. Enfin la préfecture de la Seine a eu le dessus dans la question des réquisitions et le dessous dans l'affaire des écoles. On a considéré sans doute que le tout faisait compensation ; car on s'en est tenu là. Quant à la population, on lui eût rendu, je crois, un meilleur service en lui donnant des centimes pour la dispenser de *faire le sou* quand elle paye son pain.

Ainsi violence et grève. C'est dans cette forme que la question du pain vient de se révéler; et, bien malheureusement, on peut craindre de la voir s'affirmer de plus en plus sous ce double caractère. D'une part, les patrons boulangers sont exaspérés contre la taxe. Quiconque a suivi de près les délibérations et les résolutions du dernier congrès de la boulangerie française a pu se convaincre que leur résistance et leur coalition étaient toutes prêtes. D'autre part, quand les boulangers de Saint-Denis ont voulu faire supporter à leurs ouvriers la diminution de profits dont la taxe menaçait les patrons, les ouvriers boulangers du département de la Seine ont affirmé la solidarité du corps d'état par une lettre rendue publique, dont la conclusion était : « Notre moyen de défense est la cessation du travail. »

Donc, ailleurs on a la grève des ouvriers contre les patrons; ici, on a la grève tout à la fois des ouvriers et des patrons contre le public.

On a déjà poussé le cri d'alarme à Paris. Dans un grand meeting de protestation dont l'ordre du jour était : *le Pain cher*, un conseiller municipal, M. Réties, a déclaré qu'il redoutait une grève des boulangers à Paris. Un autre conseiller, M. Dumay, a dit que la question sociale était la question du ventre; il a parlé du peuple

décidé à montrer les dents, etc., etc. ; mais il ne s'est pas contenté de déclamer et il a parlé de la création de boulangeries municipales. Il y a plus d'un an, d'ailleurs, qu'un troisième conseiller, M. Paulard, a déposé un projet de boulangeries, de boucheries et de comptoirs alimentaires municipaux; ce qui indique tout au moins de sa part la prévoyance d'un danger. Enfin, le meeting s'est séparé en votant l'établissement de boulangeries municipales et *l'application de la taxe*. Qu'en sera-t-il cet hiver?

La crise n'est pas douteuse. Il y a certainement insuffisance de la récolte. Une note officielle constate, il est vrai, que, dans un conseil de gouvernement, le ministre de l'agriculture s'est déclaré convaincu que la France donnerait, pour 1888, non pas 85 millions, mais 100 millions d'hectolitres de blé. Ce serait déjà un chiffre bien inférieur à la moyenne des quatre dernières années, qui est de 110 959 000 hectolitres. Mais l'évaluation du ministre était surfaite et avait été donnée par lui sans qu'il eût assez consulté ses bureaux, puisque, quelques jours plus tard, le département de l'agriculture, dans un état inséré au *Journal officiel*, n'estimait plus l'ensemble de la récolte française qu'à 96 430 002 hectolitres. De plus, un spécialiste, très apprécié sur les places françaises, après enquête par régions, n'évalue cet ensemble qu'à 89 274 828 hectolitres. Enfin, ce spécialiste n'attribue à l'hectolitre que le poids moyen de 73 kilog. 800, tandis que le ministère lui donne 75 kilog. 900. La récolte n'équivaudrait donc qu'à 65 884 000 quintaux dans le premier calcul, contre 73 180 000 quintaux dans le second. Comme, dans la transformation en farine et en pain, c'est de quintaux qu'il s'agit, il importerait fort de savoir laquelle de ces deux évaluations est la bonne. Quoi qu'il en soit, le déficit n'est pas contestable et il est considérable. Voilà pour l'intérieur.

A l'extérieur, les renseignements sont moins précis; mais ils sont, presque partout, défavorables. Dans les pays de blé, les journaux spéciaux, les réunions de producteurs et de meuniers constatent un déficit. Le prix du blé est en hausse à Chicago et il y dépasse de beaucoup les hausses causées ordinairement à cette époque de l'année par la spéculation. L'augmentation du prix du pain est énorme en Silésie. De même dans la Saxe, la Bavière, la Hesse, etc. Donc, beaucoup de pays devront doubler, tripler même leur recours à l'importation. De là, hausse certaine et progressive, conformément à la loi économique de l'offre et de la demande, dite loi de Davenant, en vertu de laquelle « quand l'offre de la marchandise diminue en raison arithmétique, le prix augmente en raison géométrique ».

Tous les gouvernements se sont occupés de cette question du pain; le régime actuel, seul, n'a rien fait pour elle et s'est contenté d'adopter les solutions de l'empire, sans souci de les améliorer. Il au-

rait cependant dans l'histoire de la première république d'excellentes raisons de chercher à résoudre le problème du pain à bon marché.

On ne compte pas les émeutes causées, de 1780 à 1800, par cette terrible question. Pour ne citer que les principales, c'est en criant : « Du pain, du pain », qu'une troupe de femmes conduites par Maillard est allée chercher, à Versailles, Louis XVI et sa famille. Tous les jours la Commune de Paris et les Assemblées qui se sont succédé s'accusaient mutuellement d'affamer. le peuple. Le 27 ventôse, émeute à cause du décret de la Convention fixant à 1 livre de pain la ration par tête et par jour. Le 7 germinal, émeute parce que la ration n'avait été distribuée qu'à moitié. Le 12 germinal, soulèvement de la population et marche sur la Convention d'une troupe ivre portant sur les chapeaux ces mots écrits en grosses lettres : « Du pain et la Constitution de 1793 ». Le 1er prairial, émeute plus terrible encore; c'était comme dans les derniers jours du siège en 1871; il n'y avait ni pain ni chauffage; la foule, les femmes en tête, envahirent la Convention; des députés furent frappés et renversés; Féraud fut assassiné d'un coup de pistolet et sa tête, mise au bout d'une pique, fut présentée à Boissy-d'Anglas qui présidait, ce jour-là, l'Assemblée. La première république n'a jamais su se tirer de la question du pain : c'est peut-être pour ce motif que la troisième république semble n'avoir pas osé, jusqu'à présent, y toucher.

La monarchie avait, du moins, rempli de son mieux, à cet égard, son devoir de gouvernement. Si son système n'était pas parfait, il avait au moins d'excellentes parties. Quand je parle de monarchie, j'entends les règnes des rois Louis-Philippe, Charles X et Louis XVIII; peut-être même le premier empire; mais je n'en suis pas aussi sûr qu'en ce qui concerne la monarchie libérale.

La période parlementaire du règne de Louis XVI, dans la masse de lois hâtives par elle élaborées, avait légué à l'avenir le fameux article 30 de la loi des 19-22 juillet 1791, qui donnait aux municipalités le droit provisoire de taxer le pain et la viande; droit de salut public, reste de cet ancien régime, où la sollicitude incessante du pouvoir pour l'alimentation populaire, pour l'alimentation de Paris en particulier, avait motivé, de la part des conseils de la royauté, des parlements et des administrations locales, une foule de règlements, où il entrait plus de pratique que de théorie. La monarchie moderne ne voulut pas abandonner cette prérogative dans laquelle elle voyait une garantie. D'autre part, il ne fallait pas que ce fût l'écrasement d'une industrie. En un mot, il s'agissait de concilier l'intérêt du consommateur et la sécurité de l'alimentation avec l'intérêt du boulanger, du meunier et de l'agriculteur. Voici comment on s'y prit pour résoudre ce multiple et délicat

problème, du moins, en ce qui concerne Paris, où le système fut en vigueur pendant plus de cinquante ans.

Les administrateurs, à cette époque, étaient plus préoccupés d'utilité et de justice que de pédanterie économique. Était-ce un mal?...

La taxe étant incontestablement une entrave; de plus, le gouvernement étant résolu à pourvoir Paris d'un approvisionnement en farines constamment renouvelé, on imagina, comme compensation, de garantir aux boulangers une clientèle en limitant le nombre des boulangeries. A ce prix, ils devaient avoir toujours dans les greniers de la Ville, près de la Bastille, un stock de trois mois de farines, garanti par un cautionnement déposé à la Caisse municipale.

Si le boulanger était sous la main de l'administration qui, en cas de manquement à ses obligations, pouvait lui retirer son numéro, la taxe n'avait rien de fantaisiste. Elle était établie d'après la moyenne du prix des farines de qualités diverses, en y ajoutant une somme déterminée pour frais et bénéfice raisonnables.

Ce monopole n'avait, d'ailleurs, de réalité qu'à l'égard de la corporation prise dans son ensemble. L'habitant de Paris avait, sans doute, une tendance naturelle à chercher son pain dans la boulangerie la plus rapprochée de son domicile; mais rien ne l'empêchait d'aller ailleurs s'il n'était pas content. Le boulanger avait donc tout intérêt à livrer le meilleur pain possible. Cette atténuation du privilège est à remarquer. Il n'en va pas de même aujourd'hui, — ce serait difficile d'ailleurs, — avec les monopoles du gaz et des omnibus, que la nature des choses impose en dépit des doctrines radicales, mais qui sont des monopoles sans correctifs.

Les boulangers de Paris faisaient honorablement leurs affaires. On ne voyait pas de faillites parmi eux. J'en ai connu qui ont acheté à leurs fils des études d'avoué et même de notaire; mais, presque toujours, ils se succédaient de père en fils. L'ouvrier trouvait chez eux un crédit plus large qu'aujourd'hui. Entre meuniers et boulangers pas d'écritures : on traitait en se frappant dans la main. Personne ne se plaignait du système, et Paris avait toujours devant lui trois mois de farine. Paris ne serait peut-être pas fâché d'en avoir autant aujourd'hui que, à la suite d'une guerre insensée, il est devenu ville frontière. J'ai entendu exprimer à cet égard d'amers regrets en 1870.

Cet état de choses fut maintenu par la république de 1848; honnête personne qui ne désorganisa que juste assez pour préparer le despotisme; mais qui, cependant, comme si c'était en France la destinée des républiques, au bout de quatre mois d'existence, vit l'effroyable émeute de Juin éclater au cri : « Du pain ou du plomb ».

L'empire s'en tint au même système pendant douze ans; puis, en 1863, il décréta la liberté de la boulangerie. Malgré une énorme

ostentation d'études et de discussions, il y eut d'étonnants trompe-l'œil dans cette affaire. Napoléon III, toujours préoccupé de socialisme et d'apparences libérales, goûtait fort l'idée de livrer la boulangerie à elle-même. Persuadé que le libre échange, servi par la multiplication des chemins de fer, était une garantie absolue contre la famine, il avait perdu de vue les intérêts de l'agriculture nationale et la possibilité d'une mauvaise récolte générale.

D'autre part, il comptait sur la multiplication des boulangeries, c'est-à-dire sur la concurrence, pour amener la diminution du prix du pain. C'était là une illusion dont, avec un peu de réflexion, on se fût dispensé. Il tombe sous le sens, en effet, qu'il devait en coûter davantage en loyer, manutentions, bois, etc., pour cuire six sacs dans *trois* boulangeries que pour cuire six sacs dans *une seule* boulangerie. M. Haussmann, préfet de la Seine, qui faisait de l'administration pratique depuis vingt-cinq ans, combattait la nouvelle mesure; mais M. Rouher, qui connaissait le parti pris impérial, la préconisait violemment. Après un duel oratoire devant le conseil d'État présidé par Napoléon III, M. Rouher l'emporta. Un décret du 31 août 1863 rendit la boulangerie complètement libre. Quand je dis *complètement*, je me trompe. En effet, on maintint expressément aux maires le droit de taxe qu'ils tenaient de la loi de 1791. C'était illogique; car la taxe avait pour corrélatif nécessaire la limitation du nombre des boulangers, à laquelle on renonçait définitivement.

Quant au prix du pain, il est arrivé ce qu'il était si facile de prévoir : la hausse. La préfecture de la Seine a continué à établir *officieusement* la taxe; mais la boulangerie libre a constamment, depuis 1863, vendu le pain à un taux plus ou moins supérieur. Et cet écart continue, bien que M. Poubelle, il y a quelques années, ait relevé les bases de l'évaluation administrative, y compris notamment les frais de panification; ce qui, d'ailleurs, n'était que juste.

C'est à cela qu'un gouvernement intelligent devrait tenir à honneur de remédier autant que possible, ainsi qu'au très grave inconvénient de n'avoir plus à Paris la précieuse avance de trois mois de farine.

Mais le prix du pain, dit le gouvernement, n'est pas exceptionnel.

D'abord, cela n'est pas exact; le prix du pain est actuellement de 80 à 85 centimes les 2 kilogrammes; or la moyenne, depuis l'an 1800, n'est que de 70 centimes; donc le taux actuel est bien réellement exceptionnel. D'ailleurs, le prix du blé monte encore. A la fin de septembre, le courant du mois était de 27 francs et 27 fr. 10; pour décembre, il s'élevait à 28 fr. 25 et 28 fr. 50. Si ce prix atteint 30 francs, ce sera le pain à 1 franc les 2 kilogrammes.

La situation actuelle est malheureusement aggravée, d'ailleurs, par une particularité dont personne n'a parlé encore, que je sache, au moins dans les journaux, mais que connaissent bien ceux qui

s'occupent de soulager autant que possible les misères à leur portée. Cette particularité, c'est que la consommation du pain augmente dans les centres ouvriers. Ce n'est pas un signe de prospérité; tant s'en faut. En effet, l'augmentation de la consommation du pain peut avoir deux causes. Ou la viande et les autres denrées manquent et alors on se rejette naturellement sur le pain; c'est ce qui s'est produit pendant le siège de Paris; ou l'argent manque pour acheter de la viande et d'autres aliments, et la conséquence est la même, on mange plus de pain. Actuellement, c'est évidemment la seconde cause, c'est-à-dire la misère qui sévit.

A Paris, où l'octroi donne très exactement la statistique de la consommation, l'augmentation des droits sur les comestibles a été, pour 1887, de 1 367 278 francs, année entière. Au premier octobre 1887, elle était donc de 1 000 000 francs environ. Au 1er octobre 1888, l'augmentation des mêmes droits pour les neuf mois écoulés n'est que de 10 425 francs. Si l'on tient compte de l'accroissement normal de la population parisienne, des étrangers attirés par l'ineffable plaisir de voir la tour Eiffel et le général Boulanger monter d'un mouvement parallèle vers le zénith, du mouvement de plus en plus prononcé qui pousse les provinciaux vers Paris, etc., etc., on ne pourra méconnaître que cette misérable augmentation de 10 000 francs, comparée avec celle de l'année précédente, constitue une diminution réelle de la consommation en viande, poisson, volaille et beurre, objets imposés à l'octroi de Paris. Et comme la diminution de la consommation du beurre implique celle de la consommation des légumes, que reste-t-il pour la table du pauvre? Le pain, rien que le pain. Ainsi, l'augmentation du prix du pain pèse doublement sur l'ouvrier des villes et des campagnes. D'un côté, le pain est plus cher : d'autre part, l'argent lui manque, faute de travail.

Ne vaudrait-il pas mieux laisser dormir un peu les questions politiques, aussi creuses que fastidieuses, et chercher de bonne foi les meilleurs moyens de résoudre la question du pain? Il y en a plusieurs qui n'ont jamais été expérimentés à fond, tels que les boulangeries municipales, les boulangeries minoteries, les adjudications loyales, les sociétés coopératives surtout, etc.

Le meilleur moyen de rendre les oscillations du prix du pain moins onéreuses serait encore le développement de la prospérité publique. Mais il faudrait que la république pût donner à la France l'ordre réel avec la stabilité au dedans et des alliances au dehors. Hélas! elle ne demanderait pas mieux.

A. Morillon.

L'ORIGINE ET LE DÉVELOPPEMENT

DE

LA VIE SUR LE GLOBE

Au milieu des tristesses du jour, des trop légitimes inquiétudes que l'avenir inspire, on aime à se réfugier dans la science, à y chercher la consolation à défaut de l'oubli. La science en effet offre le plus magnifique spectacle; jamais génération n'a accompli de plus grandes choses, jamais l'humanité ne s'est élevée à de semblables hauteurs; nous voyons réalisées sous nos yeux des conceptions que nos pères n'auraient même pu entrevoir dans leurs rêves les plus ambitieux. Dans cette noble carrière, la France a conservé une place digne de son antique renom, et nous pouvons montrer, non sans orgueil, la pléiade de savants qui ont si largement contribué au progrès général. M. Gaudry est au premier rang parmi eux. Au milieu des livres innombrables que chaque jour voit éclore, ses études sur les enchaînements du monde animal resteront un monument digne de la patrie de Buffon et de Cuvier [1].

M. Gaudry raconte dans des pages d'une éloquence émue ses remarquables découvertes; il dit les conséquences qui en découlent. Nous allons, avec lui, montrer le développement du monde organique durant la longue suite des temps; nous examinerons les lois qui ont présidé à ce développement, les théories nouvelles ou renouvelées sur lesquelles on prétend les étayer et si nos conclusions ne sont pas toujours celles de l'éminent professeur du Muséum, elles ne sauraient rien enlever à la haute valeur de ses travaux, et je suis persuadé que les lecteurs du *Correspondant* trouveront à les méditer l'admiration que j'ai éprouvée moi-même.

[1] Les principales publications de M. Gaudry comprennent : *Les enchaînements du monde animal dans les temps géologiques, mammifères tertiaires*, Paris, 1878; *Fossiles primaires*, Paris, 1883. — *Animaux fossiles et géologie de l'Attique*, d'après les recherches faites en 1855-6 et en 1860, Paris, 1862-7. — *Animaux fossiles du mont Leberon* (*Vaucluse*), Paris, 1873. — *Les Ancêtres de nos animaux*, Paris, 1888. — *Matériaux pour l'histoire des temps quaternaires* (en collaboration avec M. Marcellin Boule), trois fascicules ont paru.

I

Selon la célèbre théorie cosmogonique de Laplace, née d'une pensée de Descartes, rectifiée et complétée par M. Faye [1], prouvée jusqu'à la dernière évidence par les expériences de Plateau [2], le système solaire tout entier aurait formé une immense nébuleuse qui se serait lentement condensée, abandonnant successivement des anneaux de matière cosmique, origine des astres secondaires planètes ou satellites. Le soleil que nous voyons serait donc le terme actuel d'une série de soleils antérieurs; mais si l'astre central est réduit à des dimensions moindres, il est plus dense, plus lumineux, plus ardent, et il conserve par une concentration progressive assez d'énergie pour verser sur le monde planétaire la lumière, la chaleur et la vie [3].

L'analyse spectrale confirme l'unité d'origine de tous les astres, et les météorites [4], certainement produits sous l'action d'une forte chaleur, apportent une preuve nouvelle de l'universalité de la formation par voie ignée des corps cosmiques [5]. Les observations astronomiques enfin montrent que les corps se trouvent dans les mêmes conditions physiques. Les volcans de la lune sont identiques

[1] *Sur l'origine du monde, théories cosmogoniques des anciens et des modernes.* Paris, 1884. — *Notice sur la formation de l'univers et du monde solaire* (*Ann. du Bur. des longitudes,* 1885).

[2] M. Plateau, dont la science déplore la perte récente, est parvenu à isoler une masse liquide et à la soustraire à l'action de la pesanteur terrestre, en la plaçant dans un milieu liquide de même densité, mais non miscible avec elle. Alors on voit cette masse à l'état de repos prendre la figure d'une sphère parfaite, mais si on lui imprime un mouvement de rotation autour d'un axe stable, on la voit passer de la figure d'une sphère à celle d'un ellipsoïde de révolution aplati aux pôles. Enfin si l'on augmente encore la vitesse de rotation, la masse fluide se transforme en une lentille qui ne tarde pas à abandonner dans le plan de son équateur une partie de sa matière. Celle-ci va former autour d'elle un anneau tournant plat et mince, reproduisant ainsi l'image frappante du système de Saturne. Jamais, on le voit, démonstration plus complète de la grande conception cosmogonique de Laplace. (Faye, *Acad. des Sciences,* 1883).

[3] Marquis de Saporta, *Les anciens climats.*

[4] D'après les recherches de M. Cornu, les substances les plus répandues à la surface du soleil seraient le fer, le nickel et le magnésium; or ce sont là les principaux éléments des météorites qui circulent dans le voisinage de la Terre et des roches lourdes qui paraissent dominer dans les profondeurs du globe... Notre terre serait donc bien, comme l'a depuis longtemps soupçonné Descartes, un astre éteint. (De Lapparent, *Traité de géologie,* introduction).

[5] Daubrée, *Journal des Savants,* avril 1870.

à ceux de notre globe, Mercure et Vénus montrent des montagnes élevées; Mars, selon toute vraisemblance, possède des continents et des mers, et, pendant les hivers, chacun de ses pôles est envahi par des glaciers d'une étendue beaucoup plus considérable que ceux de notre globe [1].

A quel moment la Terre s'est-elle détachée de la nébuleuse solaire ?

Ici encore nous sommes en face d'hypothèses, dont le sujet que nous traitons ne comporte pas la discussion [2]. Nous dirons seulement qu'au début de ces temps, notre globe formait une masse entièrement fluide et brillait d'un vif éclat parmi les astres. Son atmosphère brûlante s'étendait bien au-delà de ses limites actuelles et pendant des siècles inombrables, notre planète dût rouler dans l'espace, sans qu'un être organisé animât sa surface :

Utque aer, tellus illic et pontus et æther.
Sic erat instabilis tellus, innabilis unda,
Lucis egens aer [3].

Plus tard, bien plus tard, le refroidissement dû au rayonnement dans l'espace amène peu à peu la formation d'une écorce solide qui enveloppe la masse centrale encore en ignition ; les eaux répandues dans l'atmosphère à l'état de vapeur sont réduites à l'état liquide ; puis la contraction de la couche extérieure plissant et fracturant l'écorce terrestre produit des dislocations qui deviennent le bassin des premières mers [4]. Une atmosphère enfin, où la proportion des éléments différait sensiblement des proportions actuelles, se super-

[1] Les distances du Soleil, de Mars et de la Terre étant comme 3 est à 2, le rayonnement solaire est réduit aux $\frac{4}{9}$ de ce qu'il est sur la terre, la température de Mars doit donc être bien plus basse que la nôtre.

[2] Des géomètres ont cherché à calculer la quantité de chaleur que la contraction de la nébuleuse avait enfermé dans l'astre central; ils ont déterminé la provision actuelle de chaleur et la perte annuelle. Ils en ont déduit depuis combien d'années le Soleil existait, mais leurs calculs varient entre 15 et 40 millions d'années! A un autre point de vue, M. Newcombe a trouvé qu'au taux du rayonnement actuel, le Soleil serait réduit à la moitié de son diamètre dans 5 millions d'années et que dans 10 millions d'années, il serait sur le point de s'encroûter. Dans ces conditions, ajoute M. Newcomb, il est peu probable que la vie puisse subsister sur la terre, du moins la vie, telle que nous la connaissons. (H. de Parville, *Journal des Débats*, mai 1888.)

[3] « La terre était sans solidité, l'eau n'était point navigable, l'air manquait de lumière. » Ovide, *Métamorphoses*, 1, 16-18.

[4] Les belles expériences de M. Daubrée permettent d'étudier dans le laboratoire les actions mécaniques qui agissent sur l'écorce terrestre. (*Etudes synthétiques de géologie expérimentale*, Paris 1879.)

pose à la masse des eaux et est à son tour un des agents actifs de la transformation de la terre.

La réaction des fluides extérieurs sur la partie superficielle du globe produit dans des conditions encore mystérieuses de pression, de température, de milieu, la succession des couches qui forment le terrain primitif. Les Neptuniens, avec Werner [1], ne veulent voir à l'œuvre que les eaux; les Plutoniens, avec Hutton [2], rapportent tout à la chaleur et à un métamorphisme illimité. Les uns, comme Cuvier, admettent des cataclysmes grandioses ayant, à diverses reprises, renouvelé la face de la terre; les autres, comme Lyell, frappés de la continuité de certains phénomènes qui agissent sous nos yeux, prétendent tout expliquer par l'action lente de ces phénomènes. Il est probable que toutes ces causes, d'autres peut-être encore ignorées, ont amené la formation des roches ignées et des couches sédimentaires, véritables registres dont les feuillets ont conservé, jour par jour pour ainsi dire, l'histoire des âges écoulés. Toutes les dépouilles animales qu'elles ont ensevelies, toutes les empreintes de plantes qu'elles renferment, tous les accidents minéralogiques qu'elles accusent racontent les événements du passé et les transformations de la vie [3].

En résumé, la surface du globe a été et est sans cesse modifiée par deux catégories d'agents, les uns extérieurs s'attaquant à l'écorce solide pour la désagréger et l'entraîner au fond des mers, les autres intérieurs rejetant au dehors des roches fondues sous l'influence de la chaleur centrale. La géologie montre ces faits sous le jour le plus éclatant; elle témoigne d'un plan s'exécutant chaque jour, et, comme M. de Lapparent l'a fort bien observé au Congrès catholique de 1888, s'exécutant en vertu de forces une fois créées, plutôt qu'en vertu de causes nouvelles agissant sous l'influence de créations répétées.

L'écorce du globe, venons-nous de dire, comprend une série de couches superposées. Partout des masses de granit, de schiste, de houille, de craie, se dressent devant nous. Les lois qui président à leur formation sont immuables; il est donc possible d'apprécier dans une certaine mesure le temps nécessaire à leur formation.

On a calculé que les trois systèmes silurien, devonien et carbonifère qui appartiennent au premier étage géologique de la terre [4], ont une épaisseur minima de 14 000 mètres. Le système houiller,

[1] Minéralogiste allemand né en 1750, mort en 1817.

[2] Géologue écossais, né à Édimbourg en 1726, mort en 1797.

[3] A. Delaire, *Les progrès de la géologie et la conception de la vie.*

[4] Les terrains primaires dont nous aurons à nous occuper tout d'abord, se divisent en commençant par l'archéen le plus ancien de tous en :

le dernier des trois, est formé de conifères au tronc gigantesque, et de plantes au tissu grossier comme les sigilariées et les calamites. Quel nombre de siècles n'a-t-il pas fallu pour l'accumulation de ces végétaux, pour la désorganisation de la matière végétale, sa lente transformation en matière minérale, la formation enfin de ces couches puissantes devenues un des facteurs les plus importants de la grandeur moderne[1].

Les imposantes assises de la craie attestent à leur tour la longue durée des temps. Une de ces assises, qui atteint 300 mètres de puissance, s'étend sous la moitié de l'Angleterre. Au forage des puis artésiens de Passy et de Grenelle, la sonde a traversé des couches crayeuses mesurant plus de 400 mètres[2]. Ces couches ne sont qu'une faible partie de la grande formation qui traverse l'Europe, de l'Irlande à la Crimée, de la Baltique au golfe de Biscaye. Que serait-ce donc si on les comparait aux assises crétacées des Montagnes Rocheuses qui n'ont pas moins de 3000 mètres de puissance. L'examen microscopique montre que cette craie est formée de fragments de coquilles, de carapaces minuscules agglutinés avec quelques particules de calcaire sécreté par les nummulites. Les coquilles d'une infime petitesse, les habitacles siliceux que construisent la plupart de ces êtres élémentaires demeurent tels qu'ils étaient à la mort de leurs occupants; ils s'amoncèlent au fond des eaux, ils s'y déposent en immenses couches de limon, et en se durcissant au cours des âges, ils se transforment. La pierre,

VI Permien, V Carbonifère, IV Devonien, III Silurien, II Cambrien, I Archéen (Gaudry, *Fossiles primaires*, p. 37).

[1] Les recherches récentes de M. Grand'Eury, tendraient à prouver que la houille a été formée par des résidus végétaux, la plupart aériens transportés par le flottage. Les lagunes voyaient leur végétation se développer rapidement, grâce à une température élevée, à la présence dans l'atmosphère d'une quantité plus considérable de vapeur d'eau et d'acide carbonique. Entraînés par des pluies torrentielles, les restes de cette végétation venaient s'entasser en couches plus ou moins épaisses dans les parties plates, où ils étaient préservés de la décomposition par la protection de la nappe d'eau et lentement transformés en houille. M. Fayol (*Bull. de la Société de l'industrie minérale*), nous apprend à son tour que la plupart des tiges d'arbres redressées perpendiculairement aux couches dans les terrains houillers de la France centrale, ne représentent pas des forêts fossiles, mais ont été ensevelies après un transport souvent vertical, plus ou moins long. Cette théorie diminuerait certainement le temps nécessaire à la formation de la houille; mais elle est loin d'être encore unanimement acceptée et elle est contredite par des faits nombreux. En tout cas, elle montre combien tous les calculs relatifs à la durée des temps géologiques sont encore sujets à caution.

[2] Belgrand, *Le bassin parisien*, intr. p. 26. — Hébert, *Acad. des sciences*, 1869, 2e sem.

le marbre, qui servent à élever nos temples et nos palais n'ont pas une autre origine; ils sont dus au travail de ces infiniment petits, et mainte grande ville est entièrement édifiée avec leurs débris. Leur nombre est aussi incalculable que leur rôle est considérable. Une once du sable du port de Gaëte ne renfermait pas moins d'un million et demi de squelettes [1] et l'étude microscopique des vases de l'Atlantique récemment recueillies dans les dragages du *Travailleur* a constaté cent seize mille coquilles de foraminifères par centimètre cube. Elles abondent dans tout le sable du littoral; elles tendent sous leurs masses accumulées, à combler nos golfes et nos ports.

Les îles qui surgissent au sein de l'Océan ne sont, pour ainsi dire, que les gigantesques ossuaires d'un monde aussi merveilleux par la petitesse des êtres qui le peuplent que par leur infinie variété. D'après Dana, les grandes îles coralligènes du Pacifique couvrent une superficie de 60 000 kilomètres carrés. Quant aux petites, on n'a même pas cherché à les compter et le roi des Maldives peut sans exagération prendre le titre de sultan des douze mille îles. Toutes ces îles, petites ou grandes, ont été lentement édifiées par les zoophytes [2]; il faut un an à ces infatigables zoophytes pour exhausser de 3 millimètres le massif qu'ils élèvent; mais leur œuvre reste indestructible et ces infusoires visqueux, sans consistance, presque diaphanes, invisibles à l'œil nu, ont aggloméré des masses capables de résister à l'effroyable pression de vagues qui atteignent jusqu'à 50 mètres de hauteur, et qui traversent le Pacifique avec une rapidité qui décuple leur force. Agassiz a fait la même observation pour les bancs de coraux qui forment l'extrémité sud de la Floride. La nature procède par de

[1] Hæckel, *le Règne des Protistes*, p. 4. — Perrier, *Nature*, 1879, 1er sem., p. 241.

[2] Ce zoophyte n'a pas d'organes, et chacun des corps étoilés dont sa surface est ornée est un individu complet, susceptible de croître et de donner naissance par bourgeonnement à de nouvelles branches. [De Lapparent, *le rôle du temps dans la nature* (*Rev. des quest. scient.* avril 1885).] Darwin attribuait à ces récifs coralliens des épaisseurs de plusieurs centaines de mètres, et comme ces constructeurs sont dans l'impuissance absolue de se développer, quand la profondeur de l'eau dépasse 20 brasses (37 mètres), il concluait à un lent affaissement du lit de l'Océan pacifique. Les dragages du *Challenger* ont renversé cette théorie. Les murailles abruptes qui descendent presque verticalement sont des talus formés de blocs coralliens arrachés des récits par la tempête et accumulés au pied de matériaux volcaniques. Ceux-ci attestent clairement l'origine de l'île qui sert de support au récif. On voit combien dans toutes ces questions une extrême circonspection est encore nécessaire. (Hahn, *Inseln Studien*, Leipzig, 1883, p. 550 et s.)

petits résultats qui, en s'ajoutant de siècle en siècle, atteignent des proportions gigantesques. C'est ainsi qu'elle a élevé des montagnes et donné au globe la constitution et le relief que nous lui voyons[1].

En présence de ces faits, d'autres encore qu'il serait facile d'ajouter, s'il faut se garder de l'exagération à laquelle l'esprit humain est naturellement enclin et que vient encore encourager la tendance de certaines de nos écoles, il est difficile de ne pas se laisser entraîner par une profonde conviction. Un temps que notre intelligence a peine à concevoir, le *Zrwana Akarâna*, le temps sans limites du *Zend-Avesta*, a été nécessaire pour la formation de notre planète. En l'étudiant, on est arrêté à chaque pas par l'immensité, immensité du temps, immensité de l'espace. « L'idée de cette immensité, s'écrie M. Gaudry, choque un grand nombre d'esprits; êtres éphémères que nous sommes, nous avons une tendance à marchander le temps à l'Être infini. Quand nous parlons des temps géologiques, nous n'avons pas plus la notion de ce que représentent cent mille années, que de ce que représente un million d'années[2] ».

Les savants cependant ont cherché à embrasser par leurs calculs ces périodes immenses qui offrent à l'esprit humain l'attrait toujours si puissant de l'inconnu; mais comme ils partent de données différentes, qu'ils s'appuient sur des hypothèses différentes, ils se trouvent en complet désaccord. « Rien ne semble plus difficile à apprécier, observe avec raison M. de Lapparent[3], que la durée des temps géologiques, tout essai de traduire cette durée en chiffres en se fondant sur le temps qu'exige aujourd'hui la formation d'un dépôt sédimentaire ou l'accumulation d'un massif éruptif, se heurte à cette objection que les forces naturelles toujours identiques dans leur essence ont certainement dû varier dans leur mode d'action. » Si ces forces sont constamment à l'œuvre, elles ont inévitablement des périodes de grande activité suivies de périodes de repos relatif. La longueur des unes et des autres échappe à toute appréciation.

Reproduisons sous cette double réserve quelques-uns des calculs qui ont été formulés. Agassiz donne aux formations de la Floride une durée de 136 000 ans; ces formations datent de l'époque quaternaire, tous les mollusques qui s'y rencontrent appartiennent aux espèces actuelles[4]. D'autres géologues réclament pour les couches de houille du pays de Galles 640 000 ans; celles de l'Amérique du

[1] De Quatrefages, *Revue des Deux Mondes*, 1er avril 1869.
[2] *Fossiles primaires*, p. 32.
[3] *Traité de géologie*, p. 1254.
[4] Lyell, *Antiquity of Man*, ch. III, p. 44.

Nord, d'une puissance plus considérable auraient exigé un temps plus long encore. Arago parle de 313 600 ans écoulés entre la période carbonifère et les temps actuels. Bischoff porte cette durée à 1 300 000 ans; par un autre calcul, il arrive même au total de 9 millions d'années! M. Croll prétend que certains dépôts sédimentaires ne sont pas formés depuis moins de 6 millions d'années. Ce n'est rien encore, car M. Dana [1] en comparant les épaisseurs respectives des étages sédimentaires dans les régions, où ces étages atteignent leur maximum de puissance, paraît accepter l'hypothèse d'une durée de 48 millions d'années écoulées avant le quaternaire; il les divise ainsi : 36 millions d'années pour l'époque primaire [2], 9 pour l'époque secondaire, 3 enfin pour l'époque tertiaire.

M. Gaudry s'appuie également sur l'épaisseur des couches qui renferment des restes organiques. Il estime que cette épaisseur dépasse en Europe 24 000 mètres [3]. Ce chiffre, ajoute-t-il, est loin d'être un maximum; les épaisseurs des seules couches tertiaires, suivant les tableaux de M. Charles Mayer, donneraient un total de plus de 8000 mètres. Alcide d'Orbigny attribue aux terrains secondaires une puissance de 5000 mètres; selon M. Stur, le carbonifère de la Moravie et de la Silésie mesure 14 000 mètres, le vieux grès rouge de l'Écosse atteint 4500 mètres, le terrain devonien 8900 mètres [4] et les couches attribuées en Angleterre au cambrien 8000 mètres. En choisissant les divers points où se rencontrent les épaisseurs les plus considérables, on obtient, pour les assises de l'Europe, une hauteur de 13 lieues représentant le chiffre maximum des couches susceptibles de renfermer des fossiles. Des calculs qui comprendraient les terrains archéens de l'Amérique du Nord donneraient un total bien autrement élevé, car d'éminents géologues signalent au-dessous du cambrien des terrains sédimentaires épais de

[1] *Manual of geology*, ed. de 1875, p. 381, 481, 585, 591. Les calculs de Dana s'appliquent plus spécialement à l'Amérique.

[2] M. de Lapparent pense que la sédimentation ayant été plus rapide durant les temps primaires, ce premier chiffre serait donc exagéré.

[3] Voici le calcul de M. Gaudry (*Fossiles primaires*, p. 33 et s.) :

Le tertiaire d'Europe mesure environ.	3000	mètres.
Le secondaire d'Europe.	4000	—
Le permien en Allemagne.	1200	—
Le carbonifère en Angleterre	3500	—
Le devonien en Allemagne.	3500	—
Le silurien en Angleterre.	6500	—
Les couches fossilifères du cambrien d'Angleterre. . .	2700	—
Total.	24 400	mètres.

[4] Gosselet, *Esquisse géologique du nord de la France et des contrées voisines.*

20 000 mètres, où l'on doit assurément, prétendent-ils, rencontrer des traces d'organismes. Si ce fait se confirme, ce ne serait plus à 13 lieues, mais bien à 18 qu'il faudrait porter la puissance des couches fossilifères. En nous bornant même au chiffre le plus modéré, celui accepté par M. Gaudry, le temps nécessaire à ces dépôts serait d'une incalculable durée.

A un autre point de vue, sir W. Thompson, se basant sur l'état calorifique actuel du globe et sur la rapidité probable avec laquelle la chaleur primitive s'est dissipée, est arrivé à la conclusion que l'on ne saurait faire remonter au-delà de cent millions d'années, le moment où notre planète, revêtue d'une écorce suffisamment froide, a pu recevoir les premiers germes de la vie organique. Depuis ce moment, la succession si variée des couches sédimentaires, les modifications répétées survenues dans l'étendue des terres et des mers, les révolutions nombreuses qui ont amené le système des hautes montagnes, l'incessante transformation des faunes et des flores ont dû exiger un temps considérable et ce n'est pas trop assurément de l'évaluer en millions d'années[1]. L'esprit humain s'arrête hésitant devant des chiffres dont la science montre tout au moins la probabilité, mais qui dépassent tout ce que l'imagination peut concevoir. On risquerait de s'égarer en s'écartant des généralités. Toute certitude absolue fait défaut, sauf celles de l'unité organique de la nature et de la coopération mutuelle des innombrables forces de cette nature dans leurs fonctions respectives. Les règles immuables auxquelles tous les corps qui se meuvent dans l'espace sont soumis ne sauraient être attribuées au hasard, L'œuvre merveilleuse de la création écrase notre faiblesse. L'admiration seule est possible devant les horizons qu'il nous est donné d'entrevoir.

II

Comment la vie a-t-elle pris naissance sur le globe jusqu'alors muet et inanimé? Dans quelles circonstances, sous l'influence de quelles forces la matière inorganique s'est-elle transformée en organisme; Virchow répondait à Hæckel, dans un congrès de naturalistes allemands : « Sur le point de la jonction du règne organique au règne inorganique, nous devons simplement reconnaître que nous ne savons rien. » Il faut le répéter avec tous les savants qui ont osé aborder la question, l'apparition de la vie est aussi inconcevable pour l'intelligence humaine, lorsqu'elle est réduite à un

[1] Lapparent, *l. c.*

phénomène initial, que si l'on suppose que ce phénomène s'est renouvelé à plusieurs reprises[1].

Quand le sol, enveloppé par l'atmosphère, échauffé par le soleil, humecté par la pluie, fut prêt à recevoir le germe de la première plante, d'où tomba ce premier germe? dit Denys Cochin dans une magistrale étude sur les travaux de M. Pasteur. Sir W. Thompson prétend qu'il fut apporté parmi les débris d'une vieille planète peuplée et fécondée par un bolide tombé du ciel. A ce contact, la terre déserte aurait reçu la vie par contagion[2]. Mais, outre que le fait n'est susceptible d'aucune démonstration, il ne saurait aider à la solution du problème et nous ne pourrions que demander encore une fois comment la vie avait-elle pris naissance sur cette planète chargée de nous la transmettre? Nos chimistes, dit Hæckel, se plaçant à un autre point de vue, savent facilement aujourd'hui composer par synthèse et de toutes pièces des produits tels que l'urée, l'alcool, les acides acétique ou formique, non moins complexes que les combinaisons albuminoïdes du carbone, le jour n'est peut-être pas éloigné, où ces dernières, comme les précédentes, pourront être obtenues dans le laboratoire. C'est là une solution entrevue par certains savants dans leurs rêves, dans leurs espérances illimitées; mais dans l'état actuel de la science, elle n'est guère sérieuse, et nous ne pourrons la discuter que quand elle se réalisera sous nos yeux[3].

Restons donc sur le terrain des connaissances acquises; assez de problèmes ardus y appellent notre attention, et d'abord demandons-nous ce qu'est la vie elle-même. Voyez cet homme brillant de santé, orgueilleux de sa force, fier de son intelligence, un coup soudain le frappe, le sang ne circule plus, l'estomac ne digère plus; les yeux ne voient plus; la main qui s'avançait pour saisir la vôtre dans une cordiale étreinte s'arrête immobile; les lèvres d'où se sont échappées tant de paroles éloquentes restent muettes; le cerveau où ont germé tant de pensées généreuses ne fonctionne plus; les passions qui agitaient cet homme avec une ardeur si entraînante, il y a un instant à peine, sont éteintes à jamais. La mort a remplacé la vie, et cet homme, grand peut-être parmi les plus grands, illustre parmi les plus illustres, n'est plus qu'un cadavre atteint par une lente décomposition, triste objet de répulsion et de dégoût!

[1] Mis de Saporta, *Revue des Deux Mondes*, 1er juillet 1870.

[2] C'est le professeur Richter, de Dresde, qui le premier a émis l'hypothèse que la vie avait toujours existé dans l'univers et qu'elle avait pu être semée de planète en planète par germes microscopiques.

[3] M. Cochin (*l'Evolution et la vie*, 1re édit. p. 135) a admirablement démontré le peu de fondement de ces espérances.

La vie est autour de nous, nous la sentons en nous et nous ne pouvons la définir! Quand le grand ressort d'une pendule se brise, les rouages s'arrêtent, les aiguilles ne marchent plus, le timbre ne fait entendre aucun son; nous saisissons facilement la cause et l'effet. Quel est le grand ressort qui agit à la fois sur tous nos organes? quel est le lien qui les maintient? quelle est la force qui les brise? Il faut, devant ces redoutables problèmes, confesser notre impuissance, « *scire ignorare magna scientia* », disait un philosophe ancien, serait-ce donc là le dernier mot de la science humaine?

La mort succède à la vie, telle est la loi sévère imposée par le Créateur à ses créatures. Nul ne peut s'y soustraire ni l'homme superbe, ni l'humble animal, ni l'infiniment petit que le microscope seul révèle à nos yeux, ni la plante que nous foulons aux pieds. La mort nourrit la vie; elle ne nous apprend pas comment la vie peut naître. « Quel monstre est que cette goutte de semence de quoy nous sommes produits porte en soy les impressions non de la force corporelle seulement, mais des pensements et des inclinations de nos pères », écrit Montaigne. Ce n'est pas, comme le grand philosophe le dit, ses seuls caractères physiques et intellectuels que le père transmet par la goutte de semence [1] qui vient féconder la cellule et apporter la vie, mais aussi les caractères intellectuels et physiques d'une longue suite d'ancêtres qui se reproduisent par atavisme chez leurs descendants. De tous les phénomènes qui tombent sous l'observation, l'évolution des êtres est un des plus merveilleux, une cellule apparaît, un œuf se constitue, un embryon se développe, dans un temps plus ou moins long, un être vivant apparaît [2], son corps, son intelligence se formeront selon des règles immuables, il aura sa part des joies et des douleurs de la vie, il reproduira des êtres semblables à lui; puis viendra la crise finale et inévitable, et cet être élaboré avec tant de soin aura, en une seconde, disparu pour toujours. Nous reviendrons sur ces questions, résumons-les seulement ici en disant que la science ne peut nous apprendre ni quels sont les phénomènes qui produisent la vie, ni

[1] Le microscope montre, dans la semence, des êtres infiniment petits qui se meuvent dans un liquide ambiant avec la plus inconcevable rapidité. Les *spermatozoïdes*, tel est le nom qui leur a été donné, sont des filaments flexibles dont la partie antérieure renflée porte le nom de *tête*, tandis qu'on appelle *queue* la partie mince et graduellement atténuée qui lui fait suite. Leur longueur totale n'est, chez l'homme, que de $0^{mm}06$. Ceux des oiseaux, ceux des gastropodes surtout, sont beaucoup plus longs. Chez quelques-uns de ces derniers, ils atteignent jusqu'à un millimètre. L'analyse chimique de la liqueur séminale donne l'albumine et le carbone comme ses éléments principaux. (Sicard, *Zoologie*, p. 78.)

[2] Blanchard, *la Vie des êtres animés*. Paris, 1888.

quels sont les phénomènes qui la font cesser. Elle constate seulement que, dès que l'abaissement de la température permit aux eaux de se maintenir d'une manière permanente à la surface du globe, la vie se manifesta en pleine possession de toute la perfection que comportaient les circonstances ambiantes. Ses actions, suivies à travers les modifications les plus étranges, présentent, durant la longue série des siècles, des types innombrables d'une richesse et d'une variété qui défient toute description et qui donnent l'idée la plus grandiose de cette nature infinie dans le temps, infinie dans l'espace, infinie dans la forme[1].

La géologie et la paléontologie nous enseignent que, depuis son apparition, la vie ne s'est jamais complètement éteinte sur la terre; elles montrent la série des êtres depuis l'organisme le plus élémentaire, où le système nerveux n'est représenté que par une ébauche de cellule munie de prolongements, jusqu'à l'homme qui, grâce à ses merveilleux organes, a pu dominer la nature entière. C'est ce développement incessant qu'il faut raconter; devant l'incomparable éclat du tableau, nos lecteurs pardonneront, je l'espère, l'inévitable aridité des détails.

Les terrains archéens les plus anciens de tous sont azoïques; nul organisme n'a été jusqu'ici découvert dans les couches successivement déposées. Peut-être n'en sera-t-il pas toujours ainsi. Ceux, dit M. Gaudry[2], qui adoptent la doctrine des évolutions du monde organique doivent s'attendre à trouver des fossiles plus anciens que ceux du cambrien, car ils ne sont pas assez simples pour qu'on puisse les considérer comme le commencement de la vie. Ces couches, disait encore l'éminent membre de l'Académie des sciences, sollicitent toute l'attention des géologues, c'est dans leurs vieux replis que s'enveloppe la mystérieuse histoire des origines de la vie[3].

Bien des savants ont cherché à pénétrer le mystérieux secret dont parle M. Gaudry; bien des explorateurs ont fouillé ces couches primitives; des succès ont été proclamés avec une bruyante ardeur; mais ces succès n'ont pu tenir devant une étude plus complète, et bientôt il a fallu se rendre à l'évidence. Veut-on des exemples? Il y a quelques années, une commission chargée de l'étude géologique des provinces anglaises de l'Amérique du Nord, constatait sous le cambrien d'importantes assises d'apparence sédimentaire qui paraissaient renfermer des fossiles. Une de ces assises, dont nous avons déjà dit la puissance, reçut le nom de *laurentienne* à raison de son voisinage des montagnes Laurentides au nord du Saint-Laurent.

[1] D'Archiac, *Géologie et Paléontologie,* Paris 1866, p. 757.
[2] *Les Ancêtres de nos animaux,* p. 288.
[3] *Fossiles primaires,* p. 37.

On y découvrit des masses mamelonnées qui semblèrent à sir E. Logan un organisme et qu'il baptisa du nom d'*Eozoon Canadense*. Peu de temps après, on recueillait l'eozoon sur plusieurs autres points du Canada, à Thurnam (État de New-York) [1] et dans l'île de Skye (Hébrides). Une immense acclamation accueillit ces découvertes; c'était bien là le passage rêvé de l'état inorganique à l'état organique; on assistait à la naissance de la vie sur la terre. Après un premier moment d'enthousiasme assez naturel, de graves doutes se firent jour et si quelques zoologistes, en très petit nombre, persistent encore à regarder l'*eozoon* comme un être doué de vie [2], les minéralogistes n'y voient qu'une simple roche ayant un mode d'agrégation particulier ou bien encore le résultat de causes purement mécaniques. Faut-il raconter les infortunes du *bathybius* découvert en 1868, pompeusement dédié au professeur Hæckel et déjà gratifié d'un précurseur le *protobathybius* [3]. Cette masse gélatineuse extraite de l'Océan, où elle forme de gigantesques réseaux et où l'on prétendait voir un protoplasme doué d'une vie diffuse, premier effort de la nature pour conquérir l'organisation, ne s'est plus trouvé qu'un vulgaire précipité de sulfate de chaux [4]. De semblables erreurs, trop légèrement accueillies, doivent engager à une grande circonspection ceux que ces questions d'un si haut intérêt préoccupent [5].

C'est dans le cambrien [6] que l'on peut chercher avec quelque sécurité les premières manifestations de la vie. La faune est encore peu nombreuse; les brachiopodes, les ostracodes, les trilobites surtout à divers états de développement, sont ses principaux repré-

[1] *American Association*, Philadelphia, 1885.

[2] M. Gaudry retranche l'*eozoon* du nombre des organismes; mais il ajoute : « Sa place ne restera pas longtemps vide ». (*Les ancêtres de nos animaux*, p. 288.)

[3] Déjà on prétendait aussi distinguer les espèces, et M. de Folin parle du *bathybius simplicissimus* qu'il croyait avoir découvert.

[4] M. Milne-Edwards, résumant devant l'Académie des sciences les recherches faites par le *Travailleur*, recherches qui venaient compléter celles du *Challenger*, disait le 15 octobre 1882, que le *bathybius* était un amas de mucosités que les éponges et certains zoophytes laissent échapper, quand leurs tissus sont froissés.

[5] De toutes les erreurs, la plus extraordinaire probablement est celle de Voltaire (*Dict. phil.*, art. *Coquilles*). Les coquilles fossiles trouvées au sommet des montagnes avaient été abandonnées, croyait-il, par des pèlerins se rendant à Rome, et les poissons étaient les restes de leurs repas pétrifiés avec le temps. Cette erreur est d'autant plus étrange que, deux siècles auparavant, Bernard Palissy avait parfaitement reconnu la vraie nature de ces fossiles.

[6] Cambria était l'ancien nom du pays de Galles.

sentants. Ils se rencontrent à presque tous les étages; leur nombre, leur variété, permettent de croire qu'ils avaient été précédés par des formes moins parfaites. L'opinion de M. Gaudry donne un grand poids à cette hypothèse[1].

Dans l'état actuel de nos connaissances, la *lingullela*, classée parmi les brachiopodes inarticulés, est la plus ancienne créature connue. Cette lingule, qui présente la forme la plus simple sous laquelle puisse se concevoir une coquille à deux valves, était si commune dans le pays de Galles que certaines assises sont désignées sous le nom de *lingulla Flags*. Un crustacé très rudimentaire partage avec la lingule l'honneur d'être le plus ancien fossile de l'Europe, jusqu'à ce que de nouvelles découvertes viennent révéler des organismes encore ignorés et déposséder ceux que nous proclamons aujourd'hui les premiers êtres ayant vécu[2].

Les mollusques primaires qui se montrent ensuite présentent plusieurs types qui les unissent à ceux de notre époque, et si quelques-unes des formes des bivalves sont spéciales aux premiers temps, la plupart se relient aux formes actuelles. Certains ostracodes[3], notamment, se rapprochent de ceux actuellement vivants. Les dragages exécutés dans l'Atlantique et dans le Pacifique, confirment les données de la paléontologie et nous apprennent la présence, au fond des mers, de formes animales que l'on croyait disparues avec les siècles écoulés[4]. M. Gaudry ajoute : « Nous avons là une preuve frappante des liens qui existent entre le monde présent et le monde passé[5] ».

M. Briart[6] arrive à une conclusion semblable : « Toutes les époques, dit-il, se relient les unes aux autres, non par des êtres préservés d'une manière exceptionnelle, mais par des faunes et des flores entières. »

Il serait impossible de raconter ici la longue série des développements organiques. Il suffit de dire que la vie a été aquatique avant

[1] *Les Ancêtres de nos animaux*, p. 288, 289.

[2] Il faut aussi remarquer qu'il y a une foule d'animaux ou de plantes, qui, n'étant pas de nature à se pétrifier ne nous ont laissé que de légères empreintes de leur configuration ou de vagues moulages.

[3] Les crustacés avaient, dans les temps primaires, des dimensions bien supérieures à celles des crustacés actuellement vivants.

[4] Les explorations du *Talisman* et du *Travailleur* ont montré que le fond des mers était habité par plusieurs espèces qui se retrouvent à l'état fossile dans les terrains pliocènes et même dans le jurassique, notamment à Solenhofen. Mais les espèces fossiles possèdent des yeux, et, fait très remarquable, les espèces contemporaines en sont privées.

[5] M. Gaudry revient à plusieurs reprises sur ce point important.

[6] *Principes élémentaires de paléontologie*, Mons, 1882, p. 426.

d'être amphibie, amphibie avant d'être aérienne, et que la vie purement terrestre ne date que d'une époque relativement récente[1]. Nous ajouterons, en nous renfermant plus exclusivement dans les temps primaires, que les invertébrés ont été nombreux dans le silurien, les poissons plus élevés que les invertébrés ont eu leur règne au devonien, les reptiles supérieurs aux poissons ne se sont multipliés qu'à partir du carbonifère. La série des êtres témoigne, dans son ensemble, d'un progrès constant.

Mais si ces conclusions peuvent s'affirmer d'une manière générale, il est difficile de méconnaître les nombreuses exceptions qu'elles entraînent. Si l'on rencontre des faits favorables à un développement progressif des espèces, d'autres faits viennent les contredire et témoigner de l'inégalité de l'évolution chez des animaux placés, cependant, dans le même milieu. Dès leur origine, les céphalopodes et les trilobites paraissent avec toute la perfection et toute la variété de leurs formes; il en est de même des névroptères. Ce n'est pas toujours, d'ailleurs, par leurs représentants les plus dégradés que les familles débutent. Les plus anciens crinoïdes sont supérieurs à leurs plus récents congénères; les plus grands nautilidés se rencontrent dans le silurien. Plusieurs des premiers oursins ont été plus parfaits que leurs successeurs, et les échinides qui ont possédé jusqu'à cinq cent vingt-cinq espèces, n'en comptent plus aujourd'hui que cinquante, et encore ce total n'est-il peut-être pas atteint[2]. Certains poissons des premiers temps l'emportent sur ceux qui peuplent actuellement nos mers[3]; les labyrinthodontes amphibiens, qui vont devenir gigantesques, ne l'emportent pas moins sur les batraciens qu'ils ont devancés. Les mêmes faits se rencontrent dans la flore, et, pour ne citer qu'un seul exemple, l'*equisetum Sismondæ*, qui passe pour le plus ancien des végétaux terrestres, appartient à une famille plus élevée que les végétaux qui l'ont suivi.

Si nous nous plaçons à un autre point de vue, nous rencontrerons les mêmes contradictions. Les géologues suédois n'admettent pas d'espèces communes entre les faunes consécutives du silurien. En Bohême, les passages d'une faune à l'autre sont très rares; ils

[1] Tous les premiers animaux sont des animaux marins. On n'a pas encore trouvé les traces d'une seule espèce terrestre. Peut-on en conclure que nulle portion de la surface du globe n'était alors émergée? Cette affirmation serait téméraire, car nous connaissons des roches plus anciennes que le silurien inférieur qui n'ont jamais été recouvertes par ce dépôt et qui devaient par conséquent s'élever au-dessus de la surface des eaux. (Ch. Martins, *la Création du monde organisé.*)

[2] Cotteau, *Acad. des sciences,* 15 juin 1885.

[3] Contejean, *Géologie et Paléontologie,* p. 555.

constituent, au contraire, la règle en Angleterre et aux États-Unis. Presque partout, on a reconnu que, dès ces époques reculées, les types génériques et spécifiques étaient aussi distincts qu'ils le sont actuellement. Dans l'état de la science, il est facile de constater des faits, il est difficile de fonder sur eux une théorie complètement acceptable.

Les animaux primaires semblent mieux organisés pour la défense que pour l'attaque et déjà parmi eux nous voyons ces disparitions qui vont devenir si fréquentes durant les époques suivantes. Ainsi les graptolithes, nés pendant le cambrien, n'ont pas dépassé le silurien[1]. Les trilobites, dont les variations sont si remarquables durant les premiers âges, ont diminué dès le carbonifère; une seule espèce se retrouve au permien. Les placodermes[2] ont eu leur plus grande expansion au devonien; ils disparaissent avec le carbonifère. A côté de ces familles, d'autres parfaitement caractérisées, telles que les nautiles et les limules, ont persisté durant toute la série des temps et vivent encore parmi nous. Rien, je le répète, ne permet d'expliquer cette inégalité d'évolution chez des animaux contemporains.

Les invertébrés crinoïdes, brachiopodes, échinides[3], sont les premiers témoins des temps primaires, ils se rencontrent à tous les étages. Les vertébrés n'ont paru que plus tard; ils se sont manifestés tout d'abord sous la forme de poissons, animaux à sang froid; mais les naturalistes diffèrent sur le point de savoir si les poissons cartilagineux, tels que les raies, les squales, les lamproies, ont précédé les poissons osseux comme les dipnoës[4], les brochets, les anguilles. Les poissons cartilagineux des temps primaires différaient considérablement de leurs congénères actuels; leurs formes rappellent souvent celles des embryons des poissons vivants. M. Charles Martins a prétendu généraliser un fait exceptionnel[5]. Selon lui, le poisson fossile arrêté dans son développement, aurait

[1] Les graptolithes, dont les affinités sont encore mal établies, consistaient en cellules disposées sur une ou deux lignes le long d'une tige droite ou disposée en spirale. Chaque cellule renfermait probablement un animal distinct, soudé à ses voisins de façon à former avec eux une colonie à la manière des polypiers. (Barrande, *Graptolithes de Bohême*, Prague, 1850. — Contejean, *l. c.*, p. 535, fig. 226, 227.)

[2] Les placodermes sont des poissons ganoïdes, qui portent, au lieu d'écailles, de grandes plaques dures. (Gaudry, *l. c.*, p. 219.)

[3] Déjà on peut concevoir l'admirable organisation de ces êtres. Une étoile de mer peut avoir jusqu'à 11 000 petits os distincts, l'*astrophyton* en a, rapporte-t-on, jusqu'à 100 000, et suivant M. de Koninck, le *pentacrinus briareus* en compterait plus de 600 000. (Gaudry, *l. c.*, p. 84.)

[4] Les dipnoës respiraient à la fois par les branchies comme les poissons ordinaires et par les poumons comme les vertébrés supérieurs.

[5] *La création du monde organisé.*

conservé sa forme embryonnaire; le poisson actuellement vivant aurait continué son évolution progressive, il se serait élevé de plusieurs degrés dans l'échelle animale, ce qui est plus certain, c'est que si à l'exception de la lamproie, les poissons cartilagineux vivent aujourd'hui exclusivement dans la mer, il n'en était pas de même durant les temps géologiques. M. Davis a recueilli leurs débris dans une couche du terrain houiller du Yorkshire [1] formée dans des eaux douces, et on peut citer soit en France, soit en Allemagne, des faits analogues. Les poissons, peu nombreux d'abord, paraissent en Angleterre pour la première fois vers la fin du silurien [2]. Durant le devonien et le carbonifère, leur multiplication est rapide, ils déploient une richesse de formes surprenante, et déjà l'on peut distinguer parmi eux les grandes divisions introduites par Agassiz.

Aucun insecte n'avait été trouvé dans les terrains les plus anciens; leur première apparition était dans le devonien du Nouveau-Brunswick, où l'on avait relevé cinq espèces différentes [3]. Ils se montrent en grand nombre dans le carbonifère, et déjà nous voyons les coléoptères, les blattes, les sauterelles, les mantes, les arachnides. En 1882, cent deux espèces étaient signalées dans le terrain houiller du centre de la France et les découvertes de nos savants ingénieurs augmentent rapidement ce nombre. Les insectes paraissent très élevés comme organisation; ils ne diffèrent des groupes semblables de notre époque que par leur taille exceptionnelle. On a peine à se figurer aujourd'hui des insectes atteignant jusqu'à $0^m,50$ de longueur et $0^m,70$ d'envergure [4].

Des faits nouveaux viennent chaque jour modifier des conclusions qui paraissaient les plus assurées. Nous venons de voir que c'était dans le devonien que se rencontraient les premières traces d'insectes; mais voici que le professeur Lindström annonce un scorpion présentant des caractères presque identiques à ceux des scorpions actuellement vivants, trouvé dans le silurien de l'île de Gottland (Suède) [5]. D'autres scorpions ont été rencontrés dans des roches appartenant aussi au silurien supérieur en Écosse et dans l'État de

[1] Cette couche très importante est connue sous le nom de *Cannel Coal*.

[2] Le *pteraspis*, jusqu'ici le plus ancien poisson connu, a été trouvé dans l'assise supérieure du silurien anglais connu sous le nom d'assise de Ludlow.

[3] Gaudry, *Fossiles primaires*, p. 215.

[4] Ch. Brongniart, *Acad. des sciences*, 1884, 1er sem.

[5] Une lettre de M. Lindström à M. Milne-Edwards nous apprend que l'on distingue le céphalothorax, l'abdomen avec sept lames dorsales et la queue formée de six segments ou anneaux, dont le dernier se rétrécit, devient pointu et forme le dard vénénifique. Toute l'organisation prouve

New-York. Un blattide serait plus ancien encore, puisqu'on a relevé l'empreinte d'une de ses ailes, à Jurques (Calvados), dans une couche rattachée au silurien moyen.

D'autres découvertes ne sont pas moins curieuses; on a reconnu les impressions de pas de tortues dans le vieux grès rouge du Morayshire (devonien). On en cite de la même époque en Amérique. Si ces faits rendent probable l'existence des chéloniens; la découverte de leurs ossements fossiles pourra seule donner une certitude complète. Barrande nous fait connaître les reptiles permiens de la Bohême; on peut citer cinq genres différents trouvés dans le même terrain auprès d'Autun, et le Muséum possède un squelette d'*Actinodon*[1] qui ne mesure pas moins d'un mètre de longueur.

C'est aussi à l'époque primaire que paraissent les premiers sauriens, ces monstres caractéristiques de la période suivante. Un saurien nageur, pourvu de vertèbres bi-concaves, comme celles des poissons, a été reconnu dans les couches houillères de la Nouvelle-Écosse. Huxley décrit dans le bassin carbonifère de Glasgow, l'*anthracosaurus*, dont la longueur n'est pas moindre de 2 mètres. Un autre saurien, remarquable par l'ossification complète de ses vertèbres, a été découvert dans le permien d'Igornay, auprès d'Autun; ses coprolites renferment des écailles; il se nourrissait donc de poissons. Des reptiles carnivores ont également été reconnus, par Owen, dans le permien de l'Afrique australe et de la Russie. Leur humérus offre une perforation que l'on croyait jusqu'ici l'apanage exclusif des mammifères[2].

En résumé, la vie, dès que nous pouvons la constater, se montre d'une richesse et d'une variété qui frappent d'admiration. M. de Koninck décrit, dans la seule faune carbonifère de la Belgique, plus de 700 espèces[3]. Le terrain silurien de la Bohême a fourni à M. Barrande 1622 céphalopodes et plus de 1700 trilobites. La faune devonienne compte 5160 espèces et d'Omalius d'Halloy portait déjà à 34 500 les espèces primaires connues de son temps. Ce nombre, grâce aux découvertes de chaque jour, s'est singulièrement accru. Partout, la nature témoigne d'une inépuisable fécondité.

que le *palæophoneus nuncius*, tel est le nom qui lui a été donné, a respiré l'air et qu'il a vécu sur la terre ferme.

[1] Gigantesque amphibien, appartenant aux *Labyrinthodontes* aujourd'hui disparus. (Gaudry, *Acad. des sciences*, 19 avril 1886. *Nouv. Arch. du Muséum*, 1887.)

[2] De Lapparent. *l. c.* p. 731.

[3] 43 poissons, 167 céphalopodes, 499 gastropodes.

Les végétaux qui se nourrissent directement de la matière inorganique ont précédé les animaux qui ne pouvaient subsister qu'aux dépens de la matière organique. Est-ce le seul hasard qui a fait arriver la flore avant la faune qu'elle était destinée à entretenir? La fossilisation des plantes délicates et ténues, leur conservation à travers les âges présente de telles difficultés, que ce n'est qu'avec hésitation qu'on ose les dater de l'étage laurentien et faire remonter à des temps qui disparaissent dans un si prodigieux passé l'*equisetum Sismondæ* trouvé dans un bloc de gneiss de la Valteline[1]. Si ce fait est exact, cette espèce, qui appartient à une des familles les plus élevées parmi les cryptogames, serait la plus ancienne plante terrestre connue. Mais il est probable qu'elle avait été précédée par des végétaux moins parfaits et qu'avant son apparition, les mousses, les lichens, les champignons, les algues d'eau douce ou d'eau salée peuplaient déjà les terres et les mers. La flore silurienne est encore peu connue; les plantes terrestres ne sont signalées d'une manière certaine que dans les assises supérieures. Il est permis toutefois d'attribuer à des végétaux terrestres le graphite du Canada et les amas d'anthracite qui se montrent sur plusieurs points; mais ici aussi une grande réserve est nécessaire. On annonçait récemment la découverte d'une fougère d'assez forte taille dans des schistes ardoisiers auprès d'Angers; des observations plus complètes ont montré une arborisation de sulfure de fer.

La flore devonienne offre un grand intérêt. On connaît aujourd'hui environ 180 plantes qui vivaient à cette époque. Ces végétaux, presque tous de dimensions colossales, pullulaient dans les marais et dans les tourbières qui formaient la plus grande partie de la surface des continents; mais c'est au carbonifère qu'ils ont pris leur plus grande d'extension. La flore houillère est la plus riche de celles qui ont précédé la flore tertiaire. C'est alors que paraissent les calamites, les sigilariées, les cycadées, toutes d'une vigueur et d'une puissance qui n'ont jamais été dépassées. Les conifères, dit M. Grand'Eury, sont plus riches que nos espèces actuelles; par le développement et la complexité de leur structure, les prêles et les fougères[2] l'emportent sur les prêles et les fougères qui vivent aujourd'hui. Les cordaïtes étaient de grands arbres; les lepidodendrum, représentés de nos jours par quelques mousses petites et rampantes, atteignaient jusqu'à 30 mètres de hauteur. Toutes ces plantes, bien qu'elles présentent avec les nôtres des

[1] Contejean, *Géologie et paléontologie*, p. 530 et *passim*.

[2] On a retrouvé des frondes de fougère ayant de 8 à 10 mètres de longueur.

différences sensibles, se rattachent à nos grandes divisions du règne végétal; c'est en vain que l'on cherche chez elles les traces du développement progressif que l'on enseigne aujourd'hui [1].

En 1859, on portait à 814 le nombre des plantes houillères; M. Lesquereux en signale 350 aux États-Unis. Il est rare que l'on rencontre sur le même point plus de vingt ou trente espèces particulières. Si la plupart d'entre elles sont largement représentées sur le globe entier, chaque région semble avoir possédé sa faune spéciale. Des 140 fougères reconnues en Angleterre, 50 se retrouvent sur d'autres points de l'Europe ou de l'Amérique; sur 16 fougères de l'Alabama, 9 sont européennes. La flore des bassins houillers du Tonkin renferme seize espèces diverses de végétaux; ils peuvent se diviser en deux groupes, l'un aux formes connues depuis longtemps en Europe, l'autre renfermant des types spécifiques qui paraissent propres à l'Inde, à l'Australie ou à l'Afrique centrale [2].

Les plantes carbonifères de l'île de l'Ours (75° lat. N.) celles du Spitzberg (77° 79′ lat. N.), par la nature des espèces et leur mode d'association, ne laissent voir de différences d'aucune sorte avec les espèces contemporaines de l'Europe ou de l'Amérique. La similitude des types ne peut s'expliquer que par la similitude de la température. Les belles recherches de M. O. Heer et du marquis de Saporta le prouvent pour la zône polaire. C'est seulement vers le milieu de l'époque secondaire que le refroidissement commence à se faire sentir au pôle nord et à envahir peu à peu les latitudes moins élevées; mais il n'est pas certain que les régions équatoriales participassent à cette uniformité des conditions climatologiques. Quelques plantes houillères découvertes au Brésil et sur les rives du Zambèse permettent de le supposer; mais ce ne sont là que des indices épars, par conséquent incertains, et toute affirmation précise doit être encore suspendue.

Nous venons d'assister, pour ainsi dire, à la naissance de la vie sur le globe; nous avons dit autant du moins qu'il est possible de les suivre ses premiers développements, ses premiers progrès. Toute une population des plus variées surgit au fond des océans ou sur les terres à peine émergées. Des organismes les plus inférieurs elle arrive à des formes plus avancées qui s'adaptent mieux aux conditions biologiques sans cesse changeantes. Ce sont ces formes nouvelles dont il faut poursuivre l'étude à travers les époques qui restent à décrire.

[1] Blanchard, *la Vie des êtres animés,* p. 275.
[2] *Acad. des sciences,* 1882, 2e sem. p. 194.

III

L'époque secondaire a été d'une durée très inférieure à celle de l'époque qu'elle a immédiatement suivie [1]. Elle est encore fort imparfaitement connue, mais déjà il est impossible d'affirmer que la plus ancienne faune, celle du trias, témoigne d'une transition avec la faune du permien et qu'il est difficile d'établir entre elles une ligne de séparation bien nette. Ce n'est que peu à peu, que les types anciens s'effacent pour faire place à ceux qui caractérisent les temps nouveaux. Selon Barrande, la faune du trias comptait, en 1872, 1300 espèces, celle du jurassique 4730, celle du crétacé, enfin, 5500.

Les vertébrés se montrent surtout sous la forme de sauriens. Nous les avons vus paraître dès le permien; mais c'est à l'époque secondaire qu'ils atteignent ces dimensions gigantesques qui dépassent de beaucoup ce que la zone torride offre aujourd'hui de plus formidable. Si leurs squelettes presque entiers n'étaient venus confirmer les prévisions des paléontologistes, on serait tenté de croire qu'une imagination en délire a seule pu enfanter de pareils monstres. Ce qui ajoute à notre surprise, c'est qu'ils réunissent des caractères répartis de nos jours sur des êtres absolument différents. Les énalosauriens, les rois des mers de cette époque rappellent les uns les cétacés par leurs pattes en forme de palettes, les autres les oiseaux par leur grand cou, ou les poissons par leurs vertèbres à corps biconcave [2]. Leur plus grande extension est au jurassique; ils disparaissent au crétacé sans laisser de représentants, sans que rien de ce que nous savons des conditions biologiques, du milieu dans lequel ils vivaient, puisse expliquer leur disparition, sans que rien vienne les rattacher à la longue chaîne des êtres qui se substitueront à eux.

Les labyrinthodontes forment un groupe intermédiaire entre les reptiles et les batraciens; d'assez faibles dimensions au carbonifère, ils atteignent, aux temps que nous cherchons à raconter, un développement immense. Ils étaient couverts d'écailles, leur tête qui mesure parfois jusqu'à 1^{m}30 de longueur, était défendue par de larges plaques osseuses; leurs dents assez fortes étaient coniques et fixées dans des alvéoles. Plusieurs des labyrinthodontes découverts dans le Connecticut étaient probablement bipèdes; c'est un carac-

[1] Les divisions de l'époque secondaire généralement acceptées sont : III. Crétacé; II. Jurassique : [oolithe, lias]; I. Trias : [marnes irisées, muschelkalk, grès bigarré].

[2] Gaudry, *les Ancêtres de nos animaux*, p. 154.

tère étrange de plus à ajouter à tous les caractères étranges que la science enregistre[1].

Les crocodiliens qui hantaient les mers de Provence atteignaient jusqu'à cinq ou six mètres. Ils différaient peu dans leur structure des crocodiles actuels; ils étaient seulement plus hauts, mieux affermis sur leurs pattes, plus redoutables par suite à leur proie. Les lacertiens, qui tenaient à la fois des crocodiles, des lézards et des chéloniens, sont représentés par des groupes aussi variés que bizarres; le *dicynodon* trouvé dans l'Inde et au cap de Bonne-Espérance portait à sa mâchoire supérieure deux longues défenses placées comme celles des morses; le *galeosaure* de l'Afrique australe, avait des incisives, des molaires et des canines distinctes comme celles des mammifères; le *rhyncosaure* joignait à un crâne de lézard, des caractères appartenant les uns aux tortues, les autres aux oiseaux. Ces curieux reptiles ont laissé en Amérique de nombreuses empreintes de leurs pas; dans le seul Connecticut, on en a relevé plus de 1200 appartenant à 55 espèces différentes. Les ptérodactyles ou lézards volants, possédaient un bec d'oiseau muni de dents sur un corps de reptile. Généralement de grande taille, ils étaient impropres à la marche ou à la natation, en revanche leurs extrémités antérieures se terminaient par un doigt d'une longueur démesurée servant de support à une membrane analogue à celle de la chauve-souris. Nous avons là une des premières apparitions connues d'un être se soutenant en l'air au moyen de ses ailes. Peut-être est-elle l'origine des nombreuses légendes sur les dragons volants qui bercent l'enfance dans tant de pays différents. On croit avoir trouvé les vestiges des ptérodactyles, aux États-Unis, dès le trias; leur plus grande extension est au jurassique, ils disparaissent vers la fin de l'époque secondaire, ne laissant nul représentant de leur race.

Les plus curieux peut-être parmi ces reptiles sont les dinosauriens qui, sur certains points, se rapprochent des vertébrés à sang chaud; les uns vivent sur la terre ferme, les autres habitent les mers, d'autres encore sont amphibies; les uns étaient carnivores comme le *mégalosaure*, les autres comme l'iguanodon se nourrissaient de végétaux. L'iguanodon mesurait dix à douze mètres de longueur; grâce aux ossements découverts dans une faille à Bernissart, auprès de Mons, il a été possible de reconstituer plusieurs squelettes, aujourd'hui au Musée royal de Bruxelles. Ce saurien était muni d'une queue gigantesque qui lui servait probablement de point d'appui, quand, dressé sur ses énormes pieds à trois

[1] De Lapparent, *l. c.* p. 793. Contejean, *l. c.* p. 611 et s.

doigts, il embrassait, à l'aide de ses membres antérieurs, le tronc des arbres dont il dévorait les jeunes pousses ou les feuilles[1]. L'*ichthyosaure* était de la même taille à peu près que l'iguanodon; ses membres larges et aplatis comme des rames facilitaient sa marche rapide à travers les eaux et lui permettaient de poursuivre et de surprendre les poissons qui formaient sa nourriture[2].

Quelle était la raison d'être de ces reptiles? Quelles étaient les conditions biologiques qui leur étaient nécessaires? Pourquoi, à une époque déterminée, ont-ils cessé de se reproduire? A ces questions, la science reste muette et nous ne savons rien dans les systèmes nouveaux d'évolution ou de progrès, qui puisse expliquer ni leur existence ni leur disparition.

Parmi les nombreuses empreintes tridactyles reconnues dans les grès du Massachussetts et du Connecticut, plusieurs appartiennent probablement à des oiseaux. Quelques-unes d'entre elles paraissent même distinctement palmées. Des coprolithes qu'on prétend attribuer à ces oiseaux les feraient remonter au trias. A l'étage supérieur, leur existence est incontestablement prouvée par la découverte à Solenhofen (Bavière), de l'*archæoptérix*. C'était un oiseau de petite taille aux affinités reptiliennes si prononcées que tout d'abord on avait voulu le classer parmi les reptiles, malgré les empreintes bien conservées de ses ailes armées de deux griffes et de sa queue longue de 26 centimètres et portant à chaque articulation une paire de plumes[3]. Un savant paléontologiste américain fouille avec ardeur toutes les régions du *Far-West* qui s'ouvrent si rapidement à la civilisation et à la science. Il annonce dans la craie du Kansas des oiseaux vraiment étranges, les uns au bec armé de dents coniques, les autres avec des particularités de structure tels que des vertèbres biconcaves qui semblent atténuer la distance entre eux et les reptiles. Ces faits si curieux laissent-ils espérer de nouvelles formes intermédiaires, à mesure que les oiseaux de cette époque seront mieux connus[4]? L'avenir seul peut répondre à notre interrogation.

Il paraissait établi que les premiers mammifères dataient de l'époque tertiaire; mais les découvertes que chaque jour amène,

[1] Van Beneden, *Acad. roy. de Belgique*, mai 1878. — Dollo, *les Iguanodons de Bernissart*. Ajoutons que les membres antérieurs étaient plus courts que les membres postérieurs et portaient cinq doigts; le pouce se terminait par un énorme éperon qui devait être une arme redoutable.

[2] Le *mosasaure* parait le plus grand des sauriens; on vient d'en trouver un auprès de Mons qui ne mesure pas moins de dix-sept mètres de longueur.

[3] De Lapparent, *l. c.* p. 842, 944.

[4] Gaudry, *les Ancêtres de nos animaux*.

viennent renverser les anciennes théories et modifier les conclusions les plus assurées. Il semblerait maintenant que les premiers mammifères remontent jusqu'au permien. Ils étaient vraisemblablement très petits et appartenaient aux insectivores. Si ce dernier fait n'est pas encore pleinement démontré, il est certain que l'on rencontre des mammifères dès le trias, où ils se présentent sous la forme de marsupiaux.

Les marsupiaux[1], dès leur apparition, s'accroissent rapidement. On a trouvé quatorze espèces différentes sur un espace de moins de cinq cents mètres carrés dans l'île de Purbeck (Angleterre). Ceux des Montagnes Rocheuses sont si nombreux que l'on a pu déterminer parmi eux plusieurs genres, des insectivores, des rongeurs et même un carnassier. Il est probable que ce nombre serait plus considérable encore, si les formations lacustres ou terrestres datant de cette époque étaient moins rares.

Les marsupiaux sont-ils les seuls représentants de la faune mammalogique? Il est permis d'en douter. Sir R. Owen a découvert récemment dans l'Afrique australe un mammifère dont il a pu étudier la plus grande partie du crâne et auquel il a donné le nom de *tritylodon*, à raison de la disposition de ses dents. C'est du *stéréognathus* de l'oolithe que ce mammifère est le moins éloigné; il diffère tellement de tous les autres animaux, qu'il ne saurait jeter le moindre jour sur les parentés qui ont pu exister entre eux[2]. D'autres découvertes succèderont sûrement à celles-là, à mesure que des fouilles pourront être poursuivies dans des régions encore désertes, sur des continents où le paisible savant ne saurait aujourd'hui pénétrer; elles viendront peut-être, à leur tour, bouleverser les systèmes qui tendent aujourd'hui à prévaloir.

Les marsupiaux qui peuplaient les solitudes des âges géologiques ont complètement disparu de l'Europe et de l'Amérique[3]. Ils se sont maintenus en Australie; on a voulu en conclure que ce continent, durant les temps secondaires, avait été isolé de toutes les autres terres et qu'il avait conservé sa population pure de tout mélange des formes plus perfectionnées successivement développées dans les autres parties du globe. C'est là une hypothèse assez difficile à soutenir en présence des faits nombreux qui viennent la contredire.

[1] Les mammifères se divisent en placentaires et en masurpiaux ou implacentaires. Chez ceux-ci les petits ne se développent pas dans la matrice et viennent au monde dans un état imparfait. (Gaudry, *Mammifères tertiaires*, p. 9.)

[2] Gaudry, *Acad. des sciences*, 17 mars 1884.

[3] Les sarigues qui appartiennent à l'ordre des implacentaires forment une exception en Amérique.

Les dépôts marins du jurassique attestent une grande diversité parmi les mollusques et les poissons, les uns assez éloignés, les autres peu différents de ceux qui peuplent aujourd'hui nos mers[1]. Les insectes fourmillaient sur les rives des marécages qui couvraient la plus grande partie des terres émergées. On a recueilli des empreintes de libellules, de punaises des bois, d'hyménoptères appartenant à des familles diverses. Un papillon ayant certaines affinités avec un type qui vit dans le sud de l'Afrique voltigeait parmi eux. 141 espèces recueillies dans les marnes de Schambelin peuvent donner une idée du monde contemporain. Ces insectes présentent déjà les formes gracieuses et variées qui excitent aujourd'hui notre juste admiration.

C'est à l'époque secondaire qu'il faut placer la plus remarquable évolution du monde végétal, l'apparition des plantes à fleurs et à feuilles caduques. L'existence dès le jurassique d'insectes hyménoptères et lépidoptères entraîne forcément celle des fleurs; par une loi générale qui se poursuit à travers les phases si diverses de la vie, nulle espèce ne paraît, avant que sa subsistance ne soit assurée. A côté des fougères, des conifères, des cycadées, que nous avons vus à l'époque précédente, les cyprès paraissent pour la première fois à l'oolithe, les magnolias et les platanes au crétacé. Le principal arbre forestier est un araucaria dont l'extension était considérable, puisqu'on le rencontre aux mêmes temps en Lorraine, en Angleterre et dans la Lozère. On signale des palmiers jusque dans le nord de la France; en Angleterre, un fruit qui paraît se rapporter à une pandanée, et si le nombre des végétaux reste faible[2], des espèces nouvelles surgissent de toutes parts; elles semblent annoncer la luxuriante végétation qui va se développer durant les temps tertiaires et la juxtaposition si remarquable de types, les uns devant disparaître ou être refoulés vers le sud, les autres, tels que les châtaigners, les hêtres, les platanes, destinés à former le fond de notre végétation indigène[3].

Des faits connus de l'époque secondaire, il est possible de conclure que cette époque, se distinguant en cela de celle qui l'a précédée et de celle qui l'a suivie, a été, en général, exempte de toute manifestation violente d'activité interne[4]. Les foraminifères ont pu élever en Europe ces puissantes assises de calcaire qui attestent une longue période de tranquillité. Vers le milieu de l'oolithe, on

[1] Blanchard, *la Vie des êtres animés*, p. 274.
[2] La flore jurassique ne compte guère que trois cents espèces bien déterminées, la flore crétacée est moins nombreuse encore.
[3] Mis de Saporta, *le Monde des plantes*, p. 204.
[4] De Lapparent, *Géologie*, p. 791, 840, 909, 942.

est en présence d'un émergement lent des détroits qui séparaient les différents îlots témoins des temps primaires. Les continents se forment peu à peu : à l'ouest de la France, surgit une presqu'île, le massif de Bretagne relié par un isthme étroit au grand plateau central qui formait un triangle dont une des pointes s'appuyait sur le Morvan, une autre sur les Vosges et dont le troisième enfin se dirigeait vers le sud. La végétation ne dépend donc plus uniquement de terres basses et humides; elle se développe dans des conditions plus favorables aux essences forestières.

La température est uniforme et élevée; mais le climat tropical qui avait été jusque-là celui du globe entier s'est transformé dans la partie septentrionale de notre hémisphère pour faire place à un refroidissement graduel qui ne s'est plus arrêté jusqu'aux temps actuels. Les polypiers caractéristiques des mers les plus chaudes, qui s'avançaient dans le Yorkshire par plus de 54° de latitude nord, rétrogradent peu à peu vers le sud, où ils trouvent des conditions plus favorables à leur existence. Les reptiles règnent en maîtres incontestés sur les terres et sur les eaux. Si l'on trouve de rares vestiges des mamnifères inférieurs et si les oiseaux offrent quelques caractères mixtes qui les rapprochent des reptiles, cette faune étrange ne paraît se rattacher à aucune autre. Tandis que les poissons, les insectes, les végétaux déjà constitués vont se perpétuer sans grands changements durant la longue suite des siècles, les oiseaux, les mammifères encore retardés dans leur évolution ne se développeront que durant la période suivante et alors ce sera avec une exubérance merveilleuse qui leur permettra d'atteindre rapidement leur maximum de perfection.

IV

Si l'on jette les yeux sur une carte du globe durant l'époque tertiaire, quelques incomplètes que soient encore nos connaissances, on sera surpris de l'aspect des continents si différent de celui auquel nos yeux sont accoutumés, et si l'on cherche à se rendre compte de cet aspect durant les diverses phases de la période, on sera plus surpris encore des immenses changements qui se sont accomplis [1]. Le système des montagnes, l'étendue

[1] Prenant pour base le nombre des mollusques appartenant à des espèces actuellement vivantes ou à des espèces disparues que chaque couche renferme, sir C. Lyell a divisé l'époque tertiaire en : III. pliocène; — II. miocène; — I. éocène. A ces divisions, M. de Saporta en ajoute deux autres : le palæocène, qui précède l'éocène, et l'oligocène, qui précède le miocène.

relative des terres et des mers, ont subi des modifications répétées. Des îles, des terres nouvelles, ont surgi du sein de l'Océan par un exhaussement dont nous ne parvenons pas à pénétrer le secret [1]. D'autres terres, au contraire, se sont abîmées sous les flots, à la suite soit d'oscillations nombreuses, soit d'imposantes manifestations volcaniques. Les mers elles-mêmes ont disparu, cédant la place à des nappes lacustres, fluviatiles ou dormantes, tandis que, sur d'autres points, par un retour offensif, elles empiétaient de nouveau sur les terres à peine émergées. De hautes montagnes, en remplaçant probablement d'autres disparues à jamais, se sont soulevées, parfois avec une violence dont on retrouve la trace dans l'âpreté des plissements qui les sillonnent, plus souvent encore, par des mouvements imperceptibles qui n'ont dû leur importance qu'à leur immense durée.

Si les Alpes australiennes remontent au devonien, si, sur notre continent, les Vosges, les Carpathes, les monts Oural, si les Alléghanys, dans l'Amérique du Nord, existaient déjà dès le début de l'ère tertiaire, si les Alpes maritimes avec le mont Viso datent du crétacé, la région des Alpes dont le Mont-Blanc forme la partie centrale, le Mont-Rose en Auvergne, bien d'autres encore ont été soulevés pendant l'éocène, et la plus grande partie de la chaîne des Pyrénées date seulement du commencement du miocène. Les Alpes orientales depuis le Valais jusqu'à l'Autriche sont plus récents encore, et le grand système des Andes, celui de l'Himalaya ont soulevé les alluvions déposées durant le quaternaire. N'est-il pas curieux, à la vue de ces phénomènes, de répéter les paroles du roi David : « Devant la face du Seigneur, la terre s'est émue, la mer le vit et s'enfuit ; les montagnes bondirent comme des béliers et les collines comme des agneaux. »

L'éocène est caractérisé par une mer large et profonde, la mer nummulitique [2]. Cette mer s'étendait du fond de l'Inde jusqu'au golfe de Gascogne; de l'Égypte, elle remontait au delà des Carpathes, couvrant de ses eaux la région que les Alpes centrales allaient remplir. Vers la même époque, la mer du calcaire grossier

Ces divisions, observe M. Boyd-Dawkins (*British Ass.* Southport 1883), s'appliquent non à des parties limitées, mais, autant que l'on peut en juger, au globe entier.

[1] Un illustre savant, M. Daubrée, dit avec raison : « C'est surtout à l'occasion de ce mode de réaction de l'intérieur du globe sur son écorce, que l'on reconnaît combien l'esprit humain reste impuissant dans l'étude de la nature, lorsqu'il ne peut s'appuyer sur des faits. »

[2] La mer nummulitique doit son nom à la présence de milliers de nummulites, petites coquilles rondes et plates qui, par leur nombre, constituent des agglomérations vraiment surprenantes.

immergeait une partie de l'Angleterre, la Belgique, la Hollande, la France jusqu'au Morvan. A la fin de la période éocène, nous assistons à un exhaussement considérable du continent, les masses d'eau qui couvraient le sol s'écoulent, le bassin des mers se rétrécit et les terres à peine émergées sous l'influence combinée d'une humidité constante et d'un soleil ardent, se couvrent rapidement d'une luxuriante végétation.

Vers le milieu du miocène, il faut constater un nouvel affaissement du continent et comme conséquence un retour de la mer. L'Europe est découpée en une multitude d'îles d'une grandeur fort inégale, dont la science contemporaine commence à marquer les limites. La mer des faluns [1] couvre une grande partie du bassin de la Garonne, gagne les Pyrénées au sud et s'étend au nord jusqu'aux environs de Blois. Là elle forme deux grands golfes, dont l'un se dirige vers la Limagne d'Auvergne, l'autre vers la Bretagne. La mer mollassique [2] remplit la vallée du Danube et s'étend jusqu'à Mayence, sans qu'il soit possible de dire si elle mettait en communication la Méditerranée et la mer du Nord.

Au pliocène, nous assistons à un phénomène contraire. Un exhaussement de l'Europe centrale amène le retrait des mers et, depuis ce moment, notre continent reste constamment émergé; les eaux ont été localisées et les océans et les lacs présentent, à peu de chose près, leurs contours actuels. Il est possible aujourd'hui de suivre les modifications que le globe a subies, de compter, pour ainsi dire, les bouleversements qui l'ont transformé. Nous les avons jadis raconté dans le *Correspondant* [3], nous ne pouvons qu'y renvoyer nos lecteurs; mais, malgré de nombreux et importants travaux, les données que nous possédons sont encore bien insuffisantes. Les fossiles, nos guides les plus sûrs, ne peuvent toujours fournir des bases certaines. Ils se sont étendus par migration et nous voyons les mêmes espèces sur des points différents, sans pouvoir toujours en conclure leur contemporanéité. Il est permis d'ajouter avec plus de sécurité que les mers étaient parsemées d'îles basses, aux côtes peu accidentées et que les terres présentaient une suite de monotones plateaux. Les vallées qui varient si heureusement nos régions n'existaient pas ou étaient peu profondes; nulle part, on ne voyait ces falaises escarpées que recherche l'œil du navigateur et l'Océan était sans rivages. Les

[1] Les faluns qui ont donné leur nom à cette mer sont des dépôts composés de coquilles marines et de polypiers fossiles.

[2] La mollasse est une formation de grès calcaire ou argileux facile à travailler.

[3] 10 novembre et 10 décembre 1878.

fleuves, sans courants rapides, formaient des marais aux eaux croupissantes et servaient de refuge à quelques sauriens [1], derniers représentants des monstres qui animaient jadis ces solitudes. Nos fleuves les plus puissants ne sont que d'humbles ruisseaux, si on les compare aux fleuves tertiaires, et, pour ne donner que ce seul exemple, la Seine, à Paris, avait une largeur de six kilomètres et son débit était vingt-quatre fois plus considérable que son débit actuel [2]. Pour avoir une idée générale de ce que devait être alors l'Europe, il faut relire la description de l'Afrique centrale que donne Livingstone et se figurer l'état semblable de notre pays : même relief général, même sol fangeux, insalubre, mêmes nappes d'eaux entourées d'immenses marécages.

Les conditions climatériques ont singulièrement varié durant les temps que nous décrivons. A l'éocène, la température est probablement la plus élevée que l'Europe ait jamais eu à supporter; la moyenne était supérieure de 13° au moins à notre moyenne actuelle. L'hiver était presque nul; des saisons sèches et brûlantes alternaient avec des saisons humides et plus tempérées [3]. Au miocène, la température est encore de 9 à 7° plus élevée que la nôtre; au pliocène, elle n'est plus que de 3°. Le climat de nos régions était donc, durant l'éocène, comparable à celui des tropiques; durant le miocène, à celui du nord de l'Afrique; durant le pliocène enfin, à celui de Nice. Une température sensiblement égale pendant les diverses saisons, une humidité tiède activaient la végétation. La flore miocène surtout est luxuriante; les figuiers, les palmiers, les cocotiers, croissaient librement sur les bords de la Seine; la zone des palmiers s'étendait au nord jusqu'au Devonshire, à l'ouest jusqu'à la Bretagne, à l'est jusqu'à Prague; les camphriers se montraient auprès de Dantzig; dès le mois de mars, ils fleurissaient sur les rives des lacs suisses comme de nos jours à Madère. A côté de cette végétation exotique, les arbres à feuilles caduques, relégués tout d'abord sur les hauteurs, se multiplient rapidement, ils descendent dans les plaines où ils sont les précurseurs de nos principales essences forestières. Pour trouver

[1] Le *simædosaure* est le dernier de ces grands sauriens; il pouvait avoir de quatre à cinq mètres de longueur. M. Lemoine a trouvé quelques-uns de ses ossements dans des terrains tertiaires auprès de Reims. Ces mêmes terrains ont livré au savant professeur le crocodile du Nil, le gavial du Gange, le caïman d'Amérique et plusieurs formes intermédiaires aujourd'hui disparues.

[2] Belgrand, *le Bassin parisien*, p. 115. — Le débit des plus grandes crues pouvait varier entre 27 000 et 60 000 mètres cubes par seconde.

[3] Mis de Saporta, le *Monde des plantes*, p. 207; — de Lapparent, *l. c.*, p. 982, 1029, 1058.

aujourd'hui une semblable association, il faudrait descendre de 25° à 30° vers le sud.

Les manifestations volcaniques qui caractérisent l'époque tertiaire sur notre continent durent encore au début du pliocène; mais elles vont en s'affaiblissant et bientôt elles prendront fin. C'est alors que la température commence à s'abaisser sensiblement; la végétation en est une preuve certaine. Les types forestiers du Nord sont associés en grand nombre aux types des îles Canaries ou du Caucase et ils conservent jusqu'à nous les mêmes formes génériques [1]. En revanche, les espèces tropicales disparaissent lentement, les palmiers notamment ne fleurissent plus que dans des latitudes bien inférieures à celles qu'ils occupaient précédemment.

Ces remarquables changements dans la température pendant l'ère tertiaire ne peuvent nous surprendre. Toutes les observations montrent qu'ils se poursuivent durant les temps historiques. La zone où la vigne prospère tend constamment à descendre; au moyen âge, la vigne était florissante en Picardie, en Bretagne, en Belgique [2], dans les parties méridionales de l'Angleterre. Aujourd'hui, il faut aller de 1° à 2° plus au sud pour atteindre des régions où les raisins mûrissent. Aux environs de Carcassonne, la culture des oliviers a rétrogradé de quinze à seize kilomètres depuis un siècle. La canne à sucre a disparu de la Provence où elle était jadis acclimatée. La limite des grands arbres recule sans cesse dans le bassin du Yenniseï, et on signale le même fait en Californie [3].

Ce refroidissement graduel avait commencé à se faire sentir au pôle [4]. Les régions arctiques, au début des temps tertiaires, étaient encore couvertes d'une végétation vigoureuse, parsemées de grands lacs et de sources abondantes. Les lignites de l'Islande renferment des tulipiers, des platanes, des noyers; on y trouve même la vigne et le cyprès [5]. Dans les grès ferrugineux qui accompagnent les houilles du Spitzberg, on a reconnu des hêtres, des peupliers,

[1] Blanchard, *la Vie des êtres animés*, p. 271.

[2] On a trouvé de nombreux sarments de vigne dans une tourbière auprès d'Audenarde. M. Lemoine a aussi recueilli de nombreuses feuilles de vignes fossiles dans les environs de Reims. Elles s'éloignent complètement des vignes actuelles de la Champagne, pour se rapprocher du type américain.

[3] Meddendorf Schmidt, *Mittheilungen von Petermann*, 1872.

[4] La moyenne de la température miocène au Spitzberg est évaluée, par M. O. Heer, à un minimum de + 5°,5. M. de Saporta porte même la moyenne à + 8°. La moyenne actuelle, selon M. Ch. Martins, serait de — 8°,6.

[5] O. Heer, *Die fossile Flora der polar. Lander — Flora fossilis Arctica.*

des aunes, des magnolias, des pruniers, de nombreux conifères d'espèces différentes. La masse de végétaux entassés au gisement d'Atanekerdluk sur la côte orientale du Groënland, par 70° de latitude, défie toute description [1]. Ce n'étaient point là des bois charriés par les glaces, mais bien une végétation locale attestée par les troncs encore en place, les bourgeons, les fleurs à toutes les époques de la floraison, les fruits à tous les degrés de la fructification. On a pu recueillir au milieu de leur butin jusqu'aux insectes qui se nourrissent les uns du suc des fleurs, les autres des débris des feuilles. Le capitaine Fielden, à la tête de l'expédition de l'*Alert* et de la *Discovery*, durant un long hivernage au Grinnell's Land [2], par 82° de latitude nord, sur une terre où la moyenne thermique est de — 20° C., parvint à relever une couche carbonifère et à arracher aux schistes noirâtres qui la recouvraient près de trente espèces de plantes différentes. Ce sont là les limites extrêmes, où les vaillants pionniers de la science ont pu parvenir. Plus loin, une mer de glace, par quelques points qu'on l'aborde, ne cesse de présenter un obstacle insurmontable. Mac-Clure l'avait rencontrée près de la terre de Banks; Collinson et Mac-Clintock, au nord de l'île du prince Patrick; Parry et Sherard-Osborne, non loin du Spitzberg. Sous l'influence d'un froid chaque jour plus intense, toute vie s'est éteinte, et les régions arctiques ont pris, probablement pour toujours, l'aspect morne et sombre des glaces perpétuelles qui ne permettent plus même de conjecturer leur passé.

Si les grands sauriens sont caractéristiques de l'époque secondaire, la grande expansion des mammifères caractérise l'époque tertiaire. L'importance de leur apparition pour l'étude des théories nouvelles de l'évolution, nous oblige à entrer dans quelques détails; nous osons croire qu'ils ne seront pas sans intérêt.

Les plus anciens mammifères étaient petits, chétifs, implacentaires; ils se développent rapidement comme organisme, comme puissance, comme nombre, comme variété. Les premiers qui se présentent sont remarquables par les caractères mixtes qui les rattachent à ceux des époques précédentes. A l'éocène, nous voyons des types qui tiennent de genres différents, des formes qui sont

[1] M. Nathorst, compagnon de Nordenskjöld, en 1858, dans un de ses premiers voyages, a reconnu parmi ces plantes un ginkgo, des magnolias, des platanes, etc. Il compare cette végétation à la végétation actuelle de la Californie de 25° à 30°, plus au sud.

[2] L'expédition du lieutenant Greely, partie des États-Unis en 1881 et qui devait si tragiquement finir, a pu déterminer exactement la configuration du Grinnel's Land et a dépassé d'un degré le point extrême où était parvenu sir G. Nares.

des traits d'union entre des espèces qui semblaient bien distinctes. La faune est encore pauvre; M. Lemoine a cependant découvert dans l'éocène inférieur des environs de Reims quarante mammifères qui correspondent aux différents groupes, carnassiers, insectivores, rongeurs et pachydermes [1]. Les petits animaux étaient presque tous grimpeurs; la nature marécageuse du sol, la multiplicité des cours d'eau et des terrains inondés auraient rendu dangereuse, impossible même une station constamment terrestre. Ils ne parvenaient à vivre qu'en grimpant sur les arbres. Par un rapprochement curieux, cette faune des plus anciennes couches tertiaires du bassin de Paris rappelle celle du Nouveau-Mexique que les découvertes de M. Cope font chaque jour mieux connaître. Au miocène, les gazelles, les antilopes, les girafes, se montrent à côté des proboscidiens en voie de développement. Nous les trouvons à Pikermi en Grèce, à Concud en Espagne, à Eppelsheim en Allemagne, au mont Léberon en France. Cette période est intéressante par ce grand accroissement des herbivores. Des troupeaux innombrables parcouraient des savanes à demi noyées par les eaux et une luxuriante végétation assurait leur existence. Les mœurs des animaux ne changent guère et les explorateurs qui parcourent avec une si indomptable énergie le centre de l'Afrique nous disent qu'ils ont vu, comme aux temps que nous cherchons à décrire, des animaux en nombre immense réunis souvent sur un étroit espace et obligés à des migrations répétées, pour trouver une nourriture suffisante. Le capitaine Gordon Cumming, parcourant les plaines qui s'étendent au nord du Cap, rencontrait des troupes de gazelles et d'antilopes forcées par une sécheresse prolongée d'émigrer à la recherche de l'eau. Il raconte avec l'enthousiasme du chasseur un de ces passages. La plaine était littéralement couverte d'animaux; pendant deux heures, des hordes pressées défilèrent sous ses yeux comme un fleuve sans fin. Le soir du même jour, un troupeau plus considérable encore, guidé par un instinct sûr, s'avançait vers le lac assez éloigné, où ces animaux allaient s'abreuver. Leur nombre était incalculable, et devait, au dire du voyageur anglais, dépasser plusieurs centaines de mille têtes. Si l'homme avait vécu au miocène, tel est sans doute le spectacle que lui eussent offert les plaines de l'Europe.

Vers le même temps paraissent les hippopotames, que rappellent les hippopotames actuellement vivants en Afrique, les suidés, ancêtres de nos cochons, les hipparions dont peuvent descendre nos chevaux. Les premiers cervidés ont des bois simples et sans

[1] *Association française pour l'avancement des sciences.* Montpellier, 1879, p. 585.

les élégantes ramures qui distinguent nos cerfs [1]. Les ruminants, les herbivores, offrent aux carnassiers une proie facile et abondante; aussi ceux-ci se multiplient-ils rapidement. A l'éocène, nous ne voyons encore que l'*arctocyon*, qui tient des marsupiaux par la forme de son cerveau [2], et le *cynodon*, voisin du chien et de la civette [3]. Vers la fin du miocène, plusieurs genres sont constitués; parmi eux le terrible *machairodus* d'un tiers plus grand que nos plus grands tigres et aux canines allongées aussi tranchantes que les lames d'un poignard. Il vivait encore dans nos régions aux débuts du quaternaire. Les hyènes qui se repaissent des chairs en putréfaction sont nombreuses; la nourriture à leur goût était abondante, et on a trouvé dans les cavernes qu'elles hantaient, d'immenses amas de leurs coprolithes. Les édentés ont vécu en Europe durant l'éocène; on les rencontre encore aux premiers temps miocènes; ils ont disparu avant le pliocène; en Amérique au contraire, ils ne paraissent qu'à cette dernière période, ils continuent durant le quaternaire et peut-être même certains d'entre eux ont ils vécu aux temps historiques.

Au pliocène, nous avons à constater le grand développement des solipèdes, ils rivalisent de beauté avec les herbivores. C'est alors que les équidés, qui vivaient depuis longtemps en Amérique [4], paraissent en Europe. Les bovidés que l'on n'a pas rencontrés dans les terrains inférieurs se multiplient avec rapidité. Mais si la faune de nos pays s'enrichit d'espèces nouvelles, d'autres l'abandonnent sans retour; les mastodontes et les tapirs nous quittent, les singes rentrent en Afrique; la température est trop froide pour eux.

Aux animaux dont les représentants vivent encore autour de

[1] Rien n'est plus curieux que le développement de la ramure des cerfs. Les premiers qui ont paru ne portaient qu'une simple dague. Dans le miocène moyen, on rencontre des bois à deux pointes, d'où le nom de *dicrocerus* attribué aux cerfs de cette période. Les bois du miocène supérieur portent trois pointes et ce n'est qu'à la fin du pliocène et même au quaternaire, que les bois ont atteint leur maximum de complication. (Gaudry, *Mammifères tertiaires*, p. 83 et suiv.)

[2] L'*arctocyon* a été trouvé dans le grès de La Fère. M. Gaudry (*l. c.*, p. 22) le regarde comme le plus ancien mammifère connu jusqu'à présent dans le terrain tertiaire.

[3] Les débris du *cynodon* ont été trouvés en abondance dans les phosphorites du Quercy. M. Filhol distingue dix-sept espèces différentes; elles représentent les oscillations d'un type qui incline tantôt vers le chien, tantôt vers la civette. (Gaudry, *l. c.*, p. 215.)

[4] M. Marsh, en prenant comme points extrêmes l'*Orohippus agilis* de l'éocène et le cheval qui paraît au quaternaire, pense qu'on peut intercaler entre eux une trentaine d'espèces différentes, ayant toutes vécu en Amérique. (Gaudry, *l. c.*, p. 143.)

nous, viennent s'en ajouter d'autres dont les squelettes, conservés dans nos musées, frappent d'étonnement les visiteurs. Le *mastodon angustidens* porte quatre défenses, deux à chacune de ses mâchoires. Le *dinothérium*, le plus grand des mammifères terrestres [1], tient à la fois des kanguroos, des tapirs et des lamantins; longtemps les naturalistes ont été indécis sur l'ordre auquel il convenait de l'attribuer. Ses défenses, dirigées vers la terre, devaient servir à soutenir sa tête d'un poids immense, alors qu'avec sa trompe il saisissait les végétaux qui formaient sa nourriture. Le *dinocéras*, récemment découvert dans des dépôts lacustres du Wyoming, était non moins étrange que le dinothérium; son crâne, surmonté de trois paires de cornes ou protubérances [2], son long cou, son cerveau plus petit que celui de tous les autres mammifères, laissant à découvert les lobes olfactifs et le cervelet, lui donnaient un aspect bien différent des autres proboscidiens. Le *brontothérium*, de dimensions plus exagérées encore, remplace, au miocène, le Dinocéras. Le *Diprotodon* est le plus grand des implacentaires de l'Australie, à en juger par les dimensions extraordinaires de son crâne. Le *colossochélys*, tortue gigantesque, atteignait jusqu'à 7 mètres de longueur; ses membres étaient aussi massifs que ceux du rhinocéros [3].

Tous ces mammifères, bien d'autres encore dont l'énumération serait fastidieuse, ont disparu. Ils ont disparu en Europe comme en Amérique, en Afrique comme en Australie. On ne leur connaît ni ancêtres ni descendants. Quelle est la raison, répéterons-nous tou-

[1] Le premier *dinothérium* a été découvert en 1837 dans le grand-duché de Hesse-Darmstadt. La tête mesurait 1m,30 de longueur sur 1 mètre de largeur. M. Gaudry faisait connaître récemment à l'Académie des sciences, (30 juillet 1888), la taille prise au garrot des différents géants de la création.

Dinotherium giganteus.	4m,96
Elephas antiquus.	4m,42
Elephas meridionalis.	4m,22
Mastodon americanus	3m,60
Elephas primigenius.	3m,22

[2] Deux de ces protubérances étaient situées sur le nez, deux au-dessus des maxillaires, deux enfin en arrière de la région frontale. « C'est l'animal le plus cornu qui ait jamais existé », ajoute M. Gaudry (*l. c.*, p. 75; — *Nature*, 2 janvier 1886). — M. Cope a découvert, dans les nouveaux États appartenant à la grande république américaine, près de deux cents *dinocératides* qu'il attribue à trente espèces et à trois genres différents. (O. Marsh, *Dinocerata, a Monograph of an extinct Order of gigantic Mammals*. Washington, 1884.)

[3] Sa tête ne mesurait pas moins d'un mètre de largeur. (Owen, *Palæontology*.) « More true turtles, ajoute-t-il; have left their remains in the London clay and at the mouth of the Thames, than are now known to exist in the whole world. »

jours, de cette apparition et de cette disparition? Notre ignorance est complète et nous pouvons seulement présumer que toute créature vivante possède un organisme qui la rend propre à un certain milieu; quand les conditions biologiques qui lui sont indispensables viennent à se modifier, elle cesse de se reproduire.

Les mammifères de petite taille, bien que leurs débris soient plus difficiles à recueillir, ne font pas défaut. On a trouvé le hérisson dans les terrains miocènes de l'Auvergne, la musareigne dans le Bourbonnais, la taupe déjà remarquable par la curieuse conformation de ses membres antérieurs, au pied des Pyrénées et sur les bords du Rhin, l'écureuil et le loir dans le gypse de Montmartre, les porcs-épics en Grèce. Des lièvres ont laissé leurs vestiges dans le pliocène d'Auvergne, des lagomys assez semblables aux espèces actuelles à Œningen et auprès de Montpellier, des castors dans les terrains pliocènes du Perrier auprès d'Issoire, et dans ceux d'Eppelsheim appartenant au miocène moyen. Les cheiroptères abondent à Montmartre et M. de Saporta a trouvé à Aix un fragment de chauve-souris si bien conservé qu'on aperçoit jusqu'aux membranes de l'aile.

Les singes méritent une mention spéciale. Le premier lémurien, si tant est que les lémuriens doivent être comptés au nombre des singes, a été trouvé en 1862 dans les terrains éocènes de la Suisse; d'autres espèces du même genre ont été retirées des phosphorites du Quercy. En les étudiant, M. Gaudry se demande, si les lémuriens n'auraient pas quelques analogies avec les pachydermes éocènes. Plusieurs espèces nouvelles, récemment découvertes dans l'Amérique du Nord semblent justifier la conclusion du savant professeur.

Au miocène, les principaux types simiens sont constitués. Des semnopithèques ont été trouvés dans l'Inde et dans le midi de la France; une mâchoire de macaque dans le Val d'Arno, et M. Gaudry a recueilli à Pikermi les restes d'environ vingt-cinq singes [1]; l'égale longueur de leurs membres antérieurs et postérieurs fait supposer qu'ils étaient marcheurs plutôt que grimpeurs.

Vers le milieu du miocène, nous voyons à côté de singes ordinaires d'autres singes appartenant au groupe anthropomorphe, à Sansan, le *pliopithécus* voisin du gibbon, auprès de Saint-Gaudens le *dryopithécus*. Ce dernier, à en juger par les fragments retrouvés, est remarquable par sa taille et par sa denture qui ressemblent à celles de l'homme. Nous aurons à revenir sur cette question, contentons-nous de dire ici que, à côté des caractères qui rapprochent l'homme du dryopithécus, il en est d'autres qui présentent de telles

[1] *Mesopithecus Pentelici*, l. c., p. 234.

différences qu'il est impossible d'établir un lien génétique entre eux.

De nouvelles espèces d'oiseaux complètent la faune tertiaire. M. Lemoine, pour sa part, en décrit cinq recueillies aux environs de Reims [1]; ce sont des palmipèdes, des échassiers, des oiseaux à la fois coureurs et nageurs. Perchés sur leurs hautes pattes, ils parcouraient librement les plaines et les marécages. Les uns se rapprochent de nos espèces actuelles, les autres présentent encore les caractères singuliers que nous avons vus aux oiseaux de l'époque secondaire. Les premiers vont se multiplier, les autres tendent à disparaître. Au miocène, des ibis, des pélicans, des flamants vivaient sur les bords des grands lacs du Bourbonnais [2], les perroquets, les couroucous, les marabous, voltigeaient dans les forêts profondes du centre de la France; les salanganes construisaient, dans les anfractuosités des rochers, ces nids qui font les délices des gourmets et qui ne se trouvent plus aujourd'hui qu'en Chine. La faune ornithologique offre la plus curieuse ressemblance avec la faune actuelle de l'Afrique.

Les eaux ne sont ni moins vivantes ni moins animées. Les mers, les lacs, les fleuves, étaient habités par d'innombrables espèces de poissons; leurs débris se rencontrent en quantités véritablement prodigieuses sur les rives des fleuves de l'Amérique, au milieu des montagnes du Liban, au Monte Bolca auprès de Vérone, à Solenhofen en Allemagne, à Lyme-Regis en Angleterre, et des recherches récentes portent à plus de douze cents le nombre des espèces qui peuplaient en ces temps le bassin parisien. Les mammifères marins règnent en maîtres sur l'Océan [3]. Au miocène, nous voyons les rorquals, les dauphins, les squalodons. Les cétacés, vrais géants de la mer, datent seulement du pliocène; on les trouve innombrables dans le crag d'Anvers.

Ainsi se termine l'époque tertiaire; les continents sont formés, les mers resserrées dans leurs bassins actuels; la vie a pris une ampleur, une variété, une richesse incomparables; il est facile de s'en rendre compte en mesurant la distance qui sépare le marsupial, ce survivant des temps secondaires, des mammifères parfaits qui vivent au pliocène. Une ère nouvelle commence, elle sera remarquable par l'apparition de l'être destiné dans d'inscrutables desseins à devenir le maître incontesté de la nature entière.

La fin prochainement. M[is] DE NADAILLAC.

[1] *Recherches sur les oiseaux fossiles des terrains tertiaires inférieurs des environs de Reims*, 1[re] partie, 1878; 2[me] partie, 1881.

[2] A. Milne-Edwards, *Académie des sciences*, 1870, 1[er] Semestre, p. 557. — 1872. 1[er] Semestre, p. 1030.

[3] Gaudry, *l. c.* p. 29.

LA TRIPOLITAINE

LES ITALIENS A TRIPOLI[1]

La frontière entre Tunisie et Tripolitaine.

La frontière entre Tunisie et Tripolitaine est tout à fait vague : ni Turcs ni Français ne savent au juste comment elle est constituée, aucune délimitation sérieuse n'ayant été faite. La France, imitant le désintéressement fataliste de la Turquie, sa voisine, ne s'est pas souciée plus qu'elle d'une limite que la nature n'avait pas pris soin de tracer elle-même. Nous nous sommes dit, non sans raison peut-être, que quelques hectares de steppes salés en plus ou en moins ne changeraient rien à notre puissance, et il s'est trouvé des hommes politiques pour ajouter qu'en laissant ainsi des terres indivises, on créerait une zone neutre; chacun aurait ainsi le droit de piller le voisin, sans que les gouvernements eussent à s'en mêler.

Il faut donc, pour étudier ces limites de notre possession, nous départir absolument de nos idées européennes, qui font d'une frontière une ligne mathématique, passant exactement en tel ou tel point; nous ne devons considérer le pays qu'au point de vue de sa constitution physique, c'est-à-dire tenir compte en première ligne des difficultés matérielles de communication, des sables, des chotts, des montagnes, et surtout du manque d'eau, qui rend toute vie impossible, aussi bien aux Arabes qu'à nous.

Puisqu'on ne peut s'appuyer sur aucune base certaine pour avoir sur le tracé de cette frontière des données précises, le plus simple, pour établir d'une façon à peu près exacte les points par lesquels elle passe, est de s'en tenir aux renseignements que donnent les

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 septembre et 10 octobre 1888.

tribus limitrophes, car cette frontière n'est évidemment autre chose que la limite des parcours entre les tribus tunisiennes et tripolitaines. Lorsqu'on interroge à ce sujet les gens des Touazine et des Ouderna, qui sont des fractions des Ourghemma, ils vous citent les points ou accidents de terrain suivants : Oued el-Achouch, Marghri, Gueraat Rodher, Bir Ali, Oglet Rardegui, Sidi Touï, la Sebkha du Magta, enfin, sur le littoral méditerranéen, un point vague au milieu des sables, à l'est de la mer d'El-Biban, point intermédiaire entre Bordj el-Biban, dernière construction tunisienne, et Bordj bou Kemesch, premier fort turc.

Pour renforcer encore la valeur de ces assertions, on peut se baser sur certaines remarques : Sidi Touï est la sépulture des ancêtres des Touazine, et ceux-ci labourent et sèment chaque année sur les bords du Magta, ils emmagasinent leurs produits à Touï sans que jamais le vali de Tripoli s'y soit opposé ou leur ait réclamé l'impôt.

Plus au sud, les Ouderna étendent leurs terrains de parcours jusqu'à Marghri et Oued el-Achouch. Ils cultivent en quelques points de cette zone, et quand la tribu tripolitaine maraboutique des Ziaan a, dans ses migrations, besoin de franchir cette ligne, elle présente une requête aux Ouderna ; en outre, si elle passe au nord de l'Oued el-Achouch et de l'Oued Necrif, elle paye une redevance à ces tunisiens qui deviennent ses hôtes, et cesse de devoir l'impôt à Tripoli ; si elle reste au sud de cette ligne, c'est au pacha turc qu'elle continue à payer.

Ces considérations établissent la ligne de la frontière aussi nettement qu'il est possible en de tels pays. Le plus grand inconvénient est que, en cet endroit, l'Araad atteint son maximum de largeur, environ 150 kilomètres entre le Djebel et la mer, tandis qu'elle n'a guère, à hauteur de Ketena, Mareth, Aram, que 35 à 40 kilomètres. Cet élargissement du passage au point où nous aurions besoin qu'il fût le plus étroit, complique nécessairement le problème de la défense.

Si nous cherchons dans l'histoire, nous constaterons que l'Araad, prolongée par la Djefara jusqu'à Tripoli, a été la grande route des invasions musulmanes en Barbarie. C'est également par cette voie que tous les mécontents tunisiens, toutes les tribus arabes qui ne voulaient pas reconnaître notre domination, se sont exilées pour aller chercher asile en Tripolitaine, à la suite de notre expédition. La facilité des communications à travers cette immense plaine, la proximité relative des villages et des oasis, la fréquence des puits et des points d'eau, permettent à de grandes réunions d'hommes d'y passer, d'y vivre et de s'y mouvoir.

Ce n'est donc que par cette sorte d'isthme, l'Araad, resserré entre la mer et la ligne des montagnes, que nous avons à redouter une tentative sérieuse contre notre province. Cette éventualité, peu à craindre tant que nous aurons les Turcs pour voisins, demandera plus d'attention de notre part le jour où une puissance européenne, plus ambitieuse et plus remuante, prendra leur place. Il n'est donc pas inutile de nous en préoccuper dès aujourd'hui.

Actuellement, le camp de Metammer[1] est le seul point occupé par nos troupes (une compagnie d'infanterie) dans toute cette zone de l'Araad. Très judicieusement placé au centre de la partie la plus resserrée de l'Araad, entre les deux magasins principaux des Ourghemma, Kasr Metammer et Kasr Medenin, ce poste unique a le grave inconvénient d'être trop éloigné de la frontière, à une centaine de kilomètres environ. En outre, il devrait posséder de la cavalerie, cet immense steppe plat, praticable partout, réclamant une grande rapidité dans les mouvements. Le bordj de Metammer, commandant le défilé de Tadjera, petit massif montagneux perdu dans la plaine de l'Araad, dans l'intérieur duquel passent les routes de Gabès, devrait comporter une compagnie d'infanterie et un peloton de cavalerie. Zarzis, point important de la côte que nous avons eu jusqu'ici le tort de ne pas tenir, devrait être occupé par deux autres pelotons de spahis : ce port serait alors chargé d'approvisionner Metammer, étant plus rapproché que Gabès par où se fait actuellement le ravitaillement.

Ces deux positions importantes, reliées entre elles par des convois fréquents, formeraient en quelque sorte la réserve des avant-postes de cavalerie qu'il conviendrait de placer moins loin de la frontière, dans des points que nous allons tâcher de déterminer. Mais, je ne saurais trop le répéter, c'est de la cavalerie qu'il faut dans ces postes, car l'important est, dans ces pays, de ne pas perdre de temps et d'opérer vite, et les télégraphes optiques qu'un simple brouillard peut annihiler, les télégraphes électriques avec leurs fils si faciles à couper, sont insuffisants pour assurer les communications d'une façon absolue.

Les Arabes qui se rendent de Tripolitaine en Tunisie suivent certaines directions invariables, jalonnées par des points d'eau. Les deux principales sont dans la plaine et conduisent : la première sur

[1] A l'époque où j'étais en Tunisie et où j'écrivais cette étude sur la frontière (1886), Kasr Metammer était, en effet, le seul point occupé. J'ai su dernièrement que l'autorité militaire a établi, au commencement de cette année, des postes à Zarzis et à Foum Tataouïn, deux des points que je signalais plus loin comme avantageux à tenir. Je crois encore que l'occupation des deux autres, Kasr ben Guerdan et Bir Zummit, serait fort utile.

Zarzis, en passant par Kasr ben Guerdan, village isolé, seul point habité au milieu du steppe qui s'étend entre la mer d'El-Biban et les sebkha du Magta. Près de Kasr ben Guerdan s'embranche sur cette route de Zarzis une piste allant à Kasr Medenin. La deuxième grande direction mène par Sidi Touï sur Metammer et Medenin, traversant la plaine en son milieu.

Si les nomades passent la frontière au sud de Sidi Touï, ils arrivent à la montagne et sont alors forcés, pour la franchir et rentrer dans la plaine de l'Araad, de cheminer par les vallées du Djebel el-Abiod, et tous les sentiers les amènent, presque inévitablement, au passage très important de Foum Tataouïn.

Véritable muraille, coupée seulement de quelques ravins escarpés, au fond ou au flanc desquels courent des pistes impraticables pour une troupe nombreuse, la chaîne de montagnes oppose un obstacle des plus sérieux aux communications entre l'Araad et la région intérieure.

Foum Tataouïn, traversant la chaîne au sud de Douiret, joint l'Oued Darcen, tributaire asséché du versant saharien, à la vallée supérieure de l'Oued Fissi, qui se dirige à travers l'Araad, vers la Méditerranée. C'est la plus facile et la plus fréquentée de ces coupures par lesquelles les Arabes font leurs transports : de nombreux *redirs* permettent les réapprovisionnements d'eau, les vallées sont larges et sans pentes rapides, et par cette voie, mais par elle seule dans toute la chaîne, on pourrait craindre l'arrivée d'une troupe notable.

On peut dès lors comprendre l'avantage d'occuper :

1° Ben Guerdan, d'où les directions bifurquent sur Medenin et Zarzis;

2° Une position sur Foum Tataouïn, où viennent aboutir les sentiers de la montagne qui conduisent à la plaine. Elle serait choisie, soit au sommet des deux vallées, à l'endroit où la ligne de partage des versants forme un large plateau, soit en un point plus rapproché de Douiret, sur l'un des nombreux *kalaa* qui commandent toutes les têtes de ravins qui aboutissent à l'Oued Tataouïn. Il y a là une série de redoutes naturelles, imprenables.

Ces deux positions sont encore assez éloignées de la frontière : Ben Guerdan en est à 38 kilomètres environ, Foum Tataouïn à 50, mais on ne trouverait pas, plus près, de conditions aussi avantageuses, et on augmenterait les difficultés de ravitaillement.

La distance qui les sépare l'une de l'autre est d'à peu près 60 kilomètres, et elles sont réunies, à travers l'Araad, par la ligne de l'Oued Fissi : nulle troupe, nulle caravane, ne pourrait passer librement entre elles, si elles étaient occupées, la première, Ben

Guerdan, par un peloton de spahis, tenant le steppe, l'autre, Foum Tataouïn, par de l'infanterie et quelques cavaliers, car ce poste, gardant les passages de la montagne, pourra être appelé, à un moment donné, à se porter rapidement dans la plaine; il aura en outre à surveiller activement les puits et sources, peu nombreux et peu éloignés, du versant saharien : Hassi Faouar, Bir Deraria, Aïn Zareth, Bir Darcen.

La suppression de ces relais d'eau produirait une solution de continuité dans la série des puits qui jalonnent ce revers de la montagne, et contraindrait à un long détour à travers le Sahara les tribus hostiles qui voudraient tourner cette ligue de défense naturelle. Et, sûre de ne pas trouver à abreuver ses animaux, aucune troupe importante ne s'engagerait au milieu des dunes de sable qui commencent dès le pied du Djebel et couvrent une immense étendue.

S'il s'en trouvait une assez hardie pour tenter un pareil mouvement, c'est vers la vallée moyenne de l'Oued el-Hallouf qu'elle se dirigerait, afin de venir déboucher sur El-Hamma de Gabès, par la plaine qui s'ouvre entre l'extrémité de la ligne des plateaux et le Djebel Tebagga. Or, dans cette vallée, Bir Sultan et Bir Zummit sont trop importants pour ne pas mériter un examen spécial; offrant des puits nombreux et abondants, ils constituent, dans le steppe saharien, les deux plus grands relais d'eau sur la route de Ghadamès, et sont en outre les points de départ de toutes les directions de la plaine et défilés de la montagne entre le Djebel Tebagga et le Kef Demer. Le général Philebert, dans sa colonne du Sud tunisien, avait reconnu leur valeur; faisant combler les puits de Bir Sultan, il avait établi un poste à Bir Zummit. Mais, peu de temps après le départ du général, ce point a été abandonné; on a concentré toute la défense de l'Araad sur Gabès, Ras el-Oued et Metammer. A peine avions-nous quitté cette position, qu'un groupe d'une cinquantaine de dissidents, Ouderna, Ouled Yakoub, Ouled Khalifa, venait l'occuper. Ces insoumis le tiennent encore actuellement, rayonnant de ce centre pour piller tous ceux qui s'aventurent dans la plaine, et poussant même quelquefois d'audacieuses pointes jusqu'auprès des derniers villages du Djebel, Tamezred et Zeraoua.

Il serait bon, sinon indispensable, que Bir Zummit fût occupé par quelques cavaliers, et alors, vu le peu de distance qui le sépare de Bir Sultan, il ne serait pas nécessaire d'avoir recours à la pénible nécessité d'obstruer des points d'eau si rares et si précieux. Cette position offrira, il est vrai, des difficultés pour le ravitaillement, qui devra s'effectuer de Gabès par Tamezred, en partie par de mauvais sentiers de montagne. Mais cette ceinture de postes, Bir

Zummit, Foum Tataouïn, Ben Guerdan et Metammer, constituera un système de défense à cheval sur les deux plaines, de chaque côté de la montagne, interdisant absolument aux Arabes d'entrer en nombre dans l'Araad, ou d'en sortir. Tout en empêchant les incursions des Tripolitains, nous aurons en réalité enfermé chez elles nos tribus soumises. Or l'étude de toutes les insurrections qui se sont produites, depuis que nous avons commencé nos expéditions en Afrique, nous montre que les Arabes ne se révoltent que s'ils sont sûrs d'avoir derrière eux une ligne de retraite, de pouvoir reculer vers le Sud pour se recueillir et revenir ensuite à leur heure harceler leur ennemi.

La solution du problème de la défense de nos possessions me semble donc être la suivante : garder soigneusement les passages vers le Sud, et ne pas laisser aux tribus révoltées, sous prétexte de créer de prétendues *zones neutres*, des lieux de refuge qui deviennent des foyers d'insurrection. Nulle ligne naturelle, mieux que ce Djebel des Matmata, Toujane, Ahouaya, Douiret et Ghromerassen, ne saurait remplir cet office à l'égard de l'Araad.

Je ne veux pas clore ce sujet sans ajouter un fait qui montrera combien il est nécessaire de faire la police dans le sud de notre province, et quel service rendrait en ce sens l'établissement de ces postes qui garantiraient à la fois la défense du pays en cas d'invasion et la sécurité des habitants en temps ordinaire.

Pillées et rançonnées d'un bout de l'année à l'autre, sous prétexte d'impôts à payer, par les fonctionnaires indigènes, les populations tunisiennes se consoleraient encore de ce vol officiel, si elles n'étaient pas en même temps les victimes d'un autre pillage, tout aussi fréquent et méthodique, mais moins réglementaire. Ce pillage d'*extra*, si je puis m'exprimer ainsi, est exercé par les insoumis de toute sorte, qui profitent de notre peu de surveillance dans certaines zones du Sud, pour s'organiser en véritables sociétés de voleurs armés (*djich*), qui mettent tout le pays à contribution.

Un jour, en arrivant dans un de ces villages du revers saharien, je fus témoin de l'épilogue d'une de ces scènes de brigandage. Les habitants de Tamezred ramenaient chez eux les morts et les blessés; la rencontre avait eu lieu la veille, à quelque 1000 ou 1200 mètres, en bas des pentes qui descendent à la vallée sablonneuse de l'Oued el-Hallouf. Les Tamezred étaient sortis de leur kasr pour mener paître les troupeaux, et les *djichers* des Ouderna, campés aux puits de Bir Sultan, les avaient attaqués. Tuant les uns, dispersant les autres, ils s'étaient emparés des moutons et des chameaux et avaient regagné le Sahara.

Voulant connaître les détails, je vais voir les blessés dans leurs

maisons : l'un d'eux a les bras brisés par des coups de feu; couché par terre sous une couverture, grelottant de fièvre, secoué par ses camarades, qui, pour me montrer que ses bras sont bien cassés, les tiraillent en tous sens, le malheureux n'a même plus la force de crier; soigné comme il l'est, il a quelques chances de ne pas sortir vivant des mains des *tebib* [1] de Tamezred. Et pourtant, ces gens ont l'âme chevillée dans le corps, et l'on me fait voir un nègre, qui, le mois précédent, dans une rencontre semblable, a reçu cinq coups de fusil. Il est en train de se chauffer au soleil, devant sa maison; mais on l'appelle, il se lève et vient à moi, marchant sans trop de difficulté. Il me montre ses blessures, une balle lui a traversé le côté, une autre la cuisse, d'autres lui ont percé les mollets et la cheville, et voilà un homme qui est sur pied et bien vivant. S'il eùt été soigné par un de nos savants médecins, qui sait s'il ne reposerait pas aujourd'hui dans le cimetière de Tamezred, auprès des citernes dont l'eau croupie alimente le village?

Mais ces assassinats, ces pillages, se renouvellent fréquemment, aux environs de ces ksour, et ces scènes-là se passent à une soixantaine de kilomètres de Gabès, sans qu'on envoie seulement dix spahis à la poursuite des voleurs. Ce sont là, dit-on, disputes entre Arabes; et on les laisse s'arranger entre eux. Mais le résultat est le suivant : le pays est terrorisé, les malheureux habitants, agriculteurs ou commerçants, s'expatrient, abandonnant leurs montagnes. Je fus frappé, lorsque je les parcourus, du nombre de ksour ruinés qui couronnent les sommets, les villages déserts sont aussi nombreux que les centres habités.

Quelques jours après la scène que je viens de raconter, comme je suivais la direction de Gabès, je trouvai au puits de Tagguendourt une grande caravane d'Arabes; les uns, roulés dans leurs burnous, étendus sur le sable, sous le soleil brûlant, se reposaient; les autres remplissaient des outres. Avec eux, ni chevaux ni chameaux; c'étaient des malheureux, marchant nu-pieds, emportant tous leurs biens, qui étaient légers.

Je m'arrêtai au milieu d'eux :

— Où allez-vous, leur demandai-je, et d'où venez-vous?

— Nous sommes des habitants de la montagne, nous venons de Tamezred, de Zeraoua, de Taoujoud, et nous allons à Gabès, où nous trouverons de l'ouvrage, s'il plaît à Dieu.

— Et si vous n'en trouvez pas, que ferez-vous?

— Nous irons à Sfax, à Sousse, à Tunis, là où nous pourrons vivre, car nous mourons de faim, dans nos montagnes.

[1] Médecins.

— Il faut travailler.

— Nous travaillons, mais l'eau manque; et les khalifa demandent de l'argent aux cheikh, et les cheikh nous en demandent toujours; et après eux tous, les *djichers* viennent, nous prennent nos troupeaux et nous tuent.

. . . .

Il ne se passe pas de mois sans qu'une caravane semblable n'abandonne ses villages. Ces malheureux Berbères partent ainsi, non pas comme les Mzabites, leurs parents, avec l'espoir de revenir au pays une fois fortune faite; ils s'expatrient sans idée de retour. Et les vergers, si amoureusement soignés, se dessèchent et périssent, faute de bras; et dans les ksour, la misère augmente de jour en jour, jusqu'au moment où, toutes les maisons étant en ruine, il ne reste plus aux derniers habitants qu'à prendre le chemin de l'exil.

Il serait grand temps de remédier à cette situation déplorable, à laquelle nul ne semble faire attention, parmi les gouvernants qui se succèdent à Tunis. Il faudrait aviser au plus tôt, si nous ne voulons pas voir l'émigration dépeupler ces montagnes, et les transformer, à bref délai, en un véritable désert [1].

III

LA CYRÉNAÏQUE

La confrérie des Senoussia. — Les explorations italiennes en Cyrénaïque.

Arriver en Cyrénaïque n'est pas chose des plus aisées, aucun service régulier de paquebots ne relie cette côte aux autres ports de la Méditerranée, et, pour s'y rendre, il faut, à Tripoli ou à Malte, attendre le bateau turc, au parcours intermittent et capricieux, qui, de temps en temps, va faire escale à Ben Ghazi ou à Derna. Avant de tenter cette traversée, il est bon de s'armer de

[1] Ces montagnes ne sont pas, malheureusement, la seule partie de la Tunisie que dépeuple et ruine l'émigration. Je fus frappé, en parcourant le Nefzaoua, d'y trouver une désolation semblable : partout des villages abandonnés et tombant en ruine, partout des oasis dépérissant, malgré l'abondance des eaux qui sourdent de toutes parts. Les habitants désertent le pays, et le Nefzaoua, qui était autrefois une des provinces les plus riches du Sahara tunisien, est en train de devenir un désert; les palmiers meurent et les eaux disparaissent sous les sables.

Les exactions de Chaouch-Ahmed, l'avant-dernier khalifa du Nefzaoua, ont été une des principales causes de cette émigration en masse.

patience, car on ne peut guère prévoir combien de jours on restera en route; on part quand les Turcs sont prêts, et on arrive lorsqu'il plaît à Dieu. Quant au confortable, auquel nos lignes maritimes nous ont habitués, il faut absolument y renoncer, et il est indispensable d'être cuirassé contre le dégoût, la malpropreté la plus grande régnant sur ces bateaux.

Celui qui me transporte, le *Kassari*, est un des meilleurs, je devrais dire des moins mauvais. Il est venu débarquer des troupes, et charge à leur place des malades qui encombrent l'hôpital de la Mechiya, car le typhus sévit dans les camps de Tripoli. On empile tous ces pauvres gens à fond de cale, sans vivres et à moitié nus, et chaque jour de traversée diminue leur nombre.

Tout en admirant la superbe indifférence avec laquelle ces croyants voient approcher la mort, je ne peux me défendre d'un sentiment de pitié pour leur misère, et je demande au capitaine comment il se fait qu'on abandonne ainsi sans soins ces malheureux soldats.

Mustapha-bey, qui commande à bord, est un jeune Turc fort aimable, quoique fervent musulman. Il me répond d'une façon tout à fait convaincue que, une fois morts, ils seront bien plus heureux, surtout s'ils ont pratiqué leur religion.

— Mais encore, cela n'empêche pas de les soigner? Tu n'as donc pas de médecin sur ton bateau?

— Si, il y en a un.

— Eh bien, pourquoi ne s'occupe-t-il pas de tous ces malades?

— Pourquoi? je vais te le dire : il est médecin, mais pour la traversée seulement.

— Je ne comprends pas. Comment cela, pour la traversée seulement?

— Oui, à Tripoli, il est officier d'administration, chargé de la boulangerie; mais comme nous devons porter des marchandises à Malte, et que le service anglais de *la santé*, très exigeant à l'ordinaire, sera encore plus pointilleux à cause de tous ces malades que nous avons à bord, le pacha a pensé qu'il serait bon d'avoir un médecin. Il a donc nommé cet officier médecin, et lui a donné un brevet, mais pour la traversée seulement!

Ce fait résume toute l'administration turque avec sa suprême indifférence mêlée de rouerie.

Le pont présente un spectacle étonnant. Là, nulle distinction de classes; seules, les femmes sont mises à part et parquées dans une sorte de vaste cage à poules, recouverte de toiles, et la nuit, une surveillance active, commandée par la jalousie, s'exerce tacitement autour de cette arche sacrée. A l'avant comme à l'arrière,

comme au milieu du bateau, on ne saurait faire un pas, c'est le domaine des Arabes, des nègres et des Juifs; tous sont étalés dans une touchante promiscuité de vermine, vautrés à terre à côté les uns des autres, et les groupes qu'ils forment échangent les puces musulmanes contre les poux israélites.

Sous ce soleil qui dore tout, sous ce ciel éclatant, dans cette immense cuvette d'indigo sur laquelle nous naviguons avec une lenteur éminemment orientale, il y a, au pied du mât, un tableau splendide, aux couleurs vives : tous ces burnous allongés sur des nattes, dessinant dans leurs plis ensoleillés des silhouettes d'Arabes, forment des taches blanches parmi des *couffins* pleins d'oranges, entassés dans un rayonnement vermeil. Çà et là, des jambes nues dépassent, noires, sèches comme des bâtons; des figures bronzées apparaissent, à demi cachées sous les capuchons pointus. Les coffres arabes, peints de vert, avec des rehaussements de jaune vif, sont groupés en tas, sous des ruissellements de mandarines et de citrons, sous des fouillis de tapis aux dessins multicolores. Au milieu de ces masses blanches étalées, sur lesquelles miroite une lumière éblouissante, se détache une tête de nègre, sous une chechia rouge; des babouches safran ou ocre, aux tons chauds de cuir fauve, et des gandourah, d'un vert cru ou d'un ponceau violent, sur des torses noirs de Fezzani ou de Soudanien, jettent des notes sombres ou éclatantes.

Plus loin, le groupe juif, un peu écarté du groupe arabe, comme le *ghetto* dans une ville musulmane, forme, avec ses caftans bleus, marrons, ou violets, une autre masse lumineuse. Mais, dans cette débauche de couleurs, toutes ces nuances vives aux reflets chatoyants se fondent avec une harmonie étonnante, sous le rayonnement de jour intense qui tombe d'un ciel ardent.

De près, tout cela sale, sordide, puant; merveilleux à regarder d'un peu loin, en dehors de l'atmosphère mélangée de graisse rance, de burnous longtemps portés, de babouches anciennes, affadie par l'odeur de suif alliée aux relents d'huile chauffée et aux tiédeurs écœurantes des machines.

Quelques-uns de ces voyageurs arabes sont des pèlerins conduits par un cheikh portant l'étendard sacré d'une *zaouïa* [1]; ils passent une partie de leur journée en prières à l'arrière du bateau, et leur guide, affilié à une secte religieuse, fait de la propagande pour le compte de la confrérie. Le regard perdu vers l'Orient, baignés de lumière, ces croyants étendent les bras et les croisent dans des gestes majestueux, se prosternent et se redressent, grandis comme

[1] *Zaouïa*, couvent musulman.

des personnages de légende, au milieu de cet horizon démesuré, dans le calme infini de la nature.

Après un certain nombre de jours, variant de quatre à dix, suivant le bateau, le temps et la disposition d'esprit du capitaine, on arrive à Ben Ghazi, et on débarque à plus d'un mille en mer. Ben Ghazi est actuellement la capitale du Vilayet, qui comprend toute l'ancienne colonie grecque de la Pentapole, avec ses *cinq villes*, dont Cyrène était la principale.

La configuration de la Cyrénaïque, complètement distincte de celle du reste de la Tripolitaine, fait de cette province une région à part. Formant un promontoire arrondi qui s'étend de Ben Ghazi au golfe de Bomba, elle est continuée vers l'Orient par la Marmarique, la limite peu précise entre la Tripolitaine et l'Égypte commençant au fond du golfe de Solum, à Defna. L'ensemble de la région prend le nom de Barka. Un massif calcaire, prolongé jusqu'à la mer, constitue la carcasse de tout ce plateau, sous le nom de Djebel el-Akabah.

Vue de la mer, avec ses croupes arrondies, dénudées au sommet, semblables à des coupoles, avec ses pentes couvertes d'une végétation que l'éloignement fait paraître plus épaisse et plus sombre, cette région littorale mérite bien le nom de « Verte » (Akhdar), que lui ont donné les Arabes. Çà et là, des villes qu'on dirait immenses, reflètent dans la profondeur de l'eau bleue leurs murs d'une blancheur éclatante; des colonnes ou des tours se dressent sur des plateaux noyés dans la verdure des oliviers. Ce sont les ruines des villes grecques fondées sept ou huit siècles avant Jésus-Christ, abandonnées aujourd'hui, visitées seulement par les Bédouins du Barka.

La région fertile, cultivable de la Cyrénaïque ne s'étend pas très profondément vers le sud, sa plus grande largeur n'atteint pas un degré; les dernières pentes du Djebel el-Akhdar voient finir toute végétation. Le désert de sable commence immédiatement, celui que les Arabes considèrent comme le plus terrible, le désert de Barka.

Malgré l'antique civilisation de ses riches cités, et leur développement commercial qui en avait fait la colonie la plus florissante après Carthage, sur toute la côte entre Gibraltar et Alexandrie, la Cyrénaïque est actuellement, dans le bassin de la Méditerranée, la partie la moins connue, et cela est d'autant plus étonnant, que c'est certainement une des régions du littoral les plus favorisées sous le rapport de l'eau, et par conséquent une des plus fertiles.

Comment se fait-il que ces avantages, joints à l'intérêt historique qu'elle offre, n'aient pas attiré sur cette contrée, dans notre

siècle de colonisation, les regards d'une puissance européenne? Comment n'a-t-on pas tenté de faire revivre ce pays, dont les ruines nombreuses dénotent un développement artistique autrement élevé que celui de la rivale de Rome. Sa situation géographique elle-même, qui met cette côte avancée de l'Afrique à 600 kilomètres à peine des ports de la Grèce, avec l'île de Crète à mi-chemin, paraîtrait devoir encore faciliter une tentative de colonisation. Des descriptions de Cyrène, faites par des voyageurs anglais [1], qui, en 1845, vinrent prendre pour leurs musées une certaine quantité d'objets d'art, les relations de Pacho, della Cella, Hamilton, les explorations plus récentes de G. Rohlfs, et enfin, dans ces dernières années, quelques excursions, soi-disant commerciales, tentées par des Italiens, auraient dû, semble-t-il, rappeler l'attention sur ces vieilles cités qui achèvent de disparaître; il n'en a rien été, la Cyrénaïque reste dans l'oubli, les Turcs eux-mêmes ne l'occupent que d'une façon précaire, et ce n'est pas sur eux qu'on peut compter pour ranimer cette région morte.

Il faut donc, pour arriver à donner une explication plausible de cet abandon, considérer que la Cyrénaïque, riche et fertile par elle-même, se trouve complètement isolée et réduite à ses propres ressources; elle forme en effet une véritable île, baignée d'un côté par la Méditerranée, de l'autre par l'océan de sable du désert de Libye.

Une tentative faite par l'Italie pour établir un service régulier de bateaux, allant de Tripoli à Ben Ghazi, échoua, par suite de la méfiance, d'ailleurs très justifiée, des Turcs, et le vilayet reste parfois pendant de long mois isolé du reste du monde civilisé.

Quoi qu'il en soit, tout semble dénoter que le temps n'est pas éloigné où ce pays sera rappelé à la vie. On est forcé de reconnaître, en débarquant à Ben Ghazi, que des essais d'amélioration ont été faits dans cette ville arabe. Le palais du vali est entouré de trottoirs et bordé d'avenues droites, éclairées de lanternes; mais aussitôt après, on retombe dans les constructions en pisé et dans l'architecture ordinaire des villages d'oasis. Seules, trois ou quatre maisons d'Européens tranchent au milieu des masures; il faut ajouter encore l'église catholique, recouverte de koubbas à la mode musulmane; placée sous la protection de la France, elle est desservie par deux *padre* italiens.

Le commerce extérieur de la Cyrénaïque, qui se fait avec Malte, la Crète et l'Égypte, a considérablement augmenté pendant ces dix dernières années. La principale exportation est celle du bétail, des éponges et du sel. Derna expédie les fruits et les céréales que ses

[1] Smith et Porcher, *History of recents discoveries at Cyrene*. Londres, 1846.

alentours produisent en grande abondance. Par ce dernier point et par Tobruk, qui est le plus beau port naturel de la côte méridionale de la Méditerranée, ont lieu les transactions de toutes sortes que fait avec l'Europe le mahdi de Djerboub.

La partie la plus intéressante, à tous égards, de la Cyrénaïque, est celle qui s'étend entre Derna et Ben Ghazi, sur une longueur d'environ 400 kilomètres. Le plateau, marqué par les points importants d'Aïn Mara, Gubba, Guegueb, Grennah (Cyrène), Slanta, Merdj (Barcé), offre un aspect des plus riants, dû à la riche culture du sol. De grasses argiles rougeâtres, qui ont fait donner à cette zone le nom de Barka el-Hamra (le Barka rouge), conservent l'humidité produite par les pluies d'hiver; les creux où s'emmagasine l'humus se couvrent d'une végétation luxuriante. De Merdj à Derna, c'est une succession ininterrompue de jardins; partout les bananiers allongent leurs grandes feuilles, mêlés aux orangers, aux pommiers, aux pêchers, aux abricotiers et aux figuiers; les vignes s'étalent en treilles jusqu'au milieu des villages, en particulier à Derna dont les vergers sont renommés. Au pied des falaises, l'orge et le blé sont cultivés sur d'immenses espaces, dans les plaines du littoral. Sur les pentes de la montagne croissent de nombreuses variétés d'arbres : cyprès, lentisques, myrtes, arbousiers, caroubiers, pistachiers, thuyas, kermès; mais l'essence qui domine est l'olivier, qui forme, en certains points, de véritables forêts : ce sont les rejetons des antiques olivettes grecques, qui, par suite du manque de soins, sont devenus sauvages. Dans tous les ravins de ces montagnes jaillissent des sources; les eaux écumantes tombent en chutes de plusieurs mètres de haut, comme aux environs de Derna, ou bien s'élancent de la roche en un flot qui vient couler sous les arbres, entre des colonnes brisées, comme à Cyrène, à la fontaine d'Apollon (Ain ech Chehad, la source éternelle); ces alpes africaines sont couvertes d'une végétation quasi tropicale de bananiers; sous de vastes forêts d'oliviers règne la majesté silencieuse du bois sacré antique; de lumineux taillis de lauriers-roses remplissent les fonds d'oued aux nappes d'eaux claires; c'est la Suisse, avec des échappées de la Grèce; les ruines classiques éparses, de loin en loin, complètent l'illusion.

A un point de vue moins esthétique, en considérant le but économique de notre époque, ce pays, entre les mains d'un peuple civilisé et travailleur qui saurait tirer parti de la fécondité de son sol, atteindrait un développement agricole remarquable : greffés, les oliviers donneraient un rendement d'huile considérable, et, labourées d'une façon rationnelle, les terres porteraient de splendides récoltes; j'ai vu, malgré les procédés primitifs employés par

les indigènes, qui se contentent d'égratigner le sol, des champs de blé et d'orge beaucoup plus beaux que nos cultures de France.

*
* *

Malgré les garnisons qu'ils entretiennent en Cyrénaïque, les Turcs n'en sont pas, à proprement parler, les véritables maîtres. Une secte religieuse arabe, fondée vers le milieu de ce siècle par Si Mohammed ben Ali es-Snoussi, possède dans le Djebel el-Akhdar un grand nombre de *zaouïas* (couvents), qui reçoivent les ordres et l'inspiration directe de Djerboub, où réside le pape actuel des Senoussia, Cheikh el-Mahdi. Le but de cette secte est le rétablissement du khalifat arabe, c'est-à-dire la réunion de tous les pays d'islam sous le pouvoir d'un seul musulman, et ce souverain spirituel et temporel ne saurait être autre que le chef de la confrérie. Le sultan de Constantinople, excommunié par Cheïkh el-Mahdi, est considéré comme un infidèle, ainsi que tous ses sujets. Les *khouan* (frères affiliés) parcourent l'islam, prêchant l'émigration à tous les musulmans, car les « vrais croyants » ne doivent pas rester dans des pays gouvernés par des infidèles, chrétiens ou turcs, mais venir en Tripolitaine et en Cyrénaïque, et se grouper à portée de Djerboub.

Il faut connaître l'enthousiasme religieux des Arabes des campagnes, pour se faire une idée du succès de ces prédications. La secte nouvelle a pris immédiatement un développement considérable, entraînant la plupart des autres confessions musulmanes et leur prenant leurs adeptes. A en croire certains renseignements[1], la confrérie compterait aujourd'hui trois cents couvents, échelonnés de la Mecque au Maroc; sa capitale, Djerboub, serait une véritable ville fortifiée, et le grand maître de l'ordre pourrait lever, dans les royaumes nègres des environs du Tchad, dont les souverains sont ses tributaires, une armée de plusieurs centaines de mille hommes. De quelque exagération que puissent être empreintes ces assertions, la confrérie des Senoussia est, en ce pays, une véritable puissance, faisant concurrence à l'administration du sultan, elle agit en maîtresse dans presque toute la Cyrénaïque, perçoit les impôts pour son propre compte, et en exempte ses *khouan;* les fonctionnaires ottomans qui veulent conserver leur tranquillité et leur place sont obligés de se faire affilier à l'ordre. Le gouvernement turc laisse subsister cette situation, ne voulant pas entrer en lutte avec un

[1] M. Duveyrier, la *Confrérie musulmane de S. M. Es-Snoussi et son domaine géographique en l'an* 1300 *de l'Hégire* (1883 *de J.-C.*) — *Marabouts et khouan,* par M. W. Rinn, Alger, 1885. — M. Broadley, avocat d'Arabi-Pacha.

chef religieux qui peut, d'un mot, soulever le pays et mettre la Turquie dans la nécessité d'évacuer cette partie de la Tripolitaine ou d'entreprendre une expédition longue et coûteuse. Il y a là un état de choses très curieux, un peu mystérieux, comme toutes les questions religieuses de l'islam, mais qui dénote, à coup sûr, l'existence d'une puissance avec laquelle devra compter la nation chrétienne qui jettera son dévolu sur la régence de Tripoli.

Les soulèvements qui agiteront encore l'islam arabe partiront très probablement de cette partie de la Tripolitaine. Cheikh el-Mahdi considère cette terre comme le berceau de son futur empire. Je crois fermement que le jour où les chrétiens y mettront le pied éclatera une révolte terrible, semblable à celle du mahdi de Dongola. Et je ne serais pas fâché, je l'avoue, de voir les Italiens, si peu brillants à Massaouah, aux prises avec le fanatisme musulman. — Nous pourrons alors dégarnir notre frontière des Alpes.

Or nos voisins ont, depuis longtemps, porté leur attention sur cette province, la plus riche de la Tripolitaine. De nombreuses explorations en ont été faites, sinon avec l'attache officielle du gouvernement italien, du moins avec ses encouragements. Tous les Arabes connaissent, de Tripoli à Derna, le capitaine Camperio, qui s'était, en quelque sorte, chargé de conquérir la Cyrénaïque et avait, même après l'échec de Gerhardt Rohlfs, conservé la prétention d'aller nouer des relations avec le mahdi de Djerboub. Vice-président d'une « Société d'exploration commerciale » qui s'était fondée, à la fin de l'année 1880, dans le but apparent d'introduire les produits italiens en Tripolitaine, il séjourna quelque temps à Tripoli, parcourant les environs, et arriva, en mai 1881, à Ben Ghazi avec une mission composée de MM. Haimann, Bottiglia, Mamoli et Pastore. Une *station commerciale* fut établie à Ben Ghazi, sous la direction de M. Bottiglia ; puis la mission se dédoubla : MM. Camperio et Mamoli d'une part, Haimann et Pastore de l'autre, entreprirent des voyages d'exploration à travers la Cyrénaïque. Mais le gouvernement local, inquiet du caractère plutôt politique que commercial que prenait cette entreprise, ne leur permit pas de pousser jusqu'à Bomba et Tobruk, qu'ils avaient l'intention de visiter. MM. Camperio et Haimann retournèrent en Italie, et voici comment l'*Esploratore* de juin 1881 rendait compte des résultats obtenus : « M. Camperio est parti de Ben Ghazi et, traversant le Djebel el-Akhdar par Tokra, Merdj, Sira, Slanta, Sidi Mohammed el-Homri, est arrivé à Derna, où il a posé les fondements d'un second établissement commercial, aujourd'hui dirigé par M. Pietro Mamoli. Il a envoyé une autre expédition, dans un but scientifique, sous la direction de MM. Haimann et V. Pastore. Celle-ci devait parcourir

toute la région montagneuse. Si M. Camperio n'a pu atteindre jusqu'à Tobruk et au golfe de Bomba, c'est que ces parages n'offraient aucune sécurité, non pas seulement pour lui, mais aussi pour l'archéologue allemand Dr Freund, au point que le gouvernement turc n'a pas voulu prendre la responsabilité de les leur laisser parcourir, faute d'une escorte suffisante[1]. »

Les établissements commerciaux fondés à Ben Ghazi et à Derna ne furent pas de longue durée, et, en 1883, le dernier de leurs employés regagnait à grand'peine l'Italie, jurant qu'on ne l'y prendrait plus; le service des bateaux de la compagnie Florio Rubattino, qui, pendant quelques mois, avait touché ces points, les reliant à Tripoli et à la côte italienne, cessa également, ne couvrant pas ses frais; en somme, la mission avait absolument échoué. Mais, malgré cet échec, la « Société d'exploration commerciale » n'a pas renoncé à l'idée de faire patronner par le gouvernement une tentative en Cyrénaïque. Un de ses agents, M. Pietro Mamoli, a persisté à rester à Ben Ghazi, malgré ses démêlés avec les autorités locales. Quelque temps avant la conférence de Berlin relative aux colonies d'Afrique et à la notification des prises de possession, le capitaine Camperio publiait dans la *Rassegna* un article pour engager le gouvernement italien à soulever devant la commission européenne la question de la Tripolitaine, et à demander le « protectorat sur Tripoli, Ben Ghazi, Derna, Bomba et Tobruck, car, disait-il, il est de toute nécessité que l'Italie étende sa puissance sur un pays qui est le centre du bassin de la Méditerranée. Cette région est, à la vérité, sous la domination du sultan, mais il *serait facile de contester ses droits* ». (Juin 1884.)

En résumé, il ne faudra pas s'étonner, si l'Italie se décide à donner suite à ses intentions coloniales, de la voir doubler son action sur la Tripolitaine, d'un mouvement destiné à rattacher en même temps la Cyrénaïque.

Ch. de Mauprix.

La fin prochainement.

[1] Le Dr Freund venait de parcourir tout le littoral, de Tripoli à Derna; il n'avait pas plus à craindre pour sa sécurité, entre Derna et Bomba, que dans son premier itinéraire.

LES FEUX DE PAILLE

Le 27 mai 1832, un orage effroyable s'abattit sur le golfe de Lion, et s'étendit sur les côtes de Provence, depuis Toulon jusqu'à Aigues-Mortes.

Entrons un moment dans le salon du château d'Arthenay, proche voisin de la mer, à une demi-lieue du joli village de Carry; château habité par son propriétaire, le comte d'Arthenay, veuf depuis quelques années, et par Valentine, sa fille unique.

Trois personnes dans ce salon : le comte jouant une partie d'échecs avec le curé du village; à leurs côtés, sur une table couverte de journaux et de brochures légitimistes, Valentine lisant un roman de Walter Scott.

Le comte d'Arthenay a de cinquante à cinquante-cinq ans. Sa loyale figure exprime surtout la bonté, et si la bonté n'est pas précisément synonyme de génie, souvenons-nous qu'elle ne fait que du bien, et que le génie fait souvent beaucoup de mal.

Valentine ressemble à son père, mais comme un ciel des tropiques ressemble à un ciel de Normandie. Sa beauté méridionale, ses yeux et ses cheveux noirs, l'ovale exquis de son visage, un je ne sais quoi de passionné dans sa physionomie et son attitude, paraissent la prédestiner à un rôle d'héroïne de roman; peut-être a-t-elle déjà, à dix-huit ans, conscience de cette prédestination inquiétante. En attendant, sa lecture l'absorbe tout entière; elle lit *Rob-Roy;* elle dévore ce récit jacobite, et si quelque indiscret se penchait sur son épaule, il l'entendrait murmurer : « Oh! Diana Vernon! Être Diana Vernon! »

La partie d'échecs, vivement disputée, s'est prolongée au delà des limites ordinaires. Il est près de dix heures; heure indue pour le curé et même pour les châtelains. Mais, en cet instant, la rafale redouble de violence. Une pluie torrentielle ruisselle sur les vitres :

— Mon cher curé, dit le comte d'Arthenay, jamais, jamais je ne vous laisserai sortir par cet horrible temps! On fera votre lit dans la chambre verte, dite chambre des abbés.

Et l'excellent homme ajoute :

— Ah! qu'ils sont à plaindre, les pauvres gens qui se trouvent sur les chemins, ayant à endurer cette tourmente et cette pluie!

Il parlait encore, lorsque deux ou trois coups vigoureux et pressés retentirent à la porte extérieure.

— Que vous disais-je? s'écria-t-il; des malheureux! des voyageurs égarés et en détresse! C'est la Providence qui nous les envoie! Qu'on leur ouvre à deux battants! Valentine, tu seras leur sœur de Charité!

Il n'eut pas le temps d'achever sa phrase. La porte du salon venait de s'ouvrir à un groupe composé de trois hommes et de deux femmes, plus mouillés, plus brisés de fatigue les uns que les autres. L'une des deux femmes s'avança, et dit au comte :

— Je suis la duchesse de Berry. J'arrivais en Provence avec des espérances que l'événement a trahies. J'apporte avec moi le malheur, la persécution, l'exil, la prison peut-être... Voulez-vous me donner asile pour cette nuit?

Rien, non, rien ne saurait donner une idée du changement qui s'opéra dans la personne et sur les traits du vieux gentilhomme, à cette apparition soudaine, à ces paroles de la duchesse. Il y eut, sur ce visage débonnaire, comme un rayonnement subit de douleur, de dévouement, d'enthousiasme chevaleresque. Ce fut d'une voix tremblante, suffoquée d'émotion et de sanglots, qu'il répondit à l'auguste fugitive :

— Madame! je ne reçois pas Votre Altesse Royale; c'est elle qui me fait l'honneur de me recevoir. A dater de cet instant, la maison lui appartient, avec tout ce qu'elle renferme; ma famille n'aura pas de plus précieux souvenir que celui de l'insigne faveur que Votre Altesse m'accorde et des heures bénies qu'elle va passer sous mon toit!

— Ah! je n'attendais pas moins du comte d'Arthenay! dit la duchesse en lui serrant la main.

Il est inutile, n'est-ce pas? d'insister sur l'impression profonde, ineffaçable, que laissèrent à la romanesque Valentine cette soirée et cette nuit, dont les détails et les suites appartiennent à l'histoire. Pendant quelques semaines, elle en perdit le sommeil. Ses longues et fiévreuses insomnies passaient à se remémorer les moindres circonstances, les moindres paroles que la duchesse de Berry lui avait adressées avec sa grâce cavalière et charmante. Les idées les plus extraordinaires se disputaient cette jolie tête, où l'imagination dominait les autres facultés. Valentine eut un moment l'envie de courir sur les traces de la princesse proscrite et de la rejoindre sur la terre classique du dévouement royaliste, avec l'espoir de faire à

ses côtés le coup de fusil contre les *Patauds* et les *Bleus;* singuliers anachronismes, qui prouvaient qu'elle n'admettait pas de différence entre la France de Robespierre et de Cathelineau, et la France de Louis-Philippe et de M. Thiers! Ce qui l'arrêta, ce fut la pensée que son père, qui l'adorait, qui n'avait plus qu'elle au monde, mourrait d'inquiétude si elle le quittait, et de chagrin s'il lui arrivait malheur. Alors son exaltation légitimiste se dédommagea en menue monnaie. Elle fut du nombre des belles visionnaires qui prenaient Nantes trois fois par semaine, et, tous les huit jours, indiquaient le triomphant itinéraire de la duchesse, du fond de la Vendée jusqu'à sa loge, à l'Opéra, qui donnait *Robert le Diable* pour sa bienvenue. La chambre où la princesse avait couché devint pour elle un sanctuaire. Elle voulut que tout le monde, dans la maison, l'appelât la chambre de la duchesse, et décida que personne n'y coucherait plus, pas même l'archevêque d'Aix dans ses tournées pastorales. Elle eut tous les respectables enfantillages qu'imaginait, à cette époque, le sentimentalisme royaliste, suppléant par l'illusion à la réalité. Elle possédait le joli portrait d'Henri V enfant, par Grévedon. Elle y ajouta tout ce que Paris et Marseille purent lui fournir, en fait d'épingles, de boutons et de bijoux séditieux. Elle fit de la chambre sacrée, de la chambre désormais historique, une sorte de musée, destiné à perpétuer le souvenir de la soirée du 27 mai. Là, chaque jour, ses regards se fixaient sur les reliques qu'elle y avait rassemblées; un mouchoir, oublié ou donné par la duchesse; les croix de Saint-Louis de trois ou quatre ancêtres; l'épée d'un grand-oncle, tué, le 10 août, en défendant les Tuileries; la décoration du Lys, octroyée, après 1814, à l'élite des *bons Français*, ainsi que s'exprimait le *Journal des Débats;* l'écharpe blanche du comte d'Arthenay, qui avait été maire d'Arles sous le ministère Villèle, etc., etc...

Bientôt ces légers hors-d'œuvres de la sensiblerie monarchique ne suffirent plus à Valentine. Elle écrivit à son cousin, Gaston d'Arthenay, qui achevait son droit à Aix, pour le rappeler auprès d'elle. Leur dialogue abrègera pour nous les lenteurs d'une exposition.

— Gaston, lui dit-elle, vous m'aimez...

— Oh! ma chère Valentine, de tout mon cœur, de toute mon âme!...

— Je le sais, et les phrases banales sont inutiles entre nous. Grâce à l'inégalité des fortunes de votre mère et de la mienne, je suis riche et vous êtes pauvre...

— Hélas! c'est là ce qui m'empêchait de vous déclarer mon amour...

— Attendez! je voudrais trouver, pour exprimer le mépris que m'inspire l'ignoble question d'argent, des mots qui n'auraient servi à personne... Point d'obstacle de ce côté-là. D'ailleurs, j'ai deviné les sentiments de mon père ; il n'oublie pas que le vôtre, mort trop tôt pour notre tendresse, le marquis, dont la mémoire lui est toujours présente, était l'aîné de la famille, l'héritier du titre et des armes... Notre mariage comblerait ses vœux.

— Eh bien, alors?

— Attendez... si vous demandiez ma main à mon père, il vous l'accorderait avec joie, et je ne dirais pas *non*...

— Oh! Valentine! Valentine! merci mille fois! c'est un bonheur au-dessus de mes espérances!

— Ne vous hâtez pas de me remercier... Je vais vous parler avec une entière franchise... Je n'ai pour vous qu'une bonne et fraternelle amitié. Il dépend de vous que cette amitié se change en enthousiasme...

— Ordonnez! Que faut-il faire? Je suis prêt à tout...

— Ecoutez-moi!... Vous savez quel honneur immense a reçu notre maison... Toutes les grandeurs de ce monde ne valent pas à mes yeux une seule des heures que Madame a passées sous notre toit. A nous de nous en montrer dignes!... Cet honneur nous impose de nouveaux devoirs; un moment, j'avais songé à vous dire que votre place était en Vendée, auprès de la duchesse de Berry, dans les rangs des fidèles héritiers de La Rochejacquelein et de Lescure; je n'en ai pas eu le courage. Sur vous, Gaston, repose l'avenir de notre race, de notre nom... Et puis, s'il faut croire aux dernières nouvelles, vous arriveriez trop tard... La partie a été mal engagée, et paraît perdue... Maintenant, ce que j'attends de vous, je vais vous le dire...

— Encore une fois parlez! commandez! je vous obéirai!... Je ne suis bon qu'à vous obéir!

— Vous n'avez que vingt-deux ans, moi dix-huit; rien ne presse... Si le terrain manque à la sainte guerre contre les ennemis de notre roi et de notre foi, on peut la transporter ailleurs... Vous avez fait des études très brillantes... Votre talent s'est essayé avec succès dans les journaux royalistes de notre Provence... Risquez-vous sur un plus grand théâtre. Allez à Paris, et prenez rang parmi les défenseurs de la vérité... Là aussi, il y a des périls à braver, de la gloire à conquérir. La religion est persécutée, les croix abattues, la révolution a profané Saint-Germain-l'Auxerrois, saccagé l'archevêché, poussé des cris de mort contre l'archevêque, jeté dans la Seine les livres, les ornements et les vases sacrés. Partout, elle poursuit son œuvre de destruction et de ruine...

Raison de plus pour qu'un jeune homme tel que vous, portant un beau nom, plein d'ardeur et de courage, debout sur la brèche, combattant aux avant-postes, s'attire les sympathies et les suffrages de tous les honnêtes gens. Une réaction est imminente contre ce régime d'iniquité, de désordre et de honte... Vous en serez, Gaston, le précurseur, l'interprète; et alors! oh! alors!

Son exaltation donnait à sa beauté un éclat inouï; son regard étincelait. On eût dit une jeune inspirée, appelant le ciel au secours des causes vaincues. Entraîné au souffle de cette passion, brûlant au contact de cette flamme, Gaston ne la laissa pas achever :

— Alors, s'écria-t-il, si nos cœurs battent à l'unisson, si mon amour force votre amitié de changer de nom, si mon adorable sœur se déclare heureuse de devenir ma femme, Valentine, chère Valentine, j'aurai là une de ces récompenses pour lesquelles on peut tout entreprendre, tout affronter, tout souffrir!

Si Gaston avait eu dix ans de plus, s'il avait vécu, observé et réfléchi, peut-être se serait-il méfié de ce sentiment (enthousiasme ou amour, peu importe!) qui attendait, pour éclore, les phrases d'un *Premier-Paris*, les pages d'une brochure, le retentissement d'un procès de presse ou l'auréole d'un martyre politique. L'amour a cela de terrible et de charmant, qu'il naît sans savoir pourquoi, qu'il est à lui-même son unique raison d'être et que, dès l'instant qu'il cherche des motifs pour exister, c'est qu'il n'existe pas et n'existera jamais.

Une fois en veine de doute et d'analyse, Gaston ne se serait pas moins méfié de lui que de sa belle cousine. Il se serait demandé si sa jeune et vive imagination le portait du côté de la polémique légitimiste telle que la pratiquaient, avec un courage digne d'un meilleur sort, la *Quotidienne* et la *Gazette de France;* s'il n'était pas plutôt un artiste, un rêveur aux aspirations poétiques, et si, pendant ses longues promenades, les beautés du paysage, les mélancoliques harmonies du soir, le chant de l'alouette, le murmure des vagues somnolentes, le *Lac* et le *Vallon*, de Lamartine, qu'il savait par cœur, n'avaient pas pour lui plus d'attrait que les vindictes à exercer contre le *juste-milieu*, les châtiments mérités par la comédie de quinze ans, ou la question à résoudre entre les *quoique* et les *parce que* de M. Dupin.

Mais, pour le moment, tout s'absorbait, pour le cœur ou le cerveau de Gaston, dans son amour très vrai, très sincère, disposé d'avance à tous les sacrifices.

Le soir, Valentine, d'autant plus sûre de l'approbation de son père que l'excellent homme était toujours de son avis, le mit au courant

de ses beaux projets. Il les adopta sans réserve. Il était, cette fois, si heureux d'avoir l'air de faire la volonté de sa fille en faisant la sienne! Au surplus, si mes lecteurs se souviennent de *Colomba*, ils reconnaîtront que le comte d'Arthenay, s'empressant de donner son consentement au mariage de sa fille avec son neveu, héritier du titre de marquis et destiné à perpétuer son nom, était moins invraisemblable que le colonel sir Thomas Nevil, acceptant pour gendre un Corse, lieutenant en demi-solde et pauvre comme Job, Orso della Rebbia.

Un mois après, Gaston d'Arthenay était à Paris.

Quoique les générations nouvelles aient assisté à bien des catastrophes, elles ne peuvent se faire une idée de ce qu'était Paris en 1832. On aurait dit que de chaque pavé des barricades de Juillet étaient sortis un péril, une menace, une folie, un sophisme, une secte, un sujet d'angoisse, un diable noir, un nuage chargé de tempêtes, une couvée de sinistres oiseaux de proie. Peu de temps auparavant, Victor Hugo, déjà dévoyé, oublieux à la fois de ses programmes littéraires et de son culte monarchique, avait complaisamment énuméré, dans la préface des *Feuilles d'automne*, tous les points noirs de l'horizon, tous les sourds grondements de tonnerre, tous les événements redoutables, toutes les probabilités effrayantes qui, selon lui, faisaient de la publication d'un volume de poésie pure une extravagance ou une bravade; depuis lors, le choléra s'était déchaîné sur Paris, dont la population affolée, au lieu de le subir comme un fléau, avait aggravé de ses fureurs les ravages de l'épidémie, et attribué aux riches, aux médecins, aux prêtres, cette mystérieuse apparition de l'ange de la mort. Les sombres véhicules des pompes funèbres ne suffisaient plus à la consommation des cadavres. Il avait fallu, comme pour jouer avec les mots, tandis que l'invisible monstre poursuivait son œuvre, y ajouter les voitures de *déménagement*. Les bruyantes funérailles du général Lamarque, signal de meurtrières émeutes, donnaient la réplique aux obsèques de Casimir Périer, dont chaque coup de cloche semblait être le glas de la jeune et fragile monarchie, répondant au tocsin de l'insurrection populaire. Entre ces deux explosions, — cri de détresse et cri de révolte, — Buridan-Bocage, le héros de la *Tour de Nesle*, jetait en pâture, aux quatrièmes galeries et au parterre du théâtre de la Porte-Saint-Martin, la célèbre tirade *des grandes Dames*.

Et cependant, — merveilleux prestige de la jeunesse! — il y avait, au milieu de ce chaos que nos imaginations peuplaient de bêtes venimeuses et de fauves, je ne sais quelle magie qui nous atti-

rait ou nous retenait, en dépit des conseils de la prudence. Sous les pulsations précipitées de cette fièvre, on sentait la vie. Dans ce tronc d'arbre secoué par la tourmente, on devinait la sève. Pour nous reposer des turbulences de la politique, il nous suffisait de recourir à la littérature. Quel épanouissement! quelle renaissance! quelle envolée! Les alcyons ne se posent pas sur la pointe des vagues en courroux avec plus de sécurité que la poésie, l'art et le roman sur les aspérités menaçantes de cette formidable année. Victor Hugo allait de *Marion Delorme*, de *Notre-Dame de Paris* et des *Feuilles d'automne* à *Lucrèce Borgia*, en passant par le *Roi s'amuse*. Lamartine inaugurait son départ pour l'Orient par ses poétiques adieux à sir Walter Scott, que nul n'était plus digne que lui de saluer et de chanter, et par sa foudroyante réponse, — d'aigle à pie-grièche, — aux misérables sarcasmes de la *Némésis*. Alfred de Vigny publiait les *Consultations du Docteur noir*, dont s'inspirait Jules Janin pour rassurer Paris en deuil, à l'aide d'une étincelante fantaisie. Alexandre Dumas, en pleine verve, ayant à son actif, depuis six mois, *Charles VII et ses grands vassaux*, *Teresa*, *Richard Darlington* et la *Tour de Nesle*, persuadé qu'il avait failli mourir du choléra d'abord, puis de son rôle de factieux dans l'émeute du cloître Saint-Merry, allait se convaincre qu'il n'était pas mort, aux eaux d'Aix, en Savoie et en Suisse, d'où il devait rapporter ses premières *Impressions de voyage*, que rien, depuis lors, n'a dépassées, pas même *Tartarin de Tarascon*, si supérieur pourtant à *Tartarin dans les Alpes*. Balzac, accrédité déjà auprès des raffinés par sa *Peau de chagrin*, pris au sérieux comme romancier catholique et royaliste, mystifiait les pieux fondateurs de l'*Echo de la jeune France*, forcés d'interrompre, au plus beau moment, l'*Histoire des Treize*, l'*Amour à Saint-Thomas d'Aquin*. Brizeux soupirait sa touchante élégie de *Marie*. Malgré le choléra, nous courions en foule aux prodigieux concerts de Paganini, dont l'archet magique, le visage émacié et la méphistophélique légende, nous donnaient le frisson du surnaturel et faisaient passer devant nos yeux les visions fantastiques de Théodore Hoffmann. *Otello*, Rubini, Mme Malibran, la romance du *Saule*, avaient gardé jusqu'au bout leur fidèle public. *Indiana* et *Valentine*, éclatant presque coup sur coup, surexcitaient jusqu'au paroxysme, dans les rangs de la jeunesse lettrée, l'admiration, la passion, la curiosité et l'inquiétude. Leur énigmatique auteur, qui allait être l'auteur de *Lélia*, de *Lavinia* et de *Jacques*, était d'avance guettée par une *Revue* naissante, légère d'argent, riche d'avenir, provisoirement républicaine, en attendant qu'elle eût jeté sa gourme et fait ses dents de sagesse, mais pour laquelle ni la richesse, ni la puissance,

ni l'autorité, ni les hôtels somptueux, ni les splendides dividendes, n'égaleront jamais la gloire d'avoir mis en lumière et enfanté à la célébrité Sainte-Beuve, George Sand et Alfred de Musset.

La vieille et triviale image du *poisson dans l'eau* peut seule nous aider à faire comprendre les sensations qu'éprouva Gaston d'Arthenay en arrivant dans cette mêlée. Rendons-lui pourtant cette justice, que, dans le premier enivrement, il ne perdit pas un moment de vue la mission confiée par Valentine à ses talents et à son zèle royaliste. Ses débuts furent prompts, faciles et de bon augure. Marseille, qui nomme aujourd'hui le citoyen Félix Pyat, envoyait alors à la Chambre des députés d'extrême droite. Ils donnèrent à Gaston, brillant lauréat, couronné par les académies d'Aix et de Toulouse, des lettres de recommandation pour Berryer. Il entra, quelque peu ému, dans l'historique rez-de-chaussée de la rue Neuve-des-Petits-Champs, où l'illustre orateur le reçut avec une grâce ineffable, tout en pensant à autre chose, poursuivi par le souvenir de l'*Il mio tesoro*, de *Don Juan*, que Rubini, la veille au soir, avait merveilleusement chanté. Grâce à des relations de parenté, Gaston eut même accès auprès de M. de Chateaubriand, qui lui parut mécontent d'autrui et de lui-même, sous prétexte que ses brochures n'avaient pas suffi à rétablir sur le trône les Bourbons qu'il avait contribué à renverser. Accueilli dans les salons du noble faubourg où il aspirait le plus pur parfum des saines doctrines et des inflexibles bouderies, le jeune marquis n'eut qu'à faire un signe pour avoir le plaisir de lire son nom et sa prose dans la *Quotidienne*, la *Mode* et le *Rénovateur*, qui ne renouvela rien, pas même la liste de ses abonnés, mais qui compta un moment parmi ses rédacteurs le futur duc de Persigny.

Les articles de Gaston réussirent. On en parla en haut lieu. Les marquis et les comtes qui se font journalistes, réussissent toujours, tant qu'on ne voit en eux que des gentilshommes amateurs. Les directeurs accablent de compliments quiconque leur offre de *la copie pour rien*. Les écrits de Gaston suppléaient à la profondeur des convictions, à la force des arguments, à la solidité du savoir, par une verve méridionale et un feu qu'entretenait chez lui l'image toujours présente de sa chère Valentine. Elle lui avait permis de lui écrire. Elle eut lieu d'être contente de ses premiers bulletins; les réponses le maintinrent dans cet état d'âme où un honnête et loyal *inamorato* reste incapable de distinguer ses opinions de ses sentiments. Il eut là une lune de miel, d'un miel dont les abeilles n'avaient butiné que des lis.

Un soir, au Théâtre-Français, à la *première* de *Bertrand et Raton*, Gaston eut pour voisin de stalle un jeune Provençal, le

vicomte Raoul de Neyrac, qui, à peine plus âgé que lui, avait été son camarade de collège et lui avait disputé un prix, pour l'éloge du cardinal Maury, à l'académie de Marseille. Raoul était de haute naissance, mais un peu déclassé par les orages domestiques qui avaient amené une séparation, précédée de scènes scandaleuses, entre son père et sa mère. Il en profitait pour côtoyer tous les mondes sans se donner à aucun, et toutes les opinions sans se laisser dominer par une seule. Comme presque tous les fils dont les légèretés maternelles enveloppent d'un nuage la légitimité officielle, il était admirablement beau ; un observateur attentif aurait pu seul démêler ce que cette beauté offrait d'alarmant et révélait de vicieux. D'ordinaire, ceux qu'on appelle les *beaux* ou les *bellâtres* pour se consoler d'être laid manquent d'esprit ; Raoul en avait trop ; un mauvais esprit, paradoxal et frondeur, corrosif et dissolvant, qui excellait dans l'ironie avec une pointe d'amertume, et ne s'étalait jamais avec plus de complaisance que quand il s'agissait de dire du mal de son prochain. Il employait ses rares et subtiles facultés d'analyse à découvrir ce que Charles de Bernard a appelé *le pied d'argile ;* un accroc à la vertu des femmes, une tache sur l'honneur des hommes, une page à déchirer dans l'histoire des familles. Aigri par le sentiment de sa déchéance morale, enhardi par ses succès mondains, il y avait en lui du héros de roman, mais d'un roman de Balzac, compliqué d'ambitieux, d'aventurier et de sceptique à tout faire. Il aurait pu offrir d'avance un modèle aux de Marsay, aux Rastignac, aux Vandenesse, aux Lucien de Rubempré, aux La Palférine, et autres jeunes premiers de la *Comédie humaine.* Au demeurant, il ne croyait ni à Dieu ni au diable ; excellente condition pour recourir à Dieu lorsqu'il en avait besoin afin de masquer sa dépravation élégante, et pour revenir au diable quand il le jugeait plus utile à ses projets d'avenir.

Au moment où Raoul et Gaston se rencontrèrent, Raoul était déjà lancé. Les lendemains et surlendemains de la révolution de Juillet furent, on le sait, marqués par une *poussée* de Méridionaux, qui vinrent à Paris chercher fortune, et dont quelques-uns ont laissé leurs traces dans la politique ou dans les lettres. Raoul fut un de ces chercheurs d'or et de clinquant. Trop habile pour se compromettre en adoptant une cocarde et en s'engageant dans un parti, il publia dans la *Revue de Paris* et dans l'*Artiste* quelques œuvres d'imagination, quelques récits de voyage, qui furent remarqués.

Il ne pouvait y avoir, pour Gaston d'Arthenay, d'intimité plus dangereuse et plus séduisante. Aussi, au bout de quinze jours, étaient-ils inséparables. Chaque matin, ils se donnaient rendez-

vous au café Desmares, café célèbre à cette époque, situé à l'angle des rues du Bac et de l'Université. Raoul se garda bien d'attaquer de front les croyances et les enthousiasmes de son nouvel ami; quoiqu'il n'eût guères qu'un an de plus que lui, il se constitua son aîné, son conseiller, — j'allais dire son Mentor. Il commença par abonder dans son sens et lui faire des compliments :

— J'ai lu tes articles, lui disait-il; l'esprit et le talent y brillent à chaque ligne. Mais lorsqu'on défend comme toi la plus noble des causes, momentanément vaincue, il faut être armé de toutes pièces. Ce qui te manque, ce que tu ne peux posséder encore, c'est la lucidité d'analyse qui te fera pénétrer au fond des questions et en saisir le fort et le faible; c'est un ensemble de connaissances historiques qui te garantira des erreurs de détail. Tu réussis; je ne te dirai pas ce que Triboulet disait hier à Marot, dans le *Roi s'amuse :*

Toi seul as de l'esprit parmi ces gentilshommes!

Dieu merci! ce serait le contraire de ma pensée... avec le nom que je porte, je ne puis être que royaliste et chrétien... Pourtant, par cela même que ton succès te met en vedette, tu auras affaire à des plumes spirituelles qui ne te ménageraient pas, si elles pouvaient te prendre en faute. Si tu m'en crois, tu fréquenteras les bibliothèques publiques; tu liras les écrivains du dix-huitième siècle et du nôtre, depuis Montesquieu jusqu'à Augustin Thierry. Grâce à ta facilité vraiment extraordinaire, il te suffira, pour te compléter, de quelques mois de lecture et d'étude.

Gaston fut sincèrement touché de ce conseil amical, et se promit de le suivre.

De temps à autre, ils avaient pour convive un jeune homme qui touchait à sa trentième année, Marcel Dervieux, auditeur au conseil d'État, protégé par deux ou trois députés influents et en passe de devenir maître des requêtes. Absolument réfractaire à *la folle du logis*, esprit positif et pratique, Marcel raisonnait toutes ses actions et toutes ses idées d'après le calcul des probabilités et les déductions du bon sens; tant pis, si, dans un pays comme la France, la probabilité était battue par l'invraisemblable, et le bon sens par la folie!

Marcel dit un jour à Gaston :

— Voyons, mon cher monsieur, veuillez réfléchir; si honorable, si chevaleresque que soit votre opinion, elle ne va sans doute pas sans avoir un but, un espoir... Quel est votre espoir? Quel est votre but?

Gaston hésitait, Marcel reprit :

— Je vous ai lu ; vous avez cent fois trop d'esprit pour croire que le roi Louis-Philippe puisse être détrôné autrement que par une insurrection parisienne, plus violente et plus radicale que celle de juillet 1830. Cette nouvelle révolution — que Dieu nous en préserve ! — ne se fera pas pour les beaux yeux de Mgr le comte de Chambord. Elle s'empressera de proclamer la république... La république ! Comment ce seul mot ne fait-il pas frémir tous les hommes d'ordre, tous les riches propriétaires, tous les pères de famille, tous ceux qui ont quelque chose à perdre, tous ceux que la révolution de 89 et de 93 qualifiait d'aristocrates ? Comment peuvent-ils se défendre d'un frisson d'horreur et d'épouvante, en songeant que, pour leurs pères et grand-pères, ce mot fatal de république a été synonyme de spoliations, de massacres, de guillotine en permanence, des douleurs de l'émigration, de toutes les variétés de la barbarie et du crime ? Vous me direz que cette seconde république ne vivrait pas ?... Qu'en savons-nous ? D'ailleurs, ne vivrait-elle que trois mois, elle aurait le temps de faire en trois mois plus de mal que la plus mauvaise monarchie en dix ans de règne. Guerre étrangère probablement, guerre civile à coup sûr, effroyable baisse des fonds publics et de toutes les valeurs, ruine de l'agriculture, de l'industrie et du commerce ; temps d'arrêt indéfini dans les travaux de l'État et des particuliers, gêne des riches, misère des pauvres, banqueroute ou perspective, chômage des ouvriers... Sans compter que votre solution ne serait rien moins que certaine, et que, en pareil cas, on doit toujours redouter le troisième larron. Est-ce tout ? Pas encore, poursuivit Marcel en s'animant, comme s'il pérorait à la tribune. Supposez — ce qu'à Dieu ne plaise ! — la république proclamée et le trône vacant... l'intérêt le plus immédiat, le plus urgent des légitimistes et des orléanistes qui se querellent aujourd'hui, serait de se réconcilier, de s'unir, de faire cause commune contre ces étranges vainqueurs, qui, grisés de leur victoire et ne sachant d'abord qu'en faire, prendront nécessairement pour alliés et pour complices tous les sectaires, tous les affamés, tous les gens de sac et de cordes, un spécimen de tous les genres de canaille, le rebut de tous les partis. Or préluder à cette réconciliation nécessaire en échangeant, durant des années, injures, calomnies, épigrammes et quolibets, est-ce le moyen de la rendre bien sincère, bien cordiale ?

Pendant ce *speech*, débité avec aplomb par Marcel, un des plus intrépides bavards de la Conférence Molé, Raoul de Neyrac exultait en dedans ; il se disait : « Va, mon bonhomme ! tu fais ma besogne sans que je m'en mêle... Tant mieux ! »

Néanmoins, malgré ces douches d'eau froide, Gaston persistait

à faire bonne contenance. Ses lettres à Valentine ne se ressentaient pas encore des irrésolutions et des doutes qui se glissaient peu à peu dans son esprit troublé. Docile aux conseils de Raoul, il allait, presque tous les jours, à la Bibliothèque du Louvre, et se bourrait de renseignements historiques, souvent contradictoires, suivant que l'écrivain était favorable ou hostile à la Révolution. C'est là qu'un incident vulgaire, minuscule, changea tout à coup la direction de ses idées et acheva son éducation politique dans un sens que Valentine n'avait assurément pas prévu.

Il feuilletait nonchalamment une histoire de nos provinces méridionales, quand son regard tomba sur ces mots bien simples : LA BÊTE DU GÉVAUDAN. Ces mots réveillèrent dans le lointain de sa mémoire un de ses souvenirs d'enfance. Avant ses années de collège, il avait habité avec son père, médiocrement riche, veuf et déjà malade, une maison de campagne, située à deux kilomètres de Lambesc. Cette maison *du bon Dieu*, comme on la surnommait dans le pays, n'avait qu'un luxe, mais elle l'avait bien : hospitalité et charité. Chaque année, quand revenait l'hiver, presque toujours doux en Provence, terrible sur les plateaux de la Lozère, on voyait arriver des familles de pauvres émigrants Lozériens, chassés par le froid et la faim, qui venaient chercher dans le Midi un rayon de soleil et un morceau de pain. Elles frappaient à la porte du bon marquis d'Arthenay, et cette porte s'ouvrait comme devant des envoyés du Dieu des petits et des misérables. On les logeait comme on pouvait; on les nourrissait amplement de soupe aux choux et au lard, de pommes de terre, de fromage frais et de châtaignes cuites sous la cendre. C'était Gaston, accompagné de sa bonne, que son père chargeait de ces distributions, auxquelles il apportait son ardeur enfantine. En signe de reconnaissance, ces pauvres gens lui chantaient la complainte de la *Bête du Gévaudan*, en soixante-seize couplets, aussi célèbre, en son temps, que la complainte de Fualdès en 1817. La complainte s'était emparée de l'imagination de Gaston, qui en rêvait dans son sommeil et se figurait cette bête dans des proportions gigantesques et surnaturelles, tour à tour tigre, lion, monstre tel que celui que lui offrait une naïve gravure en tête du conte de *la Belle et la Bête*, ou tel qu'il en voyait dans sa Bible de Royaumont, peuplant l'arche de Noé ou hérissant les mystérieuses pages de l'Apocalypse. Inutile d'ajouter que, dans ses rêves, cette bête dévorait, en une nuit, tous les moutons d'une bergerie et tous les enfants d'un village.

Ces souvenirs lui revinrent en un moment, et il voulut relire tout le chapitre, ne fût-ce que pour se renseigner sur ce qu'était, en définitive, cette fameuse bête du Gévaudan. Arrivé aux der-

nières lignes, il bondit sur sa chaise, et eut peine à retenir un cri d'indignation et d'horreur. Voici ce qu'ajoutait, sans commentaires, le bénédictin, auteur de cette histoire oubliée : « Une intrépide paysanne, qui avait contribué plus que personne à la capture de l'effroyable bête, obtint, pour prix de son courage et de son dévouement, la grâce de son père, condamné à dix ans de galères pour délit de pêche. »

« Dix ans de galères! pour un délit qui me semblerait trop sévèrement puni par une amende de cinq francs!... Mais qu'était-ce donc que cet ancien régime dont la législation et les mœurs consacraient de pareilles atrocités! Dix ans de galères!... délit de pêche! Oh! c'est trop fort! Je me croyais possesseur de la vérité, de la lumière, et je vivais dans le mensonge et dans la nuit! Sans doute, ce fait monstrueux n'est pas isolé... il se rattache à tout un ensemble d'abus que j'ignorais, que je veux connaître!... »

Et Gaston, traversant le Palais-Royal, le pont des Arts, remontant jusqu'au Luxembourg par la rue de Seine, ne cessait de répéter, comme en proie à une idée fixe :

« Délit de pêche! dix ans de galères! »

Le lendemain matin, il se retrouva avec Raoul au café Desmares, Il était trop expansif et trop plein de son sujet pour dissimuler ses impressions. D'ailleurs, il n'avait encore aucune raison de se méfier de son ami; il lui fit part de sa découverte, de sa surprise, de son chagrin. C'est ce qu'attendait le tentateur.

— Tu as pu remarquer, dit-il d'une voix caressante, à quel point je respectais tes croyances; on est si heureux de croire!... A présent, puisque le hasard t'a mis sur la piste des abus de cet ancien régime que tu défends avec tant de bonne foi et de talent, puisque tu désires ne pas t'en tenir là, je me ferai moins de scrupule, quoique bien à regret, d'en causer avec toi...

Alors, ce sceptique si spirituel, si dédaigneux des lieux communs du vieux libéralisme, toujours prêt à se moquer plutôt qu'à s'irriter de l'injustice des hommes, ne craignit pas de se faire, à l'usage de Gaston, le plagiaire de Dulaure et du *Constitutionnel* de 1825. Alors commença, aux yeux ahuris du jeune légitimiste, le défilé traditionnel, laïque et obligatoire; la corvée, la dîme, la question, les oublietttes, le droit du seigneur, les maîtresses de Louis XV, le règne honteux de la Du Barry, les finances de l'État mises au pillage par les fermiers généraux, la construction de l'inutile palais de Versailles ruinant Louis XIV et la France, tandis que, dans la plupart de nos provinces, le peuple mourait littéralement de faim, les bâtards légitimés avec des apanages dont un seul aurait suffi à faire vivre des centaines de familles; la révocation de

l'Édit de Nantes amenant la perte de quelques-unes de nos industries; les persécutions exercées contre les protestants; les cruautés de Baville; un siècle plus tard, l'exécution de Calas et du chevalier de Labarre; les férocités de la torture; les désordres de la Régence; le mépris des grands seigneurs pour le sacrement et les devoirs du mariage; un esprit supérieur, tel que La Bruyère, trouvant tout simple que les paysans broutassent l'herbe comme des animaux; un charmant esprit, tel que la marquise de Sévigné, plaisantant agréablement sur les pendaisons des pauvres diables de Bretons qui n'avaient pas de quoi payer l'impôt; les faibles, les petits, partout opprimés, sacrifiés, écrasés, et, par conséquent, toutes les lois divines de la charité chrétienne et de l'égalité évangélique partout méconnues, etc., etc.

La litanie fut longue; mais Raoul avait trop de tact pour la réciter en une seule fois. C'est à petites doses qu'il administrait les dissolvants, sans risquer encore les corrosifs. On aurait pu croire, — tant il y mettait de finesse et de ruse, — que chacun de ces détails lui était arraché malgré lui, comme à un témoin récalcitrant, pressé de questions par un président de Cour d'assises. Il s'interrompait, de temps en temps, pour dire à Gaston avec un accent de tristesse :

— Remarque, mon ami, que, si je te dis tout cela, c'est à mon cœur défendant, et parce que tu as voulu être renseigné. Tu connais le vieux proverbe : « Qui n'entend qu'une cloche, n'entend qu'un son. » Maintenant, tu sais qu'il y avait deux cloches; mais sois sûr que l'autre, la tienne, — est sacrée pour moi comme pour toi, et que ma main se sécherait plutôt que de chercher à la briser.

Il en est de certaines croyances, chez les hommes d'imagination, comme de ces maisons toutes en façade, bâties sur le sable, qui s'écroulent aux premiers coups de pioche et de marteau. Gaston n'était pas de ceux pour lesquels le doute est une condition de quiétude et qui se résignent à douter pour se dispenser d'agir. Ces révélations implacables bouleversaient tout en lui, l'âme, la conscience, l'esprit de respect, le culte des traditions de famille, le souvenir des promesses qu'il avait faites à Valentine. Si le ciel avait été pour quelque chose dans ce supplément d'instruction qui le rendait si malheureux, il aurait pu traduire en français le vers du poète :

Quæsivit cælo lucem, ingemuitque reperta.

Il était de race pure et généreuse, et il ne démentait pas sa race. Son honnêteté, sa loyauté, sa franchise, demeuraient parfaitement intactes, comme des colonnes antiques, debout dans un désert jonché de ruines neuves. Aussi ne tarda-t-il pas à comprendre

que son devoir le plus évident était d'informer Valentine du changement opéré dans ses idées; dans ses idées, bien entendu, et non pas dans ses sentiments.

Cependant quelques semaines s'écoulèrent encore, sans que Gaston eût le courage de se décider. Il se disait : « Chaque jour de retard me rend plus coupable; je vole l'argent de mon excellent oncle, dont les libéralités suppléent à la maigreur de mon mince patrimoine. Je vole l'affection et la confiance de ma cousine, qui ne se doute de rien. » — Il déchira vingt lettres, et, lorsqu'enfin il fit partir celle dont il était un peu moins mécontent, il aurait voulu la poursuivre pour la déchirer et en écrire une autre.

La réponse de Valentine ne se fit pas attendre; elle fut terrible.

« Si je n'avais pas été forcée, écrivait-elle, de reconnaître l'écriture et la signature du marquis d'Arthenay, j'aurais cru que sa lettre était l'œuvre d'un faussaire. Ainsi donc, quinze mois de la vie de Paris auront suffi pour faire d'un soldat un déserteur, d'un croyant un incrédule, d'un royaliste un renégat! Je plains le marquis d'Arthenay, dont le noble père, s'il revenait au monde, gémirait, comme moi, de cette apostasie. A dater de ce moment, un abîme nous sépare; je ne le connais plus! Il n'y a plus entre nous d'autre lien qu'une parenté dont j'aurais pu être fière, dont je suis humiliée. Je l'abandonne, non pas à ses réflexions, non pas à ses regrets, mais aux nouvelles amitiés que lui fait sans doute sa situation nouvelle. Quand on change de régiment, de drapeau et de cocarde, c'est qu'on y trouve assez de profit pour réduire au silence la fidélité et l'honneur. Le marquis d'Arthenay se consolera, — si ce n'est déjà fait, — soit avec quelque héritière de bourgeois enrichi, soit avec la fille de quelque gentilhomme rallié, comme lui, au sceptre de l'usurpateur, au régime du juste-milieu et de l'abaissement continu. Quant à moi, qui me regardais presque comme sa fiancée, je voudrais oublier que je suis sa cousine.

« Valentine d'Arthenay. »

Gaston fut-il affligé de cette lettre, dont le cachet de cire parfumée portait l'inévitable *Fides*, *Spes*, qui intéressait deux vertus théologales au futur triomphe de la légitimité? Oui. En fut-il désespéré? Non. Les quinze mois de vie parisienne, dont Valentine lui parlait avec une amère ironie, lui avait donné cette clairvoyance, cette faculté d'observation et d'analyse qui lui manquaient absolument, lors de son départ du château de son oncle. Il ne lui fut pas difficile de pénétrer au-dessous de cette phraséologie hautaine, et d'arriver jusqu'au tuf. Il devina que cette attitude superbe était

une pose, que ce caractère était un rôle; il se dit que Valentine ne l'aurait jamais aimé. Détail bizarre! Tandis qu'elle s'attachait à des moyens artificiels pour changer son amitié en amour, son amour, à lui, était peu à peu devenu de l'amitié; amitié bien sincère encore et bien vivace, malgré les duretés de sa cousine.

Il faut tout dire : peut-être cette clairvoyance et cette résignation lui eussent paru moins faciles, s'il n'avait été, depuis quelque temps, fort occupé d'une femme vers laquelle son imagination mobile se sentait attirée par la loi des contrastes. Mme Laure Mauvernoy, mariée à un savant, parvenu avant quarante ans à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, avait, à cette époque de confusion sociale, produit de la révolution de Juillet, un salon, où se réunissaient, avec les collègues de son mari, plusieurs membres des autres classes de l'Institut et les *refusés* du nouveau gouvernement. On le sait, tout gouvernement issu d'une révolution se fait immédiatement deux sortes d'ennemis; ceux dont il prend les places, et ceux à qui il néglige d'en donner. Ajoutez, comme appoint, ces quelques gentilshommes lettrés, qui ont fait un livre, et qui, de temps immémorial, rôdent autour de l'Académie française; vous aurez une idée de ce salon, que Mme Laure Mauvernoy présidait avec une grâce exquise, le charme caressant d'une beauté blonde, de légitimes prétentions au bel esprit et une coquetterie diabolique, qui, d'après les mauvaises langues, faisait beaucoup de mécontents et quelques heureux.

C'est Raoul de Neyrac, un des habitués de la maison, qui avait présenté Gaston d'Arthenay à Mme Mauvernoy, et je dois avouer qu'il se trouvait là plus à l'aise que dans les salons de haute lice du faubourg Saint-Germain, où les rideaux et les portières lui semblaient destinés à intercepter les courants d'idées encore plus que les courants d'air.

Bientôt on put s'apercevoir que la très séduisante Laure faisait beaucoup plus de frais pour le nouveau venu que pour l'ancien ami. Ceci mérite explication.

M. Mauvernoy n'avait, en fait de religion et de politique, que l'indifférence ou l'athéisme inconscient de bon nombre de savants et d'érudits, qui font passer les hiéroglyphes avant l'Écriture sainte. Sa femme allait bien plus loin. Chez elle, l'irréligion était militante et agressive; elle pratiquait la propagande et recherchait des prosélytes. L'impiété est si rare, si exceptionnelle parmi les femmes, si contraire à leur vocation, à leur nature où le sentiment supplée aux convictions réfléchies, que celles qui, par extraordinaire, versent de ce côté-là, y apportent une passion violente, l'ardeur fébrile de toute créature jetée hors de ses voies. Elles crient leur

incrédulité pour être plus sûres de ne pas croire; elles exagèrent leur haine pour être plus certaines de ne pas aimer. En 1833, les drames et les romans nous parlaient encore des *anges rebelles*, des *anges déchus*. Cette métaphore, aujourd'hui bien démodée, pourra toujours s'appliquer aux femmes impies. Comme les anges précipités du ciel en punition de leur révolte, elles gardent de cette première patrie assez de souvenirs pour en envenimer leur déchéance et n'avoir ni repos ni trêve, jusqu'à ce qu'elles se soient dédommagées de leur perte en perdant d'autres âmes. Parlons un langage plus moderne. Robe pour robe, une femme athée, c'est un prêtre défroqué, et nous savons tout le ravage que fait, en pareil cas, le fiel de l'apostasie.

Dès lors, on comprend de quel prix devait être pour Mme Mauvernoy la conquête de Gaston d'Arthenay. C'était, pour ainsi dire, une forêt vierge à mettre en coupes réglées, au profit des idoles qui devaient détrôner le vrai Dieu; un croyant à rendre incrédule, un marquis à rendre démocrate, une âme naïve à déniaiser, un brillant rédacteur des feuilles royalistes à enrôler dans la presse révolutionnaire, un Sicambre à forcer de brûler ce qu'il avait adoré, un défenseur du trône et de l'autel à pervertir au point qu'il reniât l'autel et le trône. Quelle jolie intrigue à conduire! Quel triomphe en cas de succès! Laure, tant soit peu blasée en fait de galanterie élégante et spirituelle, trouvait là tous les raffinements qui peuvent renouveler les plaisirs du vice et piquer au jeu une imagination gangrenée. Elle s'était soigneusement informée des origines, de l'éducation, des antécédents de la famille de Gaston, et chacun de ces détails ajoutait une ligne à son programme de séduction *quand même*. Il n'y avait pas jusqu'à l'amour du jeune gentilhomme provençal pour sa cousine qui ne redoublât son envie de déchirer ce roman de la vingtième année, de réduire à néant cette idylle printanière, d'introduire un loup dans cette bergerie.

Elle n'eut donc plus qu'une idée, ensorceler Gaston, l'enivrer de ses sourires, de ses regards, de ces chatteries, de ses demi-aveux qui signifiaient tout, excepté non; tout promettre, sauf à donner le moins possible, à faire ses conditions lorsque arriverait le moment de démasquer ses batteries. L'entreprise n'était que trop facile. Le Diable, complice de cette nouvelle Dalila, excelle à choisir son heure. Il décida que cette *flirtation* coïnciderait avec la phase critique où Gaston désillusionné sentirait peu à peu son amour pour Valentine se changer en amitié, et qu'un rendez-vous qu'elle avait donné à l'*inamorato* en ayant l'air de se le laisser prendre, suivrait de près la terrible lettre où Valentine lui signifiait son congé.

Le surlendemain, lorsque Gaston, dont cette lettre avait fait

évanouir les derniers scrupules, arriva, avec un vif battement de cœur, chez Mme Mauvernoy, il était attendu, et on peut dire, dans tous les sens du mot, qu'il la trouva sous les armes. Jamais elle n'avait été plus gracieuse, plus séduisante ; sans compter tout ce qu'un négligé délicieusement indiscret ajoutait à ses séductions. Et pourtant, par un prodige de rouerie féminine, on devinait qu'elle se tenait sur ses gardes, et qu'un fond de sécheresse, de méfiance et de calcul se dissimulait sous ces ravissantes apparences. Si Gaston n'eût pas, en cet instant, été trop ému, trop épris pour réfléchir, Laure l'eût fait songer à une place assiégée, dont la garnison, par extraordinaire, prétendrait obliger l'assiégeant à capituler.

Elle parla la première :

— Mon cher marquis, dit-elle avec une sorte de morbidezza italienne, vous m'aimez, et je me sens disposée à ne pas vous haïr ; mais vous le comprendrez aisément, vous qui savez tout comprendre : je ne dois pas, je ne puis pas admettre dans mon intimité un homme dont toutes les opinions sont la satire des miennes, et qui, pour être conséquent, doit me regarder comme une réprouvée, comme une messagère de l'enfer...

Puis, jouant l'attendrissement :

— Je lutterai, Gaston, contre ma faiblesse, contre le penchant qui m'attire vers vous, et dont je n'ai pas su me défendre, à moins que vous ne consentiez à mettre entre vos idées et les miennes, entre mon cœur et le vôtre, un accord qui me serait bien doux, qui nous rendrait bien heureux. Et son regard voilé de tendresse, sa pose alanguie, donnaient à ses paroles un sens enivrant pour un amoureux de vingt-trois ans.

Elle poursuivit avec une énergie entraînante qui prêtait un rayonnement magique à sa beauté :

— Allons, ami, soyez des nôtres ! Renoncez à des chimères qui ne vous mèneront à rien ! Vous avez beaucoup de talent, et un grand talent doit être du parti de l'avenir. Voyez Victor Hugo !... il était encore plus engagé que vous dans la politique sentimentale des douairières, des voltigeurs de 1815 et des survivants de Coblentz... Ne fût-ce que par amour-propre, vous vous devez à vous-même de penser autrement que ce tas de momies, de têtes à perruque, d'intrigants et d'imbéciles. Vous avez entendu l'autre soir ce qu'Armand Carrel disait de son illustre ami Chateaubriand... Le grand homme maudit à huis clos l'ingratitude et l'aveuglement des Bourbons. Il déplore les antécédents qui lui défendent de déclarer bien haut ce qu'il dit tout bas ; qu'il est républicain !... Cet exemple doit vous décider... sans compter les sentiments d'une pauvre femme qui ne

demande qu'à vous aimer... Vous savez que nous fondons un nouveau journal, — *l'Avant-Garde*, — un *National* plus jeune et plus progressif... Mon mari en est le principal actionnaire, et mes amis prétendent que je serai l'Égérie de la rédaction... Le premier numéro paraît lundi, 1er octobre... Ah! que je serais heureuse, si je pouvais y lire votre prose et votre nom!... Quel gage de succès! quel charme de plus dans notre intimité! quel lien!...

Gaston, oppressé, haletant, cherchait une réponse, et n'en trouvait pas. Il aimait mieux se taire que bredouiller... Il se disait que jamais le diable n'avait eu un avocat plus persuasif, plus irrésistible. Il se souvint qu'il avait lu Stendhal, et, pour sortir d'embarras, il allait se jeter aux pieds de la belle tentatrice, lorsqu'on annonça une visite, qui interrompit ce dangereux entretien.

En sortant de ce salon, en descendant le grand escalier du bel hôtel de la rue de Grenelle occupé par M. et Mme Mauvernoy, Gaston éprouvait la sensation d'un homme surpris par un excès de liqueurs fortes, et qui se dégrise; d'un somnambule qui se réveillerait au bord d'une mince corniche, dominant un gouffre sans fond. La raison lui revenait, à mesure que le feu de paille commençait à s'éteindre. — « Un pas de plus, pensait-il, et je justifierai les invectives et les dédains de Valentine... Je ne me regarde nullement comme déchu, parce que je suis revenu de mon enthousiasme exclusif pour l'ancien régime, où un pauvre homme était condamné à dix ans de galères pour délit de pêche (c'était son *dada*, son *tic*). Mais cette fois, ce serait bel et bien la déchéance, l'apostasie, la honte... Et pour qui, grand Dieu? Pour une femme qui ne m'aime pas plus que ne m'aimait Valentine!... Celle-ci du moins a sur l'autre cet avantage, qu'elle est de bonne foi dans son rôle d'héroïne de Walter Scott, tandis que Mme Mauvernoy sait très bien qu'elle joue la comédie!... C'est dommage! qu'elle est belle! et que d'esprit!... Mais où serait le mérite si elle était laide et bête? Allons, ami Gaston, du courage! Si je lui cédais, à cette sirène, oserais-je retourner dans mon pays, revoir mes amis de Provence? affronter l'honnête regard de mon oncle, resté si bon pour moi? rentrer dans ma modeste maison de Lambesc, pleine de souvenirs de loyauté et de vertu? lever les yeux sur les portraits de ma sainte mère, de mon père dont on a dit que, s'il avait vécu jusqu'à la révolution de Juillet, il en serait mort de chagrin?... Cette femme m'a cité l'exemple de Chateaubriand... Mais Chateaubriand a tout racheté par sa fidélité au culte sacré de l'honneur... Oui, l'honneur avant tout, l'honneur au prix de tous les sacrifices!... Du courage!... »

Gaston eut, en effet, le courage de ne plus retourner rue de Grenelle. Cinq ou six semaines s'écoulèrent, pendant lesquelles il

essaya de se distraire par le travail et l'étude... Son chagrin ressemblait à ces blessures dont la guérison est certaine, mais qui saignent aussi longtemps que si elles étaient dangereuses. Il ne voyait presque plus Raoul de Neyrac, qui se disait très occupé. Il sut seulement que l'*Avant-Garde* avait paru. Il ne voulut pas en lire une ligne; mais on lui conta que l'article publié en tête du 1[er] numéro était de Raoul de Neyrac, signant d'un pseudonyme (Paul Cayrane) et que cet article était d'une telle violence démocratique, révolutionnaire et antichrétienne, que le ministère public avait failli le poursuivre.

Un matin, Gaston était entré au café Desmares, où désormais son ami le laissait déjeuner seul. Il ouvrit machinalement le *Corsaire*, journal de théâtre et d'indiscrétions mondaines, et il éprouva, dans un autre genre, une émotion aussi vive qu'à propos des dix ans de galères pour délit de pêche. Il lut, à la colonne des *Echos parisiens :*

« Une rencontre presque tragique a eu lieu, hier matin, près de la mare d'Auteuil, entre le vicomte R... de N..., gentleman fort apprécié dans le monde élégant et le monde des lettres, et M. M... un de nos plus jeunes érudits, membre de l'Institut. Le vicomte de N... semblait décidé à se contenter de parer et de rompre, sans toucher son adversaire; mais, au moment où il tenait la pointe au corps, M. M... a eu l'imprudence de se fendre, et le fleuret a pénétré fort avant dans la poitrine. On a cru d'abord la blessure mortelle; elle n'est que grave et douloureuse. Les premiers bulletins des docteurs Andral et Magendie sont tout à fait rassurants. Les motifs du duel étant d'un ordre intime et privé, notre devoir est de ne pas ajouter un mot à ce court récit. »

En d'autres termes : « Nous consentons à nous taire, après que nous en avons assez dit pour que le lecteur le plus obtus mette les *i* sous les points, lise les noms sous les initiales, et devine qu'il s'agit du drame traditionnel à trois personnages : la femme, l'amant et le mari. »

Gaston n'était pas remis de son émotion, lorsqu'il rentra chez lui. A sa grande surprise, il trouva Raoul de Neyrac installé dans sa chambre. Raoul était fort agité et son angoisse paraissait sincère.

— Ah! mon cher Gaston! dit-il avec des larmes dans la voix, ne me gronde pas, ne m'accuse pas! C'est la fatalité qui a tout fait... Qui pouvait prévoir que, sur la foi d'une misérable lettre anonyme, ce brave homme se montrerait aussi susceptible qu'Othello? Moi qui le croyais uniquement occupé des Pharaons, des Ptolémées, des fouilles de Balbeck et des inscriptions cunéiformes! Il s'est battu comme un lion, mais comme un lion si novice en fait

d'escrime, qu'il n'en savait pas même assez pour m'épargner le chagrin de le blesser!... Ah! plains-moi!... je suis bien malheureux!...

L'habile et charmant comédien porta son mouchoir à ses yeux, puis il reprit :

— Vois-tu, Gaston, ce qu'il y a de plus pénible dans un duel, ce n'est pas le duel; ce sont les suites, surtout quand le chef de la magistrature française s'appelle M. Dupin, dont on connaît l'acharnement contre les duellistes, et quand le blessé est un savant célèbre, considérable, membre de l'Institut... La prison préventive, passe encore!... mais un procès en Cour d'assises! un procès où les avocats achèveraient de mettre en lambeaux la réputation d'une pauvre femme, qui n'est que compromise, et qui serait perdue! Oh! ma situation est effroyable!...

Gaston eut une idée généreuse, digne de son âme chevaleresque. Peut-être M. de Talleyrand, qui vivait encore à cette époque, lui aurait dit : « Méfiez-vous! c'est le premier mouvement! »

Il hésita un moment; puis, d'une voix ferme et triste :

— Je crois, dit-il, qu'il y aurait un moyen de tout arranger. Tu partirais cette nuit...

— Ah! c'est tout ce que je demande! Que ne puis-je partir en ballon et m'envoler au delà des frontières! Mais un passeport? Qui sait si je ne suis pas déjà signalé à la préfecture de police et s'il ne me suffira pas de m'y présenter pour être coffré par les agents de M. Gisquet?

— Attends! tu partirais cette nuit et tu irais, tout d'un trait, jusqu'au Pin, presqu'aux portes de Marseille. Là, tu descendrais de diligence, tu demanderais le voiturier ou, comme on dit là-bas, le *porteur*, nommé ou surnommé Fougasse; il a été cocher chez mon oncle, et il te conduirait, en trois quarts d'heure, au château d'Arthenay, près de Carry... Mon oncle est le meilleur des hommes, le plus hospitalier, le plus obligeant. Je vais lui écrire quelques lignes que tu lui remettras de ma part. Il connaît toutes les autorités, toutes les gendarmeries du pays; il est lié, malgré les différences d'opinion, avec les maires de Marseille, d'Aix et d'Arles... Il ne lui faudra pas plus de quelques heures pour te procurer un passeport bien en règle. D'ailleurs, une fois à Carry, tu seras protégé contre la police de M. Gisquet par trois déserts : l'étang de Berre, l'île de la Camargue et la plaine de la Crau!...

— Ah! tu me sauves! Je t'écrirai de Milan ou de Florence et, si tu veux me rendre bien heureux, tu viendras m'y retrouver.

Raoul n'écrivit ni de Milan, ni de Florence; mais, six ou sept semaines après, Gaston, le même jour, reçut deux lettres.

L'une, de la main de Valentine, était ainsi conçue :

« Mon cousin, bien que votre désertion ait creusé entre nous un abîme (décidément, elle tenait à cette métaphore), je n'oublie pas que vous êtes mon plus proche parent, après mon père, qui vous garde toute son amitié. Je considère donc comme un devoir de vous faire part de mon prochain mariage avec votre noble ami, le vicomte Raoul de Neyrac, dont les ancêtres étaient aux croisades et dont les sentiments sont dignes de cette glorieuse descendance. Il nous a laissé deviner qu'il avait été forcé de quitter Paris pour s'être compromis dans un complot légitimiste et pour s'être battu en duel avec un insolent qui avait osé se permettre d'indécentes plaisanteries contre MADAME, duchesse de Berry, dont le fils est mon Roi, comme le Roi de Chateaubriand. Il était, en arrivant, triste, malade, souffrant d'une blessure qui, je le soupçonne, date du château de la Pénissière. Il voulait nous quitter, aller se faire tuer en Espagne, au service de don Carlos. Nous l'avons retenu, consolé de notre mieux. Bientôt, j'ai senti que je l'aimais... Il me rappelait lord Evandale des *Puritains d'Ecosse*. Je ne crains pas de vous faire cet aveu, à vous dont l'amour n'était qu'un feu de paille et qui ne m'aimiez pas assez pour résister aux maléfices révolutionnaires, aux dissolvantes influences de l'esprit parisien. Ce n'est pas Raoul qui aurait eu de ces faiblesses! C'est un homme tout d'une pièce, un preux des grands siècles de vaillance, de chevalerie et de foi. En l'épousant, j'acquitte avec joie une dette contractée envers MADAME, qui nous a fait l'insigne honneur de coucher sous notre toit, envers les augustes exilés et ma devise immuable : DIEU ET LE ROI.

« Ma lettre est du 29 novembre; le mariage est pour le 12 décembre. En ne perdant pas de temps, vous pourriez y assister; vous feriez grand plaisir à mon père, qui, malgré tout, vous regrette, et moi, je ne refuserais pas de vous serrer la main. »

L'autre lettre était de M. Vernier, professeur à la faculté de droit d'Aix en Provence, et resté l'ami de Gaston. Il lui écrivait :

« Mon cher Gaston, vous êtes une belle âme, un cœur d'or, le digne fils d'un homme de bien; vous avez beaucoup d'esprit et de talent; mais vous êtes... comment dirai-je? — un naïf. Vous ne vous êtes pas douté que le vicomte Raoul de Neyrac (un triste sire sous des dehors trop séduisants) jouait de vous, comme Tulou de la flûte et Paganini du violon. Dès qu'il a été certain de son influence sur vous et de son succès d'enjôleur, il s'est mis en correspondance avec le notaire le plus taré de notre bonne ville d'Aix. Il a connu, à mille francs près, le chiffre de la dot de votre belle cousine. Le notaire, — que je ne nommerai pas par charité chré-

tienne, — l'a exactement renseigné sur les tenants et aboutissants, sur le caractère de votre oncle, sur celui de sa fille; après quoi, le rusé compère s'est remis au hasard du soin de l'introduire dans la place. Le hasard l'a bien servi, et, une fois établi au château d'Arthenay, il ne lui a été que trop facile de tourner la tête à Mlle Valentine, dont il a flatté les manies. C'est un charmeur, un Protée habile à toutes les métamorphoses, prompt à se couvrir de tous les masques; il aurait fallu, pour le démasquer, être plus malin que votre oncle et moins enthousiaste que sa fille.... Je ne puis m'empêcher de la plaindre... Que de déceptions elle se prépare! Dirai-je que je vous plains? Non! Il y a, dans les sentiments de cette belle personne un je ne sais quoi de factice et de *voulu* qui m'aurait effrayé pour vous. Elle s'est, dès le début, posée en héroïne et ne veut pas en démordre. Dussiez-vous me regarder comme un disciple de La Rochefoucauld plutôt que de Cujas et de Barthole, j'observe et je me méfie de ces exagérations, qui sonnent faux. J'ai dîné hier au château : quel bon apôtre, ce Raoul! quel prestigieux comédien! Le curé était de ce dîner; M. de Neyrac a empaumé le curé, qui, à l'heure où je vous écris, le tient pour un fervent catholique. Et votre oncle! quelle bonne pâte d'homme! quelle adoration pour sa fille! Je crois, en vérité, que, si elle avait voulu épouser Richelme, le ténor du théâtre de Marseille, il n'aurait pas eu le courage de refuser son consentement... Quant à Mlle Valentine, elle était au septième ciel; il me semblait toujours qu'elle allait me dire : « N'est-ce pas que je suis bien la sœur d'Alice Lee, de Diana « Vernon et de Flora Mac-Ivor! »

« Vous, mon cher Gaston, si loyal et si confiant, vous méritez d'être vraiment heureux, sincèrement aimé. Vous avez à peine vingt-quatre ans. Nous vous trouverons une brave et honnête jeune fille, franchement chrétienne et royaliste, mais décidée à n'aimer, après Dieu, que son mari et ses enfants.... »

Au milieu du trouble extraordinaire où ces deux lettres jetèrent Gaston d'Arthenay, il n'eut qu'une pensée, qu'un désir : partir, arriver à temps pour rompre ce fatal mariage, démasquer ce don Juan doublé de Tartuffe, le provoquer, se faire tuer, s'il le fallait, et sauver Valentine! Comment faire? La lettre de sa cousine était bien du 29 novembre; mais il ne la recevait que le 5 décembre, et elle lui annonçait son mariage pour le 12! En 1833, les lettres mettaient six jours pour aller de la banlieue de Marseille à Paris. Il devina que Raoul avait tout calculé, et que, influencée par lui, Valentine avait attendu le dernier moment. N'importe! il voulait partir, partir à tout prix, et il n'avait que sept jours devant lui! La malle-poste? Impossible! Dans ce temps-là, pour y avoir une

place, il fallait l'arrêter trois mois d'avance. Une chaise de poste? Bien ; mais que de retards ! En ces années de complots et d'émeutes, les maîtres de postes avaient ordre de ne livrer voitures et chevaux qu'aux voyageurs munis d'un passeport. Restait la diligence Laffitte et Caillard. Gaston s'y résigna ; le 5 au soir, il monta, faute de place à l'intérieur, sur l'impériale d'un de ces lourds véhicules dont on n'a plus idée aujourd'hui, et pour lesquels le nom de diligence m'a toujours paru la plus ironique des antiphrases.

Hélas ! au bout de trois ou quatre relais, il comprit que, à moins d'un miracle, il arriverait trop tard. La saison était rigoureuse, les routes défoncées; la neige alternait avec la boue ; les chevaux allaient au pas. A chaque montée, le conducteur forçait les voyageurs transis et grelottants de gravir la côte à pied, et c'était autant d'heures perdues. A Joigny, on en perdit six pour faire ferrer à glace les chevaux qui refusaient d'avancer. Sous le régime des chemins de fer, c'est tout ou rien : on arrive ou on saute à cent mètres au-dessus des rails et on retombe en petits morceaux. En diligence, le supplice s'opérait en détail : mes contemporains se souviennent de ces misères. Gaston n'échappa à aucune. Enfin, il arriva à Marseille, moulu, brisé, éreinté, méconnaissable, le 12, à huit heures du matin. Sans prendre un moment de repos, il se jeta dans un fiacre, promit au cocher vingt francs de pourboire, et se fit conduire à Carry. Il courut au château et le trouva désert, sauf un vieux jardinier, qui lui dit : « Ah ! c'est vous, monsieur Gaston ! Ils sont tous à l'église pour le mariage de notre demoiselle ! »

Lorsque Gaston parut au seuil de l'église, le curé venait de donner aux mariés la bénédiction nuptiale. Gaston s'arrêta à la porte, et, s'agenouillant sur la dalle :

— Pauvre Valentine ! murmura-t-il ; mariée à ce misérable !... Et dire que, maintenant, je ne puis plus même le provoquer !

Armand de Pontmartin.

UN CURÉ BRETON

SOUS L'ANCIEN RÉGIME

On nous a répété tant de fois que la liberté est née en France à la suite de la Révolution de 89, que beaucoup d'esprits ont été conduits à penser que, dans la période antérieure, nos aïeux n'avaient rien fait pour la conquérir. Des erreurs sans nombre sont sorties de ce préjugé et les idées les plus fausses se sont répandues dans les masses sur le rôle que jouaient, dans les campagnes, les curés et les seigneurs, comme si les populations avaient vécu jusqu'en 1789 tremblantes sous les foudres intolérantes des prêtres et courbées sous le joug féodal, sans aucune initiative individuelle.

La vérité historique est trop complexe pour se résoudre par une simple formule; tout autre elle apparaît quand on veut la serrer de près pour la définir. On a raison de dire que la société moderne est une société affranchie, si on veut parler de la vie politique, administrative et religieuse : les libertés modernes nous ont acquis le droit de parler et d'écrire, de discuter les lois, de professer toutes les croyances, de parvenir à toutes les charges publiques; une nouvelle organisation a rompu les barrières qui séparaient les provinces, les classes et les professions; enfin, la diversité des mœurs et des coutumes a fait place à une admirable unité.

Toutes ces conquêtes sont un perfectionnement dont nous avons le droit d'être fiers et qui répondent à un besoin de notre état social; elles sont la conséquence du mouvement des idées qui bouillonnaient dans le cerveau de nos pères au dix-huitième siècle; et il est bien permis de croire qu'elles seraient parvenues à se faire jour sans trop tarder, quand bien même l'école révolutionnaire, trop ardente et trop radicale dans ses procédés, ne serait pas venue leur frayer la route à coups de hache.

S'ensuit-il que la liberté ait été absolument exilée de l'ancien état social? Faut-il croire que l'absolutisme, l'arbitraire et l'intolérance aient dominé partout dans l'Église, dans les parlements, comme à la cour? Est-il croyable que la race franque, aujourd'hui si fière, si indisciplinée, si jalouse de ses droits, ait pu être comprimée pendant des siècles dans ses instincts les plus vivaces? Non, personne ne le pensera.

Nos pères vivaient dans un milieu si différent de notre état social, qu'ils ne pouvaient pas se faire de la liberté une idée égale à la nôtre. Élevés sous l'empire incontesté du principe d'autorité et sous l'influence des dogmes religieux, ils ne marchandaient pas leur soumission aux pouvoirs civils et ecclésiastiques, mais ils exigeaient en retour le respect des avantages que leur assuraient l'usage et la coutume. Ils mettaient leur indépendance à se dérober à la loi commune, en revendiquant des franchises ou des exemptions, à s'ériger en corps particuliers; ils travaillaient à conserver les prérogatives que leurs prédécesseurs avaient obtenues de la fiscalité royale ou seigneuriale, ou la situation qu'ils s'étaient faite eux-mêmes par leur industrie, et ne goûtaient pas de plus grande jouissance que celle de vivre suivant la tradition.

Chaque province, chaque seigneurie, chaque ville, chaque paroisse, chaque corporation voulait avoir son existence propre, et elle réussissait d'autant mieux que la royauté était condamnée à faire des concessions pour se créer des revenus. Chacune de ces unités sociales vivait retranchée derrière un rempart de privilèges, décidée à entrer en lutte au moindre envahissement du voisin, de telle sorte qu'à la guerre des châteaux on vit succéder l'ère des conflits et la passion peu meurtrière de la procédure.

Au milieu d'une société aussi hérissée de prétentions, si intransigeante dans l'exercice de ses droits, il n'y avait pas place pour l'arbitraire. Le prince le plus absolu était obligé de transiger et d'offrir des compensations quand il voulait arracher aux populations un nouveau sacrifice. Louis XIV parvint à imposer le papier timbré à la Bretagne, en faisant couler le sang, mais il ne put jamais empêcher les états de lui faire des remontrances ni déchirer le contrat d'union.

Dans le monde ecclésiastique il en était de même, depuis l'évêque jusqu'au plus humble desservant, car l'esprit féodal avait pénétré partout; les chapitres, les communautés, les diocèses, avaient leurs prérogatives et leurs franchises, le régime de l'exception y régnait en maître comme ailleurs. De même qu'il y avait en Bretagne des *minihis* ou refuges où la justice humaine ne pouvait pénétrer, il y avait des enclaves, des territoires francs, *nullius diœcesis*, où l'évêque n'entrait jamais.

On admettait l'autorité, on pratiquait la soumission, mais on se plaisait à donner des leçons à ceux qui commandaient ou à restreindre leur juridiction. La prieure de Locmaria avait la charge de donner l'hospitalité aux évêques de Quimper la veille de leur intronisation, elle remplissait ce devoir en leur présentant un peu de paille dans un modeste lit, afin de leur rappeler la vertu d'humi-

lité. A Nantes, l'usage imposait à l'évêque l'obligation de passer sa première nuit à l'aumônerie des pauvres de Saint-Clément.

Quand il parcourait son diocèse, le premier pasteur ne rencontrait partout que des collaborateurs inamovibles, les uns nommés par lui, et ils étaient les moins nombreux, les autres pourvus de leur titre, soit par les abbés des monastères qui avaient desservi la paroisse dans le principe, soit par le pape, quand il habitait un pays d'obédience, comme la Bretagne. Il en résultait que le personnel des desservants n'avait pas cette cohésion qu'on remarque aujourd'hui dans l'organisation diocésaine et qu'il ne se recrutait pas exclusivement parmi les originaires, puisque chaque collateur ou présentateur avait, dans bien des cas, la liberté de prendre son candidat où bon lui semblait, au nord ou au midi. Quand il n'y avait pas nécessité de connaître la langue bretonne, un prêtre du diocèse de Nantes, par exemple, n'était pas mal venu à convoiter une cure du diocèse de Saint-Brieuc; et s'il ne prétendait qu'à un bénéfice simple, il pouvait postuler dans n'importe quelle région de l'Église gallicane, pourvu qu'il fût appuyé par un patron puissant.

La situation des évêques était étrange : d'un côté, ils étaient exposés à perdre les élèves élevés sous leurs yeux, puisque les mœurs autorisaient ceux-ci à solliciter des prébendes et des prestimonies dans n'importe quel diocèse; et, quand ils avaient à pourvoir à une vacance, ils étaient dans l'obligation de donner parfois l'investiture à des candidats inconnus, puisque la jurisprudence voulait que la préférence du patron fût respectée.

Le patronage d'un bénéfice ecclésiastique n'était pas un vain mot : quand on disait qu'une cure était à la présentation d'un chanoine, d'un abbé ou d'un seigneur laïque, cela signifiait que tous ces personnages avaient seuls le pouvoir de désigner le prétendant qui devait l'emporter et qu'il ne restait au collateur qu'un rôle secondaire. Cette prérogative de l'investiture sur les cures fut même longtemps refusée aux prélats bretons qui, aujourd'hui, sont les collateurs uniques dans leurs diocèses; elle ne leur fut accordée que graduellement et comme une prime d'abord, pendant quatre mois de l'année par le pape Eugène IV, puis pendant six mois par le pape Pie V, afin de les attacher plus assidûment à leur siège épiscopal.

Nos yeux habitués à l'uniformité de législation et d'habitude sont choqués par une telle division dans l'exercice de l'autorité, il n'en est pas moins vrai que la complication des ressorts formait contrepoids, modérait les abus de pouvoir qui auraient pu se produire, et donnait une grande liberté d'allures à tous les aspirants aux bénéfices ecclésiastiques.

Au début de son éducation, le clerc séculier ignorait la régula-

rité méthodique à laquelle sont assujettis les ecclésiasques du dix-neuvième siècle et montrait peu de goût pour l'existence sédentaire et renfermée qu'on impose à nos jeunes séminaristes. Quand il avait pris quelque teinture de latin chez un prêtre hospitalier, il s'en allait au loin suivre les cours des universités, et ne cessait pas ses pérégrinations avant d'avoir conquis un grade quelconque, des provisions de chapelain ou de curé, c'est-à-dire un bénéfice simple ou un bénéfice à charge d'âmes. La piété des chrétiens au moyen âge avait fondé partout tant de prébendes, de prestimonies, de légats, d'obits, qu'il était sûr de ne jamais perdre son temps en se faisant solliciteur. Quand il était Breton, il partait pour Rome, il s'installait dans le quartier de l'église Saint-Yves des Bretons et s'attachait aux pas de quelque ecclésiastique influent, jusqu'à ce qu'il eût traité avec un résignataire ou obtenu le titre auquel il avait droit par son ancienneté, par ses grades on par son rang d'inscription. Les compétiteurs étaient si nombreux au quinzième siècle, qu'il avait fallu établir tout un code de procédure, toute une série de formalités, de stage et d'inscriptions auxquelles les ecclésiastiques les plus favorisés n'échappaient pas sans exciter de violentes jalousies. C'était un très grand avantage d'être dispensé du voyage de Rome et des ennuis attachés au rôle de solliciteur; aussi tous les clercs que leur situation de conseillers ou d'aumôniers retenait à la cour des princes ne se faisaient pas faute d'invoquer des exemptions, mais leur présomption leur coûtait parfois très cher. Le titre qu'ils croyaient saisir de loin leur était ravi par un concurrent mieux patronné ou plus assidu dans ses démarches à la chancellerie pontificale.

Rien ne peut donner une idée de la fureur avec laquelle les prêtres assiégeaient, au moyen âge, la cour de Rome et se disputaient ses faveurs, si ce n'est la passion que les Français de nos jours déploient avec d'autres moyens dans la recherche des bureaux de tabac ou des places officielles.

Pour en juger sainement, il faut lire les actes du temps. Il y a un édit du duc de Bretagne, François II, qui défend, sous les peines les plus sévères, de molester les ecclésiastiques qui ont été pourvus de bénéfices à sa requête, et qui inflige le bannissement contre plusieurs Bretons coupables de plaider et d'intriguer en cour de Rome. Sous Pie II et Alexandre VI, ces mœurs belliqueuses n'avaient pas changé, car il y a des bulles de ces deux papes qui condamnent les violences et les obsessions criminelles employées contre les bénéficiers valétudinaires et qui édictent des peines contre les ecclésiastiques coupables de menées vexatoires envers les mêmes personnes. Le prêtre qui était assez heureux pour sortir de Rome

muni d'une signature ne touchait pas toujours au terme de ses peines, il avait encore à affronter les formalités de la mise en possession à l'arrivée dans sa paroisse, les oppositions de ses compétiteurs qui soulevaient des cas de nullité et toutes les rancunes qu'allument les rivalités. Si les scandales de l'histoire si agitée du moyen âge ne nous avait habitués à toutes les brutalités qui caractérisent cette époque, nous serions surpris, en lisant que les églises elles-mêmes étaient le théâtre de luttes à main armée jusqu'au pied des autels, tant est grand l'aveuglement que cause le commerce familier des choses saintes. Les clercs marchaient à l'assaut des bénéfices, en Bretagne, comme les barons se précipitaient, dans la mêlée des guerres, sur leurs chevaux de bataille. Maurice Sauvin, curé de Saint-Pierre de Montrelais, au diocèse de Nantes, menacé dans la possession de sa cure après plusieurs années de jouissance, ne put intimider ses ennemis qu'en affichant des lettres patentes de sauvegarde du duc François II, et en reproduisant les panonceaux de Bretagne sur la porte de tous ses immeubles.

Le concile de Trente mit fin à bien des scandales en imposant aux solliciteurs l'obligation de passer par les épreuves d'un concours, il écarta ainsi toutes les incapacités turbulentes et releva le niveau des études. A partir du règne d'Henri IV, il n'est pas rare de rencontrer des bacheliers, des licenciés, des docteurs en théologie ou en droit canon jusque dans les plus humbles cures. Les prêtres bretons continuèrent à se rendre à Rome jusqu'au milieu du dix-huitième siècle, car ce n'est qu'en 1740, que Benoît XIV, à la demande des états de Bretagne, consentit à transférer le concours au chef-lieu de chaque diocèse en faveur de tous les aspirants aux cures qui vaquaient dans les mois pontificaux.

Que le curé breton fût pourvu de sa charge par son évêque ou par le pape, il se considérait, dans l'un et l'autre cas, comme propriétaire de sa cure; il en jouissait avec autant de sécurité que le magistrat, le maître des comptes, le conseiller au Parlement ou le général des finances, qui avait acheté son office très cher, et ne ressemblait en rien au fonctionnaire moderne que l'arbitraire administratif déplace ou révoque, suivant ses caprices ou selon les exigences des événements. On ne pouvait le mettre en disgrâce que dans les cas les plus graves d'immoralité ou d'indiscipline. Les canons n'admettaient pas qu'un prêtre pût se livrer à la chasse; cependant, dans certains pays, éloignés des centres commerçants ou mal approvisionnés, il n'était pas rare qu'un curé cherchât à manger le gibier de sa chasse.

L'abbé Chauveau, curé du Pin, diocèse de Nantes, eut la faiblesse, en 1727, de vouloir goûter au lièvre; il partit un beau

matin du mois de mai dans l'espoir d'en rencontrer un; mais la malchance voulut que son arme ne fût pas en bon état et, au premier coup, son fusil lui creva dans la main, près de la culasse, en lui déchirant le pouce. Il en résulta une opération à la suite de laquelle il perdit la main. L'événement fit du bruit au loin et le malheureux blessé ne comptait guère sur la clémence de ses supérieurs; il trouva cependant miséricorde à l'évêché de Nantes. Son évêque le jugea assez puni par l'amputation douloureuse que lui avait fait subir un « batteur de pavé », et il lui permit de conserver sa cure pourvu qu'il traitât avec un vice-gérant qui remplirait, à sa place, les fonctions curiales. « Tout ce que je recommande à mes successeurs, dit l'abbé Chauveau dans ses notes, c'est de se souvenir de ce coup fatal. J'ai été heureux que Mgr l'évêque de Nantes prît part à mon affliction. C'est un triste coup qui a fait beaucoup d'éclat dans le royaume et beaucoup de désordre à ma bourse, tant pour le présent que pour l'avenir. Priez Dieu pour les maltraités. »

Ce trait d'indulgence d'un supérieur vis-à-vis de son subordonné nous peint mieux que toutes les dissertations la différence qui sépare les mœurs administratives d'autrefois des habitudes d'aujourd'hui, et nous représente exactement les égards et le respect dont on entourait les situations acquises. Le titulaire d'une cure se considérait comme le maître et le propriétaire de sa charge, à tel point que le jour où les infirmités l'empêchaient de continuer son ministère, les canons lui reconnaissaient le droit de se démettre en cour de Rome ou à l'évêché, suivant les mois, au profit de qui bon lui semblait, en se réservant une pension viagère sur les fruits de son bénéfice qu'il faisait enregistrer au Parlement. C'est ce que fit l'abbé Picard, curé de Joué, lorsqu'il résigna sa cure en faveur de son vicaire. Quand il avait à défendre sa position contre les prétentions d'un rival, il plaidait non pas devant les juges ecclésiastiques, mais devant les présidiaux, les Parlements, et portait le procès jusqu'au grand conseil du roi, comme s'il eût eu à revendiquer un bien réel ou la succession de ses parents.

Autrefois tout était matière à procès, et les bénéfices, plus que toute autre chose, étaient sujets à une foule de contestations qui alimentaient les études des procureurs et les greffes des justices. La succession des générations avaient accumulé, dans chaque église, tant de fondations, tant de prééminences, tant d'usufruits, tant de droits honorifiques, qu'il n'était pas facile, au dix-huitième siècle, de démêler clairement le rang qui appartenait à chacun. Le grand seigneur sur les terres duquel se fondait un prieuré ou une paroisse se réservait toujours le droit de présenter les titu-

laires, mais ce qui était très simple et très clair à l'époque où les fiefs dominants étaient rares devint très obscur quand les mouvances féodales subirent toutes les variations de morcellement et de consolidation que peut inventer le caprice. « Ces cinq mots : patron, fondateur, recteur, vicaire perpétuel et curé, dit le vicaire Trebouta en 1728, ont causé à Saint-Brieuc 50 000 livres de dépense inutile, depuis 1389 jusqu'en 1704. Et après une consommation épouvantable de biens perdus et une suite innombrable d'arrêts du Conseil privé et de presque tous les Parlements du royaume, la question, encore en litige, est en estat de recommencer de nouveau entre MM. du chapitre et la seigneurerie de Bois-Bouëssel. Le bénéfice de Saint-Michel est aujourd'hui en présentation de la cour de Rome et du seigneur évêque qui, par là, ont profité de la contestation des deux concurrents. » (*Evêchés de Bretagne*, I, 247.)

Il en était de même pour les collateurs, car la loi si précise de l'alternative qui plaçait les cures dans la dépendance du pape et de l'évêque, suivant les mois dans lesquels se présentait la vacance, rencontrait dans la pratique bien des entraves, soit dans les territoires francs, dans les enclaves privilégiées et dans les terres desservies, à l'origine, par des abbayes. Chaque siècle apportait ses transactions et, par conséquent, ses modifications au régime établi, sans, cependant, rien retrancher aux droits antérieurs, de sorte que sous Louis XIV les conflits éclataient souvent lors de la présentation du candidat ou de sa mise en possession. Une cure échappait à la loi générale quand elle était dans la dépendance d'une abbaye, annexée à un collège ou à une prébende de chanoine, car on ne faisait pas de différence entre les bénéfices simples, les commendes et les bénéfices à charge d'âmes; les uns et les autres se répartissaient entre les solliciteurs, s'accumulaient sur la même tête et se disjoignaient comme on agirait pour des titres de rentes. Un chanoine qui n'avait qu'une maigre prébende recevait une cure par addition : il en touchait les revenus et faisait desservir la paroisse par le prêtre qu'il avait choisi. C'était le cas des dignitaires de l'église-cathédrale de Nantes en particulier, et de bien d'autres qu'on pourrait citer. Le curé de Montoir était nommé par le scholastique de la cathédrale; celui du Port-Saint-Père, par le grand chantre; celui de Rezé par le chapitre, depuis la réunion de sa cure à la fabrique de la cathédrale, etc. Le curé de Mouzillon, qui était sous le patronage de l'évêque, à l'origine, passa, après 1311, à la nomination du grand archidiacre, par suite d'un accord, ce qui n'empêcha pas l'abbé de Saint-Jouin de Marnes, dont les prieurs desservaient la paroisse au douzième siècle, de revendiquer des droits égaux. La cure de Saint-Julien de Vou-

vantes, qui dépendait dans le principe de l'abbaye de Saint-Florent-le-Vieil, fut réunie au seizième siècle au titre de principal du collège Saint-Clément de Nantes, pour lui assurer de quoi vivre et passa, du même coup, à la nomination des maires de Nantes.

Les plus grosses difficultés se présentaient toujours dans les paroisses où le clergé régulier se trouvait en concurrence avec le clergé séculier. Je n'en citerai qu'un exemple pour montrer jusqu'où pouvaient aller les conséquences de la législation compliquée du moyen âge. En 1629, trois prétendants se disputaient la possession de la cure de Rezé, près Nantes : l'un, l'abbé Peillac, se présentait muni de provisions de l'official de l'évêque de Nantes qui déclarait que la cure, ayant été réunie à la fabrique de la cathédrale par décret épiscopal de 1583, puis érigée en vicariat perpétuel en 1608, se trouvait, par conséquent, à la disposition du chef du diocèse; le second, nommé l'abbé Damien Allard, s'intitulait recteur curé de Rezé, en vertu de provisions à lui octroyées par l'archevêque de Bordeaux, abbé de l'abbaye de Saint-Jouin de Marnes, qui s'appuyait sur le pouillé de l'abbaye et soutenait que Rezé était au nombre des cures à sa nomination; enfin, le troisième, Isaac Raguideau, arrivait porteur de lettres de collation de l'archevêque de Tours, auquel il avait été présenté par le grand vicaire de l'abbé de Saint-Jouin, chargé de pourvoir à la nomination des prieurés vacants en Bretagne. Comment démêler la légitimité des droits de chacun, en présence de tant de titres revêtus tous du sceau de l'autorité compétente? Après avoir été installé, l'abbé Damien fut évincé par l'abbé Peillac, auquel il ne céda la place qu'après avoir épuisé tous les degrés de juridiction, usé de tous les moyens de procédure et soutenu un siège dans son presbytère en enlevant toutes les clefs. Le vainqueur n'en fut pas, pour cela, mieux accueilli de ses paroissiens. Les habitants de Rezé, qui avaient tous conservé le souvenir du culte de saint Lupien, patron du prieuré desservi par les religieux de Saint-Jouin, donnaient raison à ces derniers et repoussaient le candidat de l'évêché, parce qu'il leur rappelait la déchéance infligée à leur paroisse par son titre de vicaire perpétuel, le jour où l'évêque en avait prononcé l'union à la fabrique de la cathédrale, malgré leurs protestations. Quand l'abbé Peillac se présenta dans l'église pour chanter la grand'messe, le 10 juin 1629, les paroissiens formèrent opposition en tenant sous clef les bannières, les ornements et les livres de chant.

Les plus mutins voyant qu'il s'obstinait à passer outre et à célébrer l'office, malgré eux avec ses propres ornements, s'assemblèrent dans l'église en grand tumulte, proférèrent des injures et

des grossièretés, sonnèrent le tocsin, ameutèrent la populace et se réunirent autour du grand autel sur lequel le calice était préparé, et l'obligèrent « par force et violence », dit le procès-verbal, à se dépouiller de ses vêtements sacerdotaux et à renoncer ce jour-là à l'exercice de ses fonctions. Mais rien ne devait ébranler la constance de l'abbé Peillac : confiant dans la jurisprudence des Parlements, qui étaient toujours favorables à l'extension des prérogatives épiscopales, il lutta énergiquement contre ses deux adversaires, répliqua avec verve à toutes leurs productions, et ne cessa d'écrire qu'en 1632 après avoir obtenu contre l'un un arrêt de condamnation par défaut et contraint l'autre à signer un acte de désistement.

Parfois, quand les droits réciproques des deux parties étaient trop incertains, on évitait le scandale d'une longue procédure en concluant un accord, et alors on recourait à l'*alternative*, c'est-à-dire qu'on voyait à la tête d'une paroisse deux curés hebdomadiers, qui remplissaient l'un après l'autre les fonctions curiales, c'est le fait qui se produisait quand l'évêque voulait s'approprier une paroisse où le ministère religieux était exercé depuis le douzième siècle par des moines, sans toutefois détrôner complètement ceux qui avaient porté le titre de curés primitifs. Ainsi, dans la paroisse d'Herbignac, les choses ne se passaient pas autrement : l'évêché était représenté par un curé ou recteur qui tenait son bénéfice de l'ordinaire et habitait un presbytère séparé qu'on nommait la cure, tandis que l'abbaye de Saint-Gildas fournissait, au lieu du prieur du moyen âge, un desservant nommé vicaire perpétuel, qui habitait une maison nommée le vicariat. A la suite de diverses contestations terminées par des arrêts du Parlement, il avait été convenu que ces deux titulaires vivraient à côté l'un de l'autre comme deux co-recteurs. Ils changeaient d'église et de territoire de semaine en semaine, l'un remplissait les fonctions curiales à Herbignac, pendant que l'autre s'en acquittait dans la trève de Férel, ce double ministère formait ce qu'on appelait l'*alternative* en Bretagne. Il était établi pour compenser et équilibrer l'inégalité des revenus et des charges afférentes aux deux bénéfices. Leurs prérogatives, leur autorité, leur juridiction, étaient égales sans distinction de temps ni de fêtes, même les plus solennelles; mais l'église d'Herbignac était seule reconnue pour être l'église mère ou *matrice*, suivant le langage du temps. A Pâques et aux jours de certaines fêtes, l'office paroissial ne pouvait pas se célébrer dans l'église tréviale de Férel.

Un autre mode d'alternative se pratiquait dans les paroisses où l'abbaye de Saint-Florent avait des prieurés. A la suite d'un accord conclu au quinzième siècle, l'évêque et l'abbé usaient à tour de

rôle du droit de présentation et du droit de collation, c'est-à-dire que la même cure était pourvue de titulaires, tantôt par l'évêque, tantôt par l'abbé; quand l'un présentait un candidat, l'autre lui donnait l'investiture. Certains abbés renoncèrent sous Louis XIV à leur droit de collation. Ainsi l'abbé de Saint-Jouin de Marnes, qui avait sur la rive gauche de la Loire une grande autorité, consentit, en 1671, par un concordat passé avec M. de la Baulme, à conserver seulement un droit de présentation sur les cures de son obédience.

La riche et vaste paroisse de Vallet était soumise à un régime bizarre. Le chapitre de la cathédrale de Nantes, qui en était le souverain patron, en avait partagé les revenus en deux portions qui constituaient les prébendes de deux chanoines, et, comme il était d'usage d'attacher des droits honorifiques à chaque dignité de cathédrale, il en résultait que chaque chanoine exerçait son droit de nomination, non pas successivement, mais simultanément, en sorte que dans la paroisse de Vallet, on voyait deux desservants portant le nom de recteur et exerçant en même temps les fonctions curiales. On s'aperçut bien vite qu'une pareille situation ne pouvait engendrer que des troubles, des rivalités et des scandales et, dès le quinzième siècle, on essaya d'y mettre fin en recourant à l'autorité ducale et à la cour de Rome. Cependant la vitalité des institutions était si forte, qu'il fallut attendre jusqu'en 1612 pour voir la cure de Vallet occupée par un seul titulaire.

Ce qui surprendra encore davantage, c'est que l'alternative se pratiquait même entre curés et vicaires dans les paroisses où, comme à Vitré, la charge de vicaire était érigée en bénéfice à charge d'âmes. Le curé de Saint-Martin de Vitré laissa longtemps la banlieue de la ville aux mains de chapelains temporaires, mais, au seizième siècle, il comprit que ce territoire devait être assimilé à celui de l'enceinte, et il en prit le gouvernement immédiat. Une difficulté seule se présentait : comment le service pénible et peu lucratif du faubourg s'accomplirait-il? Serait-ce le vicaire ou le curé qui en serait chargé? Pour lever tout embarras, il fut convenu que le curé et le vicaire rempliraient l'un après l'autre les fonctions curiales à l'église de Saint-Martin.

De même qu'on voyait deux curés pour une église, il y avait des cas où deux églises tombaient à la charge d'un seul curé. Dans la paroisse d'Andouillé, diocèse de Rennes, les habitants du petit village de Neuville prétendaient que leur église jadis paroissiale était plus ancienne que celle du bourg, et comme il s'agissait pour eux de devenir centre de paroisse, ils n'hésitèrent pas à entamer un procès qu'ils soutinrent pendant cent ans. Le présidial, chargé de vider la querelle et de mettre fin à cette guerre de clocher, ne

trouva rien de mieux, en 1769, que de recourir à l'alternative, moyen terme qui le dispensait de trancher la question. Le recteur fut obligé par la sentence d'entretenir le chœur des deux églises éloignées l'une de l'autre d'un quart de lieue, et d'y aller alternativement les dimanches et fêtes faire les fonctions curiales [1].

Il y a loin des mœurs que nous dépeignons à celles que nous avons sous les yeux. Au lieu d'un seul chef régulateur de la discipline, dispensateur unique des pouvoirs, on voyait à la tête de chaque diocèse breton une direction multiple, sous laquelle se mouvait un personnel qui n'avait rien d'homogène ni dans son origine, ni dans sa situation, ni dans ses relations, toutefois nous remarquons que les attributions de l'Ordinaire, très restreintes à l'époque du treizième siècle, s'étendirent progressivement à mesure que les ordres monastiques se renfermèrent dans les cloîtres et que les Parlements aidèrent au triomphe de l'autorité épiscopale en toute occasion, en préparant dans chaque ressort l'unité de gouvernement.

Le curé était nommé tantôt par le pape, tantôt par l'évêque, ici par un chanoine, là par un abbé de monastère ou par un laïque. Les Bretons l'appellent d'abord la Personne (*personna*), puis M. le Recteur. Quand il représente un chapitre ou une abbaye, il n'a que le titre de *vicaire perpétuel*, quand bien même il habiterait une ville et exercerait les fonctions curiales en réalité. Certains prêtres étaient humiliés de cette situation subalterne et cherchaient tous les moyens de se faire reconnaître pasteurs de droit, comme ils étaient pasteurs de fait autant pour l'honneur que pour le profit qu'ils en auraient retiré au point de vue des dîmes et des offrandes. C'est ce que tenta messire Cl. Boscher, vicaire de Saint-Michel, à Saint-Brieuc. Il manœuvra si bien près du Parlement qu'il surprit un arrêt dans lequel on lui donnait le titre de recteur. Les chanoines ne se laissèrent pas intimider le moins du monde par ce coup d'audace. Ils protestèrent en soutenant que Saint-Michel était simple succursale, montrèrent le tabernacle et les fonts appartenant à la cathédrale et obtinrent le retrait de l'arrêt. L'échec ne fut pas sans consolation : l'abbé Boscher eut la joie de se voir quelques années après déclarer inamovible. Il y a un arrêt de règlement de 1683 qui porte que les vicaires amovibles nommés par les chanoines dans les paroisses placées sous la dépendance des chapitres seront remplacés par des vicaires perpétuels qu'ils présenteront à l'évêque.

Le curé n'était tenu d'avoir un vicaire que dans le cas où la paroisse comptait plus de cinq cents communiants; il le choisissait

[1] Guillotin de Corson, *Pouillé, du dioc. de Rennes*, IV, 20.

à son gré, le logeait et le nourrissait sans lui payer d'autre rétribution que les 120 livres votées par le général de la paroisse pour le service de la messe du dimanche matin. Bien que les paroisses fussent très populeuses en Bretagne, le recteur était rarement dans la nécessité d'entretenir plusieurs vicaires, car le service religieux était partout assuré au moins dès le quinzième siècle, par une abondance de fondations dont nous n'avons pas idée. Dans la paroisse de Questembert, par exemple, on ne comptait pas moins de 15 chapelles en 1619; et il y en avait encore 8 en 1790. A l'époque où la foi rayonnait dans toutes les intelligences, les aspirants aux fonctions de l'autel étaient aussi d'autant plus nombreux que l'Église avait à offrir aux jeunes élèves des prébendes qui n'étaient pas toujours purement honorifiques. Chaque famille chrétienne tenait à honneur aussi de fournir à l'Église un ou deux de ses membres qui, une fois revêtus du sacerdoce, vivaient en desservant une, deux ou trois de ces chapellenies que les personnes pieuses aimaient à fonder autrefois sous l'invocation de leur patron. Là où trois prêtres suffisent aujourd'hui aux besoins du service paroissial, on voyait, au dix-septième siècle, douze prêtres se présenter le jour de la visite épiscopale et déclarer qu'ils étaient propriétaires de bénéfices.

Ces derniers ne pouvaient pas cependant compter parmi les vrais collaborateurs du curé, car ils n'étaient pas astreints à prendre ses jours et ses heures. Le bénéficier vivait indépendant, dans sa maison particulière, il ne tombait sous l'autorité du recteur que le jour où il acceptait de lui la charge de faire le catéchisme ou l'école, à des conditions qu'il débattait à son gré, ou de remplir les fonctions d'acolyte.

Chaque territoire était subdivisé en sections nommées *frairies*, qui étaient autant de petites succursales pourvues de desservants qui administraient le baptême, portaient secours aux malades et enterraient les défunts. Les titulaires des chapelles frairiennes vivaient dans une sorte d'indépendance vis-à-vis du recteur et n'avaient avec lui que des relations éloignées; ils étaient à la nomination des habitants qui avaient construit la chapelle, doté les chapellenies, fondé des messes ou des anniversaires, et le plus souvent à la nomination de la frairie tout entière, sorte de petite paroisse représentée par un chef ou syndic qui faisait des collectes et les employait à son gré.

Plusieurs frairies réunies pouvaient former une trève, c'est-à-dire une véritable succursale dont le titulaire exerçait toutes les fonctions curiales sans avoir le titre de curé ou de recteur. Beaucoup de paroisses importantes sont demeurées, jusqu'au milieu du siècle

dernier, au rang secondaire des trèves, parce qu'on hésitait toujours à remanier les circonscriptions. La ville de Châteaubriant était dans la paroisse rurale de Beré, et la ville de Paimbœuf, avec ses 8000 habitants, fut longtemps dans la dépendance de la petite cure de Sainte-Opportune en Rais.

Ainsi le clergé paroissial avait sa hiérarchie à trois échelons en Bretagne : au sommet, le recteur; au-dessous de lui, le vicaire perpétuel à la tête de la trève; et au dernier rang, le chapelain de la chapelle de secours. A une époque où les communications étaient difficiles, on comprend très bien qu'on ait eu recours à cette organisation dans un pays où la population profondément religieuse est plus avide que partout ailleurs de fréquenter les églises, d'assister aux offices, d'honorer ses saints, de prier pour ses défunts, de faire des pèlerinages et d'invoquer le secours du ciel en toute occasion.

Sous ce rapport, la Bretagne présentait une physionomie particulière qu'on chercherait vainement ailleurs. Chaque village voulait avoir sa croix de granit, son calvaire, son clocher, sa fontaine miraculeuse, sa statue vénérée. Son territoire était couvert de chapelles, puisque dans certaines communes on comptait jusqu'à 23 frairies, comme à Guidel; ailleurs 25, comme à Languidic. Le ministère paroissial ainsi partagé pouvait être plus léger pour le recteur breton, mais il n'était pas exempt de tracas pour celui qui avait le souci de ses prérogatives.

Chaque célébrant était pour le curé un rival disposé à s'émanciper, prêt à augmenter ses attributions ou à rompre tout lien de dépendance, un auxiliaire auquel il fallait sans cesse rappeler ses devoirs envers la mère église, en l'obligeant à prendre part au moins une fois par an à la procession de la fête patronale. L'esprit d'isolement, qui tourmentait chaque groupe de paroissiens, amenait des démêlés pénibles toutes les fois qu'il s'agissait de lever une contribution au profit de l'église ou du presbytère, et semait des ferments de discorde parmi les membres du clergé.

Rien ne peut peindre mieux les inconvénients de ce système de division que la lutte des chanoines de Guérande, curés primitifs de leur ville, contre les vicaires des frairies, en 1698. On avait remarqué que les processions de la Fête-Dieu étaient toujours l'occasion de rixes, de conflits et de scandales au moment où se désignaient les porteurs du dais: les notables, les officiers du roi, les bourgeois et les nobles se disputaient l'honneur de porter le dais et de marcher les premiers; or on ne savait comment satisfaire l'ambition de chaque compétiteur. Pour mettre fin à toute rivalité, le chapitre de Saint-Aubin décida que les laïques n'appro-

cheraient plus du saint Sacrement, et que, désormais, leur place serait tenue par les desservants des frairies de Guérande. Ce qui, aujourd'hui, ne soulèverait pas le moindre bruit, alluma sous Louis XIV une véritable guerre de mémoires et de répliques. Il ne fallut rien moins qu'un arrêt du Parlement pour obliger les vicaires à se soumettre aux décisions des chanoines.

Au chef-lieu, il n'était pas plus facile de maintenir la paix : les prêtres titulaires des prestimonies, chapellenies et bénéfices simples, qui se desservaient aux divers autels érigés dans les différentes parties de l'église paroissiale, n'étaient pas davantage à la discrétion du recteur. Quand ils avaient acquitté les devoirs de leur fondation pieuse, ils étaient entièrement libres de leur temps. Le bienfaiteur qui laissait des terres ou des rentes pour assurer le service régulier d'un certain nombre de messes par semaine ou par an se réservait, à lui et à ses descendants les plus proches, le droit de choisir le titulaire : c'est ce qui explique pourquoi on trouve tant de généalogies parmi les titres ecclésiastiques. A chaque vacance, les héritiers du fondateur ne manquaient pas de produire la preuve de leur parenté pour jouir du droit de présentation. Le curé était donc obligé d'accepter pour assistants ceux que la préférence des familles désignait.

Quand il avait passé un traité avec des ecclésiastiques pour s'assurer le concours de deux acolytes à la célébration des messes chantées, il n'était pas pour cela certain de rencontrer une soumission absolue à toutes ses volontés. Le curé de la paroisse Saint-Clément, de Nantes, voulant rehausser la pompe des cérémonies dans son église, salariait deux prêtres de chœur qui avaient accepté de remplir les fonctions de diacre et de sous-diacre, et tout alla bien tant qu'il célébra lui-même la grand'messe. Le jour où il voulut se reposer et faire chanter la messe par un prêtre plus valide que lui, les acolytes refusèrent tout service, sous prétexte que leur traité les obligeait seulement à assister le curé en personne. On plaida comme toujours, mais la justice n'admit pas, sans doute, leur interprétation trop judaïque. Ce nouvel exemple de résistance montre combien nos pères pratiquaient avec impatience l'esprit de subordination.

Il est encore un autre ordre de faits que nous devons passer en revue pour nous représenter exactement ce qu'était la situation sociale d'un recteur de paroisse sous l'ancien régime : ce sont les moyens d'existence dont la jouissance lui était accordée par la coutume. Les dîmes, qui paraissent avoir été partout la première ressource du clergé et la plus fructueuse, n'entrèrent pas de suite et sans peine dans le temporel des cures. Elles étaient, du temps

de Grégoire VII, aux mains des seigneurs, qui, malgré les menaces de l'Église, ne s'en dessaisirent jamais complètement et firent toutes sortes de résistances aux injonctions de la cour de Rome. On sait que la noblesse bretonne, assemblée à Redon, en 1227, au moment le plus brûlant de la guerre allumée par le duc breton Pierre Mauclerc, jura, entre autres choses, de ne pas se dessaisir des dîmes inféodées, et que le concordat de 1309 ne l'obligea pas à revenir sur ce serment. (Travers, *Histoire de Nantes*, I, 352.) Dans la paroisse de Renac, le plus grand décimateur était le seigneur de Renac, qui prélevait la dixième partie sur toutes sortes de grains et de vins dans tous les fiefs; il en résultait que le curé, manquant de ressources en 1611, abandonnait son presbytère sans toiture, sans portes ni fenêtres.

Là où les barons se soumettaient, les religieux des abbayes, l'évêque et son chapitre devinrent gros décimateurs, c'est-à-dire prélevèrent la dîme du bétail, du blé et du vin en laissant au clergé paroissial la dîme des légumes. Ce régime était le plus universel. On citerait difficilement une paroisse dans laquelle le recteur fut gros et petit décimateur exclusif. Quand il avait cet avantage, c'est qu'il était fermier des moines, de l'évêque ou des chanoines; il traitait à forfait avec ses concurrents afin de ne pas s'exposer aux disputes et aux procès que les procureurs ne manquaient pas de susciter au moment du partage des dîmes. Quand les récoltes venaient à manquer ou quand le bail se mettait aux enchères, le malheureux curé éprouvait parfois de gros dommages pour demeurer adjudicataire.

Si l'on veut se rendre compte des difficultés que présentait la perception de la dîme, il faut l'étudier de près en choisissant une paroisse déterminée et parcourir les notes que certains curés ont laissées à leurs successeurs pour leur épargner des embarras. Tout curé décimateur était obligé de dresser un registre terrier de sa paroisse, d'en faire une sorte de cadastre pour en suivre toutes les productions, de connaître la liste et la limite des fiefs laïques et ecclésiastiques qui se partageaient le territoire, les cantons francs et les cantons imposables, comme un véritable contrôleur des contributions, afin de ne pas se heurter à chaque pas à des oppositions. La seule perception qui lui soit laissée incontestée est celle de la dîme sur les terres *novales*, c'est-à-dire nouvellement défrichées; mais encore faut-il qu'il suive toutes les transformations du sol et prenne note de tous les défrichements, tâche qui devint ardue au siècle dernier, après la publication de l'édit de 1766.

Examinons une paroisse en particulier, et voyons ce qui se passait à Nort. « Le recteur dîme au treizième, nous dit le curé, sur toutes les terres qui relèvent du prince de Condé et en plusieurs

ardins du bourg; rien dans le canton de Quiheix; rien dans le prieuré de Saint-Georges et ses dépendances; il lève le tiers sur les deux métairies de la Rivière, le dixième sur Nort et la Poupinière, mais en payant 32 boisseaux de blé aux moines de Melleray et 36 livres de rentes aux chanoines de Saint-Pierre, le tiers sur Fayaux, Lucinière, la Gazoire, le Moulin et Rieux; la moitié sur Pouvroux et Villeneuve, sauf quelques endroits où il dîme seul. En Chamois, le recteur de Nort partage avec le recteur de Joué. parce qu'on ignore à quelle paroisse appartient la gagnerie. Le chapelain de la chapelle de Rieux, qui est un des concurrents du recteur de Nort, dîme comme lui dans un petit fief, ici le tiers, là les deux tiers et ailleurs rien. » Les décimatenrs n'étaient pas partout aussi nombreux. Ainsi, à Casson, le recteur ne partageait les grosses dîmes qu'avec son évêque et, quand il voulut tout ramasser, en 1764, moyennant 400 livres de ferme, il demeura seul décimateur.

Par suite d'un accord avec la prieure de Locmaria, le recteur de Plumelec percevait le tiers des dîmes de sa paroisse pour lui tenir lieu de traitement. La plupart des curés du diocèse de Vannes dîmaient à la trente-troisième gerbe, le recteur de Questembert dîmait à la onzième gerbe et affermait sa dîme pour une somme annuelle de 1100 livres, produit sur lequel il était obligé de payer une pension de 72 livres à l'évêque et d'entretenir deux vicaires pour l'aider dans son ministère.

Le clergé paroissial, on le voit, n'aurait pas pu vivre si ses ressources avaient été fondées uniquement sur le produit de la dîme, il lui fallait d'autres émoluments. Aussi loin que nous pouvons remonter, c'est-à-dire au treizième siècle, nous le trouvons en possession du droit de *tierçage*. A une époque que je n'ai pu déterminer, il avait été établi que les curés bretons vivraient en prélevant le tiers de la succession mobilière de chaque défunt. Cette taxe, d'après l'historien Travers, remonterait au douzième siècle. Ce qui est certain, c'est qu'elle passait pour une exaction à laquelle le peuple donnait le nom de *jugement des morts*. Le mécontentement était si général sous le règne de Pierre Mauclerc, que la noblesse donna le signal de la révolte contre le clergé en jurant publiquement qu'elle refuserait d'acquitter le *tierçage*. Les décrets de Grégoire IX et d'Innocent IV purent bien faire taire un moment les Bretons, mais dès le commencement du siècle suivant les protestations se renouvelèrent contre la rigueur de l'impôt. Alors Jean II entra de nouveau en composition avec les délégués du pape et obtint d'eux, en 1309, que le droit de *tierçage* serait converti en un droit de *neûme*. Désormais les curés ne furent plus autorisés qu'à prélever le *neuvième* de la succession mobilière des défunts.

Réduit à ces proportions, le jugement *des morts* parut encore trop lourd aux juges du seizième siècle ; les arrêts du Parlement de 1562 et de 1602 l'ont réduit au neuvième d'un tiers ou à la vingt-septième partie des biens meubles des roturiers pour les lieux où les curés n'avaient pas de dîmes, et lorsque le tiers des meubles restant (les frais funéraires et les dettes mobilières payées) s'élevait à 48 sous tournois [1]. Le *neûme*, tel qu'il fut fixé par la jurisprudence, demeura en vigueur, dit Travers, jusqu'en 1750 [2].

Privé de revenus fixes, le recteur ne laissait échapper aucune occasion d'accroître son casuel quand les circonstances se montraient favorables et disposaient les fidèles à la générosité. Dans certaines paroisses, l'usage l'autorisait à prendre la serviette et le voile qu'on mettait sur l'enfant présenté au baptême; le fait est connu par les arrêts d'interdiction que rendit le Parlement. Lors de la célébration des mariages, les époux payaient pour les bans et la cérémonie de la bénédiction un droit nommé le *past nuptial*, qui, au treizième siècle, s'élevait à 3 sous pour les personnes aisées et à 2 sous pour les autres. Lebaud, qui vivait au quinzième siècle, l'évalue en monnaie de son temps à 40 et 60 sous. La taxe payée par les moribonds pour l'administration de l'extrême-onction, fixée d'abord à 8 deniers, s'accrut dans les mêmes proportions [3]. D'après certaines transactions conclues par le clergé paroissial avec les monastères, on sait que dès le douzième siècle le casuel se composait d'offrandes faites à l'occasion des baptêmes, des mariages et des relevailles; le dimanche on offrait un denier et un cierge avec le pain bénit, les prémices des récoltes se déposaient sur l'autel; les confessions de carême et les sépultures hors de la paroisse étaient accompagnées de dons; enfin les familles réclamaient pour leurs défunts des séries de sept ou trente messes qu'on nommait septains ou trentains et des unions de prières qu'on n'imposait pas au prêtre sans rémunération [4].

A tous ces revenus casuels venaient s'ajouter pour le recteur breton le produit de la glane, des quêtes et des offrandes. Il a toujours été d'usage en Bretagne de déposer sur les autels des offrandes en nature, telles que du lin, du blé, du chanvre et du beurre, les dimanches ordinaires comme les jours de fêtes. Les marguilliers en tiraient profit en les exposant en vente à la sortie de la grand'messe et remettaient le tiers du prix à leur recteur. Dans diverses circonstances, celui-ci réclamait la totalité aux parois-

[1] Belourdeau, *Observations*, liv. III, p. 2, art. 2; — Sauvageau, *Arrêts*.
[2] *Histoire de Nantes*, t. Ier, p. 352.
[3] Travers, *ibid.*, t. Ier, pp. 401, 402.
[4] G. de Corson, *Pouillé du diocèse de Rennes*, IV, 449.

siens, mais ceux-ci refusaient de céder leur part et alors il n'était pas toujours facile de démêler de quel côté était le bon droit. Quand l'offrande était déposée sur l'autel d'une chapellenie particulière, alors elle pouvait être revendiquée par le titulaire du bénéfice, à moins de titre contraire réglant le partage. La coutume des offrandes en nature était si bien implantée dans les mœurs, qu'il ne répugnait pas de les entasser dans l'église même jusqu'à ce que leur volume formât un lot digne d'être mis aux enchères. J'ai vu, de mes yeux, il n'y a pas quinze ans, des paquets de lin jetés sur le toit d'un confessionnal sans aucun artifice de dissimulation, attendant l'occasion favorable d'être vendus avec avantage.

La glane était une quête faite à domicile pour recueillir les contributions en nature que chacun voulait bien prélever sur ses récoltes. Elle fut inventée tardivement pour offrir des honoraires au prêtre chargé de célébrer la première messe du dimanche. Dans les paroisses privées de vicaires et de chapelles de secours, les populations rurales attachaient un grand prix à la possession d'une messe matinale, non pas pour se dispenser de l'assistance à la grand'messe, mais pour avoir la possibilité de diviser le personnel des fermes en deux bandes, d'aller du village au bourg, de s'en revenir et d'envoyer ensuite à la deuxième messe ceux qui, pendant leur absence, avaient surveillé la maison, les enfants et les bestiaux.

Il faut avoir vu de près les paroisses bretonnes pour se faire une idée de l'importance de la messe du dimanche dans une province catholique. C'est un événement qui met en branle toute la population, car il n'y a pas d'indifférents. Qu'on se représente un vaste territoire où les cultivateurs sont dispersés loin les uns des autres, groupés par cinq ou dix feux, quelquefois isolés tout à fait, souvent séparés par d'immenses landes de leurs plus proches voisins, où le travail s'accomplit toute la semaine en silence loin du bruit des villes et des bourgs, où les chemins sont tortueux et étroits comme des rigoles, raboteux comme des torrents, où l'on compte une église unique pour 3000, 4000 et 5000 habitants, et si éloignée des limites de son ressort que certains paroissiens ont 1 et 2 lieues à franchir pour l'atteindre. Dès que la cloche du dimanche se fait entendre, toute cette population laborieuse des campagnes, avertie par des sons qui se répètent sans interruption pendant une heure, relève la tête, revêt ses habits les plus décents et se met en route, non pas par les grands chemins, mais à travers champs, en suivant les voyettes, qu'on nomme pour cette raison *les chemins de messe*, afin de gagner du temps.

La gaieté n'est pas moindre que les jours de foire : les rencontres éveillent les éclats de voix, les amis appellent les amis, les fiancés

se recherchent en chantant, les parents se reconnaissent bruyamment, les enfants se renvoient des cris joyeux, tandis que les mères silencieuses emportent quelques denrées à vendre et se préoccupent des provisions à faire pour la semaine. A la sortie de la messe, on s'arrête sur la place de l'église, on se forme en groupes, on s'interroge, on s'informe des nouveaux événements de la localité, des naissances, des mariages et des décès, et, quand on a satisfait sa curiosité, on s'en retourne sur ses terres pour six longs jours.

Ainsi le dimanche se trouvait être en Bretagne (et se trouve encore) tout à la fois un jour de piété consacré aux devoirs religieux et un jour de déplacement forcé qui entre dans l'organisme de la vie matérielle, il n'est donc pas surprenant que les populations aient consenti à s'imposer une contribution volontaire sur leurs moissons au profit du prêtre qui se mettait à la disposition des fidèles dès la première heure. La glane cependant rencontra peu de faveur parmi les conseillers du parlement de Rennes, qui la défendirent à plusieurs reprises comme une exaction, et invitèrent les curés à entretenir des vicaires sur leurs ressources ordinaires. Il faut croire que cet impôt n'était pas trop impopulaire, puisque, malgré les arrêts contraires, il s'est perpétué jusqu'à la Révolution et dure encore dans certaines contrées.

Là où la justice exerça le plus d'intimidation, les recteurs s'adressèrent à l'évêché et obtinrent en échange de la suppression de la glane des bénéfices simples qu'on annexait à leur presbytère à la charge de célébrer quelques messes par an.

Les curés pauvres étaient les plus nombreux en Bretagne; l'aisance ne s'est montrée dans le clergé des campagnes que le jour où les rois prirent en main la défense de ses intérêts contre le clergé régulier. La cure du Chatellier, au diocèse de Rennes, tirait 4000 livres, en 1790, du seul produit des dîmes, mais c'était là une des plus favorisées. Sur un revenu de 1500 livres le recteur de Cintré avait à payer la pension d'un vicaire, les décimes et les gages de quatre domestiques. Sous Louis XIII, une ordonnance de 1634 fixa à 200 livres le traitement annuel des curés bretons. Sous Louis XIV, une déclaration, de janvier 1686, obligea les gros décimateurs, c'est-à-dire les religieux des abbayes, les chanoines, les évêques et les ordres hospitaliers à abandonner la jouissance des dîmes aux recteurs ou à leur servir une pension annuelle de 300 livres qu'on nomma *portion congrue*, parce qu'elle représentait exactement ce qu'on jugeait convenable à l'existence du desservant, mais qui devint bientôt insuffisante à mesure que l'argent perdit de sa valeur, tellement que le nom de *portion congrue* est resté proverbial pour désigner une maigre prébende. Sous Louis XV,

son chiffre fut porté à 450 livres puis à 700 livres. Le clergé rural était donc obligé de puiser à bien des sources pour alimenter ses revenus. Tantôt il poursuivait les débiteurs des rentes foncières attachées à ses bénéfices jusque dans les diocèses voisins du sien, tantôt il réclamait sa part des récoltes ou bien invitait les décimateurs à se mettre d'accord pour lui servir sa pension, ce qui le mettait dans la dépendance de beaucoup de personnes.

Quels que fussent ses ennuis de ce côté, ils n'égalaient pas cependant ceux que lui causait la perception du casuel. L'opinion lui vint en aide, en le modifiant ou en le remplaçant par d'autres contributions en harmonie avec les mœurs et la dignité du sacerdoce. On admettait bien au moyen âge, comme aujourd'hui, cette maxime positive que le prêtre doit vivre de l'autel, comme le magistrat de ses fonctions, cependant on sentait que son prestige se rabaissait quand on le plaçait dans la nécessité de mettre à prix ses services et d'établir des tarifs pour l'administration des sacrements.

Les dotations immobilières attachées aux presbytères avaient, au contraire, l'avantage de rehausser son caractère en lui conférant l'indépendance, c'est pourquoi nous voyons toutes les populations religieuses empressées à léguer des rentes foncières, des prés, des jardins, des maisons, pour constituer une sorte de patrimoine indélébile aux recteurs chargés de la conduite des églises paroissiales.

En Bretagne, le presbytère était ordinairement un logis confortable, pourvu de toutes les dépendances qui distinguent les maisons bourgeoises. Placé entre cour et jardin, il avait ses écuries, ses étables, sa remise, un salon et une salle à manger ornés de trumeaux et de boiseries, et plusieurs chambres à coucher, un jardin orné d'une longue charmille, un vaste potager, un pré et quelques terres labourables. Le presbytère du Chatellier, dit l'abbé G. de Corson) situé à un tiers de lieue de l'église, était un vrai petit manoir ayant sa chapelle, ses bois futaie et taillis, plus 24 journaux de terre, le tout formant un pourpris dont le revenu était estimé 400 livres de rente en 1790.

Le presbytère de Pluvigner, dit l'abbé Cillart, a l'air d'un château, beaux bâtiments, jardins, pièces d'eau, douves, pont-levis, bois de haute futaie et d'émonde, fuie, vergers, prairies, etc.

Il n'en fallait pas moins au recteur, pour soutenir son rang, recevoir les visiteurs qui se présentaient et faire face à toutes les obligations de son ministère. Un cheval n'était pas toujours suffisant pour supporter la fatigue des courses fréquentes qu'il était obligé de faire à 1, 2 et 3 lieues de son presbytère dans la saison des malades; un deuxième cheval trouvait bien souvent son emploi. La voiture étant impraticable dans un pays où les chemins n'étaient

pas entretenus, le curé, comme le médecin, devait être cavalier, et porter en selle le viatique aux moribonds.

L'aisance du curé n'était qu'apparente, car il avait de nombreuses charges à supporter. Si les paroissiens lui fournissaient un presbytère, la jurisprudence, en retour, l'obligeait à faire les réparations à ses frais, et quand il différait jusqu'à sa mort, il exposait ses héritiers à des répétitions certaines. Les juges royaux étaient les premiers à signaler les négligences ou à dresser des procès-verbaux de visite, quand il y avait mutation de titulaire, si bien que les greffes sont pleins de procédures relatives à des faits de ce genre.

Aujourd'hui les fabriques et les communes pourvoient à toutes les dépenses du logement, elles votent également les fonds nécessaires aux réparations de l'église tout entière. Autrefois chacun payait pour la partie qu'il habitait. Les paroissiens se chargeaient uniquement de la nef, de même que les seigneurs entretenaient les chapelles latérales construites par eux, et le chœur était réparé aux frais du recteur et des gros décimateurs, responsabilité qui était parfois très lourde quand l'église était ancienne. Les ornements d'église nécessaires à la célébration des offices du dimanche et des fêtes étaient fournis par les marguilliers; quant à ceux qui servaient, la semaine, aux messes commandées, ils étaient payés par le curé.

A l'égard de l'évêché, le recteur breton avait des obligations qui n'étaient pas toujours légères. Le droit d'*annate*, qui, dans le diocèse de Nantes, avait été fixé à 12 livres et tomba ensuite à 2 livres 8 sous à la fin du dix-huitième siècle, équivalait, dans le diocèse de Quimper, à une année de revenu pour chaque titulaire à sa prise en possession. Les rentes synodales, dont le produit servait sans doute aux frais des réunions diocésaines qui avaient lieu dans la semaine de la Pentecôte, représentaient à peu près la valeur de deux repas. Sous le nom de deniers spirituels, l'évêque de Nantes, au treizième siècle, réclamait des *besants d'or*, des *dîmes de veaux* et le droit d'*anno pari* qu'on pourrait peut-être traduire par droit de *gîte* ou de *procuration*. Le chapitre de la cathédrale de Nantes, aussi, réclamait aux curés une taxe nommée le *denier de Saint-Pierre*, qui servait à l'entretien de l'église de Saint-Pierre et dont le chiffre a varié suivant les circonstances ou les besoins de chaque époque et les ressources des desservants.

Si le curé n'était pas taillable et sujet à la capitation, au dixième et au vingtième, il n'en payait pas moins sa quote-part de contributions à l'État sous une autre forme. La caisse générale du clergé de France, dans laquelle nos rois puisaient volontiers dans leurs moments pressants de détresse, avait des représentants dans chaque diocèse, qu'on nommait les receveurs des décimes, qui, assistés

d'une chambre ecclésiastique, recevaient des déclarations de temporel et dressaient des rôles. Il versait entre leurs mains une taxe proportionnelle aux revenus nets de son presbytère et contribuait ainsi au *don gratuit* que le clergé offrait périodiquement au roi. Le curé de Cesson, qui payait 29 livres de décimes en 1730, était taxé à 68 livres en 1776. A toutes les époques, les biens du clergé régulier et du clergé séculier ont été frappés de contributions, soit pour encourager les croisades, soit pour soutenir la guerre contre les Turcs, défendre le catholicisme contre le protestantisme, et favoriser la Ligue. On sait que, sous Charles IX et Henri III, la cour de Rome a autorisé les aliénations de domaines ecclésiastiques jusqu'à concurrence de plusieurs millions; or toutes ces concessions avaient pour conséquence un amoindrissement de revenu pour le clergé paroissial.

Jamais le curé n'aurait pu supporter toutes les charges qui lui incombaient dans son église et dans son presbytère, si la générosité des fidèles ne lui était venue en aide dans les moindres offices de son ministère. Suivant l'opinion la plus répandue, il ne devait, sans parler du dimanche et des fêtes, que trois messes par semaine avec l'administration des sacrements; pour toutes les œuvres pieuses, il attendait que l'initiative des paroissiens dévoués se fût manifestée. La plupart des cérémonies de dévotion et de stricte observance qui s'accomplissent aujourd'hui couramment sous nos yeux passaient autrefois pour des pratiques de surérogation que la piété individuelle devait encourager et soutenir. A l'inverse de ce qui se passe aujourd'hui, ce sont les populations qui imprimaient le mouvement aux manifestations de la foi religieuse et qui entraînaient le clergé. Il y avait à Becherel des fondations pour la messe du matin, pour la prière du soir tous les jours, pour les prières du matin les dimanches et fêtes. (*Pouillé de Rennes*, IV, 145.)

Un salut avait lieu le dimanche à Thouaré, parce qu'une dame avait légué 1000 livres en 1725 à cette intention, en stipulant toutes les oraisons qui seraient récitées. Ailleurs, c'était une personne pieuse qui laissait son bien pour entretenir le prêtre qui ferait régulièrement le catéchisme aux enfants, en stipulant qu'il serait docteur en théologie, dominicain, capucin ou jésuite, prêcherait le sermon du carême ou des missions périodiques. A Casson, la messe de minuit se célébrait pour le service d'un legs de 3 livres, payable à Noël par des héritiers de G. Savary.

Ainsi, après avoir construit partout des monastères, après les avoir comblés de biens, nos pères ont été obligés, lors de la décadence des ordres religieux, de recommencer une nouvelle série d'actes de générosité, d'élever des églises paroissiales, à côté des

églises prieurales, d'y installer un clergé séculier, de le doter, en un mot de pourvoir à tous ses besoins. Ils se sont imposé beaucoup de sacrifices pour abriter le Créateur du monde et pour lui offrir une demeure digne de lui et rehausser son culte, mais, en retour, ils se sont attribué des droits à son amitié, à son indulgence, en reprenant de temps à autre pour leurs plaisirs profanes le lieu qu'ils lui avaient consacré. C'est là évidemment l'explication des scènes étranges qui se passaient à certains jours dans les églises, et la raison d'être de ces rapports familiers que nous constatons partout, et surtout en Bretagne, entre le recteur et ses paroissiens. Le prêtre n'est pas, comme nous le pensons, le maître absolu du troupeau qui lui est confié, il en est le serviteur, il lui appartient, il est sa chose, il est à ses ordres, il ne peut dévier de ses volontés pieuses, et parfois est obligé de supporter ses fantaisies. A Locminé, les détails de la cérémonie de la fête de saint Colomban se réglaient sans que le recteur eût la liberté de faire la moindre observation, et ses protestations ne changeaient rien aux résolutions prises par les paroissiens. Il était d'usage de représenter des mystères sur des tréteaux et de se livrer à toutes sortes d'excentricités, de prendre part à la procession en se travestissant, et de louer au besoin des musiciens aux frais de la fabrique. Les uns portaient des armes pour tirer des coups de feu, les autres jouaient de divers instruments pour égayer la cérémonie. Le curé de Locminé ayant essayé, en 1736, de faire cesser cette manifestation qui ressemblait trop à une mascarade, en menaçant les organisateurs de l'excommunication épiscopale, une coalition se forma aussitôt contre lui et on lui répondit en le menaçant à son tour des foudres du Parlement, protecteur-né des généraux de paroisse et de leurs droits. Le curé refusa alors de porter le saint Sacrement, croyant mettre fin à la démonstration, mais les mutins s'obstinèrent et firent la procession habituelle sans lui l'année suivante, et permirent aux pèlerins de coucher dans l'église, ce qui ne s'était jamais fait. La révolte alla si loin qu'on fut obligé d'aviser l'intendant et de lui demander une brigade de maréchaussée pour faire cesser les *indécences* qui se commettaient le jour de la Saint-Colomban. Il fallut bien se soumettre à la force, toutefois la paix ne fut pas conclue avec le recteur. Les paroissiens se vengèrent en lui retirant les ornements, les calices et les reliques qu'ils laissaient à sa disposition ; ils renfermèrent le tout dans des armoires et refusèrent de rien lui laisser en dehors des jours de service paroissial. Ils savaient que plusieurs arrêts du Parlement obligeaient les recteurs à se pourvoir à leurs frais des ornements destinés à leur usage personnel, ils en demandèrent expédition par leur procureur afin de s'en prévaloir en cas de procès.

A Saint-Lumine de Contais, le jeu du *cheval malet*, qui avait lieu le jour de la Pentecôte et entraînait des troubles plus graves encore, ne put jamais être supprimé, bien que le clergé l'eût blâmé formellement à plusieurs reprises. Cette cérémonie est assez curieuse pour que nous la fassions connaître en détail, elle nécessitait tout un matériel qui se composait d'un cheval de bois creux, garni d'une housse, de deux épées et d'un bâton ferré des deux bouts. Celui qui était chargé de donner la représentation se faisait accompagner de neuf personnages, de deux tambours, de deux sonneurs de hautbois et d'un joueur de cor. Le cortège se rendait sur la place de l'église sous la conduite du sergent de la juridiction, par deux fois : le matin après la grand'messe, et le soir à l'issue des vêpres. La chronique nous dit que l'histoire du *cheval malet* se jouait autour d'un mai planté exprès pour la circonstance, sans nous apprendre en quoi consistait la pantomime. Ce que nous savons le mieux, c'est qu'il était d'usage de chanter ce jour-là une chanson nouvelle en beaucoup de couplets, où la malice du compositeur s'exerçait trop souvent aux dépens de ses compatriotes. Malheur à celui qui, dans l'année, avait donné prise à la critique. Les habitants de Saint-Lumine n'étaient pas libres de se dispenser de cette cérémonie, ils devaient s'en acquitter comme d'une corvée féodale, sous peine de payer une amende, en reconnaissance de la concession presque gratuite des marais communs du lac de Grandlieu que les ducs de Bretagne leur avait abandonnée.

Ce qui n'était, dans le principe, qu'une réjouissance innocente, purement civile devint peu à peu une occasion de division, d'impiété et de débauche, car une fête n'est jamais complète sans un banquet ou au moins sans le choc des verres.

Au lieu de se borner à des manifestations en plein air, le cortège voulut entrer dans l'église, pénétra dans le chœur et prit l'habitude d'installer le *cheval malet* dans le banc seigneurial, pendant l'office paroissial. Malgré ses plaintes, le recteur de Saint-Lumine ne réussit pas à modifier la coutume. Quand l'archidiacre B. passa vers 1680, il fut fort surpris de trouver le *cheval malet* et tout son équipage logés dans l'un des coffres de l'église; il constata l'abus qui, dit-il, était fort ancien, dressa procès-verbal des désordres auxquels il donnait lieu, et ordonna de mettre hors de l'église tout l'attirail du jeu, en menaçant les opposants de la privation des sacrements. Ce haut dignitaire demeura aussi impuissant que le curé. L'usage établi continua si bien qu'en 1793 il existait encore, tant il est vrai que nos pères se considéraient dans l'église comme chez eux.

Dans la plupart des cas, le recteur demeurait dans l'impossibilité

de maintenir l'ordre dans son église, il ne réussissait pas mieux quand il se présentait armé d'un monitoire de l'évêché ou de l'officialité; il était forcé le plus souvent d'appeler la justice à son aide. Le fait est si vrai que nous voyons le Parlement intervenir fréquemment dans la police intérieure des églises et qu'on a pu faire, avec les arrêts en forme de règlements rendus par le parlement de Rennes un volume, qui a pour titre *de l'Administration des paroisses*. Il faut lire les recueils des jurisconsultes autant et plus que les livres de visites épiscopales pour tracer le tableau des mœurs religieuses. Certains réquisitoires ressemblent beaucoup à des avertissements émanant de l'autorité diocésaine. En 1666, le procureur général remontrait devant la cour réunie que plusieurs personnes, « et la plupart de condition, ne se contentaient pas, dans les lieux et maisons où ils se trouvaient, de proférer de sales paroles et de chanter des chansons déshonnêtes dans des termes qui offensaient Dieu et le prochain; mais que faisant un mélange des choses divines avec les profanes, ils allaient les débiter partout et jusqu'au pied des autels dans les églises, où, perdant le respect qu'ils devaient aux lieux saints, ils s'assemblaient ayant le dos tourné aux autels, au lieu d'adorer le saint Sacrement ». (Sauvageau, p. 487.)

Ainsi avertie des scandales qui se manifestaient, la cour formula un arrêt qui défendait « à toute personne de tenir des conversations et assemblées profanes dans les églises, d'y proférer et d'y chanter des paroles et des chansons scandaleuses et déshonnêtes, contre l'honneur de Dieu et la religion, de causer et de s'entretenir de railleries, ni de troubler le prêtre pendant le saint sacrifice, le tout à peine de 500 livres d'amende pour la première fois et de punitions corporelles en cas de récidive ».

Aux abords de l'église, le recteur était obligé de supporter des scènes tumultueuses qui ne disposaient nullement au respect du saint lieu. Les places publiques que nous ménageons aujourd'hui autour des édifices étant occupées autrefois par les sépultures, la force des choses amena les paroissiens à s'assembler avant et après les offices dans le cimetière même, parmi les tombes, à en faire leur *forum*, à y causer de leurs affaires et à débattre leurs différends. L'if sous lequel siégeait le sénéchal pour rendre la justice se voit encore dans le cimetière ancien de Rieux. Les conséquences qui en résultèrent sont faciles à prévoir. Il n'y a pas d'assemblée en Bretagne sans danse et sans chansons, et comment éviter les disputes après un procès. Le silence du cimetière fut donc souvent troublé par des éclats de joie profane et par les discordes qu'engendrent les conflits d'intérêts.

Les paroissiens disposaient du transept et des nefs à leur volonté. Aucun arrêt ne limitant le nombre des autels et des tombeaux, la piété se donnait libre carrière, et honorait les saints avec une profusion de statues et d'images dont nous n'avons pas idée aujourd'hui. Dans certaines églises, les confréries, les corporations et les fidèles érigeaient des autels non seulement dans les chapelles latérales, mais encore contre chacun des piliers de la nef, et cela, sans avoir besoin de recourir à l'assentiment de leur curé, avec l'autorisation pure et simple du général de la paroisse. Ils y faisaient célébrer des messes basses ou chantées aux heures et aux jours qui leur convenaient, par un prêtre de leur choix qui vivait chez lui en dehors du presbytère.

Rien dans l'aspect correct de nos églises actuelles ne peut nous aider à représenter ce qu'était l'intérieur des églises d'autrefois, avec leur accumulation d'autels, de tombeaux et de bancs. Les regards, au lieu de se promener librement autour des piliers, de sonder les profondeurs de l'édifice, se trouvaient arrêtés par mille obstacles. Une barrière, nommée le *chanceau*, faite tantôt en forme de grille de fer monumentale, soit comme une balustrade de bois haute de plusieurs pieds, séparait complètement le chœur de la nef, à l'endroit où est aujourd'hui la table ordinaire de communion. Parfois le chanceau était une véritable muraille percée d'une porte étroite dans l'axe de l'édifice, à travers laquelle l'œil avait peine à apercevoir le chevet mystérieux de l'église avec son maître-autel.

Cette disposition était adoptée principalement dans les édifices qui avaient une double destination, c'est-à-dire qui servaient tout à la fois aux offices canoniques du clergé régulier et aux offices du clergé paroissial. Dans ce cas, la situation du recteur était celle d'un proscrit, surtout quand l'édifice peu spacieux ne se prêtait pas à une séparation harmonieuse, pareille à celle des basiliques. Dans les monastères isolés au milieu des campagnes, il n'était pas rare de voir les fidèles entassés avec leur curé dans une nef étroite, pendant que les religieux psalmodiaient à l'aise dans un vaste chœur. Quand un pays offrait quelques ressources, on s'empressait naturellement de mettre fin à cette cohabitation qui, dans la pratique, soulevait beaucoup de plaintes; c'est pourquoi nous voyons tant de bourgs dotés de deux églises, d'un côté celle du prieur curé primitif, de l'autre celle du recteur de fait.

Les habitants de Sainte-Marie de Pornic n'étant pas assez riches pour construire une église à leur usage exclusif s'installèrent dans la nef de l'église abbatiale, à l'époque où l'ordre des Augustins tomba dans la langueur, et organisèrent à leurs frais un nouveau service paroissial. Quand les chanoines revinrent au dix-septième

siècle, ils eurent le tort de se montrer surpris et prétendirent continuer les habitudes de leurs prédécesseurs en reprenant au vicaire perpétuel les attributions qu'il avait, disaient-ils, usurpées et l'exclure absolument du chœur. Les répliques qui furent échangées à l'occasion de ce conflit sont curieuses à lire. On y voit que le recteur de fait est accusé par les chanoines de sonner les cloches à contre-temps pendant l'office canonial, de commencer la grand'-messe des paroissiens au moment où la messe des chanoines est à la préface, de quitter la nef des paroissiens pour venir prendre le saint Sacrement dans son tabernacle qu'il a placé au-dessus du tabernacle des chanoines, de faire des processions, de bénir des cierges, de recevoir les oblations, enfin de remplir toutes les fonctions curiales.

Soutenu par les paroissiens de Sainte-Marie, le curé triompha de l'opposition de ses rivaux, mais il dut se retrancher dans la nef pour vivre en paix avec eux.

Le cas que nous citons est exceptionnel. Ordinairement le recteur occupe paisiblement le chœur de l'église, c'est là qu'il se sent à l'aise, à la condition toutefois de compter avec les exigences du seigneur patron, nommé aussi seigneur fondateur, qui n'entendait pas raillerie sur le chapitre de ses droits honorifiques.

Le curé et le vicaire de la paroisse de Saint-Lumine de Clisson avaient coutume, au prône de la grand'messe paroissiale, en faisant les prières pour les bienfaiteurs de l'église, de « nommer en espécial le seigneur de la Clavelière-Meschinot et faire commémoration de ses prédécesseurs pour les biens qu'ils avaient faits à l'église ». Cependant, on ne sait pourquoi, ils négligèrent pendant quelque temps de s'acquitter de ce devoir. Aussitôt le seigneur se plaignit devant l'archidiacre lors de sa tournée pastorale et le fit condamner à reprendre l'usage des prières nominales.

Un autre, le seigneur de la Morandais, exigeait que le recteur du Bois-Gervilly lui offrît, chaque lundi de Pâques, deux oublies dans un vase au pied de l'autel, étant revêtu de la chape, et en cas d'absence qu'il l'appelât à haute voix pour l'inviter à venir les prendre.

Un autre, le seigneur du Bertry, demandait aux trésoriers de la paroisse de la Bouëxière de lui apporter, à la messe de minuit, deux faix de paille liés aux deux bouts, afin qu'il pût donner à l'offrande.

Quand la supériorité appartenait à une église, il fallait encore que le recteur produisît un témoignage sensible de sa dépendance, en apportant un cierge et une redevance à jour fixe.

« Il est notoire, dit Hévin [1], par des milliers de pièces de procé-

[1] *Questions concernant les matières féodales*. Rennes, 1736. 1 vol. in-4°, pp. 165 et seq.

dure des siècles passés, particulièrement depuis 1480 jusqu'en 1539, que la noblesse de Bretagne s'étant abandonnée à l'ambition de se distinguer dans les églises par des prééminences et prérogatives de places, escabeaux et sépultures, la jalousie et la vengeance s'étant mises de la partie, la province se vit troublée non seulement par une infinité de procès sur cette matière, mais aussi par des querelles, violences et meurtres qui procédèrent de cette source. »

François Ier, dans le préambule de son ordonnance de Villers-Cotterets (1539), y fait allusion et, pour remédier aux scandales qui se produisaient même pendant le service divin, décida que le seigneur fondateur, seul, serait admis à revendiquer dans les églises des droits d'écusson, d'enfeu ou de banc, quand il serait en état de produire les titres primordiaux, abolit toutes les prééminences particulières, et défendit sous peine d'amende d'intenter aucun procès à l'occasion des prééminences inférieures.

Cette ordonnance était à peine sortie, que le roi fut obligé de la révoquer, parce qu'il fut reconnu aussitôt qu'elle soulèverait des tempêtes dans la pratique et que jamais la noblesse bretonne ne consentirait à être réduite à une même égalité dans l'église, à renoncer à tous ses droits de sépulture et à ses marques de supériorité.

Lors de la réformation de la coutume de Bretagne, en 1579, le courant de l'opinion était encore si hostile aux restrictions qu'on n'osa pas rééditer les mêmes prohibitions, on se borna à interdire les voies de fait et les innovations en matière de prééminence.

Il fallait une grande attention pour ne pas blesser le seigneur fondateur et satisfaire à toutes ses prétentions. Ce personnage, qui voulait en toute occasion rappeler que l'église et le cimetière étaient établis dans son fief, revendiquait partout la première place, toutes les préséances, les honneurs de l'encens et entendait que son nom fût prononcé tout haut aux prières du prône. Quand il était absent, son représentant se montrait aussi exigeant. La plus petite omission sous ce rapport pouvait entraîner les plus grosses procédures, et même en présence de l'évêque, on ne cédait rien de ses prétentions. Quand Mgr de Monclus, évêque de Saint-Brieuc, fit sa visite pastorale de Saint-Michel, en 1730, il assista à une scène qui mérite d'être rapportée comme témoignage de ce que j'avance. Le prélat était accompagné de son sénéchal et de son procureur fiscal qui, en qualité de haut justicier de la ville, se croyaient fondés à s'asseoir dans les stalles du chœur, côté de l'évangile. A peine étaient-ils installés, qu'on vit sortir de la sacristie le sénéchal du Bois-Boissel, officier du seigneur, fondateur de l'église, qui alla se poser hardiment dans la première stalle au-dessus des officiers de l'évêque : de là, rumeur et scan-

dale[1]. Le prélat, pour apaiser le tumulte, invita le manifestant à se retirer, et il ne réussit qu'après des instances réitérées. L'obstiné sénéchal sortit de l'église, mais il reparut bientôt avec deux notaires royaux, et somma à son tour l'évêque de faire rendre au magistrat du seigneur fondateur la première place à laquelle il avait droit.

Si la qualité de patron fondateur appartenait à un évêque, à un chapitre ou à une communauté, il n'y avait pas moins de danger à franchir les limites du chœur sans autorisation; le seigneur de la Sauzinière, Claude de Sesmaisons, s'en aperçut bien, en 1669, quand il essaya de placer un banc fermé dans l'église de Saint-Similien. Il reçut des chanoines de la cathédrale de Nantes une assignation à comparaître devant le présidial pour se voir condamner à l'enlever.

Le roi lui-même prenait toutes les précautions pour que ses prérogatives dans les églises fussent respectées et ses écussons occupassent la place d'honneur. Pendant la réformation du papier terrier des domaines royaux sous Louis XIV, les commissaires furent chargés d'examiner attentivement toutes les églises de Bretagne et de rédiger des procès-verbaux minutieux, contenant la description complète de toutes les armoiries qui se trouvaient aux portes, aux voûtes et sur les vitres de toutes les églises et chapelles de la province[2].

Outre les droits honorifiques, le patron se réservait un droit d'enfeu et un droit de banc dont les conséquences n'avaient pas moins de gravité que les précédents. Celui-ci ne se contentait pas toujours d'une simple tombe placée sous un arceau dans l'épaisseur du mur du chœur, il voulait avoir un monument complet.

« Il existe un enfeu dans l'église de Saint-Mars-la-Jaille, dit un acte de 1790, avec dix statues ornées d'écussons, le tout supporté par une estrade de pierres saillantes attachées au mur à la hauteur de 6 pieds, ce qui n'est point un embellissement pour l'église, disent les habitants, et ne peut, au contraire, que produire un mauvais effet sur des femmes enceintes qui fixeraient avec trop d'attention ces grandes figures qui ne paraissent être que celles d'anciens guerriers. »

Ce droit de tombe levée, c'est-à-dire apparente, avec statue couchée, n'appartenait qu'au seigneur-patron de la paroisse et ne pouvait être usurpé par aucun seigneur inférieur sans soulever des tempêtes. Ceux-ci devaient se contenter d'une simple pierre gravée ou incrustée de cuivre, avec inscription qu'on encastrait dans le pavage de l'édifice, sous le banc occupé par la famille. A

[1] *Évêchés de Bretagne*, I, 248.

[2] Bibl. du cercle Louis XVI, Terrier de Saint-Brieuc.

l'église, comme dans le monde, les distinctions sociales étaient rigoureusement respectées. On tenait beaucoup autrefois aux prééminences d'église, aux droits honorifiques; aussi, quand le roi voulait bien les mettre en vente dans les paroisses de sa mouvance souveraine, les concurrents ne manquaient pas. Le titre de seigneur prééminencier procurait l'honneur des prières nominales, d'assister aux offices près du maître-autel et de placer ses écussons partout; aussi, quand un bienfaiteur érigeait un couvent ou une église, n'oubliait-il pas de se réserver toutes les prérogatives que lui assurait sa situation. « Le fondateur, disent les carmes de Saint-Hernin, aura pour marque de sa fondation ses armes armoiriées et ses escussons placés en bosse, tant en pierres, vitres que bois par toutes les portes et portails, vitres, voûtes, grand autel, marchepied, et ailleurs où bon lui semblera, tant au dedans que par dehors, sans qu'aucune autre personne y soit admise. Comme aussi, ledit seigneur aura dans ladite église le lieu de sa sépulture au lieu le plus éminent, sans incommoder le service. »

Cette dernière réserve n'était pas superflue, car dans beaucoup d'églises les seigneurs installaient leurs tombeaux avec tant d'ostentation et de luxe, qu'il restait peu de place aux officiants. Le duc Jean V, en érigeant le tombeau de son père dans le chœur étroit de la cathédrale de Nantes, a dérangé l'harmonie des offices pendant plusieurs siècles. Les marquis du Chastelet avaient leur enfeu et leur banc dans le sanctuaire de Balazé, *devant le maître-autel.* La vanité humaine a été la même dans tous les temps. Les actes de générosité ne coûtent pas à notre nature quand nous pensons que la postérité en parlera. Ne blâmons pas trop cette faiblesse puisqu'elle a été la cause déterminante d'une foule d'entreprises louables.

Les bourgeois et les cultivateurs, qui ne pouvaient prétendre à tant d'honneurs, se bornaient à ambitionner le sort d'être enterrés dans l'église. Les plus aisés marquaient le lieu de leur sépulture en plaçant une petite pierre gravée à leur nom dans la muraille en face de l'endroit choisi. On se croyait plus sûr d'arriver au séjour des élus quand on avait placé sa dépouille sous les pieds de ceux qu'on laissait après soi, et il est certain que les défunts étaient moins exposés à l'oubli, puisqu'ils habitaient sous le même toit, pour ainsi dire, que les vivants. Aujourd'hui, nous repoussons l'image de la mort loin des églises, loin des villes; nos pères, au contraire, voulaient l'avoir sans cesse sous les yeux; à l'intérieur du temple, ils décoraient les murs de danses macabres, et, quand ils franchissaient la porte, ils étaient forcés de traverser le cimetière et de passer près du *reliquaire* ou *ossuaire*, dans lequel

on exposait, sur des rayons, comme des objets de curiosité, les têtes des cadavres qui avaient passé dix ou quinze ans dans la terre. Il ne leur répugnait pas d'ouvrir des tombes récemment fermées pour y ensevelir ensemble des membres de la même famille, et n'acceptaient une place dans le cimetière qu'à la dernière extrémité. Au point de vue de la salubrité, il y avait bien à reprendre contre cette coutume, mais les curés n'y pouvaient rien, d'abord parce que les marguilliers tiraient profit du droit d'inhumation, et ensuite parce que la police des églises appartenait au Parlement de Bretagne. Ce ne sont pas les évêques, mais bien les gens de justice qui ont interdit au siècle dernier de continuer les inhumations dans les églises.

La question des places et des sièges était également du ressort du Parlement, et elle n'était pas sans importance à une époque où la hiérarchie sociale était composée de tant d'échelons. Si les rangs étaient si bien gardés, même après la mort, qu'on juge de l'empressement des vivants à sauvegarder leur position et de leurs aspirations envieuses.

En principe, une seule personne avait le droit de placer un banc complet avec dos et accoudoir dans l'église : c'était le seigneur-patron; et le curé lui-même ne pouvait pas autoriser un autre paroissien à user de cette prérogative, qui était la marque de la supériorité. Quand un seigneur inférieur voulait imiter le suzerain et changer son siège contre un banc, il était obligé de lui demander son assentiment. C'est ce qui arriva à Thouaré quand le seigneur de la Jaille entreprit de se faire construire un banc de 5 pieds de long sur 3 pieds de large, en face de l'autel Saint-Laurent. La dame de Thouaré ne l'autorisa qu'en stipulant que la permission était personnelle, et qu'elle se réservait la faculté de la retirer si la terre de la Jaille tombait en des mains roturières.

Quand un seigneur inférieur était un peu ambitieux, il ne se bornait pas au banc, il cherchait aussi les moyens d'avoir son autel et sa chapelle pour se dédommager de la distance qui le séparait du chœur; alors il s'adressait à l'assemblée des paroissiens, non au recteur; il traitait avec elle sur les conditions qu'elle exigeait. Moyennant une faible rente au profit de la fabrique, on l'autorisait à construire, sur le flanc de l'église paroissiale, une chapelle privée qu'il entretenait à ses frais.

Les fidèles se servaient d'escabeaux, de chaises ou de bancs sans dossier dans les campagnes; ce n'est que dans les villes habitées par une riche bourgeoisie qu'on se permit d'imiter la noblesse. Sous Louis XV, la jurisprudence du Parlement se modifia. On voit alors des paroisses dénuées de ressources solli-

citer et obtenir l'autorisation de construire des bancs et de les affermer suivant un tarif qu'elles font homologuer, et l'arrêt rendu va jusqu'à déterminer la largeur du passage qui sera réservé aux allants et venants pour éviter l'encombrement.

On se demande, en présence de tous ces actes de réglementation élaborés à Rennes, de toutes ces coutumes enracinées par un long usage, de toutes ces conventions conclues sans la participation du recteur, ce que devenait son autorité. Évidemment, elle ne pouvait être que spirituelle et ne dépassait pas la sphère des idées religieuses. Sa parole, puissante dans le monde de la foi, demeurait sans influence sur la direction des affaires temporelles.

Aujourd'hui le curé siège au milieu des membres du conseil de fabrique, discute avec eux toutes les questions qui se rapportent à l'édifice de l'église, à son arrangement intérieur ou au culte, et peut faire prévaloir son opinion. Il n'en était pas de même autrefois. Cet avantage n'est assuré au clergé paroissial que depuis le Concordat, c'est-à-dire depuis la séparation des pouvoirs religieux et civils. Contrairement à ce qu'on pense généralement, il n'existait pas, sous l'ancien régime, de corps administratif analogue à nos conseils de fabrique. Le mot de fabrique est ancien, mais l'institution légale est récente. Quand on disait que tel bienfaiteur avait laissé une somme quelconque à la *fabrique*, cela signifiait qu'il la destinait à l'œuvre de l'entretien de l'église et pas autre chose.

Le *général* de la paroisse, corps électif émanant de « la plus saine et de la majeure partie des habitants », concentrait dans ses mains tous les pouvoirs; il administrait aussi bien les choses de l'église que les affaires civiles.

Les paroissiens qui portaient le nom de marguilliers se chargeaient des quêtes et des ornements de l'église, étaient ses délégués, comme les syndics chargés des chemins, comme les répartiteurs et collecteurs de l'impôt, comme les procureurs chargés de plaider en justice. Le fait est si vrai que dans les actes de donation offerts aux églises, dans les fondations pieuses, dans les legs de rentes, il n'est jamais fait mention des marguilliers ni du recteur. Ce sont les paroissiens eux-mêmes qui acceptent le legs, qui le placent en rentes sur les états, sur les tailles, sur la caisse du clergé, et qui donnent procuration pour toucher les annuités ou les remboursements.

Il faut que le *général* s'assemble et accepte lui-même la donation pour qu'elle soit valable et figure sur les registres. Il se réunit quelquefois dans la sacristie, mais plus ordinairement sous le porche qui abrite, à l'extérieur, l'une des portes latérales de l'église. C'est là qu'on trouve réunie, le dimanche, à l'issue de la grand'messe, « la plus saine et la majeure partie des habitants réunis en corps politique ».

La salle des délibérations, ouverte à tous vents, décorée uniquement de bans de pierre ou de bois, se nommait, en Bretagne, le *chapitreau*, parce que les paroissiens y tenaient le *chapitre* ou conseil de leurs délibérations, dénomination empruntée au monde ecclésiastique qui est passée dans le langage courant, en Bretagne. Le recteur n'avait pas de place au chapitreau; il n'assistait qu'au compte rendu des deniers de la fabrique, ou pour mieux dire de l'œuvre de l'entretien de l'église, et encore faut-il descendre jusqu'au dix-huitième siècle pour le trouver régulièrement parmi les assistants, car auparavant les marguilliers ne s'astreignaient pas à rendre leurs comptes à époque fixe et demeuraient parfois vingt et trente ans redevables.

A la fin du règne de Louis XIV, l'administration des paroisses se régularise; une tendance à la séparation des pouvoirs se manifeste. On voit alors apparaître des comptes doubles, l'un pour le *temporel*, qui comprend les impositions, et l'autre pour le *spirituel*. Ce dernier est seul présenté à l'évêque ou à son délégué pour être vérifié. On chercherait en vain trace de l'ingérence du curé dans la direction des affaires paroissiales; sa voix n'avait pas plus de poids qu'une autre, et le concours de sa plume n'était pas indispensable pour la rédaction des délibérations[1]. Les notaires, les procureurs et les officiers de justice étaient si nombreux, même dans les petits bourgs, qu'on ne manquait jamais de greffier. Quand la réunion était importante et qu'un bureau était constitué, la présidence appartenait au sénéchal ou au procureur fiscal de la seigneurie. Il n'y avait pas place dans cette organisation pour la candidature officielle et la pression électorale. Les électeurs, qui se recrutaient parmi les pères de famille, devaient choisir leurs représentants parmi les anciens marguilliers. C'est à grand'peine que j'ai pu relever une exception à cette règle. La prieure de Locmaria, près Quimper, dit un aveu de 1665, était en possession immémoriale du droit de nommer et de mettre en fonctions *un fabrique* et de lui bailler son titre par écrit, comme un office, en l'instituant dans sa charge de marguillier. Elle se faisait payer de sa peine, le jour de l'audition du compte, en exigeant une somme de 7 sous 6 deniers, redevance imaginée sans doute, comme bien d'autres, pour rappeler aux débiteurs leur dépendance.

Avait-il besoin de consulter le cahier des délibérations ou les titres de fondation, le recteur ne pouvait avec sa seule clef ouvrir le coffre des archives, il était obligé d'attendre que l'un des marguilliers et le seigneur fondateur fussent présents, puisque ce

[1] Dans la petite paroisse de Plessé, il y avait trente-deux personnes en état de signer un procès-verbal en 1480.

meuble était fermé à trois clefs. Loin de diriger tous les mouvements de la population, il était au contraire le serviteur de tous et devait se trouver à la disposition de chacun en toute occasion.

Le roi lui envoyait des édits et des déclarations à lire du haut de la chaire; le Parlement, des arrêts; l'intendant, des mandements; l'official, des monitoires. C'est lui seul qui rédige les actes de baptême, de fiançailles, de mariage, et de décès; et Louis XIV, en 1668, lui ordonne d'avoir un double registre afin qu'il puisse en déposer un exemplaire au plus prochain greffe royal. Quand il commet des omissions dans la rédaction, des surcharges ou des ratures ou des abréviations, il s'expose au blâme de l'archidiacre lors de la visite de la paroisse.

Le curé n'est vraiment le maître qu'à l'école et au bureau de charité, c'est là seulement qu'il administre, qu'il dirige sans contrôle et qu'il peut donner libre essor à son zèle, sans rencontrer mille entraves créées par l'usage ou la vanité. Il est très rare que le seigneur réclame l'institution du maître d'école dans sa charge; dans la plupart des cas, la fonction d'instruire la jeunesse est dévolue à un bénéficier, ou à un prêtre de chœur sans charge d'âmes. Quand apparaissent les instituteurs laïques au dix-septième siècle et après, ceux-ci se présentent dans chaque paroisse avec un brevet de l'évêché et exercent leur office sous la surveillance du curé.

Quand une épidémie ou une disette viennent frapper une paroisse, c'est le recteur qui est l'avocat-né des indigents et des malheureux, qui s'empresse d'écrire à l'intendant de la province, qui fait le tableau de la misère de ses paroissiens, qui reçoit directement les secours en nature à répartir, et qui procède aux distributions avec l'assistance des « pères des pauvres ». On ne peut pas compter le nombre des bureaux de charité qui furent créés au dix-huitième siècle et organisés dans les villes et les campagnes par l'initiative, le zèle et le désintéressement du clergé paroissial. L'esprit d'abnégation et de dévouement dont il donnait des preuves journalières nous explique comment il a su inspirer autour de lui un attachement inébranlable et conserver à la religion catholique une influence que les scandales n'ont pas amoindrie. C'est lui qui, par ses vertus et ses actes héroïques de charité, a racheté les écarts du clergé régulier et des abbés de cour, c'est lui qui a fait oublier leurs défaillances. Il a montré au monde que si l'Église dans sa constitution extérieure avait trop de rouages semblables aux organes de la puissance temporelle, elle ne possédait pas moins en elle le feu sacré des vertus contraires à l'égoïsme et savait souffler au cœur de ses ministres les inspirations généreuses.

LE GALLIC.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DU THÉATRE, DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS

Rentrée universelle et définitive. Les voyages du général Boulanger et de M. Carnot. Une statue par jour. M. Deluns-Montaud et Marat. M. Lockroy et Danton. Les Marats du conseil municipal de Saint-Ouen et du conseil municipal de Paris. Une terrible bourgeoise. Dupleix. André-Marie Ampère; son *Journal*. Le La Fontaine de la science. Un grand homme qui est un brave homme. Shakespeare sur un boulevard parisien. — Bazaine. Le procès de Trianon. Berthelier. Alfred de Courcy. Gustave Boulanger. Longepied. Feyen-Perrin. La troisième exposition de *Blanc et noir*. Séance annuelle de l'Académie des beaux-arts. Les envois de Rome. — Théâtres. Les reprises. Les variations du goût public. *Roger la Honte* et le *Courrier de Lyon*. Nouvelle résurrection du Théâtre lyrique du Château-d'Eau. *Jocelyn*, paroles de MM. Armand Silvestre et Capoul; musique de M. Benjamin Godard.

I

Cette fois il n'y a plus à s'y tromper : c'est bien la rentrée universelle et définitive. Rentrée des théâtres, rentrée des lycées, rentrée des tribunaux, rentrée des Chambres, rentrée du président de la république, rentrée du général Boulanger. On sait que le général avait disparu pendant six semaines, absolument comme s'il fût tombé dans un trou qui se serait refermé sur sa tête. Où était-il? Personne n'a jamais pu le dire. Les conjectures variaient entre la Norvège et le Maroc. Des bruits adroitement semés nous le montraient tantôt sur un point, tantôt sur un autre, comme le Juif errant de la légende. Tout le monde l'avait vu partout, et personne ne l'avait vu nulle part. A la rentrée comme à la sortie, le général s'est dérobé aux regards, laissant faire le pied de grue à quelques douzaines de séides et de reporters qui l'attendaient patiemment à la gare lorsqu'il était déjà chez lui depuis quarante-huit heures. Se serait-on trompé sur son compte? Aurait-il la modestie de la violette? Faut-il croire qu'il aspire à faire le silence autour de son nom, ou simplement à varier ses exercices, à retremper sa popularité par des contrastes savamment ménagés d'incognito excitant et de repos tapageur? Qu'il s'agisse de se cacher ou de se faire voir, de dérober sa personne ou d'esquiver un programme, le général n'a décidément pas son pareil, et nous

commençons à croire à la vieille histoire de la claudication simulée et des lunettes bleues.

A peu près en même temps, M. Carnot revenait de sa villégiature princière à Fontainebleau. Mais c'était pour reprendre aussitôt le train de Lyon, — sans M. Floquet cette fois. On ne dira pas que l'exemple de son prédécesseur ne lui a servi de rien : M. Grévy ne bougeait, M. Carnot voyage sans cesse; M. Grévy économisait, M. Carnot donne largement. Il a bien senti que l'idéal de la France ne pouvait être un vieillard sédentaire qui met de côté pour sa famille, et il fait de son mieux la contre-partie. Sans doute il manque de panache; oh! il en manque complètement. Le plus beau président du monde ne peut donner que ce qu'il a, et ce qu'il a, il ne l'épargne guères : sa personne, sa correction, son argent, ses bonnes paroles. Jamais, dans ses rêves les plus ardents d'ingénieur des ponts et chaussées, il ne lui était arrivé sans doute d'entrevoir les masses l'acclamant en délire et de petites filles lui offrant des bouquets sous des arcs de triomphe, au milieu des larmes des mères. On dit qu'à Lyon et à Annecy, il a reçu des ovations comparables à celles du général, et là-dessus peut-être l'imagination de nos hommes d'État a-t-elle échafaudé un plan de campagne antiboulangiste. Ah! si M. Carnot avait seulement un bout de panache! Mais, encore une fois, il n'en a pas du tout, — pas plus à son éloquence qu'à son chapeau. Il est poli, il subit sans broncher toutes les corvées de sa charge; c'est un président constitutionnel que S. M. le roi des Belges pourrait appeler *mon cousin.* Il écoutera d'un air suffisamment ému cent orateurs par jour lui rappelant que son aïeul était un grand homme, que son père était un brave homme et qu'il en est lui-même un autre; il leur répondra même, dans des allocutions d'une éloquence sobre et discrète, qu'il est très sensible à tout ce qu'on a bien voulu lui dire d'aimable. Mais, ce n'est pas encore là l'idéal de la France.

A Lyon, M. Carnot a présidé à l'inauguration de la statue d'Ampère et à la première pierre du monument qui sera élevé, sur la place Perrache, à la gloire de la république française. Car il paraît que la république aura un monument à sa gloire, — sur la place Perrache. — Me voici entraîné, tout au début de cette chronique, sur un terrain que j'appréhende et que je n'ai pas souvent l'heureuse chance de pouvoir éviter : le chapitre des statues. Rien n'arrête le développement redoutable de cette épidémie. Elle n'épargne personne, pas même les plus modestes notoriétés locales. Il deviendra bientôt aussi banal d'être coulé en bronze que d'être décoré, et je prévois le jour où l'abus de la statue provoquera une réaction radicale, non parce qu'il n'y aura

plus de grands hommes, car il n'est pas nécessaire qu'il y en ait : ni parce que le bronze ou le marbre manquera, mais parce qu'il ne restera plus une place libre dans la dernière des sous-préfectures, et parce qu'on aura la nausée des piédestaux et des inaugurations.

Il fut un temps, encore peu lointain, où la France élevait une statue par année. Après la guerre, elle s'est mise peu à peu à en élever une en moyenne par mois. Puis elle est arrivée à une par semaine. Et nous avons vu le moment, ce mois-ci, où les journaux en seraient réduits à ouvrir une de leurs colonnes sous la rubrique : *Une statue par jour*. Il s'en fût certes fallu de bien peu si la plupart des villes ne tenaient à faire leur inauguration le dimanche, ce qui nous donne à certaines dates tout un peloton de statues, au lieu de les distribuer également à chaque jour de la semaine.

Ainsi, le 23 septembre, on n'en élevait pas moins de quatre, dont deux bustes, il est vrai : Danton à Arcis-sur-Aube; Baudin à Nantua; Vogel à Amiens; Ch. Robin à Bourg.

Qu'est-ce que Vogel? Qu'est-ce que Robin? Vogel est un commandant qui s'est fait tuer dans la dernière campagne de France, en défendant la citadelle d'Amiens contre l'ennemi. Le monument lui a été élevé par souscription publique, au cimetière : rien de mieux. Les Prussiens eux-mêmes nous avaient devancés dans l'hommage rendu à la tombe du brave commandant. Ch. Robin est le physiologiste mort il y a quelques années à peine, et déjà oublié aujourd'hui, même dans sa ville natale, où la cérémonie a passé pour ainsi dire inaperçue. Le gouvernement s'était mis en quatre pour répondre aux nécessités de la situation. Il avait envoyé M. Goblet à Amiens, M. Lockroy à Arcis, M. Deluns-Montaud à Bourg et à Nantua.

Ces deux derniers surtout se sont distingués. Non content de son discours devant la statue de Baudin, — ce vivant obscur et médiocre qui a fait un mort illustre; ce revenant sorti de son cercueil dix-huit ans après sa mort pour tuer l'empire, — M. Deluns-Montaud, dans le banquet du soir, a prononcé l'éloge de Robespierre et de Marat. C'était après boire, ce que j'aimerais à considérer comme une circonstance atténuante. Marat a fait parler de lui depuis un mois. Le conseil municipal de Saint-Ouen a été jugé digne entre tous de recevoir de la société des Égaux de Montmartre le don d'un buste de l'*Ami du peuple*, dû au ciseau du fougueux sculpteur qui voulut jadis occire en pleine Chambre M. Clovis Hugues, comme entaché de réaction. Et à ce propos nous avons appris que le parc de Montsouris possédait une statue du même Marat, octroyée par la municipalité parisienne. Nous n'en savions rien. Quoi! cela est-il vrai? A-t-on osé infliger clandesti-

nement une pareille ignominie à Paris? A-t-on évacué sous les ombrages de ce parc lointain, comme pour l'y mettre à l'essai, le monument qu'on n'osait encore dresser sur une de nos places publiques? Les promeneurs égarés dans ces parages sont-ils vraiment exposés à rencontrer, au détour de quelque pelouse, l'effrayante effigie de ce fou sanguinaire et malfaisant, de ce maniaque de la dénonciation et de la guillotine? Si cela est, il faut que le conseil ait eu bien conscience de l'infamie de cette apothéose, car il a fait son coup dans l'ombre, en se cachant, comme Marchandon ou Pranzini.

Il n'avait qu'à attendre quelques mois de plus. Les temps sont mûrs maintenant. Depuis que 93 porta la charogne de Marat, moins hideuse que son âme, au Panthéon, qui la revomit à l'égout, il ne s'était pas trouvé en France un gouvernement d'occasion, pas même celui de Ledru-Rollin et de Caussidière, — je ne parle pas de la Commune, qui ne fut qu'un brigandage, — pour nous imposer la honte d'entendre tomber d'une bouche officielle l'apologie de Marat, accolée à celle de Robespierre. Robespierre et Marat portant le flambeau de la justice — du droit — de la liberté! on se demande si c'est à la liberté, au droit ou à la justice que de telles paroles sont l'outrage le plus éhonté. Et parmi les quatre cents convives qui les ont entendues, pas un ne s'est levé pour faire à la république, même radicale, l'honneur de protester en son nom! Et parmi les journaux républicains qui les ont rapportées, s'en est-il trouvé un seul, fût-ce de ceux qui se prétendent modérés et conservateurs, pour relever ce monstrueux défi au bon sens et à l'humanité, cette glorification de la politique ramenée à la démence furieuse comme à son type idéal? Nous sommes tellement blasés, que rien, dirait-on, ne peut plus secouer notre apathie, et que ce qui devrait soulever le pays n'a fait retourner la tête à personne. Si M. Deluns-Montaud avait compté sur son audace pour passer grand homme, son calcul a été déjoué et il est resté aussi obscur que devant.

Comment s'étonner que le même jour, sur un autre point de la France, on ait érigé une statue publique à Danton? Entre Danton et Marat il y a de la marge. Malgré son immoralité, sa vénalité et le sang de septembre dont on ne parviendra pas à laver ses mains, Danton eut quelques parties d'orateur et d'homme d'État où peut se cantonner, à la rigueur, l'admiration de parti pris. La fin de sa carrière, son retour aux idées de *clémence*, sa mort enfin, n'excusent à aucun degré ses crimes, mais atténuent jusqu'à un certain point l'horreur légitime qu'ils inspirent aux honnêtes gens. On affirme que Danton a laissé à Arcis-sur-Aube la renommée d'un homme doux et serviable, d'un excellent père de famille; que sa

mémoire y est l'objet d'une sorte de culte, qui regarde comme des calomnies évidentes toutes les accusations portées contre lui. Mais ce n'est pas au père de famille qu'on a dressé un monument. Robespierre, lui aussi, passait pour un homme doux dans la vie privée; il rimait des vers à Chloris et aux petits oiseaux; il était en vénération dans la famille Duplay. Les détails même qu'on nous donne sur ce chapitre tout intime de la vie de Danton, prouvent que les siens ne se fussent point associés volontiers à cet hommage imprudent. Ses deux fils se tinrent soigneusement à l'écart de la politique. L'aîné dirigeait une filature. Le plus jeune mourut en 1848, des suites de l'émotion qu'il avait éprouvée en voyant le conseil municipal, musique en tête, venir chercher dans son parc un arbre de la liberté, et lui faire une ovation, ainsi qu'à son frère. Ce dernier laissa une fille naturelle, qu'il adopta, sans avoir jamais voulu épouser la mère, et qui représente seule aujourd'hui la descendance directe du fameux démagogue. De l'aveu de tous ses concitoyens, il n'eût pas adopté un enfant du sexe masculin, afin de ne point perpétuer la race. « C'est une croyance générale que les deux fils de Danton ont laissé systématiquement tomber leur nom. » Jugez de l'accueil probable qu'ils eussent fait à l'idée d'une statue.

Encore une fois, la statue de Danton n'est pas un de ces monuments du Père-Lachaise sur le socle desquels on peut se borner à écrire : « Il fut bon père et bon époux », et quoiqu'elle ait été élevée dans une ville de 3000 âmes, par souscription de ses compatriotes, on ne saurait la considérer à aucun point de vue comme n'ayant qu'un intérêt local. En outre, les dantonistes n'admettent ni distinction ni nuances : ils admirent et prétendent imposer à notre admiration l'homme tout entier. S'ils lui reprochent quelque chose, c'est sa mollesse finale et la faiblesse qu'il a eue de vouloir s'essuyer les mains après les massacres des prisons. Telle est la réserve qui a été nettement formulée par une feuille radicale, et non des plus avancées : Danton a manqué de franchise dans cette circonstance, et ceux qui essaient de défendre le ministre de la justice du 10 août en manquent également. Nous le savions bien, mais jusqu'à présent on ne l'avouait guère. M. Lockroy, dans le discours qu'il a prononcé à l'inauguration, a tourné la difficulté en une phrase machiavélique sur ces massacres des prisons, « dont tous les partis ont tour à tour été rendus responsables. » Eh! quoi, tous les partis, même celui qui était massacré? M. Lockroy « manque de franchise ». Mais il était moins que tout autre en droit de se dérober ici. En 1881, a paru le *Journal d'une bourgeoise pendant la révolution*, « publié par M. Ed. Lockroy, son petit-fils », et cette terrible bourgeoise ne renie pas, elle,

l'œuvre de Danton; elle ne détourne pas les yeux devant les travailleurs aux bras rouges. Elle parle sans ambages et sans équivoque. Écoutez-la : « 2 septembre 1792. — Quand on veut la fin, il faut vouloir les moyens, point d'humanité barbare; le peuple est levé; le peuple terrible dans sa fureur venge les crimes de trois ans et les plus lâches trahisons. Oh! mon ami, je me réfugie dans vos bras pour verser un torrent de larmes, mais je vous crie avant tout : « La France est sauvée! » Ces larmes, je les répands sur le sort de nos malheureux frères patriotes, tombés sous le fer des Prussiens. » Vous aviez cru peut-être qu'elle les versait sur le sort des prisonniers : vous êtes détrompés maintenant. Sans doute, elle jette, « d'une main tremblante, un voile sur les crimes qu'on a forcé le peuple à commettre par tous ceux dont il est depuis trois ans la triste victime. » Mais ce n'est là qu'une figure de rhétorique, comme on en employait dans les clubs et à la Convention où elle était assidue. Cette atroce nécessité est « l'ouvrage funeste de nos ennemis »... « Les noirs complots qui se découvrent de toutes parts portent la lumière la plus affreuse et la conviction la plus certaine sur le sort qui attend et menace les patriotes : s'ils ne font pas périr, ils périssent... Les Prussiens et les rois en auraient bien fait autant et mille fois davantage. Ah! malheureux peuple, qu'on se garde de le calomnier! » Charmante, la bourgeoise, et que dites-vous de cette correspondance conjugale, car c'est à son mari, Julien de la Drôme, qu'elle écrit cette page tout à fait topique sur la justice du peuple, entrecoupée d'exclamations sentimentales à la Rousseau.

La logique irrésistible des faits l'avait d'abord amené à la république, nous dit son petit-fils, dans l'introduction où il la présente au lecteur. « Son patriotisme l'a ensuite poussée dans les rangs du parti jacobin. Et c'est précisément parce qu'elle a appartenu à un parti depuis odieusement et systématiquement calomnié... que j'ai cru devoir publier sa correspondance. Je l'ai fait par respect pour sa mémoire et par affection filiale. » Voilà ce qui s'appelle parler, et chacun comprend le devoir filial à sa manière. Mais on voit que M. Lockroy avait une tradition de famille dans la question, et que la terrible jacobine de 1792 pourrait reprocher à son petit-fils d'avoir dégénéré. Il aura une occasion prochaine de réparer cette légère défaillance, car, au moment où j'écris, le salon des fêtes de l'Hôtel de Ville vient de recevoir les soixante-six maquettes des concurrents pour le Danton de la ville de Paris.

Je parlais de quatre statues le même jour; j'aurais dû dire cinq, car le lendemain, on inaugurait encore un monument patriotique à l'extrême limite de la frontière, à Vexaincourt, en mémoire des

deux chasseurs victimes du soldat Kaufmann, juste une année auparavant. L'inauguration s'est faite en vue des douaniers et des gendarmes allemands. C'était proprement promener la torche au-dessus d'un tonneau de poudre, et il faut se féliciter qu'un coup de fusil ne soit point parti comme de lui-même d'un côté ou de l'autre.

Le dimanche suivant, la statue de Dupleix à Landrecies; puis l'effigie de Robert de Sorbon dans son village natal, nous ramènent loin en arrière. La *statuomanie* présente a du moins un avantage : elle nous fournit une foule d'excellents prétextes pour repasser notre histoire de France, et je pourrais en abuser pour refaire ici, au hasard de l'occasion, les *Récits historiques* du bibliophile Jacob. Mais ne craignez point que j'entreprenne l'histoire des établissements français dans les Indes, ni même la biographie de Dupleix, qui remplirait aisément dix volumes, tant elle est pleine d'événements, depuis les plus dramatiques jusqu'aux plus romanesques, et qui eût pu inspirer Alexandre Dumas tout aussi bien que les aventures de d'Artagnan. C'est assez de rappeler ces lignes de l'historien anglais John Campbell : « Si Dupleix eût été soutenu par les ministres de Louis XV, c'est aux Français, et non à l'Angleterre, qu'appartiendrait aujourd'hui l'empire de l'Inde ». Un tel jugement suffit à sa gloire. M. Fagel l'a représenté debout, tenant fièrement le drapeau qu'il a si bien défendu; mais Dupleix avait les facultés du diplomate et du colonisateur comme celles du général. Après avoir gouverné un monde et possédé des millions, il vieillit découragé, oublié, pauvre, et il serait mort de faim sans le bureau de charité de la paroisse de la Madeleine. Il a attendu cent vingt-cinq ans cette statue que Ledru-Rollin et Louis Blanc ont obtenu dès le lendemain de leur mort.

De Landrecies à Lyon, et de Joseph Dupleix à André-Marie Ampère il y a loin. Depuis le 7 octobre, l'illustre physicien a sa statue sur l'ancienne place Henri IV, baptisée actuellement de son nom, mais la cérémonie, malgré la présence du président de la république qui se trouvait là et qui y a assisté en voisin, n'a pas fait grand bruit, et c'est à peine si les journaux l'ont inscrite en quelques lignes parmi les faits divers. On se blase, — surtout lorsqu'il s'agit d'un homme mort depuis plus d'un demi-siècle et qui était étranger à la politique. L'auteur de la *Théorie des phénomènes électro-dynamiques* est bien peu de chose à côté de M. Lockroy et de M. Clémenceau. Pourtant cet ancêtre reste au moins d'actualité par un point qui eût pu lui mériter un peu plus d'attention, car c'est à ses découvertes que se rattache le télégraphe électrique, et les journaux sont des ingrats de n'avoir pas mieux profité de cette occasion pour parler un peu de lui.

D'après les comptes-rendus sommaires que j'ai pu voir, les orateurs de la cérémonie ne se sont occupés que du savant. Le cadre était vaste sans doute et fournissait une matière en quelque sorte inépuisable : Ampère, que j'ai appelé un physicien tout à l'heure parce qu'il fallait choisir, fut également un chimiste et un mathématicien de premier ordre, ou, pour mieux dire, une tête encyclopédique, capable de loger toutes les connaissances humaines, de les analyser, de les résumer et de les classer comme il le fit dans son *Essai sur la philosophie des sciences.* A l'âge de cinq ou six ans, il prenait place dans l'histoire des enfants prodiges, et l'on conte qu'il inventa les chiffres comme Pascal inventa la géométrie. A vingt ans, il devançait l'abbé Schleyer, l'inventeur du volapük, dont on annonce la mort, en créant de toutes pièces une langue universelle. C'était également un philosophe, un idéologue. A une certaine période de sa vie surtout, vers la trentième année, il se passionna pour la métaphysique et la psychologie, car l'intelligence de ce curieux universel s'intéressait à toutes choses et, suivant le mot de son ami et compatriote Ballanche, il ne pouvait mettre un frein à son cerveau. Enfin, dernière touche qui l'achève, ce fut aussi un poète.

L'homme valait le savant chez Ampère et le cœur n'était pas au-dessous de l'esprit. On ne le connaîtrait qu'à demi en se bornant à ses écrits, d'ailleurs inaccessibles aux profanes. Mais ce qui le rapproche de nous, ce qui donne à cette physionomie austère de savant un charme de sympathie tout à fait attrayante, c'est que ce grand homme fut un brave homme. Avec sa naïveté, sa douceur, son désintéressement, sa timidité, ses distractions légendaires, Ampère nous apparaît comme le La Fontaine de la science. Même arrivé au comble des honneurs et de la gloire, il resta toujours plus ou moins ignorant des usages mondains et impropre à la vie pratique; il garda un fond de simplicité et de bonhomie qui enchante. Je regrette que M. Textor, dans sa statue, d'ailleurs fort expressive et largement conçue, l'ait trop chamarré de décorations, qui pourraient donner une fausse idée de son caractère.

Il avait dix-huit ans à peine quand son père, compromis par son dévouement à ses concitoyens et ses fonctions de juge de paix pendant le siège de Lyon, fut envoyé à la guillotine par Dubois-Crancé. L'adolescent resta d'abord foudroyé de ce coup. Son intelligence, qui semblait anéantie, se réveilla par l'amour des fleurs, par la contemplation et l'étude de la nature, par l'ivresse que lui versa la lecture d'Homère, de Virgile et du Tasse; par l'amitié, sentiment héréditaire dans sa famille, et mieux encore par l'amour. Quelle pure et fraîche idylle que celle de la première

et unique passion d'Ampère! Il venait d'avoir vingt ans. Il savait tout ce qu'on peut savoir en fait de géométrie et de mathématiques. Il étudiait la chimie, la physique, la mécanique analytique, le blason, la philosophie; il approfondissait le latin, le grec et la botanique; il était fou de poésie, et, sans parler des madrigaux et des chansons, il avait entrepris à la fois une tragédie, une épopée sur Christophe Colomb et divers poèmes sur les sciences naturelles et la morale de la vie, quand un soir, à la campagne, « le long d'un ruisseau solitaire, » il rencontra celle qui devait être, pour trop peu de temps, la joie, la lumière et la flamme de sa vie. Il y a un peu de Rousseau, semble-t-il, — oh! du Rousseau bien discret! — dans ce coucher de soleil et ce ruisseau solitaire qui forment la mise en scène élémentaire de sa première rencontre avec Julie Carron, et il est d'autant plus permis de le soupçonner que le fils qui naîtra d'eux s'appellera Jean-Jacques. Nous trouverons encore dans une page de son journal, — celle où il raconte qu'il monta sur le grand cerisier pour jeter des cerises à Julie, — comme un reflet lointain d'une des plus jolies pages des *Confessions*, mais en tout bien tout honneur, car s'il y eut jamais un coin de Rousseau dans Ampère, ce fut d'un Rousseau purifié et chrétien.

De 1796 à 1799, Ampère a noté jour par jour, évidemment pour lui seul et afin de fixer de si grandes dates, tous les incidents de ses rencontres avec celle qu'on lui fit attendre plus de trois ans sans pouvoir rebuter sa constance. Il va chez elle sous prétexte d'emprunter un livre, — le *Nègre*, *Gonzalve de Cordoue*, Mme Deshoulières, les *Anecdotes de Philippe-Auguste*, — puis pour le reporter et en emprunter un autre, puis pour chercher son parapluie, qu'il a oublié. Il est ingénieux à trouver des prétextes et à se ménager des occasions, mais, dès qu'il s'agit de parler à Julie, il les manque toutes, il n'ose. La mère se tient sur la réserve. C'est une amie de la famille : elle ne peut lui fermer sa porte; elle est pleine d'estime pour lui, mais il n'a pas de position, et, de temps en temps, elle le désespère en lui disant de venir moins souvent. Julie le *rembourre* aussi quelquefois, et il le note avec humilité. Un autre jour, il a fait une maladresse, et il le note. Il se fait dire tout bas qu'il est temps de s'en aller, ou qu'il ne doit pas regarder Julie comme il en a l'habitude, — et il le note. — « Je suis si bête! si bête! » Les démarches les mieux combinées sont souvent déjouées par l'événement : tantôt c'est un domestique et tantôt une visite qui l'empêche de causer avec elle. Ou bien il la trouve un moment seule, mais elle est triste, il reste muet, il ne cause que de choses indifférentes. La voir, même sans lui rien dire, faire des vers pour elle, s'asseoir sur une chaise

qu'elle lui a offerte ou sur celle qu'elle a quittée tout à l'heure; boire dans un verre rincé de sa main; manger une cerise qu'elle a laissé tomber, tels sont ses grands bonheurs. Il a ses ennemis, entre autres une certaine demoiselle Bœuf, beauté triomphante et mauvaise langue, qui lui trouve l'air vieux et de vilaines dents, se moque de sa façon de saluer et de sa gravité excessive. Mais il a aussi des intelligences dans la place, entre autres la sœur de sa Julie, qui prend la défense de l'amoureux transi, plaide sa cause, écrit à sa sœur : « Arrange-toi comme tu voudras, mais laisse-moi l'aimer un peu avant que tu l'aimes. Il est si bon ! »

De temps à autre, Mme Carron cause avec lui de sa future carrière, car c'est le grand point pour le mariage. Elle lui parle d'un état lucratif, comme celui d'agent de change, dont elle fait l'éloge. Ampère agent de change! On ne peut s'empêcher de sourire, malgré les rapports du télégraphe électrique avec la profession. Mais lui-même, vingt-cinq ans plus tard, cherchant pour son fils, l'auteur de l'*Histoire romaine à Rome*, un état qui lui permît de gagner quelque argent sans abandonner la science, ne crut-il pas avoir rencontré cet idéal dans la profession de pharmacien, à ce que nous apprend l'éditeur de son *Journal?* Des deux idées, laquelle était la plus candide?

Enfin, le 6 août 1799, André Ampère pouvait épouser sa Julie, et Ballanche chantait le mariage de son ami dans un long épithalame mystique, de forme grecque et d'esprit chrétien. Malgré la gêne qui pesa, tout d'abord, sur le ménage, ce furent les années les plus heureuses de la vie d'Ampère; mais bientôt, aux inquiétudes que lui donnait la santé de sa femme, ébranlée par la naissance d'un fils et les fatigues de l'enfantement, allaient s'ajouter les ennuis de la séparation; le médecin ne permit pas à Mme Ampère de suivre son mari, qui avait dû accepter sa nomination comme professeur de physique et de chimie à l'Ecole centrale de l'Ain. C'était une place bien au-dessous de sa valeur, qui lui rapportait à peine 2000 et quelques francs, et à laquelle il dut joindre l'appoint de leçons dans un pensionnat. Nous avons toute sa correspondance d'alors, où les détails de ménage les plus intimes se mêlent sans cesse aux expressions de l'amour le plus tendre. Il fallait s'ingénier pour joindre les deux bouts. Ampère raconte à sa femme ses petits arrangements, celle-ci le dirige et l'avertit de loin comme un enfant; elle lui donne les instructions économiques les plus minutieuses, lui recommande de ne pas sortir avec ses vieux habits, de ne point tacher ses neufs, de ne pas brûler ses manches dans les expériences de chimie. Ce fut dans cet emploi infime qu'Ampère commença à attirer sur lui l'attention du monde savant par ses *Considérations*

sur la théorie mathématique du jeu. Mais, à peine sa nomination au lycée de Lyon venait-elle de rapprocher les jeunes époux que Julie succombait à son mal.

On a retrouvé et publié dans le *Journal* d'Ampère une pièce touchante écrite par lui au moment où les derniers restes de vie luttaient encore à peine contre la mort chez la chère malade :

« Mon Dieu, je vous remercie de m'avoir créé, racheté et éclairé de votre divine lumière en me faisant naître dans le sein de l'Eglise catholique. Je vous remercie de m'avoir rappelé à vous après mes égarements. M'ôterez-vous tout bonheur sur cette terre? Vous en êtes le maître, ô mon Dieu... J'espère en vous, mais je serai soumis à votre arrêt, quel qu'il soit. J'eusse préféré la mort... O Seigneur, Dieu de miséricorde, daignez me réunir dans le ciel à ce que vous m'aviez permis d'aimer sur la terre! »

Son bonheur avait duré un peu moins de quatre ans. En le quittant, Julie lui laissait, encore au berceau, cet autre Ampère qui, dans des voies si différentes, devait du moins ressembler à son père par l'étonnante variété de ses aptitudes intellectuelles, sa puissance de travail, l'inquiétude, la fièvre, l'universelle curiosité de son esprit. Quelques années après, il crut pouvoir rendre une mère à son fils et retrouver le bonheur pour lui-même; mais cette nouvelle épreuve fut désastreuse et n'aboutit qu'à une prompte séparation, précédée de véritables tortures domestiques.

André Ampère ne fut pas seulement une forte tête, comme le disait Delambre du petit professeur de Bourg, et un grand esprit; ce fut une belle âme. Il s'intéressait à tout, il comprenait tout, il embrassait tout. Il ne pensait jamais au succès et il aimait la science pour elle-même. Les problèmes les plus ardus n'étaient qu'un jeu pour la capacité de ce vaste cerveau. Tous ceux qui s'entretenaient avec lui s'émerveillaient de la quantité d'idées qu'il mettait en circulation, qu'il jetait au courant de la causerie. Dans ses lettres on le voit se passionner pour la Grèce, en même temps que pour les actions électro-dynamiques. Il portait la même ardeur exaltée dans ses affections et ses haines, ses désirs et ses espérances. Son ami Bredin écrivait de lui : « Il ne saura jamais supporter le spectacle du vice triomphant; il ne s'accoutumera point à voir, sans en être révolté, les hommes agir par des motifs bas, vils, personnels; la dureté, la perfidie, l'hypocrisie, exciteront toujours son indignation. Cet homme auquel les douleurs n'ont pas été épargnées, ne pourra jamais s'habituer au malheur des autres; il veut partager leurs maux, il veut s'en charger et les porter tout seul. Quel phénomène! » L'ardeur de son esprit lui donnait un grand amour de la discussion. A table, à la promenade, en escala-

dant des rochers, il mettait la conversation sur la psychologie, sa science favorite, la chimie ou la paléontologie, et la poursuivait par monts et par vaux, jusqu'à l'heure du coucher. Atteint d'une bronchite chronique et envoyé dans le Midi pour y passer l'hiver, le malade, entouré de couvertures et d'oreillers, à demi couché au fond de la voiture, développait, pendant les longues heures du trajet, son plan de classification des connaissances humaines à ses compagnons émerveillés et inquiets. Quelques jours avant sa mort, voyant que son ami Bredin évitait avec soin toute dissertation morale ou scientifique, pour épargner à sa poitrine oppressée les fatigues d'une longue conversation, il s'écriait : « Ma santé! il s'agit bien de ma santé! Il ne doit être question ici, entre nous deux, que de vérités éternelles, des choses et des hommes qui ont été funestes ou utiles à l'humanité. »

Il mourut à l'âge de soixante et un ans, dans la foi catholique, à laquelle il était pleinement revenu, après une crise de doute qui se prolongea quelques années. Il comptait sa première communion, faite avec ferveur, au nombre des plus précieux souvenirs de sa vie, et il aimait à dire qu'elle l'avait attaché pour toujours à la religion de sa mère. La main d'un fils grava sur sa tombe cette épitaphe véridique : « Il fut aussi bon, aussi simple que grand. » En montant à l'échafaud, son père écrivait avec un légitime orgueil, dans un testament où il s'abandonnait à Dieu, pardonnait à ses bourreaux et montrait la fermeté simple d'une conscience sans tache : « Quant à mon fils, il n'est rien que je n'attende de lui. » Cette espérance était une prédiction, et André Ampère ne la fit pas mentir.

Voilà donc une statue mieux justifiée que bien d'autres, quoiqu'elle ait fait moins de bruit. J'espère seulement que le sculpteur a ménagé sur le piédestal une place pour le médaillon du fils.

Grâce à la munificence d'un Anglais, Paris a depuis le 14 octobre, à l'intersection du boulevard Haussmann et de l'avenue de Messine, une statue de Shakespeare. M. Paul Fournier a représenté l'auteur de *Macbeth* et d'*Othello* debout, en bronze sur un socle de marbre, son manteau négligemment jeté sur le bras gauche, les mains croisées sur la cuisse dans une attitude méditative où il a l'air de creuser ce double problème : « Pourquoi et comment ai-je ma statue en place publique à Paris, lorsque Corneille n'y a pas la sienne et lorsque je ne l'ai pas moi-même à Londres? » La réponse à cette question est dans l'acte de générosité de M. William Knighton, écrivain, vice-président de l'Association littéraire internationale, qui a habité la France et qui y séjourne souvent encore.

Le conseil municipal a accepté ce don dans sa séance du 22 juin dernier et lui a concédé un bel emplacement. Il était représenté par

son président et son bureau, et la préfecture de la Seine par son secrétaire général. Lord Lytton, l'ambassadeur d'Angleterre, s'était fait excuser. Tout s'est passé presque en famille. Après un discours du donateur en style international, nous avons eu quelques paroles du président du conseil, l'illustre M. Darlot, et nous avons craint un instant que M. Joffrin, qui figurait dans la délégation, n'entreprît l'éloge de Shakespeare. Puis sont venus des discours de M. Alfred Mézières, de l'Académie, dont on connaît les travaux sur le grand dramaturge ; de M. Jules Claretie, en sa qualité d'administrateur général de la Comédie-Française, enfin des vers de M. Henri de Bornier, lus par M. Mounet-Sully, le plus shakespearien de nos acteurs depuis la mort de Rouvière, celui qui a le mieux réalisé et rendu visible sur notre scène la figure énigmatique d'Hamlet.

Si l'on pouvait interroger le Shakespeare de M. Fournier et lui demander ce qui l'étonne le plus dans ce spectacle d'un boulevard parisien, il répondrait sans doute, comme le doge de Gênes à Versailles : « C'est de m'y voir. » Il n'est pourtant pas le premier étranger qui ait sa statue publique à Paris : Dante, qui n'est pas plus *Parisien* que lui, bien qu'il eût visité la grande ville, l'a précédé de quelques années, mais le square du Collège de France est un Paris bien différent de celui du boulevard Haussmann, et Dante y est à sa place. Shakespeare a eu plus de chemin à faire pour venir des bords de la Tamise aux bords de la Seine : « Quel signe des temps ! s'est écrié M. Mézières. Quel indice du rapprochement des esprits et des peuples ! » Des esprits peut-être, des peuples, est-ce bien sûr? Le rapprochement en critique et en poésie n'entraîne pas le rapprochement en politique, et notre admiration pour Gœthe et Schiller n'entraînera jamais Guillaume II à nous rendre l'Alsace et la Lorraine. « Qu'aurait pensé le Parisien par excellence, Voltaire, si on lui avait prédit que l'auteur d'*Othello* recevrait un jour le droit de cité à Paris même? » Il aurait pensé que *Zaïre* était un chef-d'œuvre incomparable, bien au-dessus d'*Othello* ; Shakespeare, un sauvage ivre et Paris une ville de welches sans goût. Cependant peut-être se serait-il un peu calmé en pensant qu'il avait déjà, lui, trois ou quatre statues à Paris, le représentant jeune et fringant dans la cour de la mairie du neuvième, à l'âge mûr sur le quai Malaquais, dans sa caducité diabolique au square Monge.

Ah ! Shakespeare a fait du chemin chez nous depuis un siècle, — sans remonter à la longue période où il resta absolument inconnu, puis complètement méprisé, — depuis le temps où Ducis le présentait timidement au public français, avec toute sorte de précautions, de périphrases et d'atténuations, en l'accommodant de son mieux au goût du jour, en l'ennoblissant, en le poudrant. Mais aujourd'hui

il est devenu indiscutable comme Molière. La moindre réserve serait considérée comme la marque d'un petit esprit. On ne jure que par lui. On le joue sans cesse, à la Comédie-Française, à l'Odéon, à la Porte-Saint-Martin, mais en l'arrangeant toujours plus ou moins, sans le dire, car au fond, tout en admirant le génie de Shakespeare, les hommes de théâtre trouvent qu'il manque de savoir-faire et qu'il a besoin d'être mis au point. On parle de représenter une de ses pièces cet hiver d'après la traduction littérale de François-Victor Hugo, dans toute son intégrité. Je serai fort étonné si ce projet s'accomplit sans quelque tempérament dont on sentira la nécessité absolue au cours des répétitions. Shakespeare est un génie profondément humain sans doute, mais sous une forme singulièrement britannique. Il est à la fois très universel et très anglo-saxon. Sa plaisanterie sent l'ale et le gin. Son esprit est en même temps alambiqué et brutal. Mais il eût été, ce me semble, d'un patriotisme bien étroit de refuser la statue offerte par la libéralité d'un Anglais. Il fut un temps où l'on n'eût point osé l'ériger en plein Paris, — alors que l'Angleterre n'était que « la perfide Albion ». Elle n'est pas encore très populaire chez nous et il est à croire qu'elle ne le sera jamais, moins encore à cause des souvenirs de l'histoire que des différences profondes du tempérament national. Mais nous n'en sommes plus, en attendant peut-être que nous y revenions, à ces haines féroces et exclusives qui ne permettaient pas à un comédien anglais de se montrer sur un théâtre parisien pour y jouer le *Roi Lear* ou *Roméo*, sans être assommé à coups de pommes.

La statue du 14 octobre est la consécration des progrès qu'a faits en France, depuis le mouvement romantique, la gloire de Shakespeare et elle achève en quelque sorte sa naturalisation parmi nous. C'est l'idée qu'a exprimée M. de Bornier dans les beaux vers où il lui souhaite la bienvenue :

Paris, dont la poitrine aspire
Les vents qui viennent des sommets,
Avait Dante : il aura Shakespeare!
Shakespeare est à lui désormais.
Il est à vous, à tous, au monde;
Il a mis sa marque profonde
Sur chaque peuple d'un doigt sûr;
Son œuvre est à tous, tout entière;
L'art sacré n'a pas de frontière,
Pas plus que la mer et l'azur!...

Entre, Shakespeare! C'est la France,
La France qui peut contenir
Toute grandeur, toute espérance,

Toute gloire et tout souvenir;
C'est la ville qui, juste et calme,
Sur un berceau met une palme,
Une étoile sur un linceul;
Entre, Eschyle de l'Angleterre,
Corneille te dira : « Mon frère! »
Et Victor Hugo : « Mon aïeul! »

Entre nous, je ne suis pas bien sûr que Corneille lui dise, ou lui eût dit : *Mon frère*, car notre grand poète tragique respectait infiniment Aristote, et je n'ose non plus être bien sûr que Londres érigerait une statue à Corneille ou à Molière, lors même qu'elle lui serait offerte par un Français.

Je laisse à un collaborateur plus autorisé l'honneur de vous parler du monument élevé à Mgr Dupanloup dans la cathédrale d'Orléans. L'illustre évêque dont le nom a grandi encore depuis dix ans qu'il est allé recevoir la récompense due à ceux qui ont livré comme lui le bon combat, a droit à un hommage spécial dans ce recueil qui fut en communion d'idées, de croyances et de luttes avec lui et auquel il a toujours prêté l'appui de son nom et de son caractère, souvent celui de son talent.

II

Un homme qui n'aura jamais sans doute sa statue en France, quelles que puissent être les vicissitudes des révolutions, c'est Bazaine. Il est vrai qu'Étienne Marcel a bien obtenu la sienne au bout de cinq à six siècles, et le mieux est de ne jurer de rien. François-Achille Bazaine est mort à soixante-dix-sept ans dans la ville de Madrid, où il s'était retiré depuis son évasion de l'île Sainte-Marguerite, et où il vivait seul avec un domestique. Sa femme était retournée au Mexique avec ses deux derniers enfants, lui laissant l'aîné, qui est sergent dans l'armée espagnole. Il en était venu, dit-on, à n'avoir plus guère pour vivre que la solde de son fils. Il est mort dix-huit ans trop tard, non seulement pour sa gloire, mais pour son honneur. S'il eût été tué à Saint-Privat, celui qu'on appelait alors « notre glorieux Bazaine », aurait peut-être aujourd'hui, malgré les souvenirs du Mexique, sa statue à Versailles où il était né, à Paris et à la frontière. En Bazaine, si l'intelligence était grande, le cœur était petit. On peut avoir beaucoup de courage et manquer de cœur; être capable de braver la mort à la tête de sa division, comme Bazaine l'avait fait plus d'une fois en Crimée et en Italie, sans l'être d'élever son âme à la hauteur d'un grand devoir. Si les conjonctures solennelles où il reçut le commandement en chef de l'armée du Rhin n'étaient pas supérieures à sa capacité, elles l'étaient à sa force morale. Il ne sut point se mettre

au niveau des événements, se dévouer avec abnégation au salut de la patrie; il ne vit dans les malheurs de la France qu'un aliment pour son esprit d'intrigues et pour son ambition personnelle; il eut la bassesse de mêler la duplicité et le calcul à la question sacrée entre toutes de l'honneur et de la délivrance du pays.

Que ses défenseurs, puisqu'il en a trouvé quelques-uns, et tout récemment encore, l'absolvent du reproche de trahison formelle, soit; pourront-ils l'absoudre de n'avoir apporté qu'une âme basse et vulgaire là où tout commandait l'héroïsme, et de s'être préoccupé de ses intérêts propres, quand il ne fallait songer qu'à ceux de la France? Une telle préoccupation, dans des jours si tragiques, était une véritable trahison morale. C'est elle qui l'a abaissé à ce rôle dont les mieux disposés en sa faveur ne peuvent dire moins sinon qu'il fut équivoque et louche. Son procès, le plus grand peut-être du siècle par l'importance des questions qu'il soulevait, loin d'alléger sa mémoire des accusations portées contre lui par la conscience publique, n'a fait que l'accabler sous le poids d'une responsabilité plus lourde. J'en appelle à tous ceux qui l'ont suivi, car il ne suffit pas d'en avoir eu le compte-rendu sous les yeux.

J'ai assisté, en octobre 1873, dans l'une des salles de Trianon, à une partie de ces mémorables débats, présidés avec une intelligence, une fermeté et une précision incomparables par le duc d'Aumale, dont les questions, à chaque séance, faisaient pénétrer une lumière irrésistible dans les dessous les plus ténébreux et les détours les plus compliqués de l'affaire, en donnant à tout l'auditoire, par sa pleine possession du sujet comme par cette lucidité souveraine et décisive où l'on sentait la droiture du caractère dans celle de l'intelligence, l'impression d'un homme qui eût été, lui, à la hauteur de la tâche, qui eût su agir comme il parlait et diriger cette partie suprême où se jouait la vie de la France comme il dirigeait les débats, avec la double supériorité du talent et de l'honneur. J'ai entendu le terrible rapport du général Rivière, — le plus long et le plus formidable dossier qu'on ait jamais dressé contre un chef d'armée, — et dont l'effet avait été rendu plus poignant encore par la lecture préalable des états de service de l'accusé : engagé volontaire en 1831, maréchal de France en 1864, six blessures, soixante-sept campagnes, grand'-croix de la Légion d'honneur, — tout cela pour aboutir au conseil de guerre! J'ai vu s'agiter et palpiter dans ce jugement solennel, comme des blessés à mort sous la main du chirurgien qui les retourne à l'ambulance, tout un monde de souvenirs saignants, et défiler par centaines les témoins et les acteurs, les héros illustres ou obscurs des batailles sous Metz, depuis Canrobert jusqu'aux

garde-chasses qui portaient les dépêches à travers les lignes ennemies. J'ai encore dans l'oreille les réponses du maréchal. Il s'était déjà jugé en choisissant pour défenseur Me Lachaud. Ce nom rapetissait la cause et l'accusé. Peut-être avait-il craint l'affront d'un refus en s'adressant à d'autres plus naturellement désignés pour une telle cause. Quoi qu'il en soit, il se défendit lui-même en vrai client de Me Lachaud, avec des arguties de procureur retors, avec des finasseries d'homme d'affaires qui plaide dans une question de faillite frauduleuse. Pas un élan de protestation ou de révolte, pas une émotion, pas un tressaillement, pas un mouvement parti du cœur ou même des nerfs, devant ces accusations déshonorantes de haute trahison. Un mort en eût frémi dans sa tombe; on n'a point vu bouger un muscle de son visage et la parole n'a pas tremblé une seule fois sur ses lèvres. De sa voix molle, presque féminine, avec son attitude de sphinx impassible, il discutait, il ergotait, il distinguait. Et nous nous sentions le cœur plus tordu encore par cette défense que par l'accusation. Un cri d'indignation nous eût soulagés.

Par moments, on avait envie de s'élancer vers lui et de le secouer en lui disant : « Mais vous ne comprenez donc pas! Mais vous n'avez donc rien qui batte dans vos veines ni dans votre poitrine! De quelle matière inerte êtes-vous fabriqué? N'entendez-vous pas qu'on vous accuse, vous, maréchal de France, grand'-croix de la Légion d'honneur, d'avoir trahi la patrie dans des circonstances où la trahison était doublement infâme, alors que, le sol envahi et Paris assiégé, vous étiez à la tête de la dernière armée de la France! » Ah! je vous assure qu'il suffit d'avoir assisté à quelques unes des séances de Trianon pour savoir à quoi s'en tenir sur l'âme et le caractère de Bazaine, gardât-on quelques doutes encore sur sa conduite. Le conseil le condamna à mort à l'unanimité. On lui fit grâce du supplice, et même des formalités de la dégradation militaire; mais, de ce jour-là, il n'en était pas moins mort. Par malheur, l'arrêt qui le retranchait de la vie n'a pu le retrancher de l'histoire.

Le hasard pousse sous ma plume, après le nom de Bazaine celui de Berthelier : on me fera la grâce de croire que je n'y ai point cherché un rapprochement de mauvais goût. Qui ne connaissait le joyeux Berthelier, dont la verve intarissable triomphait également dans la chanson, dans l'opérette et dans la comédie? C'était le fils d'un notaire : on en peut sourire, mais tous les contrastes sont dans la nature, et d'ailleurs, sous des allures de bohème, Berthelier garda toujours du sang de notaire dans les veines. Il vivait en bon bourgeois, très paisible, très rangé, faisant des économies qu'il plaçait avec discernement, ayant enfin pignon

sur rue tout comme s'il eût hérité des panonceaux paternels.

Berthelier avait débuté, en 1848, dans le Fernand de la *Favorite!* En arrivant à Paris, il était allé frapper à la porte du directeur de l'Opéra, qui, après l'avoir entendu, lui conseilla, en homme d'esprit, de renoncer au sérieux pour le comique, au grand air et à la cavatine pour la chansonnette. Il eut lui-même l'esprit de suivre ce conseil, et la semaine suivante les étudiants l'applaudissaient dans un café-concert de la rue Contrescarpe, connu sous le nom familièrement expressif du *Beuglant*. On ne pouvait plus modestement débuter. Du café-concert, l'amusant trial passa aux Bouffes pour y créer le Giraffier des *Deux aveugles*. De ce jour, sa réputation fut fondée. Berthelier n'avait point son pareil pour se grimer, transformer son visage, donner à son rôle une physionomie originale et inoubliable, accélérer le mouvement d'une pièce, animer le dialogue, brûler les planches. Il eût certainement réalisé l'idéal du type d'Alph. Daudet, qu'il devait créer prochainement dans *Tartarin sur les Alpes*. Il faisait de la moindre chansonnette une petite comédie jouée et mimée avec une drôlerie tout à fait réjouissante. On réclamait souvent son concours dans les soirées, les fêtes de corporations et de cercles. Il avait un répertoire irréprochable pour les réunions des *Œuvres*, où il payait volontiers de sa personne, et où il eut la gloire de se faire applaudir souvent par des hommes qui n'étaient point de son public habituel, spécialement par le vénérable cardinal Guibert, qui aimait à l'entendre et qui disait un jour de lui : « J'ignore à quel théâtre il appartient, mais ce doit être au théâtre de la Gaieté. » Berthelier n'était pas seulement un excellent comique, c'était un honnête homme qui commandait l'estime par la dignité de sa vie et qui ne cachait pas ses sentiments religieux : il faut d'autant mieux l'en louer que ce sont là choses plus rares et plus difficiles dans une carrière comme la sienne et dans le genre qu'il y avait choisi.

Nous ne saurions oublier ici M. Alfred de Courcy, mort subitement à l'âge de soixante et onze ans. Directeur de la Compagnie d'assurances générales maritimes, M. A. de Courcy s'était fait une spécialité de la question des assurances, où il portait non seulement la haute compétence d'un homme d'affaires, mais le zèle ardent d'un philanthrope. C'est lui qui a fondé la Société de secours aux familles des marins naufragés, et qui avait organisé, au mois d'avril dernier, l'exposition des maîtres de la caricature au profit de cette œuvre de protection et de bienfaisance. Il s'intéressait vivement à toutes les questions d'économie sociale et charitable, toujours prêt à payer de sa plume comme de sa personne pour apporter le remède à un mal et combler une lacune de la prévoyance. En même

temps, c'était un esprit très ouvert et très lettré, une imagination active et toujours en mouvement. Dès 1843, nous le voyons figurer parmi les collaborateurs du *Correspondant*, dont il ne se laissa jamais complètement détacher par les labeurs et les soucis d'une vaste administration. Il a écrit de la critique littéraire, des nouvelles et même, sous un pseudonyme, un volume de *Proverbes de salon*. Il était homme à faire aussi bien son chemin dans les lettres que dans les affaires.

Le peintre Gustave Boulanger, membre de l'Institut, professeur à l'Ecole des beaux-arts, est mort subitement dans les derniers jours de septembre. Je me rappelle encore son début : une toile immense représentant César au Rubicon. Tout en restant un peintre académique, fidèle aux traditions et même aux conventions classiques, absolument réfractaire aux tentatives des nouvelles écoles, il avait depuis lors bien rabattu de ces grandes ambitions de peinture historique. Ce qu'il cultivait de préférence, c'était le sujet de genre et l'anecdote antiques, qu'il s'appliquait à traiter avec élégance, dans une manière correcte, lisse et froide, sans fuir les sujets scabreux. A côté de ces quelques tableaux d'histoire et des études qu'il avait rapportées de l'Orient ou de l'Algérie, ces petites toiles érotiques et indécentes qu'il intitulait *Cella frigidaria*, *Virgo intacta*, le *Gynécée*, — comme s'il eût cru en déguiser le caractère par des noms savants, — *Attendant le maître et seigneur*, *Esclaves à vendre*, *Maquignon d'esclaves à Rome*, tiennent une trop large place dans son œuvre.

Dans ces dernières années, M. Gustave Boulanger, en sa qualité de professeur à l'Ecole des beaux-arts, avait publié une mince brochure : *A nos élèves*, véritable manifeste contre les tendances naturalistes à la mode, qui fut vivement discuté dans les ateliers. Il y prenait la défense de l'éducation donnée à l'école contre les jeunes révolutionnaires qui, à la noblesse du style, objet de leurs railleries, opposent la vulgarité, représentent des héros sous les traits de rôdeurs de barrière, grandissent des scènes d'une donnée courante et banale jusqu'à des proportions gigantesques, et, sous prétexte de ne plus faire de têtes à casques, font « des têtes à casquettes. » Le mot eut du succès, la brochure en eut peu. On la trouva trop vague et d'allure un peu *prudhommesque*. G. Boulanger aurait eu plus d'autorité pour prêcher aux jeunes gens la haine du naturalisme, le culte désintéressé du grand art et du beau, s'il n'eût commencé par courtiser le naturalisme lui-même à sa manière et par faire, sous une étiquette antique, du petit art qui n'était point désintéressé.

Le statuaire Longepied, l'auteur du *Danton* d'Arcis-sur-Aube,

est mort à trente-neuf ans, presque au lendemain de l'inauguration de son œuvre. Il avait remporté une première médaille et le prix du Salon en 1882. On lui doit encore un monument aux soldats de la Défense nationale érigé à Provins, et un beau groupe de l'*Immortalité*, qui est au musée du Luxembourg.

Feyen-Perrin, après avoir cherché sa voie dans des sens divers, avait fini par se créer un domaine particulier où il était passé maître et d'où il ne sortait plus guères. Il s'était constitué le peintre en titre de Cancale et des Cancalaises — Cancalaises à la source, Cancalaises pêchant la crevette ou l'équille; Cancalaises revenant de la mer, la hotte au dos, les jambes nues, la robe retroussée; Rentrée des glaneuses d'huîtres; Tricoteuses au bord de la mer, etc. — sans oublier la Parisienne à Cancale. Il traitait ce mélange de marine et de paysage peuplé de figures familières, dans une note très personnelle, reconnaissable au premier coup d'œil, avec une finesse de ton et un sentiment poétique tout à fait attrayants. Peut-être flattait-il un peu ses modèles, mais ce n'est pas un crime, et il savait le faire dans la limite voulue pour les idéaliser légèrement sans les dénaturer. Peut-être aussi la fermeté du pinceau n'était-elle pas toujours égale à sa délicatesse. Le charme recouvrait tout. Il est telle toile de Feyen-Perrin qui est comme d'un Théocrite maritime, et si parfois le regret le prit de la grande peinture, qu'il avait essayée, et qui était au-dessus de ses forces, il put se consoler en redisant avec le poète : « Mon verre n'est pas grand, mais je bois dans mon verre. »

On retrouvera Gustave Boulanger à l'exposition de *Blanc et noir*, qui vient de s'ouvrir, cette fois dans le pavillon de la Ville de Paris, aux Champs-Élysées. Après une interruption d'une année, cette exposition a senti le besoin de réveiller l'attention par un coup d'éclat, et d'ajouter à ses attractions précédentes, que le public n'avait point toujours paru suffisamment goûter, des attractions nouvelles. Non seulement elle a débordé, plus largement encore qu'elle ne l'avait fait, le cadre déterminé par son titre, en ajoutant aux dessins les pastels et les aquarelles, mais elle s'est adressée à la presse illustrée et aux publications de luxe, qui ont répondu avec empressement à son appel. Et la musique n'a même pas été oubliée : où ne la met-on pas aujourd'hui? A la symphonie un peu restreinte des couleurs se joint celle des instruments. Un moyen plus sûr encore d'attirer le monde, ce serait d'engager Paulus. J'espère pourtant qu'on n'ira pas jusque-là. Le petit théâtre dressé dans le compartiment du fond fait quelque tort à l'étude des œuvres exposées, mais il leur rend d'autre part ce qu'il leur enlève, car il amène des visiteurs que l'attrait seul de l'art n'eût pas été capable de séduire.

On en peut dire autant de la partie fantaisiste de cette exposition, où les Willette, les Raffaëlli, les Caran d'Ache prennent leurs coudées franches à côté des Lhermitte et des Allongé. Toutes les catégories de l'art, même les plus excentriques, sont représentées ici : on n'en a méprisé aucune, et peut-être est-il permis de trouver quelquefois, sans faire preuve d'un esprit trop morose, que les bornes d'une honnête fantaisie sont un peu dépassées. Partout une extrême variété de sujets et de genres : on va de l'héroïque au burlesque, de l'académique à l'impressionnisme, de la France au Japon. Sur une longue table, au centre du pavillon, les visiteurs peuvent feuilleter à l'aise un grand nombre de publications illustrées. Tout autour, chaque recueil occupe un compartiment spécial, dont il a tapissé les parois avec un choix des meilleurs dessins originaux de ses artistes. Voici jusqu'au *Chat noir*, organe des intérêts et des aspirations artistiques de Montmartre, avec sa décoration symbolique, ses enseignes empruntées au célèbre cabaret de la rue de Laval et ses draperies où des têtes de chat servent de clous. A la porte un écriteau irrévérencieux, où çà et là quelques lettres d'or éclatent comme des fusées, nous arrête au passage pour nous apprendre que « Ce jourd'hui, 13e des ides d'octobre, Carnot, fils de Carnot, successeur de Charlemagne, de Louis XIV et de Napoléon, a visité l'exposition du *Chat noir* et reconnu la splendeur et l'utilité de l'École de Montmartre ». Après quoi, il ajoute gravement cet avis qui résume toute l'esthétique décadente : « Passant, sois moderne ». On voit que le visiteur n'a pas à craindre les austérités sans mélange de l'art pur et que l'organisateur de *Blanc et noir*, prenant en pitié la faiblesse humaine, s'est décidé à sacrifier aux Grâces.

Les élèves de l'école de Rome, du moins les peintres, s'efforcent eux-mêmes d'obéir à la devise de l'Académie de Montmartre et d'être modernes, fut-ce en traitant des sujets antiques. M. Baschet, surtout, a été évidemment obsédé par ce refrain. Cet élève de quatrième année a envoyé pour sa sortie de l'école une grande toile intitulée simplement *Composition décorative*, où il nous montre un essaim de jeunes personnes, d'une élégance extrêmement maniérée, portant des costumes bizarres et des coiffures à la chien, qui causent et folâtrent dans une prairie plantée de quelques arbres. Le dessin est cherché, sans aucune distinction; la couleur plate, sèche, poussiéreuse, à la Puvis de Chavannes. Pour les types, c'est du moyen âge revu par miss Kate Greenavay. Il est inutile de nous attarder à ces envois, où nous ne trouvons à signaler qu'une fine et charmante esquisse de M. Pinta : *Tobie et l'Ange*.

Le lendemain c'était la séance publique de l'Académie des beaux-

arts. Mais M. Bonnat, qui la présidait, s'est borné dans sa courte allocution à saluer les morts de l'Académie et à adresser des recommandations générales aux jeunes lauréats, sans apprécier les envois des pensionnaires de la villa Médicis. Il est permis toutefois de voir dans ses conseils une allusion transparente : « Dès que vous aurez franchi la barrière qui vous séparera de notre terre de France, commencez par oublier Paris et ses agitations fiévreuses. Ne pensez à la patrie que pour vous rendre digne d'elle. Faites-vous une imagination nouvelle. Oubliez le Salon, et les appétits de succès trop souvent éphémères qu'il fait naître; vous le retrouverez assez tôt. Assez tôt vous rentrerez dans les âpretés de la lutte et dans les déboires de la vie active. Mais, pendant les belles années de jeunesse et de foi qui vont se succéder pour vous, n'ayez que des préoccupations élevées, étrangères au succès immédiat. Ne songez qu'à devenir forts pour les luttes de l'avenir. Ne pensez qu'aux œuvres des artistes immortels que vous allez étudier et qui sont la gloire la plus éclatante de leur pays. Aimez-les sans arrière-pensée. Soyez humbles à côté de ces grands maîtres, soyez pleins de respect : ce respect et cette humilité ne vous diminueront en rien; au contraire, ils vous grandiront. Tâchez de saisir les secrets de leur génie, tâchez de comprendre ce qui a fait leur grandeur. Efforcez-vous de deviner l'idéal qui les a guidés et de découvrir d'où cet idéal, d'où ce grand souffle d'art leur est venu. »

Après la proclamation des récompenses, le secrétaire perpétuel de l'Académie, M. le vicomte Henri Delaborde, a donné lecture d'une notice sur Victor Massé, où se retrouvent toutes ses qualités de critique et d'écrivain. Il a redit avec une simplicité éloquente les épreuves, les triomphes et les déboires de ce fils d'un ouvrier cloutier de Lorient, dont la vocation précoce et manifeste est l'une des preuves les plus frappantes que, dans l'ordre humain comme dans l'ordre divin, l'esprit souffle où il veut, selon le mot de l'Apôtre, et qui, après avoir remporté, coup sur coup, après son retour de Rome, les éclatantes victoires de la *Chanteuse voilée*, des *Noces de Jeannette* et de *Galatée*, restées les plus populaires de ses œuvres, n'éprouva plus guère que des échecs pendant vingt-deux ans, jusqu'au jour où le succès de *Paul et Virginie* vint le consoler au seuil de la vieillesse, dans les fonctions obscures qu'il avait dû accepter pour faire vivre sa famille, et à la veille de la maladie implacable qui allait le clouer jusqu'à la mort sur son lit de douleur. Il a mis la même simplicité émue et la même justesse d'accent à faire ressortir les enseignements de cette vie « tout entière dévouée à l'art et menée jusqu'au bout avec un courage sans défaillance, avec une probité d'esprit et de cœur sans démenti. »

La séance s'est terminée par l'exécution de *Velléda*, la cantate à trois personnages, dont la musique a valu le prix de Rome à M. Erlanger. Mme Rose Caron, que l'Opéra a eu le grand tort de laisser partir, a prêté le concours de son talent dramatique, et M. Plançon, celui de sa magnifique voix de basse, à cette œuvre qui donne plus que des promesses et qui nous a paru, dans le chant comme dans l'orchestration, l'une des plus expressives et des plus colorées, l'une des plus originales aussi, malgré quelques réminiscences inévitables chez un débutant, qu'on ait entendues depuis plusieurs années à la séance annuelle de l'Académie des beaux-arts. M. Erlanger n'a pas seulement le savoir, il a déjà une inspiration personnelle, et nous serions bien trompé si cet excellent élève ne devenait pas un maître.

III

Peu de nouveautés au théâtre. Aux Variétés, on a repris *Barbe-bleue*, de MM. Lud. Halévy et Meilhac, auxquels l'Académie française ne songeait pas alors, et d'Offenbach qui, moins heureux que ses collaborateurs, est mort sans s'être fait élire à l'Académie des beaux-arts; au Vaudeville, les *Surprises du divorce*, dont le succès de fou rire n'est pas épuisé; à l'Odéon, la *Marchande de sourires*, pour remplacer *Crime et châtiment*, qui n'a fourni, comme nous l'avions prévu, qu'une courte carrière; à Cluny, *la Clé*, l'un des vaudevilles secondaires de Labiche, qu'il n'a pas recueilli dans ses œuvres et qui n'avait laissé qu'un souvenir assez indécis, mais qui paraît en veine de réparer ce demi-échec d'autrefois, tant le nom de l'auteur ajoute désormais à l'effet de sa verve et de sa gaieté; à la Porte-Saint-Martin, le *Courrier de Lyon*, cette éternelle ressource des directeurs dans l'embarras, cette *Dame blanche* et cette *Favorite* du mélodrame. Après tant d'efforts pour rendre à la Porte-Saint-Martin, par l'importance des pièces et du spectacle, son ancienne splendeur, c'est bien déchoir que de retomber au *Courrier de Lyon*. Mais il n'y faut voir sans doute qu'une halte pour se préparer à de nouveaux combats en réparant ses brèches. D'ailleurs ne l'oublions pas, le *Courrier de Lyon* est un chef-d'œuvre d'habileté en son genre inférieur, et l'acteur qui joue Choppard depuis plus de trente ans a donné au rôle un cachet si personnel, un relief et une réalité si extraordinaires, qu'il en a fait une création originale dont la valeur s'ajoute à celle de la pièce et que, lorsqu'il aura disparu, personne n'osera l'aborder de longtemps. Grâce à lui, plus encore que grâce aux trois auteurs du *Courrier de Lyon*, Lesurques, qui n'a jamais été réhabilité judiciairement,

l'est si bien dans l'opinion que les juristes qui croient à sa culpabilité ne pourraient, en dépit de tous leurs arguments, remonter le courant populaire. Sa réhabilitation par le drame est plus complète, plus éclatante, plus profitable à sa mémoire qu'elle n'eût jamais pu l'être par un tribunal.

Quel beau titre de mélodrame que celui de *Roger la Honte!* Cela ronfle, cela évoque des souvenirs de Pixérécourt, de Bouchardy et de Ducray-Duminil, avec une nuance plus moderne. Je n'ai garde d'analyser la pièce terrible et touffue donnée sous ce nom à l'Ambigu par MM. Jules Mary et Georges Grisier, et qui n'enferme pas moins de trois ou quatre actions tragiques dans ses vastes flancs. Je voulais simplement signaler l'analogie fondamentale de sa conception avec celle du *Courrier de Lyon*. Dans l'une et l'autre, en effet, il s'agit d'une erreur judiciaire, et la condamnation de l'innocent est causée par une fatale ressemblance avec le coupable. C'est le vieux sujet des *Ménechmes* et des *Sosies* poussé au noir. Il serait curieux de compter combien ce lieu commun dramatique, qui fut d'invention facile même à l'origine et qui est devenu banal depuis des siècles, a inspiré de pièces, à dater de Plaute. On en viendrait difficilement à bout. Seulement il ne servait guère jadis qu'à la comédie et maintenant il sert surtout au drame. Ce qui frappait autrefois dans cette donnée, c'était la multitude de quiproquos plaisants auxquels elle pouvait donner lieu; ce qu'on y cherche aujourd'hui de préférence, — par une transformation naturelle de l'esprit moderne, plus empreint de pessimisme, plus porté à pousser au tragique les situations et les caractères où nos aieux ne trouvaient que matière à comédie, comme aussi par l'épuisement apparent des combinaisons bouffonnes qu'elle comportait, — ce sont les méprises cruelles et les aventures fatales comme celles qu'ont exploitées les auteurs du *Courrier de Lyon* et de *Roger la Honte*.

Le rapprochement des deux pièces prête à d'autres observations qui, sous la différence des détails et de la mise en scène dans la ressemblance de la situation, nous permettent de constater les variations du goût public. M. Francisque Sarcey, dans son feuilleton du *Temps*, en a signalé une qui est curieuse, en effet. Dans *Roger la Honte*, le *clou* de la représentation, comme dit l'argot scénique, c'est la scène de l'interrogatoire à la cour d'assises. Le *Courrier de Lyon* a aussi son interrogatoire de l'accusé; mais là, on ne s'est nullement appliqué à nous donner l'image exacte du cabinet du juge d'instruction, avec le greffier, le gardien et tout le détail des formalités judiciaires : alors la vérité matérielle était considérée comme subalterne, et les auteurs n'ont

pas hésité à faire mander l'accusé par le juge dans la maison de son père, contrairement à tous les usages, en vue de l'effet dramatique qu'ils voulaient atteindre. Cela rentrait dans le cadre des conventions généralement admises, et peu importait que le milieu fût faux, pourvu que l'expression des sentiments fût vraie. Mais le drame actuel de l'Ambigu a grand soin de reproduire une vraie salle d'assises dans sa physionomie exacte, avec son matériel, avec son personnel, pour répondre aux exigences du naturalisme triomphant. Et le public se pâme d'admiration devant cette copie. Nous l'avons vu se précipiter au théâtre pour y applaudir une pièce fastidieuse, parce que, à un certain moment, la scène était traversée par un vrai fiacre, attelé d'une vraie rosse et conduit par un cocher qui avait revêtu le vrai costume de la corporation, lorsqu'il était si facile, en venant au théâtre et en le quittant, ou même sans y aller, de voir des milliers de fiacres et de cochers pour rien, et qu'on ne songeait même pas à les regarder. D'où venait cette surexcitation de la curiosité? Etait-ce parce que le fiacre roulait sur des planches, — fort mal, d'ailleurs, — ou bien parce qu'il n'y en avait qu'un seul? Mystères de la badauderie humaine! Ajoutons que le président d'autrefois au temps du *Courrier de Lyon* ne manquait pas de mettre dans ses paroles et ses moindres gestes une solennité sacerdotale qui semblait alors la caractéristique essentielle de la magistrature, tandis que le grand succès du président d'assises dans *Roger la Honte* et l'émerveillement du parterre viennent du ton morne, de la voix indifférente qu'il prend pour dire aux témoins : « Levez la main. Vous jurez de dire toute la vérité?.. Baissez la main ». Il reste grave et digne pourtant, et, malgré son réalisme, quelques magistrats des nouvelles couches pourraient prendre de lui des leçons de tenue.

L'œuvre principale, la seule importante qui ait vu le jour dans le courant de ce mois, c'est le *Jocelyn* de MM. Armand Silvestre et Capoul pour les paroles, de M. Benjamin Godard pour la musique, donné au nouveau Théâtre lyrique du Château-d'Eau. C'est la troisième ou la quatrième fois qu'on essaie de ressusciter, dans la vaste halle de plâtras de la rue de Malte, cet ancien Théâtre lyrique qui ouvrait aux compositeurs en mal de partition un débouché dont l'absence se fait depuis trop longtemps sentir. Les tentatives précédentes ont toujours échoué : ce n'est pas une petite affaire que d'entraîner chaque soir, dans cette *ultima Thule* du monde parisien, un public de dilettantes suffisant pour remplir une salle immense. Avec le drame populaire, cela n'était pas déjà bien facile; avec l'opéra, la tâche est plus malaisée encore. Je souhaite à l'entreprise actuelle un meilleur succès qu'aux précédentes. Elle

semble se produire dans des conditions plus sérieuses et débute avec un certain éclat par l'œuvre d'un compositeur connu, qui a déjà fait quelque bruit lorsque le théâtre de la Monnaie en eut l'étrenne au mois de février et qu'une partie de la critique parisienne prit le train de Bruxelles pour assister à la première, — ce qui n'était pas, d'ailleurs, beaucoup plus loin que la rue de Malte. Et cette œuvre est chantée par un ténor qui fut le favori du public parisien et qu'on était curieux de revoir après une longue absence.

M. Capoul avait été si bien séduit par l'idée de créer un Jocelyn au théâtre comme il y a créé un Paul et un Roméo, qu'il avait conçu l'idée de mettre lui-même en livret le poème de Lamartine, afin de s'y tailler un rôle parfaitement en rapport avec ses moyens et habilement combiné pour les faire valoir. Il appela M. Armand Silvestre à son aide, et de leur collaboration il est résulté un *libretto* excellent peut-être pour le but particulier de M. Capoul, mais assurément détestable en lui-même. On se récrie parfois contre les héritiers des poètes qui s'opposent obstinément à ce que les industriels littéraires mettent la main sur des œuvres célèbres pour les adapter au théâtre et particulièrement aux scènes musicales. Mais quand on voit ce que les librettistes font du poème soumis à leur laminoir, le sans-façon prodigieux avec lequel, pour les besoins de la mise en scène et selon les exigences d'un chanteur, pour flatter l'amour-propre d'une prima donna, pour amener le ballet ou donner le temps aux machinistes de clouer un décor, ils taillent, ils rognent, ils mutilent, ils massacrent, opérant sans vergogne *tanquam in anima vili*, il faudrait se récrier plutôt contre ceux qui autorisent de telles profanations; et, pour ma part, sans considérer le *Jocelyn* de Lamartine comme un véritable chef-d'œuvre, je regrette qu'il ne se soit pas trouvé un gardien autorisé de sa gloire pour le défendre en cette circonstance.

Sans doute, à première vue et superficiellement, l'idée de traduire *Jocelyn* à la scène peut séduire par le contraste qui en fait le fond, par la lutte entre le devoir du prêtre et le sentiment de l'homme, par les alternatives de drame et d'idylle qui s'y succèdent. La prison révolutionnaire, la mort de l'évêque, la grotte des aigles, le presbytère, autant de tableaux tout faits. Mais je ne comprends pas que cette idée résiste à un examen plus attentif et surtout à l'épreuve. En réalité, c'est là une entreprise téméraire, une aberration véritable. Comme toutes les œuvres de Lamartine, le génie le plus antidramatique qui fut jamais, *Jocelyn* vaut infiniment moins par l'action que par la poésie, et l'action elle-même s'y trouve comme baignée dans une atmosphère de poésie idéale qui en estompe les contours et laisse flotter événements et personnages

dans un certain vague où les détails se dépouillent de ce qu'ils pourraient avoir de choquant. En s'arrêtant à l'action, l'on ne choisit que la partie accessoire et inférieure, à laquelle la scène donne une précision, un relief qui font mieux ressortir encore cette déformation. Tout le côté psychologique disparaît, comme tout le détail descriptif et tout le charme poétique. La partie lyrique et le drame intérieur subsistent jusqu'à un certain point, mais ne fournissent au compositeur qu'une série de thèmes monotones qui ne lui permettent pas de varier suffisamment ses effets.

Pour composer leur livret, MM. Capoul et Silvestre ont simplement coupé dans les principales situations du poème une série de tableaux décousus qui gardent un caractère épisodique et ne se rattachent l'un à l'autre ni ne se fondent suffisamment dans l'harmonieuse unité d'un ensemble. Après les représentations de Bruxelles, on a retranché le tableau de l'exécution comme dangereux; après la première représentation du Château-d'Eau, on a retranché celui de la séparation, comme faisant longueur et n'ayant pas réussi, sans se préoccuper aucunement de combler les trous ni d'établir des transitions. Et dans les tableaux sommaires qui subsistent, il reste plus d'un hors-d'œuvre, plus d'un morceau de placage absolument inutile, comme une bonne moitié du premier acte, le duo de la bergère et du jeune montagnard au début du deuxième acte et, à l'avant-dernier tableau, le papotage des jeunes gens qui se rendent au bal chez Laurence. Ils ne sont là que pour la satisfaction du compositeur, qui en a d'ailleurs tiré un excellent parti; mais plus ces deux pages sont charmantes, plus elles accroissent et font ressortir encore ce caractère de décousu que le livret a imposé à la partition. Pour nous, c'est le grand défaut de cette œuvre distinguée, où l'on pourrait noter beaucoup de détails gracieux et pittoresques, mais où l'intérêt ne se développe pas dans un sens bien déterminé, où le compositeur n'a même pas su mettre en saillie les points principaux et les faire dominer. Tous les épisodes, quel que soit leur insignifiance ou leur intérêt, sont traités avec une importance égale, et rien n'avertit l'auditeur qu'il en est à la situation d'où dépendent toutes les autres. M. Godard, jusqu'à présent, s'était surtout fait connaître comme symphoniste et la partie symphonique l'emporte, dans son œuvre, sur la partie lyrique et dramatique. L'orchestre est traité avec un soin particulier; dans la scène où Jocelyn découvre que Laurence est une femme, il est d'un coloris vivant et dramatique, mais le duo d'amour qui suit nous a paru à peu près insignifiant, défaut d'autant plus grave que là est le nœud du drame. L'acte de la prison, entre l'évêque et le jeune séminariste qu'il a fait venir

près de lui pour l'ordonner prêtre, ne manque pas d'ampleur et de force, avec les chants du *Ça ira* et de la *Carmagnole* qu'on entend retentir au dehors, mais il manque de l'onction religieuse qu'il y fallait. En définitive, c'est dans les teintes moyennes que M. Godard réussit le mieux, comme celles des deux morceaux que je citais plus haut, et de la berceuse chantée par Jocelyn, dans la grotte, au chevet de Laurence endormie.

Il n'y avait pas seulement des objections littéraires à la transformation scénique du poème de Lamartine, il y avait aussi des objections morales. Un évêque et un prêtre sur les planches, dans un opéra, ce serait déjà trop, à notre avis; mais un prêtre amoureux, un prêtre en soutane, en rabat, en tricorne, venant soupirer une sorte de sérénade désespérée sous les fenêtres d'une femme, s'abandonnant aux transports d'une passion ardente, qu'en dire, en dépit de l'*Angelus* dont le son le rappelle à son devoir? Si l'amour de Jocelyn froisse les âmes délicates et respectueuses même dans le roman poétique de Lamartine, malgré toute la délicatesse et la chasteté de son talent, il est bien autrement choquant sur la scène, avec un Jocelyn en chair et en os, un Jocelyn en soutane qu'on voit faire les grands bras, se presser la poitrine, se tordre les mains, enlever son tricorne pour s'arracher les cheveux; qu'on entend filer des sons langoureux, des soupirs, des points d'orgue, en prenant des airs passionnés; un Jocelyn, pour tout dire, représenté par Capoul. Plus le chanteur s'applique à traduire avec âme et avec feu les sentiments de son rôle, plus cette impression pénible s'accroît. Or M. Capoul s'applique. Il n'est pas seulement chanteur; il est comédien : j'oserais dire qu'il l'est trop. L'âge n'a pas amorti sa flamme ni brisé sa voix; du moins il sait à fond le secret des chaleurs factices et des voix artificielles : il ménage son organe avec art et le fait valoir par de savants contrastes, qui n'ont d'autre tort que d'être trop souvent et trop uniformément répétés. Sans cesse il passe du *piano* au *forte*, pour revenir du *forte* au *piano;* il soupire, il roucoule, et tout à coup il tonne, — autant, du moins, qu'il peut tonner, — et l'effet de ces oppositions, très grand d'abord, s'affaiblit par la répétition. Il pourrait bien être pour quelque chose dans l'impression trop doucereuse et à la longue énervante de la représentation. Son succès personnel n'en a pas moins été considérable et plus grand, je le crains, que celui du compositeur. Mais il ne suffit pas, pour que nous lui pardonnions l'œuvre sacrilège qu'il a entreprise comme librettiste et son idée de transporter sur la scène une œuvre qui devait forcément y périr.

Victor Fournel.

LE MONUMENT
DE
MGR DUPANLOUP

I

Le 11 octobre dernier, dixième anniversaire de la mort de Mgr Dupanloup, trente évêques, dont trois cardinaux et huit archevêques, ont béni à Orléans, au milieu d'un concours innombrable de prêtres et de fidèles, le monument élevé au grand évêque dans sa cathédrale. La cérémonie a dépassé l'attente de ceux même qu'elle a le plus réjouis. Le journal *le Monde* avait raison de le dire : « Malgré son côté funèbre, elle a été pour l'évêque défunt un vrai triomphe; pour tous, une fête religieuse et patriotique. » Triomphe bien mérité! Triomphe dont l'éclat va de ce nom illustre et vénéré à toutes les causes qu'il a aimées, et aimées jusqu'au sacrifice, Dieu, l'Église, la France! Triomphe consolant à voir, car il n'a eu pour auteurs que les plus nobles sentiments de l'âme humaine : la fidélité à une sainte et héroïque mémoire, la reconnaissance pour d'immenses services, l'enthousiasme de la gloire et de la vertu, le culte de l'honneur et de la foi!

On ne saurait trop le répéter; si jamais hommage a été libre, spontané et sincère, c'est bien celui-là. Il a jailli des âmes, comme une eau vive jaillit du sol. Nul effort, nulle contrainte, nulle mise en scène. Le gouvernement s'est absolument tenu en dehors, il n'a rien encouragé ni rien donné, il a refusé à l'art le bloc de marbre dont il est si prodigue pour tant de statues qu'on érige aujourd'hui, comme on érigeait autrefois des piloris. Il n'a même pas pu contenir sa contrariété; à l'inauguration du monument, qui tombait à la même date où, dix-huit ans auparavant, l'occupation d'Orléans par l'ennemi avait fourni à Mgr Dupanloup de douloureuses occasions de montrer *son grand cœur*, comme l'en remercia par une délibération publique le conseil municipal d'alors, — ce gouvernement sans vergogne a été jusqu'à interdire à des fonctionnaires l'inoffensif honneur de saluer le tombeau de l'évêque patriote. Après tout, ne s'est-il pas rendu justice? Venant, par la bouche de ses ministres, de décerner des hommages à Danton et d'en annoncer

d'autres pour Robespierre et Marat, il a jugé qu'il ne pouvait être représenté dans la cérémonie d'Orléans. Il s'est, à bon droit, convaincu d'indignité, et il s'est retiré par décence.

Même entre les amis les plus fidèles de Mgr Dupanloup, tout avait été observé, avec un scrupule poussé peut-être à l'excès, pour écarter ce qui aurait la moindre apparence d'une manifestation apprêtée ou bruyante. A ses funérailles, — devant cet admirable spectacle qui avait montré, autour de son cercueil, plus de vingt évêques, conduits par les cardinaux Guibert et de Bonnechose, un prince du sang de France, le président du Sénat, des académiciens, des généraux, des prêtres de tous les diocèses, des hommes de tous les pays, se mêlant au flot pressé de la population orléanaise, — l'idée était venue immédiatement de constituer, pour l'érection du monument de Mgr Dupanloup, un comité qui, formé de personnages de toutes les nations et de témoins de toutes les causes dont le grand évêque avait fait ses clientes et ses obligées, provoquerait, par toutes les voix de la presse, une souscription dans toute la catholicité. C'était une pensée bien naturelle, bien légitime et bien équitable; un succès infaillible l'attendait. La catholicité aurait rendu en hommages à son vaillant champion ce qu'il lui avait donné en dévouement. Avec l'offrande de sa reconnaissance, un monument aurait été élevé à l'évêque d'Orléans; et probablement aussi, quelque grande fondation de piété, d'éducation ou de charité, qui, placée sous son nom, aurait prolongé l'œuvre et les bienfaits de sa vie.

D'autres résolutions, suggérées par des considérations sérieuses, ont prévalu. Cet évêque qu'environnait tant de gloire était le plus humble des hommes; la chrétienne devise que, par allusion à leur cathédrale de Sainte-Croix, ses prédécesseurs les plus anciens mettaient sur leurs sceaux en s'intitulant les humbles ministres de Sainte-Croix la Victorieuse : *Victoriosissimæ crucis Ecclesiæ minister humilis* [1]; nul plus que Mgr Dupanloup ne l'avait inscrite profondément dans son cœur. Il ne recherchait pas l'éclat. Il se dérobait aux ovations. Il imposait silence aux applaudissements. Il avait banni de ses obsèques toute oraison funèbre. Et puis, si son amour de l'Eglise l'avait porté à la servir dans toutes les contrées où elle règne, lutte ou souffre, il avait été avant tout et par-dessus tout l'évêque de son diocèse. Si belle qu'était la splendeur qu'il avait jetée au loin, plus beau encore était le foyer où elle s'allumait; et le bien qu'il avait fait dans l'ombre autour de lui, tant d'œuvres fondées, tant de sages règlements institués, tant d'églises bâties ou

[1] *Antiquités d'Orléans,* par Le Maire.

restaurées, tant de générations de lévites ou de fidèles sorties de ses mains, ne chantaient pas moins haut ses louanges à l'oreille de Dieu que toutes les batailles livrées pour sa cause. Il avait donc semblé qu'un comité diocésain, tout local, formé et présidé par le successeur que Mgr Dupanloup s'était lui-même choisi, répondrait convenablement aux pensées évoquées par cette grande mémoire.

Dans ces conditions un peu resserrées, avec une publicité forcément restreinte, le danger pouvait être que le chiffre de la souscription restât inférieur à l'ampleur nécessaire du monument. Il n'en a rien été. Le nom de Mgr Dupanloup, son souvenir toujours présent, ont agi et ont suffi; comme la bannière de sa Jeanne d'Arc, ils ont tout entraîné à leur suite. Les souscriptions sont arrivées en foule. Le sou des pauvres gens et l'obole de la veuve s'y sont rencontrés avec les offrandes les plus magnifiques. Dans de petites bourses il s'est trouvé de grandes âmes qui ont payé sans compter la dette de leur admiration. Beaucoup de souscriptions furent anonymes. Tous les souscripteurs étaient des amis; serait-ce indiscret de dire jusqu'où l'amitié a poussé, en la cachant, la générosité? En dehors de sa souscription publique, M. de Falloux donna 10 000 fr., et d'autres amis dont Orléans a connu la munificence, firent de même, avec la même délicatesse. Jamais argent ne sortit davantage du cœur; la cathédrale de Sainte-Croix et l'art national se sont enrichis d'un chef-d'œuvre qui n'a rien coûté à l'État.

II

C'est à un des plus chers amis de Mgr Dupanloup, c'est à M. Lavedan, directeur du *Correspondant*, qu'est dû, avec le choix de l'artiste, le concours de circonstances d'où est né ce chef-d'œuvre. L'évêque venait de mourir, le 11 octobre 1878, en Dauphiné. Ramené à Orléans, son corps, mitre en tête, le visage encore découvert, était exposé une dernière fois à la vénération des fidèles dans une des salles de l'évêché transformée en chapelle ardente; il attendait le moment de plus en plus proche où il serait descendu pour toujours dans les caveaux de sa cathédrale. M. Lavedan alla immédiatement trouver M. Chapu auquel l'unissaient d'affectueuses relations. Il l'aborda sans préambule : « Vous qui nous avez donné Jeanne d'Arc agenouillée, ne nous donnerez-vous pas l'évêque qui l'a aimée jusqu'à lui ressembler? Après avoir fait le buste de Montalembert et la statue de Berryer, complétez la trilogie glorieuse en représentant Mgr Dupanloup. »

M. Chapu admirait de tout son cœur Mgr Dupanloup. Il ressentait pour lui l'attrait que tout grand type humain a toujours pour

l'artiste épris de l'idéale beauté. Mais il ne le connaissait pas. Il ne l'avait même jamais rencontré. Le temps pressait; encore quelques heures, et ce serait fini, à jamais fini! Le voile serait tombé, pour ne plus se relever, sur le visage vénéré; et il ne serait plus donné à l'œil de l'homme de le revoir, jusqu'au réveil suprême! M. Chapu partit le soir pour Orléans. Il fut, tout de suite, introduit par M. l'abbé Lagrange dans la salle funèbre. La foule s'était retirée, il n'y avait plus que quelques amis en prières. Les cloches même s'étaient tues, pour ne pas troubler le deuil de l'Eglise. Dans cette nuit et dans ce silence il resta tête à tête avec ce mort; quelques cierges l'éclairaient seuls. C'était une scène où le génie de Dante ou de Michel-Ange se serait complu. L'artiste demeura là jusqu'à l'aube, regardant, observant, étudiant, interrogeant, avec son imagination étonnée, excitée et fascinée, celui qui n'était plus, ces yeux à demi fermés d'où le rayon et l'éclair avaient jailli, cette bouche éloquente devenue muette, ces bras immobiles qui tant de fois avaient béni et protégé, cette figure sur laquelle l'âme, en s'envolant, avait laissé sa majesté, comme un soleil qui, vainement disparu, remplit encore de ses splendeurs le ciel désert.

De cette veillée solennelle, M. Chapu a retiré une œuvre qui marquera parmi les plus puissantes inspirations de la statuaire moderne. A l'instar des grands maîtres, le sculpteur a été poète. Il a été créateur. Il a été croyant. Avec ce mort, il a reconstitué une vie. Le but de l'art, c'est de dégager d'un visage, d'un personnage, d'un caractère, d'une histoire, l'idéal qui s'y trouve; de telle sorte que l'enveloppe matérielle, scrupuleusement conforme à la réalité et à la vérité, soit tout illuminée d'une lumière intérieure et supérieure. Ce que le monument conçu par M. Chapu a de beau, c'est qu'il offre aux yeux le poème, taillé dans le marbre, de la vie de Mgr Dupanloup.

Lorsque Mgr Dupanloup célébra Jeanne d'Arc dans le premier de ses panégyriques, — le premier par la date et, peut-être aussi, par l'éloquence, — il divisa son discours en trois parties : l'idylle, c'est-à-dire Domrémy où la jeune fille est heureuse dans la prière et l'obscurité; puis, l'épopée, Orléans délivré, les Anglais battus à Patay, le roi sacré à Reims; puis, pour couronne, le drame, qui est le bûcher de Rouen. C'est la destinée de la vierge martyre qui se déploie tout entière, et, à travers ses déchirements, le plan de Dieu dans son unité merveilleuse. Ainsi a procédé M. Chapu pour représenter Mgr Dupanloup; il a emprunté son art à son modèle. Dans le monument qu'il lui a élevé, ces trois divisions se retrouvent; seulement, c'est au centre, là où tout converge et d'où tout remonte, c'est là qu'il a placé la partie principale, le drame

sombre qui est la mort. Par-dessous est l'idylle, dans les bénédictions de l'enfance et les consolations de l'amitié; par-dessus, l'épopée, dans le Paradis qui s'ouvre avec le repos et la gloire.

Pour ceux qui n'ont pas vu le monument, — nous nous permettrons de reproduire ici l'esquisse que nous avons essayé d'en tracer ailleurs[1] : « La première pensée qui a pu venir à l'artiste a été, sans doute, de représenter Mgr Dupanloup debout. Comment le représenter autrement, ce grand soldat de Dieu? Il était toujours sur la brèche, il montait à la tribune comme à l'assaut; il y montait encore presque mourant, au mois de mai 1878, pour défendre Jésus-Christ contre le centenaire officiel de Voltaire. Il semble même que la mort ait voulu le respecter dans son allure intrépide, car il est mort debout, le crucifix sur les lèvres et le chapelet à la main. Et cependant M. Chapu a eu la hardiesse de le représenter couché; le grand évêque qui pouvait dire comme saint Martin à l'agonie : « Je ne refuse pas le travail, *non recuso laborem* », et qui, à l'image d'un autre chrétien héroïque, aurait volontiers répondu à ceux qui lui conseillaient le repos : « J'aurai toute l'éternité pour me reposer », celui-là, le fort d'entre les forts d'Israël, est couché sur son lit de mort. Il est couché : mais comme il respire la vie! Comme elle rayonne en lui, dans sa noble et belle tête, toute marquée du sceau et toute couronnée de l'auréole de l'immortalité! Il a les mains jointes, pressant encore son chapelet; sa pensée n'est pas éteinte, elle est recueillie au dedans avec une flamme et une douceur extraordinaires, elle est concentrée dans la prière, cette action en Dieu, comme s'exprime Bossuet.

« Au-dessus de cette couche mortuaire, regardez maintenant. C'est là que le génie de l'artiste éclate; qu'est-ce que cet ange qui, du sein de la mort, a l'air de bondir? C'est l'ange de la Résurrection, c'est l'ange de la Patrie, tenant la bannière de la Pucelle où se lisent les noms sacrés : Jésus et Marie; et cet ange qui plane sur le lit de mort, semble lui-même l'âme glorieuse de Mgr Dupanloup, entrant au ciel, l'étendard de Jeanne d'Arc à la main.

« Au-dessous du sarcophage, c'est une autre scène, empruntée, non plus au ciel, mais à la terre et à ses sourires les plus doux; un bas-relief représente Mgr Dupanloup au milieu des enfants. C'est charmant, c'est une idylle d'innocence toute rayonnante dans la blancheur du marbre : on songe à une des plus divines pages de l'Évangile. Mgr Dupanloup est déjà avancé dans la vie, il a sondé et fouillé la misère humaine et il se console avec ces enfants qui ont dans leurs regards la pureté du ciel. Il leur parle; il n'a d'yeux

[1] *Journal du Loiret,* du 9 octobre 1888.

que pour eux, on sent que l'amour et la bonté et le bonheur coulent de ses lèvres.

« Pendant que le grand évêque couve ainsi de sa tendresse les enfants debout à ses côtés ou agenouillés à ses pieds, des visages amis et graves le contemplent lui-même avec attendrissement. Avec un groupement admirable de figures, l'artiste lui a fait un cortège d'hommes qui l'ont béni comme un fils ou qui l'ont vénéré comme un père. Ce sont d'abord, tout près de lui, les saints évêques de la Restauration qui, en remerciant Dieu, lui ont ouvert le sanctuaire : Mgr de Quélen, archevêque de Paris; le cardinal de Rohan, archevêque de Besançon; Mgr Borderies, évêque de Versailles. Puis viennent des pontifes, des religieux, des prêtres qui représentent des générations différentes, associées à Mgr Dupanloup ou élevées par lui-même pour le service de Dieu et des âmes : le P. de Ravignan, l'abbé Debeauvais, les cardinaux Place, Lavigerie et Langénieux, Mgr Coullié, évêque d'Orléans; Mgr Foulon, archevêque de Lyon; Mgr Perraud, évêque d'Autun; les abbés Hestch, Branchereau et Lagrange. Enfin M. Chapu a mis sur l'arrière-plan quelques laïcs, dont plusieurs furent illustres, et qui, représentant des générations diverses, n'en firent qu'une pour chérir l'évêque d'Orléans : à sa droite, le comte de Menthon, M. du Boys, M. Cochin; à sa gauche, M. Berryer, M. Hilaire de Lacombe, M. Lavedan, M. de Falloux, le duc Albert de Broglie, M. de Montalembert.

« De chaque côté du monument, deux statues d'un puissant effet se dressent; c'est le Docteur et c'est le Chevalier. Ils sont là comme les gardiens du tombeau, comme les témoins du mort immortel qui y repose; ou plutôt ils sont ce mort lui-même revivant sous les deux faces les plus glorieuses de sa vie. A voir ce docteur, qui a sur le front un rayon des prophètes, ne pensez-vous pas à l'évêque, au bon pasteur des âmes, au pontife qui a ensemencé de bonnes paroles, de bonnes œuvres et de bons exemples le champ du Seigneur, au pieux successeur de saint Aignan et de saint Euverte? Et si vous vous retournez, c'est comme un coup de clairon qui sonne; ce chevalier qui combat la visière levée, et qui, d'une mine si haute, met une main si confiante sur son glaive, sous lequel la félonie expire, c'est bien lui, l'évêque d'Orléans! C'est lui, l'intrépide athlète, secourable aux persécutés, dur aux pervers et aux traîtres, qui, bien près de mourir, pouvait dire au Dieu devant lequel il allait paraître :

Mon Dieu! j'ai combattu soixante ans pour ta gloire!

III

Tel est le monument que trois cardinaux, un grand nombre d'archevêques et d'évêques sont venus bénir. Pour retrouver dans son long passé une assemblée aussi auguste, Orléans aurait eu besoin de remonter à plus de mille ans en arrière, à ce premier concile de la monarchie franque que Clovis, vainqueur des Allemands par la grâce de Dieu, tint dans ses murs. Alors, comme aujourd'hui, sa cathédrale réunissait trente évêques; et, comme aujourd'hui encore, on voyait, à côté de l'évêque d'Orléans, les archevêques de Sens, Bourges, Tours et Bordeaux [1].

Sainte-Croix ne pouvait suffire à l'empressement de la foule : « La vaste église, écrivait, le jour même, un rédacteur du *Monde*, est remplie d'une multitude sympathique et recueillie. Des milliers de personnes n'ont pas pu y trouver place. Nous les avons vues, à l'issue de la cérémonie, se précipiter pour voir le monument élevé à la mémoire de leur illustre évêque. » Le même témoin disait encore : « Il me serait impossible d'indiquer le nombre de prêtres présents; ils sont venus en foule, la plupart du diocèse d'Orléans, beaucoup des différents points de la France. Paris était, comme il convenait, largement représenté. » Et il citait M. Caron, vicaire général de Mgr Richard, les curés de Saint-Roch, de Saint-Jacques du Haut-Pas, de Saint-Eustache, de Saint-Paul-Saint-Louis, de Saint-Nicolas du Chardonnet, de Saint-Georges, des chanoines de Notre-Dame, des Dominicains, des Oratoriens, des Barnabites, des Bénédictins, des Pères Lazaristes, les Missionnaires de la Société de Marie, les Frères des Ecoles chrétiennes et de Saint-Gabriel, l'aumônier du lycée Henri IV, le supérieur du petit séminaire de Saint-Nicolas, le directeur de celui de Notre-Dame des Champs.

Le maire d'Orléans avait tenu à honneur d'assister à la cérémonie. Le général de La Valette, commandant la 5e brigade d'artillerie, et le commandant de gendarmerie avaient pris place auprès de lui. Toutes les familles orléanaises étaient là, fidèles à ce rendez-vous de leur grand évêque. Au milieu d'elles, on reconnaissait des amis venus de loin, d'anciens collègues et d'anciens élèves de Mgr Dupanloup, des noms chers à son cœur et à toutes les causes qu'il a défendues : l'amiral Ribourt, le vaillant marin qui, en 1870, à la deuxième occupation d'Orléans, tira, le prince de Joinville à ses côtés, le dernier coup de canon contre l'ennemi, le vicomte de Meaux, gendre de M. de Montalembert, le marquis de Castellane, M. Henri Cochin, M. Paul du Boys, M. Léon Lefébure, M. Calla, M. le baron de Ravignan, M. le comte Benoist d'Azy, M. Lavedan,

[1] *Antiquités de la ville d'Orléans*, par Le Maire, ch. xv, tome II.

directeur, M. Auguste Boucher, rédacteur de la chronique politique, et M. De Soye, imprimeur du *Correspondant*.

L'immense assistance eut comme un tressaillement de respect lorsque arriva processionnellement le cortège des évêques. Retenus par la vieillesse ou par une tournée pastorale, les évêques de Chartres et de Nevers avaient délégué leurs grands vicaires pour les représenter. En tête, marchaient le vénérable Mgr du Marallach, plus qu'octogénaire, que les électeurs de Bretagne, enthousiasmés de son courage pendant la guerre, avaient envoyé siéger à l'Assemblée de Versailles; Mgr d'Hulst, recteur de l'Institut catholique de Paris; l'abbé mitré de la Grâce de Dieu en Franche-Comté. Puis, les évêques, ceux de Sinope, de Limoges, de Laval, de Quimper, du Puy, de Châlons, de Verdun, de Séez, de Meaux, de Versailles, de Blois, de Nîmes, de Soissons, de Nantes, d'Autun, de Nancy, de Bayeux, de Vannes, d'Orléans; puis les archevêques de Sébaste, d'Aix, de Tours, de Rouen, de Bordeaux, de Lyon, de Bourges, de Paris; puis les cardinaux archevêques de Rennes, de Reims, et de Sens. Rien ne saurait peindre ce qui s'agitait dans les cœurs à la vue de ce défilé d'évêques qui durait toujours; on était remué comme si c'était la justice de Dieu qui passait.

Oui, c'était bien la justice de Dieu envers un grand évêque! Honneur et merci à ces nobles pontifes! Ils sont venus, — quelques-uns, comme l'archevêque d'Aix, comme les évêques bretons et lorrains, des extrémités de la France, — ils sont venus, malgré l'âge, la fatigue, les rigueurs de la saison, le poids d'accablantes affaires, — ils sont venus bénir la tombe de leur frère mort depuis dix ans. C'est bien! Ils ont fait mieux encore. Ils ont fait (ce qui sera leur récompense!) aimer l'Église. Ils sont venus, par leur concours extraordinaire, attester une fois de plus, que, résumé de toutes les vérités et de toutes les vertus, rassemblant en elle, selon le mot de Bossuet, tous les titres par où elle se recommande à l'estime du genre humain, l'Église est juste; qu'elle est la justice même; que, supérieure à toutes les passions éphémères, elle ne connaît ni la jalousie, ni l'ingratitude, ni la haine; qu'à l'exemple de Dieu, elle rend à chacun selon ses œuvres; qu'à son exemple encore, elle proportionne la gloire aux mérites, aux travaux et aux souffrances; qu'à ceux, vivants ou morts, qui se sont dévoués, elle dit comme le Sauveur : « Courage, bon serviteur! » et qu'elle a, même sur cette terre, des palmes à distribuer, emblème et gage des palmes éternelles.

A l'heure de l'un des plus intrépides combats de Mgr Dupanloup, — lorsqu'il jeta au milieu des colères déchaînées sa lumineuse et vengeresse brochure sur la Convention et l'Encyclique, — le cardinal Caterini, qui passait pour un des rédacteurs du

Syllabus, lui écrivait : « Votre ouvrage est d'or, et vous vous préparez une couronne pour ce monde et pour l'autre. » Cette couronne, nous l'avons vue de nos yeux, dans ce cercle majestueux d'évêques entourant un tombeau.

Pendant que nous parlons ainsi des évêques présents à Orléans, nous nous reprochons de sembler oublier tant d'autres évêques à qui l'âge, les infirmités, une santé compromise, des obstacles impérieux ont infligé le chagrin de l'absence. Eux aussi étaient à Sainte-Croix, ils y étaient par le désir, par le regret, par l'hommage, par la prière. Le *Moniteur de Rome* en mentionne un grand nombre. Il faudrait citer l'évêque de Clermont qui souhaitait si ardemment de représenter au tombeau de Mgr Dupanloup le diocèse de Massillon, les archevêques de Besançon, de Chambéry et d'Alby, l'évêque de Cahors, vieil ami, qu'une solennité locale, depuis longtemps arrêtée, a empêché de venir, les évêques de Troyes, de Dijon, de Marseille, de Rodez, de Beauvais, de Luçon, de Valence, de Fréjus, de Montpellier, de Carcassonne, d'Annecy, de Langres, dont les lettres ont redit les sentiments fidèles. Entre tous ces prélats, comment ne pas faire une place à part au cardinal Lavigerie qui, contraint au repos par l'excès de ses labeurs, a exprimé avec des effusions si touchantes sa tendresse, sa reconnaissance, son admiration pour *le maître de son enfance*, pour *le père* de sa vocation sacerdotale, pour l'évêque, *à jamais l'une des gloires les plus éclatantes de l'épiscopat dans ce siècle par les ardeurs de son zèle*, *par sa pure vertu et par son éloquence* [1]?

Et si nous regardons au delà de nos frontières, — que d'évêques qui, n'étant pas les nôtres par le sang, se sentent Français pour remercier et glorifier l'évêque d'Orléans ! Combien lui ont, devant Dieu, envoyé leur hommage ! Combien étaient présents de cœur, avec nos évêques ! De cette Italie que Mgr Dupanloup a servie en défendant Rome et en la défendant elle-même, Mgr Rotelli, aujourd'hui nonce à Paris, alors évêque de Montefiascone, jetait ce cri, à la nouvelle de sa mort : « Profonds regrets, perte immense de l'illustre, victorieux, incomparable champion de l'Église de France, Dupanloup [2]. »

De la Suisse, de l'Allemagne, de la Belgique qu'il électrisait à Malines, de la Pologne captive à ses foyers ou exilée sur la terre étrangère, le même écho d'admiration et de douleur a répondu. Hongrois et Slaves se sont confondus dans le même deuil : « On trouverait difficilement dans ce siècle, écrivait le cardinal Haynald

[1] Dépêche du cardinal Lavigerie à Mgr Coullié, adressée le 11 octobre 1888.

[2] Cette dépêche, adressée à Mgr Coullié, évêque d'Orléans, est reproduite dans le précieux volume que M. l'abbé Chapon a publié sous ce titre : *Mgr Dupanloup devant le Saint-Siège et l'épiscopat.*

à ses diocésains, un athlète de l'Église et du Saint-Siège, un champion de la doctrine et du droit, plus fidèle et plus courageux, plus infatigable et plus prêt toujours pour le combat[1]. » Il souscrivait à son monument, il venait prier à son tombeau. Pieux pèlerinage que le vaillant apôtre, Mgr Strossmayer, voulait faire à son tour, et qu'il aurait fait sans les récentes complications de la politique! Il s'est dédommagé du moins en adressant cette dépêche à ses frères plus heureux : « Je salue les illustres évêques réunis autour du tombeau de Mgr Dupanloup qui fut la gloire de la France et la gloire du monde catholique. »

Les vieilles et jeunes chrétientés d'Orient que Mgr Dupanloup a soutenues de son éloquence et de ses largesses, ne sont pas restées en arrière. Le patriarche d'Antioche, à Beyrouth, et le P. Ratisbonne, à Jérusalem, l'avaient célébré et pleuré; naguères, le patriarche de Cilicie, racontant les progrès de la foi par l'action des religieuses indigènes, était obligé encore de lui rendre grâces pour tout le bien qu'il avait laissé après lui : « Ce fut, écrivait-il, le grand évêque d'Orléans, Mgr Dupanloup, qui, dans sa haute sagesse, son amour de l'Église, et son zèle pour la régénération de la jeunesse par l'école, a daigné, le premier, seconder généreusement, dans ce sens, les efforts de notre illustre prédécesseur, S. Em. le cardinal Hassoun[2]. »

L'Occident le plus lointain ou le plus rapproché a parlé comme l'Orient. L'an dernier, avant de rentrer en Amérique, le cardinal Gibbons venait s'agenouiller au tombeau de Mgr Dupanloup; sans l'Océan qui le sépare de nous, il se fût donné le bonheur de bénir le monument superbe, comme il avait vénéré l'humble pierre, toujours entretenue de fleurs, qui recouvrait la dépouille mortelle du grand évêque. L'Irlande l'a révéré comme un bienfaiteur; nul doute aussi que, le 11 octobre 1888, la plus pure gloire de l'Angleterre, le cardinal Newman, chargé d'ans, d'œuvres et de vertus, n'ait répété dans son cœur ce qu'il écrivait en 1878 : « Ma parole ni celle d'aucun ami ne peut rien ajouter à la gloire que s'est acquise, dans toute l'Église, Félix, évêque d'Orléans. Serait-il possible de ne pas accorder toute notre vénération et notre reconnaissance à ce champion de la cause catholique, pour ses nobles et persévérantes luttes, pour sa bravoure et son intrépidité en face des ennemis de l'Eglise, et pour son grand cœur dans l'épreuve? Quoique je ne l'aie jamais vu, je l'aimais comme si j'avais vécu dans son intimité[3]. »

[1] Ce mandement est reproduit dans l'ouvrage de M. l'abbé Chapon.
[2] *Bulletin de l'Œuvre des Écoles d'Orient*. Janvier 1886.
[3] Ouvrage, déjà cité, de M. l'abbé Chapon, page 119.

C'est au milieu de ces pensées, de ces émotions, de ces bénédictions venues de toutes parts, que la cérémonie religieuse a commencé. Elle a été magnifique dans sa simplicité. La nef était tendue de noir; sur la chaire, sur le trône épiscopal, sur l'étendard de Jeanne d'Arc flottaient des crêpes : au fond du sanctuaire, rien qu'une immense croix blanche. Le cardinal archevêque de Sens officiait, il a dit la messe de *Requiem*. Les chants de la maîtrise et les soupirs de l'orgue n'exprimaient que la supplication vers Dieu, les lamentations de l'exil, le désir triste et tendre de l'éternelle patrie.

Tandis que la vaste basilique était comme noyée dans le deuil, on apercevait à travers les arceaux la chapelle où se dresse le monument de Mgr Dupanloup. L'évêque apparaissait couché sur son lit funèbre. Il y avait des moments où, le soleil étincelant dans les vitraux, tout ce marbre s'illuminait, sa blancheur éblouissait comme la neige, *alba sicut nix*, elle prenait des clartés du Thabor; et le mort était radieux dans l'auréole et la gloire.

IV

L'office terminé, Mgr Besson, évêque de Nîmes, est monté en chaire.

En voyant le prélat gravir les marches de la tribune sacrée, un souvenir classique nous repassait dans la mémoire, Nous songions à un autre évêque de Nîmes, célébrant, il y a deux siècles, un autre héros; nous songions à Fléchier louant Turenne. Nos lèvres murmuraient tout bas l'exorde justement vanté : « Tout le peuple le pleura amèrement; et après avoir pleuré pendant plusieurs jours, ils s'écrièrent : comment est mort cet homme puissant qui sauvait le peuple d'Israël ?»

Mais, déjà, Mgr Besson a prononcé ses premières paroles; il a demandé, lui aussi, au livre des Machabées son texte pour honorer celui qu'il appellera un des Machabées de la nouvelle alliance. Ce n'est plus la plainte, la stupeur du saisissement quand le malheur éclate; c'est l'hymne du triomphe : « A l'éternelle mémoire de sa valeur et de son nom. »

L'éminent orateur n'a pas entrepris de raconter la vie de Mgr Dupanloup : « Une main pieuse, a-t-il dit, l'a déjà écrite avec toutes les émotions de la fidélité. » Il n'a voulu, a-t-il ajouté, que « payer, comme nous le pouvons, la dette de la reconnaissance publique envers un des hommes qui ont le mieux mérité de leur siècle. » Avec quelle délicatesse ! Avec quelle puissance ! Avec quelle âme il l'a fait ! Ceux qui l'ont entendu et ceux qui l'ont lu, ont éprouvé « cette douceur que porte au cœur le sentiment d'une grande justice rendue, d'un grand hommage adressé à une sainte et héroïque mémoire. [1] »

[1] M. Charles de Lacombe, dans la *Défense* du 12 octobre.

Ce qui, dans ce discours, frappe et charme plus encore que l'éloquence, c'est la vérité. A mesure que l'évêque de Nîmes parlait, il nous semblait que, sans le respect du temple, ses vénérables collègues eussent incliné la tête, comme des juges qui approuvent, et que l'innombrable foule eût, comme au temps de la primitive Eglise, acclamé.

Avec des détails exquis, il a montré, dans le grand évêque, ce qui a été le fondement du reste : le bon prêtre. Et quelques heures après, à l'évêché d'Orléans, Mgr Richard, archevêque de Paris, racontait aux prêtres rassemblés qu'une des édifications de sa jeunesse avait été de voir Mgr Dupanloup à l'autel. Quelle foi! quelle ferveur recueillie et pénétrée! L'archevêque de Paris ne faisait que développer lui-même ce que le cardinal Donnet avait écrit à Mgr Coullié : « Ce fut une âme sacerdotale; dans la vie quotidienne, c'était le plus attentif, le plus rigoureux, le plus scrupuleux, le plus saint des prêtres. Jamais il n'a manqué un seul jour aux plus minutieux détails de la vie ecclésiastique; ceux qui ont eu le bonheur d'assister à sa messe n'oublieront jamais la ferveur de sa prière [1]. »

Mgr Besson a montré le catéchiste tout-puissant sur les âmes; et ce qu'il disait avec des traits si charmants s'achevait en quelque sorte sur la figure doucement attendrie de l'un de ses auditeurs, ancien enfant de Mgr Dupanloup au catéchisme de Saint-Hyacinthe, — du cardinal Place qui, lui-même (il nous pardonnera de trahir des sentiments qu'on connaît si bien), recevant la pourpre des mains de Léon XIII, écrivait à un ami : « En ce moment je pense au grand évêque que j'ai filialement aimé; dont la mémoire m'est sacrée comme me l'a été sa personne, et que je ne cesse de me proposer à moi-même comme un modèle accompli, dont plus je me rapprocherai, quoique toujours de bien loin, moins je serai au-dessous de ma charge redoutable. »

Mgr Besson a montré l'instituteur de l'enfance, le maître de la jeunesse aux petits séminaires de Paris et d'Orléans; — et les œuvres de l'instituteur et du maître étaient là, autour de sa chaire, dans ces séries de générations, évêques, prêtres, hommes de tout âge, professeurs, enfants, tous formés des leçons, instruits par les méthodes, animés de l'esprit de Mgr Dupanloup.

Il a montré le ministre du Seigneur dévoré, comme le Prophète, du zèle de la maison sainte; et, en témoignage de la fécondité de son ministère, il n'avait qu'à regarder les curés, les prêtres, les missionnaires, accourus à son tombeau, les trois cardinaux de Rennes, d'Alger et de Reims, qui furent ses fils, plus de dix évêques,

[1] Lettre du 15 octobre 1878, à la page 117 du livre de M. l'abbé Chapon.

dont l'un, l'évêque de Quimper, adressait, il y a quelques semaines, cette salutation fraternelle à Mgr Bougaud, évêque de Laval, ancien vicaire général d'Orléans : « Il y a aujourd'hui quarante-huit ans que Notre-Seigneur, dans son infinie miséricorde, m'ouvrit les portes du petit séminaire de Paris et, pour mieux me préparer à devenir son ministre, me mit entre les mains de Mgr Dupanloup, ce grand évêque qui, lui aussi, a tant aimé l'Église et la France, et dont le souvenir à jamais glorieux est si étroitement uni à votre personne vénérée. »

Il a montré dans le grand évêque l'évêque modèle; et il avait auprès de lui ses répondants, ces fidèles pressés dans la cathédrale, ces légions de prêtres venus de leurs presbytères, et, à leur tête, le digne successeur de Mgr Dupanloup, qui se plaît tant à redire, que, retrouvant partout, dans tous les détails de l'administration diocésaine, la trace de ses sollicitudes et de ses prévoyances, il l'en a, non pas aimé, mais, s'il est possible, admiré davantage encore.

Après l'avoir montré dans le sanctuaire, Mgr Besson nous a montré le grand évêque dans les assemblées politiques, il l'a peint à ravir : « Vous l'avez vu, enveloppé dans son manteau et couronné de ses cheveux blancs, siéger dans notre dernière Assemblée constituante avec une modestie qui n'avait rien d'égal que la dignité même de sa personne. » Comme c'était bien sa physionomie! et comme c'était aussi l'un des secrets de sa force! Les triomphes que Mgr Dupanloup obtint au profit de l'Église étaient faits d'admiration et de respect. Les hommes, croyants ou non, aiment à sentir que le prêtre habite un monde supérieur à eux-mêmes. Il faut qu'il les comprenne et qu'il les domine.

Mgr Besson a décrit le rôle et les combats du grand soldat de l'Église, il a rappelé ses paroles à Malines, qui furent si bien l'inspiration de sa vie : « On doit aimer son drapeau d'autant plus qu'il est accablé et criblé! O mon pays! O France, dit le soldat, comme je t'aime depuis que je me suis battu pour toi! O drapeau noirci, percé, déchiré, comme je te presse sur mon cœur! Et nous, sachons redire : O vertu, ô conscience, ô religion, ô foi chrétienne, ô probité, ô justice, ô Église de Jésus-Christ, ô Rome, ô successeur de Pierre, je vous aime, car j'ai souffert pour vous. »

Résumant cette vie, l'évêque de Nîmes s'est écrié : « S'il est à tout jamais l'évêque d'Orléans, l'évêque d'Orléans sera aussi, à tout jamais, la gloire de son pays et de son siècle, parce qu'il a été l'intrépide avocat de l'Église et de la France. » Et qui l'a dit plus haut que les papes? Qui l'a redit plus souvent? « Plus de quarante-cinq brefs, ajoute l'éloquent orateur, lui répètent, tantôt sous une forme, tantôt sous une autre, ce mot : « Je suis content de

« vous. » Quel soldat a vu son nom plus souvent mis à l'ordre du jour? Ce sera sa seule récompense. »

C'est lorsque le danger est le plus grand que Mgr Dupanloup est le plus dévoué. Le nombre des ennemis a marqué d'avance celui de ses services. La promulgation de l'Encyclique *Quanta cura* excite, en Europe, une rumeur confuse et violente, où la fureur des uns est attisée par les calculs des autres; peuples et gouvernements s'en mêlent. Ils ont compté sans Mgr Dupanloup : « Il improvisa, dit Mgr Besson, avec une admirable vigueur, la défense de l'Encyclique et en justifia toute la doctrine, en démontrant que ni la vraie liberté, ni la civilisation digne de ce nom, ni le progrès légitime ne sont condamnés par le Saint-Siège. Il se tenait sur la défensive, et il n'en avait pas moins fait une magnifique apologie. Félicitons-le encore une fois, et nous ne serons que l'écho de l'Église universelle, car, dans toutes les langues comme dans toutes les nations, six cent trente évêques l'ont loué sans réserve; Pie IX l'a encouragé en l'appelant l'éloquent vengeur de l'Encyclique, et si, après ce nom, il est permis d'en citer un autre, ce sera celui de l'archevêque de Pérouse. L'archevêque de Pérouse est aujourd'hui Léon XIII. « Votre ouvrage, lui dit-il, qui a fait tant de bruit en Europe, est bien digne de votre doctrine. Vous êtes le défenseur et le soutien du Saint-Siège persécuté. Agréez donc mes congratulations avec celles de tout l'univers. »

Il est une page de ce discours que nous ne pouvons résister au plaisir et au devoir de citer tout entière; c'est la page relative à la loi de 1850 sur la liberté de l'enseignement. L'évêque de Nîmes a parlé noblement, simplement. Devant l'autel du Dieu de vérité, ayant à ses côtés la bannière de Jeanne d'Arc, il a cité ceux qui, ayant été à la peine, méritaient d'être à l'honneur. Il a cité, avec Mgr Dupanloup, M. Thiers, M. de Montalembert, *le glorieux maître d'école de* 1831, M. de Falloux, le P. de Ravignan.

L'abbé Dupanloup avait sa place toute marquée dans les commissions qui préparèrent la loi de 1850. Cette loi bienfaisante, la meilleure de notre siècle, avait été précédée par vingt ans de combats livrés presque sans trêve, depuis le jour où Montalembert se déclara maître d'école devant la Chambre des Pairs jusqu'au jour où ce titre devint un droit pour tout Français qui voulait l'exercer. Mais, pour la rédiger, la discuter, la voter, il n'y eut qu'une heure, une heure de paix entre deux révolutions. Avant 1849, c'était trop tôt, et en 1851, c'eût été trop tard. Cette heure de grâce et de raison fut devinée, comprise, employée par tous les hommes d'Etat avec une rapidité qui tenait de l'inspiration et une entente merveilleuse de ce qu'on pouvait faire et de ce qu'on pouvait redouter.

M. l'abbé Dupanloup ne siège pas dans nos Assemblées, mais il conseille, il anime, il presse, il soutient les représentants de la nation.

C'est lui qui obtient de M. de Falloux qu'il acceptera le portefeuille de l'instruction publique, et de M. Thiers qu'il soutiendra M. de Falloux dans la discussion de la loi nouvelle. Dès lors, tout est gagné, et il ne reste plus qu'à maintenir l'accord et à écrire le traité.

Mais que de périls inattendus! Que de détails où la grande loi va échouer! Que de difficultés à la dernière heure! L'abbé Dupanloup a tout prévu, et partout où un danger est signalé, il met sa plume ou sa parole, il y mettrait sa tête. Que ne fait-il pas? Il écrit aux évêques, il adresse un mémoire au Pape, il conjure ses amis, rassurant les uns, éclairant les autres, multipliant son action, sentant qu'il est écouté, qu'il sera suivi et que la loi de la délivrance sortira enfin, et des débats publics et des difficultés secrètes dans lesquelles elle est engagée. S'il éprouve quelque déception ou quelque tristesse, le Père de Ravignan est là pour le consoler, se tenir à ses ordres et demeurer debout à côté de lui. Il souffrira tout par amour pour sa chère jeunesse. Montalembert, cette autre moitié de lui-même qui se partageait, avec le P. de Ravignan, les affections de son grand cœur, est à son tour réconforté : « Raffermissez-vous et soyez homme, » lui écrit-il, à travers les épreuves et les contradictions : *Confortare et esto vir*. Mais voici le jour du triomphe. Le glorieux maître d'école de 1831, condamné par la Cour des Pairs, a fait casser, en 1850, l'arrêt dicté par le monopole. La loi qui vient d'être votée a donné à la France les évêques, les prêtres, les soldats, les magistrats, les citoyens qui la servent, la défendent et l'honorent aujourd'hui. On frémit en se demandant jusqu'où nous serions descendus, s'il ne s'était pas élevé, pour nous soutenir au-dessus des abîmes, une race nouvelle à qui l'Eglise est chère, parce que l'Eglise l'a instruite et disciplinée jusqu'à vingt ans et qu'elle en a fait le témoin, le champion et le martyr de toutes les grandes causes. Les cent collèges qui l'ont formée sont encore debout. Il en sort chaque année, et depuis quarante ans bientôt, de vrais chrétiens qu'on ne connaissait pas dans la première moitié de notre siècle. Qu'on supporte encore cette liberté qui nous est si chère, ou qu'on la supprime par quelque décret, il est trop tard pour anéantir à jamais les fruits qu'elle a portés. Nos élèves ont vingt ans, et le siècle futur leur appartient. Dussions-nous descendre au tombeau avec les débris de nos grandes lois, nous y descendrions pleins d'espoir, et il suffirait de se pencher vers ce sépulcre pour en entendre sortir cette voix d'un autre Machabée : « Vous savez combien de combats nous avons soutenus pour la défense de la liberté. *Scitis quanta fecimus pro legibus prælia.* »

Cette page qu'anime le souffle de l'éloquence, n'est-ce pas le burin de l'histoire qui l'a écrite? On en retrouverait la preuve dans tous les mandements des évêques lorsque la loi de 1850 fut déchirée! A quelques pas de la chaire d'où parlait Mgr Besson, le recteur de l'Institut catholique de Paris, Mgr d'Hulst, se tenait auprès de son archevêque; et sa présence nous rappelait d'autres paroles, bien éloquentes aussi, qu'il prononçait, il y a quelques années, au petit séminaire de La Chapelle. Il y cherchait et il n'y retrouvait plus Mgr Dupanloup : « Où est-il, s'écriait-il, le vaillant

athlète dont le nom est inséparable de la liberté de l'enseignement? Il est avec Dieu, lui qui a tant lutté pour Dieu. Il est dans le repos, lui qui a tant travaillé; dans l'éternelle joie, lui qui a tant souffert. » Et comme Mgr Besson, il remerciait le grand évêque disparu « de cette glorieuse loi de 1850, la plus honnête et la plus juste de nos lois, celle qui a su le mieux tenir compte à la fois et des mœurs qui changent et des principes qui ne changent pas; loi de liberté, sans doute, mais aussi, dans une large mesure, loi de patronage chrétien et de christianisme social, puisqu'elle appelait toute la jeunesse du pays à l'initiation religieuse [1]. »

Un journal uni par les liens les plus étroits à la mémoire du grand évêque a jugé le discours et l'acte de l'évêque de Nîmes en des termes que nous tenons à faire nôtres : « Qu'il nous soit permis d'offrir à Mgr Besson l'ardente et respectueuse expression de notre gratitude. La papauté, l'épiscopat, la nation, dans la personne de ses plus illustres représentants, ont parlé par sa bouche. Il a invoqué, avec l'autorité de son langage et de son caractère, leurs éclatants témoignages. Il a aussi exprimé le sentiment de milliers de cœurs dispersés à travers le monde, qui ont goûté, à quelque moment de la vie, le bienfait de l'influence de Mgr Dupanloup; dont il a été le guide, le soutien, le consolateur; qui lui doivent quelques-unes de leurs impressions, de leurs aspirations, de leurs résolutions les meilleures, et qui, sans distinction d'âge, de nationalité, ni de rang, sont aujourd'hui tournés vers le tombeau du grand évêque, réunis dans les mêmes prières, confondus dans les mêmes pensées d'admiration, de deuil, de pieuse et tendre reconnaissance [2]. »

C'est sous l'impression des paroles de Mgr Besson que le cardinal de Sens, entouré des cardinaux de Reims et de Rennes, des archevêques et des évêques, a béni le monument de Mgr Dupanloup.

Après cette incomparable solennité, comme la nomme si bien l'évêque de Clermont, — il n'y avait plus qu'une fin digne d'elle; de ce tombeau il ne restait qu'à regarder vers Rome. Quel spectacle! A l'heure même où le grand soldat de la papauté, à qui Pie IX avait écrit que, *pour la défense de ses droits*, *nul ne paraissait devoir lui être comparé* [3], recevait tant d'honneurs, l'empereur d'Allemagne, les yeux tournés contre la France, visitait le roi

[1] *Annales religieuses* d'Orléans, 2 août 1884.

[2] M. Charles de Lacombe, dans le journal la *Défense* 12 octobre 1888.

[3] « Hoc igitur solatium attulerunt Nobis studia et contentiones tuæ, venerabilis frater, qui strenue pro sanctæ hujus Sedis juribus et auctoritate ac pro Ecclesiæ disciplina dimicatus tam vera tamque præclara de civili nostro ejusdemque Sedis apostolicæ principatu scripsisti, ut nullus qui hac nostra ætate in hujusmodi spartam incubuit, videatur cum te compa-

d'Italie dans sa capitale usurpée. Ce que Mgr Dupanloup avait dénoncé avec le zèle passionné de l'évêque et du patriote, *cette unité italienne, mère très prochaine*, disait-il dès 1861, *de l'unité allemande*, s'était consommé et dressait sa tête menaçante. Auprès du tombeau de Mgr Dupanloup, les évêques de France firent ce que les évêques d'Allemagne venaient de faire auprès du tombeau de saint Boniface. Ils datèrent d'Orléans cette belle adresse où le souvenir du pontife qui a combattu et celui de la vierge qui a délivré se fondent dans un hommage à Léon XIII qui a daigné exprimer sa reconnaissance :

« Les cardinaux, les archevêques et évêques, réunis au nombre de trente-deux, pour l'inauguration du tombeau de Mgr Dupanloup, et pour rendre hommage à la mémoire vénérée du vaillant défenseur des droits de l'Église et de la souveraineté pontificale, du grand évêque qui fut en même temps un grand serviteur de son pays, déposent aux pieds de Votre Sainteté les sentiments de leur humble respect, de leur admiration et de leur absolu dévouement à votre personne sacrée, à votre suprême autorité, et à l'indépendance du Saint-Siège.

« Fidèles à l'un des vœux les plus chers de Mgr Dupanloup, ils renouvellent leurs supplications pour que Jeanne d'Arc soit bientôt placée sur les autels. »

Faisant, dans des pages admirables qu'a publiées le *Correspondant*, ses adieux à Lamoricière, M. de Montalembert empruntait à Mgr Dupanloup ses adieux aux morts de Castelfidardo : « J'irai là jeter un regard vers le ciel et demander le triomphe de la justice et de l'éternel honneur sur la terre. » Et après les avoir cités, il continuait, en saluant de loin la tombe où le héros de Constantine allait dormir son dernier sommeil : « Nous irons, et le grand et cher évêque y viendra avec nous, nous irons près de cette tombe, demander et apprendre tout ce qui nous manque. Tant qu'il y aura une France chrétienne, elle apparaîtra aux âmes parée d'une grandeur solennelle et d'une majesté touchante. Elle nous enseignera, dans la confusion et l'instabilité du monde actuel, à sauver avant tout le caractère qui fait toute la puissance et toute la valeur de l'homme ici-bas. » O grand et cher évêque, le même hommage est dû à votre tombe; en nous éloignant d'elle, nous la saluons des mêmes paroles, et tous ceux qui aiment l'Église, la France et l'honneur, les lui rediront avec nous.

H. de Lacombe.

randus. » (Bref du 27 juin 1860, adressé à Mgr Dupanloup pour le féliciter de son ouvrage sur la Souveraineté pontificale, — cité par M. l'abbé Chapon dans son recueil, page 227.)

CHRONIQUE POLITIQUE

23 octobre 1888.

Le Parlement a repris ce que, par tradition, ses rhéteurs appellent ses travaux et ce que les historiens, ceux de l'an 1888 au moins, appelleront ses déceptions. Déceptions graves, dès la première journée. On avait prophétisé la fin du ministère. Le gouvernement de M. Floquet n'était plus supportable : on le déclarait, à gauche et à droite; les opportunistes juraient même d'en délivrer la République, aussitôt que M. Floquet paraîtrait à la tribune avec son projet de Constitution. Or, M. Floquet a paru et non seulement on ne l'a pas renversé du pouvoir, il a triomphé. Il a pourtant trompé les espérances de ceux qui se fiaient à son radicalisme : car sa réforme constitutionnelle n'est, pour les sectaires du parti radical, qu'une désillusion et, pour les politiques de ce parti, qu'une mystification. Il n'est pas jusqu'aux « modérés », ou plutôt aux « modérantistes », qui n'aient déçu, parmi le public, les honnêtes gens, les gens naïfs, et qui ne se soient déçus eux-mêmes dans cette journée. Ah! quelle intrépidité, quelle constance, la veille! Ils allaient se ruer en masse sur M. Floquet; ils lui feraient mordre cette poussière ministérielle où déjà les Goblet et les Freycinet ont roulé. Or, le soir, quand on a compté ceux des républicains « modérés » qui avaient combattu M. Floquet, il ne s'en est trouvé que sept dont le modérantisme n'eût pas faibli : tous les autres, domptés par M. Floquet, avaient courbé l'échine et, rampant jusqu'à lui, ils étaient venus mettre à ses pieds leurs votes. Qui donc pouvait se féliciter sincèrement, dans les trahisons de la journée? A supposer que la victoire de M. Floquet dût beaucoup le réjouir lui-même, la République avait-elle à s'en applaudir, elle qui éprouvait ainsi, dans la personne de M. Floquet, toute l'impuissance réformatrice du républicanisme radical et, dans la personne de M. Ribot, toute l'impuissance gouvernementale du républicanisme modéré?

M. Floquet a présenté, dès la première séance du Parlement, le 15 octobre, son projet de révision. Lui aussi, il croit à la nécessité de refaire la Constitution; il avoue, par sa proposition même,

que le parti conservateur peut juger vicieuse cette Constitution, jugée défectueuse par les républicains, et que son vœu de révision est on ne peut plus légitime. Mais la proposition de M. Floquet aura-t-elle une efficacité véritable, une efficacité salutaire? Comment corrige-t-il la Constitution de 1875? Voyons-le. Il renouvelle par tiers la Chambre et le Sénat, tous les deux ans : la Chambre, en gardant le mode de scrutin actuel; le Sénat, en confiant le choix des délégués, non plus aux conseils municipaux, mais aux électeurs des communes. Le Sénat n'aura plus, dans le vote de la loi, qu'un droit de veto suspensif, valable pour deux ans. Il n'aura plus, dans l'examen du budget, qu'un droit de remontrance : la décision de la Chambre sera souveraine et définitive après une seconde délibération. M. Floquet retire au Président de la République le droit de dissolution; ce droit, il le supprime. Pour assurer la stabilité du pouvoir ministériel, il veut que le Président de la république choisisse les ministres pour tout le temps de la législature; de plus, il inscrit dans la Constitution un article réglementaire en vertu duquel les ministres ne seront obligés de se démettre qu'après que la Chambre aura solennellement déclaré « qu'ils ont cessé de mériter la confiance de la nation ». Enfin, il établit un conseil d'État qui prépare les lois, sur la demande du gouvernement; ce conseil d'État est élu par la Chambre et le Sénat, sur la présentation des ministres. Ainsi, M. Floquet annule entre les mains du Président de la République le seul droit qui lui permette d'être l'arbitre des partis, dans un conflit grave, et d'en appeler à la nation, dans un grand danger! Il annule le pouvoir législatif du Sénat, en ne lui laissant qu'un droit de veto dérisoire, qui ne serait même qu'un droit temporaire; il le convertit en une simple Chambre d'enregistrement! La République s'obère de plus en plus, ruinée par la prodigalité du gouvernement et la folie de la Chambre : le contrôle du Sénat est plutôt insuffisant et M. Floquet annule le pouvoir budgétaire du Sénat! Il multiplie l'agitation électorale, alors que la France, fatiguée de l'abus de son régime électif, s'en plaint et que la République doit à cet abus même la mobilité et l'indignité de son régime parlementaire! Il prétend garantir le pouvoir ministériel, il voudrait du moins en étendre la perpétuité à une durée de deux ans et il ne se forge aucune autre garantie qu'une formule dont les partis se joueront! En réalité, M. Floquet n'accroît et ne fortifie qu'un pouvoir, celui de la Chambre : elle disposera uniquement du budget; elle édictera les lois, comme il lui plaira; elle n'aura plus à craindre ni le Sénat, désormais dépouillé du droit de réformer les lois ou de modifier le budget, ni le Président de la République, désarmé du droit de dissolution; elle seule règlera le sort des ministres, lesquels dépendront d'elle seulement; la nomination des conseillers d'État appartiendra même, plus qu'en partie, à sa majorité. Si M. Floquet ne crée pas tout d'une pièce la Convention, il la commence...

La voilà donc, la Constitution idéale que M. Floquet se promettait de donner à la République! Un président encore plus faible devant ses ministres et devant la Chambre; un parlementarisme encore plus libre dans sa licence; une Chambre qui commande et un Sénat subalterne; les lois et les finances totalement livrées à l'arbitraire d'un parti : tel est le chef-d'œuvre constitutionnel de M. Floquet, en attendant pire. Il y a plus d'un an, Monsieur le comte de Paris écrivait, dans ses Instructions : « Sous la République, la Chambre gouverne sans contrôle ». Ce mot, M. Floquet s'est évertué, sans le vouloir, à le justifier. Car sa Constitution établit et concentre le gouvernement tout entier au Palais-Bourbon. Monsieur le comte de Paris veut un chef de l'État qui « gouverne avec le concours des Chambres »; un Sénat qui jouisse « d'une autorité égale » à celle de la Chambre; des ministres qui puissent « s'appuyer sur l'une ou sur l'autre ». M. Floquet veut un chef de l'État qui ne gouverne pas; une Chambre qui gouverne tout; des ministres qui ne gouvernent que par la Chambre et avec elle. Monsieur le comte de Paris veut un budget permanent, qui ne sera modifiable, d'année en année, que selon les nécessités circonstancielles du gouvernement, mais qui ne puisse être « amendé que par l'accord des trois pouvoirs ». M. Floquet veut un budget, non seulement à faire et à défaire annuellement, mais qui ne sera fait ou défait que par la Chambre et qui ne pourra être amendé par personne que par elle-même. Monsieur le comte de Paris veut des ministres responsables, « non plus devant une seule Chambre omnipotente, mais devant les trois pouvoirs investis de la puissance législative ». M. Floquet veut des ministres que le Président nomme pour deux ans et qu'il ne puisse plus changer durant cette période, des ministres qui n'ont plus de responsabilité devant le Sénat et qui n'en auront que devant la Chambre. Eh bien! nous le demandons aux gens de bonne foi et même à ces républicains ombrageux que Monsieur le comte de Paris avait irrités, paraît-il, en retranchant ou en tempérant, dans le programme de la Monarchie, ce que le parlementarisme de la République a de dangereux pour l'ordre politique ou économique de l'État : le respect des pouvoirs publics, l'équilibre de leurs obligations et l'harmonie de leurs attributions, c'est-à-dire tout ce qui garantit chez les peuples vraiment libres le droit et la paix, se trouvent-ils dans la Constitution de M. Floquet ou dans le pacte constitutionnel de Monsieur le comte de Paris? Qu'est-ce que Monsieur le comte de Paris organise? Une Monarchie servie par des ministres et par deux Chambres, les uns et les autres exerçant leur fonction propre et gardant leur rôle respectif, sans se tyranniser réciproquement. Qu'est-ce que M. Floquet organise, lui? Une République asservie à une seule Chambre, dont le despotisme brave le chef de l'État, réduit le Sénat à l'impuissance et tient les ministres en esclavage. Et penser que, ce gouvernement, M. Floquet l'offre à la République,

alors que la Chambre même dont il médite d'instituer le pouvoir prépondérant, est discréditée par toutes les fautes législatives, financières, morales, qui peuvent rendre exécrable et méprisable le régime d'une Assemblée!

Hardis à bon marché, les radicaux ont deux manières d'être des novateurs et des utopistes : l'une, pour acquérir le pouvoir; l'autre, pour le conserver. Ils déploient devant les électeurs des programmes irréalisables, qui les séduisent; ils présentent aux députés des lois impossibles, qui les effrayent; et peut-être savent-ils mieux encore ce qu'ils font dans le second cas que dans le premier. Ce double procédé, qui est amusant et fructueux, M. Floquet le connaît bien. Ministre, il emploie la chimère, comme à l'époque où il n'était que tribun. Il avait promis de reviser la Constitution, promesse qu'un radical se doit toujours à lui-même et au peuple. Pour ne trahir ni cette annonce, ni sa réputation, il lui fallait un projet. Eh bien! en voilà un! Pur jeu ministériel et parlementaire! M. Floquet n'ignore pas que le Sénat, qui ne veut pas être découronné de ses droits, ne se prêtera pas à un pareil genre de revision. Il est même présumable que la Chambre, qui ne veut pas être dissoute, refusera, plus ou moins franchement, de reviser la Constitution, cette opération-ci nécessitant et précipitant cette opération-là. M. Floquet calcule ainsi qu'il aura platoniquement, devant les démocrates qui le chérissent et qu'il est forcé de flatter, tout le bénéfice de son audace constitutionnelle, pour peu qu'il puisse stériliser sa proposition en gagnant du temps. Il y a, au Palais-Bourbon, une commission, déjà vieille, qui recueille tout ce qu'élabore l'imagination constituante des députés, et elle s'occupe sûrement, lentement, à n'en rien faire. Cette commission, M. Floquet veut qu'on lui remette le soin d'examiner son projet. Pas de commission spéciale, comme M. Andrieux le désire malignement! Il faudrait, sans délai aucun, élire les nouveaux commissaires; ce serait un débat dans les bureaux; ce serait la lumière et le bruit : Dieu en préserve M. Floquet! Mais quoi! M. Ribot s'avise de prendre au tragique ce simulacre de proposition constitutionnelle que M. Floquet lui-même ne prend pas au sérieux. M. Ribot attaque généreusement M. Floquet : il lui reproche son projet de revision comme une imprudence, quasi une forfaiture. M. Floquet riposte. Avec quelle hauteur il traite le civisme de M. Ribot, ce républicain qui n'a pas commencé de l'être au collège! Et, comme il a constaté plus d'une fois déjà que les amis de M. Ribot s'intimident volontiers, comme il les voit pâlir et s'affaisser sur leurs bancs, il les regarde en face, il les défie, il demande superbement que le vote qu'on va émettre soit, pour son gouvernement, un vote de confiance. Que si on veut le renverser, il exige que ce soit « immédiatement »: on n'a qu'à l'oser. M. Ribot, qui se sent abandonné des siens, s'excuse d'avoir jamais eu une si méchante intention : plus tard, on verra, on discutera, on décidera. L'occasion de juger « les

modérés », à l'essai de leur courage, est opportune; M. Paul de Cassagnac la saisit. Il les somme de montrer ce qu'ils sont encore capables de vouloir et de tenter, quelle est leur force de résistance et combien ils sont. Alors surgit humblement M. Delmas, pour déclarer que les « modérés » voteront en faveur du gouvernement. C'est fini. M. Ribot et une demi-douzaine de fidèles joignent leurs suffrages à ceux des conservateurs. Donc, M. Floquet, victorieux si aisément, a consolidé pour un peu de temps son ministère. Les « modérés » se sont assujettis aux radicaux une fois de plus. Du moins la nation sait-elle pertinemment, après cette expérience, qu'elle n'a pas à compter sur l'énergie de ces « modérés » que Robespierre, avec sa froide politesse, appelait « les honnêtes gens de la Plaine. » Pauvres « honnêtes gens », maintenant abîmés dans leur humiliation et qui, le matin du 15 octobre, songeaient encore à refaire à la France une république conservatrice, selon leur image!

Devant ces républicains qui, bien que maîtres du pouvoir, ne s'accordent pas plus pour reconstituer la République qu'ils ne s'entendent pour la gouverner, les conservateurs sont unis et l'honorable M. de Mackau a eu raison de les exhorter à « rester fermes » dans cette union. Mais, si les conservateurs sont unis contre la République plus étroitement que les républicains ne le sont pour elle, la formule de l'union conservatrice ne suffira pas demain comme elle suffit aujourd'hui : la France, à l'heure où la République terminera son ère néfaste, voudra qu'on lui assure non un syndicat, mais un gouvernement, non un régime provisoire, mais un état définitif; et voilà pourquoi il faudra, un jour ou l'autre, que l'union conservatrice devienne l'union monarchique, à moins qu'on ne veuille tourner l'une à l'anarchie et l'autre à l'impuissance. Il est visible que la République, malgré les avertissements de ses quelques sages, ne peut plus qu'achever ses fautes par d'autres fautes. C'est la fatalité du mal qui la trouble. Quoi! le radicalisme de son gouvernement agite l'État tout entier; rien qu'il ne remue ou ne bouleverse, dans son organisation, dans son administration et jusque dans la gestion de ses moindres affaires; pas un intérêt qu'il n'inquiète. Et M. Clémenceau, s'aveuglant sur la cause réelle et sur la nature véritable de la crise, s'écriera : « Cette crise n'est que la réaction inévitable contre la politique d'ajournement et de temporisation! » Ainsi, la République, dans son épreuve du radicalisme, peine et souffre : il faut, au gré de M. Clémenceau, lui faire subir une politique plus radicale encore. Allons! plus « d'ajournement et de temporisation! » Que M. Floquet applique tout le programme du parti radical! C'est trop peu que de reviser la Constitution si délicatement. Pour que la République soit dans toute sa gloire et la France dans toute sa prospérité, il faut enfin abolir le Concordat, supprimer le budget des cultes, détruire le Sénat, ériger une Convention, substituer à la présidence de la

République un Directoire, remplacer les ministères par des commissions, avoir une magistrature élective, créer une armée citoyenne à l'instar d'une garde nationale, installer une Commune à l'Hôtel de Ville, établir un impôt sur le revenu, etc... Telles sont, pour la République, les conditions nécessaires ; telles sont les réformes sans lesquelles la Constitution de la République et son gouvernement ne seront jamais que des apparences illusoires, des formes trompeuses, des ombres vaines. Et, comme si nos gouvernants, dociles à cette admonestation de M. Clémenceau, ne voulaient plus ajourner, par un pusillanime esprit de « temporisation », les bienfaits que le radicalisme réserve à la République, M. Peytral propose magistralement cet impôt sur le revenu, tant préconisé par le charlatanisme soi-disant démocratique de nos égalitaires !

Croire à l'efficacité des remèdes constitutionnels, quand il faudrait simplement une pratique meilleure du gouvernement ; changer la Constitution, quand il faudrait essentiellement changer de politique ; donner à la République un régime plus radical, quand il faudrait lui donner un régime plus conservateur : laissons les républicains épuiser à ce système les dernières forces de leur parti. Il y a, dans leurs idées et dans leurs actes, une démence que le pays commence à sentir. Il gémit déjà sous le poids de ses impôts, poids qui a toujours été s'alourdissant depuis 1878. Il ne supportera pas le nouvel impôt de M. Peytral, sans ressentir la même colère que le jour où la seconde République le frappa de sa taxe des « 45 centimes » ; d'autant plus que rien n'est plus intolérable au peuple français que l'inquisition fiscale, comme M. Thiers l'avait si justement observé. La crise financière aggrave la crise constitutionnelle. La République a dépensé, depuis 1871, plus de 8 milliards, en dehors du budget ordinaire. Le déficit sera, cette année, d'au moins 500 millions. Et, depuis huit jours, c'est, presque quotidiennement, la découverte d'une erreur et d'un abus, d'un tort et d'un dommage. Par exemple, on avoue qu'après avoir absorbé 17 millions dans les travaux du port de Boulogne, il en faut encore 17 autres ; on confesse qu'après avoir utilisé, jusqu'au dernier sou, les 30 millions dont le budget du Tonkin était riche, en 1887, il y a un reliquat de 19 millions à payer. Combien aussi de révélations scandaleuses ! Ce Tonkin, que M. Jules Ferry appelait « un placement de père de famille », est surtout pour la République un placement où elle case ses favoris. On y nomme un inspecteur des haras, bien qu'il n'existe au Tonkin ni un haras, ni même des chevaux. On y engraisse les fonctionnaires qui résident et, par surcroît, ceux qui ne résident pas : aux uns, on distribue des indemnités qu'on ne leur doit pas, aux autres des salaires qu'on ne leur doit plus. La République, c'est la curée : voilà le jugement que la foule se fait, e qui, de populaire, va devenir historique. Elle a vu M. Wilson transformer l'Élysée en une caverne de traitants, grâce à l'indulgence de M. Grévy. Elle soupçonne maintenant, après la dénonciation de

M. Numa Gilly, que la Chambre est un lieu de tripotage autant que de gaspillage. Le 15 octobre, pendant que les députés rentraient au Palais-Bourbon, on criait sur leur passage : « A bas les voleurs! » Certes, ce n'était ni toute la France qui le poussait, ce cri de réprobation, ni à tous les députés qu'il s'adressait. Mais, même excessif, le mot a sa portée. Le public, qui avait déjà cessé de croire aux qualités économiques du parti républicain, ne croit plus à sa probité; il pardonne d'autant moins à la République les hontes de son exploitation que, par la voix de ses doctrinaires, elle s'était targuée de ne régner que vertueusement. C'est dans une crise morale, aussi bien que dans une crise constitutionnelle et financière, que la République peut périr, en 1889, pendant les fêtes du centenaire qu'elle veut si orgueilleusement célébrer et qu'elle célèbrera si mensongèrement. Quant à nous, nous ne devons et nous ne voulons, jusqu'à l'heure suprême de cette crise finale, que dire et redire ici, dans le pays et dans le Parlement, partout, ces mots prononcés, l'autre jour, par les royalistes de la Chambre pour être leur devise et leur règle : « La Monarchie nationale, personnifiée par Monsieur le comte de Paris, peut seule sauver la France. »

Par delà les frontières des Vosges et des Alpes, point de question ou d'affaire nouvelle. Guillaume II a continué son bruyant voyage d'exploration diplomatique. Il était, à Vienne, un ami dangereux, puisque, sur ses pas, il fallait que la police empêchât des manifestations quasi factieuses; un hôte incommode, puisque, par les faveurs qu'il refusait autant que par celles qu'il accordait, il semblait intervenir dans les démêlés intérieurs de l'empire. Soit qu'il voulût punir le comte Taaffe d'avoir contenu les pangermanistes prêts à l'acclamer comme leur maître de demain, soit qu'il voulût montrer aux fédéralistes son antipathie et marquer aux Hongrois sa prédilection, il a traité avec une affabilité particulière le comte Andrassy et avec une singulière froideur le comte Taaffe; il a donné de ses propres mains la croix de l'Aigle Rouge à M. Tisza et il a négligé le comte Taaffe, autour duquel il a pourtant répandu à profusion les décorations et les présents. Il ne paraît pas que ces actes de Guillaume II aient changé, au profit du parti allemand, la politique de François-Joseph. Au contraire. L'empereur d'Allemagne était à peine parti qu'il apprenait l'entrée du comte Schœnborn, gouverneur de la Moravie, dans le cabinet cisleithan. Or quel est le comte Schœnborn? Un catholique; un vieil ami des Tchèques, qui demande que François-Joseph se fasse couronner roi de Bohème; un ennemi de la centralisation à laquelle le parti allemand aspire; un adversaire du système gouvernemental qui a réduit l'empire d'Autriche au dualisme, en mettant à l'écart l'élément tchèque et l'élément slave. Evidemment, si le comte Taaffe l'a créé ministre de la justice, c'est pour satisfaire au parti fédéraliste. Aussi les Hongrois, qui prétendent partager

tout l'empire entre eux et les Allemands, poussent-ils de grands cris de colère, comme si l'équilibre du dualisme était rompu. A les en croire, on les provoque à une « scission » ; ils n'auraient renouvelé le pacte du dualisme en 1877 et en 1887 qu'à la condition que l'Autriche, avec laquelle la Hongrie associait ses forces et ses destinées, fût et restât un royaume uni. Former un empire fédéral, composer avec les Tchèques et les Slaves une confédération, l'orgueil des Magyars, leur égoïsme national, le refuse, quelle que soit l'infériorité numérique de leur race! C'est qu'en réalité le dualisme équivaut, pour les Hongrois, à une sorte de suprématie : ils gouvernent vraiment, à Vienne; ils ne se résignent pas à perdre cette prépotence. Mais l'Autriche conservera-t-elle sa liberté d'action, si ses hommes d'État hongrois et allemands, les uns et les autres plus que dévoués à M. de Bismarck, dominent absolument ses conseils? Ne faut-il pas qu'elle renonce à tout espoir d'unifier complètement l'empire? Et, si le dualisme la livre à l'Allemagne, n'est-il pas naturel qu'elle cherche une garantie dans un fédéralisme qui lui permette de mettre en jeu, pour sa sauvegarde, les intérêts multiples des peuples placés sous les auspices de sa dynastie? C'est du moins une question que François-Joseph a pu se poser, après le départ du jeune et ambitieux empereur d'Allemagne...

L'empereur François-Joseph n'a pas accompagné Guillaume II à Rome; il ne s'empresse guère, ce semble, de rendre au roi Humbert, sa visite d'il y a sept ans. Guillaume II a joui seul des fêtes et des pompes de Rome. L'Italie l'a reçu avec une sorte d'enthousiasme servile. On aurait dit qu'elle le remerciait d'une grâce autant que d'un honneur. On aurait pu croire aussi qu'elle était heureuse de saluer en lui non seulement l'Allemagne qui est son alliée, mais l'Allemagne qui est l'ennemie de la France. Pour l'Italie, il y a des siècles, apparemment, qu'elle jetait à Napoléon III, dans les rues de Gênes, les mêmes fleurs qu'elle jette aujourd'hui, avec les mêmes baisers, à Guillaume II, dans les rues de Rome et de Naples!... Rome et Naples se sont disputé la gloire d'accueillir Guillaume II le plus théâtralement. Toutefois, à Rome, des papiers rouges sont tombés autour de sa voiture; il aurait pu y lire ces mots : « *Viva Trento e Trieste! Viva l'Alsazia e la Lorena! Viva la Francia!* » Il est vrai que ces papiers se distribuaient peut-être par les soins habiles de M. Crispi, que son ancien métier de révolutionnaire a rendu expert dans tous les genres d'artifices et de manigances. A Naples, le peuple a sifflé devant le balcon où Guillaume refusait de reparaître; mais ce peuple, on le sait, siffle volontiers ses favoris, empereurs ou saints, pour peu qu'ils ne répondent pas assez vite à son amour et à ses désirs. L'Italie a montré à Guillaume II ses forces militaires, dans la revue de Centocelle : parmi les 28 000 hommes qu'on avait rassemblés là, non sans des efforts désordonnés, il n'est, raconte-t-on, que les batail-

lons alpins qui aient satisfait ce juge sévère, habitué à des défilés corrects et à des manœuvres précises. Dans la baie de Naples, il a vu les gigantesques vaisseaux cuirassés de l'Italie; mais la flotte autrichienne, celle que Tegethoff a illustrée à Lissa, était absente; la flotte anglaise manquait aussi à cette parade. Guillaume II est reparti, laissant au peuple italien le souvenir d'un dominateur autant que d'un ami. Sur le terrain de Centocelle, il poussait son cheval en avant, comme si le roi n'eût été qu'un personnage de son cortège. Il avait l'air superbe d'un César; Humbert, celui d'un patrice couronné. Au Quirinal, on avait mis dans son cabinet de travail un fauteuil orné comme un trône du Saint-Empire. Pourquoi, au spectacle de cette Italie qui se refaisait gibeline avec tant de complaisance, n'aurait-il pas eu la vision des empereurs germains? Pourquoi, devant cette Rome antique qu'on illuminait pour son plaisir, n'aurait-il pas songé que là régnèrent Trajan, l'Espagnol; Caracalla, le Gaulois; Septime-Sévère, le Numide; Dioclétien, le Dalmate? Pourquoi, n'aurait-il pas rêvé le rêve de Barberousse et ne se serait-il pas imaginé qu'un jour, les fauves armées de la vieille Allemagne pourraient, de nouveau, redescendre par ces plaines où ses pères apprirent, en pillant, à marcher vers Rome? En attendant, l'Italie est la vassale de l'Allemagne comme elle l'a été de la France. L'avenir décidera si la politique des hommes d'État italiens qui brûlent d'aider l'Allemagne à terrasser la France, est une politique sagace et prévoyante.

Guillaume II est venu au Vatican. Pour s'y rendre, il a quitté le palais Capranica, qu'habite le ministre de Prusse, M. Schlœzer, et que le droit des gens, par une fiction souveraine, place en dehors du domaine italien; c'est même dans une voiture de gala, expressément amenée de Berlin, qu'il est arrivé à la cour Saint-Damase. Jusqu'aux portes du Vatican, les soldats italiens formaient la haie, comme si M. Crispi avait voulu témoigner que tout le sol de Rome appartient au roi, à l'Italie, autour du Vatican. Guillaume II avait revêtu l'uniforme de cuirassier blanc; il portait un casque d'argent que surmontait un aigle d'or aux ailes déployées. En entrant, tête nue, au Vatican, qu'a-t-il senti? Qu'a-t-il pensé, en abordant, dans la salle du Trône, ce vieillard qui, sans armée, sans police, sans territoire, sans biens, représente la plus grande puissance d'ici-bas, avec son gouvernement de deux cents millions d'âmes? Qu'est-ce que Guillaume II et Léon XIII se sont dit? C'est un mystère encore. Leur entretien n'avait duré que vingt minutes à peine, quand le comte Herbert de Bismarck a introduit presque brutalement, malgré Mgr Macchi, le prince Henri de Prusse, frère de l'empereur. Il semblerait que d'avance, à Berlin, tout eût été concerté pour cette interruption. Laissons à l'histoire le soin d'éclairer le secret de cette entrevue. Qu'au sortir du Vatican et en rentrant au Quirinal, l'empereur d'Allemagne ait ou non parlé ironiquement de « la prison » du pape, peu importe. Il a été au Vatican, lui

l'empereur protestant et le petit-fils du souverain avec lequel M. de Bismarck a dirigé contre l'Eglise la guerre du Kulturkampf. S'il n'a pas prononcé un mot pour réprouver l'état de choses subi par le Pape, il n'en a pas prononcé non plus pour consacrer la spoliation commise par l'Italie. S'il a salué au Quirinal le roi d'Italie, il a trouvé au Vatican, quelque étroit que soit le royaume du Pape entre les murailles qui l'enferment, une royauté qui n'a pas abdiqué, qui n'abdiquera pas devant l'autre, et, cette royauté, il l'a reconnue à sa manière. C'est un hommage moral qui a son importance. Il se peut que le court colloque de Léon XIII et de Guillaume II ne serve de rien. Au moins, l'empereur d'Allemagne n'aura pas traversé Rome sans offrir au chef de l'Église le tribut de son respect et le cérémonial auquel il s'est soumis atteste bien qu'il y avait, à ses yeux, dans ce coin du monde et de Rome, une puissance devant laquelle il ne pouvait passer indifférent. Mais, quand il ne se serait acquitté que d'un simple devoir de courtoisie et que, le seuil du Vatican franchi, il aurait relevé la tête avec une fierté méprisante; quand il serait vrai qu'il lui plaît de voir le Pape dans cette situation douloureuse et qu'il légitime, au fond de son cœur, l'usurpation du roi d'Italie, rien ne serait encore changé à la vérité historique et religieuse qu'incarne le Pape : il resterait toujours certain que l'indépendance temporelle est nécessaire à la Papauté, pour son indépendance spirituelle. L'Église ne ressemble pas aux empires qui ne se font d'autres raisons d'être que la violence et la fortune; le droit ne prime pas la force devant Dieu comme devant M. de Bismarck...

Auguste Boucher.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

MÉMOIRES

DE

MME LA DUCHESSE DE DURAS

JOURNAL DE SA PRISON PENDANT LA TERREUR

La famille de Noailles, qui a ému tant de cœurs par la publication de la *Vie de Mme de Montagu*, se décide à tirer de ses papiers intimes un autre ouvrage aussi trempé de larmes et qui ne touchera pas moins les âmes : les Mémoires, demeurés jusqu'à présent inédits, de Mme la duchesse de Duras, cousine de la marquise de Montagu.

Est-il besoin de rappeler ce qu'était Mme de Duras, fille du maréchal-duc de Mouchy et de la maréchale, née d'Arpajon? Douce autant que belle, de la plus haute distinction personnelle et intellectuelle, elle avait épousé le descendant des maréchaux qui, sous Louis XIII, Louis XIV et Louis XV, s'étaient illustrés dans toutes nos guerres et qui devait ajouter lui-même un dernier laurier à tous ceux de sa famille en joignant au titre de maréchal celui de membre de l'Académie française.

Il était mort en 1789, à la veille même de la Révolution, en laissant à sa noble veuve un fils, qui émigra bientôt en Angleterre, pendant que la mère en deuil se retirait auprès de ses parents pour consoler leur vieillesse. Elle considérait alors sa vie comme achevée et ne se doutait guère qu'elle ajouterait à son tour au lustre du nom en écrivant pour la postérité des pages dignes de figurer, par leurs qualités littéraires et leur émotion communicative, à côté des œuvres les plus renommées de sa future belle-fille. Mais le plus beau des talents n'est-il pas celui qui s'ignore?

« Le temps, dit-elle, où j'ai été détenue dans différentes prisons pendant la Terreur a été si pénible que la pensée ne m'était pas venue d'en écrire les détails; mais, quand j'ai eu la consolation de revoir mon fils, il a désiré les savoir. J'ai craint d'éprouver une trop grande émotion en les lui racontant, ce qui m'a déterminée à écrire le présent journal. »

Ç'a été là toute l'inspiration des *Mémoires* qui vont paraître[1]. L'œuvre est aussi simple que saisissante. La noble prisonnière ne vise pas à l'effet; elle ne force ni les incidents ni les couleurs : elle atténue plutôt les choses en excusant les hommes. Mais cette bienveillance patricienne et cette évangélique charité ne font qu'ajouter à l'horreur de ses peintures et à la profonde impression qu'elles causent. Même aux heures les plus pénibles et au milieu des épreuves les plus cruelles, devant les bêtes fauves à face humaine qui la torturent, elle reste douce et tolérante, ne se plaignant de rien ni de personne, acceptant tout avec la plus admirable résignation, s'efforçant de calmer et de rasséréner les autres en leur faisant concevoir des espérances dont elle finissait par ne plus se bercer elle-même.

Ce qui fait par-dessus tout le charme pénétrant de ce Journal, c'est sa sincérité. Sans nulle amertume, sans passion d'aucune sorte, il trace le tableau le plus exact des prisons révolutionnaires, et si, pour le décrire, l'auteur trouve les expressions les plus originales et les plus émouvantes, c'est le sujet lui-même qui les lui fournit, en dehors de toute recherche littéraire. Et pourtant, quels jolis tours de phrases elle rencontre! quelle délicatesse pour traduire les détails répugnants ou vulgaires! quelle grâce et quel esprit, toujours inoffensif, même au milieu des souffrances et des angoisses! On ne peut se défendre d'admirer une société capable de former de telles âmes et où la grandeur morale des victimes console presque de la scélératesse des bourreaux.

I

Le maréchal-duc de Mouchy avait eu trois enfants : une fille, mariée au duc de Duras, et deux fils, Philippe, prince de Poix, et Louis de Noailles.

Au mois de septembre 1792, il jugea prudent de quitter son hôtel de la rue de l'Université pour se retirer, avec sa femme et sa fille, — les deux fils avaient émigré, — dans sa terre de Mouchy-le-Châtel, département de l'Oise, où tous trois s'enfermèrent dans la solitude la plus absolue, espérant, grâce aux bienfaits répandus autour d'eux et à l'affection reconnaissante du pays, traverser la crise révolutionnaire sans être inquiétés.

Le maréchal avait alors soixante-dix-neuf ans et Mme de Duras quarante-neuf.

On ne recevait personne au château, afin de mieux passer ina-

[1] A la librairie Plon.

perçus. « Cette privation, dit Mme de Duras, ne coûtait rien à mon père, qui était naturellement sauvage, quoique les places qu'il avait occupées l'eussent forcé de vivre habituellement dans le plus grand monde. Ma mère, qui l'aimait beaucoup, s'était accoutumée à la solitude par soumission à la Providence et par une disposition naturelle à vouloir être heureuse, qui l'avait suivie dans toutes les époques de sa vie. Elle aimait l'ordre en toutes choses, et elle en avait tellement mis dans toutes nos journées qu'elles s'écoulaient rapidement. La lecture, l'ouvrage, le jeu, la promenade, en remplissaient tous les moments. »

Plusieurs fois on proposa à Mme de Duras d'émigrer; une de ses parentes l'envoya même chercher avec une voiture, en la pressant de partir. Jamais elle ne put se décider à quitter les deux vieillards dont elle était le charme et l'unique consolation.

Cette vie de reclus, coupée d'alertes et semée de continuelles inquiétudes, dura près d'une année. Vers le milieu d'août 1793, Collot d'Herbois et Isoré, envoyés en mission dans les départements de l'Aisne et de l'Oise, y firent mettre à exécution sur-le-champ le décret des suspects. En conséquence, tous les prêtres et tous les nobles furent arrêtés.

Comme les maisons de détention n'étaient pas prêtes pour recevoir tant d'hôtes, le maréchal et sa femme demeurèrent pendant quelques semaines prisonniers dans leur château, avec autorisation de se promener dans la cour, jusqu'à la grille soigneusement fermée et gardée. Quant à leur fille, laissée d'abord avec eux, elle fut bientôt emmenée à Beauvais, dans un ancien couvent de Franciscains, puis conduite à Chantilly, où l'on avait la coquetterie de vouloir posséder une pensionnaire titrée.

Afin d'éviter à ses vieux parents la secousse des adieux et le déchirement de la séparation, Mme de Duras eut le courage de leur cacher l'ordre cruel qu'elle avait reçu et de ne rien laisser paraître sur son visage des poignantes émotions qui l'agitaient. « Je m'évadai sans rien dire, écrit-elle, je sentais mes jambes fléchissant sous moi, et cette scène de douleur, que je dépeins dans l'endroit où elle s'est passée, me cause encore une vive émotion en me la rappelant. »

A la suite des *Mémoires* de la duchesse de Duras, la famille de Noailles publie le *Journal* de Mme Latour, la femme de chambre dévouée qui fut la compagne inséparable de ses maîtres et les soigna jusqu'à la fin, au péril de sa propre vie, avec une affection toute filiale.

Les *Mémoires* et le *Journal* se complètent, et ce dernier nous fait connaître l'état d'âme du maréchal et de la duchesse de Mouchy après le départ de leur fille.

« Je ne peux pas exprimer, dit Mme Latour, le désespoir dans lequel ils restèrent quand elle fut emmenée; il semblait qu'on leur eût arraché la moitié de leur existence; on ne put leur rien faire prendre. Je passai la nuit auprès de Mme de Mouchy, qui ne fit que pleurer et se désoler de la privation de sa chère fille. »

Peu de jours après, une soixantaine d'hommes armés, accompagnés de commissaires du Comité de sûreté générale, envahirent le château, avec ordre de fouiller partout. « Les commissaires demandèrent s'il y avait des cercueils en plomb dans le caveau de la chapelle. Après beaucoup de recherches, ils en découvrirent trois, qu'ils violèrent, dans l'espoir d'y trouver de l'argenterie cachée avec les morts, mais ils furent trompés dans leur attente. » Ils s'enivrèrent ensuite avec le vin de la cave, s'emparèrent de l'argenterie, sous le prétexte qu'elle était armoriée, puis ordonnèrent aux prisonniers de « faire leurs paquets » pour un départ immédiat.

« Qu'on se représente, dit Mme Latour, une cour remplie de voitures, dans lesquelles nous allions partir, deux grandes charrettes chargées de titres, de cercueils, d'une cloche, de vieux tableaux, de malles et d'effets; les cendres des morts répandues, du bois, des papiers épars, des décombres, des gardes du pays en guenilles, la consternation peinte sur tous les visages, et on se fera une idée de la situation de Mouchy au moment de notre départ. »

On les mena d'abord à la Grande Force, où les hommes étaient séparés des femmes. Mme de Mouchy s'en montra au désespoir, et on ne pouvait l'arracher des bras de son mari. Mais il fallut bien céder à la brutalité, et elle alla occuper une chambre tout en haut de la maison, « dans le quartier réservé aux filles de joie, qui faisaient, quoique enfermées, un tapage affreux toute la nuit. Elles vinrent voir Mme de Mouchy, l'assurer de leur innocence et lui demander de leur payer sa bienvenue. »

Pendant ce temps, le maréchal était conduit au Luxembourg, mais, par un reste d'influence, il obtint bientôt que la duchesse fût retirée de la Grande Force pour lui être réunie.

« Nous arrivâmes au Luxembourg avec une espèce de joie (grand Dieu! sait-on ce qu'on souhaite!). Après quatre heures d'attente pour savoir où nous serions logés, on nous donna la chambre qu'occupait autrefois Brissot de Varville. La fenêtre était encore murée, le lit de Mme de Mouchy se trouvait placé au-dessus de celui de feu madame sa mère (Mme d'Arpajon avait eu un appartement au Luxembourg, parce qu'elle était dame du palais de la reine d'Espagne d'Orléans), qui y logeait, au moment de sa naissance. Elle racontait souvent qu'elle était née au Luxembourg,

qu'elle y avait été mariée, et elle ajoutait : « Ne trouvez-vous pas « bien étrange que j'y sois en prison? »

Mme Latour ajoute : « La description du local et de l'ameublement ne sera pas déplacée. A côté de la porte, à droite, était mon lit de sangle mis en long; j'y entrais par le pied. Celui de M. de Mouchy le touchait, et celui de madame en sens contraire. Sous le toit, une table, quelques chiffons; de l'autre côté de la fenêtre grillée, on mettait le bois, deux fauteuils, deux chaises, une autre petite table, sur laquelle on plaçait les hardes; des planches pour mettre les poteries, et un coin réservé dans le corridor, pour servir de garde-robe. Mon lit était garde-manger le jour et siège le soir, ainsi que celui de M. de Mouchy. Nous passâmes cinq mois dans cette affreuse demeure, où le dernier des gens de M. et Mme la maréchale n'eût pas voulu habiter. Leur vertu les y soutint d'une manière admirable. Ils étaient l'exemple et la consolation de tous ceux qui les voyaient. Jamais leur douceur et leur bonté n'en furent altérées. »

II

Laissons-les là pour le moment, et retournons à Mme de Duras. Emmenée de Beauvais à Chantilly, elle fut mise en route vers minuit, dans un convoi composé de charrettes et de différentes voitures, où étaient entassés prisonniers et bagages. Elle se trouva avec un officier, guillotiné depuis, une religieuse et sa femme de chambre, Mlle Dubois. Le voyage fut long et pénible; on n'arriva à Chantilly qu'à trois heures de l'après-midi, et le long de la route la canaille huait les prisonniers en leur jetant des pierres.

« On fit entrer tout le convoi dans une chapelle dorée où j'avais entendu la messe du temps de M. le prince de Condé. Le commissaire monta sur l'autel pour faire l'appel; il avait l'air de prendre plaisir, quand on nommait des prêtres et des nobles, à leur dire des choses dures et insultantes. Quand l'appel fut fini, Mlle Dubois, ma femme de chambre, sollicita la permission de rester en détention avec moi. Les commissaires la lui refusèrent et prirent la résolution de chasser toutes celles qui, jusqu'à ce moment, étaient restées dans la maison. Elle prit congé de moi avec peine; je n'en eus point, car j'en eusse éprouvé une très vive de voir une personne privée de sa liberté et très souffrante, par attachement pour moi...

« Après une longue et ennuyeuse séance, nous sortîmes de la chapelle, très curieux de voir nos habitations. Ma surprise fut agréable quand on me conduisit à une petite chambre propre, bien dorée, où je devais être seule. J'en sentis encore plus le prix quand je vis l'établissement de mes compagnons de voyage. Une foule de

détenus se rendirent chez moi; je n'en connaissais pas un. Il me semblait avoir fait naufrage dans une île peuplée de bonnes gens. On m'accueillit parfaitement bien, et j'eus la permission de faire monter tout de suite les effets qui venaient de Mouchy; ce qui me procura le plaisir de coucher dans un lit : chose unique le jour où l'on arrivait. Plusieurs de mes voisines voulurent bien m'aider à le faire. J'étais tout étourdie et fort fatiguée. Je reçus de mon mieux toutes ces obligeances, et j'attendis avec impatience qu'on eût celle de me laisser reposer. Mlle de Pons (aujourd'hui Mme de Tourzel) vint, de la part de madame sa mère, m'offrir à souper, et Mme de Chevigné, à déjeuner pour le lendemain. J'acceptai avec plaisir la seconde proposition. Je n'avais jamais vécu en société avec ces dames. C'étaient les seules de la cour qui fussent dans la maison. Je les avais seulement rencontrées chez des personnes de ma connaissance. »

Le lendemain, le commissaire vint lui rendre visite, lui parla avec douceur, et lui permit même de prendre quelqu'un avec elle pour l'aider aux choses nécessaires. « Il me donna le choix de la personne, que je fis tomber sur la religieuse hospitalière venue de Beauvais avec moi. C'était une bonne personne, fille d'un maréchal de village, sans aucune éducation, qui m'a été de ressource pour les choses communes de la vie. Je me suis trouvée dans le cas de lui en témoigner ma reconnaissance dans une maladie assez grave qu'elle eut, où je la traitai comme médecin parce qu'elle n'en voulut pas voir, et je la soignai comme garde. Je fis souvent l'épreuve avec elle que, quand on n'a pas reçu dans la jeunesse certaines notions, on ne peut comprendre les choses les plus simples. Elle resta avec moi jusqu'à ma translation à Paris. Je ne me gênais pas avec elle. C'est un grand avantage dans une intimité forcée...

« Je commençai à rendre des visites à notre colonie, qui était composée d'individus disparates. Il y avait des prêtres, des nobles, des religieuses, des magistrats, des militaires, des négociants, et une grande quantité de ce qu'on appelait des sans-culottes, de tous les pays, qui étaient les meilleures gens du monde. J'avais dans mon voisinage un postillon, une servante de cabaret et des domestiques que j'estimais infiniment...

« Je commençai par m'informer du moral et des habitudes de nos compagnes, à celles qui me parurent les plus honnêtes. Elles me dirent qu'en fait de personnes et d'opinions, il y avait là un échantillon de toutes choses. On trouvait des ecclésiastiques, vrais confesseurs de Jésus-Christ, admirables par leur patience et leur charité, d'autres qui avaient renié leur état et monté en chaire pour

dire qu'ils n'y avaient jamais débité que des fables. Nous avions deux abbesses : celle du Parc-aux-Dames et celle de Royal-Lieu, appelée Mme de Soulanges, âgée de près de quatre-vingts ans, qui avait été sous-gouvernante de Mme Louise, à Fontevrault...

« Je découvris, peu de temps après mon arrivée à Chantilly, que la perte de la liberté ne réunissait ni les esprits ni les cœurs, et qu'on était en détention comme dans le monde : jaloux, intrigant, faux, puisqu'il y avait parmi nous beaucoup d'espions; qualification qu'on y donnait trop légèrement, du reste. Je cherchai à vivre poliment avec tout le monde, et intimement dans un cercle très resserré.

« J'allais faire tous les jours quelques visites et j'en recevais après mon dîner pendant que je travaillais. Il y avait quelquefois des patriotes que je connaissais fort bien qui faisaient les aristocrates pour me faire parler; c'était, sans contredit, le temps de la journée le plus désagréable. Elle s'écoulait sans ennui, car je la remplissais par la prière, la lecture, et un peu de promenade dans une cour bâtie des quatre côtés et extrêmement triste. Dans les commencements, on avait la facilité d'aller à la grille faire la conversation avec des personnes du dehors; mais on voulut l'empêcher, et pour y parvenir on mit des planches qui cachaient la vue de l'extérieur; cela devint dès lors impossible. Il y avait au troisième étage des terrasses en plomb, sur lesquelles donnaient toutes les fenêtres, qui servaient de portes dans plusieurs endroits : on n'y pouvait passer qu'une personne à la fois. C'était un coup d'œil vraiment comique que cette colonne de détenus qui circulaient costumés de toutes les manières, et représentant un tableau mouvant. On était souvent obligé de s'arrêter à cause de la trop grande quantité de promeneurs. Mlle de Pons, qui jouait du piano, accompagnée du violon par M. de Corberon (officier aux gardes françaises et qui fut guillotiné), fixait agréablement leur attention; elle occupait un des logements dont je viens de parler. La vue en était très agréable : les plus belles eaux vives, des villages en quantité, une superbe forêt, de beaux bâtiments dépendant du château et une pelouse qui charmait les yeux. Je parcourus notre prison dans tous ses détails. On avait partagé plusieurs des grands appartements avec des cloisons en planches, qui ne montaient qu'à la hauteur de six ou sept pieds, ce qui occasionnait à ceux qui demeuraient là l'hiver un froid excessif. Les pièces qu'on avait conservées dans leurs anciennes dimensions contenaient jusqu'à vingt-cinq personnes. J'ai remarqué la composition de l'un de ces rassemblements dont les lits sans rideaux étaient tellement rapprochés qu'on était obligé le jour, pour y pouvoir passer, de les relever les uns

sur les autres. Voici la liste des individus qui composaient cette chambrée : un général républicain avec sa femme, un curé de Noyon, âgé de vingt-sept ans, plusieurs jeunes gens, deux vertueuses mères de famille avec cinq ou six filles, depuis quatorze jusqu'à vingt ans. On voyait dans une autre : un militaire avec deux ou trois religieuses. Celle d'auprès de moi contenait un général appelé M. de Coincy, âgé de quatre-vingt-trois ans, qui avait conservé de la vigueur, sa femme, son fils, sa fille, une religieuse de la Visitation et Mlles de Grammont-Caderousse, dont la plus âgée avait quatorze ans. C'était une calamité particulière à notre prison que le mélange des deux sexes dans le même logement. J'en chérissais d'autant plus ma petite cellule...

« Marchand, commissaire de l'armée révolutionnaire, vint nous rendre visite; il parcourut le château en entier et imagina, pour impatienter les femmes un peu occupées de leur toilette, de leur ordonner de se faire couper les cheveux et de prendre des sans-culottes pour les faire coucher dans leurs chambres. Ces pauvres gens en furent presque aussi fâchés que les personnes obligées de les recevoir. Ils arrivaient le soir le plus tard qu'ils pouvaient et s'en allaient de très bonne heure. Ils étaient fort honnêtes...

« La fantaisie prit à nos gouverneurs de nous mettre à une table commune, ce qui s'est depuis appelé noblement : manger à la gamelle. Au commencement de notre séjour à Chantilly, nous étions nourris par des traiteurs établis dans le château... On établit dans la galerie toute dorée une table de deux cents couverts, sans nappe, et qui devait changer trois fois de convives. Nous étions beaucoup plus de six cents dans la maison ; une des tables était remplie par des prêtres et des célibataires; la seconde, de gens mariés et d'enfants; la troisième, de gens isolés; et c'était mon fait. On avait écrit les numéros à chaque place, et nous en avions les doubles. Quand la cloche sonnait, nous arrivions avec des paniers (comme à l'école), où étaient nos couverts, gobelets, etc. Souvent, le dîner d'avant n'était pas fini; on attendait sur ses jambes, très longtemps, en groupes, dans le salon qui précède la galerie. Nous mangions de la soupe où il n'y avait que de l'eau, des lentilles que les chevaux mangent habituellement, du foin en épinards, des pommes de terre germées, et un ragoût excessivement dégoûtant appelé ratatouille. Je crois que ce mot n'est pas dans le dictionnaire de l'Académie, et que l'Institut ne l'y mettra pas. On sortait de table ayant faim. Il y avait un jeune homme très fort, auquel nous envoyions tout ce qui restait de notre côté, pour apaiser un peu la sienne.

« Les membres du comité révolutionaire, avec les officiers de

notre garde, faisaient le tour de notre table, le bonnet rouge sur la tête. Il y en avait un qui était le perruquier de toute la compagnie et qui regardait avec beaucoup d'attention si l'on faisait maigre.

« Le carême, dans les circonstances où nous nous trouvions, n'était pas facile à observer. Beaucoup de gens cependant le firent dans toute sa rigueur, quoique les grands vicaires du diocèse eussent dispensé de trois jours. Nos tables étaient environnées de sentinelles de l'armée révolutionnaire. Je causais quelquefois avec eux...

« Un jour, en dînant dans cette galerie du petit château, je me rappelais les beaux tableaux dont autrefois elle était ornée ; la cuirasse du grand Condé, percée de balles, ses victoires représentées par les plus grands peintres, toutes les fêtes auxquelles j'avais assisté dans ce lieu; mais heureusement ces idées me revenaient rarement. J'en avais de très communes : celles de mon ménage, de faire entrer, à force d'argent, une livre de beurre ou quelques œufs, m'absorbaient entièrement... »

Pendant ce temps, les convois se multipliaient de la façon la plus lugubre; chaque jour il en partait pour aller fournir la guillotine. Alors le souvenir de ses parents revenait à l'esprit de Mme de Duras, et elle ne pouvait retenir ses larmes. Qu'étaient-ils devenus? Vivaient-ils toujours? Elle n'avait aucune nouvelle de leur sort et ne pouvait parvenir à s'en procurer.

Sa foi seule la soutenait dans ces cruelles épreuves. « J'avais, dit-elle, de grandes consolations du côté de la religion. Un ecclésiastique respectable voulait bien me confesser et même me donner la communion. Il avait eu le courage d'apporter une assez grande quantité d'hosties consacrées et de les conserver, malgré le danger qu'il courait s'il eût été découvert.

« J'étais assez contente de mon sort, puisqu'il en fallait supporter un rigoureux. Je n'avais pas demandé d'être dans une meilleure maison, la Providence m'y avait placée, et un séjour de six mois m'y avait accoutumée.

« Vers la fin de mars 1794, je reçus une lettre de ma mère, remplie de bonté, mais qui m'affligea : elle me mandait qu'elle avait lieu de s'étonner que je ne fisse pas de démarches auprès des commissaires du gouvernement qui venaient à Chantilly, pour l'aller joindre. Cette invitation me parut un ordre et une volonté de la Providence qui changeait ma destination. Je m'informai sur-le-champ du moment où le citoyen Martin, qui inspectait notre maison, devait y venir. Je lui présentai une pétition pour me rendre au Luxembourg par le premier convoi destiné pour Paris. Il s'occupait alors d'en arranger un atroce, composé de jeunes

filles qu'on arrachait des bras de leurs mères sans savoir à quoi on les destinait.

« Beaucoup de gens croyaient, et il en était question, que l'intention des terroristes était de les marier à des sans-culottes. On joignit au convoi des ecclésiastiques, des femmes, des séculiers, etc. Les malheureuses mères se désolaient. Je fus témoin de la scène de Mme de Pons; elle se jeta aux genoux des commissaires, en leur disant tout ce que l'excès du désespoir peut inspirer en pareil cas et en se servant des expressions les plus touchantes; rien ne fut entendu. Elle tomba évanouie à leurs pieds. Ayant repris ses sens, elle sollicita au moins la permission de suivre sa fille; ils s'y refusèrent...

« Je m'occupai d'arranger mes malles et de les faire charger pour le Luxembourg, afin de n'avoir plus avec moi que le strict nécessaire. Le 3 avril 1794, on nous fit dire de nous tenir prêts pour partir le lendemain ou le surlendemain, qu'on attendait les voitures. Mes compagnons de voyage étaient consternés de quitter leurs parents, et moi charmée d'aller retrouver les miens; tout le monde m'en faisait des compliments. Je reçus beaucoup de témoignages d'intérêt et de regret de la part des détenus. — Il y en avait dont je me séparais avec peine, et un secret pressentiment (quoique, en général, je n'y croie nullement) m'annonçait que ma réunion avec mes parents ne s'effectuerait pas. Les journées des 3 et 4 se passèrent en adieux. Le 5 (anniversaire de la naissance de mon fils), on m'appela à dix heures du matin. Je trouvai les charrettes presque toutes remplies; j'eus, par conséquent, une place détestable, à côté d'une vilaine femme qui se vantait d'être l'amie de Robespierre. Nous sortîmes de la cour du château, au milieu de nos compagnons d'infortune. Les larmes coulaient de leurs yeux avec une sorte de réticence par crainte d'être aperçus.

« Notre cortège fit halte en sortant de la porte pour un appel nominal, de peur qu'il ne s'échappât quelques détenus. On nous environna de garde nationale, et nous restâmes une heure sous les fenêtres du château, à la vue des mères désolées de l'enlèvement de leurs filles, et qui levaient les mains au ciel en leur donnant des bénédictions. Ce spectacle si douloureux est encore présent à mon esprit. Combien il y a eu de ceux qui donnaient ces bénédictions ou qui les regardaient qui furent immolés sur l'échafaud! Je voudrais savoir peindre et décrire tout ce qui se passa d'affreux et de touchant au moment de ce départ, mais je sens toute mon impuissance. Pour moi, j'étais dans une terrible émotion, que je dissimulais. »

Quels tableaux! Quelle impression poignante ils laissent dans

l'âme, et quelles colères ils y soulèvent contre les bandits qui meurtrissaient avec cette cruauté les sentiments les plus sacrés de la nature humaine!

III

De Chantilly à Paris, le trajet s'effectua en charrette, sous une pluie constante, et avec des secousses et des lenteurs qui faisaient du voyage un véritable supplice. Il dura quatorze heures, et on arriva à Paris au milieu de la nuit, sans trop savoir où l'on allait. Aux Madelonnettes, à Sainte-Pélagie, où le convoi se présenta successivement, on refusa de le recevoir, en alléguant qu'il n'y avait pas de place, et on le renvoya au Plessis, ancien collège de l'Université, rue Saint-Jacques, à côté de Louis-le-Grand. Ce fut le terme de la douloureuse pérégrination.

« Un homme, vêtu d'une espèce de robe de chambre et portant un trousseau de clefs pendu à sa ceinture, nous fit entrer, et, à la lueur de sa lanterne, je vis des guichets, des barreaux de fer énormes, enfin tout l'aspect d'une prison. On nous fit traverser plusieurs guichets, et sur-le-champ nous fûmes entourées de geôliers ivres, d'une grande et forte stature, à demi-nus, les manches retroussées, coiffés avec des bonnets rouges et tenant des propos à l'avenant de leur costume. Je frémis de cette compagnie, qui paraissait vouloir se familiariser avec nos jeunes personnes. Je demandai instamment aux dames avec lesquelles j'étais venue, d'en prendre chacune une sous sa protection pour les défendre contre cette indigne tourbe. Elles acceptèrent ma proposition. Ce fut Mlle de Pons (mariée depuis à M. de Tourzel) dont je m'emparai. Je lui prescrivis de se mettre derrière moi, de me tenir par ma robe et de ne pas me quitter une minute.

« Il était deux heures du matin, et, quoique les grandes angoisses que l'âme éprouve rendent les besoins de la vie moins pressants, en raison du peu qu'on y pense, cependant nous commençâmes à être tourmentées par la faim et surtout par la soif. Un gardien nous apporta un seau d'eau, qui fut reçu avec une grande joie. »

Mme de Duras ajoute avec une délicatesse révoltée : « Un second seau fut apporté pour d'autres usages, et le gardien l'accompagna de propos très étranges à nos oreilles, qui me faisaient horreur, particulièrement pour notre jeunesse. »

On les laissa ainsi quinze heures dans une grande salle sans vitres, ouverte à tous les vents et où se trouvaient seulement des bancs de bois pour s'asseoir. « Nous étions là, dit la noble captive, plutôt jetées que placées. Pour satisfaire ses besoins, on était

escorté par deux fusiliers; la plupart aimèrent mieux souffrir que de faire une pareille promenade. »

Pour elle, elle ne se plaignait pas. « J'avais pris le parti, à l'exemple d'une de mes édifiantes compagnes, de me mettre dans un coin de la salle pour réciter la messe et l'office. C'était le dimanche de la Passion : à l'exemple de notre divin Maître, nous essuyions des outrages et nous devions chercher à imiter sa patience. »

Enfin, on leur donna des chambres; mais quelles chambres!

« Mlle de Pons ne m'avait pas quittée depuis notre arrivée au Plessis; nous mesurâmes des yeux notre habitation et nous trouvâmes qu'il y avait l'espace nécessaire pour y mettre deux lits en les arrangeant avec art, sa tête à mes pieds. Cette aimable personne fondit en larmes en voyant son triste établissement; elle s'assit sur un matelas à côté de moi et me dit : « Nous sommes donc destinées « à périr? Il est impossible de vivre dans un lieu aussi resserré! O « mon Dieu, puissent tous mes amis ne jamais venir ici! »

« Notre mobilier consistait en deux chaises, nos matelas étaient à terre, et la muraille nous servait d'oreiller. Elle était, heureusement, blanchie nouvellement, ce qui la rendait propre.

« La première nuit fut excellente. La grande fatigue que j'avais essuyée les jours précédents m'avait procuré du sommeil. Ma jeune compagne s'y livra très longtemps. Quand le jour parut, j'aperçus une très belle vue : on découvrait tout Paris. Je fis de tristes réflexions sur l'état affreux de ma malheureuse patrie, si célèbre autrefois, où l'on passait des jours doux et tranquilles. Je me représentais toutes les horreurs qui s'y commettaient; les larmes me gagnèrent, je les séchai promptement pour ne pas affaiblir Mlle de Pons, au moment de son réveil. »

Quelques semaines après arriva un convoi, dont faisait partie Mme de Pons, et Mme de Duras eut la joie de lui remettre le dépôt précieux qu'elle avait pu lui conserver.

La duchesse se trouva seule alors dans sa chambre, et elle s'en félicitait quand on la changea presque aussitôt de logis, en la transférant dans un bâtiment neuf, au cinquième étage. Au premier aspect, l'installation nouvelle paraissait préférable, mais la pauvre détenue s'aperçut bientôt du contraire. Qu'on en juge :

« Nous couchions dans des plâtres tout neufs qui m'occasionnaient, en m'éveillant, un tel grattement dans la gorge que j'étais obligée d'avaler du lait. Les rampes sentaient une odeur d'huile très malsaine : on avait grillé toutes les fenêtres du haut en bas, et placé des soufflets pour empêcher de pouvoir jeter des lettres... J'avais très près de moi des poissardes, des demoiselles de la rue

de Chartres, des galeux, et la maîtresse du bourreau, plus une ivrognesse qui se disait femme de qualité, de la famille Désarmoise, dont les manières y ressemblaient on ne saurait moins. Elle se croyait en droit, jour et nuit, de faire du train et d'arriver dans nos chambres, pour y vomir des torrents d'injures, dont ensuite elle demandait pardon. J'en étais fort touchée... Une autre de mes voisines, femme de la cour, était folle, et, pour mon malheur, m'avait prise en affection. Le genre de soins que j'étais obligée d'en prendre était aussi désagréable que fatigant, et c'était une véritable calamité...

« La fameuse gamelle dont nous avions fait l'essai à Chantilly s'établit. On nous plaça par tables de douze couverts. On nous donna une cuillère de bois, sans fourchette, nous faisant entendre que c'était une arme presque dangereuse. Je n'en tins compte et m'en procurai une de buis. On nous donna aussi une gamelle de bois pour manger la soupe, que j'ai gardée par curiosité. Je n'en ai jamais fait usage. Il semblait qu'on eût cherché avec attention tout ce qui pouvait exciter le dégoût. Les tables sans nappes n'étaient jamais lavées; comme on y répandait beaucoup de vin, c'était une odeur insoutenable; les plats étaient remplis de cheveux, et les plus sales détenus étaient chargés de nous servir. Des cochons se promenaient dans le réfectoire pendant le dîner. On y afficha un jour qu'il ne fallait nous donner que ce qui était nécessaire pour nous empêcher de mourir.

« On supprima le souper en totalité. Mmes de Courteilles, de Rochechouart, de Richelieu, mangeaient avec les poissardes, et Mme et Mlle de Pons, avec Mlle Dervieux, de l'Opéra, une négresse et ce qu'on appelait des sans-culottes féminins. »

Pendant ce temps, la guillotine fonctionnait sans relâche et faisait des vides incessants dans les prisons.

« L'enlèvement des victimes, dit Mme de Duras, devenait de plus en plus nombreux; c'était ordinairement pendant que nous nous promenions dans la cour. Il arrivait des charrettes à différentes heures, et la voiture de Fouquier-Tinville, dans lesquelles on entassait les accusés. Le cocher de cet homme était bien digne d'un tel maître; pendant que les victimes montaient en carrosse, il battait des entrechats, et son costume était celui d'un baladin. Il est presque impossible de décrire, surtout quand cela se répète plusieurs fois par jour, la terreur qu'imprimait l'ouverture de la grande porte. J'entends encore le bruit des battants frapper à mes oreilles. Les huissiers du tribunal révolutionnaire précédaient les voitures avec les mains remplies d'actes d'accusation. A l'instant il se faisait un silence effrayant, qui était celui de la mort. Chacun

croyait que l'arrêt fatal allait lui être remis; les visages étaient consternés, les esprits et les cœurs saisis d'effroi. Les huissiers montaient dans les corridors pour appeler ceux qui devaient partir et ne laissaient qu'un quart d'heure pour s'y préparer. On se disait un éternel adieu ; nous restions frappés de stupeur, n'étant sûrs de vivre que depuis dix heures du soir jusqu'à sept heures du matin. Le sommeil était léger quand on le prenait avec de pareilles inquiétudes, et interrompu très souvent par l'arrivée des convois...

« Il nous survint une nouvelle calamité : des petites véroles commencèrent à se manifester; une Mme des Réaux en mourut, âgée de quatre-vingt-quatre ans, et un fils unique mourut aussi sous les yeux de son père et de sa mère, auxquels on eut la barbarie de refuser d'aller dans une autre prison pleurer leur malheureux enfant. Ils savourèrent leur calice à longs traits. Mmes de Machault, très vieilles, furent aussi attaquées de cette vilaine maladie, qui causait, comme de raison, une très grande inquiétude à toutes les personnes qui ne l'avaient pas eue. La contagion, heureusement, se propagea peu, ce qui est extraordinaire dans une maison où il y avait tant de monde entassé. Du reste, la manière dont les malades étaient traités faisait horreur. On ne pouvait, pas même pour de l'argent, leur procurer des médicaments, ni un verre de tisane. J'ai vu périr une femme très forte, qui aurait dû guérir avec quelques soins.

« ... Il arrivait à chaque instant des convois de tous les départements. Il en vint un de quatre-vingts paysannes du Vivarais, avec des costumes singuliers. Nous les interrogeâmes pour savoir la cause de leur arrestation; elles nous firent entendre dans leur patois que c'était pour avoir été à la messe. Ce crime parut si énorme qu'on les mit dans le bâtiment du tribunal que nos plaisants appelaient la *boutique à Fouquier*.

« Un autre convoi de cent quatorze personnes arriva de Neuilly-sur-Seine. Il était composé de beaucoup de nobles, qui s'étaient établis dans le village de Neuilly. (Un décret avait obligé tous les nobles qui n'étaient pas détenus à Paris de s'en éloigner de plusieurs lieues.) Ce qu'il y a d'étrange dans un pareil temps, c'est qu'il y eut des gens qui, sans être nobles et pour se faire croire tels, obéirent à ce décret qui ne les regardait nullement. On avait arrêté avec eux leurs domestiques, hommes et femmes, ainsi que des gens de toute sorte d'états ; entre autres, six religieuses de la Visitation, au nombre desquelles se trouvait Mme de Croï, sœur de Mme de Tourzel. Je sus que Mme de Choiseul, la mère, Mme Hippolyte de Choiseul et Mme de Sérent en faisaient partie. Toute la

compagnie fut fouillée avec la plus grande rigueur. Enfin, à sept heures du soir, les logements furent distribués; et pour la satisfaction des religieuses, on les plaça au sixième étage, avec vingt-cinq personnes. Pour les rendre plus malheureuses, on les joignit à des poissardes. Tout ce qui composait le convoi souffrait excessivement de la faim. Nous donnâmes ce que nous pûmes; je me rappelle que je composai pour Mmes de Choiseul une panade qu'elles trouvèrent délicieuse. Du pain et du vin dans le courant, c'était tout ce qu'on pouvait offrir aux arrivants...

« Ce qui est presque impossible à comprendre, quand on n'en a pas été témoin, c'est qu'on entendait les prisonniers jouer des instruments, et chanter en chœur des airs républicains; c'est qu'on voyait des femmes soigneuses de leur parure et même coquettes pendant que, indépendamment de la guillotine, nous étions menacées de périr par le feu et l'eau. On nous parlait de nous fusiller contre une muraille construite nouvellement dans notre cour, et qu'on disait destinée à ce terrible usage. Un des gardiens me dit qu'il croyait que j'aurais un bon maintien en allant à la guillotine; je lui répondis avec sang-froid que je l'espérais. Un autre vantait la rapidité que le tribunal révolutionnaire mettait dans ses jugements, et il ajoutait que, pour bien faire aller les choses, il fallait abattre sept cent mille têtes...

« Le prétexte des conspirations commença à devenir à la mode, pour faire périr à la fois beaucoup de monde de différents états. Je me flattais quelquefois que le grand âge de mes parents et leurs vertus les sauveraient, et que moi je périrais, car je voyais clairement par tous les refus que j'avais éprouvés qu'il fallait renoncer au bonheur de les aller joindre. Ce fut pour moi la matière d'un grand sacrifice; chaque jour en fournissait de nouveaux; il m'aurait été bien difficile de soutenir ma position avec courage si je ne m'étais pas complètement résignée à la volonté de Dieu...

« La charité, qu'on avait de si fréquentes occasions d'exercer, servait de distraction. Un jour, par exemple, je rencontrai une pauvre femme qui arrivait accablée de fatigue d'un long et pénible voyage, ayant couché, pendant la route, dans des cachots infects; le geôlier, pour la faire monter dans son logement, qui était très haut, la maltraitait en paroles, et lui donnait des coups de pied pour la réveiller de l'affaissement où elle tombait sur les marches de l'escalier.

« Je demandai à ce cruel citoyen de ne pas la traiter comme une bête de somme et de me la confier; j'eus de la peine à obtenir cette grâce, et je vins à bout, avec une de mes compagnes, de la soustraire à ce barbare. Je crois que c'était Mme de Richelieu.

« Mme de Rochechouart, sa mère, fut un des singuliers exemples de ce fait reconnu, que le séjour des prisons a guéri plusieurs personnes sérieusement malades. Quand elle fut arrêtée à Courteille, elle crachait le sang si abondamment, qu'on croyait qu'elle n'arriverait pas jusqu'à Paris. Incarcérée au Plessis, sa santé s'est très bien rétablie, dans une chambre remplie de plâtres neufs, sans feu, exposée à tous les vents. Je crois que c'est le régime qu'imposait la mauvaise nourriture qui a produit cet heureux effet. On ne mangeait absolument que ce qui était nécessaire pour vivre. L'âme était si agitée que le corps s'en ressentait. Je me souviens qu'une nuit je me sentis tellement pressée par la faim, que je me relevai pour prendre du chocolat, étonnée qu'un besoin physique pût me distraire des tristes pensées qui me tenaient éveillée. Un jour, je m'entretenais avec Mme de la Fayette sur ce sujet, et je lui disais que je ne concevais pas qu'étant occupées comme nous l'étions continuellement de la mort et l'ayant sans cesse devant les yeux, nous pussions prévoir pour le lendemain ce qui devait nous conserver la vie...

« Je disais habituellement les prières des agonisants pour les autres et pour moi; je les ai répétées si souvent qu'elles me sont devenues une lecture indifférente. J'étais affligée de terminer ma carrière sans secours spirituel. C'était d'autant plus triste qu'il y avait deux cents ecclésiastiques dans notre maison; mais défense absolue de communiquer avec nous. Il y avait des personnes que cela désespérait. Je leur disais que, dans l'impossibilité de se confesser, il fallait faire le sacrifice de sa vie, s'exciter à la contrition parfaite, et qu'elles obtiendraient miséricorde. Je ne me tourmentais pas beaucoup, parce que j'étais entièrement résignée à la volonté de Dieu. »

Et les convois de victimes continuaient chaque jour.

« ... Ce que je ne peux pas m'expliquer, c'est l'espèce de curiosité barbare qui nous pressait de nous mettre aux fenêtres pour voir arriver et partir ces corbillards ambulants. Je fis la réflexion un jour, devant mes compagnes, que, dans l'ancien régime, nous aurions fait un long détour pour éviter la rencontre d'un criminel qu'on allait pendre, et qu'aujourd'hui notre vue s'attachait sur des victimes innocentes; je crois que nous devenions un peu cruelles, par le commerce habituel de ceux qui l'étaient.

« Le 22 juillet, le bruit se répandit dans la prison qu'il y avait des dames de Noailles condamnées; je n'en parlai pas à Mme de la Fayette, et je cherchai à découvrir la vérité, ce qui me fut impossible; mais peu après je lus un journal où on disait que Mme la maréchale de Noailles et Mme la duchesse d'Ayen avaient été

guillotinées. Il n'y était pas question de ma chère petite belle-sœur[1]. La difficulté de se procurer des nouvelles du dehors était excessive. Les ministres de la Terreur tremblaient pour eux-mêmes; quand je les questionnais, ils me répondaient vaguement. Je ne doutai plus de ce nouveau malheur, mais il me fallait en avoir la certitude pour l'annoncer à Mme de la Fayette, que je cherchais vainement à effrayer, et qui se rassurait toujours. Enfin je payai un geôlier pour avoir la douloureuse confirmation de ce que je craignais.

« Tout le temps que je le cachai à ma cousine fut pour moi un supplice, et mon âme était accablée. J'aimais la vicomtesse de Noailles comme ma fille et comme mon amie. Elle réunissait tout ce qu'il est possible de vertus et d'agréments. C'était une des personnes de ma famille pour laquelle j'avais le plus de goût et de confiance.

« De se voir enlever cinq personnes de sa famille dans un espace aussi court paraissait presque incompréhensible. Comment apprendre à Mme de la Fayette qu'elle n'avait plus ni mère, ni grand'-mère, ni sœur!!!... Enfin, il arriva un moment où elle fut frappée de l'embarras de ceux qu'elle interrogeait. Elle me questionna : ma réponse fut des torrents de larmes.

« Quel douloureux service à lui rendre en reconnaissance des siens, dans la même circonstance! Elle croyait au supplice de ses ascendants, mais elle fut très longtemps à se persuader celui de son ange de sœur qu'elle adorait. Je partageais tous ses regrets, nos cœurs s'entendaient. Son état était affreux et renouvelait mes angoisses encore vives. Nous nous entretenions souvent des vertus de nos respectables parents, et nous étions réveillées de notre abattement par des malheurs plus récents que les nôtres, qui nous obligeaient d'aller soigner celles qui les éprouvaient. »

IV

Pendant ce temps, que se passait-il au Luxembourg, où nous avons laissé le maréchal et la duchesse de Mouchy, dont leur fille n'avait pu, malgré tous ses efforts, obtenir la moindre nouvelle?

Écoutons le récit de Mme Latour :

« Voici comment les journées se passaient. M. de Mouchy, alors âgé de quatre-vingts ans, se levait le premier, de bonne heure, allumait une bougie, se mettait à prier Dieu et prenait un peu de café. Mme de Mouchy se levait ensuite et déjeunait. Dès qu'elle était habillée, j'allais rendre quelques services à Mme d'Hautefort, avec laquelle ils vivaient habituellement, puis je revenais faire les toilettes. Alors ils sortaient de leur chambre, pour me donner le

[1] La vicomtesse de Noailles.

temps de l'approprier. C'est dans ce moment-là qu'ils allaient chez Mme la duchesse d'Orléans; ils en revenaient toujours remplis d'admiration pour son angélique vertu. Ils ne tarissaient pas sur son éloge, qui était le leur. Ils rentraient à midi et demi; à une heure, le dîner arrivait de chez eux. Il ne se passait jamais sans parler de Mme de Duras, la désirer, s'affliger de ne le pouvoir partager avec elle, pendant qu'elle en avait un si mauvais. Il venait quelques visites; après, M. et Mme de Mouchy allaient assister au dîner du voisinage; ils rentraient et jouaient au piquet ensemble. M. de Mouchy se promenait dans la maison. Vers cinq heures, la compagnie s'assemblait. Elle était quelquefois trop nombreuse pour la grandeur de la pièce et pour ma tranquillité, sachant que tout était plein d'espions. A huit heures, tout le monde se retirait, nous soupions. Quand nous pouvions avoir les journaux, c'était alors qu'on les apportait. Vers les derniers temps, je tâchais de m'informer d'avance s'ils ne contenaient pas le nom de quelques-unes des victimes que M. et Mme de Mouchy craignaient le plus de trouver sur la liste des condamnés; alors je les soustrayais jusqu'au lendemain. A dix heures, nous étions tous couchés. »

Un matin, le maréchal et la duchesse, compris dans le sinistre appel des gardiens, furent transférés à la Conciergerie. C'était de sombre augure, et personne ne s'y trompa.

En quittant le Luxembourg, le vieux maréchal dit à ceux qui lui marquaient de l'intérêt : « A dix-sept ans, j'ai monté à l'assaut pour mon roi; à quatre-vingts, je vais à l'échafaud pour mon Dieu; mes amis, je ne suis pas malheureux. »

C'est dans ces sentiments, avec cette fermeté d'âme et cette grandeur chrétienne, qu'il comparut devant le tribunal révolutionnaire et qu'il monta à l'échafaud, en compagnie de la duchesse, non moins admirable de calme et de résignation.

Dans le trajet de la prison à la guillotine, un misérable lui cria : « Les sans-culottes mangeront ton bien et boiront ton vin. » Il répondit avec cette sérénité qu'une conscience pure laisse à l'honnête homme, pour prix de ses vertus : « Dieu veuille que vous ayez du pain dans un an, et que vous ne soyez pas réduits à vous manger les uns les autres. »

C'est à la barrière du Trône que le maréchal et la duchesse furent exécutés, puis inhumés dans un coin de terre n'ayant pas 30 pieds d'étendue, sous les murs de l'ancien jardin des chanoinesses de Saint-Augustin, au village de Picpus, où plus de treize cents victimes avaient été entassées déjà; coin de terre sacré que la piété filiale a racheté depuis, et où le signe de la Rédemption et des immortelles espérances couvre les restes confondus des martyrs.

V

Enfermée au Plessis, Mme de Duras continuait d'attendre vainement des nouvelles de son père et de sa mère. Un jour, plusieurs de ses compagnes étant parvenues à se procurer des lettres de leurs parents détenus au Luxembourg, elle les interrogea avec anxiété pour savoir si on leur apprenait quelque chose du maréchal et de la duchesse de Mouchy.

Écoutons-la raconter elle-même cette scène douloureuse :

« Les unes me dirent que non, les autres me témoignèrent de l'embarras et un genre d'intérêt qui ressemblait à de la compassion. J'en fus frappée, et l'idée du malheur dont j'étais menacée vint sur-le-champ à ma pensée. J'en parlai toute la soirée à Mme de la Fayette et à différentes personnes. Leur air consterné confirma mes affreux soupçons. Je leur dis avec une extrême émotion : « On me cache aujourd'hui ce que l'on m'avouera demain matin; « je devine ce que vous voulez me taire. Ma cousine, vous m'annon« cerez des nouvelles épouvantables. »

« Effectivement, elle entra dans ma chambre de très bonne heure, et je ne doutai plus de mes malheurs; je les lus sur son visage renversé. Elle ne me les apprit pas tous les deux en même temps, elle laissa un court intervalle. Il m'est impossible d'exprimer le déchirement que je sentis... l'horreur de voir monter sur l'échafaud la vertu, la charité parfaite, l'honneur!!! Les bontés de mes parents pour moi, leur tendresse, les obligations immenses de leurs exemples, de leurs leçons, me revenaient successivement à l'esprit. J'étais étouffée par les sanglots... C'était la veille de saint Pierre, jeûne. Je fis une terrible pénitence, et l'observai en me nourrissant de larmes. »

Mme de Duras resta longtemps accablée sous ce coup, demandant à Dieu de lui rendre du courage et de la soutenir jusqu'au terme de ses épreuves. Pour juger de son état d'âme à ce moment, il faut lire la page admirable de grandeur morale et de perfection chrétienne où elle a décrit elle-même ses sentiments intimes :

« Il me paraissait impossible, si la Terreur continuait, qu'il échappât aucun individu de notre caste. Je sentais que j'allais subir le même sort que les auteurs de mes jours; je cherchais à imiter leur résignation et à rendre hommage à leur mémoire par une fin qui en fût digne. Je pensais que ce terrible fauteuil[1] avait été honoré par les personnes vertueuses qui l'avaient occupé. Tous les soirs, en me couchant, je disais mon *In manus;* j'arrangeais mon très petit mobilier, pour le distribuer à mes compagnes. Je

[1] On interrogeait les victimes, au tribunal révolutionnaire, sur un fauteuil d'où elles partaient pour l'échafaud.

m'excitais habituellement au pardon des injures. Mes parents, qui avaient été admirables en ce genre, me servaient de modèles. Qu'il est beau, chrétien, et vraiment digne d'envie, de n'avoir aucune aigreur contre ceux qui, après nous avoir rassasiés d'opprobres, nous conduisent au tombeau d'une manière si atroce! Ce n'est qu'en suivant la morale de l'Évangile, dans toute sa perfection, qu'on peut pratiquer une charité aussi parfaite. »

Mais on était à la veille du 9 thermidor, et dès le matin de ce jour, qui devait éclairer leur délivrance inespérée, le canon se fit entendre dans Paris. Que signifiait son grondement inattendu? Les malheureux captifs se le demandaient avec effroi. Néanmoins l'agitation des geôliers, leurs yeux hagards, leur visage bouleversé, indiquaient qu'il se passait quelque chose d'inquiétant pour eux.

Le soir, en effet, le bruit de la mort de Robespierre commença à se répandre; on entendit des cris de joie monter de la rue, et le mot de *Liberté* finit par se murmurer dans les sombres couloirs.

Le lendemain, on permit aux hommes de se promener dans la cour avec les femmes; une certaine détente se produisit, et le troisième jour quelques détenus virent enfin les portes de la prisons s'ouvrir. Mais on procédait par gradation : les gens du peuple avaient les premières faveurs, et il se passa plus de six semaines encore avant qu'on n'osât libérer un seul noble.

Un des commissaires interrogea Mme de Duras. — « Il me demanda si j'étais noble; je lui répondis que oui. Une de mes compagnes me blâma de cet aveu comme d'une imprudence; je lui dis que je ne savais pas taire la vérité, et que d'ailleurs cela serait très inutile. La classe de ceux qui sortaient devenait plus relevée. Il y avait parmi eux des prêtres, des militaires, des propriétaires.

« ... Enfin, le convoi de Neuilly fut mis tout entier en liberté, aux acclamations des détenus; les nobles ne furent point exclus de cette mesure, ce qui me fit croire, pour la première fois, que je ne resterais pas éternellement au Plessis...

« Nous avions appris que l'on envoyait des députés dans les prisons pour mettre les détenus en liberté, et que Bourdon, de l'Oise, et Legendre étaient chargés de la nôtre.

« Le 16 octobre 1794, la grande porte s'ouvrit, et on vit entrer leur carrosse, ce qui nous parut un spectacle nouveau et agréable, puisque auparavant, quand une voiture entrait dans la cour, elle n'en sortait que chargée de victimes. Les députés montèrent au greffe, où furent appelés les détenus de la classe populaire. Ils en firent mettre sur-le-champ quatre-vingts en liberté. Les ci-devant ignoraient encore s'ils seraient bientôt du nombre des élus. Les députés ajournèrent leur seconde séance au 18 octobre; je sentais

ue ce serait probablement le jour que nous subirions nos interro-atoires, et je le redoutais en raison de mon amour pour la vérité. e craignais de la trahir, ou, si je la disais sans déguisement, de ester encore plusieurs années captive. Pendant que je roulais ces ensées dans mon esprit, qui était fort troublé, on m'envoya dire e me rendre au greffe. Nous entrâmes dans la chambre où étaient es députés, et au même moment, ils nous dirent d'un ton sévère : Que les ci-devant sortent; il n'est pas convenable qu'ils soient interrogés avant les braves sans-culottes. » Nous nous retirâmes t attendîmes près de trois heures, presque toujours debout. Je 'entretenais pendant ce temps-là avec Mme de la Fayette. Enfin on tour arriva; Bourdon me demanda mes noms; je les lui dis. fit un saut sur sa chaise en s'écriant : « Ce sont des noms affreux; nous ne pouvons pas mettre cette femme en liberté; il faudra parler de son affaire au Comité de sûreté générale. »

« J'implorais intérieurement le secours du ciel pour conserver modération nécessaire en pareil cas, et ne pas trahir la vérité.

« Bourdon me fit quelques questions insignifiantes sur mon omicile, le temps de ma détention, etc. Legendre prit un air assez umain et représenta à son collègue que « mes papiers étaient ons, qu'on lui avait dit du bien de moi, qu'il savait que j'avais été ame de charité à Saint-Sulpice. » (J'éprouvai une véritable satis-action d'avoir des obligations aux pauvres.) Une détenue qui était résente à mon interrogatoire eut le bon procédé de faire mon anégyrique, que le concierge approuva et augmenta en louant ma oumission au régime de la maison.

« J'étais appuyée familièrement sur la table, où étaient toutes es paperasses de mes juges. J'ai appris depuis qu'ils m'avaient rouvé l'air hautain. Ils ne prononçaient rien sur mon sort, et déci-lèrent la liberté de la plupart de nos compagnes. Je m'en allai, ersuadée que j'allais être écrouée de nouveau. Mais une de mes oisines m'assura que j'étais sur la liste des personnes qui seraient nises en liberté. J'éprouvai, à cette occasion, de la part de mes ompagnes, de grandes marques d'intérêt sur l'incertitude de mon ort; je remontai dans ma chambre, résignée à reprendre mes haînes; je fis mon sacrifice ainsi que Mme de la Fayette.

« J'ai remarqué qu'il était désirable, quand on est au moment le perdre son existence, de n'être pas environné de ceux qui y nettent un grand prix. Ce qu'on souffre à la fois pour les autres t pour soi est un poids trop lourd à porter.

« Le 19 octobre 1794, à dix heures du matin, pendant que j'étais ccupée de mon ménage, j'entendis ouvrir brusquement ma porte. Peu de temps auparavant, j'aurais cru que c'était l'annonce de ma

mort, et je n'attribuais pas encore cet empressement à une bonne nouvelle; mais une personne dont je ne me rappelle pas le nom me dit avec satisfaction : « Vous avez votre liberté. » Mon cœur, si fermé aux émotions agréables, ne se livra pas encore à cette idée. Le concierge entra, confirma la nouvelle et m'apporta mon *acte de liberté*. Je fis alors des réflexions douloureuses sur le triste usage que j'en allais faire. Dépourvue de toute consolation, éloignée de mon fils, de mes parents, de Mme de Chimay, seule amie que le Ciel m'eût laissée, sans asile et manquant presque du nécessaire, irritée des félicitations que me faisaient les geôliers et les gendarmes, lesquels naguère me menaçaient de la guillotine, j'avais grand'peur que, selon leur usage, ils ne les manifestassent par des embrassades, mais je fus assez heureuse pour les éviter. Dans ce désordre de pensées et de sentiments divers, le souvenir de mon cher fils et la pensée de l'utilité dont je pourrais lui être relevèrent mon courage, que cette crise avait un peu abattu. Il fallut arranger mon petit déménagement, qui ne fut pas long. Tous mes effets tinrent dans deux paquets. Je fis mes adieux à Mme de la Fayette, qui était destinée à rester en prison, ainsi que plusieurs autres personnes. Je fus très reconnaissante, étant dans une position aussi cruelle, de la joie qu'elles me témoignèrent de voir rompre mes chaînes. Je pris une commissionnaire au guichet avec laquelle je partageai mon bagage. Nous arrivâmes chez ma belle-mère, qui demeurait alors rue de Bellechasse. Elle me reçut avec bonté et attendrissement... »

Mais il ne faut pas croire que tout était fini par cette mise en liberté et que la sécurité, avec l'abondance, allaient succéder aux angoisses et aux privations! En réalité, la situation ne se trouvait guère meilleure que la veille; on guillotinait encore; la vie restait menacée, et il fallait user de la plus grande prudence pour se cacher, en demeurant en proie aux mêmes misères et aux mêmes souffrances.

Mme de Duras avait vieilli de dix ans; ses cheveux avaient blanchi et c'est à peine si les anciens serviteurs de sa maison la reconnaissaient. Elle ne pouvait rester chez sa belle-mère, qui était elle-même en arrestation dans son propre hôtel; elle prit asile chez une ancienne gouvernante, inconnue et peu surveillée, sous le toit de laquelle elle se pensa plus en sûreté.

« Un détail pitoyable, dit-elle, après les grands événements dont nous avions été acteurs et témoins, c'est le prix que nous attachions aux choses les plus nécessaires à la vie, après en avoir été si longtemps privées. Ce fut un plaisir très vif pour moi de pouvoir me servir d'un couteau, d'un couvert propre, de ciseaux, de voir une glace, etc. Mais la véritable jouissance fut de n'être plus assujettie à des âmes vénales ou viles. »

La chambre qu'elle occupait était excessivement froide, et l'hiver de 1794 à 1795 fut très rude à supporter.

« Je n'avais personne pour me servir, dit-elle. Je rentrais pour me coucher sans trouver de feu, et, quelquefois, après avoir fait de grandes courses, j'étais obligée de composer mon déjeuner et mon souper. Pour entendre la messe, il fallait sortir avant le jour et se rendre dans des cachettes où de pieux artisans voulaient bien me recevoir. Rien de plus édifiant que leur courage pour procurer aux fidèles, pendant toute la Terreur, les moyens de pratiquer leur religion. Je m'habillais comme une espèce de servante, ce qui m'ôtait la faculté de porter aucun des vêtements chauds que le luxe nous fournit; cette mascarade était nécessaire, pour ne pas faire connaître les endroits où l'on célébrait les saints mystères.

« Le jour de Noël 1794, où le thermomètre de Réaumur descendit à 18°, j'entendis, rue Montorgueil, près celle de Montmartre, tout l'office, sermon, vêpres et salut. Je me trouvais sur le pont Neuf à six heures du soir. Le vent du nord piquait le visage comme avec des lancettes...

« La fin de l'hiver fut affreuse à passer, autant par la disette que par le froid. On ne pouvait pas se procurer de bois, de chandelle et surtout de pain. On nous en envoyait de trente ou quarante lieues. J'en portais dans ma poche quand je dînais dehors, même chez Mme la duchesse d'Orléans, qui logeait rue de Charonne, près la barrière, au faubourg Saint-Antoine. Elle se vantait d'avoir une fermière qui lui envoyait un pain de quatre livres par semaine. Elle faisait une chère affreuse, ses plats étaient ce que l'on appelle vulgairement des culs-noirs. Un nain lui servait de contrôleur et de valet de chambre. Elle supportait très noblement sa misère, et en faisait des plaisanteries. Je me rappelle que j'ai entendu dire à la Reine, femme de Louis XVI, pendant qu'elle était encore aux Tuileries, qu'elle connaissait une personne encore plus malheureuse qu'elle : c'était Mme la duchesse d'Orléans. Elle avait hérité de 120 millions de M. le duc de Penthièvre, et la nation, qui s'en était emparé, ne lui donnait pas de quoi subsister.

« La Révolution nous a appris à connaître la misère, en nous la faisant éprouver par nous-mêmes. Deux fermiers de la terre de Mouchy, dont je cite les noms avec reconnaissance : Duraincy et Isoré, m'envoyèrent de la farine. Je crois qu'une cassette toute remplie d'or ne m'eût pas fait autant de plaisir. On ne parlait, en société, que de ce qu'on avait eu à manger dans la journée. Les domestiques allaient à la queue, depuis trois heures du matin, pour avoir des provisions. Les femmes et les filles y passaient presque vingt-quatre heures. On y était quelquefois tout un

jour pour obtenir un morceau de pain, ou deux onces, composé avec du chènevis, des pois verts et toute sorte de mauvais ingrédients. Quand j'avais à discrétion de cette malsaine nourriture, je la partageais avec ce qui m'entourait. C'était le *maximum* qui avait réduit Paris à cette détresse...

« Bientôt je me trouvai dans un nouvel embarras, ayant été renvoyée de mon logement, qu'on avait loué. Mme de Tourzel m'en offrit un de la part de Mme de Charost, que j'acceptai; il était très haut. Je mangeais chez ma belle-mère, ce qui faisait que j'étais, le soir, excédée de la quantité d'escaliers que j'avais montés, étant très affaiblie par tout ce que j'avais souffert. L'agréable société de cette maison me dédommageait amplement de la fatigue que j'éprouvais. Ma belle-mère fut obligée de quitter celle qu'elle habitait; Mme de Beuvron lui prêta la sienne. Nous avions de très beaux logements, mais notre nourriture était affreuse. Nous vivions, ma belle-mère et moi, pour 3 francs (en assignats) par jour, de chez un traiteur (l'incertitude de l'avenir m'engageant à ménager le peu de ressources qui me restaient). La quantité et la qualité étaient également insuffisantes. Rien de plus dégoûtant que les mets qu'on nous servait; j'y étais accoutumée depuis longtemps, mais j'en souffrais pour ma belle-mère, qui ne s'en est jamais plainte. Elle supportait l'horreur de sa position avec une résignation et une patience admirables; le Ciel l'a soutenue jusqu'à la fin de sa très pénible carrière. »

Enfin, des jours plus heureux se levèrent; la sécurité s'affermit, et un appartement étant devenu vacant dans l'hôtel de Mme de la Rochefoucauld, la duchesse de Duras vint s'y établir le 1er octobre 1795, et elle s'y trouva si agréablement qu'elle l'habitait encore en 1804, date à laquelle se clôture son Journal. Le voisinage de son fils et de sa belle-fille y avait ajouté un nouveau charme, et on conçoit tout le dédommagement qu'elle trouvait en cette compagnie aux douleurs et aux tortures du passé.

Le fils tendrement aimé dont le souvenir ne l'avait pas un instant quittée dans sa longue détention était revenu d'Angleterre. Il y avait épousé Mlle de Kersaint, dont l'esprit et l'intelligence supérieure devaient ajouter une gloire nouvelle au nom illustre de Duras.

Mais la belle-mère, sans soupçonner alors, non plus que leur brillant entourage, le talent littéraire dont l'auteur d'*Ourika* devait faire preuve vingt ans plus tard, se montrait digne de cette parenté intellectuelle par le Journal émouvant dont nous venons de citer des extraits, et où elle fait admirer, sans l'avoir voulu ni cherché, quelque chose de plus grand et de plus beau encore que le talent : une âme de sainte.

H. DELORME.

DE L'ENCOURAGEMENT AU BIEN

ET

DES PRIX DE VERTU

L'encouragement au bien, dont les prix de vertu ne sont qu'une des nombreuses formes particulières, intéresse au plus haut point la morale et l'ordre social. J'accorde que la répression du mal est d'une nécessité plus impérieuse, et qu'une société pourrait se passer plutôt de prix de vertu que de châtiments; je ne crois pas, comme Gioja, qu'un code de récompenses puisse remplacer le code pénal. Néanmoins, les récompenses par leur attrait, comme les peines par la crainte qu'elles inspirent, concourent à un même but, les unes encouragent au bien, les autres détournent du mal, quoique avec des degrés divers d'efficacité. Plût au ciel que l'attrait des récompenses pût au moins permettre de diminuer le nombre des châtiments! Je n'entreprends pas de réfuter les moralistes austères, anciens et modernes, disciples de Zénon ou de Kant, qui ont enseigné que la vertu était à elle-même sa plus douce récompense, et que le bien cessait d'être le bien, s'il était fait en vue de quelque motif intéressé. Je ne descends pas jusqu'au fond des consciences; je me place ici au point de vue de la pratique plutôt que de la théorie, de l'utilité sociale plutôt que du mérite absolu des individus. Sans doute la valeur morale du bien diminue s'il a été fait en vue d'une récompense, mais l'avantage, au point de vue social, peut demeurer le même.

L'encouragement au bien, sinon aux vertus privées, du moins aux vertus publiques ou civiques, est d'ailleurs de tous les temps et de tous les lieux, de la part de la tribu, de la cité ou de l'État. Partout il y a eu des récompenses et des honneurs décernés à celui qui a le mieux fait, qui a le mieux mérité de ses concitoyens et de la patrie, pour le récompenser lui-même et pour encourager d'au-

tres à suivre son exemple. Quelle gloire ne jetaient pas sur leur patrie ces palmes et ces couronnes des vainqueurs des jeux de la Grèce, récompenses accordées aux qualités les plus en honneur, aux vertus les plus estimées de ce temps-là! Le Prytanée, où Socrate demandait ironiquement une place à ses juges, était la retraite honorée, la récompense insigne des meilleurs citoyens. Les ovations et les triomphes des généraux romains victorieux, les honneurs et les dignités accordés aux meilleurs citoyens étaient les prix éclatants de la valeur militaire et des vertus civiques.

On n'honorait pas seulement les mérites des vivants, mais ceux des morts. Les honneurs, les éloges, les oraisons funèbres, les tombeaux magnifiques, les inscriptions, les statues, étaient en quelque sorte des prix posthumes de leurs vertus. Le moyen âge a eu aussi des institutions, des coutumes, des honneurs pour récompenser non pas seulement la vaillance, mais d'autres vertus plus modernes, des vertus chevaleresques, comme la foi à sa dame, à son seigneur, le dévouement à son roi, la magnanimité pour les vaincus. La religion elle-même, chez les juifs et les chrétiens, comme chez les payens, abonde en pieux récits ou légendes de récompenses terrestres pour ceux qui pratiquent la vertu et honorent sur terre Dieu ou les dieux. Ces favoris du ciel échappent miraculeusement aux plus grands dangers, ils prospèrent dans leurs familles et dans leurs biens; leurs vœux sont accomplis, comme celui de Philémon et Baucis.

On a fait plus d'une fois l'histoire des peines, celle des récompenses pour la vertu aurait aussi son intérêt. Je n'ai pas voulu refaire cette histoire après le traité *du Mérite et des récompenses* de Gioja, mais seulement rappeler combien sont nombreux et anciens, aussi anciens que l'humanité elle-même, les antécédents de nos prix de vertu.

I

Les prix de vertu, au sens large où nous l'entendons, datent donc de bien loin, et non pas seulement des académies et du dix-huitième siècle; mais c'est seulement à la fin de ce siècle qu'ils furent institués à l'Académie française tels qu'ils existent aujourd'hui. En 1783, presque à la veille de la Révolution, l'Académie, pour la première fois, joignit aux prix d'éloquence et de poésie un prix de vertu, prix unique d'abord, mais qui devait de nos jours en enfanter d'autres et se multiplier, grâce à de nouveaux dons de Montyon et aux générosités de ses imitateurs. Des larmes coulèrent de tous les yeux d'une assemblée d'élite quand la bonne vieille

femme jugée digne de ce prix s'avança pour le recevoir des mains du président, Mgr de Boisgelin, archevêque d'Aix [1].

L'exemple donné par l'Académie française ne fut pas perdu, d'autant qu'alors la vertu était, pour ainsi dire, à la mode et que son nom était dans toutes les bouches, sinon dans tous les cœurs et dans toutes les consciences. Aux environs de Paris, et dans la province, furent instituées des fêtes et des récompenses, les unes religieuses, sous le patronage de l'église et du curé, les autres plus mondaines, sous celui du seigneur ou de la dame du lieu avec des danses sur la pelouse du château.

Les rosières datent de bien des siècles, s'il est vrai que saint Médard, évêque de Noyon, ait établi au cinquième siècle la fête de la rosière de Salency qui se célèbre encore aujourd'hui; mais l'origine de la plupart est de cette même époque. Je citerai autour de Paris les rosières de Montmorency, de Suresnes, de Fontenay-aux-Roses, d'autres encore dont quelques-unes se célèbrent aujourd'hui plus ou moins laïcisées, le maire ayant pris la place du curé. Il y eut des fêtes champêtres où les vieux et les meilleurs serviteurs des champs recevaient des couronnes de la main de la dame du château. La plupart de nos comices ou syndicats agricoles ont aussi aujourd'hui des primes pour les vertus champêtres, pour les meilleurs, les plus anciens serviteurs de la ferme. Mais bientôt ces douces et attendrissantes scènes, académiques ou champêtres, allaient être remplacées, la Révolution venue, par d'autres, terribles et sanglantes.

Avec les académies, les châteaux et les églises, les prix de vertu furent supprimés. L'Académie française avait décerné neuf fois le prix de vertu, de 1783 en 1790, année où il fut aboli, comme bientôt après l'Académie elle-même. Dans cet intervalle, plus d'une fois il avait été doublé par la générosité de nobles personnages, du duc de Penthièvre ou de Marie-Antoinette, quelquefois même par une quête improvisée au milieu de l'auditoire ému. De 1790 à 1819, pendant trente ans, l'Académie cessa de distribuer des prix de vertu. En 1819, c'est M. le comte Daru qui, dans la séance du 25 août, fut le premier rapporteur de ce concours heureusement rétabli.

Dès l'origine, les prix de vertu avaient été l'objet de critiques, d'épigrammes, de plaisanteries, dont il reste aujourd'hui des traces chez certains feuilletonnistes et chez les détracteurs de l'Académie. Le plus redoutable et le plus violent de leurs adversaires a été Chamfort, cet académicien renégat, dont les invectives et les déclamations, plus d'une fois reproduites et aussi réfutées, peut-être plus

[1] Voir le rapport sur les prix de vertu, par M. Boissier, novembre 1884.

qu'elles ne méritent de l'être, dans les rapports annuels sur les prix de vertu. Chamfort s'est surtout indigné contre des récompenses pécuniaires pour le bien accompli; il veut y voir « un outrage aux vertus indigentes, un salaire insolent, une avilissante aumône qui humilie et profane ces grands sacrifices que rien ne peut payer et qui établissent une roture de la vertu. » Sur un ton non moins tranchant ni moins superbe, et avec une emphase ridiculement stoïcienne, la Convention nationale devait bientôt prononcer en ces termes l'arrêt de mort des prix de vertu : « Il est immoral de récompenser des gens qui n'ont fait que leur devoir de citoyens. »

Depuis 1819, il y a eu chaque année à l'Académie des rapports sur les prix de vertu. J'ai parcouru les plus anciens dans un recueil qui les comprend depuis 1819 jusqu'à 1856 [1]; j'ai entendu moi-même les plus récents. Parmi ces rapporteurs se rencontrent les noms les plus divers et les plus illustres, Cuvier, Laplace, un ancien ministre de la guerre, De Cessac, un évêque, Mgr Frayssinous, M. de Salvandy. Pas plus que Mgr Boisgelin, l'archevêque d'Aix, Mgr Frayssinous, l'évêque d'Hermopolis, ne fait mauvaise grâce à ces récompenses profanes de la vertu, données en dehors de l'Eglise. Quatre fois M. de Salvandy a rempli avec éclat et avec la plus chaleureuse émotion ce rôle de rapporteur. Je me rappelle l'impression éprouvée par l'auditoire tout entier quand il célébra le dévouement de cet officier de cuirassiers, Martinet, qui, à l'issue d'une fête au Champ de Mars sauva, au risque de sa vie, des femmes, des enfants qui périssaient sous les pieds d'une multitude affolée s'écrasant aux grilles de l'Ecole militaire; je me rappelle aussi la peinture non moins émouvante qu'il fit dans un autre rapport de cette servante héroïque qui, seule courageuse, au milieu des scènes sauvages et sanglantes de Busançay, sauva sa maîtresse en la couvrant de son corps.

Parmi les rapporteurs les plus récents, j'ai entendu M. Renan, Alexandre Dumas, Maxime Du Camp, Caro, Boissier. Tous ont excellé à raconter, à faire aimer et admirer les traits de vertu couronnés; tous ont attendri, ont ému l'auditoire. Mais tous ne sont peut-être pas à l'abri de quelque critique dans les considérations générales qu'ils présentent, soit pour la défense des prix de vertu, soit sur la vertu elle-même.

Peut-être les prix de vertu se défendent-ils assez d'eux-mêmes et n'avaient-ils pas besoin d'être défendus chaque année, généralement au risque de beaucoup de répétitions. Du moins fallait-il se placer pour les défendre à un point de vue moins étroit et

[1] 2 vol. in-12, 1858, chez Garnier.

moins exclusif et sortir un peu plus de l'enceinte un peu bornée de l'Académie française. Il eût été à propos d'élever et de généraliser davantage la question en rattachant les prix de vertus académiques, en compagnie d'une foule d'autres, à ce grand principe, d'où tous ils déroulent, de l'encouragement au bien. Autant vaut, autant est louable l'encouragement au bien, autant valent, autant sont louables les prix de vertu à l'Académie française. Mettre en question l'utilité, la convenance, la moralité des prix de vertu, c'est mettre en question la légitimité de l'encouragement au bien lui-même, c'est condamner toutes les récompenses publiques à la vertu. Or combien ont été et sont encore nombreuses ces récompenses et quel rôle pour le bien ne jouent-elles pas dans l'éducation nationale, dans la vie publique et dans la vie privée? Il en est pour l'enfant à l'école ou au collège; il en est pour les cheveux blancs, pour les bons et vieux services; il en est de communes à toutes les carrières, et d'autres spéciales à quelques-unes; il en est pour la vertu en général, d'autres pour telle ou telle espèce de vertu et de dévouement, particulièrement pour la piété filiale et les vertus de famille; il en est qui sont décernées par l'État, par des villes, d'autres par des sociétés particulières, par des académies qui, grâce à de généreux donateurs, disposent, comme l'Académie française, de sommes plus ou moins considérables pour encourager et récompenser le bien.

En première ligne de ces récompenses je mets les décorations que l'austère M. Barodet, comme le maréchal-des-logis Thomas, promu au commandement de la garde nationale en 1848, voudrait abolir, au moins dans l'ordre civil. Sans doute la plupart des croix de la Légion d'honneur sont la récompense de mérites littéraires et artistiques ou de services administratifs et politiques, exceptionnels ou non, qui n'ont rien de commun avec la vertu. Mais il y a aussi des décorations données à de grandes, à de belles actions, à des actes de dévouement. La valeur militaire, elle-même, pour la défense de la patrie, n'est-elle pas d'ailleurs une vertu?

En outre des décorations, il y a des médailles militaires, civiles, des primes, des mentions insérées dans le *Journal officiel* d'actes de dévouement. Le ministre de l'intérieur ou le préfet de police les donnent à des citoyens ou à des agents qui ont exposé leur vie pour arracher une victime du feu ou des eaux, dans un incendie ou une inondation, qui se sont jetés au-devant d'un cheval emporté ou d'un chien enragé. Il y a eu des médailles spéciales, comme les médailles du choléra, pour récompenser le courage déployé contre tel ou tel fléau. Ajoutons les sociétés particulières qui, comme celles des sauveteurs bretons, de la morale chrétienne,

des victimes du devoir, de l'encouragement au bien, et d'autres encore, donnent aussi des médailles ou des récompenses pécuniaires et des secours aux familles laissées dans la misère par ceux qui sont tombés victimes du devoir et de leur dévouement.

En outre de l'État et des sociétés particulières, un certain nombre de municipalités distribuent des prix de vertu en argent, en médailles d'honneur ou en livrets à la caisse d'épargne. M. Boucher de Perthes, véritable Montyon municipal, a fondé, il y a quelques années, un prix annuel de 500 francs dans les quarante villes les plus peuplées de France, en faveur de l'ouvrière qui a montré le plus de zèle à venir en aide à ses parents. Ce sont des récompenses décernées à la piété filiale. Le Conseil municipal de Paris dispose de quelques fondations qui se rangent dans la catégorie de l'encouragement au bien. Je citerai seulement une des plus récentes, la fondation Batifol, d'une somme annuelle de 10 000 francs en faveur d'une ouvrière recommandable par sa capacité et sa bonne conduite. La ville de Lyon a une fondation considérable, la fondation Pléney, qui s'élève à 43 000 francs de rentes, et se partage chaque année en livrets de la caisse d'épargne de 500 francs en faveur de garçons et de filles âgés de vingt ans, « ayant, suivant les termes du testament, soutenu par leur travail et leur dévouement prolongé, leurs frères et sœurs orphelins ou leurs parents malheureux [1] ». La ville de Reims, en une séance solennelle à l'hôtel de ville, le premier dimanche de décembre, distribue chaque année une somme de 14 000 francs pour récompenser « le travail, la vertu, le dévouement, l'attachement au devoir ».

A Bordeaux, il y a une société d'encouragement au bien qui distribue des prix de vertu. A Marseille, deux fondations, l'une de M. Lemoyne, de 20 000, l'autre de M. Desautels, de 40 000 francs, sont destinées à récompenser des fils et filles de cultivateurs qui se sont distingués par leur piété filiale et leur assiduité à remplir tous leurs devoirs. Rouen dispose de 7500 francs de rente pour les filles et garçons les plus méritants de ses écoles [2]. Clermont a une rente de 12 500 francs à partager entre les vieux domestiques signalés par leur probité et leur fidélité à leurs maîtres [3]. Amiens, Orléans, le Havre, Honfleur, ont également des prix plus ou moins

[1] La ville est entrée en possession de ce legs important en 1867. Les choix sont faits par une commission composée de sept membres du conseil des prud'hommes et sept de la commission des hospices. La distribution a lieu le 14 juillet. L'union chrétienne de fabricants distribue aussi chaque année des primes aux ouvriers les plus dignes.

[2] Fondation Mullot.

[3] Fondation Bonnabaud.

considérables pour la bonne conduite et des actes de dévouement.

On peut voir par cette énumération, quoique fort incomplète, comment, même en mettant à part pour le moment les prix académiques, se multiplient par toute la France les prix de vertu. Ils portent des noms différents, ils varient de forme et de valeur, mais ils ont tous un même but, l'encouragement au bien, à la charité, au dévouement. On ne peut attaquer les uns sans attaquer les autres, sans s'en prendre à ce sentiment universel qui applaudit aux récompenses pour le bien, non moins qu'aux châtiments pour le mal. Y a-t-il rien de plus moral au monde, et j'ajoute rien de plus opportun dans le temps où nous sommes ?

II

Ces récompenses ne sont dues qu'aux bonnes actions librement accomplies, et qui dépassent le niveau commun du devoir. La liberté d'ailleurs n'est pas seulement dans les actions plus ou moins réfléchies à l'avance, elle est aussi, et peut-être plus encore, dans l'action spontanée de celui qui, sans nul calcul, sans nulle hésitation, fait le bien dont il a l'intuition, ou bien qui est arrivé à l'accomplir sans effort par une habitude longuement et péniblement acquise. Quant à celui qui n'aurait agi que par instinct, c'est-à-dire par une impulsion aveugle de sa nature, je ne crois pas qu'il mérite une récompense, quelque belle et utile que fût son action. Or il m'a paru que, chez quelques-uns des derniers rapporteurs des prix de vertu, il y avait un certain penchant, qui peut-être leur venait des théories déterministes à la mode, à ne voir qu'un instinct dans cet entraînement continu au bien qui est le caractère distinctif des premiers de leurs lauréats. Faut-il donc les comparer à un chien de chasse toujours sur la piste du gibier? Cette comparaison peu flatteuse n'a pas été faite, mais elle m'a été plus d'une fois suggérée par leur manière d'expliquer et de louer les vertus de leurs héros.

Je viens de parler du devoir et du sentiment du devoir qui entrent dans toute action vraiment vertueuse, et qui mérite d'être récompensée. Mais qui n'a fait que son devoir mérite-t-il une récompense?

Est-il, je ne dirai pas immoral, comme le prétendait la Convention, mais convenable et à propos de récompenser des citoyens qui n'ont fait que leur devoir, c'est-à-dire, ce qu'ils n'auraient pas pu ne pas faire sans être dignes de blâme? Je n'hésite pas à répondre qu'à ceux-là en effet nulle récompense n'est réellement

due. Le soldat qui n'a fait que ne pas lâcher pied à la bataille ne reçoit pas la croix. Quelque opinion qu'on puisse avoir de l'immoralité du siècle, nous inclinons à croire que ceux qui font leur devoir dans les circonstances communes sont plus nombreux que ceux qui ne le font pas ; combien donc ne faudrait-il pas multiplier les récompenses, et à quel médiocre degré d'estime et de valeur ne les ferait-on pas descendre? Les prix de vertu sont ou doivent être pour ceux-là seuls qui ont fait, non pas seulement leur devoir, et rien que leur devoir, mais quelque chose de plus que leur devoir. Au-dessus de ce niveau commun du devoir qui s'impose à tous également et où chacun doit se maintenir sous peine de manquer à ce qu'il doit, il y a des actes vertueux accomplis dans des circonstances exceptionnelles et difficiles auxquels nul, à la rigueur, n'est tenu, d'autant plus méritoires qu'ils ne sont pas obligatoires ; en un mot, au-dessus du devoir il y a le dévouement.

Il peut sans doute y avoir des cas où l'un se rapproche plus ou moins de l'autre et où il est plus ou moins difficile de marquer la limite précise qui les sépare, mais la distinction n'en existe pas moins, et c'est à tort que quelques moralistes ont voulu l'effacer. Nulle académie, par exemple, ne songera à récompenser celui qui, de son avoir, ou même de son travail, a entretenu ses vieux parents sans s'imposer des privations extraordinaires, car celui-là n'a fait strictement que son devoir, ni celui qui, sans s'imposer aucun sacrifice, aura plus ou moins donné de sa bourse pour des pauvres, ou pour des œuvres de bienfaisance, ni à celui qui, de la rive, ou même en se mouillant jusqu'au genou, au risque de quelque rhume, aura tendu une perche à qui se noyait.

En est-il donc de même de ceux qui ont tout sacrifié, leur fortune, leur santé pour le soulagement des misérables, pour le soin des malades étrangers, sans aucun lien avec eux que celui de l'humanité et de la charité et pour ceux-là qui se sont, au risque de leur vie, précipités dans les flammes ou dans les flots pour leur arracher quelques victimes? Suivant la profession, l'état, les engagements, il y a des actes qui pour les uns relèvent du devoir commun, et qui pour les autres sont plus que du devoir. Dans un naufrage, le devoir du capitaine est de rester le dernier sur son bord et de veiller au salut de tous avant le sien. Mais le simple passager qui reste avec lui, qui se dévoue pour sauver les autres, sans songer d'abord à se sauver lui-même, dépasse la mesure de ce qu'il doit. Elle dépasse aussi cette mesure-là, cette femme du monde qui, sœur de charité volontaire, se consacre pendant la contagion au soin des malades. Qui a pris le fusil, quoique dispensé par la jeunesse ou son grand âge, pour repousser l'invasion, a plus de mérite

assurément que celui qui y a été contraint par la loi. Quiconque risque sa vie pour le salut d'autrui fait plus qu'il ne doit.

Pour l'honneur de l'humanité des actes pareils, dont plusieurs demeurent ignorés, sont plus fréquents qu'on ne le suppose. A s'en tenir aux journaux, et aux faits divers que chaque jour ils relatent, combien de dévouements dont les auteurs même cherchent à échapper aux applaudissements de la foule émue, et cachent leur nom, qu'il importerait cependant, pour l'exemple et pour le bien public, de divulguer. Ces excédents, pour ainsi dire, du devoir, ces actes de dévouement, voilà la matière des prix de vertu, voilà seulement à quels titres, aujourd'hui et dès l'origine, l'Académie, pour ne pas parler des autres corps chargés de distribuer de semblables récompenses, a couronné les lauréats du plus beau, selon moi, de tous ses concours.

III

Distribués par l'Académie française, par la première et la plus illustre classe de l'Institut, par le corps qui représente le plus de garanties d'indépendance, de lumières, ces prix acquièrent une notoriété et un éclat que ne saurait leur donner aucune municipalité, aucune institution locale, aucune société particulière. Les autres classes de l'Institut, l'Académie des sciences et l'Académie des sciences morales et politiques disposent d'un certain nombre de prix dont les fondateurs ont été inspirés, non pas tant par l'amour des lettres et de la science, que par l'amour de l'humanité. Tels sont, par exemple, les prix pour l'extinction du paupérisme, pour l'amélioration du sort des classes pauvres, pour la santé des ouvriers d'industries plus ou moins malsaines, pour les progrès de l'hygiène, pour les ouvrages les plus propres à développer l'amour de la patrie, et les meilleurs pour l'instruction du peuple. A l'Académie française, seule jusqu'à présent, entre toutes les classes de l'Institut, il est donné de récompenser, non seulement les bons travaux et les bons livres, les livres utiles aux mœurs, mais les bonnes actions.

Les autres classes, et particulièrement l'Académie des sciences morales et politiques, auraient pu être associées à cette tâche et partager avec elle ce privilège de décerner des prix de vertu; à quelle académie d'ailleurs conviendrait-il mieux de juger les belles et bonnes actions qu'à celle qui a dans son sein la section de morale si étroitement reliée à toutes ses autres sections? Mais cette classe n'existait pas encore quand Montyon a fait sa donation,

sinon, peut-être, l'eût-il préférée ou du moins lui eût-il fait sa part.

Depuis ce premier prix de 1783, qui était unique, les prix de vertu, comme les prix littéraires et scientifiques, ont pris une grande extension, soit par les effets de plus en plus considérables du legs Montyon, soit par les dons de nouveaux bienfaiteurs. Outre les prix Montyon, l'Académie en a un certain nombre d'autres, soit pour récompenser la vertu en général ou telle ou telle espèce particulière de vertu et de dévouement. Je ne donnerai pas la liste entière de ces imitateurs de Montyon, je me borne à citer quelques-uns des plus généreux, comme M. Honoré de Sussy qui a légué à l'Académie française 200 000 francs, et M[lle] Camille Fabre qui lui a légué 14 500 francs de rente à distribuer chaque année en prix de 500 francs avec une médaille. Le legs de M[lle] Camille Fabre était fait à l'Institut, non à l'Académie française; je suis de ceux qui ont regretté que l'Institut ne les ait pas gardés pour les distribuer en son nom dans la séance annuelle des cinq académies. Aujourd'hui il faut ajouter le legs que vient de faire le docteur Buisson de sa fortune entière pour accroître le nombre et l'importance des prix de vertu. Présentement l'Académie dispose à peu près d'un aussi riche budget pour encourager le bien que pour encourager les belles-lettres. J'ose prédire que bientôt les sommes consacrées au prix de vertu l'emporteront.

Dès à présent récompenser, encourager la vertu n'est pas la moins considérable ni la moins noble part de sa double mission. Il est bien de donner des couronnes à qui l'emporte dans les lettres, dans l'éloquence et la poésie, mais il est mieux encore d'encourager la vertu; bien faire est au-dessus de bien dire en prose ou en vers.

L'Académie ne donne pas seulement des mentions d'honneur, ou même des médailles, mais une certaine somme d'argent à ses lauréats de la vertu comme à ses lauréats des belles-lettres. Voilà un des griefs des adversaires des prix de vertu. Rétribuer, salarier celui qui fait le bien, donner de l'argent pour la vertu, la tarifer au prix de quelques pièces d'or, combien, suivant eux, n'est-ce pas rabaisser la vertu? Montyon avait voulu que ces prix fussent décernés non à des riches, mais à des Français pauvres, ce qui est selon Chamfort, un outrage aux vertus indigentes, une avilisante aumône.

Je crois que Montyon a eu raison de mettre en première ligne les Français pauvres pour le concours des prix de vertu. La charité, l'abnégation, ne prennent-elles pas plus de valeur chez ceux qui sont eux-mêmes pauvres et misérables, et qui seraient plus excusables dans la gêne où ils sont de songer à eux avant de songer à autrui? Que celui qui est dans la misère vienne au secours de qui

meurt de faim, ou tout aussitôt, sans hésiter, porte chez le commissaire de police le billet de banque qu'il a trouvé dans la rue, combien plus qu'un riche n'est-il pas digne d'éloge? Peut-on soupçonner ces Français pauvres d'avoir agi par intérêt en vue d'une bien faible, bien tardive et bien incertaine récompense, eux qui probablement ne savaient pas qu'il y eût au monde une Académie française et des prix de vertu? Lauréats d'un nouveau genre, ils ne se sont pas présentés eux-mêmes comme candidats; ils ne se sont pas mis sur les rangs, ils n'ont pas fait valoir leurs titres ni envoyé leurs pièces à l'Institut. Il faut que l'Académie fasse tout cela pour eux; il a fallu qu'elle réussit à les découvrir dans l'obscurité où ils se cachaient pour faire le bien; il a fallu qu'ils lui fussent en quelque sorte dénoncés par les témoignages des autorités locales et de leurs concitoyens.

Que cet argent est bien placé, secours inattendu qui leur arrive par une sorte de providence! Ni ils ne s'en serviront, soyez-en sûrs, pour le mettre à la caisse d'épargne, ni pour acheter une action, ni se procurer plus d'aise et de plaisir. Ils ne l'emploieront que pour continuer, pour étendre l'œuvre charitable à laquelle ils s'étaient dévoués. Quant à eux, avant, comme après, ils vivront de privations au profit des autres.

Toutefois je voudrais des prix de vertu, non pas seulement pour les Français pauvres, mais aussi pour les riches, pour les grands et les puissants de tous les pays qui ont fait quelque bien à l'humanité, sauf à donner à ces prix une autre forme, comme celle d'une médaille d'or frappée en leur honneur. Il y a déjà bien des années, j'assistai, simple correspondant, à une séance où l'Académie des sciences morales et politiques eut à se prononcer sur l'acceptation d'un legs pour fonder une médaille d'or de 500 francs, à décerner à l'homme riche qui aurait fait le meilleur usage de sa fortune. La proposition fut fort mal accueillie, ou même tournée en ridicule, par la majorité des membres présents, parmi lesquels des hommes comme MM. Guizot, Cousin, ou Mignet. 500 francs pour un homme riche, dirent-ils en levant les épaules, cela n'est pas sérieux! En moi-même je songeais qu'au contraire rien n'était plus sérieux et je trouvais qu'un tel refus était regrettable.

Je ne sais ce que vaut cette rose d'or que le pape envoie chaque année à la princesse la plus méritante du monde catholique : mais je suis assuré que la reine ou altesse royale qui la reçoit s'estime fort honorée, quand même elle ne vaudrait pas 500 francs [1].

[1] Elle a été donnée cette année à la princesse régente du Brésil pour l'abolition de l'esclavage dans ses États.

De même aussi quel honneur pour le millionnaire qui serait jugé digne d'une pareille médaille et qui viendrait la recevoir dans une séance solennelle des mains du président de l'Institut! A qui a fait le meilleur usage de sa fortune? Combien d'interprétations et d'applications diverses, toutes excellentes, reçoit cette belle formule? On aurait pu d'abord donner cette médaille à Montyon lui-même; on eût pu la donner plus tard au duc de Luynes pour les services rendus aux beaux-arts et à l'érudition; pour des titres semblables et pour le don qu'il a fait à l'Institut, on la donnerait aujourd'hui au duc d'Aumale qui, sans doute, ne la dédaignerait pas. Wallace l'a méritée pour tant de belles fondations, pour tant de bienfaits envers l'humanité. Tel ou tel grand industriel, comme Dolfus, qui se serait signalé pour avoir consacré une partie de son gain et de sa richesse à l'amélioration du sort de ses ouvriers ou des classes ouvrières en général, serait un de ces lauréats d'élite. Le tour viendrait à l'auteur de quelque découverte qui diminue les souffrances de l'humanité.

Qu'ils eussent été fiers de transmettre dans leurs familles cette médaille d'honneur, avec leurs millions!

IV

Non seulement l'Académie doit continuer cette grande et bonne œuvre d'encouragement au bien en faveur, soit des Français pauvres, soit même des Français riches, mais elle ne doit rien négliger soit pour l'étendre, soit pour en rehausser l'éclat. Je ne suis pas de ceux qui, comme les membres de la commission du budget, trouvent l'Institut trop riche, mais de ceux, je ne perds pas une occasion de le dire, qui voudraient qu'il le fût bien davantage, pour étendre davantage son action pour les prix de vertu comme pour tous les autres. Rien ne me paraîtrait plus propre à attirer de nouveaux dons qu'une plus grande solennité donnée à la distribution des prix de vertu.

D'abord l'Académie a bien fait de changer, il y a cinq ou six ans, l'époque de cette distribution. Elle avait lieu autrefois au mois d'août, et les bancs de l'Institut, même ceux de l'Académie française, étaient à peu près vides. Elle a lieu aujourd'hui vers le milieu de novembre alors que ces bancs sont tous remplis et que l'amphithéâtre est trop petit pour un public empressé. Je voudrais, en outre, qu'elle fît moins de besogne à la fois, et que les deux distributions des prix de vertu et des prix littéraires fussent séparées, à l'avantage commun des uns et des autres. Les uns et les

autres méritent bien une séance tout entière au lieu d'une demi-séance. Contre cette séance unique, beaucoup trop remplie par des sujets si divers, je puis d'ailleurs invoquer en témoignage MM. les rapporteurs eux-mêmes. Chaque année, et de plus en plus, à mesure que les deux sortes de prix augmentent, je les entends se plaindre du temps qui leur manque, soit pour raconter les actions vertueuses dont ils ont à rendre compte, soit pour la critique et l'éloge des ouvrages couronnés.

C'est un véritable tour de force que d'enfermer tant de noms, tant de faits, tant d'appréciations, tant d'éloges ou de critiques, dans un rapport ou discours qui ne doit pas durer plus d'une heure. Ils n'évitent qu'à force d'esprit, de traits ingénieux, de fines transitions, la sècheresse et l'ennui d'une simple énumération ou d'un catalogue. Comment, en si peu de temps, faire défiler tant de livres en prose ou en vers, en dire, de la façon la plus sommaire, les qualités et les défauts? Comment d'un autre côté le temps laissé au rapporteur des prix de vertu qui parle le second lui permet-il de faire la part qui reviendrait à chacun? A chaque page de leur manuscrit, l'un et l'autre demandent pardon au public de la gêne où ils sont pour dire tout ce qu'ils auraient à dire. Il serait cependant bien facile de les mettre à l'aise en accordant aux lettres, comme à la vertu, l'honneur dont elles sont dignes d'une séance tout entière au lieu seulement d'une moitié ou d'un tiers. Chaque année l'Académie aurait deux séances solennelles, l'une pour les prix littéraires, l'autre, non moins suivie, non moins attrayante, exclusivement réservée aux prix de vertu.

Chacune de ces séances pourrait être très bien remplie sans imposer aux orateurs la fatigue d'un trop long rapport ou discours. Pour la séance exclusivement littéraire, il serait simple et convenable, intéressant de faire une place plus grande à la lecture de fragments d'œuvres couronnées en prose ou en vers. Quant aux prix de vertu, la tâche, si elle paraissait trop lourde, pourrait être divisée entre deux rapporteurs, l'un, pour tel genre de vertus, par exemple, pour les vertus privées, l'autre pour les vertus publiques. D'ailleurs, qu'on le veuille ou non, cette division d'une façon ou d'une autre, s'imposera bientôt nécessairement à l'Académie à cause du nombre toujours croissant des legs et des donations pour les lettres et pour les bonnes actions. Le temps ne suffira plus, même pour une simple énumération.

Je ne crois pas qu'il soit à craindre que cette fête de la vertu doive perdre de son attrait en perdant de sa nouveauté, comme paraissait s'en inquiéter un des derniers rapporteurs, après avoir d'abord heureusement rappelé l'émotion excitée par le premier prix

de vertu décerné en 1783. A défaut du charme de la nouveauté, les prix de vertu auront toujours, il nous semble, ce qui ne périt pas, l'attrait qui s'attache aux belles actions, les sentiments sympathiques qu'elles éveillent, même dans des cœurs plus ou moins corrompus; le simple récit en demeurera toujours aussi touchant, même sans nul effet oratoire. Que de larmes, à leur simple récit, prêtes à s'écouler, non pas seulement des yeux des dames et du public, mais des académiciens les plus habitués à ces cérémonies! Faites paraître la pieuse héroïne ou le héros modeste, si toutefois ils consentent à se montrer, de quelque grande œuvre de charité et de dévouement, faites-les traverser l'assemblée, pour recevoir leur récompense des mains du président, et vous verrez se renouveler les scènes d'attendrissement et d'enthousiasme de 1783.

V

Après avoir parcouru la plupart des notices des prix de vertu, nous pouvons dire que tous ces prix ont été bien donnés, et qu'il n'en est pas un, s'il était en notre pouvoir, que nous n'eussions voulu sans cette juste et solennelle récompense. Où M. Maxime Du Camp a-t-il puisé tous les beaux traits de cette morale en action du dix-neuvième siècle avec lesquels il a composé son livre de *La Vertu en France?* Il nous dit, dans la préface, qu'il les a puisés surtout dans les archives de l'Académie française « où il a recueilli une moisson si abondante qu'il a éprouvé parfois quelque peine à décider de son choix. » Quelle précieuse et édifiante collection, que de beaux exemples à suivre, que de traits admirables dans toutes ces notices que l'Académie publie chaque année à part et répand à un grand nombre d'exemplaires! Ce sont comme les annales de la vertu, la morale en action contemporaine. Voilà des documents, qui sont bien aussi des documents humains parfaitement authentiques, et que l'Académie peut opposer à tous ces documents de l'immoralité et du crime si soigneusement recueillis, pour charmer leur public blasé, par nos poètes et romanciers réalistes.

Qu'elle continue donc à honorer, à récompenser, et à mettre au grand jour, même malgré la modestie de leurs auteurs, ces actes de charité privée d'autant plus admirables qu'ils étaient destinés à demeurer obscurs, si elle n'en eut pas fait la découverte. Je ne ris pas, comme se l'est permis l'auteur mal inspiré de l'*Immortel*, « de ces vieilles bonnes dévouées et de ces infirmiers modèles, » auxquels elle a donné des couronnes. Mais peut-être, surtout à

mesure que ses ressources et ses prix augmentent, ferait-elle bien d'étendre ses choix et ses récompenses au-delà des limites dans lesquelles elle semble jusqu'à présent s'être plus ou moins renfermée. Ses récompenses se sont en effet portées plutôt sur des vertus privées que sur les vertus publiques.

Il serait bon qu'elle prît aujourd'hui ce grand mot de vertu dans toute son extension ancienne et moderne, telle, par exemple, que l'entend Montesquieu quand il la met à la base du gouvernement républicain. Je sais bien qu'il appartient surtout à l'État, comme l'ont remarqué quelques rapporteurs, de récompenser les vertus publiques, la valeur militaire par exemple. Mais, la valeur militaire mise à part, combien d'autres genres de vertus publiques qui seraient plus particulièrement le lot de l'Académie ou qu'elle pourrait récompenser concurremment avec l'État ou au défaut de l'État? La vertu comprend le courage, non pas seulement le courage du soldat, mais le courage sous toutes les formes, le courage civil, si rare aujourd'hui, le courage scientifique, le dévouement à la science, les sacrifices au bien de la patrie et de l'humanité.

Dans le programme élargi des prix de vertu je ferais plus de place aux savants qui ont risqué leur santé, leur vie dans les expériences du laboratoire, dans la combinaison et le maniement de substances dangereuses, mais utiles pour la médecine ou l'industrie ou pour l'avancement de la science elle-même. Je n'oublierais pas ces aréonautes intrépides qui, au péril de leur vie, tentent de nouveaux moyens de se diriger dans les airs et de communiquer de peuple à peuple, ou de continent à continent par-dessus les montagnes et les mers. J'aurais des prix pour les médecins, pour les internes des hôpitaux, pour les admirables sœurs de charité, si elles voulaient bien les recevoir, qui se dévouent dans une épidémie au soin des malades et bravent la contagion; j'en aurais pour ceux qui, comme Thuilier, par amour de l'humanité et de la science, s'en vont au loin étudier sur place et dans leur foyer les plus redoutables infections.

De pareils prix ne seraient-ils pas encore justement décernés aux voyageurs savants et intrépides qui pénètrent à travers tous les dangers dans des régions inconnues et barbares, qui ouvrent des voies nouvelles à la civilisation, qui l'introduisent, avec le nom de la France, là où régnait la barbarie, comme de Brazza au Congo.

Ah! si l'on pouvait donner des récompenses à ceux qui vont tous les jours au-devant du martyre, j'en demanderais de bien grandes pour cette sainte et intrépide milice, placée sous les ordres du cardinal de Lavigerie, pour ces missionnaires qui combattent au centre de l'Afrique, l'anthropophagie et l'esclavage!

Sans doute, pas plus que les sœurs de charité, ils ne songent à des récompenses, ou du moins à celles que les hommes peuvent donner, mais il s'agit de témoigner, pour notre honneur à nous, que nous ne sommes pas insensibles à la beauté de ces dévouements et d'exciter d'autres à les imiter dans l'intérêt de l'humanité [1].

Je voudrais même qu'il fut possible de donner une solennité exceptionnelle à quelques-uns des plus grands prix de dévouement à la science, à l'humanité, au bien public. Au lieu de les décerner au nom de l'Académie française toute seule, je les mettrais sous le patronage de l'Institut tout entier, dans la séance annuelle des cinq classes réunies. Il me semble qu'ils gagneraient en prestige, surtout les prix de dévouement à la science, si parmi les juges il y avait des représentants de la science. Pour donner un exemple, le grand prix décerné par l'Académie française à M. Pasteur, il y a deux ans, pour ses travaux sur la rage, au milieu de tant d'autres prix d'ordre bien inférieur et de diverse nature et de divers mérites avec lesquels il a été confondu, eût certainement gagné à être mis à part et à être réservé pour cette séance des cinq classes de l'Institut. Un prix à M. Pasteur où n'entrent pour rien les suffrages de l'Académie des sciences a pu paraître quelque chose d'étrange au public et à une partie de l'Institut. La part de l'Académie française demeurerait encore assez belle pour qu'elle ne dût en éprouver aucune sorte de jalousie.

L'Académie des sciences sera sans doute plus compétente pour décerner le grand prix Bréant de 100 000 francs au médecin d'Odessa [2], qui, sous l'inspiration de M. Pasteur, aurait trouvé le remède contre le choléra, mais ce prix lui-même recevrait plus d'éclat de la séance extraordinaire de l'Institut tout entier. Ajoutons que cette séance, solennelle entre toutes, y gagnerait un intérêt qu'en général elle n'a pas et qu'il faudrait davantage chercher à lui donner. Comment se fait-il que la séance annuelle de l'Institut tout entier n'ait pas autant d'attrait que les séances publiques de chaque académie particulière?

VI

Si l'Académie, comme on l'a vu, a de puissants et nombreux auxiliaires dans les municipalités, les sociétés particulières, et

[1] L'Académie des inscriptions sur le legs Garnier vient d'accorder des prix à trois de ces missionnaires pour leurs découvertes dans l'intérieur de l'Afrique.

[2] M. Galameia.

dans l'État lui-même, pour cette tâche de l'encouragement au bien, elle en a d'autres encore plus directs, et à son image pour ainsi dire, dans un certain nombre d'académies de province qui, elles aussi, ont des prix de vertu à distribuer dans leur ressort, en même temps que des prix pour les sciences et les lettres.

L'Académie de Rouen a des récompenses (fondation Dumanoir) pour des belles actions accomplies à Rouen même ou dans le département, et pour encourager la piété filiale, les vertus de famille (fondation de Mme veuve Rouland).

L'Académie d'Aix dispose de deux donations (Regnier et Rambot) l'une de 1000 francs et l'autre de 500 francs de rente pour récompenser des actes de dévouement dans l'arrondissement d'Aix.

La Société des sciences, arts et agriculture de Lille, de même que la société d'agriculture de Rennes, de même qu'un grand nombre de syndicats ou comices agricoles, décerne chaque année un certain nombre de médailles d'honneur aux bons et vieux serviteurs et ouvriers de l'arrondissement « pour leurs bons et longs services sans interruption chez le même patron, joints à une conduite irréprochable. »

La mieux dotée des académies de provinces en faveur de la vertu, la plus riche après Paris, est celle de Lyon. Elle a reçu, il y a quelques années, de M. Lombard de Buffière, un legs de 200 000 francs dont les intérêts sont destinés à récompenser les instituteurs laïques ou religieux du département du Rhône et de l'Isère qui, suivant les termes du testament, pénètrent le mieux le cœur et l'esprit des enfants, de l'amour du bien, du sentiment de leurs devoirs envers la patrie et envers Dieu. Pourquoi faut-il que toutes nos écoles publiques soient mises en dehors de ce concours par l'exclusion de l'enseignement religieux de leur programme?

Les dons appellent les dons, en province comme à Paris. Il y a trois ans, un riche négociant, M. Clément Livet, donnait, de son vivant, à la même Académie 100 000 francs pour un prix destiné à récompenser « un acte de dévouement spontané ou soutenu, un service rendu à l'humanité. » Enfin, et presque en même temps, elle recevait une donation plus considérable encore, la donation Chazières, qui s'élève à la somme de 238 000 francs, dont elle va entrer en jouissance. Les intérêts doivent être consacrés à un grand prix à donner seulement tous les trois, ou même tous les quatre ans, et qui, par conséquent, sera plus considérable qu'aucun des plus grands prix de l'Institut. Le legs Chazières ne s'applique pas, il est vrai, exclusivement à la vertu; il est destiné à couronner quelque grande œuvre dans les sciences et les arts, mais, à défaut d'un chef-d'œuvre scientifique, artistique ou littéraire,

il peut être la récompense de quelque grand acte de dévouement. Il n'est pas besoin d'être habitant du Rhône ou de l'Isère; il suffit d'être Français pour pouvoir prétendre à ce prix de 30 ou 40 000 francs dont va disposer l'Académie de Lyon. Mon énumération ici encore est incomplète, et je ne doute pas que plusieurs autres sociétés savantes aient en leur possession des prix de vertu.

Il est à croire d'ailleurs que les prix de vertu académiques, comme tous les autres prix littéraires ou scientifiques, iront en augmentant. Parmi les causes qui font affluer aujourd'hui tant de donations vers les académies, il faut mettre sans doute en première ligne l'amour du bien, comme aussi des lettres, des sciences et des arts. Mais il en est encore une autre raison. Dans le désordre où nous sommes depuis un certain nombre d'années, par suite des progrès de l'intolérance, de l'esprit de secte et de la tyrannie administrative, beaucoup d'institutions pieuses et charitables qui attiraient à elles les legs et les dons de citoyens généreux, ont cessé d'exister ou du moins ont perdu leur indépendance. Les commissions des hôpitaux, les bureaux de bienfaisance, sont dans la main des préfets ou des maires; les fondations qui ont un caractère religieux, en dépit de toutes les protestations et de la loi elle-même, sont impudemment détournées de leur but et appliquées à des œuvres animées d'un esprit contraire.

Dans cette instabilité de toutes choses il ne reste plus guère aujourd'hui que les académies ou corps savants qui présentent quelques garanties de stabilité et d'indépendance. De là la faveur dont elles jouissent aujourd'hui dans l'opinion publique, et la place plus grande qu'elles ont dans les pensées de ceux qui tiennent à laisser après eux un bon et durable souvenir de leur passage dans cette vie; de là les dons qui leur affluent à Paris et en province.

Quand fut-il d'ailleurs plus opportun de relever, d'augmenter les excitations au bien, alors qu'il semble que partout nous voyons multiplier comme à dessein les excitations au mal? Dans le monde officiel, dans les Chambres, dans bon nombre de conseils municipaux, qui donc a quelque souci de vertu et de moralité? Gardez-vous même de parler d'ordre moral si vous ne voulez pas qu'on se moque de vous. Que dire de tant d'œuvres de plus en plus immorales, scandaleuses, obscènes, qui s'affichent sur les murs, s'étalent sous les vitrines, qui répandent dans toutes les classes de la société la corruption et le goût du mal, mais qui valent des croix à leurs auteurs? Comme pour en finir plus promptement avec la moralité publique et l'étouffer dans son germe, on s'attaque au cœur même de l'enfance. Tout va bien, dans les écoles tout est au mieux pourvu que la religion n'y entre pas, ou pourvu, si elle y entre, qu'elle

y soit bafouée. Aussi le nombre augmente-t-il de ceux qui n'ont ni foi, ni loi, ni amour de la patrie; peu importe, semble-t-il, pourvu qu'ils puissent lire d'horribles pamphlets, des livres orduriers et qu'ils apprennent à admirer, non pas les principes de 89, mais les crimes de la Révolution.

Si l'Académie a reçu de son fondateur la mission de veiller sur la langue, les lettres et le bon goût, en acceptant les donations de Montyon et de ses successeurs pour les prix de vertu, elle s'est donné à elle-même la mission non moins noble, à laquelle elle n'a pas manqué et à laquelle elle ne manquera pas, de veiller sur la vertu en France, selon le titre de l'ouvrage de Maxime du Camp.

Sans m'exagérer l'influence de tous ces prix de vertu, sans la mettre en comparaison avec celle que peuvent avoir, pour le bien, comme ils l'ont aujourd'hui pour le mal, l'éducation nationale, le théâtre, la littérature, l'action gouvernementale, j'estime cependant qu'elle n'est pas à mépriser. Il y a la contagion du mal; mais il y a aussi une contagion, quoique moins puissante et moins prompte, du bien et des bons exemples. Nous applaudissons donc à toutes ces nouvelles fondations de prix de vertu que nous venons de signaler. Puissent-ils contre-balancer ces encouragements au mal, si pernicieux pour les individus et pour la société et dont commencent eux-mêmes à s'alarmer les satisfaits, les indifférents d'il y a quelques années et les tristes railleurs de l'ordre moral.

Les prix de vertu se justifient donc comme tous les encouragements au bien par les considérations de l'ordre le plus élevé, en dépit des plaisanteries, des sarcasmes, d'esprits légers ou même des scrupules de moralistes trop austères.

Francisque Bouillier.

L'ORIGINE ET LE DÉVELOPPEMENT

DE

LA VIE SUR LE GLOBE[1]

V

L'époque quaternaire débute par une période de froid intense dû à des causes encore mal définies. Sous l'influence de pluies abondantes et de l'abaissement notable et progressif de la température, des masses congelées s'étendent sur la plus grande partie du globe, et les hardis navigateurs qui s'avancent vers le pôle peuvent seuls se faire une idée de ce que devait être à cette époque l'aspect de notre continent. Les glaciers du Nord descendaient de la Scandinavie qui se dressait au milieu de la Baltique, comme le Spitzberg se dresse aujourd'hui au sein de l'océan Boréal; ils couvraient la Finlande, le gouvernement de Saint-Pétersbourg, la riche région des *tchernoisem* ou terres noires de Nijni-Novgorod à la mer Caspienne. Une immense calotte de glace s'étendait sur l'Angleterre jusqu'au canal de Bristol[2], sur le Hanovre, la Prusse, la Lithuanie, la Pologne. Un grand glacier partait de l'embouchure du Rhin pour gagner les Carpathes[3], déposant partout des masses d'argile accumulées par les glaces flottantes et les moraines terminales. Les glaciers partis du sommet des Alpes comblent la plaine suisse par une véritable mer de glace qui atteignait jusqu'à 1000 mètres de puissance. Ils venaient battre contre le Jura, qu'ils traversent au moment de leur plus grande expansion, pour gagner

[1] Voy. *le Correspondant* du 25 octobre 1888.
[2] Geikie, *Prehistoric Europe*, p. 564. — Il faut consulter la carte jointe à cet excellent travail.
[3] Ranke, *Der Mensch* (*Rev. d'Anthropologie*), 1887, p. 224.

Lyon d'un côté, le centre de la Souabe de l'autre[1]. Ceux du revers sud des Alpes franchissent les grands lacs de la Lombardie, s'avancent à travers les plaines du Piémont, délaissant, dans toute la vallée du Pô, les blocs erratiques qu'ils entraînaient avec eux. Le glacier d'Argelès, descendu des Pyrénées, présentait des dimensions non moins colossales; ses vestiges se voient par-delà le département de la Lozère. On rencontre de nombreuses moraines au milieu de la Forêt Noire, parmi les montagnes des Vosges ou les volcans de l'Auvergne et parfois une chapelle, un oratoire, pieux souvenir d'un pèlerinage, couronnent une roche moutonnée par les glaces.

Les vallées du Caucase[2], des Balkans, des Apennins étaient ensevelies sous les glaces. Les célèbres cèdres du Liban croissent sur d'anciennes moraines[3]. Du grand plateau de l'Asie partaient plusieurs glaciers qui s'étendaient jusqu'à l'océan Arctique; les glaciers de l'Himalaya atteignaient des proportions non moins considérables, et les voyageurs qui parcourent la Chine, disent des blocs polis et striés par les glaces semés partout dans ses plaines[4]. En Algérie, des lambeaux d'énormes moraines se voient aux portes de Constantine, à 600 mètres d'altitude; les petites vallées auprès d'Alger sont remplies par des digues de terrain de transport qui doivent vraisemblablement leur origine à des névés ou glaciers neigeux[5].

L'action des glaces est non moins évidente dans les deux Amériques. On rencontre, depuis l'océan Boréal jusqu'à la latitude de New-York, des rochers striés par la glace ou moutonnés par le mouvement des glaciers, des blocs erratiques entraînés par une force irrésistible[6]. Cette action s'est produite dans les montagnes de la Sierra Nevada, sur des surfaces mesurant des centaines de milles carrés. Agassiz avait cru reconnaître des traces glaciaires dans les forêts vierges du Brésil, et plus récemment on signale les mêmes vestiges dans la Patagonie, dans la Terre de Feu, dans la

[1] Chantre, *Monographie des anciens glaciers du bassin du Rhône*. — Falsan et Chantre, *Monographie géologique des anciens glaciers et du terrain erratique de la partie moyenne du Rhône*. — Falsan, *Du terrain erratique et des anciens glaciers de la région centrale du bassin du Rhône*.

[2] D. W. Freshfield, *Travels in Central Caucasus*.

[3] Hooker, *Natural History Review*, January, 1862.

[4] H. Hind, *Quarterly Journal of Geol. Society*, t. XXIV.

[5] Pelagaud, *la Préhistoire en Algérie*.

[6] Dana [*Manual of Geology*, ed. 1863, p. 537] cite un boulder, dans le Massachussetts, qui ne pèse pas moins de 500 000 livres, et un autre, dans le Vermont, qui mesure 40 000 pieds cubes. On en connaît d'aussi considérables en Europe.

Nouvelle-Zélande; ils montrent l'existence de glaciers, sans qu'il soit possible d'établir l'époque précise où ils ont envahi ces diverses régions.

La profondeur des glaciers atteignait parfois des dimensions qui surprennent. On voit, sur les montagnes de la Nouvelle-Angleterre, à plus de 3000 pieds de hauteur, des stries dont l'origine glaciaire est incontestable. Les mêmes stries se retrouvent dans le Michigan, dans le Wisconsin, dans l'Iowa, à une altitude plus faible. Les géologues signalent des faits semblables en Europe. A Chambéry, à Culoz, à Grenoble, l'épaisseur des glaciers n'était pas moindre de 1000 mètres [1]. La présence de blocs erratiques au sommet du mont Salève indique qu'il y avait plus de 800 mètres de glaces au-dessus du niveau actuel du lac de Genève. Le Jura conserve des traces de glaciers à 604 mètres au-dessus du lac de Neufchâtel, à 1035 mètres au-dessus du niveau de la mer [2]. Le glacier de la Pique, à Luchon, mesure 900 mètres. Ceux des Alpes ont atteint une hauteur de 1352 mètres, supérieure à celle des glaciers de l'Amérique du Nord. Partout, des blocs erratiques pesant des milliers de kilogrammes se rencontrent sur les plus hautes montagnes, où nul effort en dehors des forces de la nature n'aurait pu les transporter.

En résumé, les blocs erratiques, les immenses moraines, les roches moutonnées ou striées, gigantesques et muets témoins qui se dressent devant l'explorateur sur tant de points différents, attestent la puissance des glaciers. Ces nappes de glace s'avançaient lentement, arrachant des lambeaux de rochers, broyant, triturant, nivelant tout sur leur passage, chariant au loin les blocs et les boulders pour les déposer à l'extrémité de leur parcours, ou sur des points où une résistance momentanée avait apporté un obstacle à leur marche.

Les faits que nous racontons se rattachent-ils à une période unique, ou bien faut-il admettre que la recrudescence de froid et les avalanches de glaces se sont reproduites à diverses reprises après un intervalle plus ou moins long de réchauffement attesté par les dépôts interglaciaires? Quelques savants pensent que l'époque glaciaire est une, mais qu'elle a subi pendant sa longue durée de nombreuses [3] modifications. Les glaciers quaternaires ont succes-

[1] Daubrée, *Acad. des sciences*, 14 mars 1878.

[2] Geikie, *The Great Ice Age*, p. 400.

[3] On a reconnu les traces de glaciers plus anciens que les glaciers quaternaires. Les mêmes causes ont sans doute amené les mêmes phénomènes dès les premiers âges du globe. M. de Parville a exposé dans cette revue une théorie qui pourrait bien être la véritable. Pour lui, l'extension et la

sivement abandonné puis recouvert de nouveau les mêmes régions. Ce sont ces oscillations dont on prétend faire des périodes distinctes.

Tel n'est pas, hâtons-nous de le dire, l'avis de nombreux géologues [1]; ils montrent, en France, en Angleterre, en Allemagne, en Suisse, en Scandinavie, dans les différents États de l'Amérique du Nord, les traces incontestables de deux, parfois même de trois périodes glaciaires séparées par des temps très longs et par des saisons plus chaudes [2]. Oscillations ou périodes, observe un jeune savant de grand avenir [3], qu'importe le mot, puisque tous ceux qui étudient la question constatent dans les différents pays l'existence de couches interglaciaires renfermant partout les mêmes animaux, les mêmes plantes, attestant ainsi d'une manière indiscutable leur contemporanéité.

Nous avons raconté dans un précédent travail [4] les causes auxquelles on pouvait attribuer cette recrudescence de froid et les phénomènes qui l'ont suivie. Les physiciens et les géologues ne sont guère d'accord et il est difficile d'arriver à une conclusion sérieuse. Disons seulement qu'un abaissement de 4 degrés dans la température moyenne, s'il était accompagné d'un accroissement d'humidité, suffirait dans nos régions pour rendre aux glaciers leurs anciennes dimensions [5].

Le refroidissement total ou partiel du globe fût précédé ou suivi de pluies torrentielles, d'inondations considérables que venait exagérer encore la fonte des glaces. Ces eaux tumultueuses, dont les vieux lits de nos cours d'eau ont porté jusqu'à nous l'impéris-

fusion des glaciers seraient des phénomènes corrélatifs au soulèvement des massifs montagneux. Chacun de ces soulèvements aurait été suivi d'une période glaciaire. (Voy. *Correspondant*, 25 décembre 1880.)

[1] Voy. notamment Penck, *Die Vergletscherung der deutschen Alpen — Mensch und Eiszeit* (*Archiv für Anthropologie*. Brunswick, 1884).

[2] La première extension des glaciers a été plus longue que celles qui l'ont suivie. Ainsi, durant la première période, selon les recherches les plus récentes, les glaciers s'étendaient en Allemagne de l'embouchure du Rhin jusqu'aux Carpathes; durant la seconde, nous ne les trouvons plus que de l'embouchure de l'Elbe au bas Niemen. Au Canada, selon les recherches les plus récentes, la première période devait correspondre à l'envahissement des glaces polaires, la seconde à une simple extension des glaciers locaux.

[3] Boule, *Rev. d'Anthr.*, 1888, p. 272 et 388.

[4] *Les premiers hommes*, t. II, p. 174.

[5] « Ce n'est pas le froid qui a fait naître le régime glaciaire; à lui seul, le froid est impuissant à nourrir des glaciers, comme en témoignent suffisamment, par 5 ou 6000 mètres d'altitude, les plateaux dénudés du Thibet. C'est la combinaison d'une grande humidité atmosphérique avec l'existence

sable témoignage, ont creusé les vallées, et couvert les plateaux des dépôts qu'elles chariaient avec elles [1].

Quelle influence ces phénomènes ont-ils eue sur la vie végétale et animale? Il est très difficile de le dire; les principaux représentants de la faune mammalogique tertiaire ont disparu et nous ne sommes pas bien fixés sur le lien génétique qui a pu exister entre eux et leurs successeurs. Un autre fait est plus inexplicable encore; nous rencontrons au même moment en Europe, durant une grande partie au moins de l'époque quaternaire, des espèces qui recherchent le voisinage des neiges et d'autres, au contraire, qui ne vivent que dans les zones où la température est élevée. Pendant longtemps, l'hippopotame, le tigre, la hyène, ont vécu sur les bords de la Seine à côté du mammouth sibérien, du renne, de la marmotte, de l'antilope saiga. La flore apporte le même enseignement; à la Celle, près de Moret, nous voyons le figuier, le laurier, l'arbre de Judée, fleurir auprès des arbres du nord. Devons-nous supposer des conditions biologiques plus favorables à la conservation et à la reproduction des êtres, ou bien leur présence simultanée est-elle la conséquence d'une loi générale, d'une situation climatérique encore mal définie? Le problème est très complexe; je ne sais actuellement aucune solution, peut-être cette solution est-elle réservée à l'avenir.

Si l'époque quaternaire a vu pendant sa durée un certain nombre d'espèces abandonner nos régions, émigrant les unes vers le nord, les autres vers le sud; si quelques-unes, comme le mammouth, le grand cerf d'Irlande, le rhinocéros, l'ours des cavernes, pour ne citer que les plus notables, se sont éteintes, nous constatons en revanche l'existence de tous les mammifères des temps historiques, de tous ceux qui vivent encore au milieu de nous. Les bœufs, les chevaux, les moutons, les chèvres, les chiens, habitent l'Europe à la fin du quaternaire; ils y sont déjà les compagnons et les utiles serviteurs de l'homme.

Les modifications climatériques ne semblent avoir influé ni sur les insectes ni sur les oiseaux. Les principales espèces parmi ces derniers étaient constituées dès les époques précédentes. Les

jusqu'alors à peu près inconnue de condenseurs montagneux aussi importants par leur masse que par leur relief absolu; condenseurs d'autant plus actifs, qu'au début, la masse des Alpes par exemple, était plus grande de tout ce que les érosions lui ont arraché. » (De Lapparent, *Traité de Géologie*, 1re éd., p. 1106.)

[1] Il est évident qu'une même conclusion ne s'applique pas à toutes les vallées. Il en est qui ont certainement été creusées avant le quaternaire. M. de Lapparent (*l. c.*, p. 1084) cite celles du nord de la France qui, selon lui, dateraient du pliocène et même du miocène supérieur.

cavernes du midi de la France, celles de la Belgique ont donné le coq de bruyère, la perdrix, le canard, la grive, le pigeon, l'oie, le cygne et jusqu'à notre coq domestique. Il en est à plus forte raison de même pour la faune marine, les changements dans la température n'ont pu affecter que la surface de la mer, ils n'ont pu motiver l'apparition de nouveaux habitants des eaux.

La flore, nous l'avons dit en parlant de la végétation tertiaire, avait terminé son évolution dans nos régions dès le pliocène. Les espèces exotiques ont disparu et partout croissent des végétaux semblables à ceux de l'époque actuelle. Depuis ce moment, quelques-unes d'entre elles ont disparu par voie de migration et les conséquences de l'ère glaciaire se sont fait sentir par l'introduction de certaines espèces nouvelles. A. Schussenreid, la végétation, fossile comprend des mousses arctiques; sur d'autres points, on voit des plantes alpines qui ne se retrouvent aujourd'hui qu'à plus de 4000 mètres d'altitude ou bien au delà de 78 degrés de latitude nord. En Angleterre, le *boulder clay* renferme aussi des plantes polaires qu'il faut actuellement chercher dans les terres arctiques. Ce sont des preuves de plus, s'il en était besoin, de la période de froid traversée par l'Europe.

Nous venons de parcourir la longue histoire de la vie sur la terre. Deux faits frappent singulièrement les esprits même les plus prévenus : les règles immuables qui ont présidé à la succession des êtres pendant les diverses périodes que le globe a traversées, puis la loi du progrès continu ordonnée par la Providence dans ses inscrutables desseins et dont l'évidence éclate chaque jour par des découvertes nouvelles. Les végétaux, dit M. Gaudry [1], ont eu leur maximum de fécondité avant les animaux; les plantes sans fleurs ont précédé les plantes à fleurs; les êtres inférieurs se sont multipliés plus tôt que les poissons, les poissons plus tôt que les mammifères. Ceux-ci semblent s'être perfectionnés peu à peu; à l'époque secondaire, aux débuts de l'époque tertiaire, ils ne forment une faune ni aussi compliquée ni aussi variée que durant les époques plus récentes, et je ne sais pas pour ma part de plus admirable spectacle que la contemplation de cette longue chaîne des êtres se prolongeant depuis l'organisme le plus infime jusqu'à l'homme qui en forme le dernier et le plus merveilleux chaînon.

Quand, faut-il maintenant demander, l'homme est-il apparu au milieu de cette nature, où tout semble préparé pour sa venue? L'homme, répondrons-nous, a certainement vécu aux temps quaternaires; les découvertes qui se sont multipliées durant ces dernières

[1] *Bull. Soc. géologie*, t. XXIII, 1866.

années ne peuvent laisser de doutes à cet égard. Nous avons les silex taillés par cet homme, les os devenus sous sa main des poinçons, de fines aiguilles, des harpons barbelés, les poteries qu'il savait déjà sécher au feu. Nous avons les ornements qu'il affectionnait, les colliers de rongeurs ou de carnassiers souvent mêlés à des dents humaines, à des boules, à des pendeloques en cristal, en jayet, en ivoire, en agate. On trouve dans toutes les régions du globe où les explorations ont été possibles des amoncellements de débris, parmi lesquels dominent les coquilles fluviatiles ou marines. Les *kjökkenmöddings*, tel est le nom donné par les Danois qui, les premiers, ont eu la pensée de les fouiller, couvrent souvent des superficies considérables et témoignent à la fois de populations relativement nombreuses et de la longue résidence de ces populations. Ces hommes, probablement les plus anciens habitants du globe, nous ont laissé leur image peinte à l'ocre sur les parois de la caverne qui leur servait de refuge, sculptée en ronde bosse ou gravée sur les ossements des rennes ou des équidés qu'ils parvenaient à tuer avec les misérables cailloux à peine appointés que nous voyons dans nos musées. Bien plus, nous avons les ossements de ces hommes et ils nous permettent d'affirmer que si haut que nous remontions, l'homme par sa taille, par sa structure osseuse était absolument semblable à l'homme que l'histoire fait connaître, à l'homme notre contemporain. Virchow disait à l'association allemande réunie à Munich : « Si nous étudions l'homme fossile, qui doit cependant se rapprocher de nos premiers ancêtres, nous trouvons toujours un homme comme nous. »

Si l'homme est resté le même dans le temps, il est resté aussi le même dans l'espace. Nous voyons en Amérique, à l'époque tertiaire, à l'époque quaternaire, dans tous les temps précolombiens, une faune mammalogique absolument différente de la faune de l'ancien continent. En Australie, la différence est plus remarquable encore; tous les mammifères, les carnassiers, les rongeurs, les herbivores, sont implacentaires. Au milieu de ces faunes si étranges, les plus anciens Américains, les plus anciens Australiens dont les ossements sont parvenus jusqu'à nous, les contemporains des grands pachydermes, des grands édentés de l'Amérique, les contemporains des implacentaires de l'Australie, ne diffèrent en rien des Européens, des Asiatiques, ou des Africains qui vivaient vers la même époque.

Si l'homme par sa structure osseuse est toujours le même dans tous les temps et sur tous les continents où il a été donné de retrouver les témoignages de son passage, la similitude dans l'intelligence dont il est doué n'est pas moins frappante. Partout, les hommes ont compris qu'un résultat acquis pouvait s'acquérir

encore en employant les mêmes moyens. Ils ont vu, en frottant deux bâtons l'un contre l'autre, jaillir l'étincelle; ils ont su la fixer et la reproduire. Ils ont vu qu'une pointe blessait plus facilement l'animal qu'ils poursuivaient, ils ont appris à appointer les silex qui gisaient à leurs pieds; ils ont vu qu'une peau jetée sur leurs épaules les préservait du froid, ils ont appris à se faire des vêtements; ils ont vu les graines germer, ils ont appris à les semer; le feu leur a révélé les métaux, ils ont appris à les combiner; les animaux erraient autour d'eux, ils ont appris à distinguer ceux qui pouvaient leur être utiles et ils ont su les réduire à être leurs esclaves. Sur quelque terre que notre pensée se porte, dans quelques régions que nous poursuivions nos recherches, partout nous verrons les mêmes faits, partout l'homme arrive par les mêmes moyens à une civilisation à peu près identique.

Certes les hommes qui ont fait ces grandes découvertes, le feu, la taille des pierres, la fabrication des premières armes ou des premiers outils, la culture, la domestication des animaux, la fusion des métaux, ne pouvaient être, comme on s'est plu à les représenter, des êtres complètement barbares, s'élevant à peine au-dessus de l'animalité. Leurs inventions ont été le point de départ de cette grandeur moderne dont nous sommes justement fiers; et quelle que soit la hauteur à laquelle les hommes s'élèvent aujourd'hui ou qu'ils s'élèveront dans l'avenir, ils seraient bien ingrats s'ils reniaient leurs vieux ancêtres.

Si nous pouvons affirmer l'existence de l'homme durant les temps quaternaires, nous ne saurions dire avec la même certitude le moment précis de son apparition en Europe. L'homme a-t-il été le témoin de la grande extension des glaciers? A-t-il pu par son intelligence résister à la période de froid que nous avons décrite, aux inondations qui l'ont suivie? Beaucoup de savants [1] le croient et leur autorité est d'un grand poids; il faut cependant dire qu'il n'a été trouvé ni dans les assises d'origine glaciaire, ni dans les dépôts morainiques, soit des ossements humains, soit des objets indiquant un travail humain. Toute preuve directe fait donc défaut; il semble même assez étrange que la venue de l'homme coïncide avec un froid rigoureux qui devait rendre son séjour difficile, sinon impossible.

On nous dit bien que le lœss [2], que l'on regarde comme une boue

[1] On peut consulter sur la question Penck, Geikie, Contejean, *l. c.*; Arcelin, *Rev. des questions scientifiques*, 1887, t. II, p. 259 et s.; Ranke, *der Mensch*, *l. c.*

[2] Le *lœss* ou *lehm* est un dépôt formé par les poussières résultant de la

glaciaire, renferme des ossements humains; mais, outre que ce fait est fort rare (je n'en connais guère pour ma part que trois ou quatre exemples bien authentiques), est-il très certain que le lœss, qui a recouvert nos plaines et nos plateaux de dépôts d'une puissance si considérable, soit toujours d'origine glaciaire? M. Richtoffen, après avoir observé en Chine le soleil obscurci pendant plusieurs jours de suite par une poussière intense, attribue à ces tourbillons la formation du lœss. D'autres géologues le rattachent au ruissellement des eaux sur les pentes. Nous ne saurions donc tirer des ossements qu'il renferme une conclusion absolue.

Je serais plutôt disposé à rapporter l'arrivée des premiers habitants de l'Europe à une des périodes de réchauffement souvent d'une longue durée, venant interrompre les froids intenses qui pesaient sur le continent. A ces moments, la douceur de la température, attestée par la puissance et la variété de la végétation, par le nombre des bovidés, des cervidés, des équidés, était de nature à faciliter les migrations, en assurant aux hommes une nourriture abondante. Les faits confirment ces présomptions; en Allemagne, plusieurs stations reposent sur les moraines les plus anciennes; ces stations sont donc postérieures au dépôt des moraines; elles ne s'élèvent jamais sur les moraines provenant de la seconde extension des glaciers; les mêmes faits sont signalés en Suisse, il semble que l'on peut en conclure la présence de l'homme dans ces pays après la première et avant la seconde période glaciaire.

Nous avons en Amérique des preuves plus sérieuses. Il a été trouvé sur les bords du Delaware, auprès de Trenton, dans des sables dont l'origine glaciaire paraît incontestable, des fragments crâniens, plusieurs dents ayant appartenu à l'homme et des instruments en argilite évidemment dus à un travail humain. Dans le Minnesota et dans la vallée du Petit-Miami (Ohio), des outils en quartzite ont été découverts dans des conditions semblables [1]. Mais il faut ajouter que les géologues américains semblent aujourd'hui disposés à rajeunir l'époque glaciaire sur leur continent. Sir C. Lyell avait estimé que la formation des gorges du Niagara, formation postérieure à la grande extension des glaciers, remontait

décomposition des roches et par des détritus végétaux. Il est probable qu'il a été amoncelé par les glaces.

[1] Abbott, *Primitive Industry*. — Miss Babbitt, *American Ass.* Minneapolis, 1883. — Putnam, *Reports Peabody Museum* (*Boston Soc. Nat. Hist.*, t. XXIII). M. Putnam fait ressortir la curieuse ressemblance de ces instruments avec ceux trouvés en Europe : « Regardez-les, disait-il en terminant un de ces cours, et vous serez convaincus. »

au moins à 35 000 ans; des calculs plus exacts la ramènent aujourd'hui à une ancienneté qui peut varier de 7 à 8000 ans. L'homme aurait donc vécu à cette époque sur le grand continent baigné par l'Atlantique et le Pacifique; mais rien ne permet de dire que ce soit là la limite extrême de son existence, et de nouvelles découvertes peuvent modifier les conclusions actuelles.

Une tradition constante place le berceau de la race humaine en Asie, dans une région rapprochée des grands massifs montagneux du Bolor et de l'Hindou-Kouch[1], région, où les trois types humains fondamentaux, le blanc, le jaune et le noir sont encore représentés aujourd'hui. Il est vrai de dire que toute preuve scientifique fait défaut à cette tradition; aussi une école, et à sa tête M. Penck et le marquis de Saporta, prétend elle établir que l'homme des premiers temps a vécu dans les régions polaires. A ce moment, le climat y était tempéré, la végétation active; des forêts de chênes, de platanes, de sequoias ombrageaient le Spitzberg et s'étendaient au loin vers le nord. Plus tard, c'est au pôle que les grands froids prirent naissance, l'homme dut fuir ces terres devenues inhospitalières et descendre vers le sud. Ce sont là des hypothèses plausibles, mais dans l'état actuel de la science rien ne les justifie et rien ne les justifiera probablement dans l'avenir, puisque toute recherche reste interdite dans ces régions à jamais ensevelies sous les glaces.

L'époque quaternaire est-elle la limite extrême de l'existence de l'homme ou devons-nous encore prolonger notre généalogie et la faire remonter jusqu'aux temps tertiaires? La question depuis vingt ans a été longuement et ardemment débattue, sans faire un progrès. Rien, sans doute, ne s'oppose *a priori* à ce qu'un homme semblable à nous vécût durant le tertiaire. La température à aucun moment ne dépassait celle que notre race supporte dans les zones torrides. Mais de ce qu'il a pu vivre, on ne saurait à coup sûr conclure qu'il a vécu, et nous sommes en droit de demander des preuves à l'appui d'une conclusion aussi importante; or ces preuves font jusqu'ici complètement défaut. M. A. Bertrand[2] cite vingt faits qui, au dire de ceux qui les affirmaient, ne pouvaient laisser de doutes; mais toujours, ajoute-t-il, une étude plus complète a montré combien ces assertions étaient fallacieuses. Faut-il parler du crâne de Calaveras (Californie) et de la supercherie des mineurs dont M. Whitney fut la dupe; de l'homme de Castenedolo, qu'il est difficile d'admettre après la magistrale étude du docteur

[1] De Quatrefages, *Hist. nat. de l'homme* (*Revue des Deux Mondes,* 15 décembre 1870).
[2] *La Gaule avant les Gaulois*. Paris, 1884, p. 6.

Topinard; des ossements du *Balænotus*, que le professeur Capellini a promenés de congrès en congrès sans pouvoir faire accepter les incisures qu'ils portaient comme l'œuvre d'une main humaine[1]; des nombreux silex, où l'on prétendait voir des retouches, des conoïdes, des traces de percussion et qu'un examen plus sérieux a constamment fait rejeter par tous ceux qui étudient la question sans parti pris et avec l'unique souci d'arriver à la vérité?

De toutes ces découvertes, la plus célèbre, à raison sans doute de la profession de son auteur, est celle de Thenay, due à l'abbé Bourgeois, directeur du collège de Pontlevoy. Sans répéter ici des détails connus de tous ceux qui s'occupent de la question[2], je dirai que j'ai examiné à diverses reprises les silex de Thenay, déposés au musée de Saint-Germain, et ceux de la collection particulière de l'abbé Bourgeois, qui appartiennent aujourd'hui au musée de Vendôme. L'enthousiasme du savant directeur de Pontlevoy m'avait peut-être gagné, bref, je dois l'avouer, j'avais cru à leur taille intentionnelle, à l'éclatement d'un grand nombre par le feu, qui n'avait pu être allumé que par un homme. L'étude et la réflexion ont modifié mes impressions; la certitude, que je croyais avoir, s'est changée en doute, et le doute s'est accru, en comparant les silex que l'on prétend travaillés avec d'autres qui gisaient auprès d'eux. En toutes choses, il faut regarder la fin, et on se demande de quelle utilité pouvaient être ces petites pierres et dans quel but l'homme les avait taillées avec grand effort et grand labeur. Leur origine d'ailleurs me semble aujourd'hui démontrée; mon savant ami, M. Arcelin, a retiré des berges de la Saône, dans un terrain succédant directement au crétacé, appartenant par conséquent à l'éocène inférieur, des silex craquelés ou éclatés présentant des caractères identiques à ceux de l'abbé Bourgeois[3]. Or, au

[1] Ces incisures sont l'œuvre d'autres poissons. Le *Balænotus* d'ailleurs, n'appartient pas à un dépôt de rivage, mais à un fond qui devait toujours être couvert d'une dizaine de mètres d'eau (Stefano de'Stefani, *Bul. di Paleoethnologia Italiana*, août-septembre 1877).

[2] Je les ai résumés dans une brochure, *l'Homme tertiaire*. Paris, G. Masson, 1885.

[3] J'ai recueilli, dit M. Arcelin, à tous les niveaux de l'argile éocène du Mâconnais, des silex offrant toutes les particularités observées à Thenay, éclats avec conoïdes de percussion, retouches unilatérales... Quelques-uns de ces silex offrent même l'aspect bien connu des silex taillés de l'époque quaternaire, râcloirs, grattoirs, pointes mousteriennes, coups de poing chelléens. » M. Arcelin a également trouvé dans ces mêmes terrains à une profondeur de 8 mètres, et dans des conditions d'authenticité absolue, deux *nuclei* encore entourés des lames qui en avaient été détachées par la pression des terres. Leur forme est aussi régulière que celle des lames fabriquées par l'homme. Peut-être faut-il conclure de cette découverte si

début de l'éocène, nous l'avons dit, la faune mammalogique était à peine constituée; on ne rencontre encore que quelques mammifères chétifs et imparfaits. L'homme ne pouvait être leur contemporain, sous peine de renverser toutes les lois qui ont présidé à la succession des êtres. A quelle cause faut-il donc attribuer ces apparences de travail humain qui ont trompé tant de savants. C'est encore M. Arcelin qui va nous l'apprendre; elles sont dues à des effets hydrothermaux, aux résultats combinés de la chaleur et de l'humidité. Il me souvient d'avoir vu et entendu dans le désert, non loin de Damas, sous l'influence d'un soleil ardent succédant à la rosée abondante du matin, des silex crépiter et se fendre en fragments anguleux, tranchants, présentant des arêtes vives, de véritables incisures. Que l'on se figure ces pierres roulées pendant de longs siècles par des eaux tumultueuses, on obtiendra, sans la moindre intervention d'un être intelligent, des formes à peu près analogues à celles des silex de Thenay. Il n'est même pas besoin d'aller en Orient, pour assister à un spectacle semblable. L'année dernière, un membre de la Société d'anthropologie de Bruxelles informait ses collègues qu'il avait observé les mêmes faits dans le Hainaut, auprès de Renaix. Telle est vraisemblablement l'origine des silex de Thenay [1].

Il est d'ailleurs à l'existence de l'homme à l'époque tertiaire une objection que j'ai déjà indiquée et dont il est difficile de méconnaître la portée. « Il y a un vaste abîme, a dit O. Héer, entre le monde actuel et le monde tertiaire [2]. » Reprenant cette thèse, M. Gaudry énumère tous les changements subis par la faune depuis le miocène [3]. « Il n'est pas, continue-t-il, une seule espèce de mammifères identique avec les espèces actuelles. Lorsqu'on se place au point de vue de la paléontologie, il est difficile de supposer que les tailleurs de silex de Thenay sont restés immobiles au milieu de ce changement universel, si donc il venait à être démontré que les silex recueillis par l'abbé Bourgeois ont été taillés, l'idée la plus naturelle qui se présenterait à mon esprit serait qu'ils ont été taillés par les *Dryopithecus*.

Les réserves de M. Gaudry n'ont guère ému les partisans de l'homme tertiaire. Il était impossible qu'un homme semblable à nous eût vécu durant le miocène; il était plus impossible encore

intéressante que nombre de pièces que nous attribuons à un travail intelligent ne sont que le résultat des forces de la nature.

[1] *Matériaux pour l'histoire de l'homme*, avril 1887 (*Revue des questions scientifiques*, 1887, t. II, p. 258).

[2] *Le Climat et la Végétation du pays tertiaire*, p. 218.

[3] *Mammifères tertiaires*, p. 240.

qu'un singe se rapprochant de ceux que nous connaissons possédât l'intelligence nécessaire pour fabriquer des outils ou pour allumer du feu. Nos savants n'ont pas hésité pour si peu ; ils ont inventé de toutes pièces un être nouveau, le précurseur de l'homme. M. de Mortillet l'a baptisé l'*Anthropopithèque* [1] et lui a attribué une double paternité, celle de l'homme actuel et celle du singe actuel. Darwin a bien voulu nous le faire connaître. Les deux sexes étaient couverts de poil, leurs oreilles étaient pointues et mobiles; ils vivaient sur des arbres et ils possédaient une queue desservie par des muscles propres [2]. A ce portrait peu flatteur, Huxley ajoute que par l'intelligence cet être pouvait un peu dépasser le renard et se rendre un peu plus redoutable que le tigre. Dans le principe, aucun des anthropopithèques ne possédait le langage articulé. Placés dans des conditions favorables, dans des milieux mieux adaptés à leurs besoins, les uns ont acquis la faculté de parler, ce sont nos ancêtres; les autres ont été moins heureux, leur évolution a été régressive au lieu d'être ascendante; ils sont aujourd'hui représentés par les singes anthropomorphes, gorilles ou chimpanzés, orangs ou gibbons [3].

Il est véritablement douloureux de voir des hommes d'une science incontestable soutenir des hypothèses aussi inadmissibles, sans même chercher à les étayer par un fait, par une découverte. Ce sont ces assertions aventurées si légèrement qui ont fait qualifier la science que nous aimons de *roman préhistorique*, et, il faut malheureusement le reconnaître, ce nom est trop souvent justifié.

Nous avons montré la vie apparaissant sur le globe, nous avons raconté la longue chaîne des êtres se déroulant en un ordre admirable. Il faut maintenant revenir sur nos pas, aborder la partie la plus grave de notre étude et dire ce que la science moderne peut apprendre sur les causes et les conditions de l'apparition de la vie au milieu de la nature jusqu'alors inanimée.

[1] Ἄνθρωπος, l'homme; πίθηκος, le singe. Nous sommes même assez heureux pour posséder déjà plusieurs espèces d'anthropopithèques : l'*A. Bourgeoisii*, qui ignorait encore la taille des silex par percussion et qui se contentait de les faire éclater au feu, comme le font aujourd'hui encore les Mincopies; l'*A. Ramesii*, trouvé dans le miocène supérieur de Puy-Courny; l'*A. Riberoii*, enfin, plus récent que les deux premiers, qui vient d'Otta en Portugal. Les silex, ajouterons-nous, qui seuls attesteraient l'existence de ces divers anthropopithèques, sont aujourd'hui presque unanimement rejetés.

[2] *The Descent of Man and Selection in relation to Sex*. London, 1871.

[3] Hovelacque, *Ass. française Lyon*, 1873, p. 613.

VI

Des molécules se rencontrent dans l'espace; sollicitées par une force inconnue, par des combinaisons mécaniques ou chimiques, elles s'unissent entre elles; des êtres s'élaborent au sein de la matière inorganique, des organismes apparaissent sous l'influence de la lumière ou de la chaleur, de la pression ou de l'électricité, la vie sort du néant. Des milliers, des millions de siècles s'écoulent (le temps est un facteur qu'il est toujours facile de faire intervenir), ces organismes sans organes, sans sexualité, se reproduisant par scissiparité, constitués par une simple cellule, peut-être plus rudimentairement encore par un grumeau de protoplasme dépourvu du noyau qui caractérise la cellule véritable [1], donnent naissance par une série de transformations successives aux grands et puissants mammifères qui nous entourent, au groupe anthropomorphe enfin formé des quatre singes supérieurs et de l'homme qui n'est qu'un anthropomorphe perfectionné. M. Hæckel [2] a prétendu dresser notre généalogie; et, bien que quelques chaînons manquent encore, il paraît que nous sommes issus au vingt-deuxième degré de la monère primitive. Les disciples vont plus loin que le maître. L'un d'eux, dans un ouvrage récent [3], arrive à la conclusion que l'homme n'est pas issu du singe, mais qu'il est lui-même un singe et pas même un singe supérieur, mais un singe très inférieur. Pour d'autres, nous descendons des végétaux [4]. Il suffit pour s'en convaincre, ajoute gravement un des partisans de cette théorie, d'examiner les vieux troncs d'arbres, arrivés à cet âge de décrépitude végétale qui est le point de départ de la vie animale. D'autres encore soutiennent qu'il faut chercher notre origine parmi les batraciens. Il serait facile de citer des conceptions plus singulières encore; mais j'ai hâte de le dire, les chefs de l'école répudient ces étranges doctrines. Le professeur Robin ne voyait dans la généalogie de l'homme, telle que la donne Hæckel, qu'une accumulation poétique de probabilités sans preuves, d'explications séduisantes, mais susceptibles d'aucune démonstration. M. du Bois Raymond

[1] *Le règne des protistes*, p 65.

[2] *Histoire de la création des êtres organisés d'après les lois naturelles.* Trad. du Dr Letourneau. Paris, 1874. Voy. surtout la 22e leçon.

[3] P. Albrecht, *Sur la place morphologique de l'homme dans la série des mammifères.* Rome, 1886.

[4] Renooz, *Origine des animaux, nouvelle théorie de l'évolution.* Paris, 1883. — Ce n'est pas là une doctrine fantaisiste, comme on pourrait le croire; dès 1806, Gœthe, un des plus brillants génies du siècle, chez qui un grand savant était doublé d'un grand poète, la mettait en avant.

disait, à une séance de l'Académie des sciences de Berlin : « Ces arbres généalogiques ont à peu près autant de valeur que peuvent avoir aux yeux de la critique historique les arbres généalogiques des héros de l'*Iliade*. » M. Virchow est plus énergique encore; dans une réunion des anthropologistes allemands, à Francfort, il s'exprimait en termes si vifs, que nous ne croyons même pas devoir les reproduire.

La base première manque d'ailleurs au système que l'on nous donne. M. Pasteur a prouvé, d'une manière irréfutable, la relation constante qui existe entre toute manifestation de la vie, même la plus infime, et la préexistence d'un germe vivant [1]. Il a démontré, en les recommençant, que si la vie était apparue dans des expériences jugées décisives par leurs auteurs, c'est que ces expériences n'avaient pas été faites avec les soins minutieux indispensables, et que les prétendues créations spontanées d'organismes élémentaires étaient toujours dues à l'action des germes contenus dans l'atmosphère et insuffisamment détruits.

Si les générations spontanées sont condamnées sans appel par un aussi illustre suffrage, pouvons-nous accepter avec plus de sécurité l'unité originelle des êtres et leur transformation successive dans le temps et dans l'espace? Est-il vrai que toutes les formes organisées ont été produites par de simples changements survenus dans le cours de leur descendance? Claude Bernard a dit avec une haute raison que le caractère essentiel de tout fait scientifique était d'être déterminable. En est-il ainsi? Si ces passages d'un organisme à un autre se sont produits autrefois, ils auraient dû rester dans le domaine de l'expérience, nous devrions en être témoins dans une mesure quelconque, si faible qu'elle puisse être. L'immensité des âges géologiques ne saurait être un argument suffisant et on devrait tout au moins pouvoir nous dire dans quels milieux, sous l'empire de quelles forces, dans quelles conditions biologiques, ces évolutions si intéressantes pour les zoologistes et pour les anthropologistes se sont accomplies. Mais, il faut bien le dire, les adeptes les plus ardents de la doctrine nouvelle hésitent et se dérobent à nos interrogations. Ecoutez M. Mathias Duval [2] : « Au point où en est l'histoire naturelle, dit-il, nous n'avons à nous occuper que des transformations et des rapports des êtres vivants et non de l'origine de la vie; de même que la physique et la chimie ne s'occupent que des transformations et des réactions des forces les unes sur les autres, considérant les forces aussi bien

[1] *Les Corpuscules organisés.* Cf. D. Cochin, *l'Evolution et la vie.* Paris, 1886.
[2] *Le Transformisme* (*Revue d'Anthropologie,* 1883, p. 254).

que la matière comme indestructibles et, par suite, ne s'occupant pas de leurs origines premières. Nos lecteurs apprécieront la valeur d'une semblable réponse.

Il est un autre argument dont l'école fait grand tapage comme d'une preuve nouvelle et irréfutable. La communauté de la conformation embryonnaire, a dit Darwin [1], révèle la communauté d'origine. Tous les animaux commencent par un état identique et le germe de l'embryon humain, durant la première période de la gestation, ne diffère en rien des autres embryons animaux. Si l'on poursuit l'observation, et que l'on examine cet embryon vers la troisième ou la quatrième semaine de son développement, on trouve encore chez lui une grande analogie avec l'embryon du singe, du chien, du lapin et des autres mammifères [2]. Bäer conservait dans l'alcool deux petits embryons dont il avait omis d'inscrire le nom. Plus tard, malgré sa grande compétence, il lui fut impossible, tant la similitude de la formation de la tête ou du tronc était grande, de reconnaître à quelle classe ils appartenaient, s'ils étaient des lézards, des oiseaux ou de jeunes mammifères [3]. Je ne conteste nullement ces faits, mais je conteste la conclusion que l'on prétend en tirer. Pour qu'ils eussent à mes yeux une valeur absolue, il faudrait que l'embryon pût devenir indifféremment homme ou singe, chien ou lapin. Comme cela n'est pas, il faut donc admettre que dès le début l'embryon, la cellule elle-même, première forme de l'embryon, possèdent des aptitudes que la science est impuissante à reconnaître, qui échappent, qui échapperont probablement toujours au scalpel et au microscope.

La même réponse s'applique aux métamorphoses qui se produisent journellement sous nos yeux. Sir I. Lubbock [4] montre quatre vers qui paraissent sortir du même moule, tant leur ressemblance est frappante, et cependant l'un d'eux devient un myriapode, les autres des scarabées, des hyménoptères, des papillons. Mais dès leur humble début, la transformation de ces vers, leur destinée, si je puis me servir de ce mot, est fixée par une loi immuable, ils

[1] *L'Origine des espèces*, trad. française, p. 473.

[2] Hæckel, *Anthropogénie* ou *Hist. de l'évolution humaine*, trad. Letourneau. Paris, 1877. — Une planche reproduit les embryons de l'homme, du singe, de la tortue et du poulet au quatrième jour. L'identité paraît absolue. Ce n'est qu'à partir du deuxième mois, que les différences d'abord légères s'accentuent de plus en plus.

[3] Cité par Darwin, *l. c.*, p. 462.

[4] *Origine et Métamorphoses des insectes*, p. 102. Pl. I, II, III. — M. Blanchard (*Métamorphoses, mœurs et instincts des insectes*, p. 267) contredit le fait cité par Lubbock. « Des papillons, dit-il, presque semblables ont des chenilles offrant des particularités distinctives les plus manifestes. »

ne peuvent devenir indifféremment papillons ou abeilles, scarabées ou myriapodes, et les métamorphoses que l'on invoque en faveur d'une thèse différente prouvent au contraire la fixité deses pèces.

Les doctrines qui semblent de nos jours le dernier mot du progrès scientifique ne sont pas nouvelles. De tout temps, les bouddhistes ont professé l'éternité de la matière. « Rien ne naît, rien ne meurt, disait le philosophe Anaxagore, un des disciples d'Anaximène de Milet, il n'y a partout que composition et décomposition; chaque chose retourne d'où elle est venue et le fond de la nature ne change jamais. » Selon Aristote [1], il est des animaux qui sont produits par d'autres animaux qu'une forme commune place dans le même genre, et il en est qui naissent d'eux-mêmes sans être produits par des animaux semblables. Il serait à la fois fastidieux et inutile de poursuivre à travers les âges la recherche et la filiation de ces idées. Toujours elles ont trouvé d'illustres interprètes, Bacon [2], plus tard Linné [3], Buffon à un certain moment de sa carrière scientifique [4], puis Diderot, Helvétius [5], Gœthe [6], Geoffroy-Saint-Hilaire [7]. Les étranges conceptions de Maillet [8] et de Robinet [9] méritent à peine d'être citées, bien que M. de Quatrefages [10] leur ait fait l'honneur de les réfuter.

Il faut cependant dire que Robinet fut le premier à poser nettement l'enchaînement génétique des formes animales. « Il n'y a que des individus, écrivait-il, et point de règnes, point de classes

[1] *Histoire des animaux*, liv. V.

[2] *Sylva sylvarum sive Hist. naturalis*, Amstel, 1648.

[3] *Amenitates Academicæ seu Dissertationes variæ physicæ, medicæ, botanicæ.* Lugd. Batav., 1749-1769.

[4] *Histoire naturelle*, t. IX.

[5] *Du vrai sens du système de la nature.* Londres, 1774. — Ce traité a été publié après la mort d'Helvétius.

[6] *Essai sur les métamorphoses des plantes.* Gotha, 1790.

[7] *Philosophie anatomique.* Paris, 1818. — *Considérations et rapports nouveaux d'ostéologie comparée.* Paris, 1823. — Geoffroy-Saint-Hilaire fut le premier à faire connaître que les animaux de race éteinte révélés par la paléontologie étaient les ancêtres des animaux actuellement vivants. Il croyait que l'action du milieu était la cause unique des changements éprouvés par les organismes, et il donnait comme exemple une modification dans la composition chimique de l'atmosphère. (*Sur le degré d'influence du monde ambiant pour modifier les formes animales*, dans *Mém. Acad. des Sciences*, t. XII.)

[8] *Telliamed, ou entretiens d'un philosophe indien avec un missionnaire français sur la diminution de la mer, la formation de la terre, l'origine de l'homme.* Amsterdam, 1748.

[9] *Considérations philosophiques sur la gradation naturelle des formes de l'être ou les essais de la nature qui apprend à faire l'homme.* Paris, 1768.

[10] *Charles Darwin et ses précurseurs.*

ni de genres ni d'espèces. » Lamarck vint avec une incontestable science donner un corps à cette doctrine[1]. Il proclamait l'unité du règne animal, fondée sur la variabilité de l'espèce, sur le changement indéfini et continu. Pour lui, le développement et la force des organes sont en raison directe de leur emploi; un usage constant augmente la puissance de ces organes, le défaut d'emploi les appauvrit et finit par les atrophier. Les moindres modifications enfin accumulées de génération en génération suffisent pour produire les changements les plus variés et les plus frappants. Lamarck va plus loin encore : « La production, dit-il, d'un nouvel organe dans un corps animal résulte d'un nouveau besoin qui continue à se faire sentir et d'un nouveau mouvement que ce besoin fait naître et entretient. » La girafe est toujours en peine d'atteindre le feuillage des grands arbres, son cou s'allonge dans ses efforts incessants et la modification avantageuse ainsi obtenue, transmise par voie héréditaire, grandit à chaque génération soumise aux mêmes nécessités que ses ancêtres. On peut supposer qu'un cébien avait des vertèbres coccygiennes plus nombreuses que ses congénères et que, profitant de cette anomalie, il transmit à ses descendants dans la queue un puissant moyen de préhension. Le développement de la langue du pic-vert ou du fourmillier s'explique par leur manière de se nourrir, la petitesse des membres antérieurs du kanguroo par son mode de progression par sauts. L'habitude de sauter en étendant fortement les membres détermine la formation des ailes de la chauve-souris. C'est par la natation que les oiseaux d'eau ont acquis leurs pieds palmés; c'est à force de ne pas vouloir se mouiller que les jambes s'allongent chez les oiseaux du rivage. Les limaçons adultes font naître sur leur tête des tentacules par l'influence du désir, par l'effort habituel qui en est la suite. Nous reconnaissons là les théories de Diderot[2], il prétendait, lui aussi, que l'organisation détermine la fonction, que les besoins influent sur l'organisation et que cette influence peut non seulement transformer des organes, mais même en produire de nouveaux.

Cette dernière allégation ne saurait se soutenir; l'usage, l'habitude, le besoin, ne peuvent créer des organes nouveaux; mais l'observation montre que les organes existants peuvent, ainsi que le croyait Lamarck, s'atrophier par la cessation de tout usage. Les

[1] *Philosophie zoologique*. Paris, 1809. — *Introduction à l'histoire des animaux sans vertèbres*. Paris, 1815. — Darwin cite vingt-huit naturalistes anglais allemands ou français qui, avant lui, avaient soutenu des théories semblables à celles auxquelles il a donné son nom.

[2] *De l'interprétation de la nature*. Paris, 1754.

batraciens trouvés dans les eaux souterraines de la Carniole, les poissons de la caverne du mammouth au Kentucky, ceux arrachés des profondeurs de l'Océan dans les récentes explorations, les coléoptères carnassiers des grottes profondes des Pyrénées ou de l'Ariège chez certaines fourmis, les ouvrières qui ne sortent jamais de leur retraite sont aveugles. Mais ces poissons, ces insectes privés de la vue, appartiennent-ils aux mêmes espèces que leurs congénères qui jouissent de la vue? M. Blanchard [1] les regarde comme des espèces distinctes; pour un naturaliste, dit-il, l'idée d'une origine commune s'établirait difficilement. Nous arrivons toujours au fossé qui sépare les deux écoles.

Un oiseau de la Nouvelle-Zélande, l'aptéryx, a perdu ses ailes, parce que, dit-on, il ne rencontrait plus d'ennemis, et il n'avait pas besoin de voler pour leur échapper. Il est facile de répondre en citant l'autruche. Pourquoi cet oiseau qui habite un grand continent, où pour se soustraire à ceux qui le poursuivent, il court rapidement en agitant des ailes rudimentaires, n'a-t-il pas vu se développer ces ailes qui lui seraient si utiles? Mais de ce que les ailes de l'autruche ne se sont pas développées, peut-on conclure que celles de l'apteryx ne se sont pas atrophiées? L'objection n'a donc pas la portée que l'on prétend lui donner.

Nous venons de voir que les différentes théories sur la variabilité et l'origine des espèces avaient été de tout temps professées avec éclat; mais elles ne produisaient que peu d'impression, elles ne recrutaient qu'un petit nombre d'adhérents. D'où vient donc de nos jours leur succès, le véritable engouement qu'elles excitent?

Omnia enim stolidi magis admirantur amantque,
Inversis quæ sub verbis latitantia cernunt;
Veraque constituunt quæ belle tangere possunt
Auris et lepido quæ sunt fucata sonore [2].

Ces paroles du grand poète resteront éternellement vraies; mais à la raison qu'il donne, il faut bien en ajouter une autre plus puissante encore. Dans l'état troublé de la société moderne, au milieu du désordre des idées dont nous sommes les témoins attristés, l'orgueil humain atteint des proportions inconnues jusqu'ici.

[1] *La Vie des êtres animés*, p. 31, 33, 112. — Un savant Ecossais, M. A. Murray, a présenté une série d'observations fort curieuses sur les insectes qui passent leur vie dans les ténèbres et auxquels les yeux font défaut.

[2] « Le vulgaire aime et admire les idées qui se cachent sous des termes équivoques; il accepte pour vrai tout ce qui frappe ses oreilles et tout ce qui est fardé de paroles harmonieuses. » (Lucrèce, *De Rerum natura, lib.* I, 642-645.)

La science est devenue plus dogmatique, plus impérieuse que ne le fut jamais la religion. Elle compte par milliers des adeptes qui parlent avec emphase de la science moderne, souvent sans en connaître le premier mot. Je me trompe, on leur a appris que la science moderne était la négation de la création, la négation du Créateur. Dieu est de l'ancien régime, l'idée de sa justice pèse sur nos consciences énervées. On accepte sans réflexion, on applaudit sans réserve tout ce qui semble permettre de regarder son action comme une hypothèse sans preuve. Darwin, cependant, dont nous allons raconter le rôle important, n'en était pas arrivé à nier l'existence de Dieu. Nous avons sous les yeux une des dernières lettres écrites par lui et nous y lisons cette phrase significative : « Dans mes fluctuations les plus extrêmes, je n'ai jamais été un athée; j'entends par là que je n'ai jamais nié l'existence de Dieu [1]. »

Les sentiments intimes de Darwin nous importent peu, ce que nous désirons connaître, ce sont les arguments nouveaux qu'il apporte à l'appui des vieilles théories de Diderot et de Lamarck [2]. A vrai dire, je n'en vois que deux, la sélection naturelle et la lutte pour la vie (*the struggle for life*). La lutte pour la vie aboutit à l'anéantissement des espèces existantes. La sélection naturelle amène la variabilité des espèces. La transformation lente des organismes est le résultat des influences diverses que les êtres vivants subissent dans la nature et les particularités individuelles ainsi acquises, transmises par hérédité, fixées par le temps, finissent par former des espèces nouvelles, si tant est que l'on puisse, au milieu de ces incessantes variations, conserver même le nom d'espèces.

Sans doute, la lutte des êtres entre eux est depuis l'origine du monde à l'état permanent. Notre globe est, a été et sera toujours un champ de bataille sans trêve et sans merci, où la victoire appartient à la force, à la ruse, souvent aussi au seul hasard. Mais le Créateur a doué les êtres les plus faibles, les moins protégés, d'une inépuisable fécondité qui assure leur conservation. M. Gaudry apporte sa légitime autorité pour les âges géologiques [3]. Les grandes inégalités dans le développement des êtres, dit-il, ne confirment nullement l'idée d'une lutte pour la vie, où la victoire serait restée aux plus vigoureux, aux mieux doués. Au contraire, les plus

[1] Cette lettre était adressée au Rev. J. Fordyce (*Evening Standard*, 22 octobre 1883).

[2] Les deux principaux ouvrages de Darwin sont : *On the Origin of Species by Means of Natural Selection*. London, 1859. — *The Descent of Man and Selection in relation to Sex*. London, 1871.

[3] *L. c.*, p. 298.

spécialisés, les plus forts dans leur genre, sont ceux qui se sont éteints les premiers. La lutte entre individus, répond M. Mathias Duval, n'est qu'un côté de la lutte pour l'existence, elle comprend aussi les conditions du milieu, la résistance au froid, à la chaleur, à la sécheresse, à l'humidité; elle est dans les moyens de résister à ses ennemis, de se dérober à eux[1]. En prenant pour exemple les mammifères, M. Mathias Duval peut-il nous dire, dans le système qu'il préconise, les conditions biologiques, les conditions du milieu, s'il préfère ce mot, qui ont amené la destruction de certaines espèces et la conservation des autres, alors surtout, comme le remarque si bien M. Gaudry, que ce sont les espèces les mieux douées qui ont disparu et au contraire les êtres les plus imparfaits, les organismes les plus inférieurs qui ont survécu?

La sélection naturelle apporte-t-elle une solution plus acceptable des grands problèmes qui se posent devant nous? Darwin est le premier à reconnaître, avec la loyauté qui le distingue, que seule elle ne peut expliquer la création d'un organe nouveau[2]. Peut-elle du moins expliquer la variabilité des espèces? Peut-elle prouver que les races sont des espèces en voie de formation? Le lecteur en jugera.

C'est par l'étude des variations produites par l'action de l'homme, que le grand naturaliste anglais montre le rôle de la sélection. Sans doute par un choix intelligent de reproducteurs possédant au plus haut degré les qualités ou la conformation désirées, choix poursuivi pendant une série de générations, l'homme obtient des modifications importantes. Si l'on examine le bœuf Durham, le cochon Berkshire, le cheval pur sang et si on les compare aux types originaux, on sera surpris de la distance qui les sépare. Darwin a expérimenté la sélection artificielle sur des pigeons. Les variétés, nous dit-il, sont au nombre de cent cinquante environ, qui toutes descendent du bizet[3]. Les différences que présentent ces variétés sont véritablement extraordinaires; elles portent sur le squelette, sur le système musculaire, sur la livrée, sur les habitudes, sur le mode de voler par exemple. Mais les races en apparence les plus éloignées se rattachent les unes aux autres par des intermédiaires, elles s'unissent entre elles et les unions sont fécondes. Ces faits sont d'un grand intérêt, ils montrent ce que peut l'action de l'homme; encore faut-il que cette intervention soit directe et continue. On a cherché à

[1] *Le Transformisme* (*Revue d'Anthropologie*, 1885, p. 196.)

[2] De Quatrefages, *Acad. des sciences*. 1884, 1er sem. p. 1221. — M. de Quatrefages avait précédemment démontré avec une lumineuse clarté la distinction entre la variabilité et la mutabilité de l'espèce.

[3] *Columba livia* des naturalistes.

améliorer les races bovines ou chevalines qui vivent en liberté dans les pampas de l'Amérique du Sud ou dans les steppes de la Russie, en lâchant au milieu des troupeaux de robustes taureaux de l'Andalousie ou de vigoureux étalons anglais, l'essai renouvelé à plusieurs reprises est resté constamment infructueux.

Quelle que soit d'ailleurs la puissance de l'homme, cette puissance atteint rapidement ses limites. Il peut, par un choix intelligent parmi des individus de la même espèce, créer des variétés, donner naissance à des races nouvelles; mais il n'en est plus de même, s'il poursuit l'expérience sur des espèces différentes. De nombreux essais ont été tentés; les unions, même celles entre les espèces morphologiquement les plus rapprochées, restent presque toujours stériles [1], et dans les cas les plus favorables, la fécondité s'arrête à la troisième ou à la quatrième génération. Seuls les leporides issus du lièvre et du lapin ont paru persister pendant un certain nombre de générations, mais pour retourner finalement à une des espèces parentes, et les nombreux amateurs ont dû renoncer à l'expérience devant un insuccès constant. Entre les espèces, le lien physiologique fait défaut; de là résultent, dans l'hybridation, l'infécondité des unions, les phénomènes de variation désordonnée, le retour aux types originaux et l'absence marquée de l'atavisme si fréquent au contraire dans le métissage [2].

Les conditions biologiques, l'influence du milieu, la domestication, l'isolement, le genre de nourriture, amènent quelquefois des changements dont on a voulu exagérer l'importance. Les cochons sauvages des hauts plateaux des Cordillères acquièrent une espèce de laine; les chiens, les chats, les chèvres, sous l'influence d'un froid vif et continu, revêtent une véritable fourrure; au contraire, les moutons d'Europe transportés dans les zones torrides perdent leurs toisons; les lapins anglais lâchés en Australie offrent de légères variations de couleur. Mais ces faits sont rares, en général les animaux gardent, sous tous les climats et dans toutes les conditions de la vie qui leur est faite, une étonnante uniformité [3], et ceux qui présentent quelques caractères différents les perdent rapide-

[1] Godron, l'*Espèce et la race dans les êtres organisés.* — Cette stérilité est d'autant plus remarquable, que la fécondité semble croître avec le métissage. Il est juste d'ajouter que Darwin prétend que l'infécondité n'établit pas une ligne de démarcation bien nette. A mes yeux, au contraire, elle est la plus nette de toutes les séparations entre les espèces.

[2] De Quatrefages, *Origine des espèces animales et végétales* (*Revue des Deux Mondes*, 1868-69). — L'atavisme est la réversion vers une forme ancestrale.

[3] M. Blanchard cite de nombreux exemples d'un grand intérêt, *Vie des êtres animés*, p. 123 et suiv.

ment par un retour au milieu où ils sont nés, au régime auquel ils étaient habitués. M. Mathias Duval [1] cite une portée de lapins où l'un des petits était accidentellement privé d'une oreille; il devint le point de départ d'une race ne possédant qu'une seule oreille [2]; mais le savant professeur se garde bien de nous dire pendant combien de générations cette anomalie a persisté. Darwin parle d'une race de porcs à deux jambes, les membres postérieurs faisaient complètement défaut; cette particularité se maintint pendant trois générations. On connaît des faits semblables dans la race humaine; un homme était couvert d'un revêtement corné, hérissé d'écailles et de piquants; d'autres ont le système pileux extrêmement développé. J'ai vu dans mes tournées de révision, des Basques couverts de poils noirs d'une longueur de plus d'un centimètre; un d'eux notamment aurait pu à une certaine distance être pris pour un ours. Chez d'autres, les vertèbres coccygiennes se prolongent de manière à former une queue rudimentaire [3]. Ces caractères congénitaux se transmettent souvent à quelques-uns des descendants; ils se perpétuent pendant plusieurs générations pour disparaître finalement et pour se reproduire quelquefois par atavisme. Nous tenions à mentionner ces faits, ils sont très curieux; mais les altérations de l'organisme rendues plus ou moins héréditaires, les atrophies des membres ou d'autres parties du corps provenant d'un défaut d'exercice ne sont point comparables aux particularités qui distinguent les espèces les unes des autres.

Ainsi donc la sélection artificielle, soit qu'elle s'exerce par l'action directe de l'homme, soit qu'elle résulte de certaines conditions biologiques, est parvenue à fixer des variétés, à constituer des races; mais c'est là, autant que les faits actuellement connus permettent de le dire, la limite extrême de sa puissance et l'infécondité crée entre les espèces différentes une infranchissable barrière [4].

La sélection naturelle, répond-on, exerce une action autrement considérable; elle se poursuit pendant des périodes d'une incalcu-

[1] *Le Transformisme, l. c.*, p. 647.

[2] On s'est demandé si l'ablation d'un organe répétée sur une série de générations finirait par amoindrir ou même par faire disparaître, chez les descendants, la partie ainsi enlevée? Les zoologistes ont démontré que c'était en vain que l'on mutilait ou que l'on amputait certains organes, qu'ils reparaissaient toujours avec leurs caractères distinctifs. (Cornevin, *Discours du président, Soc. Anth. de Lyon*, 1888.)

[3] *Archiv für Anthropologie*, t. XV. Brunswick, 1884.

[4] Tout au moins pour les mammifères, car on cite dans les autres embranchements des faits qui permettraient de croire à des modifications de l'espèce par des unions hybrides. Mais ces faits sont encore mal observés et peu certains.

lable durée, elle atteint des effets prodigieux par l'accumulation des résultats. La nature, répète-t-on avec emphase, dispose en maîtresse absolue du temps, de l'espace, de la matière. Ne nous laissons pas éblouir par ces grands mots et allons aux faits. La sélection naturelle par les plus aptes est incapable de produire les formes organiques fixes auxquelles nous donnons le nom d'espèces. Peut-elle modifier les espèces existantes? L'homme dirige les forces naturelles, il les oppose les unes aux autres, supprimant celles qui nuisent, activant celles qu'il juge utiles. Est-ce ainsi que procède la nature [1]? Nul n'oserait l'affirmer. La lutte pour l'existence est son arme; elle remplace l'action de l'homme. Les faibles périssent, les forts survivent. Ceux à qui des organes mieux conformés, plus puissants, ont donné une vitalité plus féconde perpétuent leur race. Ce fait pour ceux qui observent attentivement la nature n'est pas exact. S'il l'était, nous aurions à constater, chez les animaux sauvages, une progression de plus en plus active, des variations tendant à la perfection graduelle de l'organisme; nous aurions surtout à constater la disparition des types inférieurs; or ce sont ces dernières espèces qui montrent le plus de résistance, la vitalité la plus énergique. Les animaux que nous pouvons le plus facilement observer, ceux qui vivent dans nos bois ou dans nos plaines, ne diffèrent point de leurs ancêtres; nous ne connaissons aucune race hybride sortie des races sauvages; Darwin, bien que ses études aient porté spécialement sur ce point, n'en peut citer une seule. Nous remontons en Égypte à cinq ou six mille ans en arrière; les animaux, les végétaux, sont semblables aux animaux, aux végétaux qui vivent autour de nous [2]. Leur apparition date de l'époque quaternaire; les plus anciens squelettes qui ont été recueillis offrent la même conformation que ceux de leurs descendants. Sans doute, nous sommes loin des mille, des dix mille générations réclamées par Darwin. Ces générations illimitées peuvent être commodes pour justifier des théories; mais, comme toute hypothèse, elles ne sont pas démontrables. Nous devons nous borner aux faits connus; tous attestent que pendant la durée des siècles, qu'il nous est permis de parcourir, aucun

[1] Un botaniste éminent, M. Naudin, nous dit : « La nature, pour former des espèces, a usé du même procédé que l'homme pour créer des variétés; disons mieux, c'est son procédé que nous avons transporté dans notre pratique. » (*Considérations philosophiques sur l'espèce et la variété. Revue Horticole*, 1852.) J'avoue ne pas comprendre ce raisonnement; la nature est inconsciente, son action ne peut se comparer à celle de l'homme conscient de ses actes.

[2] Mariette Bey, *Aperçu de l'histoire de l'Egypte.*

changement notable ne s'est produit dans la faune. Telle est l'indiscutable vérité [1].

Ainsi donc, les facteurs invoqués avec tant de confiance par l'école transformiste, le temps, le milieu, la sélection naturelle, la lutte incessante, ne peuvent expliquer les phénomènes de la vie. Huxley [2], admirateur passionné de Darwin, reconnaît que sa théorie ne peut être acceptée définitivement qu'à la condition de démontrer qu'un croisement sélectif peut donner naissance à une espèce physiologique. La preuve expérimentale manque, elle manquera probablement toujours. Le transformiste vit actuellement d'hypothèses, édifie ses grandes conceptions sur des hypothèses, il est condamné à l'hypothèse perpétuelle [3], et M. Fabre a pu dire avec raison : « La loi de sélection me frappe par sa vaste portée; mais toutes les fois que je veux l'appliquer aux faits observés, elle me laisse tourner dans le vide sans appui pour l'interprétation des réalités. C'est grandiose en théorie, c'est stérile en face des choses [4]. »

Darwin, acclamé par la foule comme un révélateur, écrivait, en 1844, au célèbre botaniste Hooker : « Le ciel me préserve des sottes erreurs de Lamarck, de sa tendance à la progression et des adaptations dues à la volonté continue des animaux. » Il nous répugnerait de nous servir de paroles aussi sévères. Darwin était un naturaliste éminent; la somme d'observations qu'il a recueillies, sa patience à poursuivre des recherches minutieuses, les faits qu'il nous a appris, resteront l'honneur de sa mémoire; mais, répétons-le encore, aucun des faits qu'il cite ne confirme les conclusions qu'il prétend en tirer. Rien ne saurait donc justifier l'enthousiasme qu'excite le *darwinisme*, tel est le nom donné au transformisme par ses adeptes les plus ardents. Notre siècle a été témoin de bien d'autres engouements scientifiques; on sait le succès de la théorie du soulèvement des montagnes professée par Élie de Beaumont, de celle sur les révolutions du globe due à l'illustre Cuvier; dans

[1] « La sélection sexuelle est fondée sur des faits peu étudiés ou étudiés avec des idées préconçues. Nous ne connaissons aucun fait dans la nature vivante qui puisse la justifier, et il serait d'ailleurs bien téméraire de conclure au général, en s'appuyant sur quelques faits particuliers. » (Blanchard, *La vie des êtres animés*, p. 204.)

[2] *De la place de l'homme dans la nature*, ch. II.

[3] De Saint-Projet, *Apologie scientifique de la foi chrétienne*, 2e éd. Paris, 1885, p. 300. — Nous ne prétendons nullement repousser l'hypothèse. Aucun savant n'observe pour observer, n'expérimente en quelque sorte à vide. C'est par l'hypothèse posée *a priori* que l'on arrive à la preuve. Ce que nous repoussons, c'est une théorie qui a pour base unique l'hypothèse.

[4] *Nouveaux souvenirs entomologiques*, ch. IX, XII, XIII.

des temps plus rapprochés de nous, les générations spontanées ont eu un instant de vogue. Toutes ces thèses ont été abandonnées ou profondément modifiées et nul ne pense à les soutenir aujourd'hui. Il en sera de même des causes dont Darwin prétend faire dépendre la variabilité des espèces, et nos arrière-neveux auront peine à comprendre l'importance exagérée qu'il a plu à notre génération de leur donner.

Tout autre est le système de M. Gaudry; si pour lui, comme pour Darwin, les espèces sont des modes transitoires de types qui poursuivent leur évolution à travers l'immensité des âges, notre éminent paléontologiste se contente de montrer les changements qui se sont succédé sans prétendre nous indiquer, comme l'école darwiniste, les procédés par lesquels ces changements se sont opérés. L'étude qu'il continue depuis longues années est d'un grand intérêt, et il est difficile de ne pas admettre avec lui que l'histoire d'une époque a tout au moins partiellement sa raison d'être dans l'histoire de l'époque qui l'a précédée.

M. Gaudry ne s'arrête pas là. Il se demande quels rapports ces êtres en apparence si différents ont pu avoir entre eux. Chaque espèce représente-t-elle une création indépendante [1]? Ou bien les espèces s'enchaînent-elles, de telle sorte que les êtres actuels seraient les descendants de ceux qui ont vécu dans des temps qu'aucun chronomètre ne permet de mesurer?

C'est à cette dernière opinion que se range M. Gaudry. Ses fouilles et ses découvertes lui ont montré des passages d'espèce à espèce, de genre à genre, de famille à famille et même d'ordre à ordre si nombreux et si importants, qu'il est difficile de marquer avec précision le moment où les uns finissent et où les autres commencent. « Ce qui excite surtout l'étonnement, disait à l'Académie des sciences M. A. Milne Edwards [2], en racontant les dragages en mer profonde auxquels il venait d'assister, c'est l'infinie variété des formes zoologiques qui rend souvent presque impossible l'application des classifications considérées jusqu'à présent comme les mieux établies. Souvent une espèce ne diffère de l'espèce voisine que par des nuances imperceptibles; les types de transition abondent et l'on trouve de nombreux intermédiaires entre des groupes

[1] M. Gaudry admet cent quatorze zones, toutes caractérisées par l'apparition d'espèces nouvelles et innombrables. « Si élevé que soit ce chiffre, ajoute-t-il, il est loin de nous donner l'idée du nombre de changements constatés dans le monde animal. On a déjà été forcé d'établir de nombreuses subdivisions. » (*Fossiles primaires,* p. 25; voy. aussi *Les ancêtres de nos animaux,* p. 7 et s.)

[2] Le 21 février 1881.

que l'on était habitué jusqu'ici à considérer comme distincts. » Les exemples ne font pas défaut. Le *simocyon* trouvé à Pikéroni établit un passage des ursides aux canidés; le *lophiodon* se rapproche des tapirs; le *cynodon*, nous l'avons vu, tient à la fois du chien et de la civette; l'*anoplotherium*, des cochons et des ruminants. L'*helladotherium* relie la girafe au daim et à l'antilope dont elle était séparée par une distance en apparence infranchissable. Le *cebochœrus* est intermédiaire entre les singes et les suilliens. Dans la classe des reptiles, les lacertiens voient leurs membres se rapetisser de plus en plus, de sorte que l'on surprend une transition entre les lacertiens qui ont quatre membres et les serpents qui en sont dépourvus. Des différences caractéristiques séparent l'éléphant du mastodonte; un coup d'œil jeté sur les dents suffit pour s'en convaincre[1]. Mais Falconer a trouvé, parmi les espèces aujourd'hui éteintes, vingt-six proboscidiens qui établissent une série graduelle rapprochant insensiblement les deux genres[2]. Depuis Falconer, deux nouvelles espèces ont été découvertes, et il n'est guère facile aujourd'hui de dire à quel moment une dent a cessé de pouvoir être attribuée à un mastodonte pour devenir la dent d'un éléphant.

Au tertiaire, les ruminants remplacent les pachydermes. La paléontologie montre entre eux de nombreux passages; chaque jour on en annonce de nouveaux, et, malgré les lacunes qui subsistent encore, il devient difficile de marquer nettement la séparation. Sans doute, les types extrêmes de ces animaux offrent un frappant contraste. Cependant, ajoute M. Gaudry[3], si nous considérons les genres exhumés des couches tertiaires, les transitions deviennent faciles à concevoir, et le seul embarras du paléontologiste est de dire quels sont les pachydermes qui ont été les ancêtres des ruminants. L'étude des molaires jette un certain jour sur cette transition; mais il est plus difficile d'accepter la démonstration que tente l'éminent professeur[4], pour établir les modifications successives

[1] Les dents des éléphants sont formées de lamelles superposées, celles des mastodontes de gros mamelons. (Gaudry, *Mammifères tertiaires*, p. 172 et s.)

[2] La dentition a pris de nouvelles formes, lorsque les pachydermes ont dû passer du régime de la végétation forestière au régime des simples herbages. Les molaires plus ou moins coupantes sont devenues triturantes; l'émail s'est développé afin de donner une plus grande surface de trituration. En même temps, les creux se sont garnis de cément et l'ensemble a produit une râpe aussi parfaite que possible. Le monde animal s'est plié au changement du monde végétal. (Gaudry et Boule, *Matériaux pour l'hist. des temps quaternaires*, 3e fasc. Paris, 1888.)

[3] *L. c.*, p. 81, 100.

[4] *L. c.*, p. 100, 102, 107, 115, 121.

qui ont ramené les lourdes pattes des pachydermes aux fines jambes de la girafe ou de la gazelle.

Comme les ruminants, les équidés seraient dérivés des pachydermes. De nombreux ossements, recueillis surtout en Amérique, apportent un témoignage précieux; les os du pied s'atténuent peu à peu et par gradations successives se changent en sabots. La réapparition, chez nos chevaux, de ces doigts disparus est plus curieuse encore. Il est naturel de voir dans ces réapparitions des phénomènes d'atavisme, c'est-à-dire des retours momentanés vers les caractères ancestraux. Les pachydermes, dont nous venons de dire les étranges descendants nous gardent d'autres surprises. Ils se partagent en deux groupes, ceux dont les doigts sont en nombre impair, les rhinocéros ou les tapirs, par exemple, et ceux dont les doigts sont en nombre pair, comme les cochons et les hippopotames. De nos jours, la distinction est bien établie et ne permet de supposer entre eux aucune parenté. Il n'en était pas ainsi dans les temps géologiques; les lacunes se comblent, les espèces se rapprochent, et il est difficile d'échapper à la pensée d'une descendance commune [1].

Les cétacés sortent-ils d'ancêtres qui avaient les membres abdominaux complètement développés? M. Kaup croit que les siréniens dérivent des quadrupèdes; le professeur Flower, que les baleines descendent des ongulés. M. Gaudry est plus réservé [2] : « Nous avons beau interroger, dit-il, ces étranges et gigantesques souverains des océans tertiaires pour savoir quels ont pu être leurs progéniteurs, ils nous laissent sans réponse. » La principale différence entre les mammifères marins et les mammifères terrestres est l'absence, chez les premiers, des membres postérieurs; ils sont seulement représentés par deux os rudimentaires. Devons-nous supposer que les membres se sont atrophiés pendant la durée des âges? Cela est possible, nous n'oserions l'affirmer.

La même indécision existe dans notre esprit sur le lien que l'on prétend établir entre les placentaires et les marsupiaux. L'*arctocyon*, le plus ancien des mammifères tertiaires, est classé par quelques naturalistes parmi les marsupiaux; par d'autres, au contraire, parmi les placentaires; quelques mammifères datant de la même époque donnent lieu aux mêmes hésitations, mais des caractères incertains ne sauraient suffire pour créer une généalogie.

Ces faits, auxquels il serait facile d'en ajouter d'autres, ouvrent des horizons nouveaux. Que serait-ce donc si nous pénétrions

[1] *L. c.*, p. 43, 44.
[2] *L. c.*, p. 32.

dans le domaine toujours fertile des hypothèses? Les sirènes et les protées sont un lien entre les amphibies et les poissons. Nous avons montré les sauriens rappelant, par certains côtés, les uns les poissons, les autres les oiseaux. Selon sir R. Owen, des reptiles appartenant au trias de l'Afrique australe encore imparfaitement connus révèlent quelque tendance vers le type mammifère. L'*archæopterix*, d'autres oiseaux fossiles récemment découverts au Kansas, présentent des analogies avec les reptiles [1], et il est permis de croire que les monotrèmes, l'ornithorinque au large bec du canard, l'echidné ou fourmilier, tous les deux ovipares, comblent la profonde lacune qui semblait exister entre les mammifères et les oiseaux [2]. Enfin un savant Américain, M. Cope [3], raconte la découverte faite, en 1881, dans l'éocène de l'Amérique du Nord, d'un ordre nouveau auquel il a donné le nom de *Condylarthridés*. Les condylarthridés auraient donné naissance aux proboscidiens et aux édentés, aux rongeurs et aux siréniens, aux carnassiers et aux lémuriens. Quant aux ancêtres de ces nouveaux mammifères, M. Cope n'a pas encore réussi à les découvrir; il les croit des marsupiaux, précédés eux-mêmes par des monotrèmes. Les reptiles procéderaient aussi d'une souche unique, d'où seraient successivement issus les sauriens, les tortues, les lézards, les crocodiles et les serpents. Nous avions raison de dire que le domaine des hypothèses était large; il est toujours facile de l'aborder, il l'est moins de s'y maintenir avec succès.

Laissons là ces conceptions fantaisistes; elles nous ont déjà éloigné trop longtemps des travaux de M. Gaudry. Un des arguments les plus importants qu'il invoque en faveur de l'évolution des êtres [4] est la présence des organes rudimentaires si nombreux, si frappants et si complètement inutiles, les fausses mamelles des mâles, les lobes des poumons chez les serpents, les dents fœtales de la baleine, les rudiments de l'aile chez les oiseaux coureurs, le pédoncule de l'œil chez les crustacés aveugles, les ailes membra-

[1] Huxley, *On the Animals which are most nearly intermediate between Birds and Reptils* (*Trans. Royal Soc.*, 1868).

[2] Ces deux monotrèmes, bien que classés dans le même ordre, diffèrent complètement par leurs caractères anatomiques et jusqu'à présent on ne connait entre eux aucun intermédiaire. L'ornythorinque pond deux œufs à la fois, l'echidné un seul. Ces œufs ne mesurent que deux centimètres environ de longueur. La coque est blanche et flexible. (O. Moseley, *On the Ova of Monotrems dans British Ass.* Montréal, 1884.)

[3] *The Origin of Man and other Vertebrates* (*Popular Science Monthly*, 1886).

[4] J'aurais peut-être déjà dû dire que, pour M. Gaudry, il n'y a pas eu un seul enchaînement, mais bien plusieurs dont le développement s'est poursuivi d'une manière indépendante. (*Fossiles primaires*, p. 293.)

neuses de certains insectes dont les élytres sont soudés[1]. Les organes sans fonctions restent inexplicables pour ceux qui contestent la doctrine de l'évolution; on est exposé à accuser l'harmonie du monde organique d'être en défaut. « Pour nous, transformistes, continue M. Gaudry[2], qui regardons les espèces comme de simples modes transitoires, il nous importe peu de ne pas trouver tout réuni dans chaque phase des êtres qui poursuivent leur développement à travers les âges géologiques... Ici se montre un organe en apparence chétif et inutile, là se détruit un organe qui semblait fécond; mais ces naissances, ces atrophies ou hypertrophies ne sont que les évolutions par lesquelles le divin artiste conduit à bien toute la nature. »

Il est un dernier argument que nous ne pouvons omettre. « A côté d'animaux qui ont disparu pour toujours, dit M. Gaudry[3], d'autres se sont continués, comme si le temps les avait à peine touchés et comme si, au milieu des grandes modifications de la nature, l'Être infini voulait proclamer la perpétuité de sa puissance directrice. » Comment cette puissance s'est-elle manifestée? Est-ce par d'innombrables créations se succédant à travers des âges sans limites; ou bien, Dieu, en créant l'être vivant, a-t-il fixé, une fois pour toutes, les lois de la vie, et la formation, la succession des espèces ne sont-elles que la conséquence de ces lois invariables : « J'ai peine à croire, s'écriait d'Omalius d'Halloy[4], que l'Être tout-puissant ait, à diverses époques, fait périr tous les êtres pour se donner le plaisir d'en créer de nouveaux, qui, sur les mêmes plans généraux, présentent des différences successives tendant à arriver aux formes actuelles. » De son côté, le chanoine Kingsley écrivait à Darwin : « Depuis longtemps, par l'observation des plantes et des animaux domestiques, j'ai appris à ne plus croire au dogme de la permanence des espèces. En second lieu, j'ai appris graduellement à voir que c'est une aussi noble conception de Dieu de croire qu'il a créé des formes originelles susceptibles de se développer selon le temps et selon le lieu, que de penser qu'il lui a fallu intervenir à nouveau pour combler les lacunes parmi les espèces créées par lui. Je me demande même, si la première conception n'est pas la plus élevée. »

L'idée que je me fais de la puissance de Dieu me porte à ce même sentiment. Peut-on comprendre le Créateur concevant un plan, puis le remaniant, le modifiant, le perfectionnant durant

[1] Darwin, *Origine des espèces*, trad. Moulinié, p. 474.
[2] *Mammifères tertiaires*, p. 140.
[3] *Fossiles primaires*, p. 184.
[4] *Le transformisme* (*Bull. Acad. royale de Belgique*, décembre 1873).

l'immensité des temps, comme le sculpteur ébauche, dégrossit et ponce la statue qu'il prépare. Si je jugeais sur mes seules impressions, je n'hésiterais pas à me rallier à l'évolution des êtres, telle que le savant professeur du Muséum la définit. Mais en restant sur le terrain des faits, s'il en est qui viennent appuyer l'opinion de M. Gaudry, il en est nombre d'autres, il faut bien le reconnaître, qui lui sont absolument contraires. La preuve que nous cherchons n'est donc pas complète et les difficultés sont loin d'être levées.

Je ne reviendrai pas sur les lacunes si nombreuses dans la série des êtres; on a pu dire avec raison peut-être qu'elles n'existent pas dans la nature, qu'elles n'existent que dans notre ignorance. Les découvertes de notre temps les ont déjà en partie comblées, il est permis de croire que celles de l'avenir les feront disparaître.

Il est des objections plus sérieuses. Je vois bien entre des espèces fort différentes des intermédiaires, des passages; mais M. Gaudry reconnaît lui-même qu'il ne peut expliquer comment les transitions se sont opérées. Jamais le passage d'une forme à une autre n'a pu être obtenue par l'expérience, n'a pu être observée dans la nature. Partout et toujours l'infécondité crée une barrière que tout le génie de l'homme n'a pu détruire. Il faut donc supposer que, dans les âges géologiques, la nature se comportait autrement qu'elle ne se comporte aujourd'hui, ce qui serait contraire à l'unité que tout révèle comme une loi immuable. La paléontologie, d'ailleurs, à qui nous devons tant de faits importants, ne peut considérer que les caractères ostéologiques; et quelle que soit leur importance, il faut aussi tenir compte des parties molles. Les squelettes du zèbre, de l'hémione, du cheval présentent une étroite ressemblance; le paléontologiste n'y relèverait que de légères variations. Ce sont cependant trois espèces différentes qui dans la nature ne s'unissent pas entre elles. Les faits paléontologiques eux-mêmes ne concordent pas et ne peuvent donner une conclusion certaine. Tantôt nous voyons des types presque identiques avec ceux des premiers âges géologiques vivant côte à côte avec d'autres dont les périodes même les plus voisines de la nôtre semblent n'avoir connu aucun précurseur; tantôt c'est l'inverse, et certains terrains offrent, au milieu d'espèces dont il est aisé aujourd'hui de reconnaître les congénères, des formes organiques dont la nature actuelle ne garde nul témoin [1].

Dès le cambrien, toute une faune paraît subitement, protozoaires, échinides, polypiers, mollusques, crustacés. La naissance de ces

[1] De Lapparent, *le Rôle du temps dans la nature* (*Revue des quest. scient.*, avril 1885).

espèces est fortuite, leur nombre est illimité. Toutes apparaissent non dans un état embryonnaire, mais déjà dans toute leur vigueur et dans tout leur éclat. Le scorpion trouvé dans les roches de l'île de Gottland, les céphalopodes du silurien, les batraciens du carbonifère, présentent un type élevé. Les plus anciens vertébrés, les poissons ganoïdes, par certains caractères de leur structure, sont plus remarquables que les poissons actuels, et les espèces inférieures ne paraissent que tardivement. Les reptiles du permien et du trias sont supérieurs sous certains rapports aux reptiles actuels. Nous avons raconté les grands mammifères, les géants de la nature, paraissant sans ancêtres, disparaissant sans descendants et nous ne pouvons nous contenter de la réponse de M. Gaudry[1]. « Chaque époque de l'histoire du monde a eu quelques êtres qui ont été faits pour elle, qui lui ont donné une physionomie propre; après leurs épanouissements, ils ont disparu. Ainsi a été produite cette perpétuelle diversité qui charme les géologues en leur révélant une infinie puissance d'activité. »

Un des plus éminents parmi les géologues français, Barrande, montrait les tribobites apparaissant brusquement, sans précurseur, et déjà complètement organisés. Sur trois cent cinquante espèces qu'il avait reconnues en Bohême, trois cent quarante restent invariables pendant la longue durée de leur existence spécifique; dix seulement présentent quelques modifications; ces rares variations n'altèrent pas les caractères de l'espèce et finissent par disparaître, au lieu de s'accentuer et de former des espèces nouvelles comme le voudrait la théorie[2]. Si les mouvements des planètes, ajoute Barrande, n'avaient pas mieux justifié la loi de Newton sur la gravitation que la distribution connue des fossiles anciens n'appuie les théories nouvelles de l'évolution, il y a longtemps que les astronomes auraient renoncé à faire usage de leurs calculs.

Sans attacher une importance exagérée à la boutade de Barrande, il est impossible de ne pas faire ressortir les doutes qui subsistent chez ceux qui cherchent la vérité de bonne foi, en dehors de toute préoccupation, en dehors de tout parti pris. Écoutons ce que dit un des maîtres de l'école nouvelle, M. A. Wallace, l'ami et l'émule de Darwin[3], après avoir raconté que l'on peut prouver, par des preuves presque équivalentes à une démonstration directe, que toutes les espèces et que tous les genres d'une même famille procèdent d'un ancêtre commun, il ajoute : « Mais si nous remontons plus haut, si nous cherchons à expliquer par les mêmes lois l'origine

[1] *Mammifères tertiaires*, p. 76.
[2] De Saint-Projet, *l. c.*, p. 285 et s.
[3] *The Nineteenth Century*, 1879.

des familles distinctes, des ordres et des classes d'animaux, les preuves deviennent bien moins claires et bien moins décisives. Nous trouvons certains groupes pourvus d'organes dont aucun rudiment n'existe chez d'autres groupes; nous trouvons des classes, dont l'organisation diffère complètement de celle des autres classes et nous n'avons sur l'accomplissement des transformations de ce genre aucune des preuves directes que nous possédons sur celui des transformations moins grandes qui donnent des espèces et des genres nouveaux. » Bien que M. Wallace, partisan ardent de l'évolution, arrive à la conclusion que le règne animal et le règne végétal doivent les formes si diverses qui les caractérisent à une loi de descendance continue de quelques types primitifs, il reconnaît, avec nous, combien on est encore éloigné de toute preuve certaine ou seulement sérieuse et combien les hésitations restent légitimes.

C'est à l'heure actuelle la seule conclusion permise. Ni les savants travaux ni les remarquables découvertes qui honorent le dix-neuvième siècle ne suffisent pour lever le voile qui cache l'origine de la vie et l'évolution des êtres qui ont successivement peuplé le globe. Nous n'approchons pas plus du but que nos pères ne l'ont fait avant nous, et il est probable que ceux qui prendront notre place viendront à leur tour confesser leur impuissance à résoudre le grand problème à l'aide des seules lumières de la science humaine. Est-ce à dire, comme le prétend l'école positiviste, que notre pensée est condamnée à ne jamais franchir l'étroit horizon de la vie présente? Non, les causes premières et finales, l'origine et la fin ne sont pas cachées à l'homme par un voile impénétrable. Selon une belle expression d'Origène, « l'esprit humain cherche la vérité, comme l'œil cherche la lumière, mais pas plus que l'œil ne produit la lumière, l'esprit humain ne produit la vérité ». C'est en dehors de nous, en dehors de nos connaissances bornées qu'il faut la chercher. Si tout est dans l'espace, Dieu est nécessaire pour créer cet espace; si tout se résume dans des molécules, Dieu est nécessaire pour créer ces molécules; si tous les phénomènes physiques, quelle que soit leur nature, ne sont que des manifestations d'une même force primordiale, Dieu est nécessaire pour créer cette force. En remontant toute la chaîne des êtres, la monère, la bactérie, le protoplasme lui-même, ont eu un commencement, Dieu est nécessaire pour cette œuvre initiale de la vie, et il est aussi impossible d'imaginer un palais sans un architecte que le globe sans un créateur. Au milieu des incertitudes et des hésitations de la science, l'homme rencontre avec bonheur le roc inébranlable sur lequel reposent ses suprêmes espérances.

Si nous ne pouvons dire l'origine de la vie, il est permis de

présumer quelle sera sa fin. « Le soleil, écrit un savant éminent [1], se condense et se contracte; sa fluidité actuelle doit aller en diminuant, il arrivera un moment où la circulation qui alimente la photosphère commencera à se ralentir; alors la radiation de chaleur et de lumière diminuera, la vie végétale et animale se resserrera de plus en plus vers l'équateur terrestre. Quand cette circulation aura cessé, la brillante photosphère sera remplacée par une croûte opaque et obscure qui supprimera immédiatement toute radiation lumineuse. Réduit désormais aux faibles radiations stellaires, notre globe sera envahi par le froid et les ténèbres de l'espace. Les mouvements continuels de l'atmosphère feront place à un calme complet, la circulation aérotellurique de l'eau qui vivifie tout aura disparu; les derniers nuages auront répandu sur la terre leurs dernières pluies, les ruisseaux, les rivières, cesseront de ramener à la mer les eaux que la radiation solaire lui enlevait. La mer elle-même entièrement gelée cessera d'obéir au mouvement des marées; la terre n'aura d'autre lumière que celle des étoiles filantes qui continueront à pénétrer dans l'atmosphère et à s'y enflammer. Ainsi, continue l'illustre savant, et nous ne pouvons mieux terminer cette étude qu'en citant ses propres paroles « la vie doit disparaître ici-bas; mais s'il ne reste rien des œuvres les plus grandioses de l'humanité, nous espérons, nous savons qu'il n'en sera pas de même des œuvres de l'intelligence qui nous auront rapproché de notre divin modèle. Celles-là n'ont besoin ni de lumière ni de chaleur, elles sont recueillies pour ne jamais périr ! »

Marquis de Nadaillac.

[1] Faye, *de l'Origine du Monde*, p. 252.

LES ORIGINES

DE

« LA PUCELLE » DE VOLTAIRE

Lorsque nous préparions, il y a environ dix ans, un ouvrage sur les origines de la mission de la Pucelle, il ne nous serait jamais venu à la pensée que nos études sur le plus merveilleux épisode de l'histoire politique et militaire du quinzième siècle pourraient nous amener un jour à émettre une hypothèse que nous croyons nouvelle et à tout le moins assez vraisemblable, sur le véritable point de départ de la publication la plus scandaleuse du dix-huitième siècle. Cela n'en est pas moins arrivé. Le lien qui nous semble rattacher l'un à l'autre deux événements si dissemblables et séparés par un intervalle de plus de trois siècles, nous l'avons trouvé, comme il arrive d'ordinaire, sans le chercher le moins du monde, en compulsant les annales d'une des plus vieilles et plus chevaleresques maisons de Lorraine. Nous voulons parler des Châtelet.

Le rôle historique et l'illustration de cette noble famille commencent surtout avec Érard, IIIe du nom, qui florissait pendant la première moitié du quinzième siècle et qui fut surnommé le Grand. Maréchal de Lorraine pendant les dernières années de la vie du duc Charles II, Érard du Châtelet contribua plus que personne à retenir ce prince, même après le mariage de sa fille aînée, la princesse Isabelle, avec René d'Anjou, duc de Bar, dans l'alliance anglo-bourguignonne. Il était l'âme damnée de Pierre de Luxembourg, comte de Conversano et de Brienne, dont Henri V, roi d'Angleterre, avait fait son conseiller et son chambellan. Aussi, c'est à Érard que Pierre s'empressa de confier, dès le commencement de 1420, le gouvernement de son comté de Ligny en Barrois.

Le lieutenant se montra digne de la confiance de son maître. Les deux partisans dévoués du roi de France dans la Champagne

orientale et la région de Domremy, René d'Anjou, duc de Bar, et Robert de Baudricourt, capitaine de Vaucouleurs, n'eurent pas d'adversaire plus acharné qu'Érard du Châtelet. Le 6 mai 1421, Charles II dut intervenir pour empêcher le maréchal de son duché de poursuivre les hostilités contre le jeune duc de Bar qui venait d'épouser sa fille ; mais Érard ne consentit à déposer les armes qu'à une condition, c'est qu'il lui serait alloué une somme de 3000 francs à titre d'indemnité et que René d'Anjou lui engagerait le revenu d'un certain nombre de seigneuries jusqu'à parfait paiement de cette somme. Dans un extrait de compte[1] que nous avons récemment publié, on remarque plusieurs mentions de redevances non perçues par les comptables du duc de Bar, en conséquence de cet engagement, pendant le cours de l'année 1424. Marié un peu avant 1425 à l'unique héritière de la lignée champenoise des seigneurs de Cirey, Érard du Châtelet fit dès lors sa résidence habituelle dans le château de ce nom que sa femme lui avait apporté en dot.

Joinville, dont Antoine de Lorraine, comte de Vaudemont, le rival, l'implacable adversaire de René d'Anjou, était seigneur et où il tenait garnison, Cirey, tombé aux mains d'un lieutenant de Pierre de Luxembourg, devinrent à partir de ce moment la terreur de tous les partisans, de tous les sujets du roi de France depuis les rives de la Marne jusqu'à celles de la Meuse; et les hommes d'armes composant la petite escorte de la Pucelle dans le trajet de Vaucouleurs à Chinon pensaient certainement à ces deux places lorsqu'au moment du départ ils exprimèrent naïvement leurs craintes au sujet des périls qu'ils allaient courir.

Le château de Cirey, qui excitait cette terreur, fait aujourd'hui partie du département de la Haute-Marne; il est situé dans la vallée de la Blaise, affluent de la rive gauche de la Marne, entre Chaumont au sud et Vassy au nord. De 1425 à 1725, pendant trois siècles, ce château et le domaine du même nom ne cessèrent pas d'appartenir à la famille du Châtelet, aux Châtelet de la branche de Pierrefitte, de 1425 à 1692, aux Châtelet de la branche de Thons et de Lomont, de 1692 à 1725 [2]. A cette dernière date, le possesseur des château et domaine de Cirey était Florent-Claude, marquis du Châtelet-Lomont, colonel du régiment de Hainaut-Infanterie, qui se maria le 20 juin 1725 à Gabrielle-Émilie Le Tonnelier de Breteuil, dont les relations avec Voltaire devaient donner à la vieille demeure féodale des descendants d'Érard le Grand une véritable illustration dans l'histoire des lettres. Ces relations com-

[1] *Jeanne d'Arc à Domremy*. Preuves, p. 118.
[2] Dom Calmet, *Histoire générale de la maison du Châtelet*, p. 46 et 151.

mencèrent, comme chacun sait, en 1733. La première lettre où l'on trouve mention de la marquise, cette « femme très aimable et très calomniée », est adressée à Cideville et datée du 3 juillet de cette année [1]. Au commencement de l'année suivante, l'auteur de *la Henriade*, qui avait été réduit à chercher un refuge en Angleterre pendant trois ans, de 1726 à 1729, voyait paraître à Rouen contre son gré, par l'infidélité cupide d'un libraire, ses *Lettres anglaises ou Lettres philosophiques* qu'un arrêt du Parlement en date du 10 juin condamna à être brûlées. Forcé de quitter précipitamment Paris, Voltaire se rendit d'abord en Suisse. Atteinte dans ses sentiments les plus intimes par une aussi brusque séparation, Mme du Châtelet, qui n'avait rien plus à cœur que de rapprocher d'elle l'écrivain proscrit, tout en lui offrant un asile qu'elle croyait sûr, s'empressa de mettre à sa disposition le château de Cirey perdu au milieu des forêts de la Champagne orientale.

En prenant possession de sa nouvelle résidence, combien un Parisien de pure race tel que Voltaire dut regretter amèrement son petit hôtel de la rue du Long-Pont d'où il apercevait le portail de Saint-Gervais et où, certain soir, il avait vu arriver, comme les trois anges chez Abraham, dit-il dans une de ses lettres, la marquise du Châtelet [2], accompagnée de Brancas et de la duchesse de Saint-Pierre. En 1738, Mme Denis, nouvellement mariée, qui venait de passer quelques jours de villégiature seulement auprès de son oncle, résumait ainsi, dans une lettre à Thiériot, ses impressions sur le pays qu'elle venait de quitter : « Ils (Voltaire et Mme du Châtelet) sont dans une solitude effrayante pour l'humanité. Cirey est à 4 lieues de toute habitation, dans un pays où l'on ne voit que des montagnes et des terres incultes [3]. » Cette solitude parut d'autant plus pesante à l'auteur des *Lettres philosophiques* que la châtelaine était absente. Voltaire dut arriver à Cirey au commencement de juin 1734 [4], et la marquise du Châtelet, qui était restée à Paris, où la retenait un état de grossesse avancée, ne vint rejoindre son ami en Champagne que dans le courant du mois de novembre suivant [5].

Le hasard arrange parfois les choses mieux que n'auraient pu le faire la volonté la plus arrêtée et la préméditation la plus ingénieuse. Au commencement de 1734, Voltaire avait fait représenter,

[1] *Œuvres de Voltaire*, par Beuchot, LI, 400. Toutes nos citations sont empruntées à cette édition.
[2] *Ibid.*, 453, 454.
[3] *Pièces inédites de Voltaire*, Paris, Didot, 1820, p. 289, 290.
[4] *Œuvres de Voltaire*, LI, 499-505.
[5] *Ibid.*, 534-538.

sans aucun succès, une tragédie sous le titre d'*Adélaïde Du Guesclin*. L'héroïne de cette pièce est une nièce du grand capitaine breton, et l'action se passe au lendemain d'Azincourt pendant ces terribles années où la démence de Charles VI, la trahison du duc de Bourgogne, la complicité de la reine Isabeau, livrèrent la couronne de France et la plus grande partie du territoire du royaume à l'ambition conquérante de Henri V, roi d'Angleterre. Et cinq mois à peine après la représentation et l'échec de sa tragédie, l'auteur d'*Adélaïde Du Guesclin*, traqué par la police à la suite de la publication des *Lettres philosophiques*, venait chercher un refuge dans le pays même où était née, où avait vécu celle qui devait reprendre avec un éclat incomparable, sous le règne de Charles VII, la glorieuse tradition de revanche patriotique et militaire qui s'attachait dès lors au nom du connétable de Charles V.

Le château de Cirey, situé au cœur du Bassigny champenois, c'est-à-dire dans la même région que Domremy, n'est séparé du village natal de Jeanne d'Arc et aussi de la ville de Neufchâteau que par une distance de 7 ou 8 lieues. C'est dans l'église du couvent des cordeliers de Neufchâteau, bien connu de tous les historiens de la Pucelle, que l'on pouvait admirer jusqu'à l'époque de la Révolution les magnifiques mausolées des principaux membres de la famille du Châtelet, notamment de cet Érard le Grand dont le mariage avec Alice de Cirey devait assurer à ses descendants la possession trois fois séculaire du beau domaine de ce nom. Cet Érard, surnommé le Grand, parce qu'il porta au plus haut point la richesse et la puissance de sa maison, avait été jusqu'à la mort du duc Charles II, comme nous l'avons déjà dit, en qualité de lieutenant de Pierre de Luxembourg, l'un des chefs du parti anglo-bourguignon sur les frontières orientales de la Champagne. Doulevant, dont un autre chef anglo-bourguignon, Henri d'Orly, dit de Savoie, était capitaine, Dommartin-le-Franc, où ce chef de bande enferma, vers 1425, le bétail de Greux et de Domremy, fruit de ses rapines, Doulevant et Dommartin-le-Franc sont situés, ainsi que Cirey, dans la vallée de la Blaise, à quelques kilomètres seulement en aval du château où Voltaire trouva une retraite sûre pendant la seconde moitié de 1734 et les premiers mois de 1735. Dans le voisinage immédiat de ce château se trouve également Blaise, sur la rivière du même nom, un peu en amont de Cirey; or la seigneurie de Blaise avait appartenu, au temps de Jeanne d'Arc, à Robert de Baudricourt, et nous verrons tout à l'heure que l'auteur de *la Pucelle*, qui n'ignorait point cette particularité historique, profita de son séjour en Bassigny pour aller voir le château du capitaine de Vaucouleurs.

Dans le domaine des lettres, Voltaire avait une ambition insatiable, universelle; il ne visait à rien de moins qu'à exceller dans tous les genres sans exception. Aussitôt qu'il eut fait *la Henriade*, qui était ou du moins qu'il croyait être une épopée du genre sérieux, il dut concevoir le projet de rivaliser avec l'Arioste en écrivant une épopée badine. Lorsqu'il fut contraint, vers le milieu de 1734, de se confiner dans la solitude de Cirey, il n'avait pas encore eu le temps de réaliser ce projet et n'avait pas même, selon toute apparence, arrêté le choix du sujet d'une manière définitive. L'opinion contraire a été, il est vrai, exprimée par Voltaire lui-même dans la préface de la première édition authentique du poème de *la Pucelle*, publiée à Genève en 1762. Dans cette préface, dont le véritable auteur se cache sous le pseudonyme transparent de Dom Apuleius Risorius, il a écrit ce qui suit : « Ce poème héroïque fut composé vers 1730, comme les doctes le savent et comme il appert par plusieurs traits de cet ouvrage. Nous voyons dans une lettre de 1740 qu'une princesse d'Allemagne à laquelle on avait prêté le manuscrit seulement pour le lire, passa un jour et une nuit à le faire copier [1]. »

Vingt-huit ans environ s'étaient écoulés depuis la composition des huit premiers chants de *la Pucelle* lorsque Voltaire datait ainsi son poème. Il faut ajouter que cet homme d'un si merveilleux esprit, dont nous aurons l'occasion de signaler plus loin l'indifférence hautaine et quelque peu méprisante à l'endroit des travaux d'érudition en général, n'attachait par suite qu'une médiocre importance à la chronologie et n'eut jamais le moindre souci de l'exactitude des dates. Outre l'erreur qui consiste à reculer de quatre ans la composition des premiers chants de *la Pucelle*, le passage que nous venons de citer offre un autre exemple, non moins curieux, de cette inexactitude chronologique. La lettre à laquelle l'auteur de la préface de 1762 fait allusion dans ce passage, au lieu de remonter à 1740, est postérieure de sept années à cette date, et Frédéric II l'écrivit à Voltaire le 22 février 1747 [2]. Il serait trop long d'énumérer les erreurs chronologiques du même genre qui abondent dans les notes de l'édition de 1762, celle-ci, par exemple, à propos d'un passage du poème de *la Pucelle* où il est question du diacre Pâris : « Ce fut vers l'an 1724 qu'on imagina d'aller prier sur la tombe de ce bon homme [3]. » Les prières funèbres dont parle ici Voltaire auraient été singulièrement prématurées, puisque le diacre Pâris ne mourut que le 1er mai 1727.

[1] *Œuvres de Voltaire*, XI, 7.
[2] *Ibid.*, XI, 7, note 1.
[3] *Ibid.*, XI, 56.

On s'explique aisément, du reste, cette date erronée de 1730 assignée par Voltaire à la composition des premiers chants de *la Pucelle*. En corrigeant les épreuves de l'édition de 1762, l'auteur fut sans doute frappé de certaines réflexions, de plusieurs portraits évidemment inspirés par ce séjour de trois ans en Angleterre qui avait fait époque dans sa vie :

> De ces Bretons la nation hardie
> Avait alors peu de philosophie [1].

Ou bien ce joli croquis de l'Anglais en voyage :

> Parfait Anglais, voyageant sans dessein,
> Achetant cher de modernes antiques,
> Regardant tout avec un air hautain
> Et méprisant les saints et leurs reliques [2].

Et comme l'auteur de ces vers était revenu de Londres à Paris dès 1729, il fut amené à en conclure que les premiers chants de *la Pucelle*, où se trouvent les passages que nous venons de citer et une foule d'autres du même genre, avaient dû être écrits dans les années qui suivirent immédiatement son retour d'outre-Manche. Quoi qu'il en soit, l'erreur est flagrante, et, pour démontrer cette erreur avec la dernière évidence, il nous suffira tout à l'heure d'opposer Voltaire à lui-même et de réfuter l'annotation, à la fois hâtive et très attardée, de l'édition de 1762, en nous appuyant sur le témoignage du correspondant de Formont et de Cideville consigné dans des lettres datées de 1734, en d'autres termes, de l'année même où furent composés les premiers chants de *la Pucelle*.

Mais les assertions, même erronées, d'un écrivain tel que Voltaire ne tardent pas à servir de thème au troupeau des compilateurs qui trouve plus commode de répéter ces assertions, en les enjolivant d'anecdotes plus ou moins controuvées, que de les soumettre au contrôle rigoureux de la critique. Telle est l'origine d'un récit d'après lequel les quatre premiers chants de *la Pucelle* auraient été ébauchés dès 1730 à la suite d'un souper chez le duc de Richelieu [3].

[1] *La Pucelle*, IV, 71 et 72.

[2] *Ibid.*, VIII, 216 à 220.

[3] « Vers 1730, Voltaire, se trouvant à souper chez le duc de Richelieu, l'on en vint à parler de Chapelain; on convint que rien n'était plus ridicule que la très indigeste épopée du grand Chapelain et on fit la politesse à Voltaire de lui dire qu'il se fût autrement tiré de la même besogne. Voltaire répondit qu'il ne le pensait pas, que trop de circonstances triviales se pressaient dans cet épisode de nos guerres civiles et qu'il n'y avait rien de moins épique qu'une fille d'auberge sortant du cabaret pour

Ce récit ne mérite aucune créance, d'abord parce qu'on le trouve pour la première fois dans des *Mémoires sur Voltaire* rédigés longtemps après la mort du patriarche de Ferney et publiés seulement en 1826, ensuite parce que, comme nous venons de le dire, il n'est fait allusion au poème de *la Pucelle* dans aucune lettre de l'auteur ou de ses correspondants antérieure à 1734.

Outre qu'il avait vaguement conçu depuis longues années le projet de composer une épopée badine dans le goût de l'Arioste, Voltaire, traqué par la police, forcé de quitter Paris et de se séparer de la marquise du Châtelet dans le premier feu de sa liaison avec cette dame, arrivait à Cirey sous l'empire de sentiments qui ne le prédisposaient nullement à écrire un poème sérieusement héroïque. L'insuccès tout récent d'*Adélaïde Du Guesclin* l'avait dégoûté pour quelque temps du genre noble en même temps que la condamnation au feu de ses *Lettres philosophiques* et plus encore les poursuites dirigées contre sa personne lui avaient mis la rage dans le cœur. Il éprouvait alors le besoin de bafouer, de couvrir de boue et de pis encore, s'il était possible, la royauté, le clergé, l'armée, la magistrature, tous ces pouvoirs publics dont il croyait avoir à se plaindre; il brûlait de se venger à huis clos et, la plume à la main, puisque toute autre forme de vengeance lui était interdite, de ses censeurs, de ses persécuteurs. Enfin, il espérait se distraire des ennuis parfois cuisants d'une séparation forcée en composant pour son propre amusement et celui de sa chère marquise un poème étrange, renouvelé d'Aristophane et de Pétrone autant que de l'Arioste et de La Fontaine, où il donnerait libre cours à toutes les témérités, pour ne pas dire à toutes les folies sacrilèges d'une verve sans frein, où il lâcherait complètement la bride à la fougue endiablée de l'imagination la plus cynique.

Si ces diverses circonstances se réunirent pour pousser l'admirateur et l'émule de l'Arioste, l'amoureux brusquement arraché des bras de sa maîtresse, l'écrivain ulcéré et batailleur à donner la préférence au genre de l'épopée satirique et badine, il y a tout lieu de croire, à notre avis du moins, que le choix du sujet de cette épopée fut surtout la conséquence du séjour de l'auteur d'*Adélaïde Du Guesclin* dans un pays tout rempli des souvenirs de la Pucelle. Né au commencement de 1694, Voltaire venait d'entrer, vers le

périr sur un bûcher; cette héroïne, selon lui, n'était propre qu'à inspirer une muse plaisante, badine et quelque peu égrillarde comme celle qui avait dicté l'*Orlando furioso*. Sur cela, M. de Richelieu lui dit de tenter l'aventure... Quelque temps après, les quatre chants étaient ébauchés. » (*Mémoires sur Voltaire*, par Longchamp et Wagnière, Paris, 1826, t. II, p. 184 à 186.)

milieu de 1734, dans sa quarantième année. Il était dans toute la force de l'âge et du talent. Il joignait le goût très vif des exercices du corps et des distractions mondaines à cette prodigieuse activité d'intelligence qu'il conserva jusqu'à la fin de sa longue vie. Seul et abandonné à lui-même dans ce vieux château de Cirey où le plus brillant des beaux esprits du dix-huitième siècle avait pour plus proches voisins des loups et des sangliers, Voltaire se mit à l'œuvre avec une telle ardeur qu'après quelques semaines seulement de travail, il écrivait à M. de Formont, l'un de ses amis, les lignes suivantes :

« A l'égard du nom de poème épique que vous donnez à *des fantaisies qui m'ont occupé dans ma solitude*, c'est leur faire beaucoup trop d'honneur :

« ... *Cui sit mens grandior, atque os*
Magna sonaturum, des nominis hujus honorem. »
(Hor., *Sat.* I, IV, v 43.)

« C'est plutôt dans le goût de l'Arioste que dans celui du Tasse que j'ai travaillé. J'ai voulu voir ce que produirait mon imagination, lorsque je lui donnerais un libre essor, et que la crainte du petit esprit qui règne en France ne me retiendrait pas. Je suis honteux d'avoir tant avancé un ouvrage si frivole, et qui n'est point fait pour voir le jour; mais, après tout, on peut encore plus mal employer son temps. Je veux que cet ouvrage serve quelquefois à divertir mes amis; mais je ne veux pas que mes ennemis puissent jamais en avoir la moindre connaissance. » A la fin de cette lettre à Formont, après avoir parlé de Locke qu'il vient de relire et d'un traité de métaphysique qu'il est en train de rédiger, Voltaire revient par une allusion au poème de *la Pucelle* : « Il serait bien doux, mon cher Formont, de marcher dans ces terres inconnues avec un aussi bon guide que vous, et se délasser de ses recherches avec des poèmes dans le goût de l'Arioste; car, malheur à la raison, si elle ne badine quelquefois avec l'imagination [1]. »

C'est en ces termes que l'auteur parle pour la première fois du poème de *la Pucelle* dans sa correspondance. Cette lettre à Formont est datée du 27 d'un mois dont le nom est remplacé par des points, sans doute parce que ce nom était devenu illisible ou avait disparu de l'original; mais Beuchot, le plus exact des éditeurs de Voltaire, par la place qu'il a assignée à l'épître ainsi datée, estime évidemment qu'elle a été écrite le 27 juin 1734. Le correspondant de Formont dit en parlant de son poème : « des fantaisies qui

[1] *Œuvres de Voltaire*, LI, 513-515.

m'ont occupé dans ma solitude. » Ces expressions ont une grande importance et nous semblent démontrer que la solitude de Cirey a vu réellement éclore les premiers chants de *la Pucelle*.

Le poète était-il fatigué d'écrire, il prenait un fusil et allait chasser le sanglier dans les belles et giboyeuses forêts des environs de sa résidence. Il envoyait parfois le produit de sa chasse, soit à la comtesse de La Neuville, soit à Mme de Champbonin, deux aimables châtelaines du voisinage, heureuses et flattées de jouir du commerce d'un si bel esprit. « Je prends la liberté, écrivait un jour Voltaire à la comtesse de La Neuville, de vous envoyer une hure de sanglier. Ce monsieur vient d'être assassiné tout à l'heure pour me donner occasion de vous faire ma cour [1]. » Les deux domaines de La Neuville, aujourd'hui La Neuville-à-Remy, et de Champbonin ou Champbonnin, ce dernier situé dans la commune de Brousseval, se trouvent dans la vallée de la Blaise tout près de Vassy et à deux ou trois lieues au nord de Cirey. Les jardins de cette dernière résidence avaient été tellement négligés ou l'exposition des espaliers y était si défavorable que l'ami de Mme du Châtelet ne pouvait s'y procurer des pêches pour son dessert en plein mois de septembre. Or Voltaire avait pour cet excellent fruit un faible que tous les gourmets comprendront. Il lui arrivait donc assez souvent d'enfourcher l'*Hirondelle*, c'était le nom de la jument préférée de la marquise du Châtelet, pour aller manger des pêches chez la comtesse de La Neuville. « Je retrouverai sans doute demain Mme de Champbonin chez vous, lit-on dans un billet où l'auteur de *la Pucelle* répond à une invitation de l'aimable comtesse. J'irai assurément dans le pays des vertus et des grâces. Je crois que ce sera aussi celui des pêches. Nous n'en avons point à Cirey; mais je m'imagine qu'elles sont mûres chez vous; votre terre doit être une terre bénite. »

Quant à Mme de Champbonin, dont les belles poires de beurré n'étaient guère moins appréciées que les pêches de La Neuville, elle était unie par des liens de parenté à Voltaire qui l'avait mariée à un lieutenant de dragons et qui a adressé à sa cousine quelques-uns de ses plus jolis vers :

Je consens qu'on m'excommunie
Pourvu qu'un jour au Champbonnin
Avec toi je passe ma vie.
Je consens que dans ton jardin
On m'enterre comme un impie,
Honnête homme et mauvais chrétien,

[1] *Œuvres*, LI, 522.

Philosophe non sans folie,
Avec un cœur comme le tien.
Si tu m'aimes, il faudra bien
Et qu'on m'estime et qu'on m'envie [1].

Sans parler de ces parties de chasse ou de campagne, l'auteur des *Lettres philosophiques*, peu après son arrivée en Bassigny, fut amené par les circonstances à se mettre directement en contact avec les gens du peuple et de métier de cette partie de la Champagne aussi bien qu'avec la noblesse rurale. Issue d'une famille dont l'origine n'avait rien de chevaleresque, mais néanmoins façonnée dès l'enfance au bel air ainsi qu'aux usages de la cour, où son père, le baron de Preuilly, occupait la charge d'introducteur des ambassadeurs, Gabrielle-Émilie le Tonnelier de Breteuil ne s'était guère éloignée de Paris depuis son mariage ou du moins n'avait fait jusqu'alors à Cirey que de rares et courtes apparitions. Aussi, le vieux château féodal des Châtelet, délaissé depuis longtemps par ses maîtres, se trouvait au commencement de 1734 dans un état de délabrement presque complet. Mais du jour où ce château fut devenu un lieu de refuge, un asile sûr pour celui qu'elle aimait, il offrit soudain un attrait irrésistible à la marquise qui résolut dès lors de restaurer, d'agrandir et d'orner somptueusement cette résidence, afin d'y pouvoir vivre dans une intimité de prédilection la plus grande partie de l'année. Voltaire dut naturellement se charger, en l'absence de son amie retenue à Paris, de faire exécuter des travaux dont sa présence avait donné l'idée; il ne recula point devant une tâche si nouvelle pour lui et y consacra la meilleure part de ses loisirs pendant les premiers mois de son séjour à Cirey. Il est question de ces travaux presque à chaque page de sa correspondance pendant cette période : « Je vais demain à Cirey pour des terrasses et des cheminées, et de là je revolerai à La Neuville. » Et dans une autre lettre adressée comme la précédente à la comtesse de La Neuville : « Des terrasses, des grilles, des remises, de longues allées m'ont arraché, madame, au plaisir de vous faire ma cour. » Le piqueur improvisé fait valoir la même excuse auprès de Mme de Champbonin, qui se plaint de ne plus le voir : « J'attends ici tous les jours des ouvriers. Je suis moi-même le piqueur de ceux qui travaillent. J'écris leurs noms chaque jour dans un grand livre de comptes [2] ». Qu'auraient dit les habitués du cercle du duc de Richelieu s'ils avaient pu voir le causeur le plus étincelant de leurs petits soupers faisant ainsi l'office de piqueur, enrôlant des ouvriers,

[1] *Œuvres*, LI, 305.
[2] *Ibid.*, 523, 536, 537.

dressant des plans, surveillant l'exécution des devis, tenant des registres de comptabilité, donnant des instructions à des maçons et à des décorateurs? Pour expliquer une telle métamorphose, ils auraient sans doute commenté la pensée que Voltaire a exprimée avec une précision si admirablement lapidaire en deux vers célèbres, gravés précisément vers cette époque sur le piédestal du *Cupidon* de Cirey :

Qui que tu sois, voici ton maître,
Il l'est, le fut ou le doit être.

Il se trouva que l'ami de Mme du Châtelet s'était donné beaucoup de mal en pure perte. Les dispositions architecturales qu'il avait adoptées ne furent point du goût de la marquise qui, à peine arrivée à Cirey, bouleversa tout et fit aussitôt recommencer sur un nouveau plan les constructions en cours d'exécution : « Mme du Châtelet est devenue architecte et jardinière. Elle fait mettre des fenêtres où j'avais mis des portes ; elle change les escaliers en cheminées et les cheminées en escaliers ; elle fait planter des tilleuls où j'avais proposé des ormes ; et, si j'avais planté un potager, elle en ferait un parterre [1]. »

Ce n'est point pour le simple plaisir d'égayer un peu notre sujet en appelant à notre aide l'esprit caressant et malicieux de Voltaire que nous faisons ces citations, c'est bien plutôt parce qu'il nous importe de montrer que l'auteur de *la Pucelle*, pendant les trois ou quatre mois qui suivirent immédiatement son arrivée à Cirey, loin de rester claquemuré comme un ermite littéraire devant sa table de travail, partagea son temps entre la composition des premiers chants de son poème, la surveillance des travaux d'embellissement dont nous venons de parler et des visites de société, des parties de campagne, des déplacements de villégiature, comme nous dirions aujourd'hui, qui l'amenèrent à faire des excursions à cheval, parfois assez longues, à travers la contrée environnante. Bientôt l'arrivée, si impatiemment attendue, de la châtelaine de Cirey, qui eut lieu dans le courant de l'automne, vint retenir l'heureux poète près de sa chère marquise. *La Pucelle* ne profita guère moins que Mme du Châtelet elle-même de ces habitudes casanières, puisque, dès le 6 février 1735, l'hôte de Cirey était en mesure d'annoncer à son correspondant rouennais une importante nouvelle littéraire : « Mon cher Cideville, si je vous revoyais, j'ai bien de quoi vous amuser. Nous avons huit chants de faits de notre *Pucelle;* mais, Dieu merci, notre *Pucelle* est dans le goût de

[1] *Œuvres.*

l'Arioste, et non dans celui de Chapelain[1] ». Voltaire parle ici de *la Pucelle* de Chapelain, comme s'il avait réellement lu les douze premiers chants, les seuls imprimés, de ce fastidieux poème, mais on peut être assuré qu'il se vante. Il faudrait le bien mal connaître pour le croire capable d'un tel héroïsme.

Ainsi donc, les huit premiers chants de *la Pucelle*, qui, de l'aveu de tous les critiques, sont de beaucoup les meilleurs, étaient complètement terminés dès le commencement de 1735. Si l'auteur de ces huit premiers chants avait eu à quelque degré ce sentiment de la nature qui fait la meilleure part de l'originalité littéraire de Jean-Jacques Rousseau, par exemple, la thèse que nous soutenons et qui consiste à signaler jusqu'à un certain point un rapport de cause à effet, à tout le moins une curieuse coïncidence entre le séjour de Voltaire dans le pays natal de Jeanne d'Arc et l'idée première, la conception et le commencement d'exécution du poème où il a pris plaisir à défigurer cette héroïne, cette thèse, n'aurait guère besoin d'être démontrée; elle apparaîtrait avec une évidence éclatante à la simple lecture de ce poème. Malheureusement, on peut appliquer à *la Pucelle*, aux huit premiers chants aussi bien qu'au reste de l'ouvrage, ce que l'abbé Delille disait si plaisamment de *la Henriade* : « Il n'y a pas seulement d'herbe pour nourrir les chevaux, ni d'eau pour les désaltérer. »

Dans la parodie héroïque comme dans le poème historique sérieux, les descriptions de la nature champêtre, les peintures locales, font complètement défaut ou sont esquissées d'une touche si légère et en traits si rapides qu'il faut connaître à l'avance le lieu et les circonstances où les premiers chants de cette parodie ont été composés pour démêler dans certains détails quelque chose qui ressemble à une allusion et comme l'accent d'un souvenir personnel. Toutefois, cet accent, nous croyons le saisir dans les vers suivants consacrés au village qui vit naître l'immortelle héroïne :

> O Domremi! tes *pauvres* environs
> N'ont ni muscats, *ni pêches*, ni citrons,
> Ni mine d'or, *ni bon vin* qui nous damne;
> Mais c'est à toi que la France doit Jeanne[2].

Nous nous trompons peut-être, mais il nous semble qu'en septembre 1734 l'auteur de ces vers, monté sur cette *Hirondelle* qu'il a rendue fameuse, aura dû faire une excursion à Domremy. Il aura été frappé de la misère du pays que l'on traverse pour se rendre

[1] *Œuvres*, LII, 12.
[2] *La Pucelle*, II, 28 à 31.

de la vallée de la Blaise dans celle de la Meuse. Arrivé au but de sa promenade, il sera entré dans quelque auberge pour se rafraîchir, faire reposer et manger sa bête. Comme on se trouvait alors dans la saison des fruits, il aura demandé, mais sans pouvoir en obtenir, ces pêches que nous savons être son fruit de prédilection. On lui aura servi quelque grappe de raisin à peine mûr ou bien un verre de ce petit vin, presque aussi acidulé que du citron, que produit le vignoble de Greux, et il sera rentré le soir à Cirey en maugréant contre le village natal de Jeanne d'Arc.

Voltaire n'eut jamais et ne pouvait avoir l'intention de publier les premiers chants de *la Pucelle* aussitôt après qu'il les eut composés. S'il avait fait lui-même la publication immédiate de ces chants, on aurait quelque chance d'y trouver, sinon dans le texte, au moins dans les notes, un certain nombre d'indications locales où les impressions, les souvenirs personnels de l'auteur auraient pu se trahir. Mais, ainsi que l'ami de Mme du Châtelet l'écrivait à Formont dans le passage d'une lettre que nous avons rapporté plus haut, il avait composé son poème uniquement pour amuser la châtelaine de Cirey et quelques amis intimes : il ne le destinait point à la publicité. Après la mort de la marquise survenue le 10 novembre 1749, une indiscrétion de Mlle du Thil, ancienne amie de Mme du Châtelet, permit aux ennemis de Voltaire de publier à Louvain l'édition subreptice et anonyme de 1755, où le poème est divisé en quinze livres. Alors seulement, l'auteur se vit contraint de faire paraître lui-même : d'abord, sous le pseudonyme de Dom Apuleius Risorius, l'édition de Genève de 1762, où l'ouvrage, précédé d'une préface et accompagné de notes, comprend vingt chants, ensuite, sous le pseudonyme de M. de Morza, l'édition de Londres de 1771, où le poème de *la Pucelle* est augmenté de la *Capilotade*, divisé en vingt et un chants et enrichi de notes nouvelles.

Dans cette dernière édition, à propos de deux vers où saint Denis nous est représenté prenant la figure de Robert de Baudricourt pour présenter Jeanne à la cour de Charles VII,

Il s'affubla de la triste encolure
Du bon Roger, seigneur de Baudricourt [1],

l'auteur de *la Pucelle* qui s'était contenté, dans une note de l'édition de 1762, de faire remarquer que Baudricourt ne s'appelait point Roger, mais Robert, a pris soin de placer au bas du texte de 1774 une note nouvelle qu'il n'est pas sans intérêt de repro-

[1] *La Pucelle*, II, 357 et 358.

duire textuellement : « C'était un bon Champenois (il s'agit de Robert de Baudricourt) qui n'y entendait pas finesse. Son château était auprès de Brienne en Champagne. *J'ai vu sa devise sur la porte de ce pauvre château.* C'était un cep de vigne avec la devise *Beau dru et court.* On peut juger par là de l'esprit du temps[1]. » Voltaire, annotant en 1774 des vers composés en 1734, se reportait de quarante ans en arrière; il ne faut donc pas s'étonner s'il y a eu confusion dans ses souvenirs. Robert de Baudricourt n'a jamais possédé, que nous sachions, aucun château situé près de Brienne; mais il était seigneur de Blaise, fief et château qui se trouvent à quelques kilomètres seulement au sud de Cirey. Ce qu'il faut retenir de la note de l'édition de 1774, c'est que le vieux manoir des Baudricourt avait reçu la visite de l'auteur de *la Pucelle* et que l'hôte de la marquise du Châtelet, en faisant cette visite, n'ignorait point que « le pauvre château », pour employer ses expressions, dont il contemplait les ruines, avait appartenu à ce capitaine de Vaucouleurs illustré par ses relations avec Jeanne d'Arc.

Au commencement du second chant de *la Pucelle* on remarque trois vers que l'auteur semble bien avoir écrits, ainsi que le passage relatif à Domremy rapporté ci-dessus, d'après ses souvenirs personnels.

> Vers les confins du pays champenois,
> Où cent poteaux, marqués de trois merlettes,
> Disaient aux gens : « En Lorraine vous êtes[2]. »

La note suivante, ajoutée par Voltaire lui-même dans l'édition de 1762, prouve en outre que les vers qui précèdent n'ont pu être écrits qu'avant 1738, ce qui ne saurait nous surprendre, puisque nous croyons avoir établi que les huit premiers chants tout entiers ont été composés à Cirey et étaient complètement terminés dès le commencement de 1735. « Il y avait alors, sur toutes les frontières de Lorraine, des poteaux aux armes du duc, qui sont trois alérions; ils ont été ôtés en 1738[3]. » Si l'ancien hôte du château de Cirey avait gardé un si fidèle souvenir de ces trois alérions figurés sur les poteaux des frontières, « vers les confins du pays champenois », c'est que les Châtelet, qui prétendaient être une branche cadette de la maison ducale de Lorraine, affirmaient que leurs ancêtres avaient eu pour armes jusqu'au treizième siècle, non les trois fleurs de lis portées depuis lors, mais trois alérions.

[1] *Œuvres de Voltaire,* XI, 44.
[2] *La Pucelle,* II, 19-21.
[3] *Œuvres de Voltaire,* XI, 31 et 32.

A l'appui de cette prétention, le P. Dom Augustin Calmet publia à Nancy en 1741, six ans seulement après l'arrivée de Voltaire à Cirey et la composition des huit premiers chants de *la Pucelle*, un gros volume in-folio, sous ce titre significatif : *Histoire généalogique de la maison du Châtelet*, *branche puînée de la maison de Lorraine*. L'auteur de ce livre, qui comprend plus de trois cents pages de preuves, a emprunté le texte de quelques-unes de ces preuves aux archives du château de Cirey auxquelles il renvoie plusieurs fois ses lecteurs, et de plus une note de sa préface fait supposer que l'historien des Châtelet avait dû visiter le château séculaire de cette famille, au moment même où l'auteur de *la Pucelle* y résidait en compagnie de la marquise. « On voyait encore il y a peu d'années le manteau ducal, qui avait été mis sur les armes du Châtelet au commencement du dernier siècle, en relief sur le fronton du château de Cirey. M. le marquis du Châtelet, en rebâtissant ce château, a fait ôter le fronton [1]. » Cette curieuse note est fort exacte, sauf en un point. En réalité, ce n'était point Florent Claude, marquis du Châtelet-Lomont, qui faisait exécuter ces travaux au château de Cirey, c'était sa femme Gabrielle-Émilie le Tonnelier de Breteuil, laquelle avait pris comme intendant et un peu même comme architecte, du moins pendant quelques mois, François-Marie Arouet. Dans le corps de l'ouvrage, une notice spéciale, évidemment communiquée par les intéressés, est consacrée au marquis du Châtelet, dont on a soin de mentionner la promotion comme maréchal de camp en 1738, à la marquise, « d'une ancienne maison originaire de Picardie établie à Paris depuis près de trois cents ans », ainsi qu'aux trois enfants issus à cette date du mariage de Florent-Claude et de Gabrielle-Émilie. Ce sont là des détails qui n'apparaissent pas au premier abord et que l'on ne trouverait point si l'on ne prenait la peine de les chercher, tandis que la revendication des trois alérions ou, pour employer l'expression qui figure dans le poème de *la Pucelle*, des trois merlettes comme armoiries primitives des Châtelet, remplit la plus grande partie de la préface de l'*Histoire généalogique*.

Voltaire eut toujours fort peu de goût pour les travaux d'érudition ; il ne sut ou ne voulut jamais distinguer le vrai savant du simple compilateur. Les plus beaux monuments de l'activité et de la science bénédictines n'ont pas trouvé grâce devant lui. Le 6 mai 1733, un an à peine avant son premier séjour à Cirey, il écrivait à Cideville : « Les infatigables et pesants Bénédictins vont donner en dix volumes in-folio, que je ne lirai point, l'*Histoire*

[1] *Histoire généalogique de la maison du Châtelet*, préface, p. 25, note b.

littéraire de la France. J'aime mieux trente vers de vous que tout ce que ces laborieux compilateurs ont écrit [1]. » Une prévention aussi injuste rend d'autant plus remarquable la déférence que l'irréligieux et frivole écrivain se plût à témoigner en mainte circonstance à l'abbé de Senones, la haute estime qu'il ne cessa de professer, sinon toujours pour les ouvrages, du moins pour la personne de l'historien de la Lorraine et du commentateur de la Bible. Au mois de juin 1754, cette sympathie le conduisit jusqu'à se faire moine à Senones, pendant trois semaines seulement, il est vrai, pour jouir plus intimement de la société du savant abbé.

Nous avions depuis longtemps supposé que les relations entre ce dernier et l'auteur de *la Pucelle* devaient remonter à une date antérieure à celle qui a été jusqu'à ce jour adoptée par les biographes et que ces relations avaient commencé sans doute dès les premiers temps du séjour de Voltaire à Cirey, par l'intermédiaire de la marquise et à propos de la préparation de l'*Histoire généalogique de la maison du Châtelet.* Cette hypothèse est devenue une certitude le jour où nous avons eu la bonne fortune de rencontrer deux lettres qui ne laissent plus subsister aucun doute sur une question doublement intéressante, non seulement au point de vue biographique, mais encore au point de vue de l'histoire littéraire du dix-huitième siècle. Ces deux lettres ont échappé à l'attention des plus récents historiens de Voltaire, quoiqu'elles aient été publiées ici même [2] il y a plus de quarante ans. Le 15 août 1737, le marquis du Châtelet écrivait à dom Calmet : « Mme du Châtelet me mande, mon très révérend père, que votre amour pour la vérité *et les instantes prières que nous l'avons chargée de vous faire* vous ont engagé à écrire l'histoire de notre maison et à employer vos profondes lumières pour constater les preuves de son origine que le temps aurait pu enfin obscurcir, si vous n'aviez pris la peine d'en remettre la certitude dans tout son jour par un ouvrage auquel votre nom doit donner le sceau de l'immortalité. »

A cette date de 1737, l'*Histoire généalogique de la maison du Châtelet* devait être en préparation depuis un certain temps déjà puisque l'auteur fut en mesure, dès les premiers mois de l'année suivante, d'en communiquer le manuscrit à la châtelaine de Cirey. Le 28 avril 1738, la marquise remerciait en ces termes le docte abbé de Senones : « Je me reproche depuis longtemps, Monsieur, de ne vous avoir pas marqué plutôt ma reconnaissance. Soyez

[1] *Œuvres de Voltaire,* LI, 374.
[2] *Le Correspondant,* t. IX (1845), p. 862.

persuadé qu'il n'y a personne de la maison qui sente plus vivement que moi tout ce qu'elle vous doit. Votre mérite m'est connu depuis longtemps, et vos ouvrages ont été les premiers livres de ma bibliothèque. Je trouve la maison où j'ai eu l'honneur d'entrer bien heureuse d'avoir un nom comme le vôtre à la tête de son histoire et une plume comme la vôtre pour l'écrire. *M. de Voltaire, qui est ici et qui est plein de l'estime que tout homme qui pense doit à votre mérite, me prie de vous en assurer.* »

Il faudrait bien peu connaître le cœur humain pour s'étonner de voir la « sublime Émilie », la traductrice de Newton, l'élève de Leibnitz et surtout de Voltaire, attacher tant de prix à l'antiquité du nom qu'elle portait, comme elle le dit, avec fierté, mais non sans une certaine désinvolture de grande et « honneste » dame, au sens où l'entendait Brantôme. Pour être philosophe, dans l'acception très large que l'on donnait alors à ce mot, on n'en est pas moins femme et marquise, surtout lorsqu'on descend, comme Gabrielle-Émilie le Tonnelier, d'une vieille famille bourgeoise du Beauvaisis, anoblie par des charges de robe et de finance, qui n'avait commencé à faire quelque figure que dans les premières années du seizième siècle.

Les deux lettres adressées à Dom Calmet donnent lieu de croire que l'historien des Châtelet et l'hôte déjà illustre de la marquise nouèrent probablement des relations et même purent se trouver ensemble au château de Cirey dès 1735 ou 1736. Si nous nous sommes efforcé de prouver que ces relations ont commencé plus tôt qu'on ne l'imagine généralement et à la faveur de circonstances jusqu'à présent ignorées, c'est parce que les lecteurs de *la Pucelle* trouveront là l'origine véritable, moins encore des vers relatifs aux trois merlettes des armes de Lorraine que des allusions aux livres sacrés des Hébreux dont les huit ou neuf premiers chants de *la Pucelle* sont remplis. En 1720, quinze ans environ avant d'être mis en rapport avec l'ami de Mme du Châtelet, Dom Calmet avait publié le plus célèbre de ses ouvrages, le *Dictionnaire historique de la Bible*, réimprimé en 1730 avec de belles gravures et de nombreuses additions. Il y a tout lieu de croire que c'est la lecture encore fraîche de cet ouvrage qui a suggéré à Voltaire la conception et parfois même fourni le cadre de plusieurs épisodes où les récits bibliques sont travestis et tournés en ridicule.

Ce qu'il dit de la jeunesse de la vierge de Domremy, l'auteur de *la Pucelle* est allé certainement le demander à la chronique de Monstrelet. Entre autres détails empruntés à cette chronique, Voltaire s'est emparé avec empressement de cette légende anglo-bourguignonne d'après laquelle la fille de Jacques d'Arc aurait été

fille d'auberge, et d'une auberge mal famée, avant d'entreprendre l'accomplissement de sa mission patriotique.

> Vers les seize ans, en une hôtellerie
> On l'engagea pour servir l'écurie,
> . . . .
> Travaille et rit du soir jusqu'au matin,
> Conduit chevaux, les panse, abreuve, étrille;
> Et, les pressant de sa cuisse gentille,
> Les monte à cru comme un soldat romain [1].

Cette version hostile était trop en harmonie avec le caractère général de son œuvre pour que l'auteur de *la Pucelle* ne la saisît pas complaisamment de préférence à toute autre. Toutefois, qu'il nous soit permis de finir notre étude comme nous l'avons commencée, en appelant de nouveau l'attention sur une coïncidence à tout le moins extrêmement curieuse. Voltaire a composé les huit premiers chants de son poème dans un château qui, du temps de Jeanne d'Arc, avait appartenu à l'un des chefs du parti anglo-bourguignon en Champagne, au lieutenant de ce Pierre de Luxembourg dont le frère Jean livra ou plutôt vendit la libératrice d'Orléans aux Anglais. Comme ce château n'avait pas cessé de rester, depuis le quinzième siècle jusqu'au dix-huitième, en la possession des membres de la famille du Châtelet, on est conduit à se demander si une tradition orale, plus ou moins défavorable à la vierge de Domremy, ne s'était pas également transmise de génération en génération au sein de cette famille et dans cette région du Bassigny où l'ami de la « sublime Émilie » vécut pendant tant d'années. En l'absence de témoignages formels, il nous paraîtrait téméraire de répondre à cette question, et nous nous bornons à conclure de ce qui précède que Voltaire nous semble avoir puisé dans son séjour à Cirey, pendant la seconde moitié de 1734 et au commencement de 1735, la première idée de *la Pucelle* ainsi que certains détails des huit premiers chants de ce trop fameux poème.

Nous espérons que personne ne se méprendra sur la pensée qui a inspiré l'étude que nous venons de faire. Si nous avons essayé de découvrir les origines de l'œuvre de Voltaire, ce n'est ni pour excuser cette œuvre, ni même pour en atténuer la honte. Cette honte est ineffaçable; et si elle atteint d'abord et surtout l'auteur de *la Pucelle*, la justice commande d'ajouter que la France des dix-septième et dix-huitième siècles en a sa part. Si l'on excepte les croyances religieuses, dans tous les genres d'activité intellec-

[1] *La Pucelle,* II, 39, 40, 59-62.

tuelle, dans l'ordre des idées, des institutions, des lettres et des arts, cette France de Louis XIV et de Louis XV avait rompu complètement avec son passé historique. Ce passé, non contente de se différencier de lui, en vivant, comme c'était son droit, de sa vie propre et distincte, elle l'avait pris en dégoût et elle l'avait renié parce qu'elle ne le comprenait plus. Un des plus beaux génies de la fin du règne de Louis XIV, Fénelon, taxait de mauvais goût et de barbarie les plus admirables monuments de l'architecture du moyen âge; et lorsque l'idée lui vint d'écrire à l'usage du duc de Bourgogne son élève un traité de politique, l'archevêque de Cambrai choisit un cadre si exclusivement païen que le nom et le souvenir de Louis IX, cette incarnation presque idéale de la sainteté sur le trône, n'apparaissent nulle part dans un ouvrage destiné à l'instruction de l'un de ses descendants. Au fond et à le bien prendre, la faute de Fénelon est une sorte de symptôme précurseur du crime de Voltaire. Comme ces maladies dont la malignité s'accroît avec l'insalubrité des milieux, l'oubli complet de la tradition nationale, qui a présidé à la conception du *Télémaque*, ce roman dans le goût antique d'un rêveur chrétien, transformé en haine ignoble dans un cœur ulcéré et une imagination souillée, a fait commettre à l'auteur de *la Pucelle* la plus abominable et la plus antifrançaise des infamies.

Siméon Luce.

LA TRIPOLITAINE

LES ITALIENS A TRIPOLI[1]

IV

L'ARMÉE TURQUE EN TRIPOLITAINE ET LE SYSTÈME DÉFENSIF DE LA RÉGION

Si les Italiens envient la possession de la Tripolitaine, les Turcs, de leur côté, paraissent attacher la plus grande importance à la conservation de cette province. En 1880, avant notre expédition en Tunisie, 1500 hommes de troupes diverses étaient les seules forces turques occupant le pays. Depuis le traité du Bardo, les envois de soldats n'ont pas cessé et, aujourd'hui [2], il n'y a guère moins de 18 000 hommes dans le seul vilayet de Tripoli. Pendant la guerre serbo-bulgare, alors même que la Porte pouvait avoir besoin de son armée pour faire face à l'éventualité d'une lutte probable, alors que tous les bateaux étaient réquisitionnés pour amener à Salonique et à Dedéagatch des troupes qu'on faisait venir d'Asie Mineure, les détachements n'en continuaient pas moins d'arriver à Tripoli. Il résulte d'une dépêche adressée, le 29 octobre 1885, par Ali-Saïb-Pacha, ministre de la guerre, à l'état-major de la division tripolitaine, que, entre le 19 décembre 1884 et cette date, 7500 jeunes soldats ont été envoyés pour le vilayet de Tripoli, et 960 pour celui de Ben Ghazi [3].

Au consul de France qui lui demande la raison de pareille concentration de forces, Ahmed-Rassim-Pacha, gouverneur de Tripoli, répond que le sultan craint de voir les Italiens tenter un coup de main sur la ville; au consul italien qui lui pose la même question, il affirme qu'on s'attend d'un moment à l'autre à voir les Français franchir la frontière de Tunisie et envahir la Tripolitaine.

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 septembre, 10 et 25 octobre 1888.

[2] Avril 1886.

[3] Cette dépêche a été communiquée à un agent européen par un officier turc attaché à l'état-major de Tripoli. Cet officier cherchait à déserter et a, depuis, mis son projet à exécution.

Enfin les Turcs prétendent que ces envois de troupes ne sont pas encore complets, et qu'ils veulent arriver à constituer un corps d'armée de 25 000 hommes. Le Sultan nommera alors un *muchir*[1] pour en prendre le commandement.

La cavalerie comprend : un régiment léger et un de dragons, tous deux complets à 800 hommes. La tenue des cavaliers, très irrégulière, consiste en un dolman à tresses, en drap bleu pour les hussards, noir pour les dragons, un pantalon gris de fer à bande garance, et un bonnet d'astrakhan. A cette brigade de cavalerie il faut ajouter un régiment en formation; l'effectif n'est complet ni en hommes ni en chevaux, et cette situation dure depuis deux ans. C'est, dit-on, une tentative de création de cavalerie indigène que font les Turcs, et le pays doit fournir tous les éléments, cavaliers et chevaux. Les cadres de ce régiment comprennent même un assez grand nombre d'officiers nègres; mais le recrutement des hommes est très difficile, les Tripolitains se basant sur un *iradé* du Sultan qui les dispense du service militaire.

L'infanterie compte 4 régiments à 4 bataillons, d'un effectif de 800 hommes, soit au total 12 800 hommes. Chaque bataillon est à 4 compagnies; les 2 compagnies de droite forment une aile (*kohla*) et sont commandées par un officier intermédiaire entre le chef de bataillon (*bimbachi*) et le capitaine de compagnie (*yuzbachi*). On l'appelle *kohla raïssi;* les 2 compagnies de gauche forment l'autre aile, sous un commandement analogue.

L'infanterie porte un uniforme noir et le fez. Quelques soldats ont des bottes, d'autres des souliers, le plus grand nombre marche nu-pieds. L'armement est le fusil Martini, avec la baïonnette.

Un bataillon de chasseurs, portant une tenue noire à parements verts, et 2 bataillons d'infanterie indigène, occupant les principaux points du Fezzan, complètent la division.

Les troupes du génie, portant une tunique noire à parements bleus, forment 3 compagnies à 150 hommes, elles sont sous les ordres d'un lieutenant colonel (*kaïmakam*).

Enfin l'artillerie compte 12 batteries de campagne; chaque batterie est à 6 pièces (canons Krupp). L'effectif est de 54 servants et 40 conducteurs. Les pièces sont attelées à 6 chevaux. Ces troupes ne sont armées que du sabre, elles portent un dolman noir à parements rouges, un pantalon noir à bande garance. Bien que ne constituant pas un régiment complet, elles sont sous les ordres d'un colonel (*miralaï*).

A cette artillerie de campagne, il faut ajouter 8 batteries d'anciens

[1] *Muchir*, maréchal.

modèles, dont les pièces sont réparties dans les ouvrages fortifiés de la Tripolitaine, enfin quelques canons de gros calibre qui arment les redoutes et forts des environs de Tripoli.

Ces différentes troupes occupent les points suivants : Dans le vilayet de Tripoli :

Bordj bou Kemesch, tout près de notre frontière; Zouara, bou Adjila, Zaouïat er-Gharbia, dans la Djefara, sont tenus par d'importants effectifs de toutes armes.

Tripoli et ses environs : à Tripoli, la citadelle, les camps de la plage, les bastions de la ville sont occupés par plus de 2000 hommes; aux alentours, les quartiers de cavalerie et d'artillerie de la route de Sidi el-Massri, le camp de Meschbouda, sur le chemin de Guergaresch, les redoutes : Hamidia Tabiasi, Massr Baba Tabiasi, Nebbra, renferment près de 8000 hommes.

Khoms, l'ancienne Lebda, garnison de dragons, d'infanterie et d'artillerie.

Ghadamès, détachement fourni par Tripoli.

Dans le Djebel, les Ksour de Nalout, Fessatou, Yefren et Gharian se partagent 1 bataillon d'infanterie et 1 bataillon d'artillerie. Les pièces anciennes, de modèles bizarres, ont été jugées suffisantes pour tenir en respect ces populations de montagnards.

Dans le Fezzan, les bataillons indigènes sont à Mourzouk et à Ghât[1].

Ben Ghazi fournit les détachements qui tiennent les points les plus importants de la côte et du Djebel el-Akhdar : Derna, Bomba, Tobruk, et dans la montagne Merdj, l'ancienne Barcé, et Guegueb. Les effectifs du vilayet de Ben Ghazi ne dépassent pas seize cents hommes.

Bien que commandées par un *férik* (général de division), toutes ces troupes forment en réalité plus d'une division. Le férik actuel est Zaki-Pacha, officier très jeune, mais qui passe pour parfaitement incapable. Il a été promu d'emblée général, sans avoir passé par les grades subalternes. L'influence de sa sœur, favorite du Sultan, le fit passer des fonctions de capitaine au commandement militaire de la Tripolitaine.

Les quatre régiments d'infanterie forment deux brigades commandées par des *liwas;* actuellement, un seul est présent, Mustapha-Pacha; il ne sait même pas, dit-on, signer son nom, mais il a la réputation de connaître parfaitement le pays; l'autre *liwa* était un trop bon officier pour pouvoir rester dans la division de Zaki-Pacha : militaire instruit et fanatique, il venait chaque jour faire manœuvrer les troupes en sa présence et, content des soldats, ne

[1] La garnison de Ghât a été massacrée depuis par les Touareg (décembre 1886), qui ont occupé cette ville pendant un an, les Turcs l'ont reprise dernièrement.

cessait d'accabler de reproches son corps d'officiers. Sur leurs plaintes et leurs réclamations, il a été rappelé et relevé de son commandement.

Ce corps d'armée en formation est, du reste, fatal aux officiers de mérite qui ont le malheur d'y être envoyés. L'un des meilleurs, Danich-Bey, lieutenant-colonel du génie, jeune et fort instruit, ancien attaché militaire à l'ambassade ottomane de Londres, parlant couramment l'anglais et le français, était, depuis plusieurs années, chef d'état-major de la division et s'occupait, avec une infatigable activité, d'organiser les forces de la Tripolitaine et la défense du pays; c'est, en grande partie, sur ses plans qu'ont été construits et armés les ouvrages des environs de Tripoli; victime d'une disgrâce aussi injuste que celle du *liwa*, il a été exilé à Ben Ghazi, où il est mort.

Il semble donc que, tout en faisant, d'un côté, de grands efforts pour augmenter leurs effectifs en Tripolitaine, les Turcs s'appliquent, d'autre part, à diminuer la valeur de leurs troupes, en leur donnant ce qu'ils ont de plus mauvais en fait de cadres. Ce ne sont, en effet, que des gradés incapables ou éloignés de la Turquie d'Europe pour quelque méfait, qu'ils envoient en Tripolitaine. Les garnisons de cette région sont peu estimées, et les officiers qui sortent des écoles militaires ou peuvent disposer d'une influence quelconque emploient tous les moyens pour les éviter.

La division de Tripolitaine est tenue en permanence sur le pied de guerre. Il y a à Tripoli de vastes magasins militaires, mais très bien fournis en munitions; ils sont, paraît-il, dépourvus des approvisionnements nécessaires à la subsistance des troupes en cas de mobilisation. Ils renferment, dit-on, trente mille fusils prêts à être distribués, pour armer, s'il est besoin, les Arabes de l'oasis; les cheikhs des différents quartiers de la Mechiya ont, à ce qu'on m'a assuré, un certain nombre d'armes en dépôt, et, à époques déterminées, réunissent par groupes leurs administrés, auxquels des instructeurs donnent un semblant d'éducation militaire. Les Arabes opposent à ce projet d'organisation et à ce prélude d'enrégimentement une très grande force d'inertie.

Pour toute cette agglomération de troupes, le service des intendances fonctionne d'une façon primitive, qui donne lieu à une quantité d'abus. Les exactions sont, du reste, connues, avérées, mais il n'est pas dans les idées turques d'y remédier. A la tête du service, se trouve un conseil permanent qui, passant avec des négociants européens des marchés pour la fourniture de la division de Tripolitaine, est également chargé de leur réception. Aucun contrôle n'étant exercé sur ce conseil, ses membres reçoivent ou ne reçoivent

pas les objets fixés par les traités à leur guise et suivant les arrangements particuliers conclus discrètement avec les fournisseurs. Ceux-ci, sachant qu'ils ne seront que difficilement payés, surfont leurs prix dans une proportion considérable et ne livrent jamais les quantités convenues.

En présence d'une pareille organisation, on peut se demander quel cas il faut faire de cette masse de troupes et quel parti en tireraient les Turcs au point de vue de la défense du pays?

A voir vaguer dans les rues de Tripoli tous ces soldats en guenilles, marchant nu-pieds ou avec des souliers crevés, n'ayant de l'uniforme qu'une veste ou un pantalon, on croirait que leur réunion ne peut former qu'une bande de pillards et non point une armée. Nulle part on ne trouverait une misère plus grande que celle de ces hommes; ils parcourent sans cesse les rues de la ville et les marchés des faubourgs, portant chacun leurs provisions, car ils ne sont pas nourris d'une façon régulière, et, s'ils veulent gagner quelques sous, ils sont réduits à faire, en dehors de leurs exercices, le métier de commissionnaires, de porteurs d'eau ou de *kahouadji.*

Quant à la discipline, aucune en apparence : fantassins, cavaliers, artilleurs, coudoient dans les rues leurs officiers qui, pour la plupart, sont aussi sales, aussi déguenillés qu'eux; ils saluent rarement, ou même pas du tout, et ne se décident à faire ce geste turc, qui va de la bouche au front, que quand ils ont, par hasard, reconnu un officier de leur propre régiment. Et ce manque de respect pour les chefs ne s'applique pas seulement aux grades subalternes, il s'étend aussi aux officiers supérieurs. Une fois, je m'amusai à suivre un commandant qui passait dans une des rues les plus fréquentées de Tripoli, le Souk et Turki; c'était l'heure animée, l'heure où les cafés turcs se remplissent de consommateurs; avant d'arriver à son kahouadji attitré, où il devait trouver son coussin et son narghilé, il croisa certainement plus de cent soldats de toutes armes, tous le bousculaient et prenaient le milieu de la rue sans le moindre souci de son grade; douze ou quinze au plus le saluèrent.

Devant de pareilles apparences, on se figurerait qu'il est impossible à une armée d'exister. Mais le caractère turc est fait de contrastes et d'anomalies, et quitte à avoir l'air de soutenir un paradoxe, je prendrai, dans le cas particulier qui nous occupe, la défense de ces troupes : je dirai hautement que je les crois capables de faire merveille, ces soldats qui, vivant misérablement, sans solde et sans nourriture, marchent parce qu'ils ont la foi absolue dans leur religion et dans les récompenses matérielles d'une vie future. Qu'on les voie à la manœuvre, ce ne sont déjà plus les mêmes hommes :

l'arme qu'ils ont entre les mains les transfigure en quelque sorte, et ces va-nu-pieds deviennent des fanatiques. Leurs anciens ont montré à Plewna qu'ils pouvaient être des héros. Ces soldats ont l'air d'avoir été vêtus et équipés dans les magasins sordides des juifs qui rachètent les effets réformés des armées civilisées, mais j'estime que, dans ce pays ingrat dont ils ont l'habitude, endurcis comme ils sont aux privations de toutes sortes, ils viendraient à bout des meilleures troupes européennes, surtout s'ils avaient à leur tête des officiers à la hauteur de leurs fonctions et sachant les commander.

L'artillerie a dû être l'objet de soins particuliers. Ayant assisté à une de ses manœuvres au milieu des sables qui entourent l'oasis, j'ai été profondément étonné de la rapidité avec laquelle les mouvements furent exécutés et la mise en batterie effectuée sur des positions fort rationnellement choisies. Je pensai que la mission militaire allemande de Constantinople, dirigée par le général von der Goltz, avait dû porter son attention de préférence sur cette arme. Les batteries sont du reste fort bien attelées, leurs chevaux proviennent de remonte hongroise, les attelages sont soignés et les pièces bien entretenues.

Les Turcs sont très fiers de leur corps d'armée de Tripolitaine, font volontiers parade de sa valeur, et, tout en cherchant à empêcher qu'on ne se rende compte des effectifs réels, se laissent aller au plaisir de parler de leurs troupes en termes pompeux ou de les exhiber en public.

Pendant mon séjour à Tripoli, le *férik* donna une de ces manœuvres à grand spectacle auxquelles il aime à convier les populations de la ville et des faubourgs. Il avait combiné un exercice entre ses forces de terre et de mer, et avait adressé des invitations officielles aux consuls et aux agents européens, afin de leur faire admirer les progrès faits par les troupes de son commandement, en même temps qu'il se proposait d'étonner les Arabes par les décharges de son artillerie.

Au jour fixé pour la cérémonie, la vieille frégate en bois qui, en temps ordinaire, moisit dans la rade, avait, dès le matin, quitté son mouillage et, tournant le grand fort du nord, se dirigeait vers l'ouest. A neuf heures, après avoir signalé sa présence en tirant quelques coups de canon dans la direction des redoutes de l'oasis, elle simulait un essai de débarquement dans l'anse qui s'ouvre entre le camp de Meschbouda et Guergaresch. Trois batteries d'artillerie, arrivant alors du quartier de Sidi el-Massri, au trot à travers les sables, venaient couronner les dunes, à 1 kilomètre du bord de la mer, et concentraient leurs feux sur la frégate. L'infanterie

du camp de Guergaresch, marchant sur plusieurs lignes, défilant tant bien que mal ses réserves dans cette immense zone nue, s'était rapidement portée vers les points accessibles de la falaise pour faire face à toute tentative de descente. Enfin, vers midi, après un combat dans lequel les défenseurs étaient, bien entendu, restés maîtres de leur position, la frégate, faisant demi-tour, envoyait encore quelques bordées au passage sur les redoutes et rentrait à son poste.

Un nombre considérable d'Arabes, venus de tous les coins de la ville et de l'oasis, suivaient avec anxiété ces mouvements, grisés par l'odeur de la poudre et les coups de canon, et l'exercice se terminait par un vrai triomphe pour les troupes. Rassim-Pacha et le *férik* rayonnaient de joie, admirables dans leur victoire remportée sur les infidèles qui avaient failli débarquer.

Un autre fait, pris dans un ordre de choses moins général, donnera encore une idée de la vanité que tirent les Turcs de leurs soldats : le lendemain de mon arrivée à Tripoli, je m'étais dirigé du côté du camp de cavalerie de Meschbouda; après m'être promené quelque temps autour, je m'étais arrêté au sommet d'une petite dune et, couché sur le sable, je regardais les gradés d'infanterie instruire leurs classes, en même temps que j'étudiais cette ville de tentes vertes et blanches dressées à mes pieds et le va-et-vient incessant des hommes et des chevaux. Il y avait environ une heure que j'étais là, j'allais partir, quand un sous-officier vint à moi et m'intima, à l'aide de grands gestes, l'ordre de le suivre. Les recommandations que le consul de France m'avait faites, en insistant sur la méfiance jalouse des Turcs à l'égard des étrangers et les précautions qu'il m'avait conseillé de prendre si je voulais arriver à voir la moindre chose sans être inquiété, me parurent alors des plus fondées.

Pourtant, fort de mon innocence, et surtout de ma nationalité, j'accompagnai docilement cet homme. Il me conduisit à une tente un peu écartée des autres; de là sortit un vieux soldat à la barbe blanche, à la figure balafrée de coups de sabre, vêtu d'un pantalon en lambeaux et d'une chemise déchirée. Ce dernier me fit comprendre qu'il était le commandant du camp, *bimbachi*, et qu'il voulait savoir ce que je venais faire dans ses parages. Comme il n'entendait rien à mes explications débitées en français et qu'après les avoir répétées un certain nombre de fois, je faisais mine de lui tourner le dos pour m'en aller, il me prit par le bras et, devenant tout à coup fort aimable, me fit entrer dans sa tente, m'apporta lui-même un coussin pour m'asseoir et m'offrit du lait dans une bouteille, du café dans de petites tasses dorées et enfin son tchibouk. Nous engageâmes une longue conversation; alors, avec

un grand luxe de gestes et s'animant peu à peu d'une façon extraordinaire au cours de son récit, il entreprit de me raconter ses campagnes.

C'est d'abord la Crimée; le malheureux est simple cavalier, et, pendant cette dure expédition, les soldats turcs n'ont pas toujours de quoi manger. Avec une mimique expressive, il me montre le plat de pilaw, reste de son déjeuner, et me fait signe qu'il n'y en avait pas, là-bas, dans ces redoutes, au pied du mont Sapoune, où les troupes d'Omer-Pacha servaient d'avant-postes aux Anglais, prêtes à subir le premier choc. Voici les Russes qui sortent de leurs retranchements, une longue colonne s'avance à l'assaut des positions turques. Les Russes sont braves, ils se battent en silence; les Turcs sont braves aussi, ils s'élancent sur l'ennemi en poussant des cris féroces; Mohammed ouvrira le paradis à tous ces héros qui vont tuer des infidèles. Et le *bimbachi* s'exalte; il crie, il tire son sabre et se démène sous sa tente comme un chat en fureur. On se bat avec rage, les fossés des ouvrages se remplissent de morts; parmi eux, tombe le pauvre Turc, la tête fendue, pendant que les redoutes sont prises. Ce jour-là, c'est Balaklava. Sur ces monceaux de cadavres qui jonchent la route de Kadikoï, un ouragan de chevaux passe, ébranlant le sol avec un bruit de tonnerre : c'est la chevauchée de la mort, la charge de lord Cardigan. Mais les Russes sont restés maîtres du champ de bataille; pêle-mêle, on enterre tous ces corps défigurés, broyés par la mitraille de tout un jour de combat, écrasés par les galops furieux. Au milieu d'eux, haché, un homme vit encore : c'est lui, le *bimbachi;* jeune, il a la vie dure et le seigneur Mohammed n'a pas voulu de lui. La captivité, dans les neiges de ce froid pays russe, est plus terrible que n'eût été la mort; il se calme, au milieu de son récit tragique, pensant à ces longs mois de travail sous les coups; il a remis son sabre et, sans plus parler, retire son fez : sur son crâne rasé, un profond sillon rouge descend jusqu'à la nuque. Mais il ne la regrette pas, cette blessure, son premier galon de *mulazim sani* (sous-lieutenant) l'a payée.

Puis ce sont les expéditions du désert, à la poursuite des Oulad Sliman ou des Touareg qui veulent révolter le pays tripolitain, massacrent les faibles garnisons turques et s'enfuient aussitôt dans leur inaccessible Sahara.

Puis les soulèvements de Crète, et des combats sanglants, corps à corps, avec des chrétiens fanatiques, dans des montagnes sauvages, où le Turc est détesté.

Mais de nouveau, voici les Russes : ils ont traversé le Danube et porté la guerre dans les Balkans. A force de verser son sang sur

les différentes terres du Commandeur des Croyants, le sous-lieutenant est devenu *yuzbachi :* il commande cent Tcherkesses dans l'armée du féroce Suleiman; ses cavaliers et lui n'ont que des loques pour vêtements, et pour chaussures, des chiffons attachés avec des cordes; quand ils en trouvent, ils mangent du riz cuit dans l'eau ou des grains de maïs. Terrible guerre! Depuis un an ces hommes se battent tous les jours : tantôt le soleil ardent brûle leurs corps demi-nus; tantôt la neige ensevelit ceux qui s'arrêtent.

Suleiman a juré de reprendre Schipka, le défilé abrupt dans la montagne. Dans ces ravins escarpés, contre les Russes retranchés dans des rochers inaccessibles, il envoie sans cesse de nouvelles troupes; sans cesse et sans repos, pendant dix jours, il en enverra à la mort : bataillon sur bataillon, escadron sur escadron, tout, jusqu'au dernier homme. Les Turcs élèvent des fortifications avec des cadavres, pour s'abriter du feu des batteries russes, tirant sans relâche, mais ils avancent, comme un flot qui monte peu à peu. Chaque jour, les Tcherkesses ont chargé, franchissant les gorges, dévalant les pentes boisées avec une furie héroïque, sous les balles russes, tirées d'en haut; ils essayent de tourner les positions imprenables.

Maintenant, plus de chevaux! — A pied, les débris de l'escadron, conduits par le *yuzbachi*, montent en courant à l'assaut du Bedekko. « Allah il Allah! » Les *Moskovs* sont débordés! chaque bois, chaque buisson vomit des Turcs, les morts eux-mêmes semblent se relever pour cette charge suprême.

Suleiman va peut-être reprendre Schipka!

Et les bataillons se ruent en avant; de partout s'élève une clameur sauvage : « Allah il Allah! » rauque et prolongée, au milieu des coups de feu stridents.

Les Russes ne tirent plus : leurs munitions sont épuisées. Les Turcs s'accrochent avec les doigts aux rocs, aux racines, aux ronces, et grimpent comme des chats; sur eux roule une avalanche de pierres, de troncs d'arbres, de souches, d'abatis lancés par l'ennemi, à bout de cartouches : roches et corps humains précipités se brisent ensemble au fond du ravin béant.

« Allah il Allah! » Le *yuzbachi* s'est cramponné au rebord de la batterie, son sabre aux dents; il tend à ses Tcherkesses qui le suivent sa main pleine de sang! « Allah! All...! »

— Une baïonnette russe lui a crevé la gorge : il roule dans l'abîme, parmi les tas de morts qui, depuis dix jours, sont là sous le soleil brûlant.

Il a bien gagné son grade de *bimbachi*, le pauvre Croyant! Le Sultan ne le paye pas, mais n'importe! Dieu est grand! et le vieux

guerrier se battra jusqu'à sa dernière heure ; il deviendra *kaïmakam* ou *miralaï* (colonel) ou même *liwa*, — si Dieu le veut !

Rien ne flatte plus un vieux militaire que d'écouter attentivement le récit de ses campagnes ; quelques compliments achevèrent de me gagner l'estime de ce brave soldat ; il avait sorti d'une malle de forme bizarre son dolman à trois galons [1], et avait endossé sa grande tenue ; enfin, pour me prouver sa toute-puissance, il fit venir les deux pistons de sa troupe, qui me régalèrent d'un horrible charivari. Je leur donnai royalement un thaler de Marie-Thérèse, que le *bimbachi* suivit d'un œil d'envie ; il me mena alors visiter son camp, me vantant, avec une forfanterie naïve, les tentes, l'armement de ses hommes, ses chevaux, et me montrant, d'un geste majestueux, que partout autour de nous s'étalaient d'autres camps turcs, là-bas l'artillerie, là-bas l'infanterie, ici, de tous côtés, la cavalerie. Cet homme était réellement heureux, en cet instant, et aussi fier que si toutes ses troupes lui eussent appartenu. Dans sa joie communicative, il m'eût donné, si j'avais pu comprendre sa langue, tous les renseignements que j'eusse désirés, il n'y aurait eu qu'à retrancher l'exagération inséparable de tout discours oriental.

Système défensif de la région tripolitaine.

Toujours hantés par l'idée d'une tentative contre Tripoli, les Turcs font reposer sur ce point tout le système défensif de la Tripolitaine proprement dite. Partout ailleurs la côte est ouverte. En concentrant la défense en cet endroit, les Turcs ont-ils agi avec raison ? Je le crois, car si partout ailleurs un débarquement est matériellement possible, il n'aurait pas de conséquences bien fructueuses, le manque d'eau et les difficultés de la marche constituant la meilleure défense de ce pays, pour toute la côte qui s'étend de part et d'autre du secteur compris entre Zouara et Lebda. Seule, cette zone qui forme la partie vitale de la Tripolitaine en est aussi la partie faible, et une expédition n'aura chance de réussir qu'autant qu'elle prendra sa base d'opérations entre ces deux points.

Les Turcs se sont parfaitement rendu compte de cette situation : répartissant leurs troupes de Zouara à Lebda, ils ont établi à Tripoli le centre de la défense, faisant de cette ville et de son oasis une sorte de vaste camp retranché. Leur premier soin a été de fermer l'entrée du port, et ils ont à cet effet immergé une profusion de torpilles, reliées par des fils électriques aux différents ouvrages qui commandent les passes.

[1] Le chef d'escadron turc porte trois galons en or. Le *yuzbachi* (capitaine) deux ; les *mulazim* (lieutenants, sous-lieutenants), un seul, en or ou en argent.

Un cuirassé ottoman est ordinairement dans les eaux de Tripoli, une vieille frégate en bois et un aviso constituent avec ce cuirassé la défense mobile.

Le fort que les Turcs ont construit dernièrement[1] ne m'a pas fait l'effet, malgré tous leurs soins et leurs travaux, d'une œuvre bien sérieuse : élevé à l'extrémité d'une sorte de cap qui s'avance dans la mer au nord-ouest de Tripoli, il commande directement la passe et la rade, mais il profile de très loin ses parapets de calcaire jaunâtre, et ses maçonneries ne résisteraient pas longtemps à un bombardement. Il est relié aux deux bastions de la face ouest de la ville, à l'aide d'un chemin de ronde abrité par la muraille. A l'époque où j'ai quitté Tripoli (avril 1886), il venait d'être armé d'un canon de 12 tonnes, de deux de 6 tonnes, d'un mortier et de quelques pièces d'ancien modèle. Les deux bastions, celui du phare et celui de la pointe sud-ouest, sont armés de vieilles pièces.

D'une valeur défensive plus sérieuse est le fort d'Hamidia, grand ouvrage en terre qui s'élève au nord-est de Tripoli, faisant face au nouveau fort, au-dessus d'une ancienne citadelle ruinée, bâtie sur un îlot rocheux ; parfaitement défilée, Hamidia Tabiasi, offre une cible très difficile au tir d'une artillerie placée en mer.

Au sud-ouest des bastions, la ligne de défense se continue par la redoute de Sultaniah, assise sur un petit promontoire en avant duquel court à fleur d'eau une ligne de rochers qui vient longer le flanc de la ville. En ce point, la côte est assez élevée, forme falaise, et l'ouvrage, bien défilé, commande la mer à une grande distance au large. Comme Hamidia, Sultaniah Tabiasi est armé de pièces de gros calibre, canons de 12 et de 6 tonnes, mortiers et pièces d'anciens modèles.

A un kilomètre à peine en arrière sont établis deux ouvrages moins importants : très bien placés au sommet de mouvements de terrain aux pentes à peine sensibles, ils ont des vues sur le large et augmentent la puissance défensive de Sultaniah, tout en commandant les chemins de Guergaresch et de Zanzour. Pouvant en outre croiser leurs feux avec Massr Baba Tabiasi, au sud de l'oasis, ils se partagent avec cette batterie la défense de la partie de désert qui étale ses sables et arrondit ses dunes entre les routes de Zanzour et d'Yéfren, interdisant l'accès de l'oasis par le chemin de Bou Melianah. A leurs pieds s'étendent les camps de cavalerie et d'infanterie de Meschbouda, dressant leurs innombrables tentes à côté des jardins de Gordji et de Zafraniah.

La redoute de Massr Baba, dans le quartier désert de Nebbra,

[1] 1884-1887.

profile de très loin sur un horizon de sable ses parapets à grands reliefs. Son rôle particulier est de défendre la route d'Yéfren, qui est la plus importante direction vers le sud, et forme une sorte de chemin de ronde autour de l'oasis, qu'elle coutourne sur une certaine longueur.

Entre cette redoute et Tadjourah, pointe de l'oasis, à une vingtaine de kilomètres au nord-est, j'ai été fort étonné de ne trouver aucune défense. Les Turcs ont-ils l'intention de combler cette lacune et de construire un ouvrage? Je n'ai pu m'en rendre compte. Mais il est un fait certain, c'est que toute tentative de passer par cette trouée pour marcher sur Tripoli, après un débarquement effectué vers l'est, offrirait plus de difficultés que partout ailleurs, puisqu'on aurait à traverser dans sa plus grande longueur l'oasis qui constitue une redoutable défense avec ses chemins creux et ses jardins entourés de talus, qui sont autant de fortifications. Cette raison a probablement paru suffisante aux Turcs.

V

L'ITALIE A TRIPOLI

L'Italie sent chaque jour davantage le besoin de posséder une colonie qui puisse recevoir ses nombreux émigrants. Il se produit, en effet, chez nos voisins des Alpes, un mouvement considérable d'émigration : on peut en apprécier la valeur en considérant que dans l'espace de six mois (1er semestre 1885), 90 000 Italiens ont quitté la métropole pour aller s'établir à l'étranger et y chercher fortune. La nécessité s'impose donc au gouvernement italien de donner une direction à toutes ces forces vives qui se dispersent aux quatre coins du globe sans profit pour le pays. C'est depuis longtemps sur la Tripolitaine qu'il a jeté ses vues, tout en espérant que ses alliances avec l'Allemagne et l'Autriche porteront un jour leurs fruits, et qu'un nouvel abaissement de la France lui permettra de nous arracher quelque meilleur morceau. On comprend donc que la politique coloniale constitue pour l'Italie une question de premier ordre. Des sociétés se sont fondées, dans la Péninsule, qui, sous le nom de « Sociétés de géographie », sont de véritables agences d'émigration, préoccupées de trouver des débouchés à l'activité de ces milliers d'Italiens qui s'expatrient chaque année, en quête de travail et d'argent. Présidées par des officiers, des députés, des sénateurs, elles n'ont pas été étrangères aux idées d'expansion qui ont fait la base de la politique de M. Mancini : ce sont elles qui

envoient, sur tous les points de l'Afrique, des missions scientifiques; jusqu'ici, constatons-le en passant, ces explorations ont eu des résultats funestes ou sans importance : la colonie d'Assab, la mission Bianchi et Porro me servent de preuves; plus récemment, encore, le voyage en Abyssinie du comte Savoiroux a failli avoir un dénouement fatal.

L'Italie doit avoir la suprématie dans la Méditerranée : tel est le principe qui domine dans toutes ces sociétés. C'est le *mare nostrum* transmis par la vieille Rome à ses héritiers; mais les moyens d'exécution ont changé; ce n'est plus sur leurs propres forces, en effet, que comptent nos voisins pour arriver à cet empire, mais sur l'appui des autres puissances. Aussi se sont-ils prudemment rangés du côté qui leur paraît le plus fort.

Je trouve dans une brochure récente[1] des aveux qui résument assez fidèlement les tendances coloniales de l'Italie; je les transcris d'autant plus volontiers qu'ils rendent exactement l'impression qui m'est restée de toutes les conversations que j'ai eues avec des Italiens sur ce sujet : « Tripoli est l'objectif vaguement entrevu par les hommes politiques qui, confiants dans l'œuvre mystérieuse poursuivie par notre gouvernement, espéraient trouver dans cette colonie la récompense de tous les sacrifices inexpliqués et injustifiés accomplis dans la mer Rouge... La Tripolitaine me semble, en effet, le seul territoire qui convienne actuellement à l'Italie... Il est temps que les *clefs de la Méditerranée*, que nous avons été pêcher dans la mer Rouge, nous servent à en ouvrir la porte! »

L'Italie a voulu, dans ces dernières années, être mêlée à tous les incidents de la politique orientale, afin de pouvoir, au jour des traités, réclamer sa part dans l'héritage du Turc, qui paye toujours, en fin de compte, les dérangements des grandes puissances européennes. C'est dans ce but qu'elle envoyait, en avril 1886, ses vaisseaux dans la baie de Suda, pour prendre part à la ridicule démonstration des flottes alliées contre la Grèce. Son intention en occupant Massaouah ne pouvait tromper personne : il eût été bien peu vraisemblable que les Italiens allassent de gaieté de cœur chercher les fièvres et les maladies sur la côte éthiopienne, dans le seul but de s'installer sur ce rocher brûlé, et de permettre aux Anglais de porter leur effort sur Souakim, alors très menacé. Massaouah n'a été qu'un intermède malheureux qui a inutilement dépensé les ressources militaires et financières de nos voisins, mais M. Mancini, en inaugurant cette politique, pensait que l'immixtion de l'Italie dans les affaires de la Turquie faciliterait ses projets sur

[1] *Massawah o Tripoli?* (Barone Giulio di Castelnuovo. Roma).

un autre territoire turc. C'était même, à l'époque de la mission de sir Drummond Wolff, une croyance assez répandue au Caire et à Constantinople, que l'envoyé extraordinaire anglais devait traiter avec le Sultan la question d'une cession de la Tripolitaine aux Italiens.

L'auteur de la brochure, examinant ensuite les objections que cet événement soulèverait de la part de l'Europe, les résume ainsi : « Si nous nous décidions à occuper Tripoli, qui donc nous en empêcherait? Les puissances du Nord? — Non certes! — L'Angleterre? aucunement; elle ne demande qu'à avoir la main libre pour assurer la route des Indes! — La France, peut-être? Mais la France est la plus intéressée à nous voir nous établir en Tripolitaine. Pour elle, la question de l'empire colonial est plus grave que pour qui que ce soit, et en voici la raison. Elle est, sur la côte de la Méditerranée, seule à lutter contre la race musulmane, et c'est là un fait très grave. Le mahdi, qui pourtant ne devait pas être un homme bien supérieur et était discuté même de ses coreligionnaires, a montré qu'il pouvait tenir tête à une grande armée européenne.

. . . .

« Avec les sentiments de fatalisme que professent les Arabes, les idées de récompenses futures dont ils sont profondément imbus, l'espoir de mériter le paradis en tuant un infidèle, la masse immense que produirait leur union, il ne leur manque qu'une chose : une tête pour les guider. Le jour où un homme de génie les dirigera, le péril commencera pour l'Europe, et surtout pour la puissance isolée qui sera établie sur leur territoire.

. . . .

« Donc, au point de vue pratique, la France a tout avantage à posséder un aide à côté d'elle, et je suis sûr de ne pas me tromper en disant que, maîtresse d'une aussi vaste région, elle verrait d'un bon œil notre action se manifester sur Tripoli. »

L'auteur touche en passant la question de la main-d'œuvre et de l'émigration, avec un regret amer pour les belles terres tunisiennes : « La France, en attendant, a pris la Tunisie, mais de quel profit peut être cette région pour un pays qui manque de bras et ne pourra travailler ces terres fertiles? » — Puis, se plaçant ensuite au point de vue de la Turquie, il développe des arguments tout à fait fantaisistes, mais qui ont, nous venons d'en avoir la preuve dans les notes de M. Crispi, au sujet de Massaouah, parfaitement cours dans la diplomatie italienne : « *La Turquie n'a qu'un intérêt purement moral sur la Tripolitaine, comme celui qu'elle avait jadis sur la Tunisie.* Dans la situation actuelle, la crainte seule d'une tentative étrangère sur cette région l'a obligée à de grands

sacrifices pour y envoyer quelques *troupes de rebut.* Elle a démantelé les Dardanelles pour fortifier Tripoli ! Or elle n'a pas les moyens de supporter de pareilles dépenses ; quels avantages tire-t-elle donc de sa possession ? »

Partant de là, il prouve que l'Italie rendrait un service signalé à la Turquie, en la débarrassant de la Tripolitaine.

Et qu'on ne se trompe pas aux apparences, en disant qu'en ce moment c'est à l'Abyssinie qu'en veulent les Italiens : l'Abyssinie est pour l'Italie la carte forcée, et les Anglais doivent bien rire en eux-mêmes du billet qu'ils ont fait endosser à leurs alliés, surtout s'ils se souviennent de leur expédition contre Théodoros. Au fond, la Tripolitaine a été et reste toujours le but secret des convoitises de nos voisins, et cela est trop naturel pour qu'on ait le droit de s'en étonner. Où donc trouveraient-ils un territoire plus commode pour leur expansion, plus proche de leurs côtes, plus capable de les dédommager de la Tunisie, dont il leur faut, bien malgré eux, porter le deuil.

Si du domaine des idées nous passons dans celui des faits, nous trouverons partout, en Tripolitaine, le clergé italien, agissant sous l'égide du consul français, protecteur officiel des intérêts catholiques : à Tripoli, le P. Préfet, directeur de la mission, est le correspondant attitré des officiers, ses compatriotes, qui viennent surveiller les travaux de fortification, ouvrages défensifs et armements, faits par les Turcs. Loin de moi l'idée de l'en blâmer, je l'approuve hautement, et désirerais que notre clergé fût à même d'en faire autant.

A Ben Ghazi, ce sont encore des prêtres italiens qui desservent la chapelle des missions; ces braves gens mettent tout en œuvre pour faire prospérer les intérêts de leur pays. J'ai été désagréablement surpris de ne rencontrer nulle part de propagande française, car je trouve peu politique de notre part de laisser cette sorte de monopole religieux au clergé italien. Un jour viendra où nous laisserons par indifférence tomber aux mains de l'Italie, le crédit que nous vaut, dans ces régions, notre clientèle catholique ; et il faut avoir vu la puissance morale que donnent à nos représentants leurs fonctions de « Protecteurs des intérêts chrétiens », pour se faire une idée de la valeur réelle de ce titre que nous sommes par trop tentés, en France, de considérer comme une chose de peu d'importance. Le respect des musulmans entoure celui qui en est investi : tout mahométan est doublé d'un croyant, et ce qui touche, de près ou de loin, à la religion, frappe fortement son imagination. « La France est donc toujours la plus puissante des nations européennes, se disent entre eux les indigènes, puisque c'est son représentant qui

est chargé de protéger la religion des autres! » et partant de là, le consul français passe à leurs yeux pour supérieur à ses collègues.

L'action religieuse se joint donc à l'activité que déploient les nombreux émigrants italiens, toujours en mouvement ou en intrigues pour trouver un emploi, un commerce ou une industrie qui les mette à l'abri de la faim; depuis l'inévitable perruquier jusqu'au « représentant commercial », tous mettent en avant le nom de l'Italie, et la font connaître comme une puissance avec laquelle il faut compter, sur l'autre rive de la Méditerranée.

Actuellement, à Tripoli, l'élément italien entre pour plus des trois quarts dans le total des Européens de toute provenance.

J'estime que l'œuvre des Italiens en Tripolitaine se continuera et que nous ne tarderons pas à les voir tenter une installation définitive en ce pays.

Quelle devra être alors l'attitude de la France, maîtresse de la Tunisie? Les Italiens, aux portes de notre colonie, ne seront-ils pas plus dangereux que les Turcs? La présence de troupes italiennes le long de notre frontière tunisienne ne sera-t-elle pas comme la menace de futurs empiètements?

Je ne crois pas à ces dangers.

Comme l'auteur dont je traduisais plus haut la pensée, j'estime que la France doit voir d'un bon œil une tentative des Italiens sur la Tripolitaine.

Et je ne me place pas, pour en juger ainsi, au point de vue de l'aide que nous pourrions tirer de ce voisinage d'une nation chrétienne sur le territoire musulman : nous n'en sommes pas, Dieu merci, à avoir besoin de l'armée italienne pour faire respecter notre autorité dans les alentours de nos possessions. C'est à un tout autre titre que j'envisage la chose : l'accession de l'Italie sur le sol africain mettrait forcément un terme à ces coups d'épingle qui, renouvelés sans cesse par nos voisins, pourraient, en un jour de mauvaise humeur de la France, allumer un conflit regrettable d'où sortirait une guerre européenne.

Toutes les difficultés que tentent de nous créer les hommes politiques italiens, la rupture du traité de commerce, l'accident de Massaouah et plus particulièrement l'affaire du préteur Tosini et des écoles italiennes en Tunisie, qui se rapportent directement à la question qui leur tient au cœur, dénotent que l'Italie cherche une occasion de se mettre à notre place dans cette régence qu'elle convoitait.

On n'a pas oublié en effet les ridicules manifestations faites à Tunis par le consul Maccio, lors de notre immixtion dans les affaires du bey. La fureur de nos voisins après notre expédition s'est tra-

duite par d'innombrables caricatures, où leur esprit jaloux se donnait carrière à nos dépens; enfin le protectorat de la France sur la Tunisie ayant été reconnu par l'Europe, l'Italie fut la seule puissance qui persista à ne pas considérer le système des capitulations comme aboli de fait et définitivement; elle seule a également conservé sa poste particulière, à Tunis, et son consul tient un registre où sont consignées, au jour le jour, les récriminations de ses nationaux contre notre régime. Cela constitue un dossier d'où l'on tire, de temps en temps, un grief pour raviver la haine, essayer de mettre la France en colère et la montrer alors à l'Europe comme un danger perpétuel pour la paix.

Nous commençons à nous apercevoir de la grosse faute que nous avons commise en n'annexant pas directement la Tunisie après notre expédition et en inaugurant ce système bâtard de protectorat qui, n'affirmant pas d'une façon absolue notre possession, donne prise à toutes ces objections, à toutes ces restrictions casuistiques que permet l'apparente autorité laissée au bey. Prolongeant plus longtemps que de raison cette habitude de mépris que leurs consuls affectaient de professer vis-à-vis de ces roitelets musulmans, les nations intéressées peuvent impunément bafouer la France en la personne du bey, sans avoir l'air d'attaquer directement des actes qui sont les nôtres, mais qu'une ridicule comédie fait revêtir de la signature de l'héritier des husseinites.

Est-il admissible de voir encore des frontières militaires et douanières établies entre l'Algérie et la Tunisie, et se figure-t-on que les produits de l'industrie tunisienne soient frappés de droits à leur entrée en Algérie ou en France? Ce sont encore là les conséquences de ce déplorable système du protectorat qui, au point de vue commercial, ne donne à la France, dans son domaine, que les avantages de *la nation la plus favorisée*, au même titre que les autres puissances signataires de traités analogues!

Or, si nous voulons un jour réparer notre faute et faire de la Tunisie un département français, comme l'Algérie, nous soulèverons bien plus d'objections encore et de colères que n'en a soulevées notre expédition. — *En ce moment, il nous serait impossible de décider l'annexion de la Tunisie, c'est-à-dire, de déclarer que nous serons désormais les maîtres chez nous*, sans être menacés d'une guerre par l'Italie.

Les prétentions de nos voisins sur la Tripolitaine nous donneront l'occasion de remédier à cette fausse situation. Pendant qu'elle sera occupée à ronger cet os, l'Italie ne pourra pas aboyer contre nous. Cette comparaison triviale traduit trop exactement ma pensée pour que je ne l'emploie pas.

Il ne faut pas s'imaginer, en effet, que les Italiens occuperont la Tripolitaine aisément sans coup férir, et renouvelleront la promenade militaire que nous avons faite en Tunisie. Il est évidemment facile de bombarder Tripoli, comme il était facile de détruire les forts d'Alexandrie; les défenses élevées par les Turcs ne tiendront certainement pas contre les canons des cuirassés italiens; mais, alors, c'est une guerre déclarée à la Turquie.

Je me suis étendu longuement sur l'organisation, la répartition des troupes turques en Tripolitaine, voulant montrer que, malgré les dehors misérables de ses hommes, leur apparence peu disciplinée, malgré l'insuffisance de ses gradés, le fonctionnement déplorable de son intendance, cette armée, au point de vue défensif, possède une valeur considérable. Aucune comparaison n'est à faire entre les vaincus de Dogali, malgré leurs tenues brillantes et les magnifiques plumets des bersaglieri, et ces déguenillés, dont beaucoup ont vu le feu à Plewna et à Schipka. Certainement, une grande puissance maritime comme l'Italie, pouvant, après avoir bombardé Tripoli, jeter dans le pays un corps expéditionnaire de 40 à 50 000 hommes, et tenir la mer pour empêcher les secours turcs d'arriver, finira par s'emparer de cette province, mais ce ne sera qu'après des pertes sensibles, des combats acharnés qu'elle pourra s'y maintenir, et sa force au point de vue d'une guerre européenne, en sera d'autant diminuée.

Que cette substitution des Italiens aux Turcs se fasse pacifiquement, à la suite d'un traité, cela me paraît improbable, car je ne crois pas que la Porte abandonne sans lutte une province pour laquelle elle a fait de nombreux sacrifices. Mais supposons qu'à la suite d'une conférence européenne le Sultan consente à céder la Tripolitaine à l'Italie! L'occupation nécessitera un corps d'armée permanent d'au moins 25 000 hommes, car, pendant de longues années, il faudra lutter contre les révoltes arabes, et, dans le cas très probable d'un soulèvement mahdiste, les Italiens nous rendront le service de recevoir le premier choc des Senoussia.

Il ne faut pas oublier que les Turcs, malgré le lien religieux qui les unit à leurs sujets tripolitains, ont besoin d'un corps d'occupation d'environ 20 000 hommes et de nombreux fonctionnaires pour tenir ce pays très peu homogène où les communications sont fort difficiles. Encore ne sont-ils maîtres des populations que dans le voisinage de leurs garnisons.

L'organisation et la mise en rapport de la colonie exigeront en outre de grosses dépenses, tout au moins pendant les premières années, car la situation économique de la Tripolitaine n'est en rien comparable avec celle que nous avons trouvée à notre arrivée en

Tunisie. La régence de Tunis avait été préparée depuis longtemps et ouverte à la civilisation par un prince intelligent, le bey Ahmed, qui, pendant tout son règne, s'était tenu en relations suivies avec les puissances européennes, et en particulier avec la France. Des missions scientifiques et militaires, envoyées par nous, avaient passé de longues années en Tunisie; en outre, le pays, riche par lui-même, au nord par ses forêts magnifiques, au sud par ses oasis nombreuses et rapprochées, n'avait besoin que d'une sage administration qui exploitât régulièrement ses richesses. En Tripolitaine, rien de tout cela! La dynastie des Karamanlys s'est toujours tenue à l'écart de la civilisation européenne; quant aux Turcs, ce n'est pas sur eux qu'il faut compter pour organiser un pays. Tout est donc à créer, dans cette région encore vierge.

Quant à nous, installés depuis longtemps dans les pays arabes, nous aurons encore moins à craindre, s'il est possible, des Italiens que des Turcs. J'ai montré quelle est la situation de la partie de notre colonie qui confine à la Tripolitaine, et je constate que de grandes améliorations y sont apportées chaque année : les postes militaires ont été, dernièrement, rapprochés de la frontière, et le brigandage s'est trouvé, par cela même, en partie réprimé; il est donc à penser qu'à l'époque où les Italiens pourront songer à se mettre à l'aise dans leur possession, nous aurons fini par combler les lacunes qui existent encore dans le sud de notre protectorat, soumis définitivement et enfermé chez elle nos tribus : loin de pouvoir nous nuire, nos voisins seront tenus à de grands ménagements vis-à-vis de nous, s'ils veulent à leur tour conserver la tranquillité chez leurs tribus nomades limitrophes.

J'estime donc, en résumé, que, loin d'être préjudiciable à nos intérêts, une tentative italienne en Tripolitaine pourrait leur être favorable, et qu'il serait très politique de notre part d'encourager nos voisins dans cette idée, et de leur montrer dès aujourd'hui toute la satisfaction que nous éprouverions à les voir s'engager dans cette voie. Les soucis d'une expédition sérieuse, et qui pourrait plus tard leur être profitable, donneraient le change à leurs agissements haineux, occuperaient leur armée, leur marine et leurs finances, et diminueraient dans une mesure considérable leurs moyens d'action contre nous en Europe.

Ch. de Mauprix.

LE CAPORAL

— Eh bien quoi, M. Mutuel, que sais-je! que puis-je dire? Je vous assure qu'il déclare se nommer M. l'Anglais...

— Pardon, mais je crois que c'est impossible, répondit M. Mutuel, un vieux gentleman voûté, à lunettes et à tabatière, chaussé de pantoufles en tapisserie, portant une casquette de drap à grande visière, une redingote bleue flottante qui tombait sur ses talons, un grand jabot blanc fripé et une cravate pareille; du moins, le blanc était la couleur naturelle de son linge le dimanche, mais cette couleur s'atténuait avec la semaine.

— C'est, répéta M. Mutuel, dont l'aimable vieille figure, ridée comme une coquille de noix semblait en ce moment plus coquille de noix que jamais, car il riait, et ses paupières clignaient sous le radieux soleil du matin, ma chère madame Bouclet, c'est, je crois, impossible!

— Ha!!! jeta comme un petit cri de colère et en secouant la tête d'un air fâché Mme Bouclet, petite femme boulotte de trente-cinq ans environ. Ce qui n'est pas impossible, répliqua-t-elle, c'est que vous êtes un impertinent, tenez! regardez! lisez : « Au second, M. l'Anglais. » Est-ce bien cela?

— C'est bien cela, dit M. Mutuel.

— C'est bon! maintenant, allez-vous-en, continuez votre promenade!

Et Mme Bouclet le congédia d'un claquement de ses doigts.

Le lieu choisi par M. Mutuel pour sa promenade du matin était le côté le plus ensoleillé de la grande place d'une vieille ville de France, ville fortifiée, d'un aspect endormi. Il faisait cette promenade les mains croisées derrière le dos, un parapluie, qui lui ressemblait étonnamment comme tournure, toujours dans une main, la tabatière dans l'autre. Ainsi équipé, rappelant quelque peu avec son pas traînant et ses vêtements trop larges, la lourde démarche de l'éléphant, le vieux gentleman se chauffait tous les jours au soleil, — quand il y avait du soleil bien entendu; — en même temps, il faisait prendre l'air à un ruban rouge qui brillait à sa boutonnière.

Ayant reçu de la bouche d'une dame l'ordre de s'en aller et de

continuer sa promenade, M. Mutuel se mit à rire, son rire de coquille de noix, ôta son bonnet de toute la longueur de son bras avec la main qui tenait sa tabatière, et le garda ainsi très longtemps après avoir quitté Mme Bouclet, puis, en homme galant qu'il était, il s'en alla et poursuivit sa route.

Le document auquel Mme Bouclet avait eu recours pour convaincre M. Mutuel était la liste de ses locataires, admirablement écrite par son neveu et teneur de livres, qui maniait la plume comme un ange. Cette liste était affichée d'un côté de la porte pour l'instruction de la police : « Au second, M. l'Anglais, propriétaire. » Rien n'était plus clair.

Mme Bouclet relut cette notice en la soulignant de son index, comme pour bien établir la justesse de sa réprimande à M. Mutuel, puis, plaçant la main droite sur sa hanche d'un air de défi qui semblait dire que rien au monde ne la déciderait à revenir sur sa sévérité, elle fit quelques pas sur la place, et jeta un coup d'œil vers les croisées de M. l'Anglais. Ce personnage était justement à sa fenêtre. Mme Bouclet lui fit de la tête un gracieux salut, et, afin de lui expliquer sa présence sur la place, elle regarda à droite, elle regarda à gauche, puis réfléchit un instant, comme pour se rendre compte de l'absence d'une personne attendue, après quoi, elle rentra chez elle. Mme Bouclet louait en chambres ou appartements meublés toute la partie de la maison donnant sur la place et habitait au fond de la cour, avec M. Bouclet son mari (très fort au billard), avec un établissement de brasserie dont elle avait hérité, avec plusieurs volailles, deux charrettes, un neveu, un petit chien dans une grande niche, une vigne, un comptoir, quatre chevaux, une sœur mariée, ayant une part dans la brasserie, le mari et les deux enfants de la sœur mariée, un perroquet, un tambour à l'usage du petit garçon de la sœur mariée, deux soldats logés chez elle, une quantité de pigeons, un fifre dont le neveu jouait à ravir, plusieurs domestiques et surnuméraires, un parfum perpétuel de café et de pot-au-feu, une rangée effrayante de rochers artificiels et de précipices en bois, hauts de 4 pieds au moins, une petite fontaine et une demi-douzaine de grands tournesols.

A vrai dire, l'Anglais, en prenant son appartement avait donné de la façon la plus correcte son nom : Langley, mais, comme il avait l'habitude britannique de n'ouvrir que très peu la bouche sur le sol étranger excepté aux heures des repas, la brasserie n'avait entendu autre chose que : l'Anglais. M. l'Anglais il était devenu, M. l'Anglais il devait rester.

— Je n'ai jamais vu de gens pareils, se disait M. l'Anglais tout en regardant par la fenêtre, jamais de ma vie !

C'était assez vrai, car jusque-là il n'avait jamais quitté son pays, une petite île bien honnête, bien respectable et remplie de mérites de toute sorte, mais qui cependant n'est pas l'univers entier.

— Ces hommes-là, se disait M. l'Anglais, en parcourant des yeux la grande place parsemée çà et là de militaires, ces hommes-là ne ressemblent pas plus à des soldats...

Rien ne lui paraissant assez fort pour exprimer sa pensée, il laissa la phrase inachevée.

Ceci encore était, d'après son expérience, la vérité pure, car, bien qu'il y eût dans la ville et dans le pays environnant, une grande agglomération de soldats, on aurait pu passer une grande revue et chercher en vain parmi eux un soldat étouffant dans son collet trop étroit, ou un soldat estropié par des souliers défectueux, ou un soldat privé de l'usage de ses membres par des courroies et des boutons, ou un soldat incapable de se suffire dans les petites affaires de la vie : un essaim d'hommes gais, vifs, adroits, actifs et remuants, capables de se tirer habilement de toutes sortes d'entreprises, d'un siège comme d'un pot-au-feu, du maniement du fusil à celui du fil et des aiguilles, de l'exercice du sabre à l'épluchage d'un oignon, capables de faire la guerre comme de faire une omelette, voilà tout ce qu'on aurait trouvé.

Quelle multitude! De la grande place qui s'étendait sous les yeux de M. l'Anglais et où quelques conscrits bien gauches s'apprenaient le pas (plusieurs d'entre eux étaient encore, — quant à la partie supérieure de leur personne — à l'état de chrysalide, c'est-à-dire en blouse; les jambes seules, revêtues du pantalon d'ordonnance, marquaient la métamorphose en papillon militaire); de la grande place jusqu'au dehors des fortifications, à des kilomètres de distance dans la campagne, les soldats fourmillaient; tout le jour, sur les remparts gazonnés de la ville, des soldats étudiaient la trompette et le clairon; tout le jour, dans les angles des tranchées, des soldats battaient, battaient du tambour; chaque matin, des soldats s'élançaient des vastes casernes dans le gymnase sablé et volaient pardessus le cheval de bois, et se suspendaient à des cordes flottantes, et se balançaient la tête en bas entre les barres parallèles, et se lançaient du haut des plates-formes de bois. A chaque coin du mur d'enceinte, à chaque corps de garde, à chaque poterne, à chaque guérite, à chaque pont-levis, à chaque fossé rempli de joncs ou de roseaux, des soldats, des soldats, des soldats, et comme la ville n'était guère que muraille, corps de garde, poterne, guérite, pont-levis, fossé plein de roseaux ou de joncs, la ville entière n'était guère que soldats.

Qu'est-ce que la vieille ville somnolente eût bien pu être sans les

soldats, puisque, même avec eux, elle s'était endormie, endormie de telle sorte que ses échos s'étaient enroués, ses barres de fer, ses serrures, ses verrous et ses chaînes s'étaient couverts de rouille, les eaux de ses fossés étaient devenues stagnantes. Depuis les jours où Vauban l'avait fortifiée à ce degré effrayant qu'on se sentait abasourdi en considérant ces travaux incompréhensibles, l'incarnation de tous les substantifs et adjectifs usités dans la langue du génie militaire, au point que, pour y entrer, pour en sortir, de quelque côté qu'on se tournât, à droite, à gauche, en bas, en haut, il fallait traverser un dédale de poternes, de voûtes de chemins couverts, de fossés, de herses, de pont-levis, de vannes, de murailles percées de meurtrières, et que, dans la campagne même, à la distance de trois ou quatre kilomètres des souterrains émergaient tout à coup, faisant surgir au milieu des paisibles récoltes de chicorée et de betteraves, des batteries, des monticules incompréhensibles... ; depuis ces jours-là jusqu'à nos jours, la ville avait dormi, la poussière, la rouille, la moisissure avaient élu domicile dans ses magasins somnolents, l'herbe avait poussé dans ses rues silencieuses.

Le jour du marché seulement, sa grande place s'éveillait; le jour du marché, un aimable enchanteur frappait les pavés de sa baguette et en faisait surgir des baraques, des stalles pleines d'animation, des groupes de gens assis ou debout, un joyeux bourdonnement d'achat et de vente formé par des centaines de voix, un agréable et singulier mélange de couleurs : bonnets blancs, blouses bleues, légumes verts. Puis, on eût dit que le chevalier en l'honneur duquel avait lieu l'enchantement était enfin arrivé, car tous les Vaubanois se réveillaient. Alors, par les longues avenues plantées d'arbres, on voyait venir, les uns cahotés dans des voitures à bâche blanche, les autres, à âne, en tombereau, en charrette, en cabriolet, d'autres encore, à pied, poussant devant eux leur brouette avec son fardeau, des groupes de paysans, hommes et femmes; il en venait aussi par les canaux et les fossés, dans de petits bateaux rustiques à proue pointue; tous apportaient des objets à vendre : Ici, vous aviez des bottes, des souliers, des bonbons, des étoffes; là, à l'ombre fraîche des murs de l'hôtel de ville, vous aviez du lait, de la crème, du beurre et du fromage; ici, des fruits, des oignons, des carottes, et toutes choses nécessaires à votre pot-au-feu; là des volailles, des fleurs, des cochons qui protestaient contre leur sort; ici des bêches, des cognées, des serpes; là d'énormes tas de pain, du grain en sac, des poupées pour les enfants; là le pâtissier ambulant annonçait sa marchandise par des roulements de tambour; puis, voici qu'on entendait une fanfare éclatante et qu'on voyait arriver une voiture découverte derrière laquelle se tenaient

quatre serviteurs richement vêtus, battant du tambour, jouant du cor et des cymbales; dans cette voiture resplendissait « la fille d'un médecin ». Des chaînes d'or massif au cou, un chapeau à plumes bleues sur la tête, et préservée du soleil émerveillé par deux immenses parasols en roses artificielles, elle parcourait la grande place pour distribuer (par des motifs de philanthropie) *ce simple et agréable médicament* qui a guéri tant de milliers de personnes! Le mal de dents, d'oreilles, de tête, de cœur, d'estomac, la débilité, la nervosité, les convulsions, les évanouissements, la fièvre, le rhumatisme, tout était guéri par le simple et agréable médicament de la grande fille du grand médecin. Voici comment se passaient les choses d'après elle, la fille du médecin, la propriétaire du splendide équipage que vous admiriez en ce moment et d'où partaient les éclats de trompettes et de cymbales qui venaient confirmer ses paroles : le lendemain du jour où vous auriez pris le simple et agréable médicament, vous n'éprouveriez rien de particulier, si ce n'est une sensation harmonieuse de joie indescriptible et irrésistible; le second jour, vous vous trouveriez si étonnamment mieux, que vous vous croiriez changé en une autre personne; le troisième jour vous seriez entièrement débarrassé de votre maladie, quelle que fût sa nature, quel que fût le nombre d'années pendant lesquelles vous en aviez souffert; alors vous iriez à la recherche de la fille du médecin pour vous jeter à ses pieds, baiser le bord de son vêtement et acheter autant de doses du simple et agréable médicament que vous pourriez vous en procurer par la vente de tous vos effets, mais elle serait introuvable, partie, peut-être pour chercher des simples aux Pyramides d'Égypte, et, quoique guéri, vous seriez réduit au désespoir! » Ainsi, la fille du médecin faisait l'article (et non sans succès), ainsi l'achat, la vente, le mélange des voix et des couleurs allaient leur train, jusqu'à ce que le soleil déclinant laissât la fille du médecin dans l'ombre des hautes murailles et l'avertit qu'il était temps de s'en aller. Le départ s'effectuait avec un dernier effet de lumière sur le splendide équipage et ses instruments de cuivre. Alors, l'enchanteur frappait de nouveau sur les pavés de la grande place un coup de sa baguette, et les baraques, les stalles, les marchandises, les groupes assis ou debout s'évanouissaient; avec eux disparaissaient les ânes, les voitures, les tombereaux, toutes les choses sur pieds ou sur roues; excepté les lourds véhicules et les chevaux efflanqués des boueurs, qui enlevaient lentement les immondices, avec l'aide des pigeons soyeux de la ville, mieux remplumés que les jours ordinaires. Pendant l'heure qui restait encore avant la fin du jour d'automne, le promeneur flânant hors des portes de la ville, au delà du pont-levis, de la poterne et

du fossé, voyait la dernière charrette à bâche blanche décroître graduellement dans l'avenue sous l'ombre grandissante des arbres, ou, le long du canal étroit qui s'allongeait entre la ville et le moulin, le dernier bateau rustique conduit par la dernière paysanne retournant chez elle se détacher en noir sur l'eau rougie par le couchant. Lorsque l'écume et les herbes coupées par la godille se reformaient sur le sillage du bateau, on pouvait être sûr que le repos de l'eau dormante ne serait plus troublé avant le prochain jour de marché.

Comme le jour où M. l'Anglais regardait les jeunes soldats en train d'apprendre le pas, n'était pas un de ceux où la grande place sortait de son sommeil, il avait l'esprit libre pour réfléchir aux choses militaires.

— Ces garçons-là sont logés partout ici, se disait-il, et vraiment, les voir allumer le feu des habitants, faire bouillir la marmite des habitants, soigner et bercer les bébés des habitants, laver les légumes des habitants, et se rendre utiles en toutes sortes de choses qui n'ont rien de militaire, c'est tout ce qu'il y a de plus ridicule! Je n'ai jamais vu une pareille collection de soldats, jamais de ma vie!

Tout cela encore était parfaitement vrai. N'y avait-il pas, dans la maison même, le fusilier Valentin qui, à lui tout seul remplissait dans la famille de son capitaine, M. le capitaine de la Cour, le rôle de servante, de valet de chambre, de cuisinier, d'économe et de bonne d'enfant, cirant les parquets, faisant les lits, faisant le marché, habillant le capitaine, habillant le bébé, apprêtant le dîner, assaisonnant la salade, le tout avec une égale adresse? Ou, laissant celui-ci de côté, puisqu'il servait son chef légitime, n'y avait-il pas le fusilier Hippolyte, logé chez le parfumeur à 200 mètres de là, qui, lorsqu'il n'était pas de service, s'offrait à tenir le magasin pendant que la belle parfumeuse sortait pour aller causer avec une ou deux voisines, et qui vendait du savon le sourire aux lèvres et le sabre au côté? N'y avait-il pas Émile, logé chez l'horloger, que l'on voyait perpétuellement le soir, sa tunique enlevée, se livrer au remontage de tout le magasin? N'y avait-il pas Eugène, logé chez le ferblantier, qui cultivait, la pipe à la bouche, pour le compte du ferblantier, un jardin de 4 pieds carrés dans la petite cour derrière la boutique, et qui, toujours pour le compte du ferblantier, recueillait les fruits de la terre, à genoux, à la sueur de son front? Pour ne pas multiplier les exemples, n'y avait-il pas Baptiste, logé chez le pauvre porteur d'eau, qui, à ce moment même, assis au soleil sur le pavé, ses jambes martiales écartées, ayant devant lui un des seaux de réserve du porteur d'eau, était en train de peindre ce seau d'un vert éclatant au dehors et d'un rouge éclatant au dedans, comblant de joie et d'orgueil le

cœur du porteur d'eau qui traversait la place courbé sous le fardeau en revenant de la fontaine? Et, sans aller plus loin que chez le barbier, dans la maison à côté, n'y avait-il pas le caporal Théophile...

— Non, dit M. l'Anglais, regardant de ce côté, il n'est pas là maintenant. Voilà l'enfant cependant.

Une toute petite fille était debout sur les marches de la boutique du barbier et regardait devant elle sur la place. Ce n'était presque encore qu'un bébé, coiffé du petit bonnet blanc que portent en France les enfants de la campagne, comme les enfants que l'on voit dans les tableaux hollandais, et vêtu d'une blouse de grosse toile bleue toute froncée autour de son petit cou rondelet, de sorte, qu'étant naturellement toute petite et toute ronde, elle avait l'air, quand on la voyait de dos, d'une enfant coupée en deux à la hauteur de sa taille sur laquelle on aurait adroitement rajusté la tête.

— Voilà l'enfant cependant!

A en juger par la façon dont la petite main potelée frottait les yeux, ceux-ci venaient de s'ouvrir après un somme, mais ils regardaient si fixement de l'autre côté de la place que les yeux de l'Anglais prirent la même direction.

— Oh! dit-il, je m'en doutais, le caporal est là!

Le caporal, un homme d'une trentaine d'années, d'une taille un peu au-dessous de la moyenne, peut-être, mais très bien prise, le visage hâlé, la moustache et l'impériale brunes, faisait face à l'Anglais, en ce moment, et instruisait ses hommes avec volubilité. On n'eût pu trouver rien à reprendre dans toute la personne du caporal, un caporal souple et agile, irréprochable depuis les yeux noirs qui brillaient sous son pimpant képi d'uniforme jusqu'à ses guêtres éclatantes de blancheur. Dans la ligne des épaules, la ligne de la taille, la plus large ligne de son pantalon garance et sa ligne la plus étroite à la cheville, il offrait l'image et le type parfait d'un caporal de son pays.

M. l'Anglais regardait, l'enfant regardait, le caporal aussi, mais ce dernier regardait ses hommes. L'exercice s'acheva au bout de quelques minutes, et les conscrits qui parsemaient la place disparurent. Alors M. l'Anglais se dit à lui-même : « Tenez, regardez par ma foi!... » et le caporal, courant vers la boutique du barbier, les bras grands ouverts, saisit l'enfant, l'éleva au-dessus de sa tête dans l'attitude d'un ange qui vole, puis la posa à terre, l'embrassa, la prit par la main et entra avec elle chez le barbier.

M. l'Anglais s'était brouillé avec sa fille égarée, désobéissante et désavouée, et il y avait aussi un enfant dans cette affaire. Sa fille n'avait-t-elle pas été enfant? n'avait-elle pas volé au-dessus de sa tête comme cette petite venait de voler au-dessus de la tête du caporal?

— C'est un fou sentimental ! dit M. l'Anglais, et il ferma la fenêtre.

Mais les fenêtres de la maison du souvenir et les fenêtres de la maison du pardon ne se ferment pas si aisément que celles de bois et de verre; elles s'ouvrent quand on ne s'y attend pas, elles troublent le silence de la nuit : il faut les clouer. M. l'Anglais avait essayé, mais il n'avait pas assez enfoncé les clous. De sorte qu'il passa une soirée troublée et une nuit plus troublée encore.

Par nature, avait-il bon caractère? Non, peu de douceur, il confondait cette qualité avec la faiblesse. Violent, colère lorsqu'on le contrariait? Certes oui, et de plus étonnamment déraisonnable. D'humeur chagrine? Extrêmement chagrine. Vindicatif? Il faut bien le dire, il avait eu la sombre pensée de maudire formellement sa fille ainsi qu'il avait vu faire sur la scène, mais il s'était souvenu que le véritable ciel est quelque peu différent du ciel artificiel qui supporte le grand lustre du théâtre et il y avait renoncé.

Il était venu à l'étranger afin d'être débarrassé pour la vie de la fille qu'il avait reniée, et il en était là maintenant.

Au fond c'était pour cette raison plus que pour toute autre que M. l'Anglais prenait fort mal l'affection du caporal Théophile pour la petite Bébelle, l'enfant qui habitait chez le barbier. Dans un moment malencontreux, il lui était arrivé de se dire : « Au diable ce garçon ! après tout il n'est pas son père ! »

Il y avait dans cette pensée un dard aigu qui lui traversa le cœur et le mit de plus mauvaise humeur encore ; alors, d'un ton convaincu, il avait traité l'innocent caporal de fou sentimental et avait décidé qu'il ne s'occuperait plus d'un pareil original.

Mais il arriva que le caporal ne pouvait être congédié ainsi. S'il eût connu les fibres les plus délicates du cœur de M. l'Anglais, au lieu d'ignorer absolument son existence, s'il eût été le caporal le plus obstiné de l'armée française, au lieu d'en être le plus obligeant, il n'eût pas pu se planter d'une façon plus déterminée au beau milieu des pensées de M. l'Anglais. Et non seulement dans ses pensées, mais il était toujours devant ses yeux : M. l'Anglais n'avait qu'à regarder par la fenêtre pour apercevoir le caporal avec la petite Bébelle; il n'avait qu'à aller se promener, le caporal était là se promenant avec Bébelle; il n'avait qu'à rentrer chez lui, irrité, le caporal et Bébelle étaient rentrés avant lui; s'il se mettait à la fenêtre qui donnait sur la cour, le matin de bonne heure, le caporal était dans la cour du barbier, lavant, habillant, coiffant Bébelle; s'il se réfugiait à la fenêtre de la façade, le caporal apportait son déjeuner sur la place et le partageait avec Bébelle. Toujours le caporal et toujours Bébelle, jamais le caporal sans Bébelle, jamais Bébelle sans le caporal !

M. l'Anglais n'était pas particulièrement fort dans la langue fran-

çaise en tant que moyen de communication, quoiqu'il sût très bien la lire. Il en est des langues comme des personnes : quand on ne les connaît que de vue, on est sujet à se tromper sur leur compte; il faut s'être parlé avant de pouvoir dire que l'on a lié connaissance.

Pour cette raison, il fallait que M. l'Anglais rassemblât toutes ses forces avant de se trouver en état d'échanger des idées avec Mme Bouclet au sujet de ce caporal et de cette Bébelle. Mais un matin que Mme Bouclet entrait chez lui, pour lui dire qu'elle était dans un état de désolation parce que le lampiste n'avait pas renvoyé cette lampe qu'on lui avait donnée à réparer, mais que vraiment c'était un lampiste contre lequel tout le monde élevait la voix, M. l'Anglais saisit l'occasion.

— Madame, ce bébé....

— Pardon, monsieur, cette lampe.

— Non, non, cette petite fille....

— Mais pardon, dit Mme Bouclet, jetant l'hameçon pour saisir l'idée de l'Anglais, on ne peut pas allumer une petite fille ni l'envoyer à réparer...?

— La petite fille... qui est chez le barbier...

— Ah! s'écria Mme Bouclet, qui, cette fois tenait l'idée au bout de sa petite ligne délicate, la petite Bébelle?... oui, oui, oui! et son ami le caporal? oui, oui, oui, oui! C'est si gentil à lui, n'est-ce pas?

— Il n'est pas...?

— Pas du tout, pas du tout! il n'est pas son parent, pas du tout!

— Mais alors, il....

— Parfaitement, cria Mme Bouclet, vous avez raison, monsieur, c'est si bien à lui! moins il lui est proche, plus c'est gentil de sa part. Comme vous le dites.

— Est-elle...?

— L'enfant du barbier, dit Mme Bouclet employant de nouveau sa petite ligne si adroite, pas du tout, pas du tout. C'est l'enfant de... en un mot de personne.

— Alors la femme du barbier...?

— Sans aucun doute; comme vous le dites, la femme du barbier reçoit une petite somme pour prendre soin d'elle. Tant par mois. Eh! c'est bien peu de chose, assurément, car nous sommes tous pauvres ici.

— Vous n'êtes pas pauvre, madame?

— Quant à mes locataires, non, répondit Mme Bouclet avec un gracieux sourire et un petit salut de la tête; quant à tout le reste, plutôt.

— Vous me flattez, madame.

— Monsieur, c'est vous qui me flattez en demeurant ici.

Comme M. l'Anglais ouvrait et fermait la bouche à la façon d'un poisson, ce qui semblait indiquer qu'il voulait revenir au sujet de l'entretien, mais qu'il y rencontrait de grandes difficultés, Mme Bouclet l'observa attentivement et retira de nouveau sa petite ligne délicate avec un succès triomphant.

— Oh! non, monsieur, certainement, non, la femme du barbier n'est pas méchante pour la pauvre enfant, mais elle est négligente. Elle est d'une santé délicate et reste toute la journée assise à regarder par la fenêtre, de sorte que, quand le caporal est arrivé, la pauvre petite Bébelle était bien abandonnée.

— C'est un singulier..... commença M. l'Anglais.

— Un nom? Bébelle? vous avez raison encore, Monsieur, c'est un petit nom d'amitié pour Gabrielle.

— Ainsi, il n'y a dans tout cela qu'un caprice du caporal, dit M. l'Anglais d'un ton brusque et dénigrant.

— Eh, mon Dieu, répondit Mme Bouclet, avec un geste suppliant, il faut bien aimer quelque chose, la nature humaine est faible!

— Diablement faible! murmura l'Anglais dans sa langue.

— Et, continua Mme Bouclet, le caporal étant logé chez le barbier, où il restera longtemps sans doute, car il est attaché au général, a trouvé là cette pauvre enfant sans famille qui avait bien besoin d'affection; lui-même avait besoin d'aimer quelque chose; tout est là, voyez-vous!

M. l'Anglais accepta cette explication d'un air indifférent, et quand il fut seul, il se dit à lui-même, d'un ton de mécontentement : « Tout cela ne me ferait pas tant si ces gens-là n'étaient pas un peuple si sentimental. »

Il y avait un cimetière hors de la ville, et, malheureusement pour la réputation des Vaubanois sur le chapitre du sentiment, M. l'Anglais alla s'y promener dans l'après-midi du même jour. Assurément il y avait dans ce cimetière des choses étonnantes aux yeux de l'Anglais; assurément dans toute la Grande-Bretagne, vous n'auriez rien trouvé de semblable. Sans parler des ornements fantaisistes en forme de croix ou de cœurs, en bois ou en fer, que l'on voyait plantés de tous côtés et qui faisaient ressembler le cimetière à un terrain où l'on avait préparé un feu d'artifice et où l'on pouvait s'attendre à voir dans la soirée une splendide fête pyrotechnique. il y avait sur les tombes tant de couronnes ornées d'inscriptions comme celles-ci : *A ma mère. — A ma fille. — A mon père. — A mon frère. — A ma sœur. — A mon ami;* et ces couronnes étaient à tant de phases différentes de fraîcheur et de détérioration, depuis la couronne d'hier aux couleurs vives et aux perles brillantes, jusqu'à celle de l'an passé, pauvre torsade de paille pourrie! Il y

avait sur les tombes tant de petits jardins et de grottes de genres si divers, avec des plantes, des coquilles, des figures de plâtre, des vases de porcelaine et tant de petits accessoires de toute sorte! On y voyait suspendus tant de gages de souvenir qui ne pouvaient se comparer, même après l'examen le plus attentif, qu'à de petits plateaux ronds sur lesquels étaient représentés, en couleurs éclatantes, une dame ou un monsieur, tenant à la main un mouchoir blanc, de taille disproportionnée, vêtus du deuil le plus irréprochable et s'appuyant dans l'attitude de l'affliction la plus profonde, sur une urne splendide et ornementée! Tant de femmes qui avaient survécu à leurs maris, avaient fait mettre leur nom sur la tombe du défunt, laissant en blanc la date à laquelle elles quitteraient ce triste monde; tant de maris survivants avaient rendu le même hommage à leur femme, et dans le nombre, il devait y en avoir tant qui s'étaient remariés depuis longtemps! En un mot, il y avait là une foule de choses qui auraient paru ridicules aux yeux d'un étranger, s'il n'eût remarqué en même temps que la plus mesquine fleur de papier sur le plus pauvre tertre n'était jamais touchée par une main irrespectueuse, mais demeurait là comme une chose sacrée.

— Rien de la majesté de la mort ici! allait dire M. l'Anglais, quand cette dernière réflexion vint faire appel à un sentiment plus doux, de sorte qu'il finit par sortir sans l'avoir dit; mais une fois hors de la porte, il répéta par manière de compensation : « Quel peuple sentimental! »

Son chemin, pour retourner à la ville, côtoyait le terrain du gymnase militaire. Il passa devant le caporal, en train d'enseigner à de jeunes soldats la manière de s'élancer, à l'aide d'une corde, par-dessus les cours d'eaux rapides et profonds, qu'ils auraient à franchir dans leur marche vers la gloire; lui-même, plongeant adroitement du haut d'une plate-forme, volait à une distance énorme pour les encourager à commencer. Il passa aussi devant la petite Bébelle perchée, sans doute par les soins du caporal, sur une éminence d'où elle assistait à ces opérations, les yeux grands ouverts, comme une sorte d'oiseau bleu et blanc étonné.

« Si cette enfant mourait, pensa-t-il, en tournant le dos et passant son chemin, et ce serait presque bien fait pour ce garçon qui se rend si ridicule, je suppose que nous le verrions accrocher une couronne et un plateau dans ce cimetière fantastique ! »

Néanmoins quand, pendant un jour ou deux encore, il eut regardé par sa fenêtre le matin, de bonne heure, il descendit sur la place lorsque le caporal et Bébelle étaient en train de s'y promener, et mettant la main à son chapeau (immense progrès), il souhaita le bonjour au caporal.

— Bonjour, monsieur.

— C'est une assez jolie enfant que vous avez là, ajouta M. l'Anglais, en prenant le menton de la petite qui levait sur lui ses yeux bleus étonnés.

— Monsieur, c'est une très jolie enfant, répondit le caporal, appuyant sur la correction polie qu'il avait faite à la phrase de l'Anglais.

— Et sage? demanda celui-ci.

— Très sage, pauvre petite !

— Ah ! et M. l'Anglais se baissa pour caresser la joue de l'enfant, non sans une certaine gaucherie, comme s'il s'était senti gêné d'aller si loin dans ses avances, et qu'est-ce que cette médaille à votre cou, ma petite?

Bébelle n'ayant sur les lèvres d'autre réponse que son poing potelé, le caporal offrit ses services comme interprète.

— Monsieur demande ce que c'est que cela, Bébelle?

— C'est la sainte Vierge, dit Bébelle.

— Et qui vous l'a donnée? demanda l'Anglais.

— Théophile.

— Et qui est Théophile?

Bébelle se mit à rire de tout son cœur, frappant ses mains potelées l'une contre l'autre et battant de ses petits pieds le pavé de la place.

— Il ne connaît pas Théophile! mais il ne connaît personne! il ne connaît rien! puis, s'apercevant qu'il y avait dans ses manières quelque chose d'incorrect, Bébelle entoura de son bras droit la jambe du caporal, appuya sa joue contre le pantalon garance et l'embrassa.

— M. Théophile, je crois? dit l'Anglais.

— C'est moi, monsieur.

— Permettez-moi..... et M. l'Anglais secoua cordialement la main du caporal, puis s'en alla; mais il trouva fort mauvais que le vieux M. Mutuel en face duquel il se vit tout à coup en se retournant, lui ôtât sa casquette d'un air d'approbation toute joyeuse. Il marmotta dans sa langue tout en rendant le salut :

— Eh bien, coquille de noix, est-ce que cela vous regarde?

Pendant bien des semaines, M. l'Anglais continua à passer des soirées agitées et des nuits plus agitées encore. Constamment, il faisait l'expérience de ces fenêtres dont nous avons parlé déjà, les fenêtres de la maison du souvenir et du pardon, qui s'ouvraient bruyamment dans le silence de la nuit, et il s'apercevait qu'il ne les avait qu'imparfaitement clouées. Pendant plusieurs semaines, aussi, il continua à faire des progrès journaliers dans ses rapports avec le caporal et avec Bébelle, c'est-à-dire qu'il prenait le menton

de Bébelle et la main du caporal, qu'il offrait des sous à Bébelle et des cigares au caporal, il alla même jusqu'à échanger sa pipe contre celle du caporal et à embrasser Bébelle, mais il faisait tout cela timidement, comme honteux, et s'irritait extrêmement que le vieux M. Mutuel, se promenant au soleil dans son coin favori, parût remarquer ce qu'il faisait. Chaque fois qu'il se croyait ainsi observé, il grommelait dans sa langue :

— Vous voilà encore, coquille de noix! est-ce que cela vous regarde?

En un mot, le seul intérêt de la vie de M. l'Anglais était maintenant de s'occuper du caporal et de Bébelle et d'en vouloir au vieux M. Mutuel parce qu'il s'occupait de lui. La seule chose qui vint faire diversion fut un incendie dans la ville, un soir que le vent soufflait avec violence. On passa beaucoup de seaux d'eau de mains en mains (et M. l'Anglais prit sa bonne part de ce travail); on battit beaucoup de tambour... et, tout à coup, le caporal disparut.

Puis, tout à coup, Bébelle disparut.

On avait pu la voir, quelques jours encore après la disparition du caporal, bien négligée sous le rapport de la propreté et de la coiffure; mais quand M. l'Anglais lui avait parlé, elle n'avait pas répondu; elle avait eu l'air effrayé et s'était enfuie. Et maintenant il semblait qu'elle se fût enfuie pour tout de bon, et la grande place était là, sous les fenêtres, vide, déserte.

Contraint et réservé comme il l'était, M. l'Anglais ne faisait de questions à personne, mais il guettait aux fenêtres de la façade, il guettait aux fenêtres de la cour, il s'attardait sur la place, il jetait des regards dans la boutique du barbier; il faisait cela et bien d'autres choses en sifflotant, en fredonnant, afin de n'avoir pas l'air de chercher quelque chose. Cela dura jusqu'à une après-midi où le coin favori de M. Mutuel était dans l'ombre et où, d'après toutes les règles et tous les précédents, il n'avait pas le droit de promener son ruban rouge. Cependant il apparut tout à coup tenant déjà la casquette à la main, à douze pas de distance.

M. l'Anglais était déjà arrivé dans son objurgation habituelle jusqu'à : « Est-ce que cela vous... » mais il s'arrêta.

— Ah! c'est triste, c'est triste! Hélas! c'est bien malheureux! c'est bien triste!

Ainsi disait le vieux M. Mutuel, secouant sa tête grise.

— Est-ce que cela vous... c'est-à-dire non... Que voulez-vous dire, M. Mutuel?

— Notre caporal, hélas! notre cher caporal!

— Que lui est-il arrivé?

— Vous ne savez pas?

— Non.

— Le jour de l'incendie... Mais il était si brave, si dévoué! Ah! trop brave, trop dévoué!

— Que le diable vous emporte! s'écria l'Anglais avec colère. Je vous demande pardon, je veux dire moi... je n'ai pas l'habitude de parler français... Continuez, voulez-vous?

— Et une poutre, en tombant...

— Grand Dieu, s'écria l'Anglais, c'est un simple soldat qui a été tué?

— Non, un caporal, ce même caporal, notre cher caporal, adoré par tous ses camarades. La cérémonie funèbre a été touchante, attendrissante... M. l'Anglais, vos yeux se remplissent de larmes...

— Est-ce que... cela...

— M. l'Anglais, j'honore cette émotion, je vous salue avec un profond respect, je ne veux pas imposer plus longtemps ma présence à votre noble cœur.

Et M. Mutuel, gentleman jusqu'au moindre fil de son linge douteux, M. Mutuel, dans la main ridée duquel le moindre grain du tabac médiocre qui emplissait sa pauvre tabatière devenait la propriété d'un gentleman, M. Mutuel s'éloigna le bonnet à la main.

— J'étais loin de me douter, dit l'Anglais, quand il eut marché pendant quelques minutes, non sans s'être mouché plusieurs fois, lorsque j'ai fait le tour de ce cimetière... Je vais y aller!...

Il y alla tout droit et, quand il arriva à la porte, il s'arrêta, réfléchissant s'il demanderait à la loge quelque indication pour trouver la tombe. Mais il était moins que jamais disposé à faire des questions et il pensa : « Je trouverai dessus quelque chose qui me la fera connaître. »

Il se mit à la recherche de la tombe du caporal, marchant doucement, parcourant une allée, puis une autre, regardant parmi les croix, les cœurs, les colonnes, les obélisques, les pierres tombales s'il apercevrait une place fraîchement remuée. Il était troublé, maintenant, en pensant à la quantité de morts qui dormaient dans ce cimetière; il ne lui avait pas semblé de beaucoup aussi rempli la première fois. Après avoir marché et cherché pendant quelque temps, il se dit à lui-même en s'engageant dans une nouvelle perspective de tombes : « Je pourrais croire que tout le monde est mort, excepté moi. »

Pas tout le monde : une enfant vivante était couchée à terre et dormait. Il avait réellement trouvé sur la tombe du caporal quelque chose qui la faisait reconnaître; ce quelque chose était Bébelle.

Les camarades du mort avaient travaillé avec tant de cœur à orner le lieu de son repos, que la tombe était déjà un jardin bien

soigné. Sur le gazon de ce jardin, Bébelle dormait, la joue appuyée sur l'herbe verte. Une croix de bois toute simple sans peinture était plantée dans le gazon, et son petit bras entourait cette croix, comme il avait tant de fois entouré le cou du caporal. A la tête du tombeau, on avait mis un petit drapeau, le drapeau de la France, et une guirlande de laurier.

M. l'Anglais se découvrit et resta quelque temps debout en silence, puis, il remit son chapeau, posa un genou en terre et éveilla doucement l'enfant :

— Bébelle ! ma petite !

Bébelle ouvrit ses yeux encore humides de larmes; elle eut peur d'abord, mais reconnaissant celui qui lui parlait, elle laissa M. l'Anglais la prendre dans ses bras, le regardant fixement.

— Vous ne pouvez pas rester là, ma petite, il faut venir avec moi.

— Non, non, je ne peux pas laisser Théophile, je veux le bon, cher Théophile !

— Nous irons le chercher, Bébelle, nous irons le chercher en Angleterre, nous le chercherons chez ma fille, Bébelle.

— Est-ce que nous le trouverons, là ?

— Nous trouverons la meilleure part de lui-même. Venez avec moi, pauvre petite abandonnée ! Dieu m'est témoin, dit l'Anglais à voix basse avant de se relever, posant sa main sur la terre qui recouvrait le cœur du noble caporal, que j'accepte ce dépôt avec reconnaissance.

L'enfant avait fait un long chemin sans aide, elle fut bientôt rendormie, le bras passé cette fois autour du cou de l'Anglais; il regarda ses souliers usés, ses pieds écorchés, sa figure fatiguée, et se dit que probablement elle était venue tous les jours au cimetière. Il allait s'éloigner emportant dans ses bras, Bébelle endormie, quand il s'arrêta et regarda longuement la tombe et celles qui l'entouraient :

— C'est l'innocente coutume de ces gens, dit M. l'Anglais avec hésitation, et je crois que j'aimerais à le faire.... Personne ne me voit.

Ayant grand soin de ne pas réveiller Bébelle, il se rendit à la loge où l'on vendait les souvenirs de toutes sortes, et acheta deux couronnes. L'une bleue et blanche, toute reluisante d'argent : *A mon ami;* l'autre de tons plus sobres, rouge, noire et jaune : *A mon ami;* il toucha les lèvres de l'enfant avec la couronne brillante, et, guidant sa main, la lui fit suspendre à la croix, puis il y suspendit la sienne. Après tout, les deux couronnes étaient bien en harmonie avec le petit jardin : A mon ami, A mon ami...

Quand M. l'Anglais, portant Bébelle dans ses bras, arriva au coin d'une rue qui donnait sur la place et y jeta un regard, il fut fort

mécontent d'apercevoir le vieux M. Mutuel qui prenait l'air avec son ruban rouge. Il eut toutes les difficultés du monde à éviter le digne Mutuel, il lui fallut étonnamment de temps et de peine pour se faufiler chez lui, comme un homme poursuivi par la justice.

Quand il y fut enfin en sûreté, il fit la toilette de Bébelle en s'efforçant de se rappeler le mieux possible ce qu'il avait tant de fois vu faire au pauvre caporal ; puis il la fit manger et boire et la coucha sur son lit. Alors, il se glissa dans la boutique du barbier et après une courte entrevue avec la femme de celui-ci, entrevue dans laquelle il eut recours à sa bourse et à son porte-cartes, il rentra, rapportant tout ce que Bébelle possédait au monde dans un paquet si petit, qu'il semblait tout à fait perdu sous son bras.

Comme il eût été absolument incompatible avec son caractère d'emmener Bébelle officiellement et d'accepter des compliments sur cet exploit, il consacra le jour suivant à faire sortir de la maison ses deux valises à la dérobée, par artifice ; il se comporta en tous points comme s'il allait s'évader, si ce n'est qu'il paya les quelques dettes qu'il avait dans la ville et prépara à l'adresse de Mme Bouclet une lettre qui contenait, au lieu d'avertissement, une somme suffisante pour payer ses dépenses. Un train devait s'arrêter à la station à minuit, et par ce train, il emmènerait Bébelle pour aller chercher Théophile en Angleterre, chez sa fille pardonnée.

A minuit, par un beau clair de lune, M. l'Anglais se glissa hors de la maison comme un assassin inoffensif, tenant Bébelle sur sa poitrine au lieu de poignard. La grande place était silencieuse, silencieuses aussi les rues qui ne connaissaient jamais le mouvement ; fermés les cafés, leurs boules de billard immobiles, rassemblées en tas ; somnolentes les sentinelles de garde çà et là ; l'appétit insatiable de l'octroi assoupi lui-même pour quelques heures.

M. l'Anglais laissa derrière lui la place, la partie de la ville habitée par les civils et descendit parmi les ouvrages militaires de Vauban. De même que l'ombre de la première arche pesante et de la première poterne passa sur lui et demeura en arrière, de même que l'ombre de la seconde arche pesante et de la seconde poterne passa sur lui et demeura en arrière, de même qu'au son creux de ses pas sur le premier pont-levis succéda un son plus doux, de même qu'au son creux de ses pas sur le second pont-levis succéda un son plus doux, de même qu'il dépassa l'un après l'autre les fossés stagnants et arriva près des eaux courantes, dans la campagne éclairée par la lune, ainsi dans son âme les ombres noires, les grondements sourds, s'évanouirent, les courants trop longtemps contenus furent rendus à la liberté. Pensez-y, Vaubans de votre propre cœur, qui l'entourez de tranchées et de triples murailles,

qui le fermez par des verrous, des barres de fer et des ponts relevés... rasez ces remparts, abaissez-les au niveau de la poussière qui doit tout absorber un jour, pensez-y avant que vienne la nuit où nul ne pourra plus travailler!

Tout alla pour le mieux, il entra dans un wagon vide où il put coucher Bébelle sur la banquette en face de lui, comme sur un lit et la couvrir des pieds à la tête avec son manteau. Il venait de se redresser après avoir terminé ces arrangements qu'il contemplait avec beaucoup de satisfaction, appuyé dans son coin, quand son attention fut attirée à la fenêtre ouverte par une singulière apparition, une petite boîte spectrale en fer-blanc qui flottait et voltigeait sous le clair de lune. Il mit la tête à la portière... au milieu des poussières de charbons, des roues et des rails, M. Mutuel avec son ruban rouge!

— Pardonnez-moi, M. l'Anglais, dit M. Mutuel élevant la tabatière à toute la longueur de son bras, le wagon étant si haut et lui si bas, mais je révérerai toujours cette petite boîte si, en nous quittant, votre main généreuse veut bien y prendre une prise!

Avant d'aquiescer à cette requête, M. l'Anglais étendit le bras, et sans demander au vieillard si cela le regardait, il lui serra la main en disant :

— Adieu! que Dieu vous bénisse!

— Et que Dieu vous bénisse, vous M. l'Anglais! cria Mme Bouclet qui était là aussi, au milieu des rails, des roues et des cendres, et Dieu vous bénira par le bonheur de l'enfant que vous recueillez, et Dieu vous bénira par le bonheur de votre propre enfant dans votre maison, et Dieu vous bénira dans vos souvenirs! Et voici de ma part!

Il n'eut que le temps de saisir le bouquet qu'elle lui tendait, le train s'envolait dans la nuit. Sur le papier qui entourait le bouquet, il lut ces mots élégamment tracés (sans doute par le neveu qui maniait la plume comme un ange) : « Hommage à l'ami des abandonnés. »

— Ce ne sont pas de mauvaises gens, Bébelle! dit M. l'Anglais, écartant doucement le manteau qui cachait le visage de l'enfant endormie, et l'embrassant, quoi qu'ils soient si...

Trop « sentimental » lui-même en cet instant pour pouvoir prononcer le mot, il n'acheva la phrase que par un sanglot, et, pendant plusieurs lieues, sous le clair de lune, il voyagea la main devant ses yeux...

Ch. Dickens.

Traduit par Mlle Mary Bland.

L'ARTILLERIE

— Monseigneur, la victoire et avec elle l'hégémonie de l'Europe appartiendront au peuple qui saura mettre en ligne les meilleurs canons. La nouvelle tactique a fait de l'artillerie non plus seulement la reine, mais l'absolue maîtresse des batailles de l'avenir prochain.

— Ma pensée est conforme à la vôtre, monsieur le ministre. Au surplus, dans l'intérêt des deux nations, je veux que vous ne l'ignoriez pas : sans la hâte merveilleuse avec laquelle vous avez improvisé un armement de sûreté, au lendemain de vos désastres, peut-être n'y aurait-il plus de France, aujourd'hui.

Et le prince ajouta, plus bas, lentement, comme s'il eût fait effort pour retenir l'écho de sa douloureuse pensée :

— Et peut-être n'y aurait-il plus d'Autriche.

Redevable à la cordialité d'une vieille affection militaire du confiant abandon de deux chefs d'armées, mais peu au fait des choses de la politique, le témoin de ce colloque, si grave dans sa simplicité, n'avait pas été averti jusque-là que la route de Constantinople passe par Vienne et que la route de Vienne passe par Berlin.

Avec beaucoup d'autres, encore aujourd'hui, il ignorait que s'il est un pays intéressé à l'existence de la France, c'est l'Autriche, parce que, aux yeux de la plupart des hommes d'État moscovites, la monarchie des Hapsbourg n'est qu'une création artificielle, une marqueterie de peuples destinée, tôt ou tard, à se désagréger. Contrairement à ce que se plaisent à proclamer des orateurs de réunions publiques, le rival du grand empire slave, ce n'est pas l'Allemagne, c'est cet empire à demi slave qui, de l'Adriatique aux Carpathes et de la Moldaw à la Norenta, enserre tant de tribus slavonnes. Pour le détruire, plus d'un Russe ne répugnerait pas à s'entendre avec le nouvel empire de l'Ouest. Sans la France, que deviendrait l'Autriche? Mais le maintien de l'Autriche, c'est le premier intérêt de la France.

C'est là ce qu'avait su voir le politique doublé d'un capitaine qui, dans un entretien familier, apprenait à ses auditeurs comment, en 1875, si le chancelier d'Allemagne avait renoncé à l'inique dessein de tenter l'écrasement définitif de la France, c'était non pas par crainte, encore moins par respect des puissances terrorisées ou secrètement complices, mais simplement après vérification

minutieuse de cet avertissement : « Prenez garde qu'en 1875 la France se trouve en possession d'une artillerie qui vaut celle de l'Allemagne. S'il en eût été ainsi en 1870, qui sait ce qu'il serait advenu, malgré tout, du sort des batailles. Souvenez-vous de votre joie, à la nouvelle du refus par les Chambres françaises, des 100 millions que demandait le maréchal Niel, pour remplacer les canons rayés de bronze, si écrasants à Solférino, mais que l'apparition de la bouche à feu rayée, en acier, avait rendus caducs. »

Ce qu'il importe surtout de retenir ici, c'est le résultat trop certain de la faute sans recours, commise par le Parlement impérial français qui livrait notre armée à l'ennemi, en refusant au maréchal Niel les ressources nécessaires pour transformer notre artillerie.

Loin de nous la pensée de mettre en suspicion le patriotisme d'une Chambre française, quel que soit le régime politique qu'il ait plu au pays de choisir ou de se laisser imposer. Ce n'est pas d'une trahison voulue, mais de l'insuffisance des lumières en même temps que de l'inéluctable infatuation des réunions d'hommes mal préparés à remplir les devoirs austères du législateur, que naît le péril.

Ce danger grave, c'est proprement le mal français.

Dans un pays de suffrage universel, où la désignation des membres du Parlement se fait au hasard des compétitions électorales et non pas par des sélections mûrement élaborées dans les milieux sociaux indiqués, pour le recrutement législatif, par la tradition, par l'éducation, par l'étude et l'expérimentation de la politique héréditaire d'une nation, tout est livré aux plus formidables hasards. Seul le génie supplée, à certaines heures de l'histoire et pour quelques rapides années, à la tradition familiale, à la longue et laborieuse préparation personnelle. Mais un peuple ne saurait faire état, pour la sauvegarde et le gouvernement de sa vie quotidienne, sur l'apparition, rare et éphémère, de l'homme de génie.

La vérité est que, dans une démocratie soucieuse par-dessus toute chose d'égalité rigoureuse sous le niveau de sa propre valeur, tout ce que l'on peut attendre du législateur parlementaire, c'est qu'il synthétise la moyenne des aspirations, des sentiments et des opinions qui constituent le commun patrimoine des masses électorales. Ne l'ont-elles pas choisi, le plus souvent, en raison même de l'innocuité de ses talents personnels, de la modeste amplitude des horizons accessibles aux prises de son intelligence et de son cœur.

Informer le grand public, dont les dictées seront seules puissantes sur l'esprit des représentants du pays, parce que c'est lui qui dispose du mandat parlementaire, ce sera donc faire patrio-

tique besogne, si modeste soit l'œuvre, si insuffisant que puisse paraître l'ouvrier.

C'est dans cette vue qu'a été écrite l'étude sommaire qui va suivre. Puisse celui auquel elle est destinée ne plus se désintéresser jamais des questions techniques vitales pour la sécurité du pays! Nous ne savons que trop ce qu'il nous en a coûté pour les avoir mises en oubli au cours des années prospères qui ont précédé la date funeste, 1870.

I

Art et science, l'artillerie a pour objet l'établissement et l'emploi des machines de guerre. Ses perfectionnements sont étroitement liés aux progrès du travail des métaux et de la mécanique industrielle.

Le mot artillerie est plus ancien que l'emploi de la poudre projective et l'invention des canons. On appelait artilleurs ceux qui construisaient les machines de guerre, parce qu'il y avait beaucoup d'artifice, *artem facere*, dans leur œuvre. L'Engeigneur, l'ingénieur, doit son nom à l'*Ingenium* latin. La langue et l'art de la balistique se sont perfectionnés parallèlement d'âge en âge. Rien de décisif ne s'est fait, ni pour l'une ni pour l'autre, qui n'ait été plusieurs fois tenté, et rien n'a réussi qui n'y ait d'abord presque toujours échoué.

Un rapide coup d'œil sur l'histoire des ancêtres de l'artillerie à feu suffira pour faire la preuve de cette affirmation. Du même coup sera mise en lumière, une fois de plus, l'inéluctable mais toujours temporaire défaillance de l'esprit humain, quand il est frappé subitement par la hardiesse d'une idée, par une découverte inopinée, par les résultats d'une innovation imprévue.

Ὤλετο ἀρετά! « Adieu, bravoure! » s'écriait Archidamus, fils d'Agésilas, à la vue d'un trait de catapulte apporté de Syracuse, en 399 avant notre ère. C'est le cri des chevaliers bardés de fer, après Crécy. C'est encore celui des officiers autrichiens, après Sadowa. La vérité est qu'en dépit des exclamations arrachées par la surprise aux soldats de tous les temps, la bravoure n'a jamais cessé d'être la première des vertus d'un peuple qui veut vivre.

L'origine des appareils névro-balistiques dérivés de l'arc se perd dans la nuit des âges. D'un usage peu fréquent sous leurs formes primitives, attribuées aux Crétois, aux Syriens et aux Phéniciens, leur renaissance, sous la main des ingénieurs de Denys l'Ancien, frappait les Grecs de terreur autant que d'admiration. Toutes les puissances d'alors voulurent avoir de l'artillerie sicilienne, comme celles d'aujourd'hui s'appliquent à posséder des canons rayés.

Archimède arme de huit pierriers son grand navire, *la ville de Syracuse*.

La puissance des engins névro-balistiques provient de la force de torsion d'un système de faisceaux de fibres élastiques : tendons, crins, cheveux, chanvre... Les femmes carthaginoises firent don de leurs chevelures au gouvernement de leur ville assiégée. C'était l'offre pratique d'une matière première nécessaire en même temps qu'une touchante manifestation patriotique. Les fibres tordues actionnent les leviers propulseurs, à la manière d'une corde de scie agissant sur son taquet de serrage, d'où la désignation générique de tormenta donnée aux appareils névrotones; par extension, et jusqu'au seizième siècle, les spécialistes diront : *tormenta bellica* pour désigner les engins de l'artillerie à feu.

Les pierriers d'Archimède lançaient à 180 mètres de distance des blocs du poids de 180 kilogrammes et des poutres à armatures de fer de $6^{m},50$ de longueur. La flèche de la chirobaliste avait une vitesse initiale d'environ 50 mètres. C'est celle du vent le plus violent. On la tirait ordinairement à 90 mètres du but à atteindre.

Les engins névrotones lançaient aussi des projectiles incendiaires, tels que barils remplis de poix enflammée, barres de fer rouges et falariques ou javelots garnis d'étoupes enduites de poix. Les opérations de la défense de Syracuse et de l'attaque de Jérusalem sont demeurées célèbres, à raison du rôle dévolu au matériel d'artillerie névrotone de place et de siège.

Essentiellement hygrométrique, ce matériel se détraquait facilement sous l'action de la pluie ou même d'un simple brouillard. Vers l'an 120 avant Jésus-Christ, un novateur, Ctésibius, auquel on attribue l'invention du piston et de la première machine à air comprimé, eut l'idée de remplacer les faisceaux de fibres élastiques par des ressorts de bronze écroui, dont l'emploi généralisé eût certainement entraîné l'abandon complet des appareils névrotones, si l'industrie d'alors n'eût pas été impuissante à fabriquer des ressorts de grandes dimensions. Peu de temps après, frappé de la valeur des aciers espagnols, — c'est encore le minerai d'Espagne qui garde les préférences de l'industrie des armes de guerre au dix-neuvième siècle, — Héron d'Alexandrie, élève de Ctésibius, crée une pièce à ressorts d'acier, la célèbre chirobaliste qui porte son nom, et que l'on peut voir, restituée dans sa grandeur naturelle, au musée de Saint-Germain.

Les engins balistiques sidérotones furent bien vite adoptés par les Romains. César leur doit, en grande partie, ses succès dans les Gaules.

Des déserteurs ou des prisonniers de guerre avaient appris aux

Francs l'art de la fabrication du matériel d'artillerie gréco-romaine. Charlemagne a des *engigneours* qui lui construisent des machines de jet semblables à celles de l'empereur de Byzance. Les Normands, qui assiègent Paris en 885, et Gerbold, qui défend la place sous les ordres d'Eudes et de Gozlin ont des balistes, des catapultes et des mangonneaux sidérotones et névrotones. Ces derniers seront encore employés au siège de l'Écluse, en 1587.

L'installation des trébuchets, dont la construction est basée sur le principe de la fronde, constitue le principal progrès réalisé par le moyen âge dans l'art de l'artillerie. Le trébuchet comportait un tir courbe, analogue à celui de nos mortiers. Il avait pour projectiles des sphéroïdes de pierre, des barils remplis de feu grégeois, des lingots de fer rougis au feu, et même des hommes vivants. La charpente des appareils trébuchants prenait ordinairement des proportions énormes. En 1428, les défenseurs d'Orléans avaient en batterie un trébuchet qui donna, après le siège, vingt-six voitures de bois de démolition; mais, et depuis un siècle déjà, les bouches à feu ont fait leur apparition. Perfectionnées et rendues d'un maniement moins dangereux, elles ne tarderont pas à faire disparaître tous les engins névrotones, sidérotones et trébuchants qui les ont précédées.

II

L'inventeur des armes à feu est cet Arabe inconnu qui eut l'idée de mettre de la poudre dans un *madfaa* (tube) pour projeter une aveline ou une flèche, au lieu d'une pelote de composition incendiaire. Ni Albert le Grand, mort en 1280, ni Roger Bacon, mort en 1294, n'a connu la force projective de la poudre à canon, tandis que les sultans du Maroc avaient de l'artillerie à feu dès 1273, au siège de Sidjilmessa. C'est aux Chinois que les Arabes étaient redevables de l'introduction du salpêtre dans les compositions incendiaires connues de toute antiquité, et, par conséquent, de l'invention de la poudre retrouvée par hasard en Europe en 1313, par le moine Berthold Schwartz, que l'empereur Wenceslas aurait fait sauter lui-même à la poudre, afin de le punir d'une invention alors réputée infernale.

Certaine quantité d'un mélange de salpêtre et de matières combustibles ayant été laissée dans le mortier où elle avait été triturée et recouverte d'une pierre, une étincelle pénétra dans ce vase et la pierre fut violemment projetée en l'air; de là le nom de mortiers donné aux bouches à feu primitives.

L'emploi de la poudre pour lancer des balles ou des flèches est formellement constaté dès 1326 à Florence. En 1338, la France, à

Rouen, et, dans le courant du siècle, tous les pays de l'Europe, y compris la Prusse et la Suède, avaient des armes à feu.

Les premières applications de l'artillerie ne visaient que les machines propres à tuer les hommes. Ce ne fut que plus tard que les progrès réalisés permirent de construire de véritables bouches à feu capables de briser des obstacles résistants, ce qui constitue essentiellement l'artillerie, telle que nous la connaissons.

A l'origine, les bâtons à feu ou cannons, — de *canna*, tuyau, — lancent des flèches à bases quarrées appelées quarreaux. On met le feu aux cannons avec un fer rougi qui enflammait une traînée de poudre aboutissant à la lumière, traînée assez longue pour que l'on eût le temps de se mettre à l'abri avant l'explosion. On suppléait ainsi, par un projectile d'estoc ou pointu, à l'insuffisance du choc.

Les ordonnances royales distinguèrent bientôt le « baston à feu », qui désigne l'ensemble des armes de main, d'avec la « bombarde », *bombax*, plus bruyant, dénomination commune aux bouches à feu de gros calibre.

Ce sont les trois bombardes du prince de Galles qui décident du sort de la chevalerie française en 1346, à la bataille de Crécy. Nos aïeux s'étaient laissé devancer par leurs adversaires pour la mise en service d'un matériel d'artillerie de campagne. C'est exactement ce que constateront nos descendants quand ils rechercheront les causes de nos désastres de 1870.

C'est en 1354, en exécution de la première ordonnance royale relative au service de l'artillerie, que l'on commence à construire des pièces de gros calibre en France. On a bientôt des pièces de siège avec lesquelles les *Geteours* de Duguesclin emportent Tarascon, en 1368.

L'impulsion française une fois donnée, les puissances européennes ne s'arrêtèrent plus dans la voie qui venait de s'ouvrir. Les Vénitiens en arrivent à se servir de calibres de 140 et 195 livres. Au siège d'Audenarde, en 1382, les Gantois avaient en batterie une bombarde mesurant 50 pieds de longueur.

La bombarde se composait d'un tube de fer forgé, très court et très épais; à l'entour de son extrémité antérieure, on soudait des barres de fer placées jointives comme les douves d'un tonneau. Ces barres étaient soudées entre elles suivant toute leur longueur, puis on les reliait fortement, au moyen de cercles en fer placés de distance en distance, et quelquefois serrés les uns contre les autres. C'était procéder suivant la méthode dite aujourd'hui frettage.

Dès la première moitié du quinzième siècle, l'artillerie française va réaliser des progrès remarquables. Le caractère des bouches à feu de cette époque est d'assurer à la défense une grande supé-

riorité sur l'attaque. Les gros calibres sont plus que jamais en faveur. On voit des bombardes lançant des pierres de 600 à 1500 livres, et jusqu'à 1800 livres, au siège de Constantinople en 1453. Vers le même temps les Gantois se servent d'une bombarde du poids de 33 600 livres, dont le boulet de pierre pèse plus de 600 livres et dont la chambre peut contenir 140 livres de poudre. Cette bouche à feu se voit encore à Gand, sur la place du marché. Elle mesure 5 mètres de longueur et 0^{m},63 de calibre. En 1888, le grand artilleur français, le colonel de Bange, établira un canon de siège et de place, de marine et de côte, en acier, mesurant 11^{m},20 de longueur, avec 1^{m},04 de diamètre extérieur à la culasse, et un calibre de 340 millimètres.

Dès 1428, au siège d'Orléans, maître Jehan, Lorrain, avait tiré bon parti de l'artillerie pour la défense de la place, sous l'impulsion de Jeanne d'Arc, qui émerveillait le duc d'Alençon « que si sagement elle se comportât au fait de guerre, et surtout en l'ordonnance de l'artillerie ».

L'œuvre de l'héroïne de dix-huit ans, assassinée par les Anglais à dix-neuf ans, fut continuée par Tristan l'Ermite, vaillant soldat de Charles VII, avant de devenir le conseiller intime et le grand prévôt de Louis XI, ainsi que par les frères Bureau, qui succédèrent l'un après l'autre à Tristan dans son office.

Alain Chartier, l'érudit et patriote secrétaire de Charles VII, le poète du baiser de Marguerite d'Ecosse, nous a laissé des témoignages de son admiration pour l'aîné des Bureau : *Vir quidam plebeius et statura corporis parvus, verum audax et animo magnus.*

C'est ce Bureau qui supprime la Chambre des bombardes et fabrique de vrais canons se chargeant par la bouche. Son frère Gaspar aidera puissamment Charles VII à reprendre la Normandie et la Guyenne sur les Anglais.

Le successeur des Bureau, Galiot de Genouillac, perfectionnera leur œuvre; l'artillerie de campagne du duc de Bourgogne avait paru supérieure à celle de Louis XI, à Montlhéry; mais bientôt Commynes pourra dire que ce prince « était bien garni d'artillerie, mieux que jamais roi de France ».

C'est à Genouillac que l'artillerie française dut ses premiers règlements. C'est lui qui fit fondre, en 1477, les douze gros canons de place qu'on nomma les douze pairs.

L'invention des tourillons et l'adoption des projectiles de fonte, tels sont les deux faits considérables, grâce auxquels on ne tardera pas à obtenir la légèreté des pièces, l'intensité des effets, la rapidité et la justesse du tir.

C'est à cette époque que se place l'apparition du plus ancien traité d'artillerie qui nous soit parvenu.

Le *livre manuscrit du secret de l'art de l'artillerye et canonnerye* mentionne les « conditions, mœurs et sciences que doibt avoir ung chacun au dit art de canonnerye... Premièrement... Doibt honorer, craindre et aymer Dieu, et l'avoir toujours devant les yeulx, et crainte de l'offenser, plus que autres gens de guerre... car jà toujours est-il en danger d'être bruslé de la poudre... — item : ... sçavoir lire et escripre, car en sa mémoire ne pourroist-il pas retenir toutes les matières, confections et aultres choses appartenant au dict art. »

La seconde condition, l'item, du secret de l' « art de cannonnerye », se trouve amplement satisfaite de nos jours. La première n'a rien perdu de son immuable actualité.

« En cas de retraite, l'artillerie contribuera à couvrir la marche en arrière des troupes. Elle sera tenue d'agir dans l'ordre le plus parfait, avec le plus grand calme. Les batteries tireront avec la dernière énergie et continueront leurs feux jusqu'à la dernière extrémité...

« Pendant le tir, l'attitude et la tenue des hommes devront être aussi correctes qu'à la manœuvre.

« Le capitaine-commandant mettra pied à terre pour régler son tir.

« Le réglage se fera toujours posément.

« Quand il faudra reculer sous le feu de l'ennemi, on devra marcher au pas. La marche en arrière de l'artillerie ne devra se produire, au cours d'un combat, qu'en exécution d'un ordre formel. »

Ces prescriptions sont extraites du règlement ministériel français, du 20 mars 1880, dans sa partie relative à la tactique de l'artillerie en campagne.

Peut-être serait-ce préjuger beaucoup du cœur humain qu'en attendre l'exacte observation de qui n'aurait pas gardé pour premières mœurs et science : honorer, craindre et aimer Dieu.

III

La suprématie décisive de l'artillerie française en Europe date de 1494, année de la célèbre expédition de Charles VIII en Italie. Huit mille chevaux, menés par quatre mille charretiers traînant deux cents canons de bronze, franchissent le mont Genèvre, pendant que cent quarante pièces de gros calibre, embarquées à Marseille, sont transportées par mer à la Spezzia. Toutes ces pièces étaient encastrées entre deux flasques, maintenues par des chevilles; suspendues sur leurs tourillons, elles tournent autour d'un axe placé dans leur milieu.

Indépendamment du grand parc et des pièces de campagne, douze cents pièces de petite artillerie préludaient à l'emploi des armes portatives. Frappée de terreur, la péninsule italique s'empressa de faire sa soumission.

C'est Charles-Quint qui devait remplacer la petite artillerie par de gros mousquets, tirant des balles de deux onces.

Nos pièces de campagne font brillamment leurs preuves à Marignan, où François I[er] inaugura le tir à mitraille. « Les Français, — disait alors Paul Jove, — n'attellent pas à leurs voitures de faibles chevaux, ni les premiers venus... Ils ont une grande considération pour les maîtres de l'artillerie et pour les canonniers... à cause des dangers auxquels ces hommes sont exposés... Cette habitude de ne jamais épargner l'argent pour l'artillerie a rendu les Français très redoutables et a été la cause d'un grand nombre de leurs victoires. »

En 1868, oublieux de l'hommage significatif rendu dès le seizième siècle à la tradition française, le Corps législatif impérial jugeait bon d'*épargner* l'argent demandé pour notre artillerie. On sait ce que nous a coûté cette économie funeste.

De la mort de Genouillac en 1549 à celle de Henri IV en 1610, il n'y a point à signaler de grands changements dans l'installation du matériel de l'artillerie. Une tendance s'accentue, celle de se limiter à l'artillerie de parc, fort utile dans un temps où les guerres de sièges ou de positions étaient les plus fréquentes. L'artillerie de campagne avait perdu de son importance, d'autant plus que l'infanterie avait diminué la profondeur de sa formation et se faisait protéger par des mousquetaires.

A Coutras, les protestants n'auront que trois pièces. A Arques, Henri IV n'en a que huit. A Ivry, il ne met en batterie que six bouches à feu, dont quatre canons et deux couleuvrines.

Au surplus, catholiques et protestants, personne n'a d'argent. C'est pourquoi les Français sont sortis momentanément de leurs bonnes habitudes, si justement louées par Paul Jove. Ils les reprendront au plus vite, dès 1597, au siège d'Amiens.

Dus à d'Estrées dès 1551, les six calibres de France sont réduits à quatre par Sully, qui accentue la tendance, marquée depuis Henri II, de donner à la royauté le monopole de la possession de l'artillerie. On n'a plus qu'une seule poudre pour tous les calibres. Le service de la pièce est régularisé par le partage des fonctions entre plusieurs canonniers.

Erard, de Bar-le-Duc, préconise l'emploi d'un canon se chargeant par la culasse, et Malthus importe en France l'usage des mortiers.

En quelques années, les dépenses de Sully, si noblement avare

des deniers publics, s'élèvent, pour le seul fait de l'artillerie, au chiffre alors énorme de 12 millions de francs. Mais à l'heure où Henri IV tombait sous le couteau d'un assassin, le 13 mai 1610, tout était prêt pour l'exécution de la guerre décisive d'où devait sortir, dans la pensée du grand roi, la paix de l'Europe sous l'hégémonie française.

Le matériel comprend cent canons de campagne et trois cents bouches à feu de place, avec deux cent mille boulets et 4 millions de livres de poudre, le tout emmaganisé au Temple.

De 1650 à 1700, des améliorations nombreuses et considérables sont accomplies, des règles de construction sont posées, des dimensions de pièces et d'affûts arrêtées et fixées. On crée des affûts de campagne, de place et de côte. L'affût marin, établi sous Louis XIV, a été conservé jusqu'à notre époque. Un corps de troupes spéciales pour l'artillerie, le Royal-Bombardier, est formé en 1684. Dix ans plus tard, le régiment des fusiliers du roi prendra le nom de Royal-Artillerie; les calibres sont déjà ceux demeurés en usage jusqu'à nos jours.

Un grand homme, Vauban, fait prévaloir la méthode des feux croisés et l'emploi régulier des projectiles creux; il invente le tir à ricochet. C'est au talent de cet intrépide soldat, le plus vertueux peut-être et certainement le plus humain des hommes de guerre, que Louis XIV est redevable du succès de tous les sièges entrepris sous son règne.

On doit faire honneur au Régent de la création des écoles d'artillerie et des polygones consacrés aux exercices d'instruction pratique.

Louis XV, par son ordonnance de 1732, fixe d'une manière uniforme les dimensions des bouches à feu. Les dessins et les tables de construction qui furent publiés alors, portent le nom du duc du Maine, grand maître de l'artillerie. Le véritable auteur en était Vallière, dont le nom a été donné au système qui est resté en application, au moins en ce qui concerne les pièces de siège, jusqu'à l'avènement du matériel rayé.

La guerre de Sept-ans ruine notre artillerie. Mais Vaquette de Gribeauval s'est fait un nom au siège de Schweidnitz. C'est de cet officier que Frédéric II disait : « Un certain Gribeauval, qui ne se mouche pas du pied, défend la place plus que la valeur des Autrichiens. »

Chargé par Choiseul de reconstituer notre artillerie, Gribeauval se met à l'œuvre avec l'activité, la prudence et aussi l'invincible persévérance, seules capables d'assurer le succès de ses efforts.

Après avoir résolu toutes les questions de personnel, Gribeauval crut utile de créer des engins spéciaux, variables avec la nature

des besoins, ainsi qu'un matériel distinct pour chacun des services de campagne, de siège, de place et de côte. Telle est l'idée mère de son système, adopté dès 1765, écarté l'année suivante, mais repris définitivement après l'expérience victorieuse faite en Corse pendant la campagne de 1769.

Devenu premier inspecteur général, le grand artilleur put appliquer ses idées, de 1776 à 1789.

C'est à l'excellence reconnue du matériel de Gribeauval qu'il convient d'attribuer la supériorité de nos feux pendant les guerres de la Révolution, de l'Empire et de la Restauration.

Remplacé aujourd'hui par un ensemble d'appareils perfectionnés, le matériel Gribeauval peut encore rendre, en cas d'urgence, de sérieux services. Après la retraite d'Amiens, le général Faidherbe fit accompagner chaque bataillon d'infanterie par un caisson de cartouches. On utilisa à cet effet un grand nombre de caissons du système Gribeauval.

C'est à lui que l'artillerie française doit l'attelage à timon, l'étoile mobile employée à la vérification des dimensions et des formes de l'âme des canons, la vis de pointage, un nouveau mode de fabrication du matériel consistant dans l'art de couler les canons pleins et de les soumettre ensuite à l'opération du forage. L'adoption de la hausse, cet organe si simple, destiné à procurer au pointeur des lignes de mire artificielles quand il s'agit d'atteindre des buts placés au delà de la distance du but-en-blanc, régularisa la pratique du tir, étendit les portées efficaces des canons et accrut par conséquent l'action de l'artillerie de campagne. La cartouche est constituée par l'ensemble de la charge de poudre contenue dans un sachet de laine et du boulet ou obus, relié à un sabot en bois léger, sur lequel était fixée, par une ligature, la partie antérieure du sachet contenant la poudre. Enfin, dernier service, honorable pour le caractère de l'inspecteur général, qui n'avait pas réussi à établir un mortier dont le jeu lui parût entièrement satisfaisant, c'est encore Gribeauval qui a fait mettre en service le mortier à chambre tronc-conique dû à son camarade Gomer. C'est avec cette bouche à feu que Napoléon prescrivait d'armer les fameuses batteries submersibles destinées à protéger les travaux de Boulogne, en 1803.

Au commencement du dix-neuvième siècle, le système Gribeauval est adopté par toute l'Europe. On a reconnu l'effet que peuvent produire les obus pour rendre une brèche praticable.

Les systèmes de l'an XI (1803) et de 1827 n'apportent aucune modification au canon ni à son tir; mais Paixhans met sur affût le canon-obusier de 80. Trente ans plus tard, l'emploi de

l'obus devait se généraliser et reléguer le boulet plein parmi les reliques du passé.

En 1848, le prince Napoléon, depuis Napoléon III, propose de remplacer les deux pièces de campagne de 8 et de 12, et les deux obusiers de 15 et de 16 centimètres, par une pièce unique, un canon obusier de 12, qui tirerait des boulets de 12 livres ou des obus de 12 centimètres de diamètre.

Les canons obusiers furent essayés en 1854, en Crimée. Les premières expériences en étaient à peine faites, qu'ils furent écartés par les bouches à feu rayées.

IV

L'ère d'une révolution venait de s'ouvrir, révolution comparable, pour ce qui est de l'intensité des effets, à celle qui s'est produite du fait de l'invention de la poudre.

Quelques notions sommaires sur l'histoire de la balistique trouveront ici leur place dans la mesure nécessaire pour l'intelligence de ce qui va suivre.

L'étude des questions qui intéressent l'artillerie n'a été abordée scientifiquement que vers le milieu du seizième siècle. Tartaglia, géomètre italien, s'attache à la recherche du problème de la trajectoire, mais il écrit à une époque où l'on n'avait pas encore découvert ni les lois de la pesanteur ni celles du mouvement.

Inconnues d'Abra Draconis et de Frensperger aussi bien que de Diego Ufano, qui donna, en 1615, son traité spécial, le premier livre classique sur la matière, et de Malthus lui-même qui écrivait sa *Pratique de la guerre* vers 1646, les lois du mouvement sont révélées aux physiciens, en 1638, par Galilée. Il démontre que, dans le vide, la trajectoire des projectiles est parabolique. Torricelli, son élève, en conclut la loi des portées, mais il méconnaît l'influence de la résistance de l'air ainsi que toutes les autres causes d'irrégularité du tir des bouches à feu.

C'est Newton qui démontre avec Huyghens la résistance de l'air. Il admet que cette résistance est proportionnelle au carré de la vitesse; un peu plus tard, Robins établit que l'hypothèse newtonienne ne peut être acceptée que pour les vitesses inférieures à 335 mètres par seconde. En raison du rapide accroissement de la résistance apportée aux projectiles animés d'une grande vitesse, il estime que l'accroissement des charges augmente très peu les portées. Lorsqu'on aura senti toute l'intensité des petites charges, on pourra donc diminuer le poids des pièces de campagne.

Au moment où il sort de la bouche à feu, le projectile n'est pas

animé seulement d'une vitesse due à la force projective des gaz de la poudre et soumis à l'action de deux forces, la pesanteur et la résistance de l'air. Robins signale une nouvelle force qui tend à le faire sortir du plan vertical dans lequel il a commencé à se mouvoir. Le géomètre anglais a donc pressenti la précession, d'où dérive la déviation, si soigneusement étudiée de nos jours. Par une sorte de divination, ce chercheur infatigable avait prédit que la première nation qui réussirait à produire des armes rayées d'une manière convenable l'emporterait notablement sur les autres.

Au surplus, considérant que l'artillerie est un art d'expérience, le prudent théoricien conseillait de faire de nombreuses observations. C'est pour avoir mis en oubli ces sages leçons qu'Euler a retardé d'un siècle les progrès de l'art, dont un savant contemporain, le général Favé, a dit avec autant de raison que d'autorité : « L'artillerie est un art expérimental... Rien ne nous assure jamais qu'il n'y a pas, dans le fait dont nous cherchons les causes, intervention d'une loi qui nous reste inconnue... Il faut donc recourir à des expériences bien faites. »

Les praticiens n'ont retrouvé le chemin de la vérité que vers le commencement de notre siècle. Dans son *Manuel des officiers*, publié en 1804, Scharnhorst reconnaît la justesse des théories de Robins touchant les causes de déviation des projectiles, et formule les vrais principes qui doivent guider l'artilleur dans l'étude de son art compliqué, et dont les progrès ne s'obtiennent qu'au prix de labeurs assidus et d'applications incessamment renouvelées.

Les développements de la théorie excéderaient le cadre de cette étude. Qu'il suffise de rappeler qu'un projectile lancé dans l'air ne décrit pas, comme dans le vide, une parabole, mais bien une courbe gauche encore mal connue. Cette incertitude est la source de difficultés dont le nombre et la nature se trouvent encore augmentées par cette constatation, que, si pour les vitesses ordinaires la résistance de l'air est proportionnelle au carré de la vitesse, pour les grandes vitesses, on en est réduit à admettre que cette résistance est proportionnelle au cube de la vitesse initiale.

En réalité, la loi suivant laquelle la résistance de l'air croît avec la vitesse varie avec la forme du projectile. Elle n'est pas, pour les projectiles sphériques, la même que pour les projectiles oblongs. A vitesse égale, la résistance de l'air sur les projectiles semblables est proportionnelle à la section droite sur laquelle elle agit. A égalité de sections droites, cette résistance varie avec la forme de l'avant du projectile. Les pertes de vitesse subies sont encore en raison inverse de la masse des projectiles, comme aussi en raison inverse de leur longueur et de leurs dimensions linéaires, d'où

il suit qu'il est avantageux d'employer pour la fabrication des projectiles les matières les plus denses, telles que le plomb et la fonte, de leur donner une forme allongée, et de tenir grand compte de la grosseur du calibre.

Au surplus, la nécessité d'une rotation initiale pour maintenir le projectile sur l'axe de la trajectoire une fois établie, il devenait évident que les projectiles oblongs devaient être adoptés de préférence aux projectiles sphériques, leur forme permettant de leur imprimer plus facilement le mouvement de rotation voulu.

L'expérience a montré que si le projectile tourne à droite, mouvement qui sera déterminé par la direction de la rayure, il sera animé d'un mouvement cycloïdal appelé précession, qui aura pour effet de dévier sa pointe à droite. Il en résulte, dans le même sens et pour le projectile entier, un mouvement dit de dérivation. L'axe est en outre animé d'un mouvement vibratoire autour de sa position moyenne. Les prévisions de Robins ont donc été vérifiées et au delà. L'intervention de lois encore inconnues, dans ces résultats dont nous cherchons les causes, n'a pas cessé de stimuler l'ardeur des théoriciens et des expérimentateurs.

Les causes connues de l'irrégularité du tir des bouches à feu sont essentiellement diverses. Elles peuvent provenir de la construction et de l'état de la pièce. Celle-ci peut être, en effet, soit affectée de certains vices de construction, soit détériorée du fait d'un service prolongé et d'un mauvais entretien, soit encrassée par les résidus de la déflagration des poudres.

Le poids de la charge enfermée dans la gargousse n'est pas absolument constant; cette charge peut être plus ou moins humide, la poudre dont elle est formée peut être de grains plus ou moins gros. Le poids du projectile est sensiblement variable; son centre de gravité se trouve placé plus ou moins concentriquement par rapport à l'axe.

Autant de causes d'irrégularité.

L'opérateur peut commettre des erreurs de pointage dues à des jeux de lumière. Le canon peut prendre une position incorrecte sur un sol d'une horizontalité imparfaite. L'intensité du déplacement latéral du projectile est variable avec l'influence du vent. Enfin, au cours d'un tir prolongé, la température ambiante et la pression barométrique peuvent subir des variations.

On le voit, quelques soins que l'on prenne pour fournir scientifiquement au praticien le moyen de tirer bon parti de sa bouche à feu, le talent de l'artilleur est un art délicat, dont on mesurera la valeur si l'on prend garde qu'il est appelé à s'exercer dans des circonstances où l'intrépidité du cœur doit marcher de pair avec la lucidité de l'esprit, la justesse de l'œil et la précision de la main.

V

C'est à la suite des résultats admirables obtenus avec la carabine Delvigne et la balle cylindro-conique que se produisirent, il n'est que juste de le rappeler, les travaux récents qui nous ont donné notre artillerie rayée.

Préconisée en 1746 par Robins, la rayure droite avait été pratiquée dès 1498 par Gaspard Zollnerr. En 1520, Keller, de Nuremberg, faisait divers systèmes de rayures inclinées sur l'axe de la pièce. Bien accueilli d'abord en Suisse, en Allemagne et en Russie, mais bientôt mise en oubli, l'invention de la rayure devait attendre longtemps de l'initiative française ses perfectionnements décisifs.

Le système hélicoïdal, qui prévaut aujourd'hui, comporte deux types généraux. L'hélice directrice peut être à pas constant ou à pas variable. La rayure progressive est celle dont l'inclinaison sur la génératrice de l'axe croît progressivement de la culasse à la bouche du canon.

Le fait de l'adoption du chargement par la culasse a permis d'organiser toutes les armes rayées, de manière à obtenir le forcement des projectiles.

Le mode de forcement par emplombage du projectile ne comportant pas la rayure progressive reconnue indispensable pour l'obtention des grandes vitesses initiales, on a substitué à la chemise de plomb un système de deux ceintures : l'une, disposée à la naissance de l'ogive et formée d'une simple épaisseur de fonte, est destinée à servir d'appui à la partie antérieure de l'obus; l'autre, ménagée à la partie postérieure et faite d'un anneau de cuivre rouge encastré dans le métal même du projectile, et d'un diamètre plus grand que celui de l'âme au fond des rayures. Lors de la mise en feu, cette ceinture est entamée par l'acier des rayures. Guidé par les cloisons incrustées dans le cuivre, le projectile ne peut avancer qu'en tournant autour de son axe. Il prend alors le mouvement de rotation qui doit assurer sa marche dans l'air.

Un pareil système exige impérieusement pour la bouche à feu l'emploi d'un métal plus dur et plus résistant que le bronze, et telle est, en effet, la principale des raisons qui ont conduit à adopter l'acier comme métal à canon.

L'artilleur français, Treuille de Beaulieu, est le premier praticien qui ait posé en principe, dès 1856, que l'acier, considéré comme métal à canon, devait nécessairement se substituer au bronze.

Il n'a pas tenu à ce travailleur de génie que l'artillerie française, la première de l'Europe depuis Charles VIII, ne conservât sa prééminence sous le second empire. Le premier canon tout en

acier, renforcé de frettes de même métal, créé par Treuille, en 1858, tirait à forcement un projectile capable de percer, à la distance de 1000 mètres, des cuirasses de 10 centimètres d'épaisseur. Baptisée par les ouvriers de Rives-de-Gier, cette pièce est restée célèbre sous le nom de Marie-Jeanne.

C'est à l'emploi des pièces de 12 et de 4 en bronze, rayées par Treuille de Beaulieu, que sont dus, pour la plus grande part, nos succès de la guerre d'Italie, qui eurent en Europe un long retentissement : toutes les puissances voulurent avoir des canons rayés à la Treuille de Beaulieu. Mais, tandis que la Prusse se hâtait d'établir un matériel de campagne frappé au type français, et en acier, nos Chambres et nos gouvernants s'en tenaient obstinément, sous prétexte d'économies, aux canons de bronze de Solférino.

Le maréchal Niel avait bien compris cependant, après Sadowa, qu'à tout prix on devait se mettre à l'œuvre pour regagner le temps perdu. Il fallait au ministre un crédit de 100 millions. Le Corps législatif ne consentit qu'une allocation annuelle de 300,000 francs.

A cette nouvelle un frémissement de joie parcourut le monde militaire prussien. On sait le reste.

En 1870, le général Treuille de Beaulieu commandait l'artillerie à Douai, il réussit à constituer, en quelques mois, un matériel considérable qui rendit grand service à notre armée du Nord. Ce fut le dernier effort de ce bon serviteur.

Il a été donné à celui qui écrit ces lignes de saluer avec un respect conscient l'illustre artilleur au déclin de sa vie. C'est dans l'arme à laquelle il avait consacré sa vie, qu'il plaçait son espoir invincible du relèvement prochain de la patrie française. Les trois modestes galons du capitaine-commandant lui apparaissaient comme empreints d'un prestige fatidique. N'est-ce pas celui qui les porte auquel appartient le réglage du tir, et le sort de la première bataille, c'est le tir de l'artillerie qui en décidera.

Si le gouvernement impérial avait su passer outre aux velléités d'économies ruineuses, nul doute que, durant le long intervalle compris entre 1858 et 1870, Treuille de Beaulieu n'eût mis la France en état de repousser victorieusement l'envahisseur. Eût-il même osé se présenter?

En 1875, c'est en grande partie au zèle du lieutenant-colonel Verchère de Reffye, que nous devons de n'avoir pas vu recommencer la guerre.

Mis en lumière par la construction des mitrailleuses sur lesquelles l'empereur Napoléon III paraît avoir fondé des espérances exagérées, cet officier avait fait, au cours de la guerre de 1870, les plus patriotiques efforts pour transporter, de Meudon à Nantes, puis de

Nantes à Tarbes, l'outillage nécessaire à la fabrication, non seulement de mitrailleuses, mais encore des canons de 7 et des munitions de toute espèce nécessaires pour continuer la lutte. En quatre ans, il a su doter la France d'un excellent matériel provisoire. Dès 1875, la France se trouvait en état de se faire respecter.

Sans perdre un instant, la Prusse venait déjà d'adopter de nouveaux canons de campagne, plus puissants que ceux dont son armée avait fait usage en 1870. La France avait besoin d'un armement définitif. Elle se l'est donné. Elle a renouvelé son matériel de campagne en prenant pour bases de cette transformation l'emploi de l'acier fretté, le chargement par la culasse, un mécanisme de fermeture perfectionné muni d'obturateurs.

Des commissions d'expérience avaient été instituées à Tarbes, à Bourges et à Calais, avec mission de diriger leurs travaux dans le sens de la recherche d'un système assurant à notre artillerie une supériorité marquée sur les meilleures pièces étrangères.

Un concours fut ouvert sur le programme arrêté par ces commissions. Le colonel de Bange, alors capitaine, l'emporta sur ses concurrents, et les types des canons de campagne qu'il avait présentés furent définitivement adoptés en 1877.

L'artillerie française se trouve aujourd'hui en possession du matériel établi conformément à ces types dont l'excellence est universellement reconnue. La supériorité du canon de Bange sur le canon Krupp, tenu pour hors de pair depuis 1867, a été proclamée avec éclat, en 1884, par une commission que le gouvernement serbe avait chargé du soin d'expérimenter comparativement divers systèmes de bouches à feu. L'Angleterre a adopté le système de Bange. La reine Victoria a fait notre compatriote chevalier de son ordre du Bain.

En quoi consiste donc et d'où provient le mérite reconnu des bouches à feu du système de Bange? Quelles sont les bases de ce système? C'est ce qu'il convient d'exposer en quelques mots.

Les grandes vitesses initiales ayant un intérêt de premier ordre en artillerie, le constructeur s'est ménagé le concours de ce facteur important, en dotant la chambre d'un volume qu'on peut dire considérable par rapport au poids de la poudre. Une telle disposition permet l'emploi d'un chargement de faible densité. Elle donne les grandes vitesses initiales sans qu'il soit besoin d'exagérer la pression des gaz.

Une chambre longue, de petit diamètre, laisse aux poudres la faculté de sortir tranquillement tous leurs effets de choc, et dans le même ordre d'idées, la pièce est essentiellement longue; dotée de rayures progressives, elle se charge par la culasse.

Quel que soit le calibre des projectiles de Bange, ils ont, à vitesse

égale, une portée supérieure à celle de tous les autres projectiles aujourd'hui connus. Ces qualités sont dues non seulement à l'annexion de la ceinture de cuivre rouge qui a détrôné l'emplombage, mais encore au fait incontestable de leurs formes rationnelles. Ils peuvent être, à volonté, armés de fusées fusantes ou percutantes; mais du fait de la grande vitesse initiale, la tension de la trajectoire est telle, que, aux distances ordinaires de combat, on peut, sans inconvénient, renoncer à la fusée fusante.

Les détails d'organisation jouissent d'un renom mérité. Le mécanisme de culasse se compose essentiellement d'une vis à filets trois fois interrompus, portée par un volet mobile et pouvant se visser dans un écrou, dit logement de culasse, pratiqué dans l'épaisseur du métal de la pièce.

Au cours des expériences de Belgrade, le canon de Bange a tiré ses trente coups en vingt-deux minutes; le mécanisme de fermeture était, au dernier coup, aussi facile et simple qu'au premier. Après le dixième coup, la fermeture de culasse du canon Krupp était très difficile à manœuvrer; au vingtième coup, il fallut l'arroser d'huile et encore ne fonctionnait-elle plus qu'à grand'peine. L'exécution de ses trente coups lui a demandé trente-quatre minutes.

Pour apprécier à leur valeur l'importance de ces résultats, il faut savoir que, soutenu à outrance par son gouvernement, qui a été jusqu'à ordonnancer d'importantes subventions en sa faveur, le constructeur allemand Krupp poursuit avec acharnement la conquête de l'hégémonie du marché des canons sur la surface entière du globe. La pensée inspiratrice de cet effort, dont l'immense retentissement des succès de l'artillerie prussienne, au cours de la campagne de 1870, semblait devoir assurer infailliblement le succès, n'est que trop facile à discerner. L'usine d'Essen produisant tous les canons européens, il suffisait de certaine complicité patriotique pour assurer la prééminence à l'armement de l'empire allemand.

C'est à ce grave danger qu'a échappé la France et la civilisation européenne avec elle, grâce au génie du continuateur des Gribeauval et des Treuille de Beaulieu. Directeur général des anciens ateliers Cail, le colonel de Bange maintiendra le matériel de l'artillerie française au premier rang qu'il a su lui restituer.

L'obturateur de Bange ferme aux gaz de la poudre toute issue du côté des servants de la pièce. Il fonctionne correctement à toute température, il ne réclame pendant le tir aucune espèce de lavage. Sa durée est indéfinie.

Un nouveau système de frettage, dit bi-conique, est essentiellement caractéristique du système de Bange. Il permet d'accroître la

résistance du tube du canon, et dans le sens de l'axe et dans le sens perpendiculaire à cet axe. Le tube et les frettes sont rendus absolument solidaires dans les deux sens.

La première opération d'usinage est celle de la pose des frettes, en vue de laquelle les tubes, tournés aux dimensions voulues, s'établissent verticalement, la bouche en haut. Chaque frette, préalablement chauffée au bleu et par conséquent dilatée, est enlevée par une grue et descendue à la place qui lui est destinée. En se contractant lors du rafraîchissement, la frette pince le métal. Elle fait prise, et la pression qu'elle exerce sur le tube accroît la ténacité de celui-ci. Les précautions les plus minutieuses sont prises à l'effet d'obtenir la parfaite exactitude des joints d'un même rang de frettes et de contrarier les joints des rangs superposés.

Le détail des opérations délicates de l'alésage, du rayage et du tournage; la description, même abrégée, des machines spéciales dont le jeu assure aux appareils de fermeture une uniformité qui leur donne l'incomparable avantage de devenir permutables entre eux, excéderaient, et de beaucoup, le cadre de cette étude : qu'il suffise de constater que toutes les bouches à feu du système auquel le colonel de Bange a donné son nom sont, de par leur mode de construction, soumises à un régime uniforme. Toutes tirent de la même manière. Cette uniformité tient surtout au fait de la faible densité du chargement. On comprend quelle est l'importance pratique d'une telle identité, d'où découlent grande rapidité et non moins grande facilité de réglage du tir.

Et le bon réglage du tir, c'est la condition maîtresse du succès devant l'ennemi. Disons encore que les affûts de Bange sont construits de telle sorte, que le métal dont ils sont formés travaille par flexion et non par compression; pour un même travail emmagasiné, la flexion donnant lieu à une course plus grande, les pressions des appuis sur le sol sont notablement moindres. Il suit de là que des affûts établis selon ces principes sont, bien que très légers, capables de grande résistance. Le recul en est limité soit par des sabots d'enrayage, soit par des freins à pompe.

Quant à l'exécution du tir, un seul canonnier suffit à faire le service d'une pièce. Il en fallait une escouade depuis Gribeauval et jusqu'à ces dernières années.

Il est donc permis de dire que notre matériel de campagne actuel se recommande par ses qualités exceptionnelles.

Le gouvernement français a adopté, en 1877, les canons de 90 et de 80 millimètres de campagne; celui de 155 millimètres de siège et de place. En 1878, il a mis en service le canon de montagne de 80 millimètres et le canon de place et de siège de 120. Toutes

ces bouches à feu sont du système de Bange. Analyser l'un après l'autre ces divers types ne serait pas possible, mais on ne se dispensera pas de donner quelques indications relativement au poids, à la charge et à la portée de nos bouches à feu.

Le canon de campagne de 90 millimètres, rayé à droite, vingt-quatre rayures progressives, est d'un poids moyen de 530 kilogrammes. Il tire, à la charge normale de 2 kilogrammes, des projectiles dont la vitesse initiale est de 470 mètres et la portée maxima de 8 kilomètres. L'obus en fonte, de forme cylindro-ogivale, est capable d'une charge de 300 grammes de poudre. Armé de la fusée Budin, son poids s'élève à 8 kilogrammes.

Rayé comme le précédent, le canon de campagne de 80 millimètres pèse en moyenne 425 kilogrammes. Sa portée maxima est d'environ 8 kilomètres. Capable d'une charge intérieure de 240 grammes de poudre, son obus ordinaire, armé d'une fusée de campagne, pèse 5k,800 grammes.

Le canon de montagne de 80 millimètres, d'un poids moyen de 105 kilogrammes, tire, lui aussi, à la charge de 400 grammes, un projectile de 5k,800 grammes, dont la portée est d'environ 5 kilomètres. Le corps de ce canon se campe, à volonté, sur un mulet de bât. Les munitions s'arriment dans des coffres, et l'affût peut se monter sur un brancard dit limonière dans lequel entre un mulet.

La portée maxima du canon de 120, de siège et place, est de 9 kilomètres et demi. Il pèse 1200 kilogrammes et tire un projectile de 18 kilogrammes.

Depuis 1878 et à diverses époques ont été successivement créés : un canon ou mortier rayé de 155, court, pesant 2500 kilogrammes, avec une portée maxima de 10 kilomètres 500 mètres; un canon de 220, analogue à celui de 120, mais d'une puissance notablement plus grande. Il peut lancer à 11 kilomètres un projectile de 90 kilogrammes. Il pèse 5700 kilogrammes.

Le canon de 24 centimètres en fonte, tubé et fretté, de marine et de côte, d'un poids moyen de 16 200 kilogrammes, tire un obus ordinaire de 120 kilogrammes à la portée de 12 kilomètres, sous l'angle de tir de 30 degrés. Le corps de ce canon est renforcé à l'intérieur par un tube en acier, à l'extérieur par deux rangs de frettes également en acier.

Le canon de 240 millimètres, en acier, reproduit les dispositions du 220. Il peut lancer à 14 et même à 15 kilomètres un projectile long pesant de 150 à 180 kilogrammes.

Enfin le colonel de Bange n'a pas reculé devant l'établissement d'un nouveau canon de siège et de place, de marine et de côte, en acier, du calibre 340, pesant 37 tonnes et demi, et mesurant

1^{m},20 de longueur. Son diamètre extérieur est de 1^{m},04 à la culasse, son diamètre intérieur de 245 millimètres à la chambre à poudre. Le projectile est d'un poids qui varie de 420 à 600 kilogrammes, suivant son organisation intérieure. Il peut contenir jusqu'à 40 kilogrammes de poudre comprimée, sa hauteur est de 3 calibres 74, c'est-à-dire de 1^{m},27. La charge à employer varie de 180 à 200 kilogrammes de poudre; la vitesse initiale du projectile est de 650 mètres; la portée maxima de 17 à 18 kilomètres. C'est la distance de Paris à Versailles, rive gauche.

Si l'on se rappelle que la justesse d'une bouche à feu est fonction de son calibre et que cette justesse croît avec le poids par unité de section du projectile, on sera en droit de conclure qu'aucun des projectiles de ce chef-d'œuvre de l'artillerie contemporaine ne saurait manquer un navire en marche.

L'usinage de cette bouche à feu, dont l'âme a été dotée de 144 rayures de 0^{m},0015 de profondeur, d'un pas initial de 30 minutes, d'un pas final de 7 degrés, n'a pas duré moins d'une année entière.

On conçoit, d'après ces indications, ce que doivent être les dimensions et les poids de la plate-forme, du grand châssis, de l'affût à freins hydrauliques, mis en harmonie avec ceux du tube.

La distance de 10 kilomètres est, pour la pièce de Bange, une belle portée.

Ici se pose une question dont l'importance n'échappera à personne. Quelle est la valeur comparative des deux systèmes Krupp et de Bange?

La commission serbe de 1884 a conclu, hautement, nous l'avons déjà dit, en faveur de notre compatriote. Le matériel de Bange vient encore d'obtenir en Norwège un succès analogue à celui de Belgrade. Le présent est donc assuré. Mais, et il importe de ne pas l'oublier, si l'invention du canon rayé n'appartient pas à M. Krupp, cet industriel est le premier qui ait réussi à fabriquer des masses d'acier assez grosses pour qu'on en pût former des pièces d'artillerie. Son mérite est d'avoir su tirer parti d'un outillage de grande puissance que le gouvernement prussien avait mis à sa disposition. Nul doute que l'usine d'Essen ne continue à recevoir les encouragements officiels les plus effectifs. Nous nous souviendrons de ce que nous a coûté la quiétude trompeuse née de la confiance inspirée par le succès de notre artillerie à Solférino. On travaille sans trêve, avec une ardeur silencieuse, en Allemagne. Nulle dépense n'est tenue pour trop élevée, nulle expérience n'est regardée comme superflue. C'est assez dire ce que doit être notre conduite de ce côté-ci des Vosges.

VI

Au surplus, la loi française qui frappait d'interdiction l'exportation des armes de guerre est rapportée depuis 1885, et la convenance d'un appel au concours de l'industrie privée a été reconnue par notre gouvernement, qui naguère monopolisait la construction des bouches à feu dans ses établissements militaires. Surexcité par la nécessité d'efforts considérables à faire, pour conquérir sur les marchés étrangers la place prépondérante, trop longtemps abandonnée aux produits anglais et allemands, l'esprit d'initiative de nos inventeurs et de nos industriels constitue l'une des plus sûres garanties de notre sécurité nationale pour l'avenir.

Nous avons la confiance qu'elle se trouve amplement sauvegardée à l'heure où nous écrivons.

Au soutien de cette affirmation, nous aurions à rappeler ce qui a été fait pour le perfectionnement des fusées de projectiles creux, pour celui des artifices de signaux, d'éclairage, incendiaires, asphyxiants et fumants; les établissements et les troupes d'artillerie, en Allemagne et en France, donneraient lieu à d'intéressants rapprochements; le service de l'artillerie dans les opérations d'attaque et de défense des places dotées de tourelles cuirassées, celui de l'artillerie en campagne, mériteraient également de fixer l'attention du lecteur, qui ne se lasserait pas d'accorder l'intérêt dont elle est digne à l'artillerie de notre marine dont les maîtres-canonniers faisaient naguère l'admiration du monde maritime dans la rivière Min : mais la place nous est mesurée. Nous nous contenterons donc d'ajouter que, depuis 1885, la prééminence de la France s'est nettement accusée pour ce qui est de la fabrication de l'acier et de l'observation des vrais principes de construction des bouches à feu. Sa marine est restée indemne de tout accident lors du tir de ses canons en fonte, tubés et frettés. Au contraire, les canons Krupp de l'ennemi, mis hors de service par le seul fait de leur tir, se seraient trouvés hors d'état de continuer le feu contre la ville assiégée, si Paris avait pu se nourrir huit jours de plus.

En France, nos industriels ont dû se ménager des moyens d'action supérieurs à ceux de leurs concurrents étrangers. Parmi les principales usines françaises qui font aujourd'hui couramment du matériel d'artillerie, il n'est que juste de citer le Creusot, les anciens établissements Cail, les Forges et Chantiers de la Méditerranée, les Hauts-Fourneaux, forges et aciéries de la marine et des chemins de fer, la maison Hotchkiss.

Nommée en conformité d'un acte du Congrès du 3 mai 1883, une commission américaine a reçu mission de visiter dans tous

leurs détails les grandes usines de l'Europe où se construit du matériel d'artillerie. Au sens des membres de la commission, à laquelle M. Krupp a refusé l'entrée de ses ateliers d'Essen, l'usine du Creusot est la première du monde pour la fabrication du matériel d'artillerie. C'est du Creusot que sont sortis les premiers canons de 80 et de 90 du système du colonel de Bange, devenu directeur général des anciens établissements Cail, à Paris, où il a son principal atelier.

La Compagnie des forges et chantiers de la Méditerranée a ses moyens d'action répartis en trois groupes, établis au Havre, à Marseille et à la Seyne près Toulon. C'est au Havre qu'elle a créé, en 1880, de vastes ateliers affectés à la fabrication du matériel de guerre.

Le centre principal des exploitations de la compagnie des Hauts-Fourneaux, forges et aciéries de la marine et des chemins de fer, est assis dans le bassin de la Loire, à Saint-Chamond, où se trouve concentrée la fabrication des pièces d'artillerie.

Venu d'Amérique, après la guerre de la Sécession, M. Hotchkiss a créé, à Saint-Denis, près Paris, d'importants établissements, qui ont pour spécialité la fabrication de canons-revolvers, de canons à tir rapide et de canons de montagne d'un type particulier.

L'Algérie et nos Alpes fournissent au Creusot un excellent minerai de fer. La Sardaigne, l'Algérie et l'Espagne, contribuent à l'approvisionnement des aciéries de la marine et des chemins de fer.

C'est le Creusot qui a fait construire et monter le premier marteau pilon à vapeur, de 100 tonnes et de 5 mètres de chute, qui ait existé. A l'issue de la guerre 1870-71, il n'y avait pas encore en France un seul établissement métallurgique assez puissamment outillé pour couler, forger et ébaucher l'ajustage des éléments des gros canons d'acier de la marine. Moyennant le jeu de ce marteau géant, un tube pesant, fini, 25 000 kilogrammes, provient généralement d'un lingot d'acier coulé du poids de 75 000 kilogrammes.

Depuis, Saint-Chamond s'est également outillé d'un marteau de 100 tonnes.

Ces engins colossaux sont encore les deux seuls qui existent sur la surface du globe.

L'industrie privée des armes de guerre en France est en mesure, dès aujourd'hui, de prendre tous les développements que pourraient nécessiter la défense du pays.

Au surplus, nos établissements militaires nationaux, qui monopolisaient, naguère encore, la construction des bouches à feu, n'ont pas cessé de fonctionner. Le principe d'un usinage à ré-

server aux arsenaux de l'État, a prévalu après nos désastres de 1870-71. Le service de l'artillerie a tenu à organiser et a mis en activité courante les ateliers de Bourges, de Tarbes et de Puteaux. L'artillerie de la marine dispose de la fonderie de Ruelle, près Angoulême, du laboratoire de Paris, du Polygone de la commission d'expériences de Gâvres et de l'école de pyrotechnie de Tarbes.

Notre outillage national et privé est donc puissant. Mais est-il besoin de le dire, jamais il n'a été plus nécessaire.

VII

Ce qui ne l'est pas moins, à une époque où tout Français est soldat, c'est que tous soient mis en possession de notions exactes touchant les choses de la guerre. L'ignorance est la mère des chimères qui ruinent les courages. La mainmise, si sommaire soit-elle, sur les vérités scientifiques certaines, sur les résultats expérimentaux acquis, fût-ce dans l'art de tuer les hommes, de couler les vaisseaux ou de ruiner les villes, ne saurait constituer, en dernière analyse, qu'un réconfort pour les cœurs bien trempés.

C'est à ceux-là que, en dépit des brutalités du nombre et des puissances sans cesse grandissantes de substances explosibles nouvelles au service d'engins formidables, restera, comme au temps des corps-à-corps chevaleresques, la dernière victoire dans les combats pour la vie nationale, dont une politique sans entrailles a fait le lot inéluctable des peuples de la vieille Europe.

L'artilleur, impassible devant la mort suspendue sur sa tête, qui saura régler le tir de ses canons sur le champ de bataille avec la précision de l'expérimentateur dans un polygone sera le maître du destin.

Aujourd'hui comme hier, et pour jamais sans doute, aucun, c'est toujours l'esprit qui mène le corps à cette fête héroïque, seule assez noble et puissante pour arracher ses victimes à l'égoïsme avilissant comme à l'ennui sans recours, salaire trop assuré des hommes de notre âge livrés au scepticisme par la désertion du devoir primordial de renoncement personnel.

Au vingtième siècle, comme aux jours des défis homériques, comme à l'heure immortelle où les Grecs de Léonidas se paraient pour la mort en peignant leur chevelure sous les yeux de Xerxès, immobile de stupeur et d'admiration, comme à Sempach, comme à Cocherel, comme à Arcole,... le salut au soldat, notre force, notre espérance et notre foi, c'est encore et toujours : *Ave, virtus.*

P. de Courton.

LE PRÉSENT ET L'AVENIR

DE LA

DÉMOCRATIE AMÉRICAINE

Les États-Unis d'Amérique offrent à l'ancien monde un spectacle d'un singulier intérêt; ils font l'essai du gouvernement démocratique, et cet essai est, sans contredit, le plus complet auquel une grande nation ait jamais procédé; ajoutons qu'il est fait dans les conditions les plus favorables, et que, s'il venait à échouer, il faudrait désespérer de le voir réussir en aucun autre pays.

Cette expérience est-elle déjà assez ancienne pour qu'on puisse la juger définitivement? Aucun écrivain sérieux n'a encore osé le faire : l'Union américaine compte à peine un siècle d'existence; c'est peu dans la vie d'une nation, et l'histoire a le droit de demander un nouveau délai avant de dire si la démocratie aux États-Unis a démontré sa supériorité sur les anciennes formes de la vie sociale.

Telle a été, entre autres, l'opinion de M. Claudio Jannet, l'auteur du livre le plus complet et le plus étudié qui ait paru, depuis celui de Tocqueville, sur la démocratie américaine. Dans ses premières éditions, qui datent de 1875 et de 1877, il s'était borné à constater les qualités comme les vices de la société et du gouvernement en Amérique. Aujourd'hui, après dix nouvelles années d'études et un voyage aux États-Unis, il se garde encore de porter un jugement définitif; il croit cependant le moment venu de soulever quelque peu un coin du voile qui couvre l'avenir, et de faire entrevoir à ses lecteurs les chances de succès qui s'offrent à la tentative des Américains, comme les obstacles qui pourront la faire échouer. Les chapitres qu'il a ajoutés, à ce sujet, à la quatrième et récente édition de son livre, forment en réalité un ouvrage nouveau et les questions qui y sont traitées, avec un talent et une autorité bien connus des lecteurs du *Correspondant*, ont une telle importance qu'on nous saura gré de les signaler ici[1].

[1] *Les États-Unis contemporains*, par M. Claudio Jannet. 4e édition complètement refondue. 2 vol in-12. Librairie Plon, 1888.

I

Depuis dix années, la condition des États-Unis, au point de vue purement politique, s'est notablement améliorée; avec son impartialité habituelle, M. Claudio Jannet est le premier à le constater. Lorsqu'il faisait paraître son livre en 1875, le parti radical, alors tout-puissant, avait trouvé, depuis huit ans, dans le président Grant, un instrument docile qu'il voulait maintenir à la tête de l'Union pendant un troisième terme, contrairement à toutes les traditions, et transformer ainsi en une sorte de consul à vie ou de dictateur sous la protection duquel il aurait continué à occuper les fonctions lucratives et surtout à exploiter les États du Sud. Un heureux concours de circonstances épargna aux États-Unis les périls de cette dictature; mais on n'a pas oublié les scandaleuses fraudes électorales qui, en 1876, firent installer, à la Maison-Blanche, le candidat républicain Hayes, au préjudice du candidat démocrate, réellement nommé, Tilden. Il est bien naturel que M. Jannet, qui publiait à ce moment la troisième édition de son livre, ait flétri ces procédés et écrit qu'ils perdraient l'Union américaine. Aujourd'hui, il est heureux de reconnaître que l'horizon politique s'est éclairci. Non seulement l'administration du président Hayes et de son successeur Garfield a été plus libérale, plus équitable que celle de Grant; mais, après tant de défaites essuyées depuis vingt ans, le parti démocrate a enfin triomphé, en 1884, en faisant élire à la présidence son candidat, M. Cleveland. Depuis quatre ans qu'il est au pouvoir, ce parti a réussi à corriger bien des abus, à réparer une partie des fautes commises sous la longue domination du parti radical. La race blanche a repris son légitime ascendant dans le Sud et une ère de pacification, de meilleur gouvernement, d'administration moins déshonnête s'est levée sur les États-Unis [1].

II

Mais si la politique est entrée dans une période d'apaisement, les rapports du capital et du travail ont pris au contraire un caractère aigu. Un fait nouveau d'une importance capitale, une véritable révolution économique s'est opérée depuis un quart de siècle dans l'Union américaine. Jusqu'à la guerre de Sécession, en

[1] On annonce (aujourd'hui 8 novembre) le triomphe du candidat républicain à la présidence, le général Harrison. Mais le retour des républicains au pouvoir ne saurait détruire complètement les heureux effets qu'ont produits les quatre années de gouvernement démocratique.

1861, les États-Unis étaient une nation principalement agricole, où les intérêts des cultivateurs et des planteurs l'emportaient absolument sur ceux des artisans et des manufacturiers. La guerre de Sécession, entraînant la formation de grandes armées et une énorme consommation d'objets de tout genre, a fait éclore de nombreuses industries; celles-ci ont pu subsister et même se développer après la guerre, grâce aux tarifs protecteurs et presque prohibitionnistes qui ont maintenu artificiellement tous les prix, grâce aussi, il faut l'ajouter, aux progrès contemporains de la *machinery*, dont le génie américain a su tirer parti plus promptement qu'aucune autre nation. Chaque recensement montre que la proportion de la population industrielle et commerciale, comparée à la population agricole, s'accroît rapidement; de grands centres industriels des villes gigantesques se sont élevées de toutes parts; et dans les États où l'industrie est active, la densité de la population est égale à celle de l'Allemagne (75 habitants par kilomètre carré). En un mot, en dehors des États de l'Ouest et du Sud, restés en majeure partie agricoles, l'Union américaine est devenue une grande nation industrielle, à l'exemple des principaux pays de l'Europe occidentale.

Les conséquences de cette révolution ne pouvaient tarder à se produire. Les grands industriels, augmentant sanscesse leur fabrication, et réduits au marché intérieur puisque leurs prix de revient élevés ne leur permettent pas de lutter avec l'Europe occidentale sur les marchés étrangers, sont arrivés bien vite à ces périodes de pléthore industrielle, de *surproduction* qui ont eu pour conséquence l'arrêt forcé des usines, les chômages d'innombrables ouvriers et l'apparition du *paupérisme*, inconnu jusqu'alors au delà de l'Atlantique.

Mais, dira-t-on peut-être, les ouvriers américains sont, bien mieux que les ouvriers d'Europe, en état de supporter les chômages et les crises momentanées : leurs salaires sont si élevés pendant les périodes prospères qu'ils peuvent promptement, par l'épargne, arriver à une situation indépendante. — Rien de moins exact à l'heure actuelle; M. Claudio Jannet le prouve surabondamment, et la lecture de son livre détruira bien des illusions sur le sort de l'ouvrier américain d'aujourd'hui. Sans doute, dans les États agricoles de l'Ouest encore peu peuplés, le travail, plus demandé qu'offert, est bien payé; sans doute aussi, dans tous les États comme d'ailleurs en Europe, l'ouvrier très habile dans sa spécialité est recherché et reçoit de forts salaires; mais, en dehors de ces ouvriers d'élite qui forment partout une exception, les ouvriers ordinaires (*unskilled labourers*) ne sont guère plus heureux que les ouvriers

d'Europe. Admettons que, en général, leurs salaires soient un peu plus élevés ; en revanche, si l'on excepte le blé et la viande, le prix de presque tous les objets nécessaires à la vie est supérieur aux prix d'Europe ; le logement surtout, dans les centres importants, est une charge terrible pour le ménage ouvrier. En outre, dans ce pays où un faux sentiment d'égalité règne en souverain maître, le moindre ouvrier veut vivre comme le bourgeois, se nourrir et s'habiller aussi bien que lui. Enfin, si nous ajoutons que le goût des alcools est, en Amérique, encore infiniment plus répandu qu'en Europe, on admettra sans peine que l'ouvrier ordinaire arrive difficilement, en temps ordinaire, à équilibrer son budget, et que le jour où une crise industrielle réduit ou supprime son salaire, il tombe, comme ses confrères du vieux continent, dans une misère affreuse. Il n'a plus, comme jadis, la ressource d'émigrer vers l'Ouest pour y défricher des terres ; selon la juste expression de M. Claudio Jannet, l'*Ouest s'éloigne de plus en plus ;* les terres publiques, moins accessibles, moins fertiles, situées sous un climat plus rude, nécessiteraient, pour être mises en valeur, un pécule qui fait absolument défaut à l'ouvrier de l'Est.

Les chefs de la grande industrie, les membres des classes riches et éclairées, ont-ils, comme ceux d'Europe, cherché à soulager les souffrances de la population ouvrière ? Sans doute, quelques-uns d'entre eux ont fait dans ce but des efforts et des sacrifices méritoires ; mais, à part ces honorables exceptions, on peut affirmer que presque tous ceux qui devraient former aux États-Unis les *autorités sociales* n'ont montré qu'égoïsme et indifférence vis-à-vis des ouvriers : pour eux, bien plus que pour le patron européen, le travail est une marchandise, régie uniquement par la loi de l'offre et de la demande : l'ouvrier qu'ils payent chèrement aujourd'hui, s'ils ont besoin de son concours, ils le congédieront sans pitié le lendemain, si le travail vient à manquer. Ne leur demandez pas d'imiter ces industriels européens qui, en temps de crise, emploient encore leurs ouvriers au prix de grands sacrifices personnels ; l'Américain riche fera volontiers ces dons fastueux, ces coûteuses fondations qui, en rendant son nom célèbre, satisfont son amour-propre ; mais la charité dans le vrai sens du mot, le dévouement aux intérêts de ceux qui souffrent et qui travaillent, ce sont là des sentiments qui trop souvent lui sont inconnus.

Entre des patrons oublieux de leurs devoirs et des ouvriers qui souffrent, comment les conflits ne se seraient-ils pas élevés ? Comment la question sociale aurait-elle tardé à naître, alors surtout que chaque année les nombreux immigrants allemands apportent avec eux les théories socialistes de la mère patrie ?

Depuis quinze ans, on a peine à compter le nombre de grèves qui ont éclaté aux États-Unis. Pendant six années seulement, de 1882 à 1886, d'après le rapport de M. Caroll Wright, commissaire du travail à Washington, il y a eu 3903 grèves qui ont porté sur 22 336 établissements et fait cesser leur travail à 1 021 000 ouvriers. Ces grèves ont pris souvent de grandes proportions, parfois des proportions formidables. En 1877, la grève des ouvriers des chemins de fer de Pennsylvanie s'étendit rapidement sur les lignes voisines; tous les trains cessèrent de circuler durant quinze jours; nombre de gares furent brûlées; les grévistes repoussèrent la police, il fallut que l'armée fédérale intervînt et reprît sur les grévistes les voies ferrées gare par gare, section par section. En 1886, une grève semblable éclate sur le réseau du *Missouri Pacific railroad*. Les trains de marchandises sont interrompus pendant un mois sur tout ce réseau, et de nombreux actes de violence sont commis, grâce à la faiblesse ou à la connivence de la police locale. La police manque d'ailleurs si souvent d'énergie, qu'une agence spéciale, l'agence Pinkerton, s'est formée afin de fournir aux patrons, en cas de grève, des hommes armés pour la défense de leurs propriétés. L'idée est bien américaine.

Une partie de ces grèves a éclaté sur le mot d'ordre des associations ouvrières qui existent aux États-Unis. Ces sociétés se sont multipliées avec une rapidité inouïe. Elles répondent d'ailleurs au goût inné de l'Anglo-Saxon, et par conséquent de l'Américain, pour l'association; elles se rencontrent dans tous les centres industriels, dans tous les genres d'industries, et quelques-unes d'entre elles sont tellement puissantes qu'elles rappellent les Trade's Unions anglaises. L'une des plus célèbres, les *Chevaliers du travail* (*The knights of labour*), a compté, jusqu'à un million de membres; son chef, un Irlandais catholique nommé Powderly, qui a conservé des sentiments religieux, ne veut faire aucun appel à la violence et à l'illégalité pour améliorer la condition des ouvriers; il a même peu de goût pour les grèves, auxquelles il veut substituer l'arbitrage, et il compte sur l'intervention législative « pour assurer aux travailleurs la pleine jouissance de la richesse qu'ils créent, avec des loisirs qui leur permettent de développer leurs facultés morales, intellectuelles et sociales ». Mais les branches locales de l'ordre, auxquelles une grande initiative est laissée, sont loin d'être inspirées toutes par le même esprit pacifique qui anime M. Powderly. Un grand nombre d'entre elles ont déclaré des grèves sans consulter le comité central, et ont même fini par quitter l'association qui, après avoir compté un million de membres en 1886, n'en comprend guère que deux cent mille aujourd'hui.

Il serait trop long de passer en revue, avec M. Jannet, les nombreuses associations qui existent à côté des *Chevaliers du travail*. Plusieurs d'entre elles sont dérivées de l'Internationale et ont hérité d'elle le goût de la violence et parfois du crime : elles sont responsables de presque toutes les émeutes qui ont ensanglanté l'Union depuis quinze ans; mais beaucoup d'autres prétendent répudier tout caractère politique et rester sur le terrain économique : leur programme varie d'ailleurs beaucoup et comprend toutes les formes du socialisme, depuis le socialisme d'État jusqu'au collectivisme.

Un fait qui est digne de remarque, c'est l'attitude de l'Église catholique en face de ces associations. Autant elle met d'énergie à condamner celles qui font appel à la violence et au crime, autant elle témoigne d'indulgence, nous allions dire de faveur, à celles qui défendent pacifiquement la cause de l'ouvrier. En mainte circonstance, les évêques catholiques américains, après avoir recommandé par-dessus tout l'accord, les bons procédés réciproques entre patrons et ouvriers, n'ont pas hésité à affirmer le droit des travailleurs à former des associations professionnelles pour la défense de leurs intérêts. Cette ligne de conduite n'a rien qui doit surprendre. Aux Etats-Unis, beaucoup d'abus sont commis par les patrons; en outre, dans le régime du travail tel qu'il existe, les accords se font presque toujours collectivement entre les groupements de patrons et les groupements d'ouvriers. Les premiers ont, depuis longtemps, constitué des *unions* pour promouvoir leurs intérêts professionnels; pourquoi les ouvriers n'en formeraient-ils pas pour défendre leurs salaires? La conciliation, les arbitrages volontaires se produiront d'autant mieux que ces unions seront, de part et d'autre, plus solidement assises.

Voilà pourquoi le cardinal Gibbons, archevêque de Baltimore, qui représente au plus haut point l'esprit américain dans le meilleur sens, a pris la défense des *Chevaliers du travail* et a obtenu de Rome que, malgré les antécédents maçonniques de cette Société, les efforts faits par M. Powderly pour la placer sur une base saine, ne fussent pas paralysés par une excommunication générale[1]. Le Saint-Siège n'a nullement approuvé pour cela les *Chevaliers du travail;* il a déclaré seulement qu'ils pouvaient être tolérés : *tolerari posse*. Il est donc licite à des catholiques d'en faire partie,

[1] Voy. la *Semaine religieuse de Paris* du 3 novembre 1888. Le décret du Saint-Office, communiqué au cardinal Gibbons, porte que « les chefs de la Société devront promettre *verbalement* de modifier certains détails des statuts dont le Saint-Siège a fait un examen critique très long et très minutieux ».

mais c'est tout. Les évêques catholiques, qui venaient de rendre un si grand service à l'ordre des *Chevaliers du travail*, en ont profité pour lui adresser des avertissements sévères sur la nécessité de respecter la justice et les droits de ceux qui ne font pas partie de ces associations. En effet, la liberté du travail qui est la base de l'ordre économique moderne, a toujours été défendue par la hiérarchie catholique américaine, de même que les erreurs socialistes de l'écrivain Henri George ou du P. Mac Glynn ont toujours été condamnées par elle.

Le clergé catholique ne se contente pas d'ailleurs d'enseigner à tous la justice, la charité, la protection des faibles; il ne néglige rien de ce qui peut amener les ouvriers à s'élever par l'épargne et la prévoyance. Les sociétés de secours mutuels, les caisses d'épargne, les assurances mutuelles, qui sont fort développées et très bien organisées; les sociétés de construction, qui ont si bien réussi, surtout à Philadelphie où elles comptent soixante mille membres, reçoivent sans cesse les encouragements des évêques; le troisième concile de Baltimore les a particulièrement recommandées.

III

On vient de jeter, avec M. Claudio Jannet, un coup d'œil sur la situation présente de la démocratie américaine, situation qui peut se résumer en deux termes : apaisement des conflits politiques, aggravation des conflits économiques et sociaux. Cherchons maintenant, en consultant le même guide, quel pourra être l'avenir de l'Union américaine. Encore une fois, M. Jannet estime avec raison qu'il est trop tôt pour juger définitivement son œuvre; mais il aperçoit déjà assez nettement les causes qui peuvent favoriser et celles qui peuvent empêcher le succès de cette grande démocratie.

Les germes de maladie sont nombreux, il faut le reconnaître. On sait déjà quelle est la corruption des politiciens, et combien les classes riches et éclairées oublient fréquemment leurs devoirs. A ces fâcheux symptômes s'en ajoutent d'autres, non moins graves : le protestantisme, qui est encore la religion de l'immense majorité des habitants, se décompose tous les jours, s'émiette en une série innombrable de sectes, souvent ennemies les unes des autres, et perd chaque jour de son autorité. Sur 45 millions d'Américains, on compte 7 ou 8 millions de catholiques, autant de protestants vraiment religieux, et au moins 30 millions de personnes qui, tout en figurant sur les statistiques comme protestantes, sont, en réalité, étrangères à toute croyance et à toute pratique religieuse. Quant aux écoles publiques, dont les Américains attendent, bien à tort,

le redressement des vices nationaux, elles ne s'occupent que de la culture intellectuelle, et nullement de la culture morale de la jeunesse. L'éducation morale du peuple est de plus en plus délaissée par le clergé de nombreuses sectes protestantes, et son éducation politique n'est faite que par les journaux ou, dans les meetings, par des orateurs qui flattent sans cesse son orgueil déjà démesuré, et lui prêchent les erreurs les plus funestes au bon ordre d'une société. En présence de cet état de choses, n'est-on pas tenté de désespérer de l'avenir de l'Union américaine et de conclure qu'elle périra dans les luttes violentes du capital et du travail?

Mais, à côté des signes alarmants, il y a — et en grand nombre, — des signes rassurants, des motifs qui entretiennent, et semblent, jusqu'à un certain point, justifier la confiance des meilleurs citoyens américains dans l'avenir de leur patrie.

Les conflits économiques se sont aggravés, il faut le reconnaître, depuis quelques années. Est-ce à dire pour cela que le socialisme soit à la veille de triompher aux États-Unis? Nullement, répondront avec confiance les Américains. D'abord, il y a bien des genres de socialisme : prenons le socialisme d'État, celui qui semble le plus menaçant, parce qu'il est adopté et enseigné par de nombreux immigrants allemands, et aussi parce qu'il peut s'installer pacifiquement, légalement, sans aucun des désordres qui accompagneraient l'avènement du communisme ou du socialisme anarchique. Eh bien, des obstacles sérieux s'opposeront longtemps au triomphe du socialisme d'État. En premier lieu, son application générale nécessiterait un changement dans la constitution : or, avec le grand nombre des États qui sont entrés, depuis l'époque de Washington, dans l'Union américaine, et les forces presque égales des partis, il devient de plus en plus difficile de réunir, en faveur d'un amendement à la Constitution, la majorité nécessaire; la Constitution acquiert de plus en plus avec le temps la stabilité et l'immutabilité. Tout au plus quelques États de l'Union pourraient-ils faire une expérience partielle du socialisme d'État, et encore les lois qu'ils adopteraient rencontreraient bien vite une barrière dans le système judiciaire du pays. Non seulement la cour suprême des États-Unis et les cours des États déclareraient, suivant leur droit, ces lois inconstitutionnelles; mais leur mise en pratique suppose toujours le recours au pouvoir judiciaire et par conséquent, de la part des intéressés, une série de défenses légales par lesquelles l'action d'une loi oppressive s'amortit.

D'ailleurs, ajoute-t-on, l'avènement du socialisme, sous n'importe quelle forme, trouverait, dans le caractère américain, des obstacles encore plus sérieux que ceux que pourront présenter la

Constitution et les attributions du pouvoir judiciaire. Telle ou telle association ouvrière peut adopter un programme plus ou moins insensé : mais il ne faut jamais oublier que cette association, si développée et puissante qu'on la suppose, ne représente jamais qu'une infime minorité dans la population américaine. Il y a, aux États-Unis, des éléments nationaux si divers, avec des mœurs, des croyances et des intérêts si dissemblables, qu'ils ne s'entendront jamais pour l'adoption d'une même réforme : leurs forces se balancent, et cet équilibre de nationalités différentes est, comme celui des partis, un élément de stabilité pour la Constitution. — En outre, il ne faut pas se laisser tromper par les apparences et croire que les résolutions passionnées qui sont, à certains moments, votées avec enthousiasme dans les meetings, vont devenir demain la loi du pays. En Amérique comme en Angleterre, les périodes d'*excitement* sont de courte durée, et bientôt on voit leur succéder cette appréciation raisonnée de la situation qu'on a signalée tant de fois comme un des meilleurs traits du caractère anglo-saxon. Le *second sober thought* du peuple a déjà sauvé la république de plus d'un péril et on peut compter sur lui pour déjouer les entraînements vers le socialisme. Quelques États nouveaux ont si grande confiance dans le bon sens populaire, qu'ils ont soumis au vote de tous les électeurs les changements aux principales lois existantes. Presque toujours, même en Californie, le peuple a fait de bonnes réponses dans ces grandes consultations, alors qu'il est si mal inspiré dans le choix de ses représentants.

A côté de ces considérations qui certes ont leur valeur, des observateurs autorisés signalent la transformation qui s'opère dans certaines parties de la haute société américaine. Dans plusieurs villes, les citoyens les plus éclairés et les plus importants commencent à comprendre les devoirs qu'imposent les lumières et la fortune, et à donner des exemples qui, on peut l'espérer du moins, trouveront peu à peu de nombreux imitateurs. M. Claudio Jannet, après avoir rendu un hommage mérité à ces bons citoyens, ajoute qu'aujourd'hui encore, la grande force de l'Amérique consiste dans ses cinq millions de familles de *farmers* ou de planteurs cultivant eux-mêmes leurs domaines : « Les *farmers* des États-Unis, dit-il, sont très supérieurs aux paysans européens au point de vue de l'intelligence générale, de l'instruction, de la dignité de la vie... C'est à eux que l'on doit la bonne administration de beaucoup de localités et la bonne composition des législatures des petits États ruraux de la Nouvelle-Angleterre et *de ceux de l'Ouest* ». Nous ne contesterons pas les éloges qu'il décerne aux *farmers* de la Nouvelle-Angleterre; mais

peut-être y aurait-il des réserves à faire à propos de ceux de l'Ouest. Les lecteurs du *Correspondant* n'ont certainement pas oublié les portraits que M. de Mandat-Grancey a tracés pour eux, *de visu*, des *farmers* de l'Ouest; il faut convenir que les personnages qu'il a fait passer sous nos yeux laissent singulièrement à désirer au point de vue de « la moralité, de l'esprit religieux et de la dignité de la vie ». Si l'édifice américain ne reposait que sur de pareilles assises, on pourrait, sans crainte d'erreur, annoncer sa ruine prochaine.

Si nous avons fait une réserve sur ce point d'ailleurs fort secondaire, en revanche, nous nous associerons complètement aux conclusions de M. Jannet sur une question bien autrement importante, le rôle du catholicisme aux États-Unis. Les pages que l'auteur a écrites à ce sujet sont trop dignes d'attention pour que nous ne nous y arrêtions pas un instant avant d'achever cette étude.

En passant en revue les causes susceptibles de compromettre ou de favoriser l'avenir de la démocratie américaine, on a omis celle qui, mieux que toute autre, assurerait son développement pacifique, son influence bienfaisante; nous voulons parler de l'action, du concours de l'Église catholique. L'Église catholique, qui compte 7 à 8 millions de fidèles aux États-Unis, a pris résolument sous son patronage les intérêts des classes populaires américaines. On a déjà parlé de son attitude à l'égard de certaines associations ouvrières, notamment des *chevaliers du travail.* Il faut retenir les remarquables paroles que le cardinal Gibbons prononçait à cette occasion:

Perdre l'influence sur le peuple serait pour l'Église perdre l'avenir... De tous les titres que l'Église a mérités dans l'histoire, le plus glorieux est celui d'*amie du peuple*. Dans notre pays démocratique, c'est le titre qui gagne au catholicisme non seulement la dévotion enthousiaste de ses millions d'enfants, mais le respect et l'admiration de tous nos concitoyens, quelle que soit leur croyance religieuse... Les grandes questions de l'avenir ne sont plus la guerre, le commerce, les finances, mais les questions sociales, les questions qui touchent à l'amélioration du sort des grandes masses populaires et particulièrement des ouvriers. Il est d'une importance suprême pour l'Église d'être toujours du côté de l'humanité et de la justice pour les multitudes qui composent le corps de la famille humaine... Perdre le cœur du peuple serait une calamité auprès de laquelle l'amitié d'un petit nombre de riches et de puissants ne serait pas une compensation... Renoncer à l'amitié du peuple serait risquer de perdre la position que l'Église a gagnée dans l'estime de la nation américaine et compromettre la paix et la prospérité qui forment un contraste si admirable avec sa condition dans certaines contrées soi-disant catholiques.

Le cardinal Manning faisait écho à ces généreuses paroles, quand

il disait : « Jusqu'ici le monde a été gouverné par des dynasties : désormais le Saint-Siège a à traiter avec le peuple et avec des évêques en rapports étroits, quotidiens et personnels avec le peuple. »

Conformément à la pensée du cardinal Gibbons, le clergé catholique américain vit dans une intimité cordiale avec son troupeau. De l'évêque au prêtre, du pasteur paroissial au plus humble fidèle, il y a communication continue de pensées, communauté constante de sentiments. Ce que le peuple sent, le clergé est toujours prêt à l'exprimer. On a déjà dit que les évêques et les pasteurs savent comprendre les vrais besoins de la classe ouvrière; en même temps qu'ils blâment ses écarts, ils favorisent de toutes parts les institutions susceptibles d'accroître son bien-être, ses lumières et sa moralité. On peut conclure de là, en empruntant le langage de la sociologie, que le clergé catholique est le véritable *appareil réformateur* dont les institutions américaines auraient actuellement besoin.

Depuis un demi-siècle, le catholicisme a pris un grand essor aux États-Unis. Non seulement le nômbre de ses adeptes a considérablement augmenté, mais son organisation s'étend aujourd'hui sur toute l'Union; le recrutement local du clergé est beaucoup moins insuffisant qu'autrefois; en outre, le temps n'est pas loin où chaque paroisse aura son école catholique, et où une grande université nationale assurera à l'Église, dans la direction de la haute culture intellectuelle, l'influence qu'elle revendique comme une de ses missions divines.

Le catholicisme est donc, au point de vue social, une force nouvelle qui entre maintenant en scène et va s'efforcer d'exercer une action puissante. Réussira-t-il à se développer suffisamment, à étendre assez loin ses conquêtes pour que son influence devienne prépondérante dans l'Union? Ou bien, ne disposera-t-il, comme dans le passé, que d'une minorité trop peu nombreuse pour faire sentir fortement son action réformatrice? Toute la question est là.

Plusieurs causes peuvent faire craindre que le développement du catholicisme dans l'avenir ne soit plus aussi rapide qu'il l'a été depuis cinquante ans. La grande majorité des immigrants continue à être envoyée par des nations protestantes, et parmi les immigrants catholiques, beaucoup ne le sont que de nom, ou perdent, sous l'influence des protestants et au contact des écoles neutres, le peu de religion qu'ils avaient. D'autre part, s'il y a, parmi les Américains de toutes les classes, de nombreuses conversions au catholicisme, il existe, dans les chaires d'enseignement public, dans les écoles et dans une partie de la presse, une propagande antireligieuse plus active que jamais : la science naturaliste allemande surtout est fort en honneur depuis 1870; le flot annuel

d'immigrants allemands apporte sans cesse de nouveaux disciples qui, suivant la parole impie de Bebel, sont darwinistes au point de vue scientifique, socialistes au point de vue économique, athées au point de vue religieux. Enfin, ce qui n'est pas moins funeste au développement du catholicisme, c'est l'atmosphère païenne qui se forme dans la société générale. Comment faire écouter la voix de la religion à 36 millions d'hommes qui ne songent qu'à l'acquisition de la fortune, aux jouissances du luxe et du bien-être?

Malgré tant de symptômes alarmants, les catholiques ne se découragent pas et envisagent l'avenir avec confiance. La fécondité supérieure des familles catholiques et leurs bonnes mœurs sont à leurs yeux un gage de leur majorité future : dans ces dernières années, ils ont, de par la loi du nombre, fait élire un catholique comme maire de Boston, la vieille colonie puritaine. Pourquoi le même résultat ne se produirait-il pas dans maints autres endroits? Aussi de toutes parts, clergé et fidèles se sont mis à l'œuvre, s'attachant par leurs paroles, leurs écrits et leurs actes à prêcher la vérité, à donner les meilleurs exemples, à se montrer les défenseurs de tous les grands intérêts nationaux, et en même temps les protecteurs des faibles et des opprimés.

Quelle sera la récompense de ces généreux efforts? Deux résultats peuvent se produire.

Ou bien les catholiques resteront à l'état de minorité; et la majorité de la nation, craignant leurs progrès, les opprimera, entravera leur liberté d'action et leur propagande, comme le cas s'est produit tant de fois en Europe : alors les États-Unis, privés de leur meilleur instrument de réforme, tomberont de plus en plus dans l'irréligion, dans le matérialisme et pourront périr plus tard dans les conflits du capital et du travail.

Ou bien, conformément à l'espoir du clergé et de nombreux citoyens éminents, le catholicisme arrivera peu à peu à former la majorité, ou tout au moins à être une minorité assez forte, assez libre dans son action pour exercer une influence croissante sur les destinées de l'Union américaine. Alors l'Église catholique, qui accepte franchement le fait du gouvernement républicain et populaire, tout en combattant les erreurs révolutionnaires, l'Église qui, indépendamment de la vérité dogmatique absolue dont elle est dépositaire, possède en elle tout ce qu'il faut pour guérir les plaies sociales et morales du peuple, conduira les États-Unis au plus haut degré de puissance, de paix sociale et de prospérité : grâce à elle, l'expérience démocratique aura eu plein succès, au lieu de finir par une banqueroute.

Anatole Langlois.

JEAN LE PATRE

Jean le Pâtre, de Ginestous,
Dans le canton connu de tous,
Est mort hier sans agonie :
Il avait quatre-vingt-sept ans,
Tous ses cheveux, toutes ses dents,
Et, dans son genre, du génie.

Son goût, qui jamais ne changea,
A six ans lui faisait déjà
Suivre le berger de la ferme,
Qui, — comme un roi son héritier, —
L'initiait au dur métier,
En lui disant : « Sois bon et ferme!

« Chaque matin, en te levant,
« Consulte le ciel et le vent,
« Puis, choisis bois, lande ou prairie,
« Et sache que l'erreur d'un jour
« Peut compromettre sans retour
« Ton renom et ta bergerie.

« Aide-toi d'un chien fort et doux,
« Capable d'imposer aux loups
« Et de les tenir en haleine,
« Mais incapable d'arracher
« A la brebis qu'il court chercher
« Même un léger flocon de laine. »

Et puis, des conseils répétés
Pour les hivers, pour les étés,
Pour l'achat, la vente, la tonte,
Des remèdes pour tous les maux,
Des aphorismes en trois mots,
Le tout orné de plus d'un conte...

*
* *

Vers sept ans, le vieux magister
A ce gars ivre de grand air

Voulut en vain montrer ses lettres :
L'esprit de Jean était rétif
Et s'envolait inattentif
A tout instant par les fenêtres.

« Bête il est et bête il sera »,
Dit-on au père, qui sacra,
Dans le premier vent de colère :
« Mais, malheureux! il faut manger!
« Que veux-tu donc être? — Berger!
« — Sois berger, si ça peut te plaire!... »

Berger! il le fut dès ce jour,
Avec bonheur, avec amour,
Berger sans relâche, sans trêve,
Berger de vaches et de veaux,
De chèvres par monts et par vaux,
Puis, berger de moutons — son rêve!

Large chapeau, long sarrau gris,
Des sabots à ses pieds meurtris,
Le fouet comme un sceptre en sa droite,
Sa miche ronde sous le bras,
Et son grand chien jaune à poil ras
Suffisaient à sa vie étroite.

Ses frères s'instruisaient un peu;
Le cadet allait au chef-lieu,
Entrait même au grand séminaire;
L'aîné, Pierre, se maria;
L'un laboura, l'autre pria :
Jean fut berger à l'ordinaire.

Par la pluie et par le soleil,
Que le mont fût sombre ou vermeil
Et la plaine fleurie ou morne,
Il fut berger, toujours berger,
Sans même un désir de changer,
Immuable comme une borne.

*
* *

Le jour qu'il eut atteint vingt ans,
Il se troubla quelques instants
En avançant sa main vers l'urne;
Mais il s'était bien confessé,
Et par le sort il fut laissé
A sa montagne taciturne.

Un ruban clair à son chapeau,
Il retourna vers son troupeau,
Le cœur débordant de tendresse,
Et quinze jours l'écho des bois
Répercuta sa rude voix,
Clamant des hymnes d'allégresse;

Non point des chansons de conscrits,
Mais des psaumes latins, appris
Lambeaux par lambeaux à l'église,
Et qui, sur nos sommets déserts,
Faisaient de sauvages concerts,
Mêlés aux plaintes de la bise.

Et depuis lors, nul incident
Dans cette vie. En dévidant
Le fuseau des jours monotones,
Il vécut sur les monts fleuris,
Les durs ajoncs, les chaumes gris,
Etés, hivers, printemps, automnes.

*
* *

Connut-il l'amour ce terrien?
Personne n'en sut jamais rien.
On dit que sous sa limousine,
Quand l'autan élevait la voix,
Venait s'abriter quelquefois
Une pastourelle voisine.

Mais, comme ce bizarre amant
Ne leur parlait probablement
Que chiens et loups, brebis et chèvres,
Qu'il était gauche et primitif,
Et jamais d'un baiser furtif
N'effleurait leurs yeux ni leurs lèvres,

Elles l'avaient toutes laissé,
— Le cœur peut-être au fond blessé,
Mais sans en rien faire paraître,
Se guérissant à sa façon
D'un rosaire ou d'une chanson,
Et ne contant son mal qu'au prêtre.

*
* *

Ah ! ce prêtre du ciel tombé,
Ce frère cadet, « notre abbé »,
Ainsi qu'à la ferme on le nomme,
Ce conseiller, ce protecteur,
Ce suprême consolateur,
Moins que Dieu, mais bien plus qu'un homme !

De quelle ferveur l'entourait
Jean le Pâtre ! Et comment il pleurait
D'amour, quand, selon sa promesse,
S'en vint le nouveau tonsuré,
A la place du vieux curé,
Un beau matin chanter la messe !

Et quelle fête de le voir,
Une fois l'an, surgir tout noir
Sur les monts de bruyères roses,
Bénir les ruches et les bœufs,
Embrasser ses petits neveux
Et sourire aux aïeuls moroses,

Puis repartir, disant à Jean :
« Il faut que je sois diligent;
« Quand tu dors trop ton troupeau bêle :
« Frère, je suis berger aussi
« D'un troupeau qui paît loin d'ici,
« Qui craint les loups et qui m'appelle... »

Et l'abbé fouettait sa jument;
Et Jean mélancoliquement
S'en retournait parmi ses ouailles
Qui l'accueillaient avec des bonds,
Des bêlements joyeux et bons
Et des carillons de sonnailles.

*
* *

Mais les ans s'en allaient pourtant,
Comme l'eau qui coule en chantant
Des hauts sommets vers la rivière.
Les vieux mouraient, les petits-fils
Grandissaient par d'autres suivis,
Brins de chanvre en la chenevière.

Lors, voyant blanchir ses cheveux,
Jean ne songeait qu'à ses neveux,

Les emmenait dans les bruyères,
Leur fabriquait mille joujoux,
Cages d'osier, bâtons de houx,
Et chars à charrier des pierres.

Cherchant à qui d'entre eux céder
L'insigne honneur de commander
Après sa mort moutons et chèvres,
A qui transmettre ses leçons,
Sa panetière et ses chansons,
Et la trompe où soufflaient ses lèvres ;

A qui donner aussi le bas
Qu'il cachait avec soin là-bas,
Dans un mur de sa bergerie.
Le bas de laine où tous les ans
Tombaient quelques écus luisants
A la joyeuse sonnerie;

A qui donner son chien Labry,
Et sa canardière, et l'abri
Qu'il s'était creusé sous la table
D'un vieux dolmen casematé,
Bien chaud l'hiver, bien frais l'été,
Malgré son aspect redoutable.

*
* *

Et quand il eut fait choix enfin,
— Lui, roi des bergers, — d'un dauphin,
Sans lui céder le sceptre encore,
Il se sentit plus rassuré,
Et, d'un gros souci délivré,
Chanta d'une voix plus sonore.

Bientôt ce fut un beau vieillard,
Le premier de tous dans son art,
Et qu'on venait de quatre lieues,
Quand dépérissait un troupeau,
Consulter, la main au chapeau,
Au milieu de ses landes bleues.

Un vrai mage de l'ancien temps,
Lisant dans les cieux éclatants
Les jours sereins et les tempêtes,
Et trouvant contre les douleurs
Les remèdes parmi les fleurs
Que broutaient, en passant, ses bêtes.

Religieux à sa façon,
— Par le cœur, non par la raison, —
Se figurant une autre vie
Où par des pâturages verts,
Que ne flétriraient nuls hivers,
Il errerait l'âme ravie,

Suivi de longs troupeaux bêlants
Qu'il promènerait à pas lents,
Sans craindre ni loup ni vipère,
Et ramènerait au bercail,
En passant sous un beau portail
Où les compterait Dieu le Père.

*
* *

Et, comme un soir il s'absorbait
Dans ce rêve, à l'heure où tombait
Une nuit d'août aux légers voiles,
Son regard soudain se troubla,
Et sa belle âme s'envola
Sans un effort vers les étoiles.

On le trouva le lendemain,
Les bras en croix sur son dolmen,
Rigide et froid comme la pierre;
Son troupeau bêlait alentour,
L'alouette chantait le jour,
Mais Jean n'ouvrait plus sa paupière...

Jean le Pâtre, de Ginestous,
Dans le canton connu de tous,
Fut déposé dans l'herbe grasse
Du cimetière où trois cents ans
On coucha tous les paysans
Et tous les bergers de sa race;

Mais c'est là-haut, sous les ajoncs.
Les genêts et les sauvageons,
Près de la pierre druidique
Où son esprit revient errer,
Qu'il aurait fallu l'enterrer
Ce pâtre plus beau que l'antique!

François Fabié.

REVUE DES SCIENCES

Au Mont-Blanc. — Ascension de M. Janssen aux Grands-Mulets. — Du 13 au 16 octobre. — Les chutes de neige. — Difficultés vaincues. — Trois jours à 3000 mètres d'altitude. — Analyse spectrale. — Une feuille de présence. — Signature des corps. — Bandes de l'oxygène reconnues à l'observatoire de Meudon. — Oxygène du soleil ou oxygène de l'atmosphère? — Effacement des bandes aux Grands-Mulets. — Conséquences et conclusions. — Optique : Déformation de l'image réfléchie du soleil dans la mer. — Nouvelle preuve de la rondeur de la terre. — Déformation des images dans les miroirs convexes. — Les images réfléchies dans le lac Léman. — Agriculture. De l'utilité des abeilles pour la fécondation des fruits, des céréales, etc. — Les champs de blé dans le voisinage des ruchers. — Les abeilles aux États-Unis. — Encouragement à l'agriculture. — Eclairage domestique. — Influence de l'abat-jour sur l'éclairage. — Mauvaise utilisation de la lumière. — Les lampes à foyer bas. — Nouveau système d'abat-jour. — Moyen de doubler l'intensité lumineuse d'une lampe. — Aux Folies-Bergères : Marinelli.

M. Janssen, président de l'Académie des sciences, dans le but d'élucider un point important de science pure, a fait, du 12 au 16 octobre dernier, une ascension intéressante dans le massif du Mont-Blanc. Il avait choisi cette saison un peu tardive pour la montagne, parce qu'il avait besoin d'observer le ciel dans une atmosphère le plus possible dépourvue de vapeur d'eau et, à cette époque de l'année, il arrive souvent que, dans les hautes régions, le froid soit très vif et l'air très sec. Malheureusement il était tombé beaucoup de neige au commencement d'octobre et toute ascension, assez facile en temps ordinaire, devenait difficile dans ces circonstances. Cependant les guides consultés finirent par admettre que l'on pourrait atteindre les *Grands-Mulets*, à l'altitude de 3000 mètres. Une escouade de guides prit de l'avance pour reconnaître la route et tracer le chemin que suivrait l'expédition depuis Pierre-l'Echelle, situé à l'entrée du glacier jusqu'à la cabane des Grands-Mulets, où l'on devait transporter le matériel nécessaire aux observations. Les hommes eurent souvent de la neige jusqu'à la ceinture, et ils ne purent que jalonner la route à adopter. M. Janssen boite par suite d'un accident de jeunesse : il eût été au-dessus de ses forces de franchir la distance qui sépare Pierre-Pointue des Grands-Mulets, au milieu des blocs de glace qui sont accumulés à la rencontre du glacier des Bossons avec celui de Toconas. Il imagina et fit construire un appareil de transport très pratique. C'est une sorte d'échelle de $4^{m},50$ de longueur, dont les extrémités

reposent sur les épaules de quatre ou six porteurs. Au centre de l'échelle est suspendu par des courroies un siège léger. Le voyageur s'installe ainsi, la tête passant à travers l'échelle; dans les endroits où il faut absolument marcher, on peut mettre pied à terre sans quitter la position au centre de l'échelle; on est soutenu sous les aisselles par les montants, et si une crevasse se présente, l'échelle peut être posée dessus, ce qui en facilite le passage. Les instruments démontés furent transportés, à bras d'hommes, comme les vivres nécessaires pour une station de quelques jours à une troupe relativement nombreuse.

On partit de Chamonix le 12 au matin, on s'arrêta à Pierre-Pointue, et le lendemain 13, à 6 heures, on commença l'ascension au milieu de véritables difficultés. On ne parvint à la cabane des Grands-Mulets que le soir, après avoir dû se servir de lanternes. L'ascension nécessita 13 heures, alors que dans la saison favorable, il faut tout au plus de 4 à 5 heures. Le feu avait été préparé par la première escouade dans le Refuge, petite construction en pierre sèche qui remplace l'ancienne cabane en bois. La température était inférieure à — 15 degrés. Le lendemain 14, le soleil se leva dans un ciel d'une pureté admirable, sans aucun nuage; le temps était très sec et très froid. Au milieu de ce paysage glacé, on ajusta les instruments, et du matin au soir M. Janssen put faire ses observations dans des conditions très favorables; le lendemain 15, même temps superbe; il put donc contrôler les résultats de la veille. Le 16, l'expédition abandonna les Grands-Mulets pour retourner à Chamonix.

Pourquoi toute cette fatigue d'un sexagénaire, tous ces efforts, toutes ces difficultés vaincues? Il faut posséder à un haut degré le culte de la science pure pour comprendre et partager le sentiment qui guide le savant en pareille circonstance. Toute sa volonté, toute sa persévérance, sont tendues vers un but unique qui pourrait faire sourire ceux que ne préoccupent que les intérêts matériels; quelle que soit l'insignifiance apparente du fait qu'il cherche à découvrir, il en poursuit l'étude sans trêve ni merci jusqu'à ce qu'il ait rencontré la vérité. C'est ainsi que la science progresse. Avant l'application doit prendre place la spéculation. Qui ne sème pas ne récolte jamais. M. Janssen est monté aux Grands-Mulets tout simplement pour savoir si certaines raies que l'on voit dans le spectre solaire à la surface du sol sont encore visibles à 3000 mètres de hauteur. Manie de savant! Non pas, comme on va s'en rendre compte.

On sait bien que l'on est parvenu au moyen de l'analyse spectrale à sonder les espaces célestes et à reconnaître dans les astres qui nous entourent les mêmes matériaux constitutifs que ceux de notre propre globe. Le moyen est admirable. Tout le monde connaît le *spectre solaire*, cette bande ou ce ruban aux couleurs de l'arc-en-ciel que l'on voit quand un rayon de lumière est décomposé par un prisme. Or, il existe sur ce ruban et transversalement une infinité de petites raies, des bandes plus ou moins sombres que l'on ne peut bien distinguer qu'avec un appareil spectroscopique puissant. On a découvert que la plupart des corps en ignition et même quelques-uns qui ne le sont

pas révélaient leur présence par des *raies caractéristiques* dans le spectre. Le spectre est une sorte de feuille de présence et les raies sont la signature de ce corps. Il suffit de lire sur le spectre.

On a pu reconnaître ainsi qu'il y avait dans le soleil la plupart des mêmes métaux que sur terre, de l'hydrogène, etc. Mais jusqu'ici on n'a pu prouver que l'oxygène, ce principe qui sur notre globe est essentiel à la vie, se trouvât dans le soleil, du moins à un état semblable à celui dans lequel il existe sur notre planète. Et cependant l'oxygène fournit des bandes très nettes, très visibles. M. Janssen a installé dons le laboratoire de l'Observatoire de Meudon un long tube de plus de 60 mètres de long en fer forgé, dans lequel on peut comprimer de l'oxygène. Avec un spectroscope, on examine à l'extrémité de ce tube ce qui se passe dans le spectre quand on comprime de plus en plus le gaz, et l'on constate l'apparition dans l'orangé et le rouge de groupes de bandes sombres. Elles sont évidemment dues à l'oxygène. Un groupe noircit à mesure que la densité du gaz augmente, un autre noircit en obéissant à une loi particulière; il fonce de teinte en raison du carré des densités. Ainsi expérimentalement on découvre les bandes spéciales à l'oxygène, la signature de ce gaz. On les retrouve aussi quand on sonde l'atmosphère. Le spectroscope, dirigé vers le soleil à travers toute l'épaisseur de la couche atmosphérique, les montre très bien. Alors? Alors on pourrait conclure que ces bandes sont dessinées par l'oxygène qui se trouve dans le soleil; eh bien, on conclurait trop vite.

L'oxygène abonde dans l'atmosphère. Est-ce cet oxygène qui donne des bandes, ou bien est-ce celui du soleil, ou bien encore est-ce à la fois l'oxygène terrestre et l'oxygène solaire? C'est là le point fondamental qu'il fallait éclaircir. Il est bien clair que si l'on pouvait supprimer l'atmosphère, la question serait résolue *ipso facto*. Si les bandes restaient visibles au même degré, il va de soi qu'elles seraient produites par l'oxygène solaire. Il y a un moyen d'atténuer sinon de supprimer l'influence de l'atmosphère, c'est d'aller observer très haut; on se débarrassera de la couche atmosphérique la plus épaisse et la plus dense. M. Janssen monta l'année dernière au Pic-du-Midi. Les bandes perdirent beaucoup de leur netteté; mais ce résultat bien que déjà satisfaisant avait besoin de contrôle. Voilà pourquoi le président de l'Académie a fait en octobre l'ascension des Grands-Mulets.

La vapeur d'eau répandue dans l'air produit aussi dans le spectre des bandes caractéristiques que connaît bien M. Janssen, puisqu'il les a découvertes, et ces bandes se trouvent dans la même région que celle de l'oxygène; il ne fallait pas qu'il y eût confusion; le mieux c'était d'observer quand il n'y aurait pas de vapeur d'eau dans l'air et que ces bandes seraient absentes. C'est pourquoi M. Janssen est monté par 15 degrés de froid à une époque aussi avancée.

Or, aux Grands-Mulets, les bandes d'oxygène, qui obéissent à la loi du carré de la densité et qui apparaissent dans le rouge, le jaune et le bleu, avaient complètement disparu. Le calcul montre que, en effet, au-delà de 3000 mètres, l'action de l'atmosphère terrestre doit être énor-

mément plus faible que celle qui est nécessaire pour les rendre naissantes dans le tube de l'Observatoire de Meudon. Plus de bandes. Donc le soleil n'est pour rien dans leur apparition. Mais en dehors de ces bandes, il y a un groupe de petites raies très fines et très sombres. Or, aux Grands-Mulets, ces lignes avaient subi un très grand affaiblissement, si sensible que l'on peut admettre qu'elles disparaîtraient complètement si l'on observait aux limites de l'atmosphère terrestre. Donc, encore ici, il est clair que l'oxygène solaire n'entre pour rien dans le phénomène, et il faut bien conclure, en résumé, que les bandes que l'on voit dans le spectre sont uniquement dues à l'oxygène de l'atmosphère terrestre; elles sont d'origine tellurique.

Voilà un point acquis! Nous le répétons, cela ne signifie nullement qu'il n'y ait pas d'oxygène dans le soleil, mais il ne s'y trouve pas sans doute au même état que sur terre ou en quantité suffisante pour que sa présence nous soit révélée. Il n'y aura plus d'équivoque, les bandes observées ne sont pas celles de l'oxygène du soleil, mais celles de l'oxygène de l'atmosphère. Tel est le résultat qui se dégage de l'ascension de M. Janssen. Il a une véritable importance pour la science.

Il n'y a rien de neuf sous le soleil. Il s'est produit ces jours derniers à l'Académie des sciences un petit débat assez amusant, à propos d'une note de M. Ricco, directeur de l'Observatoire de Palerme, présentée par M. Faye. La terre est ronde, c'est évident, mais on ne saurait trop en chercher des preuves nombreuses. Le bateau qu'on voit apparaître d'abord par ses mâts, puis par sa coque, montre bien qu'il progresse sur une surface inclinée, sur une surface bombée. M. Ricco a fourni une autre démonstration plus élégante de la rondeur de la terre, qu'il est même assez étonnant de n'avoir pas vu donner par les Anciens. M. Ricco, en observant le soleil à son lever sur la mer d'une hauteur de 72 mètres, et par conséquent à la distance de 33 kilomètres, s'est aperçu que l'image de l'astre était complètement déformée. Si la surface de la mer était plane, on verrait, quand le soleil se lève, sur l'eau faisant miroir, un segment identique et symétrique à celui que dessine le soleil au-dessus de l'eau. Or, le segment de l'image réfléchie est plus petit et comme aplati. Quand le soleil commence à quitter l'horizon, on aperçoit dans l'eau, — et la photographie est là pour en témoigner, — une image solaire reproduisant une simple ellipse très aplatie. La déformation est énorme; puis quand l'astre est arrivé plus haut, l'image disparaît et l'on ne voit plus que la traînée brillante que tout le monde a observée.

A l'annonce de cette déformation singulière, M. Bertrand émit des doutes. Comment un bombement aussi faible que celui de notre globe pourrait-il à la façon d'un miroir convexe produire une déformation aussi visible? Il faudrait en tout cas faire le calcul avant de rien conclure. M. Wolf appuya l'opinion de M. Bertrand; on se sert précisément de la déformation des images dans la construction des miroirs d'optique pour savoir s'ils sont bien parfaitement plans. Or un rayon de courbure d'un des miroirs, inappréciable de plusieurs kilomètres

de longueur, bien plus faible que celui de la terre, ne donne pas trace de déformation, comment le petit bombement du globe pourrait-il déformer une image? M. Faye défendît énergiquement M. Ricco. Le fait est là d'ailleurs, et la photographie ne trompe pas.

En matière scientifique surtout, la nuit porte conseil et est favorable à la réflexion. Dès le lendemain, M. Wolf effectuait le calcul auquel M. Bertrand avait fait allusion. Le calcul fut convaincant. La déformation est réelle et très considérable. Le diamètre du soleil qui est de 32′, une fois réfléchi dans l'eau à 35 kilomètres d'un point d'observation situé à 100 mètres de hauteur, n'est plus que de 10′; il est réduit d'un bon tiers.

— Eh oui, reprit M. Bertrand, à la séance suivante, quand M. Wolf communiqua ce résultat; en y songeant quelque peu, j'ai facilement reconnu que le fait était parfaitement certain; il saute aux yeux, même sans calcul. De prime abord, on ne prend pas garde que le phénomène de réflexion ne se passe pas à la limite de l'horizon, mais bien sur toute la surface de la mer, depuis le point d'observation jusqu'à l'horizon même. Et il va sans dire que sur ce miroir de 35 kilomètres de longueur, le bombement de la mer est très appréciable.

Ce sont, comme on voit, quelquefois les faits les plus simples qui donnent lieu aux interprétations erronées. Le phénomène signalé par M. Ricco se produit même sur le lac Léman. M. F.-A. Forel rappelait, à ce propos, qu'en 1874 M. Ch. Dufour, de Morges, avait reconnu que des objets peu élevés au-dessus du lac se miraient dans l'eau en se déformant. On les voyait de loin réfléchis et rapetissés. Ainsi, une grande cheminée d'usine de 60 mètres de hauteur vue dans l'eau tranquille du lac n'avait plus que 20 mètres environ de hauteur. M. Forel a souvent observé ces images réduites d'objets fortement éclairés.

Le phénomène signalé à l'Académie est cependant assez rare à observer. Il peut être considéré comme un cas particulier d'un phénomène très connu, sinon par son nom du moins par sa généralité. Nous voulons parler du *cumatage*. Le cumatage, c'est l'eau représentant l'image (d'après Aristote) du soleil réfléchi à la surface de la mer. On voit sur les bords de la mer ou même des grands lacs, non plus l'image ronde du disque solaire, mais une raie brillante très intense au milieu et plus faible aux extrémités. Le cumatage a été habilement étudié par Spooner, dans la Correspondance astronomique de Loch (tome VI, 1822. J.-C. Houzeau). On sait que Claude Lorrain en tirait des effets magnifiques. Houzeau dit : « L'extension de l'image vient des inégalités de la surface refléchissante; au lieu d'une réflexion unique, il y en a un grand nombre sur les différentes bosselures d'une surface ondulée. La longueur de la traînée dépend de l'inclinaison des faces des vagues qu'elle fournit, par conséquent, un moyen de mesurer. Elle se réduit d'autant plus que la mer est plus calme et plus unie. »

Nous ne cultivons pas assez les abeilles et c'est un grand tort. Car notre indifférence pour l'insecte mellifère nous coûte, paraît-il, très

cher; ce n'est pas qu'il s'agisse de miel, mais bien d'agriculture. L'abeille nous vaudrait de l'or. Il existe, en Amérique, trente sociétés financières au moins, possédant chacune 5 ou 6 millions de capitaux qu'elles emploient à couvrir de ruchers tout le territoire américain jusqu'aux confins de la Californie.

Pourquoi faire? C'est ce que M. Jobard, de Dijon, imprimeur et directeur du *Bien public*, vient de nous apprendre dans une brochure d'un véritable intérêt[1]. Nous ne savons pas assez l'action énorme des abeilles sur la fécondation des fruits, des céréales, des vignes, des prairies artificielles, etc. En Saxe, dit M. Jobard, il y a certains districts où les cultivateurs ne font que du blé qu'ils vendent aux plus hauts prix comme blé de semence; dans ces districts, tous les cultivateurs possèdent des ruchers, mais, au lieu d'être fixés, ils sont installés sur des chariots, et au moment de la floraison du blé chaque cultivateur conduit son rucher mobile au milieu de ses champs. Racontant un jour ce fait à Velars devant plusieurs cultivateurs, l'un d'eux, le maire de Lanques, s'écria : « Mais c'est donc pour cela que mon plus beau blé est celui que je récolte près de mon rucher. » Et il promit de profiter de la leçon. Il a affirmé depuis que les grains qui avaient poussé près des ruchers, qu'il se hâta de multiplier, étaient tous exceptionnellement beaux et pleins. Même résultat pour les fruits. Le curé de Ninville (Haute-Marne) plaçait, en 1883, quelques ruches dans les murs de son jardin où, depuis vingt ans, trente pieds d'arbres, s'obstinaient à lui refuser des fruits. Or, à partir de l'introduction des abeilles, les pommes et les poires abondèrent, comme par enchantement, sur ces arbres jusqu'alors improductifs. Darwin, du reste, avait signalé le fait. Il semait devant son rucher du colza et du trèfle blanc, puis, quand ces plantes allaient fleurir, il couvrait d'une gaze légère plusieurs touffes qu'il mettait ainsi à l'abri de l'action des abeilles. Lorsque la maturité était achevée, il prenait sur les plantes abritées et les plantes visitées par les abeilles le même nombre de capsules et comptait les graines. La proportion en faveur des plantes fécondées était en moyenne de 50 à 60 pour 100.

L'abandon de la culture des abeilles, dit M. Jobard, est une des plus grandes fautes commises par les agriculteurs, et c'est en France que cet abandon est le plus général. En Autriche, en Allemagne, en Italie, en Hongrie, en Russie et aux Etats-Unis, cette culture est encouragée d'une manière toute particulière. Il est toujours temps de bien faire et il serait à souhaiter que l'on tînt compte des observations de M. Jobard. On nous affirme de plusieurs côtés que le fait est positif. Les croisements opérés par les abeilles en butinant de fleur en fleur empêcheraient la dégénérescence des espèces. C'est maintenant aux intéressés à tenter l'expérience.

Il faut bien en prendre son parti, mais le soleil se couche maintenant à 4 h. 30, ce qui, crépuscule compris, nous amène la nuit dès 5 heures.

[1] *De l'utilité des abeilles,* par M. Eugène Jobard.

Nous voilà revenus aux longues soirées et à la lumière artificielle. Les travailleurs, tous ceux qui lisent ou écrivent le soir, savent combien il est difficile d'être bien éclairé. Le gaz est trop chaud, les lampes à pétrole d'un modèle un peu fort offrent le même inconvénient; les lampes à huile sont capricieuses et éclairent mal. Préoccupé personnellement de me procurer un bon éclairage pour la table de travail, au lieu d'aborder le problème par la lampe seulement, j'ai essayé de le résoudre par l'abat-jour. Nos abat-jour sont mal compris; ils réfléchissent mal la lumière et l'absorbent en grande partie, de telle sorte que l'on perd beaucoup en lumière utile. On fabrique 100 de lumière et l'on en utilise à peine 60 à 70. Perte sèche de 30 à 40 pour 100. J'ai tenté de combiner un petit abat-jour qui ménage la vue et répande sur le papier une lumière blanche très éclairante.

Les inconvénients de l'abat-jour ordinaire peuvent se résumer en deux mots. Nous l'avons dit, ils absorbent par leur surface une quantité de lumière entièrement perdue pour nous. Leur surface réfléchissante est disposée loin du foyer lumineux, et comme l'intensité de la lumière décroît en raison du carré de la distance, l'abat-jour ne réfléchit plus qu'une lumière déjà affaiblie; donc nouvelle perte. Perte encore par l'espace annulaire qui sépare le verre de l'abat-jour; les rayons vont éclairer le plafond. Enfin ces abat-jour disséminent la lumière sur un espace assez grand, souvent sans aucun profit pour celui qui veut bien voir; il serait préférable, plutôt que de la diffuser ainsi, de la concentrer sur une surface moins étendue, à portée du livre que l'on lit, du papier sur lequel on écrit, de l'ouvrage que l'on fait. Ces abat-jour laissent aussi très souvent la lumière frapper directement les yeux. Or, pour ménager la vue, il faut qu'il n'arrive à l'œil que de la lumière diffuse et blanche se rapprochant le plus possible de celle du jour. On peut éviter ces différents défauts. J'ai fait établir par un fabricant de bonne volonté, M. Legrand, un abat-jour à surface très réduite, de façon à diminuer le plus possible l'absorption inutile des rayons lumineux; il mesure seulement 7 centimètres environ de longueur sur 15 de largeur; il est lilliputien. Sa surface intérieure est en argent poli, métal qui possède le plus grand pouvoir réflecteur; elle est ondulée suivant une certaine loi pour régler la répartition des rayons et de manière à renvoyer sur un espace donné la plus grande quantité de lumière possible. La forme de l'abat-jour et sa position sur le foyer même, à cheval sur la flamme, assurent la réflexion d'une lumière intense et empêchent l'œil d'être frappé directement par les rayons. Enfin l'éclairage est d'un beau blanc; la lumière des autres lampes est jaunâtre à côté. Cet abat-jour, bien simple, double l'intensité de l'éclairage ou, ce qui revient au même, diminue de moitié la dépense. On peut l'employer avec les abat-jour de luxe.

Pour se rendre compte de l'effet obtenu par cette disposition, il suffit de faire un petit abat-jour en papier écolier, satiné, de dimensions indiquées, et de le placer très bas, de façon qu'il embrasse toute la flamme. On verra immédiatement augmenter l'intensité de la lumière, si on la compare à celle que donnait l'abat-jour ordinaire.

Il va de soi que plus le foyer lumineux est près de la surface à éclairer, et plus la lumière obtenue est intense. Aussi ne saurait-on trop recommander pour la table de travail l'emploi de petites lampes à foyer bas : d'abord, parce que plus la lampe est de petit calibre, moins elle chauffe et dépense; ensuite, parce que l'on gagne en abaissant le foyer lumineux une grande partie de ce que l'on perd en n'employant que de petits becs; aussi l'économie se traduit-elle par la différence de consommation entre un grand et un petit bec, et ensuite par l'intensité obtenue par l'usage du nouvel abat-jour. Je me sers ainsi, depuis un an, d'une lampe au pétrole dont le foyer est à environ 23 centimètres de la surface à éclairer, type spécial qui chauffe à peine et qui, pour une dépense de 1 centime et demi à 2 centimes et demi, selon le prix du pétrole (Paris ou province), fournit, avec l'abat-jour argenté, un pouvoir éclairant de 10 bougies, soit d'une bonne carcel.

Ce que l'homme peut faire de son corps est vraiment extraordinaire. On nous avait invité, ces jours derniers, aux Folies-Bergères, en très bonne compagnie, d'ailleurs; la salle était pleine de membres de l'Institut, de savants, de médecins. Il s'agissait d'examiner de très près les exercices d'un gymnasiarque; nommé Marinelli, qui est parvenu à donner à son corps les positions les plus anormales avec une facilité inconcevable. Déjà Virchow, de Berlin, et Welcker, de Halle, avaient étudié ce singulier sujet. Marinelli a acquis par éducation une souplesse, une élasticité générale telles, que l'on pourrait se demander s'il a une colonne vertébrale. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, entre dix, il peut renverser la tête et le haut de la poitrine en arrière, de façon à les placer au niveau des reins ou plus bas que les reins; il avance ainsi plié en deux, et l'on a l'impression que tout va craquer, que les organes profonds vont sortir de la poitrine... On dirait qu'il existe une charnière bien huilée à l'union des vertèbres dorsales et lombaires. Et l'individu est bien constitué, le cœur intact, les muscles solides, aucune trace de luxation dans les articulations! Au point de vue anatomique, ce sujet est réellement bien curieux. C'est un Américain dont le véritable nom est Buttner; il est de New-York; il a vingt-six ans; aucune hérédité acrobatique; son père est un armurier qui a élevé ses onze enfants comme tout le monde. Mais, à neuf ans, Marinelli ayant vu travailler des acrobates se mit en tête de faire comme eux et parvînt vite à faire mieux qu'eux. « C'est venu tout seul, nous a-t-il dit, et sans la moindre fatigue. » Et, de fait, pendant la séance, il respirait sans oppression, à peine plus vite qu'un individu tranquille. Il est très bien portant, digère fort bien, mais il est d'une sobriété exemplaire. « Tout est là, nous répétait-il; si je ne savais pas être sobre, je ne gagnerais pas 10 000 francs par an, à vingt six ans! » N'importe! Bien singulier type que cet homme, dont les articulations sont si élastiques qu'il pourrait se coucher, plié en deux, dans une malle de voyage!

Henri de Parville.

CHRONIQUE POLITIQUE

8 novembre 1888.

Efforts chimériques du gouvernement, volontés flottantes des partis, attente inquiète de la nation, tout nous force à nous rappeler, dans la situation actuelle de la République, la formule un instant fameuse de M. Gambetta : « Il faut aboutir. » Jamais plus de questions, plus de doutes et de mystères n'ont irrité l'impatience de l'esprit public. Qu'est-ce qui n'est pas discuté, menacé, attaqué, ébranlé, dans l'État tout entier? Qu'est-ce qui n'est pas un objet de réforme et de changement? Qu'est-ce qui n'est pas un sujet d'agitation? Qu'est-ce qui paraît encore durable? Qu'est-ce qui n'attend pas de la fortune son tour décisif, dans cette fatidique année de 1889 qui semble faite pour régler toutes nos destinées à la fois? Mais, dans ce mouvement général et incessant, telle est l'incertitude des choses et des hommes que rien n'a pris encore sa direction définitive; tout est trouble, tout s'accumule et se mêle, tout se soulève et tournoie, sans « aboutir ». Il n'est pas un observateur sagace qui pût, en ce moment, décrire avec précision tant de menées, d'intrigues et d'apprêts, tant de vagues desseins ou d'obscures combinaisons. Seulement, il n'en est pas un non plus qui n'ait à constater que c'est pour la République la phase suprême, que la France commence à sentir vivement le besoin d'un nouveau régime et que, de jour en jour, elle s'occupe moins du présent que de l'avenir, comme si le présent ne lui laissait plus aucun espoir d'en pouvoir vivre!

Assurément, on ne persuadera pas à la France, eût-on toute la sophistique d'un Jules Roche, qu'elle peut s'accommoder plus longtemps de la gestion financière de la République. A supposer qu'il fallût négliger les doléances si vraies de M. Daynaud, les remontrances si justes de M. d'Aillières, il n'en resterait pas moins évident que la République est impuissante aujourd'hui à équilibrer le budget, sans emprunt et sans impôt : M. Peytral ne réclame-t-il

pas un impôt, ne propose-t-il pas un emprunt? En 1876, alors que les conservateurs administraient encore les finances de la République, les dépenses étaient de 3 milliards 90 millions, les recettes de 3 milliards 190 millions, l'excédent de 100 millions. Maintenant la France paye, tant sur son capital que sur son revenu, tant par l'emprunt que par l'impôt, plus de 4 milliards. La dette publique s'est augmentée de 300 millions. Ecoutez M. Amagat : « Depuis huit ans, la République a dépensé 8 milliards de plus qu'elle n'a reçu. » Déjà, il y a six ou sept mois, M. Hugot, effrayé de cette prodigalité folle de la République, s'était écrié, devant le Sénat : « Je suis un républicain qui veut dire la vérité. Une dette nationale qui approche de 37 milliards; comprise dans ce colossal engagement, une dette flottante d'environ 4 milliards 300 millions; des budgets ordinaires en déficit constant depuis 1882; un amortissement nul; et, enfin, un budget ordinaire de 1888 s'élevant à 3 milliards et en déficit de 565 millions : telle est la situation financière en face de laquelle nous nous trouvons. » Cet aveu de M. Hugot, l'histoire le complètera par des comparaisons singulièrement significatives. Tandis que l'Empire lui-même n'a, en dix-huit ans, accru le budget que de 515 millions, la République l'accroît d'un milliard, en dix ans! Et, tandis que la dépense de l'Etat n'est que de 531 millions, en 1789, et la dette de 4 milliards à peine, la République, qui, selon le compte de M. Amagat, a dépensé, depuis huit ans, « 8 milliards de plus qu'elle n'a reçu », la République brave le mécontentement de dix millions d'électeurs, tous ou presque tous contribuables!

Avec son anonymat irresponsable, la République a presque le privilège de l'impunité, privilège autrement nuisible à la fortune et à la vie d'un grand peuple que tous ceux de l'ancien régime. Il n'est pas sûr pourtant que M. Peytral puisse faire voter au Parlement son impôt sur le revenu et que le suffrage universel le supporte. On aura beau l'appeler (ô choix consolateur des mots!) un « impôt de statistique ». Cet impôt, dût-il ne prendre que 50 centimes pour 100 sur le revenu professionnel, industriel, commercial, et 1 franc pour 100 sur tous les autres genres de revenu, n'en sera pas moins une iniquité fiscale, puisqu'il se sera superposé à l'impôt existant. Quand la terre paye 12, 15 et même 20 pour 100, n'est-ce pas déjà un impôt sur le revenu? Quand telle ou telle valeur mobilière paye 7 et 8 pour 100 du montant d'un coupon, n'est-ce pas un impôt sur le revenu? Quand telle ou telle patente paye 5 à 6 pour 100 du produit industriel et commercial, n'est-ce pas un impôt sur le revenu? Quand, pour l'habitation, on perçoit, dans certaines villes, jusqu'à 12 pour 100 du loyer, n'est-ce pas

un impôt sur le revenu? Et la taxe personnelle n'en est-elle pas un, aussi? Les radicaux ne peuvent donc pas même attribuer à cet impôt la vertu de la nouveauté. L'impôt sur le revenu va s'appliquer à une matière imposable qui a déjà subi plusieurs fois l'impôt. Tel que M. Peytral le crée, il n'est pas proportionnel, il n'est que progressif : en réalité, il aggrave une répartition déjà inégale, une disproportion déjà sensible, dans la contribution. Il est injuste, avec ses atténuations arbitraires; il pèse sur des catégories de contribuables déjà surchargés, il épargne des catégories de contribuables qui déjà n'étaient pas directement taxés ou qui l'étaient peu. Une fois établi, il servira de droit de capitation et il n'y aura plus un gouvernement, sans ordre et sans conscience, qui, dans ses besoins pressants, ne l'augmente, de décime en décime. Non seulement cet impôt inquisitorial, vexatoire, mécontentera un peuple aussi jaloux de sa liberté privée, aussi soucieux de ses affaires intimes, que l'a toujours été notre peuple français; mais, entre tous les citoyens, il appauvrira d'abord le petit producteur, le travailleur, dont les capitaux, peu ou point mobiles, resteront sous la main du fisc, pendant qu'au contraire, le capital du gros rentier émigrera et trouvera à l'étranger sa sécurité. Voilà comme la démocratie de nos radicaux est prévoyante, comme elle est bienfaisante! Il leur plaît, certes, de diviser la France, financièrement, en deux classes : l'une qui sera budgétaire et l'autre qui ne le sera pas. Leur démagogie ne pourra-t-elle pas mettre à profit cette innovation? L'impôt sur le revenu ne pourra-t-il pas devenir pour eux un instrument nouveau d'oppression politique? Et qui peut dire que les registres fabriqués par M. Peytral ne seront pas, sous le règne d'une autre Commune, une liste de confiscation toute prête?

La République désorganise toutes les forces de la France. Elle a presque ruiné notre marine. Il restait que le Parlement le sût et que la nation l'apprît. Après les tristes aveux qu'on a, l'autre jour, entendus, à la tribune de la Chambre, on ne peut plus douter du mal. Tandis que l'armée s'accroissait et que son matériel s'améliorait sans cesse, tandis qu'on fortifiait sans relâche nos frontières à l'est et au sud-est, on réduisait le budget de la marine, on restreignait son personnel, on laissait se consommer ses vaisseaux et chômer ses constructions, on négligeait de protéger le littoral, ou bien on livrait toutes nos ressources navales aux fantaisies d'un ministre qui voulait substituer à nos flottes des escadrilles de torpilleurs. Aujourd'hui, la France se voit menacée d'expier cette incurie. Sa flotte est inférieure, pour la vitesse, à la flotte italienne; elle est inférieure, pour le nombre, à la flotte italienne et à la flotte allemande réunies. Il lui manque des croiseurs rapides, des contre-torpilleurs et même

des torpilleurs. On obéit trop aux jalousies et aux exigences des chantiers; on construit simultanément trop de vaisseaux d'un type identique et on y travaille avec trop de lenteur, on en remanie trop les plans. Les marchés sont trop onéreux; il en est d'irréguliers. On exagère les frais généraux. On accumule les provisions outre mesure et on les gaspille. On absorbe trop d'argent dans les arsenaux. L'amiral Krantz, si vivement que ces reproches l'aient ému, n'a pu en justifier son ministère. Il aurait fallu qu'il confessât le coupable abandon où la République a laissé la marine et qu'il exprimât, à son tour, quelques-unes des plaintes qu'exhalait si éloquemment la colère de Courbet mourant et regardant la France. « Le moral de l'armée navale est excellent », s'est écrié l'amiral Krantz. Il a raison. L'Angleterre elle-même ne possède pas, sur un seul de ses vaisseaux, des marins plus vaillants, des officiers plus instruits que les nôtres : ils sont encore capables de tous les prodiges, ils le seront toujours; ils l'ont superbement témoigné naguère dans la mer de Chine et l'essai de mobilisation tenté à Toulon, cet été, l'a prouvé aussi. Mais il ne faut pas que les hommes, quelle que soit leur valeur, aient tout à faire. Héroïque ou non, c'est une imprévoyance fatale que de compter principalement sur les miracles glorieux qu'ils accompliront. La France paie assez cher, par son budget, l'assistance matérielle qu'on leur doit, dans la transformation scientifique à laquelle ce siècle oblige presque quotidiennement la marine. Donc, qu'on répare le mal dénoncé; qu'on s'en occupe avec la plus généreuse activité, depuis Cherbourg et Brest jusqu'aux côtes de la Corse et de l'Algérie, jusqu'à Tunis et surtout Bizerte. La France règlera ensuite avec la République la dette de ses griefs.

Pendant cette période de discussion budgétaire, le général Boulanger a parlé. Il a été interrogé par la commission qui étudie les réformes constitutionnelles qu'il a méditées, en concurrence avec M. Floquet. Naturellement, on l'a questionné sans discrétion aucune. On aurait voulu qu'il professât bien haut son opinion sur toutes les doctrines législatives qui sont en controverse. On prétendait lui arracher le secret tout entier du gouvernement idéal qu'il réserve à sa future république. Mais le général Boulanger s'est précautionné contre une curiosité si maligne. Tantôt il répond par une équivoque, tantôt par le silence. Pour peu qu'on insiste et qu'on l'embarrasse, il s'écrie : « Je n'ai rien à vous dire de plus! » Ou bien il remet à « l'Assemblée constituante » de l'avenir le soin de répondre elle-même et il pirouette, en alléguant que, dans le choix de telle loi constitutionnelle ou de telle autre, il « n'a pas de préférence ». Cependant le général Boulanger ne s'est pas retranché dans une

réserve absolue. Parmi les principes constitutifs du gouvernement qu'il rêve, il en est qu'il a déjà énoncés publiquement, çà et là. Il les rappelle. Une république sans président. « On pourrait avoir un comité formé de trois ou cinq directeurs. » Si, au contraire, l'Assemblée constituante maintient la présidence, elle en déterminera elle-même le mode électif. Le président sera responsable. « L'Assemblée pourrait, au besoin, déposer le chef du pouvoir exécutif. » Mais, ce pouvoir exécutif, on le fortifiera : il ne faut pas le subordonner au législatif. Plus de Sénat; une Chambre unique. En un mot, la République du général Boulanger serait une sorte de Convention, avec un Directoire. Quant à démontrer comment le chef du pouvoir exécutif deviendrait plus fort, en devenant « responsable » devant une Assemblée unique qui « pourrait le déposer », le général Boulanger n'en a pas pris la peine. Le discours qu'il a prononcé, au banquet de la Brasserie européenne, n'est pas plus instructif. Qu'il qualifie la République régnante « un régime impuissant, ruineux et corrupteur », tel qu'il l'a vu au temps même où il était le ministre favori de cette république; qu'il veuille, conjointement avec MM. Vergoin et Susini, Laguerre et Rochefort, « une république laborieuse, honnête et fière », qui ne sera pas « la République parlementaire », mais « la République nationale » : ce langage du général Boulanger n'est pas nouveau, il n'est pas inintelligible non plus. Mais il affirme que « la révision ne peut être que républicaine, parce qu'il n'y a de place désormais, dans un pays aussi profondément démocratique que le nôtre, que pour un gouvernement populaire, respectant toutes les libertés, toutes les initiatives, uniquement préoccupé d'assurer la prospérité et la grandeur de la patrie, et laissant aux générations qui viendront après nous la possibilité de réformer les institutions que nous leur aurons données, comme nous aurons réformé nous-mêmes celles que nous avons » présentement. Cette phraséologie, que signifie-t-elle? Si « le droit de constituer un ordre de choses nouveau » appartient tout entier à la nation, comme il le déclare, et si la nation « doit rester maîtresse de ses destinées », est-ce que, d'une part, le général Boulanger interdira d'avance à l'Assemblée constituante une révision monarchique et, de l'autre, si la révision que cette Assemblée opérera est républicaine, défendra-t-il que la Constitution ait son article 8, semblablement à celui qui avait garanti, en 1875, la liberté constitutionnelle de la nation? Voilà un commentaire que nous demanderions volontiers au général Boulanger, nous, simples royalistes, qui aimons chez les hommes la loyauté autant que dans les choses la clarté.

Dans ce colloque, M. Mesureur a interrogé comme un catéchiste

le général Boulanger sur sa foi républicaine. — « M. *Mesureur :* Si une Constituante rétablissait la Monarchie, quels seraient les devoirs des républicains? — *Le général Boulanger :* Je vous répondrai par une autre question. Si vous ne vous incliniez pas, que feriez-vous? — M. *Mesureur :* Notre parti, qui est un parti ancien, a ses traditions bien connues. — *Le général Boulanger :* « Si la Monarchie n'assurait pas la liberté du suffrage universel, je serais avec vous pour considérer l'insurrection comme le plus saint des devoirs. Je suis d'ailleurs convaincu que la grande majorité du pays tient à la République. Si l'on tentait de rétablir la Monarchie, les deux tiers du pays se soulèveraient ». — Ce dialogue des républicains et du général Boulanger honore quelque peu la Monarchie : on a jugé que la Monarchie est le seul gouvernement possible, après la République, et qu'elle seule pourrait attirer à soi la bonne volonté du général Boulanger; on ne lui a pas parlé de l'Empire. Le jour où la Monarchie recommencera son règne, M. Mesureur s'insurgera, lui et tous les républicains nourris de son héroïsme comme de sa doctrine. Leur métaphysique constitutionnelle ne peut ni ne veut admettre l'existence d'une Monarchie qui associerait son droit historique avec le droit national : pour eux, la République préexiste à tout; elle a son droit divin, qui domine le principe même du suffrage universel. Le général Boulanger n'est pas de ces raisonneurs subtils et de ces stoïques sectaires. Non qu'il ignore leur chère maxime : « L'insurrection est le plus saint des devoirs. » Il la cite fidèlement, galamment. Mais il distingue telle monarchie de telle autre. Que s'il est en face d'une monarchie librement saluée, proclamée, consacrée par le suffrage universel, il « s'inclinera », il laissera M. Mesureur se rebeller et dresser contre le trône nouveau ses vieilles barricades. Seulement, n'allons pas nous féliciter trop vite de cette promesse du général Boulanger : c'est un engagement purement platonique; il estime, contrairement à ses électeurs de la Somme, du Nord et de la Charente, que « la grande majorité du pays tient à la République »; de plus, il affirme que la Monarchie verrait se soulever contre elle « les deux tiers du pays ». Ce soulèvement, qu'en sait-il? Pourquoi donc la France, après une si cruelle expérience de l'Empire et de la République, ne confierait-elle pas ses destinées, presque épuisées hélas! à cette Monarchie qui la créa si glorieusement? Et pourquoi cette Monarchie, reconstituée par Monsieur le comte de Paris et la nation, selon le pacte qu'il a lui-même précisé, aurait-elle à craindre une insurrection? Est-ce que, forte du sentiment public et la main appuyée à son épée, elle pourrait trembler devant M. Mesureur ou même

M. Labordère? Remercions toutefois la demi-franchise du général Boulanger. Il est républicain, aujourd'hui, et, à la vérité, il lui eût été difficile de dissimuler son républicanisme; plus difficile encore de confesser son royalisme, s'il était royaliste. Du moins, les naïfs ne s'abuseront plus; il ne captera plus ceux qui, s'illusionnant sur sa politique, se plaisaient à le croire affidé déjà, secrètement ou non, à la Monarchie. Le général Boulanger n'est pas plus un Monk ou un Pavia qu'un Augereau ou un Bonaparte. Il n'aspire qu'à gouverner lui-même et pour lui-même la République. Protecteur, Stathouder, Consul, Dictateur, peu lui importe le titre; et si, comme il l'annonce vaguement, son gouvernement est un Directoire, il sera le premier des trois ou des cinq directeurs : voilà, dans toute sa plénitude, sa prétention civique, sa soldatesque ambition; il faut que personne ne s'y trompe...

Il est bon que, selon la recommandation expresse de Monsieur le comte de Paris, le parti royaliste parle haut, agisse énergiquement et tienne ferme, dans cette incertitude du pays et au milieu de cette mêlée de plus en plus épaisse où se dresse, de temps en temps, le panache multicolore du général Boulanger. Nous avons été heureux de la grande et belle manifestation qui a eu lieu le 28 octobre, à Tours, sous la présidence de M. Lambert de Sainte-Croix. Deux mille auditeurs, dont plus d'un entrait résolument, ce jour même, dans les rangs du parti royaliste, ont applaudi avec un véritable enthousiasme le discours prononcé là par l'honorable M. Depeyre, non seulement contre la République, mais pour la Monarchie. M. Depeyre est un orateur de premier ordre. Il s'était fait une très brillante réputation dans l'Assemblée nationale. Pour ne plus retentir dans le Parlement (et nous le regrettons plus que jamais), son éloquence n'en a pas moins gardé sa force et son éclat. Peut-être même cette parole si vive a-t-elle une souplesse nouvelle. M. Depeyre ne s'est pas contenté de dire quels sont les maux de la République; il a dit quels en sont les vices constitutionnels et traditionnels; à chacune de ses critiques et de ses imprécations il a joint la preuve. De même, il ne s'est pas contenté de dire quelle est, dans la crise actuelle, la nécessité de la Monarchie; il a dit quelle en est l'excellence et il a, nettement, amplement, commenté les Instructions de Monsieur le comte de Paris. Cette conférence de M. Depeyre est un modèle. Nous souhaitons que la nation entende plus d'un discours comme celui-là. Car la France n'a besoin que d'être éclairée et sa volonté se redressera vite. Nous souhaitons aussi que M. Lambert de Sainte-Croix, dont le parti royaliste connaît toute l'autorité, répète souvent ce dernier mot d'une de ses deux vibrantes allocutions : « Confiance! » Ce cri n'a rien de banal,

à une heure où tant d'esprits et de cœurs sont troublés, les uns cherchant à discerner la vérité, les autres à connaître le devoir. Et cette déclaration de M. Lambert de Sainte-Croix n'est pas banale non plus : « Le régime dont mon pays souffre, je ne veux pas seulement l'en délivrer; on ne détruit bien que ce qu'on remplace; je veux le remplacer. » Oui, nous voulons, non pas un gouvernement provisoire, mais un gouvernement définitif; non pas une étape dans l'anarchie, mais le repos avec la Monarchie; non pas l'avènement du général Boulanger, mais celui de Monsieur le comte de Paris, et nous avons la certitude que, si nous savons nous adresser virilement à la France pour la bien persuader, au fur et à mesure que se dérouleront les péripéties périlleuses dans lesquelles la République va périr, la France préférera comme nous au général qui passe le roi qui reste.

Entre le général Boulanger et Monsieur le comte de Paris, la République affolée partage ses craintes, ses rigueurs et ses coups. Partage un peu inégal, pourtant, puisqu'elle a proscrit, avec la complicité même du général Boulanger, Monsieur le comte de Paris et qu'elle a seulement confiné le général en Auvergne, d'où il est revenu député, quasi souverain. Par surcroît, M. Floquet a sévi contre le prince exilé en faisant saisir solennellement chez M. Dufeuille des exemplaires de la lettre que Monsieur le comte de Paris avait adressée aux maires. C'était, au regard de la législation actuelle, un rapt, ce qu'on appelle communément un vol. M. Dufeuille n'a pas manqué d'assigner devant le tribunal civil de la Seine l'auteur de cet attentat, le préfet de police. Quoi ! la justice invoquée ! M. Floquet ne pouvait le tolérer. Un substitut, son serviteur docile, a opposé un déclinatoire à l'assignation de ce trop candide citoyen qui osait demander la restitution de ses exemplaires indûment pris et emportés. Est-ce que « le droit administratif » n'est pas pour la République la raison d'État, la raison qui légitime tout? Est-ce que les juges pourraient ne pas juger, le front courbé sous le déclinatoire, qu'ils ne devaient pas juger? Par malheur, M. Floquet a trouvé, au tribunal de la Seine, des magistrats consciencieux, indépendants, intègres. Avec l'éminent défenseur de M. Dufeuille, M. Louchet, ils ont considéré que la demande du plaignant constituait en réalité « une revendication d'objets mobiliers » et qu'à ce titre, elle rentrait « dans la compétence de l'autorité judiciaire »; ils ont repoussé le déclinatoire. Nul doute que M. Floquet n'élève le conflit, pour soustraire la cause à ses juges naturels. Quand on ne peut pas intimider ou corrompre la justice, en coûte-t-il de la supprimer, dans l'intérêt de la République? Mais M. Floquet n'en finira pas si aisément avec notre

résistance légale. Voici qu'à Orléans un journal monarchiste a traduit devant le tribunal civil le préfet du Loiret, qui avait fait saisir, lui, des portraits de Monsieur le comte de Paris distribués avec des exemplaires de ce journal. Nous avons l'espoir que, partout où le gouvernement aura violé la liberté du colportage, nos amis procéderont avec la même énergie. Il ne faut pas que les renégats du libéralisme républicain se fient à l'impunité. Obligeons-les à se découvrir, à montrer tout leur mépris de la légalité qui nous sauvegarde. Poursuivons-les et, si on nous arrête à la porte des tribunaux, que le pays soit témoin de cette iniquité; qu'il sache que la République se moque de la loi : cette constatation, nous en aurons le bénéfice moral, en attendant l'autre. Et puis, le pays apprendra que la République, hier si présomptueuse dans l'étalage de sa force, prend peur maintenant d'une image où Monsieur le comte de Paris est représenté saluant un régiment et le drapeau de la France. Ah! si cette image n'était que la figuration d'une puissance réduite au néant et vraiment vaine comme un fantôme; s'il n'y avait dans cette personnification de la Monarchie qu'une ombre dont la France connaît à peine le nom; si tous ces dires auxquels se complaisaient naguère les républicains, étaient justes; si la République, ayant rempli toutes ses promesses, se sentait sûre de l'amour et du respect de la nation, est-ce que cette peur d'une image pousserait à de telles fautes les Jacobins qui nous gouvernent?

A l'extérieur, rien qui ait modifié l'état international de l'Europe; sur nos frontières, nul trouble qui puisse réjouir M. Crispi. Guillaume II, qui semble avoir une nervosité infatigable, s'est délassé d'avoir été à Rome en allant à Hambourg : il y venait célébrer l'union de la vieille ville hanséatique avec le Zollverein; c'est un acte de plus pour l'unification de l'Allemagne. Le Tzar rentrait vers le même moment, à Saint-Pétersbourg, après avoir parcouru le Caucase parmi les mille ovations de ses peuples. Un accident de chemin de fer, un déraillement a failli causer sa mort, près de Borki, au retour de cette longue fête. Vingt et un tués et trente-sept blessés gisaient sous les décombres des wagons qui entouraient le sien. Le Tzar a été heureusement préservé : la Russie en remercie Dieu et la France s'associe à son allégresse; car, la France le sait, le Tzar est aujourd'hui, non seulement le tout-puissant arbitre, mais le très ferme protecteur de la paix de l'Europe. De tous côtés et jusque par-delà l'Atlantique, ce n'était plus, depuis quinze jours, qu'un grand bruit de luttes électorales. En Belgique, Bruxelles a choisi comme député un catholique. En Alsace-Lorraine, on a renouvelé, sans changement notable, la Délégation; en Prusse, le Landtag. La Norwège, trompée par les radicaux dont elle

expérimentait le pouvoir, leur a retiré presque tous ses suffrages : ils ont dilapidé ses finances ; ils ont été aussi incapables qu'imprudents dans ses autres affaires; aussi a-t-elle rappelé au Storthing la plupart des conservateurs qu'ils avaient remplacés, il y a trois ans. Mais c'est surtout aux États-Unis que le tumulte électoral était violent, dans la compétition où M. Cleveland, candidat des démocrates, et le général Harrison, candidat des républicains, se disputaient la présidence. Quelle agitation ! Quelles misérables enchères de la popularité ! Quel désordre de tous les intérêts, même de l'intérêt national ! Les deux partis ont rivalisé de brutalité envers l'Angleterre, la vieille mère-patrie qu'ils détestent également : lord Sackville, qui la représentait à Washington, a reçu de M. Cleveland son congé, pour avoir marqué, dans une lettre confidentielle écrite à un journaliste, sa préférence personnelle en faveur d'un des deux partis. M. Cleveland n'en a pas eu plus de bonheur dans l'élection : il était libre-échangiste ; le général Harrison doit spécialement à sa qualité de protectionniste le titre présidentiel qu'il acquiert pour quatre ans. Avec lui, le parti républicain va se remettre à la curée. N'est-ce pas, logiquement, le droit et le lot du vainqueur, dans ces républiques où rien ne défend aux convoitises des partis de se ruer sur l'État comme sur une proie ?

Auguste Boucher.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

DEUX PORTRAITS DE CONSTANTIN

Mon très éminent confrère, M. Duruy, a terminé, il y a peu d'années, la grande histoire des Romains, qui est l'œuvre de toute sa vie. Son récit s'arrêtant au moment où, par la séparation des deux empires d'Orient et d'Occident, la seule unité qu'ait connue le monde ancien est pour jamais dissoute, le dernier tableau qu'il a dû peindre est celui de la révolution religieuse qui a précédé et peut-être déterminé cette scission. Le triomphe du christianisme, l'événement sans pareil qui remplit à lui seul tout le quatrième siècle de notre ère, ne figure donc, dans ce vaste travail, que comme le dénouement d'une longue histoire.

C'est en me plaçant à un tout autre point de vue que j'avais essayé moi-même, quelques années auparavant, de présenter l'ensemble et la suite des relations de l'*Empire romain et de l'Église chrétienne* pendant ce même quatrième siècle. M. Duruy a bien voulu faire à cet ouvrage, dont je connais toutes les imperfections, l'honneur de le citer plusieurs fois avec éloge. L'approbation d'un tel juge a une autorité que personne ne contestera, et qui s'accroît peut-être dans le cas présent par ce fait que ses appréciations et les miennes, au sujet de la même période historique, diffèrent en plus d'un point. C'est un critique très obligeant pour la personne, nullement partial pour les idées de l'auteur, que j'ai rencontré en lui. Tout ce qui part de M. Duruy ayant à mes yeux une véritable valeur, j'ai dû chercher à m'expliquer à quoi tenaient au fond nos dissentiments, et je ne crois pas sans intérêt de faire connaître le résultat de cet examen aux esprits curieux de voir comment des idées différentes peuvent modifier, chez des auteurs consciencieux, le jugement à porter sur les mêmes faits.

En y regardant de près, en effet, je suis arrivé à constater que la divergence avait surtout ceci pour motif : c'est que ce qui était aux yeux de M. Duruy une fin est pour moi un commencement. M. Duruy s'attache à décrire les causes qui ont amené la décomposition de l'ancienne société romaine : je cherchais surtout à apercevoir et mettre en lumière le travail de fermentation intérieure qui préparait une civilisation nouvelle prête à sortir de ce corps en dissolution. L'empire, à la fin du quatrième siècle, n'est

plus, aux yeux de M. Duruy, qu'un cadavre dont la vie s'est lentement retirée et qu'il ne songe qu'à ensevelir avec honneur ; j'y voyais une larve dont va se dégager un être jeune et vivant : c'est donc le même tableau que nous traçons, mais éclairé par de tout autres jeux d'ombre et de lumière ; quoi d'étonnant que rien ne soit pareil, ni l'aspect général ni l'effet produit par chaque objet en particulier ?

C'est, dès la première page, dans le récit de la vie du premier empereur qui a fait passer l'Eglise chrétienne de l'oppression à la liberté, qu'éclate l'opposition dont j'ai cherché à pénétrer le secret. Nous mettons, M. Duruy et moi, le lecteur dans l'embarras d'avoir à comparer deux portraits de Constantin qui ne se ressemblent pas et qui ne peuvent guère se rapporter à un même original ; et cet écart du début n'est pas sans conséquence pour la suite. Très souvent, en effet, c'est de l'idée qu'on se forme d'un personnage historique, de l'image sous laquelle on se le représente, que dépend le caractère qu'on assigne aux événements où il se trouve mêlé. Cette disposition à incarner toute une époque dans un homme est naturelle et même jusqu'à un certain point légitime. Non que je veuille attribuer aux hommes, même les plus illustres, aux souverains même les plus puissants, ce rôle prépondérant que leur prêtait une ancienne école historique, aujourd'hui surannée. Je suis plus loin encore d'admettre (suivant la théorie contraire, maintenant plus à la mode) que chacun de nous n'étant que le produit du milieu où il a pris naissance, on puisse juger l'esprit d'une société tout entière d'après un exemplaire éclatant pris pour échantillon. Non ; mais ce qui est vrai, c'est que ceux qui marchent à chaque moment de l'histoire à la tête des peuples sont appelés, tout ensemble, à exercer une action propre et à subir celle du temps où ils vivent. Animés des idées et des sentiments de leurs contemporains, ils en déterminent et peuvent en modifier l'expression. L'art de l'historien consiste à distinguer la nature générale du mouvement qui les pousse en avant et la direction particulière qu'ils ont su y imprimer. Leurs traits gardent l'empreinte très reconnaissable de leur race et de leur origine, mais c'est leur effigie qui reste gravée sur la monnaie courante de toute une génération, et c'est à ce double point de vue que nous avons dû étudier, M. Duruy et moi, la médaille qui nous présentait la figure de Constantin.

Pour M. Duruy, la chose est bien simple : Constantin n'est qu'un politique et (peu s'en faut même) un philosophe. S'il s'est rallié au christianisme, c'est qu'il s'est aperçu que, par un développement insensible qu'aucune mesure répressive n'avait pu arrêter, la

force et l'influence avaient passé, dans l'empire, du côté des chrétiens : avec le coup d'œil d'un habile homme et la résolution d'un homme d'État, il s'est associé à temps à un mouvement que rien ne pouvait plus ralentir. Le mobile de sa conduite est donc à peu près celui que des juges malveillants prêtent à la conversion d'Henri IV. Il a trouvé commode et prudent de se ranger du côté où se portait la majorité de ses sujets. Seulement, voici la différence qui ne laisse pas d'être considérable. Quand Henri IV se faisait catholique, il apportait son adhésion à la religion légalement dominante dans l'État qu'il avait à gouverner. L'union la plus intime rattachait depuis des siècles le trône français à l'autel catholique. Une fois rentré dans le giron de l'Église dont il devenait le fils aîné, Henri n'avait plus qu'à régner au même titre et dans les mêmes conditions que ses aïeux. Tout autre est la situation de Constantin : c'est le paganisme, au contraire, qui est le culte officiel de l'empire, et jamais lien plus étroit n'a uni une religion à un État, puisque l'empereur était souverain pontife de son vivant, en attendant qu'il fût fait dieu après sa mort. Toutes les institutions léguées par la république, ou fondées par le régime impérial, portaient l'empreinte de l'antique croyance qui avait couvert de sa protection le berceau de la cité romaine et s'était associée à tous les progrès de sa grandeur. Paix, guerre, lois, tout se faisait en son nom : sénat, armée, magistrature, tout était marqué de son sceau. Pour lui substituer une foi nouvelle, il fallait opérer un bouleversement complet, et renouveler tous les pivots de la vaste machine dont le mouvement régulier assurait, d'une extrémité de l'empire à l'autre, toute la vie administrative et sociale. Constantin, suivant M. Duruy, n'eut pas même la pensée de tenter une opération de ce genre qu'aucune puissance humaine n'aurait pu accomplir en un jour : il n'eut même jamais le désir de renoncer à l'instrument de règne qu'une religion d'État, dont il était le chef, mettait à sa disposition. Ce fut donc la liberté seulement et une mesure toujours assez restreinte de faveur qu'il se mit en devoir d'assurer à l'Église chrétienne. Quant à lui transférer la domination, l'idée n'en traversa pas son esprit. Tous les récits faits à ce sujet par les écrivains ecclésiastiques sont des rêves d'imaginations exaltées, ou des prétextes inventés après coup pour justifier des prétentions ambitieuses. M. Duruy recherche et énumère avec soin les preuves (effectivement elles sont nombreuses) de ce fait, que le culte ancien ne perdit pendant le règne de Constantin aucune de ses principales prérogatives, et que Constantin lui-même ne renonça jamais à prendre la part qui lui appartenait dans la direction de ses ministres et dans l'éclat de ses cérémonies.

Et le Constantin, ainsi décrit, a dû être aidé dans cette manière de traiter de haut les choses religieuses avec le sang-froid indifférent de la politique par l'état d'esprit, produit de son éducation, où il était arrivé lui-même sur ces sortes de matières. C'était une croyance vague à l'unité divine, que M. Duruy définit quelque part en ces termes, un *honnête et tranquille déisme :* l'auteur de l'*Histoire des Romains* nous affirme que toutes les intelligences élevées dans l'empire en étaient là. Il y avait, nous dit-il, un long effort fait par la philosophie depuis des siècles pour supprimer la pluralité des dieux, non pas en la combattant directement et en mettant ces êtres surhumains aux prises les uns avec les autres, mais en les rapprochant, au contraire, et en les confondant, en les envisageant comme les formes différentes d'une unité suprême, et en formant ainsi, de leur alliage, la *statue d'un Dieu unique déjà visible pour beaucoup*. Ce Dieu composite, produit d'un syncrétisme artificiel, prenait divers noms et revêtait diverses formes suivant les temps, les lieux et les pays : c'était, par exemple, tantôt Phœbus, tantôt Mithra, l'un et l'autre ayant le soleil pour emblème. A cette double personnification de l'astre qui éclaire le monde, Constantin ne vit point de difficulté, soit à associer, soit à substituer le nom de Jésus-Christ. Sa conversion au christianisme n'alla pas plus loin; encore aimait-il mieux se servir d'une expression ambiguë (*divinitas*), le *divin*, qui pouvait convenir à tout le monde et ne le compromettait avec personne; et c'est, en effet, le terme qui figure sur l'arc de triomphe qui porte son nom, et qui passe pour avoir été élevé par lui, après que la victoire l'eut rendu maître de Rome.

M. Duruy m'excusera si je m'obstine à ne reconnaître dans cette esquisse aucun des traits que l'étude des documents m'a fait apercevoir. Tant de sagesse, à mon sens, n'a jamais habité l'âme de Constantin. J'ai pris au sérieux, et je ne m'en cache pas, le récit fait par Eusèbe de Césarée de la conversion du souverain dont il fut le confident et l'ami. J'y trouve, à un point de vue purement psychologique, un caractère de réalité vivante, qu'un moraliste, ou même un romancier habitué à sonder les replis de l'âme humaine doit avoir peine à méconnaître.

Voici ce récit, si différent du tableau présenté par M. Duruy.

L'empire, depuis la révolution administrative opérée par Dioclétien est divisé en quatre régions gouvernées par des souverains différents portant le nom, soit d'Auguste, soit de César. Constantin vient d'hériter de son père le gouvernement des Gaules; une querelle s'est élevée entre lui et Maxence, celui de ses parents et collègues impériaux qui réside à Rome, et il s'avance, à la tête

de ses troupes, pour vider par les armes ce différend. Il est jeune, ardent, tout semble lui sourire; il a franchi sans peine les passages des Alpes et n'a plus, pour arriver sur les rives du Tibre, que des plaines tout ouvertes et sans défense à parcourir. Mais là une dernière épreuve l'attend, plus à craindre que toutes les autres : il faut pénétrer le fer à la main dans Rome, la ville éternelle, la ville sacrée. C'est là que son rival siège encore, au pied du Capitole, entouré de tout le prestige des souvenirs. De mémoire d'homme et d'empereur — depuis le Rubicon passé par César, — jamais pareille tentative n'a été faite. Sans doute pendant les deux derniers siècles bien des Augustes et bien des Césars ont été proclamés loin de Rome, portés sur le pavois par quelques légions; mais à peine avertie par un écho lointain, Rome s'est soumise sans murmure : sénat et peuple sont venus au-devant du nouvel élu pour l'accueillir par de serviles acclamations. Cette fois, Maxence tient bon, il faut combattre. Victorieux, Constantin tient entre ses mains la capitale du monde; vaincu, il n'est plus qu'un rebelle et un sacrilège qui attente à la majesté romaine. A cet instant suprême, le besoin de conjurer le sort par une protection surnaturelle, — sentiment que chacun de nous a dû éprouver au moins une fois dans sa vie au jour des crises décisives, — s'empare de l'âme de Constantin : il lève les yeux vers le ciel pour implorer ce souverain et mystérieux auxiliaire.

Mais qui est-ce donc qui réside au ciel? et quel nom faut-il invoquer? C'est la question même qui se débat, à ce moment, d'un bout à l'autre du monde connu. Ces dieux que Rome révère et dont Constantin va visiter le sanctuaire, il y a, à l'heure présente, dans toutes les villes, dans toutes les bourgades de l'empire, des hommes, des femmes, des enfants qui nient à la fois leur bonté et leur puissance, qui leur jettent le mépris à la face. Pour défendre l'honneur de ces dieux aussi publiquement outragés, on déploie vainement, depuis deux cents ans déjà, toute la sévérité des lois et toute la rigueur des supplices. Rien n'y fait, les contempteurs de la majesté divine, se multiplient chaque jour, et pour un qui sort de la vie avec un chant de triomphe, mille viennent se dénoncer eux-mêmes. Ces dieux sont donc impuissants à venger leurs injures, puisque la marée qui bat leurs temples et leurs autels monte toujours ! En face d'eux se dresse un autre Dieu qui porte un nom nouveau, mais que ses adorateurs appellent le tout-puissant et le maître du monde. Celui-là sait châtier ses ennemis, car de quatre empereurs qui régnaient quand a été publié le dernier édit de proscription contre ses disciples, trois ont déjà péri de mort violente; un seul, celui qui avait laissé ces menaces sans exécution, Constance, bienveil-

lant pour les chrétiens (comme on les appelle), est mort paisiblement entouré de l'affection de ses sujets; et c'est celui-là même dont Constantin vient de recueillir la bénédiction paternelle. De ce côté donc est la force et avec elle la fortune. Constantin invoque le Dieu des chrétiens, son appel est entendu, il prie, il est vainqueur et il adore.

Où est la difficulté d'admettre la vraisemblance d'une telle narration? Où est le droit absolu d'en contester la véracité? Est-ce que ce n'est pas la nature humaine prise sur le fait? Et remarquez que du récit d'Eusèbe (dont je reproduis fidèlement le caractère moral), je retranche à dessein tout ce qui se rapporte à la vision miraculeuse dont l'Église a gardé le souvenir. Non, à Dieu ne plaise, que je veuille en contester la réalité et engager les auteurs chrétiens à cesser de s'en prévaloir; car si on trouve quelques difficultés à faire accorder dans le détail sur la nature du prodige le récit de Lactance et celui d'Eusèbe, M. Duruy en trouve bien plus encore à expliquer l'apparition du fameux *labarum* sur la plupart des monnaies, des inscriptions et des insignes impériaux à partir de cette époque. Mais il est admis, dans un certain monde critique, qu'en vertu d'un axiome *a priori*, on doit écarter de l'histoire, sans examen, tout incident présentant un caractère surnaturel; je crois donc utile de me conformer pour un moment à cette injonction, tout en me permettant de la trouver, pour mon compte, parfaitement arbitraire et constituant un véritable préjugé contraire aux saines règles de toute science expérimentale; et cette concession accordée, je ne m'en crois que plus en droit d'affirmer que le fait de la conversion de Constantin telle que la raconte Eusèbe n'en reçoit aucune atteinte. *In hoc signo vinces.* En supposant que Constantin n'ait pas vu ces mots écrits en lettres de feu dans un nuage lumineux, il pouvait les lire avec une évidence presque aussi convaincante dans le spectacle de la toute-puissance impériale tenue en échec par quelques victimes désarmées mourant avec le signe de la croix.

Et qu'on veuille bien faire attention aussi que, quelle que soit la pieuse admiration d'Eusèbe pour ce grand effet de la puissance divine, le motif pourtant qu'il prête au travail opéré dans l'esprit de Constantin reste trop mélangé d'ambition et d'intérêt humain pour qu'on puisse y voir un de ces miracles extérieurs de la grâce qui transforment subitement un homme. Constantin, au pont Milvius, n'est pas saint Paul sur le chemin de Damas; il ne se relève point transfiguré, et de persécuteur devenu un saint ni même un chrétien accompli. C'est tout simplement un homme qui a fait un vœu et qui est reconnaissant de l'avoir vu exaucé.

Je comparais tout à l'heure le personnage défini par M. Duruy à Henri IV entendant sa première messe. Mon héros ressemble beaucoup plus à Clovis après la bataille de Tolbiac, et la suite des faits pourrait encore s'expliquer sans en demander davantage.

La question maintenant qui se présente est de savoir laquelle des deux dispositions morales que nous prêtons, M. Duruy et moi, à Constantin s'accorde le mieux avec l'état général des esprits, tel qu'il régnait dans l'empire à cette heure décisive; laquelle des deux images, en un mot, figure le plus naturellement dans le cadre où il s'agit de la placer. Est-il vrai d'abord, comme M. Duruy l'affirme, que, par suite d'un progrès latent de la réflexion philosophique, l'idée de l'unité divine, substituée à la multiplicité des dieux, fût devenue une croyance familière, qui déjà, admise tacitement au fond des cœurs, ne demandât pour paraître au dehors que l'encouragement d'une circonstance favorable, comme l'appel soit de la puissance, soit du génie politique? Avait-on donc pu s'avancer si fort par le travail seul de la raison sur elle-même, dans le chemin du monothéisme? Ce n'est pas l'avis d'un connaisseur (dont le nom n'effrayera pas M. Duruy), et qui doit avoir beaucoup réfléchi, car il a beaucoup disserté, sur le développement des idées religieuses chez les divers peuples, sans parti pris assurément en faveur d'une intervention miraculeuse quelconque? « Un fait capital (dit pourtant M. Renan dans un passage qui était naguère cité ici même) et *sur lequel nous ne nous lasserons pas d'appeler l'attention des critiques*, c'est qu'il n'y a aucun exemple d'une nation polythéiste qui soit arrivée d'elle-même au monothéisme. » Ce qui n'est jamais arrivé, suivant M. Renan, à aucune nation était-il donc le fait de la société romaine, au moment où elle les accueillait à peu près toutes dans son sein?

J'avoue que j'en doute fort, et sur ce point (bien que ce ne soit pas mon habitude), je serais volontiers, sans restriction, de l'avis de M. Renan. En tout cas, si l'aspiration vers la croyance en un Dieu unique existait quelque part dans la société impériale, ce ne pouvait être que dans les rangs les plus élevés, comme un résultat de l'étude, et le fruit d'une culture intellectuelle raffinée et délicate. Mais dans les rangs inférieurs et populaires non seulement ce progrès n'était nullement visible, c'est le mouvement, c'est l'abaissement contraire qui se manifestait de toutes parts. Jamais la superstition polythéisée n'a exercé un empire plus brutal que sur la plèbe des villes impériales : jamais elle n'a revêtu des formes à la fois plus variées et plus basses, ni paru sous des aspects tour à tour plus hideux ou plus grotesques. J'accorde que les rudes génies de la vieille Rome, ou les aimables déités de la Grèce, ne comptaient

plus parmi les philosophes ou les penseurs que peu de sectateurs fidèles ou fervents : mais, précisément, parce qu'un scepticisme discret avait répandu comme un nuage sur ces régions relativement élevées de la pensée religieuse, dans la foule, l'instinct religieux lui-même, loin d'être étouffé, semblait s'être accru en déviant. C'était un besoin aveugle de s'incliner n'importe devant quelle idole; une soif de croire, prête à s'étancher aux sources les plus impures avec toute la fureur d'un appétit sensuel. Il se peut qu'on dissertât savamment dans les écoles sur la nature divine, à la suite d'Aristote et de Platon; mais, dans les rues, le plus éhonté charlatan et le plus vil thaumaturge trouvaient des auditeurs et des disciples. Je veux bien que le nom de la divinité abstraite se rencontre parfois dans les jeux d'esprit de Sénèque, dans les confessions d'une belle âme comme Marc Aurèle, dans les hyperboles chagrines d'un Perse ou d'un Tacite : mais on chercherait vainement *cette statue d'un Dieu unique*, dont M. Duruy nous parle, dans les orgies grossières toujours mêlées de sorcelleries et d'invocations magiques, dont les tableaux de Pétrone et d'Apulée souillent nos regards. Infidèle à la gravité du culte comme des mœurs de ses pères, la Rome des empereurs se prêtait, en fait de caprices religieux, comme de tout autre, à toutes les débauches de l'imagination orientale :

Tous les monstres d'Égypte ont leur temple dans Rome,

dit Corneille, et jamais peinture ne fut plus vraie. La ville éternelle était devenue la sentine de toutes les superstitions du monde.

Je sais bien que Constantin, né dans une famille déjà souveraine, n'appartenait pas à cette tourbe vulgaire si prompte à se précipiter aux pieds de tous les autels. Mais il serait pourtant une grande erreur de penser que le milieu où dut se passer sa jeunesse et où s'est éveillée son intelligence eût rien qui ressemblât à un centre littéraire ou philosophique. Si on a pu dire, avec quelque apparence, que la philosophie était montée sur le trône avec les sages empereurs de la famille Flavienne, il y avait, à la naissance de Constantin, deux siècles pour le moins qu'elle en était descendue. La dure condition que les dangers croissants de l'empire imposaient désormais à ses maîtres, la nécessité de guerroyer sans relâche sur quelque frontière reculée contre les Perses et les Goths ne leur laissait guère le loisir de s'adonner aux travaux de l'esprit : et ce n'était pas parmi les maîtres dans l'art de bien penser et de bien dire qu'une élection habituellement improvisée dans les camps, sous le coup d'un péril pressant, avait pris la coutume d'aller les chercher. Un trait éclatant de bravoure, l'énergie (fût-elle un peu rude) du caractère, étaient de meilleurs titres

pour aspirer au commandement que des lauriers académiques remportés dans les écoles d'Athènes, de Rome ou d'Alexandrie. Les lettrés faisaient les panégyriques de tous les empereurs, mais ne prétendaient guère à le devenir. L'histoire ne nous dit pas quels furent les précepteurs qui s'occupèrent de l'éducation de Constantin; mais, élevé à la cour de Dioclétien et de Galère, — l'un fils d'un greffier et l'autre d'un pâtre, — tous deux simples soldats avant d'être couronnés, j'imagine que l'atmosphère qu'il y respira lui apportait plus d'inspirations martiales que philosophiques. Un acte de foi, qu'on peut, si l'on veut, à ce premier moment de sa vie, qualifier de superstition, — état d'âme assez fréquent, même de nos jours, chez ceux qui vivent en face de la mort, dans le hasard des combats, — n'avait donc rien qui différât de ses habitudes. Lactance ne nous raconte-t-il pas que le vieux Galère lui-même, persécuteur acharné des chrétiens, au moment d'expirer dans d'atroces souffrances, venait, par un tardif édit de tolérance, de rendre à ses victimes le droit de vivre, à la condition qu'elles prieraient leur Dieu de le soulager de ses maux? Ce mourant qui implore d'un Dieu inconnu quelques jours de vie, et ce jeune ambitieux qui attend de lui la victoire, ne sont-ils pas du même temps, de la même société et de la même famille?

Sortons maintenant des camps où vivait Constantin, pour entrer dans ces écoles où peut-être il n'a jamais mis le pied. En quoi le déisme de bonne compagnie, professé à mots couverts dans des cénacles de beaux esprits, ressemblait-il au Dieu adoré sur la croix dans les catacombes? Rien ne fut jamais, au fond comme dans la forme, et en réalité comme en apparence, plus différent. Le Dieu philosophique, — s'il était reconnu quelque part, — était une divinité accommodante et prudente qui fuyait le scandale et craignait, sur toutes choses, de froisser les habitudes, de désobéir à la loi et de déplaire à la police. Pour ne choquer personne et ne causer aucun conflit, elle consentait volontiers à se déguiser, suivant les lieux, sous les traits de Jupiter, d'Apollon ou d'Osiris. Peu délicate en fait de société, elle se rencontrait sans scrupule, dans les temples et dans les lieux publics, avec les idoles ramassées de tous les bouts de la terre : elle marchait en tête des armées en commun avec les images de tous les tyrans gorgés de sang ou souillés de débauches qui, après avoir fait gémir le monde pendant leur vie, étaient, régulièrement après leur mort, l'objet de serviles apothéoses. L'exemple de cette facilité d'humeur avait été donné, dès l'origine, par le premier et le plus sage de ceux qui, peut-être au fond de l'âme, se sont inclinés devant la pensée du Dieu unique. Le maître de Platon et d'Alcibiade n'avait-il pas toujours recom-

mandé à ses disciples de se conformer au culte établi? Condamné comme impie pour avoir laissé périr sa croyance dans son enseignement, n'avait-il pas demandé qu'on sacrifiât, en mémoire de lui, un coq à Esculape?

Puis, était-ce bien l'unité divine dans la stricte et rigoureuse acception qu'on apprenait aux initiés à apercevoir dans l'ombre d'une pensée muette et solitaire? Les écoles les plus avancées dans les arcanes de la métaphysique n'admettaient-elles pas elles-mêmes un partage de la nature divine? Le néoplatonisme alexandrin, par exemple, le suprême effort de la philosophie païenne, n'était-il pas arrivé à reconnaître, en dehors de l'Être absolu, renfermé dans une impassibilité silencieuse, toute une série d'êtres intermédiaires, formant comme une chaîne de transmission qui communiquait le mouvement aux révolutions du monde sensible? Ne parlons donc plus d'unité, c'était de primauté seulement qu'il était question. C'est encore l'avis de M. Renan, auquel je suis heureux une fois de plus d'adhérer : « On arriva bien, dit-il (en parlant du progrès des idées religieuses à cette époque), à opérer une classification, une hiérarchie des dieux dont il n'y a point de traces dans l'état primitif de la religion aryenne : on créa une sorte de président ou de monarque du sénat, auquel on prêta la plupart des attributs du Dieu unique, mais le choix se porta tantôt sur un dieu, tantôt sur un autre : le dieu *primus inter pares* ne fit point disparaître ses rivaux. »

Aucun tableau n'est plus exact et rien ne peint mieux l'impossibilité où était la raison humaine d'arriver par elle seule à la conception parfaite de l'unité divine, ou, si elle s'y élevait par instants et par éclairs, de s'y tenir. C'était sous l'image du soleil, nous dit-on, qu'on se représentait volontiers cette unité suprême : la comparaison faite par l'instinct populaire était juste : c'était bien, en effet, l'astre dont l'œil humain ne peut regarder fixement plus d'une seconde la lumière éblouissante.

Ce fut la merveille, le véritable miracle moral opéré par le christianisme d'avoir rendu familière aux plus humbles, aux déshérités de l'intelligence comme de la fortune, cette conception majestueuse dont la sagesse humaine elle-même se détournait avec une sorte d'effroi. Mais si l'abord en avait été rendu plus facile depuis la venue du Christ, ce n'était au prix d'aucune concession faite — d'aucun mélange adultère emprunté — au souvenir et au contact de l'idolâtrie. Loin de là, le Dieu des chrétiens, bien différent du Dieu si tolérant des philosophes, c'était toujours Jéhovah, le Dieu jaloux, celui dont la voix retentissante avait ébranlé le Sinaï par cette menace répétée depuis lors d'âge en âge : « Tu ne feras point d'autre

dieu devant ma face. » A la vérité, l'ordre divin ne retentissait plus comme un anathème au milieu des foudres et des éclairs. Pour se rendre supportable aux regards de l'homme, Dieu lui-même s'était montré à la terre dans l'éclat voilé de la perfection humaine. Mais cette condescendance miséricordieuse ne rendait que plus impérieux pour la conscience des chrétiens le devoir de ne laisser subsister dans leur pensée aucune image à côté du type incomparable de la pureté sans tache. Adorer Dieu sous un autre nom que celui du Christ, c'était désormais la faute irrémissible, le blasphème indigne de pardon. Le moindre enfant chrétien, en quelque lieu qu'il fût né, dès qu'il avait reçu le baptême, apprenait à répondre à tout païen qui l'interrogeait comme Eliacin à Athalie :

Lui seul est Dieu, madame, et le vôtre n'est rien.

Cette profession exclusive d'un seul culte, ce mépris affiché pour tout autre, c'était là le signe distinctif qui avait, dès le premier jour, signalé les chrétiens à l'attention et à l'hostilité des populations. Saint Paul en avait fait la première épreuve le jour où, traversant une des plus brillantes cités de l'Asie Mineure, il avait voulu planter la croix en face du temple de la grande Diane des Ephésiens : la foule faillit l'égorger, et, depuis lors, une clameur, une huée populaire ne cessa pas de s'attacher aux pas de la prédication chrétienne, partout où la portaient les apôtres ou leurs disciples. On s'est demandé parfois d'où venait cette passion sanguinaire au sein de mœurs habituellement plus accommodantes. C'est bien simple : en quelque lieu que se présentât le missionnaire du Christ, il était l'ennemi de la superstition locale, et quand la multitude s'ameutait aux cris : « Les chrétiens aux lions », c'est qu'elle croyait avoir contre eux l'honneur de son dieu national à défendre et un grief personnel à venger. Ainsi s'explique cette haine du genre humain, *odium generis humani*, qui, nous dit Tacite, leur était imputée.

Et ce n'était pas seulement la foule : non moins sévères dans leur appréciation des chrétiens, non moins prompts à les condamner étaient ces sages, ces hommes prudents, ces esprits d'élite, en qui M. Duruy se plaît à voir les sectateurs secrets du Dieu unique, maîtres et modèles de Constantin. Ceux-là, précisément parce qu'ils n'attachaient plus qu'une très médiocre importance aux diverses formes du culte populaire, n'en étaient que plus portés à juger dédaigneusement, du haut de leur science ou de leurs doutes philosophiques, la ferveur exaltée de ces hommes étranges qui se laissaient traîner au supplice plutôt que de rendre à des idoles sans vie un hommage sans conséquence. Ce vain

scrupule leur paraissait une démence digne, peut-être, de pitié, mais qui avait à leurs yeux le grand inconvénient de troubler la régularité d'un ordre établi. Ah! si les chrétiens s'étaient contentés de demander à élever une église ou un temple dans quelque coin de Rome, on leur eût fait sans difficulté leur part dans la tolérance commune. On les aurait volontiers fait bénéficier, comme d'autres, de la règle politique sagement suivie par Rome dans l'organisation de ses conquêtes, et qui consistait à ménager tous les préjugés populaires et nationaux, en tâchant de les faire vivre en paix les uns à côté des autres.

Ne dit-on pas que le doux Alexandre Sévère avait placé l'image du Christ dans un des oratoires de son palais? Que les chrétiens l'y eussent laissé figurer paisiblement, tout était dit, la persécution s'arrêtait d'elle-même et, dussent les officiers chrétiens aller faire leurs dévotions en cachette au Dieu de leurs préférences, il n'était point de dignité, pas même l'empire, à laquelle chacun d'eux ne pût aspirer. Mais c'était justement cette promiscuité dont les chrétiens ne voulaient entendre parler à aucun prix : un esprit de prosélytisme et de propagande souvent agressive les animait : ils n'étaient pas plutôt établis quelque part que, par des polémiques serrées et par des provocations piquantes, ils attaquaient la religion de leurs voisins et appelaient à eux, au grand ennui et au grand émoi des familles, les femmes, les jeunes gens, tous les cœurs et les esprits ardents. Il n'y avait pas moyen de vivre en repos avec de pareils trouble-fêtes, et les gouvernants, on le sait, ont de tout temps pris en mauvaise part ce qui les dérange. Puis, à certains jours, les pratiques du culte national de Rome faisaient partie des cérémonies légales et étaient réglées par la consigne militaire; y manquer, c'était aux yeux d'un bon administrateur une irrévérence touchant à la rébellion et que l'obstination rendait intolérable.

Je me suis, je l'avoue, fait quelquefois un plaisir, en étudiant les actes des martyrs (ces drames vivants et passionnés où tout est relaté avec un soin exact : questions du juge, réponses de l'accusé, interruptions de la foule), à me représenter quel était l'état d'esprit du magistrat romain au moment où il allait prononcer la sentence fatale. La plupart du temps, il me semble voir en face de moi quelqu'un de ces penseurs discrets dont M. Duruy nous décrit la disposition morale. En tout cas, ce juge est très peu dévot aux dieux qu'il sert et qu'il va venger; on voit assez clairement, à certains traits, qu'il est, pour son propre compte, indifférent à toute superstition, voire même à toute croyance. C'est le cas en particulier du plus fameux de tous ces proscripteurs, de

Pilate lui-même, qui demande en souriant ce que c'est que la vérité, au moment où il va, pour une cause religieuse, envoyer un innocent à la mort. Le regret de la condamnation qu'ils doivent prononcer est, comme chez Pilate, souvent visible chez ces interprètes éclairés d'une loi barbare. Ils ne partagent aucune des fureurs homicides de l'assistance qui les environne. Mais ils n'arrivent pas à comprendre comment des êtres doués de sens, plutôt que de verser un peu de vin dans une coupe ou de brûler un peu d'encens, poussent la rage jusqu'à sacrifier leur vie et à désobéir à l'empereur. Ce n'est pas l'impiété, c'est la déraison qui les choque, c'est l'indocilité et l'illégalité qu'ils châtient.

Oserai-je le dire? je trouvais d'autant plus de facilité à entrer pour un moment dans leurs sentiments, qu'il me semblait avoir assisté parfois, dans ma vie, et surtout dans ma jeunesse, à un spectacle qui présentait avec celui-là une lointaine analogie? Par moments (tenant compte, bien entendu, de la différence des temps et de l'adoucissement des mœurs), je croyais saluer au passage quelque fonctionnaire public de ma connaissance. Combien n'étaient-ils pas nombreux, en effet, surtout au commencement de ce siècle, ces administrateurs nourris à la fois dans les doctrines du dix-huitième siècle et dans les traditions de la centralisation impériale, disciples dévots de Voltaire et du code Napoléon, témoignant à la religion, sous des égards extérieurs, un mépris mal déguisé, mais inquiets de tout développement inusité de zèle, qu'une croix de mission plantée quelque part, ou un ordre monastique introduit dans leur département, empêchait de dormir, et qui étaient tout prêts à appliquer (non assurément les supplices et la mort), mais toutes les rigueurs de la police correctionnelle pour la moindre violation d'un règlement de police, faite par une procession sur son passage! Aux yeux de ces amis de la paix à tout prix, qui mettaient le culte de la loi civile au-dessus de tout autre, une importance exagérée attachée aux idées et aux pratiques religieuses était sottise ou fanatisme, et dès qu'il pouvait en résulter un trouble dans les esprits ou un embarras administratif, leur impatience passait toute mesure. Ils étaient prêts à appeler à leur aide, pour y mettre ordre, toutes les sévérités légales; ils ne s'en regardaient pas moins eux-mêmes et n'en étaient pas moins réputés comme des amis des lumières, et des hommes véritablement éclairés.

Si Constantin n'eût été qu'un des hommes éclairés de son temps, il aurait été élevé comme eux dans une prévention contre les chrétiens dont il aurait eu peine à se défaire. L'intolérance dogmatique de ces illuminés, qui gênaient, dans l'application, une

des règles séculaires de la politique impériale, — leur refus de s'associer, même par une adhésion muette, à l'étiquette des cérémonies officielles, — lui auraient paru autant d'indices d'une faiblesse intellectuelle et d'un esprit d'indiscipline qui ne permettaient pas de compter sur la fidélité de sujets si peu dociles, et encore moins de leur confier des fonctions publiques. Il aurait pu trouver prudent, au lendemain d'une victoire contestée, de donner quelque facilité à l'exercice de leur culte et quelque sécurité à leurs personnes, afin de ne pas se créer des ennemis dans une secte qui venait de faire preuve de sa force : mais il n'en aurait pas moins conservé à leur égard un fond de mépris et de méfiance dont tous les hommes d'affaires et d'expérience dont il était entouré lui auraient conseillé de ne pas se départir. A des gens si incommodes, qu'il fallait tout à la fois ménager et contenir, il n'aurait accordé qu'une bienveillance tempérée par beaucoup de réserve, une tolérance limitée par des précautions suffisantes pour ne pas leur permettre de gagner à la main, d'empiéter sur les droits de l'État et de troubler le repos public. Il se serait surtout donné de garde de les admettre dans ses faveurs et de laisser entrer dans le cœur de la cité politique des novateurs qui, sans le vouloir peut-être et sans le savoir, en ébranlaient les fondements.

Est-ce donc là l'attitude prise par Constantin en face du christianisme. Où trouve-t-on, chez lui, la moindre trace de cette réserve et de ce calcul? A combien de signes n'aperçoit-on pas, au contraire, même dans le récit de M. Duruy, un élan et une effusion qui, dès le premier jour, attire le néophyte vers tout ce qui porte le nom de chrétien, avec une confiance qui se trompe parfois d'adresse et paraît à plus d'une reprise dénuée de clairvoyance? Sans doute, le premier édit de tolérance, publié à Milan après la victoire du pont Milvius, ne fait qu'établir, en principe général, la liberté de tous les cultes, et les chrétiens n'y sont compris que pour être appelés à participer au bienfait de cette liberté commune. Mais que conclure de là? Avec la meilleure volonté du monde, pouvait-on ce jour-là aller au delà? et voudrait-on que, à peine maître du pouvoir, Constantin eût conçu la pensée de se faire du soir au lendemain le proscripteur de la religion qu'il professait la veille, et qui était, de temps immémorial, le culte officiel de l'empire? Quelle folie! quelle chimère! Une chute immédiate, suivie d'une réaction violente, eût été le châtiment d'une témérité aussi insensée. Cependant, dans cet édit lui-même, toutes les fois que le nom des chrétiens est prononcé, comme la bienveillance du législateur est déjà sensible! Comme son langage, dont le ton est jusque-là hautain, semble s'adoucir et presque s'attendrir!

Quel empressement à effacer les traces et à panser les plaies de la persécution! Quelle largeur dans les dispositions qui rendent, non seulement aux simples fidèles, mais aux communautés chrétiennes elles-mêmes (*corpori christianorum*), jusqu'à la moindre parcelle des biens qui leur ont été enlevés! Quand on a vécu comme nous au lendemain de confiscations révolutionnaires, et qu'on sait combien il est difficile en ce genre de renverser les faits accomplis et de restituer à des possesseurs spoliés des valeurs déjà entrées dans la circulation générale, ne voit-on pas qu'un acte de réparation rétroactive aussi étendu était, sans autre commentaire, un hommage et un aveu assez significatif!

Cette prédilection pour les chrétiens est bien plus visible encore dans le second édit, publié en Orient, après que la chute du dernier de ses collègues, Licinius, eut rendu Constantin maître de tout l'empire. Cette fois le document législatif est accompagné d'un préambule qui est une véritable confession de foi et où M. Duruy reconnaît lui-même la trace de la main d'un évêque. C'est que, en effet, des évêques entourent désormais la personne et remplissent la cour de Constantin : ils sont ses conseillers, ses commensaux, ses confidents : il ne voit plus que par leurs yeux et ne parle plus que par leur bouche. C'est le tableau que nous présente l'un d'entre eux, Eusèbe de Césarée, dans une biographie dont certains traits, j'en conviens, peuvent être taxés d'exagération, car le vaniteux prélat se complaît trop visiblement dans la peinture d'une intimité royale dont il a beaucoup joui avant de finir par en abuser. Eusèbe, pourtant, écrivant pour des contemporains, n'a pu altérer le caractère général des faits dont tant de témoins survivaient. Il y a d'ailleurs un indice plus certain encore de l'ascendant exercé sur l'esprit de Constantin par les chrétiens ministres ou fidèles : c'est à eux qu'appartiennent désormais les grandes dignités publiques, et les ambitieux qui y aspirent, voyant d'où souffle le vent de la fortune, s'empressent de se ranger sous la loi nouvelle. L'Église voit affluer dans son sein (à son grand dommage) des conversions intéressées : c'est là en tout temps un des plus tristes, mais l'un des plus sûrs symptômes de la puissance. Nul doute, par conséquent, que, dès le commencement du règne de Constantin, et jusqu'à la fin, les chrétiens aient eu en partage la faveur, sinon la domination; et dans un régime de pouvoir absolu, les deux choses se touchent et l'une mène promptement à l'autre. Nul doute, non plus, qu'en s'abandonnant ainsi à l'influence chrétienne, Constantin n'ait obéi à un sentiment de conviction intime et personnelle, puisque, soit de la philosophie, soit de la politique, il ne pouvait recevoir que des conseils opposés.

Mais, comment expliquer, va-t-on dire, que Constantin, devenu ainsi chrétien de cœur et même de profession extérieure, ait gardé les insignes et exercé l'autorité qui ne devaient appartenir qu'au chef de la religion païenne? que le titre de souverain pontife lui soit attribué encore sur toutes les médailles qui portent son effigie, — enfin qu'on le voie, à plus d'une reprise, dans le Code, légiférer en cette qualité? L'anomalie, j'en conviens, est étrange, et ce n'est pas la première fois qu'elle est relevée. La question a mis à l'épreuve et, en quelque sorte, au supplice les ressources d'esprit et d'imagination des érudits de tous les temps. C'est en particulier l'objet de la surprise, presque du scandale des savants du dix-septième siècle, élevés dans un état de chose régulier, en face d'une Église paisiblement dominante, au sein d'une société assise sur des institutions dont personne ne contestait le principe. Le bon Tillemont, en particulier, reste tout interdit et se confesse naïvement hors d'état de trouver le mot de l'énigme.

Il semble que, ici encore, l'expérience des révolutions doive nous rendre l'intelligence plus facile. Le dix-neuvième siècle, en effet, est (si j'ose m'exprimer ainsi) payé pour savoir que les âges de transition donnent le spectacle de toutes les incohérences et de toutes les inconséquences. Au moment où de grands changements sociaux ou religieux s'opèrent, les vieilles institutions ne se laissent pas en un jour déposséder ou transformer par l'esprit nouveau : un instinct de conservation fait, aux sociétés comme à ceux qui les dirigent, une loi de se prêter, entre le passé et le présent, à d'étranges compromis, à des mélanges hybrides et contre nature. Le souverain pontificat était l'une des attributions les plus précieuses de ce pouvoir composite et toujours précaire qui constituait l'autorité impériale. C'était à ce titre qu'un maître tout-puissant, mais toujours menacé, tenait sous sa main une corporation importante, ayant des représentants dans toutes les provinces, toutes les cités et même toutes les bourgades de son empire. Y renoncer, c'eût été pour Constantin ébranler lui-même son pouvoir, au moment où il avait plus que jamais besoin de l'affermir, et fournir à l'opposition païenne, que sa défection personnelle ne pouvait manquer de susciter, un redoutable moyen d'action. A la place de l'empereur, qui eût été souverain pontife? Un rival sans doute, qui, faisant parler les augures et présentant les aigles sacrées aux légions, serait devenu le plus formidable des adversaires. Constantin devait rester souverain pontife, quand ce n'eût été que pour empêcher qu'un autre le fût. C'était peu logique, direz-vous, oui, mais c'était prudent, et il y a longtemps que la logique, quand elle est aux prises avec l'intérêt, est accoutumée à avoir tort.

L'histoire, en réalité, est pleine de ces arrangements bizarres destinés à faire vivre en paix, pendant un jour, des tendances qui se heurtent, des partis qui se combattent, des principes qui devraient s'exclure réciproquement. Je ne vois pas, par exemple, que quand Jacques II se fit catholique, il ait renoncé à exercer les droits de chef de l'Église anglicane et que les évêques de cette Église aient refusé de recevoir de lui l'investiture. Et quoi de plus singulier que les règlements établis après la paix de Westphalie pour maintenir l'équilibre entre les confessions rivales qui se partageaient l'empire germanique? Il y eut alors des principautés ecclésiastiques qu'on continuait d'appeler des évêchés et qui passaient alternativement d'un titulaire catholique à un protestant, en sorte que, quand le prélat de l'Église romaine venait à mourir, l'hérétique arrivait avec femme et enfants pour prendre possession de la dignité, de la demeure et des revenus de la mense épiscopale. Et de nos jours, est-ce que les réformateurs les plus ardents à réclamer la séparation de l'Église et de l'État ne sont pas les plus empressés, dès qu'ils arrivent au ministère, à exercer toutes les prérogatives accordées, par le concordat de 1801, aux souverains catholiques de la France, et les plus prompts à se formaliser si on leur en dispute la moindre parcelle? Le matin ils proclament que le cléricalisme est l'ennemi public, et le même jour ils nomment des évêques, ordonnent des *Te Deum*, et trouveraient très mauvais qu'un cardinal se coiffât de la barette rouge sans l'avoir reçue de leurs mains. Nous comprenons, nous peut-être, et encore à grand'peine, comment de telles prétentions peuvent s'accorder. Mais un jour, quand le commentaire vivant donné par les faits aura disparu, nos descendants pourront-ils s'expliquer cette bizarrerie, et les contradictions qui s'étalent tout au long dans notre *Journal officiel*, ne semblent-elles pas faites tout exprès pour

Aux Saumaises futurs préparer des tortures.

En tout cas si cette difficulté, plus apparente que réelle, arrête quelques esprits, il est bon qu'ils sachent qu'elle n'est pas propre au règne ni au caractère de Constantin : elle s'étend beaucoup plus loin, car on compte jusqu'à six de ses successeurs, incontestablement baptisés et très publiquement chrétiens, qui ont continué à se prévaloir dans leurs actes publics de cette qualité de souverain pontife du culte païen : ce n'est que le septième, le jeune Gratien, qui, après un demi-siècle écoulé, en refusa les insignes, à la grande surprise et au grand regret des sénateurs encore païens, lesquels ne lui demandaient nullement ce sacrifice. C'est qu'à ce moment la transition était faite, le paganisme décrédité, vaincu, disparais-

sant des campagnes comme des villes, pouvait être traité sans ménagement : la démonstration de son impuissance avait été faite par l'échec de la tentative réactionnaire de Julien : l'équivoque, devenue choquante sans être utile, pouvait cesser sans inconvénient.

Mais si la participation extérieure de Constantin à la direction du culte païen est un fait insignifiant dont on ne peut tirer aucune conséquence pour juger de l'état de son esprit, il n'en est pas de même de la part active, ardente, passionnée qu'on le voit prendre aux luttes intestines qui viennent déchirer l'Église chrétienne. C'est, en effet, très peu de temps après le triomphe de Constantin qu'éclate en Orient le fameux schisme d'Arius, qui va rester pendant un siècle la grande épreuve de la foi et l'un des principaux événements de l'histoire. Par une dispensation mystérieuse de la Providence, aux épreuves de la persécution succéda pour l'Église l'épreuve presque plus douloureuse de l'hérésie. Si Constantin n'eût été que le politique qu'on nous représente, assez indifférent en matière religieuse et prudemment libéral en fait de culte, on ne voit pas trop pourquoi ce dissentiment survenu entre chrétiens l'aurait préoccupé : il semble même qu'il n'y eût rien là qui fût pour lui déplaire. S'il ne faisait bon accueil à la secte nouvelle que pour ménager sa force, une division, l'obligeant à moins d'égards, lui rendait, dans ses rapports avec elle, la vie plus facile et une plus grande liberté d'allure. S'il n'eût songé qu'à mettre en pratique un principe général de tolérance, que lui importait qu'il y eût deux Églises, au lieu d'une, se recommandant du nom du Christ? Il y avait déjà tant de cultes en présence : un de plus ou de moins, pourquoi en aurait-il pris souci? A Alexandrie, où le schisme prenait naissance, le Sérapéion restait debout et on ne songeait pas encore à le détruire. Quand, en face de ce vieux témoin de la piété égyptienne, deux sanctuaires chrétiens se seraient ouverts, l'un présidé par Athanase et l'autre par Arius, où était le grand mal? Il ne s'agissait que d'empêcher les gens qui les fréquentaient de se battre et de s'injurier dans les rues : à quoi un peu de police aurait suffi. Et quant à la difficulté dogmatique qui faisait le fond du débat, — la question de savoir s'il y a identité ou pluralité de substances au sein de la Trinité chrétienne, — c'était, à coup sûr, aux yeux d'un homme politique, une subtilité d'école dont son jugement sommaire n'aurait pas daigné s'inquiéter.

Combien diffère de cette impartialité hautaine, le sentiment exprimé par Constantin, à la première nouvelle du trouble survenu dans l'église d'Alexandrie? Dès la première heure, son émotion est extrême : il accourt en toute hâte comme pour mettre le pied sur une étincelle qui peut allumer un incendie, et quand il voit la

flamme gagner, malgré ses efforts pour l'éteindre, un cri de douleur et d'effroi s'échappe de sa poitrine. Il faut lire sa première proclamation adressée à la fois à l'évêque catholique et au fauteur de l'hérésie pour les inviter à mettre un terme à leurs dissentiments. M. Duruy ne conteste pas l'authenticité du document dont il ne cite pas les expressions les plus significatives : « Puisque, par le bienfait de Dieu, y est-il dit, les rayons de la vraie lumière et la règle de la véritable religion sont sorties comme du sein de l'Orient, pour éclairer l'univers entier, je pensais, non sans motif, que vous deviez demeurer les guides du salut de toutes les nations... Mais, ô bonté divine! quelle nouvelle a frappé mes oreilles, ou plutôt blessé mon âme!... Retournez donc à votre mutuelle charité, rendez au peuple ses embrassements fraternels... rendez-moi à moi-même mes arrêts tranquilles et m'en laissez jouir sans inquiétude : que je puisse jouir comme un autre de la pure lumière et de la vie paisible! Si je n'obtiens pas ce résultat, il faut que je gémisse, que je fonde en larmes, et que je n'aie plus un moment de paix sur la terre. Car comment aurais-je l'esprit en repos, tant que le peuple de Dieu, le peuple de mes frères dans le service de Dieu, est divisé par un injuste et profond dissentiment? »

Quel langage! Est-ce celui d'un indifférent qui invite des importuns à vivre en paix pour le laisser lui-même en repos et ne pas fatiguer ses oreilles du bruit de leurs querelles? N'est-ce pas, au contraire, l'accent d'un croyant troublé au fond de l'âme dans l'intimité d'une conviction encore récente, mais profonde, et voyant avec terreur vaciller la lumière qui éclairait sa voie?

Ce désir ardent de rétablir l'unité au sein de l'Église chrétienne devient, à partir de ce moment, l'unique préoccupation de Constantin : c'est le sentiment qui dicte tous ses actes, sans toujours bien les inspirer, ni les rendre tous également judicieux. Entre les conseillers, désormais divisés, qui se disputent sa confiance, il cherche avec anxiété à qui il doit la donner tout entière, sans parvenir ni à fixer son choix ni toujours à le bien placer. Loin de ménager, il prodigue un peu à l'aveugle son intervention. Le voilà d'abord qui vient assister en personne au concile de Nicée, pour prêter force légale aux décrets de la sainte assemblée, sans s'inquiéter du scandale que peut causer, à un public étonné, la présence impériale dans une réunion composée des proscrits de la veille. Puis, sous l'empire d'habiles et perfides influences, le doute se glisse et des nuages s'élèvent dans son esprit : après avoir sévi contre Arius, il finit par exiler Athanase. Mais j'ai dit, et je persiste à croire, que cette incertitude même est l'indice d'un effort réfléchi fait pour découvrir où est, en fait de religion, l'autorité qu'il doit

reconnaître, et conformer ainsi sa conduite, sur ce point qui lui tient au cœur, à une règle plus haute que celle que lui aurait dictée son intérêt. L'indécision et la faiblesse ne sont, en effet, nullement des traits habituels de caractère chez le dernier empereur à qui la postérité ait décerné le nom de grand. On n'en trouve aucune trace dans sa conduite là où la politique seule est engagée : tout y révèle, au contraire, à la fois cette promptitude et cette persistance de résolution qui sont le propre de l'esprit de gouvernement. C'est seulement quand la religion est en cause qu'on voit apparaître chez lui une agitation fiévreuse, signe du trouble et, par là même, de la sincérité de la conscience, et je ne vois aucune raison pour ne pas conclure, comme je l'ai fait autrefois, que, « chez un monarque doué d'un caractère très ferme et maître d'une force toute-puissante, l'hésitation qui ne peut naître que du scrupule est la preuve de la bonne foi. »

On dira, je le sais, qu'en fait de scrupule, il en est de plus importants que Constantin aurait mieux fait d'éprouver, et que plus d'un acte coupable dont ses panégyristes n'ont pu le défendre, — entre autres l'horrible tragédie domestique dont Rome a été le théâtre, — n'attestent pas une conscience parvenue à un bien grand degré de délicatesse. L'objection qui peut faire beau jeu à la raillerie et à la déclamation ne paraîtra pas sérieuse à ceux qui ont étudié quelque peu soit l'histoire, soit la théologie. Ceux-là savent en effet, sans qu'on leur rappelle, que rien n'est plus différent que la croyance, même sincère, à un ordre de vérités surnaturelles, et cette foi efficace et justifiante, qui, sous l'influence d'une grâce divine, épure les sentiments et réforme les mœurs. On peut être croyant et même dévot envers une religion quelconque (hélas! la chrétienne comme toute autre), et, sous l'empire des passions, ou par la contagion des exemples contemporains, se laisser entraîner à en violer, à plus d'une reprise, les préceptes. Si l'on n'admettait pas que cette inconséquence est possible et même fréquente, toute l'histoire du moyen âge serait incompréhensible : car, assurément, tous ceux qui, à l'approche de l'an mille, léguaient leurs biens à l'Église pour assurer le repos de leur âme n'étaient pas de mœurs irréprochables et même douces : et tous les criminels que Dante range si complaisamment dans l'enfer n'étaient ni des sceptiques ni des athées. On conviendra, d'ailleurs, qu'en comparant tout à l'heure la conversion de Constantin à celle de Clovis, je ne m'en suis pas fait accroire et n'ai pas annoncé, d'un acte de foi dicté sur un champ de bataille, à l'ambition reconnaissante, une grande efficacité morale.

Mais si les sentiments chrétiens de Constantin ont eu si peu

d'influence sur la moralité de sa conduite, pourquoi mettre tant de prix à en établir la sincérité? Par une raison bien simple : l'importance peut être nulle au point de vue du salut de l'âme de Constantin (point sur lequel personne ici-bas n'est chargé de se prononcer) et demeurer très grande pour l'histoire, quand il s'agit de déterminer le caractère qu'on doit attribuer à ses actes et l'appréciation qu'on doit faire des résultats de son règne. Si Constantin n'a été qu'un politique ordinaire occupé à réparer les brèches que le temps et la corruption des mœurs avaient faites dans l'édifice dégradé de la constitution impériale; si c'est seulement pour concourir à cette œuvre ingrate de restauration, qu'il a appelé le christianisme à son aide, jamais tentative ne fut plus vaine et jamais expérience ne fut plus tôt déçue par l'événement : car le règne de Constantin marque à peine un temps d'arrêt dans la décadence, et M. Duruy a pleinement raison de dire que l'empire païen avait duré trois siècles tandis que l'empire chrétien n'en a duré qu'un. Le personnage lui-même perd beaucoup de son intérêt à étudier, car il n'occupe même plus qu'une place qui n'est pas même la première parmi le petit nombre des empereurs qui, dans ces temps malheureux, n'ont pas déshonoré la grandeur suprême; il faut le ranger à côté de Septime Sévère, de Décius, d'Aurélien et au-dessous de Dioclétien.

Mais si Constantin, obéissant à une conviction et non à un calcul, a bien eu l'intention d'appeler en participation de son pouvoir une doctrine qu'il croyait véritable et une autorité qu'il reconnaissait pour légitime, tout change alors : sa figure ressort d'abord avec un relief d'originalité tout particulier, car il est le premier qui ait porté sur le trône des Césars des mobiles de cet ordre; puis, en définitive, le but qu'il poursuivait a été atteint, car l'Église, qu'il appelait à régner avec lui, n'est plus descendue pendant des siècles de la place où il l'a fait monter.

Peu importe ensuite que cette prise de possession de la société par l'Église se soit opérée et complétée dans des conditions qu'aucun des contemporains de Constantin n'auraient ni conçues ni soupçonnées; peu importe qu'au lieu de se placer dans les cadres de la constitution impériale, la domination nouvelle se soit élevée sur ses ruines, il n'en reste pas moins certain que c'est à partir de ce règne resté justement fameux dans la mémoire des peuples, que le christianisme a commencé de marquer son empreinte sur les institutions politiques et sur toute cette partie des mœurs publiques qui ne peut se passer des règlements d'un ordre extérieur : et si cette influence, comme on ne songe plus guère à le contester, a été souverainement bienfaisante; si, en sauvant tout ce qui pou-

vait être conservé des biens de la civilisation antique, elle a préparé l'enfantement de la civilisation moderne, celui qui le premier a imprimé ce mouvement salutaire mérite d'être compté, non parmi les défenseurs impuissants et bientôt oubliés du passé, mais parmi ces ouvriers de l'avenir qui ont travaillé sous l'œil de Dieu à l'accomplissement de ses desseins.

J'irai même plus loin et j'accorderai sans trop de peine à M. Duruy ce qu'il ne dit pas, quoique parfois il le laisse entendre. Je conviendrais peut-être qu'essayer d'unir la religion chrétienne à la constitution impériale, c'était tenter un mariage impossible par incompatibilité d'humeur et qui devait hâter la fin d'un des conjoints si mal assortis. Je ne serais pas loin de penser qu'en changeant l'axe de l'antique machine, on affaiblissait ses ressorts déjà usés, et qu'ainsi l'œuvre de Constantin, loin de retarder, a hâté la chute de son empire; mais je n'en serais encore que médiocrement ému et n'en ferais pas de reproche à sa mémoire. Un peu plus tôt, un peu plus tard, l'empire devait périr; l'essentiel était qu'il ne pérît pas tout entier, emportant avec lui tout le travail de l'esprit humain pendant des siècles, comme ces dynasties d'Égypte ou d'Assyrie que leur grandeur colossale et la stature gigantesque de leurs monuments n'ont sauvé ni de la ruine ni de l'oubli; qui ont disparu, englouties pour jamais, entassées les unes sur les autres et dont on retrouve la trace enfouie avec leur mémoire sous une couche épaisse du sol qui les a portées et qui ne les connaît plus. Il ne s'agit pas de savoir si on a préservé ce qui devait succomber; mais si on a jeté à pleines mains la semence de ce qui allait renaître. Il se peut que, suivant la parabole éternellement juste de l'Évangile, le bouillonnement d'une liqueur nouvelle ait fait éclater les vieux vaisseaux, mais qu'importe si, en se répandant sur des sillons épuisés, elle y a déposé un principe de vie et des germes de fécondité?

Je reviens ainsi à ce que je disais au début de ces pages, c'est qu'il y a des différences de point de vue qui expliquent la diversité des jugements portés sur les mêmes faits par des narrateurs exactement soucieux de les rapporter avec exactitude, mais qui ne les envisagent pas du même œil : l'un regardant en avant et l'autre en arrière, l'un tourné vers l'avenir et l'autre vers le passé! Cette différence éclate surtout dans les dernières lignes par lesquelles M. Duruy termine le tableau qu'il a tracé du quatrième siècle. Après avoir constaté l'attitude d'abord indépendante et puis bientôt supérieure qu'a prise l'Église en face de l'État, dans la période qui va de Constantin à Théodose, il s'écrie avec émotion : « C'est une société nouvelle qui se forme et elle aura deux âmes,

l'une civile, l'autre religieuse, qui souvent se combattront. L'ancien monde, où cette division avait été inconnue, est donc bien mort, il ne reste plus à son historien attristé qu'à coucher le génie de Rome au sépulcre où le moyen âge le tiendra des siècles renfermé. »

L'expression de cette tristesse est noble et touchante : il est naturel qu'après s'être attaché avec amour à suivre le développement de la grandeur romaine, l'historien éprouve une douleur presque personnelle à en constater le déclin fatal et la ruine consommée. Mais c'est un regret qu'il aura peine à faire partager à ceux qui ne sont pas devenus comme lui, en quelque sorte, citoyen romain par l'étude et par l'imagination.

Il est un point cependant qu'ils se garderont de contester. Oui, il est certain que le jour où un souverain, maître comme l'était Constantin de toutes les forces matérielles d'un grand empire, a salué avec respect une autorité désarmée et lui a reconnu un droit de commander égal au sien propre, bien qu'essentiellement différente, ce jour-là une grande révolution morale a été accomplie. Les sociétés ont eu, à partir de cette date mémorable, je ne dirai pas deux âmes — comme M. Duruy —, mais une âme distincte de leur corps, ce qui n'est pas la même chose : ou, pour parler tout à fait exactement, il y a eu dans toute âme humaine une part, et la plus noble, soustraite au droit de la force et à la souveraineté du magistrat politique. La distinction des deux domaines temporel et spirituel a bien eu cette origine et garde cette signification. Aucune société antique ne l'avait connue, et la répugnance qu'éprouvaient même des princes chrétiens à renoncer au titre de souverain pontife atteste combien, à cet égard, la confusion était complète et difficile à dissiper. Si cette union du sacerdoce et de l'empire était un des traits caractéristiques de ce génie de Rome, que M. Duruy s'afflige de voir couché au sépulcre, félicitons-nous qu'il y soit descendu et que le moyen âge l'y ait tenu renfermé : et, malgré plus d'un effort fait tantôt par les rois, tantôt par les peuples pour le ressusciter, Dieu préserve les nations modernes de l'en laisser sortir. Sans doute, dès qu'une dualité existe, des conflits sont possibles, et l'accord de deux pouvoirs, malaisé à rétablir, est souvent troublé; mais c'est le mouvement de la liberté et de la vie, bien préférable à la paix de la servitude et de la tombe : et c'est de cet affranchissement de la conscience qu'on peut dire, avec Montesquieu, que, quel que soit le prix de cette noble liberté, *il faut bien le payer aux dieux.*

Duc de Broglie.

L'ÉLECTION DU PRÉSIDENT

DE LA RÉPUBLIQUE DES ÉTATS-UNIS

I

Les élections qui viennent d'avoir lieu pour la nomination du Président des États-Unis ont attiré l'attention sur la grande République du nouveau monde. Depuis quelque temps il est de mode de prôner l'excellence de la Constitution américaine, d'opposer ses avantages et ses bienfaits aux vices de celle qui nous régit. On réclame un pouvoir exécutif fort, élu directement par le pays, des ministres indépendants du Parlement : moyennant cela, on nous promet un gouvernement solide, des ministères stables et des institutions respectées de tous. Avant d'examiner si tous ces biens précieux sont réalisés par la Constitution des États-Unis, il importe de faire remarquer quelles différences profondes séparent notre vieille France de la jeune République américaine.

Il ne faut pas perdre de vue que, si notre pays est remarquable par son unité depuis longtemps consommée et par sa centralisation souvent excessive, les États-Unis ont adopté, au contraire, le système fédéral, où le domaine des pouvoirs publics est très restreint, et où la part laissée à l'initiative privée est, au contraire, considérable. Dans la période qui suivit immédiatement la Déclaration d'indépendance (4 juillet 1775), les treize provinces qui avaient secoué le joug de la domination anglaise ne formèrent qu'une confédération d'États dont chacun entendait bien garder son autonomie et son administration distincte. Leur objectif unique était de constituer une ligue destinée à défendre leur indépendance et leurs libertés contre les menaces de l'Angleterre. Ce qu'on appelait alors le Congrès n'était qu'une réunion de délégués des différents États : chacun d'eux n'en avait qu'un, parce que ce délégué représentait à lui seul une souveraineté ; ces députés n'étaient pas élus pour un temps fixe, mais ils pouvaient être rappelés à tout instant, comme de véritables ambassadeurs, et, sur chaque question, ils devaient en référer à leur gouvernement respectif. Pour toutes les résolutions importantes, une majorité de neuf États sur treize était

requise : on n'avait pas osé exiger l'unanimité, ce qui eût été plus conforme au principe de la souveraineté des États. Les attributions du Congrès étaient d'ailleurs à peu près illusoires dans la pratique : il pouvait déclarer la guerre, mais c'était chaque État qui levait les troupes ; si un ou plusieurs d'entre eux s'y refusaient, il n'y avait pas de sanction pour les y contraindre. Le Congrès avait le droit d'émettre du papier-monnaie et de faire des emprunts ; mais, pour garantir ce papier et pour faire face à ces emprunts, il possédait un trésor qui n'était alimenté que par les contributions des États ; or chaque législature se pressait le moins possible de verser sa quote-part ; de là des retards énormes dans le paiement des dépenses. En somme le Congrès était impuissant ; les nations étrangères ne se souciaient pas d'accréditer des ambassadeurs auprès de lui, tant il était manifeste que la puissance effective résidait dans les États.

On sentit bientôt tous les inconvénients de ce système : les hommes les plus sages et les plus respectés, comme Washington et Hamilton, demandèrent une réforme. Une convention spéciale se réunit en 1787, à Philadelphie, et vota, le 4 mars 1789, la Constitution actuelle. Son trait caractéristique est de fortifier le lien fédéral entre les différents États de l'Union et de créer un gouvernement central doté de toutes les institutions qui lui permettent d'exercer une action efficace sur la chose publique. Cette organisation est dominée par le principe de la séparation des pouvoirs qui est appliqué d'une façon absolue, sans aucun des tempéraments qu'il reçoit en France ou en Angleterre.

La puissance exécutive appartient à un seul homme, à un président élu, pour un temps déterminé, par la nation tout entière. Les fonctions législatives sont partagées entre deux Chambres qui forment le Congrès : la Chambre des représentants, nommée par des collèges, dont la composition varie à l'infini, mais dont les électeurs sont toujours en nombre proportionnel avec la population ; le Sénat élu au second degré par les législatures locales et comprenant invariablement deux membres par État. Enfin le pouvoir judiciaire est confié à une cour suprême qui a la juridiction finale dans tous les cas où il y a conflit entre plusieurs États ; ce qui est particulier à l'Amérique, c'est que cette cour est chargée de la garde de la Constitution même contre le Congrès ; elle peut refuser d'appliquer une loi qui lui semble avoir un caractère inconstitutionnel.

Quelle est la limite tracée au domaine des autorités fédérales ? En principe, elles ne sont pas investies des pouvoirs généraux de gouvernement ; ceux qui ne leur ont pas été délégués d'une façon expresse par un texte sont réservés aux États et au peuple améri-

cain. La compétence des États est la règle, la compétence du gouvernement central est l'exception. On peut dire que les attributions fédérales ne comprennent que ce qui est indivisible, comme la diplomatie, l'armée, la marine, les douanes, la monnaie, les postes. Quant à la législation civile et pénale, à l'administration proprement dite, aux cultes, à l'instruction, la souveraineté des États reste entière. Une seule restriction qui s'explique d'ailleurs d'elle-même; le Congrès garantit ou plutôt impose à chaque Etat le régime républicain.

La Constitution assure aux citoyens américains un certain nombre de droits et de libertés qu'elle a entendu placer au-dessus de la législation fédérale comme des législations locales. Tels sont le privilège d'*habeas corpus* (importation anglaise) qui ne peut être suspendu par le Congrès, sauf en cas d'invasion ou de rébellion, l'inviolabilité du domicile, l'existence du jury en matière civile et criminelle, l'égalité civile qui entraîne l'interdiction absolue de créer des titres de noblesse. On a coutume d'ajouter à cette énumération les droits de réunion et d'association, la liberté religieuse et la liberté de la presse. Le pacte constitutionnel a sans doute défendu aux autorités fédérales de restreindre ces droits ou de supprimer ces libertés; mais il a laissé aux États toute latitude à cet égard; c'est ainsi que la liberté religieuse n'existe dans le Massachussets que depuis 1834. Cependant il est vrai de dire que les maximes inscrites dans le texte de la Constitution fédérale ont fini par triompher dans les différents États et que les droits dont nous avons parlé sont aujourd'hui reconnus sur tout le territoire de l'Union.

Dans ce mécanisme que nous venons de décrire à grands traits, le président de la République joue un rôle considérable. Comme l'a fait observer très justement M. le duc de Noailles dans son beau livre sur les États-Unis : « Loin d'être obsédés par la crainte de trop grandir le pouvoir exécutif, les fédéralistes de Philadelphie redoutaient plutôt de le laisser désarmé ou trop faible en face des assemblées souveraines. La plupart d'entre eux auraient désiré faire de la présidence une sorte de monarchie élective et viagère, investie de toutes les prérogatives très importantes qu'exerçait la couronne en Angleterre sous Georges III. Quelques-uns doutaient même qu'il fût possible de donner à un chef d'État républicain cette vigueur d'action qui paraissait aux meilleurs esprits la condition capitale et le trait distinctif d'un bon système politique. Si l'on a le droit d'affirmer que la république est incompatible avec un pouvoir exécutif énergique, en ce cas la république est un mauvais gouvernement, disait Hamilton; car la qualité des gouvernements se mesure à la force de leur exécutif. »

Le président de la République a le commandement des armées de terre et de mer et des milices; il négocie les traités de paix et de commerce, mais il doit les soumettre à la ratification du Sénat qui peut les rejeter et même y faire des modifications; il nomme les fonctionnaires fédéraux tels que les ministres, les ambassadeurs, les membres de la cour suprême, etc.; mais ici encore son droit est limité par celui du Sénat. Les nominations sont faites par le président seul; la haute assemblée peut mettre son *veto*, si elle juge que le candidat proposé ne remplit pas les conditions désirables; le président présente alors une seconde ou une troisième personne, jusqu'à ce que le Sénat se déclare satisfait. Le chef de l'État jouit seul de la faculté de révocation à l'égard des fonctionnaires publics.

Les ministres choisis par le président ne sont responsables qu'envers lui et ne dépendent en aucune façon des Chambres; c'est là une application remarquable de la théorie de la séparation des pouvoirs sur laquelle il convient d'insister en quelques mots. Non seulement les ministres n'ont pas entrée dans les Chambres; mais encore aucun député ne peut, même en donnant sa démission, accepter une fonction qui a été créée ou dont le traitement a été amélioré pendant la durée de la législature dont il a fait partie. On a craint que le président n'eût trop d'influence sur le Congrès, si les ministres y avaient accès, s'ils pouvaient distribuer des places aux représentants. Cette dernière interdiction est éludée dans la pratique, car le président peut toujours offrir à ces mêmes représentants les emplois qui remontent à un certain temps; de plus il nomme aux postes inférieurs les créatures des députés ou des sénateurs, ou plutôt ce sont en fait les députés et les sénateurs qui nomment les fonctionnaires fédéraux de leurs États respectifs.

La règle qui interdit aux ministres l'entrée des Chambres est plus importante. Nul, dans le système américain, ne peut appartenir à la fois à l'exécutif et au législatif. Cet isolement a plusieurs conséquences graves. D'abord le président et son cabinet sont privés de toute action directe sur l'œuvre législative; c'est tout le contraire de ce qui se passe en Angleterre, où l'initiative vient presque entièrement des ministres. Le chef de l'État n'a qu'un moyen de communiquer avec le Congrès, c'est de lui adresser des messages pour attirer son attention sur telle ou telle question; il n'a pas le pouvoir de présenter un projet de loi proprement dit. C'est une situation analogue, mais en sens inverse, à celle des Chambres françaises vis-à-vis du roi sous la Restauration. Dans la pratique on a cherché à remédier aux inconvénients qui résultent d'un semblable état de choses. Les Chambres nomment un certain nombre de comités permanents, comité des élections, comité du

commerce, des finances, des affaires étrangères, etc... qui correspondent aux différents départements ministériels et se mettent en rapport avec les ministres par l'intermédiaire de leurs présidents; c'est de ces entrevues que sortent, en réalité, les propositions législatives qui sont ensuite soumises au Congrès. Cette manière de faire rend possible le fonctionnement du mécanisme constitutionnel, qui, autrement, serait impraticable.

Le chef de l'État est armé d'un droit de *veto* vis-à-vis des projets de loi émanés du Parlement qui lui paraissent dangereux pour la sécurité publique. Quand un bill a été voté, le président a un délai de dix jours pour l'examiner; s'il le trouve mauvais, il le renvoie avec ses observations écrites à la Chambre où il a pris naissance : on procède à une seconde délibération, et, pour être adopté, le bill doit, cette fois, réunir la majorité des deux tiers des voix dans chaque Chambre. C'est une condition assez difficile à remplir; il faut que le Congrès sente réellement qu'il a le pays derrière lui pour persister dans sa résolution première; les exemples en sont d'ailleurs fort rares. Cette disposition qui fut fort attaquée au moment où l'on rédigea la Constitution, passa sur l'insistance de Washington, qui était alors le directeur tout-puissant de l'opinion. Depuis, on a compris en Amérique ce que nous avons tant de mal à comprendre en France, c'est que le pouvoir exécutif doit avoir des attributions d'autant plus étendues que son origine est plus démocratique.

Si une opposition constante se produit entre le président et le Congrès, quelle sera la solution du conflit? En Angleterre le ministère se retire ou la couronne renvoie la Chambre. En Amérique, rien de semblable : les Chambres sont permanentes, elles se réunissent de plein droit chaque année le premier lundi de décembre; le président ne peut pas les ajourner, encore moins les dissoudre. Par contre, le Congrès ne peut pas renverser les ministres; et cela est naturel, car il n'y a pas de lien entre le cabinet et le Parlement. Les ministres ne sont responsables que vis-à-vis de celui qui les a choisis; ce sont avant tout des hommes d'affaires, étrangers aux intrigues de la vie parlementaire et aux luttes oratoires de la tribune, se rapprochant plutôt de nos directeurs généraux de ministères. Les Chambres ne sont donc pas moins impuissantes à changer le gouvernement que le gouvernement à changer les Chambres. Il en résulte qu'un président se maintient parfois en présence d'une majorité qui lui est contraire. Cette querelle peut se perpétuer pendant les quatre années que durent ses fonctions, les électeurs qui nomment les députés n'étant pas, comme nous le verrons plus bas, les mêmes que ceux qui désignent le chef de l'État. Au surplus

cette lutte n'est pas une pure hypothèse; le président Johnson est resté au pouvoir pendant près de quatre ans avec deux Chambres nettement hostiles. On conçoit tout ce qu'une pareille situation a de dommageable pour la chose publique; il faut tout le bon sens, tout le flegme de la race anglo-saxonne pour attendre le terme légal du conflit, pour ne pas essayer de le dénouer violemment par une révolution ou par un coup d'Etat.

Pour être éligible aux fonctions de président, il faut être né sur le territoire de l'Union, ce qui exclut la catégorie si nombreuse des étrangers naturalisés; il faut de plus être âgé de trente-cinq ans et avoir résidé pendant quatorze années au moins aux Etats-Unis. Le président, nous l'avons dit, est élu pour quatre ans; il est indéfiniment rééligible, mais en fait on n'a jamais vu le même personnage investi plus de deux fois de ces hautes fonctions. Washington fut nommé deux fois, mais il ne voulut jamais consentir à l'être une troisième, quelques instances qu'on fît auprès de lui. C'est depuis cette époque que la tradition a accepté les deux présidences comme un maximum. Quelques personnes ont même voulu supprimer absolument la possibilité de toute réélection, en faisant observer qu'elle devenait le but suprême des efforts du chef de l'État pendant une grande partie de sa magistrature; c'est ce qui marqua notamment la dernière année de la présidence du général Grant, qui usa et abusa au delà de toute mesure de la candidature officielle et eut recours à tous les moyens de córruption dont peut disposer un gouvernement. On a proposé, mais sans succès jusqu'ici, de supprimer la rééligibilité et d'étendre à sept années la durée des pouvoirs présidentiels. C'est le système qui régit actuellement la République française; c'est aussi celui qui avait été adopté par les États sécessionnistes en 1863.

A côté du président des États-Unis, il y a un vice-président élu en même temps que lui, mais qui ne participe en aucune manière au gouvernement : sa principale mission est de remplacer le président quand celui-ci meurt ou se retire pour une cause quelconque avant l'expiration de ses quatre ans. Cette situation s'est produite plusieurs fois déjà dans l'histoire politique de l'Amérique : tout récemment encore, en 1883, le président Garfield ayant été assassiné par un misérable, ce fut le vice-président Arthur qui exerça jusqu'en 1884 les fonctions de chef de l'État. Le vice-président des États-Unis est de droit président du Sénat; mais il ne peut prendre part aux votes de cette assemblée qu'en cas de partage. Cette institution a produit d'assez mauvais résultats : l'élection présidentielle donne lieu à beaucoup de compromis qui se font en général sur la personne du vice-président; on offre ce poste à une fraction

du parti qu'on veut ménager; il s'ensuit que les vice-présidents sont en général des hommes médiocres ou qui ne représentent pas l'opinion; ils sont sans autorité, et, quand ils sont appelés à remplacer le président, des conflits éclatent presque toujours entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif.

Voyons maintenant par quels procédés est élu ce président dont nous avons essayé de préciser les attributions et le rôle dans le gouvernement des États-Unis. Les membres de la Constituante de 1787 étaient, il ne faut pas l'oublier, des partisans théoriques de la monarchie et de l'aristocratie; ils en conservèrent tout ce qu'ils purent dans les institutions républicaines qu'ils étaient forcés de se donner; c'est pourquoi ils rejetèrent comme trop démocratique l'élection du président par le peuple et se prononcèrent sans hésiter pour l'élection à deux degrés. Ils auraient pu faire désigner le chef du pouvoir exécutif par les législatures de chaque État; mais, celles-ci nommant déjà les membres du Sénat fédéral, ils préférèrent créer un corps spécial de délégués qui se séparent aussitôt l'élection faite.

Les électeurs primaires se réunissent dans chaque État pour choisir ces délégués; mais qui est électeur primaire? Ce sont les législatures locales qui déterminent les conditions exigées, la loi fédérale n'intervenant en rien; de là, on le conçoit, une très grande variété de systèmes. Cependant on peut dire que le suffrage universel qui, à l'origine, était l'exception, est devenu aujourd'hui la règle; c'est à peine si quelques Etats comme le Massachussets, le Rhode-Island, la Pensylvanie, la Géorgie et le Connecticut, exigent l'inscription au rôle des contributions. Au Colorado, ce sont les deux assemblées législatives qui désignent les électeurs présidentiels; mais c'est là une anomalie qui ne tardera pas à disparaître. Chaque État a droit à autant de délégués qu'il compte de représentants au congrès fédéral; or chacun envoie invariablement deux sénateurs, mais un nombre de députés plus ou moins grand suivant le chiffre de sa population [1].

Les fonctions du président des États-Unis expirent le 4 mars; c'est l'anniversaire de la Constitution du 4 mars 1789, qui a servi de point de départ aux pouvoirs du premier président, Georges Washington. Au mois de novembre de l'année qui précède la sortie du président en exercice, les électeurs primaires nomment les électeurs présidentiels; et, le premier mercredi de décembre, ces derniers procèdent à l'élection du chef de l'Union américaine. Les bulletins sont transmis au président du Sénat avant le premier

[1] Le nombre des délégués présidentiels est de 36 à New-York, de 15 dans l'Indiana, de 13 dans le Michigan, de 3 dans le Nevada, etc.

mercredi de janvier. Les deux Chambres du Congrès se réunissent en assemblée plénière; les votes sont recensés; si un candidat a obtenu la majorité absolue, il est proclamé président des États-Unis. Dans le cas contraire, on ne recourt pas à un nouveau scrutin dans l'ensemble du pays; la Chambre des représentants choisit entre les trois concurrents qui ont eu le plus de voix; ce qu'il y a de remarquable, c'est que les votes sont comptés non par tête, mais par État. Le Sénat agit de même pour la désignation du vice-président, si les prétendants à cette fonction n'ont pas réuni la majorité absolue. On a voulu, dans ce système, éviter les agitations d'une seconde élection populaire; on s'est flatté d'obtenir du Congrès des choix sages et mûris. Mais les résultats qu'en attendaient les auteurs de la Constitution ne se sont pas réalisés; l'intervention du Congrès a été extrêmement rare, et, quand elle s'est produite, elle a donné lieu à de nombreux abus.

II

Il y a aux États-Unis deux grands partis politiques qui s'équilibrent à peu près par le nombre de leurs adhérents et par l'influence dont ils disposent : ce sont les républicains et les démocrates. Il ne faut pas se tromper sur le sens qu'il convient d'attacher à ces qualifications. N'allons pas nous imaginer, par exemple, que les démocrates ne sont pas partisans de la république; aux États-Unis, cette forme de gouvernement n'est contestée par personne. Ne nous figurons pas non plus que les républicains rêvent de je ne sais quelle oligarchie et repoussent l'intervention des citoyens de la libre Amérique dans la gestion des affaires publiques; l'erreur ne serait pas moindre que la précédente. Quelles sont donc les idées, les opinions que représentent les deux partis que nous avons nommés? Les républicains sont des adeptes de la centralisation administrative et politique; ils veulent étendre les prérogatives du pouvoir fédéral et restreindre les prérogatives des pouvoirs locaux. Les démocrates, au contraire, sont les défenseurs de l'autonomie des États; ils combattent avec énergie les empiètements du gouvernement de Washington. Ce sont ces tendances opposées qui, compliquées de la grave question de l'esclavage, ont amené en 1861 la rupture entre les deux fractions de la république américaine, le Nord et le Sud, et provoqué la sanglante guerre de Sécession; les Fédéraux du Nord n'étaient, sous un autre nom, que des républicains; les Confédérés du Sud poursuivaient par la violence le même but que les démocrates cherchent à atteindre par des voies légales.

Aujourd'hui tout est rentré dans l'ordre, les dernières traces des

discordes civiles ont disparu depuis longtemps; les divisions politiques se sont même atténuées, sinon effacées complètement; et la lutte s'est portée surtout sur le terrain économique et financier. On sait qu'à la suite de la guerre de Sécession la dette des États-Unis était montée à un chiffre invraisemblable de milliards; grâce à la bonne administration des finances publiques, cette effroyable dette a été éteinte dans l'espace de vingt-cinq ans, et actuellement la République américaine se trouve embarrassée des excédents que donne chaque exercice financier. Un des éléments de succès les plus considérables a été l'établissement de droits de douanes très élevés sur les produits étrangers, qui ont procuré des sommes énormes au Trésor, tout en favorisant le développement du commerce et de l'industrie. Aujourd'hui une partie des hommes d'État de l'Union, entendent maintenir cette même politique et se refusent à abaisser les barrières dressées contre les produits européens; les républicains sont nettement protectionnistes. Les autres, au contraire, jugent qu'il est temps de modifier les errements suivis jusqu'ici, que l'industrie et l'agriculture nationales sont assez fortes pour soutenir la concurrence des autres pays, que les taxes douanières ne constituent plus qu'une gêne pour le Trésor devenu trop riche : les démocrates sont presque tous libres-échangistes.

A côté des deux grands partis qui se disputent la direction des affaires publiques, il est quelques autres groupes qui se refusent à entrer dans leurs cadres, mais qui n'ont qu'une importance secondaire. En général ils poursuivent la réalisation d'une idée particulière; il y a, par exemple, les membres des associations de tempérance qui visent avant tout à obtenir l'interdiction de vendre des liqueurs fortes et qui n'accordent leurs suffrages qu'aux candidats qui s'engagent à proposer cette mesure aux Chambres. Dans ces dernières années, les socialistes et les communistes de toutes les écoles ont formé bande à part; nombreux et puissants dans les grandes villes, et principalement à New-York, ils ne constituent qu'une minorité insignifiante sur l'ensemble du territoire de l'Union.

Les républicains et les démocrates préparent plusieurs mois à l'avance la campagne qui doit aboutir à l'élection du président. Les petits clubs, organisés dans chaque ville un peu considérable, délèguent quelques-uns de leurs membres à une assemblée qui se réunit au chef-lieu du comté et qui prend le nom de *convention* ou *caucus*. Cette désignation se fait d'ailleurs d'une façon absolument arbitraire; les clubs sont gouvernés par cette classe de citoyens intrigants et peu estimables, connus sous le nom de *politicians* ou de *carpet-baggers;* ce sont eux qui se font élire à la convention du comité; là ils choisissent les délégués à la convention du district,

et ces derniers nomment à leur tour les membres de la convention de l'État. Enfin celle-ci envoie des représentants à la convention générale qui se tient dans un lieu fixé par le comité exécutif du parti et qui est, en général, une grande ville du Nord pour les républicains, une cité importante du Sud pour les démocrates. Il y a là une série d'élections à plusieurs degrés, mais qui repose sur une base trompeuse, les premiers délégués se nommant en quelque sorte eux-mêmes, en dehors de tout concours de la masse des citoyens américains.

Dans la convention générale figurent presque toujours les sénateurs, les députés, les fonctionnaires, tous ceux que la Constitution a entendu tenir à l'écart de l'élection présidentielle : les mœurs parviennent ainsi à tourner les barrières que la loi s'est efforcée d'élever dans un but de moralité publique. Dans la première séance, on forme cinq comités : une délégation permanente qui siégera dans l'intervalle des élections et qui devra surveiller les intérêts du parti, et quatre comités règlementaires dits d'organisation, de vérification des pouvoirs, du règlement intérieur et des résolutions; ce dernier est le plus important de tous, parce qu'il doit rédiger le programme ou plate-forme et dresser la liste des candidatures.

Quand les pouvoirs des délégués ont été vérifiés, on procède à la désignation des candidats; il est rare que le vote donne un résultat définitif au premier ou au second tour, la majorité absolue étant requise; alors les scrutins succèdent aux scrutins pendant des journées entières, au milieu d'une agitation et d'un tumulte qui dépassent tout ce qu'on peut imaginer. Les membres de la convention boivent, mangent, fument pendant les séances; les uns imitent les cris des animaux les plus variés, les autres font un bruit assourdissant avec des instruments de toute sorte; on s'interpelle, on s'injurie, on en vient aux mains, et parfois les révolvers se mêlent de la partie. Dès que deux noms ont été proclamés pour les fonctions de président et de vice-président des États-Unis, la convention générale les adresse aux conventions d'État qui choisissent à l'avance les électeurs présidentiels en leur imposant de voter pour ces deux noms. En somme cette élection du magistrat suprême de l'Union, qui semble émaner d'un verdict populaire, n'est que le produit des intrigues conduites par cette classe de gens méprisables qui ont fait de la politique une profession et qui dominent dans toute la série des conventions. Le personnage qui obtient ensuite le titre de président est obligé de reconnaître leurs bons offices en leur prodiguant des places et des emplois lucratifs; de là des scandales qui ont trop souvent éclaté dans l'histoire des États-Unis, de là une administration vénale qui est comme la plaie de

cette nation si grande par certains côtés. Le président une fois nommé doit payer sa dette électorale, fût-ce au détriment de la patrie. « Ce n'est pas seulement le gouvernement de parti sous sa forme la plus étroite; c'est, à vrai dire, le gouvernement de parti par la corruption[1]. »

Les présidents les plus illustres n'ont pas échappé à ce vice inhérent aux institutions américaines; quelques-uns même y ont terni la gloire qu'ils avaient conquise sur les champs de bataille. Ainsi en a-t-il été, par exemple, de Grant, le héros de la guerre de Sécession; pendant longtemps la popularité du général fut immense; on acclamait en lui le sauveur de l'Union, le vainqueur de Richmond, l'homme qui avait su fixer la victoire jusque-là indécise entre le Nord et le Midi : aussi, en 1868, fut-il élevé à la première magistrature du pays par un vote en quelque sorte unanime. Malheureusement on acquit bientôt la conviction que Grant était moins fait pour les fonctions de chef de l'État que pour le commandement des armées; aucune administration n'a laissé un souvenir plus justement décrié que la sienne : sous son gouvernement les emplois civils furent mis au pillage par tous les affamés du parti républicain qui l'avaient porté au pouvoir; la concussion, le gaspillage des deniers publics, eurent libre cours; des associations de voleurs se rendirent maîtresses des municipalités et des tribunaux. Le général ne put échapper à la contagion de cette corruption universelle : il se lança lui-même dans les opérations financières et commerciales qui devaient le conduire plus tard à la faillite et le forcer à vendre l'épée d'honneur que les États-Unis reconnaissants lui avaient offerte après la guerre de Sécession.

Mais l'opinion n'était pas encore éclairée sur son compte, quand il parvint au terme de sa première présidence et qu'il posa de nouveau sa canditature vers la fin de 1872. La lutte était d'ailleurs inégale entre lui et le champion des démocrates, M. Horace Greeley, rédacteur du *New-York Herald*. Grant avait pour lui son nom, l'éclat de ses services militaires, la force d'une position acquise, l'appui de toute la clientèle qu'il avait casée dans les fonctions officielles. H. Greely n'était qu'un politicien, un journaliste de talent, mais un peu dénué de consistance et passablement humoristique. Il essaya de rallier autour de lui tous les opposants, les républicains dissidents ou libéraux, les démocrates mal remis de leurs défaites, les mécontents de toute nuance; on put croire un instant que cette coalition bariolée aurait quelque succès, mais le grand jour de la discussion publique, les incidents quotidiens de

[1] De Noailles, *Histoire des États-Unis*.

la campagne électorale, ne tardèrent pas à dissiper ces illusions. Le programme de l'opposition ne représentait ni une idée ni un intérêt de nature à saisir l'imagination populaire : le général Grant fut réélu à une majorité qui dépassait toutes les prévisions.

La seconde présidence fut marquée par des abus plus graves et des scandales plus énormes que la première : aussi, lorsque Grant manifesta l'intention de se présenter une troisième fois, en 1876, il y eut un *tolle* universel. D'ailleurs une sorte de tradition voulait qu'aucun président ne restât plus de huit ans en fonctions; le héros le plus pur de la grande République américaine, Georges Washington, s'était refusé à les conserver plus longtemps ; son exemple fut suivi par tous ses successeurs. Les prétentions de Grant à une troisième période présidentielle firent diriger contre lui l'accusation de césarisme et de dictature; des manifestations s'organisèrent pour protester contre ce qu'on appelait le *third term*. Le général ayant dû retirer sa candidature, les républicains confièrent à M. Hayes le soin de tenir leur drapeau, pendant que les démocrates se comptaient sur le nom de M. Tilden. La lutte fut des plus vives ; ainsi qu'il fallait s'y attendre, les républicains usèrent de tous les moyens que leur donnait l'exercice du pouvoir pour peser sur le vote des électeurs : les États du Sud, notoirement favorables à leurs adversaires, furent occupés par des troupes qui soutenaient partout les nègres contre les blancs ; l'impunité fut assurée à de véritables associations de brigands, comme les Molly Maguires, parce qu'on les savait acquis aux républicains.

Les premiers résultats connus parurent donner l'avantage à M. Tilden : le nombre des électeurs présidentiels étant de 369 et la majorité absolue de 185 voix, il en réunissait 184 sans conteste ; une seule lui manquait donc pour être élu définitivement. Mais les votes d'un grand nombre d'États, comme la Louisiane, la Floride, la Caroline du Sud, donnèrent lieu à des réclamations sans fin. La Constitution n'avait même pas prévu le cas et n'avait pas désigné d'autorité compétente pour trancher le différend; elle avait bien dit que, si aucun concurrent ne réunissait la majorité absolue, ce serait au Congrès à choisir le président, mais, dans l'espèce, chaque parti prétendait que son candidat avait la majorité en s'attribuant également les voix des États contestés. Le Congrès n'osa pas s'arroger le rôle nouveau pour lui de juge de l'élection; il préféra déléguer ses pouvoirs à une commission spéciale de vérification, composée de dix députés ou sénateurs et de quatre membres de la haute Cour fédérale pris en nombre égal dans les deux partis : mais, pour départager ces quatorze membres, il en fallait nécessairement un quinzième; les quatre magistrats s'adjoi-

gnirent un de leurs collègues, M. Bradley, lequel appartenait à l'opinion républicaine : ce fut lui qui décida l'élection de M. Hayes. La commission ayant arrêté que les certificats des gouverneurs relatifs aux élections de leur État seraient seuls tenus pour authentiques (or ces gouverneurs étaient tous républicains) et que les dépositions tendant à relever les irrégularités ne seraient pas admises, les votes de la Floride furent validés ainsi que ceux d'autres États où la fraude avait été, en quelque sorte, patente. En fin de compte, on arrivait à donner 185 voix à M. Hayes, juste une de plus que la majorité requise. Et, chose étrange, on pouvait constater, en faisant le décompte des élections du premier degré, que les suffrages accordés à Tilden l'emportaient de 300 000 sur ceux donnés à Hayes. Celui-ci n'était donc en réalité que l'élu d'une minorité; il n'en fut pas moins proclamé président des États-Unis par les deux Chambres réunies en Congrès. En cette occasion, le peuple américain donna un exemple admirable de respect de la légalité et de soumission aux pouvoirs établis; l'autorité du nouveau président fut reconnue par tous, amis et ennemis; personne ne songea à recourir à la violence, malgré les excitations d'une certaine presse qui rappelait les souvenirs encore récents de la guerre de Sécession.

Cette présidence, qui avait si mal commencé, fut, en définitive, heureuse pour les États-Unis : loin de porter à la Maison-Blanche les ressentiments d'un parti, M. Hayes s'appliqua à faire oublier ce qu'il y avait eu de défectueux dans son origine en gouvernant avec sagesse et modération. En 1880, la lutte s'engagea entre deux nouveaux prétendants. Les démocrates avaient pour candidat le général Hancock qui appartenait à l'ancienne armée et qui était chaudement soutenu par son compagnon d'armes des guerres de 1861-65, le général Mac-Clellan. Les républicains avaient désigné le général Garfield, personnellement peu connu, quoique mêlé depuis longtemps à la vie publique; on le trouve en effet, dès 1866, demandant dans les Chambres la création d'un ministère de l'instruction publique, qu'il réussit à faire voter, mais qui n'eut qu'une existence éphémère. Il fut choisi en 1880 pour éviter la candidature de Grant, qui avait eu de nouvelles velléités d'affronter le champ de bataille électoral. Il faut du reste rendre justice à ce dernier; une fois ses prétentions écartées, il soutint très énergiquement Garfield; il parcourut tous les territoires de l'Ouest où sa popularité était très grande, assistant aux meetings, et, contre son habitude, multipliant les harangues et les discours. Par l'élection de Garfield, le parti républicain se maintint pour une nouvelle période de quatre années à la tête des affaires qu'il dirigeait depuis vingt ans déjà sans interruption; mais il ne devait pas tarder à éprouver les revers de la fortune.

Les démocrates l'emportèrent, en effet, en 1884, avec M. Cleveland, qui fut élu par 219 voix contre 182 données à M. Blaine, personnage considérable, longtemps investi des fonctions de secrétaire d'État, c'est-à-dire de ministre des affaires étrangères. Grover Cleveland était fils d'un modeste ministre presbytérien de New-Jersey, dans le petit cottage duquel il était né le 18 mars 1837, le cinquième de neuf enfants. Instituteur à l'âge de dix-neuf ans, il se dégoûta bientôt de la férule, qui jouait alors un grand rôle dans les écoles, et se décida à partir pour l'Ouest : en route, il s'arrêta à Buffalo, dans l'État de New-York, chez un frère de son père qu'il n'avait jamais vu. Celui-ci le garda près de lui et en fit son teneur de livres; mais le jeune Cleveland se fatigua bientôt des chiffres; il se mit en tête de devenir avocat, et, après avoir étudié les lois dans le cabinet de MM. Bowen et Rogers, il se fit admettre au barreau en 1859. Trois ans plus tard, il s'occupait de politique et devenait attorney de district, quelque chose comme procureur de la République, dans l'Etat de New-York. Après avoir été shérif, il accepta en 1881 le poste de maire de la petite ville de Buffalo, et s'y fit tellement remarquer par sa guerre contre les tendances dilapidatrices du conseil municipal, qu'aux élections de novembre 1882, il fut élu spontanément gouverneur de l'État de New-York par une majorité sans précédent de 200 000 voix. Le lendemain de ce triomphe, un journal illustré publia un article à sensation intitulé : *Our next President;* on rit beaucoup de cette prophétie ambitieuse; le scrutin de 1884 devait cependant la ratifier à bref délai.

Le candidat malheureux, M. Blaine, n'avait pas craint, dans une lettre adressée à ses amis, de prédire que les démocrates arrivés au pouvoir allaient reprendre toute leur influence dans les États du Sud, retirer aux nègres tous les droits que leur avait donnés la guerre de Séccession et peut-être même rétablir l'esclavage. Cet appel aux passions les plus détestables et au fanatisme des haines de race produisit dans tout le pays la plus fâcheuse impression. Le président Cleveland s'efforça de rassurer tous ceux qui croyaient avoir quelque chose à redouter de son avènement : dans son discours d'inauguration, il insista sur la nécessité de protéger les esclaves affranchis qui, étant reconnus citoyens, chargés des obligations et des devoirs communs, ont droit aux prérogatives de tous les enfants de la libre Amérique. Il annonça aussi l'intention de réduire les dépenses des services civils, tout en respectant les situations acquises; et, ce qui est plus extraordinaire, il accomplit avec fermeté et persévérance cette partie de son programme. Sans doute, et cela était impossible autrement, les chefs des grandes administrations publiques furent changés; mais l'armée des fonc-

tionnaires fédéraux — il y en a 150 000 aux Etats-Unis — fut maintenue telle qu'elle était; les seules causes de renvoi furent l'incapacité, la négligence ou la mauvaise conduite. Il y avait loin de cette politique à l'immoral principe de Jefferson : « Les dépouilles aux vainqueurs! » invariablement pratiqué par les républicains pendant les longues années de leur domination.

III

Ce gouvernement sage et honnête semblait présager à M. Cleveland un nouveau triomphe pour les élections de 1888. Lorsque la convention démocrate se réunit le 5 juin dernier, personne ne doutait qu'il ne fût désigné de nouveau comme candidat du parti à la présidence des États-Unis. C'est à Saint-Louis, dans le Missouri, qu'eut lieu le congrès; il s'assembla dans la nef nord du bâtiment de l'Exposition ; avec les galeries et les loges qui régnaient tout autour, la salle pouvait contenir treize mille personnes; éclairée le jour par une toiture de verre, elle était illuminée le soir par quatorze cents becs de lumière électrique. On l'avait ornée de drapeaux et de tentures aux couleurs américaines; aux murs étaient apposés les portraits de Washington, de Cleveland, de Tilden et de Hancock, ainsi que les statues des présidents Jefferson et Jackson. C'est à travers les arcs de fleurs et de feuillages, aux sons harmonieux de plusieurs corps de musique que les délégués firent leur entrée dans la ville. Avant de commencer la séance, le président du comité national démocrate pria l'évêque de Saint-Louis d'appeler la bénédiction du ciel sur les travaux de l'assemblée : Stephen White, de la Californie, fut choisi comme président provisoire, et la séance renvoyée au lendemain. Celle-ci s'ouvrit par une prière dite par le révérend Greene; puis M. Patrick Collins, du Mussachussets, fut nommé président définitif : il prononça une harangue dans laquelle il exposait le programme des démocrates et exprimait le plus ferme espoir dans le succès du parti; il termina par un témoignage de sympathie envoyé au général Sheridan un des héros du Sud dans la guerre de Sécession, qui était alors gravement malade et qui est mort depuis. Une motion d'une certaine mistress Merriwether, en faveur du suffrage des femmes, n'eut aucun succès; elle fut interrompue dès le début par de violentes clameurs et obligée de se rasseoir, non sans avoir protesté contre les « polissons » qui l'empêchaient de parler. M. Daniel Dongherty, de New-York, proposa alors M. Cleveland pour la présidence. Aussitôt toute l'assistance se leva, et des applaudissements frénétiques faillirent faire crouler la salle; un quart d'heure s'écoula avant que le silence pût être rétabli. M. Cleveland fut nommé candidat par acclamation

sans qu'aucune voix s'élevât pour protester. Le lendemain, M. Thurman, ancien sénateur de l'Ohio, vieillard de soixante-seize ans, surnommé le *Romain* en raison de sa vie austère et irréprochable, était désigné pour les fonctions de vice-président.

Les choses ne se passèrent pas avec autant de facilité dans le camp des républicains. Lorsque les délégués se réunirent le 19 juin, à Chicago, sous la présidence de M. Thurston, du Nebraska, il n'y avait pas moins de sept concurrents sérieux : c'étaient M. Depew, de New-York; M. Sherman, de l'Ohio; M. Allison, de l'Iowa; M. Phelps, du New-Jersey; M. Harrisson, de l'Indiana; M. Alger, du Michigan; et M. Gresham, de l'Illinois. M. Blaine, le rival malheureux de M. Cleveland aux élections de 1884, avait, par une lettre datée de Florence, décliné toute candidature, bien qu'il fût considéré comme le chef du parti républicain. Au moment où le congrès s'ouvrit, toutes les chances de succès paraissaient en faveur de M. Sherman qui avait occupé, si nous ne nous trompons, le poste important de secrétaire d'État des finances. Mais les jours suivants devaient être féconds en incidents et en surprises de tout genre.

Voici comment un journal de Paris[1] en décrit la physionomie. — « La première séance fut troublée par une contestation entre MM. Wise et Mahone, de la Virginie, qui réclamaient l'un et l'autre la présidence de la délégation de cet État : elle fut si vive, qu'on craignit qu'un duel ne s'ensuivît. Le comité de vérification des pouvoirs se réunit le lendemain pour trancher la question; la discussion fut très chaude; les journalistes, qui attendaient le résultat, entendaient à travers la porte des clameurs épouvantables, des torrents d'invectives et d'injures, des démentis, des menaces, puis enfin des cris : « Tuez-le! tuez-le! » La porte s'ouvrit alors, et un nègre, la terreur peinte sur le visage, se précipita dans l'antichambre en disant : « Ils vont s'égorger. » Par la porte entr'ouverte les journalistes aperçurent une chaise qui s'abattait sur la tête d'un délégué, une autre chaise suspendue dans les airs et qui allait retomber également; deux autres délégués, dans un coin, se livraient à un pugilat effréné, et un tiers voulant les séparer recevait un coup de poing énorme sur le nez. Enfin un policeman pénétra dans la salle et y rétablit l'ordre. — Voici ce qui s'était passé : à la suite de quelques paroles un peu vives, M. Lebbey, membre du Congrès des États-Unis, avait frappé le colonel Allen, puis avait été jeté à terre par les amis de ce dernier; la mêlée était devenue générale, et, quand le policeman intervint, il fallut qu'il cognât avec son bâton quelques têtes d'hommes de couleur qui

[1] *Le Monde,* du 12 août 1888.

voulaient continuer cette petite fête. Enfin M. Wise fut proclamé président de la délégation de Virginie; la concentration républicaine s'était opérée. »

Voilà une scène qui donne une idée assez exacte du diapason auquel s'élèvent les discussions politiques en Amérique : les réunions publiques tenues à Paris par les socialistes ou les anarchistes paraissent des modèles de calme et de bonne tenue à côté des habitudes de ces bons yankees. Quoi qu'il en soit, le programme républicain fut lu, le 21 juin, aux délégués de Chicago ; il se distinguait naturellement par des affirmations très protectionnistes. Puis on passa aux choix des candidats, et ce ne fut pas la partie la plus aisée de la besogne : il ne fallut pas moins de huit tours de scrutin qui se prolongèrent pendant trois jours entiers. Au dernier vote, le général Harrisson fut désigné par 544 voix contre 118 données à M. Sherman, 100 à M. Alger et 59 à M. Gresham. Pour la vice-présidence, la majorité se déclara en faveur de M. Levi Morton qui a représenté il y a peu d'années son pays à Paris. Ce résultat ne laissa pas que de surprendre assez vivement; on s'attendait à voir sortir vainqueur de l'urne le nom de M. Sherman, et c'était celui du personnage le moins en vue qui était proclamé. Sans chercher à démêler les mystères et les intrigues qui se sont produits dans la convention de Chicago et qui sont impénétrables pour d'autres que des Américains, nous pouvons dire qu'il y a eu là quelque chose d'analogue à ce qui s'est passé récemment en France pour l'élection du président de la République. Les candidatures de MM. Jules Ferry et de Freycinet effarouchaient bien des ambitions, provoquaient bien des haines et des rancunes : la personnalité si effacée de M. Carnot a réuni les suffrages les plus opposés contrairement à toute attente et à toute probabilité.

M. Harrisson compte cependant dans sa famille des hommes qui ont joué un rôle considérable en Angleterre d'abord, puis aux Etats-Unis. L'un de ses ancêtres, le général Thomas Harrisson, fut lieutenant de Cromwell, et, pour ce fait, pendu, écartelé et jeté dans la Tamise sous le règne de Charles II. Son grand-père, William Henry Harrisson, devint président des Etats-Unis en 1841, et mourut après un mois de séjour à la Maison-Blanche « épuisé de fatigue, disent les historiens du temps, par le travail excessif que lui avaient causé les quémandeurs de places et de faveurs. » Bien que général, le président actuel est plutôt un homme de loi qu'un soldat. Sa carrière militaire se borne à peu de chose : en 1862, au plus fort de la guerre civile, il répondit un des premiers à l'appel fait par le gouverneur de l'Indiana aux patriotes qui n'avaient pas encore été enrôlés : d'emblée il devint lieutenant de volontaires, et

un mois plus tard il était colonel du 17e régiment des *Indiana volunteers*. Pour sa bonne conduite, il reçut, à la fin de la guerre, le brevet de général de brigade dont on est si prodigue de l'autre côté de l'Atlantique. M. Harrisson est un jurisconsulte de talent, qui plaide rarement, n'étant pas orateur, mais qui s'est fait remarquer par de nombreux travaux de jurisprudence. En 1880, il fut envoyé au Sénat de Washington par ses compatriotes de l'Indiana; mais on le représenta comme un ennemi des associations ouvrières, et cette imputation vraie ou fausse le fit échouer aux élections de 1886. On lui reproche d'ailleurs d'être d'un abord trop réservé, glacial même, de ne pas aimer les poignées de main, de n'avoir pas la mémoire des noms et des figures; mais on s'accorde à louer la parfaite honorabilité de son caractère et de sa vie, ce qui lui a permis de soutenir sans désavantage la comparaison avec son concurrent M. Cleveland.

Au surplus, ce n'est pas tant la personnalité des candidats qui mérite de fixer notre attention que le programme des partis qu'ils représentent. Depuis le commencement de la campagne électorale, la lutte s'est poursuivie d'une façon presque exclusive sur le terrain économique. Dans son manifeste aux électeurs, M. Cleveland s'était prononcé très nettement pour le libre-échange, non pas pour une demi-mesure de libre-échange, telle que l'admettait le plus grand nombre des démocrates, mais pour la liberté commerciale complète et absolue. D'après lui, l'abolition des droits de douanes était le seul moyen de soulager le Trésor de ses excédents, (heureux pays qui est embarrassé de ses excédents!) et de remettre dans la circulation les quantités énormes d'or qui s'accumulent dans les caisses de l'État, au risque de troubler l'équilibre de la situation financière. Dans la lettre par laquelle il acceptait la candidature qui lui était offerte, M. Cleveland disait encore : « Le parti démocrate se propose de diminuer les taxes en affranchissant de tout droit l'importation des matières premières employées dans les manufactures de l'intérieur, de manière à stimuler nos entreprises industrielles nationales; il entend le faire en tenant compte des intérêts des travailleurs. »

Les républicains adoptèrent une politique absolument contraire; persuadés que la richesse de leur pays tient à ces droits de douanes qui leur ont permis d'inonder le marché du monde entier de leurs produits agricoles, ils accusèrent les démocrates de servir les intérêts de l'Europe au détriment de ceux des États-Unis, de laisser se développer l'influence et le commerce des autres nations dans l'Amérique centrale, de vouloir amener enfin, par la réforme du tarif douanier, la ruine de l'industrie américaine. Aussi voulaient-ils, tout au plus, concéder une diminution des droits d'entrée sur

certains articles de luxe étrangers; pour toutes les autres marchandises, ils demandaient le maintien, et même, pour certaines d'entre elles, une augmentation des taxes actuelles. Comme ils étaient, eux aussi, dans l'obligation de prendre des mesures pour arrêter l'accumulation des excédeuts budgétaires, ils proposèrent de diminuer les impôts intérieurs sur une série d'articles, parmi lesquels figuraient, au premier rang, le tabac et l'alcool. Mais cette mesure avait l'inconvénient de leur aliéner les membres des associations de tempérance, qui envisageaient avec horreur des dégrèvements dont le résultat devait être de mettre à vil prix les eaux-de-vie et le tabac, et d'augmenter, par suite, leur consommation dans des proportions énormes.

Un incident imprévu est venu d'ailleurs compliquer singulièrement la situation électorale. Un traité relatif aux droits de pêche venait d'être signé entre les États-Unis et le Canada sous les auspices de M. Chamberlain, le célèbre homme d'État anglais. Le Sénat américain, dont la majorité était républicaine, rejeta la convention qui lui était soumise comme beaucoup trop avantageuse pour le Canada; en même temps ses principaux orateurs, dans un but facile à comprendre, crièrent bien haut que M. Cleveland avait fait à la colonie anglaise des concessions qui étaient une honte autant qu'un préjudice pour la République : c'était la répétition de ce grief déjà maintes fois formulé que les démocrates sacrifiaient les intérêts de l'Union à la concurrence étrangère. Qu'allait faire M. Cleveland, sous le coup d'une pareille imputation ? S'il n'eût obéi qu'à ses propres inspirations, il aurait sans doute ouvert des négociations avec le Dominion. Mais quoi ! la question électorale, était en jeu ; il fallait laver le parti démocrate de cette accusation dangereuse, de favoriser les autres nations aux dépens de l'Amérique. Du coup M. Cleveland, le partisan du libre-échange, le défenseur de la liberté commerciale, dépassa ses adversaires partisans de la protection; il prohiba le transit en franchise entre les ports des États-Unis et ceux du Canada : pour regagner sa popularité menacée, il surenchérit sur le vote du Sénat; non content de déchirer le traité qu'il avait lui-même signé, il rompit brusquement les relations commerciales entre les deux peuples. De pareils faits mettent mieux en lumière que toutes les dissertations théoriques le vice d'un régime qui subordonne aux besoins d'une magistrature élective et passagère les intérêts permanents de l'État. La monarchie est placée au-dessus de pareilles faiblesses, parce qu'elle domine les factions qui se ruent à l'assaut du pouvoir et qu'elle s'identifie avec la patrie elle-même.

Les esprits étaient tellement montés à la suite de cet acte

inattendu que des bruits de guerre ne tardèrent pas à éclater dans les sphères gouvernementales. Au Sénat, plusieurs membres exprimèrent l'espoir que dans dix ans le Canada serait représenté au Congrès de Washington, ce qui était mal dissimuler leurs tendances annexionnistes. M. Sherman, celui-là même dont le nom avait été mis en avant pour la présidence, prononça un discours très catégorique en faveur de l'union du Canada et des Etats-Unis; il voulut bien reconnaître toutefois que cette union ne serait un bienfait que si elle était volontaire et qu'à la condition de conserver à chaque pays son autonomie. Le Congrès adoptait en même temps un projet relatif aux travaux de défense des côtes, et les journaux américains agitaient la question de l'augmentation de la flotte qui, dans l'état actuel, était incapable d'opposer une résistance sérieuse à n'importe quelle puissance de troisième ordre. La séance dans laquelle on vota le bill de représailles proposées par M. Cleveland fut marquée par les propos les plus agressifs et même par les injures les plus grossières à l'adresse de l'Angleterre. Nous devons dire que, du côté de cette dernière, l'attitude fut beaucoup plus calme et beaucoup plus digne. A Londres, on affecta de ne voir dans ces manifestations que de simples fanfaronnades destinées à intimider le Canada et à obtenir de la colonie toutes les concessions commerciales et économiques imaginables. Dans le Dominion, le premier ministre, sir John Macdonald, déclara que parler de guerre, en cette circonstance, c'était entrer dans le domaine de la fantaisie, que le régime des hostilités, à supposer qu'il reçût un commencement d'exécution, ne durerait pas plus que la campagne pour les élections présidentielles.

L'émotion soulevée par le conflit avec le Canada n'était pas encore apaisée que surgit un nouvel incident, plus grave encore que le précédent. L'ambassadeur d'Angleterre, à Washington, lord Sackwill, se trouva compromis d'une façon assez étrange dans la querelle qui se poursuivait avec tant d'ardeur entre les deux partis. Un certain M. Murchison, qui se prétendait sujet anglais naturalisé américain, mais qui n'était qu'un agent déguisé des républicains, imagina de demander au ministre britannique si la politique de M. Cleveland, même après les difficultés survenues avec le Canada, pouvait permettre à un ami de l'Angleterre de voter pour lui. Cette lettre n'était qu'un piège tendu à la bonne foi de lord Sackwill qui eut la naïveté d'y tomber et répondit par un éloge enthousiaste du président Cleveland; il déclarait qu'on devait voter, sans hésitation pour lui, ne fût-ce qu'à raison de son programme libre-échangiste si favorable à la nation anglaise. Rien ne pouvait rendre M. Cleveland plus impopulaire auprès du corps électoral que

de le représenter ainsi comme le protégé de l'Angleterre. On devine si les journaux dévoués à la cause républicaine s'entendirent à broder sur ce thème. En vain le président essaya-t-il de parer le coup en chargeant le secrétaire d'État, M. Bayard, d'informer lord Sackwill que le gouvernement américain ne pouvait plus entretenir aucune relation officielle avec lui, étant donnée l'attitude qu'il avait prise dans la lutte électorale : cet acte de vigueur ne put détruire l'effet produit sur l'opinion ni rassurer le chauvinisme effarouché du peuple des États-Unis.

Il faut voir dans ce fait un des motifs qui ont amené le triomphe du général Harrisson : les élections des délégués présidentiels, qui ont eu lieu le 6 novembre dernier, lui assurent une majorité de 233 voix contre 163, accordées à M. Cleveland. Malgré la notoriété de son nom, malgré l'influence que donne toujours l'exercice du pouvoir, en dépit des services rendus pendant ses quatre années de magistrature, le président a succombé sous cette accusation perfide qu'il était l'homme de l'étranger et qu'il faisait bon marché des intérêts moraux et matériels de l'Amérique. Avec le retour des républicains, il faut nous attendre à revoir les hécatombes de fonctionnaires, que M. Cleveland avait courageusement répudiées, les abus et les scandales qui ont déshonoré pendant si longtemps l'administration des États-Unis, et que la conscience publique, un instant révoltée, a trop vite oubliés. Sous le rapport commercial et économique, l'Europe devait souhaiter le succès des démocrates; ceux-ci promettaient, en effet, d'abaisser les barrières qui ont fermé jusqu'ici leur pays aux produits du dehors; c'eût été une compensation aux importations agricoles dont ils inondent nos contrées. Les républicains entendent, au contraire, persévérer avec plus d'énergie que jamais dans le système prohibitif qui a été en honneur jusqu'ici; déjà ils annoncent pour 1890 le relèvement de leurs tarifs douaniers. On ne doit pas oublier non plus que ce parti défend avec plus de hauteur que personne la suprématie des États-Unis en Amérique, et qu'il fait une application parfois insupportable des doctrines de Monroë. Il en a donné jadis la preuve dans les obstacles qu'il s'est efforcé de susciter à l'entreprise française du canal de Panama, et les discours tenus dans le Congrès, par ses principaux orateurs, lors du récent conflit avec le Canada, ont fait voir qu'il n'avait rien rabattu de ses prétentions. Espérons que les républicains réussiront à dissiper ces craintes que nous inspire leur rentrée aux affaires, et qu'ils tiendront à honneur de mettre dans leur gouvernement et dans leur politique un peu de cette modération et de cette honnêteté qui leur ont tant fait défaut dans le passé.

Léon de Crousaz-Crétet.

LA LAÏCISATION

DES HOPITAUX DE PARIS

ET

L'ASSISTANCE CATHOLIQUE

Voilà dix ans que le Conseil municipal de Paris, avec la complicité de plus en plus active de l'administration de l'Assistance publique, enlève les aumôniers à nos établissements hospitaliers; dix ans qu'en dépit des protestations réitérées du corps médical, les religieuses sont chassées de nos hospices et de nos hôpitaux dont elles consolaient et soignaient les malades; dix ans d'ingratitude et de perfidie savamment combinées; dix ans de dédain des vœux les plus manifestement exprimés par les malades arrachés en larmes des bras de leurs « mères », dix ans de mépris des vrais sentiments du peuple qui, beaucoup plus qu'autrefois, hésite à entrer à l'hôpital où il ne trouvera plus les sœurs.

Elle est impitoyable, la logique du mal. Après la laïcisation des écoles est venue la laïcisation des hôpitaux; après l'enfance, c'est la maladie, la vieillesse, la mort même que les athées veulent affranchir de toute influence religieuse. De son temps, M. Jules Ferry appelait cela « la liberté du gouvernement! » Le Conseil municipal a, lui, « le mandat auquel il ne faillira pas, de garder intacte la liberté de conscience menacée! » N'est-il pas plus franc de reconnaître que la laïcisation est élevée à la hauteur d'un système de gouvernement? N'est-elle pas saisissante, dans son admirable justesse, la parole de Léon XIII : « On veut rendre la société complètement étrangère à Dieu et détruire toute notion religieuse dans les âmes. »

Voulons-nous ressaisir la société? Reprenons les généreuses traditions de nos pères, relevons les institutions charitables chrétiennes. A un siècle positif qui ne demeure guère sensible qu'à l'action bienfaisante, il faut opposer l'exemple d'une incessante

charité, la meilleure démonstration, après tout, de l'autorité sociale du catholicisme. L'Assistance publique, renversant son rôle, multiplie spoliations et dilapidations. Fondons l'Assistance catholique, affranchissons-nous de la tutelle administrative et constituons notre autonomie propre.

Les lecteurs, les lectrices du *Correspondant*, défenseurs-nés de l'hôpital chrétien, sont priés de suivre avec une attention dont nous n'abuserons pas les deux ordres de considérations suivants : la gestion de l'administration de l'Assistance publique, oppressive et gaspilleuse; — les premières fondations hospitalières, encourageante initiative que les empiètements de l'État nous contraignent à compléter.

I

Après la tourmente révolutionnaire, les pouvoirs publics rétablirent les aumôniers dans nos hôpitaux[1]. Les sœurs de Charité reprenaient leur poste, à la même époque, dans les asiles de la souffrance : ce sont elles qui inspiraient à Portalis les nobles paroles que nous trouvons consignées dans le rapport de l'éminent jurisconsulte, sous la date du 1er juin 1805 : « Nous devons remarquer, pour l'honneur de notre nation, que c'est en France que le sexe le plus délicat et le plus sensible a donné, le premier, l'exemple des œuvres de charité et de miséricorde... Nous devons remarquer que la religion catholique seule a produit des institutions pareilles. » Et il concluait par ces sages paroles : « Il est bon de profiter de nos richesses. »

L'Assistance publique[2] n'a cure de ces richesses-là. Elle se soucie bien, vraiment, de donner à nos malades pauvres ce qu'un malade riche se donne à lui-même, les meilleurs médecins de Paris et une sœur de Charité. Le médecin, elle ne pouvait le supprimer, mais la sœur, elle l'expulse et la remplace par une laïque, par une mercenaire qui coûte beaucoup plus cher. Notre étonnante édilité parisienne, enhardie par la complicité des gouvernants, a si bien empiété sur les attributions des derniers directeurs MM. Ch. Quentin

[1] Arrêtés des 27 octobre et 3 décembre 1802.

[2] L'Assistance publique possède 40 hôpitaux, hospices et fondations, sans compter les petits hospices Leprince et de Belleville, qui sont laïcisés. Huit de ces 40 établissements, Bicêtre, la Clinique d'accouchement, Lambrecht, la Maison municipale de santé, la Maternité, Midi, Sainte-Périne, la Salpêtrière, sont, depuis leur création ou depuis longtemps, confiés à des laïques. Des 35 autres établissements, 5 ont été donnés, dès leur origine, à des laïques (Andral, Bichat, Brévannes, Broussais, Ribouté-Vitalis); 14 ont été laïcisés avant le mois d'avril 1887.

et Peyron, que c'est elle qui, cyniquement, impose la suppression des aumôniers, le remplacement des sœurs par des infirmières laïques. Commencée le 1er décembre 1878, cette malfaisante laïcisation des hôpitaux de Paris avait enlevé, au 1er avril 1887, les quatorze établissements dont les noms suivent aux religieuses de différentes congrégations :

1er décembre	1878 —	Laënnec	Sœurs de Saint-Vincent de Paul.
1er octobre	1880 —	La Pitié	Sœurs de Sainte-Marthe.
1er janvier	1881 —	La Rochefoucauld	Sœurs de Saint-Vincent de Paul.
1er janvier	1881 —	Les Ménages	Sœurs de Saint-Vincent de Paul.
1er août	1881 —	Saint-Antoine	Sœurs de Sainte-Marthe.
1er juin	1882 —	Lourcine	Sœurs de la Compassion.
1er juin	1882 —	Tenon	Sœurs de Saint-Vincent de Paul.
1er février	1885 —	Hospice d'Ivry	Sœurs de Saint-Vincent de Paul.
21 décembre	1885 —	Cochin	Sœurs de Sainte-Marie.
1er avril	1886 —	Enfants-Assistés	Sœurs de Saint-Vincent de Paul.
28 octobre	1886 —	Necker	Sœurs de Saint-Vincent de Paul.
28 octobre	1886 —	Enfants-Malades	Sœurs de St-Thomas de Villeneuve.
28 octobre	1886 —	Forges-les-Bains.	Sœurs de St-Thomas de Villeneuve.
1er avril	1887 —	Trousseau	Sœurs de Saint-Vincent de Paul.

Restaient à frapper les établissements hospitaliers auxquels d'indiscutables fondations garantissent le service des congréganistes (Brézin, Chardon-Lagache, Galignani et la Roche-Guyon), l'hôpital de Berck-sur-Mer et les cinq hôpitaux desservis par les Augustines dites de l'Hôtel-Dieu : l'Hôtel-Dieu, Saint-Louis, la Charité, Beaujon et Lariboisière. Les Augustines, communauté essentiellement parisienne, avaient été réservées pour le coup suprême : ces religieuses sont tenues par les médecins en très haute estime, et leur communauté, vouée uniquement DEPUIS DOUZE CENTS ANS au service de l'Assistance publique des pauvres de Paris, appartient à notre histoire nationale.

Mgr l'Archevêque de Paris, dans sa lettre pastorale du 29 septembre 1887 [1], a exposé leur situation et rendu hommage à un dévouement que les siècles n'ont pu lasser. Écoutez ces termes d'une exquise noblesse : « Fondée au septième siècle, d'après la tradition constante de l'Église de Paris, par le saint évêque Landri, digne précurseur de saint Vincent de Paul, elles sont, depuis douze cents ans, si intimement unies à nos établissements hospitaliers, qu'elles n'ont jamais vécu d'autre vie que de la leur. Elles n'ont

[1] Mandement de S. G. Mgr Richard sur les devoirs de charité qu'impose aux fidèles la laïcisation des établissements hospitaliers et des maisons de secours. (Librairie Poussielgue.)

pas de demeure à elles. Leur maison, c'est l'Hôtel-Dieu. Depuis le jour de leur profession, elles y vivent et elles y meurent. Servantes des pauvres dans toute la rigueur de l'expression, elles ont un traitement dont ne se contenteraient pas les plus humbles filles de service[1]. » Au commencement de ce siècle, le gouvernement comprit si bien l'intime union qui existait entre l'Hôtel-Dieu et les Augustines hospitalières qu'il consacra de nouveau les conditions de leur existence séculaire. Leurs statuts, insérés en 1810 au *Bulletin des lois*, leur assignèrent l'Hôtel-Dieu comme demeure et, depuis quatre-vingts ans, elles n'ont pas failli à leur vocation. » Insistons sur une considération qui ajoute encore à l'odieux du renvoi des Augustines. Leur règle leur interdit de soigner les malades ailleurs que dans les hôpitaux. Les biens de leur communauté ont été si constamment mêlés à ceux des pauvres, qu'elles n'ont ni terres ni domaines et qu'elles seraient absolument condamnées à recourir à la charité publique, si elles venaient à être dépossédées de l'Hôtel-Dieu, leur maison mère.

Trois des maisons de ces dignes religieuses leur ont été pourtant déjà enlevées, au mépris des droits les mieux établis : Lariboisière, le 15 septembre 1887; Beaujon, le 1er octobre 1887; et la Charité, le 23 janvier 1888. Un arrêté préfectoral, qui remonte au mois de septembre dernier, leur ordonne de quitter l'hôpital Saint-Louis pour le 1er décembre. L'avocat de la communauté a déposé, le 20 octobre dernier, un pourvoi devant le conseil d'État à l'effet de faire tomber cet arrêté illégal; il ne dépendra pas d'ailleurs des gens de l'Hôtel de Ville que l'entreprise n'échoue. Le 31 octobre dernier, le Conseil municipal proclamait que le conseil d'État n'avait rien à voir dans l'affaire; et, si cette mise en demeure de se tenir tranquille restait sans effet, nous savons de source sûre que M. Floquet, le héros de toutes les capitulations, a l'intention de faire signer par M. Carnot, en dehors de toute décision du conseil d'État, un décret de dépossession.

L'intérêt que les médecins portent à cette congrégation exclusivement vouée aux soins des malades s'est, chaque fois, manifesté par des protestations que l'Assistance publique se devait évidemment à elle-même de mépriser, mais qui, chaque fois, devenaient plus vives. Lors de la laïcisation de la Charité, la pétition en leur faveur a été signée par le corps entier des médecins et chirurgiens de l'hôpital.

Est-il besoin de rappeler que l'administration se plaisait à

[1] Elles ont pour tout traitement une indemnité d'habillement de 200 fr. par an!

trouver chez les sœurs des auxiliaires intelligentes et disciplinées par la profession religieuse? Nous n'avons pas l'intention d'insister sur la pétition adressée, le 17 novembre 1885, au ministre de l'intérieur, par cent treize médecins et chirurgiens des hôpitaux, — près des quatre cinquièmes, par conséquent une imposante majorité, celle-là, — demandant le maintien des religieuses dans l'intérêt des malades, du bon ordre et de la tenue des services hospitaliers, décernant le plus honorable témoignage au dévouement et à l'habileté professionnelle des sœurs. A maintes reprises, l'un des signataires, le docteur Desprès, a, au nom de ses confrères, défendu ces intérêts essentiels devant le Conseil municipal; on sait que son insuccès n'a d'égal que son autorité en pareille matière.

A propos de l'hôpital Cochin, le conseiller municipal du sixième arrondissement invoquait des considérations budgétaires. Voici les raisons de service qu'il faisait valoir dans sa lettre au directeur[1], en date du 4 septembre dernier.

... La laïcisation de l'hôpital de la Charité a été effectuée le 23 janvier dernier, et il nous a été donné d'en vérifier par nous-mêmes les très réels inconvénients, que nous avions trop prévus. Sans insister sur les défauts connus du nouveau personnel, inexactitude, manque d'ordre et de propreté, absence presque continuelle des salles, excepté aux heures de visite, désordre du linge et des instruments de chirurgie, il me suffira de dire que, sur cinq surveillantes laïques qui m'ont été successivement données en moins de trois mois, deux ont dû être déplacées à la suite de défauts d'attention qui ont coûté la vie à deux de mes malades, que j'ai dû me contenter enfin d'anciennes infirmières dressées par des sœurs et qui, au moins, savaient retourner, nettoyer et couvrir un malade.

Quant à la dépense et au coulage, ils n'ont plus de bornes. Là où il y avait jadis une sœur, on a placé deux infirmières laïques. Dans un de nos services même, on en a ajouté une troisième, et cela n'a pas encore suffi. Ces trois dames ont déclaré qu'elles avaient trop de travail et ont obtenu du directeur de l'hôpital qu'on leur adjoignît une quatrième infirmière laïque. Voilà comment, à la « Charité », on a remplacé *une sœur*.

Mais le pire de la situation est que nombre de femmes qui sortent de l'école d'infirmières laïques et qu'on nous envoie sont des protégées de conseillers municipaux et même de députés, qu'elles le disent assez insolemment à nos élèves, et que, de ce chef, elles se croient tout permis...

[1] Voy. *Gazette des hôpitaux.*

La nécessité du retour des sœurs dans les hôpitaux va de plus en plus s'imposer...

D[r] Armand Desprès.

P. S. Trois jours après le départ des sœurs, un avis a été placardé dans les couloirs de l'hôpital de la Charité et à la porte des salles de malades. Il portait en substance : *Les malades sont prévenus qu'ils n'ont point d'argent à donner aux personnes qui les soignent.*

A côté de cette énergique protestation, il convient de noter les principaux motifs développés plus librement, en faveur du rappel des sœurs, dans le laisser-aller d'une conversation avec un reporter du *Figaro*.

Dans mon service, du temps des sœurs, dit le docteur Desprès, la mortalite était de 1 pour 100. Depuis qu'il y a des laïques, elle est de 5 pour 100. Pourquoi? Parce que les sœurs ne quittaient jamais l'hôpital, parce qu'elles accouraient au premier appel des malades, parce qu'elles n'accomplissaient pas une profession, mais un devoir. Les laïques, au contraire, sont, pour la plupart, « le rebut de la domesticité ». Mes collègues de l'Hôtel de Ville prétendent qu'elles font bien leur service; ils racontent qu'ils les trouvent dans les hôpitaux chaque fois qu'ils y vont. C'est la vérité, qui n'a rien d'extraordinaire. La visite des conseillers est toujours signalée. Alors, à leur approche, on a fait balai neuf. Mais je sais bien « qu'on les met dedans », moi qui ne me contente pas d'aller à la Charité aux heures réglementaires et qui me fais un devoir d'y tomber comme une bombe dès que j'ai un moment, à sept heures du matin ou à minuit [1]. Dans un post-scriptum, je faisais remarquer que l'administration avait jugé à propos d'afficher dans les salles cet avis : « Il est interdit aux malades de donner de l'argent aux infirmières. » Jamais on n'aurait eu besoin de mettre un tel avis du temps des sœurs. Ces braves filles se contentaient de 200 francs qu'elles recevaient par an. Les laïques ont de 700 à 900 francs quand elles sont logées, de 1500 à 2000 quand elles demeurent dehors. Cela ne leur suffit pas. Aussi, acceptent-elles très bien les pièces de cent sous que les parents des malades leur glissent dans la main les jours de visite. Le malheur est même qu'elles soignent proportionnellement à l'importance des pourboires qu'on leur donne. Je n'avance naturellement que des faits que je puis prouver. L'admi-

[1] Dans le *Siècle* du 13 septembre, M. Desprès a précisé. Quatre fois en cinq mois, il est allé faire des opérations urgentes dans ses salles, en dehors des heures du service. Les infirmières laïques étaient absentes. Le docteur a, une fois, été obligé de faire le lit d'un malade avec un de ses internes.

nistration, d'ailleurs, s'est tellement émue de mon post-scriptum que, douze heures après sa publication, toutes les affiches étaient enlevées. Mon observation a porté. Je ne me lasserai pas de répéter qu'une laïque coûte 66 pour 100 de plus qu'une sœur, pour nous rendre deux cent fois moins de services. Les laïques se déclarent débordées. Aussi, en a-t-on mis dans certaines salles trois à la place d'une sœur, ce qui coûte 198 pour 100 de plus, sans compter la nourriture. A la tribune du Conseil municipal, je dirai qu'une fois j'ai trouvé quatre laïques absentes, je dirai même où était l'une d'elles.

Puis, passant en revue les hôpitaux où les infirmières laïques ont été substituées aux religieuses, le docteur Desprès conclut en ces termes qui nous promettent encore de piquantes révélations :

Entrons aux Enfants-Assistés. Là, depuis le remplacement des sœurs par les laïques, la mortalité a quintuplé. C'est que les nouveau-nés, — surtout ceux qui sont entassés là, — exigent des soins incessants et que les sœurs, ces dignes vierges, sont des mères exquises.

Tout le monde d'ailleurs sait cela, même ceux qui me combattent au Conseil municipal. Par malheur, *cette question de laïcisation a été pour la plupart de mes collègues une plate-forme électorale.* J'entends encore ce mot que me disait M. Pichon quand il était conseiller municipal : « Vous avez absolument raison, mais, que voulez-vous ! nous ne pouvons, nous autres radicaux, lâcher la question de la laïcisation, parce qu'alors les opportunistes la prendraient [1]... »

Oui, le renvoi des sœurs, la santé de nos pauvres malades, pure affaire de politique? Mais je m'arrête. Il faut qu'il me reste quelque chose à dire à la tribune...

Revenons à la Charité, sans aucun jeu de mots. Le jour de la laïcisation de cet hôpital, tous les pauvres malades auxquels on enlevait leurs mères avaient voulu témoigner aux religieuses leur sympathie [2] en leur offrant des bouquets; ils s'étaient procuré à grand frais, en plein mois de janvier, des bottes de lilas blanc qui remplissaient les voitures des sœurs Augustines rentrant à l'Hôtel-Dieu, leur maison mère.

[1] Le journal auquel collabore M. Pichon, la *Justice,* n'a pas élevé la moindre réclamation contre un propos aussi significatif.

[2] Que nos lecteurs interrogent les internes des hôpitaux de leur connaissance. Ces jeunes gens instruits, parmi lesquels il y a malheureusement trop de libres-penseurs, n'ont pas été les derniers à témoigner leurs regrets du départ des sœurs : leur présence était pourtant une entrave à la licence des salles de garde. Ils en savent de belles sur la moralité des infirmières laïques !

Ces malades, les vrais intéressés, il faut les entendre.

Les renseignements que nous donnons à cet égard, nous les tenons d'un prêtre de nos amis, d'autant mieux en état d'apprécier l'importance des dépositions qu'il en recueillit lui-même, comme magistrat, avant d'entrer dans les ordres sacrés. Ce prêtre a rempli pendant trois ans, de 1880 à 1883, les fonctions d'aumônier de l'annexe de l'Hôtel-Dieu; il a entendu, dans cet établissement qui ne compte que deux cents lits, une vingtaine de malades lui expliquer comment ils avaient fui les hôpitaux laïcisés, déclarer qu'ils y seraient morts s'ils y étaient restés. Une femme, infirme des jambes, lui tint ce langage : « Monsieur le curé, j'étais entrée malade à la Pitié, hôpital laïcisée. J'y étais si mal soignée que, bien que nullement guérie, je me fis porter sortante, comptant bien me représenter au bureau central d'admission et dans l'espoir que j'aurais la chance d'être envoyée dans un hôpital à religieuses; maintenant j'y suis, et j'y suis bien. Mais, n'allez pas me prendre pour une cagote, car, vous savez bien, vous ne me confesserez pas. » En effet, la bonne femme resta six mois, et ne se confessa pas. — Ce même prêtre eut à suivre longtemps un phthisique qui a toujours vécu en libre-penseur et qui s'est obstiné dans son impiété jusqu'à sa dernière heure. Il avait été soigné à l'Hôtel-Dieu, d'où il était passé dans un établissement laïcisé. Là, il fut tellement révolté de ce qu'il voyait, qu'en pleine salle il prenait la défense des sœurs et traitait les laïques en des termes si vifs que notre plume ne saurait les redire, par égard pour les lectrices.

Tout le monde connaît ces nombreux cas de mort dont il faut demander compte aux soins laïques. N'en relevons qu'un seul, tout récent.

Asile d'aliénés de Marseille. — Un accident fatal s'est produit. Un malade de la section des gâteux, appartenant à la haute société marseillaise, où il a occupé une grande situation, s'étant sali plus que de coutume, son gardien particulier, pour le laver, trempa une éponge dans un liquide phéniqué à forte dose et nettoya le malade de la tête aux pieds. Le corps du malheureux devint comme une plaie, et le malade expira quelques heures après. Quand les docteurs déshabillèrent le cadavre, des lambeaux de chairs tombèrent avec les vêtements. Le parquet, avisé par la famille de la victime, a ordonné l'autopsie, qui a confirmé la déposition qu'avait faite le gardien Arbète. (*Radical*, 21 août 1888.)

La condition de ceux qui en réchappent est loin d'être toujours enviable. Ecoutons encore le prêtre qui a bien voulu se faire notre

correspondant. — En visitant un malade à la Pitié, il a pu constater avec quelle brutalité opèrent les infirmiers laïques. A côté de son client, on changeait un autre pauvre diable et l'opération se faisait si rudement qu'elle lui arrachait des cris de douleur. — Un homme, qui avait été écrasé par un sac de farine et porté à l'annexe de l'Hôtel-Dieu, souffrait affreusement et néanmoins ne cessait de se dire très heureux, tant il y était bien soigné. Il racontait à l'aumônier de l'annexe que, quelque temps auparavant, il avait dû entrer dans un hôpital laïcisé, parce qu'il s'était cassé le bras en déchargeant des bateaux de charbon : cet exercice l'avait fait passer du blanc au noir, et ces dames infirmières l'avaient ainsi laissé sans le débarbouiller, jusqu'à ce que le médecin les y eût contraintes, le huitième jour. — Une future surveillante se renseigne sur ce qu'elle aura à faire. On lui répond : « C'est très simple, les surveillantes ne font rien. » Et, de fait, elles suivent la visite du médecin; celui-ci parti, elles tournent les talons et abandonnent leur service. (Consultez le docteur Desprès!) Les règlements qui pensent à tout ont ingénieusement prévu les tours de remplacement pour les jours où ces dames vont au théâtre! — C'était à Lariboisière, vers onze heures du soir. Une pauvre mourante râlait; une amie, qui lui avait fait baiser le crucifix, le lui avait laissé entre les mains. Passe une sous-surveillante; elle demande à la veilleuse de nuit : « Qui a mis *ça* aux mains de la malade? — Ce n'est pas moi. — Sortez-lui ça. — Non, dit la veilleuse, une petite Bretonne; je n'ai pas donné le crucifix au numéro 5; je ne le lui enlèverai pas. » La coupable, celle qui avait donné le crucifix, arrive sur ces entrefaites : « Sortez-le, répète la sous-surveillante, ou je vous dénonce au directeur. C'est expressément défendu de montrer cette image. Vous voyez bien qu'on les a tous supprimés. » — Et l'autre de répondre : — « Je ne crains pas plus le directeur que vous. Je vais enlever le crucifix à cette femme, mais on le lui rendra dès que vous serez partie : elle l'aura dans ses mains en mourant. D'ailleurs, le Maître que vous voulez supprimer se retrouvera un jour pour juger ceux qui le renient, vous comme l'autre. — Taisez-vous, on va vous mettre au rapport. » Et cette courageuse femme fut si bien mise au rapport qu'elle fut envoyée en disgrâce. — L'immoralité de celles qui ont pris la place des sœurs fournirait bien des traits... Nous ne relèverons qu'un fait bien certain, à titre de *confirmatur*. En juillet dernier, trois de ces demoiselles, surveillantes, sous-surveillantes ou suppléantes, étaient en même temps alitées dans les salles de leur hôpital, la Charité, pour circonstance extra-intéressante... D'autre part, le conseil municipal crie au scandale (séance du 16 novembre), parce que les surveil-

lantes de la Salpêtrière se sont récemment rendues « en uniforme » à des messes d'anniversaires à l'église Saint-Marcel de l'Hôpital. M. Peyron, les larmes dans la voix, garantit que pareil fait ne se renouvellera plus et il jette à l'eau l'économe de l'établissement qui « ferait mieux de ne pas engager ces filles à mal faire ».

Cinq villes de province seulement ont, à notre connaissance, laïcisé leurs hôpitaux : Auxerre, La Fère, Saint-Quentin, Macon, Meaux, la province est sensiblement en retard. D'autres municipalités s'enhardiront et saisiront enfin la magnifique conception du docteur Bourneville : « La laïcisation hospitalière est le complément indispensable de la laïcisation scolaire ! »

Voyons par qui sont remplacées les soeurs ! — Les infirmières dont il n'y a rien à dire sont celles, qui, déjà employées dans les hôpitaux au temps des religieuses, ont été mises en état par ces dignes femmes de reprendre leur succession : c'est l'infime minorité. Une fantaisie extrême a fixé la vocation du plus grand nombre; ces dames sont souvent parentes d'électeurs influents, même de conseillers municipaux;... les considérations de services... hospitaliers sont on ne peut plus étrangères à leur recrutement... Elles boivent le Bagnols à pleins verres à la santé de leurs malades préférés; ce sont elles qui, de leurs dents longues, font disparaître les poulets : à moins qu'elles ne les jettent par la fenêtre, car les médecins qui suivent le poulet au départ de la cuisine ne le retrouvent jamais au chevet de leurs clients. Les confusions dans les médicaments administrés par ces incapables ne seraient que des redites. N'allons pas chercher à Saint-Antoine l'infirmière distraite qui donne à une mère de famille du sel d'oseille au lieu de magnésie, de sorte que cette femme, entrée à l'hôpital pour une maladie dont on ne meurt jamais, succombe dans des souffrances atroces. — Les chansons licencieuses sont devenues le plus innocent passetemps de l'hôpital laïcisé; les plus grossières allusions sont ménagées à l'aumônier et il ne lui reste qu'à fermer les yeux, si d'aventure il rencontre dans l'escalier des scènes trop intimes. — Une partie du personnel laïque, hommes et femmes, change de costume le mardi-gras 1886 et paraît dans les salles ainsi déguisé. — Il faut bien s'amuser un peu et comme on a de l'esprit, aux dépens de M. l'aumônier! Le malade qui demande à l'infirmière laïque M. l'aumônier s'attire pour toute réponse la réplique qu'elle ne sert pas de ces médicaments-là! — Est-il vrai qu'en levant étourdiment un vésicatoire, une sous-surveillante ait occasionné (salle Sainte-Anne, aujourd'hui salle Piorry, desservie par le docteur Potain à la Charité) la mort du numéro 24 ou 25 de ladite salle?

Voilà tantôt onze ans que la conscience publique est révoltée de

l'indigne façon dont on a remplacé les sœurs, des indignes traitements que les infirmières laïques font subir aux malades! Voilà tantôt onze ans que fonctionnent ces séminaires dont les vocations sont inégalement mûries, qui ont faiblement éprouvé des vertus peu rigides, qui, en tout cas, n'ont jamais formé leurs sujets à remplir modestement et sans frais une besogne modeste! M. Floquet, président du conseil, n'en avait pas moins de mérites à ceindre de couronnes ces intéressantes infirmières, le 21 août dernier, quand il prit la peine de dire à tout ce monde qu'il était venu « témoigner de l'intérêt que porte le gouvernement à une œuvre qui a droit au respect de tous (les couronnes étaient-elles d'oranger, comment le garantir?) et que la république a le devoir d'encourager ouvertement ». Un aussi beau zèle méritait bien d'être encouragé; le docteur Bourneville stimula son honoré collègue de la Chambre par ces quelques paroles ardentes : « Aujourd'hui, ainsi que vous pouvez le constater vous-même, vous avez devant vous plus de deux cents infirmières diplômées de cette année, instruites, capables, dévouées, prêtes à tous les sacrifices, auxquelles vous pouvez faire appel, non seulement pour la laïcisation de l'hôpital Saint-Louis et de l'Hôtel-Dieu[1], mais encore pour la laïcisation de tous les établissements de bienfaisance qui dépendent de votre ministère et dont je faisais tout à l'heure l'énumération. J'ose compter sur votre ardent amour de la république et de la libre-pensée, pour hâter et généraliser cette réforme. Ce sera pour tous ceux qui se sont dévoués à la laïcisation, ce sera, pour moi, un encouragement à perfectionner cette œuvre, à la rendre encore plus fructueuse, plus utile pour tous les malheureux malades, plus digne de la république. »

Dans le dessein d'apprécier le côté « fructueux » et « utile » de cette organisation nouvelle, nous avons jeté un coup d'œil indiscret sur les libertés — grandes — que l'Assistance publique prend avec le patrimoine des pauvres et des malades.

Sans reprendre ici point par point la discussion du formidable budget de l'Assistance publique, — les prévisions pour 1889 s'élèvent à 41 282 600 francs (le budget d'un petit État!), — rappelons

[1] Rappelons, pour ajouter à l'odieux de telles excitations, que, si la laïcisation de l'Hôtel-Dieu devait être consommée, cette iniquité monstrueuse jetterait sans ressource dans la rue la congrégation entière des Augustines, c'est-à-dire 150 religieuses. Les Augustines ont, de tous temps, laissé tomber leurs biens propres dans la caisse commune des pauvres et ce ne sont certes pas ses administrateurs actuels qui leur en donneraient la moindre parcelle.

certaines objections concluantes présentées sur le budget de 1887 par le docteur Desprès et par la vaillante minorité du Conseil municipal. Des votes y ont répondu, non des raisons. C'est qu'il est malaisé de défendre l'effrayant gaspillage de fonds qui ne sont pas perdus pour tout le monde! Quelques faits indiscutables, portés à la tribune du Conseil alors que la laïcisation de treize hôpitaux était consommée, sont condensés ci-dessous, en même temps que plusieurs des chiffres de dépenses de l'Assistance publique, en 1881 et en 1889, les dépenses immédiatement consécutives de la laïcisation et les dépenses de demain.

1° Le *budget* de l'Assistance publique est régulièrement présenté en fin de session; la discussion en est toujours étranglée. Jamais, dans ces dernières années, malgré les réclamations de MM. les conseillers Desprès et Strauss, il n'est soumis à l'examen de la Commission du contentieux. Jadis, document relatant les recettes et dépenses de l'année précédente et résumé à l'appui étaient communiqués à la Commission du budget; *aujourd'hui, plus de contrôle* digne de ce nom.

2° La *participation de la Ville aux dépenses de l'Assistance publique grandit d'année en année.* — Voici la progression : les subventions, tant ordinaires qu'extraordinaires, votées par le Conseil municipal, qui s'élevaient en totalité à 9 875 372 francs, en 1861, atteignaient, en 1879, 12 476 700 francs; en 1881, 13 232 000 francs, et les prévisions pour 1889 permettent aux contribuables d'espérer qu'elles dépasseront VINGT MILLIONS. — Il est vrai que les dons et quêtes dans les églises ne rapportent plus rien!

3° Les *subventions de la Ville pour les écoles d'infirmiers et d'infirmières laïques*, de 17 700 francs, en 1881, sont portées à 48 100 francs aux prévisions de 1889. Vingt bourses, à 1000 francs, concourent à former ce gracieux titre de dépense.

4° Le *désarroi* est à son comble dans cette administration tiraillée entre son directeur officiel, M. Peyron, le docteur Bourneville, son directeur occulte, et le rapporteur du budget spécial.

5° Depuis 1880, — en ce temps-là l'hôpital Laënnec était seul laïcisé, — *les produits intérieurs et les rentes ont subi une diminution croissante.* Des rentes avaient été vendues en 1882, — on commençait déjà à manger gaiement son fonds avec son revenu! Dès l'année 1883, lorsque le Conseil de la Ville-Lumière s'est bien affirmé le maître absolu de l'Assistance publique, admirez la marche ascensionnelle des « dépenses arriérées » : 4 millions en 1883, 4 millions en 1884, 5 millions en 1885, si bien que l'administration, se reconnaissant en plein déficit, n'hésite pas à recourir, dès

1887, à l'aliénation d'une partie du capital des pauvres, soit à 2 millions et demi de titres de rente des hôpitaux. La fortune hospitalière entamée a, depuis lors, subi bien d'autres brèches !

6° *Augmentation de dépense des services généraux.* — Au budget de 1887, elle était de 1 million, comparativement au budget de 1877, sur le personnel seul, par le fait de l'accroissement des mises à la retraite ; en même temps que les pensions ont été doublées, deux employés ont souvent été payés pour une seule fonction ; les pensions dédommageaient des agents encore jeunes et capables que l'on mettait à pied, pendant que les créatures de l'édilité palpaient les traitements longtemps convoités. L'ensemble des services a, durant cette même période décennale, subi une augmentation qui, en 1887, atteignait 9 millions. Et, que l'on n'aille pas mettre ces aggravations de charges au compte de l'augmentation des lits, car nous faisons entrer en ligne les 2000 nouveaux lits ajoutés depuis 1880. Un lit coûtait alors 1100 francs ; il coûte aujourd'hui 2900 francs. — Boni de 1800 francs pour le patrimoine des pauvres, calculera l'arithmétique officielle !

7° Si nous comparons les dépenses inscrites pour le *personnel attaché au service des malades*, dans les budgets de 1881 et de 1889, nous relevons au compte dudit personnel une augmentation d'*un million*, dont le tiers seulement est imputable au service médical. Le surplus, l'administration le reconnaît cyniquement, est le fait de la laïcisation. Les éléments de cette augmentation, par hôpital laïcisé, sont curieux à suivre. En voici l'échelle graduée : Lourcine, 18 230 francs ; Necker, 20 960 francs ; Cochin, 21 350 francs ; Enfants-Malades, 24 220 francs ; Ivry (Incurables), 33 770 francs ; Beaujon, 50 080 francs ; La Charité, 56 320 francs ; Tenon, 59 360 francs, et les Enfants-Assistés, 64 580 francs. Que de pauvres secourus, que de prévenances ajoutées au soulagement des malades représentent ces majorations, qui profitent uniquement à des mercenaires sans cœur et sans moralité !

8° En dehors de la désastreuse augmentation des services généraux, il y a lieu d'attribuer une bonne part de l'augmentation des dépenses à l'*extension abusive des secours donnés à domicile et par les bureaux de bienfaisance.* C'est ainsi que des services d'accouchement, créés à l'instigation du docteur Bourneville, étendent à des femmes établies, fruitières, épicières, bouchères, des soins qui ne devraient appartenir qu'aux femmes vraiment nécessiteuses : toute femme qui se présente pour accoucher est reçue dans les hôpitaux et envoyée chez les sages-femmes, aux frais de l'administration !

Mêmes gaspillages à l'actif des bureaux de bienfaisance. Le

bureau de bienfaisance délivrait, autrefois, aux pauvres, une livre de pain par jour, une livre de viande par semaine : les pauvres de ces temps reculés pouvaient vivre et subsister. Actuellement, c'est de l'argent qu'on leur donne, mais il s'en va dans leurs gosiers et, comme notre capitale compte beaucoup de gens altérés, jamais les pauvres ne pullulèrent comme aujourd'hui. Les malades qui garnissent le quart des lits de nos hôpitaux pourraient se traiter chez eux; mais les directeurs reçoivent, sans enquête, tous ceux qui se présentent. Le moyen de refuser un lit à celui dont les réclamations, reproduites par les mille aboyeurs du radicalisme, vous feraient perdre immédiatement votre place!

9° *Augmentation des frais de nourriture.* — L'ensemble des crédits proposés pour les quatre services de la boucherie, de la boulangerie, de la cave et des comestibles était, en 1880, de. . . . . 8 220 175 fr.

Les mêmes crédits étaient portés, en 1881, à. 8 374 822

En 1882, à. . . . . 9 384 200 [1]

Et l'on va demander pour 1889. . . . . 10 554 300

soit une augmentation supérieure de 10 pour 100 à celle du nombre des journées en prévision.

Quant au *blanchissage*, il subit, à lui seul, pour 1889, une majoration de 166 500 francs!

10° *Prix moyen de la journée de malade.* — La dépense moyenne étant de 2 fr. 99 à l'Hôtel-Dieu où les sœurs administrent aux malades de nombreux médicaments, la dépense à Saint-Antoine et à Tenon est de 3 fr. 14; à Cochin, de 3 fr. 26; à Beaujon, de 3 fr. 27; aux Enfants-Assistés, de 3 fr. 42; à l'Accouchement, de 3 fr. 44; à Sainte-Périne, de 3 fr. 69; à Andral, de 3 fr. 72; à Bichat, de 3 fr. 84; à Lourcine, de 3 fr. 95; à la Clinique, de 4 fr. 62; à la Maison de santé, de 6 fr. 87.

Voilà un aperçu des gaspillages de l'Assistance publique. En dépit de l'accroissement des subventions municipales, son budget est régulièrement en déficit, et cela depuis quatre ou cinq ans! Fasse le ciel que le contribuable éclairé se désaffectionne du régime qui tolère, encourage et favorise un tel sabbat d'écus!

[1] La suppression du maigre du vendredi, décidée de 1881 à 1882, justifie-t-elle l'augmentation, d'une année sur l'autre, de 1 009 378 fr.? L'administration invoque à sa décharge le nombre des journées, la hausse des prix...

II

Il faut opposer les hôpitaux catholiques à la lèpre envahissante de la laïcisation : il faut nous mettre chez nous.

Les modestes essais qui ont été tentés avec succès dans Paris et dans sa banlieue méritent de fixer notre attention. Nous allons parler de l'*hôpital Saint-Joseph* à Plaisance, des *hôpitaux homœopathiques Hahnemann et Saint-Jacques* aux Ternes et à Vaugirard, de l'*hôpital de Notre-Dame de Bon-Secours* à Montrouge, et de l'*hôpital de Notre-Dame du Perpétuel-Secours* à Levallois-Perret. Une charité persévérante fortifiera et complétera ce réseau d'institutions charitables.

Hopital Saint-Joseph. — Les promoteurs de l'œuvre de l'*Hôpital libre et chrétien* décidaient, en 1879, l'achat d'un terrain de 20 000 mètres et la constitution prochaine de la *Société anonyme hospitalière* qui entreprendrait la construction d'une maison où les malades pauvres recevraient à la fois les secours de la science et ceux de la religion. Près de dix ans se sont écoulés. Le terrain, porté par des acquisitions successives à 46 000 mètres, occupe un vaste rectangle bordé dans toute sa longueur par la rue Chanudet (XIVe arrondissement). Le plan général d'un hôpital de 500 lits a été étudié avec le concours de médecins distingués, et 52 malades sont, dès à présent, mis dans quatre pavillons, isolés dans un vaste jardin, réunis entre eux et avec le pavillon des services généraux par des galeries ouvertes. La chapelle et le pavillon d'entrée, où se trouvent les services de la consultation, ainsi que les logements de l'aumônier, des internes et des infirmiers, complètent cet ensemble qui forme une petite maison de santé indépendante, réservée dans l'avenir aux maladies contagieuses. Sur les quatre pavillons de malades actuellement occupés, deux, affectés aux services de médecine, sont dirigés par le docteur Tison, ancien professeur à l'Institut catholique de Paris, écrivain distingué; les deux autres, affectés aux services de chirurgie, sont dirigés par le docteur Le Bec, ancien professeur de l'amphithéâtre des hôpitaux de Paris. L'établissement est à tel point recherché qu'un lit n'y chôme jamais [1]. *Plus de douze cents malades* ont été soignés à l'hôpital Saint-Joseph depuis son ouverture, en septembre 1884; ses bienfaits se sont étendus à un bien plus grand nombre, par la consultation gratuite qui se fait trois fois par semaine et qui est une occasion des plus favorables pour soulager les pauvres par la distri-

[1] Rapport du docteur Le Bec sur le service médical en 1886.

bution de bons de médicaments, bons de fourneaux, etc. : *plus de neuf mille consultations* ont été ainsi données.

Une association charitable, formée sous le titre de *Notre-Dame de Consolation* et sous le patronage de Mgr l'archevêque de Paris, réunit les fonds qui assurent l'assistance des malades. Les dames qui en font partie procurent à l'hôpital des ressources régulières par les fondations de lits et les souscriptions annuelles. Réunies sous la présidence de Mme la duchesse d'Estissac, assistée de Mme la comtesse d'Hulst et de Mme Morice, ces « dames de charité », qui portent les noms les plus respectés et qui ont pour trésorière Mme Demachy, sont placées sous la direction de Mgr d'Hulst, l'éminent recteur de l'Institut catholique de Paris, auquel se sont adjoints MM. d'Herbelot, Antonin Pagès, les comtes de Chaumont-Quitry, Pierre de Kergorlay, et M. l'abbé Pisani. Citons seulement pour mémoire et à titre d'indication des soins complémentaires auxquels la charité de l'œuvre sait pourvoir, les secours en argent remis aux plus nécessiteux, les vêtements confectionnés par un ouvroir auquel collaborent 60 femmes du monde, une bibliothèque dont les ouvrages sont littéralement dévorés par une clientèle affamée de lectures, une garderie d'enfants.

Vous reconnaîtrez que le grand hôpital qui s'élève en ce moment sur l'emplacement limité par les rues de Vanves, Didot et Chanudet répond admirablement au ministère de charité pour lequel l'Archevêque de Paris nous fait appel à tous. Conçu sur un vaste plan et avec des perfectionnements qui lui resteront propres, cet établissement est destiné à servir de base à l'enseignement libre de la médecine... L'avenir est à Dieu et la parole à la charité.

Hopital homoeopathique Hahnemann. — Cet hôpital, situé rue Laugier, est le premier hôpital libre français qui ait été créé à Paris; l'hôpital anglais, seul, l'avait précédé; l'hôpital Greffulhe, l'hôpital Saint-Jacques qui ne reçut de malades qu'au mois de novembre 1871, sont venus après lui : le jour de l'ouverture, le 10 avril 1870, une messe fut dite à l'église Notre-Dame des Victoires en faveur de cette nouvelle création; M. l'abbé Jacquet, qui fut directeur de l'Œuvre de l'adoption, prononça le sermon. Lorsque la guerre éclata au mois d'août suivant, l'hôpital Hahnemann devint la principale ambulance[1] du quartier des Ternes et

[1] Dans son livre sur *les Ambulances de Paris pendant le siège*, M. Alexandre Piedagnel a signalé les services rendus par l'hôpital Hahnemann : 108 malades ou blessés y furent soignés. Les médecins de l'hôpital se rendirent sur les champs de bataille, lors des différentes sorties qui furent tentées pour dégager Paris. Deux croix de la *Société de secours aux blessés* furent accordées, l'une aux sœurs, l'autre aux médecins. Plus tard, la *Société*

conserva ce titre jusqu'au mois d'août suivant. Depuis cette époque, l'hôpital, qui possède 16 lits, reçoit de 110 à 120 malades par an; 12 à 14 000 consultations sont données, par an, au dispensaire ouvert chaque jour. Dès sa fondation, l'œuvre, qui reçut de Pie IX sa première bénédiction, fut desservie par les sœurs de Saint-Vincent de Paul. Le comité médical, chargé de l'administration de l'hôpital, est composé de 12 docteurs en médecine homœopathes[1], MM. Chargé, Teste, Chancerel, président, Boyer, vice-président, Léon Simon père et fils, le premier, secrétaire général, Compagnon, Leboucher, Mounier, Charoppin, Raymond et C. Astier. L'Œuvre a ses protecteurs et ses dames patronnesses[2], recrutés parmi les notabilités de la société parisienne. Les ressources de l'établissement, reconnu d'utilité publique par décret du 9 août 1886, se composent du produit de quelques chambres payantes, de quêtes, de ventes au *Bazar de la charité*, d'un concert annuel, des souscriptions versées par les médecins, les dames patronnesses, les bienfaiteurs de l'Œuvre, enfin des dons et des legs : deux legs ont été récemment faits à cette excellente maison.

Hopital homœopathique Saint-Jacques. — Quelques médecins homœopathes entraient, de leur côté, en campagne, dès l'année 1867, avec la somme très modique de 580 francs. L'obole s'arrondit lentement[3] et permit de louer, en 1870, 282, rue Saint-Jacques, un bâtiment mal approprié, que la guerre convertit en ambulance; le service régulier des cliniques ne put être commencé qu'en 1871, mais les bâtiments de la rue Saint-Jacques se délabraient d'année en année. Plus de 300 000 francs furent réunis, à la fin de 1882 et la *Société anonyme des hôpitaux homœopathiques* fut, dès lors, constituée : elle acquérait, au mois d'avril 1883, un terrain bien exposé, dans la ruelle Volontaire, latérale à la rue de Vaugirard. Les constructions, élevées d'après le système Tollet[4], sous la

d'encouragement au bien décerna deux médailles, l'une aux dames patronnesses, l'autre encore aux médecins de cet établissement.

[1] Les docteurs Heermann et Leriche prêtent également leur concours.

[2] La présidente d'honneur est Mme la marquise de Gauville; Mmes L'Hôte et des Chênes sont présidente et vice-présidente.

[3] Ils ouvrirent entre eux, puis parmi leurs clients, une souscription sous le patronage de la *Société médicale homœopathique de France*. Au 30 mai 1870, le capital atteignait 9555 fr.; quelques personnes prirent en même temps l'engagement de fournir une somme de 2280 fr. par an, durant trois ans. 24 000 fr. furent souscrits les deux mois suivants et une société civile fut constituée le 7 juillet de la même année. Un décret du 13 juillet 1878 a conféré l'existence légale à l'hôpital Saint-Jacques.

[4] Dans ce système, les salles des malades ne sont pas superposées; la forme ogivale met les salles et les chambres directement en communication

direction de M. Lequeux, architecte, offrent de remarquables avantages aux point de vue hygiénique et de la ventilation. L'inauguration du nouvel hôpital eut lieu le 2 juin 1884, sous la présidence de Mgr Richard et la grande cour d'honneur présente vraiment un très gracieux effet, avec ses pavillons construits en briques, et ses salles, toutes cintrées en ogives, dans ce quartier très aéré et entouré de jardins. Un legs de 600 000 francs environ vient d'être fait à l'hôpital Saint-Jacques : juste effet de la réaction que suscite la laïcisation à outrance et qui tempère un peu le chagrin et l'indignation des âmes catholiques. Au comité protecteur, institué en 1870 sous le patronage de l'éminent président Bonjean, fusillé par les bandits de la Commune, a fait place un comité de dames patronnesses qui ont pour présidente, trésorière et secrétaire, Mmes Thayer, Nolleval et J. Brandon. La commission administrative[1] est composée de tous médecins fervents apôtres de l'homœopathie, docteurs Jousset, Molin, Crétin, Frédault, Gabalda, Partenay, Piedvache, Guérin-Méneville et Tessier. Comme l'hôpital Hahnemann, il dispose de plusieurs chambres payantes; desservi par les religieuses dominicaines, il donne des résultats significatifs : 963 malades ont été soignés et 24 939 consultations ont été rendues dans les trois années 1885, 1886 et 1887.

Un quatrième établissement hospitalier est commencé, celui de Notre-Dame de Bon-Secours. Il abrite une centaine de vieillards et une quarantaine de malades. Lors de la laïcisation de l'hôpital Cochin, en décembre 1885, 14 sœurs de Sainte-Marie y furent recueillies avec 40 malades, qui avaient voulu les suivre : ce chiffre de malades est devenu l'effectif normal de la maison. Un prêtre plein de foi, M. l'abbé Carton, curé de Saint-Pierre de Montrouge, avait entrepris cette fondation, dès 1878; la mort, survenue en avril 1887, ne lui a pas laissé le temps d'achever son œuvre, la prudence n'ayant pas été autant écoutée que les inspirations de la charité; mais la charité du successeur de saint Landri

avec l'atmosphère supérieure; elle donne, pour chaque malade, à égalité de surface, un cube d'air beaucoup plus considérable; elle assure la pureté de l'air par un renouvellement constant, en quelque sorte automatique, sans courant nuisible. — Ces renseignements sont extraits de la substantielle brochure du docteur A. Crétin sur l'*organisation de l'assistance hospitalière libre et libérale : l'hôpital Saint-Jacques*. (Librairie Garnier.)

[1] Elle constate, avec une satisfaction que nous partageons, que les salles sont toujours remplies de malades, que la consultation externe est tellement suivie qu'il a été donné jusqu'à *cent consultations* gratuites, dans le courant de certaines matinées. Voilà un chiffre approximativement égal à celui des consultations qui peuvent être délivrées à l'Hôtel-Dieu ou à la Charité !

reprit la fondation, écrasée de dettes, qui lui était léguée. L'archevêque de Paris l'a dit avec une noble simplicité : « Pouvait-il abandonner les vieillards et les malades qu'un de ses prêtres avait recueillis? Nous nous sommes souvenus, ajoutait Sa Grandeur, que, selon la belle expression du concile de Trente, le soin de toutes les personnes misérables était dévolu à l'évêque. Nous avons accepté l'héritage du curé de Montrouge, nous avons fait ce que nous vous enseignons, nous avons eu foi en Dieu et confiance en votre charité. » Effectivement, les catholiques ne laissent pas périr cette institution charitable qui vit au jour le jour sans aucune assurance du lendemain. Des quêtes sont faites pour subvenir aux frais de l'établissement et l'on s'efforce de l'aménager surtout en hôpital. Deux pavillons en bois, qui reviendront à 25 000 francs chacun et pourront recevoir 25 lits, sont en cours de construction ainsi que la chapelle.

Citons enfin l'HOPITAL DE NOTRE-DAME DU PERPÉTUEL-SECOURS, modeste dans sa conception, établi à la porte de Paris, rue de Villiers, communes de Levallois et de Neuilly, sur un territoire qui bientôt se confondra avec celui de la capitale. Le terrain très vaste et boisé, de 10 000 mètres de superficie, permet l'agrandissement progressif des bâtiments; le système de constructions a été emprunté à l'Assistance publique elle-même : c'est celui de l'hôpital des mariniers, système américain préconisé par la science moderne, hôpital en bois, facile à remplacer, isolé du sol; salles de malades contenues dans une salle de bain d'air. Le programme réalisé est, de fait, très satisfaisant [1]. Le premier coup de pioche fut donné le 17 juin 1885 : l'hôpital était béni le 26 novembre suivant par Mgr Richard; six mois après le commencement des travaux, il était définitivement ouvert avec 26 lits; il en offre actuellement 50, grâce à une généreuse bienfaitrice qui fait construire deux salles nouvelles. Signalons deux legs considérables, l'un de 120 000 francs, l'autre de 100 000 francs. Le service médical est fait par le docteur

[1] Au centre, la chapelle; à droite et à gauche, deux salles, avec portes vitrées et ouvrantes, permettant aux malades d'assister aux offices (cette disposition renouvelle l'antique tradition de l'Hôtel-Dieu d'autrefois) avec son autel central; une salle pour les hommes, d'un côté; de l'autre, une salle pour les femmes, de douze lits chacune. A l'extrémité des salles, une chambre d'isolement, puis les services généraux. A l'entrée sur la rue, une maison renfermant le concierge, le logement de l'interne, celui de l'aumônier, le cabinet de consultation; cette maison reliée à la chapelle par un couloir qui ménage la distance nécessaire à l'établissement de salles nouvelles, donnant la facilité de porter à 70 le nombre des malades. — Le mobilier et la construction reviennent, par mètre superficiel, à 141 fr. 42.

Lancereaux qui visite chaque jour les malades; l'interne attaché à la maison, est appelé, chaque fois qu'il en est besoin, par les sœurs dominicaines de la congrégation de Sainte-Catherine de Sienne, religieuses cloîtrées qui tiennent déjà un hôpital à Etrépagny, dans l'Eure, et un autre aux Antilles anglaises. Le nombre de malades soignés à l'hôpital de Notre-Dame du Perpétuel-Secours suit une marche ascensionnelle; 151 malades ont été reçus en 1886, 246 en 1887, et 280 depuis le 1[er] janvier jusqu'au 1[er] novembre 1888. Les consultations gratuites, données aux indigents deux fois par semaine, se montent, pour l'année dernière, à 1717, et elles ont atteint jusqu'à 2241, pour les dix premiers mois de 1888. Une distribution de vivres est faite aux pauvres chaque matin. Le comité de direction, placé sous l'autorité de Mgr Gay, évêque d'Anthédon, représenté par de nobles chrétiennes telles que M[mes] la marquise Maison, A. de Vatimesnil, comtesse H. de Quinsonas, s'est donné pour administrateur M. le baron de Mackau et pour trésorier M. Marty. Les dames patronnesses de l'œuvre faisaient une recette de 34 000 francs à la vente organisée en mai 1886 dans la salle Albert-le-Grand. Et voici désormais assurée la fondation Sainte-Geneviève, c'est-à-dire la fondation de lits pour les jeunes filles pauvres dans une salle élevée par le patriotisme et l'esprit de réparation comme un ex-voto de la charité des femmes chrétiennes de France en l'honneur de sainte Geneviève. Le printemps de 1888 a vu construire cette salle dédiée à la glorieuse patronne de Paris, à l'héroïne française : noble inspiration, celle-là, qui nous console des orgies de la laïcisation à outrance !

On a reconnu la grande difficulté qu'il y aurait à créer, à l'heure présente, un petit hôpital à côté de chaque presbytère; l'unité paroissiale hospitalière entraînerait certainement des frais généraux considérables. Aussi, l'organisation d'un hôpital libre par paroisse, comme nous avons déjà les écoles congréganistes par paroisse, a-t-elle dû être ajournée. Les mêmes difficultés ne se rencontrent pas avec les dispensaires, d'une installation nécessairement modeste, où sont soignées au moins les maladies ordinaires.

Citons, à titre d'exemple du bien opéré par ces institutions que l'on ne saurait trop répandre, le dispensaire organisé par M[lle] d'Hérouville, dans le quartier Notre-Dame des Champs, rue des Fourneaux, n° 9. Les généreuses femmes qui en ont pris l'initiative se sont assuré le concours d'un médecin qui veut bien leur donner deux fois par semaine deux heures de consultation [1]

[1] Deux consultations ont été fixées par semaine, à l'effet de pouvoir suivre plus facilement le cours des maladies et d'éviter, autant que possible, les visites à domicile, toujours plus coûteuses. Il a été rigoureusement

pour la modique rétribution de 5 francs par séance; pour épargner des frais, elles se sont concertées avec un pharmacien qui, sur ordonnances, délivre les remèdes avec un rabais de 40 pour 100, avantageuse combinaison qui fait participer l'établissement aux immenses avantages de l'Assistance publique. Les visites à domicile ont été fixées à 1 fr. 50, mais il a été stipulé qu'elles ne seraient limitées ni quant au nombre, ni quant à l'heure; elles corrigent ainsi le refus de recevoir les malades pauvres, si régulièrement opposé par les médecins de l'administration, sous couleur que « l'heure réglementaire de la mairie est passée ». Ce dispensaire, ouvert depuis le mois de janvier 1888, a atteint un plein succès, il a presque dépassé son but, les effets moraux qu'il produit sont remarquables. Il est indiscutable que ces sortes d'établissements concourent très efficacement au soin de malades pauvres; et, quand les maladies contagieuses ou des opérations chirurgicales ne réclament pas une constante sollicitude, l'hôpital peut être, grâce au dispensaire, évité à bien des hommes, surtout à bien des femmes dont la présence au foyer domestique est si habituellement indispensable. Les dépenses y sont sensiblement de 500 francs par mois, la moyenne des consultants est actuellement de plus de 200, les chiffres suivants accusent la popularité croissante de cette modeste et utile institution : 68 en février, 88 en mars, 99 en avril, 196 en mai, 201 en juin, 273 en juillet, 297 en août, 372 en septembre, 447 en octobre. Un autre fait, plus caractéristique encore, à l'actif du dispensaire : les consultants du quartier versent, avec un véritable entrain, 1 sou par mois pour subvenir à son fonctionnement.

Nous ne doutons pas que le *sou de l'hôpital chrétien* ne soit versé par la mère de famille chrétienne, avec la même loyauté de cœur que le *sou du dispensaire chrétien.* Une pauvre femme disait, il y a deux mois, à la vénérable supérieure des Sœurs de Saint-Vincent de Paul qui desservent l'hôpital Saint-Joseph : « Mais, ma sœur, demandez-nous donc notre sou pour l'hôpital libre : nous le donnerons de bon cœur, vous verrez ça. »

Quelle influence n'exerce pas le milieu de l'hôpital chrétien! Il faudrait la livraison entière du *Correspondant* pour redire les bienfaits opérés dans le monde des âmes, signalés à l'envi par les saintes filles préposées à nos hôpitaux. Que de malades arrivent, prévenus et défiants, dont la physionomie prend, dès le second jour, un air ouvert et joyeux! Il faut voir, comme nous l'avons vu, la sérénité,

posé en principe que les consultations seraient privées; les malades sont ainsi assurés que leurs misères échapperont aux commérages habituellement malveillants.

la douce gaieté qui brillent sur le visage des convalescents à la recherche du soleil sous les galeries, la résignation avec laquelle les autres souffrent dans leurs lits, la tranquillité avec laquelle beaucoup s'endorment de leur dernier sommeil, après que l'aumônier les a réconciliés avec le Dieu de leur première communion, la joie avec laquelle ils reviennent voir les Sœurs quand la miséricorde divine et l'assistance des médecins les ont guéris. Prenons un exemple, un seul, celui d'une ancienne cantinière : une ancienne cantinière. Catherine, devenue femme de lavoir, entrait à l'hôpital pour y subir une terrible opération : elle redoutait le chirurgien, mais elle redoutait bien plus encore l'aumônier. Elle ne prononçait jamais, disait-elle, le nom de Dieu que lorsqu'elle blasphémait et n'était jamais entrée à l'église que lorsque, par ordre et au pas accéléré, elle y avait conduit des enfants de troupe. Elle demandait qu'on la laissât tranquille : il fut fait selon son désir, mais ce fut bientôt sa conscience qui lui refusa la paix; elle s'étonna d'abord que sa volonté fût si bien respectée, puis elle s'en inquiéta et enfin s'en affligea. Un jour que la sœur faisait une distribution de médailles dans la salle sans lui en offrir, Catherine réclama et sa réclamation fut écoutée. Quelque temps après, à l'approche d'une fête, la plupart de ses compagnes demandant à se confesser, elle voulut les imiter; par exemple, elle avait oublié jusqu'à la plus courte des prières du chrétien. L'aumônier désirait attendre pour éprouver sa résolution, la pauvre femme insista. L'heure de l'opération approchait : « Pourquoi ne voulez-vous pas me confesser? disait-elle : je puis mourir, je ne veux pas sauter en enfer à pieds joints, car je sais bien qu'il y a un enfer. » Elle se confessa, supporta l'opération avec un grand courage, guérit et, depuis ce temps, elle revient faire ses Pâques — à l'hôpital Saint-Joseph.

LA SOLUTION

Les témoignages que nous avons relevés contre la laïcisation, parlent assez haut. Les résultats obtenus dans nos hôpitaux chrétiens attestent, en même temps que leur vitalité, leur saine influence. « Il ne s'agit pas de faire sortir immédiatement de terre des hospices ou des hôpitaux, mais de commencer, — et c'est l'archevêque de Paris qui parle, — ce que Dieu demande de nous sans témérité et sans défiance. » Sachons proportionner persévéramment nos fondations hospitalières aux entreprises des persécuteurs. Entre autres revendications, celle de notre honorable ami M. Denys Cochin montre que le moment est venu ou jamais de développer ces fondations : nos mourants, privés, à leur dernière heure, des secours de

la religion, les réclament; les gaspillages effrénés de l'Assistance publique les imposent.

Que la raison soit dans un intime accord avec le sentiment religieux sur la nécessité de conserver les sœurs dans les hôpitaux, disons plus, de les y rappeler, la démonstration en est faite et bien faite. Le vénéré cardinal Guibert qualifiait de « folie passagère » cette fièvre de laïcisation; et de son côté, « le républicain libre-penseur qui ne défend les sœurs que dans l'intérêt des malades et des pauvres », proteste au nom du service : « Quant aux malades pauvres, qu'ils se rassurent, écrivait le docteur Desprès au directeur de la *Gazette des hôpitaux*, on leur enlèvera peut-être leurs meilleurs gardes-malades, mais cela ne sera qu'un moment à passer; on les leur rendra parce que, tant qu'il y aura des religieuses dans le monde, ce sont les femmes qui resteront les plus propres à donner aux malades utilement et honnêtement leur temps et leurs soins. » Les pauvres ont horreur des hôpitaux officiels où ils n'ont recueilli que misères, déceptions et humiliations; et si, par miracle, ils savaient encore prier lorsqu'ils en sortent, le vœu le plus ardent qu'ils adresseraient au Ciel serait de ne plus jamais en franchir le seuil. La laïcisation, ils la jugent à ses fruits; ils concluent, avec les médecins et chirurgiens de nos hôpitaux, qu'elle est gravement préjudiciable à tous les intérêts; ils ont vu à l'œuvre les surveillantes laïques et les sœurs de Charité : ce n'est plus dans le secret de leur cœur qu'ils reconnaissent la supériorité du dévouement des religieuses.

Observons encore que l'administration des hôpitaux laïcisés s'engage chaque jour dans des dépenses plus élevées. Avant sa campagne de laïcisation, l'Assistance publique disposait de biens-fonds représentant 105 *millions* en capital et, l'an dernier déjà, elle avait absorbé 13 de ces millions. Il n'y a rien d'exagéré à soutenir que les frais généraux absorbent 50 pour 100 des sommes qu'elle reçoit. Supposons seulement que les catholiques aient la disposition des 7 millions par lesquels se soldait en excédent, en 1882, le budget de cette administration[1] : il est clair, n'est-ce pas, qu'ils les affecteraient à l'Assistance catholique? Ils pourraient ainsi fonder aisément, au capital de 1 750 000 francs, quatre autres hôpitaux libres qui, à leurs avantages essentiels, joindraient le mérite d'une administration honnête et, pour ainsi dire, exempte de frais. Ils

[1] A. M. G. Berry disant, le 26 décembre dernier : « Je suis convaincu que l'Assistance publique devra encore, comme l'année dernière, vendre pour 3 ou 4 millions de rentes », le citoyen Faillet fit la réponse homérique, si elle n'était faite au Conseil municipal : « Nous n'en serons pas fâchés, si la laïcisation est complète. »

doivent fortifier ces traditions chères à nos pères et faire dans leur budget une plus large part à l'œuvre des hôpitaux. Que toutes les personnes animées de généreuses intentions en fassent retomber le salutaire effet sur les œuvres hospitalières recommandées par l'autorité ecclésiastique! Qu'elles se gardent bien, surtout, de donner, de léguer un centime à une administration qui s'est constituée l'ennemie de la vraie charité! Il se trouve encore trop d'âmes candides, rebelles à cette pensée que l'Assistance publique, aujourd'hui servile instrument des municipalités maçonniques et d'un gouvernement sectaire, est devenue le véritable ennemi du pauvre : il est grand temps de rompre avec ce funeste préjugé qu'il n'existe pas, en dehors de l'Assistance officielle, d'organisation solide de la charité. Voilà longtemps déjà que nous sommes conviés à tenir l'Assistance publique à distance de toutes nos libéralités! La grande voix du cardinal Guibert domine tous les avertissements :

« Il nous en coûte de le dire, écrivait-il le 26 décembre 1883, mais le soin du salut des âmes nous y oblige; ce que vous aurez à faire de mieux pour les malades qui vous intéressent sera de les éloigner des hôpitaux où ils ne trouveront plus les ministres de la religion. » Faisons la lumière autour de nous, démontrons à nos amis qu'ils n'ont plus aujourd'hui la liberté morale de choisir entre l'Assistance publique et les établissements de charité privée, représentons-leur comme le parti le moins chrétien, le moins économique l'institution de l'Assistance publique comme bénéficiaire de leurs dernières dispositions : le moins chrétien, parce qu'elle distribue ses fonds aux familles, comme primes pour encourager la mauvaise éducation de leurs enfants et l'entretien de leurs proches à l'hôpital laïque, parce que ses secours sont devenus les jetons de présence de l'école et de l'hôpital sans Dieu; le moins économique, est-ce assez dire en vérité, quand on voit les tristes créatures auxquelles l'administration fait un sort après avoir chassé nos sœurs? Ce serait désormais, au point de vue social, une vraie faute de conscience de maintenir les errements anciens. Les fondations des catholiques changeant ainsi de destination, tous les grands opprimés de l'heure présente en ressentiront du soulagement : les malades et les pauvres dont le patrimoine sacré sera désormais administré avec respect; les fondateurs, dont l'inspiration chrétienne ne sera plus foulée aux pieds; la logique et aussi la bonne foi, qui trouveront leur compte à ce que notre argent cesse de payer les frais d'une guerre sans loyauté comme sans merci.

Pourquoi, enfin, ne pas organiser une collecte parmi le peuple, le principal intéressé après tout, le sou par mois, par exemple, *le sou de l'hôpital chrétien?*

Une dernière considération s'impose. Le dieu-État, qui voudrait absorber jusqu'au vrai Dieu, est ivre de tyrannie : il enserre dans ses mailles avides nos libertés suprêmes, pour les classes qui possèdent, la liberté testamentaire, la liberté, pour les pauvres, d'avoir un prêtre et des sœurs à leur chevet. Les symptômes inquiétants se multiplient et c'est de la simple clairvoyance de supposer, avec les prochaines incarnations ministérielles, des désordres, des spoliations absolument cyniques... La gestion scandaleuse de l'Assistance publique autorise à douter de l'honnêteté de ceux qui en sont responsables, sa tutelle est un joug révoltant pour des consciences chrétiennes, le bien des pauvres devient un moyen de réclame électorale de plus en plus persuasif. Aux catholiques de mettre à profit les menaces des jacobins, de riposter par la revendication, mieux encore par l'exercice de la liberté ; aux catholiques d'écarter de leurs libéralités une administration gangrenée par la plaie du fonctionnarisme, et qui en est venue à répartir chaque année dans son personnel plus d'un million du patrimoine des pauvres, avant qu'un seul pauvre n'ait obtenu du secours; aux catholiques d'opposer les forces immenses dont dispose la charité, d'ériger de modestes sociétés pour la construction d'hôpitaux chrétiens. Ce sera correspondre au désir qu'exprimait, avec sa seconde vue des besoins de notre époque, le saint cardinal Guibert : « Qui sait, si de tant d'efforts et de sacrifices ne sortiront pas un jour de nouveaux hôpitaux libres, où l'on retrouvera, avec les soins du corps, l'esprit chrétien, d'où sont nées toutes ces institutions hospitalières qu'on dénature aujourd'hui ! »

Si nous voulons résister au torrent de convoitises qui creuse le lit et aussi le tombeau de la république, de grâce, constituons notre autonomie, sur le terrain de l'Assistance hospitalière catholique comme sur tous les autres terrains; complétons et administrons nous-mêmes nos institutions et nos maisons charitables. Il faut à la France chrétienne des hôpitaux, des dispensaires libres et chrétiens; il faut que la croix, présidant au dernier soupir des malades et des pauvres, demeure l'étendard sacré de nos libertés.

Fénelon Gibon.

ZANZIBAR

COLONS ALLEMANDS ET ANGLAIS

DANS L'AFRIQUE ORIENTALE

Lorsque l'Autrichien Édouard Schnitzer organisait, sous la direction de Gordon, la province du Soudan égyptien dont il est encore aujourd'hui le maître, sous le nom devenu célèbre d'Emin-Pacha, il ne se doutait guère que l'Allemagne, alors indifférente à son sort, considérerait, quelques années plus tard, comme un devoir national d'aller le *délivrer*. Deux puissantes nations se sont disputé l'honneur d'accomplir une mission philanthropique dont elles escomptaient ouvertement les profits éventuels. Toutes deux avouaient qu'elles convoitaient la souveraineté de régions immenses qui paraissent fertiles et dont le climat a été fort vanté. Les ambitions coloniales de l'Angleterre et de l'Allemagne se trouvaient ainsi forcément en conflit malgré le traité de partage qu'elles ont conclu en 1886. Toutes deux avaient compté sans les indigènes; une insurrection générale des noirs entrave l'occupation des territoires que les deux États avaient annexés d'un trait de plume. Les négriers, ennemis de toute civilisation, encouragent ce soulèvement; ils livrent un dernier combat à l'influence européenne. Si l'Allemagne et l'Angleterre font les frais d'une guerre coloniale, elles viendront à bout de la résistance qui est opposée; elles pourront, après la victoire, se partager, en effet, les provinces dont elles se sont déjà proclamées maîtresses et dont elles ont, sans façon, escompté la conquête. L'Italie, prête à prendre sa part des fruits de la victoire, a déjà demandé quelques lambeaux des territoires du sultan de Zanzibar.

Quelle valeur peut avoir l'Afrique orientale pour la colonisation? Quelle est sa situation économique et politique? Quels étaient les projets et quels ont été les procédés des compagnies qui veulent l'exploiter? Comment est né et s'est développé le soulèvement qui

menace aujourd'hui de s'étendre dans toute l'Afrique orientale, et quelles en seront les conséquences? Enfin, quels enseignements pouvons-nous dégager de cet épisode de l'histoire coloniale, de l'Allemagne? Tels sont les problèmes qui se posent et que nous voudrions examiner ici[1].

I

Etant entrée tard dans le cercle des nations colonisatrices, l'Allemagne trouve devant elle, sur le terrain de la politique coloniale, de grands obstacles qu'il faut mesurer pour s'expliquer les difficultés et les lenteurs de ses progrès dans l'Afrique orientale.

Comme toute nation désireuse de créer outre-mer des établissements dans lesquels une partie de sa population et de ses capitaux trouveraient un emploi plus profitable qu'en Europe, elle a dû se demander quelle espèce de colonie convenait le mieux à sa situation sociale et économique et quelles ressources lui offraient à cet égard les territoires ne relevant encore d'aucun gouvernement civilisé. Elle n'aura pas à espérer les mêmes avantages ni à suivre les mêmes principes de conduite suivant qu'elle aura fondé des *colonies de peuplement* ou des *territoires d'exploitation*, ou qu'elle aura installé des *comptoirs* ou occupé des *stations maritimes*. Qu'il s'agisse de possessions de l'une ou de l'autre espèce, et la métropole aussi bien que la colonie devra avoir des qualités et des ressources bien différentes[2].

L'Allemagne n'est peut-être pas dans des conditions aussi propices qu'on pourrait le croire à la fondation de colonies de tout genre, et il ne paraît pas, d'autre part, que, du moins dans

[1] Nous avons consulté, outre les journaux allemands, anglais et français, les publications des sociétés de géographie, l'*Afrique explorée et civilisée* (de Genève), la *Revue de géographie* (Paris), la *Revue coloniale internationale* (Amsterdam), les *Mittheilungen* de Petermann (Gotha), le *Mouvement géographique* (Bruxelles); les revues spéciales de Berlin (*Deutsche kolonial Zeitung*; — *Kolonial-Politische-Correspondenz*; — *Export*); les relations des voyageurs; la *Géographie* d'Élisée Reclus; le *Peuple allemand, ses forces et ses ressources*, par C. Grad (1888); l'*Expansion de l'Allemagne*, par J. Marchand (*Bulletin de la Société de géographie de Marseille*, 1887); les articles de M. G. Marcel (*Revue scientifique*, 5 février 1887; *La Nature*, 22 septembre 1888); la *Politique coloniale de l'Allemagne*, par L. Delavaud (*Annales de l'École des Sciences politiques*, 15 octobre 1887); les *Colonies et l'émigration allemandes*, par J. Stœcklin (Paris, 1888); *Mehr Licht im dunklen Welttheil*, par le docteur Fischer (Hambourg, 1885); *Sansibar und das deutsche Ostafrika*, par G. Westphal (Weimar, 1885); *Der wirtschaftliche Werth von deutsch Ostafrika*, par le docteur Grimm (Berlin, 1886); *Deutsche Ostafrika*, par J. Wagner (2e édition, Berlin, 1888); le *Partage politique de l'Afrique*, par E. Banning (Bruxelles, 1888.)

[2] P. Leroy-Beaulieu, *De la colonisation chez les peuples modernes*.

aucune des régions encore soumises à leurs chefs indigènes, elle puisse aussi bien établir des colonies peuplées d'émigrants européens que faire d'avantageuses opérations de commerce.

La fondation de colonies où des Allemands viendraient cultiver le sol et où, conservant leur caractère national, leurs mœurs et leur langue, ils formeraient outre-mer une province nouvelle de l'empire, apparaissait comme nécessaire en raison de l'exubérance de la population allemande et du chiffre élevé de l'émigration. 100 000 personnes au moins quittent chaque année l'Allemagne, qui en a ainsi, pendant les neuf premiers mois de 1888, perdu déjà 80 000, 97 pour 100 se dirigent vers les États-Unis, qui en ont reçu plusieurs millions depuis 1821. En dépit du soin qu'ils prennent depuis quelques années d'entretenir des relations avec leur ancienne patrie, ils sont plus ou moins devenus étrangers à l'Allemagne. Ils ne lui apportent pas, quelque influence qu'ils exercent dans la république américaine, autant de force et de puissance que le ferait une colonie de l'empire peuplée de plusieurs millions de colons.

Comment ces émigrants pourraient-ils jamais consentir à peupler les colonies allemandes? Ne constate-t-on pas, en étudiant les statistiques de l'émigration, qu'elle enlève surtout les jeunes gens soumis à l'obligation militaire? Ce sont les hommes de seize à quarante ans qui sont les meilleures recrues pour la colonisation, et ce sont eux dont la loi du 1er juin 1870 interdit ou restreint, suivant les cas, l'émigration. Ils préfèrent forcément aller à l'étranger avant d'avoir fait leur service militaire. Le nombre des émigrants n'est donc pas une raison suffisante pour que l'Allemagne soit en mesure de peupler des colonies ; il ne faut pas confondre *colons* et *émigrants*, comme le fait M. Franzius lorsqu'il écrit : « Il n'y a pas de peuple qui ait envoyé tant de colons à l'étranger que le fait l'Allemagne, et qui puisse se vanter de succès aussi éclatants dans la *fondation des colonies* qui sont, il est vrai, *sous la domination* étrangère[1]. » Indépendamment des réfractaires, beaucoup d'émigrants, même si on allégeait en certains cas en leur faveur les charges militaires, comme on l'a proposé[2], ne seraient pas très portés à aller peupler des colonies allemandes où ils trouveraient moins d'indépendance qu'aux États-Unis et au Brésil. Les Allemands qu'on voit si souvent, dans les grandes gares, entassés dans les wagons de quatrième classe des trains d'émigrants, sont trop pauvres, d'ailleurs, pour être très utiles à la colonisation des pays neufs; ils seraient hors d'état d'y mettre en valeur par des travaux considérables les terres qu'on pourrait leur concéder.

Que l'Allemagne soit plus ou moins apte à envoyer des colons

[1] *Deutschland Kolonien* (Brême, 1884).
[2] *Annales de la Société wurtembergeoise de géographie commerciale*, 1886-88.

cultiver les terres lointaines et y former une société nouvelle, encore faudrait-il, pour qu'elle pût le faire, que les territoires vacants remplissent les conditions nécessaires pour l'acclimatement de la race européenne. C'est autre chose, en effet, de supporter un climat deux ou trois ans, autre chose d'y passer sa vie entière et d'y perpétuer sa race. « Trop souvent on a confondu tout cela, au grand détriment des colonies et des colons. On a même osé dire : qu'importe le climat! l'homme est cosmopolite, son organisation, merveilleusement flexible, lui permet d'habiter à son gré les glaces des pôles ou le sol embrasé de l'équateur. Confusion malheureuse! sans doute l'homme peut passer d'un extrême à l'autre de la température, supporter des écarts *de* 80 *degrés*. Dans des proportions plus restreintes, la grande navigation nous en fournit chaque jour des exemples, et la santé des équipages n'est pas sensiblement altérée par ces changements passagers, analogues à l'alternance des saisons; mais quelle différence pour un homme de la zone tempérée d'aller se fixer dans un climat extrême! Après quelque temps, son organisme perd toute force de réaction aux influences extérieures, de défense contre les causes des maladies. Fait plus remarquable encore! Dans un climat moins extrême où l'individu conserve sa vigueur, la race s'étiole ou disparaît dès les premières générations. On pourrait ériger en loi ces deux formules : Le changement prolongé de climat est funeste à l'individu d'autant plus vite que l'écart a été plus considérable; un changement de moindre importance, sans influence apparente sur l'individu, est funeste à la race[1]. »

L'Afrique, située tout entière dans la zone des climats chauds, peut cependant offrir quelques territoires aptes à recevoir une colonisation européenne; ils ne sont pas comparables à ces vastes contrées saines et fertiles du nouveau monde où des millions d'émigrants ont trouvé place.

N'oublions pas aussi que les hommes du Midi s'acclimatent mieux en Afrique que ceux du Nord : on l'a constaté en Algérie, où les Alsaciens-Lorrains et les Allemands se sont plus rarement acclimatés que les Italiens et les Espagnols et même que les Français, surtout que ceux des bords de la Méditerranée. Cependant les colons allemands prospèrent au Brésil, et une colonie vivace a été fondée au Cap par les Hollandais, par une race septentrionale qui a quitté les plaines froides, humides et brumeuses de sa patrie pour s'établir dans un pays chaud et sec[2].

[1] Dr Bourru, médecin en chef de la marine, *Importance du climat pour la colonisation.* (*Bulletin de la Société de géographie de Toulouse,* 1883, p. 140.)

[2] Dr Jousset, *De l'acclimatement et de l'acclimatation* (*Archives de médecine*

Dans les *territoires d'exploitation*, il faut une émigration européenne moins abondante que dans les colonies proprement dites. Les Européens ne mettent pas la main au travail de la terre; les uns remplissent le rôle de contre-maîtres, d'entrepreneurs, de directeurs et de surveillants, et emploient les indigènes aux cultures rémunératrices, canne à sucre, coton, tabac, épices, etc. D'autres transforment en produits industriels les matières premières; dans les régions minières, ils dirigent la main-d'œuvre indigène ou pénale. Un certain nombre de petits commerçants et d'ouvriers de métiers s'établissent dans le pays. Le haut commerce extérieur, les affaires de banque, l'industrie des transports sont aussi entre les mains des Européens. Par la force des choses, le commerce extérieur suit le pavillon et le capital; une grande partie de ce commerce se composera tout naturellement des produits de la métropole. Si le pays est malsain, les Européens pourront y vivre néanmoins en exerçant les diverses professions que nous venons d'énumérer, mais pourvu qu'ils aillent respirer l'air d'Europe après quelques années au plus de séjour. Les Indes anglaises et hollandaises, le Tonkin, sont des territoires d'exploitation qui se trouvent d'ailleurs dans des conditions bien diverses [1].

Dans une assemblée de la *Société coloniale allemande*, tenue à Dresde, au mois de mai 1887, le professeur Philippovich a évalué à 500 millions de marks le tribut annuel payé par le commerce allemand pour des produits tropicaux et des denrées coloniales; il a conclu à la nécessité de la culture, dans des colonies allemandes, des épices et de tous les produits des pays chauds, en rappelant que l'Angleterre a introduit à Ceylan la culture du quinquina et du cacao empruntés au Pérou et à la Trinidad, en Guyane la vanille, originaire du Mexique, à la Jamaïque la noix muscade.

Il faut faire de grands sacrifices pour tirer parti des colonies d'exploitation; il faut, dès le début, avoir à sa disposition de vastes capitaux qui reçoivent, longtemps plus tard, une très large rémunération. L'Allemagne a-t-elle assez de capitaux surabondants pour des entreprises qui ne produisent de résultats qu'à longue échéance?

Elle aura, en tous cas, une grosse difficulté à surmonter, soit dans les colonies de peuplement, soit dans les colonies d'exploitation : il faudra résoudre la question indigène. La présence d'une population indigène considérable, qui ne se laisse pas, en général, dépouiller facilement, est un obstacle à l'établissement de colons; pour assurer la tranquillité du pays, il faut respecter scrupuleuse-

navale, 1886, 1887). Voir aussi Dr Treille, *De l'acclimatation des Européens dans les pays chauds*. Paris, 1888.

[1] Paul Leroy-Beaulieu, *Journal des Débats*, 27 août 1888.

ment les engagements pris vis-à-vis des indigènes et éviter de choquer leurs mœurs. Dans les colonies d'exploitation, si on veut qu'ils travaillent et qu'ils produisent, il faudra vaincre leur paresse habituelle. Les sauvages ont peu de besoins; le désir de gagner un salaire, pour acquérir des marchandises européennes, ne les excite pas à travailler ni à augmenter la production de leur pays. Dans la plupart des colonies de plantations et des régions minières de l'Afrique, il est très difficile de trouver la main-d'œuvre indigène; il est coûteux, souvent dangereux, d'amener des travailleurs étrangers. Les noirs ne se décident à travailler régulièrement et activement qu'après une éducation que tout le monde n'est pas apte à leur donner, telle qu'ils la reçoivent dans les missions catholiques françaises de l'Afrique orientale.

Ce sont les *colonies de commerce* qui permettent de réaliser le plus de bénéfices immédiats, sans exiger toujours de gros capitaux. Les commerçants qui se contentent d'établir des comptoirs chez les peuples barbares ont à souffrir de la paresse des indigènes, qui produisent rarement plus que leurs besoins; cela restreint forcément le cercle des opérations commerciales qu'on peut faire avec eux. Mais il y a des produits vulgaires et à bon marché que les noirs envient, si sauvages qu'ils soient et en échange desquels ils cèdent les produits naturels de leur pays; peu à peu ils augmentent l'étendue de leurs cultures à mesure qu'au contact des Européens ils sont séduits par la vue des objets qu'on étale devant eux, et prennent l'habitude d'un bien-être nouveau.

La fondation de factoreries, qui peut avoir lieu en toute région, si malsaine qu'elle soit, convient admirablement à un pays comme l'Allemagne où la production industrielle active d'objets à bon marché risquerait de déterminer une crise économique si le commerce n'inondait le monde de marchandises allemandes. Bien que le commerce se soit développé jusqu'ici sans que l'État ait pris possession des territoires où ses nationaux ont établi des comptoirs, les négociants ont raison de désirer la transformation des comptoirs en colonies de commerce. La protection d'un gouvernement régulier diminue les risques des transactions faites avec les indigènes; elle facilite l'extension des affaires, le développement de la richesse nationale et l'ouverture de débouchés nouveaux à l'industrie métropolitaine.

Dans les *colonies de commerce*, les rouages administratifs doivent être réduits à leur plus simple expression; les chefs indigènes peuvent, tout en étant soumis au protectorat et en assumant l'obligation de maintenir l'ordre et la paix nécessaires au commerce, conserver leur indépendance. Ces colonies peuvent, dans ces conditions, être établies même chez des peuples qui ne sup-

porteraient pas une domination trop rude; ils acceptent parfaitement l'installation parmi eux de colons européens qui, tout en leur inspirant quelque crainte, ne leur imposent pas de lourdes charges, et qui arrivent peu à peu à les civiliser.

Dans la plupart des contrées africaines, malsaines pour les blancs et habitées par des populations rebelles à l'autorité des Européens, la colonie de commerce est le type d'établissement le plus avantageux, le plus productif et le plus économique; sauf dans quelques régions exceptionnellement bien douées, c'est même la seule entreprise possible.

Ce sont, d'autre part, des colonies de ce genre qui conviennent le mieux à la situation de l'Allemagne. Nous n'avons pas la prétention de lui donner de bons conseils et de lui montrer le parti qu'elle doit tirer de ses possessions de l'Afrique orientale; mais la description des pays qu'elle veut exploiter et que les puissances européennes lui ont abandonnés, l'examen critique de leurs avantages et de leurs défauts peuvent être utiles à tous les États qui, ayant des colonies dans les régions tropicales, doivent leur demander le genre de services auxquels la nature les a rendus propres et ont intérêt à profiter de l'expérience de leurs rivaux. Le Congo français et Madagascar ne sont pas loin de ressembler à l'Afrique orientale.

II

Une grande partie de l'Afrique a reçu en partage une merveilleuse richesse; mais presque partout on peut dire, comme le fait le Dr Fischer dans sa remarquable et intéressante étude, des régions salubres qu'elles sont incultes et stériles, et des contrées fertiles qu'elles sont malsaines.

Les îles de Mafia, de Zanzibar et de Pemba sont particulièrement riches. Elles sont en partie couvertes de forêts de cocotiers qui fournissent non seulement un aliment et une boisson, mais du bois de construction, des fibres pour la fabrication des cordages, de l'huile, etc. Les orangers forment de vrais parcs; les citronniers, les goyaviers, les mangoustaniers, les palmiers de diverses espèces, les bananiers, donnent en abondance des fruits excellents; l'ananas pousse sans culture; le casuarina forme l'ornement de la capitale du sultan; les habitations sont construites à l'ombre des tamarins, des manguiers, des arbres à pain; un tiers de l'île de Zanzibar est consacré à la culture des épices (cannelle, muscade, girofle, poivre), de la canne à sucre, du café, de l'indigo, de la dourrah, du maïs, des melons, des patates, de l'orseille, du riz; le sol donne par an deux récoltes de grains et quatre récoltes de manioc, dont la fécule

est la principale nourriture des indigènes. Le climat de ces îles a en revanche une si mauvaise réputation que les compagnies d'assurances ne veulent pas, paraît-il, s'engager vis-à-vis des personnes qui s'y rendent; la moyenne de la température varie de 25 à 29 degrés; il pleut cent vingt jours; bien que la saison des pluies torrentielles ne dure que quarante jours, c'est pendant ce temps surtout qu'on a à craindre la fièvre et les refroidissements; les rizières sont très malsaines. Cependant le climat semble meilleur que celui des côtes de Madagascar; bien souvent les Européens ont aggravé la fièvre par des imprudences, en dormant en plein air, en se fatigant à la chasse, en prenant des boissons alcooliques; encore ont-ils pu parfois, même dans ces mauvaises conditions, échapper aux accès pernicieux; ils doivent veiller avec soin à la nature de leurs aliments, de leurs vêtements, de leur habitation; grâce à la bonne disposition de leurs maisons, bien aérées et propres, les Européens souffrent moins de la fièvre, dans la ville de Zanzibar, que les indigènes; la ville même, où la brise purifie un peu l'atmosphère, se trouve assez salubre en comparaison des campagnes.

La côte, séparée de Zanzibar par un chenal de quelques kilomètres, n'a pas de très grands fleuves apportant une masse d'alluvions aussi considérable que le fait le Niger, qui rend inhabitable le littoral voisin. Jusqu'à plusieurs lieues dans l'intérieur, ce sont des plaines basses ou un terrain ondulé, des lagunes ou des savanes, des pelouses le long des cours d'eau; des étangs, des marais de vase noire ou des cannaies, des roseraies, des forêts de palétuviers à l'embouchure des fleuves et près des îles. Le delta et la vallée du Roufidji, les rives du Roufou ou Kingani, du Ouami, du Pangani, de l'Oumba, engendrent la dysenterie et des fièvres auxquelles n'échappe pas un Européen sur vingt. Le littoral est propre à toutes les cultures; les palmiers y prospèrent; tout près du rivage commencent les forêts où l'on récolte en abondance la gomme copal [1] et le caoutchouc. Telle est toute la côte entre les fleuves Tana et Rovouma.

A quelques kilomètres des ports de Dar es-Salam et de Bagamoyo, l'Ouzaramo, qui ressemble à un parc anglais pendant la belle saison, mais où les eaux trop abondantes forment des étangs de 3 à 4 mètres de profondeur et inondent la plaine, et plus au nord l'Oukueré, l'Oudohe et l'Ousegouha, ont le même climat, chaud, humide et lourd; c'est une série de prairies ondulées, où l'herbe atteint des hauteurs extraordinaires, de rizières, de collines, de forêts de bois d'ébène et d'autres arbres majestueux peuplés

[1] On en peut recueillir 12 à 15 livres par jour. (Burton.)

d'oiseaux; l'abondance de la végétation, qui se décompose sur le sol et forme un terreau magnifique, rend le pays aussi dangereux que fertile. On y cultive le maïs, le sorgho, le manioc, les patates, la canne à sucre. L'abondance des moustiques et de la mouche tsetsé empêche presque partout d'utiliser les plus beaux pâturages pour l'élevage; mais ce pays est un paradis pour les chasseurs intrépides, grâce au nombre des antilopes, des buffles, des girafes, des zèbres, des hippopotames, des léopards, des lions, des rhinocéros, dans les savanes ou dans les forêts.

Au delà des régions basses et inondées, on trouve, qu'on parte de Pangani, de Bagamoyo, de Dar es-Salam, ou d'un port plus méridional, une région montagneuse. Le pays qu'on traverse en remontant la Rovouma ou le Roufidji, n'est guère qu'un plateau rocheux, couvert de broussailles, où errent les bêtes sauvages; à mesure qu'on se rapproche de l'ouest, la fertilité augmente en même temps que le sol s'élève et que la température s'adoucit; on a, non loin de Lindi, trouvé des mines de charbon. Les contrées montagneuses qui sont situées plus au nord, l'Ouhéhé, le Mahengé, l'Oukhoutou, l'Ousagara, l'Oukami, le Ngourou, l'Ousambara sont remarquables par leur beauté et par leur fertilité. Quelques cimes y atteignent 3000 mètres; dans les vallées ou sur les pentes des montagnes, on cultive les produits des tropiques ou quelques-uns de ceux des régions tempérées, le maïs, le bananier, le sagou, l'indigo, la vanille, le manioc, le poivre, la muscade, la canne à sucre, les haricots, les oranges, les grenades, le riz, les pommes de de terre. Les forêts de bois d'ébène, de teck, de baobabs, de palmiers, d'acacias, sont magnifiques. Les bêtes sauvages dont on recherche la chair, la peau ou les cornes sont nombreuses; la mouche tsetsé empêche d'élever le bétail ailleurs que sur les pentes élevées, bien qu'il y ait dans la vallée de gras pâturages. Tout le pays est bien arrosé; chaque montagne a sa source, chaque vallée a son ruisseau, qui traverse d'épais gazons. Partout poussent les orchidées; les sauges, les jasmins embaument l'air.

On a fait à ces pays une réputation de salubrité, mais ils reçoivent, surtout sur leurs pentes méridionales, une quantité d'eau considérable; dans les vallées et même dans les grands bois, l'humidité, qui procure au voyageur une impression agréable de fraîcheur, est son plus grand ennemi; dans les forêts vierges d'ailleurs, les feuilles s'amoncelant sur le sol, ont formé un humus fécond, mais dont les émanations sont redoutables. C'est seulement dans les endroits très élevés, découverts, défrichés depuis longtemps, que l'homme trouve de meilleures conditions d'habitat et un climat qui se rapproche de celui des régions tempérées ou plutôt de celui des plateaux des Antilles, comme le dit Burton. L'Ousambara, qui, entre

les fleuves Pangani et Oumba, domine presque la côte, et l'Ousangara, où sont établies les stations allemandes, ont fait surtout l'admiration des voyageurs. Krapf compare les paysages de l'Ousambara, à ceux des Alpes ou de la Forêt-Noire; on y voit, dit-il montagne après montagne, ruisseau après ruisseau, défilé après défilé. Les sentiers passent au-dessus des précipices; les fleuves coulent dans un ravin entre des rochers de granit recouverts de belles forêts; les grands arbres montent jusqu'aux plus hauts sommets. « Je me promenais léger et joyeux comme dans mes montagnes du Jura », écrit Rebmann. « J'ai pu, dit le missionnaire Last, dormir en pleir air sans être incommodé de la fièvre; il n'y a pas dans le monde de plus féconde contrée. » Les autres voyageurs n'ont pas eu des impressions tout à fait aussi bonnes; cependant l'Ousambara paraît avoir l'avantage d'être exempt de la mouche tsetsé; on n'y a pas trouvé, par contre, dans les récentes explorations, les richesses minérales qu'on lui prêtait; l'expérience des Allemands ne semble pas avoir confirmé non plus l'éloge qu'on faisait du climat de l'Ousagara, où les points les plus fertiles ont été reconnus malsains. Burton avait d'ailleurs fait la distinction nécessaire entre les vallées de l'Ousagara inondées pendant la saison des pluies et les hautes montagnes, dont il recommandait le séjour aux constitutions affaiblies par le séjour des plaines plus chaudes, comme un *sanatorium* analogue à ceux de l'Inde et à celui du Camp-Jacob dans les hautes terres de la Guadeloupe.

A l'ouest de l'Ousagara, l'Ougogo, quoiqu'il soit assez élevé (12 à 1500 mètres), a un caractère différent; c'est un plateau aride, parcouru par les vents, qui se sont dépouillés de leur humidité dans les montagnes de l'Ousagara; les journées y sont chaudes, les nuits souvent très froides; l'eau manque presque complètement; la végétation forestière est rare. Les caravanes se hâtent de traverser l'Ougogo, ainsi que les solitudes de Marenga, de Mkhali, de Mgounda, plaines couvertes de broussailles et de cailloux et parsemées de rochers isolés. Un autre plateau, où s'élèvent des montagnes de 1600 mètres, continue l'Ougogo vers le nord-est; c'est un pays de steppes où ne poussent guère que les acacias et autres mimosées, et qui s'étend jusqu'aux montagnes séparant le bassin du Nil de la pointe orientale de l'Afrique; dans la partie occidentale, le sol stérile est couvert d'incrustations de natron; la pluie y tombe rarement; des étangs saumâtres occupent les dépressions.

Lorsqu'on a dépassé la région des montagnes et le plateau stérile de l'Ougogo et des contrées voisines, on arrive sur les plateaux de l'Afrique centrale, analogues aux plaines voisines de la côte, semblables à un beau parc anglais pendant la saison chaude, inondés l'hiver; la végétation y est exubérante, de beaux lacs entourés de

hautes montagnes donnent naissance aux grands fleuves du continent; les animaux pullulent dans les vastes et riches prairies. Mais ce sol, qui est fertile partout où il est cultivé, est saturé d'humidité; on ne peut traverser sans avoir la fièvre les forêts de cannes et de bambous qui bordent les rives des lacs; le voisinage de ces grandes masses d'eau détermine pendant la nuit la formation de dangereux brouillards; dans les prairies mouillées, dans les marécages, sur les bords des fleuves et des lacs dont le réseau, en certaines régions, s'entre-croise, ou dans les grandes forêts vierges où il se fraie son chemin à la hache, le voyageur a à craindre la fièvre et la dysenterie.

Tels sont tous les pays qui forment les vallées des affluents des lacs Victoria-Nyanza, Albert-Nyanza, Tanganyika, Bangoueolo, Moero, etc. La haute région qui sépare le Tanganyika du Nyassa et les montagnes qui entourent le lac Nyassa paraissent jouir d'un air plus pur.

Toutes ces contrées sont d'ailleurs fertiles. Elles nourrissent dans leurs pâturages, particulièrement entre les lacs Victoria et Albert, d'immenses troupeaux de gros bétail. A l'est du lac Victoria, le pays a semblé charmant à M. Fischer et à M. Thomson; il a à peine l'aspect d'une région tropicale; dans les pâturages dont le trèfle incarnat égaie la verdure, on voit de beaux troupeaux de moutons et de chèvres; le gibier n'est pas moins abondant dans ces prairies et dans les forêts de conifères, où poussent les anémones et les bruyères. Le sol s'élève jusqu'à ce qu'on arrive aux montagnes, au milieu desquelles se trouvent les beaux lacs Baringo, Naïwasha, etc.

De ce pays on voit se profiler vers le sud, à l'horizon, le pic superbe du Kilimandjaro, haut de 5700 mètres, dont le sommet est toujours entouré de neiges. Du côté du nord, la montagne est aride et stérile; mais, sur son flanc méridional, tourné vers les monts de Pare et de l'Ousambara et vers Mombaze, on trouve la succession de tous les climats, depuis la zone des neiges éternelles jusqu'aux régions tropicales. A 2400 mètres on voit encore des fougères arborescentes; plus haut, les plantes naines croissent seules jusqu'à ce qu'on atteigne les pentes rocheuses où le lichen représente toute la vie végétale. Des forêts épaisses et des pâturages couvrent le Kilimandjaro jusqu'à 2000 mètres; dans les parties les moins élevées ou au pied de la montagne, les éléphants, les rhinocéros, les antilopes, les girafes, sont innombrables.

Sur le Kilimandjaro, à la latitude même de l'Équateur, le climat est tempéré, en montant à une assez grande hauteur, où on éprouve d'ailleurs les inconvénients des pluies excessives et des brouillards. Le docteur Hans Meyer, qui au mois d'août 1887 a fait l'ascension de la montagne, atteignit, le premier jour, la limite inférieure des

forêts; le second jour, il franchit la zone forestière; le troisième jour le conduisit le long des pentes herbeuses jusqu'aux premières neiges, et le quatrième, à travers des champs de lave et de cendres blanchis par les neiges, au pied du pic de Kibo. Il gravit le pic jusqu'au bord supérieur du cratère qui le couronne; au delà se dressait encore une paroi de glacier de 30 à 40 mètres de hauteur dont M. Meyer, faute d'aide, ne put faire l'ascension. A une moindre élévation, le pays de Chougga, plateau de 2000 mètres, quoique chaud, passe pour sain et fertile. « Les surfaces gazonnées, dit M. Thomson, alternent avec des bouquets de bananiers et des champs de millet, de maïs, de haricots, de pommes de terre. Les rives des canaux d'irrigation sont couvertes de fougères arborescentes. Des troupeaux de bestiaux paresseux errent autour des huttes en broutant dans des pâturages couverts de hautes herbes; les moutons ont peine à porter leur toison. On se sent stimulé par l'air des montagnes. » La température n'est pas excessive. M. Thomson vante aussi le climat des montagnes de Teita et des prairies de Taveta, situées sur la route du Kilimandjaro, à Mombaze; il décrit les clairières où l'on cultive le maïs, le millet, la patate, parfois la canne à sucre; les bananiers, les fougères, les orchidées qui couvrent les collines s'élevant comme des îles au milieu d'une mer de verdure, les forêts épaisses que la lumière traverse difficilement; les clairs ruisseaux coulant sur un lit de pierre. Dans le pays de Teita l'air vif semble fortifiant, dit le voyageur anglais, et il compare à l'Arcadie Taveta, qu'il appelle un paradis. Ces pays doivent à leur altitude une température assez douce; ils n'ont contre eux que leur humidité. C'est là que passe la ligne de démarcation fixée en 1886, entre les zones d'influence de l'Angleterre et de l'Allemagne.

A l'ouest du Kilimandjaro, le mont Kenia s'élève presque aussi haut que le géant des montagnes africaines. Entre les montagnes et la côte, des plaines herbeuses habitées par les éléphants, les girafes, les antilopes, alternent avec les fertiles vallées du Tana et de ses affluents, où on cultive le riz et le maïs. On prétend qu'il y a du fer, de l'antimoine, du cuivre dans des montagnes voisines de la côte.

Le littoral de cette partie de l'Afrique, soumise à l'influence anglaise, entre l'Oumba et le Tana, est aussi fertile que celui de la région comprise entre les fleuves Rovouma et Oumba. Les environs de Mombaze et les montagnes voisines de Rabaï produisent tous les fruits et les légumes des tropiques. Les îles de Lamou, qui ont un beau port, et de Patta sont fécondes, mais entourées de palétuviers et tout à fait malsaines.

Les explorateurs allemands vantent beaucoup, au contraire, le

climat de Witou, bien que ce pays soit très chaud (30 à 40° c. le jour, 22° la nuit) et arrosé par des fleuves assez importants pour former, à leur embouchure, des dépôts d'alluvions malsaines. Des dunes de sable bordent la côte. Au-dessous de la terre cultivable, on trouve un sol calcaire à moins d'un mètre. L'eau ne séjourne pas sur le sol; il faut creuser des puits assez profonds pour la trouver. Witou possède de grandes forêts de palmiers et de beaux pâturages, où paissent des troupeaux de bœufs, de moutons, de chèvres. Les ânes sauvages, les éléphants, les girafes, les buffles, les antilopes, les zèbres, vivent jusque dans le voisinage des habitations. On peut chasser aussi le lion et l'hippopotame [1].

Au delà du fleuve Tana, la côte, habitée par des Somalis, est bordée, sur une très grande étendue, d'un récif dont chaque passe donne accès à un bon port naturel : Manda, Patta, Port-Durnford ou Hohenzollern-Hafen, Kismayou. Mais le sol devient de plus en plus aride à mesure qu'on s'avance vers le nord. Des dunes forment un bourrelet de sable qui gêne le cours des grands fleuves Djouba, Cheri et Ouebi. Arrêtés par les sables, ils longent la barrière des dunes; l'Ouebi se perd dans un marais sans pouvoir la percer; le Djouba, après avoir coulé longtemps parallèlement à la côte, trouve enfin une brèche pour parvenir à la mer, mais son embouchure est obstruée par une barre où l'on réussit à grand'-peine à faire passer les embarcations; il est, au delà, assez profond, jusqu'à 280 kilomètres. A Brava se trouve la dernière aiguade; au delà, le récif donne accès aux ports médiocres de Merka, de Magdochou et de Ouarchek. Puis commence une côte rocheuse, plus aride encore. Il n'y a ni ports, ni fleuves permettant de pénétrer dans l'intérieur. Des ravins donnent accès à d'étroites vallées où pousse une maigre végétation, et à des steppes caillouteux qui rappellent notre plaine de la Crau. « Le seul champ qu'on y cultive est le champ des morts », dit M. Révoil, faisant allusion à la misère et au caractère barbare des habitants, qui, sans agriculture, sans industrie, souffrent souvent de la faim. Cette côte désolée, entre le fleuve Djouba et le cap Guardafui qui termine l'Afrique à l'est, est excessivement chaude.

A quelque distance du rivage se trouvent des collines où l'on récolte la gomme copal et les parfums et les aromates, l'encens, la myrrhe, plus abondante peut-être en cette région que partout ailleurs. L'intérieur du pays des Somalis et des Gallas, moins fertile à mesure qu'on s'éloigne de la chaîne du Kenia et du cours du Tana se compose de steppes qui, après les pluies, se transforment en une mer de hautes herbes interrompues de champs de cailloux.

[1] *Deutsche kolonial Zeitung*, 1888, n° 3.

On y fait paître des troupeaux de bœufs, de chèvres et de chameaux. Les autruches et les bêtes féroces, et, dans la partie occidentale les éléphants, sont en plus grand nombre encore que les animaux domestiques [1].

Nous avons énuméré les dons que la nature a faits aux contrées que l'Allemagne et l'Angleterre se sont partagées entre le cap Guardafui et le fleuve Rovouma, frontière des colonies portugaises. Tous ces pays n'ont pas une valeur égale au point de vue de la colonisation. On ne saurait trop insister sur la question du climat.

La côte aride des Somalis paraît, à ce point de vue, offrir moins de dangers que le reste du littoral, mais la chaleur y fait un supplice de l'existence de l'Européen, comme sur les bords de la mer Rouge et du golfe d'Aden. Partout ailleurs, surtout pendant la saison des pluies, le rivage est plus ou moins inhabitable.

Le Dr Fischer, qui a longtemps résidé à Zanzibar comme médecin et qui a fait plusieurs importants voyages d'exploration dans l'intérieur, fait bonne justice des allégations de ceux qui, comme le voyageur Gerhard Rohlfs [2], un des ouvriers de la colonisation allemande à Zanzibar, proclament qu'avec des précautions on peut vivre presque aussi bien sous les tropiques qu'en Europe.

« On a, dit-il [3], publié les lettres de gens qui ont résidé longtemps dans les districts de la côte sans être pris de la fièvre et qui se sont portés aussi bien en Afrique qu'en Europe. C'est possible, mais cela ne prouve rien. Non seulement ils ont mené en Afrique une vie plus réglée qu'en Europe pour arriver à ce résultat, mais plus leur résidence dure, moins ils opposent de résistance à l'influence nuisible du climat; ils sont forcés d'aller pour quelque temps en Europe dans l'intérêt de leur santé anémiée. En supposant même qu'il arrivât à quelques privilégiés de passer toute leur vie dans ces contrées sans en souffrir, leurs enfants devront venir passer leur jeunesse en Europe, sinon la race dégénérera. Les Portugais mêmes, qui sont le mieux aptes à supporter les climats tropicaux n'y laissent pas une postérité vivace : après la troisième génération, leur descendance n'a presque plus une goutte de sang pur. Sur la côte, les marchands, bien qu'ils ne séjournent que peu de temps, paient un large tribut à la mort. Combien les travailleurs et le cultivateur seraient dans des conditions plus dangereuses! »

Nulle part, dans l'Afrique tropicale, il n'y a un hiver proprement

[1] *Somali and Galla Land* (*Proceedings of the Royal Geographical Society*, mai 1884). — Guillain, Von der Decken, Hildebrand, Haggenmacher, Révoil, Fischer. — *Deutsche kolonial Zeitung*, 1er juin 1885. — Grimm, *op. cit.*, p. 93-106.

[2] *Die Climatologie und Hygiene Ostafrikas*, Leipzig, 1885.

[3] *Mehr Licht im dunklen Weltteil* (1885).

dit, une période où l'organisme anémié par la chaleur puisse se retremper.

« On parle, dit M. Fischer, du climat tempéré et sain des montagnes et des plateaux de l'intérieur. Dans un pays où la limite des neiges descend à 5000 mètres, une élévation de 500 à 1500 mètres n'a pas d'importance. C'est à 1400 mètres qu'on trouve quelque différence dans la température, la végétation et le régime des pluies. A une hauteur de 1900 mètres, près du lac Naïwasha, la nuit le thermomètre ne descend pas au-dessous de 9° c. et la température ordinaire de la nuit est de 13 à 14°; le jour, dans la saison des pluies, en mai et juin, elle est, au maximum, de 23° c. Les contrées d'Afrique qu'on connaît jusqu'ici atteignent rarement de telles hauteurs; sur le plateau central, la température n'est pas sensiblement moins élevée que sur la côte; seulement la température nocturne y tombe à 20 et parfois 15° c. A Roubaga sur le lac Victoria, dans le pays d'Ouganda, à 1000 mètres de hauteur, la plus grande chaleur du jour est presque toute l'année de 30°, à Zanzibar de 32; mais la nuit, on a 13 à 15° à Roubaga, et à Zanzibar jamais moins de 22°. Il est aussi des pays dans l'intérieur qui ont une température plus élevée que le littoral, par exemple le Ngaruka et le Nguruman dans le pays des Massaï, à 600 mètres de hauteur; le refroidissement nocturne n'y est pas sensible. On ne peut donc guère parler en général du *climat plus frais* de l'Afrique orientale; on n'a rien à attendre de cette *fraîcheur*.

« Les Allemands pourront-ils aussi bien travailler dans un climat où la température moyenne est de 23° que dans leur pays où elle n'atteint que 11 1/2? Que les nuits soient fraîches, cela peut leur procurer un bon sommeil [1], mais ce n'est pas pendant la nuit qu'ils pourront travailler. En supposant qu'il y ait quelques heures moins chaudes du jour où ils le fassent, leur santé en souffrira bien vite, particulièrement au point de vue des maladies de cœur. Et que feront-ils pendant les nombreuses heures où il serait impossible absolument de travailler? Cette oisiveté sera leur perte; fatigués, ayant chaud, ils boiront, et, en raison du préjugé qu'ont les Européens contre l'eau des pays chauds, ils prendront des boissons alcooliques, ils en prendront de plus en plus, autre cause de danger.

« Peut-on dire, d'autre part, que les pays de l'intérieur soient exempts des miasmes de la fièvre en raison de leur hauteur. Non; là où le sol n'est pas sec, c'est-à-dire près des grands fleuves, dans tous les terrains bas et marécageux, dans presque tout le bassin du Congo, dans la région des lacs Bangoueolo et Moero, dans une partie de

[1] En supposant d'ailleurs qu'ils prennent soin d'éviter de brusques transitions et des refroidissements.

l'Ousagara, au pied même du Kilimandjaro, dans les pays de Taveta et de Teita, le climat est très dangereux pour les Européens; parmi les causes qui multiplient les fièvres, l'humidité est la principale, et si on peut dire que l'Afrique orientale est en général plus saine que la partie occidentale du continent, c'est qu'elle est moins humide. La sécheresse, première condition de la salubrité, détruit la végétation, et l'humidité, qui développe la végétation, multiplie aussi les miasmes.

« Que des Européens aient voyagé où même séjourné dans l'intérieur, peu importe, ils sont, au point de vue des conditions de vie, dans une autre situation que les travailleurs: par exemple, les agents de l'État du Congo qui ne sont privés en rien de toutes les choses que l'habitude a rendues nécessaires aux Européens, et ils restent peu de temps en Afrique. Le colon allemand, pourra-t-on l'envoyer en Europe après dix-huit mois de séjour? Et sa femme, ses enfants, comment supporteront-ils le climat?

« Les voyageurs et les directeurs de plantations sont dans de moins bonnes conditions que les missionnaires, les administrateurs et les négociants; le colon qui travaillerait la terre serait dans de déplorables conditions. Les animaux mêmes souffrent du climat; et la mouche ne permet pas d'avoir des animaux domestiques. »

D'après le Dr Fischer, la partie de l'Afrique comprise entre le cap Guardafui et les lacs Victoria et l'Abyssinie, haut plateau assez élevé, où le mont Kenia atteint la limite des neiges éternelles et où se trouvent plusieurs autres montagnes très élevées, ainsi que les beaux lacs Naïwasha et Baringo présenterait un climat tout à fait propre à l'acclimatement des Européens; la côte est improductive, mais il n'en est pas de même de l'intérieur : il est vrai que les habitants, qu'ils soient musulmans ou non, ont horreur des étrangers, « car en Afrique, il y a toujours un *mais* ».

M. Fischer arrive ainsi à cette conclusion que, sauf peut-être dans cette région, où d'ailleurs la fondation de colonies devrait être précédée de la soumission des indigènes, et peut-être encore sur quelques points isolés, l'Afrique orientale, moins malsaine que la Guinée et le Congo, est impropre cependant à l'*acclimatement de la race européenne;* l'agriculteur n'y peut vivre ni perpétuer sa descendance. Que l'Européen y vienne diriger des plantations cultivées par les indigènes qu'il aura décidés au travail, fort bien, mais il n'échappe pas pour cela à l'influence délétère du sol, et il doit, après quelque temps de séjour, rentrer en Europe. Il en est de même du commerçant.

Cet auteur estime d'ailleurs qu'on a exagéré la production des contrées tropicales. L'avenir des *plantations* et du *commerce* européen ne serait donc pas aussi brillant que l'ont dépeint les des-

criptions enthousiastes ou les fallacieuses réclames des compagnies de colonisation.

Qu'on ait exagéré la production actuelle de l'Afrique[1], et en particulier celle de l'Afrique orientale, nous sommes assez disposés à le croire, mais la création de routes, des travaux de défrichement et de drainage, s'il est possible de les faire accomplir, faciliteraient l'extension des cultures que les Européens se proposeront de perfectionner et de développer le jour où ils seront maîtres du pays. Le climat chaud de l'Afrique, l'abondance de ses pluies et des eaux courantes la rendent aussi fertile que malsaine.

Les ports de l'Afrique orientale et l'île de Zanzibar, où se rencontrent les caravanes venant du continent, et les navires de l'Europe, de l'Arabie, de la Perse, de l'Inde, occupent d'ailleurs une situation privilégiée au point de vue commercial aussi bien qu'au point de vue maritime et militaire. Zanzibar, presque à égale distance entre Suez et le Cap, entre le continent africain et l'Inde, non loin des Comores et de Madagascar, est, pour les négociants comme pour les marins, le point le plus important de la côte orientale d'Afrique. Son passé et son avenir méritent, à cet égard, toute notre attention.

Depuis plusieurs siècles cette île et les pays qui en dépendent ont joué un grand rôle dans l'histoire du commerce et de la navigation[2]; mais les mœurs, l'état social, la religion des habitants, ont formé jusqu'ici, plus encore que le climat, un obstacle à la fondation d'établissements européens.

Un coup d'œil sur l'histoire de cette région nous fera connaître les origines de sa situation politique et commerciale actuelle.

Charles Demay.

La fin prochainement.

[1] C'est ce qu'expose une note intéressante intitulée *Commercial light from the dark continent*, dans le *Journal* de la Société de Géographie de Manchester. (t. III, p. 254.)

[2] Voir : *Die Pharaonen in Ostafrika*, par le docteur Grimm (Karlsruhe, 1887); *Documents sur l'histoire et la géographie de l'Afrique orientale*, par Guillain; Dümichen, Mariette, Maspero, Paulitschke, Révoil; — *Kolonial politische Correspondenz*, 1887, nº 50; *Deutsche kolonial Zeitung*, 1888, nºs 7 et 10; etc.

BALZAC

ET L'ACADÉMIE FRANÇAISE

I

Le 11 février 1875, le jour où M. Alexandre Dumas fils vint prendre séance à la place de M. Pierre Lebrun, le directeur, M. le comte d'Haussonville, crut devoir défendre l'Académie contre le reproche d'avoir repoussé et Dumas père et Balzac.

Nos règlements, dit-il, dont vous avez reconnu la sagesse, puisque vous vous y êtes soumis, nous interdisent d'apporter nos suffrages à quiconque n'a pas témoigné par écrit le désir de nous appartenir. Votre illustre père les aurait sans doute obtenus s'il les avait demandés. *A l'exemple de Balzac*, de Béranger, de Lamennais et de tant d'autres, pour ne parler que des morts, il a préféré demeurer ce que vous appelez quelque part un académicien du dehors.

M. d'Haussonville connaissait mieux l'histoire du premier Empire que celle de l'Académie. La vérité, pour nous en tenir à Balzac, c'est que l'auteur de la COMÉDIE HUMAINE s'était présenté plusieurs fois, *se soumettant aux règlements* et *témoignant par écrit* de son *désir d'appartenir* à l'illustre compagnie.

En sa qualité de secrétaire perpétuel, M. Camille Doucet n'a pas, comme ses confrères, le droit d'ignorer les précédents. Il s'est donc bien gardé de dire, quand il a eu à parler de Balzac, que celui-ci n'avait jamais frappé à la porte de l'Académie; mais s'il n'a pas caché la vérité, il l'a si bien habillée qu'il l'a rendue méconnaissable.

Voici comment il s'exprimait, dans la séance du 25 novembre 1886, en annonçant que l'Académie proposait pour sujet du concours d'éloquence une *Etude sur l'Œuvre d'Honoré de Balzac :* « Comme de Beaumarchais, comme de beaucoup d'autres, on a pu dire de Balzac que sa gloire manquait à celle de l'Académie. C'est bien le cas d'accuser la mort! *La porte qu'elle a fermée ne demandait plus vraiment qu'à s'ouvrir tout à fait devant l'immortel auteur de la* COMÉDIE HUMAINE[1]. »

[1] *Rapport de M. Camille Doucet, secrétaire perpétuel de l'Académie française, sur les concours de l'année* 1886.

Il paraît que, du premier coup, M. Camille Doucet avait rencontré la vraie formule; car il n'a rien trouvé de mieux que de la répéter l'autre jour, dans son *Rapport sur les concours de l'année* 1888 :

S'il ne faut pas mourir trop tard, il faut aussi prendre garde de mourir trop tôt. Parfois alors passée pour les uns, l'heure de la justice n'est pas encore venue pour les autres. Voilà, Messieurs, comment Balzac s'est arrêté sur le seuil de l'Académie, dont *la porte déjà entr'ouverte ne demandait plus qu'à s'ouvrir tout à fait devant l'illustre auteur de la* COMÉDIE HUMAINE.

La mort est-elle donc seule coupable en cette affaire? Et est-il vrai que l'Académie soit aussi innocente qu'elle veut bien le dire? Il ne sera peut-être pas sans intérêt de le rechercher.

II

Dès 1833, Balzac songeait à l'Académie. Causant un jour, à cette époque, avec sa sœur Laure, — celle qu'il appelait *Laura soror*, — des vieux prosateurs français et de certains mots tombés en désuétude et qui n'avaient pas été remplacés : « Quels jolis mots! disait-il. Expriment-ils bien ce qu'ils veulent dire! Quelle grâce naïve! On ne les trouve qu'à l'enfance des langues; il faut aujourd'hui des phrases pour les remplacer. *Quand je travaillerai au Dictionnaire de l'Académie*[1] *!...* »

En 1839, il estime qu'au risque de n'être pas élu, il a le droit de se présenter et que tout au moins le moment est venu pour lui de prendre date. Il n'a que trente-neuf ans, mais déjà il a publié les *Scènes de la vie de province* et *de la vie parisienne*, les *Scènes de la vie privée*, la *Peau de chagrin*, *Louis Lambert*, *Eugénie Grandet*, le *Médecin de campagne*, le *Père Goriot*, la *Recherche de l'absolu*, le *Lys dans la vallée*, le *Cabinet des antiques*, *Un grand homme de province à Paris*, *César Birotteau*. Sainte-Beuve et la *Revue des Deux Mondes* ont fait une gorge chaude de la lettre qu'il vient de publier dans *la Presse*[2] et où il ne cache pas qu'il croit être un des *dix ou douze maréchaux de France littéraires* de son époque[3]. Sainte-Beuve a bien de l'esprit; mais, pour piquantes qu'elles soient, ses railleries n'empêchent point que Balzac n'ait raison : il est l'un des dix ou douze premiers, — qui sait? le premier peut-être parmi les écrivains de son temps.

[1] *Balzac, sa vie et ses œuvres*, par Mme Laure Surville (née de Balzac), p. 145.
[2] *La Presse* du 18 août 1839.
[3] *La Revue des Deux Mondes*, 1er septembre 1839.

Pourquoi ne prétendrait-il pas à devenir l'un des Quarante?

Il s'agissait de remplacer Michaud, l'historien des *Croisades* et le directeur de la *Quotidienne*. Les candidats au fauteuil étaient Berryer, Casimir Bonjour et Vatout. Balzac posa sa candidature et commença ses visites. Alphonse Karr en parle dans les *Guêpes* de décembre 1839, et raconte ainsi la visite de l'auteur du *Médecin de campagne* à M. Alexandre Duval, un des doyens de l'Académie :

Selon toutes les apparences, M. Bonjour sera élu. Il s'agit bien plus de n'avoir pas fait certaines choses que d'en avoir fait certaines autres... M. de Balzac est allé voir M. Alexandre Duval, qui lui a dit, en montrant son lit :

— Monsieur, voilà un lit où je vais bientôt mourir.

— Je vous crois encore bien des années d'existence, monsieur, a répondu l'auteur de la *Physiologie du mariage*, et la preuve, c'est que je viens vous demander votre voix. Je ne serai pas nommé cette fois-ci ni l'autre. D'après toutes les probabilités, il n'y aura pas d'extinction avant trois ans; c'est donc pour dans six ans au plus tôt que je compte sur vous.

Sur ces entrefaites, Victor Hugo, qui avait déjà échoué une première fois en 1836, se décida à se présenter. Balzac n'hésita pas : il se retira devant le poète des *Feuilles d'automne* et de *Notre-Dame de Paris*, ce qui lui permettra d'écrire dix ans plus tard, à son ami Laurent Jan : « L'Académie m'a préféré M. de Noailles. Il est, sans doute, meilleur écrivain que moi; mais je suis meilleur gentilhomme que lui, car *je me suis retiré devant la candidature de Victor Hugo* [1]. »

Le désistement de Balzac n'assura point d'ailleurs le succès de Hugo. Il y eut, le 19 décembre 1839, sept tours de scrutin sans résultat. Au septième, Berryer réunit 10 voix; Casimir Bonjour 8; Victor Hugo 7; 8 bulletins blancs. L'élection fut renvoyée à deux mois. Le 20 février 1840, M. Flourens l'emporta, au quatrième tour, par 17 voix contre 12 données à Victor Hugo; le même jour le poète essuyait une seconde défaite; il était battu par le comte Molé. Il ne devait être nommé que le 7 janvier 1841, par 17 voix contre 15 accordées à M. Ancelot.

La veille du jour fixé par l'Académie pour la réception de Victor Hugo, Balzac lui adressa le billet suivant :

1er juin 1841.

Mon cher Hugo,

Si vous m'avez mis de côté les deux billets que je vous ai demandés,

[1] *Correspondance de H. de Balzac*, t. II, p. 372.

et que je suis allé chercher déjà deux fois sans avoir pu vous rencontrer, ayez la complaisance de les remettre sous enveloppe au porteur, ou envoyez-les moi, par la poste, rue des Martyrs, 47. — Sinon, *que le diable emporte l'Académie et ses habits verts!*

Mes adorations et mille amitiés [1].

III

Du 2 juin 1841 au 24 février 1848, il ne se produisit pas moins de quatorze vacances à l'Académie française, qui perdit successivement MM. de Bonald, Lacuée de Cessac, Frayssinous, Roger, Alexandre Duval, Campenon, Casimir Delavigne, Charles Nodier, Soumet, Étienne, Royer-Collard, de Jouy, Alexandre Guiraud, Ballanche. Ils furent remplacés par MM. Ancelot, de Tocqueville, Pasquier, Patin, Ballanche, Saint-Marc Girardin, Sainte-Beuve, Prosper Mérimée, Vitet, Alfred de Vigny, Charles de Rémusat, Empis, J.-J. Ampère et Vatout.

De 1839 à 1848, Balzac avait singulièrement ajouté aux titres qu'il possédait déjà, lors de sa première candidature. Sans parler d'un grand nombre de nouvelles et de romans, presque tous remarquables, il avait publié, entre autres œuvres maîtresses : *Pierrette*, *une Ténébreuse affaire*, *Un ménage de garçon*, le *Curé de Village*, *Ursule Mirouët*, *Honorine*, la dernière partie d'*Illusions perdues*, l'*Envers de l'histoire contemporaine*, les *Paysans*, la *Cousine Bette* et le *Cousin Pons*. N'y avait-il pas là de quoi justifier dix fois une élection académique? Balzac cependant ne fut pas nommé. Est-ce donc que, après avoir voulu se présenter en 1839, il eût, dans les années suivantes, renoncé à le faire? En aucune façon.

En 1841, précisément, il y avait lieu de pourvoir au remplacement de M. de Bonald. Or Balzac, dont Théophile Gautier a dit quelque part : « Monarchique et catholique, il défend l'autorité, exalte la religion, prêche le devoir et n'admet le bonheur que dans le mariage et la famille [2]; » — Balzac avait la prétention, plus ou moins fondée, d'être un disciple de M. de Bonald, de donner pour base à l'édifice qu'il avait entrepris d'élever les principes mêmes de l'auteur de la *Législation primitive* et de la *Théorie du pouvoir*. On lit dans la préface qu'il a mise en tête de la première édition de la COMÉDIE HUMAINE et qui renferme l'exposé de ses idées philosophiques, politiques et littéraires :

« Un écrivain doit avoir en morale et en politique des opinions arrêtées, il doit se regarder comme un instituteur des hommes; car

[1] *Correspondance de H. de Balzac*, t. II, p. 19.
[2] Théophile Gautier, *Portraits contemporains*, p. 130.

les hommes n'ont pas besoin d'un maître pour douter, » a dit *Bonald*. J'ai pris de bonne heure pour règle ces grandes paroles, qui sont la loi de l'écrivain monarchique... Si la pensée est l'élément social, elle est aussi l'élément destructeur de la société. *L'enseignement, ou mieux, l'éducation par des corps religieux est donc le grand principe d'existence pour les peuples, le seul moyen de diminuer la somme du mal et d'augmenter la somme du bien dans toute société.* La pensée, principe des maux et des biens, ne peut être préparée, domptée, dirigée que par la religion... Le christianisme a créé les peuples modernes, il les conservera. De là sans doute la nécessité du principe monarchique. *Le catholicisme et la royauté sont deux principes jumeaux...* J'écris à la lueur de deux vérités éternelles : *la religion, la monarchie, deux nécessités que les événements contemporains proclament*, et vers lesquelles tout écrivain de bon sens doit essayer de ramener notre pays. Sans être ennemi de l'élection, principe excellent pour constituer la loi, *je repousse l'élection prise comme unique moyen social...* L'élection, étendue à tout, nous donne le gouvernement par les masses, le seul qui ne soit pas responsable, et où la tyrannie est sans bornes, car elle s'appelle *la loi*. Aussi regardé-je la famille et non l'individu comme le véritable élément social. Sous ce rapport, au risque d'être regardé comme un esprit rétrograde, je me range du côté de Bossuet et de *Bonald*, au lieu d'aller avec les novateurs modernes... »

Telles sont les idées que Balzac eût tenu à honneur de proclamer, en prenant séance à l'Académie; et où cet exposé de principes eût-il été mieux à sa place que dans un éloge du vicomte de Bonald? Il songea donc, à ce moment, à poser sa candidature, et il s'en ouvrit d'abord à Victor Hugo. L'entrevue eut lieu aux Jardies. Léon Gozlan, qui était présent, nous en a conservé le souvenir :

Nous nous levâmes, dit-il, pour aller prendre le café sur la terrasse et respirer l'air lumineux et doux d'une belle journée. On causa encore environ une heure autour des tasses, heure charmante et sérieuse, où il fut d'abord question entre Victor Hugo et Balzac de l'Académie française. En ce moment, il y avait une vacance à l'Institut. *Hugo promit peu;* Balzac n'espérait pas grand'chose. Il n'était pas en faveur — l'a-t-il jamais été? — sous la coupole du palais Mazarin [1]...

Singulièrement refroidi par la tiédeur de Victor Hugo, Balzac jugea inutile d'aller au-devant d'un échec certain : il ne se présenta pas. M. Ancelot fut élu; ses concurrents étaient Alexis de Tocqueville, M. de Kératry et M. Vatout.

[1] *Balzac chez lui*, par Léon Gozlan.

IV

Cette année 1841 avait été, pour Balzac, une année d'une fécondité prodigieuse. Il n'avait pas fait paraître moins de douze volumes : *Une Ténébreuse affaire* (2 vol.); *Un Ménage de garçon* (2 vol.); le *Martyr calviniste* (1 vol.); le *Curé de village* (2 vol.); *Ursule Mirouët* (2 vol.); *Mémoires de deux jeunes mariées* (2 vol.); la *Fausse maîtresse; Voyage d'un lion d'Afrique à Paris; Physiologie de l'employé* (1 vol.)

Deux ans plus tard, en 1843, il publiait en six mois, de mars à septembre : *Honorine* (2 vol.); *Monographie de la presse parisienne*, — une merveille d'esprit, pour le dire en passant — (1 vol.); la *Muse du département* (1 vol.); la seconde partie de *Splendeur et misère des courtisanes* (1 vol.); la troisième partie des *Illusions perdues* (1 vol.); la première partie de l'*Envers de l'histoire contemporaine* (1 vol.); soit 7 volumes, sans préjudice d'un drame en cinq actes, *Paméla Giraud*, représenté, le 26 septembre, au théâtre de la Gaîté.

Un galant homme, qui avait été nommé à l'Académie, en 1813, pour avoir fait deux petits poèmes, la *Maison des champs* et l'*Enfant prodigue*, M. Vincent Campenon, mourut le 24 novembre 1843. Il parut à Balzac qu'il pouvait sans trop d'immodestie briguer sa succession. Les deux patrons de sa candidature étaient Charles Nodier et Victor Hugo. Hélas! le pauvre grand homme était bientôt réduit à écrire à Nodier la lettre suivante :

1844.

Mon bon Nodier,

Je sais aujourd'hui trop sûrement que ma situation de fortune est une des raisons qui me sont opposées à l'Académie, pour ne pas vous prier avec une profonde douleur de disposer de votre influence autrement qu'en ma faveur.

Si je ne puis parvenir à l'Académie à cause de la plus honorable des pauvretés, je ne me présenterai jamais aux jours où la prospérité m'accordera ses faveurs. J'écris en ce sens à notre ami Victor Hugo, qui s'intéresse à moi.

Dieu vous donne la santé, mon bon Nodier [1].

V

Jusqu'en 1848, la *prospérité* continua de tenir rigueur à l'auteur de la COMÉDIE HUMAINE. Il n'est donc pas exact qu'il se

[1] *Correspondance de H. Balzac*, t. II, p. 77.

soit présenté, à la fin de 1847, pour remplacer Ballanche. Les souvenirs de Victor Hugo l'ont mal servi sur ce point comme sur tant d'autres. Je lis, dans les *Propos de table de Victor Hugo*, recueillis par M. Richard Lesclide, qui a été, pendant plusieurs années, le secrétaire et l'hôte quotidien du *Maître* :

Voici ce que Victor Hugo nous a raconté hier, 2 mars 1877, en souvenir d'un grand écrivain :

« *Je passais en voiture dans la rue du Faubourg-Saint-Honoré, quand, devant l'église, j'aperçus M. de Balzac qui me faisait signe d'arrêter*. Je voulus descendre; il m'en empêcha et me dit, en me prenant les mains :

— Je voulais aller vous voir. Vous savez que je me porte à l'Académie?

— Non.

— Eh bien je vous le dis. Qu'en pensez-vous?

— Je pense que vous arriverez trop tard. Vous n'aurez que ma voix.

— C'est surtout votre voix que je veux.

— Êtes-vous tout à fait décidé?

— Tout à fait.

Balzac me quitta. L'élection était déjà à peu près convenue; des noms très littéraires s'étaient ralliés, pour des motifs politiques, à la candidature de *M. Vatout*. J'essayai de faire de la propagande pour Balzac; je me heurtai à des idées arrêtées et n'obtins aucun succès. J'étais contrarié de voir un homme comme Balzac réduit à une seule voix et songeais que si j'en obtenais une seconde, je créerais dans son esprit un doute favorable pour chacun de mes collègues. Comment conquérir cette voix?

Le jour de l'élection, j'étais assis auprès de l'excellent Pongerville, le meilleur des hommes; je lui demandai à brûle-pourpoint :

— Pour qui votez-vous?

— Pour *Vatout*, comme vous savez.

— Je le sais si peu que je viens vous demander votre voix pour Balzac.

— Impossible.

— Pourquoi cela?

— Parce que voilà mon bulletin tout préparé. Voyez : *VATOUT*.

— Oh! cela ne fait rien.

Et sur deux carrés de papier, de ma plus belle écriture, j'écrivis : *BALZAC*.

— Eh bien? me dit Pongerville.

— Eh bien vous allez voir.

L'huissier qui recueillait les votes s'approcha de nous, je lui remis

un des bulletins que j'avais préparés. Pongerville tendit à son tour la main pour jeter le nom de *Vatout* dans l'urne; mais une tape amicale que je lui donnai sur les doigts fit tomber son papier à terre. Il le regarda, parut indécis, et comme je lui offrais le second bulletin sur lequel était écrit le nom de Balzac, il sourit, le prit et le donna de bonne grâce. »

Et voilà comment Honoré de Balzac eut deux voix au dépouillement du scrutin de l'Académie[1].

L'histoire est amusante, mais c'est un conte. L'élection de M. Vatout, bibliothécaire du roi Louis-Philippe, a eu lieu le 6 janvier 1848. Balzac ce jour-là n'a pas eu une seule voix, par l'excellente raison qu'il n'était pas candidat. Il n'y eut qu'un tour de scrutin, et les suffrages se répartirent de la manière suivante entre les cinq concurrents, M. Vatout, Alexis de Saint-Priest, Gustave de Beaumont, Philarète Chasles et Alfred de Musset :

Vatout, 18 voix.
A. de Saint-Priest, 7.
G. de Beaumont, 5.
Philarète Chasles, 2.
Alfred de Musset, 2.

Dira-t-on que le fond de l'anecdote est exact; que Victor Hugo s'est seulement trompé de date et qu'il a voulu parler, non de l'élection de M. Vatout (6 janvier 1848), mais de celle de M. de Saint-Priest, successeur de M. Vatout, qui eut lieu le 18 janvier 1849, et lors de laquelle Balzac obtint, en effet, 2 voix? L'explication ne saurait être admise. En janvier 1849, Victor Hugo n'a pas pu rencontrer Balzac à Paris, *dans la rue du Faubourg-Saint-Honoré*, *devant l'église*, attendu que Balzac était en Pologne depuis le mois de septembre 1848 et ne devait en revenir qu'au mois de mai 1850.

VI

Au mois de janvier 1849, deux élections eurent lieu coup sur coup, le 11 janvier pour le remplacement de Chateaubriand, le 18 pour le remplacement de M. Vatout. Balzac, cette fois, se présentait pour les deux fauteuils. Il avait écrit la lettre exigée par les règlements et elle avait été lue dans la séance du 5 octobre 1848; quant aux visites, il ne pouvait les faire, étant à ce moment absent de France, au fond de l'Ukraine, à Vierzschovnia. M. Vac-

[1] *Propos de table de Victor Hugo*, recueillis par Richard Lesclide, p. 243. Ce récit a été publié deux fois du vivant même de Victor Hugo.

querie, qui soutenait sa candidature, dans l'*Evénement*, avec une ardeur extrême, disait à ce propos :

A l'heure qu'il est, Balzac est en Russie; comment veut-on qu'il fasse les visites? Il ne sera pas de l'Académie parce qu'il n'aura pas été à Paris? Et, lorsque l'avenir dira : Il a fait *Splendeur et misère des courtisanes*, le *Père Goriot*, les *Parents pauvres* et les *Treize*, l'Académie répondra : Oui, mais il a fait un voyage !...

Les visites que Balzac ne fait pas, ses livres les ont faites.

Il ne se présente pas? La gloire les présente [1] !

Les antithèses de M. Vacquerie, de l'auteur de *Tragaldabas*, n'étaient pas pour servir beaucoup Balzac. On le vit bien le jour du vote. Le 11 janvier, sur 31 votants, le duc de Noailles réunit, au premier tour, 25 suffrages; Balzac eut 2 voix.

Le 18 janvier, il y eut trois tours de scrutin. Vingt-sept académiciens seulement étaient présents. Voici la distribution des voix :

Au premier tour :

A. de Saint-Priest	10
Nisard.	8
Philarète Chasles.	4
Saintine	3
Balzac.	2

Au second tour :

A. de Saint-Priest	12
Nisard.	11
Saintine	3
Balzac.	1

Au troisième tour :

A. de Saint-Priest	14, élu.
Nisard.	12
Saintine	1
Balzac.	0

En apprenant son double échec, l'auteur de la COMÉDIE HUMAINE écrivit, de Vierzschovnia, à son ami Laurent-Jan [2], une lettre dont j'ai déjà donné quelques lignes, mais dont il faut reproduire ici toute la partie relative à l'Académie :

... Maintenant, mon cher Laurent, si tu peux savoir de source certaine quels sont les deux académiciens qui m'ont donné leur voix

[1] L'*Événement* du 9 janvier 1849.
[2] Auteur de *Misanthropie sans repentir*.

dans ma seconde défaite, tu me feras grand plaisir, car je veux les remercier d'ici moi-même. Mais comme plusieurs voudront être de ces deux voix, ne te trompe pas; je veux être sûr des deux vraies voix.

L'Académie m'a préféré M. de Noailles. Il est sans doute meilleur écrivain que moi; mais je suis meilleur gentilhomme que lui, car je me suis retiré devant la candidature de Victor Hugo. Et puis M. de Noailles est un homme rangé, et moi, j'ai des dettes, palsambleu [1] !

Il ne devait plus se représenter. Il est mort, à quelques mois de là, dans la nuit du 18 au 19 août 1850.

VII

On voit, par ce qui précède, que, si le comte d'Haussonville s'est trompé en affirmant que Balzac n'avait jamais posé sa candidature et n'avait voulu être qu'un *académicien du dehors*, M. Camille Doucet n'a guère été plus exact en disant, par deux fois, que *la porte de l'Académie, déjà entr'ouverte, ne demandait plus qu'à s'ouvrir tout à fait devant l'auteur de la* COMÉDIE HUMAINE. La vérité, c'est qu'après un stage de vingt ans il était arrivé à obtenir *deux voix*, — pas une de plus, — deux voix, quand M. Casimir Bonjour, dans une élection où il avait en face de lui Victor Hugo et Berryer, en avait recueilli jusqu'à neuf! L'Académie ne voulait pas de Balzac. Il le comprit si bien que, le 9 février 1849, il écrivait à son beau-frère, M. de Surville :

Tu as bien fait pour toi d'aller chez Victor Hugo; mais, pour moi, c'était inutile et c'eût été dangereux, SI JE N'AVAIS PAS L'INTENTION DE NE PLUS ME PRÉSENTER A L'ACADÉMIE. Il a parfaitement deviné que je voulais *mettre l'Académie dans son tort*.

Qu'il voulût à ce moment la *mettre dans son tort*, cela certes était bien son droit, à lui surtout qui, dans sa carrière déjà longue et si remplie, n'avait jamais médit de l'Académie. Ils sont rares les écrivains qui n'ont jamais aiguisé d'épigrammes contre elle, rares surtout de notre temps. Le mot de d'Alembert, dans la préface des *Éloges*, est plus vrai encore de nos jours qu'au dix-huitième siècle : « L'Académie française, écrivait-il en 1779, est l'objet de l'ambition secrète ou avouée de presque tous les gens de lettres, de ceux même qui ont fait contre elle des épigrammes bonnes ou mauvaises, épigrammes dont elle serait privée pour son malheur, si elle était moins recherchée. » A combien de ses récipiendaires

[1] *Correspondance de H. de Balzac*, t. II, p. 371.

ne serait-elle pas en droit de dire, le jour de leur réception, si elle n'était pas si bonne fille, malgré son grand âge :

Et je sais que de moi tu médis l'an passé.

A Balzac elle n'eût pu reprocher rien de semblable. Il avait composé cent volumes, il avait écrit cent articles dans les journaux satiriques, la *Mode*, la *Silhouette* et la *Caricature :* il n'avait pas commis une seule irrévérence contre l'illustre compagnie. Parmi les innombrables personnages de la COMÉDIE HUMAINE, je ne trouve qu'un seul académicien, le poète Canalis, député, ministre, pair de France et commandeur de la Légion d'honneur. Chef de l'école angélique, le baron Melchior de Canalis a fait vœu de ne pas épouser fille sans dot. Supplanté par son secrétaire, Ernest de la Brière, auprès de Mlle Modeste Mignon de la Bastie, la riche héritière du Havre, il se rabat sur la fille d'un député du centre, Moreau (de l'Oise), qui lui apporte une très grosse fortune, faite dans le commerce des biens[1]. On le voit, cela n'est pas bien méchant.

Attaché à la tradition, admirateur ardent de Richelieu, Balzac voyait dans l'Académie française un legs du passé, une des plus nobles institutions de cette France du dix-septième siècle, de « cette société de Bossuet et de Louis XIV[2] », l'objet de ses admirations et de ses regrets. L'Académie n'a pas compris qu'elle avait en lui un dévot fervent, le dernier peut-être, qui l'aimait pour elle-même, parce qu'elle était, au fond, et quoi qu'elle en dise, la négation des idées égalitaires, si chères à notre temps, si odieuses à Balzac. Au lieu de tendre la main à cet amant fidèle, de se borner du moins à lui dire : *Repassez*, elle a répété, pendant vingt ans, le mot de Sainte-Beuve — lequel avait les meilleures raisons du monde pour ne pas aimer l'auteur de la *Revue parisienne*[3] : « M. de Balzac est trop gros pour nos fauteuils. » Non seulement elle ne lui a pas entr'ouvert sa porte; en lui faisant, comme par pitié, l'aumône de ces *deux voix*, réduites bientôt à *une*, puis à *zéro*, elle lui a signifié brutalement que cette porte ne s'ouvrirait jamais pour lui.

[1] L'académicien Canalis paraît dans *Modeste Mignon*, la *Peau de chagrin, Béatrix, Un Début dans la vie*, les *Mémoires de deux jeunes mariées*, les *Illusions perdues*, les *Comédiens sans le savoir*, le *Député d'Arcis* et *Autre étude de femme.*

[2] *Revue parisienne*, par H. de Balzac, page 244.

[3] Voyez, dans la *Revue parisienne* (août 1840), l'article de Balzac sur le *Port-Royal* de Sainte-Beuve.

VIII

Cette faute, je me hâte de l'ajouter, l'Académie française l'a noblement réparée. Les deux plus illustres de ses membres, Lamartine et Victor Hugo, ont parlé de Balzac comme en parlera la postérité. Au lendemain de sa mort, Victor Hugo prononçait sur sa tombe des paroles magnifiques :

M. de Balzac était un des premiers parmi les plus grands, un des plus hauts parmi les meilleurs. Ce n'est pas le lieu de dire ici tout ce qu'était cette splendide et souveraine intelligence. Tous ses livres ne forment qu'un livre, livre vivant, lumineux, profond, où l'on voit aller et venir et marcher et se mouvoir, avec je ne sais quoi d'effaré et de terrible mêlé au réel, toute notre civilisation contemporaine; livre merveilleux que le poète a intitulé *Comédie* et qu'il aurait pu intituler : Histoire, qui prend toutes les formes et tous les styles, qui dépasse Tacite et qui va jusqu'à Suétone, qui traverse Beaumarchais et qui va jusqu'à Rabelais; livre qui est l'observation et qui est l'imagination; qui prodigue le vrai, l'intime, le bourgeois, le trivial, le matériel, et qui, par moments, à travers toutes les réalités brusquement et largement déchirées, laisse tout à coup entrevoir le plus sombre et le plus tragique idéal [1].

Lamartine lui a consacré un des *Entretiens* de son *Cours familier de littérature*. Voici comment il le juge :

C'était un homme de la race de Shakespeare, dont la sève était variée, large et profonde comme le monde... En laissant de côté ces livres futiles et un peu cyniques, les *Contes drôlatiques*, écrits dans le commencement de sa vie pour avoir du pain et un habit, qu'il ne faut pas compter pour des monuments, mais excuser comme des haillons de misère, son caractère était probe et religieux au fond, comme les leçons de sa mère et les souvenirs de sa sœur. On sentait en lui l'homme de bonne maison, incapable de s'avilir, si ce n'est par plaisanterie passagère. Il aimait les Bourbons et l'aristocratie de la Restauration, par tradition paternelle. La démagogie lui soulevait le cœur. On n'en voit pas trace dans ses innombrables livres. Il était gentilhomme de cœur, incapable de flatter une populace ou une cour... Il renonçait à être populaire pour rester juste et honorable. L'incorruptibilité était son essence; écrivain léger et trop indulgent pour lui-même en matière légère, mais au fond un honnête homme. Il concédait beaucoup au métier, rien à l'honneur.

[1] *Discours prononcé aux funérailles de M. Honoré de Balzac*, 21 août 1850 — *Actes et Paroles*, par Victor Hugo, t. Ier, p. 421.

Quant à son talent, il est incomparable...

Doué par la nature d'un talent immense et d'un esprit juste, il n'aspira qu'à un seul titre, celui d'*historiographe de la nature et de la société*... Parcourez les cent volumes de ses œuvres, jetés avec profusion de sa main jamais lasse, et concluez avec moi qu'un seul homme en France était capable d'exécuter ce qu'il avait conçu, la *Comédie humaine*, ce poème épique de la vérité!

On dit, je le sais, et je me le suis dit moi-même en finissant la lecture de ce merveilleux artiste : il est parfait, mais il est triste; on sort avec des larmes dans les yeux de cette lecture. — Balzac est triste, c'est vrai, mais il est profond. — Est-ce que le monde est gai?

Molière était triste, et c'est pourquoi il fut Molière [1].

Si complète que fût la justice rendue à l'auteur de la COMÉDIE HUMAINE par ses deux rivaux de gloire, Lamartine et Victor Hugo, il restait à l'Académie le devoir de s'acquitter elle-même et en corps de la dette qu'elle avait contractée envers lui. C'est ce qu'elle vient de faire avec une bonne grâce à laquelle il serait injuste de ne pas rendre hommage. Elle a mis son éloge au concours. Elle a proposé l'étude de son talent et de ses œuvres pour sujet du prix d'éloquence, de ce prix — M. Camille Doucet aurait peut-être pu le rappeler l'autre jour — qui a été fondé par un autre Balzac, appelé lui aussi, en son temps, *le grand Balzac*.

J'ai sous les yeux l'imprimé distribué par l'Académie à l'époque de cette fondation. En voici le début :

ECRIT *publié de l'ordre de l'Académie françoise pour l'établissement de deux prix, l'un de prose, l'autre de poésie.*

Feu *Monsieur de Balzac*, l'un des Quarante de l'Académie françoise, ayant laissé un fonds de cent livres par an, pour estre employé, de deux ans en deux ans, à donner un prix de la valeur de deux cens livres à celuy qui, au jugement de cette Compagnie, se trouverait avoir fait le meilleur discours sur certaines matières par luy marquées; et cette disposition n'ayant pu estre exécutée jusques icy à cause de divers obstacles qui sont survenus, l'*Académie françoise* a cru nécessaire d'avertir le public qu'Elle distribuera ce prix, pour la première fois, en cette présente année 1671, le 25 aoust prochain, feste de saint Louis, roy de France, et de mesme à l'avenir, de deux ans en deux ans.

M. Arsène Houssaye a écrit l'histoire du 41ᵉ *fauteuil*, et il y a donné place à tous les auteurs de quelque renom qui ne sont pas

[1] *Balzac et ses œuvres,* par A. de Lamartine. 1866. Michel Lévy frères, éditeurs.

entrés à l'Académie. J'en demande pardon à M. Houssaye, mais il s'est trompé. Le vrai 41e fauteuil, c'est encore l'Académie qui le donne; seulement, elle le réserve, celui-là, aux écrivains, — qu'ils lui aient ou non appartenu, — que le génie et la gloire ont véritablement marqués au front. Elle attend que de longues années se soient écoulées depuis leur mort, que leurs œuvres aient subi l'épreuve du temps et l'aient traversée avec quelque honneur. Elle propose alors leur éloge pour sujet d'un concours public, elle consacre solennellement leur mémoire. C'est ainsi qu'elle a fait siens beaucoup qui, vivants, n'avaient pas franchi son seuil : Descartes, Pascal, Bourdaloue, Molière, Rotrou, le cardinal de Retz, Saint-Evremond, Regnard, le duc de Saint-Simon, le chancelier Daguesseau, Le Sage, Vauvenargues, Rollin, Marivaux, Jean-Jacques Rousseau, Beaumarchais, André Chénier; d'autres encore, venus avant Malherbe et avant Richelieu, mais qu'elle a tenu à s'associer : Froissart, Gerson, Amyot, Montaigne, de Thou, Agrippa d'Aubigné. Et comme elle se souvient qu'elle n'est pas une simple société de gens de lettres, à côté des maîtres de la parole et du style, elle a voulu placer quelques-uns des plus hommes de bien de France, hommes d'État ou hommes de guerre, le chancelier de l'Hospital, Sully, Vauban, Catinat, Duguay-Trouin, Turgot, Malesherbes. Les femmes ne sont pas exclues du 41e fauteuil, et l'Académie y a fait asseoir Mme de Sévigné et Mme de Staël. Parmi les académiciens eux-mêmes, ceux-là sont les véritables *immortels*, dont l'éloge est mis publiquement au concours. Ainsi en a-t-il été pour Bossuet, Corneille, Fénelon, Colbert, la Fontaine, Boileau, la Bruyère, Montesquieu, Buffon, Voltaire, Bernardin de Saint-Pierre, Chateaubriand, Lamartine.

C'est dans cette glorieuse compagnie que Balzac vient d'entrer à son tour. Il a pris séance parmi ses pairs; et l'on m'assure qu'il avait pour parrains, ce jour-là, — non point, comme le bruit en a couru, M. Camille Doucet et M. Augustin Cabat, — mais Molière lui-même et le duc de Saint-Simon, encore bien que ce dernier ne soit pas tout à fait son homme, coupable qu'il est, à ses yeux, d'avoir mal parlé du roi Louis XIV et de Mme de Maintenon.

Edmond Biré.

LA TENTATION

I

Villers-sur-Mer est, à notre humble avis, une des plus charmantes stations balnéaires du Calvados. Les élégantes villas qui, sur ses hautes collines, se cachent à moitié dans de frais massifs d'épaisse verdure, ont un aspect si coquet, si gai, si séduisant, que le Parisien le plus fidèle à ses chers boulevards et à son cercle, venu pour un jour ou deux dans le pays, ne peut se défendre de les regarder d'un œil d'envie en songeant qu'il lui serait doux de faire une retraite de quelques mois dans une de ces thébaïdes fleuries.

La villa des Glycines est, à coup sûr, l'une des plus capables d'inspirer, même au *clubman* le plus déterminé, ces idées bucoliques. La maison, en pans de briques rouges séparés par des chaînes de pierre, s'élève dans la partie la plus haute d'un jardin de deux hectares qui descend jusqu'à la route creusée dans le roc au-dessus de la falaise; grâce à la disposition du terrain les pièces du rez-de-chaussée elles-mêmes ont une vue magnifique sur la mer, et l'on peut, sans interrompre sa partie de billard ou son déjeuner, voir les transantlatiques sortir du Havre ou le bateau de Caen s'engager dans l'embouchure de l'Orne.

Au moment où commence ce récit, une jeune fille qui semblait âgée de dix-huit ans tout au plus, assise dans un fauteuil japonais en bambou, sur le perron de la villa, promenait ses regards sur la mer; mais c'était sur la gauche que se portaient ses yeux bleus, comme si elle avait eu un vif intérêt à surveiller l'espace compris entre la Seine et la Touques. L'opulente chevelure d'un blond doré, relevée sur sa tête à la mode des grandes dames du dix-huitième siècle, était d'une beauté presque insolente; mais la douceur de son regard, l'expression de bonté souriante de son visage atténuait l'effet produit d'abord par cette coiffure digne d'une reine.

— Eh bien, petite belle-sœur, lui dit tout à coup en riant d'un bon rire gai et franc un homme jeune encore, à la figure avenante et joyeuse, qui sortait de la maison, que regardez-vous donc si attentivement là-bas?

— Oh! Georges, vous m'avez fait peur! s'écria la jeune fille, en rougissant un peu.

— Vous avez l'air d'un douanier qui guette une barque suspecte!

— Je voulais voir si le bateau de Trouville danserait bien sur cette mer moutonneuse.

— Trop tard, ma petite Blanche. Il y a une heure qu'il est arrivé, et l'on n'attend plus que vous pour se mettre à table.

Tous deux traversèrent le vestibule et entrèrent dans la salle à manger, où se trouvaient déjà la femme et les deux jeunes enfants de Georges.

— Six couverts! s'écria tout à coup celui-ci en regardant la table.

— C'est moi, dit Blanche, qui en ai fait ajouter un à tout hasard. La *Normandie* est entrée ce matin au Havre. Si votre ami le comte Octave y a pris passage, il pourrait bien arriver ici juste à l'heure du déjeuner.

— Par Trouville, sur ce petit bateau qu'on aime à voir danser sur les vagues? Eh! ma chère Blanchette, rien ne dit qu'Octave fût à bord de *la Normandie*, ni qu'il ait pu quitter son consulat, ni même qu'il ait reçu ma dépêche, puisqu'il l'a laissée sans réponse. Je ne vous en remercie pas moins d'avoir pensé à mon vieil ami, qui vous faisait sauter sur ses genoux quand vous étiez petite...

— Il me racontait de si jolies histoires; il me donnait de si bons chocolats pralinés! Je serais une ingrate si aujourd'hui je le laissais mourir de faim.

En ce moment, on entendit une voiture s'arrêter devant la grille de la villa, et la sonnette de la porte d'entrée tinter bruyamment. Presque aussitôt un jeune homme grand et robuste, aux larges épaules, aux traits énergiques, au teint fortement hâlé, se précipitant dans la salle à manger, secoua vigoureusement la main de Georges, puis celle de sa femme et embrassa à trois ou quatre reprises les deux enfants qui lui sautaient au cou. Après ces premières effusions, il aperçut enfin la jeune fille qui s'était effacée discrètement, et lui adressa un salut cérémonieux.

— Comment, s'écria Georges, tu ne reconnais pas ta petite amie?

— Blanche!... mademoiselle Blanche! moi qui vous croyais encore haute comme cela, et qui repassais tout à l'heure, en moi-même, le *Petit Chaperon rouge* à votre intention!... Hélas! pendant que vous deveniez belle comme les princesses de mes contes de fées, moi, sur les bords du Mississipi, je prenais la tournure élégante d'un défricheur du Far-West, avec le teint de lis et de roses d'un Peau-rouge, si bien que je dois vous faire l'effet d'un sauvage!

— D'un sauvage très galant, répondit Blanche en souriant et en tendant sa petite main à son ancien ami qui la serra affectueusement.

Pendant ce temps, sur un signe de la maîtresse de la maison, les domestiques avaient apporté plusieurs plats et s'étaient retirés.

— Tu dois mourir de faim, dit Georges à son ami en lui faisant

signe de s'asseoir. Nous nous servirons nous-mêmes, et nous pourrons causer en déjeunant du sujet qui t'intéresse.

— *Utile dulci.* C'est parfait. Eh bien, et mon pauvre cousin, le baron de Bretteville?

— Nous l'avons enterré avant-hier.

— Avant-hier seulement?

— Je t'ai prévenu par dépêche dès le premier jour de sa maladie, et les médecins ne s'attendaient pas à un dénouement si prompt. J'étais convaincu que tu arriverais à temps pour défendre tes intérêts.

— Ce qui veut dire que j'arrive trop tard et qu'il te laisse tout?

— Nullement.

— A-t-il donc consacré ses millions à doter des rosières?

— Qui pourrait le dire? Voici trois jours que le notaire pratique dans ses tiroirs les fouilles les plus consciencieuses sans avoir découvert l'ombre d'un testament.

Quoique Octave fût habitué à se dominer, il ne put dissimuler complètement l'émotion que lui causait cette nouvelle.

— Mais alors? demanda-t-il d'une voix légèrement altérée.

— Alors, puisqu'il n'a pas disposé, par écrit, de sa fortune en faveur de ton serviteur et ami, Georges Blancardet, son filleul, ni d'aucun autre, elle passe tout entière à son unique parent, le comte Octave de Lhoumeau, consul de France à Saint-Louis, États-Unis, ici présent.

— C'est impossible! Je ne peux pas croire que mon très cher cousin se soit refusé le plaisir posthume de me déshériter.

— Je sais bien qu'il s'était toujours promis de se donner, à ses derniers moments, cette douce satisfaction. Mais, pour te causer le chagrin de te voir enlever ses millions, il lui aurait fallu donner à un autre la joie d'en hériter à ta place. Le pauvre homme n'aura jamais pu se résigner à faire plaisir à quelqu'un.

— Cependant, comme je n'ai rien et que tu es riche, je devrais être plus désolé de perdre cette fortune que tu ne serais ravi d'en hériter. Il a dû penser à cela, aussi suis-je convaincu qu'on finira par trouver un bout de papier qui te donnera tout.

— J'en doute fort maintenant; mais si ta prédiction devait se réaliser, ma joie serait empoisonnée, je te le jure, par l'idée de m'enrichir à tes dépens.

— Mon bon Blancardet! quel cœur d'or!... Ah! mon brave ami, quelle triste opinion auraient de ton intelligence les estimables et vertueux citoyens de la grande république d'outre-mer, au milieu desquels j'étais encore il y a quinze jours, s'ils savaient que tu t'es trouvé ici, pendant plusieurs années, le voisin de campagne

du digne baron, que tu étais son filleul, qu'il t'aimait autant que cet être hargneux pouvait aimer, que son unique parent était bien loin, et que, cependant, tous ses millions t'échappent. Le premier yankee venu aurait bien su, à ta place, amener le pauvre baron à tester en sa faveur, ou tout au moins, après sa mort, trouver dans ses papiers un testament en bonne forme.

— Pourtant, s'il n'y en a pas?

— Détail sans importance! Mes bons amis d'outre-mer ne seraient pas, pour si peu, embarrassés d'en trouver un.

— Fi! s'écria Blanche, les vilaines gens!

— Bah! répondit gaiement le comte de Lhoumeau, ce sont des gens pratiques, qui savent ce que vaut un dollar. Quand on arrive chez eux, on se scandalise d'abord, comme vous, mademoiselle Blanche, de leur absence de scrupules, de leur admiration pour tout homme qui a su s'enrichir vite, de quelque façon qu'il ait fait sa fortune. Mais bientôt, à la vue des miracles accomplis, chaque jour, chez eux par le dieu dollar, on en vient à comprendre le culte un peu exclusif qu'ils lui ont voué; on s'habitue aux rites de la religion du Veau d'or. On excuse, on comprend ses adorateurs, on finit même par les admirer.

— Oh! monsieur Octave, reprit Blanche, vous, admirer ces gens capables de tout!

— Bon! Vos professeurs ne vous ont-ils pas inculqué leur admiration pour une foule de grands hommes qui n'ont dû leur grandeur qu'à leur absence totale de scrupules? Faites de Cromwell ou de Napoléon de simples particuliers. Croyez-vous que leur façon de se débarrasser des gens qui les gênaient aurait eu beaucoup de succès en cour d'assises?

Blancardet vint charitablement au secours de sa belle-sœur, désarçonnée par cet argument.

— Tu confonds les affaires d'État et les affaires privées.

— Non, mais je vous montre comment un habile homme supprime l'intervalle qui les sépare. Bonaparte, ennuyé de savoir le duc d'Enghien à deux pas de la frontière, le fait saisir et fusiller; les juges d'instruction ne tracassent pas pour une telle vétille le premier Consul : affaire d'État. Avisons-nous, toi ou moi, de loger nous-mêmes une balle dans la tête d'un voisin qui nous incommode : les gendarmes nous mettent immédiatement la main au collet : affaire privée. L'affaire d'État est donc celle où l'on peut prendre des licences avec la loi sans avoir de démêlés avec les gens chargés de la faire respecter. Or il y a une foule de cas, n'est-il pas vrai? où un gaillard résolu peut agir au mieux de ses petits intérêts sans avoir à craindre le tricorne de Pandore ou la toque de Perrin-

Dandin, soit parce qu'il a la force ou l'influence nécessaire pour arrêter l'action publique, soit parce que rien ne pourra la mettre en mouvement, l'acte un peu... hardi qu'il veut commettre devant rester éternellement inconnu. Dans ces cas-là, les affaires privées ne deviennent-elles pas des affaires d'État, puisqu'il n'est pas plus inquiété que s'il jouissait du pouvoir absolu?

— Et s'il a trop présumé de sa force, de son influence ou de son habileté?

— Alors, c'est un sot, et la loi est justement sévère pour les niais qui se laissent prendre. Je ne parle que des gens d'esprit qui savent tout calculer sans erreur.

— Et leur conscience, pour quoi la comptes-tu? Oublies-tu donc les beaux vers de Juvénal sur les terreurs qui torturent le criminel impuni? Oublies-tu Macbeth et le spectre de Banco? Oublies-tu lady Macbeth et ses petites mains éternellement tachées par le sang du vieux roi?

— Je te parle en prose, tu me réponds en vers; ce n'est pas e moyen de nous entendre. Juvénal? Je connais sa fameuse tirade sur le remords. Elle m'a valu un premier prix de version latine à la Sorbonne et l'embrassade d'un ministre chauve. Mais je connais aussi les travaux de M. Pasteur et de ses élèves. Ils ont trouvé le microbe de la rage, le microbe du choléra, le microbe de la fièvre jaune, tous les microbes, excepté celui de la conscience. Lady Macbeth et ses promenades nocturnes? Superbe invention au point de vue dramatique, je te l'accorde. Au point de vue pratique, raisonnons un peu. De deux choses l'une : ou elle n'a pas sur ses petits doigts scélérats le sang qu'elle croit y voir; alors c'est une hallucinée, une névrosée, adressons-là à M. Charcot et n'en parlons plus; ou bien elle a été assez peu soigneuse de sa charmante personne pour laisser indéfiniment sur ses phalanges ces traces aussi malpropres que compromettantes : donnons-lui un pain de savon de Windsor avec une bonne brosse à ongles, et, dans deux minutes, elle pourra se moquer de tous les juges d'instruction, s'ils avaient l'impertinence de demander à voir les mains de Sa Majesté. Vois-tu, mon candide ami, dans ce siècle de prose où nous avons le malheur — j'allais dire le bonheur — de vivre, l'homme fort n'est pas celui qui est ferré comme toi sur ses classiques, mais celui qui sait mesurer exactement ce qu'il peut oser, et qui l'ose. A celui-là la richesse, la puissance, et, par-dessus le marché, l'estime publique. A lui le monde! Même dans la république d'outre-mer, il devient roi... roi du coton, roi des chemins de fer, roi du pétrole, et la jeune Amérique s'incline plus humblement devant ces souverains que l'Allemagne devant son empereur ou la Russie devant son czar.

Georges remarqua l'impression pénible que cette tirade produisait sur sa belle-sœur.

— Ne voyez-vous pas, Blanchette, lui dit-il gaiement, que notre cher comte plaisante? Jadis il vous contait le petit Poucet; il s'amuse aujourd'hui à contrefaire la grosse voix de l'Ogre.

— Moi? nullement! Vous m'interrogez, je vous réponds. Je vous dis comment les choses se passent dans le pays d'où j'arrive; je vous fais part de l'expérience que j'y ai acquise.

— Et l'on prétend que les voyages forment la jeunesse!

— Ils ont au moins l'avantage de l'éclairer.

— Mesdames, ne jugez pas ce cher Octave sur ses boutades d'esprit fort. Il s'amuse à se calomnier pour vous faire peur. Mais je le connais : même avec la certitude d'une impunité éternelle, il ne voudrait pas, il ne pourrait pas commettre un crime, fût-ce pour devenir le roi des tramways.

— Eh, eh! je ne mépriserais pas une couronne, et je me baisserais bien pour la ramasser.

Le déjeuner était terminé. Les deux hommes restèrent à fumer sur le perron tandis que Mme Blancardet et sa sœur allaient cueillir des fleurs dans le jardin. Blanche, tout à l'heure gaie et rieuse, semblait faire effort pour cacher un sentiment douloureux. Elle se sentait froid au cœur.

II

Le notaire continua plusieurs jours encore à fourrager dans les papiers du baron de Bretteville avec une persévérance digne d'un meilleur sort. Il regarda dans tous les tiroirs, il fouilla dans toutes les poches de chacun des vêtements du défunt, il dérangea tous les meubles, il souleva tous les marbres de toutes les commodes et de tous les secrétaires. Rien! Rien! Rien! Décidément le baron, à qui la seule idée de la mort causait des frissons de terreur, n'avait pu se résigner à écrire ses *dernières* volontés. L'épouvante que lui inspirait cette épithète lugubre avait été plus forte que sa haine pour l'homme appelé par la nature et par la loi à hériter de son majestueux hôtel du faubourg Saint-Germain, de sa princière villa de Villers, de ses terres et de son lourd portefeuille. En conséquence le comte Octave de Lhoumeau se trouva un beau jour, à sa grande surprise, envoyé en possession de tous les biens meubles et immeubles de son cousin, sans être en bonne conscience tenu à la moindre reconnaissance pour le parent qui les lui laissait faute d'avoir eu le courage de l'en priver par un acte en bonne forme.

Une telle fortune, à lui! à lui qui, né dans l'opulence, avait vu, dès sa première jeunesse, ses parents ruinés par un désastre subit

et chassés par leurs créanciers de l'antique château et des vastes domaines de leurs ancêtres! Le chagrin n'avait pas tardé à les tuer tous les deux : il était resté seul pour lutter contre la misère. Quelques membres de sa famille s'étaient cotisés pour lui permettre d'achever ses études. Quant à son cousin, le baron, plusieurs fois millionnaire, il lui avait généreusement donné... le conseil de diriger sa barque avec plus d'habileté que son père, et l'avait engagé à ne jamais attendre autre chose de lui que cette exhortation, soit de son vivant, soit après sa mort. Et voilà que ces mêmes millions auxquels on lui avait déclaré brutalement qu'il n'aurait jamais part étaient aujourd'hui pour lui seul, avec les petits qu'ils avaient faits depuis une vingtaine d'années. Quelle éclatante revanche d'un sombre passé! quel rêve!

Il n'aurait plus à courir le monde pour le compte du gouvernement; on ne le lancerait plus dans un pays où tout lui était inconnu pour l'en retirer dès qu'il commencerait à en connaître les usages, les mœurs, la langue et l'envoyer dans une autre contrée faire de nouvelles études destinées à être aussi promptement interrompues. Il ne serait plus condamné à se voir éternellement transplanté de Russie en Chine, de l'Australie en Amérique, de l'Equateur sous le cercle polaire. S'il lui plaisait de continuer à parcourir le globe, sa fantaisie seule règlerait désormais son itinéraire, et s'il lui plaisait de continuer à faire concurrence au Juif errant, sa bourse serait du moins infiniment mieux garnie que celle d'Isaac Laquedem, ce qui n'est pas toujours le cas des chanceliers de consulat ni des consuls eux-mêmes.

D'ailleurs, sans renoncer pour toujours aux voyages, il se sentait pour le moment d'humeur sédentaire : tout lui souriait dans son pays et il ne songeait pas à s'en éloigner. Il n'avait encore affiché aucune opinion politique, aussi chaque parti s'efforçait de conquérir une recrue si précieuse. Le préfet n'avait pas tardé à le rencontrer par hasard chez un opportuniste qui s'était donné beaucoup de mal pour ménager cette rencontre fortuite. Ce haut personnage avait ri aux éclats des moindres plaisanteries de « Monsieur le comte »; il s'était extasié devant la profondeur de ses idées et la prodigieuse étendue de ses connaissances en l'entendant faire une remarque banale au sujet de l'introduction des blés américains sur le marché français. Puis, s'apercevant tout à coup que l'ancien consul n'était pas décoré, il avait déclaré incompréhensible l'oubli dans lequel les bureaux avaient laissé ses éminents services; mais il en parlerait, lui, aux ministres, et une si criante injustice serait vite réparée : la république ne sait-elle pas, mieux que tous les autres gouvernements, honorer et récompenser le mérite quand il a 4 ou 500 000 francs de rentes?

Les bonapartistes ne se montraient pas moins empressés auprès de l'héritier du baron : ils lui expliquaient comment ils étaient seuls capables de fonder un gouvernement à la fois fort et populaire, sous lequel les millionnaires n'auraient pas à craindre d'avoir leur sommeil ou leur digestion troublée par des émeutes, et ils lui faisaient entendre que s'il voulait participer patriotiquement aux frais des prochaines élections générales, ils se chargeaient en revanche d'assurer sa nomination. D'autres personnages lui promettaient d'utiliser avant peu, au quai d'Orsay, ses talents diplomatiques s'il voulait prêter son concours financier aux nobles entreprises d'un général aussi patriote que bruyant, ce qui n'est pas peu dire. Bien qu'Octave reçut seulement avec une froideur polie toutes ces avances, il en était un peu plus flatté qu'il ne voulait bien le laisser voir.

Pendant ce temps, toutes les familles auxquelles la sienne était alliée lui adressaient par la poste, ou lui faisaient présenter, à Villers, par quelques-uns de leurs membres, leurs plus chaudes félicitations, et s'empressaient de renouer des liens de parenté dont elles avaient perdu la mémoire pendant les longues années où son astre, qui venait de se lever avec tant d'éclat, était resté au-dessous de l'horizon : vous pensez bien qu'il était fort sensible à ces marques d'un intérêt si touchant. La splendide « villa des Roses » où était mort le baron et où son héritier s'était installé, n'avait pas de salons assez grands pour contenir les flots pressés de ces parents tout à coup retrouvés et de ces amis encore inconnus la veille. Quand il parvenait à leur échapper et qu'il trouvait une heure ou deux pour flâner sur la plage, avant son dîner, dans toutes les tentes plantées sur le sable on guettait son passage, et dans presque toutes ils trouvaient d'autres amis non moins intimes qui lui offraient un siège à l'ombre et s'efforçaient de le retenir, ne fût-ce que pour se faire honneur, aux yeux de tous les baigneurs réunis là, d'une si glorieuse relation. Quand ils étaient parvenus à le garder quelques minutes, ils étaient fiers d'un tel succès, et leur bonheur faisait des jaloux. Que dire des attentions que lui prodiguaient les mères de filles à marier et des peines qu'elles se donnaient pour parler devant lui, comme par hasard, des talents et des mérites de leur progéniture? Que dire des regards que la plupart de ces jeunes filles lançaient sur lui à la dérobée, curieuses de voir la figure d'un homme qui pourrait donner à l'une d'entre elles plus de dentelles et de diamants que n'en auraient peut-être toutes les autres ensemble?

Octave avait assez longtemps vu sa pauvreté délaissée pour ne pas faire honneur à son seul mérite de ces hommages rendus à sa fortune, et il n'était pas assez sot pour se laisser étourdir par le

parfum de l'encens qu'on brûlait sous son nez. Mais, bien qu'il les appréciât à leur valeur, ces flatteries le chatouillaient agréablement : de plus sages que lui n'y eussent peut-être pas été plus insensibles. Enfin la vue de tous ces gens prosternés devant ses millions lui faisait mesurer plus exactement l'importance du rôle qu'ils allaient lui permettre de jouer dans le monde. En luttant jadis contre les obstacles semés sur sa route par sa pauvreté, i s'était juré de prendre sa revanche, d'arriver, à quelque prix que ce fût, au pouvoir et aux honneurs. Il se regardait *in petto* comme un homme supérieur. — Que celui d'entre nous qui n'en pense pas à peu près autant de lui-même lui jette la première pierre ! — Ayant eu l'occasion dans ses fonctions d'étudier tour à tour d'une façon sommaire diverses questions agricoles, commerciales, économiques ou politiques, il était convaincu que le jour où il aurait conquis le poste auquel sa supériorité lui donnait des droits incontestables, quand il serait, par exemple, président du Conseil, il étonnerait l'univers par les réformes merveilleuses qu'il accomplirait, et qu'il ferait oublier aux siècles futurs Sully, Colbert, Turgot et divers autres personnages un peu surfaits jusqu'ici. Or la fortune qui lui tombait du ciel allait lui permettre de montrer d'abord sur ses terres, puis dans les grandes assemblées politiques, de quoi il était capable. Pauvre et inconnu, il avait résolu de conquérir le monde, sans se dissimuler que cette conquête lui demanderait un certain temps, et voilà que, grâce à son héritage, le monde venait de lui-même s'offrir à lui. Il n'avait vraiment aucune raison de faire mauvaise mine à tous ces gens qui allaient au-devant de ses plus secrets désirs et de ses ambitions encore inavouées.

Ainsi que nous l'avons suffisamment laissé voir dans la conversation rapportée plus haut, il avait la prétention d'être un homme fort, absolument étranger aux faiblesses humaines, et il se flattait de n'avoir jamais, depuis de longues années, obéi à aucune de ces impulsions méprisables que les poètes et autres esprits frivoles appellent le sentiment et la passion. La raison, le raisonnement, l'intérêt, voilà, s'était-il souvent répété jadis, les seuls guides que puisse accepter un homme vraiment fort. Aussi aurait-il rougi de lui-même s'il avait cru qu'il pût jamais s'éprendre d'une femme, quelle qu'elle fût, et permettre à l'amour d'apporter la moindre modification aux plans arrêtés par sa sagesse. Nous ne lui ferons pas l'injure de croire qu'il avait manqué à son programme et laissé son cœur intervenir dans ses projets. Cependant nous avons dû, en sténographe fidèle, rapporter la première phrase qu'il avait, le jour de son arrivée à Villers, adressée à la belle-sœur de son ami, et nous devons avouer que, en la comparant à une princesse de conte

de fées, il ne songeait nullement à lui faire, par simple politesse, un compliment banal : il ne faisait qu'exprimer naïvement l'impression qu'il venait de ressentir. Mais si pratique et si fort que vous puissiez être, n'avez-vous pas bien le droit de dire ce que vous pensez, dès que votre sincérité ne peut vous porter aucun préjudice?

Les jours suivants, avec quelque anxiété qu'il attendît le résultat des recherches du notaire, il n'était jamais en retard lorsque la cloche appelait les hôtes de la villa des Glycines à la salle à manger, où il retrouvait Blanche en compagnie de sa sœur, et il fixait à tout instant sur elle des regards où un observateur n'aurait découvert aucune trace des préoccupations qui devaient alors absorber son esprit; mais qu'en pouvons-nous conclure, sinon qu'il avait bon appétit, et que la vue d'une jeune fille élégante et gracieuse repose agréablement les yeux fatigués de contempler un officier ministériel. Il faut bien constater d'ailleurs que, si le comte Octave regardait souvent Blanche, elle le regardait fort peu. Elle qui, le jour de son arrivée, guettait si attentivement le bateau par lequel il devait venir, elle semblait maintenant avoir presque peur de lui, et c'est à peine si elle effleurait du bout de ses petits doigts roses la main qu'il lui tendait en entrant. Parfois, en ce moment-là, un nuage passait sur le front du comte. Mais quoi! le pauvre Octave avait alors tant de soucis!

Quand on eut renoncé à chercher plus longtemps un testament introuvable, et que l'unique parent du baron se vit définitivement reconnu comme son unique héritier, ce changement dans sa fortune ne modifia en rien le froid accueil auquel Blanche l'avait accoutumé, mais cette froideur persistante ne parvint pas non plus à changer la direction que ses idées à lui avaient prise depuis quelque temps, ni les plans qu'il commençait à former pour le cas où cette succession encore indécise lui serait enfin dévolue. Il voulait réparer le temps perdu et profiter du talisman magique qui allait tomber entre ses mains pour débuter le plus vite possible dans le grand rôle qu'il s'était toujours jugé digne de remplir. Or un homme politique doit recevoir, il lui faut une maison bien tenue et une femme gracieuse, intelligente et distinguée pour en faire les honneurs. Il devait donc se marier au plus tôt. Le meilleur moyen de ne pas perdre de temps n'était-il pas d'épouser la jeune fille qu'il voyait tous les jours, qu'il avait, pour ainsi dire, sous la main? N'était-ce pas bien raisonné, et quel est le sceptique qui osera soupçonner notre ami de céder, comme le commun des mortels, à ce sentiment vulgaire qu'on appelle l'amour?

Quand il eut bien arrêté sa résolution, il en fit part à Georges qui, après l'avoir chaleureusement approuvé, lui promit de présenter

le jour même sa demande à sa femme et à sa belle-sœur et de lui apporter, dès le lendemain, une réponse dont le sens ne lui semblait pas un instant douteux.

Quand un homme jeune, bien tourné et parfaitement honorable demande la main d'une jeune fille quinze ou vingt fois moins riche que lui, et qu'il trouve pour intermédiaire et pour avocat un proche parent de celle qu'il veut épouser, il semble qu'il n'a pas grande inquiétude à concevoir et qu'il peut, comme disent les bonnes gens, dormir sur les deux oreilles. Pourtant, après sa conversation avec Georges, Octave fut agité tout le jour et chercha toute la nuit le sommeil sans parvenir à le rencontrer sur l'oreille droite non plus que sur l'oreille gauche. Loin de moi l'idée de soupçonner cet homme extrêmement fort et résolument pratique de s'être laissé émouvoir par une passion quelconque, mais les faits sont les faits et l'historien doit les rapporter même quand il n'est pas en son pouvoir d'en fournir une explication satisfaisante. *Scribitur ad narrandum.*

Le matin, se sentant la tête lourde, et pensant que l'air de la mer lui ferait du bien, il sortit pour se promener sur la plage; mais, à peine arrivé sur la digue, il changea brusquement d'idée, revint sur ses pas et tournant à droite, il suivit d'une allure rapide et saccadée une route bordée de jardins délicieux sans donner même un coup d'œil aux roses et aux géraniums qui y luttaient de fraîcheur et d'éclat. Il arriva bientôt à un petit chemin champêtre bordé d'herbages où paissaient, tranquilles et fières, de grandes vaches rousses, puis il disparu dans un petit bois touffu dont les branches lui fouettaient le visage pendant que les ronces s'accrochaient à ses vêtements. A la précipitation qu'il avait mise à entrer dans ce taillis inhospitalier, on eût pu supposer qu'il s'agissait d'un terrain à vendre le jour même et qu'il allait l'examiner une dernière fois pour voir jusqu'à quelle somme il pourrait pousser les enchères. Ç'aurait été là une occupation digne d'un homme positif comme lui. Cependant, à peine eut-il fait cent pas à travers ce fourré de chênes rabougris et de broussailles épineuses, qu'il se hâta d'en sortir en escaladant la barrière qui le séparait d'un vaste herbage descendant en pente douce jusqu'au bord de la falaise. Un vaste et merveilleux panorama se déroula aussitôt devant ses yeux : en face de lui la mer immense, à moitié voilée à l'horizon par des brumes transparentes; à droite, les gigantesques falaises de la Hève doucement estompées par de légères vapeurs; puis, en revenant vers Villers, des golfes aux courbes gracieuses dominés par de hautes collines verdoyantes; à gauche, s'arrondissaient des côtes basses qui finissaient par se confondre avec la mer. Depuis de longues années les artistes vont chercher dans ce coin privilégié

des sujets d'études et de paysages, aussi cet herbage est-il connu dans tout le pays sous le nom de « la prairie aux Peintres ».

Octave, en y pénétrant, n'aperçut aucun chevalet dressé à l'endroit où s'installent le plus ordinairement les paysagistes, et il se sentit heureux de cette solitude. Sans s'en rendre compte, ce millionnaire qui ne voyait devant lui que des visages souriants et des mains tendues vers les siennes, fuyait les hommes comme un mauvais débiteur désireux d'éviter la rencontre d'un créancier. Il promena machinalement ses regards sur le vaste tableau qui se déroulait devant lui, puis il se mit à marcher de long en large sur l'herbe verte, la tête basse. Tout à coup il s'aperçut que ses allures ressemblaient, depuis cinq minutes, à celles d'un soldat en faction; il s'avança alors dans la prairie, jusqu'au bord même de l'abîme qui la bordait, regarda d'un œil distrait les enfants qui, à 100 mètres au-dessous de lui, faisaient la chasse aux crabes dans les creux des rochers; après quoi, continuant de marcher sans but, il se dirigea vers une partie de la prairie aux Peintres qu'un bouquet d'arbres lui avait cachée jusque-là. Tout à coup, il sembla pris d'un éblouissement; mais il se remit aussitôt, s'avança résolument vers deux dames qu'il venait de découvrir, assises sur des pliants, fort occupées en apparence à croquer un groupe de vaches sur leurs albums. Certes, cet homme qui avait couru tout l'univers et bravé dans l'Océan pacifique les derniers anthropophages, ne pouvait pas avoir peur de deux Parisiennes jeunes et charmantes en train de faire courir d'innocents crayons sur le vélin; cependant il était fort pâle quand il les salua de l'air le plus dégagé qu'il put prendre.

Mme Blancardet ne paraissait guère moins troublée que lui. Blanche, dont les joues s'étaient couvertes d'une vive rougeur, fit semblant de ne pas s'apercevoir qu'il lui tendait la main.

— Eh quoi! mesdames, dit-il avec une gaieté affectée, tandis que sa voix tremblante trahissait malgré lui son émotion, vous cachez votre talent à vos meilleurs amis, et il faut venir vous surprendre traîtreusement au coin d'un bois pour découvrir en vous des rivales de Rosa Bonheur?

— De grâce, monsieur le comte, répondit Mme Blancardet, ne vous moquez pas ainsi de nos barbouillages.

« Monsieur le comte! se dit Octave à lui-même, pourquoi ne m'appelle-t-elle pas, comme à l'ordinaire, monsieur Octave? »

Et, se penchant vers l'album de la jeune femme, il parut étudier, comme un critique de profession, le dessin esquissé.

— Vous vous calomniez, chère madame. Le groupe de ces trois bêtes est d'une vérité étonnante, et voici un raccourci qui ferait honneur à un animalier trois fois médaillé. Je suis sûr que

Mlle Blanche a fait aussi un chef-d'œuvre... Voulez-vous me permettre?...

En parlant ainsi, il avançait la main pour prendre l'album. Mais Blanche le ferma vivement.

— Je ne suis qu'une écolière, et vous vous moqueriez de moi.

Comme il allait protester, elle se leva en balbutiant :

— Excusez-nous, monsieur, mais...

— Ma sœur a raison, dit Mme Blancardet, s'empressant de lui venir en aide, la matinée s'avance et nous avons des courses à faire dans le pays avant de rentrer.

Elle prit son pliant, tendit la main à Octave et la lui serra plus longuement et plus affectueusement qu'à l'ordinaire, mais sa figure avait une expression de tristesse qui frappa Octave au cœur; quant à Blanche, elle lui fit une révérence cérémonieuse, et toutes deux eurent bientôt disparu dans l'étroite cavée.

Tandis qu'elles descendaient la route qui les ramenait à Villers, Mme Blancardet s'arrêta et regarda sa sœur.

— Ma Blanche chérie, je vois des larmes dans tes yeux. Laisse-les couler en liberté et avoue-moi donc enfin que tu l'aimes...

— Tais-toi, je t'en prie, tais-toi! Et surtout ne vas pas croire... ce que tu viens de dire.

— Mais, au contraire, j'en suis certaine, je veux t'en convaincre. Allons, ma chérie, sois franche envers toi-même, et reconnais que tu as cédé hier à un caprice inexplicable en refusant une main que les jeunes filles les plus riches et les plus nobles de France seraient heureuses de se voir offrir.

— Non, non! je ne l'aime pas... je ne peux pas l'aimer. Tu sais ce que je vous ai dit hier.

— Mais c'est un pur enfantillage! A d'autres que toi, je parlerais de sa fortune, de la haute position à laquelle un homme de sa valeur doit forcément arriver. Tu es insensible à ces satisfactions de la vanité et de l'orgueil, soit, mais je te dis et je te répète que M. Octave t'aime. Ce n'est pas pour ta dot, n'est-ce pas, qu'il veut t'épouser? Tes quelques centaines de mille francs feraient triste figure auprès de ses millions. Si cela ne te suffit pas pour te convaincre, n'as-tu pas été frappée tout à l'heure de son émotion quand il nous a aperçues à l'improviste, de sa pâleur, du tremblement de sa voix? Est-ce que tout cela ne t'as pas crié : Voilà un noble cœur qui est à toi tout entier?

— De grâce, ma chérie, n'insiste pas. Le refus que tu ne veux pas comprendre est trop justifié... Ne me torture pas plus longtemps, et, de grâce, prie Georges d'aller tout de suite... oui, tout de suite, porter ma réponse à M. de Lhoumeau.

Elles étaient arrivées à la villa des Glycines. Blanche monta aussitôt dans sa chambre où elle s'enferma, tandis que sa sœur et son beau-frère avaient ensemble une longue conférence.

Octave était rentré chez lui, et, depuis une heure, qui lui avait paru cruellement longue, il arpentait la terrasse de sa villa, quand il vit enfin arriver son ami. S'il n'avait pas pu, tout à l'heure, cacher son émotion lorsqu'il s'était brusquement trouvé en présence de Blanche et de sa sœur, il redevint au contraire complètement maître de lui lorsque Georges parut, et ce fut d'un ton très calme que, après lui avoir serré la main et s'être assis auprès de lui sur un banc, il l'interrogea d'un mot :

— Eh bien?

— Eh bien, mon cher Octave, répondit son ambassadeur en cherchant ses mots, qu'il avait de la peine à trouver, je ne puis pas encore... au moins aujourd'hui... t'apporter la réponse... je veux dire la réponse... définitive, dont je me croyais sûr.

— C'est-à-dire, en bon français, reprit Georges d'un ton calme, où perçait à peine une légère amertume, que ta belle-sœur ne se sent pas le courage de m'épouser?

— Ah! mon ami!... Blanche a pour toi la plus grande estime... comme nous tous, tu le sais bien!... Elle a été très flattée... ou plutôt très fière de ta demande. Seulement...

— Seulement?

— Que veux-tu, mon cher?... Un obstacle imprévu, une vraie fatalité!... Un oncle de ma femme, qui ne s'attendait nullement à l'honneur que...

— Pas de phrases, mon bon Georges, je t'en conjure, des faits?

— Le fait, puisque tu veux le connaître, c'est que ce grand parent à qui nous devons beaucoup d'égards... avait déjà écouté certaines propositions... il s'était presque engagé...

— A votre insu? A l'insu de ta belle-sœur elle-même?

— Non!... Il nous en avait parlé vaguement.

— Et tu ne m'as pas soufflé mot hier de ces négociations?

— Mon Dieu, c'est que...

— C'est qu'elles n'existent pas, mon brave Georges. Parlons donc franchement. En deux mots, c'est un refus que tu m'apportes?

— Non, mon ami, non, des hésitations tout au plus... Tiens, j'aime mieux tout te dire. Ce mariage comblerait les vœux de ma femme et les miens. Mais notre chère Blanche, à notre surprise à tous, se refuse, au moins en ce moment, à dire oui. Sa fierté craint-elle de tout devoir à son mari? Ta fortune lui fait-elle peur? Comment deviner ce qui se passe dans la tête d'une petite fille romanesque? Ce qu'il y a de bien certain...

— C'est qu'elle ne veut pas de moi.

— Eh non! Rien, au contraire, n'est moins certain. Tiens, le jour de ton retour je l'ai surprise guettant l'arrivée du bateau qui te ramenait parmi nous.

— Par malheur, depuis qu'elle me voit tous les jours...

— Non, non! Elle t'aime, mon ami, j'en jurerais. A ta demande sa bouche répond non, mais son cœur répond oui. Comme je ne connais pas d'homme plus loyal ni meilleur que toi, ni de jeune fille mieux faite pour te comprendre, pour t'adorer et te rendre heureux toute ta vie, je te demande en grâce de ne pas t'offenser de son refus... provisoire. Laisse-lui le temps de lire dans son cœur. Je t'en prie dans ton intérêt autant que dans le sien.

— Soit. En attendant, je tiens officiellement pour excellentes les explications qu'on t'a chargé de me fournir, et je reste dans l'expectative jusqu'à ce que vous vous soyez dégagés vis-à-vis de l'excellent jeune homme qui n'a jamais demandé la main de ta belle-sœur.

— Et tu viens nous voir comme autrefois, et je continue à venir tous les jours fumer mon cigare avec toi, et puiser dans ta bibliothèque?

— Je t'en prie!... Seulement, comme la situation peut se prolonger, je vais me remettre dès aujourd'hui à des travaux que d'autres préoccupations m'avaient fait négliger... Il faut justement que j'étudie les droits des propriétaires à l'égard des cours d'eau qui traversent leurs terres, car on me dispute un ruisseau que je défendrai avec toute l'âpreté d'un Normand. Cela me distraira. Il faut même que j'aille ce matin à Caen acheter un code.

— Un code! tu dois trouver cela dans ta bibliothèque. Notre cher baron était bien le plus enragé plaideur du Calvados... Je te laisse à tes chères études... Adieu, et à demain,... beau-frère!

Octave était parvenu à garder pendant presque tout cet entretien un ton dégagé et un visage tranquille : mais il entra dans sa maison bien différent de ce qu'il venait de se montrer à Georges. Ses domestiques reconnurent vite à sa voix impérieuse, à sa parole brève, à ses traits crispés que « Monsieur le comte avait quelque chose ». Après avoir expédié en quelques minutes le repas qui l'attendait depuis longtemps, il fit seller son meilleur cheval. Lorsqu'il rentra le soir les palfreniers devinèrent aisément, à la fatigue de « Fortunio » et à la sueur dont il était couvert que leur maître était allé loin et n'avait pas ménagé sa monture; mais son visage avait repris à peu près son expression habituelle, et si, par hasard, Monsieur le comte avait encore quelque chose, comme par exemple un poids terriblement lourd sur le cœur, aucun de ses gens n'en put rien savoir.

III

Octave, qui avait cherché à se dissimuler à lui-même son amour pour la belle-sœur de son ami, ne pouvait consentir à s'avouer la douleur que lui causait la ruine ou l'ajournement indéfini de ses espérances. D'ailleurs, grâce aux habitudes qu'il devait à sa pauvreté et à son ambition, il savait oublier dans le travail tous les soucis, toutes les angoisses. Aussi, à peine rentré chez lui, après l'exercice violent auquel il avait eu instinctivement recours pour détendre ses nerfs, il entra dans sa bibliothèque et chercha le livre dont il avait besoin pour connaître clairement ses droits dans l'affaire du cours d'eau disputé. Il n'eut pas besoin de chercher longtemps. Sur une tablette, à la hauteur de sa main, il aperçut tout de suite, à la place d'honneur, un in-octavo massif au dos de maroquin rouge, fatigué par de longs services, sur lequel on lisait : *Code général des lois françaises.* Il le prit aussitôt et le déposa sur son bureau, près de la lampe que son valet de chambre venait d'apporter. De la tranche supérieure émergeaient en foule des fiches de papier placées là jadis par le baron pour l'aider à retrouver les articles étudiés en vue de quelque procès. Les unes jaunies par le temps, noircies par la poussière, étaient évidemment là depuis longues années ; d'autres, faisant tache par leur blancheur presque immaculée, indiquaient des recherches faites par l'ancien propriétaire de la villa des Roses presque à la veille de sa mort. Tandis qu'Octave s'évertuait à deviner d'après les pages ainsi désignées à son attention, quelles avaient été les dernières préoccupations de son cousin, il découvrit tout à coup, entre deux feuillets du code de procédure, une enveloppe soigneusement fermée qui ne portait aucune suscription. Il la fendit avec la pointe d'un canif et en tira une feuille de papier timbré pliée en quatre, couverte d'une grande écriture renversée, légèrement tremblée, mais très lisible :

« Ceci est mon testament »

Tels étaient les premiers mots !

Octave sentit en les lisant sa vue se troubler et son front se couvrir d'une sueur froide. Cependant, par un vigoureux effort de volonté, il se remit immédiatement, serra le papier dans sa poche, se leva, et, après s'être assuré d'un coup d'œil qu'aucun de ses gens ne se trouvait en ce moment dans le corridor sur lequel donnait la bibliothèque, il s'enferma à double tour. Cela fait il prit la peine de clore lui-même les persiennes des deux grandes fenêtres ainsi que les fenêtres elles-mêmes ; par surcroît de précaution, il tira encore les lourds rideaux de velours frappé. Ce fut seulement alors que, revenant à sa table, il reprit sa lecture :

« Ceci est mon testament.

« Moi, Jacques-Ossian Courteuil, baron de Bretteville, propriétaire, malade de corps, mais sain d'esprit, je donne et lègue en toute propriété la totalité de mes biens meubles et immeubles, maisons de ville et de campagne, fermes et métairies avec tout ce qu'elles renferment, titres de rentes françaises et étrangères, actions, obligations, créances hypothécaires et chirographaires, enfin tout ce que je possède actuellement et posséderai au jour de mon décès, à mon filleul Georges-Jacques Blancardet, ou, s'il venait à mourir avant moi, à ses deux enfants Georges et Cécile Blancardet.

« Ecrit de ma main, à Villers-sur-Mer, le 22 mai 1887. »

Signé : J. O. C. de Bretteville.

Octave était devenu blême.

— Par ma foi ! se dit-il tout bas, il est heureux que ce papier ait échappé aux investigations de Me Langrin...

Sans hésiter, il alla prendre un flambeau sur la cheminée, le posa sur son bureau et frotta vivement une allumette. Le phosphore s'émietta sans flamber. Il tint alors le bout de bois soufré au-dessus du verre de la lampe jusqu'à ce qu'il prît feu, alluma la bougie, et attendit, immobile, que la mèche donnât une belle lumière, puis il reprit lentement le testament sur son bureau. Cependant, au moment où il l'approchait de la flamme, il sentit je ne sais quelle force mystérieuse arrêter son bras. Il souffla la bougie, replaça le flambeau sur la cheminée, et vint se jeter dans son fauteuil.

— Eh quoi ! se dit-il au bout de quelques minutes, furieux contre lui-même, j'hésite à brûler cette misérable feuille de papier ! Beaux scrupules par ma foi ! Est-ce que cette fortune ne m'appartient pas en droit aussi bien qu'en fait ! Ce vieux maniaque égoïste a pu l'accroître. Est-ce lui qui l'a créée ? Quand nos ancêtres communs la gagnaient sur les champs de bataille par des exploits que leurs princes récompensaient royalement ; quand, au lieu de la dissiper en folies joyeuses, ils l'administraient sagement, en bons pères de famille, n'était-ce pas pour leurs enfants, pour leur postérité ? Auraient-ils jamais pu croire qu'un de leurs descendants serait réduit à la besace pendant que leur fortune irait enrichir un étranger qui n'aurait pas une goutte de leur sang dans ses veines ? Que ce chiffon ait une valeur légale, soit ! Si des lois stupides permettent à un vieux fou de me dépouiller du bien de mes ancêtres, que m'importe, du moment que je la tiens là entre mes mains, cette pièce infâme, et que personne au monde n'en soupçonne l'existence ? Quand je l'aurai anéantie, qui donc viendra me dire : Elle était là, qu'en as-tu fait ? — Elle était là ? Prouvez-le donc ! Eh oui ! cent

fois oui, j'ai le droit de la détruire. Le droit? Non, le devoir! Un devoir sacré! Abandonner à un étranger la fortune de ma famille, ce serait manquer de respect à mes aïeux!

Arrivé à ce point de son monologue, Octave s'interrompit lui-même par un violent et douloureux éclat de rire.

— Vraiment! je ne me serais jamais cru si habile à inventer de belles raisons pour justifier une... eh parbleu! une vilenie! Obligé par le respect de mes aïeux à supprimer un testament! C'est une trouvaille que m'envierait un avocat! Allons, Octave, mon ami, sois au moins franc avec toi-même. Te dépouiller de cet héritage pour le remettre à son légitime propriétaire, l'idée ne te sourit pas : à la bonne heure! mais ne te torture pas l'esprit pour te prouver que tu as le droit de la voler. Oui, la voler, mon très cher. Entre nous, c'est le seul mot qui convienne... Mais songe bien aussi que ce mot, nul autre que toi n'aura le droit, ni même l'idée de te l'adresser, et que tu seras libre de te l'épargner. Après les interminables fouilles de M[e] Langrin, nul ne pourra se douter de la trouvaille que tu as faite ce soir. Ta lampe seule t'a vu... et tu peux compter sur sa discrétion. D'autre part, si tu vas gentiment, demain matin, prier ton ami Georges de vouloir bien te dépouiller de tout ce que tu possèdes, il te serrera les mains avec un pleur dans les yeux; tu seras inséré tout vif dans la morale en action, entre le lion d'Androclès et le chien de Montargis. Après quoi, tu t'en iras, nu comme un petit saint Jean, solliciter dans un bureau une place qu'on te refusera, et les malins se diront en te voyant passer dans tes habits râpés : Nous ne l'aurions jamais cru si naïf... Voilà maintenant la question bien posée, sans phrases, sans sophisme, sans niaiseries sentimentales. A toi, mon ami Octave, de l'examiner sous toutes ses faces, et de te décider après mûre réflexion.

Reprenant alors ce papier qu'il avait tout à l'heure condamné au feu, et auquel il venait d'accorder un sursis, il le replaça dans son enveloppe, et l'enferma, à double tour, dans un petit coffret d'ivoire dont il serra la clé minuscule dans son porte-monnaie, après quoi il cacha le coffret sous plusieurs liasses de papiers d'affaires au fond de l'un des tiroirs de son vaste bureau-ministre. Ce n'était certes pas là un travail bien pénible : pourtant quand il fut terminé, Octave s'aperçut que la sueur coulait à grosses gouttes de son front.

Sentant qu'il étouffait, il s'élança précipitamment hors de la maison, avide d'aspirer à pleins poumons l'air frais du soir. Il commença par arpenter à grands pas la terrasse, mais bientôt, cédant à la fatigue qui l'écrasait, il se laissa tomber sur un banc.

Devant lui, tout là-bas, la mer presque immobile reflétait doucement les rayons de la pleine lune. Sur ce fond lumineux se

détachaient en grandes plaques d'ombres les massifs des arbres de son parc et des jardins situés au-dessous de la villa des Roses. Des lumières brillaient encore aux fenêtres de plusieurs des chalets du voisinage. Une légère brise, qui s'était chargée de suaves parfums, en se jouant dans des parterres remplis de résédas et d'héliotropes, faisait de temps à autre frissonner les longues feuilles de deux palmiers des Canaries plantés dans les larges potiches bleues du perron. Octave subit bientôt la douce influence de cette nuit paisible, de cet air tiède et parfumé, il sentit ses nerfs se détendre. Il lui sembla que son cerveau, tout à l'heure en ébullition sous son crâne, cessait de bouillonner et qu'une main invisible le délivrait peu à peu d'un instrument de torture qui, depuis deux heures, lui comprimait la poitrine. Oubliant pour un instant le sujet de ses angoisses, il se laissait aller à jouir d'un vague sentiment de bien-être physique et moral.

Alors il se rappela tout à coup que, depuis sa funeste trouvaille, il n'avait pas un seul instant pensé à cette jeune fille qui avait le matin même refusé de partager sa fortune.

« Pauvre enfant! se dit-il, si c'était vraiment mes millions qui lui faisaient peur, il me serait maintenant aisé de la rassurer. »

En ce moment la brise qui venait de passer sur la villa des Glycines apporta jusqu'à l'oreille d'Octave quelques mesures étouffées d'une suave et mélancolique mélodie. Il reconnut un morceau que Blanche avait un soir joué devant lui, et qu'il lui avait souvent redemandé depuis ce jour-là. Aussitôt il se la représenta d'abord assise à son piano et jouant avec un sentiment exquis la musique de ses maîtres préférés; puis il la revit lui tendant la main avec un joli geste d'enfant joyeux le jour de son arrivée en France; il entendit les paroles de bienvenue qu'elle lui avait adressées : gestes et paroles, il voyait, il entendait tout, comme si elle eût été là devant lui. Ce n'était plus un souvenir, mais une véritable hallucination.

Il comprit alors tout à coup ce qu'il était jusque-là parvenu à se cacher à lui-même. Il vit clairement que s'il avait demandé la main de Blanche, ce n'était nullement comme il se l'était figuré, pour avoir le plus promptement possible à la tête de sa maison une femme capable d'en faire les honneurs à ses hôtes; il avait voulu l'épouser tout simplement parce qu'il l'aimait avec passion; il sentit, il fit plus, il s'avoua qu'il ne pouvait se résigner à renoncer à elle.

— Tout à l'heure encore, se disait-il avec anxiété, il m'était permis d'espérer que je la déciderais à revenir sur sa première réponse. Mais si je me replonge, de gaieté de cœur, dans mon ancienne misère, de quel front oserai-je lui demander de la partager avec moi? D'autre part quel mépris aurait-elle pour moi, grand Dieu!

cette jeune fille si noble et si bonne, si elle pouvait se douter que je lui offre une fortune volée... et volée à sa sœur! Que serait-ce s'il fallait que plus tard, devenue ma femme, elle vînt à découvrir ce terrible secret, si un mot surpris dans mes rêves devait le lui révéler? Affreuse position! cette incertitude me tue! A quel parti m'arrêter? Vouloir prendre une décision dans le trouble où m'a jeté subitement la découverte de ce papier maudit, ce serait une folie. Mais la nuit me portera conseil, et dès demain matin je dois à tout prix sortir de cette irrésolution mortelle.

En rentrant dans la maison, Octave crut entendre du bruit du côté de la bibliothèque. Lui qui n'avait jamais connu la peur jusque-là, il sentit aussitôt ses jambes se dérober sous lui, tandis que son cœur battait à coups redoublés. Il dut se retenir à la rampe, et son valet de chambre, auquel il venait de donner ses ordres pour le lendemain, le voyant chanceler, s'élança à son secours :

— Monsieur le comte est malade?

— Non, rien. Un éblouissement. Laissez-moi!

Ce mot avait été dit d'un ton qui n'admettait pas de réplique; le valet de chambre disparut. Octave, qui avait repris tout son sang-froid, s'assura que personne ne pouvait le voir, redescendit prendre dans le vestibule un jonc à tête plombée, remonta, et ouvrit résolument la porte de la bibliothèque, prêt à étendre mort d'un coup de son arme redoutable l'indiscret qu'il croyait trouver occupé à crocheter certain tiroir. L'indiscret était son chien qu'il avait tout à l'heure enfermé par mégarde. Il commença par rire de l'émoi que lui avait causé l'innocente bête, mais il se rappela malgré lui les vers qu'il avait naguère traités de banale amplification poétique. Il s'était moqué d'un criminel qu'un poète nous montre frappé d'épouvante, parce que sur la route éclairée par la lune il a vu trembler l'ombre d'un roseau, et il avait suffi pour le bouleverser, lui, l'homme pratique, lui, l'esprit fort, d'un chien grattant à une porte! Il s'efforça de chasser cette réflexion importune; mais, tout en s'efforçant de se plaisanter lui-même sur l'émotion qu'il venait d'éprouver, il ne put se décider à se retirer avant de s'être assuré que son bureau était intact, et que le testament du baron reposait toujours au fond du coffret d'ivoire.

IV

Après une nuit sans sommeil, Octave avait subi tour à tour les émotions les plus vives et les plus cruelles. Entre la mauvaise réponse apportée le matin par Georges et la funeste trouvaille faite le soir par lui-même, il avait chevauché au grand trot toute la journée, aussi son corps brisé imposa-t-il le repos à son esprit

torturé. Dès qu'il eut posé la tête sur son oreiller, il s'endormit d'un sommeil de plomb que rien ne parvint à interrompre pendant de longues heures. Mais, à peine eut-il le lendemain matin ouvert les yeux, qu'il fut assailli par une pensée terrible. « Que fais-tu ici? lui demandait une voix mystérieuse. De quel droit te prélasses-tu dans un lit qui n'est pas à toi? Comment oses-tu respirer l'air de cette maison, de ce parc qui appartiennent à un autre? Va-t'en, usurpateur, va-t'en, et laisse toutes ces richesses à leur maître légitime... »

Il s'efforçait de répondre qu'il était chez lui, en vertu d'une ordonnance régulière rendue par le magistrat compétent, qu'il défiait qui que ce fût de lui disputer la propriété de cette villa, de ces arbres, de ces terres, de ces valeurs dont il avait hérité en vertu de tels et tels articles du Code civil. La voix lui répondait d'un ton ironique en l'engageant à regarder le contenu d'un petit coffret caché dans son bureau.

Il s'emporta contre la voix indiscrète et lui déclara qu'il était las de ses observations insolentes; il se trouvait bien dans sa villa et il entendait n'en pas sortir. Son hôtel du faubourg Saint-Germain avait tout à fait grand air, et il était résolu à le conserver. Il n'aurait pas la sottise de se dépouiller de tout ce qu'il possédait au profit d'un autre. Chacun pour soi en ce monde : cette maxime de la sagesse humaine était religieusement observée par tous, pauvres et riches, grands et petits. Pourquoi voudrait-on qu'il fût le seul à y manquer?

Il regrettait pourtant que la victime de la résolution à laquelle il venait de s'arrêter fût tout justement son camarade d'enfance, son meilleur ou plutôt son seul ami. Malgré lui les preuves d'affection sincère et dévouée que, dans les circonstances les plus difficiles de sa vie, il avait reçues de Georges, se présentaient en foule à sa mémoire, et il ne parvenait pas à chasser ces souvenirs importuns. Tout à coup, entendant le sable de l'allée dans laquelle il se promenait tristement, crier sous les pas d'un visiteur, il releva la tête et aperçut Blancardet à deux pas devant lui. Il ne put retenir un mouvement de surprise, presque d'effroi, et il eut quelque peine à se décider à prendre et à serrer la main que lui tendait son ami.

— Eh! *bone Deus*, mon cher Octave, quelle mine effarée! Tu as l'air d'un faux-monnayeur surpris par un commissaire de police.

— Merci de la comparaison, répondit sèchement Octave.

Puis, se sentant rougir, il éprouva le besoin de parler encore pour dissimuler son trouble :

— Je ne t'avais pas entendu entrer, et comme un commencement de migraine me rend très nerveux ce matin...

— Rassure-toi. Je ne viens pas t'arrêter. Je ne veux de toi qu'une consultation. Que penses-tu de la Compagnie des pétroles de Bakou?

— Moi? Les pétroles de... Je n'en pense rien, je ne connais pas cette société. Quelle singulière idée de venir me surprendre au saut du lit pour me poser cette question bizarre?

— C'est qu'on m'a beaucoup vanté cette affaire, et comme j'ai précisément des fonds disponibles...

— Tu as de l'argent à placer? Tu fais des économies?

— Oh! ne me gronde pas. Ce n'est pas ma faute. Ma femme est la personne la plus raisonnable de toute l'Europe, et la moins mondaine. Je suis moi-même, sans m'en vanter, le modèle des maris. Grâce à la collaboration de nos deux sagesses, nous ne savons que faire de nos revenus. J'en suis réduit à thésauriser.

— Alors si le baron t'avait fait son légataire universel, vous vous seriez trouvé dans un bel embarras!

— Oh! que non pas!... Moi, j'avais déjà mon plan!... Entre nous, les vertus domestiques auxquelles me condamne la modestie de ma position commencent à me paraître singulièrement monotones. Je n'aurais pas été fâché de mener quelque temps la vie à grandes guides, d'avoir des équipages luxueux, des chevaux de race... et le reste. Je me suis marié de si bonne heure que je n'ai pas joui de ma jeunesse. Je n'aurais pas été fâché de me rattrapper...

— Admirables dispositions pour un mari modèle! Mais, malheureux, cet héritage t'aurait perdu!

— Egaré seulement, mon ami. Quand on a plusieurs centaines de mille livres de rentes, il doit être agréable de s'égarer un peu au milieu du chemin de la vie... *Nel mezzo del cammin di nostra vita*, comme dit Dante. Mais, baste! je ne t'en veux pas, mon vieil ami, d'avoir soufflé sur mes châteaux de carte. Je me résigne sans peine à reprendre le petit sentier modeste où j'ai cheminé doucement jusqu'à la mort du baron, et je ne songe plus qu'à bien placer mes petites économies. Tâche de m'avoir des renseignements sur ces fameux pétroles... Je vois à ta figure que tes nerfs s'obstinent à ne pas se détendre et que mon bavardage contribue à les agacer. Tu auras étudié trop longtemps cette nuit la question des cours d'eau dans ton code... Adieu! Je t'abandonne à ta migraine.

Resté seul, Octave éclata :

— Par ma foi! se dit-il, voilà qui me délivre de mes derniers scrupules. Non, certes, je n'ai plus envie de me dépouiller de tout pour permettre à ce nigaud de satisfaire ses caprices tardifs! Je ne lui soupçonnais pas un esprit si pauvre, un cœur si vide, des aspirations si plates au gros luxe des parvenus et aux plaisirs frelatés. L'imbécile!

Une fois en train, il ne s'arrêta plus, et c'était à toute minute un nouveau ridicule ou une nouvelle bassesse d'esprit qu'il découvrait chez son ami. Bientôt l'homme qu'il avait résolu de dépouiller ne lui parut plus seulement un sot, il se mit à douter de sa loyauté, et à l'accuser en lui-même de n'avoir rien ménagé pour le desservir auprès du baron.

— Il est vrai, se disait-il, que le bonhomme ne pouvait me voir en peinture, mais mon absence aurait fini par atténuer son aversion pour moi si l'on n'avait pris soin de la raviver sans cesse. Aussi mon excellent ami ne manquait-il pas de lui parler sans cesse de moi, de lui raconter mes petits succès dans ma carrière. Il s'en est lui-même vanté à moi, comme d'un service d'ami. Quelle impudence! Oh! il s'y est habilement pris pour capter cette succession. Cela lui a réussi d'ailleurs... Mais, j'y pense, cette dépêche qui me rappelait en France, dans quel moment me l'a-t-il adressée?

Il s'élança aussitôt dans sa bibliothèque, et prenant dans son portefeuille le télégramme de Georges, il tira de sa cachette le mystérieux papier enfermé dans le coffret d'ivoire : le testament était daté du 22 mai et la dépêche du 23. Octave sourit amèrement :

— Parfait! J'en étais sûr! Il m'a rappelé en toute hâte le lendemain du jour où il a cru n'avoir plus rien à craindre de ma présence, car il avait su que le baron avait écrit ses dernières volontés : le rapprochement de ces deux dates le prouve avec une suffisante évidence. Cet excellent Georges! Et je me laissais prendre à ses protestations d'amitié! Décidément les hommes sont de méchants animaux. Bien fou qui se fie au meilleur d'entre eux.

A ce moment, la voix intérieure à laquelle il avait tout à l'heure imposé silence lui murmura tout bas qu'il méritait encore moins la confiance de Georges que Georges la sienne. Pour échapper à cette observation dont il reconnaissait malgré lui la justesse, il sentit le besoin de se démontrer à lui-même que toute la famille de son ami s'était associée à sa trahison. Sa femme et sa belle-sœur avaient certainement été informées par lui des dispositions prises par le baron; c'était là sans doute l'explication de la réponse inattendue qu'on lui avait faite quand il avait demandé la main de Blanche.

— Cette petite fille, se disait-il, est une personne prudente. Elle pensait bien que cette fortune dont l'offre devait, selon moi, l'éblouir, ne me resterait pas, que le testament perdu se retrouverait un jour; elle ajournait sa réponse pour voir venir les événements. Si elle avait pu prévoir que ce serait moi qui le découvrirais, ce précieux papier, elle aurait fait à ma demande un meilleur accueil!

Ce qui voulait dire que pour refuser un homme aussi charmant

que lui, il fallait savoir qu'il ne tarderait pas à retomber dans la misère, et que, si Blanche était sa femme, elle aurait été la première à lui conseiller en ce moment la mauvaise action à laquelle il s'était décidé tout seul. Pour se rassurer sur la vilenie qu'il voulait commettre, il avait besoin de se persuader que tous les autres valaient encore moins que lui.

Fortifié par ces méditations misanthropiques, il se crut enfin la vigueur morale nécessaire pour accomplir l'exploit devant lequel une révolte de sa conscience l'avait fait reculer la veille. Il se dirigea donc vers la bibliothèque, résolu à en finir une fois pour toutes avec le papier maudit. Il lui semblait que dès qu'il l'aurait détruit il retrouverait le repos de l'esprit et la satisfaction de lui-même. Pourtant, au moment d'ouvrir le coffret, une force intérieure, plus puissante que sa volonté, l'arrêta encore une fois. Cherchant à se tromper lui-même, il se dit qu'il valait mieux attendre la nuit. Quand ses gens seraient couchés, il n'aurait plus à craindre d'être dérangé par l'arrivée importune d'un domestique.

Tout en se donnant cette raison pour retarder l'autodafé, il comprenait combien elle était mauvaise. Il se sentait doublement mécontent de lui-même : mécontent de la résolution qu'il avait prise, et mécontent de n'avoir pas encore pu se résoudre à la mettre à exécution.

— Me voilà, se disait-il en essayant de plaisanter, plus ridicule que cette pauvre lady Macbeth, dont je me moquais naguère. Elle voyait toujours sur ses mains le sang du vieux roi, mais au moins il les avait tachées une fois. Moi je vois déjà sur les miennes l'encre du baron que je n'ai pas versée ou brûlée jusqu'ici... Bah! l'encre est terriblement salissante, mais avec de bons réactifs on s'en débarrasse!

V

En attendant la fin de cette journée qui lui semblait interminable, il se sentit hors d'état de rester seul. Si misanthrope qu'il fût devenu, la société qui lui déplaisait le plus en ce moment, c'était encore la sienne. Pour y échapper, il se décida à aller rendre à des voisins une visite qu'il leur devait depuis longtemps.

M. et Mme Blancardet, liés de longue date avec la famille de Grandmanoir, avaient eu précisément la même idée; Octave en entrant aperçut Georges occupé à regarder des vues de Villers prises par le maître de la maison, photographe passionné pendant les vacances du Palais, et conseiller à la Cour d'appel de Paris le reste de l'année. A l'autre bout du salon, Mme Blancardet causait avec la femme du magistrat, assise auprès d'elle sur un vaste

canapé. Octave sentit à cette vue son sang refluer vers son cœur, et maudit en lui-même la malencontreuse idée qui lui était venue d'entrer dans cette maison. Si l'on n'aime pas à rencontrer un homme dont on a eu gravement à se plaindre, il est encore plus désagréable de trouver sur son chemin des gens auxquels on a fait tort soi-même. Il semblait à l'héritier du baron que la présence de ses anciens amis dans ce salon, à l'heure où il lui avait plu d'y venir lui-même, était à son égard une impertinence préméditée, et, pour leur faire sentir l'inconvenance de leur conduite, il se contenta de leur adresser une légère inclination de tête tandis qu'il saluait avec une politesse et un empressement exagérés les maîtres du logis.

Cependant Georges, comme s'il n'avait pas senti ce qu'il y avait d'intentionnellement blessant dans cette manière d'agir, s'avança vers lui le visage souriant, la main cordialement tendue et lui demanda du ton le plus amical des nouvelles de sa migraine de la veille. Octave, qui avait déjà compris combien il avait été maladroit de se laisser aller à sa mauvaise humeur, parvint à lui répondre presque gaiement, et, se sentant alors tout à fait maître de lui, il alla présenter ses hommages à Mme Georges qui se trouvait à ce moment seule près de la fenêtre.

L'excellente femme, qui depuis longtemps s'était habituée à considérer le vieux camarade de son mari presque comme un frère, lui prit affectueusement les mains, et, lui parlant assez bas pour n'être entendue que de lui :

— Combien je suis heureuse, lui dit-elle, de ce hasard qui me permet enfin de vous voir et de vous parler. Voici trois jours que vous n'êtes venu à la villa des Glycines. C'est mal, et votre parti pris de nous fuir nous fait beaucoup de peine à tous... oui, à tous... et même à toutes. Est-ce la réponse faite par ma sœur à certaine demande qui vous éloigne de nous? Qu'elle vous ait été pénible, je le comprends, mais enfin, Georges vous l'a bien dit, ce n'est pas un refus. La chère enfant hésite. C'est à vous de vous montrer à elle tel que vous êtes, bon, affectueux, loyal.

A ce dernier mot, Octave se sentit troublé. Sans se douter de l'embarras que lui causait ce compliment, Mme Blancardet continua :

— Elle a assez de cœur pour apprécier la noblesse de votre caractère, les qualités rares que nous aimons en vous; mais encore, pour les reconnaître, faut-il qu'elle vous voie. D'ailleurs, si, malgré tout, vous lui gardez rancune de son hésitation, pourquoi nous en punir, nous qui avons tout fait pour la décider à répondre à vos vœux comme nous l'aurions voulu?

Octave était surpris et confus en écoutant ce discours. Il venait d'employer toute une journée à se démontrer que ses amis avaient

longuement ourdi contre lui des intrigues ténébreuses. Ce langage cordial, ces reproches affectueux, dissipèrent vite les tristes fantômes évoqués par son imagination malade. La vérité vraie lui apparut promptement. Honteux de ses soupçons absurdes, il sentait un besoin impérieux de s'excuser, mais il cherchait vainement les mots convenables pour exprimer ses regrets. Mme Blancardet, ne pouvant deviner la cause de son embarras, reprit aussitôt :

— Mon cher comte, pas de protestations inutiles. Vous n'êtes pas de ceux qui savent mentir. Vous en voulez à Blanche? Pauvre enfant, il faut lui pardonner, car... Tenez, j'ai peut-être tort de vous dire cela, mais je ne veux pas qu'un malentendu sépare deux cœurs faits l'un pour l'autre. Plus je l'observe et plus je suis convaincue qu'elle a eu besoin de se faire violence pour ne pas accepter tout de suite une proposition dont elle était heureuse. Ce dont je suis sûre, en tout cas, c'est que cette réponse qui nous a tous surpris et affligés, elle la regrette, elle se la reproche, elle en souffre. Depuis trois jours sa gaieté s'est évanouie. Elle ne chante plus en faisant le matin sa moisson de roses pour les vases du salon. Son piano reste muet tout le jour, et quand elle descend de sa chambre où elle s'enferme souvent plusieurs heures, il est facile de deviner qu'elle a pleuré. Sa pâleur vous frappera quand vous la verrez tout à l'heure...

— Elle est ici? demanda vivement Octave.

— Les enfants l'ont entraînée malgré elle à une partie de *lawn-tennis* sur la pelouse du jardin, mais elle sera vite fatiguée de leur joie bruyante, et elle saura bien leur échapper.

A peine avait-elle achevé ces mots que Blanche entra, d'un pas lent comme une personne souffrante ou absorbée dans des idées tristes. Dès qu'elle aperçut Octave, elle se redressa et s'efforça de prendre une allure plus vive. Mais, en passant devant lui, elle se sentit embarrassée, ne sachant si elle devait se contenter de lui adresser un salut cérémonieux ou s'il convenait de lui donner la main comme autrefois. Ce fut à ce dernier parti qu'elle s'arrêta, et Octave ne put se défendre d'une vive émotion en sentant cette petite main trembler dans la sienne.

Pour dissimuler son trouble, Blanche alla s'asseoir près de son beau-frère, et fit semblant de prendre un vif intérêt aux photographies que lui montrait M. de Grandmanoir.

On parlait beaucoup cette année-là, depuis l'embouchure de la Touques jusqu'à celle de l'Orne, d'une villa monumentale que venait de faire bâtir, au sommet du mont Canisy, à moitié chemin entre Villers et Trouville, un soi-disant banquier connu pour avoir gagné en quelques années à Paris une grosse fortune par des opérations

où l'usure et le chantage tenaient beaucoup plus de place que l'escompte. Sa villa, qui se voyait de quatre lieues à la ronde, pouvait être prise de loin pour une église, pour un château fort ou pour une mosquée. La façade, percée de fenêtres en ogives garnies de vitraux de couleur se terminait par une terrasse munie de créneaux et de mâchicoulis. Du milieu d'une orgie de clochetons, de tourelles et de poivrières s'élevait un minaret décoré de carreaux de faïence qui étincelaient au soleil. C'était la curiosité du pays. Une fois sa bâtisse terminée, le propriétaire de ce chef-d'œuvre du style composite avait eu l'idée, passablement hardie, de donner une grande fête pour pendre la crémaillère et il avait résolument invité tous les châtelains de la côte. Tous le connaissaient de réputation, presque tous de vue; bien peu d'entre eux lui auraient à Paris rendu le salut qu'il se serait permis de leur adresser. Beaucoup cependant s'étaient rendus à son invitation, les uns par curiosité, les autres par désœuvrement, et les plus prévoyants, pour ménager un homme capable, par le temps qui court, de devenir député ou ministre tout comme un autre.

M. de Grandmanoir avait pris quelques jours auparavant une vue de cette fameuse villa.

— Tiens! s'écria Georges qui venait de la découvrir dans un carton, la caverne d'Ali-Baba!

Le magistrat photographe, se souciant peu qu'on tînt chez lui des propos désagréables pour un homme en passe de devenir un personnage, crut devoir protester doucement :

— Mon cher ami, vous êtes sévère pour...

— Pour le véritable Ali-Baba, sans doute innocent de plus d'un des mauvais coups de sa bande, puisqu'il avait quarante collaborateurs, tandis que ce monsieur travaille tout seul.

— Je ne le connais pas, mais...

— Vous comptez faire sa connaissance quand il viendra vous voir au Palais de Justice, entre deux gendarmes.

— Pourquoi vous acharner ainsi contre un homme chez qui des gens fort honorables ont cru pouvoir aller sans se compromettre? Il paraît même qu'ils s'y sont fort amusés, et je parie que quand, au lieu d'un dîner d'hommes, comme l'autre jour, il donnera un bal, Mme Blancardet et Mlle Blanche vous décideront à les y mener. N'est-il pas vrai, mademoiselle?

— Je ne le crois pas, monsieur. Je suis trop peureuse pour me risquer chez... Ali-Baba.

— Eh quoi, mademoiselle, vous n'êtes pas plus charitable que votre frère? Au moins soyez juste. On ne peut pas empêcher les langues de courir, mais, en somme, à deux reprises, des poursuites

commencées contre cet homme, dont on dit tant de mal, ont abouti à des ordonnances de non-lieu.

Blanche répondit avec une vivacité fiévreuse :

— De bonne foi, monsieur, cela suffit-il pour que vous le regardiez comme un honnête homme? Il a su effacer les traces matérielles des friponneries auxquelles il doit sa fortune, il a habilement ratissé les plate-bandes du code dans lesquelles il avait marché. Le voilà acquitté faute de preuves, et comme il est très riche, tout le monde doit s'incliner devant son argent! Je connais cette philosophie à l'américaine ; je l'ai même entendu développer avec beaucoup de verve, mais je vous avoue que je ne me suis pas laissé convaincre.

M. de Grandmanoir ne comprenait rien à cette sortie dont il ne pouvait deviner la cause. Octave, qui tout à l'heure se persuadait que si Blanche avait été sa femme elle l'aurait encouragé à garder ses millions au prix d'un crime, mesura tout à coup la profondeur du mépris qu'il lui inspirerait si elle pouvait lire dans son âme.

— Eh quoi! s'écria-t-il, avez-vous gardé si longtemps le souvenir d'un paradoxe médiocre que j'ai soutenu un jour devant vous pour l'unique plaisir de scandaliser mon honnête ami Georges? Si par hasard vous aviez pris une seule minute au sérieux cette sotte plaisanterie, pardonnez-la-moi bien vite. Je n'ai plus en ce moment, je vous le jure, la moindre envie de rire de lady Macbeth et de ses promenades nocturnes. C'est encore le vieux Will qui a raison contre la science moderne. Il y a des taches que toutes les drogues de nos chimistes ne pourraient laver... et les taches de sang ne sont pas seules ineffaçables.

Son ton d'abord un peu railleur était vite devenu grave, et sa voix commençait à trembler légèrement. Honteux de cette faiblesse, il se hâta de tourner la conversation sur un autre sujet ; il se montra causeur brillant, et il charma ses amis en leur contant quelques épisodes curieux de ses voyages.

Mais il était resté, sans le laisser voir, sous le coup de l'émotion profonde que lui avaient causée les paroles de Blanche. Aussi, avant de se retirer, il prit Georges à part dans un coin du salon.

— Rentres-tu directement chez toi?

— Probablement, à moins que ces dames ne préfèrent attendre sur la plage l'heure du dîner.

— En ce cas, laisse-les aller seules, et attends-moi à la villa des Glycines.

— Il s'agit donc d'une affaire bien urgente? Ne peux-tu la remettre à demain?

— Non, mon bon Georges. Je t'en prie, attends-moi... tout seul.

— Eh bien à tout à l'heure.

— Merci.

Une heure plus tard le comte de Lhoumeau arrivait à la villa des Glycines. Le jardin était désert, désert aussi le salon qu'il fallait traverser pour arriver au cabinet de Georges.

— Nous sommes seuls? demanda-t-il en entrant.

—Tu es mystérieux comme un conspirateur. De quoi s'agit-il donc?

— Tiens, lis!

— Grand Dieu! est-il possible? s'écria Georges après avoir parcouru rapidement le papier que venait de lui remettre Octave. Mais alors, mon pauvre ami...?

— Alors je viens te restituer cette fortune, dont j'avais pris possession trop tôt.

— Mon Dieu! Ah! mon pauvre Octave! Que faire? Attends!

Et, s'élançant hors de son cabinet avant que son ami eût pu le retenir, il reparut aussitôt, suivi de sa femme et de sa belle-sœur, à la grande surprise et à la vive contrariété d'Octave.

— Nous avons, leur dit-il, à vous consulter toutes deux.

— Mais nullement, mesdames! Il n'y a pas à consulter.

— Pardon, mon ami. J'ai, au contraire, moi, grand besoin d'un bon avis. Sachez donc qu'on vient de retrouver le testament du baron de Bretteville, et qu'il me laisse tout.

— Qui l'a retrouvé? demanda Blanche.

— Octave, par le plus grand des hasards, dans sa bibliothèque. Personne ne peut s'affliger de recevoir une pluie de millions sur la tête, et, pourtant, vous comprenez qu'il m'est pénible de devoir ma fortune, celle de mes chers enfants, à la ruine de mon meilleur ami. Dites-moi, je vous en prie, toutes les deux, ce que vous jugez que je dois faire.

— Recevoir ce que vous a laissé votre parrain, s'écria Blanche, et me permettre de donner à M. le comte de Lhoumeau la main qu'il m'a fait l'honneur de vous demander.

En parlant ainsi, elle s'approcha d'Octave et lui tendit la main. Il la prit, la porta à ses lèvres, et la laissa retomber.

— Hélas! mademoiselle, je ne puis aspirer à cette union à présent que mon rêve s'est évanoui, et qu'il ne me reste plus rien, pas même mes appointements de consul, puisque j'ai donné ma démission.

Blanche allait protester. Son beau-frère lui fit signe de garder le silence.

— C'est ta pauvreté seule, dit-il à Octave, qui te pousse à retirer ta demande? Eh bien, fais dès demain publier tes bans.

— Encore une fois, mon cher Georges, c'est impossible.

— Ne t'emballe pas, mon ami, et raisonnons. M'avais-tu dit où tu avais trouvé ce testament?

— Non. Je n'avais pas encore eu le temps de...

— Et pourtant j'ai appris à ces dames que tu l'avais découvert dans ta bibliothèque. M'étais-je trompé?

— Non!

— Dans le premier volume du *Code général des lois françaises*. Est-ce bien cela?

— Oui! qui a pu te dire?...

— Naïf! Tu ne devines pas que je l'y avais caché moi-même... et, par conséquent, que je m'étais aussi donné la peine de le fabriquer?... Oui, mes amis, j'ai commis un faux!... pour le bon motif. Comprends-tu maintenant? Voilà une petite fille qui avait la bonté de t'aimer, même avant de t'avoir revu. Tu étais son héros, elle t'attribuait toutes les vertus, toutes les générosités. Tu arrives, et voilà qu'immédiatement tu éprouves le besoin de poser devant nous en homme sans scrupules, en gaillard très fort, tout prêt à égorger les gens pour leur voler leurs montres dès que les gendarmes auront le dos tourné. Ma femme et moi nous riions de ta tirade, mais notre chère Blanchette te prend au mot, elle te regarde pour tout de bon comme le prince des ténèbres; elle enrage de ne pouvoir te reprendre son honnête et pur petit cœur, mais elle refuse obstinément de mettre sa main d'ange dans tes griffes. Ne fallait-il pas bien lui montrer que tu n'étais qu'un diable pour rire! Je suis enchanté du succès de ma petite comédie, à laquelle personne n'a collaboré, pas même ma femme, et je n'ai plus, cher beau-frère, qu'à te demander pardon de t'y avoir fait jouer à ton insu le principal rôle.

— Vaudevilliste imprudent, sais-tu bien que ta pièce a failli tomber à plat, et que ce papier maudit a vu le feu de près?

— Je l'espère bien, pour mon honneur. Je me suis donné assez de peine pour te pousser au crime, moi qui posais devant toi tantôt en Crésus embarrassé de ses richesses, tantôt en aspirant-viveur, n'attendant que les millions du baron pour se lancer dans de folles orgies. Et malgré tout, voilà mon pseudo-testament intact.

— C'est que j'ai trouvé sur ma route, répondit Octave en prenant la main de Blanche, un bon ange dont un regard et une parole m'ont rendu la force de résister à tes suggestions perfides. *Vade retro, Satanas!*... Ah! mon pauvre Georges, mon vieil ami, mon frère bien aimé, tu m'as soumis à une épreuve cruelle. Je t'en remercie puisque je lui dois mon bonheur; mais tu m'as fait comprendre le sens profond de la prière chrétienne : « Ne nous induisez pas en tentation! »

Edmond VILLETARD.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DU THÉATRE, DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS

Une saison qui s'annonce *bien*. Coup d'œil sur le programme. Causes célèbres. Affaire Prado, roman naturaliste du genre brutal. Affaire Chambige, roman psychologique de l'école décadente. Un crime littéraire. La ligue nationale de l'éducation physique. L'âge d'or des cancres. Le lycée Molière. Rentrée de la Faculté des lettres et du cours de M. Lavisse. L'institut Pasteur. La séance annuelle des cinq académies et celle de l'Académie française. De reine à reine. L'esthétique et les prix de vertu. — Comédie-Française : *Pepa*, de MM. Meilhac et Ganderax. Odéon : *Caligula*, d'Alexandre Dumas. Souvenirs de 1837. Une chronique du vicomte de Launay. Theâtre Libre : *Rolande*, par M. L. de Gramont. — Bouffé. Platel-*Ignotus*. L'abbé Crozes. L'abbé Bossuet et sa bibliothèque. Mgr Bougaud et Mgr Besson. A. Darmsteter. Gondinet.

I

La saison s'annonce *bien*, et le prologue en est tout au moins aussi dramatique que celui du *Caligula* d'Alexandre Dumas, dont nous parlerons tout à l'heure. Avant de prendre la plume, je viens d'ouvrir les journaux du matin : j'y trouve la suite de l'affaire Prado, la fin de l'affaire Chambige, et le verdict qui condamne l'accusé à sept ans de travaux forcés; la découverte des trois derniers cadavres (n°s 50 à 52) des mines de Cransac; de nouveaux détails sur le détournement commis par un officier de paix; sur la fuite, avec la caisse, de deux directeurs d'établissements financiers; sur la destruction de deux bureaux de placement par la dynamite, qui entre de plus en plus dans les habitudes courantes, comme le téléphone, — sans compter une réunion publique où l'on s'est assommé un peu, mais où l'on n'a pas tiré de coups de revolver, comme à cette réunion de la salle Wagram du 26 octobre dans laquelle M. Lullier, un revenant de la Commune, lardé d'un coup de couteau, moulu de coups de canne plombée et de talons de botte, a fait feu quatre fois sur ses *interrupteurs*. Je néglige aussi la menue monnaie des accidents, duels, suicides, vols et assassinats journaliers, ainsi que la reprise sur nouveaux frais de la mystérieuse affaire Barrême. Et enfin je ne m'arrête pas davantage au dernier assassinat de Jack l'éventreur dans Whitechapel, car

nous sommes assez riches de notre propre fonds sans avoir besoin de passer la frontière, non plus qu'au terrible accident de Borki, où ont failli périr le czar et la famille impériale.

Pour un joli programme, c'est un joli programme, et les plus difficiles en fait d'émotions fortes ont dû se déclarer satisfaits.

Je ne sais si l'on a jamais vu se dérouler en même temps deux causes aussi propres à passionner la curiosité publique, d'un intérêt aussi également dramatique et pourtant aussi divers que les affaires Chambige et Prado. Elles prendront certainement place, dans les recueils spéciaux, parmi les causes célèbres. Et quel contraste à souhait entre elles ! Absolument le même qu'entre nos deux grandes écoles de romans actuels. On dirait que chacune s'est modelée sur l'un des genres à la mode, comme pour ouvrir un concours et permettre de mieux les juger en les voyant à l'œuvre.

L'affaire Prado est un roman naturaliste du genre brutal, à secret, avec détails pornographiques et personnages choisis dans le monde de *Nana :* Prado eût pu l'écrire pour le *Petit Journal* s'il n'eût été plus conforme à son tempérament de le faire pour la Cour d'assises, car ce n'est ni l'intelligence ni même la littérature qui lui manquent. Il s'est prétendu journaliste, et s'il n'est pas prouvé qu'il l'ait jamais été, il aurait pu l'être, car il a certainement déployé, dans sa lutte avec le président, de rares qualités d'improvisateur dont rien ne déconcerte l'imperturbable aplomb. C'est même dans l'improvisation qu'il est supérieur, car dès qu'il écrit au lieu de parler ou qu'il débite un discours préparé d'avance, il fait la phrase romantique et devient déplorablement ampoulé. Il a beaucoup lu et beaucoup retenu ; il fait des mots, des allusions, des comparaisons ; il a la riposte vive et l'épigramme acérée. Il traite les témoins avec désinvolture, le prend de haut avec le président, lui fait la leçon et lui rive son clou. Par moments il semblait avoir la direction des débats. Après les accusés qui jettent leur soulier à la tête du président, il ne manquait plus à l'anarchie présente que l'accusé qui raille ses juges et les crible de sarcasmes. Ah ! celui-là n'a pas trahi l'espoir des amateurs de la Cour d'assises comme Allmayer. Au lieu de déchoir de sa renommée, il l'a dépassée et grandie. L'intérêt du spectacle s'est soutenu pendant huit jours, et les émotions de tout genre n'ont pas manqué aux dames dont ni le sang ni la boue ne peuvent retenir la curiosité. On le trouvait bien un peu commun d'abord, et c'était une déception pour les personnes romanesques qui considèrent un grand crime comme un drame de la Porte-Saint-Martin et s'attendaient à trouver à un assassin de cet envergure l'air fatal et distingué d'un premier rôle. Mais, dès qu'il a ouvert la bouche, il s'est transfiguré, comme Lekain lors-

qu'il jouait la tragédie, et il a fait dire comme lui au parterre : « Qu'il est beau ! » Bref, c'est un succès, qu'on ne saurait qualifier, dans aucun sens du mot, de succès d'estime. Rien, pas même la condamnation à mort, n'a pu mater l'arrogance, ni troubler le sang-froid de ce Jean Hiroux prétentieux, qui cite Shakespeare et qui a fait ses classes. Il démontre, aussi bien que Chambige et Allmayer, ce qu'il y a de vrai dans cet absurde sophisme auquel nul n'a donné de formes plus solennelles, plus variées et plus éclatantes que Victor Hugo, à savoir que l'instruction est l'équivalent de la moralité, que tout homme qui est allé à l'école est nécessairement vertueux, et que, pour ramener l'âge d'or sur la terre, il suffit de l'enseignement laïque et obligatoire.

L'affaire Chambige, au contraire, est un roman de l'école psychologique, qui pourrait, elle aussi, s'intituler : *Cruelle énigme.* M. Paul Bourget, qui a fait son *André Cornélis* d'après l'affaire Peltzer, lui donnera peut-être un pendant d'après l'affaire Chambige, et je suppose qu'il a dû tout au moins en être tenté en lisant les débats de la Cour d'assises de Constantine. Mieux encore que Prado, l'accusé Chambige était capable d'écrire son roman s'il n'eût mieux aimé le vivre, mais il vient d'apprendre le péril de transporter dans la réalité ces conceptions malsaines qu'on admire trop aisément dans les produits de l'imagination. Il appartient à ce groupe de jeunes hommes qui se parent avec orgueil du titre de décadents, méprisent comme indignes d'esprits subtils, compliqués et raffinés, le sens commun et la bonne vieille morale; qui trouvent trop gros et trop vulgaires les principes dont se contente le commun des honnêtes gens, se font gloire d'être névrosés, pessimistes et déséquilibrés, et se complaisent à s'analyser eux-mêmes dans leur décomposition et leur dissolution. Groupe maladif, relevant de la pathologie autant que de l'histoire littéraire, qui torture la langue comme l'idée, qui pousse la subtilité jusqu'à l'incompréhensible, le raffinement jusqu'à la corruption ; qui trouve la santé intellectuelle et morale incompatible avec la finesse et la complexité de l'âme moderne et aussi ignoble en son genre que la grosse santé physique des paysannes aux joues rougeaudes, — dont enfin la perversion d'esprit ne va pas sans une certaine perversité de cœur.

Chambige avait publié, il y a deux ans, dans une revue hebdomadaire, une étude sur les Goncourt, qu'on dit ingénieuse et piquante. Il avait aussi composé l'*Ame intransmissible*, — que voilà bien un titre décadent ! — roman ou étude, publié ou inédit, je ne sais, car tout cela se passe dans les limbes où s'agitent les formes confuses qui ne sont point encore parvenues à la lumière, à propos duquel un ami lui écrivait dans sa prison : « Merci pour

ton livre sur l'*Ame intransmissible*, que j'ai fini par comprendre. » Il pourra achever au bagne ce roman sur la *Dispersion infinitésimale du cœur*, dont ses amis lui ont entendu lire des fragments qu'ils admiraient. Ce titre alambiqué : la *Dispersion infinitésimale du cœur*, est doublement caractéristique; c'est de la langue décadente, presque incompréhensible, sous laquelle s'entrevoit un effort pour exprimer, dans une formule bizarre, la décomposition morale produite par tant de dissolvants. L'espèce de confession qu'il a écrite depuis le crime en est comme le commentaire, pas toujours bien net, mais parfois éloquent. A travers les apprêts de la phrase, on y voit à nu cette pauvre âme, orgueilleuse et chimérique, malade et ravagée, qui ne sait vivre que dans le rêve et dont le rêve s'exalte jusqu'à la folie; qui, dénuée de tout point d'appui, n'ayant plus aucune croyance, ni religieuse, ni sentimentale, pour employer son expression, s'agite dans le vide, au milieu des fantômes qu'elle se crée.

La littérature décadente se rencontrait partout dans cette affaire, non seulement au banc de l'accusé, mais à la barre des témoins. L'un d'eux, un tout jeune homme, est l'auteur de deux romans dont il a dédié le premier à Chambige lui-même; en tête du second, publié après le crime, il a écrit un éloge exalté de ce « grand, loyal et vibrant Henri ». Il veut consoler « sa grande âme blessée ». Les juges comprendront, il l'espère, qu'il « est des actes auxquels n'atteint point la morale sociale. Ils apprendront la nature fière, délicate de notre Henri. Ils sentiront combien haut il est placé par la volonté, par le courage de l'action, par l'intelligence et le cœur. Et ils s'inclineront peut-être devant cet homme aujourd'hui leur justiciable et dont demain les œuvres feront leur maître! » L'auteur a exprimé devant la Cour son regret de s'être laissé emporter par sa « respectueuse affection » jusqu'à l'apologie d'un crime. Mais, même en se plaçant dans l'hypothèse la plus favorable, en adoptant la version de l'accusé, ces lignes n'en sont pas moins un témoignage significatif du trouble jeté dans les plus vulgaires notions de moralité par les habitudes d'esprit de l'école littéraire à laquelle se rattachent le condamné et ses amis. Louise Michel aurait-elle eu une vue de génie le jour où elle s'efforça de fonder l'alliance entre les anarchistes et les décadents? Elle avait discerné les liens secrets qui rattachent à ces brutes sauvages ces raffinés morbides et pervertis. Il est certain, du moins, que leur subtilité n'aboutit pas seulement à l'anarchie du style, mais à l'anarchie des idées, et il est assez naturel que la corruption du sens commun aboutisse à celle du sens moral. Le crime du malheureux Chambige est véritablement un crime *littéraire*. On dirait qu'il a voulu,

en même temps, traduire en fait un roman de l'école décadente et en préparer un, se donner le plaisir d'animer ses fantômes, de vivre son rêve, faire provision à la fois de sensations inédites et de documents humains. Il a déclaré lui-même qu'il avait lu à la jeune femme les *Amants de Montmorency*, d'Alfred de Vigny, « que ce serait une grande beauté de mourir comme cela, qu'on nous admirerait. » Le dangereux poème de Vigny, dont la tristesse même renferme un attrait de plus pour les âmes malades, est à peu près l'histoire de Chambige et de Mme Grille, telle, du moins, que l'a présentée l'accusé; seulement, le héros du poète ne s'est pas manqué, lui, après avoir tué sa compagne, ce qui est toujours d'un mauvais effet. Tous deux vont mourir dans une auberge de Montmorency :

Et Dieu? — Tel est le siècle, ils n'y pensèrent pas.

Vigny, nous ne savons pourquoi, a intitulé ce poème *Elévation*. Le mot conviendrait à quelques-uns de ceux qui le précèdent; ici il a l'air d'une exhortation occulte et malsaine, à l'adresse des esprits faibles qui le lisent. Chambige n'est probablement pas le premier sur lequel il ait produit cette attraction presque irrésistible qu'exerce, sur les imaginations sans équilibre et déjà ébranlées, la vue d'un gouffre ou celle d'une eau qui coule sous un pont avec un clapotement lugubre dans la nuit. C'est un effet de vertige moral analogue au vertige physique qu'on éprouve en se penchant sur le vide.

J'admire ceux qui nient toute action de la littérature sur la réalité : ce sont presque toujours des écrivains même, auxquels s'applique justement l'adage qu'on n'est pas juge en sa propre cause. Ils le font par impatience de certaines déclamations vagues et solennelles où l'on sent le lieu commun, et pour se dérober à des responsabilités qu'on s'est trop empressé parfois de rejeter sur eux seuls, en forçant la mesure et sans tenir compte des autres éléments, ni de ce que la littérature a reçu elle-même de la réalité. Mais leur thèse n'est pas plus soutenable que celle d'Émile de Girardin sur l'impuissance de la presse, et, au fond, la plupart de ceux qui la soutiennent n'y croient guère. On n'aurait que le choix des exemples, depuis les rôdeurs de barrière qui déclarent, en Cour d'assises, avoir pris l'idée et les détails d'exécution de leur crime dans quelque roman judiciaire publié par le *Petit Journal*, jusqu'aux lettrés qui mettent en pratique un poème d'Alfred de Vigny. Dans l'enquête ouverte par le conseil d'État, en 1849, sur le rétablissement de la censure, et où furent entendus des directeurs de théâtres, des auteurs, des critiques, Jules Janin,

qui pourtant avait décoché tant de traits contre les censeurs, rapporta un mot que lui avait dit le directeur de La Force, un jour qu'il visitait la prison en sa compagnie : « Je lis vos feuilletons, Monsieur, mais je n'en ai pas besoin pour savoir quel genre de pièces on joue. Si l'on a représenté de mauvais drames, je m'en aperçois bien vite au nombre de jeunes détenus qui m'arrivent. » Sans doute, pour que l'effet se produise, il faut que le terrain soit propice. Il l'était dans la circonstance ; il l'est souvent : les esprits faux et les cœurs malades ne sont pas rares. Il suffit d'une étincelle sur un tonneau de poudre et d'une parole de club jetée dans le cerveau brûlé d'un fou pour produire une explosion dangereuse. Ce qu'on peut dire ici, à la décharge du poème de Vigny, c'est que son admirateur n'en avait pas besoin et qu'il était parfaitement capable, ce névrosé et ce décadent, fils d'un suicidé, de traduire en acte ses propres conceptions ou celles de Sthendal.

S'il faut en croire quelques-uns des fondateurs et des apologistes de la Ligue nationale de l'éducation physique, récemment fondée, notre société malade va se régénérer par l'introduction du cricket, du *foot-ball*, de la paume et du canotage dans les lycées. Chambige était un faible. Que lui a-t-il manqué? Des biceps et du poumon, rien de plus. S'il eût été bien râblé, il ne serait pas devenu criminel. Ecoutez plutôt M. Richepin, dans sa lettre d'adhésion à la Ligue : « Exercer son corps, le rendre vigoureux et agile, le maintenir en forme, et cela dans toutes les professions et à tous les âges; j'estime que c'est à la fois un plaisir et un devoir. *Celui-là rempli, les autres deviennent si faciles! Les vices, les crimes, ne sont-ils pas des maladies? Il me semble que la meilleure des sociétés, la plus juste, la plus heureuse serait une société composée d'hommes bien portants.* » Voilà qui est clair. Vertu, *voir* Biceps. Ce qui suit va au-devant de l'objection prévue. M. Richepin qui se porte bien, se retourne du côté des décadents, pour qui l'anémie est un dogme, et leur montrant son large thorax, il continue sans avoir besoin d'appuyer sur la force que cet exemple ajoute à son argumentation : « Ne pas s'imaginer, d'ailleurs, que ces hommes bien portants seraient fatalement des brutes. L'étroitesse du cerveau n'est pas une conséquence nécessaire de la largeur des épaules. On peut être une intelligence, voire un génie, sans avoir une poitrine de poulet. Le vieil Eschyle, ressuscité, *tomberait* non seulement M. Scribe, mais aussi Marseille. »

M. Richepin est un fantaisiste, et la thèse de la renaissance morale par la renaissance physique vaut à peu près celle de l'extinction de la criminalité par l'instruction obligatoire. Mais enfin, c'est déjà quelque chose que de créer des muscles. Créons-en, je

ne demande pas mieux, et même de doubles muscles. Assainissons le collège; ne rendons pas à la société, après huit ou dix ans d'études, des adolescents étiolés, incapables de porter le fusil, sans vigueur et sans ressort, et, au lieu de générations d'hommes ne fournissant à la patrie que des générations de *petits crevés*, pour employer le mot horriblement expressif dont Nestor Roqueplan avait baptisé ses jeunes contemporains, donnons les exercices physiques pour complément aux exercices scolaires. Que l'éducation ne soit plus homicide, comme la qualifiait notre cher Laprade. Ceux-là surtout qui datent de l'époque où l'on se préoccupait infiniment moins de faire des muscles que de faire des forts en thème, applaudiront aux efforts de la Ligue, pourvu seulement, et c'est tout ce que je demande, qu'on n'exagère ni ne dénature la question, comme nous sommes si portés à le faire dans les entraînements de l'opinion en France. Je ne saurais m'empêcher de croire que, à force de réagir contre le surmenage, on amènera prochainement une réaction nouvelle en sens contraire.

Pour le moment, jouissez des beaux jours qu'on vous fait, jeunes cancres universitaires! Ah! c'est un bonheur que vos anciens n'ont pas eu et qu'ils vous envient! On n'avait pas encore imaginé en ce temps-là l'*école normale des jeux scolaires*. On n'avait pas encore élevé le canotage à la hauteur d'un principe, substitué le *lawn-tennis* et le *rallye-paper* au vers latin et retrouvé dans la paume une institution nationale aussi nécessaire à enseigner que l'histoire de France. O trois et quatre fois heureux cancres! Que vous devez être fiers en voyant la sollicitude dont on vous entoure et en apprenant que vous avez besoin d'un contre-poids à votre fatigue intellectuelle! Faites-vous le torse de l'Hercule Farnèse, puisque vous en avez déjà la cervelle, ce sera tout bénéfice. Le grand concours baisse d'année en année; il n'existe plus que pour la forme : le moment psychologique est venu de le remplacer par des concours sur la Seine à la façon d'Oxford et de Cambridge. Le prix d'honneur de discours français ne dîne plus chez le ministre de l'instruction publique; le prix d'honneur de la boxe y dînera l'an prochain! Et quel plaisir de pouvoir apostropher d'un poing savant et vigoureux à la fois la figure d'un pauvre maître d'étude incapable de riposter parce qu'il a été élevé à l'ancienne mode, ou même, dans les grandes circonstances, le visage de quelque professeur arriéré et routinier qui en est encore à vous demander une version de Tacite ou de Démosthène, afin de lui démontrer la supériorité des nouvelles méthodes!

Je suppose que les dames en sont aussi, et qu'on n'a pas oublié les cours de gymnastique dans le nouveau lycée de jeunes filles

si étrangement placé, par une sorte de défi, et comme pour prévenir les objections et les épigrammes, sous le patronage de Molière, du railleur des *femmes savantes*, de celui qui a dit par la bouche de Chrysale :

> Il n'est pas bien honnête, et pour beaucoup de causes,
> Qu'une femme étudie et sache tant de choses.

Je suppose aussi qu'il y aura un enseignement supérieur pour l'*éducation physique*, comme il y a un enseignement primaire et secondaire. A-t-on songé à des salles d'escrime, de boxe et de savate dans la nouvelle Sorbonne, dont la partie achevée a été inaugurée au commencement du mois, en même temps qu'on célébrait la rentrée de la Faculté des lettres. A cette occasion, le directeur des études historiques, M. Lavisse, a prononcé, et ce n'est pas la première fois qu'il nous procure cette bonne fortune, — un discours qui sort de la banalité ordinaire des harangues d'apparat. Après avoir rappelé le passé de l'antique Sorbonne, — celle de saint Louis et de Louis XIV, — il a déclaré la Sorbonne actuelle solidaire et responsable de ce glorieux héritage, qu'elle accepte tout entier sans en rien renier. Et comme le passé a bien fait son œuvre, il exhorte le présent à bien faire la sienne, les élèves et les professeurs à travailler en commun pour mettre en valeur l'intelligence française, les maîtres à ne point se contenter d'enseigner la grammaire, le latin et l'histoire, mais à donner une éducation patriotique, à se souvenir qu'ils ont charge d'âmes et que l'enseignement requiert d'autres aptitudes, impose d'autres obligations qu'une place dans l'administration des postes ou dans les contributions indirectes, à s'efforcer de créer un esprit public et national qui pénètre les intelligences les plus obscures, comme l'ont fait les universités allemandes. Et si M. Lavisse n'a pas tout dit, du moins ce qu'il a dit en un style ferme, viril et élevé, mérite de n'être pas oublié.

Le 14 novembre, a été solennellement ouvert, en présence du président de la République, de la plupart des ministres, du corps diplomatique et d'un grand nombre d'illustrations dans les genres les plus divers, l'Institut Pasteur, qui s'élève dans les parages les plus lointains des faubourgs du Sud, entre Vaugirard et Plaisance. L'édifice, sans aucune prétention architecturale, comprend deux corps de bâtiment en façade sur la rue Dutot et sur la rue des Fourneaux, reliés l'un à l'autre par une vaste galerie. Il a été aménagé pour les études, pour l'enseignement et pour le traitement; tout y a été calculé pour faciliter les recherches des maîtres et les travaux des élèves. Une statue en bronze du berger Jupille, l'un des premiers clients de M. Pasteur, cruellement mordu dans une

lutte corps à corps contre un loup atteint de la rage, qui s'était jeté sur deux enfants, s'élève devant la façade. La séance d'inauguration a eu lieu dans la bibliothèque, ornée des bustes des principaux souscripteurs, depuis l'empereur de Russie jusqu'à Mme Boucicaut. On eût pu y joindre celui de l'architecte qui, non seulement a mené à terme en moins de dix-huit mois ces vastes constructions, mais qui, en travaillant avec le désintéressement le plus complet, a versé dans la caisse de l'Institut la somme considérable que représentait son gain légitime. La souscription, — c'est M. Christophe, gouverneur du Crédit foncier, qui nous a appris ces détails dans un discours où il a mis autant d'esprit que de chiffres, — s'est élevée à un peu plus de 2 millions et demi, sur lesquels, toutes dépenses payées, il reste 1 million comme fonds de roulement, si l'on me passe cette expression commerciale. M. Pasteur, qu'une émotion bien naturelle avait gagné, a dû faire lire par son fils un discours où les plus nobles idées sont exprimées en un ferme et sobre langage. Après avoir rappelé sans amertume les luttes qu'il a soutenues et avec reconnaissance les concours qu'il a rencontrés, il a opposé sans orgueil à la loi de sang et de mort qui ne cherche que les conquêtes violentes et n'offre en perspective aux peuples que les hécatombes des champs de bataille, la loi de paix, de salut et de travail qui combat les fléaux de l'humanité et s'efforce de reculer les limites de la vie.

La séance annuelle des cinq académies avait lieu le jour même où paraissait ma dernière causerie : il serait bien tard pour y revenir. Disons seulement que l'attrait mondain de cette séance, qui ne laisse pas d'être redoutable, a été une lecture de M. Ludovic Halévy sur la première réunion publique de l'Académie française. C'est un petit morceau d'érudition littéraire d'un tour aimable et vif, mais qui, parmi ses particularités piquantes, renferme quelques renseignements sujets à caution. Par exemple, M. Ludovic Halévy est-il bien sûr qu'en 1673, année où l'Académie ouvrit la première fois ses portes au public, pour la triple réception de Fléchier, de Racine et de l'abbé Gallois, il n'y eut « pour Paris et même pour toute la France, que deux gazettes d'un tout petit format, paraissant seulement tous les huit jours, deux gazettes et deux gazetiers? pas une de plus, pas un de plus, pour dix-neuf millions de Français : la *Gazette de France*, rédigée par Renaudot, et la *Gazette rimée*, rédigée par Robinet, le successeur de Loret. » Et le *Mercure galant*, fondé l'année précédente? Et le *Journal des savants*, qui existait depuis 1665, et qu'il fallait d'autant moins oublier dans la circonstance, que c'était précisément son rédacteur, l'abbé Gallois, qui avait l'honneur de figurer entre Racine et

Fléchier dans la réception du 12 janvier 1673, inaugurant ainsi l'élection des journalistes à l'Académie? Mais cette addition ne diminue pas beaucoup la distance entre le nombre des journaux de 1673 et les seize cent quarante-trois périodiques mis à la disposition des Parisiens de 1888, sans parler des départements.

Nous avons retrouvé M. Ludovic Halévy à la séance solennelle de l'Académie française, le 15 novembre, où il a donné lecture d'un remarquable fragment du discours couronné, l'éloge de Balzac, par M. Augustin Cabat, fils du célèbre paysagiste qui fut directeur de l'Ecole de Rome. M. Halévy est un excellent lecteur qui s'annonce comme devant prendre la succession de M. Legouvé. Dans le rapport sur les prix littéraires, par M. Camille Doucet, on a particulièrement remarqué le passage relatif aux *Pensées d'une reine*, de Carmen Sylva. Nos lecteurs savent que Carmen Sylva est le pseudonyme de la souveraine de Roumanie, qui manie également la prose et les vers, et dont le français est la langue d'élection. La grande médaille d'honneur que vient de lui décerner l'Académie est un hommage de reine à reine. En envoyant son volume à l'illustre compagnie, Carmen Sylva eût pu prendre pour épigraphe les vers de Charles IX à Ronsard :

L'art de faire des vers, dût-on s'en indigner,
Doit être à plus haut prix que celui de régner.
Tous deux également nous portons des couronnes,
Mais roi, je la reçus; poète, tu la donnes.

La distribution des prix de vertu est venue bien à point au lendemain des procès Chambige et Prado, et à la veille des dossiers Wilson et Numa Gilly, cette nouvelle éruption de boue républicaine, pour faire diversion. M. Sully-Prudhomme était chargé du rapport. C'est un sujet qui, comme il l'a dit au début de son discours, devient chaque année moins nouveau, et si la vertu jouit d'une réputation solide, l'éloge n'en sera pas moins bientôt presque aussi difficile que la pratique. M. Sully-Prudhomme s'est placé à un point de vue spécial pour le rajeunir : il l'a fait en esthéticien, considérant le beau non seulement comme la splendeur du vrai, mais comme la splendeur du bon; s'attachant à signaler la parenté entre les œuvres de vertu et les œuvres d'art, à rapprocher jusqu'à les confondre les domaines du bien et du beau. La thèse en soi n'est pas aussi neuve qu'il semble le croire : elle a été posée bien des fois dans ses termes généraux, mais on l'avait rarement poussée dans ses détails comme l'a fait M. Sully-Prudhomme, avec une ingénieuse insistance, non sans une pointe de paradoxe qui n'a rien de dangereux. Il est bien certain que tout ce qu'on admire

on l'appelle beau, qu'il s'agisse d'une action généreuse ou d'une œuvre éclatante; qu'à un certain degré d'élévation les frontières semblent se confondre et la séparation devenir insaisissable; que les belles actions et les nobles œuvres produisent une émotion analogue dans les âmes, et qu'on dit également : « C'est sublime », devant le *Qu'il mourût* de Corneille, ou devant saint Vincent de Paul prenant les fers d'un galérien.

M. Sully-Prudhomme a concentré l'effort de son discours sur quelques traits bien choisis, « car peut-être ces chefs-d'œuvre du cœur ont-ils encore cela de commun avec ceux de nos musées, qu'on n'en puisse goûter qu'un petit nombre à la fois ». Il a heureusement mélangé la gravité philosophique aux traits d'esprit et de sentiment. Il n'a pas craint de proclamer hautement la supériorité de la charité chrétienne. Le stoïcisme antique n'a pu rien faire de plus et de mieux que de nier la douleur : il valait mieux la soulager. Le christianisme fait plus encore, et M. Sully-Prudhomme l'a su voir et l'a su dire : « Avoir persuadé à chacun la résignation et fait planer la compassion sur tous, avoir fait accepter et même, ô miracle! bénir la souffrance en la sacrant comme une épreuve et comme un gage de béatitude éternelle, voilà l'indéniable bienfait de la charité chrétienne. La part la plus touchante de la beauté morale que l'Académie couronne encore aujourd'hui, c'est la charité chrétienne qui la lui apporte. » On peut dire de son discours, avec une légère variante, ce qu'il a dit lui-même du prix décerné par l'Académie à M. l'abbé Boudringhin : c'est un hommage de la société laïque à la fécondité bienfaisante du christianisme.

II

Nous retrouvons tout d'abord l'Académie au théâtre, — à la Comédie-Française, comme il sied, et en collaboration avec la *Revue des Deux Mondes*, comme il convient également. La première représentation de *Pepa*, par MM. Meilhac et Ganderax, n'a obtenu, il ne servirait à rien de le dissimuler, que ce qu'on appelle un succès d'estime. On dit que la pièce s'est relevée depuis; je n'ai pas eu l'occasion de m'en assurer personnellement, mais la chose n'a rien d'invraisemblable et, sans recourir à des explications trop ingénieuses, il ne me paraît pas impossible d'en rendre compte. En dehors des qualités ou des défauts de l'ouvrage en lui-même, qu'a-t-il manqué à *Pepa* pour réussir du premier coup? De se produire sans avoir été annoncée avec tant de fracas par le zèle indiscret de maladroits amis, ou même de simples reporters, qui avaient

surexcité la curiosité publique, monté notre imagination à un point où elle ne pouvait plus être satisfaite; d'être jouée partout ailleurs qu'à la Comédie-Française, cadre trop vaste, et qui fait attendre des tableaux d'un genre déterminé. Tel charmant pastel, qui séduira dans un salon privé, avec une baguette dorée pour tout encadrement, perdra les deux tiers de son prix si on le transporte dans le Salon carré du Louvre, en lui donnant le même cadre qu'aux *Noces de Cana*. Je suis persuadé que si l'on eût joué *Pepa* au Vaudeville ou au Gymnase, on en aurait mieux vu les qualités, moins vu les défauts, et qu'elle eût gagné à se présenter dans les conditions ordinaires, comme une pièce quelconque, due à un auteur de notoriété modeste. Mais des impressions de ce genre agissent surtout sur le public des premières. Celui qui vient ensuite est moins nerveux, et il est averti.

J'aime à résumer en dix lignes, quand je le puis, l'idée d'une pièce. Essayons pour celle de MM. Meilhac et Ganderax. Pepa, une jeune exotique, aime Jacques de Guerche, qui, par malheur, aime ou croit aimer Mme Yvonne de Chambreuil, rendue disponible par le divorce; et son oncle, l'ancien président des *Terras-Calientes*, maintenant président d'une foule de sociétés financières, voudrait la marier à M. de Chambreuil, un ami de Monte-Carlo, un peu marqué, mais si aimable encore! Celui-ci ne demande pas mieux, dès qu'il a vu la charmante petite nièce, et celle-là, par dépit, donne son consentement, Mais, avant que la chose ne soit faite, les deux époux s'aperçoivent qu'ils s'aiment encore, et que J. de Guerche aime sans s'en douter Mlle Pepa. Est-ce là ce qu'on appelle un chassé-croisé? Je ne suis pas assez fort en chorégraphie pour le dire. Les personnages échangent leurs positions primitives, et tout finit pour le mieux.

L'histoire n'est ni bien compliquée ni bien originale; l'originalité est dans les détails, et la complication aussi. On dirait que, la trouvant trop simple, les auteurs l'ont renforcée à plaisir, ou du moins se sont efforcés d'en dissimuler le fond un peu banal par toutes sortes de scènes épisodiques et de situations piquantes.

Au premier acte, nous sommes dans un couvent qui a pour spécialité d'ouvrir un asile aux femmes en instance de divorce; cette spécialité toutefois n'est pas exclusive, puisque Mlle Pepa s'y trouve. Elle s'y est liée d'une amitié étroite avec Mme de Chambreuil. Singulier couvent où les jeunes filles peuvent frayer intimement avec des dames dans une situation aussi délicate! En l'absence de son amie, Pepa passe son temps à fumer des cigarettes et à faire des réussites avec sa femme de chambre, l'Indienne Mosquita, qu'elle traite en esclave.

Le rideau se lève sur une scène de ce genre, fort joliment tracée, mais qui a peut-être le tort de nous donner de Pepa une idée qu'elle ne réalisera aucunement : ces excentricités américaines disparaîtront bien vite pour ne plus nous laisser voir qu'une jeune fille comme une autre. Ce qui contribue encore à nous lancer tout d'abord sur une fausse piste, c'est la visite de l'oncle de Pepa, le señor Ramiro Vasquez, bruyant, turbulent, exubérant personnage, type de *rastaquouère*, mais de *rastaquouère* spirituel, ayant conscience de son ridicule et se sentant guetté par l'opérette, qui raconte à Mosquita, pour lui imposer un respect salutaire, comment il a pacifié sa république, par la terreur, en braquant des canons au coin de toutes les rues, — ce qu'il pouvait se permettre en sa qualité de president civil, car s'il eût été général, comme tous ses prédécesseurs, on se serait révolté. Il n'est personne qui ne soit persuadé à ce moment que nous allons avoir quelque nouvelle variante sur le thème du *Brésilien;* quelque peinture nouvelle, accommodée au théâtre de la rue Richelieu et mise au point de l'actualité, de cette société étrangère aux mœurs bizarres et au luxe extravagant si souvent déjà transportée sur la scène. Il n'en est rien. Ce président falot, qui s'est accrédité lui-même comme envoyé extraordinaire auprès de toutes les puissances de l'Europe, mais dont les fonctions consistent surtout à jouer à Monte-Carlo et à fonder diverses sociétés ayant toutes pour but principal de faire un trou à la lune, reparaîtra bien de temps en temps dans la pièce, toujours amusant, toujours tiraillé entre son tempérament tropical et son scepticisme boulevardier, mais il ne sera, pour ainsi dire, mêlé en rien à l'action. Les auteurs l'ont dessiné en marge, pour l'égayer, mais il n'y pénètre pas, il n'en dépasse jamais le seuil, quoiqu'il fasse mine d'entrer quelquefois, et son exotisme n'est qu'un *costume*, sans aucune influence sur la marche de l'intrigue et sur le dénouement.

A l'acte suivant, il faut signaler une scène tout à fait charmante. M[me] de Chambreuil, qui désire rentrer dans le mariage en passant par l'église, s'est informée, et elle a appris qu'il n'y a d'autre moyen que d'obtenir de la cour de Rome l'annulation du premier lien conjugal. Un cardinal ami de la famille, qu'elle a rencontré chez le baron Moïse, — M. Drumont a oublié celui-là, — et qui jouit à Rome d'une influence considérable, a bien voulu promettre d'emporter la décision souhaitée, pourvu que l'un des deux époux reconnaisse par écrit que son consentement a été forcé. Une lettre, il n'en faut pas davantage, et encore n'est-il pas nécessaire qu'elle soit d'un des époux, car le président Ramiro Vasquez, pour arriver plus vite au but, l'écrira lui-même sans en prévenir personne et

recevra la réponse juste entre le deuxième et le troisième acte. Je ne m'étonne pas que ce conciliant cardinal causât, à la soirée du baron Moïse, avec l'ambassadeur de Turquie : à la rigueur, ils pouvaient s'entendre sur la question du harem.

Mais il faut voir l'entrevue de Monsieur avec Madame. En rentrant chez sa femme pour la première fois depuis deux ans, Monsieur reconnaît le domestique qui lui prend sa canne et son chapeau : « Bonjour, Auguste ! » puis il se trouve en face de M. de Guerche, l'héritier présomptif, et il lui tend cordialement la main; mais de Guerche se montre froid. Chambreuil s'en plaint doucement à son ex-femme : « Jacques ne me tutoie plus et il m'appelle Monsieur... Ce n'est pas gentil. » La conversation s'engage. Mme de Chambreuil est terriblement embarrassée d'abord pour s'expliquer. Celui qui fut le mari écoute d'un air glacial, en faisant des réflexions sobres et pleines de dignité, jusqu'au moment où Yvonne lui confesse qu'elle tient à ménager ses relations : or Mme de Cartigny lui a fait dire par M. de Chavenay qu'il lui serait impossible de la recevoir encore si son second mariage n'était pas consacré par l'Église. Et alors Chambreuil, s'oubliant : « Toujours bien avec elle, Chavenay? — Oui..., mais plus du dernier bien. — Allons donc ! » Et le voilà intéressé. Il met les coudes sur la table, Madame aussi, et ils se rapprochent, l'une pour débiter sa médisance, l'autre pour la savourer. Mais tout à coup le sentiment de la situation leur revient, et ils s'arrêtent au milieu de ces épanchements familiers en reprenant un air grave.

Une scène fort piquante encore, bien qu'elle tienne peut-être plus du vaudeville que de la comédie, est celle du dernier acte où, l'annulation du premier mariage obtenue, grâce à l'intervention trop zélée du président Ramiro Vasquez, il s'agit enfin de s'exécuter de part et d'autre. Avant d'épouser Pepa, M. de Chambreuil a, devant elle, une dernière explication avec celle qui va devenir Mme de Guerche. Elle lui reproche sa conduite blessante, ses infidélités conjugales qui l'ont poussée à bout, et aux phrases les plus expressives, Pepa l'appuie énergiquement d'une exclamation ou d'une affirmation, en répondant à M. de Chambreuil, qui se retourne vers elle, étonné : « Cela ne fait rien, nous nous marierons quand même. » Mais bientôt c'est le tour de M. de Chambreuil; lui aussi il a ses griefs : eh ! quoi, n'avait-elle d'autre recours que le divorce? Était-il digne d'une femme comme elle de pousser ainsi les choses à bout? Ne pouvait-elle démêler ce qui lui restait d'amour sous ses légèretés, et chercher à ranimer le foyer au lieu d'en appeler aux hommes de loi pour l'éteindre? Et au moment où il s'échauffe dans sa démonstration, il se rappelle que Pepa est là, Pepa qu'il doit épouser,

que sa situation est étrange entre ces deux femmes et qu'il ne peut se défendre près de l'une sans s'accuser près de l'autre. Alors il s'interrompt et d'un air gêné : « Je vous demande pardon, mademoiselle, mais... — Allez toujours, puisque nous nous marierons quand même. » Mme de Chambreuil se défend de plus en plus mollement, et Pepa appuie chacun des coups droits que lui porte l'homme qu'elle aime encore et qui l'aime toujours, sans que ni l'un ni l'autre parussent jusqu'alors s'en douter et sans qu'aucun indice visible à l'œil nu l'eût révélé au spectateur. Enfin M. de Chambreuil est vainqueur : ils en seront quittes pour se remarier, et Pepa applaudit. Voilà qui est pour le mieux de ce côté, mais de l'autre? De l'autre, j'espère que vous n'êtes pas inquiet. Nous savons déjà que Mlle Pepa aime Jacques de Guerche, et nous avons pu deviner à quelques phrases que Jacques de Guerche aimait Pepa plus qu'il ne le croyait, ou du moins que les auteurs se réservaient une porte de sortie de ce côté. Justement le voici qui arrive. Chambreuil va à lui, et se penchant à son oreille : « Écoute, je vais t'expliquer. Ce n'est plus ma femme que tu épouses..., non... c'est Mlle Pepa. N'aie pas l'air étonné comme cela : ce serait blessant pour elle. » Et ce bon Jacques, comme l'appelle Chambreuil, s'efforce de n'avoir pas l'air étonné, ou plutôt il y parvient sans effort : c'est un pantin, qui n'a pas de vie par lui-même et se laisse tirer dans le sens que l'on veut.

Le défaut essentiel de cette comédie, toute pleine de mots spirituels et de jolies scènes, c'est l'inconsistance, le défaut de netteté et de fermeté, quelque chose d'indécis, de fuyant, de tournant, si je puis ainsi dire, dans les caractères comme dans les situations, qu'il n'est pas facile d'analyser; dans le ton général et les sentiments des personnages, qu'il est malaisé de saisir. Pas un n'est d'une solide assiette, d'un dessin franc et arrêté comme l'exige l'optique de la scène. Pepa, qui fume et bat sa camériste, ou peu s'en faut, au début de la pièce, s'évanouit comme une ingénue, à la fin du premier acte, en apprenant le prochain mariage du jeune homme que son cœur avait choisi et qui n'a vraiment rien pour plaire à une nature tropicale. Ramiro Vasquez, incandescent et sceptique, lyrique et goguenard, spirituel et sot, *rastaquouère* et boulevardier, est une figure curieusement hybride, où éclate plus d'aimable fantaisie que de réalité. M. de Chambreuil, tantôt railleur, tantôt sentimental, nous laisse si peu voir son vrai caractère, et pendant si longtemps nous avons si peu su s'il aimait encore sa femme et il l'a si peu su lui-même, qu'on est tout surpris de l'émotion contenue qu'il montre à la fin et qu'on se demande si ce n'est pas encore de l'ironie et s'il ne va point se dérober de nouveau. Mme de Chambreuil aimait-

elle J. de Guerche? Nous l'avions cru. Ne l'aime-t-elle pas? Il le semble. Aime-t-elle de nouveau son mari? Il paraît. N'avait-elle pas cessé de l'aimer? Tout le monde le croyait. Nous ne disons rien de Jacques de Guerche : il n'y a rien à en dire; il n'est là que pour faire le jeu, et on ne sait pas si les auteurs ont voulu le rendre ridicule, oui ou non. Eh bien, la pièce est comme Pepa, comme Ramiro Vasquez et comme M. de Chambreuil : elle flotte; on y cherche la terre ferme. On y sent d'un bout à l'autre une sorte de conflit entre deux pensées et deux directions, entre le vaudeville et la comédie, entre le Palais-Royal et le Théâtre-Français, entre la *Vie parisienne* et la *Revue des Deux Mondes*. Est-ce M. Ganderax qui a tourné çà et là au ton de la comédie sérieuse et sentimentale la fantaisie sceptique de M. Meilhac? Est-ce M. Meilhac qui a tiré à la fantaisie ironique et semi-bouffonne la comédie sérieuse de M. Ganderax? N'est-ce pas tous deux qui, étant trop gens d'esprit et ayant trop lu M. Renan, ont voulu créer des personnages aux reflets changeants comme la gorge d'un pigeon, non seulement complexes, mais mobiles et fugaces, pour être plus modernes et plus parisiens? On dirait qu'ils ne se prennent pas au sérieux de peur de se donner un ridicule, et qu'ils clignent de l'œil au public pour ne pas avoir l'air d'être dupes de leur propre histoire et afin qu'on ne les soupçonne pas de croire que c'est arrivé?

Mlle Reichenberg et Mlle Bartet sont excellentes, comme toujours, dans deux rôles peu accommodés à leur nature et qui ne les font pas valoir. M. Febvre a fort habilement composé le personnage de Chambreuil; il le joue avec une finesse et une distinction soutenues. M. Féraudy a fait de Ramiro Vasquez un type d'une vérité saisie sur le vif, qui ne tombe jamais dans la charge et qui pourtant demeure *rastaquouère* jusque dans ses retours de simplicité et lorsqu'il se contient.

L'Odéon nous a donné une curiosité littéraire d'une véritable saveur : le *Caligula* d'Alexandre Dumas père, joué, en décembre 1837, à la Comédie-Française, et qui n'avait jamais été repris depuis lors. L'ouvrage est donc vieux de plus d'un demi-siècle, et je doute qu'il y eût l'autre soir à l'Odéon dix spectateurs de la première. Dans ces conditions on peut dire que *Caligula*, qui représente peut-être le plus grand effort d'Alexandre Dumas vers la forme dramatique la plus élevée et qu'il a bravement intitulé *tragédie*, était redevenu une nouveauté.

Un court historique de la pièce ne sera pas, je crois, sans intérêt pour le lecteur. Dumas l'avait fait recevoir de confiance par le comité, entre les administrations de M. Jouslin de la Salle et de M. Vedel, lorsqu'elle n'existait encore que dans son imagination. Les

répétitions furent quelquefois orageuses. Dumas n'entendait pas faire la moindre concession de mise en scène : il lui fallait un cadre où pût se développer à l'aise son évocation de la vie romaine au premier siècle. Il se récriait sur la mesquinerie des décors et des costumes; il exigeait des chevaux pour le char de triomphe de Caligula. En vain, on lui représentait que la Comédie-Française n'était ni le Cirque olympique ni l'Opéra, il ne voulait rien entendre, et les sociétaires prudents, comme Mlle Dupont, gémissaient sur les frais énormes auxquels le théâtre, déjà obéré, allait se trouver forcément entraîné, et se répandaient en pronostics fâcheux.

On se disputa, on s'arracha les places pour la première représentation. Que d'intrigues, que de démarches, que de sollicitations pour avoir une loge ou même un simple fauteuil! Que de mécontentements et de récriminations! Beaucoup de grandes dames avaient été vaincues dans leur course au billet par les grandes comédiennes de Paris, Mlle Georges, Mme Dorval, Mlle Falcon, Fanny Elssler, qui s'étalaient triomphantes au balcon et dans les premières loges. La loge du roi était occupée par le duc et la duchesse d'Orléans, qui avaient voulu assister au succès de leur protégé, par la princesse Clémentine et les jeunes princes. En s'asseyant, Mme la duchesse d'Orléans trouva devant elle le manuscrit de *Caligula* écrit tout entier par l'auteur, calligraphe aussi distingué que Brard et Saint-Omer, et enrichi de dessins par Louis Boulanger, Dauzats et d'autres encore.

Le prologue, où Menjaud était délicieux, produisit un grand effet. La Comédie-Française avait mis en outre à la disposition du poète l'élite de sa troupe : Ligier, Beauvallet, Firmin, Mmes Paradol et Noblet, et Dumas avait exigé l'engagement de Mlle Ida, dont l'embonpoint et la voix enrhumée parurent peu d'accord avec son rôle de vierge chrétienne. Mais ce qui fit un effet désastreux et nuisit au succès définitif de la pièce, ce fut la médaille commémorative qu'on accusa Dumas d'avoir fait frapper lui-même en son honneur, pour célébrer la restauration de la tragédie par l'auteur de *Caligula*, et qui, en tout cas, avait été frappée par les soins d'amis complaisants et de son aveu. On en trouve encore quelques exemplaires dans des cabinets d'amateurs. Elle était vendue à la porte, et il paraît même qu'on la distribua dans la salle. Mme de Girardin a fait dans ses *Lettres parisiennes* un compte-rendu dont la spirituelle méchanceté est d'autant plus piquante que Dumas, comme elle nous l'apprend au début de sa chronique, écrivait alors dans la *Presse*, et que c'eût même été à lui de rendre compte de son œuvre si « un sentiment de modestie inexplicable » ne lui avait fait passer la plume à Méry. Elle se moque du char traîné par deux

gros comparses, ce qui lui donne une ressemblance fâcheuse avec « une petite voiture de bains à domicile, et cela n'est pas du tout tragique ». Elle se moque du somptueux banquet, dont la salle ressemble à une ambulance et dont le menu se compose d'une assiette d'oranges et de deux assiettes de pommes d'apis, pompeusement servies sur un petit guéridon, ce qui n'est pas tragique non plus. Elle se moque de la prononciation de Mlle Ida, enrhumée depuis dix ans, mais qui pouvait l'être sans inconvénient dans le drame moderne, où cela passait pour de la couleur locale et s'appelait avoir des larmes dans la voix, tandis que, dans une tragédie en vers, cela perd beaucoup de son charme et n'est toujours pas tragique. Elle se moque de la médaille en plomb, qui n'est pas tragique non plus, mais qui du moins est comique.

Je ne sais ce qu'Alexandre Dumas pensa de cette causerie, mais elle ne l'empêcha pas de faire bientôt dans la *Presse* même une campagne indirecte en faveur de sa pièce, contre la Comédie-Française et son nouveau directeur, dont il était mal satisfait. La Comédie avait un moyen bien simple de répondre aux récriminations du poète, et elle en usa : c'était de produire ses livres de compte; ils prouvaient què les représentations de *Caligula*, tombées à des recettes de 700 francs, n'avaient pas encore couvert les premiers frais, et la discussion, ramenée ainsi à une question de chiffres, ne tarda pas à s'éteindre.

L'action se passe à Rome, aux derniers jours du règne de ce fou furieux qui devait presque faire regretter Tibère. Un prologue qui se rattache suffisamment à l'action, tout en la débordant, nous offre en quelques scènes largement brossées le tableau vivant de la Rome impériale en l'an 41 : l'affranchi Protogène prenant la place du barbier Bibulus afin d'épier les propos contre César et d'en livrer les auteurs au bourreau; Messaline, s'échappant avec le tribun Chéréa, qu'elle enivre de ses faveurs pour en faire l'instrument de son ambition effrénée; trois jeunes Romains, stoïciens d'allure épicurienne, qui ont gardé l'âme des vieux républicains au milieu des mœurs impériales et sortent d'une orgie couronnés de fleurs en déclamant contre la tyrannie et la délation. Lépidus a parlé sans mesurer ses paroles devant l'espion Protogène : averti de son imprudence,il se sent perdu, mais il n'attendra pas le bourreau : il s'ouvre les veines au bain voisin, et les licteurs emportent son cadavre aux gémonies, au moment même où César, rentrant en triomphe après une victoire de parade arrangée pour ce comédien sanglant, traverse le Forum et va monter au Capitole.

Dumas raconte, dans la préface de *Caligula*, que, la lecture des auteurs latins lui semblant insuffisante, il était allé passer deux

mois à Rome, visitant jour et nuit le théâtre de son drame, rebâtissant tout dans sa pensée, depuis la prison Mamertine jusqu'aux bains de Titus; qu'il était parti ensuite pour Naples et Pompéi, et qu'il avait voulu vivre pendant huit jours dans la maison du Faune, afin de toucher du doigt l'antiquité familière de Suétone après celle de Tacite, de la ressusciter sous une forme palpable, multiple et vivante. On peut l'en soupçonner sans jugement téméraire de s'être légèrement vanté; mais on ne saurait nier cependant que *Caligula*, et son prologue en particulier, ne soit une étude sérieuse du monde romain, dont ceux mêmes qui rendent le plus justice à l'imagination de l'auteur auraient cru peu capable un homme qui n'avait reçu qu'une instruction superficielle. La pièce ressemble un peu à une marqueterie : Dumas y a placé çà et là tel trait connu, telle réponse historique, tel mot, telle citation. Dans le prologue même vous reconnaîtrez ici un passage de Juvénal, là une page de Lucrèce. Mais ils sont fondus dans le tissu général, et l'ensemble est vraiment imprégné de la couleur antique. Il y avait en Dumas une faculté d'assimilation égale à sa puissance de vie.

L'action proprement dite s'ouvre par le retour de Stella, la sœur de lait de l'empereur, que son fiancé, le brenn Aquila, ramène des Gaules, où elle était allée chercher un refuge contre les caprices monstrueux du débauché Tibère. Maintenant que son nourrisson Caligula est monté sur le trône, sa mère Junia ne craint plus rien pour elle. Stella revient chrétienne. S'il faut en croire Dumas, il a voulu, en le mettant en face de Messaline, opposer l'une à l'autre l'infamie du monde païen finissant et la pureté de l'aube chrétienne qui se lève; mais il faut avouer que cette idée ne se dégage pas nettement et qu'elle disparaît, dans le mouvement de la pièce, sous l'intérêt purement dramatique. Junia et Stella comptent toutes deux sur la protection de Caligula; et, en effet, voici l'empereur qui, instruit du retour de celle-ci, vient rendre visite à sa nourrice : il prodigue les bonnes paroles et, en sortant, donne l'ordre à son affranchi d'enlever Stella, qu'il convoite, et de faire arrêter Aquila comme un esclave échappé. Stella résiste; elle est envoyée au supplice par Caligula furieux, sous les yeux de son fiancé réduit à l'impuissance et enchaîné à une colonne, d'où il assiste à sa mort. Mais Messaline, qui a laissé mourir Stella, dont elle craignait l'influence sur l'empereur, recueille chez elle Aquila, et lui ouvre les portes du palais au milieu d'une orgie, où il étrangle le maniaque sanguinaire revêtu de la pourpre, devançant ainsi Chéréa et les amis de Lépidus qui, lorsqu'ils entrent, le poignard à la main, se heurtent à un cadavre. Les prétoriens accourent par

derrière, s'en emparent et vont les livrer à la mort, car Messaline n'a plus besoin d'eux, et tandis que l'imbécile Claude, acclamé par les soldats, s'écrie : « A moi l'empire! » elle conclut, triomphante : « A moi l'empire et l'empereur! »

Ainsi les deux actions se nouent et s'entrelacent sans cesse, et Dumas s'est toujours efforcé de rattacher son drame à une peinture historique qui en élargit et en relève l'intérêt. Il a voulu trop de choses et son ambition a été trop haute. Le drame est long : le rideau n'est retombé le premier soir qu'à une heure du matin. Mais personne n'avait lâché pied, tant nous avions été saisis d'une main puissante, qui nous reprenait tout à coup lorsqu'elle s'était quelque temps relâchée. Les situations saisissantes et les belles scènes abondent dans *Caligula.* J'ai déjà parlé de celle où Aquila, enchaîné, est contraint d'assister, sans pouvoir faire un mouvement, au supplice de Stella. Auparavant, introduit dans son cachot, dont la porte s'est refermée derrière lui en le prenant au piège, il a été converti par elle au christianisme : au lieu de céder aux instances de son amour, elle profite de l'empire qu'elle a sur son cœur pour le sauver, et il croit tout ce qu'elle dit, il bénit le Dieu qui les rassemble encore une fois dans cette vie, et qui doit les réunir dans l'autre; il est conduit à la foi par l'amour. C'est la situation de *Polyeucte* retournée, avec un caractère suffisamment personnel pour que nous gardions à Dumas le mérite de cette scène, qui est fort belle. Il a mis tous ses soins à dessiner la figure de Caligula dans sa démence orgueilleuse et féroce, dans les caprices extravagants de son imagination dépravée. Les principaux traits recueillis par l'histoire, — le cheval-consul, le souhait que l'empire romain n'eût qu'une tête, etc., — se retrouvent dans son rôle, mais ils y sont fondus avec art, et des scènes comme celle de l'orage, où il a mis en action ce que nous apprend Suétone de la terreur profonde qu'éprouvait Caligula au bruit du tonnerre et des amendes honorables qu'il faisait alors aux dieux; comme celle encore, d'un comique si lugubre, où, prenant au mot le consul Afranius qui a offert sa vie pour lui, il l'empoigne au milieu d'une fête et le jette par la fenêtre dans la rue, pour désarmer la foule qui demande du pain; celle de l'orgie finale où César veut mêler aux jouissances du vin et de la musique celles du sang versé de ses propres mains, avec le raffinement d'un artiste qui sait doser la souffrance, sont aussi vraies qu'horribles, mais dépensent beaucoup de talent à faire revivre une physionomie qui ne saurait intéresser parce que c'est la figure d'un aliéné féroce et d'un baladin épileptique, placé en dehors de l'humanité.

Cette *tragédie* aurait certainement étonné Racine, avec ses res-

sorts violents, son long tissu d'horreurs, ses caractères superficiels et l'insuffisance de sa psychologie, son style aussi loin de la pureté classique que des exigences de l'école actuelle pour la richesse de la rime et la précision de la forme. Mais peut-être l'eût-elle intéressé quand même par sa vigueur dramatique, et, en tout cas, elle nous a intéressés, nous, plus que le public de 1837. Elle rachète tous ses défauts par la vie. Le style, avec ses chevilles et ses impropriétés, n'en a pas moins les qualités nécessaires pour le théâtre : de temps à autre, l'idée éclate et la situation se résume en un beau vers, sonore et plein, qui produit grand effet. Je ne serais pas surpris que *Caligula* trouvât une renaissance inespérée dans cette tardive reprise. On ne saurait l'attribuer aux acteurs, car, quel que soit le talent de MM. Paul Mounet, Dumény, Colombey, de Mlle Tessandier et de Mme Segond-Weber, revenue à l'Odéon après avoir été portée un moment jusqu'à la Comédie-Française, par un engouement inexplicable et passager, ils ne sauraient prétendre à dépasser, ni même à atteindre, les acteurs que j'ai nommés plus haut. Seul, M. Ph. Garnier s'est montré supérieur : il donne au fou couronné des attitudes et des gestes d'une vérité saisissante, le sourire faux et cruel, la voix aux inflexions félines et aux éclats terrifiants, cette physionomie, enfin, dont Suétone nous dit que Caligula étudiait les mouvements dans un miroir pour mieux inspirer l'effroi. Mais c'est par la mise en scène, les costumes, les décors, que l'Odéon a vaincu la Comédie-Française. Le spectacle mérite aussi bien d'être vu que la pièce, et il est ici tout-à-fait à sa place, car il *illustre* et achève cette évocation de la Rome impériale que s'était proposée Dumas.

Bornons-nous maintenant à signaler d'un mot, au Palais-Royal, le *Parfum*, de MM. Blum et Toché, fondé sur une donnée trop scabreuse pour que nous soyons tenté de l'expliquer à nos lecteurs, malgré le succès de la pièce; le joli vaudeville de *Mimi*, aux Nouveautés, où les amateurs peuvent se donner le régal de voir Mme Théo sans l'entendre, je veux dire sans l'entendre chanter, ce qui est tout bénéfice; à la Renaissance, la *Gardeuse d'oies*, où l'aimable et piquante musique de M. Lacome a vivifié un livret qui avait besoin de cet assaisonnement, quoiqu'il soit de deux fort habiles gens dont les preuves sont depuis longtemps faites : MM. Leterrier et Vanloo. La Gaîté a tiré de *Tartarin sur les Alpes* une pièce à grand spectacle, très vide et très fastidieuse, où elle n'a cherché qu'un prétexte à décors. Le Théâtre-Libre, qui semble prendre à tâche de plus en plus de justifier son titre dans le mauvais sens du mot, a obtenu un nouveau succès de scandale avec la *Rolande*, de M. Louis de Gramont. Dans cette pièce, qui a des

parties d'un véritable écrivain dramatique, l'auteur n'a pas craint de mettre en scène, avec une crudité qui touche au cynisme et qui a plus d'une fois révolté les spectateurs les moins suspects, le tableau d'un libertinage honteux et dégradant. Jamais encore, je crois, aucune œuvre dramatique n'avait poussé aussi loin la hardiesse dans la peinture du vice. Par une dérogation à ses habitudes, au lendemain de la soirée où avait été convoqué la presse, le Théâtre-Libre, qui s'est transporté aux Menus-Plaisirs, a donné *Rolande* en une série de représentations ordinaires, non toutefois sans que la censure l'eût préalablement expurgée de ses plus grosses ordures. Ah ! si la censure était jamais supprimée, que ne nous montrerait-on pas sous prétexte de naturalisme ! Le mot est commode pour couvrir d'un prétexte d'art l'exhibition de toutes les vilenies et de toutes les fanges. Il s'est d'ailleurs trouvé des critiques pour soutenir que *Rolande* est une pièce morale et même très morale, parce qu'au dénouement le vice est puni. A ce compte, *Nana* est moral aussi, et il suffira de dix lignes à la fin d'un roman ou d'une scène à la fin d'un drame pour purifier, après coup, les tableaux les plus licencieux.

III

C'est par le théâtre que s'ouvre notre liste nécrologique, toujours longue à cette époque de l'année. Bouffé était depuis longtemps retiré de la scène; il venait d'entrer dans sa quatre-vingt-neuvième année. Il avait célébré ses noces d'or en 1876, ses noces de diamant en 1886. Dans ses *Souvenirs*, publiés, en 1880, avec une préface de M. Legouvé, il raconte que lorsque le théâtre des Variétés l'enleva au Gymnase en 1843, en payant un dédit de 100 000 francs, les prêteurs exigèrent, comme garantie de leur argent, qu'il se fit assurer sur la vie pour deux années. Il se présenta donc à la Compagnie royale, où, après avoir été ausculté et palpé des pieds à la tête par le médecin, il apprit de la bouche d'un employé que, par décision du conseil, il n'y avait pas lieu de l'assurer. C'était une condamnation à mort dans le délai de deux ans. Il y a survécu près d'un demi-siècle, et il est à croire que, pendant ce laps de temps, le docteur, l'employé et tous les membres du conseil sont partis pour l'autre monde, tandis que leur condamné s'acheminait à l'âge du centenaire dont il avait fait l'un de ses rôles favoris, et jouait dejà pour son compte le prologue du *Père Turlututu*.

La belle époque de Bouffé fut le règne de Louis-Philippe.

Lorsque je vins passer quelques semaines à Paris pour la première fois, en 1847, il y avait au théâtre deux célébrités que je brûlais de voir : Rachel, dans Hermione ou dans Phèdre, et Bouffé, dans le *Gamin de Paris*. Sa renommée dans ce rôle avait franchi la distance, double ou triple alors de ce qu'elle est aujourd'hui, qui séparait la province de la capitale. Je le vis, et je fus émerveillé. A cinquante ans, ce petit homme pouvait encore faire illusion par sa légèreté, sa pétulance, sa *gaminerie*, mais après vous avoir fait rire, il vous faisait pleurer. Il devait plus à l'art qu'à la nature; il était impossible de mieux composer un personnage, de l'étudier plus minutieusement dans ses moindres parties, de pousser plus loin le soin du détail, et pourtant son jeu n'avait rien de laborieux; au contraire, il était nerveux et vivant.

Ce fut, du reste, un brave homme que Bouffé, bon bourgeois, excellent fils, mari modèle, père tendre et dévoué. Le comédien consciencieux jusqu'au scrupule, jusqu'à la minutie, s'est peint au naturel dans ses *Souvenirs*, et lors même qu'il nous fait sourire par ses naïves effusions, il nous charme par l'honnêteté et la bonhomie du récit. Il raconte dans le chapitre final comment l'abbé Lamazou, alors curé d'Auteuil et mort évêque de Limoges, vint le voir au moment de sa cinquantaine, qu'il voulut célébrer lui-même, en prononçant une allocution que nous a conservée l'excellent comédien. Au moment où il donnait sa bénédiction au vénérable couple, un rayon de soleil tombant de la voûte, dit-il, vint briller sur nos têtes. « Cette apparition soudaine nous causa une vive impression : il nous sembla qu'une bénédiction du ciel venait confirmer celle du bon prêtre. Ne pouvant contenir mon émotion, je serrai la main de ma douce compagne qui, les yeux mouillés de larmes avait compris comme moi que nous devions remercier la Providence de ce présage de bonheur. »

N'est-ce pas touchant? Et que nous voilà loin des comédiens orageux qui ont pris pour devise *Désordre et génie!*

Le baron Félix Platel, qui vient de mourir à l'âge de cinquante-cinq ans, était presque inconnu sous son nom, mais célèbre sous le pseudonyme d'*Ignotus*, qu'il ne tenait nullement à justifier et qui ne lui plaisait que par antiphrase. Petit-fils d'un compagnon d'armes de Charette, arrière petit-neveu par sa grand-mère, si j'ai bien compris les récits qu'il me fit souvent, de Mme de Lamballe, conseiller général de la Loire-Inférieure, où il possédait un domaine de famille et où il était traité en châtelain par les paysans, il avait passé toute sa jeunesse sur les confins de la Bretagne et de la Vendée. Quoiqu'il fût depuis longtemps un des rédacteurs les plus en vue du plus parisien des journaux, Platel n'avait rien du type qu'évoque aus-

sitôt le mot de Parisien. Grand, fort, coloré, dépourvu à un degré extraordinaire de tout esprit de conversation, causant beaucoup, mais en bon bourgeois, sans un trait, sans un mot, sans une réplique heureuse qui rappelât jamais Ignotus, il avait la mine d'un excellent *gentleman-farmer*, beaucoup plus que d'un écrivain coté sur le boulevard.

Le baron Platel a écrit quelques livres sous son nom, en particulier les *Causeries franco-italiennes*, où il a raconté ses rapports avec Cavour et qui, si elles ne justifient pas les prétentions politiques de l'auteur, sont du moins d'une forme originale et souvent piquante; puis, beaucoup plus récemment, les *Confessions d'un économiste*, qui n'ont fait aucun bruit. Je me rappelle que, tout à ses débuts, il avait publié contre les jeux de Bade et de Hambourg, sous le pseudonyme d'Etienne Pall, deux petits livres d'une véhémence singulière. Mais, malgré une grande activité de journaliste et d'innombrables pointes poussées à droite et à gauche, sa renommée n'a guère commencé qu'en 1875, avec cette collaboration hebdomadaire au *Figaro* où tour à tour Ignotus traçait les portraits de ses contemporains, et traitait des questions politiques, artistiques, économiques, mondaines, criminalistes, sociales. Il avait sa manière à lui, reconnaissable dès la première ligne. Impossible de s'y méprendre. On l'aimait ou on ne l'aimait pas, mais elle ne laissait personne indifférent. Ceux qui ne l'aimaient pas en étaient fort agacés et l'accusaient de prétention, de boursouflure, de *prudhomisme*, voire de pathos, et se plaignaient de retrouver son *moi* partout. Ceux qui l'aimaient louaient son allure originale et quelquefois épique, ses vues neuves et ingénieuses, ses rapprochements imprévus, ses images subites et hardies, tout ce qui constituait enfin sa personnalité littéraire très accusée, et lui avait fait, en dépit des épigrammes, un public fidèle. Les plus sages étaient ceux qui jouissaient de ses qualités en lui passant ses défauts. Il est bien vrai qu'il ne pouvait se séparer de son *moi*, pas plus dans la conversation que la plume à la main, mais le *moi* de cet homme droit, honnête, loyal, fidèle aux bonnes causes et à ses amis, sincère jusque dans ses hyperboles, et qui se mettait toujours de très bonne foi lui-même dans les portraits des hommes du jour, n'avait rien de haïssable, au contraire.

En ouvrant la première série de ces étonnants *Portraits* où chaque ligne flamboie, même quand l'auteur passe du sublime au familier, ou s'étudie à être familier dans le sublime, j'y tombe sur celui de l'abbé Crozes, l'ancien aumônier de la Grande-Roquette, qui fut une des figures les plus populaires du clergé parisien. L'abbé Crozes, en retraite depuis quelques années, s'appelait

volontiers, avec enjouement, le doyen des prisons. Il avait conduit jusqu'à l'échafaud, pendant plus de vingt ans, la plupart des grands criminels, et un seul lui avait résisté. Tous ces redoutables scélérats, dont plusieurs l'eussent broyé d'une chiquenaude, les Lemaire, les Avinain, les la Pommerais, les Troppmann, ont été domptés et terrassés par l'inépuisable mansuétude de ce chétif petit vieillard. « Il aimait, nous dit Ignotus, à descendre l'échelle mystérieuse qui s'appuie à la vase humaine, pour y pêcher des âmes. Après être entré comme aumônier à la prison de la Petite-Roquette, il descendit plus au fond du crime et entra à la Grande. Là, il lui était impossible d'aller plus bas. C'est pourquoi il y resta... Ce prêtre a des joies sublimes. L'*homme* a bientôt en lui une entière confiance. Alors qu'autour de lui les autres voix humaines, même les plus douces, lui parlent de mort, l'abbé Crozes lui tend la main et lui parle de vie future. Alors que l'homme est, dans sa cellule, entouré d'êtres qui espionnent ses moindres pensées, il cause enfin avec quelqu'un qui lui parle de pardon, et non avec un *mouton*... Un cœur d'homme n'est jamais si ossifié qu'il n'y ait pas un point d'où, en pressant comme sur le bouton d'un piston, on ne fasse monter à l'œil des larmes. » J'aime mieux la comparaison où, quelques lignes plus loin, il nous montre l'abbé Crozes, après avoir allumé, au fond de la cellule, l'âme éteinte du criminel, l'escortant jusqu'à la guillotine pour veiller sur elle avec inquiétude, « comme on protège contre le vent, avec la main, une lumière vacillante ». La première n'est que bizarre; la seconde est une trouvaille, et ces alternatives sont continuelles chez Ignotus. Mais ces emprunts avaient autant pour but d'achever son portrait que de faire celui de l'abbé Crozes.

L'aumônier de la Grande-Roquette avait été arrêté, pendant la Commune, par ordre de Raoul Rigault, à qui il était allé naïvement demander la permission de voir un prêtre incarcéré. A Mazas, où on le conduisit, il se trouva tout de suite en pays de connaissance. Les directeurs et les gardiens étaient d'anciens clients, qui avaient gardé bon souvenir de lui et qui le soignèrent. Il fut sauvé par un capitaine fédéré qu'il avait également connu à la Roquette et qui le prit sous sa protection : il est bon d'avoir des amis partout. L'abbé a raconté cette histoire dans une brochure, le seul ouvrage qu'il ait écrit; mais, comme le vieux Nestor, il abondait en souvenirs qui ont été souvent utilisés par d'autres. Quels Mémoires eût pu laisser, s'il n'eût été retenu par le caractère sacré de son ministère, cet homme qui avait descendu plus avant qu'aucun autre dans le cœur des grands scélérats, pénétré leurs secrets et éveillé leurs remords!

L'abbé Bossuet, curé de Saint-Louis en l'Ile, était un vieillard, comme l'abbé Crozes. Ce n'est point par ses ouvrages que l'abbé Bossuet était célèbre, car il portait un nom qui le condamnait à ne pas écrire, mais par une bibliothèque incomparable, objet d'admiration et d'envie pour ses confrères de la Société des bibliophiles. On y voyait, entre autres merveilles, l'*Assertio septem sacramentorum*, d'Henri VIII, avec la signature de l'auteur; les livres d'heures et psautiers de Marguerite de Valois et de Marie Leczinska; le missel où Louis XVI lut ses prières suprêmes au Temple, avant de s'acheminer à la guillotine; l'*Office de Louis XVI et de Marie-Antoinette*, imprimé sous la Restauration par les soins d'un groupe de royalistes zélés, en prévision de la canonisation des deux martyrs, et dont on trouverait difficilement un autre exemplaire.

Mais la bibliothèque de l'abbé Bossuet avait pour spécialité l'histoire de la ville de Paris, au sens le plus étendu du mot. Il avait créé dans ce genre une collection absolument sans rivale, où son quartier, son église et sa paroisse tenaient la plus large place; et jusqu'aux dernières années de sa vie, jusqu'aux heures d'épreuve qui le forcèrent de se séparer de son trésor, ses mandataires faisaient, dans les ventes, le désespoir des bibliothécaires de l'hôtel Carnavalet. L'abbé Bossuet eut le cœur déchiré quand il dut sacrifier sa bibliothèque pour payer les travaux de restauration de son église et soutenir ses œuvres. Elle fut achetée en bloc à un prix bien au-dessous de sa valeur par un libraire avisé qui l'écrèma d'abord et, après y avoir prélevé un certain nombre d'articles hors ligne dont l'un, je crois, a été coté jusqu'à 10 000 francs sur son catalogue, livra le reste aux enchères de la salle Silvestre, et en retira encore presque le prix qu'il en avait donné. Cette vente, qui eut lieu du 9 au 21 avril dernier, fut l'événement de la saison, comme le catalogue dressé par le libraire constitue une véritable bibliographie parisienne, dans toutes ses divisions et subdivisions. Il n'est pas inutile seulement de remarquer que, pour combler certaines lacunes ou remplir à peu près également chaque catégorie, le libraire y a glissé des ouvrages de son fond, dont il est tout naturel et dont il serait pourtant injuste d'attribuer la possession à l'abbé Bossuet. Bornons-nous à citer, parmi les raretés de cette vente, la *Relation du siège de Paris* (par Henri IV), de Pigafetta, avec un plan portant la date de 1591, acheté 755 francs pour le duc d'Aumale; les *Plus excellents bâtiments de France*, d'Androuet du Cerceau, première édition avec grandes marges et dans sa reliure originale, payée 600 francs; enfin une *Vie de saint Eloi*, manuscrit du quatorzième siècle sur vélin, orné de huit miniatures, qui ne s'est pas vendu trop cher au prix de 1250 francs.

Mgr Bougaud n'a pas occupé plus longtemps que son prédécesseur le siège de Laval : sacré le 2 février dernier, l'évêque a pu à peine se laisser entrevoir, et nous ne parlerons que de l'écrivain, qui avait pris l'un des premiers rangs dans la littérature pieuse avec sa *Sainte Chantal* et la *Bienheureuse Marguerite-Marie*, qui en est comme la suite; *Sainte Monique*, le *Christianisme et les temps présents*. Je me borne à rappeler ces grands ouvrages d'hagiographie et d'apologétique qui ont valu à son nom une autorité durable. Après un quart de siècle, le succès de l'*Histoire de Sainte Chantal et des Origines de la Visitation* n'est pas encore épuisé, et tout porte à croire qu'il subsistera longtemps. Le jeune auteur a su, en effet, y écrire à la fois une vie de saint d'une onction pénétrante et une histoire du temps d'un intérêt soutenu, où le lecteur de bonne volonté se trouve entraîné peu à peu du monde profane au monde mystique, porté par le sujet, élevé par un récit toujours attachant et initié comme sans effort à des beautés surnaturelles qu'il eût pu croire inaccessibles pour lui. C'est sous le coup de cette lecture, dont il avait subi le charme, que Mgr Dupanloup, avec l'impétueuse spontanéité de sa nature, appela comme vicaire général l'ancien professeur de dogme et d'histoire ecclésiastique au séminaire de Dijon. L'abbé Bougaud devint dès lors un des collaborateurs les plus intimes de l'illustre évêque d'Orléans, sans toutefois cesser de travailler pour son propre compte. L'excellent écrivain était aussi un prédicateur éloquent, dont les chaires parisiennes ont entendu bien des fois la chaude et pathétique parole. Sa santé délicate eût exigé des ménagements, mais son zèle n'en voulait pas, et il épuisait sa vie sans calculer ses forces.

Peu de jours après, l'épiscopat était encore cruellement éprouvé par la perte subite de Mgr Besson, le digne successeur de Fléchier et de Mgr Plantier. Comme ses deux prédécesseurs au siège de Nîmes et comme l'auteur de l'*Histoire de sainte Chantal*, Mgr Besson était à la fois orateur et écrivain. Il est mort sur la brèche, en revenant de présider la rentrée de la Faculté catholique de Lyon, et le mois dernier il avait couronné sa carrière par l'éloquente oraison funèbre de Mgr Dupanloup, à l'inauguration de son monument. C'était le chant du cygne, et par une heureuse rencontre, Mgr Besson, en retraçant dans la chaire chrétienne la biographie du grand évêque d'Orléans, avait pu y donner comme un suprême exemplaire de son double talent, d'orateur et d'historien.

La Faculté des lettres, déjà éprouvée tout récemment par la mort prématurée de M. Bergaigne, vient de l'être encore par la perte non moins prématurée de M. Arsène Darmesteter, qui n'avait

guère dépassé sa quarantième année. Il allait publier prochainement un *Dictionnaire général de la langue française* et il laisse des ouvrages d'érudition et de philologie, parmi lesquels nous nous contenterons de signaler le *Seizième siècle en France*, tableau de la littérature et de la langue, où le critique s'est fait une bonne place à côté du grammairien, et surtout son opuscule de la *Vie des mots*, publié l'an dernier et dont on a beaucoup parlé. C'est un chapitre de la philosophie du langage où, envisageant notre idiome comme un organisme vivant, il étudie les procédés logiques et les causes diverses qui se cachent derrière l'évolution des sens. Ces pages abondent en vues ingénieuses et pénétrantes, dont l'intérêt est aussi littéraire que philologique, sur le mode de formation des mots, comme des changements et des extensions de sens, dans l'évolution perpétuelle du langage, et il éclaire ces problèmes difficiles d'une lueur qui les rend accessibles aux profanes. La *Vie des mots* n'est qu'une esquisse, mais une de ces esquisses qui valent un tableau.

Au dernier moment, nous apprenons la mort de M. Edmond Gondinet, l'un de nos plus féconds, de nos plus aimables, de nos plus spirituels écrivains dramatiques. M. Gondinet n'avait pas été invariablement heureux au théâtre et il se laissait aller, par complaisance et par faiblesse, à gaspiller un peu son talent facile et toujours prêt ; mais telles étaient la souplesse de son esprit et l'abondance de ses ressources que ses pièces les plus médiocres obtenaient grâce par quelque détail charmant, qu'il lui arrivait souvent de sauver l'indigence du fond par l'agrément de l'accessoire et que, malgré un surmenage incessant, il a laissé quelques-unes des comédies les plus fines et les plus délicates de ce temps. J'ai eu si souvent l'occasion de parler de M. Gondinet que son oraison funèbre se trouve, pour ainsi dire, écrite d'avance par fragments épars dans ces chroniques, ce qui me console un peu de ne pouvoir saluer aujourd'hui que d'un adieu si insuffisant l'auteur de *Christiane*, du *Panache* et du *Parisien*.

Victor FOURNEL.

LES FAITS ÉCONOMIQUES

ET LE MOUVEMENT SOCIAL

I. La crise monétaire. — II. Les encaisses d'or des grandes Banques et la balance du commerce. — III. Le taux de l'escompte et le taux de l'intérêt. — IV. La récolte du blé dans le monde en 1888. — V. Le commerce international des céréales et la spéculation. — VI. Rapport entre la distribution de la population par professions et les importations ou les exportations des substances alimentaires. — VII. La consommation du pain et le projet de boulangeries municipales. — VIII. La baisse du prix du bétail et la consommation de la viande. — IX. La fraude à la frontière et à l'intérieur. — X. L'écrasement de l'agriculture par les droits d'enregistrement et le projet d'impôt sur le revenu. — XI. La situation commerciale et financière de l'Italie. — XII. Le Congrès corporatif international de Londres.

I. — Une crise financière a éclaté à la fin de septembre à Paris, à Londres, à Berlin, et, quoique la haute banque lutte avec une grande énergie pour l'enrayer, elle est loin d'être finie et fera vraisemblablement sentir ses conséquences pendant plusieurs mois.

Un peu plus tôt un peu plus tard, cette crise devait se produire après le mouvement de spéculation auquel depuis un an nous assistions et qui, quoique bien moindre dans ses proportions, rappelait celui des années 1880 et 1881. Les hommes sont ainsi faits, ils passent par des alternatives de dépression et de confiance et un certain temps après, une panique, quand les victimes sont oubliées, la tendance à l'optimisme, qui est générale malgré tout, reprend le dessus. Cette disposition psychologique est exploitée par les spéculateurs et par la haute banque qui, grâce à son organisation cosmopolite, sur laquelle nous reviendrons quelque jour, est en mesure d'entraîner les bourses et les principaux marchés du monde, pourvu que ce soit dans le sens indiqué par l'alternance naturelle du flux et du reflux dans le mouvement des affaires. Elle en trouve le moyen matériel dans l'affluence d'argent disponible, qui, après la liquidation d'une crise se produit précisément par la stagnation des affaires dans les caisses des banques, et qui amène nécessairement la baisse du taux de l'escompte, des avances sur titres et des reports de bourse.

On l'a bien vu quand la liquidation du *krach* de janvier 1882 a été tout à fait finie. L'encaisse de la Banque de France est montée en juin 1886 à 2 milliards 526 millions dont 1 milliard 393 millions en or. Le taux de l'escompte, après avoir été longtemps de 3 pour 100, est descendu à 2 1/2 pour 100 en mars 1888 et s'est maintenu à ce taux jusqu'à la fin de juillet. A Londres il était descendu à 2 1/2 pour 100 dès février 1888, et sur le marché libre le papier des grands banquiers était négocié à 1 1/8 et 1 pour 100. Le taux moyen des reports est descendu, à la même époque, à Paris, à 4 et à 3 1/2 pour 100. Grâce à l'importance de ces disponibilités, non seulement les valeurs de crédit et les fonds d'États ont été l'objet d'une hausse rapide; mais encore des syndicats se sont organisés pour profiter des bas prix auxquels étaient tombées certaines matières premières et les relever rapidement. C'est ainsi que la spéculation s'est développée à Paris sur l'étain, le plomb, le zinc, sur le cuivre, où elle dure encore, entraînant la hausse des actions des usines où se traitent ces métaux. Vienne a vu une hausse sur les maïs provoquée dans les mêmes conditions, Hambourg sur les cafés, Berlin sur les actions des usines sidérurgiques faisant partie des syndicats de production.

Cette spéculation à la hausse n'était justifiée qu'en partie par la baisse du taux de l'intérêt. Elle ne l'était pas par une amélioration sérieuse des conditions de production de l'Europe occidentale. L'agriculture souffre de plus en plus; l'industrie du fer et celle de la houille en France et en Belgique sont en très triste situation. Il en est de même de celles de la soie, du coton, du lin. Aussi la reprise des affaires, qui s'est dessinée à la fin de 1886 et en 1887, a-t-elle été peu accentuée et de courte durée. Notre commerce et nos manufactures bénéficient fort peu du mouvement qui s'est produit en Angleterre et en Allemagne.

La hausse des valeurs de bourse et de spéculation devait donc être arrêtée net à un moment donné. La crise est arrivée plus tôt qu'on ne le croyait par suite de trois faits d'importance inégale : 1° les retraits d'or qui se sont produits par suite des emprunts étrangers aux banques de Londres, de Paris et de Berlin; 2° le déficit de la récolte de blé dans toute l'Europe occidentale, qui nécessite des exportations d'or et de valeurs; 3° les complications politiques et particulièrement le *krach* financier menaçant en Italie.

II. — Quoi qu'on en puisse penser, ce n'est nullement dans les pays de mines qu'il faut aller chercher des métaux précieux quand on en a besoin. Il y a plus, lorsque les pays producteurs d'or ou d'argent ont eux-mêmes besoin de capitaux, ils doivent venir les demander à Paris, à Berlin et surtout à Londres.

Les vieux pays d'Europe ont, pendant les siècles de leur hégémonie commerciale et pendant leur rapide développement manufacturier des cent dernières années, accumulé une somme de capitaux qui les a rendus créanciers de toutes les autres parties du globe. Ces capitaux sont représentés par des placements industriels : chemins de fer, usines, banques, maisons de commerce fondées dans les pays lointains et par les titres des emprunts d'État qui tous ont dû être négociés sur leurs marchés. Les revenus de ces placements arrivent chaque année sur ces places sous forme de marchandises, ce qui explique les énormes excédents d'importations de tous les pays anciens, tandis que les pays neufs ont généralement des excédents d'exportations. Ils viennent aussi pour une partie sous la forme d'espèces métalliques et y augmentent les capitaux disponibles. Hambourg, Francfort, Amsterdam, Bâle, Genève, jouaient ce rôle dès le siècle dernier et étaient les grands réservoirs des capitaux et du numéraire, qui consistait alors exclusivement en métal blanc. Depuis 1815, Paris et Londres, et depuis 1871 Berlin, sont devenus les métropoles financières du monde et ont réduit à l'état de satellites les anciennes capitales de la banque. En même temps l'or s'est substitué à l'argent comme monnaie internationale universelle. Si l'argent reste encore la monnaie intérieure des pays pauvres, de l'Inde, de la Russie, de l'Amérique du Sud, il est éliminé complètement de la circulation en Angleterre. En Allemagne, en France et dans les pays de l'Union latine, il n'a plus qu'une circulation en quelque façon fiduciaire. Voilà pourquoi quand la Russie, qui produit de l'or, quand la république Argentine et le Mexique qui ont des mines d'argent, ont besoin de capitaux et particulièrement de numéraire, ils sont obligés de venir placer leurs emprunts à Londres ou à Paris. Là ils trouvent des prêteurs à peu près toujours disposés, pourvu que les conditions offertes soient bonnes. Une partie seulement du capital emprunté est exporté dans ces pays; car, étant déjà débiteurs des places qui leur ont prêté, une bonne partie des nouveaux capitaux qu'ils empruntent se compense avec leurs anciennes dettes. Quant au solde plus ou moins considérable en numéraire qu'ils emportent, ce n'est guère qu'une saignée momentanée. Chaque année, en effet, ils ont des remises à faire à Londres, à Paris, à Berlin, pour le paiement des coupons d'intérêts, ce qui augmente encore la prédominance financière de ces places et reconstitue leur stock métallique au bout d'un temps assez court. Seuls les pays qui, comme les États-Unis, ont la fortune de fournir à l'Europe une matière première telle que le coton, se libèrent en marchandises au lieu de numéraire et fortifient leur situation monétaire et économique.

Quelque importante relativement que soit la quantité d'or détenue

par les grandes places financières, elle est cependant peu considérable d'une manière absolue, surtout si on songe à tous les besoins qu'elle doit satisfaire, à tous les services d'échange qu'elle doit accomplir.

D'après les évaluations de statisticiens expérimentés, comme MM. Horatio Burchard, Otto Haupt, H. Sœtbeer, il n'y aurait eu, en 1885, dans le monde entier, qu'à peu près 17 milliards et demi d'or monnayé. L'Angleterre en détiendrait 3 milliards environ, la France 4 milliards et demi, l'Allemagne 2 milliards, la Belgique plus d'un demi-milliard. Les États-Unis en absorbant à eux seuls plus de 3 milliards, on voit quelle faible quantité les autres pays en possèdent, et comment toutes les demandes nouvelles de métal qui se produisent, retombent en réalité sur les réservoirs dont la Banque d'Angleterre, la Banque de France, la Reichsbank ont la garde. Dans chacun de ces pays, en effet, la principale masse d'or est détenue par la grande Banque nationale. C'est elle qui, par sa position officielle exceptionnelle et par l'importance même de son encaisse, sert de garantie et de support à tous ces moyens de paiement qui, dispensant de recourir au métal lui-même, constituent la circulation fiduciaire : billets de banque, chèques, virements de partie, compensations en banque. En France, l'emploi de ces procédés va depuis dix-huit ans en se développant considérablement. En Angleterre, il est à peu près universel et a réduit de beaucoup l'usage du numéraire même dans les transactions courantes. Mais précisément à cause de cela ces Banques doivent veiller à ce que leur encaisse d'or soit toujours suffisante non seulement pour rembourser à vue leurs billets, mais encore pour satisfaire les besoins de numéraire qui se produisent dans le pays. Sous l'influence des trois causes que nous avons signalées, l'encaisse or de la Banque de France est descendu, le 15 novembre, à 1 milliard 22 millions. Ce chiffre est encore très élevé, et il ne justifierait par lui-même aucune mesure restrictive. En 1881, au moment de la plus grande activité des affaires, il avait touché 541 millions. Mais la Banque de France ne peut pas faire abstraction de ce qui se passe de l'autre côté du détroit ou des Vosges. C'est surtout en fait de marchés monétaires que la théorie des vases communiquants se vérifie. Si elle n'y veillait, tout l'or de son encaisse ou en circulation dans le pays irait en Angleterre ou en Allemagne.

Le seul moyen pour la Banque nationale de défendre cette encaisse, c'est de relever le taux de l'escompte et des avances sur titres. Ce relèvement diminue les recours au crédit, amène des rentrées de numéraire, et, comme alors les banquiers offrent aux dépôts qui leur sont faits un intérêt plus élevé, les capitaux flottants disponibles affluent du monde entier sur la place où on les appelle par une rémunération plus forte. Du même coup les changes sur l'étranger s'abaissent. Les

reports deviennent plus chers, ce qui enraye la hausse à la Bourse. La baisse des valeurs et la baisse du change poussent aux envois au dehors des titres susceptibles de se négocier sur toutes les Bourses du monde, comme c'est le cas des principaux fonds d'État, des grandes compagnies de chemins de fer, du Suez, etc.

Ces *arbitrages de bourse* ont pris une grande importance dans ces dernières années. Ils servent à la haute banque à compenser les dettes et les créances que les diverses places du monde ont les unes sur les autres. C'est ainsi que s'établit de nos jours la *balance du commerce*, et non plus seulement par l'équilibre des importations et des exportations de marchandises, comme autrefois.

Les faits qui se sont produits depuis quatre mois ont montré à l'œuvre ce mécanisme. La hausse de la Bourse et l'élévation du taux de capitalisation qui y correspond, avaient provoqué, depuis le printemps dernier, les placements d'emprunts exotiques de toute sorte : à Berlin, d'un emprunt du Mexique, — pays qui, sous l'influence des capitalistes américains, se relève rapidement, — à Londres et à Paris, des fonds les plus divers de la république Argentine et du Brésil. Une grande conversion des fonds hongrois allait suivre, quand la Banque d'Angleterre, sous le coup de retraits d'or considérables, a rapidement relevé son escompte jusqu'à 5 pour 100. La Reichsbank l'a suivie. La Banque de France a dû, forcément, faire de même ; elle a pu se contenter de porter le taux de l'escompte et des avances sur titres à 4 et demi pour 100 ; car, notre système monétaire lui donnant le moyen de rembourser ses billets en écus, elle en profite pour ne donner de l'or au public que dans des proportions insignifiantes. En temps ordinaire, elle vend aux banquiers pour l'exportation l'or qu'elle garde en lingots ou en souverains anglais [1], avec une prime qui est allée, à certains moments, jusqu'à 7 pour 1000. Elle n'a cessé ces ventes que depuis que la crise est devenue aiguë.

Ces mesures ont produit, au moins en partie, l'effet attendu. Les banquiers ont, pendant quelque temps, suspendu leurs demandes d'or à Londres, en sorte que la panique a pu être arrêtée. L'élévation des reports a amené à temps, sur les bourses européennes, une baisse modérée des fonds internationaux, qui, en somme, a été favorable.

[1] Par suite d'une longue négligence, un grand nombre de nos pièces de 20 francs n'ont pas complètement leur poids légal. Il en résulte que, comparativement aux lingots ou aux souverains, elles perdent environ 3 pour 1000, à moins qu'elles n'aient été triées, ce que font les marchands de métaux. Cette infériorité de notre monnaie d'or, jointe au maintien légal dans la circulation intérieure de l'argent à un taux très supérieur à sa valeur réelle, tend à élever constamment le cours du change à notre détriment. Une enquête récente faite sur la circulation monétaire prouve que nos pièces d'or ayant le poids légal tendent de plus en plus à être exportées.

Malgré cela, la Banque d'Angleterre maintient son escompte à 5 pour 100 et la Banque de France à 4 et demi, parce que le fond de la situation reste toujours le même. La Russie tend à fortifier sa réserve d'or intérieure en vue de complications politiques et a retiré des fonds importants sur ses dépôts à Londres. Elle va émettre un grand emprunt à Londres et à Paris. Les demandes de numéraire de l'Amérique du Sud, où les capitaux et les hommes se précipitent avec fièvre, de l'Australie, où il y a une spéculation effrénée sur la propriété foncière, se renouvellent à Londres, chaque jour. Aussi une nouvelle élévation du taux de l'escompte n'est pas improbable.

III. — Le résultat de l'élévation de l'escompte est, malheureusement pour tout le petit commerce, un renchérissement sensible de l'argent. En effet, tandis qu'à Londres et même à Paris, sur le marché libre, les grands banquiers trouvent à faire escompter leur papier de change au-dessous du taux de la Banque et drainent la circulation intérieure de l'or dans le pays, les moyens et les petits commerçants, qui passent par l'intermédiaire d'un banquier, paient le taux officiel majoré d'une commission. A moins de 6 pour 100, ils ne trouvent plus d'argent. Il va y avoir, de ce chef, une aggravation de la situation industrielle du pays. Mais la fixité du taux de l'escompte n'est pas plus possible que celle des prix des marchandises, et, si le gouvernement essayait d'exercer une pression sur la Banque pour l'amener à l'abaisser, il aggraverait la crise. Le cours des changes internationaux n'obéit ni au ministre des finances ni à la majorité du Palais-Bourbon. Tout ce qu'on peut faire, c'est d'étudier quelques mesures pratiques de détail qui fortifieraient les moyens de la Banque pour agir sur la circulation monétaire du pays, et lui permettraient de neutraliser les manœuvres de la finance qui, à Paris et à Londres, contrebalance parfois son action [1].

Ces variations de l'escompte commercial sont indépendantes du taux de l'intérêt des placements à long terme. Ce taux a sensiblement baissé, et il n'est plus possible d'obtenir des placements de toute sécurité supérieurs à 4 pour 100, à 3 et demi même, alors qu'en 1872 on en trouvait dans la rente française au 5 pour 100. Ce phénomène est universel. Il se produit jusqu'au Canada et aux États-Unis, où villes et provinces convertissent en 4 pour 100 les emprunts qu'elles avaient émis au 6 pour 100, il y a dix ans au plus. Il y a donc tout lieu de le croire, c'est là un fait définitif et non pas seulement

[1] Voy. les articles publiés depuis deux mois dans *The Economist* de Londres. On en rapprochera avec fruit un article de M. Garreau dans l'*Union Economique* du 1er novembre. Nous saisissons cette occasion pour signaler la reconstitution et le développement de cette excellente publication consacrée spécialement aux questions de crédit populaire.

transitoire. Il n'influe pas immédiatement sur le taux de l'escompte, parce qu'il y a plusieurs marchés et non pas un seul pour les capitaux. Les personnes, qui placent leur argent sur hypothèque ou qui achètent de la rente, des actions de chemins de fer en titres nominatifs, ne sont pas les mêmes que celles qui confient leurs fonds à un banquier ou les placent en reports de bourse. L'escompte et les reports ont été longtemps à un taux inférieur aux placements hypothécaires ou en rentes; aujourd'hui, ils sont plus élevés. Au plus fort moment de la hausse, il était frappant de voir, sur certaines valeurs, la cote à terme dépasser notablement la cote au comptant. Pendant la crise, les valeurs dites de placement, les actions et les obligations de nos chemins de fer par exemple, n'ont presque pas baissé.

Cependant, entre ces deux marchés d'allure si diverse, il existe une dépendance lointaine mais certaine. Aussi, c'est à la baisse du taux de l'intérêt proprement dit que nous devrons de ne pas revoir probablement les taux d'escompte qui se produisaient autrefois en pareil cas. M. P. Leroy-Beaulieu a rappelé avec beaucoup d'à propos, qu'en 1872 l'escompte avait été de 6 pour 100; en 1864, de 8 pour 100, à deux reprises; en 1861 et 1863, de 7 pour 100; en 1857, de 10 pour 100. En 1866, la Banque d'Angleterre le porta un moment à 10 pour 100 et le maintint assez longtemps à 8 pour 100. Ce sont là, cependant, des époques qui, de loin, paraissent avoir joui d'une prospérité continue. Une grande guerre européenne et les désastres qu'elle amènerait pourraient, seuls, neutraliser ce bienfaisant phénomène de la baisse de l'intérêt et ramener les taux de capitalisation d'il y a vingt ans.

IV. — Indépendamment des appréhensions politiques qui pèsent sur l'Europe, un fait de nature à paralyser toute reprise sérieuse des affaires est la mauvaise récolte des céréales qui oblige la France, les Iles Britanniques, la Belgique, l'Allemagne du Nord, l'Italie, la Péninsule espagnole à recourir à l'importation dans des proportions beaucoup plus fortes que les années ordinaires.

A quel déficit au juste avons-nous à faire face? Pour répondre à cette question il faudrait savoir le montant de la récolte de cette année et des années précédentes. Or personne ne le sait et le gouvernement moins que qui que ce soit. On comprendra *le degré d'approximation des statistiques agricoles*, suivant l'expression d'un savant spirituel, M. de Foville, quand on saura que les préfets demandent aux maires de leur dire le nombre d'hectares emblavés, la quantité d'hectolitres récoltés et le poids moyen de l'hectolitre dans leur commune!

On arrange leurs réponses d'abord au chef-lieu, puis à Paris de manière à avoir des totaux qui ne soient pas trop invraisemblables; malheureusement, comme plusieurs bureaux ministériels s'en occu-

pent, ils donnent pour la même année des chiffres complètement différents, ce qui compromet le prestige de l'autorité. Ce sont encore les marchands de blé, lorsqu'ils n'ont pas intérêt à lancer de fausses statistiques, — les Américains ne s'en font pas faute, — qui ont l'idée la plus nette de l'état des récoltes. Chaque année, une grande réunion des commerçants en grains, qui a lieu à Vienne, à la fin d'août, publie une évaluation de la récolte généralement assez exacte. Elle a porté le déficit de la récolte de froment de 1888, à un cinquième pour la France, à un peu plus pour l'Angleterre et l'Italie. En admettant que la France a besoin de 120 millions d'hectolitres pour les semences, sa consommation alimentaire et ses industries, elle devrait en importer près de 30 millions cette année, autant qu'en 1879. L'Angleterre, qui a récolté à peine le tiers de ce qui est nécessaire à ses besoins, devrait importer au moins 50 millions d'hectolitres. L'Italie aura besoin de 15 millions. Les déficits fussent-ils aussi considérables, une disette n'est pas à craindre. En effet, des stocks importants restaient encore de la récolte de l'an dernier, et, quoique les États-Unis aient eu une récolte moins abondante que les années précédentes, ils ont encore un excédent disponible pour l'exportation. Le Canada, l'Egypte, l'Australie, le Chili commencent à jeter un appoint considérable dans la balance. L'Inde pourra vraisemblablement exporter 13 millions d'hectolitres. Enfin, plus près de nous, la Hongrie, la Roumanie, la Russie méridionale ont des récoltes qui dépassent de beaucoup la moyenne.

Encore une fois on n'a pas à craindre en France, en Angleterre, en Belgique de voir les blés et les farines atteindre les prix de 1847. Le quintal métrique de blé supérieur destiné à la grande minoterie reste aux environs de 27 francs à Paris; en Belgique et en Angleterre, où il n'y a point de droit d'entrée, il est de 5 à 6 francs moins cher.

L'Allemagne du Nord est dans une plus mauvaise situation, car le seigle est encore la base de l'alimentation des classes ouvrières et elle ne peut en demander qu'à la Russie et à l'Autriche, où sa récolte a été moins favorisée que celle du froment. Le droit de 6 fr. 25 par quintal métrique pèse de tout son poids sur la consommation populaire. A Gorlitz, seconde ville de la Silésie, les 50 kilogr. de farine de seigle coûtaient 9 marks le 3 août et 12 marks le 16 septembre. Le prix du pain de seigle a passé de 34 pfennigs les 3 1/2 livres à 40 pfennigs. Le renchérissement est universel dans tout l'empire et l'on calcule que cette augmentation grève le budget de chaque prolétaire de 18 marks. A Amsterdam, où il n'y a point de droit, le blé est de 7 fr. 50 moins cher par 100 kilogr.

En France, il n'y a pas de raison pour supprimer le droit de 5 francs par quintal qu'on a cru devoir établir l'an dernier; car les prix ne

dépasseront pas ceux que les consommateurs ont payé en 1879 et en 1880 sans en souffrir. L'élévation du prix du pain de 4 livres de 0 fr. 75 à 0 fr. 85 ne touche pas à fond la population parisienne, en l'état des salaires qu'elle gagne, et l'agitation qui s'est faite à plusieurs reprises sur la *question du pain* n'était pas sérieuse. On a pu s'en assurer par son indifférence à profiter des sociétés de consommation et à acheter le pain sur les marchés, où il est moins cher de 10 centimes environ. Le droit protecteur de 5 francs ne figure dans le prix du pain que pour 5 ou 6 centimes par kilo. Si les farines ont monté, c'est parce que le blé, eu égard aux besoins du monde, est évidemment moins abondant qu'il y a deux ans. C'est là un fait indépendant du droit de 5 francs. Le ministre de l'agriculture a recouru à un détestable procédé en parlant d'*affameurs* et d'*accapareurs* à la séance de la Chambre du 15 novembre. Le syndicat américain, dont nous allons parler, n'exerce point d'action appréciable en ce moment sur les marchés français.

Le déficit de la récolte actuelle n'en est pas moins un mal considérable, car il entraîne une grave diminution dans les profits agricoles ; les grands propriétaires ne toucheront que des fermages très réduits, les fermiers et les paysans propriétaires seront obligés de resserrer leur consommation et de se rejeter sur des aliments inférieurs. Enfin des sommes considérables doivent être consacrées à l'achat de céréales à l'étranger et c'est ce qui explique les demandes d'or faites aux banques de France et d'Angleterre. Ces besoins ont en effet un caractère subit, qui fait que le commerce ne peut pas attendre que des affaires en contre-partie se produisent. Aucune mesure ne peut donc empêcher l'encaisse des banques d'avoir à y pourvoir. Toutefois l'expérience du passé est là pour nous montrer que ces pertes de numéraire sont assez promptement recomblées par suite du mouvement naturel des échanges internationaux et des placements à l'étranger [1].

La Russie, qui déjà en 1887 avait eu une récolte très abondante, tandis que l'Allemagne était beaucoup moins favorisée, a bénéficié considérablement de cette situation. La guerre de tarifs, que lui a déclaré l'Allemagne, a tourné absolument contre elle-même. Dans les six premiers mois de 1888 les exportations ont été de 348 430 000 de roubles, ce qui constitue une augmentation de 111 361 000 roubles sur la période correspondante de 1887. L'im-

[1] M. C. Juglar a montré qu'en 1878 le déficit de la récolte amena une exportation d'or de 173 millions, qui fut recomblée et au delà dans la première partie de 1879. Cette année-là du mois d'août au mois de janvier suivant, l'encaisse or de la Banque baissa de 295 millions. L'Angleterre, en 1879, pour acheter environ la valeur d'un milliard de francs de céréales exporta pour 200 millions d'or. (*Économiste français,* 3 janvier 1880.)

portation n'a été pendant ces six mois que de 144 138 000 roubles soit 9 1/2 millions de moins que pendant le premier semestre de 1887. Cet énorme excédent d'exportations, dû surtout aux envois de seigle en Allemagne, de froment et d'orge en Angleterre, en Belgique et en France a amélioré beaucoup, au point de vue du change, la position de la Russie. Le rouble papier, qui était tombé au mois de mars dernier à 2 francs, est remonté à 2 fr. 56! Cette année la Russie paiera une partie des coupons de sa dette extérieure avec ses exportations et à l'intérienr du pays un vif essor industriel se dessine.

V. — Le prix des blés et des farines tend de plus en plus à se niveler sur tous les marchés — sauf la différence résultant des droits de douane — par l'action du commerce international.

Le système des réserves particulières a disparu complètement et l'on ne voit plus, comme il y a cinquante ans, des propriétaires s'enorgueillir d'avoir trois récoltes dans leurs greniers. Les plus à l'aise vendent graduellement ou tout au plus attendent le printemps selon un ancien usage [1]; mais avant la nouvelle récolte tout le blé de l'année précédente a passé aux mains du commerce.

Les petits et moyens marchands de blé, qui existaient dans chaque localité avant les chemins de fer, ont perdu beaucoup de leur importance. Ils se bornent à recueillir les produits de la culture moyennant une légère commission : fort peu ont des réserves et spéculent sur une hausse attendue. Les meuniers des campagnes, qui subsistent encore, se bornent de plus en plus à moudre pour le petit cercle des paysans propriétaires voisins. Quant aux boulangers, ils ne font plus d'approvisionnements à l'avance sur place et ils achètent au jour le jour les farines de commerce que les commis-voyageurs vont leur offrir à domicile. Les réserves locales disséminées, ce que l'on appelle les *stocks invisibles*, vont donc en diminuant.

Cette concentration des *existences* et cette prépondérance du grand commerce ont été amenées par le bas prix des transports — (les farines et les blés ont sur les chemins de fer des tarifs spéciaux très favorables) en sorte que les blés peuvent aller dans un sens et les farines dans l'autre [2]. La meunerie a passé définitivement dans le

[1] La hausse des blés, qui était habituelle autrefois au printemps, sauf des faits de spéculation ou des circonstances locales, tendra de moins en moins à se reproduire régulièrement à cette époque : 1° parce que le mouvement principal des importations se fait dans les six derniers mois de l'année; 2° parce que dès le mois de janvier l'on moissonne dans l'Australie, le Chili, la république Argentine, dès février et mars dans les Indes anglaises et en avril en Egypte. A l'époque de la nouvelle récolte. il y a toujours des stocks plus ou moins considérables.

[2] Les différences de prix du blé qui étaient, il y a vingt-cinq ans,

domaine de la grande industrie, et les puissantes minoteries, qui se sont mises à la hauteur des progrès mécaniques et que favorisent des avantages naturels, font de plus en plus le commerce d'importation. Les farines que recherche la boulangerie de luxe sont en effet obtenues par le mélange de blés de diverses provenances. En même temps le commerce proprement dit s'est concentré dans quelques grands centres : en Amérique, à Chicago et à New-York, en Europe à Odessa, Galatz, Dantzick, Berlin, Manheim, Anvers, Londres, dans les villes du lac de Constance, Romanshorn, Rohrschach, Lindau, où viennent aboutir les lignes d'Autriche, d'Allemagne et d'Italie pour l'approvisionnement de la région centrale de l'Europe. En France le régime des entrepôts de douane, qui est la conséquence des droits d'importation, a concentré de plus en plus le commerce des blés à Marseille et surtout à Paris, dont le marché est devenu le grand régulateur. Là les blés trouvent des docks où ils sont classés suivant les types marchands et sont conservés moyennant des manipulations peu coûteuses. Sans payer les droits de douane, le négociant peut attendre le moment favorable pour les faire entrer dans la consommation ou les réexporter. Il peut les revendre instantanément sans déplacement par la pratique des *filières* et il a la ressource, moyennant un warrant négociable, d'obtenir des avances à bas prix, qui lui permettent d'engager de nouvelles affaires. Ce nouveau régime commercial constitue une garantie contre les disettes et les prix excessifs, au moins pour les peuples qui ont dans leur industrie des moyens d'acquisition et des ressources disponibles en numéraire. En l'état du réseau des chemins de fer et des canaux et des sources diverses d'approvisionnement, même dans une grande guerre continentale ou maritime, les prix hausseraient sans doute, mais l'approvisionnement matériel des pays, qui en seraient le théâtre, ne serait pas compromis, sauf pour les places investies.

Cette concentration a toutefois permis à la grande spéculation de tenter des razzias sur la bourse des petits marchands, des petits spéculateurs honnêtes et par répercussion sur celle des consommateurs. Ce sont les Américains qui ont inventé ce nouveau genre d'accaparement fort différent des anciens. L'accapareur légendaire d'autrefois emmagasinait toutes les céréales d'un canton et les tenait bien closes jusqu'à ce que, pressés par le besoin, les consommateurs se décidassent

considérables dans les diverses parties de la France, — le blé était beaucoup plus cher dans le Midi que dans le Nord, — ont à peu près complètement disparus. Les écarts de 1 à 2 francs qui existent encore, outre les frais de transport aux marchés plus importants où se font réellement les prix, proviennent de différences dans la qualité des blés dont la minoterie tient compte.

à payer au poids de l'or la petite quantité qu'il consentait à leur vendre, à moins qu'ils ne forçassent et pillassent ses greniers. Aujourd'hui les richissimes marchands américains, qui organisent un *wheat corner* à Chicago se gardent bien de laisser le public manquer de pain, car ce serait soulever contre eux l'opinion, chose dont il faut se garder dans une démocratie ; mais ils trouvent pour faire hausser les prix à leur profit un moyen non moins efficace dans la pratique des marchés à terme. Ce genre de marchés est absolument indispensable. Tous les établissements publics, tous les corps de troupe doivent trouver des commerçants qui s'engagent à l'avance à leur livrer du blé, de la farine, du pain à des époques fixées selon leurs besoins et à des prix déterminés. Quoique ces denrées n'existent peut-être pas encore et soient des choses futures, elles sont fort légitimement l'objet d'un contrat à terme, d'une vente à livrer. Mais au lieu de se borner à cela, les négociants font souvent entre eux des achats et des ventes qui n'aboutissent point à des livraisons réelles et se résolvent seulement par le paiement de primes, c'est-à-dire des différences entre le prix convenu et le prix qu'aurait effectivement à payer le vendeur s'il devait livrer, ou l'acheteur s'il devait prendre livraison. Or, à ce jeu, les capitalistes les plus puissants ont une supériorité incontestable. Ils peuvent forcer les cours par des achats à terme très supérieurs aux quantités qu'il serait réellement possible de livrer, et, si en même temps ils peuvent acheter réellement les stocks visibles dans les docks et n'en écouler que ce qui est juste nécessaire aux besoins journaliers de la consommation, ils sont les maîtres de la place et rançonnent les vendeurs obligés de se *racheter*. Quoique parfois les prix du comptant restent inférieurs à ceux du *terme*, ils en sont influencés généralement et le public en est victime les jours de liquidation mensuelle. Des institutions spéciales appelées *chambres de compensation* ont été fondées sur toutes les grandes places de commerce pour liquider ces opérations entre intéressés sans intervention des tribunaux.

Depuis 1867 on a compté neuf grands *corners* sur les blés à Chicago. Celui de 1887 fit sentir son action jusqu'à Londres et à Paris. Dans les six premiers mois de cette année-là, les ventes de blé au comptant à la Bourse de New-York étaient le double des entrées aux docks et les ventes à découvert atteignaient trente-cinq fois ce chiffre ! Pendant ce même temps elles avaient monté dans les diverses places de spéculation des États-Unis à un chiffre très supérieur à celui de la récolte de 1886 dans le monde entier, récolte sur laquelle on était censé opérer. Ce *corner* après avoir élevé artificiellement les prix en Amérique, en France et en Angleterre pendant les mois d'avril et de mai, finit par une déroute complète pour ses promoteurs. Malgré cet

exemple, un *corner* s'est formé cette année et pousse si vivement les prix, que depuis le mois d'octobre le blé à terme est plus cher de 2 francs par quintal métrique à New-York qu'à Liverpool. Les spéculateurs américains prétendent que les places européennes n'évaluent pas assez haut le déficit de la récolte de 1888 dans l'ensemble du monde. Un avenir prochain dira de quel côté est la vérité ; mais cette incertitude prouve combien peu de fond on peut faire sur les statistiques des récoltes.

Depuis 1882, aucun *corner* sur les blés n'a réussi. C'est que la multiplicité des centres d'approvisionnement du blé fait obstacle à ce que le marché du monde entier pour le froment tombe sous la coupe d'un syndicat. Entre la Russie, l'Inde et les États-Unis l'entente est en fait impossible [1]. C'est ce qui fait que les marchés anglais, belges et français, résistent au *corner* de Chicago et amèneront sans doute sa défaite. Il est à remarquer que la spéculation à la hausse porte surtout sur les blés donnant les farines de qualité supérieure recherchées par la boulangerie. Les blés communs restent en dehors du mouvement.

Quant au seigle, il n'y a plus que les Allemands et les Hollandais dans l'Europe occidentale à en consommer beaucoup. En dehors de leur production toujours insuffisante, ils n'ont, pour s'approvisionner, que la Roumanie, la Hongrie, la Russie. Or les négociants de Berlin s'entendent aussi à user des marchés à terme tantôt pour faire monter les cours artificiellement, tantôt au contraire pour les déprimer en multipliant les ventes à découvert de manière à neutraliser les droits protecteurs et à faciliter l'importation des seigles russes. Cela leur est facile, car le marché du seigle est plus étroit que celui du froment, et la bourse des marchandises est absolument entre les mains des intéressés à maintenir ce genre de spéculations.

Les législateurs américains ont essayé avec beaucoup de zèle de réprimer les *corners*. Ils ont multiplié les statuts pour déclarer nulles toutes les opérations devant aboutir uniquement à un règlement de différences et pour frapper même les spéculateurs de pénalités. La législature de Québec a encore voté une loi en ce sens cette année. Toutes ces mesures sont inefficaces ; car il est la plupart du temps fort difficile de distinguer juridiquement un marché à terme fictif d'un marché à terme sérieux ; puis les spéculateurs s'entendent pour régler ce genre d'affaires entre eux devant des juridictions corporatives spéciales qu'ils ont parfaitement su constituer.

M. de Bismarck a cherché à atteindre cette spéculation malsaine sur son propre terrain en transférant des négociants au gouvernement

[1] On a signalé le passage aux Dardanelles d'un navire chargé de blé allant de Galatz à New-York !

la nomination de la commission administrative de la Bourse de Berlin et en excluant de cette commission les marchands de grains. Comme en ce moment c'est surtout la baisse qu'il veut décourager, il a décidé que, à partir du 1er octobre, les seigles pesant 72 kilog. au moins à l'hectolitre pourraient seuls être l'objet de marchés à livrer; comme les seigles allemands atteignent généralement ce poids tandis que la plupart des seigles russes ne pèsent que 70 kilog., c'est un moyen détourné de favoriser les premiers.

La détermination des types marchands a une importance capitale dans les marchés modernes. Les personnes compétentes estiment que le meilleur moyen d'enrayer la spéculation est de donner la faculté aux acheteurs de se libérer en livrant des types divers de manière à élargir le marché et à empêcher son étranglement.

VI. — Les statistiques sur le commerce des céréales s'accordent toutes pour diviser les divers pays en deux catégories : ceux qui importent habituellement du blé et ceux qui en exportent : dans les premiers sont la Grande-Bretagne, la Belgique, la Hollande, la France, le Portugal, l'Espagne, l'Italie, la Grèce, l'Allemagne, la Suisse, les Antilles. Parmi les seconds sont la Turquie et les pays du Danube, la Russie, les pays scandinaves, la Hongrie, les États-Unis, le Canada, l'Autriche, l'Amérique du Sud.

Une chose frappe à première vue dans ce tableau : tous les pays dans lesquels la population vouée aux arts manufacturiers, au commerce, aux professions libérales est considérable, sont obligés, quelle que soit l'étendue de leur territoire, de recourir à l'importation. Voilà pourquoi la France qui, jusqu'en 1851, exportait presqu'aussi souvent qu'elle importait et qui, jusqu'en 1866, a eu encore de loin en loin des excédents notables d'exportation, tend décidément à devenir un pays importateur. D'après le recensement de 1886, l'agriculture occupe seulement 17 698 462 personnes, ce qui ne fait que le 48 pour 100 de la population totale, tandis qu'en 1861 elle occupait 19 598 115 habitants représentant plus du 51 pour 100 de la population. Le même phénomène s'est produit pour l'Angleterre. Elle était, il y a cinquante ans, un pays exportateur. Il s'accomplit pour l'Allemagne. Depuis son développement industriel et le grand accroissement de sa population, de celle des villes surtout, elle ne produit plus complètement les subsistances qui lui sont nécessaires. Il semble que nous soyons là

[1] La population vouée aux industries proprement dites diminue aussi ou tout au moins reste à peu près stationnaire depuis dix ans. L'accroissement, d'ailleurs très faible, de notre population porte sur les professions libérales, l'armée, les rentiers, les fonctionnaires. (V. Tisserand, *Statistique agricole décennale*, p. 336 et 366.) C'est la ruine lente mais inévitable.

en présence d'une loi économique. Mais n'y aurait-il pas moyen pour des pays qui ont des territoires si étendus et si fertiles, de produire les céréales nécessaires à leur population croissante? C'est là un problème qui touche non seulement à l'agronomie, mais encore à la constitution agraire. Il suffit, aujourd'hui, de l'avoir indiqué.

VII. — Le blé se consomme chez nous sous la forme de pain. Nous ne reviendrons pas sur la question du régime légal de la boulangerie qu'un de nos collaborateurs a si bien traitée dans le numéro du 25 octobre; nous indiquerons seulement certaines particularités dans les habitudes nationales qui font que la question se pose en France autrement que dans les pays voisins.

Si le Français est essentiellement un *mangeur de pain*, il n'a pas toujours consommé autant de froment qu'aujourd'hui. L'étude de l'histoire économique montre que le froment et le seigle ont alternativement prédominé dans l'alimentation populaire suivant la prospérité du pays. Après la ruine des campagnes, causée par la crise du seizième siècle et les guerres de Louis XIV, le seigle remplaça le froment dans beaucoup de localités, où il était cultivé au moyen âge; mais, depuis le milieu du dix-huitième siècle, un progrès, interrompu seulement sous la Révolution, et qui s'est très fort accéléré dans ces dernières années, élimine le seigle au profit du froment. D'après l'*Enquête agricole*, faite par M. Tisserand, de 1862 à 1882, la surface cultivée en seigle a diminué de 182 000 hectares. En 1882, année d'abondance exceptionnelle, la France aurait récolté 28 millions et demi d'hectolitres de seigle contre 129 millions d'hectolitres de froment. En Allemagne au contraire la récolte de froment et d'épeautre a été cette année-là de moins de 37 millions d'hectolitres, celle de seigle de 88 millions. Les Italiens consomment du maïs en quantité de plus en plus forte depuis 1860. La fiscalité excessive, sous laquelle ils sont écrasés, rend impossible à nombre d'entre eux de manger du pain. La prédominance du maïs dans l'alimentation et la mauvaise manière dont il est moulu sont la cause de la *pellagre*, cette maladie qui décime les populations rurales des provinces les plus fertiles [1].

En Angleterre le seigle a presque complètement disparu de la

[1] M. Pantaleoni, le savant professeur, et M. Ellena, le rapporteur du tarif général des douanes, constatent également l'extrême réduction des consommations alimentaires des Italiens. Tous les Italiens ne peuvent avoir du pain tous les jours. Leur ration moyenne est formée pour 2/5 par la farine de maïs (111 kilog. de blé et 84 kilog. de maïs par tête et par an). Ce qui veut dire pratiquement que les deux cinquièmes du peuple ne mangent que du maïs. Les fèves et les châtaignes complètent cette maigre ration. La consommation moyenne annuelle de la viande dans tout le royaume, villes et campagnes, n'est que de 10 k. 80. Elle est en France de 33 k. 05.

culture. Quant à la consommation du froment, elle est évaluée par l'agronome sir J.-B. Lawes à 185 litres par tête seulement, tandis que d'après M. Tisserand elle est de 250 litres en France. Les pommes de terre, la viande, la bière, remplacent en partie le pain dans l'alimentation de l'Anglais; puis la farine est bien souvent préparée dans les ménages au lieu d'être consommée sous forme de pain. Non seulement en Angleterre, mais encore en Allemagne, où l'ingérence administrative est cependant fort en honneur, la boulangerie est complètement libre. La réglementation rigoureuse que Napoléon inaugura avait peu de précédents dans l'ancien régime. L'on réglementait à outrance le commerce du blé et la meunerie; mais la boulangerie était à peu près libre. C'est qu'autrefois presque toutes les familles pétrissaient elles-mêmes leur pain et le cuisaient soit chez elles soit dans des fours banaux. Cet usage existe encore dans une partie de nos campagnes; malheureusement il tend à disparaître. Il subsiste davantage en Belgique et en Allemagne. On ne saurait trop regretter sa disparition, d'autant qu'elle est causée le plus souvent par la paresse et par une délicatesse de goût erronnée. Là où la mère de famille pétrit le pain, le paysan propriétaire qui consomme sa propre récolte n'est pas atteint par la dépréciation du blé, et l'ouvrier bénéficie réellement du bas prix des farines. Le boulanger est malheureusement devenu, dans toutes nos villes et aussi dans une partie de nos campagnes, un organe de la vie économique qui naturellement fait payer ses services et les fait payer fort cher. Ces services sont de diverse sorte. Un des plus importants est le crédit qu'il fait largement et qui aboutit souvent pour lui à des pertes. Il ne faut pas s'imaginer qu'on puisse impunément le pressurer par la taxe municipale. Le jour où les boulangers taxés trop rigoureusement refuseraient absolument tout crédit, l'Assistance publique pourrait se trouver en présence de charges inattendues. Le plus sage est de multiplier les sociétés coopératives et de commencer (il n'est jamais trop tard) l'éducation économique du consommateur français.

Son éducation hygiénique serait peut-être à faire aussi. Il est avéré que le blutage excessif des farines, qui donne au pain une blancheur parfaite, lui enlève une partie de ses propriétés nutritives. Les récents perfectionnements de la mouture sont particulièrement dangereux; car ils éliminent non seulement les enveloppes mais le germe; or ce sont les parties les plus riches en matières azotées et en phosphate. On ne gardera bientôt plus que l'amidon de l'amande! La taxe officielle, en qualifiant pendant un demi-siècle le pain blanc de pain de première qualité, a propagé une erreur fâcheuse au sein des populations. Non seulement tout mélange de seigle est repoussé, malgré ses avantages incontestables; mais à Paris, à Marseille et dans bien d'autres villes, l'ouvrier croirait décheoir en mangeant du pain bis en

sorte qu'il se prive volontairement de l'aliment le plus substantiel.

Le Conseil municipal, qui vient de voter le 16 novembre, l'établissement de boulangeries municipales s'engage dans une voie désastreuse au point de vue social comme au point de vue financier. Les collectivistes de l'Hôtel de Ville reprennent en cela un projet que M. Haussmann avait proposé en 1859 à l'empereur. Le Play le fit rejeter à la suite d'une enquête qu'il résuma dans un mémorable rapport au Conseil d'État, encore plein d'actualité.

VIII. — L'agriculture est atteinte d'une manière fort grave et très inattendue par la baisse qui s'est produite depuis dix-huit mois sur le prix du bétail. Elle a été de 26 pour 100 pour le bétail gras sur le marché de la Villette, où le bœuf qui, en 1885, se vendait 1 fr. 59 le kilog. est tombé, en 1887, à 1 fr. 18. Mais la baisse a été encore bien plus forte, un tiers ou la moitié, sur le bétail maigre, sur les bêtes d'élevage, sur les bœufs de labour. Les chevaux, à l'exception des percherons, que les Américains paient sans compter, ont subi la même dépréciation. Le beurre même a baissé de 20 pour 100 sur la plupart des marchés de province.

Quelle est la cause de cette dépréciation subite, qui a coïncidé précisément avec le relèvement considérable des droits de douane par la loi du 5 avril 1887 et avec la grande diminution de l'introduction du bétail étranger? En 1882, le nombre des bœufs, vaches et veaux importés était de 150 342 et celui des brebis et moutons de 2 166 567. En 1887, les importations se sont élevées à 97 873 pour l'espèce bovine et à 1 253 434 pour l'espèce ovine [1]. Ces chiffres, au moins pour les bœufs, sont peu importants, si on les compare aux animaux livrés à la boucherie par la culture nationale. En 1882, d'après M. Tisserand, elle lui avait fourni 5 215 539 bœufs, veaux et vaches, et 7 651 088 brebis et moutons [2].

Les causes de ce phénomène économique si fâcheux dans ses conséquences sont très difficiles à déterminer.

Des causes locales, la fermeture du marché anglais au bétail gras et demi-gras de la Normandie et de la Bretagne, sous le prétexte hypocrite de fièvre aphteuse, la sécheresse de 1887, qui a forcé les herbagers de Normandie à vendre à tout prix, y ont contribué certai-

[1] On ne doit pas compter en bonne règle les bœufs et les moutons d'Algérie dans les importations étrangères : leur nombre s'est élevé en 1887 pour les premiers à 5170, pour les seconds à 440 024.

[2] La diminution de l'importation est d'autant plus remarquable que l'exportation des bestiaux français a en même temps augmenté. De 1882 à 1887, elle a passé de 85 631 pour l'espèce bovine à 93 031 et pour l'espèce ovine de 31 346 à 48 732. Toutefois nous sommes loin des chiffres de 1866 où la France a exporté 100 379 animaux de l'espèce bovine et 149 338 moutons.

nement. Mais la baisse s'est étendue à toute l'Europe et a été aussi forte en Allemagne qu'en France.

Nos lecteurs n'ont pas oublié l'explication donnée par M. de Mandat-Grancey : une baisse énorme se produisant sur les bestiaux aux Etats-Unis par suite des hivers désastreux de 1886 et de 1887 et se propageant de là sur toute l'Europe. Les importations de bestiaux vivants et de viandes conservées fraîches deviennent en effet de plus en plus considérables en Angleterre. Elles y abaissent les prix et comme elles éliminent les provenances de la Hollande, de l'Allemagne, du Danemark, elles les rejettent sur la France où de proche en proche la baisse atteint les foires de nos cantons les plus reculés [1]. Ce qui confirme cette opinion c'est que depuis quelques mois il y a une tendance au relèvement du prix des bœufs à la Villette; mais le bétail maigre n'en profite pas encore.

N'y a-t-il pas une surproduction de bêtes à cornes en Europe? Les statistiques officielles donnent des chiffres à peu près stationnaires [2]. Mais l'augmentation depuis 1883 des terres mises en prairies ou livrées à la pâture est incontestable. Les bestiaux ont nécessairement augmenté, et, comme les progrès de l'élevage font que les cultivateurs les gardent moins longtemps, le nombre des têtes amenées sur les marchés est plus considérable.

En même temps, la consommation de la viande qui, dans l'ensemble du pays et surtout dans les villes, avait fait de si grands progrès [3], n'a-t-elle pas diminué? C'est là une opinion générale dans le monde agricole. Les chiffres de la consommation parisienne semblent la démentir. La consommation de la viande de boucherie proprement dite, c'est-à-dire sans y comprendre le porc, y est à un degré remarquable sous l'influence de l'état général des affaires. De 156 millions de kilogrammes, chiffre de 1882, elle était tombée à 149 millions en 1884, au moment de la liquidation de la crise. Elle est remontée en 1886 à 158 millions et en 1887 à 168 avec la reprise des travaux publics. Toutefois, comme la population parisienne depuis 1882 a augmenté de près de 80 000 âmes, la consommation a repris seulement son niveau. Le rapporteur d'une enquête faite par la *Société des agriculteurs de France*, M. Boucherie, nous paraît dans le vrai

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 juin 1888.

[2] Quant aux moutons leur nombre a diminué considérablement dans toute l'Europe occidentale depuis que les laines d'Australie et de la Plata arrivent à bas prix sur nos marchés.

[3] M. Tisserand, dans la *Statistique agricole de la France,* p. 260 à 268, établit que de 1862 à 1882 la consommation de la viande a suivi une marche absolument régulière. La consommation moyenne de l'habitant de Paris a passé de 66 kilog. 65 à 79 kilog. 31, celle de l'habitant des autres villes de 50 kilog. à 58 kilog. 87, celle des campagnards de 18 kilog. 57 à 21 kilog. 89.

quand il dit que l'ouvrier des centres charbonniers et métallurgiques, qui était le meilleur client de la boucherie, est maintenant hors d'état de payer convenablement la viande et ne l'achète que si on la lui cède à bas prix ; de là un grand déficit dans le débouché offert à nos éleveurs. Une cause secondaire contribue encore à la baisse. Les viandes abattues entrent avec un droit très inférieur à celui du bétail sur pied. C'est la conséquence du traité de commerce avec la Hollande. Un mouton dépecé ne paye que 60 centimes par tête à peu près, tandis qu'un mouton vivant paie 5 francs. Le résultat en est une augmentation considérable de l'importation des viandes fraîches de moutons : elles nous arrivent non seulement d'Australie et de la Plata dans des vaisseaux munis d'appareils frigorifiques, mais aussi de Hollande, d'Allemagne, d'Autriche, en wagons scellés. Or ces viandes, se vendant à un prix fort inférieur, déprécient fatalement le bétail arrivant à la Villette. En 1887, la douane a constaté l'importation de 115 496 quintaux de ces viandes au lieu de 82 149 en 1882. En 1888, les chiffres seront bien plus élevés[1].

IX. — Les remèdes à cet état de choses, — dans la mesure où ils peuvent dépendre de la législation, — consisteraient 1° à taxer les bestiaux vivants au poids et non par tête; 2° à reporter à la frontière, sous forme de droits de douane, les droits d'octroi considérables qui frappent la viande dans 1516 communes et produisent plus de 50 millions. Le produit de ces droits serait appliqué par un compte spécial à indemniser les communes. Il faudra aussi, dès que l'expiration du traité avec la Hollande le permettra, mettre en harmonie le droit sur les viandes abattues avec le droit sur le bétail vivant. L'équité envers les producteurs l'exige impérieusement[2].

Mais il faudrait surtout qu'un gouvernement honnête mît fin aux fraudes de toutes sortes qui se produisent dans les bureaux de douane et aux frontières. M. Deuzy, dans le *Bulletin de la Société des agriculteurs de France* du 15 juillet dernier, a formulé les accusations les plus graves ; il les a répétées dans plusieurs grandes réunions

[1] La baisse du rouble déprécie beaucoup en Allemagne le prix des moutons, parce que avec la même quantité d'or les importateurs peuvent en acheter davantage. Le droit de douane est ainsi neutralisé. C'est un phénomène analogue à celui causé pour les blés de l'Inde par la baisse de l'argent. Les bas prix de l'Allemagne font à leur tour refluer sur Paris les moutons de ce pays.

[2] La même chose se produit pour les céréales. Quoique nous ne soyons liés par aucun traité de commerce, le pain entre en franchise. Aussi l'importation du pain, qui était nulle autrefois, s'est élevée en 1887 à 4 710 022 kilos et dans les huit premiers mois de 1888 à 5 798 000 kilos, au grand détriment des minotiers des départements frontières.

agricoles sans que le gouvernement ait pu lui opposer un seul démenti. Tout négociant influent trouve moyen de frauder le fisc. Ainsi, les viandes importées de la Plata sont admises aux droits du tarif conventionnel et non aux droits du tarif général, quoique ce pays n'ait pas de traité de commerce avec nous. L'inspection sanitaire des viandes arrivant par wagons scellés à la gare du Nord et à la gare de l'Est est dérisoire et les déclarations de quantité sont gravement atténuées. Il en est de même pour les vins : la circulaire ministérielle prescrivant l'examen des liquides importés d'Espagne sous le nom de vins et qui sont en réalité un mélange d'alcools allemands, de matières colorantes et d'eau est restée sans application. Le fisc est en perte, l'agriculture et le commerce honnête sont ruinés et les transactions sont complètement arrêtées dans les départements du Midi [1]. M. Deuzy a cité des faits non moins graves en ce qui touche les tissus importés d'Angleterre. La fraude déborde partout. Le mal ne vient pas de l'administration, mais du gouvernement qui décourage les agents, de la Chambre des députés qui désorganise tous les services. Le journal le *Siècle*, la feuille de la famille Carnot, a dit le mot de cette situation dans un article du 15 avril 1887 :

Des impôts, des surcroîts de charges! Faites donc payer les voleurs. On nous annonce que le maire d'une importante commune du Midi vient d'être destitué pour avoir commis plus de 200 000 francs de fraudes au préjudice du Trésor. Voilà les mœurs qu'on nous fait! Qui crée cet état moral? Les complaisants qui par mollesse dans les répressions ou par des intercessions intéressées en faveur des fraudeurs encouragent les délits... L'incapacité des chefs de service... anciens préfets chargés d'une responsabilité fiscale parce qu'ils n'ont pu être consuls ou ministres résidents... L'impuissance des petits employés... S'ils déploient trop de zèle on les casse aux gages. Poursuivre un fraudeur est un risque terrible. L'employé y joue sa position, son pain. Pourquoi? Parce que le fraudeur, pour peu qu'il ait une influence électorale, compte parmi ses amis des sénateurs, des députés qui feront congédier l'employé et menaceront, s'il le faut, le ministre de votes désagréables. Nous posons le doigt sur le vif de la plaie... Quant aux chefs de service, ils sont en fonction pour exécuter des consignes. Or la consigne est d'être paternel pour les voleurs.

C'est invraisemblable, c'est grotesque, mais c'est réel.

X. — Accablée par la concurrence des pays neufs et les mauvaises saisons, l'agriculture nationale est menacée encore par les nouveaux impôts que la République prétend établir.

La presse entière a discuté le projet d'impôt sur le revenu déposé

[1] Voy. dans le *Bulletin de la Société des agriculteurs de France* du 15 octobre, *Exposé de la situation créée à nos vins.*

par M. Peytral, et a montré qu'il était inapplicable en France, précisément parce que les revenus frappés en Angleterre par l'*income tax*, en Prusse par l'*Einkommensteuer*, le sont déjà chez nous par les impôts si multipliés qui grèvent la propriété foncière, les valeurs mobilières, les revenus industriels. Seule la rente échappe à l'impôt; mais un gouvernement qui emprunte un milliard tous les deux ans, ne peut songer à la frapper; car l'intérêt des nouveaux emprunts serait élevé de tout le montant de l'impôt et des chances inévitables de son aggravation. L'Angleterre, qui amortit sa dette et qui convertit son 3 pour 100 en 2 et demi, est dans une toute autre position pour imposer les rentiers. Nos ministres radicaux savent parfaitement que leur projet ne sera pas voté. Ils le font dire à la Bourse pour éviter un effondrement des cours. C'est simplement une manifestation démagogique à la veille des élections! Cette politique est singulièrement coupable; car elle répand des idées fausses dans les masses et prépare le chemin aux aventures socialistes qu'une majorité radicale tentera certainement, si les prochaines élections l'envoient à la Chambre.

On a fait remarquer très justement que la propriété était frappée, en France plus que dans tous les autres pays, par les droits de succession, d'enregistrement et de mutation. *Ces droits-là n'existent presque pas en Allemagne*. En Angleterre, ils rendent la moitié moins.

Les droits de mutation, de succession, de partage et d'hypothèque et frais de justice, sont un impôt barbare, contraire à tous les principes économiques, parce qu'ils confisquent une part de la propriété chaque fois qu'une succession se produit ou que le propriétaire est amené à vendre. La statistique prouve que tous les ans un vingt-septième du territoire est l'objet d'une aliénation à titre onéreux et que la dévolution successorale se produit en moyenne dans une famille tous les trente-six ans. Cette confiscation partielle est en cas de ventes de 10 à 6 pour 100 suivant une progression à rebours de leur importance. En cas de succession, elle est fort considérable aussi, même en ligne descendante, dès qu'il y a des donations en avancement d'hoirie, un partage judiciaire, des soultes, un legs d'usufruit [1]. Cette confiscation partielle se supportait encore quand la propriété, par le fait de l'accroissement du prix de vente des produits agricoles, gagnait une plus-value aux mains de l'héritier ou de l'acquéreur. Mais aujourd'hui un phénomène contraire se produit, et la terre, au fur et à mesure qu'elle est rançonnée par le fisc, va en perdant de sa valeur vénale. La ruine des familles est au bout de ce

[1] Dans tous les États allemands, les successions en ligne descendante et les legs d'usufruit à l'époux survivant ne sont passibles d'aucun droit. Les frais de partage, qui, même en ce cas, sont exorbitants chez nous, sont très légers en Allemagne.

système. La multiplication du revenu foncier des terres par 25, sans déduction des impôts et charges annuelles, qui est imposée pour la perception des droits de succession, fait percevoir les droits sur une valeur supérieure à celle que la terre a dans la plupart des cas. Un projet de M. Peytral propose de le multiplier par 30! Il est impossible de méconnaître davantage les conditions de la production agricole. La non-déduction des dettes est une monstruosité juridique. La principauté de Monaco et le canton de Zurich sont les seuls pays dont la France puisse en cela invoquer l'exemple. On se plaint que le crédit agricole ne soit pas développé chez nous; mais avec notre législation fiscale, il est ruineux, et bien sages sont ceux qui s'en gardent [1].

Le jour où un gouvernement réparateur voudra remanier notre système d'impôts, il devra avant tout diminuer considérablement les droits de mutation et de succession. C'est par là et par le dégrèvement de l'impôt foncier en faveur des départements dont la richesse a diminué, que l'on pourra vraiment relever l'agriculture. Alors seulement il pourra être question de faire quelques emprunts aux systèmes fiscaux de l'Angleterre et de la Prusse.

Le rapport du directeur de l'enregistrement, sur les produits de l'exercice 1887, signale une nouvelle diminution des droits de mutation à titre onéreux comparativement à l'année 1886, qui était elle-même en grande décadence sur les années précédentes. D'autre part les frais de poursuite pour le recouvrement des impôts directs, qui étaient de 1,71 pour 1000 en 1881, sont montés en 1887 à 2,05. Le gouvernement républicain nous amène graduellement à la situation déplorable dans laquelle se débat l'Italie.

XI. — La crise économique s'y aggrave singulièrement et l'état désespéré de ses finances pousse évidemment son gouvernement à provoquer une conflagration européenne qui lui fournirait un prétexte pour rétablir le cours forcé.

Au mois de septembre, pendant son voyage en Romagne, le roi Humbert, entouré des représentants des populations qui l'accablaient de leurs plaintes, a adressé un télégramme à Crispi pour lui déclarer qu'il fallait s'occuper de la crise économique. Par le télégraphe, Crispi a répliqué que sous peu il fournirait au roi les moyens de la résoudre radicalement et que ce serait là la grande gloire de son règne! Malgré cette mise en scène, qui rappelle les procédés de Napoléon III et de

[1] Les emprunts faits au Crédit foncier sont faits généralement pour une période telle qu'une ou deux mutations par décès se produisent pendant ce temps : or le montant de l'emprunt n'étant pas déduit de l'actif, la famille de l'emprunteur paye les droits de succession sur une valeur très supérieure à ce qu'elle possède réellement.

Boulanger, jamais la situation n'a été pire, comme le fait remarquer la *Civiltà cattolica* (n° du 22 octobre). Ce n'est plus seulement dans la Romagne, c'est dans la Sicile, si prospère sous Ferdinand II, que la campagne est en proie à la détresse. Les vins ne peuvent plus se vendre, malgré une prime d'exportation qui leur est attribuée [1]; les tentatives faites pour remplacer par les débouchés allemands et suisses les exportations que leur a fait perdre la rupture imprudente du traité de commerce avec la France ont avorté misérablement [2]. Les travailleurs agricoles abandonnent les champs; les petites propriétés sont abandonnées; des grèves éclatent parmi les ouvriers des soieries dans la Lombardie. Jamais il n'y eut nation plus exsangue que l'Italie, si ce n'est l'empire turc.....

Le tableau n'est point trop chargé. Un économiste distingué, M. Fournier de Flaix, vient précisément d'étudier de la manière la plus complète et la plus impartiale la condition sociale et financière de l'Italie depuis 1860 [3]. Sympathique à son unité, quoiqu'il stigmatise la confiscation du patrimoine de l'Église, qui, même au point de vue financier, a été une mauvaise affaire [4], il rend justice aux qualités émi-

[1] Cette prime résulte du drawback accordé sur l'alcool versé dans les vins titrant plus de 11 degrés. Comme les vins italiens importés en France sont portés jusqu'à 15,9 degrés et que la taxe de consommation en Italie s'élève à 262 francs par hectolitre, le drawback aboutit à une prime de 12 fr. 84 par hectolitre. Voy. l'*Economiste français* du 22 septembre 1888.

[2] Les importations italiennes pendant les huit premiers mois de 1888 sont en diminution comparativement à celles de la même période en 1887 de 178 millions. Les moins-values portent à peu près sur toutes les marchandises, mais particulièrement sur les matières premières des industries. Les exportations sont en diminution de 40 millions et demi, dont 29 millions et demi sur les vins, 7 millions et demi sur les huiles, 11 millions sur les riz, 10 millions sur les oranges et les citrons, 3 millions et demi sur les bœufs. Ce sont là les principaux articles que l'Italie exportait en France. La diminution de nos exportations en Italie est beaucoup moins sensible.

[3] *Traité de critique et de statistique comparée des institutions financières des divers États au dix-neuvième siècle*, in-8°, Guillaumin. Les chapitres consacrés aux systèmes d'impôts et aux réformes fiscales de l'Angleterre et de ses colonies, des États-Unis et de la Russie, sont non moins remarquables.

[4] « De 1866 à 1882, le Trésor a encaissé 1165 millions, produit des ventes, revenus, taxes et diverses émissions d'obligations. Il a remboursé 773 millions de francs, entretien, impôts, dettes hypothécaires, service des rentes, amortissement des obligations. » M. Fournier de Flaix indique ainsi le *dessous* de ces opérations : « Pourvu d'une énorme masse de biens meubles et immeubles, le gouvernement italien procéda à des émissions d'obligations, avec des tirages à des taux tels que *tous les bénéfices de l'opération passèrent sous forme de changes aux mains des banquiers de Paris, Londres, Berlin, Francfort*, de manière que LA BANQUE COSMOPOLITE EUROPÉENNE S'EST TROUVÉE INTÉRESSÉE DANS CETTE LIQUIDATION. Fin 1870 ces émissions montèrent à 558 591 900 lires sur lesquels *la part de la banque n'a pas été inférieure à 22 pour 100.* »

nentes de l'esprit italien, à l'habileté de ses hommes d'État, à la sagesse des classes qui s'occupent de politique, à la patience et à l'esprit d'épargne du peuple. Mais la fiscalité est exorbitante. De 1862 à 1886 l'ensemble des taxes levées par l'État a été porté de 378 542 000 lires à 1 230 213 000. *L'impôt a plus que triplé.* Les taxes des provinces et des communes ont suivi une progression analogue, en sorte qu'en 1887 le total des impôts (sans parler des revenus domaniaux) a monté à 1 milliard 556 millions, ce qui fait plus du *sixième du revenu national.* Quel que grand qu'ait été le développement économique du pays, la richesse publique n'a pu s'élever assez pour supporter un pareil accroissement de charges.

L'Italie est donc accablée : voilà la terrible cause de la misère qui la ronge. Les hommes d'État, qui ont ses destinées en main, se font illusion sur les forces économiques de l'Italie. Leur ambition n'est pas en rapport avec les ressources du pays. Le gouvernement italien dépense trop ; il surmène les populations. Et comme elles sont à bout de taxes, il demande aux douanes une majoration qu'elles ne pourront fournir qu'en bouleversant les rapports commerciaux de l'Italie et en lui imposant un régime économique contraire à ses intérêts agricoles et maritimes.. . . . . .

Ce qui manque à l'Italie, c'est le capital mobilier, celui qui peut féconder l'agriculture, alimenter le commerce, celui qui fait naître l'industrie. C'est précisément à la formation de ce capital que l'impôt met les plus grands obstacles en retardant ou en empêchant son accumulation. Les progrès des caisses d'épargnes, des banques populaires, des sociétés de prévoyance si considérables et si heureux pour l'Italie, atténuent le mal sans le détruire, parce que rien ne peut et ne pourra jamais guérir la blessure qu'un gouvernement excessif fait chaque année.

Deux classes sont particulièrement accablées : les ouvriers agricoles, qui en sont réduits à émigrer, et les propriétaires fonciers. Les plus grands peuvent seuls résister, à la condition de donner de moins en moins de capital à la terre. Voilà pourquoi la propriété rurale tend de plus en plus à se concentrer.

L'impôt sur les revenus mobiliers, continue M. Fournier de Flaix, est supporté par les classes moyennes, commerce, industrie, professions libérales ; mais les capitalistes s'en récupèrent. La preuve en est le taux de l'intérêt, la pratique invétérée de l'usure en Italie. L'élévation de l'intérêt est le signe irrévocable que la condition économique de l'Italie laisse beaucoup encore à désirer. La hausse de la rente italienne ne doit pas être considérée comme contraire à ce fait; car cette hausse a pour raison déterminante les achats des capitalistes étrangers en quête de rentes élevées [1].

[1] Une cause, qui contribue beaucoup à soutenir le cours des fonds d'État

C'est dans une pareille situation que les ministres de la guerre et de la marine demandent des augmentations considérables de crédits. Le Parlement, dit l'*Economista* du 11 novembre, ne songe pas à s'y opposer; car le pays ne s'occupe plus de ce que fait le Parlement, mais uniquement de ce que veut Crispi. On est en plein dans le gouvernement extra-parlementaire. Quant au ministre des finances, M. Magliani, il prétend que le déficit est passager et que cette année, à cause de la mauvaise récolte, les droits de douane sur les blés rapporteront au trésor 50 millions; le budget en serait à peu près mis sur pied. Un gouvernement réduit à compter pour ses finances sur la mauvaise récolte : voilà ce qu'il était donné de voir à l'Italie, victime de la Révolution!

Le change a momentanément remonté par suite du placement à Londres le mois dernier de 660 000 obligations des chemins de fer italiens à des conditions léonines. Mais c'est une goutte d'eau dans un gouffre, et le gouvernement prépare une série d'emprunts plus ou moins déguisés. Il va surtout recourir aux émissions de bons du Trésor. La haute banque cosmopolite est intéressée à soutenir les fonds italiens; on sait pourquoi. Toutefois il ne peut dépendre d'elle d'empêcher indéfiniment la débâcle, et déjà les journaux allemands l'annoncent comme prochaine. Ce serait très grave pour le marché français, qui a absorbé énormément de rente italienne, tandis que ceux de Berlin et de Londres ont été beaucoup plus prudents à son endroit.

XII. — Des réunions ouvrières internationales ont eu lieu à Paris en 1885 et 1886 dans le but de reconstituer l'*Internationale* ou tout au moins d'établir une action concertée entre les partis ouvriers des différents pays. Le *Congrès corporatif international*, qui s'est réuni à Londres du 6 au 10 novembre, a eu une importance toute particulière parce qu'il était convoqué par les chefs des *Trades'Unions* anglaises et que des délégués des socialistes français, belges, danois, suédois, italiens s'y étaient rendus en nombre. Quant aux Allemands et aux Autrichiens, ils n'avaient pu y venir à cause des lois de leur pays qui interdisent ces manifestations. Les délégués continentaux, Anseele, le socialiste gantois en tête, s'appuyant sur la *fédération socialiste du travail* anglaise, ont dominé les représentants des *Trades'Unions* et fait voter les résolutions suivantes :

dans tous les anciens pays, est l'obligation légale imposée à tous les établissements publics, aux femmes dotales, aux tuteurs de placer leurs fonds en rentes. C'est là la vraie cause du retour constaté d'une quantité de rentes italiennes assez considérables dans le pays.

1° Inviter tous les travailleurs à s'organiser en chambres syndicales et groupes divers.

2° Inviter les chambres syndicales et groupes corporatifs à organiser, avec ou sans l'appui des municipalités, des Bourses du travail qui s'uniront entre elles pour toutes les questions professionnelles et de statistique.

3° Les travailleurs organisés se constitueront en parti de classe en face de tous les partis politiques sur une base à la fois économique et politique pour faciliter aux travailleurs la conquête du pouvoir public dans la commune, le département ou l'État.

4° Chaque parti, dans chacune des nations, formera un comité national, et ces comités nationaux seront en rapports constants pour établir une entente entre les ouvriers de toutes les nations sur toutes les questions qui les intéressent.

5° Un congrès international aura lieu tous les ans dans l'une des nations adhérentes à cette organisation.

6° Dans le prochain congrès international seront discutés les détails de l'organisation internationale reliant les comités nationaux des divers pays.

Le congrès engage les travailleurs de tous les pays à abandonner les idées nationalistes qui entretiennent les haines et les guerres entre les peuples

La même majorité a en outre voté un appel à l'intervention de l'État pour arriver à la *réduction des journées de travail à huit heures au maximum*. Elle voulait également réclamer la fixation d'un *minimum de salaire*, car les deux choses sont connexes; mais le temps n'a pas permis de discuter cette proposition.

Nous avons voulu signaler au moins ce congrès. Dans notre prochaine revue, nous reviendrons sur ses débats et étudierons les divers éléments qui composent le mouvement socialiste actuel etqui s'y sont rencontrés.

Claudio Jannet.

CHRONIQUE POLITIQUE

23 novembre 1888.

Dans les temps ordinaires et chez les peuples qui vivent sous un régime vraiment régulier, la discussion du budget émeut si fortement l'intérêt national tout entier que le Parlement et le public n'ont plus d'autre sollicitude, durant la période du débat. Comment se fait-il que la France y soit presque indifférente aujourd'hui et que la République, pourtant menacée de banqueroute et de ruine, paraisse à peine se préoccuper de sa loi de finances, dans le moment où il s'agit si spécialement de pourvoir à sa misère et d'assurer ses services, pour une année de plus? C'est qu'une inquiétude profonde distrait, ici, le Parlement et, là, le public. Chacun sent qu'il y a quelque chose de plus qu'un budget qui est en jeu dans la dispute et dans la lutte du jour : à savoir la destinée même du gouvernement et du pays. Au Palais-Bourbon, le parti républicain entend monter le murmure ou plutôt le grondement de l'indignation générale; il se voit abandonné de la fortune; il ne sait plus comment se retourner, au milieu de ses fautes; il perd l'honneur; il use ses derniers efforts à des querelles folles et vaines. Quant à la nation, elle semble n'avoir plus le souci du présent, comme si elle s'en détachait, par désespoir, et qu'elle ne voulût regarder que l'avenir, déchiffrer l'énigme de demain. Et voilà comment, d'une séance orageuse à l'autre, ses affaires les plus chères et les plus précieuses, celles de son armée, de sa marine, de sa politique extérieure, passent, dans la discussion du budget, sans que la France paraisse y appliquer, fût-ce un instant, sa curiosité. La République se meurt! Elle périt, non pas tant dans la convulsion sociale qu'on annonçait que dans une décomposition morale qu'on ne prévoyait pas. C'est là le secret de la passion qui détourne du budget l'attention de la France et même celle de la République.

Il n'y a plus, ce semble, dans l'esprit public, qu'une question,

celle des scandales dénoncés plus ou moins vaguement par M. Numa Gilly, qui devient, comme M. Andrieux l'a dit par un mot ironique dont l'histoire fera demain peut-être une vérité vengeresse, « le Justicier » de la République. Comment se débarrasser de l'accusation si cruelle de M. Numa Gilly, comment en délivrer la République? On a tour à tour essayé d'en finir dans le Parlement et devant la Cour d'assises de Nîmes. Mais on n'a pas opposé de preuves aux preuves, même défectueuses, de M. Numa Gilly; on s'est contenté de ce dédain qui n'a de force réelle que pour ceux des hommes calomniés dont l'âme est haute, dont la conscience est tranquille, dont la vertu est certaine de soi autant que leur grandeur est sûre du lendemain. A Nîmes, on n'a su que se taire; à Paris, on n'a su que déclamer : dans les deux cas, on a, comme aveuglément, aggravé l'état moral du parti et même son état politique. M. Numa Gilly avait cité douze députés. Devaient-ils obéir à la citation? M. Rouvier le voulait, sincèrement ou non, et c'est pourquoi il priait la Chambre d'interrompre la discussion du budget, en leur accordant ce loisir judiciaire. La demande de M. Rouvier n'était qu'un artifice, qui lui fournissait une raison de parler de l'affaire, devant le Parlement. Mais quoi! La casuistique gouvernementale de M. Floquet argumente tout autrement. S'absenter, pour un simple besoin de l'honneur! Laisser chômer le budget! Retarder la loi de finances! Négliger cet intérêt sacré! M. Floquet estime qu'on ne le peut pas. Tant pis pour la justice et pour M. Numa Gilly! Ou M. Floquet était un stoïque, ou il était un malin. De ces deux qualités, c'est la seconde que M. Paul de Cassagnac lui attribue et, montant à la tribune, il vient blâmer, avec une véhémence adroite, cette jurisprudence singulière d'un ministre qui déconseille à des témoins de se rendre à l'appel d'un tribunal devant lequel on les incrimine. C'est alors, sur les bancs de la gauche, tout un tumulte ignominieux. Clameurs furieuses. Invectives grossières. Rixe où les huissiers interviennent comme des gardiens de la paix. Provocations, menaces de duel. Et, parmi cette mêlée, M. de Douville-Maillefeu, écumant, vocifère, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, comme un héros, non plus d'Homère, mais de Zola : « Salauds! Salauds! » Il est vrai que M. Rouvier triomphe : la Chambre lui donne la permission demandée. Elle applaudit même à son apologie. Il aura pu proclamer, non seulement sa probité absolue, mais sa pauvreté relative. Après avoir rappelé qu'il a été cinq fois président et trois fois rapporteur de la Commission du budget, trois fois ministre, une fois président du Conseil des ministres, l'ancien commis de M. Zaphiropoulo aura pu s'écrier pudiquement : « Je n'ai pas de fortune... Je n'ai pas

10 000 francs de rente, je l'affirme! » Il paraît que, pour un parlementaire, 10 000 francs de rente, c'est, sous le régime de la République, le tarif de la probité notoire, le taux de la pauvreté avouable. Mais l'apologie de M. Rouvier n'aura point servi à relever le crédit de la Chambre. Cette scène de disputes honteuses paraissait au public un scandale de plus; elle augmentait son mépris pour le « parlementarisme » de la République; elle le disposait mal au leurre judiciaire que ménageait à sa curiosité le procès de Nîmes.

Étonnant procès! Des trente-trois députés qui composent la Commission du budget, « vingt au moins » sont des « Wilsons », à croire M. Numa Gilly. Des « Wilsons »! Ce mot est devenu une injure, bien que M. Wilson soit resté impuni. Cependant un seul de ces députés a traduit M. Numa Gilly devant la Cour d'assises, où le diffamateur apportera la lumière, comme il l'a promis : c'est M. Andrieux. Eh bien! les voici, devant la Cour d'assises, à Nîmes. Avec M. Numa Gilly et M. Andrieux comparaissent, en qualité de témoins, ceux qui sont le plus directement incriminés et qui n'ont pas osé porter plainte contre leur accusateur. Ils savent et le public sait qu'ils sont là comme des accusés bien plus que comme des témoins. Nul doute qu'ils ne parlent; nul doute qu'ils ne saisissent hardiment cette occasion solennelle de se justifier, de s'innocenter, en confondant M. Gilly. La justice le leur permettra, le jury le leur demandera, la République l'attend. Mais c'est le contraire qui va s'opérer. Le magistrat qui préside déclare que les témoins cités ne peuvent être entendus. Il interdit à M. Numa Gilly de provoquer leurs témoignages et de les impliquer dans l'affaire; il lui défend de produire contre eux aucune des preuves amassées dans ses fameux « dossiers ». Donc M. Numa Gilly et son avocat ne pourront ni rien faire dire aux témoins, ni rien dire eux-mêmes! M. Numa Gilly, réduit à se taire devant ceux dont, précisément, il voulait délier les lèvres, refuse de mettre en cause M. Andrieux, contre lequel il n'a aucun grief spécial à émettre; il renonce à plaider. Aussitôt M. Andrieux retire sa propre requête. Le procureur général la reprend et le jury, délibérant sur une diffamation que le diffamé ne reconnaît plus, acquitte M. Numa Gilly. Que cette procédure fût ou non correcte, la déception du public n'en aura pas moins été violente. Ces témoins, venus si bruyamment de Paris pour affronter le débat, pour se venger d'une calomnie, pour châtier le calomniateur, et qui se laissent si complaisamment clore la bouche; ce magistrat qui les protège par le mutisme qu'il leur impose, quelque frémissant et jaloux d'éclater que leur honneur parût être, au sortir de Paris; ce procès qui

devait révéler tant de vérités et qui ne semble plus être, judiciairement, que la conspiration du silence : le public n'a voulu voir dans tout cela qu'une farce. Si MM. Rouvier, Raynal, Baïhaut et les autres témoins que M. Numa Gilly avait inculpés s'imaginent que cette fin du procès les absout, ils se trompent. On continuera de les soupçonner. Il y a plus : suspects, le peuple les juge non seulement coupables, plus ou moins, de tous les actes de prévarication et de vénalité qu'on leur reproche, mais capables d'en avoir commis bien d'autres. Et le soupçon étend le mal par delà leurs propres personnes, il l'étend au parti lui-même tout entier. Peut-être une condamnation, qui eût frappé quelques-uns de ces députés, eût-elle mieux valu pour la République : en limitant l'imputation, on préservait le reste. Qui ne connaît la puissance terrible de la suspicion, devant le suffrage universel, quand, de rang en rang, le soupçon a pénétré dans toute la nation?

M. Numa Gilly a publié ce qu'il appelle ses « dossiers ». Son livre trompera, certes, les curieux qui attendaient de son indiscrétion des révélations précises, des preuves formelles. Nous ignorons si, ces preuves, il pouvait les trouver. Mais, si ces révélations ne sont ni nettes ni complètes, la foule n'en sera pas moins émue de l'accusation. Quoi! un républicain qui, ingénu ou non, peut se prévaloir de son intacte réputation d'honnête homme, vient nommer hautement les concussionnaires, les prévaricateurs de la République; il cite un Rouvier, un Raynal, un Baïhaut, un Granet, un Etienne, un Steenackers, un Donnot, un Blatin, et tant d'autres. La foule croira-t-elle que M. Numa Gilly l'eût osé sans raison? Elle-même a vu, depuis cinq ou six ans, de Marseille à Paris, de Chaumont à Brest, des républicains, maires ou conseillers municipaux, ou conseillers généraux, ou députés, ou sénateurs, tricher, frauder, piller l'État, se jeter sur la fortune publique comme sur un butin, s'acheter des villas, rouler carrosses, faire bombance; et plus d'une fois, avant le scandale de M. Wilson, elle a elle-même constaté, dans tel ou tel coin de la province, telle ou telle vilenie semblable. Elle est donc défiante maintenant et une colère, de jour en jour plus vive, la saisit au passage de ces pauvres d'hier, qui, fièrement drapés dans leurs guenilles d'austères démocrates, mendiaient ses suffrages et qui, devenus ses mandataires, étalent aujourd'hui des richesses gagnées on ne sait où ni comment. Oui, ce qu'il y a de grave, dans le livre de M. Numa Gilly, c'est que, d'une part, sa dénonciation correspond à ce sentiment de la foule et que, d'autre part, pour les observateurs éclairés qui connaissent bien les intrigues et les méfaits du temps, ce livre n'écrit que ce qui se disait plus ou moins bas. Oh! elle serait bien longue, la liste des prévari-

cateurs et des concussionnaires de la République, s'il fallait ajouter à la nomenclature de M. Gilly celle de tous les trafiquants et agioteurs républicains qu'on montre du doigt, dans les salons de Paris, dans les couloirs du Palais-Bourbon ! M. Wilson promet d'en démasquer quelques-uns. Il n'a pas oublié, paraît-il, la dureté cynique avec laquelle leurs fausses vertus l'ont piétiné, naguère. Il juge propice à sa vengeance l'heure où M. Numa Gilly commence contre eux son œuvre de justicier. M. Wilson peut, si nous en croyons ses confidents, prouver qu'ils ne sont pas seulement vingt, mais soixante-douze ! Ses dossiers ont une autre abondance que ceux de M. Numa Gilly. Souhaitons qu'il en tire tous les documents qui peuvent édifier la France sur la civique pureté de nos gouvernants républicains et laissons, sans nous attendrir, laissons pleurer hypocritement ceux qui s'apitoyent en invoquant « la dignité nationale », comme si le patriotisme même nous commandait de garder, par respect, un gouvernement qui non seulement ruine la France, mais la souille, et comme si, devant le monde, nous devions permettre que la République se confonde avec la France !

Ceux des républicains qui sentent tout le mal fait à la République par ses scandales allèguent, pour se consoler ou se rassurer, que, sous tous les gouvernements, « le monarchique, l'impérial, le républicain », il y a eu, chez les gouvernants, « des actes d'improbité ». Soit. Mais, si la République n'est bonne qu'à imiter les monarchies dans leurs vices, à quoi sert-elle? Ou plutôt, quand elle les imite, n'est-elle pas un gouvernement pire encore, puisque sa démocratie agrandit la curée? Et que devient sa raison d'être, si, après avoir proclamé qu'elle est le régime de la vertu, le régime du contrôle scrupuleux et de l'implacable vérité, elle laisse voir une indignité pareille? Ses docteurs auront beau dire : l'immoralité dont la République va périr, ce n'est pas seulement à quelques personnalités qu'elle est imputable, c'est au régime aussi. Choisir des hommes souffrants d'une longue envie; les porter rapidement au pouvoir; leur donner là toutes les tentations de la fortune avec toutes celles de l'orgueil; les investir de droits qui les habituent à croire qu'ils peuvent tout; leur offrir, parmi les mille spéculations du temps, toutes les facilités, même les plus frauduleuses, de s'enrichir : c'est bien livrer l'État à leurs convoitises et le gouvernement qui, avec son anonymat irresponsable, favorise ce genre de séduction et d'âpreté, tourne fatalement à la corruption. Les radicaux et les opportunistes d'aujourd'hui, devenus cupides et s'ébattant en « jouisseurs » sur la scène où le suffrage universel les élève, ont eu leurs ancêtres parmi les Jacobins de 1793, gorgés de dilapidations et se vautrant, plus tard, dans la boueuse licence du Direc-

toire. Ils ont leurs émules, aux États-Unis. Quant à la France, n'est-elle, comme déjà on s'empresse de le crier de Berlin, de Londres, de Rome, n'est-elle plus qu'un peuple misérable, parce qu'elle est gouvernée par une république corrompue et corruptrice? Est-elle un peuple dégradé, parce que les républicains dont elle subit le règne s'avilissent eux-mêmes? Des philosophes prétendent qu'un peuple a toujours le gouvernement qu'il mérite. Cette maxime n'est certes pas juste, absolument. La France vaut mieux que ses gouvernants, elle vaut mieux aussi qu'elle ne paraît. Si, politiquement, elle semble mériter, par son propre abandon, le gouvernement qui la représente devant le monde, elle ne le mérite pas, moralement. Qu'on reproche à la nation française de mettre une trop extraordinaire différence entre ses mœurs publiques et ses mœurs privées; de ne pas veiller sur l'État comme le simple citoyen veille sur ses biens particuliers, sur sa maison, sur sa boutique, sur son champ; de considérer le gouvernement comme une sorte de théâtre dont elle n'a qu'à regarder de loin les acteurs et la pièce, en manière de distraction tragique ou comique : nous le voulons bien. Mais, Dieu merci, la France possède, aujourd'hui encore, des vertus que les peuples en décadence n'ont pas : elle a gardé le courage militaire, le goût du travail et celui de l'épargne; elle est vaillante, laborieuse, économe, autant que ses voisins les plus heureux et les plus fiers; elle n'a besoin que d'un gouvernement meilleur pour que ces vertus de sa vieille race, qui a survécu à des épreuves où tant d'autres se seraient épuisées et peut-être anéanties, lui rendent la force et la gloire d'autrefois. Au surplus, ce dégoût même qui soulève aujourd'hui le cœur de la France, cette indignation avec laquelle elle réprouve la scandaleuse République qui l'exploite, cette condamnation méprisante qu'elle s'apprête à prononcer contre elle, ne témoignent-ils pas qu'elle est toujours sensible à l'honneur et que la République elle-même ne l'a pu pervertir?

Il est bien temps, en vérité, de réformer la République. Mais, au gré de nos hommes d'État radicaux, la réforme ne sera pas de changer les mœurs des gouvernants et la politique du gouvernement, ce doit être exclusivement de reviser la Constitution. Qu'il y a un an, la Limousin ait, sans le savoir, causé la chute du président de la République; qu'en 1889, M. Numa Gilly puisse, sans le vouloir, causer la chute de la République elle-même : quelques républicains, un petit nombre, s'effrayent de ces phénomènes et de ce danger. Il en est d'autres qu'épouvantent le socialisme du conseil municipal de Paris, maintenant occupé à créer des boulangeries officielles; la sottise de M. Floquet, qui projette une désorganisation nouvelle de la police; l'explosion de ces magasins qu'on

fait sauter par la dynamite; les fureurs de ces clubs où l'on ne semble plus se réunir que pour assommer et ceux qui parlent et ceux qui ne parlent pas; les revendications des communards, plus que jamais audacieux et insolents; la manifestation démagogique qui se prépare pour le 2 décembre. Quant aux doctrinaires du radicalisme, il ne songent, eux, qu'à simplifier de la bonne manière la Constitution. Plus de Sénat! Plus de présidence de la République! Une Constitution, non seulement revisée sur l'heure, mais revisable indéfiniment et, s'il le faut, périodiquement! « Le referendum »! Voilà leurs vœux ou leurs votes, jusque dans le cénacle législatif où ils ont à examiner les propositions constitutionnelles de M. Floquet et du général Boulanger. En réalité, leur métaphysique radicale les rapproche déjà plus du général Boulanger que de M. Floquet. On s'est demandé s'ils étaient sérieux, si leurs chimères ne dissimulaient pas une négation, s'ils n'essayaient pas de démontrer catégoriquement par l'absurde l'impossibilité d'une revision quelconque. Est-ce leur intention? Nous l'ignorons. Mais, puisqu'ils veulent bien, à la fin, la convocation d'une Constituante et que des républicains, plus modérés qu'eux, commencent à partager cet avis avec nous, nous n'avons plus qu'à désirer et à presser la décision de la Chambre. La Constituante! Que M. Mesureur le permette ou non, elle sera souveraine; elle représentera la France, dans toute la puissance d'un peuple qui se sent en danger de mort et qui veut le salut; elle commandera non seulement à M. Carnot, que déjà on avise plus ou moins mystérieusement de tenter un coup d'État, mais à la République elle-même; et cette Constituante, qui sera une assemblée de conservateurs et de patriotes, résolus à profiter de toutes les leçons du siècle, refera le pacte de la nation et de la royauté, celui que Monsieur le comte de Paris lui offre avec une si généreuse intelligence de la tradition historique et des institutions modernes.

Parmi tout ce désordre de la République, le parti royaliste montre à la France la solution nécessaire, la Monarchie. Monsieur le comte de Paris encourage énergiquement tous ses amis à l'action. Il a écrit à M. Lambert de Sainte-Croix, après l'imposante réunion de Tours : « J'ai hâte de vous remercier de la manière dont vous avez affirmé l'union de tous les monarchistes, leur dévouement à la France et la confiance qu'ils m'accordent. Cette confiance est ma force : je saurai toujours, j'espère, la leur inspirer; j'en ai plus que jamais besoin aujourd'hui. Ils peuvent compter sur moi comme je compte sur eux. » Il faut que, de leur côté, les monarchistes puissent se dire également qu'ils comptent les uns sur les autres. Ils n'ont qu'un dessein, une volonté, un cœur. Personne ne doute que,

lors de la crise décisive et dans l'effort suprême, ils n'aient une seule et même impulsion, une seule et même conduite. Quelque diversité de langage importe peu, actuellement. Si, par exemple, à Marseille, M. le marquis de Breteuil, tout en déclarant qu'il n'est pas « boulangiste » et qu'il se contente de « regarder faire » le général Boulanger, laisse entendre que le « boulangisme » sert « inconsciemment la cause conservatrice » et qu'une alliance peut devenir nécessaire, dans les élections prochaines, entre le général Boulanger et le parti royaliste, pour mettre fin ensemble au règne néfaste de la République, cette opinion, très différente de celle que M. Calla exprimait presque simultanément à Angers, ne s'impose pas au parti royaliste; et l'heure n'a pas sonné où la règle définitive pourra être fixée. M. de Breteuil, évidemment, a parlé en son propre nom : s'il engage sa liberté d'action, il n'engage que la sienne; Monsieur le comte de Paris et le parti royaliste ont à réserver la leur. Toute une série de mois nous sépare de l'époque où s'accompliront ces grandes élections dans lesquelles s'agitera la destinée même de la France et, pendant ce laps de temps, bien des évènements passeront, qui pourront changer la face des choses et les dispositions de l'opinion publique. A supposer que, par un certain concours de circonstances, la politique électorale de M. de Breteuil dût être juste un jour, elle serait présentement fausse, parce qu'elle serait inopportune, parce qu'elle livrerait d'avance un gage au général Boulanger et qu'elle lui donnerait une assurance dont il n'est ni bon ni séant qu'il jouisse. L'enjeu des élections ne ressemblera, en 1889, à aucun autre de ceux que les électeurs ont connus, depuis 1871 : la France n'aura plus seulement à décider si tel ou tel des partis qui se disputent son choix gouvernera la République, mais si la République sera ou ne sera plus; et, cette question constitutionnelle, le général Boulanger la compliquera, plus ou moins indirectement, par sa question personnelle; car ce qu'il voudra, lui, que la France décide, c'est si le pouvoir sera entre ses mains, s'il sera le maître du nouveau gouvernement. Eh bien! si c'est à désigner un homme autant qu'à reviser la Constitution, si c'est à créer une sorte de dictateur autant qu'à modifier le régime qu'on invite le suffrage universel, nous ne pensons pas, comme M. de Breteuil, que le scrupule des patriotes qui croiraient imprudent de confier au général Boulanger le sort du pays, avec la direction de ses affaires militaires et diplomatiques, soit un scrupule peu français. Oui, vraiment, il y aurait une honte à craindre la guerre, uniquement par peur de l'ennemi; mais la prévoyance qui, mesurant les conditions de la lutte, redoute la guerre par la peur même des brouillons, des incapables et des téméraires qui conduiraient le drapeau, cette prévoyance n'a rien

de honteux : elle est, au contraire, un devoir de sagesse virile, d'autant plus impérieux que, dans la guerre de demain, la France n'aura pas, on le sait, à négliger le sentiment de l'Europe et qu'elle ne se battra pas seulement pour l'honneur, mais pour la vie.

Nous sommes heureux de n'entendre aujourd'hui, sur nos frontières, qu'un concert de nouvelles pacifiques. En Espagne, les troubles suscités par les conspirateurs, par les républicains, qui ameutaient contre M. Canovas del Castillo ici la foule, là les étudiants, ont cessé. En Italie, M. Crispi laisse un instant reposer son mauvais vouloir; il accueille presque amicalement M. Mariani, que le népotisme de M. Floquet vient d'installer dans l'ambassade du Quirinal : M. Crispi, qui voit de quel prix le peuple italien paie la faute d'avoir rompu son traité de commerce, serait enclin, dit-on, à reprendre la négociation. En Allemagne, l'empereur, ouvrant le Reichstag, a prononcé ces paroles : « Nos relations avec tous les gouvernements étrangers ont un caractère pacifique. Je me suis continuellement efforcé de consolider cet état de paix, et notre alliance avec l'Autriche et l'Italie n'a pas d'autre but. En exposant sans nécessité l'Allemagne aux calamités d'une guerre même victorieuse, j'agirais d'une façon incompatible avec ma foi chrétienne et avec les devoirs que j'ai à remplir comme empereur envers la nation allemande. » La France ne peut qu'applaudir, si Guillaume II est sincère, comme elle se plaît à se le persuader. Est-ce à dire que la République doive s'associer à la croisade plus ou moins évangélique de l'Allemagne et de l'Angleterre, sur la côte de Zanzibar? Non, certes. Les colons allemands ont révolté, par leur arrogance et leur brutalité, les populations : elles les ont chassés, elles ont détruit leurs établissements. M. de Bismarck, habilement désireux que l'Angleterre aidât à sa vengeance, s'est présenté à lord Salisbury comme un très chevaleresque défenseur de l'humanité; il fallait châtier les négriers arabes, les seuls ennemis que l'Allemagne eût rencontrés, au nord et au sud de Zanzibar; il fallait réprimer la traite! L'Angleterre a feint d'accepter sérieusement cette raison philosophique de M. de Bismarck. C'est qu'elle veut tempérer ou même restreindre l'entreprise allemande, en participant à l'action. L'Autriche joua ce jeu aussi, dans l'invasion du Holstein et du Slesvig.....

Quel soin, quel devoir amènerait la France dans cette affaire? Nous avons eu l'étonnement d'apprendre, par un discours de lord Salisbury, que M. Goblet, favorisant la croisade, concédait à l'Angleterre et à l'Allemagne le droit de visite, qui est aussi le droit de capture, sur tous ceux de nos navires voguant dans le détroit de Mozambique; et cela parce que des traitants arabes auraient eu

l'audace de couvrir du pavillon français leurs « boutres » et leur commerce d'esclaves. Ainsi, cette garantie précieuse de notre honneur national et de notre intérêt, M. Goblet en aurait démuni la France, au profit de l'Allemagne ! Ce droit, qu'au risque même d'une guerre, le roi Louis-Philippe maintint si fermement, si fièrement, contre les Anglais, M. Goblet l'aurait abandonné ! Interpellé à la Chambre, M. Goblet a déclaré qu'il n'avait contracté aucun engagement avec l'Allemagne et l'Angleterre; qu'il ne renonçait nullement, pour le droit de visite, à la politique traditionnelle de la France; qu'il ne reconnaîtrait, sur l'immense étendue de cette côte de Zanzibar, qu'un blocus effectif; que le vaisseau qu'il envoyait dans ces parages n'avait qu'un ordre, celui de surveiller nos propres navires. Qui se trompait, lord Salisbury ou M. Goblet? Ou bien lequel avait trompé l'autre? Lord Salisbury, derechef interrogé à la Chambre des lords, a balbutié une réponse équivoque. Entre lord Salisbury, qui parle du droit de visite exercé en commun sur tous les navires, et M. Goblet, qui parle du droit de visite séparément exercé par chacun sur ses nationaux, y a-t-il une contradiction absolue? Où est la vérité? Y a-t-il une réserve? un mystère? Nous nous défions de l'inexpérience de M. Goblet comme de la faiblesse de la République. Soyons sur nos gardes.

Auguste Boucher.

Mgr DUPANLOUP ET LE SAINT-SIÈGE

A la suite de l'inauguration du monument de Mgr Dulanloup, S. Em. le cardinal Rampolla, Secrétaire d'État, a adressé à Mgr Coullié, par ordre du Pape, la lettre suivante, qui consacre par le plus haut de tous les hommages la mémoire de l'illustre évêque d'Orléans et qui la place désormais au-dessus de toute contestation.

A Mgr Pierre-Hector Coullié, évêque d'Orléans.

ILLme ET Rme SEIGNEUR,

Le Saint-Père a appris avec une grande joie l'heureuse impression qu'a produite en France le nombreux concours de cardinaux, archevêques et évêques réunis dans votre ville, pour l'inauguration du monument de Mgr Dupanloup.

La réponse au télégramme qui lui fut adressé, dans cette circonstance, n'avait pour but que d'exprimer combien Sa Sainteté appréciait le témoignage de dévouement qui lui était donné par tant de personnages éminents.

Aujourd'hui, l'auguste Pontife me charge de vous transmettre un nouveau gage de sa satisfaction et de dire à Votre Seigneurie Illme et Rme qu'Il voit avec le plus grand plaisir les honneurs vraiment splendides rendus à un prélat qui a toujours fait servir le grand génie dont il était doué à défendre les droits du Saint-Siège, et la souveraineté nécessaire au souverain Pontife pour le libre exercice de son ministère apostolique.

Dans les circonstances actuelles, il est à désirer que l'exemple de cet illustre écrivain soit suivi par tous les bons catholiques, et Sa Sainteté se réjouit de voir que la cérémonie de l'inauguration est venue ranimer en ce moment le zèle des fidèles de la France, qui a toujours rendu de si grands services au chef de l'Église dans les épreuves qu'Il a eu, comme de nos jours, à traverser.

En attendant, je suis heureux de vous renouveler l'expression des sentiments de parfaite estime avec lesquels je suis,

de V. S. Illme et Rme

le Serviteur,

M. card. RAMPOLLA.

Rome, 27 octobre 1888.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

L'Approvisionnement de Paris en temps de guerre. *Souvenirs et Prévisions*, par A. Morillon, ancien chef du bureau de l'approvisionnement à la Préfecture de la Seine. 1 volume. (Librairie académique Perrin et Cie.)

Le titre seul de ce livre en dit assez l'intérêt, et les anciennes fonctions de l'auteur ne permettent aucun doute sur son autorité dans la question.

En effet, attaché au service de l'approvisionnement dès le moment où on a commencé à s'en préoccuper, admirablement placé pour bien voir, il comble, dans sa première partie : *Souvenirs,* des lacunes de l'histoire du siège; il raconte, avec des détails souvent pittoresques, toujours intéressants, les achats, les mesures de concentration, le rôle de MM. Thiers, Clément Duvernois, Jules Simon, Jules Ferry, Floquet, Trochu, Arago, Brisson, etc., les distributions, l'Assistance publique, l'histoire du pain et de la viande, etc., les erreurs et les fautes aussi. Dans la seconde partie : *Prévisions,* il explique, d'après l'expérience acquise, d'après l'avis des notabilités administratives et commerciales les plus autorisées, l'approvisionnement de Paris en temps de guerre, l'organisation indiquée par les leçons du passé, la loi nécessaire, les précautions contre les intrigants, etc., etc.

C'est un livre sans parti pris; nourri de faits, la plupart inconnus, les documents officiels ayant été détruits par les incendies de 1871; patriote et pratique avant tout; répondant à des besoins, auxquels il faut pourvoir sans retard. Nos lecteurs, du reste, connaissent déjà le fond de l'ouvrage par le résumé si curieux et si attachant qu'en a publié l'auteur dans le *Correspondant.*

Inventaire général des richesses d'Art de la France. Paris, Monuments religieux : tome II. (Plon.)

Deuxième volume de la publication entreprise par le ministère de l'instruction publique et des beaux-arts; utile catalogue de nos richesses artistiques, qui comprend, cette fois, les églises des Blancs-Manteaux, Saint-Eugène, Saint-Joseph, Notre-Dame des Champs, Saint-Pierre de Montrouge, Notre-Dame de Clignancourt, Saint-Marcel, Saint-Médard, Saint-Roch, Saint-Vincent de Paul, Notre-Dame des Victoires, Notre-Dame de Lorette, les temples de la rue des Tournelles et de la rue de la Victoire, etc. Les auteurs de ces monographies très étudiées sont MM. Michaux, Darcel, Guiffrey, de Lajolais. Une table analytique et raisonnée, par M. Henry Jouin, complète cet intéressant volume.

La maladie de l'empereur Frédéric III, d'après les rapports officiels des médecins qui ont soigné l'empereur. (L. Westhauser.)

La maladie de l'empereur Frédéric III a passionné l'opinion publique pendant près d'un an, et le gouvernement allemand a cru devoir livrer à la publicité les rapports des médecins qui ont eu à soigner l'illustre malade. Cette traduction vient à point, au moment où le médecin anglais Mackenzie vient de publier un ouvrage relatif au même sujet.

Erratum au n° du 25 octobre 1888 du *Correspondant.*

Dans l'article de M. Henri Welschinger sur *le Divorce de Napoléon,* p. 197, ligne 26, au lieu de : « † Charles, évêque de *Chartres* », lire : « † Charles, évêque de *Trèves.* »

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

BUGEAUD ET ABD-EL-KADER

I

Un jour, en janvier 1842, comme les orateurs de l'opposition dénonçaient « l'abaissement », la « pusillanimité » de la politique extérieure du gouvernement de Juillet et lui reprochaient de n'avoir fait aucune conquête, « Cela est faux, s'écria M. Guizot; vous êtes engagés, depuis dix ans, dans la conquête d'un grand territoire. La guerre d'Afrique est une conquête à laquelle vous travaillez tous les jours... Consultez l'Europe, consultez les connaisseurs en fait de conquêtes et d'agrandissement territorial; vous verrez ce qu'ils diront : ils regardent tous l'occupation de l'Afrique par la France comme un grand fait, comme un fait destiné à accroître beaucoup, un jour, son influence et son poids en Europe. » En effet, de même que la prise d'Alger avait été l'œuvre de la Restauration, la soumission de l'Algérie fut celle de la Monarchie de 1830 et spécialement de ce ministère du 29 octobre, si facilement accusé de manquer de toute énergie belliqueuse. Guerre d'un caractère particulier, qu'on peut bien qualifier de grande guerre, si l'on considère l'importance des armées mises en campagne, le nombre des morts et le chiffre des dépenses [1]; mais, en même temps, guerre locale, sans contre-coup en Europe, ne mettant pas en péril la paix du monde, bien plus, impliquant l'existence et le maintien de cette paix, car le gouvernement qui n'en eût pas été assuré aurait été étrangement téméraire de se lancer dans une pareille entreprise et, suivant l'expression du maréchal Bugeaud, de « grever pour tant d'années d'une aussi lourde hypothèque son armée et ses finances [2]. « Je suis frappé, écrivait M. Guizot le 18 octobre 1842, de la

[1] Un milliard de 1830 à 1848 : soit 323 millions de 1830 à 1841, et, de 1841 à 1848, environ 100 millions par an.

[2] Lettre du maréchal Bugeaud à M. de Corcelle, en date du 28 septembre 1845. (*Documents inédits.*)

nécessité d'agir en Afrique pendant la paix de l'Europe; l'Afrique est l'affaire de nos temps de loisir [1]. »

Pour comprendre ce que fut l'œuvre du ministère du 29 octobre en Algérie, il faut remonter un peu en arrière et reprendre l'exposé des affaires de cette région à la fin de 1839, au moment où allait recommencer avec Abd-el-Kader la guerre un moment suspendue par le traité de la Tafna [2]. Dès le milieu de cette année, tous les indices révélaient une crise imminente, et il était manifeste que la paix boiteuse, subsistant depuis deux ans, ne durerait plus longtemps. L'émir avait son parti arrêté. Le 3 juillet 1839, il avait fait décider en principe la guerre sainte par l'assemblée des grands, se réservant de la déclarer au moment qu'il jugerait convenable; puis il avait employé août et septembre à parcourir les tribus, excitant les esprits et amassant de l'argent. Soucieux de ne pas paraître provoquer la rupture, il attendait un prétexte. Le maréchal Valée le lui fournit à la fin d'octobre, par l'expédition des Portes-de-Fer.

Depuis longtemps, le gouverneur désirait établir une communication par terre entre la province de Constantine et Alger. Impossible de suivre l'ancienne voie romaine qui passait au sud dans les États de l'émir; il fallait donc chercher un chemin plus au nord au milieu des tribus Kabyles, dans le pâté montagneux du Djurdjura. Là, une seule fissure se présentait, celle du Biban ou des Portes-de-Fer, de tel renom que les Turcs ne s'y étaient jamais aventurés. Le maréchal Valée n'hésita pas à y lancer une colonne légère de 2500 hommes d'élite, sous les ordres du duc d'Orléans. Elle devait se diriger à vol d'oiseau de Sétif à Alger, à travers un pays absolument inconnu et affreusement tourmenté, en passant à gué plusieurs rivières qu'une seule nuit de pluie pouvait rendre infranchissables. Grâce au secret gardé, à la rapidité de la marche, à la vigueur des troupes, à l'audace heureuse du commandement, la colonne partie, le 18 octobre 1839, de Mila près de Constantine, arriva saine et sauve à Alger, quinze jours après. Elle en avait été quitte pour quelques escarmouches avec Ben-Salem, lieutenant d'Abd-el-Kader. Mais on avait eu plus de bonheur que de prudence. Les Portes-de-Fer avaient été trouvées plus dangereuses encore qu'on ne s'y attendait : c'était une gorge de quinze à vingt mètres de largeur, entre deux murailles à pic, hautes de 100 à 200 mètres, en quelque sorte crénelées pour la fusillade; et ce défilé se prolongeait pendant 6 kilomètres. Il fallut sept

[1] *Mémoires de M. Guizot,* t. VII, p. 141.

[2] J'ai déjà raconté ailleurs les événements d'Algérie de 1830 à 1839. Voir mon *Histoire de la Monarchie de Juillet,* t. III. chap. x.

heures pour le franchir. Chacun se rendait compte qu'une poignée d'hommes eût pu tout arrêter. Un orage éclata quelques heures après le passage; s'il fût arrivé plus tôt, l'armée était noyée entre les rochers. Aussi l'un des résultats les plus clairs de cette hasardeuse expédition fut-il de nous convaincre qu'il fallait chercher ailleurs la communication militaire entre les deux provinces.

« Louanges à Dieu, s'écria Abd-el-Kader en apprenant les nouvelles du Biban, l'infidèle s'est chargé de rompre la paix; à nous de lui montrer que nous ne craignons pas la guerre. » Aussitôt il envoya partout l'ordre de prendre les armes. Le 20 novembre 1839, au jour fixé par lui, Arabes et Kabyles se précipitaient comme une trombe dévastatrice sur la plaine de la Métidja. En un moment, les fermes européennes qui commençaient à s'y établir étaient détruites, les colons mis en fuite ou massacrés, les tribus alliées de la France razziées et décimées. Malgré tant d'indices qui eussent dû le mettre en éveil, le gouverneur général avait été absolument surpris et se trouva hors d'état de chasser les envahisseurs. Ses troupes étaient dispersées et immobilisées dans les postes qu'il avait partout multipliés et qui n'avaient servi à rien contre l'invasion. Les premiers détachements, trop faibles en nombre, qui se hasardèrent à en sortir, furent fort maltraités, tel un bataillon du 24e qui, en une seule affaire, eut cent cinq morts et quatre-vingt-sept blessés. Le Sahel lui-même, massif montagneux auquel s'appuie Alger, paraissait menacé; la panique gagna la ville où l'on arma les batteries de l'enceinte; on pouvait se croire revenu aux plus mauvais jours de 1831. Cette épreuve jugeait le système défensif du maréchal Valée. Ce fut seulement après plusieurs semaines, grâce surtout à l'énergie des colonels Changarnier et de La Moricière, qui commandaient l'un le 2e léger à Boufarik, l'autre les zouaves à Koléa, qu'on commença à faire un peu moins mauvaise figure. Encore nos troupes n'en étaient-elles pas à reprendre l'offensive : elles se bornèrent à débloquer les postes conservés dans la Métidja; plusieurs avaient dû être évacués et détruits.

Le premier effort de l'ennemi s'était porté contre la province d'Alger. Il ne s'attaqua qu'un peu plus tard à nos établissements, si restreints d'ailleurs, de la province d'Oran. Là aussi, nos troupes se trouvèrent réduites à une défensive qui ne fut pas toujours heureuse[1]. Dans la province de Constantine, où Abd-el-Kader n'avait

[1] C'est alors, en février 1840, qu'eut lieu la défense de Mazagran, autour de laquelle on fit tant de bruit. Le fait se réduisait à ceci. 123 zéphyrs, soldats des compagnies de discipline, occupant un ancien fortin turc en assez bon état, s'étaient vus assiéger par environ 1500 Arabes. A l'abri de leurs remparts, ils tinrent bon pendant quatre jours, et l'ennemi, qui n'avait

jamais pu établir sérieusement sa puissance, notre situation était meilleure, grâce au concours de plusieurs grands chefs indigènes; ceux-ci bataillaient pour notre cause et envoyaient en grand apparat au général commandant la division, les oreilles coupées sur les cadavres des partisans de l'émir.

Dès le commencement de l'attaque, le maréchal Valée avait fait parvenir en France un cri d'alarme, demandant avec instance des renforts immédiats. Sous l'influence du duc d'Orléans, le ministère, — c'était alors celui du 12 mai 1839, présidé par le maréchal Soult, — prit aussitôt des mesures pour porter l'effectif de l'armée africaine de 40 000 hommes à près de 60 000. « Le Roi et son conseil, écrivait le prince royal au maréchal Valée, ont accepté sans hésitation, sans récrimination, la situation actuelle de l'Algérie. L'opinion publique, la presse, ont suivi cet exemple; les Chambres seront entraînées de même. Jamais général en chef n'aura été soutenu et traité comme vous l'êtes : appui moral, récompenses pour vos troupes, pouvoir d'agir, liberté de mouvements, renforts immédiats et abondants, vous aurez tous les éléments du succès... » Puis, parlant de lui-même, le prince ajoutait avec cet accent de patriotisme qui vibrait si souvent dans ses lettres. « Reprendre, pour une lutte solennelle, une place encore chaude, si je puis m'exprimer ainsi, parmi les troupes que je viens de commander dans une expédition presque pacifique, répondre à l'appel que l'Afrique fait à ses défenseurs, c'est plus qu'un droit pour moi, c'est, à mes yeux, un devoir d'honneur qui fait taire toute autre considération et qui a été apprécié par le Roi et son conseil. J'ai écarté l'offre d'un commandement distinct du vôtre :

ni canons pour faire brèche, ni échelles pour escalader les murailles, dut se retirer. La défense était honorable, mais n'avait rien d'extraordinaire. On en pouvait juger aux pertes de la garnison qui, pendant ces quatre jours, n'avait eu que trois tués et seize blessés. La guerre d'Afrique offrait maints faits d'armes bien autrement remarquables. Mais l'opinion, égarée par le rapport exagéré du commandant, le capitaine Lelièvre, par les amplifications fantastiques des journaux et aussi par l'étrange penchant des honnêtes bourgeois à exalter le soldat vicieux aux dépens des autres, s'engoua des « héros de Mazagran » qui furent comparés aux défenseurs des Thermopyles. Le gouvernement lui-même, dupe de cette mise en scène, leur prodigua les récompenses, jusqu'au jour — près de trois ans plus tard, — où, mieux informé, mais ne voulant pas confesser publiquement son erreur, il se contentera de mettre silencieusement le capitaine Lelièvre à la retraite. Le commandant de Montagnac, un vrai brave celui-là, écrira à ce propos, dans une lettre en date du 22 novembre 1842 : « Notre fameux *lapin* de Mazagran a fini par être expulsé de l'armée, à la suite de tous ses méfaits. Il y a longtemps qu'on aurait dû lui rendre cette justice. » Beaucoup d'historiens en sont encore restés à la légende de Mazagran.

le service en eût souffert. Je n'ai d'autre ambition que le bien général. Je partirai d'ici avec mon frère d'Aumale qui fera ses premières armes sous vos ordres. L'opinion publique et la presse se préoccupent vivement de mon départ, et, tant que cela ne va pas jusqu'à des manifestations qui troubleraient ma liberté, je ne puis qu'être touché d'une sollicitude qui me prouve que mes efforts pour me tenir à la hauteur de ma position n'ont pas été complètement perdus; mais ni les motifs qu'on allègue, ni aucune considération d'intérêt, ni aucun calcul d'avenir ne pourront me retenir ici, lorsque, dans mes inflexibles idées de point d'honneur, je crois avoir un devoir à remplir. Le cri de ma conscience me conduira en Afrique; Dieu règlera l'avenir[1]. » A l'ouverture de la session, le 23 décembre 1839, le Roi parla avec fermeté de la nécessité de « punir l'agression » de l'émir et « d'en rendre le retour impossible, afin que rien n'arrête le développement de prospérité que la domination française garantit à une terre qu'elle ne quittera plus ». La Chambre, si longtemps incertaine dans ses vues sur l'Algérie, s'associa à ces sentiments. Sa volonté fut même mise particulièrement en lumière par le vote d'un amendement qui corrigeait sur ce point la rédaction proposée par la commission; cette rédaction, tout en insistant sur la « vigueur » avec laquelle la guerre devait être poussée, laissait planer quelque doute sur l'usage qui serait fait de la victoire; l'amendement, voté à une grande majorité, sur la demande du ministère, substitua à cette rédaction un peu équivoque une phrase où, reprenant les expressions mêmes du discours royal, on parlait de « cette terre que la domination française ne quittera plus. »

Les renforts arrivèrent en Algérie, dans les premiers mois de 1840. Le maréchal Valée se trouva ainsi en mesure de former un petit corps expéditionnaire, bientôt porté à dix mille hommes, et dans lequel étaient réunis les Africains les plus renommés, le général Duvivier, les colonels de La Moricière, Changarnier et Bedeau. Le duc d'Orléans commandait l'une des divisions et son jeune frère le duc d'Aumale, alors chef de bataillon, faisait partie de son état-major. D'après le plan concerté avec le gouvernement, tout l'effort devait être porté dans la province d'Alger où l'on voulait s'emparer de Cherchel à l'ouest sur le bord de la mer, de Miliana au sud-ouest dans les terres, et de Médéa au sud. On se flattait que ces villes, une fois revenues en notre possession, serviraient de rempart à la plaine de la Métidja. Le plan fut exécuté

[1] Cité par M. Camille Rousset, *L'Algérie de* 1830 *à* 1840, t. II, p. 389 à 391.

comme il avait été conçu. Le maréchal occupa Cherchel le 15 mars, Médéa le 17 mai, Miliana le 8 juin. Aucune de ces villes ne fut défendue : les deux premières furent trouvées désertes, la troisième en flammes. Mais, sur la route, à l'aller et au retour, il fallut souvent en venir aux mains avec Abd-el-Kader ou avec ses lieutenants. Le plus rude et le plus brillant de ces combats eut lieu avant d'arriver à Médéa, sur ce col de Mouzaia, tant de fois arrosé de notre sang depuis la première expédition du général Clauzel : Abd-el-Kader occupait avec ses réguliers et de nombreux auxiliaires les crêtes et le piton de Mouzaia qui dominaient à gauche le passage; ainsi défendue, cette forteresse naturelle paraissait inaccessible; rien ne put arrêter l'élan de nos soldats entraînés par Changarnier et La Moricière. Mais quel était le fruit de ces victoires? Vainement, à chaque rencontre, l'emportait-on sur Abd-el-Kader, celui-ci ne se laissait pas envelopper, ni même serrer de trop près. Toujours vaincu, jamais mis hors de combat, il continuait à tenir la campagne, harcelant toutes nos marches offensives et encore plus nos retraites. Ainsi, quelques jours après le combat de Mouzaia, comme l'armée repassait le col du Ténia pour revenir dans la Métidja, l'arrière-garde fut si soudainement et si violemment attaquée qu'on put craindre un moment sa destruction.

Malgré les efforts faits et le sang versé, cette campagne était donc sans résultat décisif. L'armée en avait le sentiment et, chose fâcheuse, s'en prenait à son chef. Plusieurs fois, il avait paru qu'avec sa lenteur méthodique, encore augmentée par l'âge, le maréchal laissait échapper les meilleures occasions. Artilleur éminent, il ne possédait pas au même degré les qualités fort différentes du général d'armée; de plus, nourri dans les traditions de la grande guerre européenne, il n'avait pas l'intelligence de cette guerre d'Afrique qui exigeait tant de prestesse dans les mouvements, tant de promptitude dans le coup d'œil. La Moricière traduisait le sentiment général, quand il écrivait alors dans une lettre confidentielle : « On n'a pas d'idée de ce que c'est que dix mille hommes conduits de la sorte; cela dépasse de beaucoup tout ce que je pouvais imaginer [1]. » Cependant le gouverneur était satisfait. « Le plan de campagne est exécuté, disait-il dans son rapport au ministre; la France est fortement établie dans la vallée du Chélif; de grandes communications relient à la Métidja Médéa et Miliana. Le moment approche où les tribus se sépareront de l'émir. » Singulière illusion! Le maréchal Valée avait laissé à Médéa et à Miliana, non des corps de troupes assez forts pour rayonner

[1] *Le général de La Moricière*, par M. Keller, t. I, p. 231.

aux environs, mais les garnisons indispensables à la garde des villes : toujours le parti pris de défensive. Aussi, à peine l'armée s'était-elle éloignée, que ces garnisons étaient bloquées, sans communications régulières avec Alger, constamment attaquées, souvent manquant de vivres, et surtout exposées à la démoralisation, conséquence de leur attitude passive et de leur isolement. « Horribles villes, écrivait alors un de nos plus solides soldats, véritables prisons, dans lesquelles on a jeté trois mille individus, et qui sont autant de gouffres où disparaissent ces malheureux abandonnés[1]. » Vivres et munitions, tout devait être apporté de la côte, et chaque ravitaillement exigeait une nouvelle armée, une nouvelle expédition, de nouveaux combats contre l'ennemi qui tenait toujours la campagne. C'était recommencer purement et simplement ce qu'avait fait le général Clauzel au lendemain de la prise d'Alger, comme si le temps n'avait rien fait gagner, ni l'expérience rien appris. Ces expéditions répétées épuisaient l'armée, d'autant que le chiffre des troupes mobilisables était singulièrement restreint : presque tout l'effectif continuait à être absorbé par la garde des nombreux postes que le maréchal avait établis autour du Sahel et dans la Métidja.

Ces postes nous donnaient-ils au moins quelque sécurité? Non, les coureurs ennemis s'avançaient jusqu'aux portes d'Alger. A peu de distance de la ville, des détachements de 200 hommes étaient surpris et massacrés. Un témoin[2] a tracé ce tableau de nos possessions africaines après la campagne de 1840; il se suppose devant une carte, marquant en noir ce qui nous appartient véritablement : « Alger est à vous, disait-il, et même, pourvu que la nuit soit encore éloignée, vous pouvez vous promener à une lieue aux environs. Trois ou quatre points dans un rayon de trois ou quatre lieues; ce sont vos postes ou camps de la Maison-Carrée, du Fondouk, de l'Habra, etc. Vous possédez la surface qu'ils occupent et les alentours jusqu'à portée de fusil, mais à condition de n'y rien semer, de n'y rien bâtir; à condition d'avoir, derrière vos fossés, suffisamment de vivres et de munitions pour attendre la colonne de ravitaillement. Lorsqu'il n'y a pas d'eau dans l'intérieur du camp, les soldats ne vont à la fontaine qu'en force suffisante. Ils sont dévorés de vermine, excédés de fatigue et d'ennui, décimés par la fièvre, par le soleil, par les exhalaisons pestilentielles des marécages. Heureux ceux qui peuvent lire quelques lambeaux d'un vieux journal! J'ai entendu des officiers enfermés dans ces prisons

[1] *Lettres d'un soldat, correspondance du colonel de Montagnac.*

[2] Ce témoin est M. Louis Veuillot qui vint en Algérie avec le général Bugeaud au commencement de 1841 et qui, aussitôt après, a publié ses impressions de voyage, sous ce titre : *Les Français en Algérie.*

brûlantes, dire que l'esprit le mieux trempé ne peut résister à trois ou quatre mois d'un pareil supplice. Beaucoup s'adonnent aux liqueurs fortes, demandant à l'abrutissement de les sauver de la folie. Mais poursuivons : un point à Douera, un point à Boufarik, un autre à Blida, deux autres à Coléa et à Cherchel. Vous entretenez dans chacun de ces endroits un certain nombre de troupes et quelques cabaretiers qui empoisonnent ce que la fièvre et l'Arabe ont laissé vivre. Voilà votre province d'Alger... J'oubliais vos villes de Médéa et de Miliana, deux grands tombeaux au bout d'un chemin sur lequel vous pourriez construire vingt pyramides triomphales des ossements de vos soldats. » L'auteur de ce tableau n'exagérait pas l'insalubrité des postes occupés dans la province d'Alger. Tel bataillon, qui en arrivant dans l'un d'eux comptait 700 hommes, se trouvait, au bout de peu de temps, réduit à 210. « Ces malheureux, écrivait un de leurs officiers, sont frappés de la fièvre comme de la foudre; ils tombent et l'on n'a que le temps de les porter à l'hôpital[1]. » C'est à l'occupation de ces retranchements bien plus qu'aux combats, si meurtriers fussent-ils, qu'il faut attribuer le chiffre élevé des pertes de l'année 1840 : 9300 morts sur un effectif de 60 000 hommes[2].

En dépit des bulletins optimistes que le maréchal Valée lui adressait de la meilleure foi du monde, le ministre de la guerre finissait cependant par s'apercevoir du fâcheux état des choses : « La situation générale, écrivait-il, ne s'est pas améliorée depuis le commencement de la campagne. Nous occupons, il est vrai, Médéa et Miliana, mais dans des conditions jusqu'ici peu favorables. Les partis arabes n'en demeurent pas moins à peu près maîtres de la plaine, et les communications entre nos postes sont difficiles et rares. Il est urgent de remédier, par des opérations heureuses et décisives, à un tel état de choses dont il y aurait bientôt à s'alarmer[3]. » Comment répondre au vœu du ministre? L'armée était dans un état de lassitude physique et surtout morale qui ne semblait plus permettre de lui demander de nouveaux efforts. On en était à se demander si, avec des soldats surmenés, des officiers découragés, il serait possible de continuer les opérations indispensables au ravitaillement des villes occupées. Heureusement Changarnier se trouvait là, toujours prêt à agir et sachant entraîner les autres. Il était la grande ressource du maréchal dans ses embarras; simple colonel ou général de récente promotion, il se voyait attribuer le commandement de presque toutes les expéditions qu'il menait à

[1] *Lettres d'un soldat, correspondance du colonel de Montagnac.*
[2] Chiffre avoué par le gouvernement dans la séance du 14 avril 1841.
[3] Camille Rousset, *L'Algérie de* 1830 *à* 1840, t. II, p. 173.

bien avec un rare mélange d'audace, d'énergie et d'adresse. « Les généraux sont à Alger, écrivait le capitaine de Montagnac, n'ayant pas d'emploi et n'en demandant pas. Il y a ici un général qui est tous les généraux d'Afrique : c'est Changarnier. Y a-t-il une expédition à organiser? vite on ramasse des fractions de tous les corps et l'on prend mon Changarnier. Y a-t-il une razzia à faire? Changarnier. S'agit-il d'établir un télégraphe dans les nuages? encore Changarnier, toujours Changarnier... Du reste, il répond à la confiance qu'on a en lui : il se bat bien. Sa réputation va toujours grandissant, et bientôt la terre ne sera plus assez vaste pour la contenir[1]. »

Même avec un si énergique lieutenant, le maréchal Valée était loin de faire tout le nécessaire. Miliana a été ravitaillé, le 23 juin 1840, pour trois mois. Depuis lors, on n'a plus eu de communications avec la ville de nouveau bloquée. Les trois mois se sont écoulés sans que l'on ait trouvé moyen d'envoyer un nouveau convoi. Dans la nuit du 27 au 28 septembre, un homme vêtu en Arabe se présente au palais du gouverneur : c'est un échappé de Miliana; les nouvelles qu'il apporte sont telles qu'en toute hâte une colonne est organisée par Changarnier. Le 4 octobre, après avoir livré plusieurs petits combats, elle arrive à Miliana. Quel spectacle! La moitié de la garnison est dans le cimetière, un quart dans les hôpitaux; le reste se traîne sans force et sans courage, incapable de défendre les remparts que l'ennemi, mal informé, n'a heureusement pas attaqués[2]. Tel a été le résultat des fatigues, des maladies et surtout de la nostalgie causée par cet état de séquestration, d'isolement et d'abandon. Il faut prendre dans le corps expéditionnaire les éléments d'une garnison entièrement nouvelle. La colonne ainsi réduite ramène, non sans peine, au milieu des Arabes, les débris de l'ancienne garnison, contre lesquels la mort devait s'acharner jusqu'au bout. Des 1236 hommes laissés en juin dans Miliana, 70 seulement survivaient au 31 décembre. Lamentable incident, qui eut tout de suite un douloureux retentissement et qui n'était pas fait pour relever le prestige du maréchal Valée, soit en Afrique auprès de l'armée, soit en France auprès du public et du gouvernement.

II

Pendant que la guerre se poursuivait avec ces fortunes diverses, survenaient, en France, des débats parlementaires et des crises

[1] *Lettres d'un soldat.*

[2] Ce tableau de la garnison de Miliana a été tracé par le général Changarnier lui-même dans un passage que cite M. Camille Rousset.

ministérielles qui avaient leur contre-coup sur les affaires algériennes. Avant même que le maréchal Valée eût reçu ses renforts et commencé sérieusement ses opérations, son système avait rencontré à la tribune de la Chambre, un contradicteur autorisé, redoutable, qui avait l'habitude de dire très haut ce qu'il pensait et de ne ménager personne : c'était le général Bugeaud. Il y avait déjà plusieurs années que ce personnage jouait, dans les affaires d'Afrique, un rôle important dont les diverses phases semblaient, il est vrai, peu concordantes. Le même homme qui, en 1836, par la victoire de la Sickack, était apparu comme l'un des plus vigoureux adversaires d'Abd-el-Kader, avait négocié et signé, en 1837, le traité de la Tafna qui faisait la part si large à l'émir, si étroite à la France; ajoutons qu'à cette époque il professait très haut et à tout venant que l'entreprise algérienne était une sottise, que la conquête serait pénible, la colonisation impossible, et que le mieux était de s'en aller. Mais, depuis lors, une évolution s'était accomplie dans son esprit. Sans désavouer sa première opposition, en persistant même à déclarer l'entreprise peu heureuse, il avait fini par trouver que la France était trop engagée pour reculer. Dès lors, il estimait que le pire était de piétiner sur place et qu'on devait aller de l'avant; l'évacuation écartée, il ne voyait plus qu'une issue, la conquête complète et rapide. Dans cette façon nouvelle de considérer les choses, il apportait son habituelle impétuosité, exposant en toute occasion ses idées avec une verve abondante et puissante. Ainsi, avait-il pris la parole, le 15 janvier 1840, lors de la discussion de l'adresse, mêlant assez étrangement, avec une égale vivacité, l'apologie de sa conduite personnelle dans le traité de la Tafna et la critique de l'occupation restreinte. « Je ne serai pas suspect, disait-il, quand je déclarerai que l'occupation restreinte me paraît une chimère. Cependant c'est sur cette idée qu'avait été fait le traité de la Tafna. Eh bien! c'est une chimère! Elle vient d'être jugée par les faits. C'est à grands frais, avec un grand déploiement de forces et de fortifications, que vous avez voulu garder la petite zone réservée dans la province d'Alger. Vous avez vu ce qui est arrivé! Au moment où la guerre a éclaté, nos points retranchés ont été franchis; les Arabes se sont précipités dans la plaine de la Métidja, y ont fait disparaître l'ombre de colonisation que nous y avions si péniblement établie. Je dis que l'occupation restreinte est une chimère, une chimère dangereuse. Tant que vous resterez dans votre petite zone, vous n'attaquerez pas votre adversaire au cœur. Lors même que vous étendriez un peu cette zone, l'ennemi aurait plus d'espace qu'il ne lui en faut pour subsister... Il ne reste donc selon moi que la domination absolue,

la soumission du pays... Puisque mon pays est en Afrique, je désire qu'on ne s'y débatte plus dans l'impuissance. Nous nous agitons, depuis dix ans, pour faire les choses du monde, je ne dirai pas les plus futiles, mais les plus infructueuses. Je pense que les grandes nations, comme les grands hommes, doivent faire les fautes avec grandeur. Oui, à mon avis, la possession d'Alger est une faute; mais, puisque vous voulez la faire, il faut que vous la fassiez grandement, car c'est le seul moyen d'en obtenir quelque fruit. Il faut donc que le pays soit conquis et la puissance d'Abd-el-Kader détruite. » Le but ainsi nettement fixé, l'orateur indiquait les moyens de l'atteindre : c'était de substituer au système des postes fortifiés, la création de six colonnes mobiles, parcourant le pays dans tous les sens et atteignant les Arabes dans leurs intérêts agricoles, les seuls saisissables en Afrique.

Le ministère qui venait d'approuver le plan du gouverneur n'était pas disposé à suivre les conseils du général Bugeaud. Mais, quelques semaines plus tard, il était renversé et cédait la place au cabinet du 1er mars 1840, formé par M. Thiers. Le nouveau président du conseil arrivait au pouvoir fort animé pour la conquête de l'Algérie et assez prévenu contre le maréchal Valée. La position de ce dernier, au premier moment fort menacée, ne fut raffermie que par l'influence du duc d'Orléans qui s'apprêtait alors à rejoindre l'armée d'Afrique. Ce ne fut pas pour bien longtemps. A peine les opérations militaires étaient-elles commencées que, devant la médiocrité et l'incertitude des résultats, M. Thiers sentit renaître ses premiers doutes sur l'homme et sur son système. Quant au général Bugeaud, il trouvait dans ces faits la confirmation de ses idées, et, le 14 mai 1840, il saisissait l'occasion de la discussion des crédits, pour insister avec plus de vivacité encore sur la critique du plan suivi par le maréchal Valée. « Si l'on veut, disait-il, occuper Médéa, Miliana, Cherchel, on aura tous les inconvénients de l'occupation restreinte multipliés sur une plus grande échelle ». A l'entendre, ce n'est pas 2400 hommes qu'il faudrait mettre à Médéa, ce serait 8000 hommes en état de prendre l'offensive. « Il y a, ajoute-t-il, un système qu'il faut abandonner, c'est le système de la multiplication des postes retranchés. Je n'en connais pas de plus déplorable. Il nous a fait un mal affreux... Que diriez-vous d'un amiral qui, chargé de dominer la Méditerranée, amarrerait ses vaisseaux en grand nombre sur quelques points de la côte et ne bougerait de là? Vous avez fait la même chose... C'est le système de la mobilité qui doit soumettre l'Afrique. Il y a, entre le système de l'occupation restreinte par les postes retranchés et celui de la mobilité, toute la différence qu'il y a entre la portée du fusil et la

portée des jambes. Les postes retranchés commandent seulement à la portée du fusil, tandis que la mobilité commande le pays à vingt ou trente lieues. Il faut donc être avare de retranchements et n'établir un poste que quand la nécessité en est dix fois démontrée... Vous voulez rester imperturbablement en Afrique! Eh bien, il faut y rester pour y faire quelque chose; jusqu'à présent, on n'a rien fait, absolument rien. Voulez-vous recommencer ces dix ans de sacrifices infructueux, ces expéditions qui n'aboutissent qu'à brûler des maisons et à envoyer bon nombre de soldats à l'hôpital? Vous ne pouvez continuer quelque chose d'aussi absurde, messieurs, puisque vous êtes condamnés à rester en Afrique, il faut une grande invasion qui ressemble à celle que faisaient les Francs, à celles que faisaient les Goths; sans cela, vous n'arriverez à rien. » Et il ne cachait pas à la Chambre qu'une armée de 90 000 hommes était nécessaire. Tout en trouvant le général Bugeaud trop absolu, M. Thiers tomba d'accord qu'on avait eu tort d'éparpiller les troupes et de multiplier les postes. La meilleure tactique, selon le président du conseil, serait de s'emparer de quelques points principaux et de rayonner de là dans tous les sens. Lui aussi, repoussait absolument « la chimère de l'occupation restreinte ». Enfin aux adversaires de l'entreprise algérienne qui tiraient argument des résultats incertains de la campagne, il répondait, en célébrant avec une vivacité éloquente les profits que nous réservait cette conquête et aussi, d'une façon plus générale, l'avantage qu'il y avait pour la France à « se battre quelque part » [1].

Cette discussion n'avait pas raffermi le maréchal Valée. Le ministère comprenait la nécessité de le changer; une seule chose l'arrêtait, la difficulté que présentait le choix du successeur. Un candidat sans doute était indiqué et paraissait s'offrir : le général Bugeaud. En une question où tant de gens tâtonnaient, il avait un système, le professait bien haut et se faisait fort de réussir là où les autres avaient échoué. Dans beaucoup d'esprits, l'idée gagnait qu'il pourrait bien être l'homme de la situation. Le général s'attendait à être choisi. « Il est toujours fortement question de m'envoyer en Afrique, écrivait-il à un de ses confidents, et je crois même que c'est arrêté, mais qu'on ne veut pas le publier encore... Je n'ai fait aucun mouvement. Sans être Achille, on vient me chercher sous ma tente [1]. » Cependant les jours s'écoulaient, et le ministère n'osait avouer le choix qu'il avait peut-être décidé *in petto :* c'est qu'il se croyait obligé de ménager la gauche et que

[1] Lettre du 17 octobre 1840. (*Le maréchal Bugeaud,* par le comte d'Ideville, t. II, p. 149.)

celle-ci détestait le général Bugeaud. Jusqu'à quand ces préventions de parti eussent-elles ainsi retardé une mesure si évidemment commandée par l'intérêt de l'Algérie? Quoi qu'il en soit, le cabinet du 1er mars tomba sans avoir rien fait, et la question se trouva renvoyée au cabinet du 29 octobre, avec beaucoup d'autres non moins graves, plus graves même, qui composaient l'onéreux héritage laissé par M. Thiers à ses successeurs.

Les nouveaux ministres n'avaient aucune raison d'être effarouchés par la couleur politique du général Bugeaud, mais ne pouvaient-ils pas l'être par ses desseins militaires? Le nommer, c'était s'engager à fond dans la guerre d'Afrique, renoncer à tout expédient d'occupation restreinte pour entreprendre la conquête de la régence entière, se condamner à obtenir de la Chambre, jusqu'alors peu généreuse en cette matière, beaucoup d'hommes et beaucoup d'argent, et cela pendant de longues années. Le général n'avait laissé sur ce point aucune équivoque. Il ne s'était pas expliqué seulement à la tribune, dans des circonstances où il pouvait être soupçonné de quelque entraînement de discussion ou de quelque exagération oratoire : un jour que le Roi était particulièrement préoccupé des affaires d'Algérie, des opinions divergentes qui se manifestaient à ce sujet, de la stérilité des efforts faits jusqu'alors, il avait mandé le général Bugeaud et, en plein conseil des ministres, lui avait demandé son avis. « Sire, avait dit le général, si le pays cultivé, le Tell algérien, se prolongeait indéfiniment dans le sud, il faudrait évacuer demain matin; la conquête serait impossible. Mais la fortune veut que l'épaisseur du pays cultivé ne soit en moyenne que de trente lieues et qu'au delà soit le petit désert. Qu'est-ce qui fait que, depuis dix ans, vous multipliez les efforts sans parvenir à soumettre les Arabes? C'est qu'Abd-el-Kader a toujours derrière lui une région où il peut lever l'impôt et recruter des soldats. Toutes les fois que vous laissez à l'ennemi l'impôt et le recrutement, la guerre est interminable. Il faut prendre la totalité du Tell, et alors l'émir, n'ayant plus ni impôt ni recrutement, sera forcé de capituler. » Et comme le Roi, frappé du bon sens de ce raisonnement, avait demandé : « Si je vous chargeais de cette entreprise, accepteriez-vous, et à quelles conditions? — J'accepterais, répondit le général, mais je réclamerais au Roi cent mille hommes de son armée et cent millions de son budget pendant sept ans [1]. » Pour peu que M. Guizot et ses collègues

[1] Cette conversation m'a été rapportée par M. le général Trochu qui la tenait lui-même du maréchal Bugeaud. Il en avait conservé un souvenir très vif, sans pouvoir en préciser la date. Aux débuts de sa carrière, le capitaine Trochu avait été l'officier d'ordonnance et l'homme de confiance

eussent été les politiques timides et mesquins que la gauche dénonçait et flétrissait si bruyamment, de telles perspectives eussent eu de quoi les faire hésiter ou même reculer. Tout au contraire, avec une pleine connaissance des suites de leur résolution, ils proposèrent au Roi de nommer le général Bugeaud. Quant à Louis-Philippe, il trouvait bien un peu lourde l'entreprise algérienne; « le duc de Broglie a raison, disait-il volontiers, l'Algérie est une loge à l'Opéra qui coûte bien cher; » mais, dès qu'il lui fut démontré que l'honneur et l'intérêt du pays étaient engagés, il prit son parti des sacrifices à faire, si lourds fussent-ils : réponse anticipée aux fausses lettres que la presse légitimiste allait publier, quelques semaines plus tard, en vue de faire croire que le Roi avait promis à l'Angleterre l'évacuation de l'Algérie. L'ordonnance qui appelait le général Bugeaud à remplacer le maréchal Valée fut donc signée le 29 décembre 1840. Cette date est importante dans l'histoire de la conquête de l'Algérie : elle marque la fin des tâtonnements stériles et le commencement des opérations efficaces.

III

Au moment où il prenait en main la direction des affaires algériennes, le général Bugeaud avait cinquante-six ans. Forte stature, large poitrine, visage coloré, voix mâle et rude, regard hardi, allure décidée, tout en lui respirait le commandement. Les qualités de l'âme, de l'intelligence et surtout du caractère étaient supérieures, mais avec des inégalités et des contrastes qu'expliquent son origine et les vicissitudes de sa vie. D'une famille noble du Périgord, Thomas Bugeaud de la Piconnerie perdit sa mère quand il n'avait que dix ans. Son père, ruiné par la révolution, d'un tempérament violent et dur, ne s'intéressant qu'à son fils aîné, retira le jeune Thomas de l'école où l'avait placé sa mère, et le laissa absolument à lui-même sans lui faire donner aucune éducation. L'enfant ainsi abandonné se réfugia à la campagne, avec ses sœurs aînées dont la tendresse mettait seule un peu de douceur dans sa vie, n'ayant en fait d'instruction que ce que les pauvres filles, non moins délaissées elles-mêmes, pouvaient lui apprendre, passant son temps à chasser, à pêcher, à vagabonder dans les landes et les bois avec les petits paysans de son âge, dans un tel dénuement que faute de souliers il se fabriquait lui-même des espèces de sandales. Cette étrange

du maréchal qui faisait de lui le plus grand cas. « Je ne connais dans l'armée aucun homme plus distingué que lui », écrivait le maréchal à M. Guizot, le 2 juillet 1846.

existence se prolongea jusqu'en 1804, où Thomas, âgé de dix-neuf ans, s'engagea dans les vélites de la garde impériale. Il prit ce parti par pauvreté, non par goût : longtemps ses lettres témoignèrent de ses regrets pour la vie rustique, de son désir de « quitter le militaire ». Toutefois, par sentiment du devoir, par vaillance naturelle, plus encore que par ambition, il écrivait à sa sœur aînée, lors de sa première entrée en campagne : « Je t'assure que je mourrai ou que je me distinguerai. » Caporal de la garde à Austerlitz en 1805, sous-lieutenant de la ligne en 1806, blessé à la fin de la même année dans la campagne de Pologne, il fut envoyé, en 1808, à l'armée d'Espagne, où il resta jusqu'en 1814, successivement capitaine, chef de bataillon, major. Cette guerre de surprises et d'embuscades lui permit de faire œuvre d'initiative et de commandement, bien qu'encore dans un grade relativement peu élevé; de brillants faits d'armes, de vigoureux coups de main attirèrent sur lui l'attention de ses chefs, particulièrement du maréchal Suchet, qui le prit en haute estime. Ce fut la première Restauration, bien accueillie par lui, qui lui donna ses épaulettes de colonel. Mais, s'étant rallié à Napoléon pendant les Cent jours, il fut mis en demi-solde après la seconde Restauration. Il se retira alors en Périgord, dans le vieux domaine de sa famille, et, portant sur l'agriculture son énergie accoutumée, il transforma le pays qui l'entourait. Ainsi passa-t-il quinze années, loin de tout bruit et de toute agitation, refusant de prendre part aux conciliabules républicains et bonapartistes dans lesquels on cherchait à l'attirer.

Le gouvernement de Juillet lui rouvrit l'armée et le fit général. Élu député en 1831, conservateur résolu, implacable, provocant, il n'était pas d'humeur à jouer les rôles muets. C'était un orateur original, primesautier, n'ayant pas toujours autant de mesure que de verve, prompt sur ce champ de bataille comme sur les autres à prendre l'offensive, particulièrement animé contre les journalistes qui, naturellement, n'étaient pas en reste avec lui et le dépeignaient comme un soudard brutal, ennemi du peuple et courtisan du prince. Il n'est pas d'ailleurs jusqu'à son rôle militaire, son service de général qui ne le mette en butte aux attaques des partis : en 1833, il acceptait, par dévouement au Roi, la mission pénible de garder la duchesse de Berry à Blaye, et s'attirait ainsi les ressentiments des légitimistes; en 1834, placé à la tête d'une des brigades de l'armée de Paris, il irritait les républicains par sa vigueur à réprimer l'émeute du 13 et du 14 avril; c'est alors que se produisit le douloureux incident, si perfidement exploité par l'opposition sous le nom de « massacre de la rue Transnonain », — incident dont, en tous cas, le général Bugeaud, n'était aucunement respon-

sable, car les soldats incriminés appartenaient à la brigade du général de Lascours, non à la sienne. Les journaux n'en prodiguèrent pas moins leurs invectives à celui qu'ils se plaisaient à appeler le « geôlier de Blaye » et le « bourreau de la rue Transnonain ». Le général n'était pas homme à prendre en patience de telles attaques. Il en coûta cher à un député de la gauche, M. Dulong, pour avoir répété à la Chambre ce que disaient les journaux : le mot de « geôlier », lancé par lui dans une interruption, lui valut d'être tué en duel par l'ancien commandant du château de Blaye. Le général Bugeaud n'était pas moins indigné, quand on l'accusait de cruauté dans l'affaire de la rue Transnonain; rien ne lui eût été plus facile que dégager sa responsabilité; mais longtemps il se refusa à le faire, pour n'avoir pas l'air de charger son camarade, le général de Lascours; lorsque sa femme et ses sœurs pleuraient sous la violence des outrages : « Mes amies, leur disait-il, je vous en prie, soyez plus calmes; croyez-vous que je ne souffre pas? Dieu a été méconnu, outragé, abreuvé d'ingratitude sur cette terre. Ai-je le droit de me plaindre? » Ce fut seulement après la révolution de février, le 28 mars 1848, qu'il se décida à publier une lettre pour prouver que le fait, prétexte de tant de calomnies, n'était pas imputable à des soldats placés sous ses ordres. Les attaques des journaux avaient du moins ce résultat que le général Bugeaud, avant d'avoir pu conquérir son renom militaire, était déjà très connu du public. Lui-même, un jour, constatait plaisamment à la tribune la notoriété et l'importance dont il était ainsi redevable à ses adversaires. « La presse ne m'a pas fait de mal, disait-il; au contraire, elle m'a fait du bien; car, sans les outrages qu'elle s'est efforcée de me faire subir, eh, mon Dieu! mon nom serait presque inconnu en France. (*On rit.*) On saurait à peine qu'il existe un général Bugeaud, tandis qu'aujourd'hui partout où je vais pour la première fois, je suis un objet de curiosité. (*Nouveaux rires.*) On s'empresse sur mon passage; on veut voir cet espèce d'ogre politique, cet orateur de corps de garde, dont l'éloquence sent la poudre à canon, dit M. de Cormenin dans sa biographie des députés; et je l'en remercie : c'est une très bonne odeur que celle de la poudre à canon. Dernièrement, étant à Lille dans le salon du préfet, — ce n'était pas jour de réception — le salon se remplit tellement qu'on fut obligé d'en ouvrir un autre, tant on était curieux de me voir (*Hilarité générale*), et l'on fut tout étonné de voir que j'étais un homme à peu près comme un autre et que je parlais à peu près comme tout le monde[1]. »

[1] Discours du 8 avril 1839.

Si impétueusement qu'il se fût jeté dans les luttes politiques, le général Bugeaud n'en tenait pas moins à rester avant tout un homme de guerre. C'était comme tel qu'il se sentait capable de faire de grandes choses et qu'il aspirait à donner sa mesure. L'expérience militaire qu'il avait acquise dans la première partie de sa carrière, se trouvait avoir été très variée et très complète. Il avait vu la grande guerre que les officiers plus jeunes, uniquement formés en Algérie, ne connaissaient pas, et en outre il avait fait, pendant six ans, en Espagne, une guerre de guérillas qui le préparait merveilleusement aux campagnes d'Afrique. Judicieux et attentif, il avait ainsi amassé un riche fond d'observations qui lui servait non seulement à se guider lui-même, mais à enseigner les autres : car c'était son habitude, son goût, on dirait presque sa manie, si la chose n'avait été le plus souvent fort profitable, d'être, avec tous ceux qui l'approchaient, petits ou grands, « en état permanent de professorat militaire[1]. » Les souvenirs d'Espagne étaient ceux qu'il évoquait le plus volontiers, pour en tirer des leçons sur la façon de combattre les Arabes. A ces avantages de l'expérience s'ajoutaient ceux que le général Bugeaud tenait de la nature. Il avait beaucoup des dons du capitaine : la décision prompte et audacieuse, le coup d'œil sûr et étendu, l'énergie persévérante, obstinée, l'activité infatigable, le sang-froid intrépide et l'entière liberté d'esprit dans le péril, la hardiesse à assumer et l'aisance à porter les responsabilités, cette autorité particulière du commandement qui fait non seulement que l'armée obéit, mais qu'elle va au feu avec confiance et donne ses efforts sans compter, enfin et surtout deux qualités se complétant l'une l'autre et qui devaient apparaître dans son œuvre à un degré tel qu'on peut y voir vraiment ses qualités maîtresses, un bon sens que rien ne troublait et une volonté que rien n'arrêtait.

Cette forte et brillante figure n'était pas sans quelques ombres. S'étant formé seul, le général Bugeaud manquait de ce je ne sais quoi de réglé, de mesuré, que donne l'éducation. De là, chez lui, des lacunes, des écarts subits, des saillies excessives. La puissance de volonté, la fermeté de décision, l'ardeur de conviction, la confiance en soi, qui faisaient sa force, tournaient parfois en intolérance impérieuse; entier, absolu, obstiné, il jugeait mal ceux qui le contredisaient et avait parfois trop de goût pour les approbateurs dociles. Il donnait ce spectacle singulier d'un homme qui aimait à discuter et qui avait horreur d'être discuté, recherchant les controverses où sa verve lui donnait de grands avantages, mais

[1] Expression du général Trochu

s'y montrant susceptible, irritable, beaucoup moins maître de lui que dans une vraie bataille. Son indépendance à l'égard de ses supérieurs était ombrageuse, et le gouvernement qui l'employait trouvait en lui un instrument plus efficace que commode. Bonhomme avec les petites gens, il était parfois cassant, maladroit, blessant avec les hommes du monde. Non dépourvu de finesse, il manquait de tact. Les qualités aussi bien que les défauts, tout chez lui était recouvert d'une écorce rugueuse que les frottements du monde ne parvinrent jamais à polir : c'était comme la marque ineffaçable de son origine. Il semblait même mettre sa coquetterie à montrer d'autant plus chez lui le paysan et le soldat que son rôle se trouvait plus élevé.

Et cependant qui se fût arrêté à cet extérieur eût mal connu le général Bugeaud. Pénétrez plus avant, vous découvrirez une âme qui n'était pas sans délicatesse et même un esprit qui n'était pas sans culture. Rien de plus touchant et de plus charmant que la correspondance du jeune vélite de vingt ans avec ses sœurs : beaucoup de cœur, une droiture fière et un peu sauvage, une pureté naïve[1]. Cet homme si rude fut le plus affectueux, le plus caressant des pères. « Je ne me souviens pas, disait-il un jour à ses enfants, d'avoir reçu de mon père un seul baiser; voilà pourquoi je vous accable de ces tendresses qui ont tant manqué à mon cœur aimant. » A défaut d'instruction première, il avait saisi, à peine entré au régiment, toutes les occasions de travailler et d'apprendre; plus tard, il avait profité de sa retraite pendant la Restauration pour faire des lectures; en tout temps, il s'était développé par l'observation personnelle. Ce qu'il avait ainsi acquis, il l'épanchait autour de lui en conversations abondantes, d'un tour singulièrement vif et pittoresque. Des choses de l'intelligence, c'étaient les côtés positifs et pratiques qu'il goûtait le plus; il affectait même de dédaigner la poésie; pourtant il avait le cœur à la fois trop haut et trop sincère pour ne pas en subir parfois à son insu l'empire et l'attrait. Un jour, sur la frontière du Maroc, il apprend que ses aides de camp sont réunis dans leur tente pour lire le poème de Jocelyn. « Ah! ils lisent des poésies, ces messieurs! » s'écrie-t-il, puis entrant brusquement chez eux : « Belle occupation, ma foi! que la vôtre, messieurs! Avez-vous donc tant d'heures à perdre pour lire des rêveries de songe creux? Ah! les poètes et les députés poètes qui font de la politique! En vérité, je vous croyais plus sérieux. » Et le voilà s'emportant contre

[1] Voir, *passim*, au tome premier de l'ouvrage de M. d'Ideville sur le maréchal Bugeaud.

les rimailleurs, gent inutile et nuisible. Le soir cependant, après dîner, la conversation étant revenue sur le même sujet, il consent à entendre un passage du poème. A peine lui a-t-on lu une page : « Donnez-moi cela, » s'écrie-t-il tout à coup, et, arrachant le volume des mains du lecteur, il se met à relire de sa voix puissante et bien timbrée le récit de la mère de Jocelyn mourante, puis il continue, gagné par l'émotion, jusqu'au moment où les mots étranglés s'arrêtent dans sa gorge; de grosses larmes coulent sur ses joues. « Ah! c'en est trop, cette fois, dit-il en riant, voilà que je vais pleurer comme vous, » et il rejette le livre.

IV

Le général Bugeaud débarqua à Alger, le 21 février 1841. Il avait été précédé ou allait être suivi par de nombreux renforts. L'effectif qui, de 17 900 hommes en 1831, avait été successivement élevé à 63 000 hommes, chiffre qu'il atteignait en 1840, se trouvait porté à près de 80 000 hommes; il devait encore être augmenté les années suivantes [1]. Ce n'était pas tout : comme l'a très justement indiqué le général Trochu, « le nouveau gouverneur apportait avec lui une force qui devait faire autant pour la conquête que les soldats et l'argent, force toute morale qui a été, dans les mains du général Bugeaud, l'instrument de tous les succès de sa carrière : il ne doutait pas, et il sut prouver qu'il ne fallait pas douter, à une armée qu'une perpétuelle alternative de succès et de revers, dans une entreprise dont le but était resté jusque là mal défini, avait laissée dans l'incertitude ». Cet esprit de décision, cette assurance, d'un effet si salutaire, s'étaient manifestés, avant tout commencement d'exécution, dans la netteté avec laquelle le gouverneur avait arrêté son système de guerre. Loin d'en faire mystère, il l'avait, pour ainsi dire, proclamé sur les toits. On n'a donc, pour exposer ce système, qu'à recueillir ce qu'il avait alors dit et écrit à plusieurs reprises.

[1] Voici le tableau de l'effectif progressif de l'armée d'Afrique :

1831.	17 900	hommes.	1840.	63 000	hommes.
1832.	22 400	—	1841.	78 989	—
1833.	27 000	—	1842.	83 281	—
1834.	31 000	—	1843.	85 664	—
1835.	30 800	—	1844.	90 562	—
1836.	31 400	—	1845.	89 099	—
1837.	42 600	—	1846.	107 688	—
1838.	48 000	—	1847.	101 520	—
1839.	54 000	—			

Tout d'abord le général entendait répudier la défensive et y substituer une offensive énergique. « La meilleure manière de défendre et de protéger, disait-il, c'est d'attaquer et de faire redouter à l'ennemi les maux dont il nous menace. » Mais quel genre d'offensive? En Europe, il suffit ordinairement de gagner une ou deux batailles, de s'emparer de la capitale ou de quelques autres points importants, pour que l'adversaire soit obligé de s'avouer vaincu. En Algérie rien de pareil. Il était dans la tactique d'Abd-el-Kader d'éviter les grandes batailles, ou en tout cas de ne pas s'y engager trop à fond, de ne pas s'y laisser étreindre de trop près. Et puis, fût-on parvenu à livrer une telle bataille, que les résultats n'en auraient été nullement décisifs. On n'avait pas affaire à une armée régulière qui, une fois dispersée, ne compte plus, mais à la population elle-même qui se retrouvait toujours sur pied, population fanatisée et dominée par son chef, courageuse, habituée à combattre, dont on a pu dire que « chacun y naissait un fusil à la main et un cheval entre les jambes. » C'est après s'être rendu bien compte des conditions toutes spéciales de cette guerre que le général Bugeaud avait arrêté sa tactique : en place des grandes batailles impossibles ou inefficaces, une action multiple et incessante; au lieu d'une armée concentrée, beaucoup de petites colonnes toujours en mouvement. Atteindre Abd-el-Kader, il savait que c'était difficile; s'emparer de lui, il ne s'en flattait guère ou en tout cas il voyait là une chance tellement incertaine qu'on ne pouvait faire de sa réalisation la base d'un plan de campagne; mais du moins voulait-il le poursuivre sans trêve, le prévenir, le déjouer, l'épuiser matériellement, ruiner son prestige en le montrant partout traqué. Cette sorte de chasse personnelle ne suffisait pas : il fallait aussi agir contre les tribus dévouées à notre ennemi ou dominées par lui, les contraindre à lui refuser l'impôt et le recrutement. Là même était le nœud principal de la guerre. Comme le général l'avait dit au Roi dans une conversation déjà citée, tant qu'Abd-el-Kader pourrait lever des soldats et trouver de l'argent, la lutte ne serait pas terminée. Sur les moyens d'obtenir cette soumission des tribus, le gouverneur n'avait pas des idées moins arrêtées; il les avait exposées ainsi à la tribune, dès le 15 janvier 1840 : « En Europe, nous ne faisons pas seulement la guerre aux armées, nous la faisons aux intérêts; quand nous avons battu les armées belligérantes, nous saisissons les centres de population, de commerce, d'industrie, les douanes, les archives, et bientôt ces intérêts sont forcés de capituler... Il n'y a à saisir, en Afrique, qu'un intérêt, l'intérêt agricole : il y est plus difficile à saisir qu'ailleurs, car il n'y a ni villages ni fermes. J'y ai réfléchi bien longtemps, en

me levant, en me couchant; eh bien! je n'ai pu découvrir d'autre moyen de soumettre le pays que de saisir cet intérêt... Je dirais aux commandants des colonnes : Votre mission n'est pas de courir après les Arabes, ce qui est fort inutile; elle est de les empêcher de semer, de récolter, de pâturer. » Et comme l'auditoire n'entendait pas sans murmurer cette théorie des razzias : « Ces murmures, ajouta l'orateur, semblent me dire que la Chambre trouve le moyen trop barbare. Messieurs, on ne fait pas la guerre avec la philanthropie. Qui veut la fin veut les moyens... J'ai la conviction que vous pouvez obtenir la soumission des trois provinces par le système que je viens d'indiquer. En effet les Arabes ne peuvent vivre qu'en Algérie. Dans le désert, point de grain; un pâturage rare... Les Arabes pourront fuir dans le désert à l'aspect de vos colonnes, mais ils n'y pourront rester; il leur faudra capituler. Lorsqu'ils viendront à vous, ce sera le moment d'exiger des garanties, la remise de leurs chevaux, de leurs armes, pour leur permettre de s'établir sur leur ancien territoire derrière vous. »

Pour exécuter ce plan, et l'exécuter à travers un pays sans routes, sans ponts, sans villages, enchevêtré de montagnes presque inaccessibles, de ravins presque infranchissables, avec un climat brûlant pendant l'été, glacé pendant l'hiver, la condition première était d'avoir des troupes très légères et très mobiles, aussi mobiles que l'ennemi à atteindre. En 1836, quand le général Bugeaud avait fait sa première apparition en Afrique avec mission de relever les affaires compromises de la division d'Oran, à peine débarqué, il avait réuni les officiers et leur avait tenu ce petit discours : « Messieurs, je suis nouveau en Afrique, mais, selon moi, le mode employé jusqu'ici pour poursuivre les Arabes est défectueux. J'ai fait de longues campagnes en Espagne; or, la guerre que vous faites ici a une grande analogie avec celle que nous avions entreprise, en 1812, contre les guerillas. Vous me permettrez d'utiliser l'expérience que j'ai acquise à cette époque. Comment, traînant avec vous tant de canons et tant de voitures, prendre l'offensive sur un ennemi qui l'a toujours eue jusqu'à présent, qui est dégagé d'attirail et mobile à ce point que vous le déclarez insaisissable? Il faut vous faire aussi légers que lui; il faut vous défaire de ces *impedimenta* qui sont pour vous une cause permanente de faiblesse et de péril. Vous êtes liés à leur existence; vous les suivez péniblement là où ils peuvent passer, quand ils peuvent passer. Je vous déclare que j'ordonne l'embarquement de ce matériel de campagne, de ces voitures et de ces canons. Nos soldats porteront plus de vivres. Une petite réserve sera chargée sur des chevaux et des mulets. » A cet ordre de renvoi des canons, les vieux

Africains s'étaient scandalisés et ils avaient chargé le colonel Combes de porter leurs remontrances à ce nouveau venu qui prétendait tout changer. Le général Bugeaud maintint son ordre, et la victoire lui donna raison. Depuis lors, tout avait confirmé la justesse de son premier coup d'œil. Aussi revenait-il en Afrique plus convaincu que jamais des avantages de la mobilité et résolu à tout faire pour l'augmenter encore. L'idée, du reste, ne rencontrait plus de résistance. Tous, au contraire, généraux, officiers, soldats, se prêtaient à l'appliquer et aidaient à la développer. De ce concours devaient sortir beaucoup d'innovations heureuses dans la disposition des colonnes, le chargement, le fourniment, le costume et la nourriture des soldats, chacune tendant à accroître la rapidité des mouvements.

Si mobiles que fussent ces colonnes, on ne pouvait s'attendre qu'elles allassent bien loin si elles partaient toujours de la mer et devaient y revenir pour se ravitailler. Il fallait leur trouver des bases d'opérations plus près de l'ennemi. Voilà pourquoi, tout en supprimant les postes fortifiés, si inutilement multipliés par son prédécesseur, le général Bugeaud avait le dessein d'occuper quelques points dans l'intérieur des terres. Il ne s'agissait plus d'y enfermer de malheureuses garnisons condamnées à la défensive, mais au contraire d'en faire l'appui ou le point de départ des opérations offensives. Le gouverneur expliquait ainsi lui-même la raison d'être de ces occupations : « Je n'ai de postes que sur les lignes parallèles à la mer, non pas pour garder ces lignes contre l'invasion de l'ennemi, ce qui est impossible, mais pour rapprocher ma base d'opérations de la zone sud du Tell et du désert. Ces postes, aux yeux des esprits superficiels, pourront paraître une déviation de mes principes de guerre en Afrique qui reposent sur la mobilité. Ce serait une grave erreur, car ils ont pour objet au contraire d'accroître la mobilité, et voici comment : si une colonne, partant de la mer pour opérer à 40 lieues, était obligée de revenir à la mer afin de refaire ses vivres et ses munitions, de déposer ses malades et ses blessés, elle perdrait en action pour la guerre effective sept ou huit jours pour revenir à la mer, sept ou huit jours pour revenir sur le théâtre des opérations. Il lui faut donc quelques postes bien placés pour pouvoir se ravitailler. On consacre ainsi une portion de son effectif à rendre le reste mobile pour beaucoup plus longtemps [1]. » Où seraient fixés ces postes? Quel en serait le nombre? Au début, le général Bugeaud, par réaction contre le système antérieur, n'en voulait que très peu,

[1] Lettre du 29 décembre 1843 à M. de Corcelle. (*Documents inédits*).

trop peu. A chaque occupation proposée par ses lieutenants, son premier mouvement était de la repousser comme contraire au système de la mobilité. Mais ses idées trop absolues devaient s'amender. Peu peu, à mesure que notre domination s'étendra, il arrivera à constituer trois lignes de postes, parallèles entre elles : d'abord celle du littoral, pied à terre obligé des arrivages de la métropole, ensuite la ligne centrale embrassant dans son rayonnement tout le Tell, enfin les postes avancés sur la frontière du désert.

Le plan du nouveau gouverneur se dessine donc nettement ; il peut se résumer ainsi : offensive vigoureuse au moyen de plusieurs petites colonnes très mobiles ; poursuite incessante de l'émir et razzia des tribus qui lui demeuraient fidèles ; occupation de postes peu nombreux, choisis non pour servir de barrière à l'ennemi, mais pour rapprocher de lui la base des opérations.

V

Avec ce nouveau système de guerre et particulièrement avec la multiplicité des colonnes, le gouverneur, ne pouvant être partout à la fois, sera souvent obligé de s'en rapporter entièrement pour l'exécution aux chefs de ces colonnes. Le général Bugeaud a cette chance de trouver dans l'armée d'Afrique, au moment où il en prend la direction, des officiers de rare valeur, déjà formés, qui faisaient cette guerre depuis plusieurs années et qui même avaient du pays et de la population, une expérience plus longue que la sienne. Deux d'entre eux sont alors particulièrement en vue : La Moricière et Changarnier. Leurs faits d'armes viennent précisément de leur valoir à tous deux, le même jour, le 21 juin 1840, les étoiles de maréchal de camp. Le premier n'a que trente-quatre ans ; six ans et huit mois auparavant, il était simple capitaine. Le second, notablement plus âgé, a quarante-sept ans, mais il a franchi plus rapidement encore, en quatre ans et cinq mois, la distance du grade de capitaine à celui de général.

Changarnier a attendu longtemps avant de pouvoir montrer ce qu'il vaut. Quand, en 1835, on l'envoie à l'armée d'Afrique, il est au service depuis vingt ans et capitaine depuis douze ; on ne sait guère de lui qu'une chose, c'est qu'il est très brave, peu endurant, et qu'il a eu plusieurs duels dont il est sorti à son avantage ; officier de la garde royale pendant toute la Restauration, cet antécédent l'a fait passer pour légitimiste et a nui à son avancement. Mais, à peine l'Algérie lui fournit-elle l'occasion d'agir, qu'on le distingue : au bout

de quelques mois, il est chef de bataillon. L'année suivante, en 1836, quand le maréchal Clauzel s'apprête à marcher contre Constantine, il écrit au général Rapatel : « Envoyez-moi, par le retour de la frégate, le bataillon du commandant Changarnier, cet officier que j'ai remarqué dans l'expédition de Mascara. » On sait de quelle gloire le commandant se couvre dans la retraite qui suit l'échec subi devant Constantine : c'est lui qui sauve l'armée ; aussi, au soir de l'une de ces anxieuses journées, le maréchal Clauzel, causant au bivouac avec plusieurs officiers, leur disait-il : « Si je recevais une blessure, je me hâterais de mettre aux arrêts tous les officiers supérieurs en grade à Changarnier ou plus anciens que lui. Si je suis tué, ma foi, dépêchez-vous de vous insurger et de décerner le commandement à Changarnier, sinon vous êtes tous... perdus ! » Ce nom, jusqu'alors inconnu, est désormais dans toutes les bouches, en Algérie comme en France. Colonel après l'expédition des Portes-de-Fer, son régiment, le 2e léger, devient, grâce à l'habileté du commandement, à la vigueur de l'entraînement, célèbre dans l'armée d'Afrique ; il balance la réputation des zouaves de La Moricière et partage avec eux l'honneur des tâches les plus difficiles et les plus périlleuses. Comme naguère le maréchal Clauzel, le maréchal Valée a discerné dans cet officier l'étoffe d'un chef d'armée, et il s'arrange pour lui réserver, malgré son grade relativement inférieur, le commandement de presque toutes les expéditions. On ne compte plus les faits d'armes de Changarnier. Tout ce qu'il entreprend réussit. Son énergie demeure intacte, alors que tant d'autres sont las et découragés. Sa réputation s'est étendue jusque chez les Arabes, qui connaissent la sonnerie de son régiment et qui ne prononcent qu'en tremblant le nom de *Changarlo*. Il jouit de ce succès qu'il a si longtemps attendu, mais il n'en est pas étonné. Il a en soi-même une confiance dont l'expression presque naïve paraît parfois entachée d'orgueil et d'infatuation ; mais, après tout, elle est justifiée et est une de ses forces ; elle explique l'entrain avec lequel il aborde toutes les difficultés, son incomparable sang-froid dans le péril et aussi son ascendant sur les hommes qu'il commande. Sous ses ordres, le soldat est capable d'efforts qu'il ne ferait pas avec un autre : sa fermeté, sa ténacité, son audace sont contagieuses. Les autres officiers ne laissent pas que de jalouser un peu une fortune devenue tout à coup si rapide. D'autant que le caractère de Changarnier, toujours digne, n'est pas toujours commode ; il est plus poli qu'aimable ; avec une parfaite courtoisie, il a peu de cordialité ; avec une réelle élévation d'âme et certains côtés du désintéressement, ceux qui viennent de la fierté, il est personnel, susceptible et sévère ; il ne sait ni pardonner une offense,

ni dissimuler le mépris que lui inspire une vilenie. Toutefois ceux-là même qui se croient des raisons d'en vouloir à l'homme, sont obligés de rendre hommage au général; Saint-Arnaud, qui n'est pas de son bord, l'appelle le Masséna africain. Ce soldat si vigoureux est en outre un esprit très cultivé; M. Guizot devait dire de lui, plus tard : « Changarnier sait écrire », et M. Sainte-Beuve le qualifiera de « véritable autorité littéraire. »

La Moricière nous est connu; déjà j'ai eu occasion d'esquisser cette physionomie si française [1]. Comme pour Changarnier, c'est Constantine qui a rendu son nom partout célèbre; à un an de distance, il a trouvé dans un assaut la gloire que son émule avait acquise dans une retraite [2]. Héroïsmes de genre différent, mais de valeur égale. Si nul n'est plus énergique et plus indomptable que Changarnier, nul n'a la bravoure plus brillante et plus entraînante que La Moricière. Le premier plutôt frêle, la voix faible, toujours correct, recherché même dans ses manières et sa mise, eût fait volontiers comme ces soldats de la garde impériale qui allaient au feu en grande tenue et en gants blancs. Chez le second, petit mais vigoureux, l'allure et le costume sont plus à la diable : une grande ceinture rouge s'enroulant sur une tunique fanée et poussiéreuse; de longs cheveux s'échappant d'une *cachia*, sorte de calotte arabe; les bottes en maroquin rouge et la grande selle aussi à la mode indigène. Ce n'est pas seulement à cause de ces détails extérieurs qu'on peut voir en lui « l'Africain » par excellence. Si Changarnier a passé plusieurs années en Algérie, il ne semble y avoir vu qu'un champ de bataille où la France attendait de lui la victoire et où il pouvait honorer son nom; mais il lui eût été indifférent de se battre ailleurs. Tout autre est le sentiment de La Moricière, et là est vraiment l'originalité de sa figure. Venu en Algérie dès 1830, il ne l'a pas quittée depuis, sauf des congés de quelques mois pris à de rares intervalles; il s'indigne contre ces trop nombreux officiers qui passent dans l'armée d'occupation, « n'y cherchant qu'une occasion d'aventures et d'avancement, « s'en retournant ensuite bien vite en France dès qu'ils ont obtenu

[1] Voy. mon *Histoire de la Monarchie de Juillet*, t. III, chap. x, § V.

[2] L'impression fut très vive en France, et M. de Tocqueville traduisait le sentiment général, quand il écrivait, le 14 novembre 1837 : « Je m'intéresse plus que je ne puis me l'expliquer à La Moricière. Cet homme m'entraîne malgré moi; et, quand j'ai lu le récit de son assaut de Constantine, il m'a semblé que je le voyais arriver le premier au haut de la brèche, et que toute mon âme était un instant avec lui. Je l'aime aussi pour la France, car je ne puis m'empêcher de croire qu'il y a un grand général sous ce petit homme-là. »

ce qu'ils sont venus chercher, et ne s'inquiètant nullement de ce qui se passera en Afrique quand ils n'y seront plus [1]. » Quant à lui, dès le début, il s'est donné généreusement corps et âme à l'entreprise algérienne. Il a deviné tout de suite que notre établissement sur une terre si peu connue, à côté d'une race si différente de la nôtre, renfermait un problème très complexe et absolument nouveau; le premier, il s'est appliqué à l'éclaircir et à le résoudre. Dans ce dessein, il s'est mêlé hardiment aux indigènes, étudiant leur langue, leurs mœurs, leurs institutions, leurs conditions économiques, la topographie de leur sol. Nul n'est arrivé à les connaître aussi bien; nul n'a trouvé comme lui le secret d'agir sur eux. Son esprit ouvert, hardi, inventif est sans cesse en travail et en mouvement. Pendant une nuit de bivouac, il écrira un mémoire sur quelque innovation administrative ou sur quelque projet de colonisation. Il semble même parfois avoir quelque chose d'un peu agité et hasardeux. C'est une machine à vapeur toujours sous haute pression. Mais que de services rendus! On le trouve à l'origine de presque toutes les mesures fécondes. C'est lui qui a organisé les zouaves et formé le premier bureau arabe, créant les deux instruments qui devaient servir à vaincre les Arabes et à les gouverner. Tout jeune, il s'est fait une situation à part et a acquis une importance bien supérieure à son grade. On conçoit dès lors qu'il ne soit pas disposé à prendre patiemment les fausses démarches, les défaillances du gouvernement central ou des autorités militaires d'Alger. Pendant ces dix premières années de notre conquête, il a eu de ce chef plus d'une occasion de se désoler ou de s'irriter : jamais autant que pendant la dernière campagne du maréchal Valée. « Je parle et j'écris rarement de l'impression que me font les choses qui m'entourent, lisons-nous dans une de ses lettres en date du 16 février 1840. L'impuissance dont notre malheureux pays fait preuve en Afrique est une des choses les plus tristes que puisse contempler un homme qui a encore quelques sentiments de nationalité. » Puis, après avoir continué sur ce ton, il terminait par ces mots : « Adieu, mon cher oncle, mes réflexions sont tristes, mais je les crois vraies. Je n'aime pas à m'arrêter à ces idées; l'action de chaque jour m'évite la peine et m'ôte le temps de penser. Cela vaut mieux. Agir, c'est vivre [2]. »

Le jeune officier, qui, à la fin de l'hiver de 1840, était ainsi tenté par le découragement, ne se doutait pas qu'un changement décisif

[1] Lettre de 1840 et de 1843 citées par M. Keller dans sa Vie du général de La Moricière.

[2] *Le général de La Moricière,* par E. Keller, t. I, p. 224 à 226.

allait précisément se faire dans sa propre situation et que son rôle en Afrique allait tout à coup être singulièrement agrandi. C'était le moment où M. Thiers, devenu premier ministre, éprouvait des doutes sur l'efficacité du système suivi par le maréchal Valée. Il songea à consulter le colonel de La Moricière qu'il avait rencontré les années précédentes et qu'il avait fort goûté. Il lui envoya donc, vers la fin de mai 1840, l'ordre de se rendre sans retard à Paris. Invité par le président du conseil à exposer ses idées, le colonel le fit avec la vivacité de sa nature et la chaleur de sa conviction. Partant de cette idée qu'il ne suffisait pas de livrer quelques combats à Abd-el-Kader, mais qu'il fallait renverser sa puissance, il établit qu'on n'y parviendrait pas tant qu'on ne porterait pas la guerre au siège même de cette puissance, dans la province d'Oran, tant qu'on n'occuperait pas la capitale de l'émir, Mascara. Il ne s'agissait pas d'y recommencer une simple promenade militaire du genre de celle qu'avait faite autrefois le maréchal Clauzel, ou de ne laisser dans cette ville qu'une petite garnison à peine suffisante pour défendre ses remparts, ainsi que faisait alors le maréchal Valée pour Médéa et Miliana; il fallait s'établir à Mascara avec une division entière qui, de là, rayonnerait dans tous les sens. Au lieu d'attendre sa nourriture de convois péniblement amenés de la côte à coup d'expéditions, le corps installé à Mascara devait trouver sa vie sur place, aux dépens des tribus riches et belliqueuses qui entouraient cette ville et qui étaient la principale force de l'émir; il poursuivrait sans relâche ces tribus jusqu'à ce qu'elles fussent domptées; il s'attaquerait surtout à la puissante tribu des Hachems de laquelle était sorti Abd-el-Kader et qui lui fournissait ses principales ressources. Ce plan tout nouveau se rapprochait, par plusieurs côtés, de celui qu'à la même époque le général Bugeaud exposait à la tribune, mais il avait aussi ses parties originales. Développé avec éclat par un brillant officier, il plut fort à M. Thiers qui, sans attendre le choix d'un nouveau gouverneur, résolut de placer La Moricière sur le théâtre même où il venait de demander qu'on portât l'action. Ce fut alors, en juillet 1840, que le colonel de trente-quatre ans fut nommé maréchal de camp, et, peu après, par une mesure peut-être plus exceptionnelle encore, le commandement de la division d'Oran lui était confié. Le maréchal Valée n'avait pas été consulté : signe manifeste de sa prochaine disgrâce. Dès le mois d'août, le nouveau général prit possession de son commandement.

La Moricière était nommé pour préparer l'occupation de Mascara; mais personne ne comptait qu'il pût aussitôt marcher sur cette ville. La division d'Oran était trop faible. Il fallait auparavant qu'elle

reçût des renforts qui devaient arriver seulement dans quelques mois, et aussi que les troupes de la province d'Alger fussent en mesure de lui prêter un concours qu'on ne pouvait, à ce moment, espérer du maréchal Valée. En attendant, le nouveau commandant ne resta pas inactif. Il s'occupa tout d'abord de refaire matériellement et moralement sa petite armée qu'il avait trouvée en piteux état, bloquée sur quelques points de la côte, décimée par les maladies, démoralisée. Dans ce dessein, il fit évacuer les postes insalubres, améliora le service sanitaire, remit le soldat en haleine et en confiance par des expéditions sagement graduées et heureusement conduites, élargit progressivement le cercle qui nous enserrait et nous étouffait. En même temps, il raffermit la fidélité des tribus alliées, en leur distribuant des vivres et en les mettant à l'abri des attaques. De jour en jour, les opérations militaires devinrent plus importantes, les razzias plus hardies, les coups furent frappés plus loin et plus fort. Les tribus ennemies se virent forcées de reculer leurs campements. Les soldats s'aguerrissaient et s'endurcissaient à la fatigue. Toutes ces expéditions étaient en outre, pour l'inventif général, l'occasion d'expérimenter d'heureuses innovations. Il modifia l'équipement du soldat de façon à alléger sa marche, à assurer son bien-être et à préserver sa santé. Il organisa très soigneusement le service des renseignements et de la topographie. Il avait profité de son expérience des Arabes pour nouer avec eux des relations et recruter de nombreux espions ; dès lors, au lieu d'être surpris par l'ennemi, comme il nous arrivait jusqu'alors en Afrique, ce fut notre tour de le surprendre. Une grande difficulté de cette guerre était de se guider dans un pays inconnu et sans route : des cartes de la région furent dressées que l'on complétait au fur et à mesure des informations recueillies et des constatations faites; chaque projet d'expédition était rédigé à l'avance avec croquis à l'appui; puis, quand il s'agissait de se mettre en marche, un officier choisi prenait la tête de la colonne, à quarante pas en avant, entouré des guides arabes et suivi d'un cavalier portant le fanion de direction, blanc avec étoile rouge; l'*étoile polaire*, — ainsi l'avaient surnommée les soldats, — devint bientôt fameuse en Algérie. Pour ces services spéciaux, La Moricière était très utilement secondé par des officiers d'une rare compétence, MM. de Martimprey et Daumas. Du reste, grâce à sa connaissance des hommes et à l'attrait qu'il exerçait, le commandant d'Oran se trouvait avoir autour de lui tout un groupe de jeunes officiers d'élite : nommons MM. Pélissier, de Crény, Trochu, Bosquet, Charras, Bentzmann, d'Illiers, de Montagnac, etc. « Vive La Moricière! écrivait, le 1er février 1841, l'un de ces offi-

ciers[1]. Voilà ce qui s'appelle mener la chasse avec intelligence et bonheur! Razzias coup sur coup, réussite complète, bataillons réguliers de l'émir anéantis presque en totalité, tels sont les résultats prompts et décisifs obtenus par ce jeune général qu'aucune difficulté n'arrête, qui franchit les espaces en un rien de temps, va dénicher les Arabes dans leurs repaires, à vingt-cinq lieues à la ronde... Je vous réponds qu'au printemps, le général aura une petite division solide, avec laquelle il pourra aller loin. Il ne laisse pas un moment de repos aux soldats. Lorsqu'ils ne battent pas la campagne, ils piochent la terre... C'est comme cela qu'il faut mener le soldat : il n'a pas le temps de penser à son pays, son tempérament se forme, son corps se durcit à la fatigue, et les maladies n'ont plus de prise sur lui. Pourquoi n'avons-nous pas beaucoup de généraux comme La Moricière? »

Ainsi, dans la division d'Oran, naguère si lasse et si découragée, tout était vie, entrain, confiance. Cette petite armée était prête pour les grandes opérations que la nomination du nouveau gouverneur général et l'arrivée des renforts allaient permettre d'entreprendre contre les établissements d'Abd-el-Kader. Une transformation si complète, opérée en quelques mois, faisait honneur au commandant d'Oran dont elle était bien l'œuvre propre; elle avait en effet précédé l'arrivée du général Bugeaud dont La Moricière se trouvait avoir été le précurseur. Le jeune général méritait que M. de Tocqueville écrivît, à cette époque, après l'avoir vu à l'œuvre sur son terrain : « La Moricière est déjà l'homme principal de ce pays; il y fait admirablement, et il a l'art d'exciter au plus haut point la confiance du soldat tout en satisfaisant la population civile. »

Paul Thureau-Dangin.

La suite prochainement.

[1] M. de Montagnac. (*Lettres d'un soldat,* p. 141 et 142.)

QUESTIONS D'ÉDUCATION
ET D'ENSEIGNEMENT

I. — SURMENAGE ET EXERCICES PHYSIQUES.
II. — RÉGIME SCOLAIRE.

I

L'axiome commode et si cher aux généralisateurs : « Tout est dans tout », ne rencontre nulle part une application aussi spécieuse et plus entraînante que dans les matières d'éducation. Aussi ne faut-il pas s'étonner que les premiers champions de la campagne contre le surmenage s'en soient pris tout à la fois à la surcharge des programmes, aux exigences des examens, à la prolongation excessive des heures de classe ou d'étude, toutes choses qui, pour se rattacher très réellement aux intérêts sanitaires des jeunes générations, ne doivent pourtant être mises en cause à ce sujet qu'en seconde ligne.

Le problème à résoudre relève avant tout de la physiologie et de l'hygiène [1], et il importe de ne pas intervertir l'ordre des facteurs si l'on veut aboutir à une solution pratique. Les mieux avisés d'entre les réformateurs qu'a fait surgir cette levée de boucliers en faveur de la jeunesse française ne s'y sont pas mépris et n'ont eu garde de tomber dans une confusion décevante. Ils ont bien mérité de leur intéressante clientèle en dénonçant la lacune trop ordinaire de nos éducations à l'endroit des exercices physiques, et en attribuant à leur mise en honneur la restauration de l'équilibre et de la vigueur de notre race.

Pour arracher à l'anémie et à la névrose nos jeunes générations, il n'est d'autre remède que de fortifier l'organisme par la pratique de l'exercice musculaire. Aucune théorie, aucun programme, ne sauraient atteindre par eux-mêmes ce but de régénération plas-

[1] Il relève aussi, et nous ne saurions l'oublier, d'un état de conscience, et réclame à ce titre le concours du moraliste et du théologien. Mais notre dessein n'est pas d'aborder ici ce côté de la question, que sa haute importance et son extrême délicatesse ne permettent point de traiter en passant à la façon d'un accessoire.

tique. Ils peuvent y concourir par une adaptation meilleure du travail intellectuel aux forces physiques de l'écolier, mais ce sont ces forces elles-mêmes qu'il faut avant tout rétablir, développer et accroître.

L'exercice musculaire a ce pouvoir, que personne d'ailleurs ne lui conteste. Mais il importe de se rendre un compte précis de son rôle dans la formation et l'entretien de nos organes.

Toute bonne hygiène dépend essentiellement de trois choses : un air sain, une alimentation suffisante et un exercice convenable. Aucune de ces conditions ne peut être sacrifiée sans dommage pour la santé. Toutefois il est à remarquer que la dernière, bien que la plus facile à réaliser et la plus indépendante de l'initiative personnelle, se trouve néanmoins la plus fréquemment négligée. En effet, tandis que les sensations du froid et du chaud, de l'appétit et du sommeil, amènent inévitablement une réaction qui tend à la satisfaction du besoin signalé par la souffrance, il n'en est pas de même pour la privation d'exercice, dont les conséquences, moins immédiates, peuvent être subies et même acceptées plus longtemps par les victimes conscientes ou ignorantes de cette dérogation aux lois physiologiques de notre être. D'autre part, bien qu'il y ait réciprocité de concours entre ces trois ordres de fonctions, on doit reconnaître une proportion plus grande d'utilité et d'influence à la dernière dans le concert de nos énergies physiques. Car tandis que le meilleur climat, la nourriture la plus saine, ne compensent que faiblement le défaut d'activité musculaire, celle-ci peut, au contraire, atténuer dans une large mesure les inconvénients de l'inclémence atmosphérique et surtout aider puissamment à la nutrition qu'elle favorise, en procurant une assimilation réparatrice de mets grossiers ou peu substantiels.

Ces affirmations ne reposent pas uniquement sur l'observation scientifique rigoureusement démontrée, elles ressortent plus encore de l'expérience journalière, de la comparaison vulgaire et accessible à tous entre l'homme actif et le sédentaire, sous le rapport de la vigueur et de la santé.

Fonctionnement naturel de l'organisme, accomplissement d'un labeur professionnel ou bien assujettissement volontaire et méthodique aux prescriptions de l'hygiène et de la médecine curative, l'exercice physique s'impose à toutes les conditions sociales comme élément primordial de l'entretien et du bon usage de l'énergie vitale.

En matière d'éducation, pour l'enfant et l'adolescent, cet exercice consiste principalement dans le jeu. A tout âge de la vie, le jeu, sauf de rares exceptions, agrée et se recommande, sous quel-

qu'une de ses formes, comme détente après le travail. Mais, pour l'être humain en voie de formation, le jeu est l'agent indispensable du développement de sa double nature corporelle et spirituelle. Pendant les années de la petite enfance, c'est à peu près uniquement par le jeu que s'opère, concurremment avec la croissance organique, l'évolution des facultés mentales; c'est à ses suggestions variées qu'il faut rapporter l'éveil des premières notions, des associations d'idées, des jugements du petit être qui s'essaye à prendre connaissance de ce qui l'entoure, en même temps qu'il s'exerce à dégager sa personnalité de l'alliage et de la confusion avec le monde extérieur qui la lui dérobait.

Après cette première période, lorsque est venu le moment à la fois attendu et redouté où commence l'éducation en quelque sorte officielle, la part du jeu doit être mesurée et régularisée pour laisser à l'enseignement technique la place qu'il réclame. Mais ce serait une erreur de croire que l'utilité du jeu est alors diminuée et que sa valeur éducatrice est amoindrie. Ce serait une faute grossière, dont les véritables pédagogues se sont bien gardés, de n'accorder à la question du jeu qu'une attention secondaire et dédaigneuse, comme s'il s'agissait uniquement de condescendre à une infirmité de l'âge, au lieu de satisfaire un besoin impérieux au même titre que l'alimentation et le sommeil.

C'est ainsi que l'entendent nos voisins et rivaux d'outre-Manche. On connaissait depuis longtemps l'entraînement universel des Anglais de toute classe pour tous les exercices de *sport*, dont la mode a popularisé chez nous la mise en scène extérieure et la terminologie plus qu'elle n'a réussi à en répandre les résultats sérieux.

Au point de vue spécial qui nous occupe, l'organisation des jeux dans les établissements d'éducation anglais a été signalée justement avec admiration et envie par tous les visiteurs de ces institutions originales si différentes de nos lycées et collèges. La sollicitude des hygiénistes et des éducateurs, renouvelée par les plaintes du surmenage, a suscité sur ce point de nouvelles enquêtes plus complètes et plus précises dont l'ensemble nous paraît nettement et utilement résumé dans les livres de M. P. de Coubertin [1] et de M. Ph. Daryl [2]. Ce dernier, surtout, auquel la presse de toute nuance fait une réclame justifiée, a pour nous le mérite particulier de circonscrire avec précision la mesure et le choix des emprunts qu'il convient de faire aux pratiques anglaises, nous mettant en garde contre le danger d'une imitation servile et sans contrôle qui, loin d'atteindre le but désiré, amènerait une

[1] *L'Educateur en Angleterre.*
[2] *Renaissance physique.*

déviation du génie national. Ces emprunts, d'ailleurs ainsi limités, ne seront le plus souvent que la restauration légitime de vieilles et saines traditions françaises tombées en désuétude à telles époques et sous telles influences qu'il importe moins de rechercher pour les flétrir, qu'il n'est urgent de faire revivre au plus tôt ces nobles exercices funestement négligés. Les écrivains que nous venons de nommer ont encore, à notre sens, bien servi la cause de l'éducation, en faisant ressortir, avec une évidence inéluctable, parce qu'elle résulte des faits, combien la pratique des jeux, en favorisant tout d'abord le développement athlétique, non seulement n'entrave pas la culture intellectuelle, mais la sert puissamment par le terrain mieux approprié, les sources de résistance et d'activité qu'elle met à sa disposition. Enfin, dernier résultat non moins précieux et enviable, si nous pouvions en assurer le bienfait à la jeunesse française, c'est que, au jugement des maîtres, corroboré par le témoignage des visiteurs, les jeux anglais sont estimés comme les meilleurs auxiliaires de la discipline morale et les plus efficaces promoteurs de la trempe du caractère : deux qualités dans la revendication desquelles la race britannique montre peut-être des prétentions exagérées, mais où il est impossible de ne pas lui reconnaître une réelle supériorité.

Restaurer les habitudes du jeu est donc une nécessité d'éducation qui s'impose implacablement, si nous voulons ramener notre race, énervée par tant de causes, à un état normal de santé physique et morale et à l'usage profitable de ses facultés. Ce doit être la préoccupation dominante tout d'abord de la famille, première intéressée, et de l'éducateur qui lui prête son concours, mais aussi, à quelque degré, de tout Français soucieux de ce qui importe au relèvement du pays. Il est donc juste et patriotique d'applaudir aux efforts tentés dans ce sens, de quelque parti politique que nous en vienne l'initiative, pourvu que le droit et la liberté individuelle restent saufs.

A ce propos, nous permettra-t-on de déclarer incidemment, au risque de scandaliser, par une apparence de matérialisme, ceux qui interpréteraient mal notre pensée, que nous admettrions avec moins de répugnance une certaine contrainte pour les exercices physiques que celle de l'enseignement obligatoire, parce que, à choisir entre les deux, la première, aussi injuste et toute aussi vaine que la seconde, nous paraîtrait moins attentatoire à l'ordre social, moins étrangère à la compétence de l'État. Mais, hâtons-nous de le proclamer, cette concession purement hypothétique ne tendrait qu'au choix du moindre mal. En tout ce qui touche à l'éducation, nous tenons absolument pour l'autorité de la famille, ne relevant que de

celle de Dieu. L'État, il est bon de le répéter souvent aux sectaires qui en ont accaparé la direction, n'a mission ni qualité pour décréter la santé du corps pas plus que la culture de l'esprit. Il peut requérir leurs services dans de certaines limites, il doit en protéger le développement et la conservation en garantissant les droits de tous et de chacun, son rôle ne va pas au delà. En ce qui concerne les exercices physiques et les jeux scolaires, qu'il se contente de leur assurer la liberté et la sécurité dans les emplacements commis à sa garde, c'est tout ce qu'on lui demande et plus qu'on en attend.

Aussi ne fondons-nous qu'un espoir médiocre dans les résultats des discussions parlementaires qui pourraient se produire à ce sujet. Notre confiance repose bien plutôt dans les généreuses initiatives des publicistes et des hommes d'action qui ont pris à cœur cette patriotique entreprise. Nous nous reposons sur eux du soin d'élaborer un programme pratique d'institutions et de moyens propres à faciliter et à promouvoir l'exercice du jeu. Pour nous, nous bornons notre tâche à rappeler pour mémoire les conditions générales indispensables à la mise en œuvre de ces programmes.

En premier lieu, si on veut que l'enfant joue, il faut lui en assigner le temps suffisant, ce qui vaudra mieux à tout point de vue que de le lui laisser dérober par surprise. La culture intellectuelle y est intéressée; mais surtout le but que se propose directement le jeu ne sera atteint qu'en lui donnant une durée convenable. Ses courtes récréations, utiles comme interruption de l'effort cérébral, ne suffisent pas aux exigences du jeu considéré dans son efficacité propre. A cet égard, la réglementation de nos établissements d'éducation, externats aussi bien qu'internats, doit subir de sages modifications. Nous n'insistons pas pour le moment sur ce point, parce qu'il touche à une autre face des questions scolaires que nous aurons à étudier plus loin. Nous posons le principe dans sa rigoureuse nécessité : Qui veut la fin veut les moyens.

Les jeux dont il s'agit, pour remédier à nos dégénérescences physiques, étant principalement les jeux violents au grand air, demandent, non moins que le temps pour s'y exercer, un espace suffisant et approprié. Cette condition est déjà moins facile à réaliser que la première, car elle ne dépend plus seulement de la volonté de l'éducateur, mais bien des circonstances et des situations, et, de plus, elle entraîne des dépenses d'acquisition ou de location et d'aménagement. Aussi a-t-elle été le point de mire des réformateurs et l'objet immédiat de leurs efforts pratiques. Les parcs scolaires inaugurés à Paris auront assurément des succursales dans les grands centres urbains. L'imitation de ces essais

s'imposera nécessairement aux établissements publics et privés qui ne voudront pas se voir abandonnés par leur clientèle.

En outre du temps et de l'espace, certaines catégories de jeux exigent des accessoires plus ou moins compliqués. Mais là n'est pas l'obstacle à la propagation des jeux. Nous estimons au contraire qu'une des causes de leur décadence à notre époque a été précisément la multiplicité et le perfectionnement excessifs des jouets. Cette remarque mérite les réflexions sérieuses des familles et des éducateurs. L'excès en ce qui concerne l'instrument matériel du jeu a pour première conséquence d'engourdir la spontanéité naturelle de l'enfant, pour qui un amusement est d'autant plus récréatif et salutaire qu'il nécessite un apport plus personnel de son imagination et de sa petite industrie. Le jouet simple et primitif se prête admirablement à l'éclosion du sentiment esthétique et de ce qu'on appelle l'esprit *débrouillard*. C'est en adaptant diversement aux fantaisies mobiles de son caprice les objets les plus communs que le jeune joueur éprouve ses premières émotions de créateur et d'artiste. Les pères et les mères surtout n'ont qu'à rapprocher leurs souvenirs anciens de leurs observations présentes pour reconnaître l'exactitude de cette assertion. Qui n'a vu dans un salon la fillette reléguer dédaigneusement dans un coin une poupée parlante et remuante, parée à la dernière mode, pour serrer dans ses bras, avec l'expression non équivoque de tendresse charmée, la bûche soustraite au foyer, à peine déguisée par d'informes chiffons? Qui n'a assisté, dans son intérieur ou chez des amis, aux joyeuses chevauchées du petit garçon sur un siège ou un simple bâton, monture de son choix qu'il peut conduire à son gré et qui lui procure une illusion plus sincère que le roulement monotone de son cheval mécanique, délaissé bien vite pour cette équitation primitive et traditionnelle?

N'est-elle pas aussi à déplorer, au point de vue moral et économique non moins que par la satisfaction véritable des désirs de l'enfant, cette habitude de profusion dans les cadeaux faits à l'occasion des étrennes ou d'autres circonstances, dont la mode accroît sans cesse et anticipe la périodicité ruineuse? La modeste montre d'argent que recevait autrefois le premier communiant s'est transformée depuis longtemps en un chronomètre de prix et fait partie des présents de baptême déposés à l'avance dans le berceau du futur nouveau-né. Le fusil de chasse perfectionné remplace, non sans péril, dans les mains inexpérimentées du bambin de douze ans, l'arc et les flèches qu'il confectionnait lui-même et dont le maniement bien mieux approprié à son besoin d'exercice, satisfaisait pleinement ses velléités belliqueuses de Nemrod en

herbe. Enfin, on n'attend plus la sortie du collège et le prétexte d'un examen subi avec succès pour gratifier l'adolescent du cheval de selle, objet de sa convoitise et de ses importunités depuis l'âge où jadis on commençait à peine à répudier le docile cheval de bois pour enfourcher, en cachette, grâce à la connivence d'un serviteur complaisant, une monture d'occasion plus ou moins récalcitrante.

Il y a lieu, croyons-nous, de réagir énergiquement contre cette progression fastueuse. Contraire à la saine morale, ennemie des jeux salutaires, elle encourt à juste titre les réprobations du politique avisé, de l'économiste et surtout du chrétien, tenu plus que tout autre à l'application des doctrines si hautement sociales de l'Évangile sur l'usage des biens temporels et l'emploi du superflu.

Il ne suffit pas absolument de mettre à la disposition de l'enfant le temps, l'espace et l'instrument du jeu, il faut encore, comme en tout exercice d'éducation, le provoquer et le diriger. Le commandement autoritaire a peu de chances de succès, même sanctionné par la punition dont l'emploi, en pareille matière, présente une étrange contradiction. Le jeu par ordre offre un médiocre attrait et, tant par esprit d'opposition que par instinct, fait naître chez l'enfant ce sentiment si naïvement traduit par la réponse d'un écolier au maître qui lui reprochait son peu d'entrain à la récréation : « Si vous saviez, monsieur le supérieur, comme cela nous ennuie de jouer de cette façon ! » Le seul moyen efficace de porter l'enfant à jouer, c'est de lui en donner l'exemple en se mêlant à ses jeux[1]. Par le rapprochement sur ce terrain, comme dans la classe, l'éducation se continue au grand profit du disciple et sans discrédit pour l'autorité du maître, pourvu qu'en conservant la dignité et la réserve de son rôle, il sache y joindre la bienveillance et l'enjouement à défaut d'une supériorité prééminente, dont la manifestation ajouterait un prestige qui n'est pas à dédaigner sans doute, mais n'est pas de rigueur en cette affaire.

On a reproché encore, non sans raison, à la famille de nos jours de professer et de mettre en pratique dans les rapports des enfants avec leurs parents une familiarité excessive et souvent de mauvais aloi. Le père et la mère visent à être non seulement les amis, mais les camarades de leurs garçons et de leurs filles. Dans cette prétention, le mot nous choque moins que l'application qui en a cours. Nous passerions volontiers condamnation sur le choix du terme, bien qu'un peu trivial dans son acception ordinaire, si on voulait

[1] On sait que de tout temps, dans les collèges tenus par les Jésuites, on a fait une obligation rigoureuse aux surveillants des récréations de concourir à l'organisation des jeux en payant de leur personne. Cette pratique est également celle des autres congrégations enseignantes.

signifier par là une condescendance affectueuse aux goûts enfantins, comme celle dont le bon Henri IV a fourni un modèle si souvent célébré par la légende et le dessin. Mais il en est tout autrement des façons d'agir et des usages qui ont remplacé à peu près généralement l'austérité, exagérée sans doute, mais moins dangereuse, des âges qui nous ont précédés. Se faire le camarade de son fils ne veut pas dire aujourd'hui se mettre à sa portée, se prêter à ses amusements, mais, tout à l'inverse, en faire le compagnon de ses propres plaisirs et l'associer bien avant l'heure aux distractions plus ou moins saines de notre vie moderne, l'emmener avec soi non pas à la promenade ou en visite d'amis, mais au café, au théâtre, aux courses et le reste. Cette introduction prématurée dans le monde flatte trop bien la vanité et les appétits du petit homme pour qu'il songe à s'y refuser. Il se précipite dans cette voie avec plus d'ardeur qu'on ne l'eût souhaité. On évoquera sans peine, à l'appui de notre dire, ce type, popularisé par la comédie contemporaine, du moutard en culottes courtes, initié aux jeux de bourse et s'intéressant aux chances des concurrents pour le grand prix. C'est là, dira-t-on, une caricature très chargée. Sans doute, grâce à Dieu, les petits Français ne sont pas tous formés sur ce patron, malgré l'adoucissement ou le relâchement de l'éducation de famille. Il n'en est pas moins certain à nos yeux que l'erreur que nous signalons a le caractère d'un vrai danger national, et qu'il faut s'en préoccuper si on veut ramener l'éducation dans une voie régulière et sûre. Qu'on veuille bien le croire d'ailleurs, nous ne sommes mus en cette affaire par aucun esprit de dénigrement de notre époque et de notre pays, nous ne mettons aucune complaisance malséante à signaler ces écueils du foyer. Notre unique ambition, puisse-t-elle atteindre son but, serait d'enrayer sur une pente dangereuse un entraînement qui nous semble à peu près général. Fermement convaincu que les influences délétères que nous indiquons sont à la fois désastreuses pour la patrie, pour la famille et pour l'enfant, nous invitons les parents à rétablir dans leurs relations intérieures un ordre plus conforme à la nature et à la raison. On s'entretient trop volontiers devant ces jeunes esprits si impressionnables des préoccupations et des soucis qu'ils ne doivent ni connaître ni partager. On tolère trop facilement, si même on ne les y excite, qu'ils émaillent leur conversation de jugements politiques, de dissertations sur la mode, d'opinions en matière sociale. Ils n'en deviennent pas hommes de meilleure heure, ni de meilleure étoffe, ni de plus solide qualité; tout au contraire, qu'on en soit bien persuadé, garçons et filles ne perdront rien à être exclus du salon les soirs de divertissement mondain, à s'ab-

senter du boudoir de leur mère aux heures des visites frivoles et à ne pas se trouver en tiers dans le cabinet de travail de leur père avec le banquier ou l'agent de change qui viennent rendre compte de leurs opérations. Si, de plus, le père et la mère savent aux heures de loisir écarter le souvenir inopportun des affaires et des plaisirs pour s'identifier aux préoccupations inoffensives de leur cher petit monde, ils ne pourront, tout en s'occupant du bonheur de ce qu'ils ont de plus précieux, que gagner eux-mêmes à cette trêve du cœur. Laissez les enfants à leurs jeux et conservez aux exercices physiques le caractère du jeu, c'est un dernier corollaire qui ressort avec une énergique saillie des comparaisons entre la pratique anglaise et la nôtre. Depuis surtout que l'engouement scientifique a fait verser le bon sens français dans la manie didactique et pédante, tout est chez nous prétexte à enseignement technique, à partir des *leçons* de choses fort utiles assurément, mais dont il eût été facile de voiler la solennité sous un titre moins sec et plus élégant, des *leçons* de gymnastique, d'escrime, d'équitation, jusqu'aux *leçons* de manœuvres militaires, contrefaçon maladroite d'une institution trop sérieuse pour qu'on en détende le ressort par une adaptation mesquine et sans grand profit. L'opinion publique a déjà fait justice des prétentions burlesques de cette tentative avortée. L'uniforme gratuit et les revues officielles des bataillons scolaires ne remplacent même pas la récréation si chère aux jeunes Français du *jeu des soldats*, pratiqué à leur guise et pour leur propre compte.

II

L'exercice physique est un besoin de tous les âges; sa pratique intéresse toutes les phases de l'éducation et doit, par conséquent, commencer avec elle. Mais la question des jeux scolaires se rapporte plus spécialement à la période de l'enseignement classique et se lie étroitement au choix du régime d'éducation adopté pendant ce laps de temps, qui va environ de la dixième à la vingtième année.

La multiplicité des matières d'enseignement, exigeant une variété de connaissances spéciales rarement réunies à un degré égal et suffisant dans le maître unique, tend à faire abandonner de plus en plus l'emploi du précepteur, même par ceux qui en ont les moyens. Nous pouvons donc passer sous silence cette catégorie exceptionnelle de justiciables de notre sujet, sans créer une lacune dans notre thèse, comme aussi sans regrets au point de vue que nous traitons; car la situation que crée à l'enfant ce régime particulier présente d'ordinaire autant d'inconvénients pour le développement des énergies viriles et morales que pour celui des facultés

intellectuelles. Le débat reste donc circonscrit entre ces établissements publics ou libres qui se partagent inégalement la clientèle de l'enseignement secondaire. Internats et externats ont joui successivement de la faveur de la mode et du préjugé, et ont encore respectivement leurs partisans exclusifs aussi bien que leurs détracteurs acharnés, nous devrions ajouter irréconciliables, si notre prétention n'était précisément de leur offrir l'accommodement d'un moyen terme dont nous dirons plus loin les conditions. Nous reconnaissons toutefois et nous constatons préalablement qu'il est plus aisé d'énumérer les griefs reprochés à ces deux modes d'éducation que de leur trouver des correctifs qui satisfassent, sinon tous les *desiderata* de l'idéal, au moins la plus haute somme de perfections possibles.

L'internat, après avoir eu les préférences de la première moitié de ce siècle, se voit aujourd'hui chargé de tous les méfaits, de tous les torts des éducations incomplètes ou avortées : faiblesse des études, dépravation des mœurs, énervement du corps, amoindrissement des caractères, aucun reproche ne lui est épargné.

Sans nous arrêter à discuter en détail ces chefs d'accusation, sans examiner si l'internat est de son propre fait responsable de ces résultats défectueux, en admettant que la réalité en soit démontrée, sans parti-pris et sans exagération, sans réclamer, ce qui serait de première justice, une distinction loyale des culpabilités imputées à ce régime, nous concédons sans hésiter que la soustraction de l'enfant à la famille est en soi une condition fâcheuse et nous approuvons hautement, en principe, les préférences pour tout système qui permet d'éviter cette séparation, ou d'en atténuer les rigueurs, pourvu, empressons-nous de le dire, que rien d'essentiel et d'important dans la formation de l'homme, du chrétien et du citoyen ne soit sacrifié. Mais que les tenants de l'externat ne triomphent pas trop tôt de cette proclamation implicite de leur bon droit : d'une part, l'aveu de l'infirmité originelle de l'autre système ne doit pas être prise sans réticences et nous avons à l'endroit du leur de graves réserves à émettre.

Tout d'abord nous écartons absolument de la solution l'internat dans les villes, car nous n'admettons à aucun degré une compensation à l'éloignement du toit paternel dans cet emprisonnement de l'enfance entre les murs étroits d'un collège citadin, participant à toutes les contagions méphitiques de l'atmosphère physique et moral des agglomérations et dont la clôture n'oppose même pas un rempart efficace aux agitations et aux bruits de la voie publique. Nous comprenons encore moins qu'on inflige cette séquestration aux

heureux garçons dont la première enfance s'est développée librement à l'air pur et dans le milieu honnête et vivifiant d'une résidence rurale ou villageoise. Les seules institutions que nous mettons en balance avec l'externat sont les internats à la campagne.

Dans la pratique, il est impossible d'écarter la considération primordiale de la possibilité relative ou absolue de l'un et de l'autre mode d'éducation, selon les diverses catégories d'écoliers qu'il concerne. Si le choix est facultatif pour les familles urbaines, l'internat est presque obligatoire pour celles dont l'habitation est trop éloignée des centres qui profitent des établissements d'éducation. Quelle qu'en soit la proportion, cette partie de l'effectif scolaire n'a d'autres ressources que le pensionnat, soit à l'intérieur des collèges, soit chez un tuteur, conformément au système anglais que nous discuterons plus loin.

Il faut encore retrancher de la clientèle possible des externats les fils de fonctionnaires, d'employés, de tous ceux enfin que leur profession expose à des changements fréquents de domicile et dont les occupations se concilient mal avec la surveillance et la régularité que réclame l'éducation partagée entre le foyer et le collège. L'externat, d'ailleurs, malgré la présomption favorable, parfois plus apparente que réelle, de ses avantages, ne présente-t-il pas de graves sujets d'appréhension en ce qui concerne la préservation morale et hygiénique de l'enfant? Dans ces trajets répétés quatre fois par jour, souvent à longues distances, que nécessite la fréquentation des classes, il s'en faut que le profit surpasse le péril au point de vue de la santé et de la vertu. A quelles atteintes pernicieuses n'est pas exposé l'organisme délicat de l'enfant par les brusques variations de température dans la saison rigoureuse? A quelles impressions malsaines son imagination mobile n'est-elle pas livrée pendant la traversée des rues et des places publiques, où le guettent à la fois le courant d'air meurtrier et la sollicitation flétrissante des affichages cyniques qu'étalent impudemment aux regards les murailles et les vitrines des magasins? Ils ne sont pas nombreux les parents qui joignent aux loisirs requis à cet effet un dévouement assez constant pour s'astreindre à conduire eux-mêmes leurs fils au collège, à les en ramener exactement, afin de les soustraire aux rencontres inquiétantes et aux liaisons suspectes. Combien peu sont à même de se faire suppléer par une personne de confiance, alors que le service de la plupart des familles bourgeoises comporte à peine un ou deux domestiques trop fréquemment renouvelés pour donner toute sécurité à cette substitution? Les conséquences de cet état de choses sont assez patentes pour nous dispenser d'une insistance superflue.

Aussi ne faut-il pas s'étonner si, même parmi ceux qui ont la faculté de l'option entre les deux régimes, beaucoup de pères de famille se décident pour l'internat. Nous ne parlons pas, bien entendu, des préférences qui ne seraient fondées que sur le désir peu avouable de s'exonérer d'un souci et de récuser une responsabilité gênante; il ne saurait en être question dans un examen sincère du mérite comparé des deux sortes d'institution qui sont en cause. Mais, d'une part, la bonne renommée d'un établissement en vue, le caractère justement honoré d'un directeur de collège et d'un personnel enseignant, les conditions d'espace, de grand air, d'isolement, plus favorables aux études et à la santé qu'on ne peut les rencontrer même dans les habitations des classes aisées; de l'autre, une défiance prudente et sagace de soi-même et de l'entourage ne constituent-ils pas des motifs de détermination trop respectables pour qu'on leur oppose une récusation péremptoire?

En regard de ces considérations mises à l'actif de l'internat, il reste néanmoins à sa charge le fait cruel et anormal de l'arrachement de l'enfant au milieu familial. Qu'on ne se méprenne pas sur la portée de cette accusation. Nous ne prétendons pas nous associer par là aux récriminations égoïstes et déraisonnables, ni même nous faire l'avocat des revendications de la sensibilité froissée de l'enfant ou de la mère dans ce qu'elles ont de légitime ou d'exagéré; nous nous plaçons encore uniquement au point de vue du but de l'éducation et des moyens d'y atteindre.

Que l'écolier passe hors de la maison les heures utiles de la journée, il n'y a rien là que de naturel et de conforme au cours de la vie usuelle. Dans la famille sérieuse, ce temps est dévolu soit aux occupations professionnelles, soit aux travaux domestiques. Tandis que le père est à son comptoir ou à son bureau, que la mère est retenue par les soins du ménage, il n'y a ni injustice ni dommage à consigner l'enfant dans l'école. Il y est à son affaire, pour la classe, l'étude et le jeu, bien mieux qu'auprès de ses parents, à qui sa présence ne donnerait pendant ce temps que soucis et distractions préjudiciables, tout au moins inutiles.

Il en est autrement de cette portion du séjour scolaire qui comprend, avec les heures consacrées au repos de la nuit, celles de la soirée et du lever matinal; ces instants d'intime épanchement qui précèdent le coucher; ces premières caresses du réveil; le compte-rendu du jour écoulé et la prière du soir qui le termine; celle du matin au pied du lit maternel et les encouragements pour la journée qui commence : autant de suggestions douces et fortifiantes, monopole du foyer chrétien, que l'école ne saurait usurper et

dont elle ne peut compenser les salutaires influences dans le rôle purement disciplinaire et négatif qui lui échoit pour cette moitié de la vie de l'enfant. Que si, par le privilège de la légèreté de son âge et de l'accoutumance, l'écolier, en général, se blase et s'endurcit promptement à cette austère condition (certains caractères ne s'y font pas sans souffrance), il n'en est pas moins frustré de tout un ensemble de communications éducatrices, de contrôles efficaces et de hautes sanctions pour ses efforts. Qu'on ajoute à ce juste grief contre l'internat, au regard de l'enfant, celui du surcroît de fatigue et de préoccupations imposées au maître par une surveillance dont le résultat pédagogique et moral se réduit à réprimer le désordre dans une mesure restreinte et mal proportionnée à la vigilance et au dévouement mis en œuvre pour cet objet, on aura le bilan sincère de la situation, permettant d'apprécier l'opportunité du concordat que nous proposerons tout à l'heure.

Tel est le véritable défaut de l'internat que nous avons dû ramener à ses justes proportions, à l'encontre des jugements exagérés qui l'étendent à l'ensemble du régime. Pour y porter remède, certains réformateurs, avec qui nous nous sommes rencontrés en communion de sympathie sur la question des jeux et dont nous nous séparons ici, préconisent le système anglais du tutoriat. Nous avons peine à croire que ce palliatif offre de grandes chances d'acclimatation dans notre pays, dont les instincts et les habitudes sociales présentent une différence si marquée avec ceux de la race anglaise. Trop souvent calomnié par lui-même dans ses mœurs, moins hypocrite dans ses dérèglements, mais pas plus dépravé que ses rivaux de l'ancien et du nouveau monde, le Français, comme l'observait spirituellement un chroniqueur du *Figaro*, tient à son foyer tout autant que l'Anglais, bien qu'il ne l'appelle pas son *home*. Humble demeure de nos ancêtres roturiers ou noble manoir des aïeux féodaux, nous ne quittons pas volontiers, pour chercher aventure (on nous en a souvent fait le reproche), ce toit paternel, à moins que le malheur ou la nécessité ne nous en détache. La vie de relations, le goût inné de l'hospitalité, multiplient les réceptions, sous prétexte d'amitié, de voisinage, de politesse et d'affaires. La villégiature réciproque est largement pratiquée dans toutes les conditions sociales, mais là s'arrête chez nous la fusion de ces groupes distincts qui composent une nation civilisée. Moins peut-être que toute autre, la famille française se laisse pénétrer par les éléments qui ne font pas partie intégrante de son unité, alors même qu'ils lui tiennent de fort près par la parenté ou l'alliance. On voit très rarement chez nous, ce qui a lieu couramment dans les pays voisins, l'échange de jeunes garçons et de jeunes filles, pra-

tiqué par des familles souvent inconnues l'une à l'autre ou mises en rapport par des relations très sommaires, pour faciliter l'étude d'une langue ou du commerce. Non seulement pendant la période de l'éducation scolaire, les parents français, obligés de se séparer de leur enfant, ne songent pas à user de ce procédé pour lui adoucir la vie de collège, mais, plus tard, quand il s'agira d'envoyer le jeune étudiant à Paris ou dans tout autre centre universitaire pour y suivre les cours d'une faculté, on n'hésitera pas à le laisser s'installer dans la chambre banale d'un hôtel garni, sans avoir un instant la pensée de solliciter pour son inexpérience l'admission dans un foyer ami plus confortable et plus rassurant. Préjugé ou routine, le fait est avéré : soit que notre tempérament s'y montre réfractaire, soit que les ressources de la vie matérielle, notamment l'exiguïté et la concentration de nos demeures, y mettent obstacle, cette adoption n'est pas dans nos usages. Nous doutons qu'il soit facile de les modifier sur ce point; et nous n'y voyons pas des avantages assez notoires pour nous faire le désirer bien vivement. La grave responsabilité de cette tutelle officieuse exige des qualités peu communes qu'il est plus rationnel de demander au choix d'un bon directeur de pensionnat que d'attendre du hasard d'une rencontre accidentelle. Ne sait-on pas à quel insuffisant contrôle se résume l'office d'un correspondant de collégien?

Une dernière objection que les prôneurs du système tutorial s'efforcent d'atténuer, car ils en sentent tout le poids et l'actualité, c'est le chiffre, à peine accessible à quelques privilégiés de la fortune, des dépenses qu'entraîne ce système, aussi réduites qu'on cherche à les présenter par des calculs plus ingénieux que sincères dans leurs économies. La crise financière que nous traversons, la dépréciation des valeurs foncières et industrielles est peu propice à l'acceptation de charges nouvelles ajoutées au budget des particuliers.

Pour nous, d'ailleurs, le considérant péremptoire qui nous fait rejeter cette conclusion du débat scolaire, c'est qu'elle ne détruit pas d'une manière topique le grief incriminé à la charge de l'internat. Le patronage d'un tuteur, si dévoué, si attentif et si consciencieux qu'on veuille l'admettre ou le supposer, ne donnera jamais qu'une reproduction, un fac-similé plus ou moins approchant de l'œuvre authentique et originale que seule la propre famille de l'enfant est apte à concevoir et a mission de réaliser.

Si on a bien voulu nous suivre dans cette discussion un peu longue des avantages et inconvénients inhérents aux deux modes d'éducation que nous venons d'examiner, on est préparé, nous osons l'espérer, à accueillir avec une attention bienveillante la

solution que nous annoncions plus haut pour répondre aux données de la question proposée et subvenir aux indigences des systèmes absolus en combinant les ressources spéciales à chacun. On a peut-être entrevu déjà les termes de ce compromis entre la famille et le collège. Il ne consiste pas dans une innovation, mais simplement dans une application plus générale du régime de la demi-pension, mise à la portée d'un plus grand nombre et mieux appropriée aux justes *desiderata* de l'éducation moderne.

Assurer aux travaux de l'esprit le bénéfice du calme et de la solitude, celui de l'espace et du grand air aux exercices du corps; joindre, aux avantages de l'émulation et de la bonne camaraderie dans la vie commune, la direction ferme et impartiale du maître que n'aveugle pas une affection trop naturelle; et en même temps maintenir, pour que l'enfant s'attache au logis paternel, le retrempement quotidien dans les douces émotions du foyer, c'est un arrangement dont personne ne contestera l'excellence, et dont il est possible aujourd'hui de faire jouir une importante proportion d'écoliers, étant donné la situation de la plupart des établissements libres à une médiocre distance des grandes villes et le développement toujours croissant des moyens de communication.

Ce partage équitable et rationnel entre la famille et l'école, s'il ne parvient, en donnant tort au proverbe, à contenter tout le monde, présente du moins, sur des rivaux extrêmes, l'internat et l'externat, cette supériorité de donner satisfaction à tous les besoins de l'enfant : âme et corps, intelligence et sensibilité, être fragile dont il faut préparer la virilité sans lui refuser les consolations qu'appellent les meurtrissures précoces de la vie, afin de l'endurcir sans le dessécher ni le briser.

Notre préférence pour le genre de vie qui nous paraît le plus enviable ne nous a point fait perdre de vue les intérêts du contingent scolaire forcément voué au pensionnat absolu. Nous avons d'ailleurs trop de motifs pour n'y pas être indifférent. Les juges impartieux et renseignés ne peuvent s'empêcher, à quelque parti politique et à quelque croyance religieuse qu'ils appartiennent, de reconnaître, dans les externats libres dirigés par les membres du clergé séculier ou régulier, la réunion des conditions essentielles, morales et matérielles, le plus propres à contenter les familles et à les suppléer autant qu'il se peut faire. Il ne nous convient pas d'insister sur cette justice rendue aux établissements chrétiens. Mais la satisfaction de ces témoignages non suspects ne doit pas endormir la sollicitude de l'éducateur à l'endroit des perfectionnements désirables et possibles.

Ce que nous demandons, souhaiterions pour les élèves de nos

écoles, c'est d'abord, à l'égard du jeu, qui a été le point de départ pour cette étude, un exercice plus fréquent, plus prolongé des forces musculaires, allant jusqu'à la fatigue et à une certaine souffrance qu'il faut apprendre à endurer volontairement et à supporter avec courage, pour ne pas avoir à en subir trop fréquemment l'humiliante victoire. En ce qui concerne le règlement et l'emploi du temps, nous ne cacherons pas notre désir de voir la pédagogie française renoncer prudemment et par degrés aux errements de la discipline automatique, héritage du militarisme impérial bien plus encore que des traditions monastiques. Enfin, ce que nous envions surtout à l'éducation anglaise, sur la foi de ses panégyristes, et que nous voudrions acclimater dans nos collèges pour le retrouver ensuite dans la vie publique, ce sont ces habitudes d'indépendance et de respect de soi-même, ce sentiment de la responsabilité personnelle, ce culte de l'honorabilité, cet attachement au droit associé à la fidélité au devoir, tout ce qui prépare l'enfant à l'exercice du *self-government*, dont nos voisins sont si jaloux et non moins fiers dans leur vie privée que dans leurs institutions politiques.

Quant aux rapports avec les parents, nous aimerions mieux aussi à voir s'introduire dans leur entretien les modifications que demande l'esprit de famille et que justifie le progrès de notre civilisation et de nos mœurs. Il y a cinquante ans, l'enfant en âge de commencer ses études était expédié dans un collège par la diligence ou le coche; il y passait l'année entière sans autre communication avec ses proches que de rares lettres échangées. Les vacances mêmes ne le ramenaient pas toujours au toit paternel. L'établissement des chemins de fer a relégué cet état de chose dans les souvenirs légendaires. Il n'est plus d'écolier qui ne revoie le lieu de son berceau au moins une fois l'an, bien peu qui ne reçoivent une ou plusieurs fois par mois la visite de quelque membre de la famille.

Oserons-nous l'avouer, les visites au parloir ont laissé dans nos souvenirs d'enfant, confirmés par nos observations d'éducateur, de fâcheuses impressions. Ces apparitions fugitives, apportant au jeune reclus les effluves provocants de la liberté et d'un bien-être dont il est sevré, ont une influence plus souvent délétère que bienfaisante. A part les friandises reçues en violation du règlement, l'écolier ne rapporte de ces rapprochements si courts que des regrets exaspérés. Les recommandations, les promesses, ne laissent pas une trace profonde dans son esprit. Ces dispositions mauvaises n'ont pas le temps d'être dissipées, il revient au milieu de ses camarades, indifférent ou bien le cœur gonflé de tristesses ravivées, d'aspirations inassouvies.

A notre avis, la facilité des voyages devrait être utilisée préférablement pour un retour plus fréquent de l'enfant au milieu des siens.

Nous n'avons cependant qu'une médiocre estime pour les congés hebdomadaires ou de quinzaine; trop peu d'élèves peuvent les passer dans leur famille, et cet usage entraîne plus d'occasions périlleuses que de saines jouissances et de vrais délassements. Une fastidieuse circulation dans les rues de la ville, quelques visites sans objet bien déterminé, l'achat de futilités vaniteuses, tribut obligatoire auquel une mère se refuse rarement : tel est à peu près l'emploi commun de ces journées brusquement interrompues par l'heure de la rentrée qui vient couper court aux meilleurs moments de la réunion familiale.

Ces congés seraient remplacés avec avantage, selon nous, par l'allongement des trop courtes vacances du jour de l'an; au besoin, par l'établissement d'une étape supplémentaire dans le trimestre le plus long de l'année et par le déplacement des grandes vacances déjà transportées graduellement des premiers jours de septembre au commencement d'août et même à la fin de juillet. La sortie ne devrait-elle pas encore être avancée de toute une quinzaine, de façon à coïncider avec l'ouverture de la session du baccalauréat. Ce transfert accommoderait aussi les familles pour les départs qui ont lieu à cette époque vers les plages maritimes et les stations thermales. On nous opposera que la rentrée vers le milieu de septembre, qui en serait la conséquence, retrancherait en partie, d'entre les plaisirs des vacances, la chasse et les joyeuses réunions de la vendange. Mais cette perte, n'affectant d'ailleurs qu'une portion de l'effectif des collèges, est à nos yeux plus que compensée par les avantages énoncés plus haut et par le gain très appréciable de presqu'un mois de bon travail substitué dans cette combinaison aux semaines désœuvrées et fatigantes de la période caniculaire, sacrifice absurde à la routine et non moins funeste pour l'étude que plein de risques pour la santé.

Cet exposé sommaire de notre programme, en ce qui concerne l'éducation physique et le régime scolaire, n'a pas besoin de plus amples développements pour qu'on puisse l'apprécier et se prononcer sur son mérite. Le triomphe serait trop facile si son adoption pouvait dépendre du suffrage universel des premiers intéressés; nous préférons et nous croyons obtenir gain de cause, non moins sûrement, en nous réclamant de l'expérience des maîtres et de la sollicitude des familles.

Ecole de Sorèze, 21 novembre 1888.

M.-L. Reynier.

La suite prochainement.

ZANZIBAR

COLONS ALLEMANDS ET ANGLAIS

DANS L'AFRIQUE ORIENTALE[1]

III

Zanzibar a joui de tout temps d'une grande réputation de richesse. N'a-t-on pas voulu y trouver le pays d'Ophir qu'exploitaient les négociants phéniciens et juifs, et que quelques géographes ont cru placé plutôt dans le pays de Sofala? C'était sans doute l'Arabie méridionale que les marins d'Hiram et de Salomon désignaient sous le nom d'Ophir[2]. Mais, longtemps auparavant, les Egyptiens avaient fréquenté la côte habitée par les Somalis, où ils allaient chercher les aromates, la gomme, etc. Les listes géographiques de Karnak, contemporaines de Toutmès, nomment Berberah et le cap Guardafui. Les peintures d'un temple de Thèbes montrent les traits et les costumes des Danakils et des Somalis. On a trouvé, dans des ruines remontant à plus de trente siècles, mille objets qui témoignent d'un commerce considérable avec toutes les régions maritimes qu'unit le va-et-vient annuel de la mousson : émaux et verres, poteries vernissées, vases de pierre et d'albâtre, perles et pierres précieuses, prouvent que les ancêtres des Sômalis étaient alors en relations avec les peuples industrieux et riches de l'Orient.

Les connaissances géographiques des Grecs ne se sont pas étendues au delà du cap Guardafui, qu'ils nommaient la *Corne du Midi*. Les Ptolémées eurent, plus au sud, des comptoirs; des Arabes de Saba et des colons grecs s'y établirent; M. Révoil a découvert les ruines d'une ville habitée par les Grecs d'Égypte.

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 novembre 1888.

[2] Vivien de Saint-Martin, *le Nord de l'Afrique dans l'antiquité.* — Cf. l'article de M. l'abbé Vigouroux sur Salomon (*Revue des Questions historiques*, 1er juillet 1878.)

Les deux documents géographiques les plus remarquables du premier siècle de notre ère, l'inscription d'Adulis et le *Périple de la mer Érythrée*, font connaître les noms des peuples de cette côte. L'itinéraire donné par le *Périple*, qui paraît dater de 80 apr. J-C., est de vingt-six journées de navigation à partir du cap des Aromates (Guardafui). « A la nature des détails que rapporte l'auteur, on voit toutefois que la fréquentation habituelle des marchands égyptiens ne dépassait le cap que d'une petite journée. Au delà, la côte est désignée sous le nom d'Azania. Un certain nombre de noms grecs révèlent peut-être des comptoirs soit permanents, soit temporaires. L'île de Menuthias, non loin de laquelle se terminent les notions du *Périple*, ne peut être que Pemba ou Zanzibar[1]. » Après Menuthias, le *Périple* ne nomme plus que le port de Rapta, à deux journées de navigation.

Il semble que nous soyons bien loin de l'histoire de la colonisation contemporaine. Non; « rien, dit M. Vivien de Saint-Martin, n'est changé depuis dix-huit cents ans dans les habitudes commerciales de cette côte ou dans ses populations. Les anciens n'y ont pas recueilli le même détail ethnographique que nos modernes explorateurs, mais les tribus qu'ils y nomment s'y retrouvent pour la plupart et en général dans le même emplacement ». Ces peuples, c'étaient des Gallas, des Sômalis, et plus au sud, les Cafres ou Bantous, aujourd'hui refoulés vers le sud, mais dont l'aire s'étend encore jusqu'au Tana et qui ont laissé des représentants à Zanzibar.

Le géographe Marin de Tyr, qui recueillit les journaux des navigateurs et des caravanes, parle du port de Rhapta, des montagnes de la Lune et des lacs marécageux d'où sort le Nil; il nomme l'un de ces lacs Colues : n'est-ce pas le nom actuel d'U-Kerué? comme le remarque M. L. Cordeiro[2]. Quelles qu'aient pu être d'ailleurs les connaissances géographiques des anciens, les résultats pratiques de leurs voyages dans ces pays nous sont inconnus.

Au moyen âge, les marchands arabes pénétrèrent dans la partie orientale de l'Afrique qu'ils occupent encore. Au dixième siècle, les Persans fondèrent Mélinde qui fut la capitale du roi des Zendjs; ils fréquentaient Quiloa. Les Sômalis, les Bantous, embrassèrent la foi musulmane; les peuples de la côte n'adoptèrent pas seulement la religion des Arabes; une nouvelle langue se forma, mélange de cafre et d'arabe, le ki-souaheli, qui est devenu la langue commerciale d'une grande partie de l'Afrique. Edrisi, qui décrivit Mombaze vers 1150, était un musulman de Sicile. Au

[1] Vivien de Saint-Martin, *le Nord de l'Afrique dans l'antiquité.*
[2] *L'hydrographie africaine au seizième siècle.* (1878.)

treizième siècle, Marco Polo, le grand voyageur vénitien, fit connaître le commerce de l'Inde avec la côte orientale d'Afrique, le pays des Zendjs, qu'il appelle *Zanquibar :* les modernes ont fait de ce mot les noms de Zanguebar et de Zanzibar qu'ils ont appliqués l'un au littoral de Mombaze à Quiloa, l'autre à l'île nommée Oungouya par les naturels. Marco Polo parle aussi de Magdochou, la ville de Makdichou ou Magadoxo, dont, ne sachant pas bien l'emplacement, les Européens donnèrent le nom défiguré à *Madagascar*. Le voyageur marocain Ibn Batoutah visita, vers 1340, les « habitants pieux et vertueux de cette ville immense », dont une mosquée, encore debout, date de 1238. Il alla aussi à Mombaze, capitale du pays des Zendjs, et à Quiloa, habitée par « un prince musulman pieux observateur de la guerre contre les infidèles ». Les Arabes montraient alors, comme aujourd'hui, l'esprit commercial, mais faisaient, en même temps, chez les païens, de grandes chasses à l'esclave. Ils se mêlèrent d'ailleurs à la race noire, et les prétendus Arabes qui font la traite aujourd'hui ont aussi peu de sang pur que les mulâtres, leurs confrères, qui se disent Portugais. Le commerce a amené aussi des Hindous, mais surtout après les grandes découvertes et les conquêtes du seizième siècle.

Quand les Portugais arrivèrent sur la côte orientale d'Afrique, ils la trouvèrent aux mains des Arabes. Pero de Covilham, en 1488, s'étant rendu dans l'Inde par la route de la mer Rouge, revint de Goa à Aden par Sofala. Neuf ans après, Vasco de Gama remontait toute la côte, il aborda à Mozambique; à Quiloa, il vit des marins munis de cartes et d'instruments de navigation; il eut à se défendre, à Mombaze, contre les embûches que lui tendaient ses rivaux, les négociants arabes, jaloux de le voir se diriger vers l'Inde, un de leurs champs d'opérations. « Voici un pays magnifique; des beaux édifices s'élèvent sur le rivage », dit Camoens, « les aromates et les épices y abondent; on y trouve les brillantes pierres précieuses, le dur diamant, le rubis. » Les Portugais ne se lassaient pas d'admirer les maisons de pierre de la ville, les rues régulières, l'animation du port, non moins que la beauté des jardins, l'abondance des fruits et des légumes. La côte produisait beaucoup de miel, de cire; l'ambre, l'ivoire, les métaux étaient l'objet d'un grand trafic. Les femmes portaient des vêtements de soie et des bijoux en or et en pierres précieuses. Le climat parut délicieux à Vasco de Gama; mais il eut à se plaindre du cheik qui régnait dans le pays compris entre les principautés de Zanzibar et de Mélinde.

Les habitants de Mélinde l'accueillirent fort bien; ils lui fournirent un pilote pour le conduire à Goa. La ville faisait avec l'Inde un commerce qui l'enrichissait; elle était bien bâtie, dans une plaine

fertile. Un proverbe disait : « Braves guerriers de Mombaze, belles femmes de Mélinde. »

A son retour, en 1499, Gama visita Zanzibar qui faisait un grand commerce d'ivoire, de cire, d'écailles, d'étoffes de soie et de coton. En 1502, Alvarez Cabral dressa la carte de la côte jusqu'à l'équateur; en 1503, les Portugais occupèrent Zanzibar, peuplée d'Arabes et de noirs mahométans. En 1505, Francisco d'Almeida prit Quiloa; il brûla Mombaze pour punir la trahison de son prince envers Vasco de Gama. Deux marchands de Nuremberg, Sprenger et Meyer, avaient équipé un navire pour prendre part à cette expédition. En 1506, Tristan da Cunha releva le tracé de la côte jusqu'au cap Guardafui. En 1528, les Portugais s'établirent à Mombaze qu'ils perdirent et reconquirent plusieurs fois; en 1585, un aventurier turc, Ali, s'en était emparé avec l'aide des musulmans de la ville; Bombeyro la reprit.

Si contestée que fût la domination portugaise sur la côte, elle a laissé des traces durables.

On voit encore à Mombaze la citadelle construite en 1594, et à Zanzibar, à Pemba, à Quiloa, de vieux forts, des maisons en ruines, des églises et des citernes de la même époque. Les historiens Duarte Barbosa, Joao de Barros, Barro de Rezende, parlent du mouvement commercial de Mombaze et des autres villes. L'ivoire, l'ambre, le copal, le miel, la cire formaient les articles d'exportation; le Portugal importait l'or, les étoffes de laine, les armes, la quincaillerie, le fer-blanc, le vin, le fromage de Hollande, l'huile, les poissons séchés, les olives, le vinaigre. On tâchait de retenir les soldats dans les colonies à l'expiration de leur service; on y envoyait des orphelins; un certain nombre de familles portugaises s'y établirent. Elles y dirigèrent d'importantes plantations cultivées par les esclaves. A Pemba, malgré l'insalubrité du climat, les Portugais s'installèrent pour récolter le riz, les fruits, les légumes, la noix de coco, le sésame, et pour élever le bétail; en 1635, l'île comptait 74 villages et 5000 habitants. A Zanzibar, plusieurs familles portugaises avaient aussi des plantations. Les moines s'étaient établis dans les villes de la côte; il y avait à Mombaze vingt églises ou chapelles. Les environs de cette ville étaient très cultivés; le voyageur Burton a trouvé les traces des cultures portugaises, des allées régulières d'arbres qui remontent au dix-septième siècle, et les indigènes se souviennent encore, d'après le missionnaire Krapf, du nom des familles portugaises dont leurs pères étaient esclaves. Les plantations produisaient de grands revenus à la couronne. Malgré les efforts faits par les religieux pour instruire les noirs, malgré quelques unions entre les Portugais et

les indigènes, ceux-ci ne furent ni assimilés ni soumis; l'institution de l'esclavage, dont la sévérité des Européens aggravait la dureté, la persistance de l'islamisme, amenèrent des révoltes.

Le soulèvement des noirs fut encouragé par les Arabes qui étaient restés dans le pays et par l'iman de Mascate qui, de son royaume d'Arabie, dirigea des expéditions contre les établissements européens de la côte d'Afrique. Les Portugais, dont les colonies avaient beaucoup souffert pendant que la métropole subissait (1580-1640) la domination espagnole, furent chassés de Mélinde, de Mombaze, de Pemba, de Zanzibar, de Quiloa, à la fin du dix-septième siècle (1680-1698); ils gardèrent Mozambique. La dynastie des Yarebites, qui régnait sur toute l'Arabie méridionale, se contenta de faire reconnaître sa suzeraineté par les chefs indigènes, dont elle respecta l'indépendance. Les Portugais profitèrent de cette situation pour occuper Mombaze de nouveau en 1728; ils en furent chassés en 1733; le prince de Mascate y établit alors un gouverneur et quelques soldats; en 1744, lorsque Achmed ben Saïd renversa le dernier iman de Mascate de la dynastie des Yarebites, le gouverneur de Mombaze, Osman, qui appartenait à la famille des Msara, se déclara indépendant; ses descendants régnèrent sur Mombaze, Pemba, Lamou, Vitou, Takaungou, Mélinde, qui faisaient au dix-huitième siècle un assez grand commerce [1].

Les princes de Mascate de la famille des Saïd, qui résidaient toujours en Arabie, n'exerçaient qu'une autorité contestée sur Pangani, Bagamoyo, Quiloa, jusqu'au cap Delgado; ils avaient un pouvoir plus réel à Zanzibar, qui avait un mouvement commercial assez notable ; ils conclurent un traité de commerce avec les Etats-Unis d'Amérique. Mais le grand commerce du pays consistait dans la traite des noirs; c'étaient eux qui apportaient à la côte, comme esclaves, les marchandises que voulaient bien laisser passer les turbulents chefs indigènes.

IV

Un sultan de Mascate, Saïd, arrivé fort jeune au trône en 1760, fut le fondateur de la puissance des sultans de Zanzibar. Il s'empara de l'île de Socotora près du cap Guardafui; à l'aide de sa flotte, il établit d'une manière durable sa souveraineté sur la côte. Il lui fut surtout difficile de triompher des princes de Mombaze, Achmed (1783-1814), Abdallah (1814-1823), Selim ben Ali (1823-1826), Selim ben Achmed (1826-1835) et Raschid ben Selim (1835), qui avaient une bonne armée conduite par leurs

[1] Grimm, *op. cit*, chap. IV. — *Deutsche kolonial Zeitung*, 1888, pp. 311 et 319.

parents Mabrouk, Raschid et Mohammed. En 1826, le commandant Owen, de la marine britannique, prit Mombaze sous le protectorat de l'Angleterre, à la demande de Selim ben Ali, mais il fut désavoué par son gouvernement. Il fallut la trahison pour que Mombaze tombât au pouvoir de Saïd, en 1839; il réussit, en parlant de conclure la paix et en attestant sur le Coran ses intentions, à attirer sur un de ses navires Raschid ben Selim et vingt-quatre de ses parents; ils furent aussitôt enchaînés; on les laissa mourir en prison. Mombaze se soumit. Les princes Msara qui avaient échappé au piège allèrent fonder deux petits États indépendants, l'un à Gasi, l'autre à Takaungou. Un autre sultan réussit à se soustraire, à Lamou, Patta, Vitou, à la domination de Saïd.

Le sultan de Mascate installa des *valis* dans les villes de la côte entre le cap Delgado et l'embouchure du fleuve Juba, à Ouarcheik, Magadoxo, Marka, Brava, Kismayou. Les tribus voisines de la côte reconnurent la suzeraineté de Saïd. Les ports de Mombaze, Pangani, Saadani, Bagamoyo, Dar-es-Salam, Quiloa, avaient jusque-là reçu quelques produits de l'intérieur, amenés par des noirs du voisinage. Les négociants arabes, pour se passer de ces intermédiaires, formèrent des caravanes nombreuses et bien armées, qui pénétrèrent au loin, répandant la réputation de puissance et de richesse du sultan. Ces caravanes fondèrent, sur toutes les routes conduisant aux grands lacs, des stations et des dépôts de marchandises qui devinrent d'importantes villes de marchés, Zungomero, Mpouapoua, Kazeh, Oujiji, d'où rayonna l'influence de Saïd et d'où la religion musulmane se propagea chez les noirs. Les noirs accueillirent de gré ou de force les caravanes qui leur payaient un droit de passage. Ils sentirent les avantages du commerce et respectèrent les marchands, surtout lorsque quelques défaites sanglantes leur eurent appris le danger de les offenser. Les Arabes étaient si redoutés et leurs marchandises étaient si utiles que leur souverain Saïd était presque toujours obéi des chefs indigènes, sans qu'il eût à envoyer dans l'intérieur du pays ni soldats ni fonctionnaires. Il drainait en quelque sorte toutes les richesses du continent. Il vendait aux noirs des armes et des marchandises et en recevait les produits de leur pays et des esclaves, leurs prisonniers de guerre ou leurs propres sujets. Les Arabes faisaient tous la traite des noirs; c'était à dos d'hommes qu'ils transportaient leurs marchandises. Zanzibar était un grand marché d'esclaves pour des régions même lointaines. Beaucoup restaient dans l'île pour y être employés à la culture.

En 1840, le sultan était venu fixer sa propre résidence à Zanzibar pour diriger lui-même les plantations de produits des tropiques (canne à sucre, épices, etc.). Son île, enrichie par ces cultures

et par le trafic, devint le principal lieu d'échange des marchandises de l'Afrique, de la Perse et de l'Inde. Tandis qu'en 1834, le commerce était fait seulement par de petites embarcations indigènes effectuant un voyage par an pour échanger des dattes et des tissus de Mascate contre un peu de gomme et d'ivoire et quelques épices, vingt ans plus tard Zanzibar entretenait des relations actives avec toute l'Europe.

En 1844, Saïd conclut avec la France un traité de commerce. En 1849, il envoya un de ses navires, la *Caroline*, porter des présents au président de la République ; son envoyé était chargé de consigner au président de la Chambre de commerce de Marseille, un chargement assorti de produits du sultanat. Le président de cette Chambre, M. Rabaud, noua quelques années après d'importantes relations avec la côte orientale d'Afrique; il envoya son fils fonder un comptoir à Zanzibar en 1853 [1]. Des maisons anglaises et allemandes installèrent aussi des factoreries dans l'île.

Malheureusement, le développement économique de Zanzibar, l'extension des plantations et du mouvement des échanges nécessitait l'accroissement du nombre des esclaves employés par les planteurs et par les caravanes. Celles-ci, allant de plus en plus dans l'intérieur, y portèrent avec elles tous les maux de la traite. Au delà des grands lacs, des battues furent organisées par des traitants pour rassembler des troupeaux d'esclaves. Les Européens ne fournissaient-ils pas d'ailleurs aux marchands arabes de la poudre et des armes perfectionnées? A quoi pouvaient servir, dans la situation du pays qui exigeait tant de bras, les croisières des navires anglais sur la côte?

Les missions fondées à Mombaze en 1848 par la *Church missionnary society*, à Zanzibar en 1859 par l'évêque de la Réunion, ne pouvaient avoir qu'une influence bienfaisante, restreinte à leur étroite sphère d'action, en élevant quelques indigènes et en leur enseignant des arts utiles. Des missionnaires de Mombaze, MM. Krapf et Rebmann, ont ouvert l'ère des grandes explorations par la découverte des monts Kenia (1849) et Kilimandjaro (1848) et par la communication à la Société de géographie de Londres (1855) d'une carte où était indiquée une mer intérieure, d'après les indications des indigènes. Burton, Speke, Grant, Baker, Livingstone, découvrirent en dix ans le système fluvial de l'Afrique centrale et les grands lacs d'où sortent le Nil et le Congo. Tous les voyageurs qui partirent de Zanzibar furent encouragés par les sultans; ils constatèrent les richesses du pays et le respect des

[1] Alfred Rabaud, *Zanzibar* (Extrait du *Bulletin de la Société de géographie de Marseille*, 1881.

noirs pour les amis du sultan de Zanzibar; Krapf n'avait eu avec lui que huit hommes dans la même région où on en emploie maintenant cent-cinquante. Livingstone n'eut jamais aussi qu'un petit nombre de compagnons; la défiance des noirs n'était pas encore éveillée contre les Européens.

Saïd mourut en 1859; il avait partagé ses États entre trois de ses fils; Tsouéni et Amdjed reçurent les possessions d'Oman et du golfe Persique, Medjid celles d'Afrique. Le sultanat de Zanzibar constitua dès lors un État indépendant. Medjid s'efforça, comme son père, d'attirer les étrangers, commerçants et voyageurs; il leur laissa prendre chez lui une autorité de plus en plus grande, surtout à la France et à l'Angleterre. Lorsqu'en 1859, le sultan d'Oman, Tsouéni, mécontent de la part qui lui avait été attribuée par Saïd menaça de s'emparer de Zanzibar, c'est l'intervention de l'Angleterre qui sauva Medjid; il promit de payer chaque année à son frère un tribut, dont il se fit affranchir en 1866. En 1862, une déclaration échangée, le 10 mars, entre la France et l'Angleterre, reconnaissait son indépendance, sans fixer d'ailleurs les limites de son État. Comme son père, il n'était en fait maître absolu que de la côte, mais il prétendait à la suzeraineté de tout le pays compris entre les lacs, les possessions portugaises et le cap Guardafui. Il fit, vers 1862, la conquête de la côte du pays de Vitou; le sultan de ce pays, retiré à l'intérieur, se disait absolument indépendant, passa en 1867 un traité avec la Prusse et se déclara prêt à accepter le protectorat du roi Guillaume. Cette demande de protectorat, dont l'authenticité n'est pas bien démontrée, ne fut divulguée qu'en 1886.

En 1870, une maison de Marseille voulut, dit-on, planter à Kismayou le pavillon français; les événements l'amenèrent à renoncer à son projet; le sultan envoya une garnison dans cette ville et à Kingani; ce fut la dernière conquête de Medjid.

Ce qui faisait la fortune des sultans, c'était de n'avoir introduit dans leurs possessions qu'une organisation administrative rudimentaire, fort économique d'une part, et, en outre, si peu gênante que leurs droits de souveraineté réduits à la perception des douanes et au maintien du bon ordre étaient reconnus sans difficultés par un très grand nombre de tribus indigènes et par toute la population de la côte; bien plus, tout pays où allaient s'établir les négociants de Zanzibar subissait l'influence du souverain de Zanzibar. Mais cette situation, comme devait le montrer l'avenir, avait aussi ses inconvénients. Quelle cohésion nationale et quelle force de résistance à une agression étrangère pouvait avoir un État où la race dominante ne s'était pas assimilé les populations soumises et où le

souverain semblait moins le chef d'une nation que le plus puissant membre d'une association de marchands établis chez des peuplades barbares? Malgré le prestige religieux qu'il avait aux yeux de ses sujets musulmans, Medjid ne savait sur qui s'appuyer.

Les Souahelis, habitants du littoral, nés du mélange de toutes les races du pays et dispersés dans toutes les villes, n'ayant d'autre lien que la religion musulmane et un idiome composé de mots de toute origine, enrichis par le négoce, habitués à mener la vie indépendante des caravanes, ou à faire cultiver leurs terres par des esclaves, les Souahelis et les rares Arabes de l'île avaient un haut sentiment de leur force, l'habitude du commandement, le dédain de l'étranger et surtout du chrétien; ils ne reconnaissaient l'autorité du sultan que parce que le joug en était léger. C'était la seule partie de la population ayant des richesses et de l'énergie; mais Medjid ne pouvait compter sur son obéissance.

Il s'appuya sur les étrangers, fort nombreux, que le commerce avait attirés à Zanzibar. Il s'entoura d'une garde recrutée en Asie, dans le pays de Bélouchistan qui subit docilement l'influence anglaise; tombant de Charybde en Scylla, il se confia à quelques négociants hindous, sujets anglais. Son frère Bargach, à la tête de quelques mécontents, se révolta contre lui; mais les Anglais donnèrent au sultan les moyens de vaincre la sédition. On lui prêta l'intention d'avoir voulu, par reconnaissance, se placer sous le protectorat de la reine Victoria; il avait fait son principal conseiller du consul anglais, sir John Kirke.

A sa mort, le 7 octobre 1870, son frère Bargach Senbaïd lui succéda. Comme ses prédécesseurs, il travailla à améliorer la situation du pays et à développer ses richesses. Il s'était épris de la civilisation européenne et chercha à attirer les étrangers dans ses possessions, sans prévoir ni leur ambition ni les conséquences du mécontentement des indigènes mis à l'écart.

Peu de temps avant la mort de son frère, Bargach, alors prétendant, avait sollicité l'appui de la Prusse par l'entremise d'un agent de la maison Oswald, nommé Schultz, qui avait su se faire aimer de Bibidicha, l'une des sœurs de Medjid et de Bargach. Mais, après son avènement, l'influence anglaise fut absolument prépondérante.

Les Hindous qui résidaient à Zanzibar, d'abord peu nombreux, furent rejoints par de nombreux compatriotes. Ils sont aujourd'hui 6000. Grâce à leur intelligence et à leur économie, ils accaparèrent une part de plus en plus grande du commerce. Leurs richesses, leur aptitude à toutes les affaires, les désignèrent à la confiance de Bargach comme elles leur avaient conquis celles de Medjid. Du rôle de conseillers ils passèrent à celui de ministres. Le sultan se

défiait des Arabes toujours prêts à conspirer contre son autorité et qui furent plusieurs fois soupçonnés d'avoir voulu le renverser ou l'assassiner.

Un excellent observateur le disait en 1887. « L'objectif du sultan a été d'amoindrir de plus en plus la puissance des Arabes qui l'entourent. Aucun Arabe n'occupe une position officielle en relief; la douane est entre les mains des Indiens; et comme ce sont les services les plus importants, — le sultan traitant lui-même les questions de police, — il s'ensuit que les quelques Arabes qui sont à sa solde n'ont d'autre position que celle d'employé ou la charge de faire partie de la parade dans les réceptions officielles. Le système de les tenir ainsi à l'écart n'est pas fait pour attirer des sympathies à Bargach. Alors que les propres frères du sultan, qui ont été dépouillés de leurs biens, n'ont d'autres ressources que les émoluments qu'ils touchent de leurs frères et qui ne dépassent pas 600 francs par mois, les Hindous s'enrichissent journellement. Chose qui dénote encore plus l'influence de l'Angleterre : les roupies de l'Inde ont seules cours forcé dans le sultanat, depuis la venue de sir Bartle Frere en 1872, qui fit appuyer sa demande auprès du sultan par l'escadre anglaise et qui contribua à faire le retrait de l'or américain, monnaie seule en usage alors. Une monnaie désignée sous le nom de saïdienne, dont le droit de frappage fut donné ensuite à un négociant français par Bargach, ne put vaincre l'opposition que lui ont faite les Indiens, sujets anglais [1]. » Le sultan en vint même à refuser sa propre monnaie au bénéfice de celle de l'Angleterre !

Une mesure, plus grave encore, fut prise par le sultan, en 1872, sur l'invitation de sir Bartle Frere, accompagné d'une escadre. C'est l'abolition de la traite. Aucune décision n'était susceptible d'exciter plus de colères soit chez les planteurs qui avaient besoin de bras pour leurs plantations, soit chez les marchands qui transportaient à dos d'hommes toutes les marchandises jusqu'à la côte et qui venaient ensuite vendre chaque année 10 à 15 000 esclaves sur le marché de Zanzibar aux acheteurs de la Perse ou de l'Arabie. Le sultan n'assura pas d'ailleurs l'exécution de la loi qu'il avait faite à contre-cœur. Il ne se décida qu'en 1875, au retour d'un voyage qu'il fit en France et en Angleterre, à prendre quelques mesures contre la traite. L'esclavage subsista à Zanzibar, mais on n'y fit plus le commerce des esclaves, ce qui a amené la diminution assez rapide de leur nombre, non sans quelques dommages pour les plantations.

[1] *Temps*, 8 août 1887.

Dans l'intérieur, la traite continua presque ouvertement, parfois sous l'œil indulgent de fonctionnaires du sultan; ce commerce a pris même un développement nouveau depuis cette époque; c'est aux rois nègres qu'on achète ou qu'on vend la plupart des esclaves; les gouverneurs des ports, moyennant une gratification plus ou moins importante, laissent embarquer sur les plages voisines de leur résidence, les captifs beaucoup moins nombreux qui sont destinés à être envoyés hors du continent. Au besoin, on fait exécuter aux convois d'esclaves d'immenses trajets pour les conduire sur les parties du littoral africain qui sont plus sûres pour les négriers. Peut-être le prix des esclaves a-t-il augmenté en même temps que les risques courus par les marins qui les transportent outre-mer; le nombre de ceux qui sont exportés de l'Afrique orientale ne paraît pas par contre avoir diminué; 100 000 encore, dit-on, sont embarqués chaque année sur la côte du sultanat, surtout dans les ports méridionaux.

Les Anglais ont établi, pour la répression de la traite, une station navale à Zanzibar, déploiement de force qui n'a pas manqué d'accroître leur prestige. Les résultats des croisières de leurs navires ne sont pas considérables; ils délivrent à peine quelques esclaves, la plupart des négriers trompent leur surveillance.

Comme, d'ailleurs, les esclaves délivrés ne peuvent être renvoyés dans leur pays, le plus souvent fort éloigné et où ils retomberaient sans doute encore en captivité, on les envoie dans les colonies anglaises qui manquent de bras, Maurice, les Seychelles, Natal. Ils sont libres sans doute, mais ils signent un engagement qui les lie pour trois années au travail de la terre chez les colons de ces pays, moyennant un salaire dérisoire. Bien souvent, pendant ces trois années, on a l'occasion de leur infliger, comme punition, l'obligation de demeurer encore un an ou deux dans la même situation. Quand ils arrivent au terme de leur engagement, ils n'ont guère, d'ailleurs, rien de mieux à faire que d'en contracter un autre; ils ont rarement assez de ressources pour faire même dans la colonie un autre métier que celui d'*immigrant volontaire;* ce n'est qu'une forme peu adoucie de l'esclavage, ainsi que les Anglais l'ont dit eux-mêmes en parlant, il est vrai, des travailleurs que la France engage dans l'Inde ou en Afrique pour ses colonies de La Réunion et des Antilles. C'est ainsi que la mesure humanitaire de l'abolition de la traite a profité avant tout à l'Angleterre, bien plus certainement qu'aux esclaves.

« Que font les croiseurs anglais dans l'océan Indien? écrivait en 1887 un Anglais, établi près du lac Victoria, le missionnaire Ashe, à M. Charles Allen, secrétaire de l'*Antislavery society*. C'est

ici, dans l'intérieur, que se font les horribles chasses à l'homme. C'est l'importation des fusils et de la poudre qui permet aux dévastateurs de poursuivre leurs incursions. » Ce sont les Européens qui font ce commerce des armes et de la poudre, aussi bien que celui des boissons alcooliques, non moins immoral. La suppression de ces trafics aurait produit sans doute plus d'effet utile que les croisières maritimes.

Si faibles qu'aient été les résultats pratiques de l'abolition de la traite, cette mesure a gêné et choqué les Arabes. Ils y ont vu une condescendance nouvelle du sultan pour les Européens ; ç'a été pour les marchands habitués à tirer profit du trafic des esclaves et à faire transporter sans frais leurs marchandises par des esclaves qu'ils vendaient en même temps qu'elles, un nouveau grief contre le prince qui se laissait dominer par les chrétiens.

Cet affaiblissement de l'autorité du sultan a pu paraître aux Européens de nature à faciliter leurs projets d'annexion. Mais s'ils en ont profité pour le dépouiller, ils n'ont pas tardé à s'apercevoir que c'était l'influence du sultan seul qui avait imposé à ses sujets des réformes qui leur étaient odieuses et qui les avaient rapprochés de la civilisation. Le moindre choc pouvait déterminer l'explosion des passions longtemps contenues chez les indigènes mécontents de la suprématie des Européens. Devenu le jouet des Anglais et des Allemands, et dépouillé par eux de son prestige, le sultan a été impuissant à leur assurer l'obéissance de ses sujets ; la tyrannie imprudente des colons allemands a changé l'hostilité des noirs en révolte ouverte. Qui eût pu prévoir ces conséquences lointaines de l'irritation excitée par les progrès de l'influence européenne à Zanzibar sous Medjid et Bargach, lorsque les premiers colons européens arrivèrent à Zanzibar ? Qui eût pu croire que la barbarie dût sitôt reprendre possession d'un pays qui semblait conquis à la civilisation ? Sous le gouvernement des fils de Saïd, l'Afrique orientale avait atteint un degré de richesse qui séduisit les colons, dédaigneux des obstacles que leur opposait la situation politique, sociale et économique de l'Afrique orientale. A ce point de vue, la colonisation n'avait pas moins d'avantages à recueillir et de difficultés à vaincre à Zanzibar qu'elle n'en avait, ainsi que nous l'avons montré, sous le rapport de la productivité du sol et du climat.

V

Quiconque aurait visité les États du sultan vers 1884 eût admiré la prospérité du pays ; il se serait étonné de voir une population active et paisible, des cultures productives, un mouvement

d'échanges considérable et une grande ville de 80 000 habitants, où mosquées et églises s'élèvent côte à côte et où les établissements européens se sont bâtis près des huttes des noirs.

Zanzibar, en devenant à demi européenne, est demeurée orientale : contraste qui n'est pas sans charme. Elle présente aux yeux du voyageur qui y débarque pour la première fois un aspect à la fois riant et imposant. « L'île entière lui apparaît ensevelie sous un manteau de verdure, à l'exception de la bande de sable du rivage. La ville, bâtie sur une petite presqu'île triangulaire d'une largeur de plus de 2 kilomètres qui s'avance de l'est à l'ouest dans une rade sûre et spacieuse offre un coup d'œil des plus pittoresques. Une file à peu près continue de hautes maisons blanches à terrasses borde le rivage qui fait face au mouillage, où se trouvent un grand nombre de navires et de bateaux de toute espèce. Quelques cocotiers, qui élèvent leurs élégants panaches au-dessus des terrasses et se balancent gracieusement, agités par la brise, le vieux fort avec ses bastions crénelés, le minaret de la mosquée et les mâts des pavillons du palais et des consulats se détachant sous un ciel pur, chaud et brillant, donnent à la ville un cachet tout oriental. Celui qui ne l'aurait vue que de la rade s'en ferait une idée bien supérieure à la réalité [1]. »

Comme dans les villes d'Orient, dès qu'on descend à terre, on se trouve perdu dans un dédale de rues tortueuses et sales. Un aqueduc amène, depuis quelques années, dans la ville, une eau pure et saine ; mais il n'y a pas encore de service de voirie ; une lagune d'eau salée, asséchant à marée basse et où mouillent les boutres des indigènes, sépare la ville du faubourg oriental habité par les Souahelis, les esclaves et les marchands de poissons.

Les artistes peuvent être séduits par la variété des types de la population de Zanzibar. Ils peuvent voir des contrastes plus étranges que dans les villes de Turquie ou de Tunisie : un Européen, commerçant, agent consulaire ou officier de marine, qui vient de quitter le jeu de polo ou de tennis ou qui se rend au club pour y dîner avec des amis de passage, coudoie dans les rues un noir de l'Ousagara dont l'oreille percée, traversée d'un morceau de bois et distendue, tombe sur les épaules, et un vigoureux porteur de caravane, qui, pour montrer son courage, s'est balafré la figure. Un missionnaire catholique s'entretient avec un Ouazaramo portant la robe flottante, le gilet et le turban des Arabes. Près d'une maison européenne, un noir accroupi mange une boule de terre glaise. Des soldats en uniforme rouge comme celui des

[1] A. Rabaud, *Zanzibar*.

Anglais, mais les pieds et les jambes nus, escortent un chef somali enroulé dans sa toge et dont la chevelure, enduite d'argile, forme un édifice bizarre; des femmes passent voilées, sous la conduite d'un eunuque. Des Arabes, à cheval, regardent avec mépris l'Hindou au crâne rasé, vêtu de rouge, qui marche le long des maisons; mais il ne les voit pas, pensant aux bénéfices qu'il vient de faire dans sa dernière affaire et à la somme qu'il pourra envoyer dans son pays; car, venu dans l'île, comme tous ses compatriotes, pour quelques années seulement, il vit sobrement et fait parvenir presque tout ce qu'il gagne à sa famille.

Dans les campagnes, de jolies maisons de campagne servent d'habitations aux riches Souahelis et Arabes; elles sont entourées de plantations de tabac, de cannes à sucre, au milieu desquelles se dressent quelques usines; les esclaves se dirigent, chargés, vers les entrepôts des négociants européens. Le sultan a un palais d'aspect assez élégant, à quelque distance de la ville, d'où il voit les paquebots des compagnies de navigation, les navires de guerre, les bateaux marchands à voile et à vapeur des Européens, et les bâtiments indigènes entrer dans le port et y débarquer des passagers et des marchandises de toute origine. Pendant la mousson du nord-est, 30 000 matelots, pêcheurs ou marins, venus de l'Arabie, de la Perse, de Madagascar ou des Comores, résident dans l'île.

Le mouvement du port, dont les abords sont éclairés depuis quelques années par un phare électrique et où l'on a construit des ateliers de réparation, est considérable. En 1885, il y est entré 83 vapeurs et 35 voiliers, ayant un tonnage de 105 000 tonnes; il est sorti 84 vapeurs et 30 voiliers (101 300 tonnes); il faut tenir compte encore de ce que les innombrables boutres indigènes ne sont pas compris dans ces chiffres. Le sultan possède lui-même 12 bâtiments marchands et un navire de guerre.

Zanzibar était le marché où se rencontraient les produits de l'Europe et de l'Amérique avec ceux de l'Afrique, de l'Arabie, de la Perse, de l'Inde et de Madagascar. Le commerce enrichissait le sultan qui percevait sur tous les produits un droit d'entrée de 5 pour 100 en vertu des traités qu'il avait conclus avec les États d'Europe. Le commerce français est représenté par une seule maison; il y a une importante maison de commerce suisse, mais le premier rang appartient aux Allemands, aux Anglais et aux Américains.

Les maisons allemandes, M. Oswald et C[ie], Hansing et C[ie] et Henri-Adolphe Meyer (de Brême et de Hambourg), ont un chiffre d'affaires bien inférieur cependant à celui qu'elles font avec la côte occidentale d'Afrique, à peine un dixième. En 1843, le commerce

de Zanzibar était de 6 millions de francs. Il est aujourd'hui de 25 millions. L'importation européenne consiste en cotonnades (14 pour 100), perles de verre (10 pour 100), objets manufacturés (34 pour 100), armes, objets en métal et métaux en barre (10 pour 100), verreries et miroirs, confitures, etc.; l'exportation en ivoire (40 pour 100), sésame (14 pour 100), orseille (14 pour 100), clous de girofles (12 pour 100), caoutchouc, peaux, copra, cire, huile de coco, bois d'ébène et de sandal, plumes d'autruche, etc.

Le chiffre élevé des cotonnades vient de ce qu'elles servent de marchandises dans l'intérieur. L'Angleterre et les États-Unis sont à cet égard au premier rang, ainsi que pour les toiles et les étoffes. Les négociants anglais et américains partagent avec les Allemands la vente des verreries et de la poterie; les Allemands ont exporté en 1884 pour 150 000 francs de ces articles; c'est en leur main qu'est le commerce des perles de verre fabriquées en Bohême, que recherchent les noirs; ils ont aussi le monopole des fez, fabriqués en Autriche et dans l'Allemagne du Sud, ainsi que des allumettes dites *suédoises*, qui proviennent de manufactures allemandes. Parmi les marchandises qu'ils importent le plus se trouvent le fer et le cuivre en barre et le fil de laiton. Ce qui est plus fâcheux, c'est qu'ils vendent une quantité considérable d'eaux-de-vie de mauvaise qualité. La bière allemande fait concurrence aux produits des brasseries norvégiennes et hongroises. Ce sont les Allemands qui importent aussi la plupart des armes, destinées en majeure partie à servir aux négriers dans l'intérieur [1].

Les Américains ont le monopole de la vente du pétrole; mais les lampes à pétrole viennent d'Allemagne. La France importe la plus grande partie du sucre raffiné, ainsi que des savons et des bougies; les maisons allemandes font concurrence à celles de Marseille. C'est en des mains autrichiennes que se trouve l'importation des farines.

Au point de vue de l'exportation, l'ivoire vient au premier rang [2]. C'est le premier marché du monde pour la gomme copal et les clous de girofle; la récolte des clous de girofle en 1883 avait une valeur de 5 250 000 francs; on exporta cette même année pour 200 000 fr.

[1] En 1883, l'Allemagne importait en Afrique (en faisant abstraction de l'Algérie et l'Égypte) pour 28 millions de marks de marchandises : 12 *millions de spiritueux*, 1 150 000 marks de bière et de tabac, 4 500 000 de poudre, 2 375 000 d'armes et d'objets en fer ou acier. « On ne peut présenter cela comme de nature à développer la civilisation », dit l'*A bc des électeurs libéraux*. (*Neues abc Buch für freisinnige Wahler*, p. 102, 1885.)

[2] De 1879 à 1883, on a exporté de l'Afrique orientale 564 000 kilogrammes d'ivoire, et de toute l'Afrique 848 000 d'une valeur de 20 000 000 francs, représentant la dépouille de 65 000 éléphants. (Reclus, p. 691.)

de poivre. Le caoutchouc est abondant, mais de qualité médiocre [1].

Non seulement les indigènes servent d'intermédiaire entre les entrepôts européens de Zanzibar et les pays voisins, mais les négociants allemands et anglais aspirent à se passer de leurs concours. Les maisons établies à Zanzibar ont fait de cette île le centre de leurs opérations dans la mer des Indes; elles entretiennent des relations directes avec les Comores et Madagascar. En 1878, un négociant italien, M. Succhi, venu à Zanzibar pour y fonder un comptoir au nom de la *Società africana*, a été aux Comores pour en fonder un autre. Cette tentative n'a pas été couronnée de succès; mais il est dangereux pour notre influence politique et pénible pour notre commerce que nos négociants se laissent battre par les Allemands et les Anglais dans des pays qui sont sous le protectorat français.

C'est d'ailleurs avec la côte orientale d'Afrique que les maisons européennes font naturellement le plus d'affaires. Elles n'ont pas de factoreries sur le continent; ce sont les négociants hindous qui leur y servent d'agents.

VI

Sur le continent, Bargach n'avait pas partout la souveraineté directe. Chacun des points importants de la côte était occupé par ses agents. Il y avait installé des bureaux de douane, généralement confiés à des Indiens; toutes les marchandises introduites dans ses ports payaient le droit fixe de 5 pour 100. Il exerçait ainsi un des droits de la souveraineté sur toute l'étendue du littoral entre Ouarcheik, dans le pays des Sômalis, et le cap Delgado. Les gouverneurs ou *valis*, les sous-gouverneurs, les *okidas* installés dans les principales villes, maintenaient, avec l'aide de quelques soldats la sécurité dans les villes et sur la ligne continue de la côte, sauf dans la partie septentrionale du pays sômali. Il était des régions où la souveraineté cessait à quelques kilomètres du rivage. Les chefs des Indiens de l'intérieur, jusqu'à une certaine distance, en général, sans payer tribut, ne se refusaient pas à se dire ses sujets.

Il y avait bien des régions où il était difficile de définir leurs relations avec le sultan; ici, il était souverain, là il exerçait une sorte de protectorat, ailleurs il n'était qu'un ami puissant et riche; mais partout, il était considéré comme le chef religieux et le souverain des marchands musulmans qui exploitaient le pays et qui exerçaient une influence considérable fondée sur les services qu'ils

[1] *Export*, 1885, nº 24; 1888, nº 36; — l'*Afrique*, 1886, p. 374; Westphal, etc

rendaient et sur la terreur qu'ils inspiraient. Le développement de l'autorité du sultan se poursuivait en même temps que le développement du commerce, sur le continent où l'un et l'autre semblaient favorables aux progrès de la civilisation.

C'était le cap Guardafui qui, d'après les prétentions du souverain de Zanzibar, était le point le plus septentrional de ses États. En fait, il n'avait aucune autorité ni même aucun établissement au nord de Ouarcheik, sur la côte, ni à plus forte raison chez les Sômalis et les Gallas qui peuplent toute la pointe triangulaire de l'Afriqueentre le golfe d'Aden, la mer des Indes et les montagnes de l'Éthiopie.

Les Sômalis, qui se divisent en un grand nombre de clans, ont repoussé jusqu'ici toute domination étrangère; ceux qui sont riverains du golfe d'Aden n'ont pas voulu se soumettre au gouvernement égyptien qui a prétendu les annexer en 1874, et le gouvernement britannique, qui s'est porté héritier des khédives, n'a d'autorité que dans les ports de Zeïlah et de Berberah, et même on vient d'annoncer (novembre 1888) qu'une grande agitation règne dans ce pays; les Sômalis de la côte orientale ne sont pas moins indépendants, bien que l'Allemagne ait obtenu de plusieurs sultans sômalis, au sud et même à l'ouest du cap Guardafui, des demandes de protection.

Presque toujours en guerre les uns avec les autres, les Sômalis mettent leur honneur à piller. Les étrangers ne peuvent pénétrer chez eux qu'en payant un tribut qu'il leur faut renouveler souvent, encore ne sont-ils pas assurés de n'être pas massacrés par les guerriers sômalis qui mettent aussitôt à leur bras un nouveau bracelet d'ivoire pour célébrer un nouveau meurtre. Les nomades qui peuplent le grand État d'Ogaden sont des musulmans fanatiques hostiles à tous les étrangers. Tous les Sômalis font la chasse aux esclaves, qu'ils traitent avec cruauté ou qu'ils emploient au travail de la terre ou au transport des produits du pays, bétail vivant, cuirs de bœufs, peaux de lions et de léopards, plumes d'autruche, ivoire, aromates, vers le marché de Boulhar, sur le golfe d'Aden, vers les mauvaises criques voisines du cap Guardafui, et vers les ports occupés par le sultan de Zanzibar.

Le sultan avait installé des bureaux de douanes à Ouarcheik, à Magdochou, à Merka, à Brava, à Kismayou. Des *valis* gouvernaient à Magdochou, à Brava et à Kismayou; ils avaient sous leurs ordres les sous-gouverneurs de Merka, de Sivi, de Kionga et de Burkel ou Port-Durnford. Ils maintenaient l'autorité dans la ville et dans les environs. En général les soldats zanzibarites pouvaient se rendre le long du rivage d'une ville à l'autre sans être attaqués;

la paix n'a pas été troublée depuis 1875 entre le sultan et les Sômalis, mais la sécurité cessait à quelque distance de tout endroit où le sultan avait une garnison. A Ouarcheik, il n'avait que 2 ou 3 soldats, mais il en avait 200 à Magdochou, 300 à Merka, 150 à Brava, 100 à Kismayou, 100 à Sivy, 50 à Kionga, 100 à Port-Durnford et 100 dans un poste de l'intérieur, sur le fleuve Juba. Les villes étaient peuplées en majeure partie d'indigènes soumis à leurs chefs particuliers. Ces chefs, ainsi que ceux qui étaient voisins du rivage reconnaissaient que le sultan était le maître dans les villes; hors des villes, ils étaient plus indépendants, ils soumettaient quelquefois leurs différends à l'arbitrage des *cadis* de Magdochou, de Merka, de Brava et de Kismayou, et ils laissaient ces *cadis* juger et punir les hommes de leur tribu. Ils allaient parfois à Zanzibar rendre visite au sultan, qui leur faisait un cadeau en échange des dons qu'ils lui apportaient. De temps en temps un navire de Bargach leur apportait aussi quelques présents.

Ces chefs sômalis étaient surtout liés au sultan par l'intérêt; c'était le commerce qui leur procurait ce dont ils avaient besoin, et le commerce était dans les mains des Arabes et des Hindous des ports zanzibarites. Un grand nombre de *dhaous* abordaient aux ports de la côte; le sultan y envoyait tous les ans trois navires, pendant le temps de la mousson, pour porter ses ordres, relever les garnisons et faire le commerce. On n'y voyait pas de bâtiments européens.

Magdochou, ville de 5000 habitants, dont 300 Arabes, fabriquait des nattes, des chaussures, des étoffes de coton qui étaient exportées au loin avant l'invasion des marchés de l'Afrique par les produits manufacturés de l'Europe. Les nattes étaient le seul produit de l'industrie des Sômalis; ils exportaient surtout des peaux et de l'orseille qui étaient achetés dans les ports par les agents indiens des maisons allemandes de Zanzibar. Le commerce de l'ivoire, du caoutchouc, des aromates, du bétail, était moins important; les moutons étant surtout portés en Arabie sur les *boutres* des marins sômalis du golfe d'Aden.

Dans l'intérieur, Gananeh sur le Ouebi et Barderah, sur le Djoub, sont de grands marchés. Les habitants de Barderah sont des musulmans zélés qui ne fument ni ne prisent et font la guerre aux Sômalis pour les convertir à l'islam. Ils sont sous la dépendance du sultan; c'est le point le plus éloigné du rivage où son autorité parvienne dans cette région [1].

A partir de Kismayou son autorité était reconnue, avant les

[1] *Deutsche kolonial Zeitung*, 1886, n° 5; 1888, n° 31.

traités de 1886 et 1887, sur toute la ligne des côtes jusqu'aux possessions portugaises. Il avait un bureau de douane, un wali, un cadi et 200 soldats dans l'île de Lamou; à Patta, il avait laissé l'autorité à l'ancien chef indigène en plaçant un seul soldat près de lui. Les Gallas, qui s'avancent jusqu'auprès du rivage continental, avaient consenti, paraît-il, à payer un tribut; ce fait paraît très peu vraisemblable. Au nord de la côte, enlevée en 1862 par Medjid au sultan arabe de Lamou, Kau était le dernier point appartenant à Bargach. Le sultan de Lamou, Achmed, retiré à Vitou, au delà de Kau, faisait presque constamment la guerre aux Zanzibarites; il a attiré dans son pays des Gallas, des Cafres, et y a donné asile à tous les esclaves fugitifs.

En 1884, une lettre d'Achmed à Bargach avait amené entre les deux sultans une suspension des hostilités; Bargach aurait voulu installer des comptoirs sur le Tana.

Les Pokomos, indigènes laborieux et pacifiques qui occupent la vallée du Tana, importent du littoral tous les objets manufacturés qui leur sont nécessaires, et exportent le riz et le maïs qu'ils cultivent. Ils se trouvaient par là dans la dépendance des traitants de la côte et par conséquent du sultan; ils allaient faire juger leurs différends par le cadi de Kau.

Au sud du fleuve Tana, le sultan avait un wali et cent cinquante soldats à Mélinde; à Takaungou, il avait laissé le pouvoir au descendant des Mazru, anciens princes de Mombase; à Mombase un wali gouvernait; à Tanga, un sous-gouverneur; à Pangani, un wali. Entre Mombase et Pangani, le sultan de Gasi, Mbarrouk, qui descend des princes arabes de Mombase, n'a consenti qu'à de longs intervalles à se soumettre au sultan. Des caravanes partent de Mélinde, de Mombase, de Tanga, de Pangani, pour exploiter tout l'intérieur. Elles se composent de quelques Arabes ou Souahélis et de centaines de porteurs appartenant surtout à la race active et entreprenante des Ouakambas. Ces porteurs doivent être nombreux et bien armés; car entre Mélinde et Pangani, l'autorité effective du sultan cesse à quelques kilomètres de la côte, bien qu'il y ait jusqu'à une certaine distance sur les routes des caravanes quelques petits postes de soldats.

Les caravanes qui partent de Mombase passent par les pays de Teita et de Taveta, dont les chefs ont beaucoup de déférence pour le sultan; celui-ci leur écrit dans des termes qui impliquent une certaine supériorité pour leur recommander les voyageurs. Le roi du Chengga, Mandara, dont M. Thomson vante l'intelligence, mais qui s'est surtout signalé par des razzias chez les tribus voisines, avait le projet de réunir sous son autorité tous les pays environ-

nants; en 1885, il a reconnu la souveraineté nominale de Saïd-Bargach.

Toute la région comprise entre le mont Kilimandjaro, l'Ougogo et le lac Victoria est ravagé par les Masaïs, qui ont poussé souvent leurs incursions jusque dans les environs de Mombaze et même jusqu'à Bégamoyo, en face de Zanzibar. Les jeunes gens de cette race, qu'on prendrait, dit-on, pour des Européens, sans la couleur chocolat de leur peau, et qui, malgré leur taille de six pieds, leur force et leurs habitudes guerrières, rappellent plutôt le type d'Apollon que celui d'Hercule, n'ont d'autre occupation que de ravir les bestiaux des peuplades plus paisibles. Ils se constituent ainsi une richesse et, dans leur âge mûr, ils adoptent le plus souvent les habitudes plus tranquilles des pasteurs. Chez eux, ce sont les femmes qui font le commerce, elles vont chercher chez les tribus pacifiques les produits que les Masaïs ne cultivent pas. Les guerriers très vains de leur parure, aiment le faste du costume et sont forcés pour se procurer les ornements qu'ils désirent de vendre aux marchands les bestiaux qu'ils ont ravis.

Leurs relations avec les caravanes sont d'ordinaire moins pacifiques. Celles-ci ne se hasardent à traverser le pays que lorsqu'elles se composent de plusieurs centaines d'hommes; elles ont eu souvent à livrer des séries de combats qui ont fait parfois des centaines de victimes. En 1883, on ne put trouver à Mombaze de porteurs pour les caravanes qui devaient passer par les régions que parcourent les Masaïs.

Ce sont cependant les seules routes qu'aient les marchands pour aller de Mombaze ou de Pangani jusque sur les bords du lac Victoria. Au moins deux ou trois caravanes font ce trajet chaque année. Dans la région du Kilimandjaro, on peut avoir pour rien des dents d'éléphants qui valent des milliers de francs sur le marché de Londres. Bien que la route partant de Mombaze fût, de beaucoup, la plus courte de celles qui conduisaient à la région des lacs, néanmoins elle présentait si peu de sécurité que la plupart des caravanes, plus des trois quarts, partaient des villes situées au sud du fleuve Oumba, Saadani, Bagamoyo, Dar-es-Salam, Quiloa, Lindi, Mikindani, et surtout de Bagamoyo et de Dar-es-Salam; c'est la partie la plus riche des États du sultan; c'était aussi la plus soumise. Il a chargé un Anglais, M. Tompson, puis un Français, M. Angelvy, de rechercher les mines de charbon du bassin de la Rovouma. Dans toutes les villes, il avait un bureau des douanes et des soldats.

Lindi a 2000 habitants; Mikindani et Quiloa ont de bons ports. Le port de Dar-es-Salam est très bon aussi; le sultan Medjid voulait faire de cette ville sa capitale.

Bagamoyo n'a pas de port, mais une assez belle plage; les navires sont forcés de mouiller à 3 kilomètres au large; mais sa proximité de Zanzibar lui assure un grand avantage; elle a un bazar; on y voit, à l'époque des départs des caravanes, plus de 10 000 habitants, bien que ses rues et ses places soient encombrées d'ordures et que le rivage soit couvert des restes décomposés des poissons dont se nourrissent les indigènes.

Le commerce local de toutes ces villes est entre les mains des Hindous; ce sont eux qui recrutent les porteurs des caravanes. Tout le trafic se fait par des porteurs ou *pagazi;* la plupart viennent de l'Ounyamouezi et de l'Ousoukoura; quoique libres de nom, ils sont les serfs des négociants, qui les tiennent par des avances de salaire et par l'usure. Les porteurs coûtent fort cher et sont très souvent indisciplinés; ils causent bien des ennuis à celui qui les a engagés; s'il y en a de laborieux, beaucoup sont paresseux, refusent d'avancer, s'enfuient à la première occasion avec les marchandises qu'ils portent; ils ne se décident qu'avec crainte à aborder les pays qui ne sont pas tranquilles, mais ils sont insolents vis-à-vis des populations paisibles, chez lesquelles ils maraudent ou pillent quand ils le peuvent. Lorsqu'ils sont attaqués, ils s'enfuient s'ils peuvent; après un combat où ils ont été victorieux, ils sont d'une cruauté impitoyable, provoquant ainsi le ressentiment des tribus indigènes. L'expérience des voyageurs européens a montré que beaucoup d'entre eux ne valaient rien pour le métier qu'ils exercent, mais le nombre des caravanes est si grand qu'on est forcé de se contenter parfois de ceux qui vagabondent à Zanzibar et à Bagamoyo, même lorsqu'on connaît leur mauvaise réputation.

On a essayé de remplacer les porteurs par des bêtes de somme; mais la mouche tsetsé tue les bœufs, les ânes, les chevaux. En 1879, les officiers belges qui se rendaient à Tabora, ont introduit quelques éléphants domestiques qui venaient de l'Inde; ces robustes et laborieux animaux sont morts en quelques mois sans qu'on en sache bien la cause, succombant peut-être à la fatigue.

Les traitants tâchent de maintenir les noirs par une discipline de fer et par une sévérité qui punit de mort toute faute un peu sérieuse. Les caravanes, composées de centaines d'individus, sont organisées militairement. Les porteurs ont chacun sur la tête un ballot du poids moyen de 27 kilos. Des soldats armés de fusils marchent en tête, en queue et sur les flancs de la colonne.

Les tribus indigènes laissent passer les caravanes; leurs chefs perçoivent un droit appelé *hongo;* le cadeau de toiles, de verroteries, d'armes, de fil de fer, qu'on leur fait et l'intérêt qu'ils ont à échanger contre les produits européens les produits de leur pays,

assurent un bon accueil aux marchands arabes. Ils en ont profité pour prendre pied et fonder des établissements permanents à l'intérieur.

Aux principaux lieux d'étape, entre la côte et les grands lacs, ils ont installé des magasins. Beaucoup d'entre eux y résident toute l'année; ce sont les points de départ des caravanes, de sorte que celles qui viennent de la côte n'ont plus guère qu'à ravitailler ces magasins et à y prendre les produits indigènes pour les amener vers les ports.

De Quiloa, de Lindi et de Mikindani, des routes fréquentées surtout par les caravanes transportant clandestinement des esclaves, conduisent aux lacs Nyassa et Bangouelo et à la région du haut Congo à travers des pays habités par des tribus pillardes. Sur les grandes routes des caravanes entre Bagamoyo ou Dar-es-Salam et le Tanganyka, Zungomero, Mpouapoua, Tabora, Oujiji sont de vraies villes arabes.

De ce que le sultan avait des représentants à Tabora et à Oujiji, on ne peut pas conclure que ces villes fussent les capitales des provinces de l'intérieur. Il administrait directement la côte. Les cadis rendaient la justice non seulement aux habitants du littoral, mais même aux noirs voisins de la côte. D'autre part, toutes les fois qu'un Européen s'est plaint d'un indigène, même dans des régions assez éloignées, le sultan a accordé les satisfactions nécessaires et a pu souvent atteindre le coupable. Non seulement sa petite armée était en mesure d'infliger une correction aux tribus qui auraient troublé l'ordre, mais le mouvement du commerce créait entre tous les peuples de la contrée des intérêts communs.

Le sultan était souverain des routes des caravanes. En 1875, les Ouzaramos, ayant à se plaindre des soldats de Bargach, se soulevèrent et s'avancèrent jusqu'à Bagamoyo; cette insurrection ne dura que quelques jours; ils reconnaissaient les droits supérieurs du sultan. Celui-ci avait sur tous les peuples de l'intérieur jusqu'au Tanganyika et presque jusqu'aux lacs Victoria, Bangouelo et Nyassa, un droit de protectorat, qui, bien que ne résultant pas de traités écrits, était tout à fait analogue à celui des puissances européennes sur les noirs qui habitent le voisinage de leurs comptoirs de Guinée, et au moins aussi respecté. Cette quasi-souveraineté était reconnue par les indigènes avec une soumission proportionnelle à leur proximité des routes ordinaires et des villes d'étape. Les Ousagaras et les Ounyamouezis étaient fort soumis. En 1884, le P. Le Roy, ayant à se plaindre de l'accueil des gens de l'Ousegouha, écrivit au supérieur de la mission de Bagamoyo qui fit parvenir une lettre de recommandation du sultan. Ce document fut reçu par les chefs avec

autant de respect au moins qu'auraient pu le faire les habitants indigènes d'une possession européenne en recevant une lettre du gouverneur de la colonie ou du souverain dont ils sont les sujets. Même loin des routes, les Européens recommandés par Bargach étaient traités en amis et en hôtes par les chefs indigènes, qui avouaient la suprématie du sultan de Zanzibar. Le roi de l'Ousambara se disait son sujet et était docile à ses conseils.

Les habitants de l'Ougogo avaient peu à peu cessé de piller les caravanes; les peuples voisins de la rive méridionale du lac Victoria n'avaient que des relations d'amitié avec le sultan.

La domination plus ou moins effective du souverain de Zanzibar sur l'Afrique orientale y avait rendu de plus en plus rares les guerres intestines, même chez les belliqueux Ousegouhas; les indigènes de la contrée située entre la côte et les grands lacs arrivaient peu à peu à un degré plus élevé de civilisation. Si les Oukami et les Oukhoutou n'habitent encore que des tanières et ont à peine quelques lambeaux d'étoffes pour couvrir leur corps, les Ouzaramos habitent des maisons presque européennes et ont adopté le costume arabe; les Ousagaras et les Ousambaras se sont policés au contact des marchands; au sud du Roufidji, le sultan a arrêté les ravages des Ouangindi, qui dépeuplaient le pays; mais c'est cependant dans la partie méridionale de ses États qu'habitent les indigènes les plus défiants de la région, qui ne veulent pas laisser pénétrer chez eux les étrangers.

L'influence du sultan a introduit l'islamisme chez les noirs fétichistes; les Ousagaras, les Ousegouhas, les Ousambaras sont en majeure partie musulmans.

L'islamisme a créé aux noirs de nouveaux besoins; pour pouvoir acheter des produits européens, ils ont tâché de développer la production de leur pays; ils sont devenus sédentaires, et les cultures ont pris chez eux une extension d'autant plus grande, que le pays jouissait jusqu'à ces derniers temps d'une assez grande tranquillité. L'introduction de la religion mahométane, ne fût-ce qu'en répandant l'habitude des vêtements, a été favorable à l'extension du commerce et de l'agriculture, et, à ce point de vue, a eu une influence civilisatrice.

Dans tout pays musulman, malheureusement, la constitution de la société comporte l'existence de l'esclavage. L'homme libre, dédaignant le travail manuel, y désire avoir des esclaves, que beaucoup de maîtres traitent comme des membres de la famille. Tout noir, en Afrique, où le climat rend le travail particulièrement pénible, cherche à se faire servir par des esclaves; il en a d'autant plus besoin qu'il s'élève à un degré plus élevé de civilisation et qu'il veut

développer ses entreprises agricoles et commerciales. La facilité qu'il a à s'en procurer un grand nombre diminuant leur valeur vénale, fait disparaître les scrupules qui l'empêcheraient de maltraiter un bien revenant à un prix élevé. Les noirs qui sont devenus musulmans, méprisant leurs compatriotes fétichistes, sont pour eux des maîtres fort durs; l'intérêt et le fanatisme font d'eux aussi, notamment des Ousagaras, les chasseurs d'esclaves les plus redoutés des populations païennes. L'islamisme a eu, à cet égard, de déplorables conséquences.

Sans pouvoir abolir l'esclavage, ni la traite qui en est la conséquence, le sultan avait obtenu quelques adoucissements aux horreurs de la traite dans les régions soumises le plus directement à son influence. Les Européens encouragés par lui ont tenté d'élever pacifiquement à un degré de civilisation supérieur, par leurs leçons et par leurs exemples, les populations au milieu desquelles ils se sont installés.

VII

Grâce à l'autorité de Bargach, plusieurs établissements européens ont pu être créés dans le sultanat, sur la côte et dans l'intérieur, sans être inquiétés par les indigènes ni par les marchands arabes.

La mission protestante, fondée il y a quarante ans à Mombaze, par la *Church missionnary Society*, dirigée d'abord par des missionnaires allemands, a été confiée en 1874 à un Anglais, M. Prize. Elle a délivré et recueilli 1400 esclaves, dit-on, sur ses terrains, soit à Mombaze, soit dans les stations de l'intérieur.

Un des derniers visiteurs de la station de Mombaze fait un tableau enthousiaste de l'accueil fait, au mois de mars dernier, par les indigènes qui y travaillent et par ceux des environs, au Rev. Prize qui revenait à Mombaze après avoir passé cinq ans en Angleterre. Il nous les montre, criant, sautant, dansant, frappant des mains, se jetant à la nage pour arriver plus tôt près de M. Prize, qui versait des larmes de joie. « Cette scène, dit M. Otto Ehlers, n'aurait pu être mieux jouée par les acteurs du duc de Meiningen », tant chacun agissait bien d'après son âge, son sexe, son caractère, manifestant d'une manière différente mais expressive les sentiments qui l'animaient. L'affection qu'inspirent les missionnaires est due à leurs bienfaits. « La station compte environ 600 habitants. La moitié sont des enfants qui y sont instruits et formés aux travaux manuels; les missionnaires les achètent aux marchands d'esclaves. Les soldats de la mission examinent toutes les caravanes venant

à Mombaze et conduisent à la station les esclaves qu'on emmène : cette délivrance peut rarement se faire sans combat.

« Tout l'établissement produit une magnifique impression. Il y a des écoles, des dortoirs et des réfectoires pour deux cents enfants, un moulin pour couper le bois, une imprimerie où ont été imprimés des Bibles et des livres scolaires en langue souahéli. Les élèves semblent heureux; l'exécution des chants populaires anglais qu'on leur apprend témoigne de la grande aptitude musicale des noirs; on peut leur pardonner de n'être pas très savants en arithmétique et en géographie; la plupart reçoivent l'instruction en anglais; les meilleurs élèves instruisent à leur tour ceux qui ne parlent que le souahéli; quelques-uns sont ensuite employés comme professeurs dans l'établissement, ou dans l'intérieur du pays comme missionnaires. Beaucoup reçoivent des terres à cultiver et une petite maison sur les terrains de la mission, qui les pourvoit aussi d'une femme choisie parmi les élèves. On a reproché aux missionnaires anglais de ne pas pousser tous leurs élèves vers le travail manuel, comme le font les religieux français, qui les mettent ainsi plus à même de réussir. On ne gagne pas sa vie avec des prières, des chants et le jeu de balle; aussi n'est-il pas facile de comprendre que les Anglais n'aient pas donné une direction plus pratique à l'éducation de leurs élèves[1]. »

La mission possède un autre établissement, qui a donné asile à de nombreux esclaves fugitifs venus de l'intérieur, à 20 kilomètres de Mombaze, dans les montagnes; un troisième au nord du précédent, à Rabaï. Il y a six ans, elle en a fondé un à Mazila, où l'on cultive avec succès la canne à sucre, les pommes de terre, etc.

L'évêque de la Réunion a créé en 1859, à Zanzibar, une importante mission catholique, qui, en 1872, a cessé d'être sous sa juridiction. Elle est confiée à la congrégation des Pères du Saint-Esprit. En 1863, elle reçut comme supérieur le P. Horner, qui peut en être considéré comme le second fondateur et qui fut nommé en 1872 vice-préfet apostolique. A Zanzibar, la mission a une église et des écoles industrielles.

En 1867, le P. Horner, trouvant trop coûteux l'entretien des enfants élevés par la mission à Zanzibar, résolut de fonder une colonie agricole sur la terre ferme. Il choisit un terrain voisin de Bagamoyo, dont il prit possession le 2 février 1868. Les bâtiments furent construits avec les seules ressources de la mission et en grande partie par les plus âgés de ses élèves; on fit venir de France des instruments aratoires; et bientôt des plantations de

[1] *Gazette de Cologne*, 26 août 1888.

blé, de pommes de terre, de manioc, de melons, de maïs, de fèves, de palmiers et une belle allée de manguiers entourèrent l'établissement des missionnaires. « Ne croirait-on pas, dit l'éditeur des voyages du P. Horner, avoir devant soi, des Bénédictins de l'ancien temps, occupés à défricher, à cultiver et à enseigner? » Le 10 décembre, les Pères et six Sœurs de Saint-Joseph étaient installés à Bagamoyo avec un grand nombre d'élèves des deux sexes. Le 17 février 1870, on inaugura un séminaire pour vingt-quatre jeunes noirs destinés à venir en aide à la mission. « En quatre ans et demi, écrivait, en 1870, sir Bartle Frere à lord Granville, la station a, sans autres aides que ses élèves, défriché 50 hectares et construit des habitations et des écoles pour quatre cents enfants; c'est un établissement modèle parmi ceux qui ont pour but de civiliser l'Afrique et de la rendre chrétienne. » Le gouvernement anglais fit remettre 5000 francs au P. Horner; le gouvernement français a accordé aussi à plusieurs reprises une subvention aux missionnaires. M. Hill, chargé d'affaires d'Angleterre à Zanzibar, Stanley, Cameron, le docteur Fischer, et tous les voyageurs qui ont trouvé un excellent accueil chez les Pères, ont loué leur œuvre et le caractère pratique de leurs travaux.

Ils ont à Bagamoyo une église, des bâtiments d'habitation et des écoles où ils élèvent six cents enfants. Les missionnaires rachètent surtout les enfants que les marchands d'esclaves amènent à Bagamoyo; ils leur apprennent les méthodes agricoles et les arts mécaniques qui leur donnent, quand ils sont devenus grands, les moyens de gagner leur vie; ils les installent, quand ils sont en âge de quitter l'école, dans des maisons isolées soit à Bagamoyo même, soit au village chrétien de Saint-Joseph où vivent aujourd'hui soixante-dix familles fondées par les anciens élèves de la mission. Parmi ces noirs, les uns exercent les métiers de forgerons, de menuisiers, etc.; les autres cultivent leurs jardins et les terrains qu'on leur a concédés; ils ne cherchent pas à se soustraire à l'autorité paternelle de leurs anciens maîtres; bien qu'ils soient libres de les quitter, ils aiment mieux vivre sous leur dépendance. Ils travaillent trois jours par semaine pour la communauté; c'est la seule redevance qu'ils paient à la mission dont ils sont en quelque sorte les fermiers et qui subvient à l'occasion à leurs besoins. Les cultures où travaillent les élèves des missionnaires, les indigènes qui vivent sur leurs terres, couvrent 1200 hectares; la forêt de 160 000 cocotiers qui appartient à la mission suffirait à elle seule à l'entretien des religieux et de leurs ouailles.

Ils ont fondé des stations agricoles dans le Ngourou, l'Ousegouha et l'Oukami, avec les encouragements du sultan.

La méthode qu'ils appliquent à l'éducation des indigènes a produit les meilleurs résultats à la fois pour le développement économique du pays et pour les progrès de la race noire. Les indigènes restent volontiers dans la dépendance vis-à-vis des missionnaires, situation qui constitue une étape nécessaire de leur marche vers la civilisation et qui convient à leur état intellectuel; mais ils prennent le goût du travail, deviennent capables de gagner leur vie, exercent une influence salutaire sur leurs compatriotes. Beaucoup se sont distingués par leur fidélité, leur intelligence et parfois même par leur esprit d'initiative.

L'*Association internationale africaine*, fondée en 1877 par le roi des Belges, se proposait, comme la congrégation du Saint-Esprit, de fonder des stations destinées à servir de centres à des villages de noirs civilisés. Ces stations devaient être aussi des établissements scientifiques et enfin, pour les voyageurs, des lieux de repos et de ravitaillement. Elles furent installées à Condoa dans l'Ousagara et à Tabora, ainsi qu'à Oujiji, à Karèma, à Mpala sur le Tanganyika; on y fit quelques essais de cultures.

Il était réservé à des missionnaires français d'aller fonder des établissements plus éloignés que tous les autres. L'ordre des missionnaires d'Alger, fondé par le cardinal Lavigerie, a créé des stations à Tabora, à Souérou dans l'Ounyamouezi, à Oujiji, dans plusieurs autres villages des bords du Tanganyika, au sud-ouest du lac Victoria-Nyanza, et même au nord de ce lac dans l'Ouganda. En 1885, l'Association internationale africaine, paraissant se désintéresser de l'Afrique orientale pour appliquer toutes ses ressources au développement de l'État du Congo, leur a cédé ses établissements de Condoa, de Mpala et de Karèma. Ils ont introduit la vaccine à Oujiji et ont fait des essais de culture; les indigènes les ont bien accueillis [1].

Des missionnaires anglais se sont installés à Kivinda, entre les lacs Tanganyika et Nyassa; à Livingstonia et à Blantyre sur la rive méridionale de ce lac, et à Masisi sur la route du Nyassa à la côte; la compagnie anglaise des Lacs fait dans cette région le commerce de l'ivoire et possède un bateau à vapeur sur le lac.

VIII

Les missionnaires français et anglais des stations fondées sur les bords des lacs Tanganyika, Nyassa et Victoria, les uns à la limite des États de Zanzibar, les autres hors des régions soumises à l'influence du sultan, pouvaient apprécier mieux que personne que

[1] *A l'assaut des pays nègres* (1884); *autour du lac Victoria-Nyanza* (1885), etc.

l'établissement de sa domination constituait en somme un progrès pour les contrées africaines. Dans les pays où il exerçait une autorité plus ou moins effective, le pays était peuplé et cultivé, les Européens voyageaient sans danger, la traite ne se faisait que moyennant des précautions nombreuses. Au delà, c'était la barbarie; c'est, dans les hautes vallées du Nil, du Congo, du Zambèse, que se font les grandes chasses à l'esclave; lorsque mille êtres humains ont été tués ou sont morts sur la route, quelques captifs vont grossir les troupeaux d'esclaves des souverains noirs ou, conduits par mer sur le continent asiatique, vont garder les harems des princes musulmans. Les négriers sont rois de toute l'Afrique centrale.

Autrefois, c'était la vallée du Nil qu'ils ravageaient plus que toute autre contrée. Depuis longtemps les Arabes exploitaient les richesses du Soudan, allaient chercher l'ivoire jusque dans les pays voisins des lacs et ramenaient en Égypte, en Arabie, à Tripoli, des milliers de captifs. Méhémet-Ali résolut de conquérir cette région, tenté par les récits des marchands et préoccupé aussi d'augmenter le nombre de ses troupes en faisant des razzias de nègres dans le haut pays [1]. Les troupes égyptiennes firent peu à peu la conquête de toute la vallée du haut Nil; Khartoum, puis Gondokoro devinrent des centres importants, de grands marchés des produits de toute espèce; l'esclave n'était pas la marchandise la moins nombreuse ni la moins recherchée. Il était des marchands arabes qui exportaient 30 à 40 000 esclaves par an, comme ce Zebehr, à qui le gouvernement égyptien avait conféré le titre de pacha. Ils avaient de loin en loin des résidences autour desquelles se groupaient des villages peuplés de leurs soldats. Les missionnaires autrichiens établis depuis 1840 à Gondokoro assistaient impuissants à l'horrible spectacle des caravanes d'esclaves.

Les voyageurs d'Arnaud, Baker, Speke, furent témoins de la conduite des traitants envers leurs captifs et envers les populations dont ils traversaient le territoire. Baker décida, en 1869, le khédive à lui confier la conduite d'une expédition destinée à établir l'autorité d'Ismaïl jusqu'aux sources du Nil [2]; il fonda Ismaïlia sur la rive du lac Albert et posa les bases de la fondation d'un empire

[1] Les *Annales de l'école des sciences politiques* (15 octobre 1888, p. 620) nous annoncent la publication prochaine d'un mémoire de M. Bassereau sur cette première expédition des Égyptiens au Soudan et sur l'état de ce pays au moment de la conquête.

[2] Un officier de la marine française, le vicomte de Bizemont, accompagna Gordon jusqu'à Gondokoro; la nouvelle de la guerre de 1870 le força à rentrer en France.

égyptien au Soudan, malgré les embûches des marchands d'esclaves et du roi de l'Ounyoro. Gordon-Pacha continua l'œuvre de Baker; sous ses ordres, et, même après son départ, ses dignes lieutenants Gessi, Purdy, Mason, Linant de Bellefonds, Chaillé-Long, Emin, détruisirent les *zéribas* des négriers et délivrèrent leurs prisonniers. En assurant la paix, ils permirent le développement des cultures de quelques industries et d'un commerce régulier[1]. Le drapeau égyptien flottait au sud jusqu'au lac Albert, à l'ouest dans le Kordofan, le Darfour et le « pays des rivières », à l'est sur la côte de la mer Rouge et du golfe d'Aden, et dans l'oasis de Harar. Au nord du lac Victoria, les rois de l'Ouganda et de l'Ounyoro faisaient plus rarement, et dans un moindre rayon, leurs razzias chez les tribus paisibles; lorsque Stanley visita, en 1878, le roi de l'Ouganda, Mtésé, il annonça que ce prince avait renoncé à faire couper la tête, par partie de plaisir, comme il en avait eu l'habitude, à des milliers de captifs et qu'il n'était peut-être pas très éloigné de se faire chrétien!

La civilisation avait gagné jusqu'au cœur de l'Afrique. D'Alexandrie aux lacs et de ces lacs jusqu'à Zanzibar, l'abolition de la traite avait été proclamée par des princes soumis à l'influence anglaise; ces souverains prétendaient à la possession de toute la côte africaine; l'un, de Suez au cap Guardafui; l'autre, sur l'océan Indien jusqu'à la Rovouma. Au delà de ce fleuve commençaient les colonies d'une nation civilisée, dont, depuis près de deux siècles, les intérêts commerciaux paraissent liés à ceux du commerce britannique, le Portugal. Plus au sud, toute l'Afrique australe était dévolue à l'Angleterre et à ses missionnaires. Il semblait que, de tous côtés, la civilisation fît le siège de l'Afrique, se répandant de proche en proche, au grand bénéfice de l'humanité en même temps que de l'influence anglaise.

On sait quels bouleversements se sont produits en Afrique depuis six ans. Le mouvement religieux qui a été dirigé successivement par trois *mahdis* a chassé les Égyptiens du Soudan, qui est aujourd'hui fermé à tous les Européens et où l'esclavage et la traite règnent de nouveau. Emin-Pacha seul a pu défendre sa province contre les madhistes; mais il est isolé de l'Europe où ses lettres parviennent seulement à de longs intervalles. Les rois de l'Ouganda et de l'Ounyoro ont fait alliance avec les marchands d'esclaves. Les négriers arabes qui tentent aujourd'hui de chasser les Européens de l'Afrique orientale sont depuis quinze ans maîtres des régions du haut Congo.

[1] Voir les articles du major Watson et de M. Wylde sur le commerce avec le Soudan, dans le recueil de la Société de géographie de Manchester, 1887.

Au moment même où les troupes égyptiennes anéantissaient l'odieuse domination des marchands d'esclaves du Soudan, la traite, comme si elle devait toujours fournir le même nombre de noirs aux clients des chasseurs d'hommes, s'était développée à l'ouest des grands lacs. Les Arabes de Zanzibar et les mulâtres ou noirs musulmans qui se disent Arabes y ont porté à la fois le commerce et la traite. Ils se sont installés chaque année dans une province nouvelle.

Livingstone les avait trouvés à Nyangoué, sur le Congo; Stanley les a rencontrés dans le Karagoué, entre les lacs Albert et Victoria, Cameron dans le Kassongo, à l'ouest du Nyassa. Ils sont partout dans l'Afrique centrale. Comme à l'est du Tanganyika, ils ont bâti des magasins autour desquels se sont fondées des villes qui constituent pour les caravanes des lieux de repos et des bases d'opération. Ces marchands ont avec eux, comme soldats, des noirs de Zanzibar qui s'installent dans les stations; celles-ci constituent en quelque sorte autant de colonies zanzibaristes. Ces résidences des marchands sont entourées de plantations de bananiers et de palmiers à huile et de cultures de maïs, de dourrah, de manioc, de riz; quelques-unes d'entre elles sont des villes assez bien bâties.

Il est des marchands qui ont fondé en quelque sorte des États dans l'Afrique centrale; tel est un nègre musulman de Nyangoué, nommé Riba-Riba, qui depuis 1882 est établi près d'Ourangui, dans le Ouenya, non loin du Congo; tel est aussi Tippo-Tip ou Ahmed-ben-Mohammed mulâtre musulman de Zanzibar, dont la capitale est Kasongué, mais qui a plusieurs autres résidences dans la vallée du Congo.

Les marchands moins riches s'associent pour former des caravanes ou réunissent leurs soldats pour entreprendre des expéditions.

Ces marchands ne se contentent pas d'acheter pacifiquement l'ivoire et les autres produits indigènes et de vendre les marchandises européennes, cotonnades, toiles, verrerie, fil de fer, armes, boissons alcooliques. Il font aussi, ils font surtout le commerce des esclaves. C'est la marchandise la plus demandée dans l'Afrique centrale; les plus puissants souverains du pays en font un grand commerce avec les marchands arabes, leurs alliés; beaucoup d'indigènes cherchent à se garantir des incursions des marchands d'esclaves, en adoptant l'islamisme; un grand nombre se joignent aux négriers et prennent part aux expéditions qu'ils dirigent contre les peuplades paisibles pour brûler leurs villages et emmener des captifs.

C'est avec Zanzibar que les traitants avaient le plus de relations

commerciales, c'était l'extension du commerce des négociants de Zanzibar, allant au loin chercher les produits indigènes, qui avait eu l'extension de la traite pour conséquence. Tous les marchands arabes, ou soi-disant tels, se reconnaissaient sujets du sultan de Zanzibar, bien que celui-ci fût forcément impuissant à s'en faire obéir.

Les marchands d'esclaves n'ont pas paru tout d'abord hostiles aux voyageurs européens; c'est dans des régions parcourues par leurs caravanes qu'ont passé la plupart des voyageurs qui, pendant ces dernières années, ont étendu si considérablement nos connaissances géographiques sur l'Afrique centrale : Livingstone qui, l'un des premiers, constata leurs ravages entre le Nyassa et le Bangouelo; Cameron, Stanley, Serpa Pinto, Lenz, Brito Capello et Ivens, Gleerup, Wissmann, qui ont traversé le continent; Thomson, Giraud, qui ont exploré les pays compris entre Zanzibar, le Nyassa, le Bangouelo et le Tanganyika. Tippo-Tip a traité royalement les voyageurs Gleerup et Van Gèle.

Les missionnaires établis dans l'Ouganda, avaient de bonnes relations avec le roi Mtésé et avec son successeur Mouanga que l'un d'eux a élevé. Mais ils ont vu grandir sous leurs yeux l'influence des marchands musulmans qui peu à peu se sont défiés des tentatives des Européens. Les mahométans croient qu'un *Mahdi* doit, de nos jours, suivant les prophéties, réaliser, par tous les moyens, surtout par la violence, la conversion du monde entier à l'Islam. Les succès remportés par le Mahdi du Soudan sur les Égyptiens et les Anglais ont surexcité le fanatisme des musulmans. Lors d'un voyage qu'il a fait dans l'Ouganda, Emin a trouvé des Wahabites, membres de la secte qui règne sur l'Arabie centrale, installés à la cour de Mouanga. Ce ne sont pas seulement les traitants, inquiets des projets de leurs concurrents européens, ce sont surtout des prédicateurs musulmans, autrement fanatiques, qui ont accusé les Européens de vouloir jeter un sort sur le pays. Mouanga a refusé le passage à Émin bloqué dans sa province de Wadelaï; les missionnaires français, pour qui il a conservé quelque respect, ont obtenu à grand'peine, en 1886, pour le docteur Junker, l'un des compagnons d'Émin, l'autorisation de traverser l'Ouganda et d'acheter des étoffes qu'il a envoyées aux soldats d'Émin, réduits à se couvrir de peaux de bêtes. L'évêque anglais Hannington, ayant voulu pénétrer dans l'Ouganda sans autorisation, a été assassiné : le roi Mouanga, prévenu contre les blancs, défend l'approche de ses États à tout voyageur.

Ch. Demay.

La suite prochainement.

A TRAVERS LES POËTES[1]

Le succès qui a accueilli la dernière œuvre de M. Sully-Prudhomme, — *le Bonheur*, — d'une inspiration si haute, mais quelque peu sévère, prouve que le grand public, en France, n'est point indifférent aux charmes de la poésie. A notre époque, si positive dans ses désirs, si sceptique dans ses croyances, si retenue dans ses élans, le monde du rêve peut donc encore ouvrir ses horizons charmants? Les miracles de la fantaisie n'ont donc point perdu leur enchantement? Il est encore des oreilles sensibles à la cadence du vers, des âmes que séduisent les voyages au lointain pays de l'idéal et qui demeurent reconnaissantes au courageux explorateur dont la voix les entraîne dans les régions surterrestres et infinies?

Eh bien, oui!

Les poètes ont donc raison de composer des vers, parce que, çà et là, quelques esprits d'élite les liront, les goûteront et les remercieront.

[1] Chez Lemerre : Philippe Gille, *l'Herbier*. — Paul Manivet, *Des Sonnets*. — Vicomte de Borelli, *Rana*. — Gustave Le Vavasseur, *Juvénilia, Etudes d'après nature*. — Henri Fauvel, *l'Art et la Vie*. — Louis Le Lasseur de Ranzay, *les Mouettes*. — Eugène Le Mouël, *Bonnes gens de Bretagne*. — Charles Grandmougin, *Rimes de combat. A pleines voiles*. — Ernest Prarond, *le Jardin des Racines noires, la Voie sacrée*. — Victor Pittié, *les Jeunes Chansons*. — J. Boissière, *Provensa*. — Hélène Vacaresco, *Chants d'aurore*. — Jacques Bailleu, *Rêves et réalités*. — Omer Chevalier, *les Révoltes*. — I. R. G., *la Vie sombre*. — Raoul Ginesty, *Le Rameau d'or*. — Emile Blémont, *Poèmes de Chine*. — Georges Bal, *Rêves et chimères*. — Carmen Sylva, *Jéhovah* (traduit par Hélène Vacaresco). — Georges Rodenbach, *Du Silence*. — Julien Lugol, *Guerre au néant*. — O. Justice, *A travers prés et souvenirs*. — Giosué Carducci, *Odes barbares* (traduit par Julien Lugol). — André Lemoyne, *Fleurs des ruines*. — Rodolphe Darzens, *Strophes artificielles*. — Christian Cherfils, *Pantoums*. — Jean Berge, *les Extases*. — François Fabié, *Amende honorable à la terre*. — Louis Lacombe, *Dernier amour*. — Jean Lahor, *l'Illusion*. — Paul Bourget, *Poésies*. — Frédéric Bataille, *le Vieux Miroir* (fables). — Achille Paysant, *En Famille*.

Chez Charpentier : Maurice Bouchor, *les Symboles*.

Bibliothèque du *Semeur* : Maurice Graterolle, *Clairons et musettes*.

Chez Vanier : Noël Loumio, *Vers de couleurs*. — Paul Verlaine, *Amour*.

Pline le Jeune écrivait à un de ses amis : « L'année a été fertile en poètes » *Magnum proventum poetarum annus hic attulit.* S'il revenait à la vie, l'aimable épistolier du temps de Trajan se croirait, en plein Paris, transporté dans sa Rome impériale, alors que les lectures publiques amenaient des auditeurs, choisis ou salariés, dans les salles de conférences et de déclamations. Oui, chez nous, les poètes sont nombreux. Est-ce à dire qu'il y ait beaucoup de poésie? C'est ce que nous verrons au cours de cette étude.

Des trente à quarante volumes de vers dont j'ai à parler, quels sont ceux dont l'avenir se souviendra? De ces noms qu'illumine aujourd'hui l'auréole de la Muse, combien garderont un reflet glorieux qui les sauvera de la nuit noire de l'oubli? Certes, les talents abondent; il y a de l'audace, de l'énergie, beaucoup d'art. Cependant de grouper tant d'œuvres autour d'une idée-maîtresse, ce serait dangereux. La période d'indécision dure toujours.

Avant donc de caractériser ces poèmes, dont j'ai à parler, je voudrais, par un retour rapide en arrière, montrer comment la situation actuelle de la poésie en France peut être expliquée, et comment elle intéresse l'histoire littéraire et, si ce mot n'est pas trop prétentieux, même l'histoire philosophique [1].

I

Lamartine, dans la *Préface* des *Premières Méditations*, s'est ainsi jugé : « Je suis le premier qui ai fait descendre la poésie du Parnasse, et qui ai donné, à ce qu'on nommait la Muse, au lieu d'une lyre à sept cordes de convention, les fibres mêmes du cœur de l'homme, touchées et émues par les innombrables frissons de l'âme et de la nature. » Dans cette fière déclaration ne voyez qu'un programme : celui que l'École romantique allait remplir, et dont la réalisation enrichissait notre trésor poétique de tant de chefs-d'œuvre. La poésie lyrique, toute personnelle, fécondée par les plaisirs, les douleurs, l'amour, l'enthousiasme et tous les sentiments de l'âme ébranlée jusqu'en ses profondeurs, la poésie lyrique se révélait au dix-neuvième siècle, avec une beauté jusqu'alors ignorée, avec une sorte d'émotion virginale, avec un épanouissement qui jetait au grand soleil le fruit de rêves longtemps comprimés dans les replis les plus secrets du cœur. Hugo, Musset et les autres suivirent la voie ouverte par Lamartine. Musiciens, peintres, sculpteurs, ces grands poètes d'il y a cinquante ans se rencontrent, même à travers leurs excursions dans le moyen âge,

[1] Une très bonne étude sur *Nos Poètes* est due à M. Jules Tellier.

dans l'expression du *moi* intime. Ils n'allaient plus en Grèce ; ils désertaient l'Italie ancienne. La géographie poétique n'enfermait plus leur génie dans les frontières étroites et traditionnelles. Ici les appelait l'Allemagne, qui se glorifiait, après les nobles efforts de Schlegel et de Lessing, d'une littérature toute nationale, grâce aux Goethe et aux Schiller. Là, à la suite de Shakespeare, ils entraient dans l'univers merveilleux de la passion violente et créatrice, dans le domaine des peintures éblouissantes, des idées heurtées et fortes, des images jeunes et colorées, des attitudes puissantes et expressives, avec je ne sais quoi d'indéfini, d'inexprimable, qui tient de l'entrevu en songe, et qui dépasse toute réalité... Shakespeare ! l'Eschyle du Nord, à l'*humour* inégal, au fantastique poussé jusqu'à la folie, à la verve bouillante, toute en vagues, toute en remous inattendus, brusques, terribles !

Plus tard, la postérité égalera Lamartine, Hugo et Musset aux plus grands maîtres, — du moins pour l'ensemble de leurs œuvres. — Dans quelques centaines d'années, leurs noms sonneront aussi harmonieusement que ceux de Corneille, de Molière et de Racine.

Mais la postérité dira aussi qu'à ces chefs de chœur de la poésie lyrique du dix-neuvième siècle, il manquait plus d'une qualité nécessaire. Où était la précision, dont l'amour se trahit dans les études scientifiques, si chères à notre temps, et qui semble être comme un patrimoine de l'esprit français ? Pascal, la Bruyère, la Rochefoucauld, la Fontaine, Molière, Racine, n'ont-ils point recherché la mesure, voulu la sobriété, trouvé enfin, dans le tableau qu'ils représentent, la juste et harmonieuse proportion de toutes les parties? Certes, les *Méditations* s'affirmaient comme le cri de l'âme qui savait adorer, souffrir et aimer ; mais leur religion ne flottait-elle point au souffle d'images et de sentiments indécis, nuageux, sans contours énergiques, sans forme nettement arrêtée? Quand Hugo fixait son vol en Orient ou se reposait, avec ses *Ballades*, dans le moyen âge chrétien, n'était-ce point un Orient de fantaisie, un moyen âge de convention qu'évoquait sa puissante imagination? Et, comme point d'appui à ses élans de poète, n'admettait-il pas les seules fantasmagories de son original et fertile caprice? La netteté, la justesse dans l'observation morale de l'homme, la divination de son âme dut faire défaut à la poésie romantique. Elle a sombré dans la tourmente d'il y a vingt ans. Au nom de la précision, pour combattre les faussetés de lyrisme et de couleur qui s'attachaient au romantisme expirant, comme un parasite mortel, une jeune école de poètes se leva, audacieuse dans ses théories et insolente dans son programme : les *Parnassiens*.

Être pittoresques, ciseler les vers, dont la rime sera sans défail-

lance, viser à l'exactitude du détail, rechercher, sous la richesse d'un vocabulaire pris à tous les arts et à tous les métiers, la précision du dessin et la rigueur de la peinture, et, dans cette peinture, faire entrer les mots comme des couleurs aptes à saisir et à rendre les nuances les plus délicates, se défendre contre toute émotion, chasser le *moi* du vers pour y faire rentrer les choses, être leurs notateurs plastiques, indifférents à ce qu'elles peuvent signifier, mais aussi leurs notateurs fidèles et impersonnels : voilà ce qu'ont voulu les *Parnassiens*.

A l'exagération du romantisme a répondu l'exagération de ce réalisme à outrance qui rejette les descriptions morales et n'accueille même plus les mots abstraits qui servent à traduire les sentiments. Que restera-t-il de cette école? Car elle est morte aujourd'hui. On a compris combien ce système poétique était vide et froid, puéril même. Les exagérés du *Parnassianisme* s'appellent aujourd'hui les *Décadents*. Ne prétendent-ils pas, à l'exemple de Baudelaire, que les mots ont un coloris; que celui-ci est plus bleu que l'azur; que tel autre a « la pâleur livide de la lune »; qu'en d'autres « s'allument des scintillations égales à celles des crinières inextricables des comètes? »

Mais, chez les Parnassiens, la poésie n'était-elle point compromise? Le métier, pour eux, ne primait-il point l'élan naturel et ce que toutes les littératures sont convenues d'appeler l'*inspiration?* Que devenait le coup d'aile jeune et emporté qui caractérise si bien la manière de Lamartine et de Musset? Avec de tels principes, le labeur prend la place de la veine heureuse et jaillissante; le travail dépasse la hardiesse de la liberté dans l'invention. En cherchant le rare et en poursuivant l'exquis, les Parnassiens se renfermaient dans un isolement volontaire et, il faut le dire, stérile. L'école d'admiration mutuelle qu'ils élevaient ne pouvait longtemps durer. Fermés aux bruits, aux impressions et aux préoccupations du dehors, emmurés dans le choix des sujets, qui les rendaient encore plus impopulaires que le vêtement où ils les enveloppaient, ils étaient condamnés à un inévitable épuisement. Mais à l'appauvrissement ou à la maigreur de la pensée, ils prétendaient échapper par les raffinements de la forme...

Oh! certes, qui n'admirerait, chez eux, l'éclat de description, l'exactitude des épithètes, l'ingéniosité du rythme, la sonorité toujours pleine et riche de la rime! Mais encore qui ne leur dirait, avec M. Maxime du Camp : « La postérité ne conserve rien de ce qui n'a que la forme; une seule chose l'intéresse, l'âme[1]! »

[1] *Réponse* à M. Sully-Prudhomme, lors de sa réception à l'Académie française.

Et des œuvres des *Parnassiens* l'âme était absente.

Les services qu'ils ont rendus se rapportent donc à la forme : la science poétique s'est, par eux, enrichie, précisée, agrandie. N'est-ce donc rien?

Toutefois la réaction s'est faite. Elle s'est faite au nom du cœur qui s'attendrit, souffre, pleure, parce qu'il aime toujours. Elle s'est faite au nom de la nature, dont la sérénité n'est point tellement impassible, que, à nos heures de joie ou de tristesse, nous ne sentions en elle une amie, sinon un complice. Elle s'est faite, surtout, au nom du génie français. Il est esprit; il est raison abstraite; mais il est aussi sourire — sourire ému; il est délicatesse dans la sensibilité, mesure dans l'enthousiasme, retenue dans l'extase, sobriété pleine de tact dans la pitié et dans la tendresse. Nos maîtres, Corneille, Racine, Molière, la Fontaine, ne sont si grands que parce qu'ils obéissent, dans une expression parfaite, à ce génie de la France, si pur, si noble, si charmant, et dont ils restent l'expression et l'incarnation toujours anciennes, toujours nouvelles.

Aujourd'hui, le Parnasse n'existe plus. Çà et là, quelques poètes se rattachent à son programme. Mais les anciens chefs ont déserté le drapeau qui couvrit leur renommée naissante. Ni François Coppée, ni Sully-Prudhomme ne marchent plus dans les rangs de la phalange d'il y a vingt-cinq ans; Leconte de Lisle, lui-même, s'est désintéressé de ces questions d'école : il est lui, et c'est beaucoup.

Si je voulais donc étudier par groupes, qu'unirait une idée, un mot d'ordre, une question de maîtrise, les écrivains en vers dont j'ai à parler, ce me serait difficile. On pourrait peut-être, comme désignation un peu artificielle, prendre cette division répondant aux trois grands objets de la poésie : les poètes qui se sont occupés de la *Nature*, de l'*Ame*, de *Dieu*.

Et encore, n'est-elle point trop large? Jadis, en effet, c'était à ces trois sources, toujours ouvertes, toujours jaillissantes, que s'abreuvaient les poètes. Aujourd'hui, quel est celui d'entre eux qui n'aurait horreur d'exprimer les pensées de tout le monde? Autrefois, Lamartine, Hugo, Musset, chantaient en de beaux vers : il se trouvait qu'ils donnaient une forme suprême aux rêves de tous, aux espérances et aux joies, éparses et flottantes, sur la société de leur temps. Aujourd'hui la poésie se spécialise : elle se cantonne dans des domaines très nettement limités. A ceux-ci, la description; à ceux-là, la métaphysique; à d'autres, la psychologie; ou la science ou, simplement, la virtuosité. On rime

... pour rien, pour le plaisir!

Que d'écoles! que de chefs! quel chaos!

Un critique original, d'un esprit juste et d'un goût sûr, M. Camille Bellaigue, a, récemment, montré ce qu'étaient devenus, dans la musique, la *Nature*, l'*Ame* et *Dieu*.

Encore qu'il ait trop exalté M. Gounod, qui restera, pour la postérité, l'auteur de *Faust* (et de ses autres œuvres qui se souviendra? et pour cause), on ne peut qu'approuver la façon ingénieuse dont il saisit le sentiment de la nature dans les créations des trois maîtres. En poésie, je l'ai déjà dit ici même, ce sentiment, d'une si universelle domination, a subi les variations les plus inexplicables. Qui donc voulait qu'un paysage fût un état d'âme? Oui, c'est notre *moi* qui se répand au dehors, sur les objets inanimés, et qui, en leur prêtant ses passions, les vivifie, les anime et leur suppose la faculté redoutable d'aimer et de souffrir. Plus l'idéal spiritualiste rayonne sur une génération, plus s'affine ce commerce avec la nature. Si, au contraire, le soleil du monde intelligible pâlit à l'horizon, la tendance vers les créatures inférieures s'accuse plus lourde et plus brutale. Jamais, plus qu'aujourd'hui, notre langue n'a été si apte à rendre les beautés de l'univers extérieur. La description, en vers comme en prose, tient à sa disposition un vocabulaire très ample et très riche. Quelles couleurs n'exprime-t-elle point? Quels reflets ne saisit-elle pas? De quelles nuances, si fugitives et délicates soient-elles, ne se parc-t-elle point? L'écrivain, de nos jours, rivalise avec le peintre le plus expert : il sait voir et rendre avec les mots ce que son rival traduit avec son art pittoresque et plastique.

Les Écoles poétiques sont donc nombreuses. Évidemment, quelque chose se prépare; on cherche, on attend, on espère. Je ne saurais grouper autour d'un programme bien défini les nombreux ouvrages dont j'ai à parler. Qu'on me pardonne de les passer en revue, en les cataloguant, si je l'ose dire, dans cette double division : les *poètes religieux* et les *fantaisistes*.

II

Le P. Victor Delaporte, de la Compagnie de Jésus, a publié un volume de vers qu'il intitule : *Récits et légendes*. C'est une tradition ancienne, chez les Jésuites, que de cultiver la Muse. Jadis, ils ont compté les plus fameux poètes latins. Qui ne se rappelle Ragonneau, Buchanam, Cossart, Lignières, Le Jay, La Rue, Commire, Porée? De nos jours, c'est au vers français que les Pères Jésuites s'adonnent, et non, certes, sans succès. Leur maître, c'est le

P. Longaye. Écrivain d'une doctrine littéraire très solide, sa *Théorie des belles-lettres*[1] prouve qu'il est un penseur de race. Il a formé des disciples; le plus brillant, je l'ai nommé plus haut, c'est le P. Delaporte.

Il dédie ses poèmes aux jeunes gens. « J'ai puisé, leur dit-il, ces Récits et ces Légendes à des sources diverses. Mais les Récits appartiennent et les Légendes se rattachent aux trois histoires qu'il vous faut étudier toute votre vie : l'histoire des arts, l'histoire de la France et l'histoire de l'Église... Toutefois ce recueil n'est point une *Morale en action*. La note joyeuse y sonne près de la note émue. Comme dans la vie réelle, le sourire y éclôt à côté des souvenirs tristes ou graves. » J'aime, sous la plume d'un Jésuite, cette déclaration très franche, qui renferme, en quelques mots, les promesses d'une éducation large et complète. Le P. Delaporte ne se dément pas. Le grand souffle d'une inspiration catholique et patriotique traverse son livre : tout y vibre, tout y est généreux, français, animé par une foi vaillante. Un brave cœur s'y trahit; une âme d'apôtre, éprise des choses nobles et élevées et dévouée à la jeunesse, s'y montre de la première à la dernière page. A laquelle m'arrêter? Quelle fleur choisir dans cette riche corbeille? Je cite l'*Olifant de Roncevaux*, qui rajeunit, par la sincérité émue de l'accent, un sujet tant de fois traité, et qu'Alfred de Vigny a immortalisé dans des vers vraiment épiques.

L'OLIFANT DE RONCEVAUX

« Roland a mis l'olifant à sa bouche...
On en entendit l'écho à trente lieues. »

(*Chanson de Roland*.)

I

Il était seul vivant au soir de la bataille
Près des barons couchés, dans l'herbe, au flanc des monts;
Sur les rochers rougis dressant sa haute taille,
Il sonna de son cor d'ivoire à pleins poumons.
Et les regards tournés vers les plaines de France,
Seul, blessé, mais debout, il espérait encor,
Il attendait le jour avec sa délivrance,
Et, dans l'ombre et le vent, Roland sonnait du cor.

Autour des feux du soir sur les roches voisines
Retentissaient les cris du vainqueur triomphant;

[1] Chez Retaux-Bray.

Roland, pour défier les flèches sarrasines,
Monta plus haut, sonna plus fort de l'olifant.
Il écouta... mais rien ne bougeait dans la plaine;
Des vautours réveillés planaient aux alentours;
Et lorsque, à bout de force, il reprenait haleine,
Roland à coups d'épée écartait les vautours.
Le cœur brisé, le corps broyé par la souffrance,
S'appuyant sur le fer meurtri de Durandal,
Il sonnait pour garder le passage de France,
Pour sauver la patrie et l'honneur féodal.

Il accrocha ses mains dans les trous de la pierre,
Rampa sur ses genoux jusqu'au plus haut sommet;
Puis, lançant vers les cieux son âme et sa prière,
Appela saint Michel et maudit Mahomet.
Or, de loin, l'insultant par leurs menaces vaines,
Les mécréants chantaient et riaient en dansant,
Quand de sa gorge enfin l'effort rompit les veines;
L'olifant était rouge, et se remplit de sang.

Tout à coup un grand bruit s'éleva. Le courage
Rendit le souffle et l'âme au sonneur abattu.
Une voix répondit au cor!... c'était l'orage...
Roland tomba criant : « O France, où donc es-tu? »
Et du guerrier tombé l'Archange emporta l'âme;
Mais au loin résonnaient olifants et clairons;
Charlemagne apparut debout sous l'oriflamme,
Et près de lui, debout, son peuple et ses barons.
Un prêtre, aux mains du mort, saisit le cor d'ivoire;
Il sonna. Dans les airs, des cavaliers divins
Bondirent... Les maudits, comme une masse noire,
Pêle-mêle, en hurlant, roulaient dans les ravins.

II

O vous tous dont la voix est forte, l'âme libre,
Songez au fils de Nun ébranlant Jéricho,
Songez à Roncevaux!... Lancez l'appel qui vibre!
Vos voix sont le clairon, nos cœurs seront l'écho.
Fussiez-vous seuls pour Dieu, l'honneur et la justice,
Seuls aux remparts du droit et de la vérité,
Que votre appel éclate encore et retentisse;
Près de vous aux remparts monte la liberté.

France, en tes nuits de deuil, de honte et de défaites,
N'enchaîne point ton cœur à des désirs étroits;
Tu ne vois rien d'en bas; va, monte jusqu'aux faîtes,
Et dis, les yeux au ciel : « J'attends, je veux, je crois. »

Ne désespère point, Français, de ta patrie,
Même quand l'ombre plane au fond de l'avenir...
Debout! lève ton front, grandis ton cœur et prie,
Toujours plus haut, toujours plus fort.
Dieu va venir.

De son fondateur, un capitaine de bandes espagnoles, la Société de Jésus garde une allure militante et chevalcresque : ces vers sont en harmonie avec l'esprit qui l'animait à sa naissance, et qui dure, toujours, jusqu'à braver les tortures du plus sanglant martyre. Cette note militaire, vibrante, retentit souvent dans les vers du P. Delaporte. Elle n'est pas unique. Son inspiration, très souple, puise à toutes les sources ouvertes durant son capricieux voyage. Il parcourt toute la gamme des sentiments généreux : et, chaque fois qu'il s'attarde à une expression de l'âme, il la traduit vivante, émue, religieuse, avec patriotisme, jeune, avec le respect des siècles évanouis. Voici encore une vraie émotion de poète, large et saine : *les Épis*.

Là-bas, sous les sapins de la colline ombreuse,
Voyez-vous ces deux champs qu'entourent deux grands murs?
Dans l'un le sol s'entr'ouvre, un fossoyeur le creuse;
Dans l'autre un moissonneur fauche des épis mûrs.
Ici, le blond froment brille, frissonne et tombe.
Parmi les épis d'or la faux abat des fleurs;
Là, le corps d'un chrétien va descendre en sa tombe,
Où l'on jette avec lui la prière et les pleurs.

Dans ces deux champs voisins que deux grands murs séparent,
S'écrit, pour qui sait lire, une grave leçon;
Sous l'azur, sous la croix, deux moissons se préparent;
L'homme et Dieu tour à tour font leur double moisson :
Sur le sillon fertile on récolte la joie,
Le pain qui fait la vie et qui refait le sang;
Au sillon où la mort pose et garde sa proie,
Avec le corps flétri la vie aussi descend.

L'été de Dieu luira sous ce marbre et ces herbes;
Dans ce champ, à la voix du Christ ressuscité,
Des épis renaîtront, Dieu choisira ses gerbes,
Pour les greniers du ciel et de l'éternité.

Ce n'est pas sans une certaine émotion que je viens d'écrire ces pages. Naguère, en Sorbonne, certains de mes juges ne m'ont point pardonné d'avoir dit que les Jésuites étaient, « comme édu-

cateurs, des modèles par leur zèle, par leur dévouement, par l'art de former des hommes ». Quel est celui de mes lecteurs qui, après avoir pris connaissance des poésies du P. Delaporte, penserait et dirait autrement?

Elle sonne aussi, claire et émouvante, la note chrétienne dans les *Premières veilles* de M. l'abbé Paul Barbier : vers primesautiers, jaillissant de source, où l'auteur

... A mélangé dans le fond
Des sourires avec des larmes.

Il chante comme d'autres parlent : poète d'instinct, il a dû assouplir sa muse; sa verve, toujours de plein essor, a accepté des digues et une direction. On n'en sent pas moins la poussée forte; elle s'élance, impétueuse et toujours originale. Écoutez le jeune prêtre confier à un ami comment il écrit ses vers :

Chaque jour, lorsque le soir tombe,
Je m'assieds à ma table, et là,
Sous mon Christ de bois qui surplombe,
J'écris, seul comme dans la tombe,
Des vers comme ceux que voilà.

Les clartés pâles de ma lampe
M'entourent de leur nimbe d'or;
L'aile des Muses bat ma tempe
Et mon rêve prend son essor.

Oh! les attrayantes soirées,
Les beaux moments remplis d'espoir,
Quand mes chimères adorées
Des cieux, profanes ou sacrées,
Redescendent pour me revoir!

Prends, ami, ces fruits de mes veilles,
Prends-les, mes belles visions,
Prends-les, ces raisins de mes treilles,
Ces grappes sombres et vermeilles
Faites d'ombres et de rayons.

Car, dans ces veilles recueillies,
Où mon cœur les a fait mûrir,
Pourquoi les aurais-je cueillies,
Si ce n'est pour te les offrir!

D'une langue très simple et très franche, ces vers ouvrent bien le recueil charmant que l'on n'a qu'à feuilleter pour rencontrer, çà

et là, des choses émues, des tableaux frais et vivants, toujours la pensée au haut vol, attirée par les sommets de l'art pur et fier. Je ne dis pas que l'imitation lointaine de Lamartine ne se fasse sentir à certaines pages. On est toujours le fils de quelqu'un. Et quand même M. Barbier irait à l'école du chantre des *Méditations*, où serait le mal? Lamartine est trop peu connu de la génération contemporaine. Tant pis pour elle; c'est que ses préoccupations ne vont plus où allaient celles du poète : Dieu, l'âme, le doute, l'immortalité, la vie éternelle. C'est ce qu'il traduisait dans ses beaux vers, à la large envergure, dans ses rythmes puissants, d'une cadence si harmonieuse qu'on eût dit d'un battement d'ailes de l'aigle royal, à travers les airs. Il a parcouru le domaine de la pensée humaine; il a noté les sentiments du cœur. Sa philosophie spiritualiste et chrétienne ne se repose dans la sérénité confiante qu'après avoir traversé les angoisses et les inquiétudes. Aujourd'hui il détonne, parce qu'il chante de trop haut. Il semble parler une langue que nous n'entendons plus. Mais l'éclipse de cette gloire vraiment française, Lamartine, n'est que passagère : elle se rallumera au ciel de la poésie nationale, laissant tomber à nouveau ses rayons consolants et doux.

M. l'abbé Barbier excelle à certaines peintures où se montre l'observateur qui a vécu aux champs, en même temps que le rêveur, épris des réalités suprasensibles. Voici une page exquise, et qui rappelle le *Sapin* de Freiligrath, d'une poésie si pénétrante et, comme l'on dit aujourd'hui, si suggestive :

AU VENT DU SOIR

O vent, artiste ailé qui fais chanter les feuilles
Dans l'arbre d'ombre revêtu,
Tout chargé des parfums qu'en passant tu recueilles,
O vent des soirs purs, d'où viens-tu?

Traverses-tu d'un vol le champ des cieux sans voiles,
Et vers nous tous qui soupirons
Descends-tu, souffle ami, des tremblantes étoiles
Que Dieu fait luire sur nos fronts?

Viens-tu du bord des mers où la vague se brise
Sur le sable d'argent ou d'or?
Viens-tu des blancs sommets dont la neige s'irise
Quand le soleil prend son essor?

O vent du soir, qui donc es-tu? Vent doux et calme,
Es-tu le vent que font au ciel,

Quand, d'amour frémissants, ils agitent leur palme,
Les élus du Christ éternel?

Es-tu le vent que fait l'aile blanche des anges
Quand ils volent par les azurs?
O brise, chaste haleine aux effluves étranges,
Es-tu le souffle des cœurs purs?

Es-tu l'âme des fleurs qui, lorsque la nuit tombe,
Meurent en semblant s'assoupir?
Vent, viens-tu des berceaux? Vent, viens-tu de la tombe,
Premier souffle ou dernier soupir?

Où t'en vas-tu? Vas-tu par la plaine féconde,
Où déjà se dorent les blés,
Rafraîchir les faneurs que la sueur inonde
Et qui reviennent accablés?

Vas-tu, sur les doux nids blottis dans la ramure
Des grands arbres et des buissons,
Endormir les oiseaux avec le doux murmure
De tes caressantes chansons?

Ou vas-tu, quelque part, visiter le génie,
Frissonnant messager de Dieu,
Et d'un calme baiser, dans sa longue insomnie,
Rafraîchir son âme de feu?...

Je citerai encore ce morceau, où, malgré quelques taches, tout est aisé, avec une rare saveur de sincérité et de large sympathie :

On croit que tout est gai pour les petits oiseaux
Parce qu'ils ont des ailes,
Et qu'on entend chanter sans trêve ni repos
Sous les branches nouvelles.

On dit : ils ont les bois, les plaines et l'azur,
Et, sous les feuilles vertes,
De doux lits *moelleux* balancés par l'air pur
Des régions désertes.

Ils ont le grain de mil si facile à trouver,
Et l'onde qui ruisselle,
Et des retraits charmants pour dormir et rêver,
Quand la soirée est belle!

Oui! c'est vrai! Cependant nous souffrons bien aussi,
Allez, d'ennui moroses!

Et l'oiseau, comme l'homme, est en proie au souci,
Cette épine des roses !

Parfois la nuit est longue, et long parfois le jour;
Et ces chants pleins de charmes
Que vous prenez, émus, pour des chansons d'amour,
Sont parfois pleins de larmes !

Ainsi l'on est heureux, Dieu d'en haut vous bénit,
Tout sourit dans l'espace :
On rencontre un vautour, et l'on revient au nid
L'aile blessée ou lasse.

Un voleur est venu dont la cruelle main,
O sombre amertume !
A jeté tout sanglants sur le bord du chemin
Nos chers petits sans plumes !

D'autres fois, c'est l'orage : il accourt en hurlant,
Tord la branche et la casse,
Et fait voler au ciel le petit nid tremblant
Que son souffle pourchasse.

Plus d'abri ! plus d'asile ! on se loge où l'on peut
Dans le creux de la roche,
Dans un tronc d'arbre, ou bien sous les toits, quand il pleut,
Et que l'hiver approche.

Novembre qui revient apporte les grésils,
Les vents fous et les neiges ;
Hélas ! même en été, la plaine a ses périls (fusils?)
Et la forêt ses pièges...

Sans doute, nous avons des ailes, le ciel bleu,
Et la liberté douce,
Et la grande clarté, ce sourire de Dieu
Et des nids dans la mousse ;

Mais nous avons aussi nos maux, car c'est le sort
De tout ce qui respire ;
De l'aube de la vie à l'aube de la mort.
Tout souffre et tout soupire !...

Voilà un poète, un vrai, un inspiré. Qu'il aille donc, le jeune *Vates*, — en latin ce mot signifie *prêtre* et *poète*, — sans cesse progressant dans l'art de mener les âmes à Dieu, dans l'art, sublime aussi, de les enchanter et de les captiver par les chaînes exquises de la poésie et du rêve.

On n'a pas oublié quelle émotion saisit le monde lettré lorsque Paul Mariéton, — lui aussi, poète, — se fit le patron des *Pensées* de l'abbé Roux. Décidément, chez ces curés de nos campagnes, l'idée fleurit, les grandes pensées surgissent, les ambitions de nobles tentatives prennent racine. Comme exemple, je citerai : *Une page du siècle*, par M. Marty, curé de Norpech. Qu'a-t-il voulu? Il nous l'apprend lui-même, dans une *Préface*, fort éloquente, où il raconte un entretien avec Jasmin, le chanteur des *Papillotos*, — et qui résume toute sa poétique dans ces paroles : *Nou y a pus que dios cordos à la liro*, *las flous et las fennos* « Il n'y a plus que deux cordes à la lyre : les fleurs et les femmes. » De cette parole longtemps mûrie est sorti le livre de M. Marty, où il célèbre la famille chrétienne aux champs. Les tableaux gracieux se succèdent, dans cette pastorale, avec un grand charme : Dieu domine l'idylle, l'Église sanctifie l'amour conjugal et maternel. De grandes idées et de nobles sentiments trahissent l'apôtre : beaucoup de vers bien faits méritent plus que de l'attention [1].

M. Paul Verlaine n'est pas prêtre; mais, bien que paraisse suspect son dernier volume, à cause du titre, *Amour*, il s'impose pourtant aux réflexions des catholiques, au moins pour quelques pages.

Paul Verlaine est né à Metz en 1844. Ses débuts, comme poète, se rattachent au mouvement parnassien. En 1866, il publiait ses *Poèmes saturniens*. Puis, successivement, il faisait paraître la *Bonne Chanson*, et *Romances sans paroles*. Sur les traces de Baudelaire, il fut, avec M. Catulle Mendès et M. Coppée, l'un des espoirs du Parnasse. Il s'exhale de ses vers une mélancolie morbide; le précieux y côtoie le grossier; l'audace s'y marie à la retenue. L'étrangeté de la pensée est souvent dépassée par l'étrangeté du système ou par l'originalité du vers qui a onze, neuf ou treize pieds. Brusquement, le poète disparut. Le silence se fit autour de son nom, et quand il reparut à la publicité, il offrait un nouveau volume : *Sagesse*. Paul Verlaine avait demandé à la foi catholique le repentir et l'oubli des blessures intimes qui avaient fait saigner son cœur, et le pardon de certaines fautes dont on doit oublier même le nom. Ils jaillissaient, les beaux vers, pleins de sanglots : cris de douleur, effusions de tendresse, appels à l'espoir infini, ardentes supplications, repentirs sincères où se broyaient les passions jadis trop caressées.

Quel *pianto* que cette suite de tercets sans rime, et qui se déroule pourtant dans une harmonie parfaite! Comme en nous

[1] Les poésies de l'abbé Bellanger me sont indiquées trop tard pour que j'en parle. Je le regrette : elles ont beaucoup de valeur.

repliant sur nous-même, nous sentons bien qu'ils sont l'écho des plus secrètes de nos prières!

O mon Dieu, vous m'avez blessé d'amour,
Et la blessure est encore vibrante;
O mon Dieu, vous m'avez blessé d'amour.

O mon Dieu, votre crainte m'a frappé;
Et la brûlure est encore là qui tonne;
O mon Dieu, votre crainte m'a frappé.

Noyez mon âme aux flots de votre vin,
Fondez ma vie au pain de votre table,
Noyez mon âme aux flots de votre vin.

Voici mon sang que je n'ai pas versé,
Voici ma chair indigne de souffrance,
Voici mon sang que je n'ai pas versé.

Voici mon front qui n'a pu que rougir,
Pour l'escabeau de vos pieds adorables,
Voici mon front qui n'a pu que rougir.

Voici mes mains qui n'ont pas travaillé
Pour les charbons ardents et l'encens rare,
Voici mes mains qui n'ont pas travaillé.

Voici mon cœur qui n'a battu qu'en vain,
Pour palpiter aux ronces du Calvaire,
Voici mon cœur qui n'a battu qu'en vain.

Voici mes pieds, frivoles voyageurs,
Pour accourir au cri de votre grâce,
Voici mes pieds, frivoles voyageurs.

Dieu de terreur et Dieu de sainteté,
Hélas! ce noir abîme de mon crime,
Dieu de terreur et de sainteté,

Vous, Dieu de paix, de joie et de bonheur,
Toutes mes peurs, toutes mes ignorances,
Vous, Dieu de paix de joie et de bonheur,

Vous connaissez tout cela, tout cela,
Et que je suis plus pauvre que personne.
Vous connaissez tout cela, tout cela.

Mais ce que j'ai, mon Dieu, je vous le donne.

Lisez encore cette page d'une science de facture si achevée, d'une vibration d'âme si aiguë :

L'âme antique était rude et vaine
Et ne voyait dans la douleur
Que l'acuité de la peine
Ou l'étonnement du malheur.

L'art, sa figure la plus claire,
Traduit ce double sentiment,
Par deux grands types de la mère
En proie au suprême tourment.

C'est la vieille reine de Troie,
Tous ses fils sont morts par le fer;
Alors ce deuil brutal aboie
Et glapit au bord de la mer.

Elle court le long du rivage
Bavant vers le flot écumant,
Hirsute, criarde, sauvage,
La Chienne littéralement!...

Et c'est Niobé qui s'effare,
Et garde fixement des yeux
Sur les dalles de pierres rares
Les enfants tués par les dieux.

Le souffle expire sur sa bouche,
Elle meurt dans un geste fou.
Ce n'est plus qu'un marbre farouche
Là transporté nul ne sait d'où!...

La douleur chrétienne est immense
Elle, comme le cœur humain,
Elle souffre, puis elle pense,
Et calme, poursuit son chemin.

Elle est debout sur le Calvaire,
Pleine de larmes et sans cris,
C'est également une mère,
Mais quelle mère de quel fils!

Elle participe au supplice
Qui sauve toute nation,
Attendrissant le sacrifice
Par sa vaste compassion.

Et comme tous sont les fils d'elle,
Sur le monde et sur sa langueur
Toute la charité ruisselle
Des sept blessures de son cœur.

Au jour qu'il faudra pour la gloire,
Des cieux enfin tout grands ouverts,
Ceux qui surent et purent croire,
Bons et doux, sauf au seul Pervers,

Ceux-là, vers la joie infinie,
Sur la colline de Sion,
Monteront d'une aile bénie
Aux plis de son Assomption.

J'arrive au dernier livre de M. Paul Verlaine, qu'il dédie à son fils. On y reconnaît le même art subtil qui saisit et rend les sensations indéterminées, les sentiments indécis et fuyants, — toute cette floraison vague qui croît dans le terrain illimité des instincts, des rêves et des imaginations. Une sensibilité très éveillée et tournée du côté de la souffrance s'y manifeste. L'émotion qui empoigne le cœur et le serre comme dans un étau se dégage à chaque page, — très intense, très raffinée; elle s'étudie toujours; elle s'analyse et trouve, pour se révéler, une langue bizarre, tourmentée, où les images se heurtent, où manquent les liaisons. Art délié, sans doute, mais art décadent, — comme il convient à cette fin de siècle, à ce couchant d'une époque qui a vu avorter tant d'œuvres viriles et s'évanouir tant d'espoirs et tant d'enthousiasmes! M. Paul Bourget a dit de M. Verlaine : « Il a essayé de reproduire avec des vers les nuances qui sont le domaine propre de la musique, tout l'indéterminé de la sensation et du sentiment. » Mais, dans cette brume d'âme, où le poète aime à habiter, perce le rayon chrétien, — la lumière qui console et béatifie. En voici quelques échantillons :

SAINT BENOIT-JOSEPH LABRE,

Jour de la canonisation.

Comme l'Église est bonne en ce siècle de haine,
D'orgueil et d'avarice et de tous les péchés,
D'exalter aujourd'hui le caché des cachés,
Le doux entre les doux à l'ignorance humaine.

Et le mortifié sans pair que la foi mène,
Saignant de pénitence et, blanc d'extase, chez

Les peuples et les saints, qui, tous sens détachés,
Fit de la Pauvreté son épouse et sa reine.

Comme un autre Alexis, comme un autre François,
Ce fut le Pauvre affreux, angélique à la fois,
Pratiquant la douceur, l'honneur de l'Évangile!

Et pour ainsi montrer au monde qu'il a tort
Et que les pieds crus d'or et d'argent sont d'argile,
Comme l'Église est tendre et que Jésus est fort!

Et, pour mettre ma conscience à l'aise, j'ajouterai, avec M. Auguste Dorchain, que ce dernier recueil : *Amour*, est inquiétant; car il semble associer « à la Cène de l'Évangile le souvenir équivoque du Banquet de Platon ».

D'abord élève de quelques contemporains, M. Maurice Bouchor vient de montrer qu'il est bien original, et qu'il a secoué le joug de toute influence dans les *Symboles*. Quand il débutait par les *Chansons joyeuses*, il ne pensait guère aux mystères qui, aujourd'hui, le préoccupent. Il disait en vers faciles, charmants, un peu ébouriffés, un peu tapageurs, les folies d'une adolescence qui, parce qu'elle n'est plus chrétienne, se croit tout permis. Plus tard, dans les *Poèmes de l'amour et de la mer*, dans l'*Aurore*, bien qu'à reprises inégales, la note grave retentissait. La pensée s'envolait haut; çà et là, on devinait la fatigue d'une âme née grande et qui se révoltait de vivre dans certains bas-fonds fangeux, quand sur elle passaient des appels vers les régions étoilées et infinies. Ils ont été entendus : les *Symboles* témoignent qu'il y a eu brisement de certaines chaînes; que l'élargissement, dans la liberté saine et pure, est venu. La *Préface* dont M. Maurice Bouchor fait précéder ses nouveaux vers indique vaguement les causes de cette évolution, — ne faudrait-il pas dire *révolution?* C'est une confession sincère d'un esprit vigoureux. Je voudrais m'y attarder, trop enclin que je suis, peut-être, à l'étude de ces maladies étranges dont souffre notre chère jeunesse de France — et où, à travers tant de préjugés, je reconnais cette sollicitation divine dont Musset sentait les affres libératrices :

Malgré moi l'infini me tourmente!

Oui, malgré eux! Ils voudraient oublier et s'oublier, et s'endormir dans la certitude que Dieu est loin, et que l'âme n'a pour nid de passage, ici-bas, que des horizons limitées par le plaisir, par l'ambition et par la possession de l'or et de la renommée. Puis

l'aspiration vers l'idéal, qui n'a pu être étouffée, les prend sur ses ailes, plus fortes que celles du Désir. Et ils regardent en haut; ils implorent, ils pleurent devant l'aube qui les éclaire peu à peu, annonçant enfin le lever du jour radieux et désiré. C'est ainsi que M. Maurice Bouchor est revenu au spiritualisme, mieux encore, au culte divin, qu'il étudie dans ses diverses manifestations. La page où il raconte cette conversion est curieuse : « Je résolus, dit-il, d'exprimer mon adoration de l'Être inconnu en me servant des plus belles paroles qui, dans tous les temps, eussent jailli de l'âme humaine. J'admettrais les dogmes les plus différents, pourvu que je ressentisse l'émotion des siècles et des races qui les avaient consacrés. »

Ainsi M. Bouchor est séduit par cette rare ambition d'étudier la destinée de l'homme, afin d'y trouver les traces de l'idée divine. Entendez qu'il traduira ses pensées d'enfant du dix-neuvième siècle blessé et blasé, en demandant la forme de ses réflexions aux religions disparues. Interprète éloquent et savant de ces systèmes multiples que l'archéologie jette au jour de la publicité, il saura dire son cœur tout entier. L'entreprise est noble : elle mérite la sympathie, car la sincérité dans la recherche du vrai et dans l'obstination à rencontrer Dieu impose le respect.

La *Bible* a heureusement inspiré M. Bouchor. Dans l'entretien qu'il suppose entre Adam et Ève, après la chute, les beaux vers foisonnent.

ADAM

Assieds-toi, chère femme. Un tranquille bonheur,
Quand je te vois, s'épand jusqu'au fond de mon être;
Je veux rompre mon pain avec toi. Le seul maître
Est Celui qui créa l'épouse pour l'époux,
Si douce qu'il n'est rien, sous le ciel, de si doux.
Dieu m'a pétri d'argile, et toi, ma bien-aimée,
C'est de ma propre chair que ses mains t'ont formée!
Voyant que j'étais seul, il tira du limon
Des animaux sans nombre, et je donnai leur nom
Aux mille oiseaux du ciel comme aux bêtes sauvages.
Mais, toujours seul, j'errais sans fin sur les rivages
Du fleuve aux quatre bras qui semblait m'enfermer,
Et mon âme cherchait une âme pour l'aimer.
Alors un lourd sommeil pesa sur mes paupières;
Et, comme j'étais plus inerte que les pierres,
Dieu t'arracha de moi. Lorsque je m'éveillai,
Tu souriais... Combien je fus émerveillé
De voir une divine image de ma vie!
Et je m'écriai, l'âme éperdue et ravie,

Devant l'être inconnu qui déjà m'était cher :
« Voici l'os de mes os et la chair de ma chair! »

ÈVE

Hélas! quel souvenir devant mes yeux s'élève!
Je vois l'ange et le feu tournoyant de son glaive
Qui nous chasse du frais et joyeux paradis.
C'est à cause de moi que nous fûmes maudits.
Nous voici loin de Dieu, seuls, perdus dans le monde;
Et mon seigneur, courbé vers la terre inféconde,
Lui donne chaque jour la sueur de son front.
Mon crime, cher époux, quels sanglots l'expieront?

ADAM

O femme, comme toi je voulais la science.
Si tu m'as devancé dans ton impatience,
J'ai suivi ton exemple : après toi j'ai mordu
L'âcre et sauvage fruit de l'arbre défendu.
Quand les portes du beau jardin nous furent closes,
Ce n'est pas sans pleurer que je quittai ces choses,
Nos palmiers s'inclinant sous leurs grappes de fruits,
L'ombrage parfumé des cèdres et les bruits
Majestueux du vent dans leurs larges ramures,
Le miel exquis des bois, la source aux frais murmures,
La nuit bleue où chantaient d'invisibles oiseaux,
Et, chaque jour, parmi les fleurs et les roseaux,
L'inaltérable ciel réfléchi dans le fleuve...
Que je me sentis faible en face de l'épreuve!
Quand nous eûmes longtemps erré par les chemins,
Je dus, pour labourer la terre avec mes mains,
Disputer aux oiseaux quelques chétives graines.
Ah! plus de lits de fleurs et plus de nuits sereines!
Nous ne connaissions plus l'hymne du rossignol.
Quand j'avais arraché les épines du sol,
Sous notre toit battu par d'affreuses tempêtes
Nous écoutions, le soir, les hurlements de bêtes,
Et, tristes, nous mangions des fruits amers... Mais Dieu,
Prenant pitié de nous, me fit maître du feu.
Je ne me sentis plus faible ni solitaire,
Quand j'eus forgé le soc qui déchire la terre;
Et combien je bénis, après mes durs travaux,
La première moisson qui tomba sous ma faux!
C'est l'œuvre de mes mains que chaque jour tu manges,
Femme; aussi je me sens presque l'égal des anges,
Et j'ai reçu des biens qu'ils peuvent envier.
Comme les rejetons d'un vivace olivier,

Je vois croître mes fils, que tes mains maternelles
Suspendent tous les deux à tes douces mamelles.
J'en bénis le Seigneur, chaque soir, à genoux;
Et rien n'attristerait le cœur de ton époux
Si j'oubliais que Dieu, dans son âpre justice,
Veut qu'un lourd châtiment sur toi s'appesantisse.
Une première fois, femme, l'enfantement
N'a-t-il pas déchiré ton corps cruellement,
Ce doux et tendre corps? Ah! quand tu seras mère,
Ton angoisse rendra toujours ma joie amère...

Dans les *Travaux d'Hercule*, passe un souffle épique, d'une très haute inspiration. Homère, Théocrite et Sophocle parlent dans ce récit mâle que le héros fait de ses exploits à son frère Apollon :

Je suis las de combattre, et ma gloire m'irrite.
Trop longtemps j'ai purgé la mer et les forêts.
Car j'ai détruit la chienne immonde des marais.
L'Hydre aux têtes sans nombre, et dont l'impure haleine
Flétrissait en été les moissons de la plaine
Et, funeste, soufflait la mort parmi les bœufs.
D'abord je l'attirai hors de son lit bourbeux.
Puis, la frappant avec une massue épaisse,
Je fis au loin rouler ses têtes. Mais, sans cesse,
Je voyais, sur son cou livide et tacheté,
Me harcelant toujours avec plus d'âpreté,
D'autres têtes surgir; et, certes, les dernières
Me flagellaient déjà de leurs noires crinières.
Alors je reculai. Je fis courir le feu
Dans la forêt voisine; et, poussé par un dieu,
A l'hydre abominable enfin j'arrachai l'âme,
Ayant pu consumer ses têtes dans la flamme
Qui rayonnait autour des hêtres et des pins
Dont je m'étais armé promptement les deux mains.
Et j'ai vaincu l'affreux sanglier d'Erymanthe :
Il se précipitait comme une onde écumante
Que la neige des monts a grossie au printemps,
Et devant lui fuyaient les troupeaux haletants...
Un jour, dans le pays des Centaures, mon hôte,
Qui faisait prospérer les vignes de la côte,
Ouvrit (car j'avais soif) un tonneau de vin vieux.
Mais voici qu'un parfum frais et délicieux
S'exhala de ce vin dans toute la contrée;
Et je vis accourir une troupe altérée
D'êtres à forme double, orgueilleux et sans loi,
Qui se cabraient, piaffaient et ruaient contre moi.

Comme je refusais de céder mon breuvage,
Je reçus sans faiblir, de leur foule sauvage,
Des brandons enflammés, des arbres et des rocs;
Et, tout en soutenant les plus furieux chocs,
A mon tour je lançai mes flèches sans rivales
Contre ces impudents à croupes de cavales.
Leur mère Néphélé me harcelait en vain
De grêlons et d'éclairs. Seul, j'achevai mon vin;
Car ils prirent la fuite ou moururent sans boire...
Et j'eus, pour témoigner de ma noble victoire,
La montagne et le ciel, la plaine aux gras sillons,
Les rives du Pénée et ses beaux tourbillons!
J'ai tué les cruels oiseaux du lac Stymphale.
Lorsqu'ils passaient ainsi qu'une brusque rafale,
On voyait dépérir les fruits dorés du sol.
S'ils rencontraient un homme, ils lui dardaient au vol
Leurs plumes qui faisaient des blessures mortelles.
Mais, comme les oiseaux, mes flèches ont des ailes!
J'ai poursuivi, les yeux en proie à mille erreurs,
La biche aux pieds d'airain, fléau des laboureurs,
Qu'Artémis nourrissait sur le mont Cérynée.
Nous courûmes pendant toute une longue année.
La bête infatigable eût devancé le vent;
Et ma sueur mouilla toute la terre, avant
Que, près des flots heureux que caressent l'Asie,
Par ses deux cornes d'or je l'eus enfin saisie,
Après j'eus un travail immense pour repos.
Augias possédait d'innombrables troupeaux;
Les vaches se suivaient dans les grands pâturages,
Comme l'on voit au ciel la foule des nuages
Se hâter quand le vent les chasse devant lui.
Dans les prés d'Augias l'œil était ébloui
Par douze fiers taureaux aussi blancs que des cygnes.
L'un d'eux, d'une bravoure et d'une force insignes,
Phaéton, rayonnait comme une étoile aux cieux.
Contre les sangliers et les ours furieux
Les douze taureaux, mus par la même pensée,
S'avançaient l'œil terrible et la corne baissée.
Le soir, quand les troupeaux revenaient lentement,
La campagne n'était qu'un seul mugissement;
Et, fuyant vers la mer, l'Alphée aux eaux profondes
Y mêlait sourdement un bruit de grandes ondes.
Or, je dus nettoyer les étables du roi.
Sitôt que je les vis, je fus saisi d'effroi;
Car on aurait couvert le vaste sol des plaines
De l'ordure sans nom dont elles étaient pleines.
Puis mon esprit confus s'illumina soudain.

Je contraignis Alphée à changer de chemin;
Je fis un large trou dans le mur de l'étable,
Et le fleuve, avec un fracas épouvantable,
S'y rua, bouillonnant de colère, et s'emplit
D'un monstrueux fumier qu'il roula vers son lit.
Ah! qui peut oublier les choses que j'ai faites?
Pour vaincre Géryon, le bouvier aux trois têtes,
J'ai franchi l'Océan dans une coupe d'or.
Lorsque j'eus pris sa vie au fils de Chrysaor,
Aveuglé par la mer et par les cieux torrides,
J'allai vers le jardin des blondes Hespérides.
J'affrontai le dragon aux reflets de saphir;
Et je sus, par ma ruse et ma force, ravir
Les immortels fruits d'or, les merveilleuses pommes
Sur les rameaux d'un arbre inaccessible aux hommes
Rappelle-toi, parmi de plus pesants fardeaux,
Le taureau de la Crète emporté sur mon dos.
Apollon, souviens-toi de la fière Hippolyte
Dont le cou délicat porte un casque d'hoplite,
Et qui s'enfuit au son de mon arc meurtrier :
Arès avait couvert d'un large baudrier
La poitrine et les flancs de la vierge terrible;
Puis ce fut Diomède et son quadrige horrible.
Quand je l'eus fait manger par ses propres chevaux
Je dus soumettre au frein, après tant de travaux,
Les étalons hideux qu'il gorgeait dans leur crèche
De sang rouge et fumant et de chair d'homme fraîche.
N'oublions pas, ô Dieu, Busiris châtié,
Et Cycnos, qui tuait ses hôtes sans pitié,
Percé sous le menton par ma lance de frêne.
Puis n'ai-je pas dompté la bête souterraine,
Cerbère, le dragon aux trois gueules de chien?
Et j'étais seul et nu, sans armes, n'ayant rien
Pour traîner vers le jour le monstre fou de rage
Que mes deux larges mains et mon ferme courage.
Mais pourquoi ces travaux? Qu'en ai-je retiré?
Et lorsque, ayant vécu tristement, je mourrai,
D'autres monstres naîtront sur la terre des hommes.
O race misérable et vaine que nous sommes!
Le breuvage qu'il nous faut boire est trop amer.
Mieux vaut ensemencer les vagues de la mer
Que d'accomplir le bien; car si dans les demeures
Où ta lyre, Apollon, fait oublier les heures,
Les dieux daignent parfois songer à nos destins,
C'est pour qu'un vaste rire éclate en leurs festins!

Dans les poésies de Louis Lacombe, publiées par sa vaillante

veuve, afin que, comme « le spectacle de ses vertus purifiait ceux qui côtoyaient sa vie », il fût après sa mort, encore, un exemple, le cri religieux et croyant se fait entendre. Sa vie a été belle; son âme était grande. Louis Lacombe, musicien, doit prendre place parmi les maîtres français. Qui se souvient de lui? Quelles ovations ont accueilli ses œuvres? Sa musique, ailée, montait tout droit et bien haut vers Dieu. Dramatique, colorée et vibrante, elle a d'exquises souplesses pour traduire les sentiments naïfs, les émotions cordiales et naturelles. Parce qu'il avait été caressé par le génie, on l'a rejeté dans l'ombre.

Ah! combien le poète a droit à nos sympathies! Ne nous emporte-t-il point avec lui dans les régions idéales, là où, comme dit l'Apocalypse, le pleur est inconnu? Mais, si j'affirmais que notre reconnaissance doit aller, plus émue encore, au musicien, m'osera-t-on contredire? C'est que les horizons, conquis par celui-ci, dans le domaine de l'infini, sont plus accessibles et plus larges que les horizons ouverts par celui-là. Rythme, cadence, nombre et mesure des mots : oui, l'oreille s'y enchante; l'âme s'y endort, d'autant que l'image jaillit, au détour de chaque vers, avec ses puissants reflets de couleur, d'ombre, de lumière. Les vrais *maîtres chanteurs*, pour moi, s'appellent Corneille, Racine, la Fontaine, Hugo, Lamartine, Musset... Et combien d'autres, si l'on ne me menaçait point de toutes les foudres, j'unirais à ce groupe immortel! Pourtant, si je me retourne vers les coryphées de la musique, combien je leur dois davantage! Heures exquises, bercées par les symphonies, ensoleillées par les sonates; passant, légères et si brèves, comme emportées par l'harmonie vibrante des classiques et des modernes! Plus n'est besoin, pour comprendre, d'être initié à la culture littéraire; d'avoir une âme, cela suffit. Le musicien s'en empare; il entre en elle; il s'y creuse une place. Puis, quand il se sent le maître, il la prend, cette âme abandonnée, envahie, possédée, et, avec elle, il s'envole au pays lointain du rêve, du mystère, du divin... Silencieuses, elles coulent alors les larmes, mais si suaves, sans amertume! Lents et doux, ils tombent alors, les pleurs qui ont jailli avec le frisson que donne l'infini, — disait Lacordaire, — toutes les fois que nous nous heurtons au sublime! O vous, les poètes, merci! O vous, les musiciens, guérisseurs, enchanteurs, guides intrépides vers les immortelles clartés, qui prêtez votre voix à nos douleurs et votre chant à nos espérances qui ne trompent point, merci plus encore! Vous faites pleurer; et, celles-là, arrachées par vous au cœur blessé, ces larmes sont un soulagement, un appel, une certitude.

Voilà ce que, dans sa longue carrière, a fait Louis Lacombe.

Sa musique excite, encourage et console. Son *Crucifix* évoque la scène désolée du Golgotha; il chante le triomphe du Ressuscité de Pâques.

Les *Harmonies de la nature*, *Cimbres et Teutons*, la *Madone*, *Sapho*, le *Départ pour la croisade;* que de chefs-d'œuvre qui, dans un autre pays, auraient illustré leur auteur, et qui n'ont jamais attiré à Louis Lacombe que l'admiration de quelques artistes d'élite!

Poète, le champ où il promène sa fantaisie est le même que celui où le conviait la fée de la *Musique*. Un amour consacré par la religion, la vie conjugale bénie par Dieu, le sentiment très artistique de la nature, l'intelligence des grandes époques nationales : telles sont les sources d'où sortait pour lui l'inspiration poétique et musicale. On dit, pourtant, que, chez lui, le musicien l'emporte sur le poète. De ce dernier on jugera par ces quelques vers qu'il adresse, déjà mourant, à sa femme Andrée :

Il est triste d'avoir de l'amour plein le cœur,
Quand on sent sur son front s'amasser les années,
Lorsque, se dispersant, les heures fortunées
Font songer à la mort, spectre toujours vainqueur!

Pourquoi faut-il vieillir? Pourquoi faut-il, Nature,
Voir s'enfuir la beauté, la jeunesse? Pourquoi
L'homme doit-il subir l'épouvantable loi
Qui le ride, le courbe et le livre en pâture

Aux vers, ces habitants sinistres du tombeau?
Ah! notre sort est dur! La fin de notre vie
S'écoule, de regrets et de larmes suivie
Comme sous nos pieds glisse un fragile escabeau!

Cependant, ayons foi! si l'âme est immortelle,
Dieu nous rendra les biens qu'il nous avait donnés :
Mes traits, comme aujourd'hui, ne seront plus fanés,
Je redeviendrai jeune et tu resteras belle.

Mais si nous renaissons, sera-ce au même lieu?
Demandes-tu parfois, et dans un autre monde
Nous reconnaîtrons-nous? — Ma croyance est profonde :
Pour qu'il en soit ainsi, je m'en rapporte à Dieu.

Au ciel on se reconnaît : pensée fortifiante, que les vrais chrétiens ne savent pas assez méditer devant les tombes fraîchement fermées, et qui fait sur elles fleurir l'espoir du rendez-vous éternel.

Les quelques sources où s'alimentent la poésie restent les mêmes à travers le mouvement littéraire qui emporte les nations comme les siècles. Aujourd'hui, « tout est dit ». La plupart des compositions poétiques qui paraissent ne sont guère que des réminiscences. Où consiste leur mérite, c'est dans l'habileté de main, dans la science de tous les secrets du rythme et de la langue. L'inspiration véritable devient de plus en plus rare. Il en va ainsi aux époques de culture raffinée. Les thèmes vulgaires sont repris sans originalité; on les travaille avec un goût exquis, de telle sorte pourtant que ce qui n'était qu'*artificiel* devient *artistique*.

C'est ce qui se pourrait appeler la *modernité* ou le *modernisme*. Oui, mais le fond même de cette vie moderne, de quoi est-il fait? J'essayerai de le dire. Inquiétude, fatigue, écœurement, impuissance, désespérance élégante, scepticisme de bon ton, dandysme dans le mal, négations sans consistance, peurs sans cause bien analysée, obsession de la mort, sentiment de l'inutilité et de la stérilité des efforts, sentimentalité mystique et débauchée : telles sont les manifestations de l'âme moderne. J'en trouverais l'expression la plus saisissante dans le *Renanisme*, dont l'influence étend ses ravages surtout dans la jeunesse studieuse. Ils sont nombreux aujourd'hui, les *Renanistes*, encore bien que M. Renan n'ait jamais posé pour chef d'école. Sans doute, il a bafoué ce que, nous chrétiens, nous aimons et nous adorons de tout notre cœur. Cependant le mal causé par cet homme est peut-être plus grand quand il sème ses utopies, germes maudits, d'où sortent tant de moissons de mort. C'est un tueur d'âmes. Il les désenchante; il les pousse à l'incroyance et à l'incuriosité; il ne prône que le plaisir du moment; aux convictions fortes il substitue le *dilettantisme*, et il poursuit son œuvre impie et mauvaise, le sourire aux lèvres d'un sophiste qui jongle avec les paradoxes et les phrases sonores, heureux d'un applaudissement, satisfait de ses tours d'acrobate.

Le *Renanisme!* il s'exhale beaucoup des livres de nos jeunes poètes, de nul plus que de ceux de M. Paul Bourget. Ils frémissent, ces vers, à des souffles subtils presque imperceptibles et qui sortent des profondeurs maladives d'une âme blessée. La passion s'y chante, non pas triomphante et heureuse, mais repliée sur soi, toujours sincère, mais troublée, en conflit avec elle-même, sans la paix cordiale, sans même la certitude d'être partagée. C'est d'une nervosité très fine, d'un sensualisme très éthéré qui se change facilement en un spiritualisme idéal. M. Paul Bourget sait admirablement encadrer ses poèmes : ici, la mer; là, un beau fleuve, un paysage rare, lui paraissent l'accompagnement nécessaire de ses douleurs. Toutefois il se peint lui-même; il se montre épris de

voyages, qu'il fait dans les conditions les plus désirables de confortable. Cependant, partout, des folles tendresses à la métaphysique, des cieux clairs du Nord à l'azur radieux de l'Italie, il promène son inquiétude. Lui, à l'abri des souffrances vulgaires, il se sent torturé par le doute : le pessimisme le mord à belles dents.

Écoutez cette plainte :

Pour le mal dont je souffre, il n'est pas de remède.
Puis-je un jour devenir à moi-même étranger,
Et, contre un autre cœur jeune et joyeux, changer
Ce cœur morne — mon cœur — dont le dégoût m'excède?

Qu'à l'heure intolérable une autre heure succède,
Le poids de mon ennui sera-t-il plus léger?
Dans l'immense univers où rien ne doit bouger
Un Père est-il caché de qui j'attende une aide?

Quand le même soleil sur ma tête aura lui,
Demain, ah ! je serai l'homme amer d'aujourd'hui,
Prisonnier d'un cœur morne et d'un ténébreux monde.
Et cependant la mort approche, et j'en ai peur ;
Son gouffre est taciturne et son ombre est profonde.
— Pourquoi trembler, ô lâche, ô misérable cœur?

Ailleurs encore, le poète se définit ainsi :

Je suis un homme né sur le tard d'une race,
Et mon âme, à la fois exaspérée et lasse,
Sur qui tous les aïeux pèsent étrangement
Mêle le scepticisme à l'attendrissement.
L'immense obscurité de l'univers m'accable,
Et j'éprouve, à sentir la vie inexplicable,
Une amère pitié, qui me fait mieux chérir
Les êtres délicats et beaux qui vont mourir.

Cette théorie de l'hérédité, dans laquelle le christianisme ne saurait voir une ennemie, puisqu'il la prend pour expliquer le mal originel, se retrouve dans tous les ouvrages de M. Bourget. Elle lui permet des peintures très vives de certaines laideurs morales. Elle légitimerait l'irresponsabilité dont la philosophie actuelle se fait l'apôtre; elle donnerait raison à cette dépression d'intelligence et de volonté qui suit le fatalisme, et, poussée à bout, cette théorie, si chère à M. Paul Bourget, n'amènerait-elle point au fatalisme?

Très proche voisin, — en tous cas, son prédécesseur, — de M. Paul Bourget, par ses tendances et par ses dispositions d'esprit,

signalons M. Jean Lahor, — pseudonyme qui cache le docteur Henri Cazalis. Son livre, *l'Illusion*, est la glorification du bouddhisme. — Vers la philosophie de Çâkya-Mouni, nos contemporains se retournent avec une singulière prédilection. Le plus ancien des systèmes philosophiques semble s'accommoder, dans une harmonie parfaite, à l'état d'âme de notre génération. J'ai montré, ici même, comment M. Leconte de Lisle a célébré cette religion qui fait du monde un rêve et de l'homme une émanation de Dieu. M. Jean Lahor la glorifie à son tour ; il enrichit ses vers des doctrines panthéistiques du vieux solitaire du Gange, avec l'impression laissée que toutes les choses ne sont qu'un songe, commencé et repris, où tout s'enchaîne. La métempsychose des brahmes devient, pour lui, la théorie évolutionniste de Darwin; il se représente comme le terme suprême d'un long et mystérieux travail, comme le fruit de ce développement irrésistible et progressif. Voici une magnifique vision, où le poète rend admirablement cette impression de la mobilité actuelle dans un être fait d'êtres antérieurs et successifs. Je ne cite ces vers, — qu'on le sache bien, — que comme un témoignage :

RÉMINISCENCE

Je sens un monde en moi de confuses pensées,
Je sens obscurément que j'ai vécu toujours,
Que j'ai longtemps erré dans les forêts passées;
Et que la bête encor garde en moi ses amours.

Je sens confusément, l'hiver, quand le soir tombe,
Que jadis, animal ou plante, j'ai souffert,
Lorsque Adonis saignant dormait pâle en sa tombe,
Et mon cœur reverdit, quand tout redevient vert :

Certains soirs, en errant dans les forêts natales,
Je ressens dans ma chair les frissons d'autrefois,
Quand, la nuit grandissant les formes végétales,
Sauvage, halluciné, je rampais sous les bois.

Dans le sol primitif nos racines sont prises ;
Notre âme comme un arbre a grandi lentement;
Ma pensée est un temple aux antiques assises,
Où l'ombre des dieux morts vient errer par moment.

Quand mon esprit aspire à la pleine lumière,
Je sens tout un passé qui le tient enchaîné ;
Je sens rouler en moi l'obscurité première :
La terre était si sombre, aux temps où je suis né!

Mon âme a trop dormi dans la nuit maternelle :
Pour monter vers le jour, qu'il me fallut d'efforts!
Je voudrais être pur : la honte originelle,
Le vieux sang de la bête est resté dans mon corps.

Et je voudrais pourtant t'affranchir, ô mon âme,
Des liens d'un passé qui ne veut pas mourir;
Je voudrais oublier mon origine infâme,
Et les siècles sans fin que tu mis à grandir.

Mais c'est en vain; toujours en moi vivra ce monde
De rêves, de pensers, de souvenirs confus,
Me rappelant ainsi ma naissance profonde,
Et l'ombre d'où je sors, et le peu que je fus;

Et que j'ai transmigré dans des formes sans nombre,
Et que mon âme était, sous tous ces corps divers,
La conscience, et l'âme aussi, splendide ou sombre,
Qui rêve et se tourmente au fond de l'univers!

C'est ainsi que cet enthousiaste désenchanté dit les pensées de sombre mélancolie qui le hantent.

Dans cette excursion à travers la poésie religieuse, nous avons abordé bien des opinions, constaté bien des manières diverses de les formuler. De la foi sincère et ardente, telle qu'elle s'exhalait des premiers poètes étudiés, nous voici arrivés au mysticisme nihiliste; des clartés radieuses, nous voici descendus dans les ténèbres ou, du moins, dans les brumes confuses et désolées. A parcourir cette gamme variée de l'âme moderne, telle que l'expriment les poètes, on se convaincra facilement de l'acuité de la crise où se débat notre civilisation. La chute des feuilles sonne, en ce moment, le glas funèbre de l'été; pour combien d'âmes, hélas! ce deuil alangui de la nature n'est-il que le symbole de funérailles plus douloureuses : celles de toute croyance et de tout repos! Dans leur âpre sincérité, les poètes n'attestent-ils pas, eux aussi, quelle est « la tragique importance des problèmes qui agitent l'âme contemporaine? » Et tel est l'intérêt majeur auquel je voudrais rattacher ceux qui me lisent.

Paul LALLEMAND.

La fin prochainement.

SANS LE SAVOIR

I

C'était l'heure du courrier, cette heure si importante à la campagne qui, suivant ce qu'elle amène, imprime à tout le jour son reflet de tristesse ou de gaieté. Bonnes ou mauvaises nouvelles, les unes annonçant un ami attendu, les autres ôtant l'espoir de sa venue, ou seulement absence de nouvelles augmentant encore le sentiment de solitude, jouent un plus grand rôle qu'on ne pense dans la vie un peu claustrée que l'on mène en automne au château.

Ce fut donc avec un empressement joyeux que Gertrude ouvrit le sac contenant les lettres que le facteur venait de lui remettre. Son mari s'était rapproché d'elle, comme elle les triait en deux paquets, disant au fur et à mesure :

— Pour vous, Georges; encore pour vous. Ah! pour moi ceci, et pour nous deux celle-là. C'est de Marcelle.

— De Marcelle! s'écria Georges en interrompant la lecture des siennes. Que dit-elle?

— Qu'elle n'arrive pas encore. C'est singulier combien d'obstacles cette année la retiennent.

— Qu'y a-t-il donc?

— Tenez, lisez.

Et elle lui passa la lettre rapidement parcourue.

Celui-ci la prit et la lut avec attention, il la retint un moment comme pour en chercher la pensée au delà du sens des mots; puis, en silence, il la posa sur la table.

Tous deux se regardaient, s'interrogeant des yeux.

— Elle s'ennuie peut-être un peu ici, suggéra Gertrude.

— Vous savez bien qu'elle ne s'ennuie jamais, répliqua son mari avec quelque vivacité. Elle a trop de ressources en elle-même.

— C'est vrai.

— Pourquoi supposer d'ailleurs autre chose que ce qu'elle dit? Pourquoi ne pas croire simplement, comme elle nous l'assure, qu'elle est retenue?

— Sans doute, mais de huit jours en huit jours il survient un

empêchement nouveau et... il me semble qu'elle n'en a pas l'air contrariée.

— Que pensez-vous? Qu'elle se déplaise ici, et qu'elle cherche à éviter d'y venir? Paris ne saurait avoir grand charme en septembre, et si Marcelle, après avoir été obligée de prolonger son séjour pour des motifs divers, doit encore y rester pour y voir une amie de passage, je ne vois rien là d'étonnant.

— Cette amie, je lui avais offert de l'inviter aussi. Je vous assure, Georges, que ma sœur n'est pas pressée de venir nous retrouver. Nous étions habituées depuis tant d'années à ne nous presque pas quitter. A peine étions-nous installés ici qu'elle y arrivait pour ne s'en aller elle-même qu'après notre départ. L'hiver, pas un jour ne se passait, sans que nous fussions l'une chez l'autre malgré la distance qui nous sépare de la rue de l'Université au boulevard Friedland. Et maintenant ce n'est qu'obstacles, impossibilités, car je l'ai remarqué, à Paris aussi, c'est également la même chose.

— Son beau-père vieillit, dit Georges, et c'est qu'elle veut moins le quitter. Il n'y a jamais eu, n'est-ce pas, le plus léger nuage entre vous?

— Jamais.

— Alors que croyez-vous qu'il y ait?

— Rien, quand j'y songe et que je raisonne. C'est une impression, voilà tout.

Georges alluma son cigare et prit son journal. Mais les paroles de sa femme revenaient involontairement à son esprit. Il se sentait vaguement inquiet, et l'éblouissante journée d'automne qui commençait, lui apparut absolument dénuée de charme et plutôt triste. Et, pourtant, par les croisées ouvertes de plain-pied avec le jardin, pénétrait un air tiède, plein de ces exquis parfums que les fleurs épanouies, mûres pour ainsi dire, exhalent sous le soleil qui semble en boire la chaude haleine. Le ciel était en fête, tout doré de rayons, éclatant de lumière, splendide et calme à la fois.

Gertrude s'était levée, et debout dans l'embrasure de la fenêtre, elle promenait sur le paysage familier ses paisibles regards. Jeune encore, on voyait qu'elle avait été belle. Mais la gravité de son maintien, la simplicité de sa mise et quelques mèches blanches aussi qui déjà se mêlaient à ses cheveux châtains, la faisaient paraître plus âgée qu'elle ne l'était réellement. On lui eut donné quarante ans quand elle n'en avait que trente-six à peine. La mort de sa fille l'avait ainsi vieillie tout à coup, et bien qu'il lui restât un autre enfant, un fils de huit ans, sa physionomie depuis lors, était demeurée sévère; à ce point que son mari, âgé seulement d'un an de

plus, semblait le plus jeune auprès d'elle. Blond, mince, élégant, M. de Guérande avait toutes les allures d'un homme qui ne serait pas encore marié ou du moins ne se souviendrait pas beaucoup de l'être. Un bon et fidèle mari cependant, qui gardait, après quinze ans de vie commune, la plus sérieuse affection envers celle qu'il avait choisie, non par inclination peut-être, mais avec un réel sentiment d'admiration presque extatique.

— Que ferons-nous aujourd'hui? lui demanda sa femme comme il rejetait le journal d'un air ennuyé.

— Ce que vous voudrez.

— Il y a cette visite aux Lucay.

— Une visite, encore, toujours.

— Allez-vous devenir sauvage?

— Ce n'est pas gai, 12 kilomètres sur une route poudreuse, à travers la campagne déserte, pour aller voir de braves gens auxquels on n'a pas grand'chose à dire, qui ne se soucient guère plus de vous voir que vous ne vous en souciez vous-mêmes. Trop heureux encore si on ne vous met pas de force au tennis.

— Moi, je dis, reprit en souriant Gertrude, il est gai, — à côté de vous, dans le phaéton que j'aime à vous voir conduire, par cette après-midi radieuse, — de suivre ces routes charmantes, entre les haies, le long des grands carrés de vigne rougissante, en longeant par intervalle la lisière des bois, oui, Georges, il est gai d'aller ensemble ainsi voir de bons amis qui nous accueilleront avec un visage aimable et, s'ils n'ont rien de bien remarquable à nous apprendre, auront beaucoup de cœur à nous offrir.

— Vous avez raison, Gertrude, toujours raison. Rien ne vous semble ennuyeux, vous parez tout de votre propre grâce. Toujours d'humeur charmante, sereine, constamment égale, tandis que moi, j'ai le caractère maussade et ne sais m'amuser de rien.

— Vous vous calomniez. Il me semble que vous voyez aussi en beau quand vous voulez, ne fût-ce que par la façon dont vous me jugez en cet instant. Mais il n'est pas besoin de faire cette visite aujourd'hui. Allons tout simplement nous promener.

— Où?

— Ce n'est pas le choix qui nous manque. Nous pouvons aller à celle de vos fermes que vous voudrez. J'ai à faire à toutes. A la Ganière, j'ai promis un jupon de laine à la mère Jeanne. A Noiseau, il faut que je parle à la maîtresse Briau pour qu'elle envoie sa petite à l'école. Mais si vous aimez mieux les joies tranquilles, nous pouvons nous contenter d'aller à la forêt où l'on est en train de marquer les arbres de la vente prochaine. En ce moment, c'es plein de bruyères et de champignons roses.

— Vous êtes adorable, Gertrude, dit Georges, tout vous agrée, même ma méchante humeur. Eh bien oui, va pour la forêt, et commandez le phaéton pour trois heures. En attendant, j'ai envie d'écrire à Marcelle et de la gronder un peu.

II

Quinze jours plus tard, la maison en fête était remplie de fleurs. Le petit Jean avait fait son bouquet pour la chambre de tante, et Georges lui-même avait tenu à cueillir dans le parterre les dernières roses et les premières violettes.

— Il faut aller passer encore une fois l'appartement en revue, dit-il gaiement, nous assurer que rien n'y manque.

Ils montèrent tous deux. Non, rien n'y manquait, rien, ni les vases ornés de plantes rares, ni sur les tables les livres nouveaux, ni sur la toilette les flacons, ni aux croisées les épais rideaux bien drapés, ni devant la porte les paravents à grands ramages. Sur la cheminée de marbre vert le vieux cartel avait été mis à l'heure, entre les flambeaux Louis XVI. Le feu était prêt à flamber tandis qu'à droite et à gauche deux fauteuils bas et profonds, couverts de soie à dessins bleus et blancs invitaient au repos où à la causerie. Ici la toilette de mousseline garnie de dentelle, là le bureau de laque. Dans un angle, un peu dans l'ombre, un petit canapé en satin broché de rose et dans un autre la chaise longue où la jeune femme délicate aimait s'étendre, tout en rêvant. Un clair soleil d'automne éclairait le paysage, faisant valoir l'infinie variété de teintes des arbres formant à la pelouse une opulente ceinture. Les peupliers, les bouleaux, plus prompts à jaunir, détachaient leurs paillettes d'or sur les tilleuls et les marronniers qui commençaient seulement à rougeoyer, tandis que les lauriers d'un vert émeraude et les sapins plus foncés étendaient derrière eux leur sombre rideau. Les dernières fleurs, dahlias, reines-marguerites, b[illegible]siers, espaçaient sur le gazon leurs vastes corbeilles aux tons éclatants et sur le ciel bleu flottaient, blanc réseau tissu de vapeur et tramé d'air, les poétiques fils de la vierge.

— Nous irons tous deux à la gare, n'est-ce pas Georges? proposa Mme de Guérande.

— Oui, certes, — et il tira sa montre — dans deux heures. Elle est bien près de nous maintenant.

— Que vous êtes bon! Georges, vous paraissez si heureux, vous l'aimez autant que moi, et il le faut, car la pauvre enfant en a besoin. C'est un véritable frère qu'elle a trouvé en vous.

— Quoi de plus naturel?

— Merci, mon ami. Accueillie comme elle l'est ici, il est possible qu'elle ne se sente pas absolument chez elle et ne se trouve pas heureuse entre nous, autant hélas! qu'elle peut l'être à présent. Oui, une triste vie que la sienne, veuve d'un mari qu'elle adorait, sans enfant, pleurant trop le passé pour songer jamais à se refaire un avenir et cela si jeune, car il y a dix ans de différence entre nous. Ah! c'est affreux, et si sa piété ne la soutenait en même temps que notre affection...

— Sa piété est vive, dit Georges d'une voix grave. Elle apprend à chérir jusqu'à ses souffrances, à tout accepter, comme à tout vouloir. Elle est triste, mais en même temps calme, sereine et ne refusant pas de se laisser distraire, ayant le courage de paraître s'intéresser à tout. Il faut beaucoup de force pour réagir ainsi, quand, au fond, rien ne vous est plus.

Il avait prononcé ces dernières paroles avec une légère amertume et tout bas, involontairement, il se répétait : Quand, au fond, rien ne vous est plus.

Trois heures plus tard M. et Mme de Guérande ouvraient leurs bras à la voyageuse. C'était une mince et pâle jeune femme, au profil allongé, vêtue de noir, très simplement coiffée de bandeaux plats et lisses. Malgré les lignes un peu anguleuses que son extrême maigreur accentuait encore, une rare distinction, jointe à une grâce indifférente et naturelle qui ne laissait pas que d'avoir beaucoup de charme, attirait dès qu'on l'approchait. Son blanc visage se teinta légèrement tandis qu'elle embrassait sa sœur, puis son beau-frère.

— Enfin! dit celui-ci en l'obligeant à prendre son bras pour traverser la gare.

Tous trois montèrent dans le break, Georges ayant contre sa coutume renoncé à conduire.

— Oui, enfin, dit la jeune femme, de sa voix mélodieuse et triste. Quelle joie de me retrouver là, entre vous. Et Jean?

— Il t'attend avec impatience, répondit Gertrude. Je ne lui ai pas permis de venir parce que j'avais peur qu'il fît trop de bruit et te fatiguât dans la voiture.

— Pauvre chéri, comme il doit avoir grandi dans ces trois mois.

— Trois mois, en effet et presque quatre, Marcelle, que nous ne vous avons pas vue, dit Georges.

Celle-ci ne répondit pas et se penchant un peu vers la portière dont la glace était ouverte, elle se mit à regarder le charmant paysage qu'elle retrouvait.

— La croix du jubilé, la ferme de la Gerbière, les vignes du père Virant, qui sont presque bonnes à vendanger. Comment! voilà déjà

le village là-bas avec son petit clocher, derrière le rideau de peupliers que j'aime tant. Ah! que cela fait du bien de se sentir ici!

Elle semblait à la fois gaie et attendrie. Sur le passage de la voiture chacun se découvrait; les enfants qui jouaient sur les talus de gazon au bord de la route, les femmes portant sur leur dos des grands sacs pleins d'herbe fraîchement coupée, les filles ramenant à l'étable leurs vaches ou leurs chèvres et le petit berger galopant derrière ses moutons. Et tous disaient : Voilà la dame de Souvreuse revenue. Est-elle pâle! est-elle pâle! tandis qu'elle leur souriait à tous. Puis on passa les barrières qui fermaient les allées sur les bois, on longea un moment l'avenue en côtoyant la ferme, et enfin on s'arrêta devant le perron.

Tous les domestiques étaient là : le vieux maître d'hôtel, la nourrice de Jean, le jardinier, un ami particulier de Mme de Souvreuse, la femme de charge, dont la fille était lingère chez elle; de tous côtés ce fut une cordiale bienvenue.

— O la chère maison, s'écria Marcelle en entrant la première. Je crois vraiment que loin d'elle j'avais le mal du pays.

Puis elle se tint longtemps à la croisée, contemplant, muette, son paysage favori qui la fascinait.

III

On menait, bien qu'elle fût un peu austère, une très douce vie aux Guérets. M. de Guérande n'était pas de ces chasseurs passionnés qui l'automne abandonnent la maison dès l'aube, pour courir jusqu'au soir à travers les bois et les plaines. S'il prenait volontiers son fusil pour faire un tour dans le parc en compagnie de Gertrude et de Marcelle et si même celles-ci suivaient son exemple, ce n'était là qu'un accessoire de la promenade, l'intérêt d'un but ajouté au plaisir de parcourir ensemble les longues allées du bois. Il ne rentrait pas, comme la plupart de ses voisins, à la dernière heure du jour, suivi de ses gardes et de ses chiens, moulu, stupide, affamé, incapable d'autre effort que de dîner et de dormir. C'était avant tout un homme d'intérieur, se plaisant aux choses de la vie commune et ne séparant pas son existence de celle des siens, gardant vis-à-vis de sa femme, de sa sœur et même de son fils, les égards, la politesse, le désir d'être agréable, trop souvent réservés à autrui. Il aimait la musique et s'y adonnait pendant de longues heures avec Mme de Souvreuse. Le soir il prenait un livre nouveau dont il faisait la lecture à haute voix pendant que Gertrude, infatigable travailleuse, tirait l'aiguille et que Marcelle crayonnait dans son album. Le matin tous trois faisaient de grandes courses à cheval. L'éduca-

tion de Jean l'occupait aussi, et c'était un amusement pour les deux femmes que d'écouter, sans en avoir l'air, la leçon qui se donnait à l'autre bout du salon. Gracieux tableau que celui du jeune père penché sur la blonde tête du petit garçon qui écrivait sous sa dictée ou alignait des chiffres. Mme de Guérande souriait, tandis que tout bas Mme de Souvreuse réprimait un soupir. La maternité lui eût été si douce, à elle aussi! Mais ce bonheur lui avait été refusé. Il fallait s'en consoler en aimant ce petit neveu comme son fils et elle l'aimait de grand cœur, avec cette sorte de passion qui prend sa source dans le regret.

Par une affectueuse pensée, Gertrude n'avait pas voulu loger sa sœur loin d'elle. Il lui semblait qu'elle se sentirait plus isolée si elle habitait à un autre étage ou dans une aile du château. Aussi avait-elle préféré lui réserver une chambre avec un petit salon à côté de son propre appartement, composé lui-même de deux pièces communiquant avec celui de son mari. Toutes les pièces ayant accès sur un long corridor qui les reliait entre elles, ils se trouvaient donc très rapprochés et, sans qu'elle y songeât, c'était là encore un motif de plus d'involontaire tristesse. Quand le soir tous trois montaient ensemble et que, se souhaitant une bonne nuit après s'être embrassées sur le seuil, chacune rentrait chez elle, Marcelle ne pouvait se défendre d'un pénible et amer retour sur elle-même. Tandis qu'elle parcourait du regard cette chambre bien froide et bien nue en dépit de tout le confortable qui la parait, se retrouvant seule avec elle-même, elle entendait, pendant un assez long temps, clair et distinct dans le silence de la campagne endormie, l'échange des deux voix amies, celles de sa sœur et de Georges, le bruit de leurs pas, et elle se disait : Ils sont deux, ils sont heureux. Elle en était arrivée à appréhender ce moment où leurs vies respectives se séparaient si nettement. Oui, souvent, quand M. de Guérande s'inclinait sur sa main en y posant ses lèvres et disant : A demain, ma sœur, il avait pu la voir pâlir tout à coup sous l'empire d'une indéfinissable émotion. Ah! toute seule, en effet, jusqu'à demain et toujours.

— Qu'as-tu? demanda un soir Gertrude à Marcelle, tandis que du flambeau qu'elle tenait à la main elle l'éclairait de près, inquiète et surprise de son visage altéré. Tu as l'air toute souffrante.

— Ce n'est rien. Je monte toujours trop vite l'escalier et, tu sais, cela m'est défendu pour mes palpitations de cœur.

— Laisse-moi rester un moment avec toi jusqu'à ce que tu sois remise.

— Non, non, Gertrude. Georges t'attend...

Et la repoussant doucement, elle ferma sa porte à double tour.

Puis quand elle se vit seule, elle se laissa tomber dans un fauteuil et se mit à pleurer.

Sans doute elle se reprochait ces larmes comme une ingratitude envers ceux dont l'affection l'entourait. Elle se disait qu'il était mal de ne pas savoir être heureuse. Ne se rendait-elle pas coupable aussi vis-à-vis de Dieu à la suprême volonté duquel elle se dérobait en ne sachant pas accepter avec résignation cette triste vie qui était la sienne.

IV

Un soir, en revenant d'une longue course par un temps glacé, Marcelle fut prise de fièvre. Le médecin appelé parla d'abord d'un rhume, puis bientôt d'une pleurésie. Gertrude alors s'installa au chevet de la malade, la veillant jour et nuit, ne se faisant remplacer par son mari que pour prendre elle-même un peu de repos. M. de Guérande restait avec la sœur de charité au pied du lit, aidant à entretenir le feu, à préparer les tisanes, jaloux de ne confier ce soin à aucune femme de service. Gertrude insistait d'ailleurs pour qu'il en fût ainsi.

— Je n'en peux plus, Georges, disait-elle, à demi défaillante après de longues heures sans sommeil. Je vais m'étendre un instant sur mon lit. Promettez-moi de ne pas vous éloigner une minute en mon absence.

Il promettait :

— Vous pouvez y compter, répondait-il en s'installant à sa place dans le grand fauteuil de garde-malade.

Une fois, comme elle dormait dans la chambre voisine sur une chaise longue, le petit Jean vint l'éveiller :

— Mère, dit-il, je crois que ma tante va plus mal.

— Comment cela, cher enfant? Le docteur est venu ce matin. Il était satisfait au contraire...

— Je ne sais pas. Je suis entré tout à l'heure sur la pointe des pieds. Mon père ne m'a pas vu. Il était à genoux sur le prie-Dieu, vous savez, derrière le lit, et il avait l'air de prier si fort, si fort, que j'ai pensé qu'il était plus inquiet.

— Non, Jean. Il serait venu me chercher.

Il y eut un moment de silence.

— Papa aime beaucoup ma tante, reprit l'enfant.

— Certainement, ne l'aimons-nous pas tous, et toi aussi?

— Oui, mais il est plus inquiet que vous, il a l'air plus triste. Jamais je ne lui ai vu une figure si triste... même l'an dernier quand le médecin disait que vous étiez si malade.

— C'est que tu as oublié.

Quelques jours plus tard, le docteur annonça que Marcelle était sauvée.

— Sauvée ! s'écria Georges en se jetant dans les bras de sa femme, comprends-tu? elle est sauvée !

Tandis qu'il la serrait sur sa poitrine en une chaude étreinte, une joie rayonnante éclairait son visage, et le petit Jean, seul dans un coin, occupé à regarder des images, s'écriait, battant des mains :

— Je n'ai jamais vu papa si content.

V

Cependant la convalescence traînait en longueur, prolongée par les rigueurs de la mauvaise saison. La petite toux persistante de Marcelle tenait toujours en éveil la tendre sollicitude de ceux qui l'entouraient. Bientôt le médecin conseilla un séjour dans le Midi.

— Il faut partir tout de suite, dit Gertrude, et je t'accompagne.

Elle refusa avec énergie :

— Non, tu ne m'accompagneras pas. Tu sais bien que le séjour de Nice est tout à fait mauvais pour toi. Mais si tu y consens, j'emmènerai avec moi la bonne sœur qui m'a si bien soignée. Tu seras ainsi tranquillisée sur mon compte.

— Elle a raison, dit Georges, le climat du Midi vous est défendu. Il vous faut au contraire un air vif et tonifiant. Plus que jamais vous devez être prudente en ce moment, car je puis bien le dire devant Marcelle, vous vous êtes un peu fatiguée à la soigner.

— Un peu et même beaucoup, dit Mme de Souvreuse. Je ne veux pas que tu tombes malade à ton tour. Crois-tu que je n'ai pas assez d'énergie pour faire seule ce petit voyage, d'ailleurs je trouverai là des amis.

— Vous me laisserez seulement vous conduire, dit Georges, et vous installer dans quelque jolie villa où j'irai vous voir de temps en temps.

— Soit, dit Gertrude, voilà qui me consolera un peu de ne pas t'avoir. Et j'entends qu'il ne te quittera qu'après t'avoir remise en bonnes mains.

— Quel enfantillage ! et pourtant comme il me touche ! Faut-il vraiment que j'accepte ces offres affectueuses?

Et elle leur tendait ses deux mains, une à Gertrude, l'autre à Georges, les yeux humides.

Huit jours plus tard, par une triste journée de décembre, M. de Guérande partait avec Marcelle.

— C'est vraiment un frère, dit celle-ci en embrassant sa sœur, et toi tu es bonne de consentir à t'en priver quelques jours pour moi.

Gertrude, avec un pâle sourire, lui rendit son baiser. Puis, pensive, debout à la croisée, elle demeura longtemps immobile, les yeux fixés sur cette voiture qui les emportait tous deux dans la neige.

VI

A la fin de la semaine, M. de Guérande revint. Son regard clair son franc sourire, la droiture éclatant sur son visage, eussent rassuré Gertrude si la moindre arrière-pensée avait pu l'inquiéter. Mais pas l'ombre d'un doute ne l'avait effleurée. Non, elle avait une absolue confiance en son mari et une confiance méritée. En vain parfois ses bonnes amies lui insinuaient-elles de ces demi-mots bienveillants dans la forme, perfides dans le fond qui causent tant de trouble. Elle n'y prenait pas garde et s'affligeait de voir que le monde, toujours méchant et crédule au mal, s'acharnait à calomnier les plus pures relations. Etait-ce à elle de se plaindre que Georges fût pour sa sœur un véritable frère, un ami si dévoué? Non, certes, et elle était fermement résolue à n'en être jamais que reconnaissante et touchée.

A deux ou trois reprises il fit le voyage de Nice en rapportant chaque fois de bonnes nouvelles. La santé de la malade se rétablissait; elle avait repris des couleurs et ne toussait plus. Sa tristesse même semblait envolée. Puis avril revint et il alla la chercher. Quelle grande joie ce fut pour tous que ce retour! Les deux sœurs se jetèrent dans les bras l'une de l'autre.

— Comme tu as bonne mine, s'écriait Gertrude d'un ton joyeux; sais-tu que tu es encore embellie?

Elle secoua la tête.

— Non, à mon âge on n'embellit pas, surtout quand on n'a plus à plaire... Mais toi, je te trouve l'air fatigué. Serais-tu souffrante, Gertrude?

— Comme toujours, je crois, un peu de faiblesse, sans rien de grave.

Marcelle la regardait, l'observait avec circonspection.

— Si, davantage. Ne trouvez-vous pas, Georges?

— Je n'ai rien remarqué.

— Parce que vous êtes toujours là. Pour moi qui n'ai pas vu cette chère sœur depuis trois mois, je ne puis m'empêcher d'être frappée de l'altération de son visage.

— Mais tu vas m'inquiéter, Marcelle, dit en souriant Mme de Guérande, qui craignait qu'elle n'affectât son mari. Laisse-moi donc jouir du plaisir de te retrouver bien portante. Tiens, voilà en tous cas quelqu'un qui est en bonne santé, ajouta-t-elle, comme Jean

entrait tout rose et florissant et se suspendait au cou de sa tante.

Et elle était heureuse d'avoir pu détourner l'attention de Marcelle.

VII

— Mon ami, dit un soir Mme de Guérande à son mari, Jacques de Tuilière vient de me prier de sonder les dispositions de Marcelle à son égard. Il en est très épris, ce dont je me doutais un peu, soit dit entre nous, et voudrait savoir si sa demande a quelque chance d'être agréée.

— Sa demande! s'écria Georges avec stupeur. Il veut l'épouser?

Gertrude se mit à rire.

— Bien entendu. Qu'y a-t-il là d'étonnant?

— Mais Marcelle ne songe pas à se remarier.

— Elle n'y songe pas assurément, elle n'y a du moins jamais songé jusqu'ici. Toutefois je ne sais pas si elle n'aurait pas raison de s'y décider. Sa vie n'est pas gaie.

— Que lui manque-t-il? N'est-elle pas entourée de notre affection? Ne se trouve-t-elle pas absolument chez elle ici? Jean, elle le considère comme son enfant. Non, je ne vois pas ce qu'elle pourrait chercher et trouver ailleurs.

— Bien des choses, mon ami. Un intérieur, des devoirs, des joies aussi, j'espère... Néanmoins j'appréhende un peu de lui faire part des intentions de M. de Tuilière. Je crains de soulever en elle bien des émotions, et de réveiller de poignants souvenirs. Elle a été si heureuse pendant les quelques mois passés avec M. de Souvreuse, et, bien qu'elle l'ait perdu il y a plus de cinq ans, cette blessure est toujours si sensible que je frémis d'y toucher. Pourtant il faut absolument m'acquitter de la mission dont je me suis chargée.

— Et qu'allez-vous lui conseiller?

— Je n'en sais rien. M. de Tuilière est un excellent parti et, personnellement, le plus galant homme que je connaisse. Si Marcelle doit se remarier, elle ne saurait mieux choisir.

— Ah! ce n'est pas mon avis. Elle lui est bien supérieure sous tous les rapports, avec son esprit fin, cultivé, la noblesse de ses sentiments, son exquise distinction...

— Alors ce beau-frère ne vous sourit pas?

A ce mot, Georges eut un geste d'impatience en secouant la tête avec une sorte de colère; puis, réprimant ce premier mouvement, il demeura quelque temps pensif.

— Je suis si surpris, dit-il enfin, parlant avec lenteur et comme s'il se fût entretenu seul avec lui-même. Je n'avais jamais prévu, jamais imaginé... Il me semblait que Marcelle était à nous, rien

qu'à nous. Mais j'ai tort. Je suis égoïste, comme ces parents qui voudraient garder toujours leurs enfants. Oui, peut-être vaudrait-il mieux en effet qu'elle se marie, car il faut, il faut absolument qu'elle soit heureuse, et, comme vous le dites, Jacques est charmant... il peut lui plaire, qui sait même si déjà... En prononçant ces mots, Georges était un peu pâle. Il marchait de long en large dans sa chambre, puis soudain, s'arrêtant devant sa femme, qui ne pouvait se défendre de remarquer son air bouleversé :

— Quand parlerez-vous à Marcelle? demanda-t-il avec agitation.

— Demain, pendant que vous serez à Tours.

— Le plus tôt sera le mieux Il me tarde de savoir son impression. Vous me direz bien tout, Gertrude.

— Mais sans doute, mon ami, et il est même probable, si elle ne refuse pas absolument, qu'elle voudra vous consulter. Tout cela est grave et demande mûre réflexion. Les seconds mariages sont assurément les meilleurs pour une femme, parce qu'elle sait mieux où elle va et qu'elle est moins la dupe de son cœur. Il lui semble qu'elle se donne plus librement. Mais aussi lui faut-il plus de temps et de pensées pour s'interroger elle-même.

— Chère petite Marcelle!

— Jacques m'a touché, continua Mme de Guérande, par l'émotion de son langage, par un accent vrai, ému, partant du cœur, par l'expression d'un sentiment à la fois profond et passionné.

— Ah! il l'aime tant que cela?

— Cet hiver à Nice il l'a beaucoup vue chez sa tante. C'est là que cette affection s'est développée, affermie. Il m'assure que son bonheur en dépend.

— En tous cas, chère amie, il me semble avoir gagné sa cause auprès de vous.

— Quant à lui, certainement. Mais avant tout il s'agit de savoir si le cœur de Marcelle est assez affranchi du passé pour pouvoir s'ouvrir à un sentiment nouveau et recommencer la vie. J'en doute. Elle me paraît si détachée de tout et d'elle-même. Puis je me le demande souvent, peut-on aimer deux fois? Qu'en pensez-vous, Georges?

Et relevant brusquement la tête, qu'elle tenait appuyée sur sa main, elle le regarda fixement. Comme il ne répondait pas, elle répéta avec une secrète anxiété dans la voix :

— Peut-on aimer deux fois?

Georges, très troublé, hésita un moment. Puis, poussé par une délicate inspiration, cédant à un mouvement généreux et tendre, il prit la main de sa femme et la portant à ses lèvres avec une bonne grâce infinie :

— Je ne le saurai jamais, dit-il.

Et il sortit.

VIII

— Jamais. Telle fut la réponse presque indignée de Marcelle quand Mme de Guérande, la prenant à part, l'entretint du vœu de Jacques.

— Jamais! grand mot que celui-là, ma chérie. Peut-être devrais-tu au moins réfléchir.

— Réfléchir! à quelle réflexion me livrer? Je ne veux pas me marier, j'en suis sûre.

Gertrude hésita un moment, puis, la tête baissée sur le canevas qu'elle brodait et sans la regarder :

— Pourquoi? demanda-t-elle.

Un long silence régna.

Oui pourquoi? Marcelle à son tour se le demandait et elle ne trouvait pas de réponse. Mais ce dont elle était certaine, c'est que cette idée ne s'était pas une fois, depuis qu'elle était veuve, présentée à son esprit et qu'elle lui apparaissait souverainement pénible. A cette seule idée, elle sentait une immense tristesse l'envahir. C'était comme l'évanouissement de tous ses rêves les plus doux, un déchirement soudain de son existence. Quoi! ne pas rester là toujours ainsi, à vivre tous trois ensemble, à vieillir entre eux; avoir un foyer à elle, qui ne serait plus le leur, des joies, des peines qui ne leur appartiendraient pas, une existence qui ne serait plus cette chère communauté. Non, cela ne se pouvait pas. Et qu'y gagnerait-elle? Sa pensée, ses regards, n'iraient-ils pas sans cesse chercher ses anciens amis? Ne leur laisserait-elle pas son cœur en s'en allant? Georges, Gertrude, Jean, qui pourrait-elle aimer autant? C'était eux sa vraie famille, sa seule famille. Jamais elle ne les quitterait pour un inconnu, un étranger, qu'elle détestait presque déjà pour son audace à prétendre ainsi bouleverser une vie tranquille. Et puis? Que savait-elle de lui? Pouvait-il avoir leurs goûts, leurs idées, leurs façons de sentir et aussi les longues habitudes, les chers souvenirs, tous ces liens qui vous unissent après qu'on a vécu beaucoup d'années dans une si douce intimité. Ensuite elle revoyait l'image de son mari mourant et auprès d'elle une autre, douce et consolante, pleurant avec elle, celle de Georges, ce frère si parfait, ce véritable ami. Et maintenant elle cesserait d'être celle que l'on plaint, que l'on console, elle n'aurait plus besoin d'eux. Non, non, jamais cela.

— Pourquoi? répéta Gertrude que troublait ce long silence.

Marcelle ne répondit pas et se jeta dans ses bras en pleurant.

— Ma pauvre enfant, pardon, je t'ai fait de la peine, dit Mme de Guérande la tenant pressée contre elle. J'ai involontairement réveillé chez toi de douloureux souvenirs, j'ai rappelé des jours heureux cruellement disparus. Je devais pourtant remplir la mission dont j'ai été chargée, je devais aussi, m'oubliant (car pour moi je n'ai qu'à perdre au change), t'engager à réfléchir. J'ai touché à une blessure mal fermée, une de celles qui ne se ferment pas. Je n'insiste pas et, s'il en est ainsi, oui, tu as raison de refuser.

— Certes, Gertrude, je refuse, dit Marcelle, qui retrouva un sourire à ce mot, je refuse, et il me semble que je serai seulement heureuse et rassurée quand tu auras appris ma résolution à M. de Tuilière.

— Pauvre garçon! Je t'assure qu'il t'aime. Tu ne t'en es donc pas doutée?

— Assurément non, l'idée ne m'en est pas venue... Ne trouves-tu pas étrange qu'il se soit avisé?...

— Pas si étrange. Tu ne sais donc pas, Marcelle, que tu es jeune et charmante.

— Soit. Mais si loin de toute pensée frivole; il me semble que ma vie est finie, absolument finie, que je n'existe plus qu'en vous.

— Alors je lui dirai qu'il faut renoncer à tout espoir?

— A tout espoir, et dis-le-lui de façon nette... qu'il n'en soit plus jamais question.

— Je le dirai ainsi.

— Maintenant parlons d'autre chose, n'est-ce pas?

Et Marcelle se levant presque gaie, avec une grâce enfantine, ouvrit la croisée qui donnait sur les jardins :

— Moi, dit-elle, quitter ces bois, ne plus voir ce cher horizon tant de fois contemplé entre vous deux, les grandes allées parcourues ensemble, les places aimées, les coins intimes, non, non. Jamais je n'ai tant adoré les Guérets qu'aujourd'hui. Vois donc, n'est-ce pas assez charmant?

C'était charmant en effet. Autour de la vaste pelouse qui s'étendait devant l'élégant petit château, les bois formaient une ceinture d'un vert éclatant, s'entr'ouvrant çà et là pour offrir aux regards, par de larges échappées, la vue d'un paysage magique et lointain. L'œil embrassait alors la campagne avec les champs aux teintes bigarrées, ceux de trèfle couleur de rose et ceux d'avoine encore pâles ou de blé déjà jaunissants. Les carrés de vigne entre les haies étalaient leurs longues raies sur le coteau et plus bas les prés ondulaient, tout verdoyants, coupés par la petite rivière que bordaient au fond les peupliers. Et là-bas, là-bas sur la route, une voiture légère, celle de M. de Guérande qui revenait.

IX

— Eh bien? dit-il presque aussitôt qu'il eût embrassé sa femme qui l'attendait sur le perron.

L'expression de son visage était anxieuse, et son impatience telle qu'il n'attendit même pas d'être affranchi de la présence des serviteurs debout dans le vestibule, pour savoir ce qu'il avait tant à cœur d'apprendre.

— C'est non, lui dit sa femme cédant à un sentiment d'involontaire pitié pour son inquiétude et ne pouvant cependant se défendre de l'observer en lui faisant part de ce refus. Une joie si vive se peignit sur son visage à ces mots, qu'elle se sentit indiscrète d'en être témoin.

— Vous êtes couvert de poussière, ajouta-t-elle. Dans un moment c'est l'heure du dîner. Ne voulez-vous pas auparavant mettre un peu d'ordre à votre toilette?

— Vous avez raison. Mais venez donc avec moi pour me donner quelques détails.

— Si voulez, Georges.

Une vague angoisse lui serrait le cœur. Cependant elle se disait :

— Comme il est bon, lui, dont elle n'est pas la sœur, de tant s'intéresser à son sort et de désirer si fort la conserver près de nous.

— Alors elle ne veut pas? déclara-t-il quand la porte se fut refermée derrière eux. J'en étais sûr.

— Non, elle ne veut pas, et si heureuse que je sois de penser que rien ne sera changé dans notre existence, je ne puis m'empêcher de me reprocher un peu mon égoïste satisfaction. Que deviendrait-elle si nous venions à lui manquer?

— Pourquoi se préoccuper de l'avenir, chère amie? Un bon présent, c'est déjà beaucoup. Ainsi Jacques ne lui plait pas?

— Ce n'est pas Jacques, c'est le mariage et tout ce qui changerait son existence.

— Chère Marcelle! Donc ni lui ni personne, continua-t-il, avide de se faire répéter la réponse de sa belle-sœur.

— Ni maintenant ni jamais, répondit Mme de Guérande d'une voix grave.

— Tant mieux. Notre intimité n'en sera que meilleure et plus étroite. C'est étrange comme dans ce monde on a besoin de lendemain. Pas de bonheur sans stabilité. Je vous l'assure, Gertrude, poursuivit-il, inconscient de ce qui se passait en lui, oui, j'ai été inquiet, préoccupé tout le jour.

— Vous êtes bon, mon ami, dit Mme de Guérande en embrassant

son mari, touchée au fond de ces paroles dont la franchise raffermissait encore sa confiance en lui.

X

Les malheurs sont toujours près de nous. La mort de son beau-père, brusquement survenue, rappela Marcelle à Paris. Ce fut un nouveau coup. Il l'aimait comme une fille, cette jeune veuve de son fils. Elle n'avait pas voulu le quitter, continuant, l'hiver, à vivre sous son toit, lui rendant en soins la protection dont il la couvrait. C'était, pour la jeune femme, un intérêt, un devoir, qui occupaient sa triste vie. N'être nécessaire à personne ajoute à la solitude et la rend aussi plus amère. Aussi désormais quel vide que celui de son existence. Pourtant la pensée du mariage, le souvenir de Jacques, demeuraient éloignés de son esprit. Gertrude lui écrivit donc pour lui dire que désormais elle ne devait plus avoir d'autre demeure que la leur, aussi bien à Paris qu'à la campagne, et l'engager à prendre ses dispositions pour quitter son hôtel et venir s'installer près d'eux. Marcelle refusa. Elle promettait de venir tous les ans passer, comme de coutume, quelques mois auprès de sa sœur, en invitée, en amie; mais elle ne voulait pas s'implanter à tout jamais dans leur intérieur. En vain M. de Guérande, qui avait été la trouver pensant la décider, insista-t-il, donnant même à entendre qu'elle était trop jeune encore pour vivre seule. Marcelle, avec un doux et triste sourire, assura qu'elle était sûre d'elle et n'avait rien à redouter.

— Vous avez tort, Marcelle.

— J'ai raison, au contraire, et j'en ai la conviction, lui répondit-elle avec fermeté.

Tout ce qu'il put obtenir fut qu'elle viendrait les rejoindre à l'automne et resterait avec eux jusqu'au mois de janvier. Il avait trouvé moyen de lui persuader qu'en automne, à la campagne, avec sa délicate santé qui souvent l'empêchait de sortir, Gertrude se trouvait un peu seule et qu'il était de son devoir de lui tenir compagnie par les longs jours de brouillard et de froid.

— Vous me parlez ainsi par charité, Georges. Je n'ignore pas que Gertrude ne s'ennuie jamais. Elle sait trop bien s'occuper entre vous et son fils. Mais enfin, puisque vous l'exigez, je veux bien faire semblant de croire que je lui rendrai service; mettons que je lui serai très utile et que vous-même serez heureux de profiter de ma présence pour chasser tout le jour, sans scrupule. Vous voyez que je me laisse faire, que je mets la meilleure volonté à me dévouer.

— Allons je vous emmène.

— Non. J'irai vous retrouver dans quelques jours à Guérande.

— Et en attendant vous restez toute seule ici?

— Mais j'y suis bien accoutumée, au moral du moins. Le fait de déjeuner et de dîner sans personne peut-il être considéré comme une aggravation? Sans doute je l'avoue, ces repas solitaires, sont tristes dans le silenee d'une grande salle à manger, où ne résonne que le pas discret d'un serviteur. C'était un de mes plaisirs que ce moment passé à table en face de mon excellent beau-père, je lui parlais un peu haut pour qu'il m'entendît mieux, m'efforçant de l'entretenir de sujets qui pouvaient l'intéresser, m'appliquant à lui faire servir les mets qu'il préférait. Parfois on invitait de vieux amis. J'étais gaie quand il semblait gai, souriante si je le faisais sourire, et je me disais que là-haut mon cher mari se réjouissait de nous voir ensemble. Et puis, ce vieillard à cheveux blancs avait une grâce aimable, à lui; sa conversation charmante, ses manières exquises, rappelaient un temps disparu, et maintenant, oui je ne puis pas m'habituer à voir vis à vis de la mienne sa place vide. Mais voyez-vous, Georges, il faut regarder plus haut, élever son cœur, encore et toujours, comprendre enfin que l'on n'est jamais seule tant qu'on a des souvenirs et des regrets.

M. de Guérande l'écoutait, attendri, charmé, en contemplant ce profil austère et doux à la fois d'une si exquise pureté, l'âme élevée par ces graves et hautes paroles qui jaillissaient, si vibrantes, de ses lèvres.

— A bientôt, lui dit-il en serrant sa main avec force.

Et il s'éloigna.

XI

Marcelle arriva bientôt après aux Guérets, et deux mois tranquilles, deux mois charmants, s'écoulèrent dans la douce monotonie et la sereine tristesse de leur intimité. Marcelle se disposait, après ce séjour, à rentrer à Paris pour s'y installer, quand Gertrude tomba brusquement malade, ajournant ainsi tout projet de départ. Un refroidissement, qui d'abord n'avait pas paru inquiétant, dégénéra bientôt en pleurésie. Malgré les tendres soins de sa sœur et de son mari, Gertrude, après quelques semaines de souffrance résignée, presque souriante, s'éteignait au milieu des siens consternés.

Dès qu'elle sentit les approches de la mort, Gertrude, avant de recevoir les derniers sacrements, voulut s'entretenir seule avec sa sœur.

— Personne ne peut nous entendre, n'est-ce pas, Marcelle? demanda-t-elle d'une voix si faible, que celle-ci même pouvait à peine la saisir.

— Personne, ma chérie.

— Alors, écoute-moi, je vais te parler sans arrière-pensée. Je m'en vais à regret. J'étais heureuse, j'aimais la vie, j'aurais voulu élever Jean. Dieu en a décidé autrement : je me soumets. Georges est bon, il me pleurera ; mais sa douleur ne sera pas de celles qui sont inconsolables. Quand elle s'apaisera, plus tard, il te demandera d'être sa femme. Il faut y consentir, car il t'aime... C'est là ce que je voulais te dire à toi seule. Une femme ne saurait faire une telle recommandation à celui qui s'appelle encore son mari. Peut-être eût-il pu se méprendre sur ma pensée, et supposer une amertume qui n'est pas et n'a jamais été dans mon cœur. Je veux que le jour où cette prière te sera adressée, tu ne la repousses pas ; tu peux, tu dois l'exaucer sans crainte d'offenser ma mémoire... ou de trahir notre amitié... Si ceux qui sont partis voient de là-haut, comme j'y compte, ceux qu'ils ont aimés, je te verrai, sans douleur, à Georges.

Gertrude avait passé une main autour de la taille de Marcelle, assise à son chevet, et par un geste solennel posé l'autre sur sa tête, comme pour donner plus de majesté à ses paroles.

— Elle continua :

— Il t'aime, Marcelle, et tu l'aimes aussi. Vous n'avez même pas lutté, vous étiez inconscients. Nul n'est coupable d'un mal qu'il ignore. Moi seule j'avais compris.

Marcelle la contemplait avec égarement. Était-ce vrai ? était-ce possible ? ou bien le délire avait-il envahi déjà son cerveau ?

Glissant à genoux au pied du lit, elle cacha sa tête entre ses deux mains, et la voix brisée de sanglots :

— Tu te trompes, Gertrude, nous nous aimons comme frère et sœur, pas autrement, et jamais, jamais, entends-tu bien ? je ne mettrai ma main dans la sienne.

— J'espère le contraire et si je meurs consolée, ma chérie, je ne le dois qu'à cet espoir. Ah ! j'ai bien hésité, mais je connais ton âme délicate. J'ai senti que si je demeurais muette, jamais tu n'oserais prendre, à mon foyer, cette place qui sera vide et devenir la mère de mon enfant. Je te le confie, ce bien-aimé petit Jean, je te le donne avec tout ce que j'ai aimé ici-bas. Et maintenant embrasse-moi ma sœur et laisse-moi te... bénir.

Une défaillance la prit. Quand elle revint à elle, on fit entrer le prêtre qui attendait, et une heure après elle n'était plus.

XII

— Vous ne me quitterez pas maintenant, dit Georges; pour l'amour d'elle, je vous demande de rester ici, et de veiller sur mon enfant sans mère.

Songeant aux autres avant de songer à elle-même, Marcelle jugea que son devoir était de rester. Jean était bien jeune pour être uniquement confié à un père, dont les meilleurs soins sont souvent maladroits. Il fallait une femme auprès de lui, et nulle mieux qu'elle ne pouvait remplir la tâche sacrée d'élever le petit orphelin. Elle n'hésita pas.

— Je resterai, mon ami, dit-elle, aussi longtemps que je pourrai vous être utile. Comptez sur moi,

Cette pensée rasséréna le cœur de M. de Guérande, et il fut décidé qu'on passerait les deux premières années de ce grand deuil à la campagne. Plus tard, on verrait.

Un grand trouble avait d'abord rempli le cœur de Marcelle. Sans cesse les dernières paroles de Gertrude tintaient à son oreille, ces paroles d'une bouche expirante, mélancoliques et sereines comme la résignation. Comment cette sœur aînée, qu'elle avait toujours écoutée avec respect et soumission, pouvait-elle s'être exprimée ainsi? Quoi! Gertrude vivante, elle aurait aimé Georges à ses côtés. Quelle folie! Celui qu'elle aimait et pleurait toujours, n'était-ce pas l'époux qu'elle avait perdu? Et elle cherchait, elle cherchait au fond de sa pensée, au fond de sa conscience. Elle cherchait et parfois il lui semblait qu'une vague lueur éclairait ses doutes. Oui, pourquoi donc hésitait-elle chaque fois à se placer entre eux? Pourquoi avait-elle refusé de faire ménage commun à Paris? Pourquoi, malade à Nice l'année précédente, avait-elle souhaité avec tant de hâte que M. de Guérande s'éloignât? Et puis les souvenirs lui revenaient un à un. Elle se rappelait le charme particulier de telle causerie à deux dont un instinct mystérieux lui avait fait éviter le renouvellement, de telle promenade dont les moindres détails, le paysage, l'horizon, les sites, étaient toujours devant ses yeux noyés de je ne sais quelle grâce particulière; tel mot, telle attention délicate qui l'avaient frappée, sans parler de ce sentiment de vide et d'ennui morne et profond, dès qu'elle avait quitté les Guérets, de cette intime satisfaction aussitôt qu'elle y revenait. Jusqu'alors elle avait cru naïvement à une joie d'habitude, au bien-être du chez soi retrouvé. N'était-ce pas autre chose? Et sans cesse perdue dans ses rêves, s'interrogeant à toute minute, elle se complaisait à brouiller ce passé mystérieux, trouvant à ces évocations d'hier un charme douloureux et poignant à la fois.

Avec un intérêt nouveau et qu'elle se reprochait parfois, ainsi qu'une mauvaise pensée, injuste pour celui qui se montrait auprès d'elle si plein de confiance, et si réservé, elle étudiait M. de Guérande. Chaque matin et chaque soir, quand il portait sa main à ses lèvres par un affectueux bonsoir ou un bonjour tendre, les paroles de Gertrude revenaient à son esprit. Il t'aime, il t'aime. Quelquefois elle ne le trouvait pas aussi triste qu'elle l'eût voulu. Etait-ce seulement dans sa foi de chrétien qu'il puisait la force et la résignation? L'élan naturel, la jeunesse et la gaieté de sa nature suffisaient-ils à lui faire supporter ce coup cruel de la mort de Gertrude. Il est certain que M. de Guérande, à son insu, sous cette influence de femme et de sœur, reprenait singulièrement à la vie. Bien que son visage fût grave, et son front pensif, on sentait par derrière, au fond de ses yeux, et dans la douceur de son sourire, comme une sérénité, une paisible assurance. A table vis-à-vis de lui, Jean assis entre eux, quand il disait : *Nous*, comme il le disait autrefois, elle se prenait à rougir. Tout ce qui lui paraissait simple et naturel du vivant de Gertrude, lui devenait étrange et embarrassant à présent.

Elle se demandait, — à supposer qu'il l'aimât, — si sa présence dans cette maison était convenable, si d'autres n'en pouvaient pas être choqués et l'accuser tout bas. Ah! pourquoi Gertrude avait-elle parlé. Dans une généreuse intention, sans doute, elle avait cru bien faire, et préparer leur bonheur. Hélas! elle avait gâté sans retour le charme pur et sain de leur affection. Elle lui avait révélé en son paradis ignoré, la connaissance du bien et du mal. Du moins Georges ne savait pas, il ne fallait pas qu'il sût jamais. Et si vraiment il l'aimait, il était nécessaire qu'il ignorât toujours lui-même le secret de son propre cœur.

S'éloigner, lui témoigner la moindre défiance, ne serait-ce pas l'amener à s'interroger lui-même? Et puis si cet amour datait du temps où il eût été une offense pour Gertrude, peut-être bien elle-même avait-elle aussi, à son insu, éprouvé aux côtés de sa sœur un égal sentiment envers Georges?... Mon Dieu! Ah! qu'elle avait dû souffrir tout bas, le sourire aux lèvres, les mains tendues affectueusement, cette sœur chérie. Qui sait, elle en était morte peut-être de douleur secrète. Et Marcelle se désolait.

Toutes ces tristes pensées l'assaillaient la nuit dans sa chambre, dans cette chambre solitaire, qui n'était séparée de celle de Georges que par l'appartement du petit garçon. Mais quand venait le jour, dissipant avec sa lumière et son soleil tous ces songes et ces tristesses, et que, descendant au salon, elle y trouvait M. de Guérande, simple, bon, le visage ouvert et le regard franc, elle rougissait alors

des absurdes pensées qui l'avaient agitée, se reprochait le moindre soupçon, toute joyeuse de pouvoir dire : Mon frère.

XIII

Deux années s'écoulèrent de la sorte. Peu à peu Marcelle s'était rassurée, oubliant les paroles de Gertrude, ayant renoncé à voir autre chose que de l'amitié dans une affection où elle avait par instant craint de rencontrer l'amour. Après tout, quelle est la différence entre ces deux sentiments? D'un homme jeune à une jeune femme, l'amitié ne revêt-elle pas d'aimables dehors parfois alarmants? Mais Marcelle n'avait jamais cessé de rester ce qu'elle était. Et peu lui importait d'avoir eu de certaines heures d'attendrissement, laissé peut-être pencher du côté de la sympathie un peu plus qu'il n'eût fallu le plateau de cette petite balance que nous avons tous dans le cœur.

Le marronnier avait depuis la veille perdu ses feuilles enlevées par la gelée de la nuit et la bise du matin. Elles gisaient maintenant en un monceau à ses pieds, si jaunes, qu'à distance on eût dit une meule de foin. Il y en avait qui étaient pâles comme de l'ambre, d'autres dorées comme un rayon de soleil, et puis de plus foncées, presque brunes, tordues, hâlées, qui se reployaient sur elles-mêmes comme vieilles et fanées, tandis que d'autres d'un vert pâle, encore à peine strié de quelques raies couleur paille, un peu amincies seulement, un peu chétives, mais jeunes et vivantes encore, semblaient se plaindre d'avoir été précocement enlevées dans cette nuit froide. Aux branches enfin, d'autres plus tenaces, se détachaient maintenaut une à une et venaient, attardées, rejoindre lentement les autres sur le gazon humide de blanche rosée. Mais le ciel était si bleu, le jour si éclatant, qu'il n'y avait aucune tristesse à les voir ainsi tomber. On eût dit plutôt, à leur façon de choir après avoir un moment tourné dans l'espace, une ronde joyeuse, une poursuite poétique et folle, faisant songer à ces vols d'hirondelles qui montent en troupe vers le ciel au temps d'automne. Seulement ces dernières ne quittaient point la terre.

Jean venait de rentrer pour prendre sa leçon avec l'instituteur du village, un brave homme, que M. de Guérande faisait venir chaque jour pendant deux heures pour apprendre à son fils la géographie et le calcul, et Marcelle qui ne craignait pas l'air vif, s'attardait encore autour des parterres, enveloppée dans sa casaque de loutre.

— Voulez-vous faire un tour dans le parc? lui demanda Georges. Il fait si beau.

— Volontiers, et elle prit son bras. Encore un hiver qui revient, dit-elle, tandis qu'elle s'engageait avec lui dans une longue allée où les feuilles balayées à droite et à gauche formaient tout du long une bordure d'or, bizarre plate-bande aux merveilleux reflets, mélange de vie et de mort.

— J'aime l'hiver, répliqua-t-il. Il me semble que c'est l'époque où la vie devient plus intime, avec les longues soirées, les causeries à voix basse, à deux au coin du feu...

Elle ne répondit pas. Quelque chose dans l'accent de Georges, dans la légère pression de son bras contre le sien, venait tout à coup de la rappeler à ses craintes. Une vague défiance l'envahissait.

— Et vous? ajouta-t-il.

— Moi, fit-elle d'un ton un peu sec, je préfère la vie au dehors, à plusieurs, sous le ciel bleu, devant la nature en fête.

Il garda le silence un moment, puis il reprit :

— Que vous êtes bonne pour moi, Marcelle! quelle fidèle compagnie vous m'avez tenue depuis... et comme vous avez su adoucir pour moi la cruelle épreuve. Saurez-vous jamais toute ma reconnaissance pour votre dévouement, toute ma tendresse...

— Il ne saurait être question de reconnaissance entre nous, Georges. Quoi de plus naturel? Ne suis-je pas votre sœur?

— Sans doute, ma sœur, mais ce n'est pas encore assez. Laissez-moi vous exprimer le vœu ardent de mon cœur, laissez-moi vous dire que je veux vous appeler ma femme. Je vous aime...

— Grand Dieu! s'écria Mme de Souvreuse en portant les deux mains à son front avec un mouvement désespéré, Gertrude avait raison!

— Gertrude! que voulez-vous dire?

Alors elle lui raconta tout. M. de Guérande connut ce suprême entretien des deux sœurs et toutes les angoisses qui avaient dévoré Marcelle.

— Ah! malheureux ami, lui disait-elle, que venez-vous de faire? Mes remords, mes craintes, s'évanouissaient, j'étais parvenue à nier l'évidence. Vos paroles viennent de troubler cette paix et cette illusion. Le voile est déchiré, je ne goûterai plus la douceur de rester près de vous. Gertrude avait raison. Elle le savait, elle, et nous ne le savions pas. Nous nous aimions, nous nous sommes toujours aimés. C'est à elle que vous donniez votre amitié gardant pour moi l'amour. Ah! c'est horrible! jusqu'ici nous étions inconscients. Mais aujourd'hui, songez-y, Georges, nous ne le sommes plus. Il y a un fait affreux, nous nous sommes aimés de son vivant, vous son mari, moi sa sœur, et nous le savons. Je ne puis jamais devenir votre femme. Ce serait ratifier un sentiment criminel, qui ne doit pas recevoir la sanction divine.

Ses larmes coulaient en abondance. Elle avait quitté le bras de son ami et marchait seule à présent, à quelques pas de lui. Pâle et consterné, il la suivait sans trouver de paroles.

Et c'est ainsi que tous deux, accablés, ils regagnèrent le château.

XIV

Ainsi c'était vrai! c'était vrai! La cruelle nuit qu'ils passèrent! Le lendemain ils n'osaient plus se regarder. Elle se reprochait de ne pas l'avoir deviné, cet amour, au lieu de croire à une impossible amitié; ce bonheur divin d'être aimée, de se l'entendre dire, devenait son châtiment. Marcelle avait songé à partir pour ne plus reparaître jamais. Les pensées les plus folles traversaient son esprit. Mais Jean, mais les serviteurs, mais le monde. Que supposerait-on? Et puis Georges, avait-elle le droit de le désespérer ainsi? Avait-elle enfin le courage de ne plus le revoir?

Lui, de son côté, voyait clairement leur terrible situation. Plus de doute. Gertrude avait dit vrai. Il aimait Marcelle. Comment, depuis quand? Mon Dieu depuis toujours, seulement il ne se l'était jamais avoué. Pauvre Gertrude, plus clairvoyante, cet amour ne lui avait pas échappé. Jour à jour elle l'avait vu croître. Attentive à ses moindres nuances dans une âme qui lui était si chère, elle avait été témoin de la langueur qui s'était emparée de lui pendant l'absence de Mme de Souvreuse. Elle avait remarqué cette impression de bien-être qui l'envahissait lorsqu'elle était là. Elle avait noté les paroles dont lui-même ne se rendait pas compte en les prononçant et surpris les regards dont il n'avait pas conscience. Plus tard quand il avait été question de ce mariage avec Jacques, il se souvenait maintenant de l'angoisse qui s'était emparée de lui. Sans doute, s'il se fût réalisé, si Marcelle fût devenue la femme d'un autre, la jalousie l'eût averti de la secrète passion nourrie pour elle, et les révoltes de son cœur l'eussent éclairé. Toujours, il l'avait aimée; depuis la mort de Gertrude, ses sentiments pour Marcelle n'avaient pas changé; cette durée de son affection n'en était-il pas la preuve la plus convaincante? Certes, il l'aimait, puisqu'à peine son deuil expiré, il la voulait sa femme. Si jamais sa pensée n'avait été jusqu'au désir, cependant, il était forcé de se l'avouer, il avait au fond de son cœur préféré Marcelle à sa femme. Sa présence lui était plus nécessaire. Elle lui donnait mieux le sentiment du bonheur. Il jouissait davantage de ses joies comme il souffrait plus de ses peines. Sa tournure d'esprit, ses goûts étaient plus en harmonie avec les siens, ses idées plus d'accord avec ses idées. Elle repré-

sentait d'une façon plus parfaite à ses yeux cet idéal que chacun porte au fond de son cœur.

Le jour se leva sans que le sommeil eût fermé sa paupière un seul instant.

Ils éprouvaient l'un et l'autre le besoin de se fuir. M. de Guérande fit dire à Marcelle qu'il partait dès neuf heures du matin pour une battue au sanglier, et Marcelle passa la journée au village à voir des malades. Elle entra aussi à l'église où elle pria. Quand ils se retrouvèrent le soir, pâles et abattus tous deux, appréhendant le tête-à-tête, ils furent heureux de la présence des chasseurs ramenés par Georges, et invités à dîner et à coucher, en vue d'une nouvelle chasse le lendemain.

Deux ou trois jours pénibles se passèrent ainsi. Seuls, comment éviter le fatal sujet? Il faudrait pourtant bien se résoudre à l'aborder de nouveau : tous deux au fond de leur conscience en sentaient la nécessité, l'impérieuse obligation.

XV

— Georges, dit enfin Marcelle, qui se décida la première à parler, voulez-vous que nous causions à cœur ouvert, comme il convient entre nous?

— J'en ai besoin, répondit-il, et je ne puis supporter davantage cette situation.

Elle baissa la tête un moment comme pour se recueillir :

— Mon ami, lui dit-elle avec fermeté, je pense d'abord qu'il ne faut rien nous dissimuler, oui nous avons éprouvé l'un pour l'autre une affection qui n'était pas seulement celle d'un frère... et d'une sœur et nous l'avons éprouvée malheureusement quand elle ne nous était pas permise. Heureusement, et c'est notre excuse, notre seule excuse, nous ignorions ce sentiment, sans quoi nous aurions pu le combattre. Aujourd'hui seulement nos yeux se sont ouverts. Eh bien, ne nous désolons pas d'une faute involontaire, à jamais regrettable, sans doute, mais que Dieu nous pardonnera, j'en suis certaine. Cependant elle mérite, elle réclame une expiation. Il serait trop doux qu'après nous être aimés quand nous n'étions pas libres, offensant indirectement celle qui n'est plus et qui nous excusait en souffrant de cet amour, nous devenions époux aujourd'hui. Pour réparer, pour effacer, pour rester de bonne foi, pour nous relever vis-à-vis de nous-mêmes et pour que la chère morte — qui nous voit, Georges — convaincue que nous étions innocents en pensée, puisse nous bénir, il faut, quoi qu'il en coûte, il faut nous résoudre à ce sacrifice de rester frère et sœur toujours, comme nous

aurions dû ne jamais cesser de l'être au fond du cœur. Et puisque le cœur échappe parfois à nos efforts, nous mettrons du moins la volonté de notre côté. Il ne faut pas que votre fils, notre Jean, puisse supposer, en me voyant votre femme, que le mariage est venu consacrer une affection qui eût été une offense pour sa mère. Il ne faut pas que le monde non plus soit autorisé à le croire. Ne sentez-vous pas cela comme moi?

Georges inclina la tête en signe d'assentiment.

— Décidez, ordonnez, murmura-t-il d'une voix brisée, je veux ce que vous voudrez.

— Ah! si nous ne nous étions pas aimés auparavant, continua-t-elle avec une douceur infinie, si cet amour était né aujourd'hui seulement, c'eût été un grand et légitime bonheur que de mettre ma main dans la vôtre. Mais sachant ce que nous savons... si je devenais votre femme, Georges, il me semble que le remords me poursuivrait toujours, que le passé nous maudirait. En restant votre sœur, j'oserai encore lever le front à vos côtés avec la conscience en paix. Tout ce qui est au pouvoir des hommes, tout ce qui ne dépend que de nos efforts et de notre énergie, nous l'aurons fait. La mémoire de la morte et la volonté de Dieu sont respectées. Ce qu'il nous reste?... Il nous reste cette tendresse que nul ne peut nous mesurer, pure et chaste. Votre sœur, votre amie, entre votre fils et vous, je demeurerai, je vieillirai. N'est-ce pas suffisant?

— Cela me suffira, Marcelle, et j'y suis résolu. Vous perdre est le seul sacrifice auquel je ne saurais me résoudre. Ne plus entendre votre voix, ne plus voir votre visage, ne plus sentir votre présence : voilà ce qui m'eût été impossible! Ces joies, je m'en suis contenté jusqu'ici, pendant des années... Vous venez d'y ajouter la plus grande de toutes, en me disant... Oui, chère, vous l'avez dit, vous m'aimez. Cet aveu sera la force qui me soutiendra.

. . . .

Ils gardèrent donc toujours au doigt leur première alliance et chacun porta toujours son deuil. Graves, sereins, ils passaient ensemble, séparés et pourtant unis, car si jamais ils ne s'enlacèrent, si jamais ils ne joignirent leurs lèvres, ils ne se possédaient pas moins, réunis par une tendresse grave, réciproque et profonde. Les années se succédaient, les retrouvant l'un à côté de l'autre, blanchissant leurs fronts de la même neige, leur apportant aux mêmes heures mêmes joies et mêmes peines à se partager. Frère et sœur, mais pas époux.

Vingt ans plus tard, seulement, les Guérets abritèrent un ménage sous leur toit héréditaire, le ménage de Jean, du petit Jean.

M[me] CALMON, née MAISON.

LE MARÉCHAL DE VILLARS[1]

Il y aura de cela cinquante ans bientôt; un poète improvisateur alors célèbre, Eugène de Pradel, donnait, à Dijon, une soirée littéraire. La réunion était nombreuse; on y comptait tout ce que la ville aristocratique et lettrée avait, à cette époque, de plus distingué. L'improvisateur, en bonne veine, avait brillé dans tous les sujets qu'on lui avait proposés, tour à tour graves ou légers, lorsque, vers la fin, on imagina de lui donner des mots bizarres, difficiles ou ingrats. Quelqu'un, du fond de la salle, suggéra le mot *bâton*. Pradel l'accepta bravement, et, après un moment de silence, moitié parlant, moitié chantant, il tourna, avec une remarquable aisance, plusieurs jolis couplets sur « le bâton de vieillesse »... sur « Martin bâton », et termina par ce dernier, qui nous est resté à la mémoire :

Ce guerrier, dont la France
Aime à répéter le nom,
Condé, par sa vaillance,
Sut ennoblir le bâton;
Il le mit à la gloire;
Et Villars, à Denain,
Remportait la victoire
Un bâton à la main.

Certes, la poésie n'était pas riche, mais ces noms inopinément évoqués de Condé, de Villars, de Denain, eurent un effet prodigieux. Les applaudissements éclatèrent de toutes les parties de la salle; le couplet fut redemandé, et plus d'un, en sortant, en fredonnait les derniers vers : « Et Villars, à Denain... » L'assistance avait été enlevée.

Que ne serait point pareille scène, si elle se renouvelait, aujourd'hui que, du côté où s'était formée la coalition acharnée que brisa Villars, ont fondu sur nous récemment tant de désastres, et nous

[1] *Villars*, d'après sa correspondance et des documents inédits, par le marquis de Vogüé, de l'Institut. 2 vol. in-8° avec portraits, gravures et cartes. Plon, Nourrit et Cᵉ, éditeurs.

arrivent encore, plus ou moins dissimulés, de menaçants défis. Plus chaleureusement encore, nous n'en doutons pas, serait acclamé le nom du vainqueur de Denain.

La *Société de l'Histoire de France* a donc été bien inspirée en choisissant ce moment pour publier, intégralement enfin, les *Mémoires* qu'il nous a laissés. Ces *Mémoires* ont un intérêt historique de premier ordre; ils contiennent, sur les négociations et les guerres des dernières années de Louis XIV, où Villars eut un rôle considérable et dont il amena un si glorieux dénouement, des renseignements curieux et dont l'importance n'est pas uniquement rétrospective. L'auteur ne s'y est pas négligé, il est vrai : la modestie et le désintéressement n'étaient pas précisément au nombre de ses vertus; mais ce qu'il nous apprend de lui a bien aussi, pour l'étude du temps, son importance et son prix. Ce que l'on connaissait jusqu'ici de ces souvenirs, dont le seul défaut est d'être un peu trop personnels, était incomplet, mal ordonné, inexact et grossièrement interpolé, qui pis est. Des trois volumes de la première édition, le premier seul était à peu près authentique; ce qu'en a publié Anquetil, sous le titre de *Journal du maréchal de Villars*, ne se compose que d'extraits décousus; ce qu'en contiennent les collections Michaud et Petitot est pure compilation. L'édition qu'en donne aujourd'hui la *Société de l'Histoire de France* est non seulement authentique et complète, mais le texte en est accompagné de notes, d'éclaircissements et d'annexes nombreuses et inédites. L'initiative et l'exécution en sont dues à M. le marquis de Vogüé, membre de l'Institut, et possesseur, par suite d'alliances de familles, de la plus grande partie des papiers du maréchal de Villars. C'est de cette mine fort riche, paraît-il, — car Villars, l'un des hommes de son temps qui a le plus agi, est aussi l'un de ceux qui a le plus écrit, — qu'ont été principalement tirées les additions dont nous venons de parler.

En publiant ces *Mémoires*, où l'auteur s'est fait, dans le récit des événements publics une place si large, l'éditeur n'a point abdiqué, comme il arrive trop souvent, en pareil cas, ses droits de critique et de juge. A cet ouvrage, il vient d'en joindre un autre qui en est à la fois le complément et l'appréciation sincère. *Villars, d'après sa correspondance et des documents inédits*, tel en est le titre. Ce n'est pas une biographie toutefois. « Nous n'avons pas eu l'intention, dit M. de Vogüé, de refaire la vie de Villars, qu'il a tenu à écrire lui-même. Mais nous avons pensé qu'à côté de cette publication étendue, il y avait place pour un travail plus limité et peut-être, dans un sens, plus rigoureusement historique. Une autobiographie, surtout écrite après coup, échappe rarement à l'influence des faits accomplis, des dénouements connus : elle verse sciemment ou insciemment

dans l'apologie. La correspondance est bien autrement sincère. »

Aussi est-ce surtout des informations puisées dans les lettres de Villars et de ses correspondants français et étrangers que sont tirés ces deux volumes, qui se composent d'une suite d'études rectificatives et complémentaires, portant sur les principales périodes de la vie de l'auteur des *Mémoires*. L'inédit intéressant et piquant parfois, joint à une grande élévation de jugements historiques, en fait le caractère.

La première de ces études a pour sujet une tentative peu connue de la politique étrangère de Louis XIV et où Villars fut employé un des premiers. Il s'agissait de renouer des relations particulières avec la Bavière et de chercher à la détacher de la maison d'Autriche. L'avènement de son jeune souverain, l'électeur Max-Emmanuel, brave, léger, mais avide de gloire et de plaisirs, donnait l'espérance d'y arriver. Il importait à Louis XIV d'être exactement renseigné sur ses dispositions à cet égard. Villars, probablement à la recommandation de Mme de Maintenon, fut chargé, sous prétexte d'une politesse de cour à accomplir, d'aller le pressentir. Le choix du personnage était heureux; Villars, par ses défauts même, était fait pour plaire au nouvel électeur. Dès le début, il y réussit; aussi fut-il chargé d'une mission en règle à suivre auprès de lui. Leurs relations, alternativement amicales et hostiles, et qui durèrent toute leur vie, eurent une grande influence non seulement sur leurs propres destinées, mais sur celles de leurs pays, dit M. de Vogüé. « Tour à tour amis et ennemis, alliés ou adversaires, associés dans le commandement des grandes armées ou brouillés avec éclat, Villars et Max-Emmanuel se sont comme fatalement trouvés en contact par la diplomatie ou la guerre, échangeant politesse et coups de canon, témoignages d'affection et récriminations passionnées, suivant le hasard des négociations, des campagnes, des accommodements et des ruptures. »

L'histoire de ces relations, épisode détaché de la grande épopée des guerres suprêmes de Louis XIV, était peu connue et n'avait pas été faite, avant le tableau animé que vient d'en retracer M. de Vogüé. « Elle nous a paru, dit-il, offrir d'autant plus d'intérêt qu'elle se confond avec l'histoire de la France pendant l'une des périodes les plus décisives du règne du grand roi. La Bavière tenait une place importante dans les préoccupations respectives des deux maisons rivales de France et d'Autriche : par sa situation et l'étendue de ses possessions territoriales, elle semblait appelée à jouer un rôle prépondérant dans leurs querelles; et, de fait, la maison de Bavière, placée dans des conditions assez semblables à celles de la maison de Savoie, aurait pu avoir des destinées analogues. Il ne lui a manqué, pour arriver au même terme, ni les circonstances favorables, ni la valeur militaire,

ni l'appui extérieur, ni, quoique dans une mesure moindre, l'inconstance des alliances; mais elle n'a pas su avoir, autant que la maison de Savoie, la vue claire de ses intérêts, la persévérance et la suite, même dans l'ingratitude, le sens juste de l'opportunité. »

Saluez, prince qui trônez à Rome!

C'est, avons-nous dit, à l'intérêt que lui portait Mme de Maintenon et à la juste idée qu'elle s'était faite de ses capacités diverses, compromises aux yeux de la cour par des frasques de jeunesse, que Villars dut ses premiers rapports avec l'électeur de Bavière. Elle l'avait connu quand elle n était encore que la veuve Scarron et ne l'avait jamais oublié. Il en eut la preuve du jour où elle fut assise à côté du trône, et l'intérêt qu'elle lui porta dès lors, pour être discret, n'en fut pas moins réel. Ces relations entre eux, à peine soupçonnées jusqu'ici, et que les lettres inédites du maréchal ont révélées à M. de Vogüé, ont un caractère touchant, quelque chose de presque maternel, et qui vient bien à l'appui des dons de cœur et d'esprit qu'on s'accorde à reconnaître aujourd'hui à l'Egérie du grand roi. Comme à tous ceux qui furent ses amis, Mme de Maintenon lui resta toujours attachée. « Il est certain, dit M. de Vogüé, qu'elle contribua à le faire agréer du roi, à lui faire pardonner ses incartades et ses indiscrétions et à le maintenir à la tête des armées. — Oserait-on lui en faire un reproche? — Elle avait su discerner les aptitudes sous les défauts, reconnaître ce qu'il y avait de bon, de courageux, d'heureusement avisé et efficace sous ces explosions de la vanité ou de l'intérêt : « Si l'on vous connaissait autant que moi, on vous aimerait beau- « coup », devait-elle un jour lui écrire ; ce qui ne l'empêchait pas de le morigéner, de calmer ses sollicitations... Quelquefois, voulant ménager son amour-propre, elle ne lui écrivait pas directement et faisait passer son avis par une amie commune, Mme de Saint-Géran, parente de Villars par sa mère, posée aussi en protectrice de sa famille. »

Les témoignages positifs de ces confidences épistolaires n'existent qu'à dater des jours malheureux du grand règne ; mais de nombreux passages des *Mémoires* de Villars attestent qu'elles existaient déjà du temps des triomphes et des fêtes. Les épreuves des terribles années de 1703 à 1712, où Villars lutta avec tant d'énergie, n'étaient pas pour les interrompre ou les ralentir ; si l'on n'a que quelques-unes des lettres de Mme de Maintenon, il y en a du maréchal, et un grand nombre, dont la vivacité qui éclate en plusieurs endroits fait présumer que sa protectrice dut avoir souvent à le calmer et à le réprimander — celle, par exemple, du 15 octobre 1711, où il se plaint avec une si hautaine amertume des critiques dont il est la victime. Il fut « morigéné » vraisemblablement, mais excusé et bien appuyé auprès du maître ; car, moins de six mois après, nous le trouvons en Flandre, à la tête

de la dernière armée que la France épuisée peut opposer à ses ennemis, dont le cercle se resserre de plus en plus; il a reçu du roi le commandement suprême et les destinées de la France; il a vu Louis XIV courbant la tête comme chrétien repentant, mais la relevant comme souverain, et a entendu sortir de sa bouche ces nobles paroles : « Dieu me punit, je l'ai bien mérité; mais suspendons nos douleurs sur nos malheurs domestiques, et voyons ce qui peut se faire pour prévenir ceux de l'État. »

Villars est parti là-dessus avec la plus terrible des responsabilités dont un homme puisse être chargé, responsabilités qu'aggrave douloureusement la part que, du fond de son cabinet, le roi veut avoir aux plans et aux décisions du chef de son armée. Alors commencent, pour Villars, des jours et des nuits d'angoisses inexprimables, dont M. de Vogüé a fait, en en puisant les détails dans les correspondances inédites de la cour et de l'armée, le tableau le plus dramatique et le plus saisissant. On souffre, pour le maréchal, de le voir dans une situation où il aurait besoin d'être tout à l'étude des opérations à préparer, condamné à d'innombrables et continuelles correspondances. « Chaque jour, dit M. de Vogüé, il écrivait au roi, à Voysin, son ministre, à Mme de Maintenon, des dépêches interminables, où toutes les éventualités, tous les plans, tous les systèmes étaient prévus, analysés, discutés avec une minutie géométrique, et des digressions qui en entravaient la clarté. » Une remarque très curieuse, que M. de Vogüé n'a pas omise, c'est la supériorité que Louis XIV montra dans ces discussions; seul il conserva une constante netteté de vues, une fermeté de décision qui éclate au milieu des hésitations de son entourage. Il y a plus, Louis XIV et Villars eurent, chacun à part, la même inspiration au sujet des manœuvres les plus propres à assurer le succès de la campagne : une attaque sur Denain leur paraissait, à tous deux, d'un résultat plus décisif et plus sûr qu'une tentative pour débloquer Landrecies assiégée; mais ni l'un n'eût osé la proposer, ni l'autre l'ordonner : il n'en fut parlé, de part et d'autre, que comme d'une idée chimérique et à laquelle il fut, à la fin, interdit de donner suite. « La véritable pensée du roi était l'attaque sur Denain, et en insistant sur la marche vers Landrecies, il croyait se conformer au sentiment de Villars; celui-ci, de son côté, n'exécutait que par obéissance une opération qu'il croyait très dangereuse : curieux exemple des malentendus qui peuvent se produire par l'abus de la correspondance et l'interversion des rôles », dit M. de Vogüé. « Heureusement, ajoute-t-il, sous la pression des circonstances, la lumière se fit dans l'esprit de Villars, son instinct d'homme de guerre se réveilla et lui inspira les habiles manœuvres qui devaient assurer le succès. » Le 24 juillet enfin, après avoir laissé le roi dans l'incertitude sur ce qu'il

allait faire, il fond sur les Impériaux à Denain, et remporte une victoire qui fut un coup de théâtre et sauva la France. A quoi tint-il pourtant que cette héroïque audace n'échouât? A ce que l'adversaire, qui avait vu le commencement de l'attaque et pouvait l'arrêter net, remit à le faire après dîner. « A table d'abord! » dit-il à ses officiers. Mais on n'avait pas déplié les serviettes, que la bataille était perdue. Le prince Eugène, forcé d'assister impuissant à sa défaite, en rongeait ses gants de rage.

Quant à Villars, il reçut du roi et de toute la France les témoignages de reconnaissance et d'admiration qu'il méritait et que la postérité lui a continués. Il ne lui manqua rien, à cet égard, de ce qui pouvait les relever : ni la haine de Saint-Simon ni les dénigrements des courtisans.

Comme tous les hommes qui ont dans leur vie un fait dont le rayonnement efface tous les autres, Villars est très incomplètement connu. Il a sauvé la France à Denain : voilà généralement ce qu'on sait de lui. De ce qu'il a fait avant et après, bien peu en ont l'idée qu'il serait juste pourtant de s'en faire; car la victoire de Denain n'est pas le seul titre qu'a Villars à la reconnaissance de la France. Il ne laissa pas le prince Eugène réparer l'échec qu'il lui avait infligé. Vingt ans encore dura la lutte entre ces deux illustres rivaux, et, malgré des vicissitudes nombreuses, Villars put voir, avant de mourir, le résultat de la bataille de Denain assuré. On ne l'a pas assez dit jusqu'ici. La renommée de Villars laissait donc à désirer. Par la publication intégrale de ses Mémoires et celle des savantes et graves études qui en sont le complément, M. le marquis de Vogüé a acquitté, à son endroit, une dette qui s'imposait à notre époque si ardemment éprise d'histoire, et l'a payée en bel or.

P. DOUHAIRE.

HECTOR BERLIOZ

SA VIE ET SES ŒUVRES [1]

Les circonstances font quelquefois le succès d'un livre. Mais tel ne fut pas le cas pour le savant et somptueux ouvrage que M. Adolphe Jullien publiait, il y a déjà deux ans, sur Richard Wagner. Certes, au moment où la librairie de l'Art le mettait en vente, on pouvait espérer que l'apaisement était définitif chez nous à l'égard du grand musicien allemand, que la vogue croissante de ses œuvres, dans les salons et les concerts, assurerait le succès prochain de son *Lohengrin* sur une scène indépendante et que son génie allait enfin, en France aussi bien qu'à l'étranger, ne plus compter que des admirateurs. Mais les fâcheux incidents extérieurs qui survinrent à ce moment précis permirent à toutes les rancunes, à toutes les hostilités, musicales, commerciales et autres, de s'unir, sous le couvert du patriotisme, pour combattre le hardi novateur, pour l'empêcher de se trouver face à face avec un public qui n'eût de parti-pris dans un aucun sens, avec l'auditoire en un mot qu'il avait toujours souhaité d'avoir en tous les pays.

Les événements semblaient donc tourner contre l'artiste, encore une fois proscrit de nos théâtres, et contre son biographe. Mais heureusement qu'un ouvrage comme *Richard Wagner, sa vie et ses œuvres*, n'était nullement une publication de circonstance, et la curiosité qui s'attachait au grand compositeur sembla croître, parmi les mélomanes, en raison même de l'impossibilité où ils se trouvaient d'entendre aucun de ses opéras. D'ailleurs cet ouvrage avait, dès le premier jour, frappé le monde musical, non seulement par la valeur de la critique et la nouveauté de la forme, mais aussi, mais surtout par l'extrême impartialité dont l'auteur, malgré la chaleur de son admiration, avait su ne pas se départir. Il ne s'était donc pas trompé en pensant qu'un

[1] *Hector Berlioz, sa vie et ses œuvres*, par M. Adolphe Jullien; 1 volume grand in-8° de 400 pages, orné de 14 lithographies originales par M. Fantin-Latour, de 12 portraits de Hector Berlioz, de 3 planches hors texte et de 122 gravures, scènes théâtrales, caricatures, portraits d'artistes, autographes, etc. (Paris, librairie de l'Art, 29, cité d'Antin.)

travail de ce genre aurait le don de plaire à tous les esprits modérés, qui ne demandaient pas mieux que d'être renseignés sur le compte du maître allemand, de s'initier à ses créations, mais qu'indisposaient, au contraire, les déclamations creuses et les amplifications inintelligibles de certains apôtres. Et c'était précisément d'Allemagne que M. Jullien recevait les approbations les plus chaleureuses, les articles les plus flatteurs par l'étonnement même qui s'y faisait jour : n'était-il pas étrange et quelque peu humiliant, disaient les journalistes de là-bas, qu'un Français eût entrepris et réalisé « la première biographie de Richard Wagner vraiment digne de ce nom »; qu'un habitant de la ville où Wagner avait été le plus injurié eût écrit sur le maître allemand un travail tel qu'on n'avait jamais eu l'idée de lui en consacrer dans son propre pays, une œuvre « inspirée par la piété la plus noble et destinée, par son caractère et son indépendance, à rayonner bien au delà des cercles wagnériens? »

Mais un tel succès, célébré par tous les journaux de l'Europe et de l'Amérique, engageait en quelque sorte l'auteur et lui créait une obligation morale : il était un autre grand musicien, un Français, celui-là, dont le nom brillait après sa mort d'un éclat aussi vif que celui de Richard Wagner et sur lequel il n'existait aucun ouvrage historique exact et complet. Et cependant cette existence toute remplie de cruels mécomptes et de radieux triomphes, d'accès de désespoir et de crises de passion, cette carrière qui se poursuit d'un bout de l'Europe à l'autre, en passant par toutes les grandes capitales, Londres, Berlin, Vienne et Saint-Pétersbourg, pour revenir s'achever à Paris, aurait offert, rien que par un récit sincère et précis, tout l'intérêt du roman le plus captivant et le plus douloureux. Fatalement, c'était un ouvrage à faire, un jour ou l'autre, et M. Adolphe Jullien semblait tout désigné par son précédent travail pour rendre un semblable hommage à Hector Berlioz. Le public ne s'y trompa pas. Si bien qu'après avoir hésité assez longtemps, M. Jullien dut céder aux nombreuses demandes qui lui étaient adressées de publier sur l'auteur de la *Damnation de Faust* un volume identiquement pareil à son *Richard Wagner*; mais il ne s'y décida, — dit-il, dans sa préface, avec une modestie qui n'est pas jouée, — qu'après s'être assuré le concours de M. Fantin-Latour, dont les poétiques lithographies ajoutaient tant d'éclat à son précédent ouvrage et qui, par sincère admiration, se consacra d'aussi grand cœur à cette glorification posthume d'Hector Berlioz.

Car ce nouvel ouvrage — et nous ne saurions en faire un plus be éloge en moins de mots — constitue un pendant absolument semblable au précédent, par la conception comme par la mise en œuvre, par le plan général comme par les parties épisodiques, par le fond et par la forme, par la disposition matérielle et par l'illustration à la fois

sérieuse et satirique, documentaire et poétique. Plusieurs critiques, pour décider M. Jullien à tenter ce nouveau travail, avaient plaisamment rappelé qu'il fut un des premiers à célébrer Berlioz, aussi bien que Richard Wagner, et qu'il se devait de traiter sur le même pied les deux grands compositeurs qui lui avaient valu tant de mauvais compliments et de fines ironies dès qu'il s'était rangé de leur parti. Aussi a-t-il eu grand souci que ces deux ouvrages élevés à la gloire de deux musiciens rivaux, de deux « frères ennemis », ne différassent en rien l'un de l'autre et que ces maîtres de la musique, les seuls peut-être pour lesquels le nombre des outrages et l'acharnement des ennemis rendissent possible et opportune une réparation de ce genre, eussent enfin l'éclatante auréole due à leur génie, à leur foi musicale.

Mais si les critiques allemands s'étonnaient à bon droit de ce qu'aucun de leurs compatriotes n'eût rendu ce suprême hommage à Richard Wagner, combien ne devons-nous pas être surpris de voir que nul écrivain français n'avait encore entrepris un travail biographique et critique de longue haleine sur Hector Berlioz? Cela s'explique à la rigueur par la difficulté qu'il y avait à l'établir, tous les documents émanants de Berlioz, ses *Mémoires*, en particulier, étant d'une inexactitude et d'une confusion extrêmes : aussi le seul fait de constituer un canevas historique exact, en dehors de toute question de détails subsidiaires ou d'appréciations esthétiques, représentait-il un travail considérable et devant lequel beaucoup ont dû reculer; tandis que M. Jullien, on le sait du reste, est passé maître dans ce genre d'investigations historiques : quant à l'intérêt des renseignements tout nouveaux qu'il a su réunir, quant à la valeur des appréciations qu'il a formulées sur les divers ouvrages du maître, on peut s'en fier à un critique de cet ordre, à un écrivain de ce savoir... Mais n'en disons pas davantage, afin de ne pas prêter à rire à nos lecteurs en prétendant leur apprendre ce qu'ils savent aussi bien que nous.

S'il nous paraît superflu de toujours adresser au même auteur les mêmes compliments, du moins, qu'il nous soit permis de le citer. Et tenez, ce double portrait de Berlioz — dans le monde et dans l'intimité — n'est-il pas frappant de vérité pour quiconque a connu le grand musicien?

« ... Ce Berlioz-là, amer et sec, reparaît souvent dans ses articles; mais c'est un personnage un peu conventionnel, c'est l'athlète ceint pour la lutte, armé pour le combat de chaque jour; combien il est différent du Berlioz qu'on rencontrait dans le commerce de la vie! Autant ceux qui le connaissaient mal le jugeaient dur, peu sociable, autant ceux qu'il honorait de son affection vantaient sa bonté, son affection prévenante : il ne s'imposait de prime abord ni par l'agrément des rapports, ni par la bienveillance; on devait conquérir peu à

peu son estime et son amitié, forcer en quelque sorte son esprit et son cœur. Berlioz, à la fin de sa vie et tel qu'il me fut donné de le voir, avait l'aspect sombre et découragé; mais il y avait en lui une grandeur qui commandait le respect, même à ses adversaires les plus acharnés. Le dos un peu voûté, comme ployé sous les coups de l'adversité, sa luxuriante chevelure tombant en longues mèches blanchies sur un visage dont les traits anguleux, exagérés par l'âge, lui prêtaient un air d'oiseau de proie; le regard éteint, mais profond, et s'allumant parfois d'une flamme soudaine qui semblait trahir un réveil d'espérance, un suprême appel à la revanche posthume; absorbé, replié sur lui-même, se dérobant par un silence obstiné aux compliments qu'on quêtait autour de lui; s'isolant au milieu du monde et se garant des indiscrets, des causeurs, par cette attitude rébarbative : tel se montrait Berlioz lorsqu'il ne sentait pas auprès de lui la chaude affection de quelques amis intimes ou de disciples aimés. Son attitude et son silence en disaient long : que ne le laissait-on, tranquille, achever sa vie, au lieu de troubler son « isolement » pour lui faire entendre d'insupportables virtuoses ou de fâcheuses exécutions de ses propres morceaux!

« Mais sitôt qu'il se retrouvait en compagnie intime, alors son esprit se distendait et s'épanchait parfois en mille plaisanteries. Cependant, même entre amis, il était de l'humeur la plus variable et changeait d'un instant à l'autre. Il arrivait renfrogné, morose, et, tout à coup, déployait une gaieté communicative, puis retombait sans raison apparente dans une attitude glaciale : une idée souriante avait suffi pour le réveiller, il ne fallait qu'un mot inopportun pour le rendre intraitable. Que s'il riait, s'il était en veine de paradoxes brillants ou de gai persiflage, on devait se donner garde de l'interrompre ou de le contredire; il fallait surtout éviter de prononcer le nom d'une de ses bêtes noires, de Fétis, de Scudo, de Richard Wagner, ou soudain il entrait en colère. Un jour, chez des amis, comme il amusait tout le monde en daubant à cœur joie Richard Wagner : « Eh mais! lui dit « une dame en riant, n'est-il pas un peu votre frère aîné? » Là-dessus, le voilà qui s'emporte et relève aigrement ce mot amical comme un affront personnel. Au milieu d'une conversation, fût-elle sérieuse, il aimait à placer de ces mauvais calembours, de ces à peu près forcés pour lesquels il avait une passion effrénée. Et voilà qui n'était pas une mince affaire à ses yeux : « Calembour excellent, — disait-il avec « orgueil d'un de ceux qu'il avait lancés certain soir; — mais longue- « ment préparé, bien entendu; car un calembour ne se bâcle pas comme « un opéra-comique, ne se trouve pas de rencontre comme un motif « banal : il faut beaucoup y réfléchir et le méditer gravement. » Dans la fête improvisée chez le docteur Blanche, une année après *les Troyens*, Mme Barthe venait de chanter les strophes de *Sapho* et l'on félicitait

l'auteur en déplorant de ne pas revoir cet opéra sur une scène alors occupée par *Roland à Roncevaux* : « Cela n'aurait pas de succès, « dit Berlioz; cela n'est pas assez *rigolo... rolando*, veux-je dire. » Des à peu près de ce genre, entièrement dépourvus de sel, mais qui le mettaient en joie, il en faisait en causant, il en glissait dans ses lettres, il en inscrivait sur les albums... »

De telles pages ne sont pas rares sous la plume de M. Adolphe Jullien, et la précision de la langue ajoute singulièrement au charme, et par conséquent à l'influence d'un travail toujours attachant pour les connaisseurs émérites, toujours attrayant pour les simples amateurs ou les gens du monde. Ceux-ci, d'ailleurs, même si le récit ne les captivait pas, ne seraient-ils pas séduits et divertis par ces illustrations si nombreuses et si colorées, par ces portraits si caractéristiques et si rares, par ces caricatures vraiment plaisantes, par ces compositions lithographiques où l'imagination poétique et l'admirable science du dessin de M. Fantin-Latour brillent d'un éclat non pareil? Tel le *Richard Wagner* de M. Adolphe Jullien, tel son *Hector Berlioz*, disions-nous plus haut. Sans doute aurait-il été plus juste de dire que son dernier volume était encore plus attrayant, plus riche et plus varié que le premier; mais c'est affaire de goût personnel, et peut-être nous, Français, sommes-nous plus disposés à apprécier cet ouvrage, avec ses curieuses échappées sur la vie artistique et littéraire de notre pays pendant cinquante années, avec ses aperçus nouveaux sur le romantisme allié à la musique, tandis que d'autres esprits, d'autres nations, pourront, pour d'autres bonnes raisons, être plus attirés vers Richard Wagner que vers Hector Berlioz.

Mais, dans le fait, presque tous les amateurs de musique et les collectionneurs de beaux livres voudront avoir l'un de ces ouvrages aussi bien que l'autre, de quelque côté que penchent leurs préférences musicales ou bibliographiques; car ces deux biographies, tout en étant absolument complètes, chacune dans leur cadre, ont de nombreux points de contact. Rapprochées l'une de l'autre, elles sont d'une haute signification. En retraçant les luttes acharnées et les douloureuses déceptions de deux novateurs de génie; elles donnent comme la plus haute expression de l'art musical s'incarnant, à la fin de notre siècle, en ces deux grands artistes, tellement méconnus de leur vivant, tellement applaudis depuis leur mort. Ce fut le bonheur de M. Adolphe Jullien, en cela favorisé par les événements, que nul n'eût osé tenter ce double travail avant lui, et ce sera son grand mérite que de l'avoir fait de façon à défier, après lui, toute concurrence et toute imitation.

Louis JOUBERT.

UN DERNIER VŒU DE MGR DUPANLOUP

L'ÉDUCATION INTELLECTUELLE DE LA FEMME CHRÉTIENNE [1]

L'éducation intellectuelle des femmes! quel sujet plus important et plus actuel? L'Église s'est toujours occupée de cette grande question; il suffit de rappeler le nom de Fénelon, que l'État a cru devoir donner pour patron à un de ses lycées de filles. « Les personnes instruites et appliquées à des choses sérieuses, a dit Fénelon, n'ont d'ordinaire qu'une curiosité médiocre; au contraire, les filles mal instruites ont une imagination toujours errante. Faute d'aliment solide, leur curiosité se tourne en ardeur vers les objets vains et dangereux... L'ignorance d'une fille est cause qu'elle s'ennuie et qu'elle ne sait à quoi s'occuper innocemment... Dans cette oisiveté, une fille s'abandonne à sa paresse, et la paresse, qui est une langueur de l'âme, est une source inépuisable d'ennuis. »

C'était parler en moraliste, en psychologue, et comme ni les facultés de l'âme ni les conditions de la vertu n'ont changé depuis deux siècles, l'Église n'a ni goût ni intérêt à élever les femmes dans l'ignorance. Elle comprend d'ailleurs que l'éducation intellectuelle peut les aider puissamment dans leur rôle d'épouse et de mère. L'union des cœurs est-elle complète sans une certaine correspondance des esprits? Où est l'*adjutorium simile sibi*, là où la femme ne peut pas, je ne dis pas concourir, mais du moins s'intéresser aux travaux de son mari? La mère ne gardera-t-elle pas plus longtemps son influence sur ses enfants grandissants si, aux démonstrations de son enveloppante tendresse, elle joint le rayonnement d'une intelligence cultivée?

Hâtons-nous de dire que, si l'Église veut des femmes instruites, elle ne comprend pas leur instruction comme nos lycées de filles. Quelle étrange époque est la nôtre! Quel surmenage intellectuel, là où il est le plus funeste pour les santés! Quelle erreur d'appeler au brevet des milliers de créatures dont la vocation était le ménage ou l'aiguille! Et dans les cours, quel entassement de connaissances indigestes, abstraites, quel oubli des qualités distinctives de la femme qui apporte, même dans les études les plus sérieuses, une part d'intuition, d'imagination, de prime-saut dont il faut savoir tenir compte!

On nous prépare des pédantes, des bas-bleus, des déclassées. Nos adversaires s'en consoleront facilement, pourvu qu'ils en fassent des incrédules. C'est, en effet, le seul but de cette campagne.

Les femmes doivent tout au christianisme, et il faut convenir qu'elles lui ont beaucoup rendu. Combien, depuis dix-huit siècles,

[1] *L'Education intellectuelle de la femme chrétienne,* conférence par l'abbé Dadolle, professeur aux Facultés catholiques de Lyon. — Paris, Jules Vic. — Lyon, Witte et Perrussel.

ont mérité ce titre d'apôtre que saint Paul décernait à Priscilla. « Le front de la femme est levé vers le ciel », a dit Mgr Dupanloup. « Sa conscience plus délicate, sa sensibilité plus exquise qui lui fait voir la religion par ces « yeux illuminés du cœur » dont parle l'Ecriture, son instinct de dévouement et de sacrifice qui lui fait mieux comprendre la croix et l'eucharistie, la soif d'un idéal qui n'est pas de ce monde, un besoin invincible de soutien et d'espérance, ses dangers, sa faiblesse, une sorte de divination que sa dignité, sa sauvegarde, sont dans le lien de son âme avec Dieu, son attrait pour le mystère, que sais-je, enfin, les voix d'en haut qu'entendait Jeanne d'Arc, tout appelle la femme, tout la retient ou la ramène innocente, repentante aux pieds de Jésus-Christ. Entre elle et l'incrédulité il y a incompatibilité de nature. »

Cette constatation rassurante ne doit pas nous faire oublier que les efforts de nos adversaires peuvent faire beaucoup de mal. Il importe aussi de se demander s'il ne resterait point quelque progrès à accomplir dans la formation intellectuelle que les femmes ont reçue jusqu'ici. Avons-nous atteint le *summum* de l'éducation qui consiste, d'après Kant, à « développer dans chaque individu toute la perfection dont il est susceptible ». Une jeune femme disait un jour à Mgr Dupanloup : « Oh ! il y a dans mon âme des facultés étouffées et inutiles, trop de choses qui ne se développent pas et ne servent à rien ni à personne [1]. » Voilà où il faudrait atteindre, voilà des forces qu'il faudrait cultiver, des facultés qu'il faudrait amener à leur plein épanouissement.

Que ce but est rarement atteint ! Que d'éducations sans profondeur et dont le seul résultat est de préparer « des doigts agiles sur le piano, une mémoire qui récite et une âme qui dort ». Nos lycées de filles vont multiplier encore le nombre de ces femmes dont Montaigne a dit malicieusement que « la doctrine qui n'a pu leur arriver à l'âme, leur est restée en la langue ».

Mgr Dupanloup, qui avait tant fait, tant combattu pour l'éducation de la femme chrétienne, voulait pénétrer jusqu'à son âme non seulement par la foi, par la piété, mais encore par une culture intellectuelle vraiment sérieuse. Sa connaissance des cœurs, sa longue expérience, lui avaient montré cent fois le danger d'une éducation superficielle, terre à terre, sans échappées vers les sommets. Cette âme, disait-il après Fénelon, à laquelle on ferme « l'accès des grandes choses pour lesquelles elle était faite, retombe dans la frivolité ou la paresse, ou la personnalité oisive, ces trois ruines de tout idéal, de tout amour sérieux et de toute vertu ».

M. l'abbé Dadolle commente avec un grand bonheur d'expression et une observation très sûre ces paroles de l'illustre évêque. « L'imagination, dit-il, s'exalte dans le vide de l'intelligence ; le roman se glisse où le livre sérieux n'a pas pris sa place, et souvent alors la piété de sentiment est une défense bien frêle contre les séductions du monde qui entraînent la jeune femme loin de son foyer, puis contre

[1] *Lettres sur l'éducation des filles.*

les épreuves qui l'y ramènent désenchantée, attristée, parfois brisée. A ce foyer, où elle n'échappe à l'oisiveté que par la frivolité, il lui a manqué, il lui manque encore cet élément de vie qui, en nourrissant son intelligence, eût fortifié son âme, occupé son imagination et équilibré sa vie. »

Cet élément de vie, il faut le chercher dans la religion d'abord et aussi, pensait Mgr Dupanloup, dans un enseignement philosophique approprié à la femme. Oui, un enseignement philosophique. L'évêque d'Orléans croyait qu'il y a façon de présenter aux femmes les leçons de cette science qui « illumine chaque chose par le rayon des principes supérieurs ». Chez la femme, a dit très finement Mme Necker, « il faut qu'une part de sa raison sache attendre l'autre ». Tenez compte de cette loi de nature. Que la femme garde son élan, sa spontanéité, sans s'y abandonner. Que la philosophie, assimilée peu à peu, lui apprenne à contrôler ses impressions par ses réflexions. Comme discipline, elle communiquera de la vigueur, de la justesse, de la précision à ses facultés; comme science, elle donnera à son esprit, lequel reste trop souvent dans un « état de dispersion intellectuelle », le sens de l'unité et ces vues d'ensemble, cette intelligence des principes, des causes et des lois qui éclairent les questions d'une si vive lumière et sont d'un si puissant secours dans l'étude même de la religion.

Ce grave sujet préoccupait depuis longtemps Mgr Dupanloup. Quelques jours encore avant sa mort, dans ce nid d'aigle de La Combe, où les pensées et les paroles sont plus près du ciel, il en parlait aux amis réunis autour de lui. C'est là que, il y a quelques semaines, une voix qui lui fut chère commentait devant nous le projet du grand évêque. La mort vint tout interrompre; mais l'idée a été recueillie par un prêtre digne de la comprendre et capable de la faire réussir, M. l'abbé Dadolle.

M. l'abbé Dadolle n'est pas un inconnu pour les lecteurs du *Correspondant*. Ceux qui liront le court et substantiel écrit que nous leur signalons verront quelles qualités de philosophe, de moraliste et d'écrivain il apporte à l'accomplissement de sa tâche. Il a mieux fait, du reste, que de démontrer l'importance d'un enseignement philosophique destiné aux femmes; il a prouvé qu'il était possible, en attirant autour de sa chaire un nombreux et fidèle auditoire. Nous émettons le vœu que ces leçons philosophiques soient bientôt imprimées et portent au loin le bien qu'elles ont fait à Lyon. Elles aideront très efficacement au but que Mgr Dupanloup définissait en ces termes : *Former des femmes de bon sens qui se décident et agissent d'après des principes de raison*[1] *et de foi.*

L'abbé SICARD.

[1] On peut juger par là du bien fondé du reproche qui nous était fait par M. Lockroy, lequel s'écriait, il y a quelques jours, à l'inauguration du lycée Molière (quel heureux patron pour des jeunes filles!) : « Il y a toujours des gens qui ont grand intérêt à ce que la femme n'entende pas de bonne heure *parler raison.* »

LIVRES D'ÉTRENNES

LIBRAIRIE DIDOT

Cette grande et illustre maison, fidèle à ses traditions et à ses habitudes, offre, pour sa contribution au rayon doré des livres d'étrennes, un groupe d'ouvrages dignes de sa légitime renommée, où elle a fait habilement et heureusement la part de ce qui peut appartenir au bon marché, ce tyran contemporain de toutes les industries, et de ce qui doit appartenir à l'art. Ce groupe important et varié d'ouvrages qui méritent les honneurs de l'analyse comprend des livres appartenant au domaine de l'histoire, de la critique et de l'érudition d'art, de l'étude de mœurs, du roman. Nous allons les examiner successivement, en commençant par l'histoire et par l'histoire religieuse ou hagiographie. *Ab Jove principium.*

M. l'abbé Vidieu a donné pour pendant à son livre sur sainte Geneviève, patronne de Paris, un ouvrage du même genre, du même esprit, du même style, de la même érudition spéciale et, cela va sans dire, de la même orthodoxie dont témoignent d'imposants patronages épiscopaux. Cet ouvrage est consacré à saint Denys l'Aréopagite, évêque d'Athènes et de Paris, patron de la France [1].

L'auteur déclare et nous le croyons sans peine qu'il a été attiré par la difficulté presque autant que par la gravité du sujet. Sainte Geneviève, en effet, est restée populaire. Il n'en est pas de même de saint Denys, dont l'histoire est généralement peu connue, dont la légende a été tournée en ridicule par le scepticisme du dix-huitième siècle, et dont les titres ont été livrés à la controverse dès le dix-septième. « A cette époque, dit son historien, certains gallicans combattirent, de parti pris et d'après un système préconçu, l'apostolicité de nos Églises et surtout de l'Église de Paris. On nia que saint Denys eût été envoyé dans les Gaules par le pape saint Clément, on nia qu'il fût le même que Denys l'Aréopagite, on nia enfin l'authenticité des écrits attribués à ce dernier, c'est-à-dire ce qu'on avait cru pendant tout le moyen âge et en particulier du neuvième au dix-septième siècle. »

[1] *Saint Denys l'Aréopagite*, évêque d'Athènes et de Paris, patron de la France, par M. l'abbé Vidieu, chanoine honoraire, docteur en théologie. Ouvrage illustré de plus de 200 gravures. Librairie de Firmin-Didot, 1889.

M. l'abbé Vidieu reprend la thèse minée par la critique passionnée des Baillet, des Launoy, des Tillemont, la replace sur ses bases primitives, fortifiées par toutes les ressources de la science contemporaine, et repousse victorieusement les dernières objections de ses contradicteurs. Il explique tout; il a réponse à tout. Il dégage très habilement du nuage légendaire une histoire où n'abondent pourtant pas les témoignages précis, puisqu'on est encore incertain du nom de l'empereur sous lequel Denys subit le martyre (M. Vidieu penche pour Adrien), du lieu de ce martyre, qui fut sans doute Montmartre, de ses circonstances et des détails du miracle du saint marchant sa tête coupée à la main, qui a trouvé de notre temps encore des interprètes convaincus, des peintres inspirés, ramenant sans le savoir le tradition à sa source, poétique et artistique surtout. L'ouvrage consacré à la vie et à la mort du saint patron de la France, du disciple grec de Paul, le grand converti, devenu l'apôtre de Lutèce en vertu d'une mission du pape saint Clément, successeur immédiat de saint Pierre, est des plus intéressants, des plus curieux, des plus édifiants, et on en sort comme de la basilique même, tombeau des rois de France, qui consacre la mémoire de saint Denys, avec l'éblouissement d'une promenade pieuse à travers dix-huit siècles de foi, de légende et d'histoire.

Nous tombons de haut dans des impressions très différentes avec la lecture de deux ouvrages racontant des événements trop rapprochés de nous et trop profanes d'ailleurs pour pouvoir se présenter à nous avec les majestés du lointain, les grâces naïves de la légende, les prestiges de la poésie hagiographique. Il ne s'agit plus des luttes de la foi, mais des luttes de la politique; il ne s'agit plus des martyrs de la religion persécutée, mais des héros du patriotisme militant, et des péripéties de ces deux guerres aux émouvants contrastes, au dénouement si différent, la guerre heureuse et victorieuse de Crimée (1855), la guerre fatale, aux cruelles déceptions, aux sanglants sacrifices, de 1870, l'un qui a consolidé l'empire et honoré la France, l'autre qui a mutilé la France et détruit l'empire [1].

La guerre de Crimée est aujourd'hui connue à fond dans ses causes un moment mystérieuses, dans son caractère dynastique, ses prétextes religieux, dans ses épisodes typiques, et il n'y avait plus qu'à glaner anecdotiquement dans le champ historique si magistralement moissonné par M. Camille Rousset. Mais ce n'est jamais sans succès qu'on rouvre devant nous le livre de souvenirs qui ont leurs grandeurs

[1] *La France moderne : La guerre de Crimée*, par Gustave Marchal, ouvrage illustré de 26 gravures hors texte inédites, par Quesnay de Beaurepaire. — *La Retraite infernale*, armée de la Loire (1870-1871) par Edmond Deschaumes, ouvrage illustré de 26 gravures hors texte inédites, par Quesnay de Beaurepaire.

revivifiantes, réconfortantes pour l'orgueil national humilié, et on est sûr de ne pas rencontrer notre indifférence quand on renouvelle la mémoire de ces exploits du grand siège hivernal de la Troie criméenne, de ces paysages étranges de l'Orient slave, qui ont laissé aux hommes et aux choses quelque chose d'épique. Il y a sur cette campagne de Crimée, sur ce siège, sur ces figures du maréchal de Saint-Arnaud, de Canrobert, de Pélissier, de lord Raglan, sur la fameuse charge de Balaklava, sur le sang-froid et l'égoïsme anglais, sur la chevalerie française, sur le fatalisme turc, sur le courage et la ténacité russes, sur toutes les poésies et toutes les mélancolies de cette lutte lointaine, de bien belles pages dans les souvenirs militaires de Paul de Molènes et dans les premières œuvres de Tolstoï. Avec moins de couleur et de feu, mais avec une connaissance familière du sujet, de ses leçons, M. Marchal a renouvelé en nous, témoins contemporains, le souvenir de ce passé brillant, voilé aujourd'hui du deuil de la défaite; et nous avons pris plaisir aussi à voir les illustrations de M. Quesnay de Beaurepaire, qui rappellent ce qu'il y a de meilleur dans les tableaux d'Yvon, de Pils et de Vereschagine. Nous avons parlé de leçons. La guerre de Crimée, la guerre d'Italie dont nous avons vu avec une fière émotion les retours triomphaux, nous avaient appris, en même temps que la valeur de nos troupes, les inconvénients du commandement impérial, les dangers des rivalités entre généraux, les côtés précaires des victoires gagnées un peu au hasard, plus par le soldat que par le chef, les fautes et les mécomptes d'une organisation défectueuse, les mésaventures comiques d'une intendance effarée, les tragiques excès de mortalité produits par les retards dans le relèvement et le pansement des blessés, l'éloignement des ambulances, etc.

Quelles mesures avait-on prises en 1870 pour profiter de ces leçons, pour parer à ces dangers, remédier à ces inconvénients? Aucune, et cette guerre fatale, déclarée avec une téméraire impatience, conduite avec une funeste impéritie, où partout le commandement a été au-dessous de sa mission, où des armées entières ont été faites prisonnières, nous a fait payer cher les fautes d'organisation et de direction, les présomptueuses confiances et les illusions décevantes, la nullité militaire de l'empereur, les hésitations, les calculs ambitieux, les rivalités des généraux fanfarons et les imprévoyances des intendants hannetons. Certes, là comme ailleurs, en ce moment comme toujours, le soldat français a renouvelé ses preuves d'héroïsme. Les combats sous Sedan et sous Metz sont d'admirables pages militaires, dignes des ancêtres de la Grande Armée. Mais si nous avons été glorieusement défaits, nous avons été défaits, et si nous avons parfois effleuré la victoire, nous ne l'avons pas atteinte, écrasés par le nombre, par la supériorité des moyens matériels, par

l'avantage naturel du plan offensif sur le plan défensif qui tend fatalement à immobiliser les armées dans les places et à en faire des souricières, si les généraux n'évitent pas l'investissement. C'est le contraire qui a été fait et soit faute de génie, soit faute de vertu, ont engouffré leurs armées dans l'étouffoir de Paris, l'entonnoir de Sedan, l'éteignoir de Metz.

A la reprise de la lutte, la reprise nationale et désespérée succédant à la reprise impériale et présomptueuse, on s'est souvenu que le Français n'a guère le tempérament du siège, qu'il est vite pris de la fièvre obsidionale, qu'il ne jouit de toutes ses qualités qu'à la condition de pouvoir se donner de l'air.

Les armées de Chanzy et de Faidherbe n'ont jamais risqué d'être enfermées dans des villes. La campagne de la Loire est une campagne de plein air, une campagne de défensive offensive, de retraite militante, toujours face à l'ennemi, conduite par le génie souple et tenace de Chanzy, d'Orléans à Vendôme, de Vendôme au Mans et du Mans à Laval, passant tour à tour de la Loire au Loir, du Loir à la Sarthe et de la Sarthe à la Mayenne. C'est cette retraite glorieuse sinon victorieuse, et appelée par les Allemands eux-mêmes, à cause du mal qu'elle leur causa, la *Retraite infernale*, dont M. Edmond Deschaumes a vivement et heureusement raconté les épisodes caractéristiques, donnant à ses récits une sorte de sombre brio, de mouvement endiablé, qu'on retrouve dans les compositions de M. Quesnay de Beaurepaire.

Comment se sont formées ces armées qui, de mercenaires, de volontaires, de féodales, de royales sont devenues nationales, soumettant au joug de fer de leur servitude légale, non plus seulement l'élite, mais la foule, et conquérant la force du nombre non sans dommage pour celle de la qualité? Au dix-huitième siècle, une armée de 100 000 hommes était le maximum idéal de la quantité de troupes engagées dans une bataille. Les plus belles campagnes de Napoléon ont été combinées et manœuvrées par des armées de 50 000 hommes. Ce n'est qu'à partir du moment où le pouvoir l'enivre, où son génie se trouble et s'obscurcit, qu'il emploie les énormes, les immenses armées des campagnes de 1812 et de 1813, instruments très inférieurs, et ce n'est que lorsqu'il revient aux petites armées de la campagne de France, qu'il retrouve toute sa verve de précision, toute sa puissance de combinaison, tout son entrain de joueur de génie devant l'échiquier militaire. Aujourd'hui l'Europe armée comprend plus de 10 millions d'hommes enrégimentés.

Tout le monde est soldat jusqu'à quarante-cinq et cinquante ans; et les puissances à petites armées, mercenaires ou volontaires, comme l'Angleterre, sentent leur influence déchoir, et cherchent les moyens de se donner le luxe d'une armée d'un million d'hommes, pendant que,

pour obtenir ce million, la jeune Italie exagère ses dépenses et enfle ses ressorts neufs à les rompre, comme fit la grenouille qui voulait ressembler au bœuf.

Il n'est ni sans attrait ni sans profit pour tout le monde, puisque tout le monde aujourd'hui passe par l'armée, et que tout civil est mi-parti de militaire, de parcourir avec un bon guide l'histoire des vicissitudes de la formation de l'armée en France sous l'ancien régime, des variations de la condition militaire, et de voir de quel embryon est sortie l'armée nationale. Ce bon guide, c'est M. Albert Babeau, bien connu par ses travaux sur l'histoire municipale et sociale, sur les mœurs bourgeoises et populaires pendant les derniers siècles.

Il a employé le même talent d'analyse, je dirais presque d'observation rétrospective à nous retracer sous ses divers aspects et avec ses variations séculaires la physionomie du soldat français [1].

Ce n'est plus la physionomie sociale, morale de l'armée que nous peint M. Alexis Belloc. C'est un coin de l'armée, un côté de la guerre, un des puissants et souples instruments de communication qui servent aux rapports des généraux entre eux, aux besoins du commandement, de l'approvisionnement qu'il nous décrit. Une armée sans nouvelles est une armée perdue. Le soldat ne supporte pas plus patiemment l'idée de l'isolement que l'idée de la mort. Il triomphe de cette dernière par l'esprit de devoir et de sacrifice. Son moral ne résiste à la seconde que parce que, grâce aux progrès de la science, à la multiplicité des moyens de communication, il n'y a plus à craindre que dure longtemps pour une armée cet ensevelissement moral de la perte de communications.

Un homme des plus compétents a eu l'excellente idée de retracer l'histoire des efforts faits par la science depuis l'antiquité pour fournir à des correspondants éloignés l'un de l'autre, individus ou corps, des moyens de communiquer entre eux, à grande distance, par des systèmes de signaux optiques ou acoustiques [2]. Ces efforts sont aussi anciens en effet que le besoin qui les a provoqués. Ils sont aussi multipliés que les essais de l'industrie et de l'ingéniosité humaines aux prises avec l'obstacle naturel. Enfin Claude Chappe soumet à la Convention le télégraphe aérien embryonnaire, rudimentaire, tant perfectionné depuis. Aujourd'hui le système des signaux aériens, de ces instruments se dégingandant et se contorsionnant en haut d'une tour et y déployant en gestes correspondant à un alphabet conven-

[1] *La Vie militaire sous l'ancien régime*, par Albert Babeau, correspondant de l'Institut.

[2] *La Télégraphie historique* depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, par Alexis Belloc, inspecteur du contrôle à la direction générale des postes et télégraphes, ouvrage illustré de 76 gravures.

tionnel, leurs grands bras de moulin à vent tourmenté par l'orage, a été abandonné. La télégraphie électrique fait courir la nouvelle sur l'étincelle guidée par le fil conducteur. La télégraphie optique, plus inviolable aux entreprises de l'ennemi, offre ses ressources aux communications militaires. Le téléphone permet à la voix humaine de franchir des distances de 250 lieues. Les aérostats, les pigeons voyageurs, constituent au besoin autant d'avertisseurs et de messagers insaisissables et incorruptibles. Rien de plus intéressant, de plus curieux, que le récit des vicissitudes des divers systèmes de communication à distance, assaisonné d'anecdotes où la chronique touche à l'histoire par les rapports souvent décisifs qui lient cette question de communication des nouvelles hâtives ou tardives aux plus grands événements de ce siècle.

La maison Didot a eu l'heureuse et féconde idée de renouveler, par une combinaison qui la mettait à la portée de toutes les bourses, le succès éclatant et lucratif de la grande collection qui a fait pénétrer dans toutes les couches du public de la librairie d'éducation et de récréation le nom de ce vulgarisateur par excellence, le regretté Paul Lacroix (bibliophile Jacob). Elle a rompu cette immense gerbe de documents illustrés d'un commentaire pittoresque sur les institutions et les mœurs des cinq derniers siècles en faisceaux, en fascicules spéciaux. Elle a monnayé en monnaie d'argent, d'une circulation plus commode et plus facile, ces pièces d'or historiques d'un volume et d'un poids moins accessibles. Elle a divisé la grande collection Paul Lacroix en fragments qui forment un tout, dont elle a confié la révision et le complément à un érudit qui a fait ses preuves en cette matière, M. Paul Louisy. Cette année, elle publie, sous ce titre générique de *l'Ancienne France*, quatre volumes comprenant l'histoire, pendant les cinq derniers siècles, de la *Marine et des colonies*, *de la Justice et des tribunaux*, *des Peintres et graveurs*, *des Sculpteurs et architectes* [1].

D'un tel ouvrage on peut dire que les morceaux sont très bons. Et chaque année par fractions régulières, le livre qui occupe tout un rayon de la bibliothèque paternelle passe dans la bibliothèque des enfants.

C'est encore de l'histoire et de la plus intéressante et de la plus curieuse, de l'histoire littéraire et anecdotique (mais qui pourrait nier

[1] *Bibliothèque historique illustrée. L'Ancienne France. La Marine, les colonies et le commerce*, ouvrage illustré de 149 gravures et d'une chromolithographie. — *La Justice et les tribunaux, impôts, monnaies et finances*, ouvrage illustré de 178 gravures et d'une chromolithographie. — *Les Peintres et graveurs, l'Académie de peinture*, ouvrage illustré de 200 gravures et d'une chromolithographie. — *Les Sculpteurs et les architectes, l'Académie d'architecture*, ouvrage illustré de 298 gravures et d'une chromolithographie.

les liens étroits qui rattachent à l'histoire d'un temps la littérature de ce temps, et qui rattachent l'histoire de l'Académie française à celle de la société elle-même?), que ce recueil modestement intitulé *Chronique des élections à l'Académie française* (1634-1870)[1], qui n'a pas longtemps attendu un juste succès et dont l'auteur ne s'est refusé rien de ce qui convenait à un tel sujet, ni le mérite des recherches érudites, ni l'attrait des piquantes révélations.

Les libraires de l'Institut, où deux membres de leur famille, MM. Ambroise Didot et Noël Des Vergers, ont occupé dignement leur fauteuil, ne pouvaient refuser une partie de leur zèle et de leur activité à la propagation de quelques beaux ouvrages d'érudition et de critique d'art. Il est un art particulier, mystérieux, étrange, dont l'influence a été moins grande que celle de l'art égyptien et de l'art grec, mais qui a laissé son empreinte sur l'art romain, qui a sa place dans le bilan des origines et des traditions, et sur lequel nous possédons enfin une monographie complète et définitive, autant qu'on peut le dire de travaux soumis à l'imprévu de la découverte.

C'est tout un monde enseveli, dont M. Martha[2], la lampe de l'érudition moderne à la main, soulève pieusement les voiles, et dont il éclaire les arcanes. L'art étrusque, que nous ne connaissons guère que par la singulière et passagère faveur qui le mit à la mode sous le premier Empire, et par la nouvelle de Mérimée, revit, pour nos yeux étonnés, avec ses naïvetés frustes et ses raffinements bizarres. C'est toute une reconstruction, c'est toute une résurrection. Depuis les travaux des Beulé, des Rayet, des Lenormant, des Maspéro, nous n'avions pas assisté à un effort de restitution plus complet et plus émouvant dans les sphères obscures des origines de l'art. La *Bibliothèque archéologique* de la maison Didot s'est aussi enrichie des *Etudes d'archéologie et d'art* d'un homme enlevé prématurément, à quarante ans, à l'érudition et à la critique où il avait déjà pris une place magistrale. Une main amie et pieuse a réuni les essais, tous marqués d'un caractère d'induction originale et d'autorité précoce, disséminés dans divers recueils spéciaux par le regrettable et regretté Olivier Rayet, l'intrépide fouilleur des ruines de Samos et de Milet, l'auteur des *Monuments de l'art antique*, le metteur en lumière des si curieuses et si intéressantes terres cuites de Tanagra[3].

[1] *Chronique des élections à l'Académie française* (1634-1870), par Albert Rouxel. 2e édition, revue et corrigée.

[2] Jules Martha, maître de conférences, à la Faculté des lettres de Paris, *l'Art étrusque*, illustré de 4 planches en couleur et de 400 gravures dans le texte, d'après les originaux, ou d'après les documents les plus authentiques; ouvrage couronné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

[3] *Etudes d'archéologie et d'art*, par Olivier Rayet, ancien membre de l'Ecole française d'Athènes, professeur d'archéologie à la Bibliothèque nationale,

Par son exemple et par celui de M. Jules Martha, nous avons appris comment on devient un savant de premier ordre, non de ceux qui maintiennent la science en arrêt, mais de ceux qui la font marcher en avant; non de ceux qui mesurent des marbres, mais de ceux qui reconstituent, avec des inscriptions et des débris de statue, tout un monde évanoui, appliquant au passé historique les méthodes et la sagacité de coup d'œil d'un Cuvier, qui en plus du génie aurait de l'esprit et du goût.

Si nous voulons apprendre maintenant comment on devient, dans le sens de l'éducation du métier, un peintre, un sculpteur, un architecte, un graveur, comment on étudie sous la tutelle de l'Etat et de l'Institut les rudiments de l'art, comment on arrive à être grand prix de Rome, et si on a une vocation véritable, beaucoup de courage, de talent et encore plus de bonheur, un artiste honoré, riche, puissant; enfin, comment, devenu maître, on fait des élèves à son tour, il faut lire le livre intéressant, amusant, assaisonné d'humour et égayé de malice, où M. Alexis Lemaistre nous décrit les étapes et les vicissitudes de la vie d'un élève de l'Ecole des Beaux-Arts [1].

Enfin, pour en terminer avec l'opulente et magnifique série de beaux livres, qui, cette année, attestent un réveil éclatant de la fécondité de l'illustre maison Didot, signalons aux nombreux lecteurs de la belle collection des romans de Walter Scott illustrés, qui a renouvelé le succès de ces chefs-d'œuvre un moment négligés, l'apparition du *Pirate*, orné, comme les volumes précédents, de gravures dignes du texte.

M. de Lescure.

LIBRAIRIE JOUAUST

Les bibliophiles, et il est difficile d'aspirer à ce titre et de le mériter sans être le client et l'ami de la librairie des bibliophiles par excellence, sont à une fête perpétuelle, à de perpétuelles étrennes avec les productions successives de cette maison Jouaust, dont rien ne sort qu'à son heure, où la probité de l'art le plus fin, où les scrupules du goût le plus délicat, le plus exercé, président à la mise au jour, à la mise au point du moindre volume portant la marque célèbre de l'ancre avec la devise : *Occupa portum.*

Le grand imprimeur, qui est aussi un lettré plein de tact et un critique plein de flair, n'a jamais voulu sacrifier à deux tyrans, à deux

réunies et publiées par Salomon Reinach, ancien membre de l'Ecole française d'Athènes, et illustrées de 5 photogravures et de 112 gravures.

[1] *L'Ecole des Beaux-Arts, dessinée et racontée* par un élève (Alexis Lemaistre), ouvrage illustré de 60 gravures hors texte.

fléaux du jour, justement haïs du travail impeccable : la précipitation et le bon marché. Il fait, comme tous ses confrères, mieux qu'aucun d'eux, des livres à bon marché pour les bibliothèques de la jeunesse et de l'étude, mais ce bon marché ne coûte rien ni à la qualité du papier, ni à l'harmonie et à la correction de l'impression.

Seulement, pour avoir des bijoux en vrai, et non en faux, des bijoux typographiques dignes des ancêtres et des maîtres de l'art, il faut y mettre le prix. Le luxe, quand il est vraiment artistique, se concilie difficilement avec l'économie. Pour son public de riches dilettanti, qui regardent moins à ce qu'un livre coûte d'argent qu'à ce qu'il procure de plaisir à cette curiosité supérieure qu'on peut appeler la volupté des yeux, pour ces bibliothèques masculines ou féminines, où chaque année ses livres, reliés avec un goût pur et sûr, grossissent le rayon d'honneur et y brillent comme des pierres nouvelles dans l'écrin, les volumes de fin d'année de Jouaust sont les véritables étrennes, le régal du bibliophile par excellence.

Voilà, par exemple, sous sa couverture crème gaufrée, le nouveau bijou de la *Bibliothèque artistique*, consacré à la reproduction des cinq nouvelles si caractéristiques de Gérard de Nerval, le poète illuminé, le visionnaire enchanté et enchanteur, à la mort mystérieuse et tragique : *les Filles du feu* (Sylvie — Jemmy — Octavie — Isis — Emilie). Une préface intéressante de Jules Levallois, un des bons disciples de Sainte-Beuve, un de ses meilleurs clairs de lune, nous apprend sur l'œuvre et l'auteur tout ce qu'il nous importe de savoir.

Dès la couverture, dès le titre, dès le seuil, vous voyez à qui vous avez affaire, et qu'on va jouer avec vous un jeu sans tricherie, et que vous recevrez dans toute son intégrité patriarcale et proverbiale l'hospitalité d'un livre fait pour honorer l'imprimeur et le lecteur. Titre extérieur, titre intérieur, sont combinés, pondérés, équilibrés avec un sentiment de la mesure et des proportions trop rares aujourd'hui. Pour le titre extérieur, fond crème, titre moitié bleu sombre, moitié marron, trophée marron, tout est calculé en vue d'un effet sobre et sûr, comme, dans le titre intérieur, le mélange du rouge et du noir.

Ce sont là des détails, mais sur lesquels on juge un imprimeur, et où rien ne doit être sacrifié pour que l'effet visé soit obtenu avec une précision mathématique. Il l'est, car l'optique est une science, si pour s'en bien servir, il faut de l'art. Peu de gravures, mais exquises. D'abord le portrait de Gérard de Nerval qui donne si bien l'idée de son talent, de son caractère, de sa vie et de cette recherche inquiète de l'idéal qui plisse les lèvres, fronce le sourcil, enfièvre le regard, élargit le front. Toute cette figure respire l'impatience du rêveur, son élan vers la chimère sans cesse repoussé, le souci du mot de l'éternelle énigme, l'amère déception de l'inassouvi. Comme on comprend, après

l'avoir considéré, toutes ces autres figures de femmes de ses récits, et la bonhomie attristée du conteur, et son sourire lassé quand il constate, sans pouvoir se l'expliquer, qu'il est encore une fois passé à côté du bonheur. Est-ce que la plupart des malheureux ne sont pas des gens trop pressés, ou pas assez, des gens en avance ou en retard, qui ont, par la faute de leur flânerie impatiente ou indolente, manqué l'occasion, manqué le coche aux livrées nuptiales, qui ouvrira son marchepied à un autre plus avisé, prêt à l'heure juste, montre en main, et qui n'a pas perdu son temps aux bagatelles de l'attente?

Sylvie, à ce point de vue moral, est un chef-d'œuvre d'observation et d'analyse, comme, au point de vue de la forme et de l'art du récit, rien ne lui manque pour être placé à côté de ce qu'a fait de mieux en ce genre un autre rêveur, un autre visionnaire, dont la bonhomie avait sa finesse, la naïveté sa malice, la nonchalance son habileté, l'indifférence sa passion secrète, l'exaltation sa clairvoyance et le désintéressement son ambition.

Aussi Charles Nodier, qui n'avait pas le sourire lassé de Gérard de Nerval et ses contractions de visage de cariatide, tordu par la fatigue d'un fardeau trop lourd; Charles Nodier, dont la mélancolie faite surtout d'expérience, et sur certains points même de satiété, n'excluait pas un certain intérêt qu'il continuait de prendre aux choses de ce monde, ne périt pas, trouvé suspendu aux grilles de l'égout de la rue de la Vieille-Lanterne, mais il mourut dans son lit, en son canonicat de la bibliothèque de l'Arsenal, académicien pensionné et assez riche pour se donner le luxe de tous les plaisirs, sinon celui des vices dont il ne sentait guère la privation, car c'était un honnête homme, un galant homme, sage de la sagesse la plus rare, celle qui est indulgente pour la folie des autres [1].

Cette bonhomie, cette finesse, cette naïveté malicieuse, cette tendresse pour les humbles, cette charité pour les pauvres, cette bonté enfin souriant à tous les malheurs, même mérités, mais expiés par le repentir, cet humour tour à tour anglais et français, c'est-à-dire d'un esprit brillant ou d'un esprit net, Charles Nodier le retrouvait avec la sympathie émue des affinités d'esprit qui sont aussi des fraternités de cœur, dans cet Olivier Goldsmith qui a écrit l'immortel chef-d'œuvre du *Vicaire de Wakefield*. Ce chef-d'œuvre si simple, si émouvant, si touchant, si cordial, qui provoque sans cesse cette émotion particulière où le sourire boit une larme, appartient à cette veine de tendresse qui traverse de son filet vivifiant et salutaire l'âpre brutalité du génie anglo-saxon de Shakespeare à nos jours (car il y a de délicieuses

[1] *Gérard de Nerval; les Filles du feu* (Sylvie — Jemmy — Octavie — Iris — Émilie) avec une préface de Jules Levallois, dessins d'Émile Adan, gravés à l'eau-forte par Le Rat.

idylles et toute une source de frémissante bonté dans ce génie généreux), mais surtout de Richardson et de Sterne à Dickens.

La traduction de Charles Nodier est la meilleure, et son choix fait honneur au goût de l'éditeur. Non qu'elle soit la plus exacte, mais elle est la plus juste. Interprété par un génie frère du sien, Goldsmith a pu être parfois médiocrement traduit, il n'a jamais été trahi [1].

Il ne l'a pas trahi davantage, cet ingénieux Lalauze, à la pointe si fine, à l'art si habile, qui donne à l'eau-forte, avec plus de légèreté, les grâces moelleuses de la taille-douce. Son portrait d'Olivier, au front chauve, au profil d'un lord Byron vieilli et assagi, ses traductions si vives et si libres des principales scènes du roman révèlent un homme qui a lu à fond son auteur et qui, suivant l'argot de l'atelier, est entré carrément dans la peau du bonhomme.

Nous n'avons pas grand'chose à dire ici, — le sujet est scabreux et nous mènerait trop loin, — du nouveau volume, aussi orné d'une exquise eau-forte de Lalauze, qui vient d'enrichir la curieuse et piquante série des *Chefs-d'œuvre inconnus* [2]. Il s'agit du premier et du meilleur roman de Duclos. S'il finit bien, il commence mal, ce petit chef-d'œuvre, et c'est une de ces lectures exclusivement réservées aux hommes dont le métier est de tout lire, et qui finissent à ce métier par devenir très blasés. Donc, entre hommes et à l'heure où les jeunes filles sont couchées, il est permis de goûter la saveur amère de ce roman qui n'a rien de commun avec ceux d'aujourd'hui les plus en vogue. Son réalisme n'a rien de cynique. Il est la traduction libre mais juste du vu, du vécu, du souffert. Le comte de *** raconte sa vie, qui n'a rien d'édifiant que par la conclusion, qui est celle du regret, du remords, de l'hommage tardif mais sincère rendu à l'amour vertueux par un homme lassé de l'épreuve de tous les autres. Mais il la raconte sans insister sur le détail cru et nu, pour le plaisir cynique de cette crudité, de cette nudité. Il la pare d'art et de goût. Le roman est du genre *Caractères et portraits*. C'est une galerie de personnages typiques peints sur le vif d'après nature par un homme qui n'a pas vu le monde dans son cabinet, mais qui a fréquenté les salons et les boudoirs en vogue, et dîné et soupé partout où il est de bon ton de le faire. A ce point de vue, ce livre rentrerait aussi dans le domaine des livres à clef. Mais cette clef est perdue. Il faudrait une grande habitude du siècle, un intime commerce avec lui, une grande sagacité divinatoire pour se flatter de mettre les vrais noms sous ces portraits.

[1] *Le Vicaire de Wakefield*, de Goldsmith, traduction, préface et notes de Charles Nodier, nouvelle édition. Eaux-fortes par Ad. Lalauze. Librairie des Bibliophiles. 2 vol. in-18.

[2] *Les chefs-d'œuvre inconnus*. — Ch.-P. Duclos, *les Confessions du comte de* ***. Librairie des Bibliophiles.

M. Eugène Asse, auteur de l'excellente préface préliminaire, qui connaît son dix-huitième siècle à merveille, ne l'a pas osé. La chose en vaut-elle la peine? Je ne le pense pas. Je trouve que le succès des livres à clef est injuste, illusoire, fondé sur la curiosité et la malignité, deux défauts que des écrivains doués du talent de l'auteur de l'*Immortel*, par exemple, pourraient et devraient se priver d'encourager.

En finissant je me bornerai à signaler le volume annuel de cette publication pour laquelle la gamme de l'éloge est épuisée, qui garde pour la postérité, sous la protection de nos burins les plus autorisés, l'image des œuvres caractéristiques de chaque salon. Le *Livre d'or du salon de peinture* en est à sa dixième année. Il reproduit cette année le commentaire d'une brillante préface de M. G. Lafenestre :

L'*Etoile du Berger*, de J. Breton, hors concours; — la *Journée faite*,de Cazin, h. c.; — la *Consultation*, de Dantan, h. c.; — *Maîtrise d'enfants*, de Dawant, h. c.; — la *Légende de saint Denis*, de Delance, 1re médaille; le *Rêve*, de Detaille, médaille d'honneur; — le *Marché aux chevaux*, de Grandjean, 3e médaille; — *Saint Sébastien*, de Henner, h. c.; — *Coup de vent au Tréport*, de Le Sénéchal, 2e médaille; le *Repos*, de Lhermitte, h. c.; — *Manda Lamétrie, fermière*, de Roll, h. c; — l'*Aveugle et le Paralytique*, sculpture, de Turcan, médaille d'honneur.

Cette année comme les précédentes, on peut en juger par le trophée varié que nous venons d'analyser, la maison Jouaust a bien mérité des gens de goût, consacré une fois de plus sa réputation, et préludé à ce triomphe français de la librairie d'art et de l'imprimerie de style qui inscrira certainement une fois de plus ce nom de Jouaust dans le palmarès de l'Exposition de 1889.

M. DE LESCURE.

LIBRAIRIE RENOUARD, H. LAURENS, ÉDITEUR

Les portes de l'année 1889 sont encore fermées, mais déjà les petites mains des enfants y frappent avec impatience; c'est que, dans le vestibule interdit, ils voient en imagination les beaux volumes d'étrennes aux tranches dorées, aux couvertures gaufrées et scintillantes. Les parents souhaitent que ces livres rendent leurs fils plus savants, en les laissant bons chrétiens; les fils, moins ambitieux, demandent un peu d'intérêt dans le texte avec beaucoup de variété dans les gravures. L'éditeur Laurens aura raison de ces tendances contradictoires par la *Clef de la science*, que le bon abbé Moigno, émule de saint Pierre, tenait pour une des *claves regni cælorum*. Il avait si bien traduit et transformé l'ouvrage original du docteur Brewer, qu'il croyait « son

modeste volume, la plus petite, mais la plus complète, la plus avancée, la plus utile des encyclopédies des sciences physiques. Il contient, ajoute-t-il, plus de science parfaitement assimilable, plus de progrès accessibles à tous qu'on ne saurait l'imaginer ». Ç'a été l'avis de notre éminent collaborateur, M. de Parville, qui s'est fait l'exécuteur testamentaire du savant chanoine de Saint-Denis. Il a remplacé, par des gravures insérées au texte, la collection de photographies dont les projections lumineuses auraient interprété les explications données par l'abbé Moigno dans des conférences orales; l'impression est devenue moins dense et moins compacte, le format est agrandi; les marges blanches et larges font du volume un ouvrage de luxe autant que d'utilité. L'on y apprend par les yeux et par les figures la chimie et la physique où les descriptions tiennent tant de place; c'est comme un mémento où la demande posée nettement entraîne une réponse claire, mais concise. M. de Parville, d'ailleurs, a su retrancher les théories surannées, s'inquiéter des expériences les plus nouvelles, sans modifier les idées de l'auteur qui désirait attirer à lui les étourdis, les superficiels et les ignorants. Certes, l'abbé Moigno, savait la valeur des hautes mathématiques et aurait pu nous éblouir par un étalage confus de connaissances abstruses; mais il estimait, par-dessus tout, les enseignements pratiques qui vont aux forts comme aux faibles, pressent les esprits lents et attardés et les mènent au résultat, en compagnie des âmes d'élite, où pointent déjà le talent et le génie.

Nous accueillons avec dédain ou inattention les minces phénomènes qui forment le tissu de notre vie quotidienne; nous n'en cherchons pas les causes et, lorsqu'on nous les demande, nous sommes tout surpris de les ignorer. Ces observations vulgaires, auxquelles nous invitent l'abbé Moigno et M. de Parville, sont cependant fécondes en résultats; la chute d'une pomme inspirait à Newton la découverte des lois de la gravitation; l'étude des oscillations d'une lampe pendue aux voûtes d'une église permettait à Galilée de formuler les lois du pendule. Nous souhaitons à la *Clef de la science* d'aussi heureuses conséquences; en tous cas, elle permettra aux parents de répondre aux innombrables pourquoi dont les enfants les assaillent sans trêve, mais jamais sans quelque raison.

Les sciences physiques ont toujours eu en France des adeptes, tandis que la géographie, réduite à une sèche nomenclature, fut, jusqu'à nos derniers revers, bien délaissée. Depuis, nous nous sommes piqués d'émulation et l'on ne peut plus dire : le Français porte des moustaches et ne sait pas la géographie. Mais, dans la géographie générale ou nationale, il est des contrées privilégiées dont l'étude réchauffe notre patriotisme et éveille en nous le sentiment poétique. M. Barron a eu la main heureuse en décrivant dans la *Loire*, le bassin du fleuve

et de ses principaux affluents. C'est que la Loire est le fleuve français par excellence, le *fleuve national*, comme l'a appelé naguère M. de Grandlieu dans un travail où il a montré que les grands faits de notre histoire se sont presque tous passés sur ses bords. Aux diverses époques de notre histoire, en effet, ce fossé naturel nous a protégés contre les barbares du Nord et a arrêté les envahisseurs venus du Midi. A Vouillé, les Francs de Clovis triomphent des Visigoths d'Alaric II; près de Tours, Charles Martel anéantit la croisade musulmane, et montre, pour la première fois, dans la France, le soldat de Dieu; aux environs de Poitiers, moins heureux, mais non moins brave, Jean le Bon remet son épée aux mains du prince Noir. Que de belles pages dans les annales de la ville d'Orléans! Au cinquième siècle, avec son évêque saint Aignan, elle repousse Attila; à l'époque des guerres anglaises, elle est le dernier rempart de la cour errante de Charles VII, du roi de Bourges. C'est d'Orléans, délivré par Jeanne d'Arc, la bonne Lorraine, la patronne des envahis, que Charles, le bien servi, va triompher à Patay et assiéger Paris. Enfin, c'est dans le bassin de la Maine, de Coulmiers au Mans, que les soldats d'Aurelle de Paladines et de Chanzy sauvèrent l'honneur de la France, sombré à Sedan et à Metz; qu'ils disputèrent, pied à pied, le terrain aux meilleures armées prussiennes et infligèrent aux Allemands des pertes si cruelles, que ceux-ci ont appelé ces opérations la *retraite infernale*. Que de regards aussi, dans les trois premiers quarts de ce siècle, se sont tournés vers les plaines stériles de la Sologne, où, sur les bords du Cosson, s'élève un blanc château, chef-d'œuvre de la Renaissance; le maître en tirait son nom, mais il ne put jamais l'habiter en seigneur, lui qui aurait dû ceindre la couronne à Reims! D'Orléans à Saumur, le paysage se transforme et dissipe nos regrets; le fleuve serpente alors entre de basses rives, bordées d'aulnes et de peupliers, et la nature, par ses charmes discrets, nous enveloppe d'une douce sérénité. Là s'élèvent de magnifiques châteaux, résidence des Valois et des seigneurs de la Renaissance, embellies par les peintres et les sculpteurs émigrés d'Italie; faut-il énumérer Blois, Amboise, Luynes, Langeais, Montbazon, Chenonceaux? Les noms seuls en disent assez et les lecteurs trouveront, dans le texte et les gravures du livre de M. Barron, de quoi compléter ma brève analyse. La fertile Touraine, ce jardin de la France, n'y est pas oublié; on se croit transporté au milieu de ces Athéniens modernes, à l'accent pur, au parler élégant, dont la douce gaieté est toujours assaisonnée de bon sens. On sent là qu'on est tout près de l'Anjou et l'on se prend à répéter les vers de Joachim du Bellay :

Plus me plaist le séjour qu'ont basty mes ayeux,
Que des palais romains le front audacieux :

Plus que le marbre dur me plaist l'ardoise fine ;
Plus mon Loyre gaulois que le Tybre latin,
Plus mon petit Lyré que le mont Palatin,
Et plus que l'air marin la douceur angevine.

Nous nous arrêtons avec l'auteur aux frontières de la Bretagne ; nous aurions désiré, en compagnie d'un guide si disert, de graveurs si élégants, revoir les blés noirs et les genêts en fleurs qu'a chantés Brizeux, la terre de granit recouverte de chênes, la race rude et forte qui n'a jamais courtisé ses rois qu'aux jours de l'exil et du malheur. Mais restons-en là ; ce serait refaire un livre qui est bien fait et auquel nous souhaitons autant de lecteurs qu'il nous a suscité de pensées ; il le mérite d'ailleurs par ses nombreuses gravures, par sa couverture en diverses couleurs, par ce frontispice où la Loire personnifiée regarde couler ses eaux azurées au pied des verts peupliers ; il a eu déjà sa place en bon lieu, à l'exposition de *Blanc et Noir*.

Nous sommes en trop bonne compagnie pour abandonner ainsi la maison Laurens, et nous nous permettrons de vous présenter sa Bibliothèque d'histoire et d'art, qui compte déjà sept volumes : les *Monuments de Paris*, par A. de Champeaux; l'*Art pendant la Révolution*, par Spire Blondel; *Versailles et les Trianons*, par Paul Boscq; les *Statues de Paris*, par Paul Marmottan ; l'*Art dans la gravure et dans le vêtement*, la *Peinture*, la *Sculpture*, par Charles Blanc. Refaire l'histoire des monuments et des statues de Paris, après Viollet-le-Duc et de Guilhermy, est loin d'être inutile, même pour un Parisien ; ce qu'il connaît le moins, c'est Paris ; et un provincial qui a lu Joanne et arpenté les rues de la capitale pourrait lui en remontrer sur la date d'érection d'une église ou l'emplacement d'un cimetière gallo-romain. Que de personnes, par exemple, ignorent que l'institution Chevallier (ancien collège des Écossois) abrite dans sa chapelle le tombeau du roi d'Angleterre Jacques II ! Les livres de MM. de Champeaux et Marmottan seront un guide précieux pour les promenades instructives que recommandent aux maîtres et aux élèves les nouvelles méthodes d'enseignement. L'*Art pendant la Révolution*, de M. Spire Blondel, est plus spécial ; peut-être pourrait-on le chicaner sur le titre et l'intituler : la *Curiosité pendant la Révolution*. La *Revue de la Révolution*, de MM. d'Héricault et Gustave Bord, a fait prendre goût à cette époque agitée ; estampes, meubles, faïences, médailles, tout est recherché, commenté et décrit ; on risquerait de s'y perdre, si M. Blondel n'était pas là pour nous introduire dans les salons révolutionnaires. Avec *Versailles et les Trianons*, de Paul Bosq, nous nous retrouvons en pays de connaissance ; l'auteur ne prétend pas nous guider à travers le château et le parc à la manière des *cicerone* qui pilotent les voyageurs de l'agence Cook ; pour

lui, Versailles n'est plus un palais où les souverains n'habitent qu'en peinture; il assiste au lever et au coucher du grand roi; il se promène dans la galerie des glaces avec les courtisans qui vont gratter du peigne à la porte du cabinet; reines de la main droite et de la main gauche, Marie-Thérèse, Marie Leczinska, Marie-Antoinette, la Vallière, Montespan, la Pompadour, la du Dubarry, toutes défilent devant nous et nous manifestent leurs pensées, leurs goûts et leurs caractères. La louange comme la critique languirait auprès de Charles Blanc qui sut si bien louer et critiquer les autres : la *Peinture* et la *Sculpture*, extraites de sa *Grammaire des arts du dessin*, sont devenues plus faciles à consulter, parce qu'elles ne font plus partie d'un gros volume trop compacte; les gravures, plus nombreuses et bien choisies, éclairent, par leurs traits élégants, les dissertations non moins élégantes du disert académicien. C'était un délicat que maître Charles Blanc; il n'a pas dédaigné de s'occuper de la *parure* et du *vêtement*, à la grande satisfaction d'Ève, et peut-être d'Adam. Remercions-le d'empêcher nos femmes de s'habiller en chiens savants ou de s'affubler en Anglaises de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. Si c'est un travers que de s'occuper de *modes*, disons, pour l'excuse de Charles Blanc, que le vénérable Chevreul lui-même a disserté quelque part sur la couleur des chapeaux féminins. D'ailleurs, même à propos de bottes... ou de gants, on peut atteindre le haut style et se révéler historien. En 1849, M. Charles Blanc, alors directeur des beaux-arts, visite les Tuileries et arrive au cabinet « d'où le duc d'Orléans venait de sortir le jour où il se brisa la tête sur le pavé. On n'avait touché à rien : papiers, livres, boîtes à cigares, képis, ceinturons, quantité d'objets étaient là dans le désordre où il les avait laissés. Ce qui me frappa le plus, ce fut de voir sur une table, jetés çà et là, des gants de toute couleur et de toute espèce. La vie de ce jeune homme, partagée entre le plaisir, la chasse et la guerre, se révélait dans la physionomie de ces gants épars, les uns froissés, les autres intacts, les uns essayés, les autres encore dans leur boîte... Mais depuis longtemps les peaux de ces gants s'étaient retirées, le canepin s'était raidi, le chevreau était parcheminé, et ces objets inertes, qui racontaient si clairement la vie du jeune élégant qui les avait portés, disaient aussi sa mort. »

Du duc d'Orléans au *Daumier* de M. Arsène Alexandre la transition est facile, nous sommes toujours au temps de Louis-Philippe que le caricaturisme a traité avec trop de méchanceté; un souverain bonhomme aurait dû être traité avec bonhomie. Mais le « roi populaire » faisait aussi peu « les affaires » des légitimistes que des républicains, on feuilletera donc sans rancune ces pages où M. Prudhomme étale sa suffisance bête et vaniteuse, et transforme en sottises solennelles les idées de Voltaire, qui se sauvait de tout par l'esprit; juges et

avocats sont encore fort maltraités; mais les juges y sont habitués, que Rabelais et Pascal les traitent de chats fourrés, que Racine les satirise dans les *Plaideurs*, que Daumier les surprenne dormant ou bâillant, ils n'en restent pas moins sourds, aveugles, etc., raides comme la justice. Quant aux avocats, ils se vengeaient de 1830 à 1848, en défendant devant les tribunaux le caricaturiste que les lois sur la presse malmenèrent tout autant qu'il malmena les autres.

L'éditeur de l'*Histoire des peintres* de Charles Blanc a un faible fort justifié pour tout ce qui touche aux arts plastiques, ne nous étonnons donc pas qu'ils ont formé un recueil d'eaux-fortes, dit les *Maîtres anciens et contemporains*, d'après les tableaux que conservent les musées et les collections particulières; on peut ainsi acquérir séparément; le *Dernier jour d'un condamné* de Munckasy, le *Liseur* de Meissonier, *Avant l'attaque* de Detaille. Préférez-vous un ouvrage d'ensemble avec des études explicatives : il faudra demander le *Musée universel* d'Edouard Hièvre, où des eaux-fortes et des lithographies reproduisent des œuvres connues de Léonard de Vinci, Gérôme, Watteau, Rembrandt, Millet, Corot, etc. Les notices sont rédigées par Mantz, Ménard, Sylvestre et autres éminents critiques. Ces deux séries sont comme la suite et le complément de l'*Histoire des peintres de toutes les écoles* de Charles Blanc, œuvre classique, base de toute esthétique particulière ou générale.

En parcourant ces pages élégantes échappées à la plume de Charles Blanc, nous sentons revivre en nous la tristesse hautaine du grand patriote Michel-Ange, le calme souriant du parfait Raphaël et nous répétons avec le poète :

Alors c'étaient des temps bienheureux pour les arts!
Là c'était Michel-Ange, affaibli par les veilles,
Pâle au milieu des morts, un scalpel à la main,
Cherchant la vie au fond de ce néant humain,
Levant de temps en temps sa tête appesantie,
Pour jeter un regard de colère et d'envie,
Sur les palais de Rome, où du pied de l'autel,
A ses rivaux de loin souriait Raphaël.
Là, c'était le Corrège, homme pauvre et modeste,
Travaillant pour son cœur, laissant à Dieu le reste...

Ainsi la poésie complète les sentiments qu'éveille en nous la peinture, en traversant cette galerie idéale où se déroulent devant nous les chefs-d'œuvre de l'humanité.

Pour ceux qui, sans fermer leur âme aux jouissances artistiques, ont l'œil tiré vers les objets de curiosité, précieux par leur matière, leur forme ou leur rareté, l'éditeur Laurens a des livres spéciaux, comme

la *Céramique* de Ris Paquot. Qui ne s'est pas laissé prendre aux assiettes blanches qu'un faussaire habile, mais malhonnête, a peintes à la main, d'après d'anciens modèles; passée au feu, ternie par la poussière dans la boutique d'un brocanteur, la pièce paraît authentique, on l'achète, on l'expose dans un dressoir, jusqu'à ce qu'un ami, instruit comme vous à ses dépens, vienne vous convaincre de votre erreur. Avec le livre de Ris Paquot, l'œil apprend à distinguer les grès et les faïences des écoles diverses; tel, qui s'en tenait aux assiettes *à la corne*, s'éprend du *vieux rouen* aux dix-septième et dix-huitième siècles; il parvient même à distinguer nos diverses écoles de faïences nationales, Moustier, Nevers, Sinceny, Strasbourg.

Nous avons ainsi passé en revue le catalogue de la maison Laurens, dont les œuvres respirent un parfum de bon goût et d'honnêteté qui se communiquera insensiblement de celui qui donne à celui qui recevra.

Parmi les nouveautés littéraires du jour de l'an, il est à croire que les *Albums* ne seront pas moins nombreux que les autres années. Le public prend de plus en plus goût à ces livres où le crayon remplace la plume, ou lui vient en aide.

La librairie Plon, Nourrit et Cie, qui s'en est fait une spécialité, en a pour tous les âges et de tous les genres. Les enfants trouveront, dans le *la Fontaine* de M. de Monvel, la mise en scène, dans tous les détails de leur action dramatique, des plus connues de ces fables du bonhomme, qui sont, on le sait, des comédies au petit pied. Dans tous les essais d'illustrations dont elles ont été l'objet, depuis la célèbre édition d'Oudry, l'artiste s'est borné, pour chacune, à un dessin unique placé en tête et représentant les personnages, humains ou autres, dans une situation choisie. Chez M. de Monvel, tous les incidents du petit drame, toutes les attitudes des acteurs sont successivement figurées; chaque vers est souvent l'objet d'un croquis vif et fin. Toujours vrai dans le jeu des physionomies quand ce sont nos pareils qui posent, le crayon de l'artiste est particulièrement spirituel quand il s'agit des animaux qui symbolisent nos défauts et nos ridicules. La fable *le Loup et le Chien*, entre autres, est, sous ce rapport, exquise.

Il y a de l'esprit aussi, mais d'un autre genre, dans l'album de Caran d'Ache : *les Courses dans l'antiquité*. C'est une parodie amusante des fameux bas-reliefs du Parthénon, où se déploient les plus admirables scènes équestres qui nous restent de l'antiquité. De ces marbres merveilleux qui sont le chef-d'œuvre de la sculpture grecque et le triomphe de l'art dans la forme, Caran d'Ache a fait une charge

amusante, pleine de verve, où son crayon a réalisé d'une surprenante façon cette identification de l'homme et du cheval, cet être fantastique que les anciens appelaient le Centaure. Les chevaux à tête d'homme de l'artiste russe (*Karandache*, en russe, signifie crayon) font une illusion complète et rendent des effets d'optique qui se produisent souvent aux *steeple-chase*, où le cavalier, couché et serré sur son coursier, ne semble faire qu'un avec lui. Certains types, certains détails des vêtements et attifements excentriques à la mode du jour, mêlés, chez les hommes et les femmes, aux costumes des Grecs du temps de Périclès, constituent des charges très bouffonnes.

Quant à des scènes où l'homme et le cheval s'associent dans nos mœurs actuelles, on en rencontrera en grand nombre et de fort bien rendues, dans l'album de Crafty : *les Chasses à courre*. Le nom connu de l'artiste, qu'on retrouve chaque année, à pareille date, avec une œuvre nouvelle, suffit à recommander celle d'aujourd'hui aux sportistes. Ce qui la distingue, c'est que, par les sujets, l'ensemble et la disposition des cinquante à soixante aquarelles dont elle se compose et le texte qui les accompagne, elle offre à la fois une suite de tableaux d'une parfaite réalité, avec incidents et accidents habituels, et presqu'un traité de cynégétique contemporaine.

Un autre côté des goûts et des habitudes d'aujourd'hui qui, plus encore que les courses et les chasses, prête aux récréations artistiques, ce sont les bains de mer, chaque jour plus courus. Quels plus riches sujets à croquis de tous genres, sérieux et gais, gracieux et grotesques, que ceux que présentent ces plages aux horizons lointains où s'amusent, posent, bâillent, intriguent, mêlés au hasard ou groupés à dessein, enfants, mères, filles et dandys, à mise bizarre et voyante. Nos côtes de l'Ouest et du Midi en ouvrent, à chaque saison, de nouvelles. M. Mars a parcouru, le crayon à la main, celles de la Bretagne et de l'île de Jersey, et y a saisi sur le vif, en les relevant par des titres heureux, par des mots et des dialogues ineffables qu'on ne croira pas inventés, tant tout est en rapport avec les lieux, les personnes et les situations. C'est une vraie comédie de mœurs, ou plutôt un joli vaudeville, que ces *Plages de Bretagne et de Jersey*, qu'égayent les mille incidents mondains d'une campagne balnéaire.

La France n'a pas que ses plages de l'Océan; non moins nombreuses et plus belles encore sont celles de la Méditerranée. Si le soleil est doux sur les côtes de Bretagne et de Normandie, il est splendide sur celles de la Provence. *Aux rives d'or* est donc bien le titre qui convenait à l'album que M. Mars leur consacre, et qui fait pendant à ses *Plages de Bretagne*. On ne saurait imaginer un plus vif et plus piquant

contraste que celui qu'offrent entre eux ces deux cartons débordant de dessins pris sur nature en pleine vie. Où la différence est surtout frappante, c'est dans la physionomie des lieux et des personnes. Plus riche est la lumière et plus vif le relief des objets aux *Rives d'or* qu'aux *Plages de Bretagne*. Autre surtout est la population; les étrangers fourmillent sur les grèves de l'Océan; on n'y voit que baigneurs; les indigènes n'y sont qu'un accessoire; aux côtes de Provence, au contraire, les gens du pays dominent et ils sont là à leurs travaux habituels, à leur commerce, ou à leurs flâneries méridionales. C'est le marin, c'est la marchande de fleurs ou de fruits, l'homme du port, le fils du soleil, prêt à tout faire et ne faisant rien. Et quel air à eux, ils ont les unes et les autres! Quant aux étrangers, ils sont d'autre sorte aussi; ce n'est plus ici l'éternelle avalanche parisienne de mères, de filles, d'enfants, de boulevardiers et de maris du dimanche, comme à Dieppe, à Paramé ou à Dinan; ce sont des familles d'Anglais, père, mère et filles, leur *guide* à la main; des membres du club Alpin, revenus d'une excursion ou y allant, des joueurs attendant l'ouverture du casino et méditant sur les chances de la rouge ou de la noire : bref, la figure journalière que présentent Toulon, Nice, Menton, San-Remo et toutes les villes du littoral méditerranéen dont M. Mars a bien su rendre la chaude physionomie.

A côté de ces spirituelles gaietés vient, dans le stock des livres de la maison Plon et Nourrit, un ouvrage largement illustré aussi, mais d'un caractère grave, et qui répond à une des plus sérieuses préoccupations de la presse européenne. *Du Caucase aux Indes* [1], tel en est le titre. C'est le journal de voyage d'un jeune Français, M. Bonvalot, qui, frappé de ce qui se dit partout des conquêtes incessantes que font les Russes dans la haute Asie, a voulu voir, de ses yeux, ce qu'il en est réellement et s'assurer si, en effet, l'Angleterre a lieu de s'inquiéter pour l'avenir de son empire asiatique. Parti de Marseille avec deux compagnons de voyage qui lui ont cédé la plume, M. Bonvalot, après une station à Constantinople, a traversé la région du Caucase par le chemin de fer de Batoun à Bakou, contourné la mer Caspienne, longé la Perse, remonté par Merv à Bokhara, fait une visite à Samarkand, et pénétré, après mille détours et mille aventures, jusqu'aux frontières de l'Afghanistan, observant partout la nature et les hommes, — les hommes surtout, — partout prenant des vues, esquissant des scènes, dessinant des portraits reproduits aujourd'hui par la gravure et intercalés à profusion dans son récit. Ce récit simple, grave, sans recherche d'effet d'aucune sorte, mais très circonstancié, confirme, à beaucoup d'égards, ce que le voyageur soup-

[1] 1 vol. in-4°, orné de 250 dessins ou croquis.

çonnait et dont il désirait s'assurer. Tout en cherchant ce qu'il pouvait rester du passé en cette antique Asie, M. Bonvalot et ses amis y ont eu le spectacle de deux peuples de l'Europe, occupés à une œuvre grandiose : sa régénération. D'un côté, les Russes; de l'autre, les Anglais. Les uns reprenant à l'envers l'invasion dans laquelle leur race a failli périr, du douzième au quatorzième siècle, ramenant le monde slave sur les restes disjoints du monde tartare, reversant son trop-plein de force sur l'Orient épuisé, s'épandant quelquefois lentement, mais quelquefois déferlant avec la brutalité d'un mascaret, ne reculant jamais, et prenant partout racine avec une rapidité étonnante et une puissance d'assimilation merveilleuse; — les autres, actifs, avisés, prudents, à qui nulle faute n'est permise; mais sentant les dangers de leur position, n'ayant point, eux, la sécurité du lendemain, et s'efforçant, avec un flegme affecté, de reculer l'instant où il leur faudra jouer une partie dont ils payent les enjeux. Là sera, pour les politiques, le grand intérêt du voyage de M. Bonvalot; pour tous, il aura l'attrait d'un panorama tout nouveau.

Parmi les livres d'étrennes à signaler aux parents qui tiennent à n'en pas donner de futiles, comme il s'en fait trop, se place en première ligne le beau volume de M. de Moussac : *l'Histoire de France racontée à mes enfants* [1]. Ce que nous avons eu jusqu'ici là-dessus, à l'adresse de cette classe de lecteurs était bien médiocre et a beaucoup vieilli. M. Guizot a bien fait, pour ses petits-enfants, quelque chose du même genre et qui n'est pas œuvre vulgaire; mais ces « petits-enfants » étaient grands déjà à l'époque où leur illustre aïeul leur déroulait le tableau de nos annales — on le dirait au moins à la forme et au tour un peu sévère de l'ouvrage. Il n'en est pas ainsi de celui de M. de Moussac; c'est bien à de vrais enfants qu'il s'adresse, et, quoique l'enseignement en soit solide et grave, il y est partout à leur portée. Où la différence est plus grande encore, c'est dans l'esprit qui y règne. « Il est profondément catholique, dit M. de Ségur dans l'introduction où il présente lui-même ce travail au public, et c'est au point de vue chrétien que l'auteur se place toujours pour juger les personnages et les faits. Mais ces jugements n'ont rien d'exclusif ni de partial, et ses sentiments, évidemment royalistes, ne l'empêchent pas d'admirer, avec un enthousiasme parfois excessif, les grands hommes de tous les partis. »

Il ne faut pas s'attendre à trouver ici les procédés ni la méthode de

[1] 1 vol. grand in-8° de 550 pages, avec gravures et portraits dans le texte, précédé d'une introduction par M. le marquis de Ségur. — Bloud et Barral, éditeurs.

l'école; il n'y a rien du professeur chez M. de Moussac; ses récits ne sont pas des leçons et ne forment pas un cours : c'est une suite d'entretiens familiers, destinés avant tout à faire connaître le caractère et l'esprit de la nation, et à en montrer le développement et la permanence à travers les révolutions qu'elle a traversées. De là, la part de plus en plus grande faite au récit des événements, à mesure qu'ils se rapprochent de notre époque et que, par suite, l'intérêt en devient plus vif et plus sensible. Le tableau des trois derniers siècles occupe à lui seul plus de la moitié du volume. Ce n'est point là, pour les lecteurs auxquels le livre s'adresse, un défaut. Sans doute un peu plus de détails sur la période précédente n'eût pas nui à son but, car tout se tient dans la vie des peuples comme dans celle des hommes; mais ces rapprochements lointains, il ne faut pas l'oublier, ne sont ni dans le goût ni dans les aptitudes des enfants; ce qui leur plaît du passé, c'est ce que le présent en explique. M. de Moussac a mieux aimé, et non sans raison, manquer de proportion que d'intérêt.

Ce n'est pas, certes, aux mêmes lecteurs, que s'adresse la *France révolutionnaire* que M. Charles d'Héricault publie chez l'éditeur Perrin. Ce beau et fort volume, plein d'illustrations d'un caractère tout historique, et qui peut, à ce titre, prendre rang parmi les livres du jour, est un travail de philosophie autant que d'histoire. La Révolution y est étudiée dans ses origines religieuses, morales et politiques, et présentée dans l'ordre de ses développements logiques, d'après les documents les plus caractéristiques et les plus incontestables. Après avoir montré, dans une introduction préliminaire sur l'ancien régime, les causes et les prétextes de la réforme qui en fut entreprise en 1789, l'auteur constate, dans les événements qui se produisent du jour où la réparation du vieil édifice est commencée, l'action d'une impulsion mauvaise et d'une direction perfide. Cette direction et cette impulsion vinrent presque exclusivement du philosophisme, selon M. d'Héricault. « En dehors de lui, il n'y avait rien, dit-il, qui pût amener un mal profond, et les autres causes signalées par les historiens, nos prédécesseurs, sont indirectes, c'est-à-dire qu'elles aidèrent la Révolution, en tant qu'elles procurèrent puissance et gloire aux philosophes. » C'est donc au cerveau que la France a été prise de la maladie dont elle souffre dans tout son corps depuis un siècle. Telle est l'idée qui domine l'ouvrage de M. d'Héricault, qui en fait le cadre, en relie et éclaire toutes les parties. Les faits viennent, par suite, presque comme des déductions, et se rattachent logiquement à leur principe. Le récit n'en est pas moins très vif, très animé et relevé fréquemment par des détails pittoresques, empruntés aux derniers documents découverts. Portraits, autographes, pamphlets et images du temps, viennent ainsi,

presque à chaque page, déposer pour l'écrivain, et donner à son ouvrage le double attrait d'un livre et d'un album auxiliaires l'un de l'autre.

C'est pour nous, comme tous les ans, un devoir de signaler les publications périodiques qui se maintiennent dans l'intelligente direction qu'elles ont prise dès le début. Ce n'était pas en passant entre les mains de M. Gaston Feugère que la *Semaine des familles* [1] pouvait dévier et rien perdre de ses excellentes traditions ; il nous semble, au contraire, qu'elle a pris un nouvel essor. Ce recueil fait actuellement plus large part aux articles de fond, et les dirige plus particulièrement vers un but d'enseignement religieux : nous l'en félicitons.

Nous avons lu avec intérêt, dans le courant de cette année, une remarquable étude sur les *Ursulines*, par M. Hervé Bazin, et suivi toute une série d'articles fort curieux *sur le duc de Guise le Balafré*, par M. Lanty. Tout à côté, suit, de M. Gaston Feugère lui-même, une esquisse sur les *Trois grands romanciers russes, Tourguénef, Dostoïewsky et Tolstoï*, dont les noms sont dans toutes les bouches comme les livres sur toutes les tables. C'est pour que les jeunes lecteurs de la *Semaine des familles* soient au courant des choses dont chacun parle, que son directeur s'est adjoint de nouveaux et nombreux collaborateurs. MM. Abel Gaveau, H. Langlois, de Lasilly, fournissent des articles de science, de bibliographie ou d'actualité très remarquables. Quant aux romans et nouvelles qui ont leur part largement faite aussi, disons d'abord qu'ils peuvent être mis dans toutes les mains, et c'est déjà un éloge. La plume un peu mignarde d'Etienne Marcel nous a donné *Un voyage et un mari, Ce qui brille*, de Rémy d'Alta-Roca, est une œuvre vraiment morale et pleine d'intérêt. Citons encore l'*Ombre*, de Léontine Rousseau, et le roman demi-historique de Paule Amy : *Tout pour la patrie*, qui répond bien à son titre. Qu'il nous soit permis, tout en saluant le nouveau chroniqueur *Ariel*, de donner un souvenir et un regret à son prédécesseur *Argus*, dont l'inépuisable verve savait accommoder à une sauce des plus piquantes toutes les nouvelles de la semaine, si dépourvues qu'elles fussent parfois de sel, par elles-mêmes. Nul doute que son successeur n'ait la même recette.

P. Douhaire.

[1] Librairie Lecoffre.

REVUE DES SCIENCES

Inauguration de l'Institut Pasteur. — Les inoculations antirabiques. — Etat de la question. — Statistique de 1887 et de 1888. — Le nouveau traitement intensif. — Conséquences. — Les vingt établissements antirabiques de l'étranger. — Résultats généraux. A Cracovie, à Rio-Janeiro. — L'Institut Pasteur du Brésil. — La mortalité est descendue partout bien au-dessous de 1 pour 100 et tend vers zéro. — Triomphe de la méthode. — Géodésie : Le nouveau nivellement de la France. — Affaissement probable du sol au Nord. — Affaissement révélé par les Marégraphes à Cherbourg et au Havre. — Stabilité de Brest. — Agronomie : Moyen de doubler le rendement des champs de blé. — Cultures intensives du blé à épi carré. — Expériences générales dans les diverses régions de la France. — Rendement exceptionnel dans les régions septentrionales : 50, 60 hectolitres par hectare. — Rendement moyen en 1887 et 1888. — Importance de ces résultats. — Chimie : Le soufre à la ferme. — Influence du soufre sur les animaux. — Le soufre dans les rhumatismes. — Les teintures pour la toilette. — Eaux progressives, eaux instantanées. — Pommade tinctoriale au nitrate de bismuth. — L'encre violette et l'encre noire. — Durée restreinte des couleurs d'aniline. — Variétés : Essais de chauffage des wagons. — Le baromètre pittoresque. — Tableaux à vue indicateurs du temps.

L'Institut Pasteur a été inauguré le 14 novembre; c'est désormais une date mémorable pour la science. Nous n'avons pas à revenir, près d'un mois après l'événement, sur les détails de l'inauguration, mais nous voudrions enregistrer ici quelques chiffres qui sont bien de nature à donner toute confiance dans l'efficacité de la méthode. Ils ont été fournis par M. le professeur Grancher, qui a fait dans un excellent discours l'exposé des résultats obtenus par les inoculations antirabiques. La méthode est aujourd'hui triomphante, malgré les luttes qu'il a fallu soutenir; à l'heure actuelle, au surplus, n'y a-t-il pas encore des adversaires de la vaccination jennerienne! En comptant l'établissement de Paris, il existe maintenant plus de vingt instituts antirabiques disséminés dans le monde entier. Il y en a 7 en Russie, à Odessa, Saint-Pétersbourg, Moscou, Varsovie, Charkow, Samara et Tiflis; 4 en Italie, à Naples, Milan, Palerme, Bologne; 1 à Vienne, 1 à Barcelone, 1 à Bucharest, 1 à Rio-Janiero, 1 à la Havane, 1 à

Buenos-Ayres; enfin, à Chicago et à Malte, deux laboratoires sont en voie d'organisation.

A Paris, en 1886-1887, et pendant la première moitié de 1888, on a traité 5384 personnes; le taux de la mortalité, en comptant tous les morts, même ceux pris de rage le lendemain du traitement, est, pour 1886, de 1.34 pour 100; en 1887 de 1.12 pour 100 et pour 1888 de 0.77.

Mais il convient d'écarter des tables de la mortalité les personnes qui succombent à la rage dans les quinze jours qui suivent le traitement, car la vaccination, pour être efficace, doit être achevée avant que l'inoculation du virus du chien mordeur ait commencé à pénétrer dans les centres nerveux. Or le virus de la rage commune, porté directement à la surface du cerveau d'un chien, y circule pendant quinze ou dix-huit jours avant d'y produire ses effets. Chez les malades qui succombent à la rage dans la quinzaine qui suit le traitement, celui-ci a été inutile parce qu'il a été trop tardif, mais il n'a pas été mis en échec, parce que les conditions de son efficacité n'étaient point réalisées. En opérant cette défalcation, le taux de la mortalité, malgré le traitement, tombe, pour 1886, à 0.93 pour 100, pour 1887 à 0.67 pour 100 et pour 1888 à 0.65 pour 100. Cette décroissance pour la mortalité tient, d'après M. Grancher, aux perfectionnements progressifs apportés à la première formule du traitement. On fait aujourd'hui un traitement plus énergique, plus prolongé, plus intensif, et il reste inoffensif.

Ainsi, à Odessa, le traitement simple, appliqué à 136 personnes, a donné une mortalité de 5.88 pour 100; le traitement intensif, appliqué depuis à 997 personnes, a donné une mortalité de 0.80 pour 100. Ce sont les morsures au visage, aux mains, qui sont les plus graves; la mortalité de ce chef n'a été à Paris que de 1.82 pour 100 alors qu'elle s'élève dans les statistiques ordinaires à 80 et 81 pour 100.

M. Odo Bujwid, de l'institut de Varsovie, a communiqué à l'Académie des sciences les résultats de sa pratique et il a insisté sur l'importance du traitement intensif. Avec le traitement affaibli, il a eu, aux débuts, sur 193 personnes, dont 5 gravement atteintes au visage, 8 cas de mort. Depuis il inocule les moelles de 12 à 3 jours, en répétant les inoculations deux fois par jour et répétant la série trois fois. Il a appliqué ce traitement énergique, poussé même jusqu'à la moelle de 2 jours, à deux personnes mordues gravement par une louve enragée. Les personnes inoculées sont en bonne santé. Bref, aujourd'hui, sur 370 personnes traitées par le traitement énergique, et ce nombre comprenait des morsures graves au visage, pas une n'est morte.

Résultats analogues dans tous les autres instituts. L'empereur du Brésil a fait établir un très bel établissement à Rio-Janiero, placé sous la direction de M. le docteur Ferreira dos Santos, qui n'est pas resté

moins d'une année à étudier, à Paris, la méthode de prophylaxie de la rage. Dom Pedro a transmis à l'Académie des sciences, dans la séance du 20 novembre, les résultats obtenus à l'Institut Pasteur de Rio-Janiero. Sur un total de 149 personnes mordues du 9 février au 2 octobre, 69 seulement ont été retenues au traitement, parce que toutes les autres, pour des raisons diverses, notamment parce que les chiens mordeurs n'étaient pas enragés, n'ont pas eu à subir les inoculations préventives. Sur les 69 mordues par des chiens reconnus enragés, une seule a succombé pendant le cours du traitement. C'était un enfant gravement mordu au front et qui a été pris de rage le 23[e] jour après sa morsure. Le traitement était d'ailleurs resté incomplet; l'enfant n'ayant pas été présenté à l'Institut 10 fois en 23 jours. Ce cas ne peut figurer dans la statistique. Trois des autres enfants qui avaient reçu des morsures multiples du même chien, mais qui ont subi le traitement complet, sont restés bien portants.

En somme, la statistique montre que la mortalité s'est abaissée au-dessous de 1 pour 100 partout, et qu'elle tend partout aussi vers zéro. C'est une bien grande victoire.

Le sol de la France est-il fixe? On sait bien que l'on croit tout au moins que plusieurs régions du littoral de l'Atlantique ont subi un affaissement. Mais le sol de la France elle-même se modifie-t-il, s'élève-t-il, descend-il? On a entrepris depuis quelques années un nouveau nivellement de la France, nivellement de grande précision, puisque l'erreur kilométrique probable est de 1 millimètre. Par une révision des calculs de l'ancien nivellement Bourdaloue, on est arrivé à compenser les effets des erreurs systématiques et à réduire de $2^{mm},9$ à $2^{mm},4$ l'erreur kilométrique accidentelle probable. En comparant l'ancien et le nouveau nivellement, on a pu conclure, comme l'a montré M. le colonel Goulier, que, pour un cheminement de 1600 kilomètres, *tendu* de Marseille à Lille, la discordance probable due aux causes accidentelles est de 104 millimètres. Or on trouve par les opérations 780 millimètres, il faut donc bien que cette différence soit due ou bien à des erreurs systématiques encore inconnues ou à un affaissement du sol. On a des raisons particulières de croire qu'il y a réellement affaissement.

M. Bouquet de la Grye a examiné, à ce point de vue, la stabilité du niveau des terres au moyen des marégraphes de Brest, de Cherbourg, du Havre. Le niveau moyen de la mer diminue de hauteur de Brest au Havre. Au Havre, l'affaissement *annuel* de la côte paraît être de 2 millimètres; à Cherbourg, il serait de 1 millimètre. A Brest, il y aurait une stabilité presque absolue du terrain granitique sur lequel est appuyée l'échelle des marées. Les résultats de M. Bouquet de la

Grye semblent montrer qu'en réalité il y a bien un affaissement du sol dans la direction révélée par le nouveau nivellement. 2 millimètres par an, à Cherbourg : au bout de dix ans, si le sens du mouvement restait le même, on aurait déjà 2 centimètres! Il est évident que ce sont là des différences qui deviendraient appréciables; il sera facile de les contrôler, maintenant que l'attention est attirée sur ces faits.

MM. Dehérain et Porion viennent de communiquer à l'Académie des sciences les résultats de l'enquête à laquelle ils se sont livrés sur la culture du blé à épi carré. On sait que cette variété de blé, qui échappe à la verse, a donné dans le Nord, à Blaringhen et à Wardrecques, des rendements considérables, 40, 50, 60 hectolitres à l'hectare. La moyenne de la production en France varie entre 15 et 18 hectolitres à l'hectare. Notre pays consacre chaque année 7 millions d'hectares à la production du froment, mais le rendement est si faible qu'il nous faut acheter chaque année à l'étranger 10 millions d'hectolitres. Si donc nous pouvions doubler le rendement de l'hectare, ou même le tripler, non seulement la France produirait tout le blé nécessaire à sa consommation, mais encore elle pourrait exporter des excédents. Or il semble qu'on puisse espérer arriver à doubler le rendement, tout au moins en employant des espèces plus prolifiques, comme le blé à épi carré.

Les expériences entreprises un peu de tous côtés, sans être absolument décisives, font cependant concevoir des espérances. En 1887, l'été a été très chaud et très sec; dans le sud de la France, la saison a été défavorable, les rendements signalés très médiocres, l'épi carré n'a pas présenté de supériorité marquée sur les variétés du pays. Dans la France moyenne, les résultats ont été déjà meilleurs. On a récolté 30, 36, 42 hectolitres en Bretagne ; 35 dans l'Allier; 38 dans la Creuse. La supériorité de l'épi carré apparaît évidente. Mais dans la région septentrionale les rendements ont été considérables. Dans le Pas-de-Calais et dans le Nord, on a obtenu 37 hectol. sur 5 hectares; ailleurs 59 hectolitres sur 4 hectares; on a eu à Wardrecques jusqu'à 68 hectolitres, c'est le rendement le plus fort que l'on connaisse.

En 1888, l'été a été froid et pluvieux après un hiver long et rigoureux. Dans le Midi, la récolte a été meilleure qu'en 1887. Le blé à épi carré a donné dans les Bouches-du-Rhône 32 hectolitres, tandis que la variété du pays ne fournissait que 17 hectolitres. Dans les Basses-Pyrénées 29 hectolitres, au lieu de 19. Dans la Dordogne 30 hectolitres, au lieu de 23 avec le blé bleu, etc. Dans la région moyenne l'épi carré a donné 39 hectolitres dans les Charentes, 25 dans la Vendée; 25, 31, 38, 40 dans les Deux-Sèvres, etc. Dans le Nord, les récoltes ont été encore belles, mais elles ont eu à souffrir des gelées tardives

et elles ne sont plus exceptionnelles comme en 1887. Les rendements ont varié entre 35, 48, 51 et 55 hectolitres à l'hectare. A Wardrecques, la meilleure pièce a fourni 61 hectolitres. Mais en moyenne sur 6 hectares, l'hectare n'a produit que 51 hectol. 74.

En réunissant aux chiffres des correspondants de MM. Dehérain et Porion, ceux qui ont été obtenus par MM. Dehérain et Porion eux-mêmes à Wardrecques et à Grignon, on obtient les moyennes suivantes :

	1887	1888
Région méridionale. . . .	20 hect.	29 hect. 1
— moyenne	33 5	36 6
— septentrionale. . .	49 3	47 4

Soit, pour 1887, une moyenne générale de 34 hect. et pour 1888 une moyenne générale de 37 hect. Ces chiffres n'ont qu'une valeur bien relative, parce que les champs d'essais sont très éparpillés et bien peu nombreux, mais ils tendent à faire voir avec évidence que la culture du blé à épis carré fait certainement monter le rendement dans une proportion considérable. Il serait donc à souhaiter qu'on généralisât l'expérience un peu partout. Sa qualité est analogue à celle des autres blés roux. D'après M. Pagnoul, sa richesse en matière azotée a été de 11,87, supérieure à la moyenne 11,0 de l'ensemble des blés examinés. Le blé carré paraît en tout cas tout à fait à sa place dans la région moyenne et dans le nord de la France.

Ajoutons encore, pour qu'il n'y ait pas malentendu, que le blé à épis carré exige une excellente fumure. Le maximum de récolte s'observe sur les terres fortes argileuses, bien assainies par le drainage, avec semis en lignes. Sur les bonnes terres il faut à l'automne 300 kilog. de superphosphate à l'hectare, si la terre manque d'acide phosphorique et 200 kilog. d'azotate de soude ou de sulfate d'ammoniaque au printemps. Si les terres sont fortes et n'ont pas été enrichies depuis longtemps, l'emploi du fumier à haute dose est indispensable; à Blaringhen, MM. Dehérain et Porion ont été jusqu'à 50 000 kilog. de fumier à l'hectare; ils ajoutent toujours 300 kilog. de superphosphate et encore souvent des engrais salins au printemps.

Nous avons insisté un peu sur ce sujet, parce que, en définitive, il résout ce problème qui est d'un intérêt universel : donner le moyen de doubler les récoltes.

M. Jean Kiener vient de faire l'apologie du soufre [1]. Il en a parlé avec un véritable enthousiasme. Le soufre est un auxiliaire puissant en agriculture, puisqu'il défend les végétaux et les animaux contre les invasions du monde parasitaire; il est aussi en hygiène un adjuvant

[1] *Journal de l'agriculture.*

précieux dans beaucoup de circonstances; c'est, en médecine, un médicament de valeur. Tout cela n'est pas douteux, les agriculteurs et médecins sont les premiers à le reconnaître. Mais M. Kiener, qui l'a essayé sous toutes les formes, nous donne le résultat de ses recherches toutes personnelles et il ajoute encore à ce que nous savions. Il est possible qu'il se laisse entraîner un peu trop loin par sa prédilection pour ce vieux métalloïde, mais enfin il est bon de résumer sommairement ce qu'il écrit à ce sujet. Le chimiste Miahle a formulé jadis son avis comme il suit : « Le soufre pénètre dans l'économie à l'état de sulfure ou d'hyposulfite alcalin, par suite de l'action des sels de carbonate de potasse ou de soude que l'on rencontre dans le tube digestif. Dupuis prétend que c'est sous forme d'acide sulfurique qu'il pénètre dans le sang; nous ne le pensons pas. D'autres, rappelant que le soufre est insoluble, soutiennent qu'il reste ingéré, sans action. M. Kiener ne nous tire pas d'embarras à cet égard; mais, sans faire de théorie, il dit : « Plusieurs années de suite, mon bétail avait eu des affections ressortissant toutes du lymphatisme : petites affections cutanées, boutons, lymphangite, etc., j'administrai à mes bêtes et à l'intérieur 5 grammes de soufre, matin et soir, avant le repas, dans un peu de son sec. De plus grandes quantités sont laxatives. Dans ces conditions et au bout de quelques semaines, mes bestiaux éprouvèrent ce que les médecins nomment la poussée à la peau et furent guéris. » Il ajoute : « Imitant les Anglais, j'en fais saupoudrer depuis vingt ans mes chiens et leur paille; aussi les poils sont luisants, la peau saine et sans boutons. Pour nettoyer la peau encrassée de tous les animaux, crins, queue, crinière, je ne connais pas de moyen plus expéditif que le saupoudrage de toutes les surfaces cutanées ou peleuses. M. Mégnin affirme que le soufre forme un sel neutre avec les acides produits par les sécrétions de la peau. Une peau saupoudrée de soufre devient d'une blancheur remarquable. » Est-ce que le soufre pourrait remplacer la poudre de riz?

Ce n'est pas tout : rhumatisants, chasseurs, pêcheurs qui vous exposez à l'humidité, prenez, dit encore M. Kiener, une forte cuillerée à soupe de soufre pur précipité, de *magistère de soufre*. Saupoudrez-en la partie médiane de votre drap de lit; étendez-vous sur ce drap ainsi saupoudré. Après quatre jours d'expérience, vous irez bien, les douleurs s'en iront, — c'est toujours M. Kiener qui a la parole, — le soufre passera par la peau dans l'économie. L'illustre chimiste, Camille Kœchlin, a, en effet, affirmé à M. Kiener qu'un individu ayant couché dans un lit ainsi saupoudré, une pièce d'argent étant placée dans la poche d'un gilet, la pièce noircira, ce qui signifie, d'après l'auteur, qu'elle noircira sous l'influence des exhalaisons cutanées sulfureuses de celui qui aura couché sur un drap saupoudré de soufre.

Résumant, M. Kiener conclut : « Hommes et animaux ont tout intérêt à prendre par intervalles et pendant une huitaine de jours au moins : les hommes, un demi-gramme le matin et un demi-gramme le soir; les grands animaux, 5 grammes le matin et 5 grammes le soir ; les petits animaux, dose pour homme, de soufre pur, magistère de soufre, à l'intérieur. En prendront surtout ceux qui n'ont ni argent à dépenser, ni temps à perdre en allant aux eaux. Fatigués et rhumatisants, couchez sur un drap saupoudré de soufre. »

M. Kiener est un croyant. Rien n'est plus respectable que les convictions. Nous nous garderons bien de médire du soufre. Aussi bien l'expérience n'est-elle pas là pour mettre tout le monde d'accord?

Personne ne se teint les cheveux, encore moins la barbe... c'est entendu! Et cependant, l'expliquera qui pourra, les fabricants d'eaux pour recolorer les cheveux se multiplient tous les jours; les journaux, à la quatrième page, annoncent les teintures les plus inoffensives, teintures progressives, teintures rapides, et l'on prétend que certains inventeurs de ces eaux merveilleuses finissent par rouler carrosse. Mais on ne se teint pas les cheveux ni la barbe... fi donc!

Quoi qu'il en soit, en général, la base de toutes les teintures recommandées est l'azotate d'argent, ou bien encore les sels de plomb, etc. tous ingrédiens, qui n'ont rien de bon pour l'hygiène.

Les teintures que l'on vend comme des préparations végétales, des produits inoffensifs de plantes exotiques, renferment des substances toxiques. Les teintures dites progressives sont des solutions ammoniacales de nitrate d'argent, les teintures instantanées sont des solutions de litharge dans l'eau de chaux. Certaines autres se composent d'une solution de nitrate d'argent et de sulfate de cuivre, sur laquelle on fait agir ensuite une solution de sulfure de sodium, etc.

M. Naquet eut l'idée de recommander, il y a quelques années, les sels de bismuth, qui sont inoffensifs. Nous ne savons si le procédé Naquet a été employé en France, mais il l'a été à l'étranger. Il nous revient en effet d'Allemagne et d'Amérique une formule qui est à très peu près celle de M. Naquet. Teinture pour teinture, si l'on veut absolument faire disparaître les cheveux blancs, il est clair qu'il faudrait préférer celle-ci aux recettes à sels d'argent et de plomb. Nous la transcrivons telle qu'on nous l'indique, mais nous avouons ne pas en avoir contrôlé l'efficacité. C'est aux intéressés à essayer. Il s'agit d'une pommade et non d'un liquide.

M. Haskovee recommande un mélange de 100 grammes de lanoline et de 20 grammes de saindoux pour constituer la base de la pommade, on aromatise avec quelques gouttes d'essence de rose ou autre. Pour teindre les cheveux gris dont la couleur primitive était châtain, il ajoute

à cette pommade une solution de 5 grammes de nitrate de bismuth et 3 grammes d'acide citrique dans 20 grammes de glycérine; s'il s'agit, au contraire, de cheveux blancs qui ont été noirs, on ajoute à la pommade servant d'excipient une solution de 2 grammes d'extrait de brou de noix et 3 grammes d'acide pyrogallique dans la quantité d'eau strictement nécessaire. L'auteur affirme que l'opération réussit bien. Le moyen est facile à essayer, aussi facile en tout cas que d'acheter des solutions fantaisistes à prix d'or qui, le plus souvent, ne donnent aucun résultat satisfaisant.

Un abonné veut bien attirer notre attention sur une question d'utilité générale. La question semble bien petite de prime abord; elle a cependant une très grande importance.

On nous demande si l'encre violette, qui a pour base les couleurs d'aniline, résiste au temps. Cette encre s'est beaucoup répandue depuis quelques années; beaucoup de personnes s'en servent exclusivement; elle est commode, en effet; elle reste limpide, ne fait pas de boue comme l'encre noire ordinaire, n'attaque pas les plumes; elle est très lisible, etc. Il est évident que cette encre est parfaite pour l'usage courant, pour les lettres, manuscrits, etc. Mais est-elle bonne pour les pièces légales, pour les documents qui doivent résister au temps? Peut-on s'en servir dans tous les cas possibles?

Nous n'engagerions personne à se servir d'encre à l'aniline pour les actes notariés, pour toutes les pièces qui doivent être conservées précieusement. Evidemment nous n'avons pas fait d'expériences à cet égard, et l'on ne saurait dire combien de temps l'encre à l'aniline est susceptible de résister à l'action de l'air et de l'humidité. L'alcool est un dissolvant de l'encre violette; cependant cette encre n'est pas effacée par l'alcool; la matière colorante précipitée sur le papier ne s'enlève pas très facilement; il ne faudrait pas en conclure qu'elle aura une longue durée. Toutes les teintures à l'aniline passent assez vite; les étoffes nouvelles à bon marché changent vite de teinte. Il est donc à craindre que l'encre violette elle-même ne résiste pas plus que les teintures à l'aniline. Au bout d'une vingtaine d'années, l'écriture à l'aniline doit être bien pâle. Nous le répétons, nous ne connaissons pas d'expériences de contrôle dans cette direction, mais, d'après ce que l'on sait des couleurs d'aniline, il faut évidemment se défier de la durée des nouvelles encres. Conclusion : par mesure de précaution, rejeter l'encre à l'aniline pour les documents qu'il est nécessaire de conserver et s'en tenir à l'encre ordinaire qui a fait ses preuves.

La Compagnie des chemins de fer Paris-Lyon-Méditerranée vient de

mettre à l'essai un nouveau système de chauffage pour voiture, dans le but de supprimer l'emploi des bouillottes incommodes pour le public et très coûteuses pour la Compagnie. Au lieu de chaufferettes mobiles, on installe des bouillottes fixées sur le plancher et recouvertes par le tapis. La vapeur est fournie par un foyer et une minuscule chaudière installés dans un petit compartiment spécial placé au milieu de la voiture. Dans les voyages d'essai déjà faits, on a obtenu une température de 15° à l'intérieur des compartiments; les foyers ne se sont pas éteints une seule fois dans le trajet de Paris-Marseille et retour. C'est un peu le mode de distribution de la vapeur et de la chaleur employé dans les *sleeping-cars*. On peut espérer que ce système se généralisera sur les nouvelles voitures.

Ce que l'on a imaginé de dispositions de baromètre est vraiment incalculable et évidemment nous ne sommes pas encore au bout du rouleau. Un horloger ingénieux, du faubourg Saint-Germain, vient de présenter à la Société d'Encouragement une variante de baromètre métallique qui aura certainement des amateurs. M. A. Lebret supprime le cadran et l'aiguille. A la place du cadran apparaît un joli paysage, au-dessus un ciel tantôt clair et bleu, tantôt triste et brumeux. On le devine, c'est le ciel qui remplace l'aiguille. Par beau temps, le paysage s'éclaire, il est tout ensoleillé, le ciel est d'azur; par temps variable, l'horizon se rembrunit; par mauvais temps, tout devient noir, les nuages roulent dans l'espace, la pluie tombe serrée. Bref, le baromètre de M. Lebret parle aux yeux; c'est une sorte de miroir dans lequel, en jetant un regard rapide, on doit voir, sans sortir de sa chambre, l'état atmosphérique.

Quant au système, il est la simplicité même. Le verre, qui habituellement sert de fermeture au baromètre, est, ici, peint sur sa face intérieure; on dessine un paysage en ayant soin de laisser à la partie supérieure un petit espace vide et par suite transparent. En dedans, à la place de l'aiguille, on dispose un disque léger, en mince carton, par exemple. A la partie supérieure du disque, celle qui sera vue au-dessus du paysage, on peint un ciel nuageux avec pluie, puis, à côté, un ciel avec quelques nuages; puis, plus loin encore, un ciel d'un bleu pur. Il est évident que le disque tournera comme se déplaçait l'aiguille sous l'influence des variations de la pression atmosphérique, il cheminera de manière à montrer, selon le temps, par l'ouverture libre du paysage, tantôt les nuages et la pluie, tantôt le bleu du ciel. Le disque porte, en outre, les divisions barométriques ordinaires. Ce sont les divisions qui se déplacent devant un index, tandis que d'habitude c'est l'aiguille qui passe devant les divisions. L'aspect de ce paysage avec ses changements à vue ne manquera pas de piquer la

curiosité des personnes qui ne connaissent pas le secret de ce nouveau baromètre. M. Lebret fait aussi des tableaux dont le ciel change selon le temps, de façon que l'on a une variété de paysages qui se modifient selon les conditions atmosphériques. Ce système est amusant; il va de soi qu'il n'ajoute rien, si ce n'est le pittoresque, au baromètre ordinaire.

On pourrait même lui faire un reproche; il est vrai qu'il s'adresse aussi bien à tous les baromètres. L'état du ciel ne correspond pas toujours, comme on sait, aux indications des baromètres; les indications ne sont que grossièrement approximatives, de même, ici, il peut arriver aussi quelquefois qu'il pleuve et que le ciel apparaisse superbe; il ne faudra pas plus accuser d'erreur le nouveau baromètre que les anciens. L'inconvénient est inhérent à la manie que nous avons de persister à croire, malgré tous les avertissements, que l'aiguille d'un baromètre doit toujours s'arrêter à des indications fixes, selon le temps qu'il fait. Il peut très bien pleuvoir alors que l'aiguille est au-dessus de 765, c'est-à-dire à la graduation « beau », et réciproquement faire beau quand l'aiguille est à 750, ou à la graduation « pluie ». Ce sont des exceptions, mais elles se présentent encore assez souvent. Les pronostics météorologiques sont moins faciles à formuler qu'on ne le pense; il faut examiner surtout avec quelle rapidité monte ou descend l'instrument, remarquer l'étendue de la variation, etc. Il convient aussi de voir si sa marche est inverse de celle du thermomètre, de l'hygromètre, etc. C'est tout un art dont on vient à bout avec de l'habitude.

Le baromètre de M. Lebret est très sensible; le disque qui remplace l'aiguille est assez léger pour ne pas augmenter sensiblement les frottements et il présente un avantage qui ne semble pas avoir été aperçu. Le disque fait volant et répartit également les pressions sur l'axe de rotation, en sorte qu'au plus petit mouvement de bascule, il prend plus vite qu'un autre sa nouvelle position d'équilibre, et par cela même ses indications sont souvent un peu en avance sur celles des autres baromètres simplement destinés à la prévision du temps.

Henri de Parville.

CHRONIQUE POLITIQUE

8 décembre 1888.

Le révolutionnaire est un être double, n'en déplaise aux logiciens et aux moralistes de la République. Démagogue dans la rue, autoritaire dans son cabinet, il ne fait que changer de masque et de costume; au fond, il est toujours Jacobin. Vous le trouverez aujourd'hui, sur la voie publique, conduisant la foule à une manifestation : il s'en va protester sur une tombe en l'honneur du droit et de la liberté, contre l'audacieux Bonaparte qui, le 2 décembre 1851, supprima la loi républicaine par un coup d'État. La veille, il était, dans un conciliabule de ministres et d'amis, délibérant sur le sort lamentable de la République et s'apprêtant à la sauver par la violence d'un Fructidor quelconque, faute de pouvoir la sauver par le droit et la liberté. Quelle est donc cette contradiction? Est-ce le même homme qui vient, au cimetière Montmartre, maudire la force étouffant le droit, la dictature usurpant le pouvoir, et qui songe, en secret, à se délivrer de ses adversaires par un coup d'État républicain? Oui, certes, c'est le même homme et l'histoire ne permet point de s'en étonner. Le Jacobin mêle en soi le personnage de Robespierre et de Bonaparte, comme celui de Marat et de Barras, selon le temps, selon ses besoins et ses ambitions. Tout pour la République! Tout, la conspiration, l'assassinat même, l'émeute et la guerre civile, aussi bien que les principes constitutionnels, les votes parlementaires, les harangues tribunitiennes! Tout, la fraude et la corruption, aussi bien que la vertu! Tout, le libéralisme et la licence, aussi bien que l'absolutisme et la tyrannie! Car la République est tout. Si le Jacobin ne dit pas qu'elle soit de droit divin, il le pense, il la juge le régime nécessaire, il la déclare le gouvernement obligatoire, et, pour la garder aussi bien que pour l'établir, il estime que « la fin justifie les moyens ». Seulement, comme il croit son mandat ou sa fonction aussi indispensable à la République qu'il croit la République indispensable à la France, il ne se

contente pas d'identifier l'amour du pays avec celui de la République, il confond l'amour de la République avec son propre intérêt. Tout, sans vergogne, pour la République et pour soi-même! Voilà la devise complète du Jacobin et cette devise, qui lui sert de dogme, lui sert aussi de raison d'État : elle est son excuse, dans toutes les variations de son langage et de sa conduite.

Ce révolutionnaire-là, M. Floquet l'incarne aujourd'hui. A la vérité, ceux qui le connaissent bien, ceux qui se rappellent le pompeux fracas de sa jeunesse démocratique, n'ont jamais douté que, même ministre, il n'aimât toujours à « manifester » dans la rue. Mais se seraient-ils imaginé que M. Floquet pût jamais méditer un coup d'État? Et voilà cependant la nouveauté : nous avons, dans le gouvernement de la République, un Floquet qui mériterait volontiers le surnom de « décembriseur », pourvu que ce fût républicainement. Non que ceux qui ont dénoncé le coup d'État rêvé par M. Floquet n'aient pu se tromper dans les détails de leur récit. Il ne paraît pas que le complot de M. Floquet eût été préparé avec une si ingénieuse précision. Mais, quand même la liste des suspects qu'il devait frapper ne serait pas exactement celle qu'on a publiée; quand même il n'aurait pas commandé d'aménager, dans les prisons de Melun et de Clairvaux, les cellules où devaient être enfermées les victimes de sa haute justice, il n'en reste pas moins indéniable que l'idée de s'armer de pouvoirs exceptionnels et de « fructidoriser » les ennemis de la République est familière, depuis quelques semaines, à nos gouvernants. On a entendu un de leurs journaux menacer avec une déclamation particulière ceux qui troublent la République dans la confiance de son éternité constitutionnelle : il ne fallait plus que « quelques jours de patience », et ils subiraient « les justes lois » de la République, ils en sentiraient toute « la rigueur vengeresse ». Or, ces menaces, on les proférait aussi dans les salons de M. Carnot et des ministres. — « La République, y disait-on, succombe sous l'effort de factieux et de conspirateurs que sa tolérance enhardit de plus en plus et qui n'ont d'autre puissance contre elle que ses libertés mêmes. Retranchons-leur ces libertés. Par-dessus toutes les lois, mettons la loi suprême du Salut public. Et, puisque la force seule peut sauvegarder la Constitution et notre gouvernement, employons la force. » — Ainsi, par un Fructidor d'un genre plus ou moins tempéré, on se débarrassait du général Boulanger, de ses principaux conseillers et d'un certain nombre de royalistes ou de bonapartistes enveloppés dans la même suspicion; on terrifiait le parti conservateur; puis, avec tous les procédés rationnels et traditionnels de l'intimidation qu'il faut, on consultait le suffrage universel; son vote serait

une sorte de plébiscite indirect qui légitimerait le coup d'État; la République, une fois de plus proclamée, n'aurait qu'à continuer paisiblement son règne; elle posséderait dorénavant tous les titres, puisque ceux mêmes de la force ne lui manqueraient plus...

Singulière fatalité! Puissance étrange des choses! Voici que ces républicains qui professaient une haine si austère des coups d'État commencent à reconnaître, dans leur sophistique égoïsme, la nécessité d'en faire un. Voici que ces philosophes qui, toute leur vie, ont nié que la force dût jamais se substituer au droit, se voient réduits par la fortune à constater que leur république ne peut plus retenir sa souveraineté, si elle ne substitue, temporairement ou non, à la force du droit le droit de la force. Ne les questionnez pas trop : ils confesseraient, de jacobins devenus césariens, qu'il y a, dans l'histoire, certaines heures où le dilemme, pour un gouvernement, c'est de périr par la loi, avec la loi, à moins de se sauver par l'illégalité. Assurément, ces orgueilleux doctrinaires doivent bien souffrir du changement, tant soit peu scandaleux, que l'intérêt opère dans leur métaphysique républicaine. Ce qu'il y a de pire, c'est qu'en discréditant leur foi, en perdant leur honneur, ils affaiblissent encore leur pouvoir. Moralement, cette seule idée d'un coup d'État témoigne que les républicains affolés ne se croient plus capables de reconquérir, par un exercice régulier de leur gouvernement, l'opinion publique, que leur régime fatigue, dégoûte ou révolte. Politiquement, leur dessein, vague ou non, prouve que la situation de la République est désespérée. Cette république qui n'ose plus compter sur la volonté nationale, la sauveraient-ils par un coup d'État? Le Directoire la préserva-t-il pour longtemps, le 18 Fructidor? Non, quand un gouvernement qui prétend avoir sa raison d'être primordiale dans sa popularité même, n'a plus cette popularité, que conservent seuls les services constants et qui se dissipe avec les espérances déçues, non, il n'est pas de violence qui puisse relever son autorité, ni lui rendre l'amour de la nation. Un coup d'État qui se borne à maintenir un gouvernement et qui ne l'améliore pas, à quoi sert-il? Parce que M. Floquet, avec l'approbation de M. Clémenceau et l'assistance de M. Jules Ferry, aura « fructidorisé » le général Boulanger et ses partisans, les destinées de cette république impropre à guérir ses maux et à corriger ses vices, en seront-elles plus sûres? Que M. Floquet recoure ou non à la force, il ne sauvera pas son gouvernement; tout au plus en retarderait-il la fin. Une république qui n'a plus que le coup d'État comme instrument de sa domination et de sa durée, est une république condamnée. Vérité historique d'autant plus certaine pour la France que notre patrie,

pressée à sa frontière par les périls les plus redoutables, ne saurait subsister dans les conditions où les républiques de Florence et de Venise purent prolonger l'agitation de leur existen ce

M. Floquet nous réservait un spectacle phénoménal : celui d'une manifestation organisée contre un homme suspect de méditer un coup d'État par un homme suspect lui-même d'en méditer un. Choisir la date du 2 décembre pour dénoncer le général Boulanger comme un dictateur qui rivaliserait avec Louis-Napoléon ; prendre la tombe de Baudin, qui dormait dans un oubli si profond, pour en faire une tribune d'où la protestation irait retentir à travers Paris et la France : tel a été l'art ou plutôt l'artifice de M. Floquet. Il s'est concerté avec cette municipalité parisienne qui n'attend que l'heure propice pour s'ériger en une autre Commune et, le 2 décembre, tout ce qu'on avait pu convoquer de manifestants, à Paris et dans la province, partait de l'Hôtel de Ville en procession. Une procession révolutionnaire ! Car on n'accorde pas la liberté de la rue à une procession religieuse : il est interdit de porter l'image de Dieu, avec des fleurs, des prières, des cantiques, sur ces boulevards où peuvent librement passer, avec leurs immortelles, leurs couronnes, leurs bannières, leurs cris, le chant de la *Marseillaise* ou de la *Carmagnole*, ces bandes de socialistes qui ne s'honorent pas seulement de ne vouloir « ni Dieu ni maître », mais qui se disposent à détruire tout l'État, pour mieux le partager selon leurs utopies et leurs convoitises. Cette manifestation de démagogues qui, tout en feignant d'aller saluer au cimetière Montmartre l'ombre de Baudin et de protester contre un nouveau César, opéraient en réalité un premier essai de leur puissance populaire, la police de M. Floquet la protégeait de son escorte. M. Floquet dira, sans doute, que c'était pour mieux la surveiller et la contenir. Nous savons ce que vaut cette politique : depuis dix ans, la République pactise de plus en plus avec le radicalisme, pour le modérer, et la voilà devenue radicale, sans que les radicaux consentent à la considérer comme « la vraie République » et à cesser leurs revendications, à limiter leurs exigences. Il fallait à M. Floquet, pour sa manifestation, ou s'accorder avec la municipalité de Paris, ou abandonner la voie publique à la plèbe. Il s'est entendu avec la municipalité : elle a régularisé le désordre, la manifestation a pu avoir une allure un peu solennelle. Seulement, à quel prix et moyennant quel sacrifice ! M. Floquet a laissé la municipalité de Paris s'adresser officiellement à la France et appeler les conseils municipaux à la manifestation, comme si elle était elle-même le gouvernement ; il a toléré cette usurpation. Elle croyait qu'elle offenserait, qu'elle irriterait sa

clientèle favorite, la tourbe de ses électeurs, si le drapeau tricolore se montrait, sans le drapeau rouge, dans le cortège. M. Floquet souhaitait, lui, que le drapeau rouge, celui qu'elle voudrait voir arboré déjà au balcon de l'Hôtel de Ville, ne figurât pas, avec le drapeau tricolore, dans le défilé. Par une transaction loyale autant qu'habile, il a été décidé entre M. Floquet et la municipalité que ni l'un ni l'autre des deux drapeaux ne paraîtrait. N'est-ce pas que, dans cette journée du 2 décembre, M. Floquet a bien mérité de la République, par son libéralisme, et de la France, par son patriotisme?

M. Floquet a donc eu l'honneur de diriger, le 2 décembre, une grande manifestation contre le général Boulanger. L'exemple pourra être imité par d'autres et peut-être, si Paris reprend le goût et l'habitude de ces démonstrations tumultueuses, la République n'aura-t-elle pas toujours à s'en féliciter. Mais la gloire de M. Floquet n'aura pas égalé, dans cette journée, sa généreuse imprudence. Il avait presque effrayé Paris. La trompette de ses hérauts annonçait que trois cent mille hommes se rassembleraient; que leur multitude occuperait tout l'espace entre l'Hôtel de Ville et la tombe de Baudin; que tout ce que Paris a d'ardents démocrates, de républicains vaillants, serait là. Or, ni les démagogues qui suivent M. Félix Pyat, ni ceux qui écoutent M. Rochefort, ne se sont mêlés aux radicaux que M. Floquet mettait en train : les uns, parce que la manifestation était un acte du gouvernement; les autres, parce qu'ils soupçonnaient M. Floquet de vouloir perfidement du trouble, un conflit, c'est-à-dire l'occasion d'un coup de force. Quant au nombre des manifestants, il n'a pas dépassé le chiffre de 30 000; peut-être n'atteignait-il pas celui de 15 000. Mais, eussent-ils été 30 000, comme le calcule avec ses mathématiques les plus officieuses M. Camille Pelletan, qui, lui-même, paradait aux premiers rangs du cortège, quelle déception pour M. Floquet! Et, à bien regarder cette bande, on devinait aisément que l'enthousiasme, le fanatisme lui manquait. Ah! ce n'était pas ce peuple de Paris qui, en 1848, comme en 1791, débordait dans la rue, passionné, terrible, belliqueux. On n'aperçoit guère, dans ce défilé fastueux du 2 décembre 1888, que des curieux et des matamores; plus de tapageurs que de batailleurs; des démocrates, non en blouse, mais en redingote, qui ont la vanité démagogique plus que le courage révolutionnaire; des gens à qui il faut des rubans, des insignes, plutôt que le fusil et la barricade. Sauf, dans deux ou trois endroits où l'on s'est provoqué par quelques cris, le public qui, des fenêtres ou sur le bord du trottoir, assistait à ce spectacle plus ou moins funèbre, est resté silencieux, tout le long du par-

cours. Plus d'une fois même, il s'est gaussé des manifestants, il s'est moqué de la manifestation. Il n'y avait plus là, ni d'un côté, ni d'un autre, des sectaires capables de devenir des martyrs. Si Baudin fût apparu parmi tous ces manifestants, pour se chercher un émule, il ne l'eût pas trouvé. L'âge épique de l'idée républicaine a fini. Les Jacobins que M. Clémenceau anime de son esprit sont des Jacobins dégénérés. Et, parmi le public aussi, Baudin ne rencontrerait, en 1888 comme en 1851, que des sceptiques, pour ricaner de son héroïsme, ou des indifférents, pour se croiser les bras. L'indifférence qui vient de la désillusion et du mépris, c'est là le symptôme le plus grave dont la République pût s'inquiéter, dans cette nouvelle journée du 2 décembre!

Le jour même où, par cette manifestation, M. Floquet et la municipalité de Paris prétendaient protester, sur la tombe de Baudin, contre le dictateur qu'ils voient se dresser déjà dans la personne du général Boulanger, le général Boulanger lui-même protestait, au banquet de Nevers, contre la dictature, contre toute espèce de dictature. Il jurait qu'il ne veut « restaurer » aucun « des anciens régimes ». Il proclamait qu'il est toujours républicain, fermement, invinciblement, et que, son unique dessein, c'est de constituer « une république nouvelle, nationale, ouverte à tous les honnêtes gens et à tous les progrès, faite par le peuple et pour le peuple, et dans laquelle le pays aurait non seulement le droit, si souvent illusoire, d'exprimer ses vœux, mais le pouvoir de les réaliser. » Il y a plus : sentant que cette date du 2 décembre l'obligeait à repousser un soupçon qui lui semble une injure, le général Boulanger a sévèrement jugé Louis-Napoléon et le coup d'État de 1851; si M. Georges Thiébaud a pu baisser la tête, M. Rochefort a dû battre des mains. Le général Boulanger, on le sait, unit en soi et réunit autour de soi tous les contraires. Concilier sa déclaration républicaine avec les vœux et les votes des conservateurs qui l'ont élu dans le Nord, dans la Somme et la Charente, pour porter au Palais-Bourbon leur haine de la République, la logique du général ne s'en embarrasse pas, paraît-il; pas plus que son cœur n'a de gêne pour grouper, en les embrassant dans une égale amitié, M. le comte Dillon et M. Michelin, M. Laguerre et M. Turquet, M. Vergoin et M. Millevoye. Des indiscrets racontent que la difficulté d'assortir tant d'opinions contradictoires et de volontés divergentes commence à être ardue et que le comité dont le général Boulanger est à la fois le chef et le serviteur, va de plus en plus se divisant. S'il fallait même en croire certaine chronique, la candidature de M. Auffray, qui est royaliste et que le général désirait recommander, sous le titre pur et simple de révisionniste,

aux électeurs des Ardennes, aurait suscité dans le monde « boulangiste » les plus violentes querelles. Le général Boulanger serait résolu à ne plus patronner, dans une élection partielle, que le candidat révisionniste qui affirmerait hautement sa foi républicaine. Si le général Boulanger veut réellement imposer à chaque candidat révisionniste ce serment constitutionnel, nous l'ignorons; mais, que beaucoup de conservateurs s'assermentent, selon le gré du général Boulanger, nous en doutons. Les événements auront, eux aussi, leur violence, et ce sera pour restreindre de plus en plus l'équivoque et l'ambiguïté, où que ce soit. L'ambition du général Boulanger flotte aujourd'hui entre bien des rêves. Etre un Monk ou un Pavia, il ne le doit pas, à l'entendre; être un Augereau ou un Magnan, il ne le veut pas; être un Cromwell ou un Guillaume d'Orange, il ne le peut. Il faudra pourtant qu'il choisisse et l'heure viendra où la France elle-même, lasse enfin de tant de tromperies et de tant d'illusions, exigera du général Boulanger, sinon tout un programme catégorique, du moins un mot franc et qui n'ait pas besoin de commentaire...

Plus les éléments se troublent dans la République, plus le devoir nous commande, à nous autres royalistes, d'accroître et de multiplier l'action monarchique dans le pays. C'est le conseil qu'avec tant d'autorité, M. le comte d'Haussonville donnait, l'autre jour, à nos amis, dans cette intelligente et généreuse ville de Lyon où il était venu organiser, pour la région du sud-est, une Société de Conférences. On a eu plus d'une raison d'applaudir si vivement au discours que M. d'Haussonville a prononcé là. Si c'est après des hommes éminents, qui ont honoré la tribune de l'Assemblée nationale et du Sénat, qu'il a parlé, à son tour, de la République, de ses fautes et des extrémités où, de mal en mal, de honte en honte, elle arrive fatalement et où elle entraîne la France, il en a parlé avec une force nouvelle et le parti royaliste a été heureux de saluer en lui l'orateur qui se révélait. Un discours plein de ce souffle qui est l'éloquence même; l'ampleur et la véhémence; des mots énergiques, justes, précis; une dialectique serrée; une grande élévation d'idées et de sentiments; beaucoup de courtoisie et d'équité, avec beaucoup de franchise : voilà des mérites rares et qui, en assurant à M. d'Haussonville une réputation oratoire dont l'Académie elle-même n'aura qu'à se réjouir, augmenteront le patrimoine du parti royaliste, pour le profit de la cause. Mais il faut tout autant féliciter M. d'Haussonville du langage qu'il a tenu si nettement, en face de tous les partis, à droite comme à gauche. Il a fait un patriotique appel à ces républicains modérés qu'on n'offense pas, ce semble, quand on se permet de les croire mo-

dérément républicains, après une telle expérience de la République. Il les a invités à prendre dans l'union monarchique une place où ils retrouveront les souvenirs de toutes ces espérances et de ces luttes qui nous associaient jadis, eux et nous. En même temps, M. d'Haussonville a bien marqué la place que peut occuper, éventuellement, dans l'union conservatrice, un parti né d'hier et qui, faute d'aucun principe, ne s'appelle que d'un nom de personne. Il a dit au général Boulanger : « Général, prenez bien garde de faire fausse route. Si vous avez fait vibrer le cœur de ce pays, c'est que vous lui avez parlé de la formation d'un grand parti national, qui chasserait la coterie qui nous opprime, dans lequel tous les citoyens, quels que fussent leur passé, leurs opinions, pourraient prendre rang, et qui n'auraient qu'un but : servir la France. Mais votre erreur serait de croire que de ce parti vous puissiez être le chef. Il n'y aura jamais de national en France que la Monarchie! Vous avez pu être, dans certains départements, l'expression plus ou moins calculée du mécontentement des monarchistes et l'instrument de leur colère. Mais vous vous tromperiez singulièrement, si vous croyiez que les voix qui se sont portées déjà ou qui seraient disposées à se porter encore sur vous soient des voix personnelles qui vous demeureraient fidèles jusqu'au bout et qui vous suivraient partout où il vous plairait de les conduire. Royalistes, nous ne travaillerons jamais que pour le Roi! Et tout ce qui ne nous conduirait pas à la Monarchie n'aura jamais notre concours: tout ce qui prétendrait nous en éloigner nous trouvera résolument sur son passage! » Certes, le général Boulanger se laissera difficilement persuader qu'il ne peut avoir, dans la phase où la France va reconstituer, non pas seulement son gouvernement, mais sa fortune et sa destinée même, qu'un rôle temporaire et un office transitoire. Il y a pourtant, dans l'obscurité de cet avenir, deux vérités claires : l'une, c'est que la France, qui veut un gouvernement définitif, ne demandera ni au général Boulanger, ni à qui que ce soit, l'essai d'une autre république ; la seconde, c'est que, si le général Boulanger a cette prétention, son règne ne durera que le petit nombre de mois qu'il faudra, soit aux partis pour se retirer de lui et le livrer à lui-même, soit à la France pour clore d'un coup cette ère d'un provisoire où elle ne sentirait que l'agitation et le vide.

Les prophètes, ceux de l'histoire, ont mainte fois, depuis dix ans, prédit à la République qu'elle tomberait et périrait, selon le mode traditionnel, sous une dictature militaire. La prophétie s'accomplira-t-elle entièrement, telle qu'on l'a énoncée? L'originalité sera-t-elle, en 1889, que le général prédestiné n'aura comme soldats que

des électeurs? Quoi qu'il advienne, il s'en faut que la crainte du général Boulanger soit pour la République le commencement de la sagesse. Loin qu'elle corrige sa politique intolérante, oppressive, ruineuse, immorale, elle la continue aveuglément. On compte les jours où, dans le Parlement même, elle n'aggrave pas par un scandale nouveau son propre décri. Scandale, la négligence avec laquelle elle discute le budget; scandale, la distraction avec laquelle elle jette en l'air les millions, comme si c'était une jonglerie et que l'équilibre des dépenses et des recettes ne dût plus préoccuper personne; scandale, l'hypocrisie avec laquelle les ministres se dérobent, dans le vote du budget des cultes; scandale, la résignation avec laquelle ils subissent, successivement, tant d'échecs, comme si, dans l'émoi de leur intérêt, leur honneur ne se souvenait plus des fières maximes de leur parlementarisme d'antan; scandale, les livres orduriers et officiels qu'on leur dénonce, qu'ils connaissaient et qu'ils toléraient dans l'enseignement obligatoire et gratuit des écoles de Paris; scandale, les rumeurs honteuses qui courent les couloirs de la Chambre, pendant que les justiciers effarés de la majorité décrètent des poursuites contre M. Numa Gilly et M. Wilson; scandale, les injures et les rixes de ces députés qui se traitent comme des portefaix, sur les bancs sacrés de la Montagne. Voilà comment la République se purifie des reproches du général Boulanger! Que le règne de M. Floquet s'achève ou non avec l'année, il faudrait un miracle à la République pour se survivre, en 1889, si M. Floquet ou le ministre passager qui le remplacera persiste dans cette politique. La République s'est épouvantée de la triple élection du général Boulanger. Il nous semble que, demain, l'élection du général Cluseret, nommé député du Var en dépit de M. Clémenceau, ne serait pas pour la République un signe moins effrayant de sa fin prochaine. Le général Boulanger, le général Cluseret! Est-ce que ces spectres de la dictature et de la Commune peuvent paraître devant la République, à une telle heure, si ce n'est amenés par la fatalité pour tracer sur les murs de l'Élysée comme sur ceux du Palais-Bourbon la sentence de sa mort?

Et, pourtant, c'est la période où la France aurait le plus besoin de sa paix civile; c'est celle où, maîtresse d'elle-même, elle pourrait le plus utilement appliquer à ses affaires étrangères sa sollicitude et son activité. L'arrogance de l'Allemagne fatigue, visiblement, la bonne volonté, si longtemps craintive, de l'Autriche. Jusque pendant la fête où la fidèle Autriche célébrait le quarantième anniversaire du jour où François-Joseph monta sur le trône, les journaux de Vienne ont eu avec ceux de Berlin une polémique dont ils avaient certes désappris, depuis Sadowa, la vivacité courageuse :

la domination que l'Allemagne s'arroge dans l'empire austro-hongrois, l'insolence avec laquelle les gazetiers salariés par M. de Bismarck s'ingèrent dans les affaires intérieures de son allié, ont blessé les peuples de François-Joseph, à Pesth et à Prague aussi bien qu'à Vienne; quant à François-Joseph, il n'a pas oublié le dédain témoigné à son premier ministre et à son camarade d'enfance, le comte Taaffe, par Guillaume II, au milieu même de l'hospitalité généreuse qu'il prodiguait au jeune empereur. Sans dire que l'Autriche aille jusqu'à rompre la Triple Alliance, on a le droit de croire qu'elle est dans une de ces heures de méditation où un diplomate pourrait lui démontrer que, demain, le véritable arbitre de l'Europe, entre l'Allemagne et les deux puissances qu'elle menace tour à tour, ce serait elle, l'Autriche, si elle le voulait. On ne se sent pas moins offensé, à Madrid, par la hautaine hardiesse avec laquelle M. de Bismarck protège publiquement contre le gouvernement espagnol un ambassadeur que la reine rappelle de Berlin, jugeant qu'il n'est plus digne de l'y représenter. Cet incident n'intéresse-t-il pas aussi la France, cette France que M. de Bismarck voudrait inquiéter sur les Pyrénées comme sur les Alpes? Il faudrait que notre patrie ne fût pas moins libre de tourner son attention vers ces choses d'Italie où M. Goblet a laissé M. Crispi se jouer de nos droits et de notre dignité, plusieurs fois déjà. Par delà la Méditerranée, dont l'Italie surveille tous les rivages avec une jalousie à laquelle l'Angleterre a, paraît-il, associé la sienne par un traité secret, la Russie dispute l'amitié de la Perse au gouvernement anglais et se plaint que l'influence du vice-roi de l'Inde tende à prévaloir à Téhéran. D'autre part, l'Angleterre envoie à Souakim, que les Derviches bombardent, quelques-unes de celles de ses troupes qui occupent l'Egypte. Heureuses les nations qui ont ainsi le loisir de porter dans le monde entier les vues de leur politique et d'y étendre leur ambition! Ce loisir, la France n'en jouit plus et la République lui ôte jusqu'à l'espoir de le recouvrer.

Auguste Boucher.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Prologue d'un règne. — La jeunesse du roi Charles-Albert, par le marquis Costa de Beauregard. 1 vol. in-8°. Prix : 7 fr. 50. (E. Plon et Nourrit.)

M. le marquis Costa de Beauregard, l'auteur d'*Un homme d'autrefois*, ce très remarquable livre couronné par l'Académie française, public aujourd'hui en volume l'attachant ouvrage dont notre Revue a eu la primeur. Voici quarante ans que l'étrange et infortuné héros est mort, et nul n'a encore pu deviner le secret de cette conscience royale pleine de rêves, d'élans et de repentirs, faite pour déconcerter la logique, la foi et l'amour. Charles-Albert a dit lui-même, au lendemain de la défaite de Novare : « Ma vie a été un roman et je n'ai pas été connu. » Nos lecteurs connaissent le jeune roi complexe, indécis, déjà en proie à la défiance, aux angoisses, et comme meurtri d'avance par les futurs désastres, comme vieilli avant l'âge par les chagrins de la vie. La fortune, en effet, ne lui sourit que pour le perdre. L'enthousiasme de ses vingt ans fit de lui presque un révolté. Son héroïsme le conduisit à l'abdication et à l'exil. Les glorieuses étapes de sa jeunesse furent également les stations de son dernier calvaire. Le vaincu de Novare repassa précisément là où le héros du Trocadéro avait passé en vainqueur.

Au milieu de tant d'événements contraires, le mysticisme fut pour Charles-Albert un suprême refuge. Il vécut, pour ainsi dire, dans une constante hallucination qui lui inspira sa religion, ses amours, sa politique et jusqu'à la conduite de ses guerres.

M. le marquis Costa de Beauregard a tenté de surprendre *le secret du roi*, et en même temps il a illuminé d'un jour nouveau la grande crise historique de l'évolution moderne de l'Italie.

Le volume est accompagné de deux portraits fort originaux dont l'un représente Charles-Albert montant à l'assaut du Trocadéro, et en outre du *fac-simile* d'une lettre du prince.

Nous n'avons pas à faire l'éloge de ce bel ouvrage; c'est à l'Académie française que nous en signalons la rare et brillante valeur.

Recueil des Instructions données aux ambassadeurs et ministres de France, depuis les traités de Westphalie jusqu'à la Révolution française, par M. Farges. 2 vol. in-8. (Félix Alcan.)

Cette précieuse collection, qui paraît sous les auspices de la Commission des archives diplomatiques, vient de s'enrichir de deux nouveaux volumes d'un haut intérêt. Ils sont consacrés à *la Pologne* et ne comprennent pas moins de cinquante-cinq instructions données à nos agents dans ce pays. Ni l'intérêt anecdotique, ni l'intérêt politique ne manquent à ces documents, soit qu'ils nous initient aux efforts de la belle Marie de Mantoue pour faire asseoir un Condé sur le trône de Varsovie, soit qu'ils apportent des renseignements nouveaux sur la diplomatie secrète de Louis XV ou sur le rôle de la Révolution dans le dernier partage de la Pologne. L'éditeur, M. Louis Farges, a éclairci par des notices et des notes nombreuses les obscurités du texte. Il a de plus, dans son introduction, résumé le mécanisme si curieux de la constitution polonaise, en même temps qu'en exposant la politique générale de la France à l'égard de la Pologne, il a montré quelle faible responsabilité nous incombe dans la chute de ce pays et de quelles fatalités géographiques et historiques il a été la victime. Ces deux

volumes sont dignes à tous égards de la remarquable collection dans laquelle ils paraissent et qui comprend déjà l'Autriche par M. Albert Sorel, la Suède, par M. A. Geffroy, et le Portugal, par M. de Caix de Saint-Amyour.

L'Allemagne et la Réforme : *L'Allemagne à la fin du moyen âge*, par Janssen, t. II. (Plon.)

La librairie Plon a publié l'année dernière la première partie d'une œuvre des plus remarquables de Jean Janssen, le grand historien allemand. La dernière partie, non moins savante et curieuse que la première, vient de paraître. Elle est consacrée à l'histoire de l'*Allemagne depuis le commencement de la guerre politique et religieuse jusqu'à la fin de la révolution sociale* (1525), et a été traduite sur la quatorzième édition par M. E. Paris. Etude du parti révolutionnaire et de ses actes jusqu'à la diète de Worms (1521) ; progrès de la révolution politique et religieuse jusqu'à l'explosion de la révolution sociale (1524); enfin, tableau détaillé des causes, des caractères, des épisodes de cette révolution et de ses effets; rôle et influence de Jean Huss et de Luther : telles sont les étapes de ce magnifique ouvrage écrit avec une érudition et une hauteur de vue admirables, qui a eu en Allemagne un immense retentissement, et sera accueilli en France avec autant de faveur que la première partie.

Les Grandes Écoles de France, par Mortimer d'Ocagne. Services de l'État. Services civils. 2 vol. in-18 de 600 pages. (J. Hetzel.)

Ce n'est pas seulement un livre intéressant qu'a écrit M. d'Ocagne, c'est un livre très utile. La même question ne se représente-t-elle pas sans cesse : Quelle carrière donnerai-je à mon fils? M. d'Ocagne répond par des documents de première main. Dans le premier volume, il passe en revue les Ecoles qui conduisent aux services de l'Etat : Ecoles militaires · artillerie, génie, cavalerie, hydrographie; Ecole de guerre, Ecole d'infanterie, Ecole navale, Ecole polytechnique, Prytanée militaire; puis les Ecoles civiles : Ecole forestière, des haras, des manufactures de l'Etat, supérieure des Mines, Normale supérieure, des Ponts et Chaussées, etc. Dans le second volume, consacré aux carrières civiles, il étudie l'Ecole de Rome, les Ecoles d'Agriculture, d'Horticulture, des Arts décoratifs, d'Horlogerie des Beaux-Arts, des Arts et Manufactures, des Hautes Etudes, de Droit, de Médecine, l'Institut agronomique, etc. M. d'Ocagne trace l'histoire de ces grandes institutions, donne un tableau complet des études, des examens; il nous fait vivre de la vie des élèves et insiste sur les avantages de chaque carrière. C'est le guide le plus complet et le mieux composé que l'on puisse désirer pour choisir une carrière.

Manuel d'archéologie orientale, par Ernest Babelon, de la Bibliothèque nationale. In-8° de 318 pages, avec 235 gravures, cartonnage spécial : 4 fr. 50. (Quantin.)

Ce trente-deuxième volume de l'excellente « Bibliothèque de l'enseignement des beaux-arts » a trait à toutes les civilisations de l'Orient antique, moins l'Egypte; il expose les droits de l'art chez les Chaldéens, les Assyriens, les Perses, les Hétéens de la Syrie et de la Cappadoce- les Juifs, les Phéniciens et les Carthaginois. Dans l'ancien monde oriental, il ne se manifeste réelle, ment que deux courants artistiques : celui qui prend naissance en Egypte et celui qui vient de l'Assyrie. Le premier ayant été particulièrement mis en lumière par M. Maspero, dans un précédent volume, M. Babelon s'est exclusivement consacré à l'étude du second. Ce n'était point une entreprise aisée, eu égard à la vaste étendue du domaine qu'il embrasse; c'est merveille, cependant, de voir comment le savant bibliothécaire a su s'acquitter de sa tâche.

Frontières de France, par M. le lieutenant-colonel Hennebert. In-18 de vi-313 pages; 3 fr. 50. (Librairie illustrée.)

Importante étude sur l'organi-

sation défensive de nos frontières, où l'auteur a su déguiser sous une forme captivante l'aridité des détails techniques; c'est un véritable cours de fortification néo-moderne, mis à la portée du grand public qui peut, grâce à de claires descriptions complétées par des plans et figures, comprendre les dispositions et les effets des ouvrages et engins nouveaux. Dans un résumé magistral, M. le colonel Hennebert fait ressortir les dangers de la parcimonie en matière de dépenses de guerre et l'impérieuse nécessité où nous sommes de nous tenir au moins à la hauteur des sacrifices que s'imposent d'autres nations.

Biographie de M. Claude Rossignol. — In-12. Lyon (Waltemer et Cᵉ).

M. Léopold Delisle n'a pas cru cette humble plaquette indigne de l'attention de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, à laquelle il l'a présentée récemment, et dont l'homme qu'elle concerne eût mérité de faire partie, a-t-il dit. Il y avait, en effet, chez M. Rossignol, avec un linguiste distingué, un érudit éclairé, et qui savait écrire. Ce qu'il a publié de mémoires et de monographies archéologiques sur la Bourgogne, sa province natale, est considérable et surtout remarquable par l'originalité des aperçus. C'est lui qui souleva, il y a vingt-cinq ans, cette question d'Alise, le dernier champ de bataille des Gaulois, qui suscita entre les savants une polémique si vive et qui amena l'empereur Napoléon III, alors occupé de sa *Vie de César*, sur le plateau où s'élève aujourd'hui la statue de Vercingétorix. La nomination de M. Rossignol à la direction du musée archéologique de Saint-Germain-en-Laye fut la récompense de ses nombreux travaux. Mais la chute du souverain qui l'avait élevé à ce poste éminent entraîna aussi la sienne. Ce revers fut dignement porté; Claude Rossignol passa les vingt dernières années de sa vie dans sa province, sans se plaindre, et occupé, au milieu des fonctions municipales auxquelles ses concitoyens l'avaient porté, des mêmes recherches que par le passé, mais auxquelles, devenu plus scrupuleux avec l'âge, il n'avait pas encore mis la dernière main quand la mort l'a enlevé. Le public en jouira-t-il? Nous l'ignorons.

Le pouvoir civil devant l'enseignement catholique, par l'abbé Féret, 1 vol. in-12. (Librairie académique, Perrin, éditeur.)

Ce livre est la réimpression largement développée d'une brochure qui fut remarquée à son apparition, vers 1875, et qui fut attaquée, nous dit l'auteur lui-même, par les trois principaux journaux catholiques de l'époque : d'une part, comme insuffisamment légitimiste; de l'autre, comme trop favorable au droit social; en dernier lieu, comme inopportune. Est-ce ici une réponse à ces diverses critiques? Non, elle serait un peu tardive, après quinze ans révolus! C'est une affirmation nouvelle de la thèse esquissée dans la brochure en question et appuyée, cette fois, de l'autorité des théologiens les plus célèbres qui ont écrit sur ce sujet, depuis le quinzième siècle jusqu'à nos jours. « Ce n'est pas d'aujourd'hui, en effet, comme dit l'auteur, qu'on traite du pouvoir souverain dans la société civile, qu'on agite la triple question de son origine, de sa transmission et de son amissibilité. » Ne serait-ce qu'à titre de documents historiques, les témoignages réunis par M. l'abbé Féret sont du plus haut intérêt; et, quoi qu'aient pu dire ceux qui ont contesté l'opportunité du sujet, on peut, croyons-nous, sans prendre parti sur le fond, soutenir qu'il a bien encore, en ce moment, son à-propos, et qu'en « l'étudiant, comme dit M. Féret, dans les clartés de l'histoire, on peut jeter quelques lumières au sein de nos ténèbres, et, par là, contribuer peut-être à dissiper des préjugés, à éclaircir des doutes, à éteindre des animosités, à dégager un terrain sur lequel l'accord soit plus facile. »

En Océanie, par M. Cotteau. 1 vol. illustré (Hachette.)

L'auteur, dont les précédents récits de voyage en Sibérie et dans

l'extrême Orient ont été couronnés par l'Académie, nous conduit cette fois à travers le vaste océan Pacifique. Bornéo est sa première étape; il nous raconte ensuite son émouvante exploration du détroit de la Sonde, puis ses ascensions aux volcans de Java.

Passant en Australie, nous visitons avec lui le Queensland, la Nouvelle-Galles du Sud, Victoria et la Tasmanie. De là il nous conduit en Nouvelle-Calédonie, à l'archipel si peu connu des Nouvelles-Hébrides, enfin dans la délicieuse Taïti et à Moorea sa voisine, plus charmante encore, s'il est possible.

Une dernière traversée de 40 jours à travers le Pacifique, et nous voilà en Californie. Mais notre voyageur se garde bien de rentrer par la route directe. Un détour vers le sud le conduit au Mexique, qu'il traverse dans toute sa longueur pour aller s'embarquer à Vera-Cruz. En passant, il visite les grandes Antilles et rentre enfin à Paris, après une année d'absence, jour pour jour.

Ce tour du monde effectué en grande partie dans l'hémisphère austral, généralement peu visité par les touristes, n'est pas moins intéressant que les précédents ouvrages de M. Cotteau. 4 cartes et 48 gravures exécutées d'après des photographies, augmentent encore l'attrait de ce volume.

Portraits de maîtres, par Emmanuel des Essarts. 1 vol. (Perrin et Ce).

L'auteur, sorti de l'Ecole normale, est un poète et un lettré. Onze études, élégamment écrites, composent ce volume; les noms inscrits au bas de ces portraits sont ceux de Chateaubriand, Lamartine, Vigny, George Sand, Béranger, Sainte-Beuve, Michelet, Gautier, Laprade, Quinet, Hugo. C'est, on le voit, une histoire fort étendue d'une période de l'histoire littéraire de ce siècle. M. Emmanuel des Essarts, n'a pas voulu seulement faire œuvre d'admirateur; il s'est efforcé aussi d'être un critique, il n'a pas dissimulé la « part d'erreurs et les faiblesses que comportent les existences les plus admirées et les œuvres les plus accomplies. »

On peut ne pas souscrire à tous ses jugements, mais il faut lui savoir gré de rester idéaliste en face de l'art et de la philosophie de nos jours, qu'il qualifie de maladies dégradantes et désolantes.

Manfred, poème dramatique de lord Byron, traduit en vers français, par C. Trébla. Paris. (Picard, éditeur.)

L'exécution récente du *Manfred* de Schumann a donné un regain d'actualité à l'œuvre primitive, composée par Byron à l'époque la plus orageuse de sa vie, et qui, en 1817, émut si profondément l'Europe entière. Ces tortures d'une âme noble, mais orgueilleuse, qui s'obstinant à refuser le secours de Dieu, tombe dans le crime, ne peut plus s'en relever, et demande en vain l'oubli à toute la nature, offrent un spectacle instructif au moraliste, et achèvent de prouver à l'homme religieux que, même pour notre bonheur en ce monde, rien ne vaut la foi et l'union avec Dieu. On aimera donc à relire le poème de Byron, et une heureuse occasion s'en présente : exact comme un bon traducteur en prose, M. C. Trébla sait reproduire en poète le coloris si vif et les rythmes si variés de l'auteur anglais.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

LA LUTTE ACTUELLE

ENTRE

LE VATICAN ET LE QUIRINAL

I

L'avènement au pouvoir de M. Crispi a inauguré une nouvelle phase dans le développement de la question romaine; sa politique personnelle, qui prévaut en Italie depuis dix-huit mois, a imprimé au conflit pendant entre le Vatican et le Quirinal un caractère prononcé d'acuïté et de violence qu'il n'avait pas eu dans ces dernières années, et même au lendemain du 20 septembre 1870. Quelles sont les origines et les causes de ce redoublement d'attaques et de persécutions, de cette reprise retentissante d'hostilités de la part de l'Italie officielle contre le Saint-Siège? Quelle peut être, selon les prévisions humaines, l'issue prochaine du conflit dramatique engagé, sur ce grand théâtre de Rome, entre la Papauté et le pouvoir ennemi campé depuis dix-huit ans dans la cité sainte? C'est ce que nous voudrions examiner dans cette étude. La question qui sollicite ici l'attention des lecteurs du *Correspondant* est de celles qui s'imposent aux vives et légitimes préoccupations de tous, puisque, aussi bien, l'avenir du catholicisme, les intérêts les plus élevés de la civilisation chrétienne et les droits les plus essentiels de la conscience religieuse sont liés intimement à la solution que le temps ou les événements lui apporteront. Si, pour nous, catholiques, qui croyons aux promesses divines, aucun doute ne saurait planer sur le dénouement final, il n'en est pas moins instructif de suivre les péripéties du drame, et d'en signaler, à mesure qu'ils se produisent avec éclat sous nos yeux, les incidents les plus caractéristiques.

*
* *

M. Crispi quitta les rangs de l'opposition pour faire partie du gouvernement, au mois d'avril 1887. On ne saurait bien comprendre la direction imprimée à sa politique et les événements qui se déroulent aujourd'hui sous nos yeux, sans un coup d'œil rétrospectif sur

les faits qui ont précédé et accompagné son avènement au pouvoir.

Le moment où M. Crispi faisait bruyamment sa rentrée sur la scène ministérielle marquait une date décisive, climatérique dans le pontificat de Léon XIII : c'était l'apogée de son œuvre diplomatique. Après huit ans de longues et laborieuses négociations, le pape venait enfin de conclure avec la Prusse cette paix religieuse qui fut son noble et constant objectif. Mgr Galimberti rapportait triomphalement de Berlin, où il était allé représenter Léon XIII au jubilé de Guillaume Ier, le rameau d'olivier cueilli par M. de Bismarck sur la route de Canossa. L'envoyé du pape avait reçu à la cour luthérienne des Hohenzollern des marques extraordinaires de déférence et de sympathie, alors que le duc d'Aoste, qui représentait le roi d'Italie, y passait presque inaperçu : tel était le prestige, l'éclat dont Léon XIII avait environné la tiare. La fin du Kulturkampf, le concordat avec la Prusse, allait prendre place dans l'histoire parmi ces grandes victoires morales dont la Papauté est coutumière et qui sont la marque providentielle de son indéfectible vitalité. La puissance la plus faible et la plus désarmée, puisqu'elle s'incarnait dans un prisonnier et un vieillard, avait eu raison de la force matérielle la plus formidable et la plus gigantesque. Comme aux temps de Grégoire VII, l'empire, vaincu, s'inclinait devant le sacerdoce. Le chancelier « de fer et de sang » rendait les armes. Au rebours de Napoléon Ier qui avait commencé par le Concordat et fini par la captivité de Pie VII, M. de Bismarck, plus heureux ou plus sage, après la faute d'avoir inauguré le Kulturkampf, voulait avoir la gloire de le fermer. Les longs efforts de Léon XIII, poursuivis pendant huit ans avec une patience tenace, un tact persévérant et une fermeté inébranlable, recevaient ainsi leur couronnement.

La paix faite avec la Prusse, Léon XIII songea à une autre paix qui ne lui tenait pas moins à cœur. Ayant fait triompher au dehors son œuvre de réconciliation, il eut l'ambition bien naturelle d'opérer en Italie une pacification, un rapprochement semblable avec la Papauté. C'est là, en effet, le programme, à la fois habile et grandiose, à la réalisation duquel Léon XIII s'était voué dès les débuts de son pontificat : déterminer autour du Quirinal un double mouvement circulaire, réconcilier à l'extérieur la Papauté avec les gouvernements, et, à l'intérieur, favoriser le courant de pacification et d'entente avec le Saint-Siège afin d'isoler le gouvernement italien, et, sous cette pression multiple l'enserrant de toute part, l'obliger à capituler.

*
* *

Quand Léon XIII ceignit la tiare, les rapports entre le Saint-Siège et les gouvernements étaient ou notablement relachés ou

définitivement rompus. Pie IX, contre lequel la révolution multiplia ses coups, qui avait expérimenté personnellement l'amertume des défaites et des trahisons, s'était de plus en plus confiné dans un isolement qui ne manquait pas de grandeur et de majesté, mais qui, en se perpétuant, eût pu aboutir dans une certaine mesure à rétrécir le rôle social et politique de la Papauté. Il y a heureusement dans l'Eglise une force d'élasticité merveilleuse qui lui permet de varier son action bienfaisante sous les formes les plus diverses, en l'adaptant aux besoins nouveaux de la société. Rajeunissant et élargissant les traditions classiques du pontificat romain, Léon XIII entreprit de restituer à la papauté le prestige et l'ascendant politique qui, aujourd'hui plus encore qu'autrefois, ne peuvent constituer que le prix de ses services. Il s'appliqua d'abord à renouer ou resserrer les rapports entre le Saint-Siège et les puissances. Ce n'est pas ici le moment d'étudier en détail ce travail diplomatique où Léon XIII déploya de hautes qualités de tact, d'énergie et de souplesse. Dès les premiers jours de son règne, il entama avec la Prusse ces négociations qui, huit ans après, aboutissaient à une paix féconde et honorable. Grâce à la longanimité de son attitude et à sa profonde intelligence du rôle dévolu à la France en Europe, quelle que soit l'impéritie de ses gouvernants, il parvenait à maintenir des relations amicales avec la République et à empêcher la rupture du concordat. En Angleterre, M. Gladstone et lord Salisbury invoquaient tour à tour son concours pour pacifier l'Irlande. La Suisse résolvait, d'accord avec le Vatican, les questions délicates de la hiérarchie catholique et de la réorganisation des diocèses. La Russie négociait un concordat et établissait avec Rome des rapports officieux auxquels elle est sur le point de donner une forme officielle et permanente. Partout enfin, en Belgique, en Espagne, en Hollande, en Turquie, dans les États-Unis d'Amérique comme parmi les chrétientés de l'Orient, l'influence médiatrice et pacificatrice de Léon XIII se faisait heureusement sentir, désarmait les hostilités, apaisait les vieilles querelles et dénouait les conflits les plus invétérés.

L'œuvre doctrinale et ecclésiastique de Léon XIII marchait de pair avec son œuvre politique et diplomatique. Au dedans de l'Église, il s'efforçait de développer dans les rangs du clergé le goût de la haute culture philosophique et théologique, il affirmait avec énergie contre d'audacieuses et imprudentes attaques les principes immuables de la hiérarchie, il dégageait le catholicisme, dans ses rapports avec les partis, de toutes les solidarités subalternes et compromettantes,

Il réduisait la *presse* aux règles du devoir,

il opérait enfin sur le terrain religieux un travail de concentration de toutes les forces catholiques, travail qui a déjà porté ses fruits, mais dont l'avenir seul découvrira toute la bienfaisante fécondité.

Au dehors, parallèlement au courant de rapprochement avec les puissances, Léon XIII s'efforçait d'agir sur cette autre puissance que Pascal appelait déjà de son temps la « reine du monde » et qui en est devenue aujourd'hui la despote. Par ses encycliques et ses allocutions, il s'attachait à dissiper les préjugés, à désarmer les défiances à l'égard du catholicisme, à multiplier les points de contact entre l'Église et la société moderne, à élaguer et élargir les avenues qui conduisent à la vérité religieuse.

En dépit de l'opposition qu'on a cherché à établir entre lui et Pie IX, le pape actuel a su parfaitement discerner la force et l'étendue du courant démocratique et populaire qui emporte notre société vers des rivages encore inconnus. L'esprit de Léon XIII est trop compréhensif pour n'avoir pas vu qu'il y a là une force nouvelle et immense que l'Église doit chercher à dompter et discipliner comme elle fit jadis pour les barbares. On a dit de Pie IX qu'il avait baptisé la démocratie « cette héroïne sauvage », selon l'expression du P. Ventura. Léon XIII, lui, la catéchise et il s'acquitte de cette fonction délicate avec un tact infini, une entente merveilleuse de notre époque : témoins en sont ses encycliques *Libertas* et *Immortale Dei*, les décisions rendues dans la question des *Chevaliers du travail* et celle des écrits de Henri Georges. Les catholiques américains apprécient à sa valeur l'attitude prudente et bienveillante de Léon XIII à l'égard des démocraties et ils ont pour lui un véritable culte.

Sur le terrain social, le pape actuel a fait preuve d'une compréhension et d'une largeur de vues égales. Non seulement il a saisi dans toute son étendue l'importance capitale de la question ouvrière, mais dans sa réponse aux pèlerins français, au mois d'octobre 1887, il a su la poser dans ses véritables termes et circonscrire dans ses limites légitimes l'intervention des pouvoirs publics : sur cette question si controversée du socialisme d'État, Léon XIII a dit le mot définitif.

Quand on envisage l'action de Léon XIII dans ses rapports avec la société moderne, on ne peut s'empêcher de la considérer comme providentielle et inspirée, et l'on doit lui rendre cet hommage qu'il a tracé à ses successeurs une voie où ils n'auront plus qu'à s'engager pour réussir, en perfectionnant et élargissant l'œuvre dont il a eu la gloire de poser les premiers fondements.

Telle est dans ses grandes lignes l'action de Léon XIII à l'extérieur, action par laquelle il agrandissait le rôle de l'Église et de la Papauté, et leur rendait une place de premier ordre dans la direction

des affaires humaines. L'opinion impartiale du monde hétérodoxe n'avait pas eu de peine à s'incliner devant la hauteur éclairée de ses vues et l'utilité sociale de ses enseignements et de ses actes. Au milieu de notre monde troublé, la Papauté était redevenue un grand pouvoir politique et social. Son rôle modérateur et pacificateur s'imposait à tous, aux gouvernements comme aux peuples. Et quand M. de Bismarck offrit à Léon XIII l'arbitrage dans la question des Carolines, les esprits y étaient si bien préparés, que l'on s'étonna à peine d'un événement aussi extraordinaire qui reportait l'imagination en plein moyen âge, aux temps héroïques de la Papauté.

La médiation des Carolines et la fin du Kulturkampf apparurent donc comme la consécration publique du succès de l'œuvre de Léon XIII, du triomphe de sa politique extérieure, si l'on nous passe l'expression.

La première partie de son programme se réalisait. Restait la seconde.

*
* *

En accroissant dans une mesure aussi éclatante le prestige et l'ascendant de la tiare, en faisant apparaître aux individus et aux nations la Papauté comme le phare illuminateur de l'avenir, Léon XIII préparait indirectement les voies à la restauration des droits territoriaux du Saint-Siège. Il faisait, en effet, de la Papauté un pouvoir trop grand, il la plaçait trop haut dans l'estime, la reconnaissance et le respect des gouvernements et des peuples pour que l'incompatibilité entre l'étendue de son influence et le caractère anormal et précaire de sa situation matérielle ne sautât pas à tous les yeux. Mais cela ne suffisait pas. Il fallait agir sur l'opinion italienne, il fallait amener peu à peu un revirement dans les dispositions du pays de manière qu'il pesât à son tour sur les pouvoirs publics pour faire rendre justice au Pape : c'était la seconde partie de la tâche à laquelle s'était voué Léon XIII.

Sans doute Léon XIII n'abdiqua jamais aucun des droits dont son prédécesseur lui avait transmis le dépôt sacré. Ceux qui s'étaient flattés de la grossière illusion que le successeur de Pie IX se résignerait aux faits accomplis durent bientôt en rabattre. Mais, en affirmant avec énergie les revendications pontificales, Léon XIII eut soin de les placer sur un terrain où, loin d'être en conflit avec l'intérêt patriotique italien, elles en apparaissaient au contraire comme la garantie efficace et la sauvegarde naturelle. Dans tous ses discours, Léon XIII dénonçait le conflit douloureux qui divisait le pays comme une source meurtrière d'affaiblissement intérieur, une cause de malaises et de périls multiples, un principe

de ruine et de décadence pour l'Italie, un obstacle permanent au développement de ses destinées historiques et de son influence légitime dans le monde. Il prenait plaisir à parler aux populations italiennes des gloires patriotiques de la Papauté, des immenses et éclatants bienfaits dont la nationalité italienne lui était redevable dans le passé. N'est-ce pas elle qui la première avait posé ce programme, l'objectif de tous les grands génies de l'Italie et qui malheureusement, sous l'influence pernicieuse des partis révolutionnaires, devait un jour se réaliser contre elle : *l'Italie aux Italiens?* Léon XIII ne manquait jamais, dans ses protestations contre les usurpations et les attentats dont il était la victime, de distinguer entre l'Italie *officielle* et l'Italie *réelle*, entre les populations italiennes, si catholiques, si fermement attachées au Saint-Siège, et les sectes révolutionnaires qui exploitaient le pays après l'avoir trompé, en détournant au profit de leurs visées irréligieuses le mouvement unitaire et national.

Le pape, enfin, ne cessait de montrer à l'Italie la réconciliation et l'alliance avec la Papauté, sur la base des restitutions nécessaires, non comme la destruction de son unité, mais comme le couronnement fécond et glorieux de sa nationalité reconquise, comme un élément incomparable de grandeur et de prospérité pour l'avenir.

De nombreuses brochures, écrites sous les yeux et quelquefois sous l'inspiration de Léon XIII, développaient et accentuaient ce point de vue : on se proclamait conciliateur — en prenant, bien entendu, ce mot dans un sens conforme aux revendications légitimes du pape — non seulement parce que catholique, mais encore parce que patriote. Aucune solution pratique et concrète n'était formulée : on laissait au pape le soin de décider en dernier ressort. Mais on insistait sur les périls de toute sorte, périls à la fois extérieurs et intérieurs, que le conflit actuel faisait courir à l'Italie, et l'on énumérait les avantages inappréciables qui en résulteraient pour elle, le jour où, au lieu de s'aliéner cette force morale immense de la Papauté, elle marcherait, appuyée sur son concours, à la réalisation de ses destinées.

Sous l'impulsion de ce mouvement, bien des préjugés et des défiances tombèrent. On cessa, dans certaine presse, de dénoncer les catholiques comme les ennemis-nés de leur pays, les fauteurs de la guerre civile et de l'invasion étrangère. Un renouveau de vie catholique circula largement à travers toute la péninsule. L'accès aux urnes administratives était ouvert aux catholiques : ils surent en profiter. En 1886 et 1887 les catholiques remportèrent dans presque toutes les grandes villes de l'Italie, à Naples, à Rome, à Gênes, à Turin, à Venise, etc., des succès signalés. A Rome, notamment jusqu'à cette année où le gouvernement, pour faire

triompher ses candidats, recourut à une pression électorale éhontée, les voix catholiques furent en progrès constant. Les catholiques italiens s'affirmaient ainsi vigoureusement comme parti; ils donnaient la mesure des forces qu'ils pourraient mettre en ligne, le jour où le *non expedit* pour les élections législatives viendrait à être levé par le Saint-Siège.

Au commencement de 1887, il se produisit un fait assez extraordinaire et qui eut alors en Italie un immense retentissement. Le mouvement de réconciliation entre l'Église et l'État, qui s'était manifesté exclusivement au sein du parti catholique, débordait jusque dans les rangs du parti libéral. Un ancien ami de Garibaldi, qui avait combattu à ses côtés à Mentana, — c'est dire qu'on ne pouvait le soupçonner d'accointances avec le cléricalisme, — M. Fazzari, arbora, d'une façon aussi résolue qu'inattendue, le drapeau de la conciliation entre la Papauté et l'Italie. Il se présenta avec ce programme dans une élection partielle, à Catanzaro, dans les Calabres, et l'emporta à une écrasante majorité. C'était à une considération exclusivement politique, où les intérêts religieux n'entraient pour rien, que cédait M. Fazzari : il saluait dans la conciliation la fin des divisions intestines qui affaiblissent le pays, le commencement certain d'une ère féconde pour l'Italie. M. Fazzari, dans des lettres écrites aux journaux, se refusait à spécifier le mode pratique d'entente, à indiquer les bases de la réconciliation qu'il prêchait entre l'Église et l'État, mais dans une conversation qu'il avait avec le correspondant de la *Germania*, il déclarait que l'Italie devait rendre au pape « ce qui était nécessaire à l'indépendance de son pouvoir suprême. »

A ceux qui ne sont pas initiés aux complexités de la nature italienne, le spectacle d'un ex-garibaldien se faisant l'apôtre de l'alliance avec la Papauté, pourra paraître surprenant. En France on se figure difficilement M. Barodet ou M. Rochefort prenant l'initiative d'une campagne en faveur de la reprise des bons rapports entre l'Eglise et la République. Mais en Italie la tentative de M. Fazzari, non seulement ne provoqua aucun étonnement, mais elle trouva dans l'opinion publique un écho prolongé et universel : ce qui attestait la popularité de son programme. Parmi les journaux catholiques, le *Moniteur de Rome* saluait en ces termes l'élection de Catanzaro : « Où en arriverait-on, disait-il, si ce même programme était affirmé dans toutes les circonscriptions de la péninsule aux élections générales, dans l'hypothèse d'aucune pression officielle? Ne verrait-on pas ce drapeau voler de clocher en clocher et rallier toutes les sympathies, toutes les adhésions? Ne triompherait-il pas avec une majorité formidable? » Un grand nombre de journaux libéraux, indépendants mais comptant parmi

les plus autorisés de la péninsule, applaudirent à l'inspiration de M. Fazzari. L'organe de M. Depretis, le *Popolo Romano*, feuille pratique et positive avant tout, voyait dans l'idée de la conciliation le moyen vainement poursuivi d'arriver à la reconstitution des partis parlementaires. « Le jour, disait-il, où il sortira des comices électoraux une phalange d'hommes avec la ferme résolution de mettre sur le tapis le problème d'une conciliation avec le Vatican, ce jour-là, nous aurons vraiment deux grands partis, le conservateur et le libéral, qui rendront parfait le fonctionnement des institutions en débarrassant le terrain de toutes les factions. Il nous est avis que ce jour viendra, et ce sera d'autant plus facile si le pontife actuel conserve, comme nous le souhaitons, cette force et cette vigueur d'esprit qu'il a déployées ces derniers temps sur le terrain diplomatique. »

L'Union conservatrice de Turin, association libérale, écrivait à M. Fazzari pour le féliciter de son élection et lui disait entre autres : « Pour nous, nous voyons avec une immense douleur, dans le conflit fatal entre l'Église et l'État, la véritable origine des maux nombreux qui oppriment si funestement l'Italie, et nous sommes d'accord avec vous pour reconnaître qu'il ne saurait y avoir de remède que dans une conciliation pleine, honnête, sincère et durable entre ces deux pouvoirs suprêmes. » La *Gazetta d'Italia* écrivait de son côté : « La majorité, la quasi-totalité des Italiens serait heureuse de voir résoudre la question de la conciliation. » Et la feuille libérale proposait la fondation d'une association ayant pour but la réalisation du programme de M. Fazzari : dans toutes les parties éclairées et indépendantes du pays, l'adhésion à ce programme était universelle. Vers la même époque, le vénérable archevêque de Florence, un prélat qui jusqu'alors avait passé pour être plutôt hostile aux idées conciliatrices, publiait, à l'occasion de l'inauguration de la façade du dôme de Florence, un remarquable mandement où il développait en termes chaleureux la thèse de l'union de l'alliance féconde entre la Papauté et les pouvoirs publics. Nous négligeons de parler de toutes les autres manifestations qui se produisirent alors et qui témoignaient de l'ardent désir de pacification qui travaillait l'immense majorité du peuple italien.

Ce mouvement *conciliateur* battait son plein au moment même où Léon XIII signait le concordat religieux avec la Prusse. L'heure paraissait donc, à tous égards, on ne peut plus favorable à Léon XIII, pour venir offrir, à son tour, à l'Italie, cette paix que ne lui avait refusée aucun des gouvernements de l'Europe, même celui qui avait été l'inventeur du Kulturkampf. Léon XIII prononça alors sa fameuse allocution du 25 mai 1887. Le Souverain Pontife énumérait toutes les concessions qu'il avait obtenues de la Prusse, se

glorifiant justement du rétablissement de la paix religieuse en ce pays, de la fin du Kulturkampf, et, se tournant alors vers l'Italie, il s'exprimait en ces termes :

« Ce désir ardent de pacification dont Nous sommes animé à l'égard de tous les peuples, puisse-t-il, dans la mesure où Nous devons le désirer, profiter à l'Italie, à ce pays que Dieu a uni si étroitement au pontificat romain, et que la voix même de la nature Nous rend si cher. Pour Nous, comme Nous l'avons déclaré plus d'une fois, Nous avons depuis longtemps le désir ardent que, dans l'Italie tout entière, les esprits soient entièrement pacifiés, et que disparaisse enfin le funeste antagonisme avec le Pontificat romain, mais sans que ce soit au détriment de la justice et de la dignité du Saint-Siège, violées moins par l'hostilité de la nation que principalement par la conjuration des sectes. Une issue vers la paix, il faudrait donc la rechercher dans un état de choses où le Souverain Pontife ne relève d'aucun pouvoir et jouisse d'une liberté entière et vraiment digne de ce nom, ainsi que tous les droits l'exigent. Cette situation, à en juger sainement, non seulement ne causerait aucun dommage aux intérêts de l'Italie, mais elle serait d'un puissant secours pour sa sauvegarde et sa prospérité. »

L'allocution du pape fut comme l'étincelle qui mit le feu aux poudres. Une longue traînée d'acclamations éclata à travers toute la péninsule. Le Saint-Père avait traduit éloquemment le sentiment intime qui dominait tous les cœurs.

Les paroles du pape produisirent également un effet considérable au dehors. La presse européenne tout entière les commenta favorablement. Une des feuilles de M. de Bismarck, la *Gazette de Cologne*, allait jusqu'à déclarer qu'il fallait redonner au pape un « lambeau de territoire » pour assurer son indépendance. Les organes du libéralisme le plus avancé, tels que la *Nouvelle presse libre* de Vienne, reconnaissaient la nécessité de sortir de l'impasse actuelle. L'organe de M. Kalnoky, le *Fremdenblatt*, applaudissait aux idées de Léon XIII, et sans discuter un programme concret, il croyait à la facilité d'une entente sur les bases jetées par le pontife. Bref, de l'aveu de tous, l'allocution de Léon XIII sonnait une heure solennelle et décisive pour l'Italie.

C'est donc au moment où la politique de Léon XIII triomphait sur tous les terrains, à l'intérieur comme à l'extérieur, où il venait de couronner son œuvre de paix et de réconciliation par ces deux faits capitaux : l'accord avec la Prusse et l'allocution du 25 mai ; c'est au moment de cette conjonction d'astres que M. Crispi réapparaissait sur la scène. Mais, pour mieux comprendre son action, il importe de spécifier dans quelles circonstances politiques et parlementaires il arrivait au pouvoir.

*
* *

M. Depretis appela MM. Crispi et Zanardelli à faire partie de son cabinet au mois d'avril 1887. M. Depretis touchait alors à la fin de sa carrière. Il y avait près de sept ans qu'il dirigeait la politique italienne. Temporisateur par calcul autant que par tempérament, alliant à une souplesse étonnante dans ses évolutions successives une persévérance tenace dans le but, cachant sous des apparences affectées de bonhomie des abîmes de rouerie, préférant en tout à la ligne droite les procédés obliques et cauteleux, homme de compromis et de demi-mesures, aimant à se jouer au milieu des situations les plus embrouillées et excellant à tromper ses alliés aussi bien que ses adversaires, survivant à toutes les crises ministérielles qu'il provoquait lui-même pour se débarrasser de collègues gênants, se maintenant au pouvoir envers et contre tous, — ce qui était en somme son objectif final, — M. Depretis réalisait assez bien le type du politique italien, à la Mazarin, tel qu'on aime à se le représenter.

C'était un équilibriste de génie; nul ne sut pousser aussi loin l'art de l'acrobatie parlementaire. M. Depretis exerça sur le parlementarisme italien une action funeste et dissolvante. Au bout de quelques années de son régime, il avait si habilement jonglé avec les hommes et les partis, si adroitement mêlé toutes les cartes, que les distinctions entre les deux partis de droite et de gauche ne répondaient plus à aucun sens et finirent par disparaître de la terminologie politique : le Parlement italien était transformé en une chambre obscure où M. Depretis se trouvait à l'aise pour préparer ses tours de prestidigitation. M. Bonghi a défini spirituellement le système de M. Depretis : il l'appelait le *confusionnisme*. Tout le programme de M. Depretis consistait à n'en pas avoir : sa politique était un opportunisme sans cesse renouvelé, à dose journalière et continue.

Vis-à-vis de l'Église et de la Papauté, M. Depretis n'affichait pas l'hostilité si ouvertement tracassière et persécutrice d'aujourd'hui. M. Depretis, qui était sorti des files du radicalisme avancé pour se mettre au service de la monarchie, appartenait à la franc-maçonnerie; à son lit de mort, il refusa les secours du prêtre, chose rare en Italie. Son administration fut certes bien loin d'être bienfaisante pour l'Église. Mais, dans ses rapports avec le catholicisme et le Vatican, M. Depretis n'avait rien d'un sectaire; moins par libéralisme que par peur des embarras et des conflits, il aimait à couvrir son attitude des dehors du modérantisme. Dans la législation et les rapports entre les deux sociétés civile et religieuse, il aspirait à maintenir le *statu quo*, se défendant de vouloir accen-

tuer la guerre. Pour lui, ainsi qu'il le déclara à mainte reprise, la loi des garanties constituait le *maximum* des concessions que l'État pût faire au Vatican; elle réglait d'une façon absolue et définitive, sans qu'il fût besoin de recourir à d'autres armes, la question ecclésiastique et pontificale. Nous ne pouvons cependant omettre de signaler que ce fut sous l'administration de M. Depretis que fut perpétré l'attentat contre la Propagande par la conversion, autrement dit la spoliation de ses biens. Mais en général, c'est une justice à lui rendre, M. Depretis n'inspirait pas, il subissait plutôt l'anticléricalisme de ses collègues.

En 1886, son cabinet avait fait une précieuse mais éphémère acquisition dans la personne de M. de Robilant, qui, de l'ambassade de Vienne, vint à Rome prendre le portefeuille des affaires étrangères. M. de Robilant est mort, il y a quelques mois, ambassadeur à Londres. Fils naturel, dit-on, de Charles-Albert, avec lequel il avait en effet une ressemblance étonnante, diplomate de race, très à l'aise dans les cours, unissant à un degré rare — ce qui en faisait une figure originale — la laideur, la distinction et l'attrait sympathique, M. de Robilant, avec ses manières aristocratiques et dédaigneuses, était l'homme du monde le moins fait pour les joutes parlementaires et les discussions de la tribune. Aussi n'y réussit-il guère. Un jour, agacé par les criailleries de quelques députés, du banc des ministres où il siégeait, il se leva comme un ressort et montrant à la Chambre le seul poing qui lui restait — il avait perdu l'autre à la bataille de Novare — il lança aux représentants du peuple l'épithète flétrissante de *buffoni* (farceurs). On lui rendit sa monnaie en le traitant de *ruffian* et de *bâtard :* ce jour-là on se serait cru au Palais-Bourbon. Malgré ses hautes influences et son prestige dans les cours, la carrière ministérielle de M. de Robilant fut des plus malheureuses. En février 1887, alors que de mauvaises nouvelles commençaient à circuler sur la position des Italiens en Abyssinie, il monta à la tribune pour les démentir en disant que c'était faire bien du bruit pour « quatre brigands africains. » Deux jours après, la nouvelle arrivait du massacre de cinq cents Italiens dans les gorges de Dogali. La phrase maladroite et légendaire des *quattro predoni* coûta son portefeuille à M. de Robilant, qui donna immédiatement sa démission.

Le coup qui frappait M. de Robilant atteignait le gouvernement tout entier. Aussi bien, le pays et l'opinion commençaient à se lasser de la politique de M. Depretis. Il durait depuis trop longtemps, son étoile pâlissait de jour en jour. Son influence s'était usée au jeu stérile des combinaisons parlementaires et des incessants replâtrages ministériels. On voulait du nouveau à tout prix. Vieux et malade, M. Depretis avait à choisir entre deux alterna-

tives : ou se retirer, ou appeler à lui des forces nouvelles pour rajeunir et consolider son administration. D'une ambition tenace et maladive, de cette ambition particulière aux vieillards, M. Depretis se décida pour le second parti, et, par un coup de maître très habile, il désarmait l'opposition en lui enlevant ses deux principaux chefs, MM. Crispi et Zanardelli, dont il faisait ses collègues. La Pentarchie, c'est le nom pittoresque qu'avait pris l'opposition des cinq, — oh! elle ne rappelait en rien celle de l'empire! — et dont les *leaders* directeurs étaient MM. Crispi, Zanardelli, Baccarini, Cairoli et Nicotera, disparaissait par le fait même. C'est une nouvelle période qui allait commencer. En attendant la mort de M. Depretis, qui devait survenir quelques mois après, M. Crispi devenait, de fait, l'âme du gouvernement, le chef de la politique italienne.

*
* *

M. Crispi représente en tout l'opposé de M. Depretis : il est l'antithèse du tempérament politique italien, tempérament fait surtout de calculs, de souplesses et d'équivoques. M. Crispi ressemble à un Méridional français; c'est un Gambetta sicilien : il y a en lui du Roumestan. Il aime à « épater » le public et recherche avidement la mise en scène. Ses voyages retentissants à Friedrichsruhe en sont la preuve. Autant M. Depretis, en habile homme qu'il était, cherchait à s'effacer, préférant la réalité aux apparences, autant M. Crispi a du goût pour la pose, le bruit, les coups de tam-tam charlatanesques. Avec cela d'une raideur, d'une brutalité d'allures singulières chez un Italien. Il aime à procéder par brusques saillies, par coups de théâtre. Il a de la fougue, de l'audace, de la volonté et, ce qui en politique est parfois une force, une présomption incommensurable.

Comme on dit vulgairement, c'est un homme qui ne doute de rien : c'est souvent avec cela qu'on réussit. Un disciple de M. Taine expliquerait peut-être ce tempérament spécial, qui constitue à M. Crispi une originalité parmi ses compatriotes, par les influences physiologiques de la race. M. Crispi, en effet, quoique né à Palerme, est d'origine albanaise, et je lisais dernièrement dans un récit de voyage que les Albanais entretiennent d'eux-mêmes une si haute idée qu'ils gardent sous les haillons du mendiant l'orgueil d'un pacha. M. Crispi n'a pas dégénéré.

Quoi qu'il en soit, M. Crispi est certainement quelqu'un. Il veut et il sait ce qu'il veut. Partout ailleurs qu'en Italie il se serait fait sa place, mais dans un pays et un milieu politique où les qualités d'audace, d'énergie et de volonté sont les plus rares, M. Crispi, qui les possède à un degré éminent, devait forcément

acquérir une influence prépondérante, et, de fait, le gouvernement de M. Crispi est une véritable dictature.

A l'égard du catholicisme et de la Papauté, ses sentiments sont suffisamment connus : M. Crispi a la passion et les haines d'un anticlérical du Palais-Bourbon. C'est un sectaire violent et violent à froid. Il hait non seulement le Vatican et l'Église, mais tout ce qui représente le sentiment religieux. Son organe, la *Riforma*, a toujours combattu avec acharnement l'idée religieuse et catholique sous toutes ses formes : il n'y a là, à ses yeux, qu'une immense comédie à laquelle il faut mettre fin. Pour beaucoup de radicaux italiens l'anticléricalisme a servi surtout de levier et d'instrument, mais chez M. Crispi il existe à l'état de passion intense, d'idée fixe.

On connaît ses antécédents politiques. Après avoir, comme presque tous les chefs du mouvement unitaire, partagé sa jeunesse entre la conspiration et l'exil, M. Crispi devint, lors de l'expédition des Mille, le lieutenant et le bras droit de Garibaldi en Sicile. Quand, en 1876, la gauche arriva au pouvoir, M. Crispi fit immédiatement sa trouée. Il entra dans l'un des premiers ministères de gauche. Il occupait, on le sait, la présidence du Conseil lors du conclave d'où sortit l'élection de Léon XIII. Son attitude, dans ces circonstances délicates, fut empreinte d'un tact et d'une modération qu'on n'aurait guère attendus d'un sectaire aussi déclaré. Il avertit officieusement le sacré-collège qu'il entendait respecter et faire respecter scrupuleusement la liberté du conclave, ajoutant toutefois que, dans le cas où les cardinaux décideraient de tenir le conclave hors de Rome, il occuperait immédiatement le Vatican. On sait que le conclave fut très court et s'accomplit très paisiblement. Les déclarations de M. Crispi, dictées surtout par l'intérêt politique, restèrent donc à l'état platonique. Quelques mois après, le scandale de sa *trigamie* éclatait dans le public et M. Crispi se voyait forcé de descendre du pouvoir. Il reprit son cabinet d'avocat, qui lui rapportait, dit-on, autant qu'une place de ministre, étant fort achalandé.

En 1887, M. Crispi revenait aux affaires dans les circonstances exceptionnellement graves et solennelles que nous avons décrites plus haut. On nous pardonnera cette revue rétrospective un peu longue, mais essentielle pour l'intelligence de ce qui doit suivre. Il était nécessaire de connaître nettement les positions respectives des personnages et des partis, de les rétablir dans le cadre naturel des événements où ils avaient à se mouvoir et agir, pour comprendre et juger le drame qui va se dérouler.

Rome, décembre 1888. François Carry.

La suite prochainement.

O'CONNELL

D'APRÈS SA CORRESPONDANCE[1]

On a beaucoup abusé depuis quelques années, surtout en Angleterre, de la publication des correspondances et des notes intimes. Il n'est presque aucun personnage, de second ou troisième ordre, dont un ami trop complaisant ne fasse paraître plusieurs volumes de lettres. Faut-il s'étonner que ces publications obtiennent en général si peu de succès? L'homme qui n'a joué qu'un rôle assez effacé pendant sa vie est presque forcément condamné à l'oubli après sa mort; comment le public lirait-il avec curiosité la correspondance de celui qui, de son vivant, n'a su l'intéresser ni par ses paroles ni par ses écrits ou par ses actes?

Cette critique qui a été adressée, avec trop juste raison, à maintes publications récentes, serait assurément bien déplacée à propos de la correspondance d'O'Connell. Quel orateur a occupé dans son pays une plus grande place que ce simple avocat irlandais, qui, armé de sa seule éloquence, fort de la confiance illimitée de ses compatriotes, tint en échec pendant un quart de siècle, la formidable puissance britannique, et, sans recourir à aucun moyen révolutionnaire, sans faire verser une goutte de sang, sut forcer les portes de la Chambre des communes et arracher au gouvernement anglais l'émancipation des catholiques? Parmi les hommes illustres de ce siècle, nul assurément ne méritait mieux l'hommage qui vient de lui être décerné par la publication de sa correspondance. Et quand on songe que quarante ans déjà se sont écoulés depuis la mort d'O'Connell et que, pendant cet espace de temps, les questions irlandaises auxquelles le « libérateur » avait dévoué sa vie entière, n'ont guère cessé de tenir une des premières places dans les préoccupations de l'Angleterre et même d'intéresser toute

[1] *Correspondence of Daniel O'Connell, the liberator*, edited with notices of his life and times, by W.-J. Fitz-Patrick. — 2 vol. in-8. London, 1888.

l'Europe occidentale et les États-Unis d'Amérique, on demeure étonné que ces lettres n'aient pas vu le jour depuis de longues années[1]. En tout cas, si leur publication est tardive, elle n'a rien perdu de son actualité, et l'ouvrage qui vient de paraître à Londres sera lu avec passion en Irlande, avec un vif intérêt en Angleterre, et recevra en France un accueil sympathique, surtout si une traduction vient étendre le nombre de ses lecteurs.

Toutefois, ce livre n'est pas exempt d'un défaut qu'on a eu souvent l'occasion de signaler dans des publications anglaises de ce genre. L'auteur, M. Fitz-Patrick, après avoir passé vingt ans à recueillir les lettres d'O'Connell, a cru devoir publier toutes celles qu'on lui avait confiées, non seulement les lettres importantes qui révélaient la pensée intime du grand agitateur sur les questions politiques du jour, mais celles-là mêmes qui n'avaient d'autre objet que de réclamer, par exemple, des documents pour la préparation d'un discours, ou des sommes d'argent pour solder des dépenses particulières. L'insertion de semblables lettres augmente la grosseur, mais non l'intérêt du livre, et il est à regretter que M. Fitz-Patrick n'ait pas fait, parmi les lettres d'O'Connell, le même choix judicieux auquel ont procédé, entre autres, les éditeurs de la correspondance de Tocqueville. Cette observation faite, hâtons-nous de dire que les lettres dignes d'attention, celles qui font mieux connaître le « libérateur » de l'Irlande, soit comme homme public, soit comme homme privé, sont assez nombreuses pour qu'aucun lecteur ne regrette le temps qu'il aura consacré à ces volumes.

I

La vie du grand agitateur irlandais a été rarement écrite; elle est cependant bien connue, car elle se confond, au moins pendant la dernière moitié, avec l'histoire même de l'Irlande et de sa lutte contre l'Angleterre. On ne fera ici qu'en rappeler sommairement les principaux traits, au fur et à mesure que les lettres d'O'Connell nous en fourniront l'occasion. Un mot seulement de son enfance et de sa jeunesse, jusqu'à l'époque d'où datent les premières lettres aujourd'hui publiées.

Daniel O'Connell était né le 6 août 1775 à Carhen-House, résidence rurale située à l'extrémité sud-ouest de l'Irlande, dans une région sauvage du comté de Kerry, région d'accès fort difficile où

[1] Quelques lettres seulement d'O'Connell furent publiées par son fils John, dans l'ouvrage resté inachevé qu'il consacra à la vie de son père.

les propriétaires catholiques avaient pu échapper aux confiscations dont tant d'autres ailleurs avaient été victimes. Daniel était l'aîné de dix enfants; adopté de bonne heure par un oncle riche et sans postérité, Maurice O'Connell, il passa la plus grande partie de son enfance dans le vaste domaine de ce dernier, à Darrynane, qui devint sa propriété à la mort de son oncle et resta toujours pour lui la résidence favorite où il trouvait, mieux que partout ailleurs, la détente et le repos après ses longs mois de lutte et de travail. Pendant une vacance passée à Darrynane, en 1833, il écrira à un ami qui voulait organiser en son honneur un grand banquet public à Cork :

Permettez-moi de fixer un jour reculé pour ce banquet. Après sept mois d'un travail rude et interrompu, j'ai besoin du calme et du repos de mon pays natal. L'air fortifiant, purifié par son passage au-dessus du *monde des eaux*, l'agréable exercice, le spectacle majestueux de nos montagnes avec leurs vallées si sauvages et si pittoresques, animées par le son des joyeux *beagles* dont les notes profondes, répétées mille fois par les échos, me semblent la voix des puissances magiques, mêlée à l'éternel rugissement du terrible Atlantique qui vient écumer et se briser avec une rage impuissante aux pieds de nos imposantes falaises..., oh! ce sont là des scènes faites pour ranimer les forces, pour donner une nouvelle énergie à l'esprit humain, pour porter les pensées au-dessus du conflit abject des intérêts privés, pour élargir les affections domestiques et les transformer en un amour de la patrie aussi pur que profond, pour élever même notre âme jusqu'à la contemplation de la sagesse et de la miséricorde du Dieu tout-puissant à qui il a plu de faire sentir à l'Irlande le poids de la misère et d'une longue oppression, mais qui paraît maintenant vouloir lui réserver une prochaine moisson de généreuses récompenses [1] !

Mais, pendant l'enfance d'O'Connell, ces temps meilleurs étaient encore bien éloignés. Les atroces lois pénales qui, depuis plus d'un siècle, régissaient l'Irlande rendaient l'éducation des jeunes catholiques fort difficile ou, pour mieux dire, impossible. Les catholiques irlandais ne pouvaient ni avoir des écoles de leur religion, ni enseigner dans les écoles protestantes, ni instruire à domicile d'autres écoliers que leurs propres enfants, ni même envoyer ceux-ci à l'étranger pour y recevoir l'éducation qui leur était refusée dans leur patrie. Les parents étaient souvent réduits — si toutefois leur fortune le leur permettait — à confier leurs enfants aux

[1] *Correspondence of O'Connell*, t. I, p. 381-382.

capitaines des bateaux de contrebande qui, après avoir débarqué la nuit leurs marchandises prohibées sur les côtes irlandaises, repartaient en emmenant secrètement les jeunes écoliers aux collèges ecclésiastiques de Paris ou de Saint-Omer en France, de Liège ou de Louvain en Belgique.

Daniel O'Connell reçut l'instruction élémentaire chez son oncle, puis il alla avec un de ses frères, en janvier 1791, au collège de Saint-Omer, dont le supérieur écrivait un an plus tard : « En ce qui concerne Daniel, je me trompe singulièrement, s'il n'est pas destiné un jour à jouer un grand rôle dans la société. » — Envoyé ensuite de Saint-Omer au collège de Douai, Daniel O'Connell y faisait sa rhétorique, à la fin de 1792, quand le collège fut fermé par les autorités révolutionnaires. Les élèves durent se disperser, et ceux qui, comme O'Connell, ne purent rentrer immédiatement dans leurs familles, furent contraints de se cacher pendant quelques semaines, pour échapper aux insultes d'une populace qui poursuivait de ses attaques les « jeunes Jésuites, les petits prêtres, les petits aristocrates ». Enfin au moment même de l'exécution de Louis XVI, O'Connell, âgé de moins de dix-huit ans, se mit en route pour Calais; il n'y arriva qu'après avoir couru de réels dangers et avoir été forcé de mettre à son chapeau une cocarde tricolore qu'il foula aux pieds avec dégoût quand il fut enfin monté sur le bateau. Jamais ces souvenirs ne s'effacèrent de son esprit; les scènes dont il venait d'être témoin lui inspirèrent, pour le reste de sa vie, l'horreur de la Révolution française et des jacobins, persécuteurs de sa religion.

Au moment où le jeune homme rentrait dans son pays, Pitt venait d'adoucir quelque peu la rigueur de certaines lois pénales contre les catholiques; ceux-ci étaient autorisés désormais à aborder le barreau et O'Connell put aller faire à Londres les études juridiques nécessaires pour devenir avocat en Irlande. Ses lettres de cette époque montrent avec quelle ardeur il s'attacha, durant plusieurs années, à bien connaître les lois anglaises. Il n'était pas sans avoir conscience de sa valeur, et entendait faire un noble emploi de ses facultés :

Vous me conseillez d'avoir de l'ambition, écrivait-il à son oncle Maurice, le 10 décembre 1795 : je puis vous affirmer que personne n'en possède plus que moi. J'ai vraiment une ambition ardente et, si je puis le dire, passionnée, qui change tous mes labeurs en plaisirs, toutes mes études en amusements.

Bien que la nature ne m'ait peut-être donné que des talents de second ordre, je ne me contenterai jamais d'une situation de second

ordre dans ma profession. Personne, je le sais, ne peut suppléer à un défaut absolu de capacités, mais tout le monde peut perfectionner et développer ses facultés, quelque médiocres qu'elles paraissent au début. C'est là la réflexion qui me console et me soutient [1].

Le jeune O'Connell sentait certainement en lui mieux que des talents « de second ordre ». Nul n'était mieux doué pour devenir un grand avocat. Outre une éloquence naturelle merveilleuse, il avait un esprit à la fois vif, subtil, rusé, qui se jouait à son aise dans le dédale des lois anglaises, et il était destiné à prendre bien vite, conformément à ses vœux, une situation hors ligne au barreau de Dublin, qu'il put aborder en 1798, grâce à la dispense du serment envers l'Église-Etablie qui venait d'être accordée aux avocats irlandais. Le rapide accroissement des revenus de sa profession suffirait, à défaut d'autre preuve, pour indiquer la promptitude comme l'éclat de ses succès. D'après une note retrouvée plus tard dans ses papiers, dès 1803, quatre ans après son inscription au barreau, il gagna 10 000 francs; trois ans plus tard, en 1806, ses gains étaient de 27 000 francs; ils dépassaient 50 000 francs en 1808, 75 000 francs en 1811, 100 000 francs en 1814, 225 000 francs en 1820! Quand on songe qu'à cette époque les avocats, surtout les avocats de province, étaient payés infiniment moins cher qu'aujourd'hui, on peut juger de la situation exceptionnelle qu'O'Connell avait rapidement prise au barreau de Dublin. Les causes criminelles surtout lui fournissaient l'occasion de triomphes incessants : personne n'avait, au même degré que lui, le don d'émouvoir ceux qui l'écoutaient : personne ne savait mieux, malgré la défense faite alors à l'avocat de parler au jury, s'adresser aux jurés tout en ayant l'air de s'adresser aux juges. Du reste, pour arriver au premier rang dans sa profession, il ne se fiait pas à ses dons naturels; peu d'hommes ont travaillé avec plus d'énergie et d'opiniâtreté. L'éditeur du *New Monthly Magazine* de cette époque nous le représente dans son cabinet de *Merrion Square* à Dublin, assis dès cinq heures du matin, même en hiver, à son bureau en face duquel était suspendu un crucifix, restant de longues heures à méditer ou à étudier les énormes dossiers et les nombreux in-octavos éparpillés tout autour de lui. O'Connel a fait connaître d'ailleurs son règlement de vie, digne d'un jurisconsulte français du seizième siècle, règlement auquel il resta fidèle pendant vingt-cinq ans, tant que la politique ne l'absorba pas d'une façon exclusive [2]. Levé peu après 4 heures, il allumait lui-même son feu et était toujours

[1] *Correspondence of O'Connell*, t. I, p. 11-12.
[2] Tome I, p. 89.

à l'ouvrage à 5 heures; à 8 heures 1/2, une de ses filles venait annoncer le déjeuner. Le repas et le repos en famille qui le suivait lui prenaient une heure. A 9 heures 1/2, nouvelle séance de travail pendant une heure; à 10 heures 1/2, il partait pour la Cour, située fort loin de sa demeure, faisait cette course au pas accéléré, en vingt-cinq minutes et arrivait toujours cinq minutes avant les juges. De 11 heures à 3 heures 1/2, les plaidoiries, le soin des affaires, les conversations avec ses clients absorbaient tout son temps. A 3 heures 1/2, il reprenait le chemin de sa demeure, s'arrêtait en route au siège de l'*Association catholique*, y lisait rapidement les lettres reçues, écrivant en marge une ligne ou deux pour indiquer au secrétaire la réponse à faire. Rentré chez lui, il dînait aussitôt, restait avec sa famille jusqu'à 6 heures 1/2, reprenait alors son travail jusqu'à 10 heures moins un quart et était toujours couché à 10 heures.

Son activité physique n'était pas moins remarquable que sa puissance de travail; si ses yeux doux et perçants annonçaient la finesse en même temps que la bonté, sa haute taille, qui atteignait près de six pieds, ses larges épaules, sa poitrine développée, sa tête massive, sa démarche rapide, tout en lui révélait une force et une énergie peu communes. Pendant les courtes vacances d'automne qu'il passait à Darrynane, il dirigea jusqu'à un âge avancé les plus pénibles parties de chasse, marchant pendant six ou huit heures d'un pas accéléré, sans se soucier du froid ou de la pluie, fatiguant les jeunes gens qui le suivaient, toujours prêt à recommencer le lendemain, à moins qu'il ne dût aller au loin plaider une cause ou parler durant plusieurs heures dans un meeting. Un seul exemple, entre mille que l'on pourrait extraire de ses lettres ou du témoignage de ses contemporains, prouvera les prodiges d'activité dont il était capable. En 1829, après avoir présidé une série incalculable de meetings, O'Connell était venu à Darrynane pour goûter un peu de repos; le lendemain de son arrivée, après avoir entendu la messe, il partait de bonne heure pour la chasse, lorsqu'il voit accourir avec des chevaux de poste un fermier, nommé William Burke, dépêché vers lui par ses amis de Cork; ceux-ci lui faisaient dire que des catholiques du comté de Cork, accusés d'une tentative d'assassinat, avaient été arrêtés; une première série d'accusés, avait déjà été condamnée, faute d'un bon défenseur, la seconde série allait être jugée le lendemain à 9 heures, à Cork, et serait également condamnée si O'Connell ne plaidait pour elle. O'Connell répond qu'on peut compter sur lui, et le fermier Burke, après un repos de deux heures seulement, repart pour organiser les relais de poste. C'était alors un terrible voyage que celui de Darrynane à

Cork. Faute de routes directes, il fallait faire plus de 50 lieues, et les chemins étaient parfois si mauvais ou si escarpés que les voyageurs devaient descendre et pousser la voiture pour aider les chevaux. O'Connell part quelques heures après Burke, voyage tout le jour et toute la nuit. La Cour se réunissait à neuf heures du matin à Cork et les juges avaient refusé de retarder l'ouverture des débats pour attendre O'Connell. Un peu avant 9 heures, une foule anxieuse remplit les rues voisines de la Cour; tous les yeux sont fixés sur la route par laquelle doit arriver le « conseiller ». 9 heures sonnent, la route est encore déserte, l'audience s'ouvre, le *Solicitor general* commence son réquisitoire, quand soudain il est interrompu par un immense cri poussé sous les fenêtres de la salle : « Voilà le conseiller » ! O'Connell arrivait en effet au galop : pendant qu'un de ses chevaux tombe devant le palais, mort de fatigue, il entre dans la salle, rend par sa présence l'espoir aux accusés, demande une tasse de lait avec du pain, et écoute, tout en prenant ce léger repas, le *Solicitor general* qui se trouble à la pensée de la redoutable réplique qui l'attend. Dès que le réquisitoire est terminé, O'Connell prend la parole, la garde pendant longtemps, et produit une telle impression sur le jury que ses clients sont acquittés, deux jours après la condamnation des premiers accusés. Le lendemain il repartait pour Darrynane, et y reprenait bientôt ses chasses.

La vigueur exceptionnelle de sa constitution lui permettait, même au milieu de ses voyages et de ses plus grandes fatigues, d'observer les règles de l'abstinence et du jeûne dont il ne voulait être dispensé sous aucun prétexte. Dans ses lettres à sa femme, il raconte, sous forme plaisante, comment il dut parfois imposer silence aux réclamations de son estomac, lorsqu'il voyageait en Angleterre pendant le carême, et ne trouvait pas de maigre dans les hôtels. Un jour de jeûne notamment, en 1825, il arrive à Wolverhampton, à 8 heures du soir : ses amis et lui sont d'autant plus affamés qu'ils ont à peine eu le temps de prendre une légère collation dans la matinée. Ils entrent dans la salle à manger : un superbe morceau de roastbeef, cuit à point, occupait le milieu de la table, et semblait vouloir les induire en tentation. Quelques-uns des convives commencent à hésiter. Un mot d'O'Connell les fait rougir de leur faiblesse; le roastbeef reste intact et on dîne avec du pain, du fromage et du thé.

II

Quelles que fussent les aptitudes diverses d'O'Connell, c'est comme homme politique, comme émancipateur des catholiques et libérateur de l'Irlande, qu'il restera immortel dans l'histoire. Nos lecteurs s'attendent sans doute à ce que nous abordions immédiatement sa vie publique, son rôle en Irlande et plus tard à la Chambre des communes. Mais il nous semble d'autant plus intéressant de parler d'abord de l'homme privé que sa correspondance, jusqu'ici inédite, le fait mieux connaître et permet de réfuter bien des assertions fausses faites, avec ou sans intention, par quelques-uns de ses biographes.

Daniel O'Connell s'était marié le 23 juin 1802, à l'âge de vingt-sept ans, avec sa cousine Mary O'Connell, dont il eut sept enfants, quatre fils et trois filles. La jeune Mary était sans fortune; l'oncle de Daniel, Maurice O'Connell, plein d'ambition pour le neveu auquel il voulait laisser sa succession, s'était opposé résolument au mariage, menaçant de déshériter Daniel, en cas de désobéissance. N'écoutant que la voix de son cœur, Daniel épousa néanmoins sa cousine, et resta pendant longtemps convaincu que l'héritage de son oncle passerait sur une autre tête. Le noble désintéressement dont il fit preuve en cette circonstance et dont il s'applaudit toute sa vie, n'empêcha pas la calomnie de s'attaquer plus tard à l'époux et au père de famille. Ouvrons, par exemple, une récente étude sur O'Connell, publiée par Hamilton dans la série des *Portraits d'hommes d'État*, nous lisons sous la plume de cet écrivain qui, à tous autres égards cependant, ne paraît pas malveillant envers lui, le récit de graves écarts de conduite qu'O'Connel aurait eus longtemps après son mariage[1]. On va jusqu'à lui attribuer une famille illégitime qu'il aurait même négligé de soutenir.

La meilleure réponse à faire à ces calomnies, dit M. Fitz-Patrick, c'est de publier les lettres qu'O'Connell écrivait chaque jour à sa femme, pendant les fréquentes absences auxquelles l'avocat et plus tard l'homme politique fut condamné. On verra, après avoir lu ces nombreuses lettres, si jamais époux se montra plus tendre envers sa femme, plus passionnément dévoué à son bonheur et à celui de ses enfants. Choisissons dans ces lettres non pas celles qui suivent immédiatement son mariage, mais quelques-unes de celles qu'il adressait à Mme O'Connell, quinze ou vingt ans plus tard, à l'époque même où, suivant ses détracteurs, il aurait commis ses infidélités conjugales.

[1] *The Statesmen series.* — *O'Connell,* by J.-A. Hamilton, p. 201-202.

Le 21 octobre 1821, dix-neuf ans après son mariage, il écrivait de Cork à sa femme :

Chérie de mon cœur, j'ai reçu ton affectionnée lettre de mercredi, et j'ai senti mon extrême bonheur d'avoir une compagne si tendrement associée à tous mes soucis et à toutes mes joies. Je pourrais envoyer à ma femme chérie un morceau de poésie, si je croyais que des vers exprimeraient mieux ce que je sens..... Je ne puis te dire combien mon cœur a hâte d'être auprès de toi, de t'exprimer les sentiments que me fait éprouver une si longue absence; mais, en vérité, je veux hâter et je hâterai mon retour. En attendant, je ne saurais te dire avec quelle tendresse passionnée je *suis fou de toi.* Chérie, mets bien au fond de ton cœur ce secret, que jamais femme n'a été aimée autant que toi.

Quatre ans plus tard, en 1825, Mme O'Connell recevait de son mari, alors en mission à Londres, une lettre qui débutait ainsi :

Cooke's hotel, Albemarle-street, 22 février 1825.

Mon amour, mon seul amour, c'est Kate [1] qui a écrit la lettre reçue par moi ce matin, et j'aime tendrement, bien tendrement ma Kate. Cependant, ma douce Mary, j'aurais bien désiré lire aussi une ligne de cette écriture qui me rappelle les plus heureux jours de ma vie, et me procure encore d'une façon inexprimable, le bonheur et la consolation lorsque nous sommes séparés. Tu es l'objet de tous les romans de mon imagination; car je suis aussi exalté dans mon amour aujourd'hui que je l'étais, il y a vingt-trois ans, lorsque tu mis de bon cœur ta main dans la mienne. Chérie, ne vas-tu pas sourire des *lettres d'amour* de ton vieil époux? Oh non! Ma Mary, ma chère Mary se souviendra qu'elle a eu le profond et fidèle attachement de ma jeunesse, et que si les années ont passé sur nos têtes, elles n'ont apporté avec elles aucune cause qui puisse diminuer l'amour que nous nous sommes voués l'un à l'autre dans nos jeunes années; tel est du moins mon sentiment. Ne souris pas de ce que le seul fait de ne pas avoir une lettre de toi me rend mélancolique. Mon cœur est si joyeux d'entendre tes accents, il m'est si doux de voir les lignes écrites par toi, que, vraiment, je ne puis manquer de sentir ma solitude, quand je ne te lis pas.

Il y a peut-être cinquante lettres de ce genre dans le recueil qui est sous nos yeux. Prétendre que celui qui, chaque jour, écrivait

[1] Sa fille Catherine, encore vivante, mariée à Charles O'Connell de Bahoss.

de semblables épîtres à sa femme, était un mari infidèle, c'est dire qu'il a été le plus faux de tous les hommes. Or personne, même parmi ses adversaires les plus déclarés, n'a reproché la fausseté au libérateur de l'Irlande. La correspondance intime d'O'Connell met donc à néant toutes les allégations sur les prétendus écarts de sa vie privée. Inutile d'ajouter que Mme O'Connell rendait amplement à son mari l'affection et la tendresse qu'elle recevait de lui. Dans une lettre du 14 juillet 1817, elle s'exprime en ces termes :

Mon Daniel chéri, vous êtes sans cesse ici l'objet de toutes nos pensées. Lorsqu'on parle devant nous d'un bon époux et d'un bon père, Ellen et Kate s'écrient : « Maman, il n'est certainement pas aussi bon époux et bon père que notre papa. » Vous devinez ma réponse, mon chéri. Vous savez qu'à mon sens, il n'y a pas au monde un époux et un père tel que vous l'êtes et que vous l'avez toujours été. Oui, je crois la chose impossible, et si l'affection la plus vraie, la plus tendre peut vous récompenser, croyez bien que je l'ai pour vous. En vérité, mon Daniel, je ne puis trouver de paroles pour vous exprimer combien je vous aime, combien je suis folle de vous. Souvent, bien souvent, je me dis à moi-même : « Quelle heureuse créature je suis! quelle reconnaissance je dois à la Providence pour m'avoir accordé un tel époux! » — Et en réalité, je suis bien reconnaissante envers elle. Voici quinze ans que nous sommes mariés, et j'affirme que je n'ai jamais eu lieu de le regretter. J'ai goûté toutes les joies de la vie conjugale, sans aucun de ses soucis, grâce à mon bon et tendre mari.

En 1843, six ans après la mort de sa femme, O'Connell a pu, dans une conversation avec son secrétaire, M. Daunt, rendre ce juste hommage à celle qu'il ne cessa de pleurer.

Je n'ai jamais demandé en mariage qu'une femme, ma chère Mary. Je lui promis de dévouer ma vie à son bonheur, et elle méritait que je le fisse. Je pensais que mon oncle me déshériterait, mais je ne m'en inquiétai guère, tant je fus récompensé par mon bonheur subséquent. Mary avait le caractère le plus doux, le plus céleste qu'on puisse rencontrer.

De toutes ces citations, n'a-t-on pas le droit de conclure qu'un ménage si tendrement uni eût pu fournir à M. Guizot la matière d'un nouveau chapitre pour son beau livre *de l'Amour dans le mariage ?*

La délicatesse d'O'Connell dans les affaires d'argent ne fut pas contestée moins vivement que la pureté de ses mœurs. Ce fut sur-

tout au moment où, en reconnaissance de ses services, ses compatriotes, même les plus pauvres, souscrivirent en sa faveur les sommes considérables, connues sous le nom de *Tribut d'O'Connell*, que les critiques et les attaques redoublèrent. Comment, s'écrièrent ses adversaires, O'Connell ne cesse de gémir sur les malheurs et la pauvreté de ses compatriotes, et quand l'habitant des plus humbles chaumières vient lui offrir quelques *pence* qu'il ne peut donner sans réduire sa ration déjà insuffisante de pommes de terre, O'Connell accepte sans honte cette obole du pauvre, afin de soutenir son train de vie fastueux! La défense des intérêts irlandais n'était-elle donc pour lui qu'un moyen de soutenir ses propres intérêts? — La publication des lettres et des notes intimes d'O'Connell, dans lesquelles le célèbre agitateur ne cache pas plus sa situation financière qu'aucun de ses actes, permet de répondre à cette accusation non moins nettement qu'à la précédente.

Comme la plupart des Irlandais, surtout des Irlandais de cette époque, habitués à vivre dans une atmosphère de dettes plus ou moins considérables, O'Connell était peu économe, il faut le reconnaître : si, dans sa première jeunesse, il tient à honneur de ne pas prodiguer l'argent qu'il doit à la générosité de son oncle Maurice, et se fait même un devoir de lui rendre compte de ses dépenses, il devient plus prodigue dès qu'il arrive à une bonne situation au barreau. L'entretien et l'éducation de ses sept enfants, le train de vie qu'il adopta dans sa belle maison de *Merrion-Square* à Dublin, et, pendant les vacances, dans la terre de Darrynane, ses nombreux voyages, ses œuvres de charité bien plus nombreuses encore, l'entraînèrent à des dépenses considérables. Mais, d'autre part, on a vu les revenus énormes qu'il tirait de sa profession d'avocat, revenus auxquels vinrent s'ajouter ceux de son oncle Maurice qui finit par lui pardonner son mariage d'inclination et le laissa son héritier. Si donc, sourd aux plaintes de ses compatriotes opprimés, O'Connell eût voulu demeurer avocat et rester toujours étranger à la politique, il est certain que sa fortune eût été plus que suffisante pour ses besoins. Mais il avait l'âme trop haute, le patriotisme trop ardent pour préférer ses intérêts particuliers à ceux de son pays, et vers 1820, au moment où il était à l'apogée de sa réputation et de ses succès comme avocat, il quittera presque complètement le barreau pour se consacrer à la vie publique, à la revendication des droits de l'Irlande. Ce généreux sacrifice, outre qu'il l'empêchera de gagner 150 ou 200 000 francs par an, le condamnera à des dépenses nouvelles et souvent excessives. Il lui faudra faire des voyages incessants dans toute l'Irlande et en Angleterre, tenir des meetings, créer et subventionner des journaux, plus tard dépenser

des sommes considérables pour faire arriver au Parlement ses amis, ses fils, et pour défendre leurs élections contestées. Les ressources de l'*Association catholique*, malgré leur importance, ne pourront toujours suffire à ces dépenses énormes. Tant qu'il le peut, O'Connell paye de sa poche les frais qu'il fait dans l'intérêt de son pays : autant il s'inquiète du sort de ses amis pauvres, autant, quand il ne s'agit que de lui, il se montre désintéressé ; ses lettres en fournissent, presque à chaque page, une nouvelle preuve. En 1825, il se rend à Londres comme avocat de l'*Association catholique* que le gouvernement anglais veut supprimer : il y est retenu longtemps, y est astreint à de fortes dépenses ; mais, à la fin de son séjour, il ne se préoccupera que de la bourse de ses compagnons de route, et il écrira au secrétaire de l'*Association catholique* à Dublin : « Il sera juste de réserver une certaine somme pour indemniser M. O'Gorman du temps qu'il a passé ici et de ses dépenses que j'estime à 70 livres sterling (1750 francs). M. Sheil a droit aussi au remboursement de ses dépenses et à une indemnité pour le temps passé à Londres. Pour moi, naturellement, je *n'accepterai pas un shilling*. Que personne ne parle de me payer mes dépenses ou quoi que ce soit[1]. » Et, fidèle à la maxime évangélique qui recommande de ne pas publier ses bonnes œuvres, il prescrit à deux reprises différentes de ne pas publier sa lettre. Quatre ans plus tard, en 1829, pendant un nouveau séjour à Londres, pour la cause de l'émancipation des catholiques, il écrira à l'Association en implorant un don de 100 guinées (2800 francs) en faveur de M. O'Gorman qui l'accompagne à Londres, et y dépense beaucoup d'argent ; mais pour lui, il ne demande rien que l'émancipation des catholiques[2].

L'accroissement incessant de ses dépenses politiques ne ralentit en rien l'élan de sa charité. Il n'est presque aucune de ses lettres qui ne se termine par un don soit à un correspondant dans l'embarras, soit à une œuvre charitable et religieuse. Jamais le curé d'une paroisse pauvre ne lui peindra l'état délabré de son église et la nécessité de sa reconstruction, sans recevoir un chèque montant parfois jusqu'à 100 ou 200 livres sterling (2500 à 5000 fr.). Le supérieur d'un couvent de Franciscains lui écrit-il pour lui demander une consultation juridique, O'Connell la lui donne avec autant de soin que s'il s'agissait d'un riche client, mais il ne se contente pas de refuser les honoraires offerts, en disant : « Je suis l'avocat d'office des couvents ;... mes honoraires me seront payés

[1] Lettre du 14 mars 1825, t. I, p. 108-109.
[2] Lettre du 12 mars 1829, t. I, p. 178-179.

au moyen d'une prière à mon intention pendant le saint sacrifice. » Il fait plus ; il joint à sa lettre un chèque de 50 livres (1250 fr.) pour achever l'église du couvent ; et, suivant son habitude, il demande à son correspondant de ne pas publier sa lettre [1]. Quelques années plus tard, quand il apprendra que le choléra a éclaté en Irlande, il écrira à son régisseur à Darrynane :

Si le fléau se manifeste à Darrynane, je demande au docteur O'Connor d'aller s'y installer pour donner aux malades toute l'assistance possible. Je suis prêt à lui payer deux guinées par jour (56 fr.) pendant tout le temps de son séjour. Ne tardez pas, mon cher John. Veillez à ce que chacun vive aussi bien que possible, et mange de la viande deux fois par jour. Procurez beaucoup de viande aux pauvres gens ; trois, quatre, cinq bœufs, s'il le faut : peu m'importe. Des couvertures de lit leur seraient également bien utiles ; il faut les acheter promptement. Si vous n'avez pas de charbon, faites-en prendre à Cork. En un mot, ce serait un grand bonheur pour moi de sauver une vie, fût-ce au prix des revenus d'une année... Soyez donc prodigue de tout ce que je puis donner, bœuf, pain, moutons, remèdes, médecins, etc. Ecrivez au P. O'Connell de prendre toutes les *précautions préventives*, j'entends par là de dire la messe tous les jours, d'engager les gens à la confession et à la communion, à réciter le Rosaire et autres prières, pour détourner la colère divine [2].

Cette pratique incessante de la charité, jointe à des dépenses considérables dans l'intérêt de la cause irlandaise, ne pouvait manquer d'amener la gêne dans son budget. Aussi quelques années à peine après qu'il a renoncé au barreau pour se consacrer à la politique, commence-t-il à constater dans ses lettres l'insuffisance de ses ressources et l'énormité de ses charges. Dans ses nombreuses lettres à P. V. Fitz-Patrick qui administrait avec habileté et dévouement sa fortune en même temps que les fonds de l'*Association catholique*, on voit avec peine les soucis continuels que lui causent des dettes qu'il ne peut parvenir à acquitter ; mais on n'en apprécie que plus vivement la délicatesse dont il fait preuve dans toutes les questions d'argent. Il refusera par exemple de défendre en personne devant le gouvernement une réclamation des brasseurs irlandais, parce que son fils et lui étant actionnaires d'une grande brasserie de Dublin, il pourrait être soupçonné de parler dans son intérêt personnel. En 1829, lord Waterford, qu'il avait, deux ans auparavant, combattu et fait

[1] Lettre au R. P. W. O'Meara, 18 mars 1829, t. I, p. 179.
[2] Lettre du 3 mars 1834, t. I, p. 412-413.

échouer dans une élection, changea d'attitude et se montra favorable à la cause catholique. O'Connell cessa de lui faire de l'opposition, et lord Waterford, profitant d'une vacance dans le comté, put entrer à la Chambre des communes. Voyant son élection contestée, lord Waterford demande à O'Connell d'être son avocat, et se montre prêt à recompenser richement ses services. O'Connell, ce semble, pouvait sans scrupule accepter cette offre; il la refusa. C'était le moment où il venait d'être réélu triomphalement dans le comté de Clare, après l'annulation du premier vote : certain maintenant de s'asseoir prochainement dans la Chambre des communes, il considéra que s'il prenait le rôle de conseiller, dans une élection disputée, il ne serait plus à la Chambre un juge impartial de cette élection, et il répondit à la proposition de lord Waterford :

Certain maintenant d'être le député du comté de Clare, je ne crois plus pouvoir être l'avocat d'un candidat dont l'élection au Parlement est contestée. Je puis être appelé à être un des juges de cette élection, et je ne saurais prendre à l'avance parti dans la question, en donnant mon avis comme conseiller [1].

Du temps d'O'Connell, — et même après lui, — bien des avocats-députés ont été moins scrupuleux.

Est-il étonnant que, quand ce généreux serviteur de la cause irlandaise eut, pendant plus de dix ans, consacré tout son temps, ses forces, ses ressources et son éloquence à son pays, et arraché au gouvernement anglais l'émancipation des catholiques, ses compatriotes, enthousiasmés et reconnaissants, se soient cotisés depuis le plus pauvre jusqu'au plus riche, pour offrir, au moyen du tribut d'O'Connell, un témoignage de leur gratitude à celui qui s'était presque ruiné à leur service? On cherche vainement quelle indélicatesse commettait O'Connell en acceptant une récompense si bien méritée. D'ailleurs, si certains adversaires et même quelques amis, comme le comte de Shrewsbury, ont reproché au « Libérateur » de n'avoir pas refusé ce tribut, la conduite d'O'Connell a été mieux comprise et mieux jugée par d'autres adversaires, entre autres par Ch. Greville que son humeur caustique et surtout sa position officielle au conseil privé devaient rendre peu indulgent pour le grand défenseur de l'Irlande : « S'il fut, dit Greville, à la merci de ses compatriotes, par suite de la rente levée en sa faveur pendant tant d'années, ce fait est également honorable et pour les donateurs et pour le donataire; c'était un revenu noblement donné et noblement gagné [2]. »

[1] Lettre du 21 juin 1829, t. I, p. 193-194.
[2] *Greville's Journal,* t. II, p. 386.

Si ce tribut, payé avec tant d'empressement dans toute l'Irlande, atteignait des chiffres importants (en cinq années, de 1829 à 1834 il dépassa 2 millions de francs), il ne sera jamais assez considérable pour couvrir toutes les dépenses que le patriotisme ou la charité arrachent à O'Connell. Aux élections de 1835, le Libérateur juge indispensable, dans l'intérêt de son pays, non seulement que ses amis conservent leurs sièges, mais qu'au prix des sacrifices les plus onéreux, ils en gagnent de nouveaux : ces sacrifices, qu'il conseille aux autres, il sera le premier à en donner l'exemple; il présentera ses fils dans les comtés les plus difficiles à enlever et supportera les frais de l'élection. Il écrira à Fitzgerald, le 4 janvier 1834 : « Si vous n'avez pas d'autre candidat pour Carlow, présentez mon fils Maurice; je souscrirai 12 500 francs pour son élection et même 25 000 francs s'il le faut. » Trois de ses fils furent nommés, lui-même fût élu à Dublin; mais, pour se venger et pour lui faire épuiser ses dernières ressources, ses adversaires attaquèrent les quatre élections. On sait quels frais énormes entraîne en Angleterre la défense des élections contestées. O'Connell écrit alors à ses amis qu'il luttera contre ses adversaires, contre les ennemis de son pays, « tant qu'il lui restera une guinée »; mais il ajoute avec tristesse « qu'il se ruinera dans cette lutte [1] », et, par le fait, il y dépensa 200 000 francs. Les souscriptions de ses compatriotes l'empêchèrent de se ruiner complètement, mais non de compromettre en grande partie sa fortune. A sa mort, en 1847, il ne laissa qu'une modeste aisance à ses enfants.

La correspondance d'O'Connell nous a permis de répondre aux attaques qui n'ont pas été ménagées à l'homme privé. Il est temps de nous occuper de l'homme public.

III

En 1798 avait eu lieu la dernière insurrection de l'Irlande, insurrection cruellement réprimée. O'Connell, âgé alors de vingt-trois ans et plein d'ardeur pour la cause irlandaise, y prit-il quelque part? Aucune de ses lettres ne permet de l'affirmer; s'il y fût mêlé, il n'y joua aucun rôle actif, et le spectacle des excès dont il fut témoin ne put qu'augmenter son dégoût pour les émeutes et les associations secrètes, ainsi que sa résolution de ne recourir jamais qu'aux luttes légales et à l'agitation constitutionnelle.

Dès 1800, dans un grand meeting tenu à la Bourse de Dublin, il révélait son éloquence et faisait applaudir sa protestation contre l'acte d'union législative de l'Angleterre et de l'Irlande; puis, sentant

[1] Lettres à Fitz-Patrick, t. I, p. 528-529.

la nécessité de créer une organisation permanente en vue d'une agitation légale, il contribuait à la fondation du bureau catholique, dissous plus tard après le complot de Robert Emmett. Pendant les années qui suivirent, absorbé par ses laborieux travaux du barreau, il se mêla peu à la politique; il ne cessa toutefois de donner une attention passionnée aux grands débats de la Chambre des communes, où, malgré les angoisses que causait le duel à mort engagé alors avec Napoléon Ier, la cause de l'émancipation des catholiques, appuyée par deux orateurs aussi généreux qu'éloquents, Grattan et Canning, préoccupait de plus en plus les esprits et finissait même en 1812 et en 1813, par rallier la majorité, mais échouait à deux reprises devant l'opposition de la Chambre des lords. Grattan, toujours soutenu par Canning, recommença courageusement la lutte, lorsque, après sa victoire sur Napoléon Ier, l'Angleterre, délivrée du cauchemar de la guerre continentale, revint à une politique plus libérale. En 1820, il espérait réussir devant le nouveau Parlement, élu après la mort de Georges III, et, bien qu'atteint, à soixante-quinze ans, d'un grave refroidissement en Irlande, il partit pour Londres, malgré les supplications de sa famille et des médecins, afin de soulever de nouveau la question catholique à l'ouverture du Parlement; il succomba à son arrivée, le 4 juin 1820, calme, confiant dans l'avenir de sa cause et « heureux de mourir à son poste ».

C'est alors qu'O'Connell, dont la réputation et les succès comme avocat, étaient à leur apogée, renonça presque complètement au barreau pour prendre la direction absolue du mouvement irlandais auquel il s'était mêlé de plus en plus activement les années précédentes. Depuis 1810, deux questions surtout passionnaient ses compatriotes, l'émancipation des catholiques, c'est-à-dire leur accès au Parlement et aux fonctions publiques, et le rappel de l'acte de 1800 qui avait consacré l'Union législative de l'Angleterre et de l'Irlande. Le rappel de l'Union ayant, comme partisans en Irlande, non seulement tous les catholiques, mais même des protestants et notamment une partie du conseil municipal de Dublin, O'Connell crut qu'il valait mieux insister d'abord sur cette revendication, et, avec l'aide d'un journal irlandais, *the Freeman's Journal*, on le voit organiser partout l'agitation, multiplier les meetings, surexciter l'opinion publique, mais toujours sans sortir de la légalité. Aussi le gouvernement essaie-t-il en vain d'intenter des poursuites contre les orateurs des meetings : les accusés sont acquittés et ces poursuites n'ont contribué qu'à accroître les partisans d'O'Connell.

Pendant que la question du rappel de l'Union passionnait l'Irlande, celle de l'émancipation des catholiques continuait à occuper

le Parlement anglais. William Plunkett, résolu à poursuivre l'œuvre de Grattan, son ami, présenta à la Chambre des communes, le 3 mars 1821, deux bills dont le premier, le Relief-Bill, déclarait les catholiques aptes à remplir tous les emplois publics, sauf celui de grand chancelier d'Angleterre et de lord-lieutenant d'Irlande ; le second demandait aux prêtres catholiques un serment qui ne pouvait faire naître chez eux aucun scrupule de conscience, comme celui que voulait leur imposer Grattan, en 1813. Ses propositions, appuyées par un admirable discours de Canning, furent votées à la Chambre des communes, mais repoussées à 19 voix de majorité par la Chambre des lords.

Le rejet du Relief-bill causa la plus violente exaspération en Irlande. En envoyant dans ce pays, comme vice-roi, Wellesley, et comme attorney général, Plunkett, tous deux favorables aux catholiques, le ministère avair cru calmer « l'île-sœur ». Sans doute ces deux hauts fonctionnaires étaient animés d'intentions conciliantes dont ils donnèrent plusieurs preuves; ainsi, à la veille d'un grand meeting où les orangistes devaient célébrer l'anniversaire de la défaite de Jacques II par Guillaume III, à la Boyne, O'Connell réussit, par une admirable lettre, à obtenir de Wellesley l'interdiction de cette fête qui pouvait mettre l'Irlande en feu [1]. Néanmoins, les bonnes dispositions de ces deux agents ne pouvaient suffire à calmer l'irritation des Irlandais déçus dans leurs espérances. Le vieil esprit d'insurrection auquel O'Connell s'efforçait, depuis plusieurs années, de substituer l'agitation légale, se manifesta de nouveau. Malgré les efforts du grand agitateur, une société secrète se forma sous le nom des *White Boys*, ainsi nommés parce que, dans leurs expéditions, les *Enfants blancs* cachaient leur figure avec un morceau d'étoffe blanche. Cette association n'avait ni la force ni le dessein d'entrer en lutte avec les troupes anglaises; mais elle faisait une guerre sans merci aux propriétaires protestants soupçonnés de rigueur à l'égard des fermiers et paysans. Ces propriétaires trouvaient le matin un cercueil devant leur porte, et peu de jours après, ils périssaient infailliblement sous les coups d'assassins qui, grâce à la complicité de la population, n'étaient presque jamais découverts. L'intervention des troupes anglaises rétablit un ordre relatif; mais, bientôt après, un nouveau fléau s'abattait sur l'Irlande. A la fin de 1821, une très mauvaise récolte de pommes de terre amena une famine épouvantable. Les paysans mouraient littéralemeut de faim, les deux tiers des habitants dans les villes, les cinq sixièmes dans les campagnes, étaient réduits

[1] *Correspondance d'O'Connell*. T. I, p. 84-87.

à la mendicité : la misère engendra le typhus qui décima la population.

Oubliant aussitôt les excès de l'année précédente, l'Angleterre s'efforça, tant par des subventions du Parlement que par des souscriptions privées, de venir au secours de misères si affreuses. Mais, pendant ce temps, l'émancipation des catholiques n'avançait pas, bien qu'après le suicide de lord Castlereagh, en 1822, Canning eût pris sa place dans le cabinet de lord Liverpool. Ce grand homme d'État restait personnellement favorable à la cause tant de fois défendue par lui; mais, absorbé par les graves questions dont la solution illustra son ministère de cinq années, désireux, pour les mener à bonne fin, de s'assurer une majorité toujours près de lui échapper, il ajournait d'année en année l'émancipation des catholiques ou, du moins, attendait, pour en faire une question de cabinet, qu'il se sentît plus fort au Parlement.

Toutefois, si le gouvernement et la Chambre des communes négligeaient l'Irlande, O'Connell ne restait pas inactif; il entendait arracher au cabinet anglais les concessions tant de fois refusées. Dès 1823, sentant que l'existence d'une vaste association était indispensable pour la lutte constitutionnelle qu'il entendait soutenir, il fonde l'*Association catholique*, en prenant toutes les précautions nécessaires pour qu'elle ne tombe pas, comme le précédent comité catholique, sous le coup de la législation existante. Les protestants ripostent par la fondation de loges orangistes : bientôt tout le pays se partage, fort inégalement, en deux groupes : 5 millions de catholiques obéissent aveuglément à l'association dirigée par O'Connell; 800 000 protestants reçoivent le mot d'ordre des loges orangistes; il existe donc en Irlande deux gouvernements, sans compter le troisième, le gouvernement légal qui n'a presque personne autour de lui. En vain celui-ci veut rendre plus sévères encore les lois contre les associations; O'Connell trouve moyen de les éluder. A la tête de ses cinq millions de catholiques que son éloquence électrise dans d'immenses meetings, disposant de lieutenants nombreux et dévoués, de sommes considérables recueillies par souscriptions, il est en réalité dès ce moment le roi de l'Irlande, roi plus docilement obéi qu'aucun des souverains du continent, et adversaire d'autant plus redoutable pour le gouvernement anglais, que, selon la juste expression de M. Edouard Hervé, « il unit à une rare audace dans les desseins, une remarquable prudence dans l'exécution [1]. » Il dira lui-même qu'il se sent capable de conduire un char à quatre chevaux dans le dédale des lois anglaises, sans

[1] *La Crise irlandaise*, 1 vol. in-12. Paris, 1885.

accrocher une seule fois. Avocat consommé, jurisconsulte subtil et délié, il se cantonne sur le terrain légal, habile à y faire rentrer les masses enflammées par sa parole, dès qu'elles tentent d'aller trop loin.

Cependant il fallait agir et forcer enfin le gouvernement aux concessions, en lui montrant que les catholiques étaient les plus forts dans les élections. En Irlande comme en Angleterre, le droit de suffrage appartenait alors à tout propriétaire d'un morceau de terre rapportant au moins 50 francs de revenu; dans la patrie d'O'Connell où la terre était beaucoup plus divisée qu'en Angleterre, les propriétaires fonciers à 50 francs de revenu étaient fort nombreux; mais, ne pouvant vivre, eux et leurs familles, avec le seul produit de leur champ, ils devaient se mettre, comme fermiers ou ouvriers agricoles, au service de landlords protestants auxquels ils se croyaient forcés de donner leurs voix dans les élections. O'Connell entreprend de les émanciper de l'autorité des landlords; il choisit comme premier champ de bataille le collège de Waterford, où une élection allait avoir lieu en 1826, et il prend contre lord Georges Beresford, jusqu'alors tout-puissant dans cette région, un candidat protestant, mais favorable à l'émancipation et soutenu par l'*Association catholique*, M. Villiers Stuart.

Il faut lire les nombreuses lettres adressées alors par O'Connell à sa femme, pour avoir une idée de l'activité fébrile qu'il déploya pendant cette campagne électorale :

Ma chérie, lui écrivait-il le 19 juin 1826, hier, après t'avoir écrit à la première heure, j'ai assisté à une messe matinale, puis nous avons pris la route de Dungarvan. Nous avons déjeuné à Kilmacthomas, ville qui appartient aux Beresford, mais dont la population nous appartient. Les habitants sont venus à notre rencontre avec des branches vertes et des acclamations dont tu n'as pas idée. Je les ai harangués de la fenêtre de l'auberge, et nous avons bien ri ensemble des Beresford. Juge combien il faut que le sentiment public soit fortement prononcé, pour que dans cette ville qui appartient aux Beresford et dont chaque habitant est leur tenancier, nous ayons eu une pareille réception! Quelques milles plus loin, nous rencontrons une chapelle et tous les paroissiens assemblés avant l'heure de la messe. Le prêtre me fit descendre de voiture et j'adressai à ce troupeau mon second speech de la journée. Nous nous dirigeons ensuite vers Dungarvan sur la côte. Il y a là à peu près quatre cents électeurs qui *appartiennent* au duc de Devonshire. Les agents du duc ont joué faux jeu auprès de nous, et notre comité de Waterford n'osait s'adresser directement à ces électeurs, dans la crainte que le duc ne nous reprochât de ne pas respecter ce

qu'il appelle sa neutralité. Mais, à mes yeux, toutes ces raisons étaient sans valeur et nous nous mîmes à l'œuvre. Nous avons eu là une réunion des plus émouvantes, et avons harangué le peuple du haut d'une plateforme dressée le long des murs d'une nouvelle église. Jamais jusqu'à ce moment, je ne m'étais aussi bien rendu compte du grand effet que peut produire un discours populaire. Le clergé de la ville nous a prêté un concours zélé. Notre succès a été complet et je crois que, le jour du vote, nous aurons jusqu'au dernier de ces électeurs. Ensuite a eu lieu un dîner public suivi d'un grand et quatrième discours. Nous nous sommes séparés à 9 heures, et Wyse est venu avec moi chez M. Stuart, dans sa voiture. Nous y sommes arrivés à 10 heures 1/2, et allons repartir ce matin pour Lismore, faire une autre tournée.

Cette tournée ne fut pas moins triomphale que la précédente; et O'Connell disait dans sa lettre du lendemain :

J'étais dans la voiture de Stuart attelée de quatre chevaux, mais, avant notre arrivée à Cappoquin, notre voiture fut dételée par la foule qui nous traîna pendant trois milles jusque dans l'intérieur de Lismore. Jamais, avant cette scène, je ne me serais imaginé jusqu'où pouvait aller l'enthousiasme populaire. Mon nom était sans cesse mêlé à celui de Stuart. Des milliers de personnes couvraient les rives escarpées de la Blackwater, à Lismore. La chapelle, extrêmement grande, était tellement bondée de monde qu'on y suffoquait. Nous avons fait plusieurs discours, et ton époux a été applaudi, comme à l'ordinaire...

Le résultat répondit aux espérances d'O'Connell : lord Beresford fut complètement battu.

Après cette élection dont l'importance était énorme, parce qu'elle révélait aux petits propriétaires leur force jusqu'alors ignorée, les meetings de remerciement et d'encouragement aux électeurs se multiplièrent, et toujours O'Connell, qui semblait vraiment avoir le don d'ubiquité, était là pour les présider :

Ma vie n'a été littéralement qu'un voyage depuis que je t'ai quittée, écrivait-il à sa femme le lundi 28 août 1826. Mercredi j'étais à Carhen, jeudi à Lakeview; hier nous eûmes un meeting préparatoire, dans lequel je fus obligé de rédiger toutes les résolutions. Nous nous sommes réunis aujourd'hui à 10 heures, et il m'a fallu m'occuper de tous les détails de l'affaire. Le meeting a été considérable... J'ai parlé pendant une heure et demie, et l'on dit que mon discours a été brillant. Je ne le suppose pas, attendu qu'au fond je crois avoir bien

parlé, et que personne, dit-on, n'est aussi mauvais juge d'un discours que l'orateur lui-même. Mais jamais je n'ai été plus applaudi; jamais je n'ai paru produire plus d'impression sur une assemblée... Demain a lieu notre grand dîner... il sera splendide...

O'Connell ajoute, dans une lettre du 2 septembre, datée de Cork :

Mercredi soir, grand bal de charité, le premier que les catholiques aient donné dans le comté de Waterford... Le souper a donné lieu à des discours et à des toasts de toutes sortes. Le lendemain jeudi a eu lieu *mon* grand dîner, qui était parfaitement réussi; puis un nombreux meeting avec quantité de bons discours. Hier, à 9 heures du matin, j'ai quitté Waterford en *mail-coach* ou plutôt sur un *mail-coach*. J'ai reçu un accueil enthousiaste dans toutes les villes. A Rallagh, on a fait des feux de joie, et quand je suis arrivé à Youghal, — ville pourtant orangiste, — le peuple portait des drapeaux, et m'a voituré dans toute la ville... Lundi je vais à Tralee, jeudi je retourne à Killarney, et vendredi je reverrai enfin mon cher Darrynane.

O'Connell venait de terminer cette laborieuse et triomphale campagne, quand un événement, qui semblait de la plus haute importance pour l'Irlande, se produisit en Angleterre. Lord Liverpool mourut au commencement de 1827, et Canning, si longtemps tenu au second rang par ce rival, devenait président du Conseil. L'Irlande voyait enfin à la tête du gouvernement anglais un homme dans lequel elle avait confiance! L'espoir renaît aussitôt chez tous les compatriotes d'O'Connell, et chez O'Connell lui-même. Il faut lire sa correspondance pour voir avec quelle ardeur il supplie chaque jour le nouveau gouvernement de ne nommer aux principaux postes de l'Irlande que des amis véritables de ce pays : à ce prix l'agitation cessera [1]. Malheureusement, l'éloquent et généreux Canning n'allait pas avoir le temps d'accomplir les grandes réformes qui devaient, dans sa pensée, couronner sa carrière politique. En juillet 1827, trois mois après son arrivée au poste qu'il avait si longtemps ambitionné, il succombait à la fatigue, chez le duc de Devonshire, à Chiswick-House, dans la chambre même où Fox était mort vingt ans auparavant. O'Connell exprima avec une éloquence émue la douleur que lui causait cette perte :

Nous venons de perdre un ami puissant, s'écria-t-il; les mères des jeunes Irlandais ont perdu un protecteur, et les bienfaits que nous nous attendions à recevoir de son administration sont soudainement

[1] *Correspondence of O'Connell*, t. I, p. 141 à 148.

arrachés à nos espérances et n'apparaissent plus que comme une obscure et lointaine vision. Mais l'Irlande ne doit pas désespérer. Elle n'a jamais désespéré, quoique dans le sombre cours de son histoire, elle ait eu bien des raisons d'abandonner toute espérance, et qu'aujourd'hui encore mon cœur attristé me dise tout bas que Canning aurait pu vivre plus longtemps, si son sort n'avait pas été lié à celui de notre malheureuse patrie.

Il semblait, malgré le conseil d'O'Connell, que l'Irlande n'eût rien à espérer du ministère tory qui se forma bientôt avec le duc de Wellington comme premier ministre, et Robert Peel comme leader de la Chambre des communes. Et cependant, étrange contradiction! ce qu'elle n'avait pu, depuis cinq ans, obtenir d'un ministère whig bien disposé en sa faveur, elle allait l'obtenir d'un ministère tory dont les deux chefs lui étaient plus que suspects! La correspondance de O'Connell donne de nouveaux détails sur les mémorables circonstances qui amenèrent le vote de l'émancipation catholique.

A peine a-t-il appris l'installation du cabinet qui a à sa tête Wellington et Peel, qu'O'Connell s'écrie qu'un défi est porté à l'Irlande, mais que l'Irlande relèvera le gant. Fidèle à son programme, il ne veut pas d'insurrection, mais l'agitation légale. En quelques jours, il écrit à tous les prélats d'Irlande pour demander leur adhésion à son plan de campagne.

L'action de toute la nation, leur dit-il, l'action de toute l'Irlande catholique se levant comme un seul homme, fera nécessairement une impression profonde sur l'esprit du ministère et de tous les Anglais. Un peuple qui, mû par une seule impulsion, agit de concert, est trop fort pour qu'on puisse le dédaigner, trop redoutable pour qu'on puisse longtemps lui résister. Convaincu, — profondément, fermement convaincu, — de l'importance de cette mesure, je le suis également de l'impossibilité de réussir, si nous n'obtenons l'appui des prélats catholiques d'Irlande [1].

Un meeting dans chaque paroisse, un meeting réunissant tous les catholiques (et même les protestants, amis de la liberté religieuse) pour obtenir d'eux le vote des mêmes résolutions, voilà ce qu'il faut organiser à la hâte :

Permettez-moi, écrit-il à un autre évêque [2], d'appeler de nouveau

[1] Lettre à l'évêque Doyle, t. I, p. 151.
[2] Lettre au Rev. Sheehan, de Kyllarney, t. I, p. 152.

l'attention de Votre Révérence sur cette importante mesure : un effort vigoureux, un effort prolongé, un effort fait par tout le monde à la fois a toujours chance de réussir. A aucune période, il n'a eu plus de chances de succès qu'à l'heure actuelle. Si Votre Révérence est du même avis que moi, elle associera certainement son action à la mienne. Je voudrais posséder plus de titres à votre confiance pour mieux me permettre de faire passer dans votre esprit la conviction, si profondément enracinée chez moi, que notre destinée est entre nos mains et que nous devons avoir espoir si nous obtenons qu'un meeting se tienne dans chaque paroisse irlandaise, et que chaque paroisse se réunisse avec ordre, calme, sans attaquer personne, sans porter aucune atteinte à la loi et à la légalité.

Mais une autre occasion de faire « un vigoureux effort » en faveur de la cause irlandaise allait s'offrir à O'Connell. Le nouveau président du *Board of trade* dans le cabinet Wellington, était un Anglo-Irlandais, M. Vesey-Fitzgerald représentant le comté de Clare ; conformément à la tradition, il allait être soumis à réélection dans son collège. Deux ans auparavant, dans l'élection du comté de Waterford, O'Connell avait fait nommer un protestant ami de la liberté religieuse : cette fois, il veut faire plus ; il entend faire élire un catholique. L'élection sera annulée, les catholiques étant encore inéligibles ; mais peu importe, l'effet sera produit. Cependant la lutte allait être difficile ; outre que, le vote étant public, les petits propriétaires, en nommant un catholique, s'aliéneraient les landlords qui les faisaient travailler, le comté de Clare comptait beaucoup de protestants, et Fitzgerald, qui se donnait comme personnellement favorable à la cause de l'Irlande, y était populaire. Ne serait-il pas plus prudent d'attendre une vacance dans une ville où l'élection d'un catholique serait plus facile que dans ce comté ? Ces considérations faisaient hésiter les principaux membres de l'*Association catholique*, et la décision définitive n'était pas encore prise quand, le 28 juin 1828, dans la matinée, sir David Roose, qui fut *highsheriff* de Dublin, rencontra P. V. Fitz-Patrick l'ami et le confident d'O'Connell, et lui dit que, seul, O'Connell pouvait battre Fitzgerald dans le comté de Clare. Ce fut comme un trait de lumière dans l'esprit de Fitz-Patrick qui courut soumettre cette idée aux membres de l'*Association catholique*, et publia quelques lignes à ce sujet dans l'*Advertiser* de ce jour. Au premier moment, O'Connell parut peu disposé à se mettre en avant ; mais la seule annonce de cette candidature souleva une telle explosion d'enthousiasme dans toute l'Irlande, que le patriotisme lui interdisait d'hésiter plus longtemps : il se présenta donc

aux électeurs du comté de Clare [1]. Qui n'a lu et ne se rappelle les détails émouvants de cette lutte si longue et si passionnée, les 700 000 francs souscrits dans toute l'Irlande pour les frais de l'élection, les colonnes serrées de propriétaires à 40 shillings d'impôts allant au chef-lieu du comté, sous la conduite de leurs curés, voter en masse pour le « libérateur », les femmes elles-mêmes plus enthousiasmées que leurs pasteurs, excitant les indécis et répondant à leurs maris effrayés : « Avant tout, songe à ton âme et à la liberté! » — Au bout de cinq jours de vote, O'Connell avait une majorité écrasante, et Fitzgerald abandonnait la partie.

C'était une défaite complète pour le gouvernement anglais; O'Connell pouvait désormais, d'un signe de tête, faire nommer des catholiques dans plus de quarante collèges irlandais. Et, en effet, dès le lendemain de son triomphe, il se déclarait prêt à combattre, en Irlande, tout candidat qui ne donnerait pas les garanties exigées par l'*Association catholique*. — « L'élection de Clare a fait doubler le cap à la question catholique », dit sir Robert Peel dans ses *Mémoires*. Le jeune et déjà illustre homme d'État comprit en effet que la résistance ne pouvait plus se prolonger. C'était sans doute une rude tâche pour lui que de se désavouer, en venant défendre la politique qu'il avait si longtemps et si énergiquement combattue. Il n'hésita pas cependant; avec la même fermeté, le même dédain des attaques ou des calomnies de ses anciens alliés dont il devait donner une nouvelle preuve, quinze ans plus tard, dans l'abolition des droits sur les céréales, il sut vaincre le mauvais vouloir du roi [2], arracher le consentement d'une partie des tories, et, sûr d'avoir sur cette question l'appui des whigs, il proposa au Parlement la grande mesure qui donnait enfin aux catholiques, moyennant la prestation d'un serment acceptable par eux, le libre accès à tous les emplois civils et militaires, à l'exception de la vice-royauté d'Irlande et des postes de chancelier d'Angleterre et d'Irlande. Il est vrai que Peel réclamait en même temps, dans le but de faire voter plus facilement le bill par les tories, l'adoption

[1] Nous avons insisté sur ces détails absolument authentiques, parce que la plupart des historiens racontent qu'O'Connell songea dès le premier jour à être le concurrent de Fitzgerald.

[2] George IV était trop insouciant et trop sceptique pour s'opposer indéfiniment à l'émancipation catholique, mais son aversion pour O'Connell lui fit prolonger sa résistance. Plus tard, après le vote de la mesure, O'Connell assista à une réception du roi qui, à son approche, prononça seulement quelques mots à voix basse. Le « libérateur » ne les entendant pas, se contenta de saluer et s'éloigna; il apprit plus tard de la bouche du duc de Norfolk que les paroles prononcées par le « premier gentleman d'Europe » étaient une grossière insulte.

de trois mesures désagréables aux catholiques; la première était l'élévation du cens électoral en Irlande qui de 50 francs était porté à 250 francs; les lettres d'O'Connell témoignent des efforts inutiles qu'il fit pour empêcher cette restriction du droit électoral de ses compatriotes [1]; — la seconde était une loi contre les couvents catholiques, loi dont O'Connell s'inquiétait peu, attendu, disait-il dans une lettre à son confesseur, le P. O'Meara « qu'elle est pour quatre raisons différentes, absolument inexécutable [2] »; elle resta en effet lettre morte; la troisième enfin était la dissolution de l'*Association catholique;* O'Connell ne s'en émut pas davantage. Il y avait longtemps qu'il était passé maître dans l'art de substituer une société légale à une société illégale; le lendemain de sa dissolution, l'*Association catholique* renaissait sous un nouveau nom et une nouvelle forme [3].

Moyennant ces trois restrictions, le bill d'émancipation fut voté par les deux Chambres et reçut, le 13 avril 1829, la sanction royale. — On juge de la joie d'O'Connell : dès le lendemain il écrit au secrétaire de la nouvelle *Association catholique* :

14 avril 1829, 1er *jour de la Liberté!*

Mon cher ami, je ne puis laisser passer ce jour, sans exprimer mes félicitations aux honnêtes gens du Burghquay [4] au sujet du bill d'émancipation.

C'est un des plus grands triomphes que l'histoire ait enregistrés, une révolution qui, sans avoir coûté une goutte de sang, a une portée plus grande que tout autre bouleversement politique...

Voilà un bon début, et maintenant si je puis réussir à ce que catholiques et protestants soient unis, les résultats en seront féconds pour tous [5]...

O'Connell pouvait, à juste titre, se montrer fier et heureux. Le grand acte de justice tant de fois promis à l'Irlande depuis quarante ans, tant de fois ajourné ou refusé, était désormais un fait acquis, grâce à l'éloquence, à l'énergie et à l'infatigable persévérance de l'illustre agitateur irlandais! Cette mémorable victoire, remportée sans autres armes que les armes légales, forme incon-

[1] Aucun doute n'est permis sur ce point, malgré les affirmations contraires de quelques historiens. (Voir les lettres des 3 et 19 mars 1829, t. I, p. 172 et 176.)

[2] T. I, p. 179-180.

[3] Lettre du 11 mars 1819, t. I, p. 176.

[4] C'était l'endroit où se réunissait l'*Association catholique.*

[5] T. I, p. 180-181.

testablement le plus beau titre de gloire d'O'Connell que ses compatriotes reconnaissants appelleront désormais « le Libérateur. »

Toutefois, malgré l'élection du comté de Clare, un obstacle fermait encore à O'Connell l'entrée de la Chambre des communes. Il avait été nommé avant l'acte d'émancipation, alors que les nouveaux élus devaient prononcer un serment inacceptable pour un catholique. Allait-on lui demander seulement de prêter le nouveau serment, ou bien, voudrait-on le soumettre à l'ancien, à cause de la date de son élection? Si la Chambre prenait ce dernier parti, c'était annuler l'élection d'O'Connell et l'obliger à se représenter dans le comté de Clare. Après des tergiversations qui, aux yeux d'O'Connell, étaient une nouvelle preuve de la duplicité du gouvernement, la majorité décida qu'O'Connell devait prêter l'ancien serment. Alors se passa à la Chambre des communes, cette scène émouvante qui a été maintes fois reproduite inexactement, et dont M. Fitz-Patrick nous donne la physionomie véritable, d'après les notes de Richard O'Connell présent à la séance :

La curiosité, l'émotion étaient intenses; la foule énorme; mais chacun fit silence et retint sa respiration, quand O'Connell fut introduit dans la salle par sir F. Burdett et lord Duncannon. Le speaker l'informa qu'en vertu de la résolution votée la veille, il ne pouvait prendre place à moins de prononcer le serment prescrit au moment de son élection. Le Libérateur dit alors : « Puis-je voir la formule du serment? » Le clerc la lui tendit, imprimée sur une large feuille. O'Connell mit ses lunettes et lut le serment avec la plus grande attention; on eût cru que jamais auparavant il n'avait connu le texte du serment. Pendant les quelques minutes que dura cette lecture, on eût entendu tomber une épingle. O'Connell dit alors : « Je vois dans ce serment une affirmation relative à un fait que je *sais* être faux. J'y vois une autre affirmation relative à une opinion que je *crois* fausse. Je refuse donc de prêter le serment » et, avec l'expression du plus profond mépris, il rejeta la feuille sur la table de la Chambre des communes. La Chambre fut littéralement « ahurie »... Le speaker prononça ces seules paroles : « L'honorable et savant gentleman, ayant refusé de prêter le serment, aura la bonté de se retirer au-dessous de la barre », et le Libérateur, appuyé de nouveau sur Burdett et Duncannon, se retira et vint s'asseoir auprès de moi.

O'Connell dut donc retourner en Irlande, pour se présenter de nouveau aux suffrages des électeurs du comté de Clare. Il fut accueilli avec un enthousiasme indescriptible; des milliers de compatriotes le suivaient de toutes parts en acclamant le « libé-

rateur ». Malgré les efforts de ses adversaires qui espéraient que la restriction du nombre des électeurs diminuerait notablement ses chances, O'Connell ne doutait pas du succès, et il avait raison. Son triomphe fut complet.

Un nouveau théâtre s'ouvre désormais devant le « libérateur ». L'orateur des meetings va se faire entendre à la Chambre des communes; l'agitateur irlandais devient homme politique. Sans renoncer à son ancien rôle, il en aborde un second, tout différent du premier et exigeant d'autres qualités, une éloquence d'un autre genre. Comment va-t-il réussir sur cette nouvelle scène? Nous le verrons dans une seconde étude consacrée à la dernière période de la vie d'O'Connell.

Nous ne pouvons toutefois terminer celle-ci sans appeler l'attention sur deux lettres, fort intéressantes, et relatives à deux graves événements de cette époque, la révolution de 1830 en France et la séparation de la Belgique d'avec la Hollande.

Sans cesse absorbé par l'Irlande et par sa lutte contre l'Angleterre, O'Connell parle rarement, dans sa correspondance comme dans ses discours, des événements du continent; il ne s'en inquiète habituellement que dans la mesure où ils pourront servir les intérêts de sa patrie. C'est à ce point de vue surtout qu'il applaudit à l'affranchissement de la Belgique. Catholique, il est heureux de voir un peuple catholique secouer le joug de la Hollande protestante; libéral il se réjouit de constater que ses coreligionnaires sont les vrais champions de la liberté.

Il prenait à Darrynane quelques semaines d'un repos bien gagné, quand il apprit les événements de Belgique; il écrit aussitôt, le 11 septembre 1830, à un de ses amis de Cork, Francis Walsh :

J'espère bien que les Belges vont se débarrasser du roi que l'Angleterre et la Sainte-Alliance leur avaient imposé. Jamais on ne vit plus affreux acte de tyrannie que de soumettre les Belges au roi de Hollande... Les habitants de la Belgique ne furent jamais consultés : on ne s'inquiéta ni de leurs sentiments, ni de leurs opinions, ni de leurs intérêts...

Cependant le roi de Hollande devint un des principaux favoris de la nation anglaise; il a été soutenu par la presse anglaise dans presque tous ses actes d'oppression. Pourquoi?... pour deux raisons. D'abord, de toutes les nations protestantes, la nation anglaise est celle qui subit le plus l'autorité de son clergé; ensuite, le roi de Hollande était un protestant qui traitait avec la plus profonde injustice ses sujets catholiques. Tels furent les fondements de sa popularité en Angleterre.

Comme catholique, j'ai suivi de près pendant longtemps la conduite

des Belges, admiré leur patriotisme honnête et persévérant, éprouvé de la sympathie pour leurs souffrances, de la compassion pour leur sort immérité. Ils étaient opprimés chez eux et calomniés au dehors.

Parmi leurs calomniateurs, un des principaux fut ce triste spécimen du talent malhonnête qu'on appelle le *Times*. Ce ne serait peut-être pas peine perdue que de lire son article du 4 septembre dernier, pour le réfuter. Cet article reconnaît toutefois que, dans le parlement hollandais, les députés belges ont presque toujours soutenu les mesures libérales et combattu les lois oppressives. Il est curieux de voir combien les événements donnent raison complète à mon affirmation, si souvent répétée, que les catholiques sont, sinon les seuls, au moins les plus fidèles amis de la liberté rationnelle. Les députés belges étaient catholiques, les députés hollandais étaient protestants. Les catholiques votaient uniformément pour les lois libérales et combattaient tout ce qui sentait la servitude. Les protestants faisaient exactement le contraire. Ils étaient à peu près égaux en nombre. Les catholiques ne pouvaient donc faire triompher une loi populaire sans le concours de quelques protestants; toutes les fois qu'ils en pouvaient convaincre quelques-uns, la cause populaire triomphait. Lorsque, au contraire, la Cour voulait faire passer une loi sévère ou injuste, il lui fallait corrompre quelques députés catholiques, et hélas! elle réussit quelquefois vis-à-vis de trois ou quatre d'entre eux; car, il est triste de le dire, il y a des *catholiques orangistes* ailleurs qu'en Irlande. En somme cependant l'union salutaire entre la liberté publique et la conscience catholique était aussi complète qu'un gouvernement despotique peut le tolérer. Ce fut dans ses rapports avec l'Église que le roi déguisa le moins ses instincts d'oppression. Il voulut être le maître absolu, dans la nomination des évêques catholiques; le clergé résista honnêtement, fermement. Aussi, à part une ou deux exceptions, chaque diocèse devint bientôt vacant, les évêques étant morts, et aucun successeur n'ayant été nommé régulièrement. A la fin, un concordat fut fait avec le pape, concordat qui portait de graves atteintes à l'indépendance de l'Église... Les catholiques s'y résignèrent cependant; mais ce fut le roi qui, pendant longtemps, et jusqu'à ces dernières années, se refusa à appliquer aux catholiques ce contrat pourtant bien mauvais; je crois même qu'il ne s'y est jamais complètement conformé.

Un autre point sur lequel ce roi méritait la haine de son peuple est celui de l'éducation. Dans chaque diocèse, les séminaires avaient été fondés par des fondations particulières. C'étaient des propriétés privées, nullement subventionnées par l'État, et destinées par les donateurs à l'éducation classique et religieuse de la jeunesse, sous la surveillance de l'évêque de chaque diocèse. Un des premiers actes du

tyran hollandais fut de mettre la main sur ces propriétés et de fermer les écoles... Si un roi catholique avait ainsi confisqué des fondations destinées à l'éducation des protestants, quel cri aurait, avec raison d'ailleurs, poussé la presse anglaise contre cet acte de fanatisme et d'iniquité!... Mais comme le mal est fait par un roi protestant à des sujets catholiques, voyez la différence! les *honnêtes* écrivains anglais dénaturent et applaudissent la mesure [1] !

On sera peut-être plus surpris de voir O'Connell saluer avec sympathie la révolution de 1830, en France; car cette révolution n'était faite ni par les catholiques ni en faveur des catholiques. Et cependant c'est dans l'intérêt de la religion, tel qu'il le comprend, qu'il applaudit à la Charte de 1830. Il faut reproduire ici l'intéressante lettre qu'il écrivait de Darrynane, le même jour que la précédente, à son gendre Christophe Fitz-Simon [2] :

La révolution accomplie en France est, à tous égards, une chose heureuse qui mérite notre plus complète approbation. Sur tous les points, le peuple avait raison et le gouvernement avait tort; et pour faire compensation à tant de crimes triomphants, le patriotisme a eu le dessus cette fois, et l'arbitraire a été complètement vaincu.

Dans ce grand et heureux changement, il est surtout une réforme que je salue avec la plus profonde conviction de son utilité, c'est la complète séparation de l'Eglise et du pouvoir civil. L'incrédulité, plus persécutrice par sa nature que les plus intolérants des sectaires qui ont déchiré la robe sans couture du Christ, l'incrédulité qui a couvert la France du sang du clergé catholique, perdait peu à peu du terrain, depuis le Concordat obtenu par Napoléon; mais les progrès de la vérité chrétienne et de la piété furent arrêtés, à partir du retour des Bourbons, par suite de l'union fâcheuse du zèle religieux et de l'attachement dynastique. « *La Religion et le roi* » étaient sans cesse juxtaposés l'un à l'autre, et le second de ces termes *semblait* digne du même culte que le premier, je dis seulement *semblait;* car les membres du clergé catholique français ont été odieusement calomniés par bien des gens, et notamment, je le dis à regret, par Brougham, lorsqu'il les a traités de bigots et d'abrutis; il ne sont ni l'un ni l'autre... Non, le clergé de France est instruit, pieux, exemplaire, plein de zèle et de charité; mais il était dans une fausse position. Les événements de la première révolution, écrits en caractères de sang, l'ont convaincu que la sécurité de la religion dépendait de la solidité du trône. Lorsqu'on réfléchit aux massacres innombrables dont furent victimes, sous la première révolution, les membres du clergé catho-

[1] T. I, p. 219 et suiv.
[2] *Ibid*, p. 222.

lique (le clergé des autres confessions fut généralement épargné); lorsqu'on se rappelle que la révolution abolit toutes les formes du christianisme, déclara que la mort était un sommeil éternel et effaça de son calendrier le dimanche, le jour consacré par Dieu à son culte; lorsqu'on se souvient de ces faits et qu'on voit les libéraux d'aujourd'hui emprunter aux jacobins de 1792 leur haine de la religion chrétienne, il n'est pas étonnant que le clergé catholique français considère la religion comme mariée à la royauté. Cependant les conséquences de cette erreur étaient déplorables... La religion, considérée comme une alliée des Bourbons, était associée aux haines qu'engendrait la politique des Bourbons. Presque tous les patriotes étaient antireligieux, sinon incrédules. Tous les courtisans, ou au moins presque tous affichaient la dévotion, et chez beaucoup d'entre eux la piété passait pour plus apparente que réelle.

La religion était donc dans une situation fausse. Les catholiques français étaient un peu dans la position où s'est trouvé jusqu'à présent le protestantisme en Irlande; ils étaient considérés comme les ennemis du peuple et de la liberté.

Je suis sincèrement heureux que la récente révolution ait changé cette situation. La religion, laissée à elle-même et à ses propres forces, peut essuyer quelques attaques et sera certainement exposée à beaucoup de calomnies; mais ses mérites, la beauté céleste de ses préceptes et de ses pratiques lui feront faire plus facilement des conquêtes, maintenant qu'elle ne peut plus être regardée comme l'alliée de partis impopulaires. Le clergé de France si instruit, si pieux et si zélé, échappant désormais à la haine que lui attirait le reproche d'oppression, pourra, j'en ai la confiance, faire plus de conversions sérieuses; il sera certainement entouré d'un plus petit nombre d'hypocrites, et je l'espère, d'un plus grand nombre de chrétiens véritables, de gens qui ne sont pas seulement chrétiens de nom, mais dont la foi est profonde et sincère, et dont la piété, non affectée, sera plus exemplaire. La religion a repris sa place naturelle et elle ne pourra manquer de prospérer sous la direction des hommes si saints et si capables qui sont ses guides et ses pasteurs.

Ce réveil religieux en France allait se produire quelques années plus tard. O'Connell, après l'avoir prévu, le salua avec enthousiasme, et devint l'ami ou l'admirateur de tous les hommes qui, dans la chaire, dans la presse ou dans les assemblées publiques françaises, surent défendre avec tant d'éclat la cause de la religion et de la liberté.

La fin prochainement. Anatole Langlois.

BUGEAUD ET ABD-EL-KADER[1]

VI

Débarqué à Alger le 22 février 1841, le général Bugeaud entra en campagne le 30 mars et commença sans tarder l'exécution du plan si nettement arrêté dans son esprit. Au moment d'exposer ces opérations militaires, l'écrivain éprouve un embarras. S'il veut suivre toutes les colonnes qui agissent simultanément, s'il s'arrête à chacun des innombrables petits combats qu'elles livrent aux Arabes, ne risque-t-il pas de ne laisser au lecteur qu'une impression monotone et confuse? Le meilleur système, surtout dans une étude comme celle-ci, paraît être de s'attacher aux faits principaux ou caractéristiques, et de mettre en lumière le dessein général de ces mouvements si complexes[2].

Les premières opérations, qui occupèrent les mois d'avril et de mai 1841, eurent pour objet le ravitaillement de Médéa et de

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 décembre.

[2] Ceux qui auraient intérêt à connaître le détail des opérations peuvent se reporter aux ouvrages spéciaux. En ce moment même, le premier de nos historiens militaires, M. Camille Rousset, poursuit, avec le même éclat, jusqu'en 1857, le récit de la conquête algérienne que, dans un premier livre, il avait conduit jusqu'en 1840. Je me suis beaucoup servi de cet important ouvrage. Signalons aussi *Le maréchal Bugeaud, d'après sa correspondance intime,* par M. d'Ideville; *Le général de La Moricière,* par M. Keller; les *Souvenirs d'un officier d'état-major*, par le général de Martimprey; les *Lettres d'un soldat,* correspondance inédite du colonel de Montagnac; les *Lettres du maréchal de Saint-Arnaud,* les articles sur les *Dernières campagnes du général Changarnier en Afrique,* publiés dans le *Correspondant* par le comte d'Antioche, etc., etc.

Miliana. Il n'était plus seulement question d'apporter aux garnisons de quoi se défendre; il fallait munir les deux villes assez largement pour que les colonnes qui devaient agir dans le sud et à l'ouest de la province pussent y trouver une base d'opérations. Au cours de ces ravitaillements, le général Bugeaud livra plusieurs combats aux Arabes et aux Kabyles. Le plus important eut lieu près de Miliana, contre Abd-el-Kader lui-même qui avait réuni là près de 20 000 hommes. En cette circonstance, le général Bugeaud essaya, par une ruse habile, d'amener son adversaire à un engagement plus serré et plus décisif que ceux auxquels se prêtait d'ordinaire la stratégie arabe; mais son calcul fut dérangé par la trop grande ardeur d'une partie de ses troupes et par la sagacité de l'émir. Ce n'en fut pas moins une brillante victoire, et, dans la suite, le général aimait à rappeler « sa bataille sous Miliana. » Abd-el-Kader sortit de ce premier face-à-face avec le nouveau gouverneur, décidé à ne plus l'affronter en bataille rangée.

Ce début de campagne eut un effet décisif sur l'armée française. Il lui donna le sentiment qu'elle était bien conduite. La confiance dans le chef, confiance nécessaire et malheureusement ébranlée sous le maréchal Valée, fut pleinement rétablie. L'un des officiers de la colonne, le commandant de Saint-Arnaud, écrivait à son frère, au lendemain de ces expéditions : « Le général Bugeaud s'y est parfaitement placé; il s'est montré capitaine expérimenté et habile. On voit, on saisit ses pensées militaires. Il se bat quand il veut; il cherche, il poursuit l'ennemi, l'inquiète et se fait craindre[1]. » Ce n'était pas une impression isolée. Au même moment, un autre officier d'avenir, le lieutenant Ducrot, s'exprimait ainsi dans une lettre adressée à son père : « Décidément le général Bugeaud est l'homme qui convient ici. Il a trouvé moyen de faire trois fois plus de besogne que M. Valée, dans le même temps; il fatigue beaucoup moins son monde, fait beaucoup plus de mal à l'ennemi et n'a presque point de blessés[2]. » Déjà même, le simple soldat commençait à éprouver pour son général cette sorte d'affection familière qui n'ôte rien au respect et que certains chefs d'armée, non des derniers, ont eu le don d'inspirer. Ce don, nul ne le posséda plus que « le père Bugeaud » dont les zouaves ont si longtemps chanté la légendaire « casquette ». Tout en lui contribuait à cette popularité de bivouac, sa forte stature, sa physionomie martiale, cette bonhomie brusque et rustique qui choquaient parfois les délicats, mais enchantaient

[1] Lettre du 9 mai 1841.
[2] Lettre du 12 mai 1841.

les petites gens, son allure de vieux grognard et jusqu'à ce mouvement des épaules révélant aux connaisseurs l'ancienne habitude du sac. Il portait et témoignait aux troupiers un intérêt sincère, ménager de leur vie, de leur santé, en sollicitude constante, méticuleuse et efficace de leur bien-être, s'inquiétant de leur expliquer la raison des efforts qu'il leur demandait, saisissant volontiers l'occasion de causer avec eux, d'un abord facile pour les plus humbles[1]. On citait de lui mille traits qui faisaient sourire ceux que Saint-Arnaud appelait, dans ses lettres, « les gros officiers », mais qui lui gagnaient l'amour des soldats : un jour, par exemple, il descendait de cheval pour aider un muletier qui ne parvenait pas à redresser son bât. Outre que ces traits venaient d'un bon cœur, ils étaient le calcul ou l'instinct d'un habile homme de guerre ; c'est parce que le général Bugeaud faisait beaucoup pour ses hommes, qu'il obtenait beaucoup d'eux.

Dans ses premières expéditions sur Médéa et Miliana, le gouverneur n'avait guère fait autre chose que son prédécesseur, tout en le faisant mieux. Le moment était venu d'entreprendre du nouveau. Que serait-ce, et de quel côté? Des trois provinces de l'Algérie, il en était une, celle de Constantine, où Abd-el-Kader n'avait jamais eu réellement de pouvoir et où par suite notre autorité était à peu près reconnue : sans doute cette autorité était parfois plus nominale que réelle, mais on ne voulait pas y regarder de trop près. Là donc, notre action militaire devait se borner, pendant quelque temps, à des courses de police sans grand intérêt pour l'histoire. C'était dans les deux autres provinces que nous avions à combattre l'émir. On sait quel était le plan de La Moricière : au lieu de continuer à concentrer tous les efforts sur la province d'Alger, porter l'attaque principale dans la province d'Oran, au cœur de la puissance d'Abd-el-Kader, et occuper fortement Mascara. Après quelques hésitations venant de sa répugnance à augmenter le nombre des postes permanents, le général Bugeaud avait adopté ce plan. Il y joignit une autre idée non moins féconde. Depuis que Mascara et Tlemcen avaient été atteints par le maréchal Clauzel, l'émir avait jugé prudent de reculer plus au sud ses établissements militaires et les avait très judicieu-

[1] Ce n'étaient pas seulement les soldats, c'étaient aussi les colons pour lesquels le général était ainsi d'un facile abord. Un jour, l'un de ces colons, pauvre diable, vient le trouver à Alger et lui expose sa requête. « Mais, mon ami, lui dit le gouverneur après l'avoir écouté, cela ne me regarde pas ; allez trouver le comte Guyot, le directeur civil. — Ah! reprit le colon en montrant son costume, comment puis-je aller parler à M. Guyot dans la tenue misérable où vous me voyez? »

sement installés sur la limite extrême du Tell, à l'entrée des hauts plateaux; ainsi avait-il élevé, sur une ligne courant du nord-est au sud-ouest, Boghar, Taza, Takdemt, Saïda, Sebdou, qui dominaient au nord la région cultivable, au sud la région pastorale : c'était sa base d'opération. Le gouverneur pensa qu'il importait de la ruiner le plus tôt possible. Il décida donc de former deux colonnes, destinées à agir simultanément; la plus importante, sous ses ordres, devait partir de Mostaganem, aller détruire Takdemt, au sud-est de la province d'Oran, et se rabattre ensuite sur Mascara; l'autre, partant de Médéa, devait détruire Boghar et Taza, dans le sud de la province d'Alger.

Tout s'exécuta comme il avait été arrêté. En débarquant à Mostaganem, le 15 mai 1841, le gouverneur trouva tout si admirablement préparé par La Moricière qu'il put, dès le 18, mettre en mouvement son armée. Bien que Takdemt fût situé dans une région où nos troupes n'avaient jamais pénétré, la marche s'accomplit sans difficulté, grâce à la sûreté des renseignements recueillis par le service topographique de la division d'Oran; la carte dressée d'avance fut trouvée à l'épreuve merveilleusement exacte[1]. Au bout de huit jours, l'armée arriva devant Takdemt. On avait amené quelque artillerie pour battre en brèche les murailles; il n'en fut pas besoin; l'émir avait fait évacuer le fort et l'avait livré aux flammes. Les premiers officiers qui y pénétrèrent n'y trouvèrent qu'un chien et un chat, pendus en face l'un de l'autre, sous la première voûte : façon allégorique de témoigner l'inimitié de l'Arabe et du chrétien. Le génie fit sauter les magasins et les fortifications. Cette première partie de sa tâche accomplie, le général Bugeaud revint sur Mascara, escarmouchant avec Abd-el-Kader que, comme toujours, il eut le regret de ne pouvoir amener à un véritable corps-à-corps. Mascara fut trouvé également désert. Après y avoir laissé une garnison et des vivres, l'armée retourna à Mostaganem, où elle arriva le 3 juin, non sans que son arrière-garde eût à soutenir quelques combats assez vifs : c'était la coutume des Arabes d'inquiéter les retraites beaucoup plus que les mouvements offensifs.

Pendant ce temps, dans la province d'Alger, le général Baraguey-d'Hilliers, se dirigeait sur Boghar et Taza, qu'il détruisait. Cette opération, accomplie sans aucune résistance, eut des conséquences importantes; de ce moment, le sud de la province d'Alger fut à peu près perdu pour l'émir.

[1] « Nous n'avons trouvé, a dit le général Bugeaud dans son rapport, aucun mécompte ni sur les distances, ni sur la configuration des lieux, ni sur les eaux, ni sur les cultures. »

VII

La campagne du printemps de 1841 avait été un bon début; mais ce n'était qu'un début. Le gouverneur général, avec son habituel bon sens, était le premier à s'en rendre compte. « Sans nul doute, écrivait-il, le 5 juin 1841, au ministre de la guerre, en prenant et détruisant Boghar, Taza et Takdemt, en occupant Mascara, nous venons de frapper un coup moral et matériel qui peut devenir très funeste à la puissance de l'émir; mais, il ne faut pas se le dissimuler, cette puissance ébranlée n'est pas détruite. L'émir a évité avec soin et habileté d'engager son armée régulière; avec elle et la cavalerie des tribus les plus dévouées, il comprimerait longtemps encore peut-être les dispositions qu'un certain nombre de tribus auraient à faire leur soumission, si nous cessions d'agir, si nous rentrions sur la côte et surtout si Mascara était évacué ou n'était occupé que par une faible garnison privée de toute communication avec l'armée. L'occupation permanente de Mascara par une force agissante me paraît donc, ainsi qu'à tous les gens qui réfléchissent, le point capital. » Par quel moyen assurer cette occupation que le général Bugeaud avait bien raison de signaler comme le « point capital »? Il s'était posé la question, sans d'abord voir clairement quelle réponse y faire. « Il serait possible, disait le gouverneur, de loger dans Mascara six ou sept mille hommes, et il serait avantageux de les y maintenir; la difficulté ne consiste que dans les moyens de les y maintenir. » On savait ce qu'il coûtait d'efforts pour ravitailler de petites garnisons comme celles de Médéa ou de Miliana : que serait-ce s'il fallait apporter, de la mer à Mascara, tout ce qu'exigeait l'approvisionnement d'une armée de six mille hommes? La route était loin d'être libre, et, au mois de juillet 1841, l'une des expéditions de ravitaillement ne parvenait à se frayer passage au retour qu'en livrant un rude combat et en faisant des pertes sensibles.

A ce difficile problème, le général de La Moricière proposait une solution neuve et hardie. « Les armées romaines, disait-il, trouvaient le moyen de vivre sur le pays: il faut faire de même. Le corps installé à Mascara doit se nourrir aux dépens des tribus environnantes; il n'a qu'à moissonner leurs récoltes et à découvrir leurs dépôts de grains. Dès lors, plus besoin de ravitaillement. Ce procédé aura, en même temps, l'avantage de contraindre les tribus à se soumettre, en les atteignant dans leur seul intérêt saisissable, l'intérêt agricole. » C'était rentrer par ce dernier point dans les idées du gouverneur. Mais celui-ci se montra d'abord peu disposé

à admettre qu'on pût ainsi faire vivre une armée. Il n'avait encore qu'une très médiocre idée de la fertilité de l'Algérie et ne connaissait pas ses ressources aussi bien que les vieux Africains. Déjà, peu auparavant, comme le général Duvivier lui annonçait qu'à Médéa il saurait « s'arranger » pour vivre : « On ne se décide pas à des actes aussi graves, avait répondu le gouverneur, sur des assurances de cette nature. » Et puis il était en méfiance des chimères auxquelles il croyait, non parfois sans raison, l'esprit de La Moricière facilement accessible. Faut-il ajouter que, par une faiblesse dont les plus grands esprits ne savent pas toujours se garer, il ressentait un peu de prévention jalouse à l'égard du jeune général qui l'avait précédé en Algérie? Son premier mouvement fut donc d'écouter avec impatience et même de rembarrer assez vivement ceux qui soutenaient devant lui la thèse du commandant d'Oran [1]. Boutades passagères, il est vrai, et qui ne devaient pas obscurcir longtemps son jugement naturellement si sain. Peu après, tout en gardant un air sceptique et maussade, il consentait à commencer, au moins partiellement, l'épreuve du système, et il mettait en demeure l'un des jeunes officiers qui l'avaient prôné, le capitaine de Martimprey, d'en prouver l'efficacité, en faisant moissonner les récoltes autour de Mascara et en assurant ainsi l'approvisionnement de la place. « Vous voyez, lui disait-il, que je veux mettre vos idées à l'essai : vous serez récompensé, si elles portent fruit; dans le cas contraire, vous aurez à vous repentir de vos erreurs. »

On assiste donc, en juin et juillet 1841, autour de Mascara, à un spectacle tout nouveau : les soldats, la faucille à la main, le fusil en bandoulière, font la moisson, tandis que des bataillons de garde surveillent l'horizon; l'ennemi se montre-t-il, quelques minutes suffisent pour que l'ordre de travail se change en ordre de combat, et les moissonneurs font le coup de feu; les récoltes s'accumulent ainsi peu à peu dans les magasins de la ville. Le gouverneur ne pouvait longtemps bouder une opération qui flattait ses goûts agricoles et dont sa bonne foi constatait les avantages. Aussi se montre-t-il bientôt le plus attentif et le plus actif à la diriger. Etant revenu, vers la fin de juin 1841, passer quelques jours à Mascara, il se plaît à visiter les moissonneurs, à leur donner des leçons et des encouragements. Voit-il, par exemple, une aire où le travail mollit, il s'en approche : « Je suis sûr, s'écrie-il, que vous êtes tous ici des gens

[1] Voir notamment la scène assez curieuse que fit un jour le gouverneur au capitaine de Martimprey. (*Souvenirs d'un officier d'état-major,* par le général de Martimprey, p. 101 à 105.)

de lettres. Quel est ton état à toi? — Mon général, je suis tailleur. — Il n'y en a que trop pour faire les méchants habits étriqués que l'on porte aujourd'hui : bats le grain, mon enfant, ce sera plus profitable à la chose publique et à toi aussi. Et toi? — Moi, mon général, je suis étudiant. — Etudiant pour ne rien étudier, c'est connu; prends le fléau, mon ami. » Il secoue ainsi tous les paresseux, soutenu par le rire des autres. « Allons, voyons, commençons à battre... Mais ce n'est pas ça, vous n'y entendez rien... Donnez-moi un fléau... Tenez, on commence comme cela, piano, tu, tu, pan, pan... Et on va petit à petit *crescendo*, tu, tu, pan, pan, tu, tu, pan, pan... » Puis il passait à d'autres. Il ne se contente pas de tout surveiller, de mettre tout en train : suivant sa coutume, il explique aux soldats l'utilité de ce qu'on leur fait faire : « Je veux, disait-il, dans un ordre du jour du 30 juin 1841, vous louer du zèle actif que vous avez mis dans les travaux des moissons. On voyait bien, à votre ardeur, que vous compreniez, aussi bien que votre général, que ce métier était digne de vous; car c'était la guerre elle-même. L'occupation permanente et forte de Mascara dépend des travaux que vous avez faits et de ceux que vous allez faire encore. Introduire dans cette place 4 à 5000 quintaux de froment et 6000 quintaux de paille, c'est plus pour obtenir la soumission du pays, soyez-en bien persuadés, que de gagner dix combats et de revenir ensuite à la côte. Je vous suivrai dans ces nouveaux travaux; je saurai ce que vous aurez fait, et vous pouvez être assurés que la France et le Roi vous en tiendront compte comme moi. »

De ce principe que l'armée doit et peut vivre sur le pays, La Moricière a tiré une autre conclusion, qu'après expérience il fait également accepter au gouverneur. Nos colonnes avaient l'habitude d'emporter leurs vivres, et, ces vivres épuisés, elles étaient obligées de revenir s'approvisionner aux places de dépôt. Le commandant d'Oran a remarqué que les Arabes agissaient tout différemment : sans aucun bagage, ils se nourrissaient avec les grains enfouis dans les silos, greniers souterrains dont ils connaissaient l'emplacement. Pourquoi ne pas faire comme eux? Sous son impulsion, les soldats apprennent à découvrir ces silos. Voyez-les se former en chaîne sur un espace d'une ou deux lieues et s'avancer en fouillant la terre avec une baguette de fusil ou une pointe de sabre, jusqu'à ce qu'ils rencontrent la pierre placée à fleur de sol qui recouvre les silos. Les grains ainsi trouvés sont livrés à l'intendance qui en tient compte aux capteurs, d'après un tarif fixé d'avance. La Moricière fait, en outre, ajouter au fourniment, de petits moulins à bras en usage parmi les Arabes : grâce à ces moulins, les soldats peuvent, chaque soir au bivouac, moudre le grain et, avec la farine, se faire

de la bouillie ou des galettes qui, jointes au bétail fourni par les razzias, assurent leur nourriture. Ces heureuses innovations permettaient de marcher plus vite et de rester plus longtemps en expédition. Double avantage dont on comprend l'extrême importance.

Le général de La Moricière était tellement convaincu de l'efficacité de son système, que dores et déjà il demandait à s'installer à Mascara avec une troupe considérable, se faisant fort de se suffire à lui-même, sans ravitaillement. Mais le général Bugeaud, bien que revenu de ses premières préventions, ne croyait pas que le moment fût encore arrivé de tenter une expérience si hardie. Les choses ne lui paraissaient pas suffisamment préparées. Il voulait qu'auparavant Mascara fût plus complètement muni, que les tribus connussent mieux la force et la portée de notre bras. Ce fut à obtenir ce double résultat qu'il employa la campagne d'automne. Il était revenu à Oran pour la diriger. Parties de cette ville, le 14 septembre 1841, les troupes ne rentrèrent que le 5 novembre à Mostaganem; jamais encore, en Afrique, expédition n'avait duré si longtemps. Durant ces cinquante-trois jours, la petite armée tantôt divisée en plusieurs colonnes, tantôt concentrée, fut sans cesse en mouvement, parcourant en tous sens la province, faisant ainsi plus de deux cents lieues, apportant dans Mascara d'immenses convois de vivres et de munitions, pénétrant dans les montagnes les plus ardues pour y atteindre les tribus hostiles, poussant une pointe jusqu'à la limite des hauts plateaux, afin de détruire Saïda, l'un des établissements de l'émir. Dans ces courses, beaucoup de coups de feu furent tirés, plusieurs combats furent livrés, mais toujours sans pouvoir amener Abd-el-Kader à une bataille décisive.

Pendant ce temps, on ne restait pas inactif dans la province d'Alger. Les généraux Baraguey-d'Hilliers et Changarnier, qui y exercèrent successivement le commandement, dirigèrent de nombreux convois de ravitaillement sur Médéa et Miliana. Il n'y en eut pas moins de seize, pendant les neuf derniers mois de 1841. Les troupes souffrirent plus de la fatigue et de la chaleur que de l'ennemi qui, occupé dans la province d'Oran, ne leur opposait pas grande résistance. Changarnier trouva cependant moyen, à la fin d'octobre, en revenant de Médéa, d'attirer dans un piège Barkani, l'un des lieutenants de l'émir, et de lui infliger un rude échec.

La campagne de l'automne était loin d'avoir été stérile. « Nous avons détruit presque tous les dépôts de guerre, écrivait le gouverneur à M. Guizot, le 27 novembre 1841. Nous avons foulé les plus belles contrées. Nous avons fortement approvisionné les places que nous possédons à l'intérieur. Nous avons profondément étudié le pays dans un grand nombre de directions, et nous connaissons les ma-

nœuvres et les retraites des tribus... Nous avons singulièrement affaibli le prestige qu'exerçait Abd-el-Kader sur les populations ; il leur avait persuadé que nous ne pouvions presque pas nous éloigner de la mer. « Ils sont comme des poissons, disait-il, ils ne peuvent « vivre qu'à la mer ; leur guerre n'a qu'une courte portée et ils « passent comme les nuages ; vous avez des retraites où ils ne « vous atteindront jamais. » Nous les avons atteints, cette année, dans les lieux les plus reculés, ce qui a frappé la population de stupeur. » Ajoutons, comme le disait encore le général dans son ordre du jour du 7 novembre, que « l'armée avait commencé à résoudre le problème, si difficile en Afrique, de faire vivre la guerre par la guerre ». Tout cela était vrai, et cependant, à regarder les choses d'une autre face, il ne semblait pas qu'on fût bien avancé. La plupart des tribus, si « foulées » qu'elles eussent été, ne donnaient aucun signe de lassitude. « On nous a assuré, faisaient-elles dire ironiquement au général Bugeaud vers la fin d'octobre, que vous autres Français, vous aimez les chevaux à courte queue : nous attendons que nos juments en produisent un pareil pour vous le conduire en signe de soumission. » Abd-el-Kader, bien que toujours battu, continuait à tenir la campagne, apparaissant et disparaissant à son heure. Son langage était loin d'avoir baissé de ton ; le gouverneur ayant fait répandre des proclamations pour inviter les Arabes à se soumettre, l'émir lui envoya cette réponse hautaine : « Tu demandes l'impossible... Nous te jurons, par Dieu, que tu ne verras jamais aucun de nous, si ce n'est dans les combats... Vous voulez gouverner les Arabes ;... occupez-vous de mieux gouverner votre pays. Les habitants du nôtre n'ont à vous donner que des coups de fusil. Si, comme vous nous le dites, vous aviez de la puissance et de l'influence, vous n'auriez pas causé la ruine de Méhémet-Ali. Vous lui aviez promis de l'aider contre ses ennemis, et pourtant les Anglais sont venus l'attaquer. Aussi votre nom est-il méprisé par tous les peuples de votre religion. Ce continent est le pays des Arabes, vous n'y êtes que des hôtes passagers... Votre influence ne s'étend que sur le terrain que couvrent les pieds de vos soldats. Quelle haute sagesse, quelle raison est la tienne ! Tu vas te promener jusqu'au désert, et les habitants d'Alger, d'Oran et de Mostaganem sont dépouillés et tués aux portes de ces villes ! » Ce dernier trait ne portait que trop juste : dans la nuit du 21 au 22 octobre 1841, un parti ennemi venait, jusque sous les murs d'Oran, saccager les campements de nos alliés.

Évidemment, le général Bugeaud s'était flatté d'obtenir des avantages plus décisifs. « Ma campagne a été énergique et féconde

en événements, écrivait-il à un de ses amis le 20 novembre; cependant les résultats ne sont pas considérables. » Tout en affectant de n'en être pas surpris, tout en rappelant qu'il avait souvent répété que la soumission ne serait pas l'affaire d'une année, il sentait le besoin de faire autre chose que de continuer ces expéditions de ravitaillement où s'épuisait l'armée sans grand profit; il voulait frapper plus fort et surtout plus au cœur de l'ennemi. Le meilleur moyen n'était-il pas d'exécuter le plan hardi du commandant d'Oran? D'ailleurs tous les préparatifs que le gouverneur avait jugés nécessaires étaient finis, et il ne voyait plus de raisons de contenir l'impatiente ardeur de son lieutenant. Il annonça donc, le 7 novembre, avant de retourner à Alger, que le général de La Moricière allait transporter à Mascara le quartier général de sa division.

VIII

C'est le 27 novembre 1841 que La Moricière quitte Mostaganem pour se rendre à son nouveau poste. Il emmène une batterie de montagne, 150 spahis d'élite commandés par Yusuf et huit vieux bataillons, de ceux que, depuis près de dix-huit mois, il a aguerris, entraînés, auxquels il a, pour ainsi dire, communiqué son tempérament : ces troupes jointes à celles qui étaient déjà à Mascara doivent former un corps d'environ 8000 hommes. Le départ est solennel et sérieux. La fanfare des spahis, seule musique de la colonne, joue un air connu sur ces paroles qui semblent de circonstance : « Pauvre soldat, en partant pour la guerre. » Tous savent qu'ils ne s'éloignent pas pour quelques jours, mais qu'ils vont s'installer, pour de longs mois, et des mois d'hiver, en pleine région ennemie, à trente lieues de tout secours, tentative sans précédent et que beaucoup de gens déclarent téméraire. Mais tous aussi, des premiers rangs aux derniers, ont foi dans leur jeune chef, comprennent l'importance capitale de l'œuvre à laquelle ils concourent, et sont résolus à ne rien épargner pour la faire réussir. Quant au général, il n'ignore pas quelle grosse partie il joue. C'est sur son insistance personnelle, malgré l'opposition des uns et les doutes des autres, que l'entreprise se fait. En France et en Algérie, dans les bureaux du ministère de la guerre et même autour du gouverneur général, il sent des mauvaises volontés ouvertes ou cachées qui guettent son insuccès pour l'en accabler. Il ne se fait aucune illusion sur ce que serait pour lui un échec, et, causant un jour de cette éventualité avec un de ses officiers : « Il y a

dans ce cas, dit-il, un remède certain, c'est de se faire tuer. »

Le début n'est pas de bon augure. Arrivé à Mascara le 1er décembre 1841, La Moricière y apprend que la plus grande partie du troupeau de la place, sur lequel il comptait pour l'alimentation de son armée, vient d'être enlevé par les Arabes, avec l'officier qui veillait à sa garde : il reste à peine cinq ou six jours de viande. Bien que ses prévisions soient ainsi fort dérangées, le général ne s'en trouble pas. Il donne trois jours à ses troupes pour s'installer tant bien que mal dans la ville, et, dès le 4 décembre, il se met en campagne. Soumettre les tribus belliqueuses du voisinage, entre autres les redoutables Hachems, assurer l'approvisionnement de l'armée et des habitants de Mascara, soit en tout environ douze mille bouches, tels étaient les deux problèmes qui s'imposaient à lui. Dans sa pensée, un seul et même moyen devait servir à les résoudre : la razzia à outrance; le butin remplirait nos greniers, en même temps que les Arabes dépouillés seraient, par détresse, obligés de capituler. A regarder, en décembre, la grande plaine qui s'étendait au sud de Mascara et les montagnes qui l'entouraient, il semblait que ce fût un désert aride. Et cependant ce sol recélait des trésors abondants : c'étaient les silos. Comment les découvrir? Sonder à tâtons serait bien long et bien incertain. Avec son flair des Arabes, La Moricière a mis la main sur un certain Djelloul, de la tribu des Hachems, qui, par vengeance et cupidité, est prêt à trahir les siens et à livrer le secret de leurs greniers souterrains. C'est le guide de toutes les expéditions. Avec lui, on court sans hésiter aux bons endroits. Les silos, aussitôt ouverts, livrent des quantités considérables de grains et d'approvisionnements variés. Dans l'embarras de tout transporter, l'armée en consomme, pendant quelques jours, une partie sur place, puis elle vient verser le reste dans les magasins. A peine de retour, elle repart dans une autre direction. Naturellement les Arabes ne se laissent pas ainsi dépouiller sans tenter quelque résistance: chaque levée de silos donne lieu à des engagements plus ou moins vifs ; mais nos opérations n'en sont pas arrêtées.

Il y a mieux encore que de découvrir les provisions de la tribu, c'est de surprendre la tribu elle-même. Le 20 décembre 1841, La Moricière apprend que deux Arabes ont été assaillis en un certain endroit par des chiens : c'est pour lui un indice suffisant. Le soir, à minuit, un petit corps se met en route, sans tambours ni trompettes. A la pointe du jour, il arrive près d'une tribu qui se croyait à l'abri dans des ravins escarpés. « L'emplacement reconnu, raconte l'un des acteurs de ce petit drame, chacun se lance, se disperse dans une direction quelconque; on arrive sur les tentes,

dont les habitants, réveillés par l'approche des soldats, sortent pêle-mêle avec leurs troupeaux, leurs femmes, leurs enfants. Tout le monde se sauve dans tous les sens; les coups de fusil partent de tous côtés sur les misérables surpris sans défense. Hommes, femmes, enfants, poursuivis, sont bientôt enveloppés et réunis par quelques soldats qui les conduisent. Les bœufs, les moutons, les chèvres, les chevaux, tous les bestiaux enfin qui fuient sont vite ramassés. Celui-ci attrape un mouton, le tue, le dépèce : c'est l'affaire d'une minute; celui-là poursuit un veau avec lequel il roule, cul par-dessus tête, dans le fond d'un ravin; les autres se jettent sous les tentes où ils se chargent de butin; et chacun sort de là, affublé, couvert de tapis, de paquets de laine, de pots de beurre, de poules, d'armes et d'une foule d'autres choses que l'on trouve en très grande quantité dans ces douars souvent très riches. Le feu est ensuite mis partout à ce que l'on ne peut emporter, et bêtes et gens sont conduits au convoi; tout cela crie, tout cela bêle, tout cela brait. C'est un tapage étourdissant. On quitte enfin la position fier de son succès. Alors commence la fusillade : les cavaliers ennemis, qui d'abord avaient pris la fuite, reviennent lorsqu'ils voient la colonne leur tourner le dos; ils harcèlent les arrières-gardes; on leur riposte, on les éloigne et l'on rentre avec ses prises[1]. » Voilà la razzia peinte sur le vif. Cette fois, l'armée ramenait 614 bœufs, 634 moutons, 400 ânes, 60 chevaux ou mulets et 180 prisonniers.

Le corps d'occupation n'avait pas affaire seulement aux Arabes. Depuis le 19 décembre, il luttait contre un nouvel ennemi qui n'est pas le moins redoutable de tous : c'est l'hiver, un hiver du nord, avec cortège de gelées, de pluies torrentielles, d'ouragans qui brisent tout, de neige qui couvre le sol à un pied d'épaisseur. Les bâtiments de Mascara, à demi ruinés et mal restaurés, s'effondrent. Les soldats n'ont presque plus d'abris; les vivres mouillés se gâtent; les bestiaux périssent de misère et de froid. Mais rien n'arrête La Moricière. Les marches de nuit, les surprises, les razzias continuent, s'étendant dans un rayon de plus en plus éloigné. C'est par milliers qu'on compte les bestiaux enlevés, par centaines les prisonniers. Les tribus ainsi pourchassées, battues, dépouillées, commencent à donner quelques signes de lassitude et d'épuisement; dès la fin de janvier 1842, plusieurs se sont soumises. « Le temps se déchaîne contre nous, écrit-on le 11 février; pluie, neige, grêle, gelée, pendant cinquante-quatre jours, sans

[1] *Lettres d'un soldat,* correspondance inédite du colonel de Montagnac, p. 192-193.

cesser... Malgré cela, même activité : nous sillonnons la plaine et les montagnes dans tous les sens ; le ciel est la seule voûte qui nous couvre [1]. » Dans les derniers jours de février, parmi les tribus voisines de Mascara, il n'y a guère que celle des Hachems qui, malgré d'effroyables souffrances, se refuse à abandonner la cause de l'émir. Notre armée porte aux résistants des coups de plus en plus rudes. « Partis le 26 février, nous rentrons le 8 mars, écrit-on à cette dernière date, traînant après nous quatre cents prisonniers et un troupeau immense ; nous avons rayonné autour de Mascara, dans un espace de vingt-cinq à trente lieues, rasant, battant, frottant, pillant, brûlant, saccageant, bouleversant les tribus qui ne se décidaient pas assez vite à virer de notre côté [2]. » Les Hachems semblent à bout de forces ; cependant ils se raidissent encore. Un moment, on a pu croire qu'ils allaient capituler, mais un appel d'Abd-el-Kader a suffi pour leur faire rompre les pourparlers. La Moricière alors ne leur laisse, à eux comme aux tribus plus éloignées qui tiennent pour l'émir, aucun répit. Les troupes sont rentrées, le 8 mars, d'une expédition de dix jours : dès le 10, départ d'une nouvelle colonne qui reste dehors vingt-deux jours, vivant le plus souvent à l'Arabe, sur ce qu'elle trouve et sur ce qu'elle prend, poussant jusqu'à trente et quarante lieues de Mascara, multipliant les hardis coups de main. Le 25, au milieu même d'une razzia, elle est surprise par une épouvantable tempête de neige qui dure quarante-huit heures. Français et Arabes, qui ne voient plus à deux pas devant eux, errent à l'aventure, mêlés les uns aux autres. La nuit surtout est atroce. « La neige augmente toujours, rapporte un témoin ; la pluie vient ensuite grossir le gâchis au milieu duquel gisent hommes, chevaux, bagages. Je ne puis mieux vous mettre à même de juger de ce coup d'œil qu'en vous priant de vous reporter au tableau de Gros, représentant le champ de bataille d'Eylau [3]. » Quand on bat la diane, les officiers sont obligés de frapper à coup de pied et de bâton les hommes engourdis, pour les forcer à se lever. Quelques soldats, plusieurs prisonniers sont morts de froid, ainsi que beaucoup de chevaux, de mulets, de bœufs et de moutons. Enfin le soleil finit par reparaître, et la troupe rentre à Mascara, chargée de butin, avec le sentiment qu'elle a porté à l'ennemi des coups décisifs. Cette fois, en effet, les dernières résistances paraissent vaincues : les Hachems ont été réduits à demander grâce et ont amené les chevaux de soumission.

[1] *Lettres d'un soldat*, p. 204.
[2] Lettre du 8 mars 1842. (*Ibid.*, p. 206 et 207.)
[3] Lettre du 31 mars 1842. (*Ibid.*, p. 217.)

Malgré cette vie rude, et grâce à la sollicitude intelligente du général, la santé des troupes est excellente. Le soldat, admirablement entraîné, se montre capable d'efforts extraordinaires. Les bataillons d'élite, débarrassés de leurs sacs, suivent presque les spahis au pas de course et méritent que La Moricière les appelle sa grosse cavalerie. Plusieurs fois, ils font d'une seule traite des marches de quinze et même dix-huit lieues. « Il y a longtemps qu'une armée n'a trimé comme la nôtre, écrivait le commandant de l'un de ces bataillons. Nos soldats ne sont plus couverts que de guenilles. Malgré cela, ils se portent tous parfaitement, sont gais et acceptent sans sourciller toutes les fatigues... Depuis l'empire, jamais nous n'avons eu de troupes comme celles-là, aussi aguerries, aussi faites à toutes les privations... On peut aller partout avec ces lapins-là, et traverser l'Afrique dans tous les sens [1]. » Rien de plus étrange que l'aspect de ces hommes qui, depuis leur arrivée à Mascara, n'ont reçu aucun effet d'habillement, et qui, sur cent vingt jours d'hiver, en ont passé quatre-vingts au bivouac. « Figurez-vous, dit le même officier, une foule de grands diables, vêtus de haillons rafistolés avec de la toile, des morceaux de laine de toutes les couleurs et des morceaux de peaux de chèvre ou de mouton ; couverts de poux ; coiffés, les uns de képis, les autres de fez, quelques-uns de chapeaux de feutre, d'autres d'énormes sombreros de palmier, d'un pied et demi de haut, finissant en pointe, et dont les bords ont un pied de rayon (coiffures ramassées dans les razzias) ; l'extrémité inférieure du personnage garnie de peau de mouton ou de peau de bœuf, avec leurs poils, faute de souliers. Ajoutez à cela une face basanée, une longue barbe pour ceux qui en ont ; de véritables sauvages en un mot [2]. » Si la vie imposée au soldat développait singulièrement son énergie, ne pouvait-on pas craindre qu'elle ne lui fît prendre des habitudes de rapine et de cruauté ? Pour être l'instrument obligé de la soumission, la razzia n'en ressemblait pas moins au brigandage et pouvait devenir une école fâcheuse. La Moricière veillait à ce danger, et, s'il faut en croire un de ses plus honorables officiers, il serait parvenu à l'écarter. « On ne vit jamais, affirme M. de Martimprey, de troupes plus humaines ni mieux disciplinées : elles connaissaient le but élevé auquel tendaient leurs efforts, et elles en étaient justement fières [3] ». Il est vrai qu'un autre officier rend un témoignage moins absolument rassurant : « Nous menons

[1] 28 janvier et 8 mars 1842. (*Lettres d'un soldat*, p. 199, 209.)
[2] 31 mars 1842. (*Ibid.*, p. 222.)
[3] *Souvenirs d'un officier d'état-major*, par le général de Martimprey, p. 131.

ici, dit M. de Montagnac, une véritable vie de brigands; aussi nos soldats sont-ils devenus d'une sauvagerie à faire dresser les cheveux sur la tête d'un honnête bourgeois. Il serait vraiment dangereux de faire rentrer maintenant ces b.....-là en France, où l'on ne saurait fournir un aliment à leur énergie et à leur activité. Il est temps que nous cessions cette existence; nous commençons à devenir impossibles [1]. » En tous cas, le grand prestige de La Moricière aidait à corriger le tort qu'une telle vie pouvait faire à la discipline. M. de Martimprey constate la confiance, l'enthousiasme de tous, officiers et soldats, pour leur jeune chef [2]. M. de Montagnac écrit, de son côté, avec sa vivacité habituelle : « Tout ce que fait le général est admirable; il sort de cette tête de soldat des idées plus brillantes, plus lumineuses, tous les jours. Jamais homme n'a eu plus de difficultés à vaincre, et jamais homme ne s'est tiré d'un pareil dédale avec plus d'audace, plus d'intelligence que lui. » Il ajoute, un autre jour, tout transporté : « Vive Dieu et notre brave général! Gloire au général de La Moricière, gloire à lui tout seul! » Et encore : « Je ne donnerais pas le temps que j'ai passé à Mascara pour tout l'or du monde, tant sous le rapport des opérations intéressantes que j'y ai vu se dérouler que sous le rapport de mon instruction militaire. Mes trente-deux années de soldat ne m'auraient jamais appris ce que j'ai puisé auprès du général de La Moricière, dans les deux mois et demi que je suis resté sous ses ordres [3]. »

Le succès obtenu et visible à tous les yeux justifiait cette admiration. Non sans doute que chaque soumission obtenue puisse être considérée comme absolument définitive; il faut, au contraire, s'attendre à ce que quelques-unes des tribus cherchent l'occasion de secouer le joug subi par elles plutôt qu'accepté. Néanmoins, c'est déjà beaucoup que les plus fiers et les plus belliqueux des Arabes soient une première fois forcés de courber le front. Dès maintenant, notre situation en est notablement changée. Autour de Mascara, et surtout au nord dans la direction de la mer, s'étend une zone relativement pacifiée où l'on peut circuler moyennant quelques précautions. A la fin de janvier 1842, il avait fallu une petite armée pour apporter des munitions de Mostaganem à Mascara : au mois de mars suivant, ce sont les Arabes que l'on charge d'amener un nouveau convoi; peu après, les communications sont assez libres pour que le commerce s'approvisionne tout seul, et en même temps, les tribus soumises alimentent les marchés de la

[1] Lettre du 31 mars 1842. (*Lettres d'un soldat*, p. 222.)
[2] *Souvenirs d'un officier d'état-major*, p. 131.
[3] Lettres du 9 janvier, des 2 et 11 février 1842. (*Lettres d'un soldat*, p. 186, 191, 202 à 205.)

ville, qui regorge de vivres. Les faits donnent donc de tous points raison à La Moricière; ils prouvent la justesse de coup d'œil avec laquelle le plan a été dressé d'avance, la vigueur et l'habileté de main avec lesquelles il a été exécuté. Le contre-coup de ce succès se fait sentir au delà de la région où il a été obtenu. « Le cœur de l'Afrique, écrit M. de Montagnac, le 8 mars 1842, c'est Mascara : du moment où nous avons frappé le cœur, le colosse est tombé. » En disant que « le colosse est tombé », le bouillant officier se laisse aller à l'une de ses exagérations habituelles; mais enfin l'émir a reçu le coup le plus rude qui lui ait encore été porté. Aussi M. de Martimprey, toujours si mesuré et si exact, est-il fondé à dire : « Si l'histoire de la conquête de l'Algérie est un jour écrite avec une impartialité éclairée, la campagne d'hiver de Mascara, de 1841 à 1842, sera considérée comme la cause la plus efficace de cette conquête; elle comptera dans les plus belles pages des annales de l'armée française. »

Sur le moment cependant, tout le monde ne rendit pas cette justice à La Moricière. Les bureaux de la guerre étaient depuis longtemps assez mal disposés pour lui; l'esprit de routine n'avait pu se faire à un avancement si rapide et si anormal; les formalistes trouvaient que les innovations du général, hardiment expérimentées sur le terrain, n'étaient pas assez respectueuses des règlements et de la procédure administrative, et ils lui cherchaient de méchantes chicanes, à propos tantôt des modifications apportées au fourniment, tantôt de l'emploi fait du produit des razzias. En avril 1842, La Moricière apprit que, pour le récompenser de sa belle campagne d'hiver, il était question, à Paris, de mettre au-dessus de lui, à la tête de la division d'Oran, un lieutenant général; on avait jugé peu conforme aux usages qu'un simple maréchal de camp, si jeune d'âge et de grade, eût un si gros commandement. Le général Bugeaud, lui aussi, n'était pas toujours en très bons termes avec La Moricière; tout en faisant grand cas de ses qualités et de ses services, il se méfiait de son imagination, le trouvait parleur et agité [1], était un peu offusqué de l'importance qu'il avait depuis longtemps en Afrique, et le soupçonnait d'être plutôt un rival qu'un subordonné, un successeur éventuel qu'un collaborateur; peut-être aussi éprouvait-il, sans s'en rendre bien compte, quelque jalousie de la faveur dont son lieutenant jouissait auprès de ces journaux qui le maltraitaient lui-même si volontiers [2]. De là, sur le compte du

[1] « La Moricière, disait un jour le gouverneur au duc d'Aumale, est vaillant, infatigable, débrouillard, sans doute, mais doctrinaire; il discute sans cesse, ergote, hésite et n'aime pas les responsabilités. »

[2] Le général Bugeaud faisait allusion à La Moricière, quand, dans une

commandant d'Oran plus d'une boutade, d'une explosion d'humeur, qui malheureusement lui étaient souvent rapportés. La Moricière, qui avait également la parole prompte et vive, ne ménageait pas davantage, dans ses conversations de bivouac, un supérieur qu'il croyait prévenu contre lui et contre sa division. Les deux états-majors, naturellement empressés à épouser les griefs de leurs chefs, semblaient s'appliquer à les grossir et à les envenimer. Toutefois, chez les deux grands soldats, ces petites misères n'allaient jamais jusqu'à faire sérieusement tort au service de l'État; quand cet intérêt supérieur était en jeu, les préventions personnelles disparaïssaient. On le vit bien, lorsque fut connu, à Alger, l'étrange projet de diminuer la situation du héros de Mascara. Le général Bugeaud se mit aussitôt en travers. « Dans le cadre des lieutenants généraux, répondit-il vivement au ministre, trouverait-on un officier de plus de valeur? Pourquoi donc décourager un maréchal de camp d'un très grand mérite, connaissant le pays, les hommes et les choses, très capable de donner la direction générale et parfaitement accepté comme supérieur par les maréchaux de camp Bedeau et d'Arbouville? » Il concluait : « Si l'on veut un lieutenant général, il y a un moyen, sans rien troubler, c'est de conférer ce grade à M. de La Moricière [1]. » Devant cette opposition si nette, les bureaux reculèrent. D'ailleurs leur malveillance n'était pas partagée par le ministre de la guerre; l'année suivante, M. de Martimprey, étant allé à Paris et ayant vu le maréchal Soult, lui exprimait sa satisfaction d'être attaché à l'état-major du commandant d'Oran. « Vous avez raison, répondit le maréchal, le général de La Moricière écrit, en Algérie, les plus belles pages de sa vie [2]. »

Pendant le dur et long hiver de 1842, La Moricière n'avait pas été le seul en mouvement. En plein mois de janvier, sur quelques nouvelles arrivées de l'Ouest, le gouverneur général s'était embarqué pour Oran, afin de diriger une expédition contre Tlemcen. Cette ville, située à une cinquantaine de kilomètres de la mer, près de la frontière du Maroc qu'elle commande, avait, par sa position comme par son passé, une réelle importance militaire et politique. Une première fois, en janvier 1836, le maréchal Clauzel s'en était

lettre à Changarnier, il se plaignait de voir « les journaux préconiser les actions magnifiques de tel jeune et brillant général, qualifier de fautes ses propres opérations, blâmer son système et louer, chez les chefs de colonne, les mêmes faits qu'on venait d'imputer à tort au gouverneur. »

[1] Cette lettre qui fait tant d'honneur au général Bugeaud a été citée pour la première fois par M. Camille Rousset.

[2] *Souvenirs d'un officier d'état-major*, par le général de Martimprey, p. 177.

emparé, mais la France l'avait abandonnée par le traité de la Tafna. Partie d'Oran le 24 janvier 1842, la colonne du général Bugeaud ne rencontra pas d'autres difficultés que celles de la saison, et, le 1er février, elle entra sans combat dans Tlemcen évacué de la veille. De là, le gouverneur se porta plus au sud et détruisit le fort de Sebdou, le dernier des établissements de l'émir sur la limite des hauts plateaux : c'était compléter l'œuvre commencée par la ruine de Boghar, de Taza, de Takdemt et de Saïda. Le général Bedeau fut appelé au commandement de Tlemcen. Breton d'origine, en Afrique depuis 1836, il s'y était distingué par de nombreux faits d'armes, notamment comme colonel du 17e léger; il joignait aux qualités du soldat et du capitaine, celles de l'administrateur, ayant moins d'invention et d'initiative que La Moricière, mais exécutant admirablement les instructions qu'on lui donnait [1], esprit très sage, âme élevée et loyale, étranger aux coteries, supérieur aux jalousies qui sévissaient en Algérie, estimé de tous, type de vertu et d'honneur militaire, l'une des plus pures renommées de l'armée d'Afrique. Il fit merveilles dans ce nouveau commandement : bien que disposant seulement d'environ trois mille hommes, il infligea de rudes échecs à Abd-el-Kader qui porta un moment de ce côté tous ses efforts; puis, après avoir ainsi refoulé ce redoutable adversaire, il réussit, par son habileté et sa sagesse, à relever les ruines de Tlemcen et à pacifier la région environnante.

L'occupation de Tlemcen complétait heureusement, dans la province d'Oran, l'œuvre commencée par l'occupation de Mascara. Quel changement depuis l'époque pourtant bien récente, où, dans cette province, les Français ne possédaient que quelques villes de la côte à l'intérieur desquelles ils étaient bloqués! Maintenant, de ce côté, la conquête est amenée au même point que dans la province d'Alger : le quadrilatère formé par Oran, Mostaganem, Mascara et Tlemcen est, pour ainsi parler, le pendant de celui que l'on pouvait tracer entre Alger, Cherchel, Miliana et Médéa.

IX

Depuis un an, le général Bugeaud avait porté son effort principal sur la province d'Oran. Il allait maintenant s'occuper de celle d'Alger. Précisément à cette époque, un incident qui eut un dou-

[1] « Bedeau fait très bien, disait le général Bugeaud, mais on a besoin de le pousser par les épaules. »

loureux et glorieux retentissement fit ressortir à quel point, en dépit des progrès accomplis depuis le départ du maréchal Valée, la sécurité nous manquait même dans la Métidja, à peu de distance de la capitale. Le 10 avril 1842, en plein jour, un détachement de vingt et un hommes, sous les ordres du sergent Blandan, portait des dépêches de Boufarik au blockhaus voisin de Méred. A environ deux kilomètres de ce dernier poste, il est subitement entouré par plus de trois cents Arabes. « Rendez-vous », crie en français un grand nègre qui paraît commander les assaillants. « Voilà comme je me rends », répond Blandan, et, ajustant le nègre, il le tue raide d'un coup de fusil. Imitant leur chef, nos soldats font une décharge générale. Les Arabes fléchissent un moment, mais bientôt, honteux de reculer devant une poignée d'hommes, ils reviennent à la charge. Les vingt et un se sont formés en cercle : sans abri, criblés de balles, ils tombent l'un après l'autre. Cependant pas une défaillance. Les blessés à terre chargent les fusils de ceux qui peuvent encore combattre. Blandan, qui a reçu deux balles, commande toujours. Une troisième balle l'atteint au ventre. « Courage, mes amis, s'écrie-t-il, défendez-vous jusqu'à la mort. » Et sentant les forces lui manquer : « Prends le commandement, dit-il à un brigadier de chasseurs, car, pour moi, je n'en peux plus. » Le combat durait depuis une demi-heure. Sur les vingt et un, cinq hommes seulement restaient debout, quand, de Boufarik et de Méred où l'on a entendu la fusillade, des secours arrivent en toute hâte. Les Arabes s'enfuient, sans avoir pu enlever aucun trophée à l'héroïque détachement. Blandan, ramassé sans connaissance, expire dans la nuit : un seul moment, il a donné quelque signe de vie, c'est quand le colonel a détaché sa propre croix d'honneur pour la lui mettre dans la main. Il avait vingt-trois ans et n'était sous-officier que depuis trois mois. Son nom et celui de ses compagnons, mis solennellement à l'ordre du jour de l'armée, ont été gravés sur le petit obélisque de la fontaine de Méred. Depuis 1887, la statue de l'héroïque sergent s'élève sur l'une des places de Boufarik.

Pour prévenir le retour de pareilles surprises, le général Bugeaud décida d'employer le printemps de 1842 à une grande opération contre les tribus montagnardes qui entouraient au sud et à l'ouest la Métidja. Les troupes disponibles de la province d'Oran devaient concourir à cette œuvre avec celles de la province d'Alger. Par une idée heureuse, le gouverneur imagina de se servir de cette concentration même pour ouvrir, entre nos possessions des deux provinces, une communication par terre qui n'existait pas encore. La vaste région, s'étendant de Cherchel à Mostaganem et de Miliana

à Mascara, avait jusqu'alors complètement échappé à l'action de nos armes. Si l'on jette les yeux sur une carte, cette région apparaît traversée dans toute sa longueur par une rivière : c'est le Chélif, l'un des plus importants cours d'eau de l'Algérie; il prend sa source au sud de la province d'Alger et coule d'abord vers le nord; arrivé à peu près à la hauteur de Médéa et de Miliana, et à égale distance de ces deux villes, il tourne brusquement à l'ouest et continue dans cette direction, jusqu'à ce qu'il se jette dans la mer à quelque distance de Mostaganem. La vallée profonde et fertile, formée par ce cours d'eau, semblait la route naturelle pour aller de la province d'Alger dans celle d'Oran; mais elle était dominée des deux côtés, sur toute sa longueur, c'est-à-dire pendant plus de 60 lieues, par des massifs montagneux, très ardus, absolument inexplorés et où habitaient des tribus hostiles et belliqueuses. Le gouverneur n'hésita pas à braver les risques de cette route; il décida qu'une colonne, sous ses ordres, partirait de Mostaganem, tandis qu'une autre, commandée par Changarnier, partirait de Blida; elles devaient, l'une remonter, l'autre descendre le cours du Chélif jusqu'à ce qu'elles se rejoignissent. Ce programme, hardiment conçu, s'exécuta sans difficulté sérieuse; le 30 mai 1842, après dix jours de marche, les deux colonnes se rencontrèrent au milieu de la vallée, près de l'Oued-Fodda. Algériens et Oranais s'embrassèrent et festoyèrent pendant deux jours, pour célébrer l'heureuse issue d'une entreprise qui paraissait faire faire un grand pas à notre domination. Sans doute le pays ne pouvait être considéré comme définitivement soumis; la suite ne devait que trop le prouver; mais, pour la première fois, il avait été traversé; c'était déjà un fait considérable.

Restait à se servir des troupes ainsi concentrées dans la vallée du Chélif, pour prendre à revers et dompter les tribus entourant la Métidja. Dans ce dessein, les deux colonnes se séparèrent de nouveau afin de gagner Blida par des directions différentes; Changarnier s'éleva un peu au nord et pénétra au cœur des montagnes qui s'étendent entre le Chélif et la mer; Bugeaud prit plus au sud par Miliana et le col de Mouzaia. Le premier rencontra un pays fort difficile : « La Suisse n'est rien auprès, écrivait l'un des officiers de sa colonne, le lieutenant-colonel de Saint-Arnaud; l'armée marche un par un, bêtes, gens et bestiaux, chaque homme tirant son cheval par la figure; l'avant-garde part à quatre heures du matin, et l'arrière-garde arrive au bivouac à six heures du soir, tout cela pour faire deux ou trois lieues. » Mais aucun obstacle n'arrêtait la tenace énergie du général que le gouverneur appelait familièrement « son montagnard »; il passa partout, rece-

vant la soumission spontanée ou contrainte des Arabes qui se trouvaient sur son passage. Le général Bugeaud rencontra une route plus facile et obtint le même succès. Les tribus les plus redoutables vinrent lui apporter leur hommage, même celle des Hadjoutes, ces hardis pillards qui étaient, depuis douze ans, la terreur des environs d'Alger. Elles avaient été absolument déconcertées de se voir attaquées par une armée venant de la province d'Oran. Un autre fait les avait frappées plus encore, c'était la présence dans les rangs français, sous le drapeau français, de deux ou trois mille de leurs coreligionnaires, cavaliers des tribus alliées de l'Ouest, que le gouverneur avait appelés à lui pour cette expédition. Telle fut même l'impulsion ainsi donnée au mouvement de soumission qu'il gagna les environs de Médéa où les colonnes n'avaient pas pénétré. Aussi, au sortir de cette expédition, le 13 juin 1842, le gouverneur pouvait écrire au ministre de la guerre : « Le cercle de granit qui enveloppe la Métidja, est brisé. »

S'il y avait encore quelques coups à frapper pour compléter la destruction de ce « cercle de granit », le gouverneur avait sous la main le marteau qui convenait, c'était Changarnier. Celui-ci, arrivé à Blida le 10 juin 1842, se remit en campagne le 17, cette fois dans la région du haut Chélif. Il couronna des opérations habiles et vigoureuses par la plus prodigieuse razzia qui eût encore été faite : le 1er juillet, avec quelques centaines de cavaliers hardiment lancés, il ramassait 3000 prisonniers, 1500 chameaux, 300 chevaux ou mulets et 50 000 têtes de bétail. « Je suis transporté de joie, lui écrivit le gouverneur; c'est admirable!... Les résultats politiques doivent dépasser encore les résultats matériels. »

Grâce à ces succès, la colonisation reprenait un peu confiance aux environs d'Alger, et plusieurs villages étaient fondés dans le Sahel. La sécurité ainsi reconquise s'étendait même beaucoup plus loin : désormais les communications étaient libres avec Médéa et Miliana, et leur ravitaillement s'opérait par le commerce, presque en dehors de l'administration militaire; à ce point que, le 24 juillet 1842, le gouverneur crut devoir publier une note officielle pour rappeler à la prudence les *mercantis* qui se rendaient dans ces deux villes, seuls et sans armes; recommandation leur était faite de se réunir par caravanes de huit ou dix personnes. Il n'y avait pourtant pas longtemps que, pour le moindre convoi, force était de remuer une armée et de livrer de véritables batailles! Du reste la vieille route de Médéa, ce col de Mouzaia tant de fois arrosé de sang français, n'allait plus être qu'un souvenir. Le général Bugeaud

faisait en effet construire, à travers les gorges jusque-là inaccessibles de la Chiffa, une route plus directe qui fut praticable au mois de septembre 1842.

Pendant que ces importants progrès s'accomplissaient dans la province d'Alger, nos affaires gardaient bonne tournure dans celle d'Oran. A Tlemcen, l'habile administration du général Bedeau maintenait une pacification relative. Autour de Mascara, les choses étaient moins au calme : Abd-el-Kader est revenu sur cet ancien théâtre de sa puissance, usant de son prestige encore grand pour ramener à lui les tribus soumises, menaçant celles qui nous demeuraient fidèles; plus prodigieux que jamais de mobilité et d'ubiquité, il apparaissait soudainement au point opposé à celui où nos troupes croyaient le rencontrer. C'est l'occasion pour La Moricière de donner de nouvelles preuves de son active énergie. Vainement les forces à sa disposition ont-elles été diminuées pour former la colonne qui remonte le Chélif; fort habile à employer les Arabes soumis, il supplée par leur concours à ce qui lui manque de troupes françaises. Ainsi mène-t-il plus vivement que jamais la campagne permanente qu'il a ouverte au mois de décembre précédent. S'il ne peut atteindre l'émir lui-même qui lui glisse toujours entre les mains, il atteint les tribus qui pourraient le soutenir. A la fin de mai 1842, c'est dans l'Est qu'il se dirige : il frappe la puissante tribu des Flittas, puis détruit, pour la seconde fois, Takdemt qu'on a commencé à reconstruire et où Abd-el-Kader a établi sa famille avec un détachement de ses réguliers. Au commencement de juin, il se porte au sud-ouest contre les Djaffras et les Hachems que l'émir a décidés à émigrer, les poursuit à outrance jusqu'au désert, et, après les avoir acculés à un chott sans eau potable, les force à demander grâce. Du 15 juin au 25 juillet, nouvelle expédition, cette fois au sud-est, plus longue et plus lointaine que les autres; il s'agit de poursuivre la smala, agglomération errante, qui comprend la famille de l'émir, son trésor, le noyau de son armée régulière, les populations encore attachées de gré ou de force à sa fortune. La Moricière n'a avec lui que deux mille soldats français; mais il a su s'assurer le concours des Harrars, véritables flibustiers des hauts plateaux. Guidé par eux, trouvant, grâce à eux, les sources pour boire et les silos pour manger, il ose, en plein juillet, se lancer dans le désert. « Le soleil nous plombe à 45° de chaleur, écrit l'un des officiers de la colonne. La terre est brûlée, et, aussi loin que l'œil peut s'étendre, ne présente qu'une teinte grisâtre. Les flammes semblent en sortir et produisent les ondulations du mirage : ce sont des armées de géants qui se plient, se replient, tournoient, voltigent; ce sont des figures, plus monstrueuses les unes que les

autres, qui se déroulent, s'élèvent, grandissent, subissent les transformations les plus extraordinaires; et, à travers tous ces êtres imaginaires ou réels, nos petits bataillons, chargés jusque par-dessus les oreilles, cheminent gaiement, au milieu d'un pays où deux armées turques ont été complètement détruites. » A côté de notre colonne s'avance la bande des Harrars, deux mille cavaliers et six mille chameaux portant les femmes et les enfants. « C'est, continue notre témoin, le coup d'œil le plus pittoresque, le plus fantastique[1]. » Ainsi escortée, l'armée arrive, le 14 juillet, au pied d'un rocher à pic sur lequel est Goudjila : dans ce nid d'aigle, Abd-el-Kader a transporté les restes de ses arsenaux. La Moricière fait tout détruire. Les silos du voisinage, où ont été accumulées des provisions, sont vidés. L'émir n'a décidément plus aucun établissement fixe. Quant à la smala elle-même, elle fuit au loin, s'enfonçant dans les sables arides. Le retour de la colonne se fait sans difficulté. Les soldats, qui, au cœur de l'été, viennent de battre la montagne et le désert pendant trente-six jours, et qui ont décrit un cercle de 120 à 130 lieues, rentrent à Mascara, déguenillés, sans souliers, les pieds enveloppés dans les peaux des bœufs qu'ils ont mangés, mais bien portants, « flambants comme le soleil qui leur chauffait les reins, » et n'ayant à leur ambulance que treize malades. Ce sont, il est vrai, de rudes soldats : les bataillons d'élite surtout. « Figurez-vous, écrivait alors un de leurs officiers, des carcasses d'hommes qui, depuis dix mois, n'ont cessé de supporter toutes les privations, toutes les intempéries imaginables, recouvertes d'un cuir basané comme des tiges de bottes, et sous lequel se meuvent des muscles, devenus ficelles, que le diable ne briserait pas; toujours gais, obéissant comme par enchantement à tout ce qu'on leur ordonne, pleins d'amour-propre, se tirant d'affaire partout, dans les positions les plus embarrassantes, sans que les officiers ou les sous-officiers s'en mêlent; en un mot les types plus remarquables que j'aie encore vus depuis que je roule dans le monde militaire[2]. » L'effet de cette expédition fut considérable dans tout le cercle de Mascara. Une troupe de deux mille hommes avait pénétré là où, un an auparavant, une armée de vingt mille n'eût pas osé s'aventurer. Les Arabes, surpris, intimidés, épuisés, s'inclinaient devant une supériorité si manifeste. Parmi les Hachems eux-mêmes qui avaient été les premiers à retourner à l'émir, il y avait plus d'un symptôme de découragement, et l'un de leurs chefs disait à Abd-el-Kader :

[1] Lettre de M. de Montagnac, en date du 27 juillet 1842. (*Lettres d'un soldat*, p. 259 à 261.)
[2] *Ibid.*, 18 juin 1842. (*Ibid.*, p. 255.)

« Marabout, je ne te suivrai plus ; ma parole est donnée aux Français... Va, laisse-nous, nous avons assez souffert, et que Dieu te conduise ! »

X

L'automne de 1842 n'est pas moins activement employé que ne l'ont été l'hiver, le printemps et l'été. Autour de Mascara, La Moricière continue ses incessantes expéditions. La plus importante, qui a lieu en septembre et octobre, ne dure pas moins de quarante jours. A la poursuite de la smala, qui, cette fois encore, nous échappe, notre petite armée s'engage de nouveau dans le désert où elle fait des marches de dix heures sans eau, et s'avance plus loin qu'en juillet, jusqu'à Taguine, à 60 lieues au sud-est de Mascara : c'est l'endroit même où, un an plus tard, la smala tombera aux mains du duc d'Aumale. La colonne française ramasse un butin énorme qui, habilement distribué aux tribus alliées du Sud, les fixe à notre cause. Dans une escarmouche, au retour, nos cavaliers sont sur le point de s'emparer d'Abd-el-Kader qui ne se sauve qu'à grand peine en laissant sur le terrain ses plus braves compagnons et en perdant son cheval, son cachet et sa montre. D'autres opérations suivent dans le détail desquelles il serait fastidieux d'entrer. En somme, sur trois cent quatre-vingt-quinze jours qui, au 31 décembre 1842, se sont écoulés depuis que La Moricière est installé à Mascara, sa division en a passé trois cent dix en campagne.

Dans la province d'Alger, Changarnier est à l'œuvre. En septembre, il descend une partie de la vallée du Chélif, affermissant la fidélité des tribus soumises, frappant rudement celles qui sont douteuses ou hostiles. Puis, pour revenir vers le sud, il s'engage dans le massif montagneux de l'Ouarensenis par la vallée de l'Oued-Fodda : de faux renseignements lui ont présenté cette route comme facile. Au bout de quelques heures de marche, il se trouve engagé dans un étroit défilé dont 6000 Kabyles, commandés par un lieutenant de l'émir, occupent les hauteurs et ferment les débouchés en avant et en arrière. Il faut passer ou périr. C'est dans ces situations critiques qu'éclatent les qualités de Changarnier, énergie indomptable, sang-froid, volonté de vaincre. Il n'a avec lui que 1200 fantassins, 200 chasseurs à cheval, 500 Arabes : peu de fond à faire sur ces derniers qui se croient perdus ; mais les Français sont d'une solidité admirable, surtout les zouaves commandés par Cavaignac. Pendant plus de deux jours, le combat se poursuit acharné. Notre petite colonne avance peu à peu, prenant d'assaut chaque rocher,

brisant l'un après l'autre tous les obstacles qu'on lui oppose, se tirant de tous les périls où il semblait qu'elle dût vingt fois succomber. Enfin le défilé est franchi. Arrivé en pays découvert, le général fait une razzia sur le territoire des tribus qui venaient de l'attaquer, et cet audacieux châtiment terrifie pour longtemps ceux qui naguère se croyaient assurés de l'écraser. Un bon juge, le duc d'Aumale, regarde ce combat de l'Oued-Fodda comme « l'une des luttes les plus longues et les plus difficiles qu'aient enregistrées nos annales d'Afrique », et il ajoute : « Le général Changarnier sut la terminer par un brillant succès, tandis que bien d'autres eussent peut-être été heureux d'en ramener les débris de leur colonne. Il y a eu des actions plus importantes en Afrique, il n'y a pas eu de journée où chefs et soldats aient montré plus d'audace, de sang-froid et d'intelligence [1]. »

Ce qui venait de se passer à l'Oued-Fodda et plusieurs indices recueillis d'un autre côté par La Moricière révélaient l'action et l'autorité d'Abd-el-Kader dans l'Ouarensenis. Repoussé de toutes les autres parties de la régence, l'émir s'était fait en quelque sorte une dernière citadelle du grand pâté montagneux qui s'élève au sud du Chélif : là, il venait chercher des recrues et des vivres; de là, il menaçait soit la province d'Alger, soit celle d'Oran. Le gouverneur général résolut donc de porter sur ce point le grand effort de la fin de l'année. Huit mille hommes furent mis en mouvement. Trois colonnes, commandées, la première par le général Bugeaud, la seconde par le général Changarnier, la troisième par le général Korte, pénétrèrent au cœur des montagnes et les parcoururent en tous sens. Sauf un assez rude combat soutenu par le général Korte, nos troupes ne rencontrèrent que peu de résistance. Les habitants, si belliqueux qu'ils fussent, étaient encore sous l'impression de la vigueur déployée naguère par Changarnier. A la fin, une manœuvre habile refoula au centre du massif et accula à des précipices infranchissables la masse effarée des tribus fugitives, guerriers, femmes, enfants, vieillards. Une journée entière se passa, pour ces malheureux, en délibérations pleines d'angoisses; on voyait de loin les principaux personnages se démener au milieu d'une multitude épouvantée; on entendait les cris gutturaux des femmes, les bêlements des troupeaux. Enfin, le lendemain matin, le plus important des chefs de la montagne, le vieux Mohammed-ben-Hadj, s'avança vers le gouverneur et lui demanda grâce. « Pour moi, dit-il, j'avais huit fils; six sont morts en te combattant. J'ai servi le sultan avec zèle, mais il ne peut plus nous protéger, et, si tu es

[1] *Les zouaves et les chasseurs à pied*, par M. le duc d'Aumale.

humain, je suis à toi pour toujours. » Le gouverneur fut touché de ce langage et jugea habile de se montrer généreux. A Mohammed qui lui offrait son plus jeune fils en otage, il répondit : « Ma clémence sera complète. Je n'ai que faire d'un otage. Ton visage m'inspire la confiance. D'ailleurs, j'ai mieux que des otages, j'ai la force, la mobilité, la connaissance de tes montagnes, la certitude de reprendre tous nos avantages si tu manques à ta parole. » Le 30 décembre, après une campagne de quarante-sept jours, le gouverneur rentrait à Alger, pouvant croire que l'Ouarensenis était dompté et que l'émir avait perdu la seule base d'opération qui lui restait en deçà des hauts plateaux.

Ainsi se terminaient les opérations de 1842, l'année la plus laborieuse et la plus féconde de la conquête. D'immenses résultats avaient été obtenus dans les deux provinces d'Oran et d'Alger. Le général Bugeaud en était justement fier. « Abd-el-Kader, écrivait-il au ministre de la guerre, a perdu les cinq sixièmes de ses États, tous ses forts ou dépôts, son armée permanente, et, qui pis est, le prestige qui l'entourait encore en 1840. S'il n'a pu nous résister, lorsqu'il disposait de l'impôt et du recrutement sur tout le pays, lorsqu'il avait une armée permanente et des provisions de guerre, lorsque toutes les tribus marchaient à sa voix partout où il l'ordonnait, comment lutterait-il aujourd'hui avec quelque succès, lorsqu'il ne s'appuie que sur une poignée de tribus déjà ruinées en partie? Il peut prolonger quelque temps le malheur de quelques populations par des entreprises de partisan; il ne peut reconquérir sa puissance. » Le gouverneur était loin cependant de dédaigner l'adversaire auquel il avait affaire; il était le premier à reconnaître ses qualités supérieures, son indomptable énergie, ses étonnantes ressources, son prestige sur les populations arabes. « Abd-el-Kader est réellement un maître homme », écrivait-il le 12 novembre 1842.

XI

1843 commence moins bien que n'a fini 1842. A peine le général Bugeaud a-t-il quitté l'Ouarensenis, qu'Abd-el-Kader y fait irruption, soulevant les tribus, châtiant impitoyablement tous ceux qui se sont ralliés aux Français. En quelques jours, il a réuni des forces considérables et est maître de toutes les montagnes situées au sud du Chélif; il franchit même cette rivière et propage le feu de la révolte, au nord, dans le Dahra. A cette nouvelle inattendue qui faisait douter à beaucoup, en Algérie et en France, de la réalité des succès obtenus jusqu'alors par nos armes, le gouverneur,

ému mais non troublé, fait partir des colonnes de tous les points, de Cherchel, de Miliana, de Médéa, de Mascara, de Mostaganem. L'hiver rendait les opérations singulièrement difficiles au milieu de ces montagnes sans chemins. « C'est une retraite de Russie au petit pied, » écrivait l'un des chefs de colonne, le lieutenant-colonel de Saint-Arnaud, officier énergique, qui avait vu son avancement longtemps retardé par des désordres de jeunesse, mais qui, fort apprécié du général Bugeaud, commençait à être en vue. Si nos soldats faisaient du mal à l'ennemi, ils souffraient beaucoup eux-mêmes. Dès leur approche, Abd-el-Kader avait disparu : était-on garanti qu'il ne reviendrait pas une fois nos troupes parties? Les tribus apportaient leur soumission : le passé permettait-il d'y avoir pleine confiance? Aussi l'idée se faisait-elle jour que, pour se rendre maître de cette région, il fallait autre chose que des expéditions passagères.

Dès la fin de 1842, le 5 décembre, La Moricière, dont l'esprit était toujours en mouvement, avait écrit au gouverneur : « L'occupation de Mascara et, plus tard, celle de Tlemcen par des divisions actives ont, en quelques mois, avancé nos affaires plus qu'on n'avait pu le faire en dix ans d'expéditions et de combats meurtriers... Si maintenant nous examinons sur la carte l'est de la province compris entre le Chélif et la Mina, cette étude nous expliquera tout de suite la différence des résultats obtenus. Là nos colonnes ne peuvent plus se donner la main en trois jours. Il y a 56 lieues de Mostaganem à Miliana, et 72 de Mascara à Médéa. De là, l'inefficacité de nos efforts. Notre action sur les tribus réfugiées dans l'Ouarensenis est réduite par dix jours au moins perdus en allées et venues, et ne peut plus être continuée assez longtemps pour amener l'ennemi à merci. Le problème peut donc être posé en ces termes : trouver, entre les quatre places de Mostaganem, Mascara, Miliana et Médéa, un point tel que l'action des troupes qui en partiront puisse se combiner, en trois jours de marche, avec celle des colonnes sortant de ces quatre places. » Les événements survenus depuis cette lettre n'avaient pu que convaincre le général Bugeaud de la justesse des vues qui y étaient exposées. Aussi n'est-on pas surpris de le voir s'appliquer, dès que le printemps est arrivé, à réaliser une fondation si nécessaire. A la fin d'avril 1843, il se rend avec une colonne à El-Esnam, dans la vallée du Chélif, et y jette les bases d'une ville qu'en l'honneur du prince pleuré par la France, il appelle Orléansville. De là, il se dirige vers la mer, à travers les montagnes, ébauchant une route avec la pioche et la mine, tout en faisant le coup de feu, et, en sept jours de travail acharné, atteint Tenès. Ce petit port, que, déjà plusieurs fois, on a sans succès cherché à occuper,

doit être la place de ravitaillement d'Orléansville, dont il est éloigné seulement de onze lieues. Transformés en terrassiers, maçons, charpentiers, forgerons, serruriers, les soldats déploient la plus grande activité pour faire sortir de terre les constructions des deux villes, pour améliorer la route improvisée qui conduit de l'une à l'autre et sur laquelle circulent aussitôt des convois. L'un de nos plus fermes officiers, depuis longtemps dévoué à l'œuvre algérienne, le colonel Cavaignac, est appelé au commandement de la nouvelle subdivision d'Orléansville. Ainsi se complétaient, suivant le plan déjà indiqué, les deux premières lignes d'occupation : celle de la côte qui, sans parler de la province de Constantine, comprend Alger, Cherchel, Tenès, Mostaganem, Oran ; celle de l'intérieur, avec Médéa, Miliana, Orléansville, Mascara et Tlemcen. Le gouverneur ne s'en tient pas là ; il autorise ses lieutenants à commencer la troisième ligne, sur la limite extrême du Tell : dans les derniers jours d'avril, La Moricière établit le poste de Tiaret au sud d'Orléansville, et Changarnier celui de Teniet-el-Had au sud de Miliana.

En même temps que s'accomplissaient ces travaux, plusieurs colonnes continuaient à fouler en tous sens le massif de l'Ouarensenis et celui du Dahra, forçant les tribus les plus farouches à se soumettre. Comme d'habitude, Changarnier est un de ceux qui font le plus de besogne. Autour de Tlemcen, le général Bedeau a affaire à Abd-el-Kader ; l'émir, en effet, repoussé des montagnes où, en janvier, il avait reparu en maître, s'est jeté dans l'ouest de la province d'Oran, razziant certaines tribus, nos alliées, en soulevant d'autres, notamment les Hachems qu'il incorporait dans sa smala ; le général Bedeau l'oblige à se retirer. Le général Gentil à l'est et au sud de Mostaganem, le général de La Moricière autour de Tiaret, le colonel Géry autour de Mascara, sont aussi sans cesse en mouvement. On ne saurait suivre dans le détail des opérations qui deviennent si complexes. L'émir étant désormais hors d'état de réunir comme autrefois des armées de dix, quinze ou vingt mille hommes, le général Bugeaud en a profité pour subdiviser davantage encore ses forces et multiplier ses colonnes. La guerre africaine est plus que jamais une affaire de vitesse et de mobilité. Il ne s'y fait pas moins une grande dépense d'énergie et de courage. Les faits d'armes sont nombreux. Le 16 mai 1843, cinquante chasseurs à cheval de la colonne du général Gentil, lancés à la poursuite d'une tribu, tombent au milieu de quinze cents cavaliers ennemis. Le capitaine Daumas, qui les commande, fait mettre à ses hommes pied à terre, les forme en carré derrière leurs chevaux et engage le feu. Le général Gentil, inquiet de ne pas voir revenir le détachement, envoie à son secours le capitaine Favas avec soixante

chasseurs, la seule cavalerie qui lui reste, et lui-même se met en route avec son infanterie au pas de course. Guidé par la fusillade, le capitaine Favas arrive sur le lieu du combat. Sans se laisser un moment effrayer par le nombre des ennemis, il charge au galop, fait une trouée dans la ligne profonde des assaillants et va se placer à côté de ses camarades. Les Arabes, un moment bousculés, se rendent compte du petit nombre des Français et reviennent à la charge. La poignée des défenseurs, d'instant en instant plus réduite par le feu de l'ennemi, tient bon sans se laisser entamer. C'est seulement au bout de deux longues heures qu'elle est dégagée par l'arrivée de l'infanterie. Sur les cent dix chasseurs, il n'y en avait plus que cinquante-huit debout. Vingt-deux étaient tués, trente blessés; des sept officiers, un seul n'avait pas été atteint.

Si honorables que de tels incidents fussent pour nos armes, si sérieusement utiles que fussent pour la soumission du pays les mouvements incessants de ces nombreuses colonnes et les divers établissements créés dans la région du Chélif, l'opinion n'en trouvait pas moins nos progrès lents et incertains; elle restait sous l'impression de doute que lui avait donnée, au mois de janvier, le retour offensif d'Abd-el-Kader. Après avoir cru décisifs les succès obtenus en 1842, elle s'étonnait de ne pas trouver les choses plus avancées en 1843. Le général Bugeaud s'apercevait de cet état des esprits et s'en préoccupait. Il avait le sentiment que, pour y mettre fin, un coup d'éclat était nécessaire. Ce coup d'éclat n'allait pas lui manquer : c'est un nouveau venu dans les commandements d'Afrique qui en sera l'auteur.

Paul Thureau-Dangin.

La fin prochainement.

NADIA

SCÈNES RUSSES

L'œuvre que nous présentons aujourd'hui aux lecteurs du *Correspondant* est tirée d'un roman dont l'auteur, R. Orloffsky, est appelé à tenir un rang considérable dans la littérature russe, si l'on en juge par le talent dont témoigne *Nadia*. La touchante héroïne nous mène dans les milieux les plus divers, peinture de mœurs attachantes et curieuses, drame palpitant d'intérêt et de vie, étude prise sur le vif des problèmes sociaux sous lesquels se débat la Russie actuelle, entre l'incroyable misère des populations rurales et les efforts incessants des nihilistes, tout se trouve réuni dans ce livre d'une physionomie vraiment originale. L'auteur a vu les scènes qu'il décrit, a vécu cette vie si différente de la nôtre, et pourtant travaillée des mêmes passions. Eloigné des affaires par la faiblesse de sa santé, il ne se désintéresse pas de la prospérité de son pays, et nous fait toucher du doigt les périls intérieurs qui le menacent.

La richesse agricole de la Russie est immense; mais ce sol, qui pourrait nourrir 500 millions d'habitants, voit ceux qui le cultivent tomber dans le plus profond abîme de misère et de dégradation. L'acte d'émancipation, en accordant aux paysans une certaine portion de terres, avait voulu créer une population de petits propriétaires ruraux; le gouvernement y avait vu, avec raison, la meilleure sauvegarde du pays et de la société. Mais on ne passe pas brusquement de l'incurie du servage aux habitudes d'ordre, d'économie, de travail intelligent qui distinguent chez nous l'habitant des campagnes. Le *moujik*, imprévoyant et souvent paresseux, ne sait pas administrer la terre qui lui est échue en partage; des taxes onéreuses achèvent sa ruine. Pour les payer, il emprunte à des capitalistes, — des usuriers souvent, — qui, au bout d'un temps plus ou moins long, rachètent le sol à vil prix.

Un auteur russe ne craint pas d'affirmer qu'aujourd'hui, vingt-cinq ans après l'émancipation, 20 millions de paysans sont absolument dépourvus de terres. « Si rien ne vient entraver l'œuvre de désagrégation, ajoute-t-il, la génération qui suivra la nôtre verra, d'un côté, 60 ou 70 millions de prolétaires agricoles, misérables, affamés, péril

incessant pour l'ordre social; et de l'autre, quelques milliers de grands propriétaires qui détiendront en leurs mains les forces vives du pays. »

Orloffsky ne croit pas l'avenir aussi sombre... Son généreux patriotisme fait appel au dévoûment des classes éclairées. Les époques de transition sont douloureuses, elles demandent les efforts intelligents des hommes de cœur. La religion, qui pousse encore en Russie de si profondes racines, sera pour ce pays plein de sève un fécond élément de pacification et de salut.

I

Par une splendide matinée d'avril, un jeune homme, le fusil sur l'épaule, suivait d'un pas indolent le sentier qui mène des grands bois au parc de Bialastolby, résidence seigneuriale située à quelques verstes du Volga, dans le district de C***. Un de ces violents orages qui parfois annoncent l'approche de la belle saison, avait éclaté la veille au soir, et les traces en étaient encore visibles sur les feuilles humides des arbres, sur la verdure naissante des prairies. La nature semble, dans ces régions tempérées, avoir hâte de sortir du long sommeil de l'hiver.

Arrivé près du château, le jeune homme se laissa tomber sur un banc et alluma un cigare. Bien que sa jaquette grise fût couverte de boue, un air d'élégante distinction était répandu sur toute sa personne; il avait la taille haute et souple, la démarche aisée, de grands yeux doux, clairs et brillants qui respiraient la joyeuse confiance, le naïf enthousiasme, les espérances infinies de la vingtième année.

— Pas encore neuf heures! murmura-t-il d'un air d'ennui après avoir consulté sa montre. Il tira de sa poche une petite brochure aux pages toutes froissées, bien qu'elle ne parût pas même avoir été ouverte. Mais il ne commença pas sa lecture. Le bruit d'une grille qui s'ouvrait lui fit tourner la tête, et une jupe de femme se montra derrière les buissons qui masquaient l'avenue. Le chien de chasse, qui s'était couché aux pieds de son maître, se dressa sur ses pattes avec un aboiement joyeux; le jeune homme se leva précipitamment.

— Quoi! c'est vous, Nadia? Où pouvez-vous avoir été de si bonne heure?

— Au village, répondit-elle en lui tendant la main; il y a beaucoup de malades en ce moment.

Nadia Olsheffsky avait dix-huit ans, mais la rondeur encore

enfantine de son visage, la fraîcheur de ses lèvres roses, l'eussent fait paraître plus jeune, sans l'expression profonde de ses grands yeux gris. Ces yeux-là semblaient avoir sondé de graves pensées qui n'appartiennent point à l'adolescence; il était aisé de voir que cette tête charmante s'était courbée sous le poids de la vie, et que ce front pur gardait encore l'empreinte d'épreuves douloureuses. Elle portait une robe d'une extrême simplicité, serrée autour de sa taille frêle et gracieuse par une ceinture de cuir; un léger manteau de drap couvrait ses épaules, et d'épaisses boucles blondes s'échappaient du foulard blanc qu'elle avait jeté sur sa tête.

— Mais, vous aussi, Vladimir, vous êtes sorti de bonne heure, à ce que je vois, reprit-elle gaiement.

Et son regard un peu railleur désignait la gibecière dont les mailles laissaient apercevoir quatre canards sauvages.

Le jeune homme sembla confus, la chasse, à cette époque, n'étant pas permise.

— Je n'ai pu résister, Nadia; cette belle matinée...

Elle éclata de rire.

— Pourquoi vous excuser? Chasser n'est pas un bien grand crime, et c'est un exercice excellent, des plus propres à combattre la nonchalance.

Elle s'assit, et le regardant avec une douce malice :

— Pourquoi, mon cher Vladimir, vous persuader toujours que vous devez être un jeune homme modèle, uniquement voué aux spéculations les plus hautes? Vivez selon vos goûts, soyez vous-même.

Elle lui parlait du ton que prendrait une personne d'âge mûr avec un enfant. Il rougit davantage.

— Je sais, dit-il avec dépit, que vous avez de moi une très pauvre opinion. Vous me jugez incapable de m'intéresser aux graves problèmes de notre époque. Vous vous trompez, Nadia, je suis prêt à consacrer ma vie entière au bien de l'humanité.

— Aidez plutôt votre mère à régir ses domaines. Elle est âgée, vous seriez...

Il l'interrompit avec colère.

— Jamais vous ne me laissez aborder avec vous un sujet sérieux. Pourtant, je connais votre passé, mes idées sont les vôtres.

Elle devint pâle, et son regard prit une expression étrange, presque farouche :

— Ne parlez pas ainsi : vous ne le devez pas.

Puis, sa voix s'adoucit tout à coup.

— Laissez-moi oublier mon passé, murmura-t-elle si bas que Vladimir l'entendit à peine. Laissez-moi m'habituer à cette nouvelle vie. Croyez-vous que ce soit facile?

Elle avait repris possession d'elle-même. Son regard tomba sur la brochure oubliée par Vladimir.

— Un nouveau roman? demanda-t-elle.

— Non, c'est le discours de Lassalle au congrès ouvrier de Berlin.

— A la bonne heure, vous ne perdez pas votre temps. Mais si ces questions vous intéressent, regardez ce qui se passe chez vos paysans. Le problème est à votre porte, vous pouvez l'étudier sur le vif. Allez-vous quelquefois au village?

— Quelle question!

— Je veux dire, entrez-vous dans les chaumières des paysans?

Vladimir garda le silence.

— Ce n'est pas aussi abstrait que le discours de Lassalle; il y a des enfants malades, des demeures malpropres, de la misère. Rien d'attrayant, je l'avoue, et pourtant je ne suis pas une raffinée.

— Pourquoi donc y retourner si souvent? s'écria le jeune homme avec une sollicitude tendre et inquiète. Vous gagnerez quelque maladie; les épidémies sont fréquentes chez nos paysans.

Elle secoua la tête.

— Merci de votre intérêt : mais je veux, moi aussi, étudier les besoins du pauvre.

— Vous n'êtes pas médecin, que je sache, ni professeur de socialisme?

Une expression douloureuse se peignit sur le visage de Nadia.

— Vous voulez dire, je suppose, répondit-elle avec un sourire amer, que ces façons d'agir ne conviennent pas à une demoiselle bien élevée. Mais je ne suis pas une demoiselle bien élevée, Vladimir. D'ailleurs j'ai appris beaucoup de choses. Savez-vous que vos paysans sont trois fois plus pauvres qu'ils n'étaient autrefois, dans ces temps de servage dont nous parlons avec un si grand dédain? Ceux qui avaient plusieurs vaches en gardent à peine une, et dans ce pays, si riche en blé, la plupart ont perdu jusqu'au souvenir du pain blanc.

— Comment! s'écria Vladimir, vous prétendriez qu'ils étaient plus heureux sous le joug de l'esclavage! Comme si la liberté n'était pas...

— Ah! les grands mots! Joug de l'esclavage! Liberté! Non, je ne regrette pas ces temps odieux; c'est l'expression consacrée, n'est-il pas vrai? Seulement les théories sont parfois viande creuse, je voudrais qu'on s'occupât des besoins réels. Mais vous ne m'écoutez plus...

Les yeux fixés sur elle avec une ardente admiration, il semblait, en effet, beaucoup plus occupé de la regarder que de l'entendre.

[1] Madame.

En ce moment le sommelier Terenty parut sur la terrasse. C'était un vieux serviteur, dont la vie entière s'était passée à Bialastolby. Il s'approcha des deux jeunes gens, et son visage rasé, aux tons de cire, se rembrunit en parlant à Nadia.

— Le thé est servi, dit-il d'une voix contenue, mais pleine de reproches. La *barina* [1] m'envoie vous chercher.

— Allez vite auprès de votre mère, Vladimir, s'écria la jeune fille. Il faut que je change de toilette, pour avoir l'air d'une *demoiselle*.

Elle avait, en riant, appuyé sur ce mot. Le sommelier haussa imperceptiblement les épaules.

— Une demoiselle! grommela-t-il. Cet oiseau de passage, cette fille de rien du tout qui s'en va seule courir les chemins! Et elle se croit l'égale de la barina!

II

Bialastolby, situé non loin de l'embouchure du Volga, est un grand village bâti en pisé, dont les maisons aux toits de chaume s'éparpillent capricieusement sur les flancs d'une déclivité profonde. Son nom, qui signifie les *Piliers Blancs*, lui vient, au dire des anciens du pays, de deux colonnes de pierre qui s'élevaient jadis à l'entrée de la longue avenue de tilleuls conduisant du village au château. Mais ces vestiges de puissance seigneuriale avaient disparu; la famille, à laquelle appartenait alors le domaine, s'était éteinte, laissant à peine un vague souvenir, éteinte d'une manière absolue, sans trace de son passage, comme les familles ne s'éteignent guère qu'en Russie.

L'avenue de tilleuls, ravagée par l'inexorable main du temps, existait néanmoins encore, et le vieux manoir, orgueilleux et solitaire sur la hauteur, semblait toujours surveiller le steppe silencieux. L'œil se perdait dans la plaine immense, onduleuse comme les vagues de l'Océan, sans limites comme le ciel. C'était assurément un paysage monotone, mais quand le soleil de juin caressait de ses ardents baisers les maisons jaunissantes, ou que le soir, il dardait ses rayons d'or sur la croix et les vitraux de l'église voisine, faisait resplendir les eaux calmes du petit étang, il était presque impossible de ne pas s'éprendre de ce site à première vue si banal, tant il respirait le calme et la grandeur.

Le domaine appartenait depuis quarante ans à la veuve d'un officier de la garde, Anna Grigorievna [1] Koretzky. Elle y avait

[1] En russe, on ajoute au prénom de chacun celui de son père, avec la terminaison *vna* pour une femme, *vitch* pour un homme. Les mots *monsieur* ou *madame* sont peu employés.

élevé ses deux fils, Dmitri et Vladimir, qu'elle aimait passionnément, et dont l'éducation s'était faite sous ses yeux, quoique jamais il ne lui fût venu à l'esprit de diriger ces jeunes intelligences. Bonne, simple, douée d'un ferme vouloir et d'un sens pratique fort juste, mais un peu étroit, elle laissait à d'autres le soin d'éclaircir les problèmes du nouvel ordre social. La révolution qui, partie du trône, s'accomplissait sous ses yeux, n'enflammait pas son enthousiasme; elle se bornait à l'administration de sa fortune; sa maison était un modèle d'ordre, de discrète élégance, de sage économie. Quand on parlait devant elle des réformes accomplies depuis vingt ans, elle constatait, avec un sourire d'intime satisfaction, que les 5000 déciatines dont se composait le domaine, rapportaient aujourd'hui deux fois plus qu'autrefois, et que, si les revenus avaient augmenté dans une telle mesure, depuis le temps abhorré du servage, elle n'avait cependant jamais coupé un arbre ni employé aucun de ces expédients qui accroissent le produit d'une terre aux dépens de sa valeur réelle.

A l'époque où commence notre récit, le fils aîné d'Anna Grigorievna voyageait depuis quelques années; le plus jeune arrivait de l'université d'Odessa, où elle avait dû se résoudre à l'envoyer finir ses études. Elle-même, événement bien rare dans sa paisible existence, avait quitté Bialastolby pour passer à Moscou trois ou quatre semaines. A son retour, elle ramenait avec elle une jeune fille, Nadia Olsheffsky que, sans autre explication, elle avait présentée comme sa nièce. Personne n'avait jamais entendu dire qu'Anna eût des parents à Moscou, l'arrivée de l'étrangère fut donc accueillie avec curiosité par les uns, défiance par les autres, étonnement par tous.

Assise derrière le samovar fumant, la châtelaine de Bialastolby portait ce matin-là une robe de couleur brune et de forme surannée, un bonnet qui n'avait rien de commun avec les élégants caprices de la mode; mais ce costume peu attrayant n'était pas sans fraîcheur, et sa netteté semblait en harmonie avec la taille majestueuse, l'attitude imposante d'Anna Grigorievna.

Vladimir se pencha sur sa main, — une main d'une blancheur et d'une finesse tout aristocratique, — et il y déposa un respectueux baiser; tandis que, l'attirant à elle, selon le vieil usage russe, elle imprimait ses lèvres sur le front de son fils.

— Eh, bon Dieu, Vladimir, d'où viens-tu? s'écria-t-elle en apercevant la boue épaisse qui couvrait les bottes et les vêtements du jeune homme. Comment oses-tu paraître en ma présence dans un tel état?

— Pardon, ma mère, je suis parti pour la chasse à cinq heures du matin...

— Alors tu dois avoir une faim de loup. Viens prendre le thé, tu changeras de costume plus tard.

De la part d'Anna Grigorievna, ce n'était pas une mince concession.

— As-tu prévenu Nadia? demanda-t-elle au sommelier.

— Nadia Sergeievna était dans le jardin avec Vladimir Alexandrovitch, répondit le vieux serviteur dont la voix exprimait une désapprobation contenue par le respect. Elle est prévenue, mais elle est montée s'habiller, car elle a passé ce matin plusieurs heures au village.

Ce dernier renseignement fut donné d'un air de parfaite innocence, quoique Terenty n'ignorât pas combien ces courses quotidiennes déplaisaient à sa maîtresse.

Il y eut quelques instants de silence.

— Pourquoi ne m'as-tu jamais dit ce que Nadia faisait à Moscou quand tu es allée l'y chercher, demanda Vladimir aussitôt que la porte se fut refermée sur Terenty.

— Ce n'est pas ton affaire, mon fils. Aie soin seulement de ne jamais aborder avec elle un pareil sujet, qui lui est fort pénible.

Vladimir n'eut pas le temps de répondre, Nadia entrait. Sa robe grossière avait fait place à un élégant costume bleu-marine, les boucles folles de sa blonde chevelure étaient emprisonnées dans un fin réseau de soie; rien ne l'eût distinguée de toute autre jeune provinciale de bonne éducation et de bonne naissance, sans la flamme de son regard, qu'amortissaient à peine ses longs cils bruns, et sans l'expression de fierté hautaine répandue sur son visage. Elle semblait en vérité considérer avec un grand dédain ce monde où elle était comptée pour si peu de chose, où elle occupait une place infinitésimale.

Elle s'avança vers sa tante d'un pas grave et tranquille. Anna Grigorievna, au lieu de lui tendre sa main à baiser, lui prit la tête et l'embrassa sur chaque joue avec une maternelle tendresse. Puis, donnant carrière à son amour de l'ordre, elle assujettit quelques boucles rebelles.

— Que tu es imprudente, ma chère enfant! Je gage que tu es sortie sans chapeau, par ce piquant soleil d'avril. Tu devrais bien renoncer à ces courses du matin.

Si affectueux que fut le reproche, il éveilla en Nadia un sentiment de révolte. Elle rejeta la tête en arrière, comme un jeune cheval impatient qui frémit sous la bride. Anna ne vit pas, ou ne voulut pas voir ce mouvement, et continua sa douce gronderie.

— Le peuple n'est pas capable d'apprécier la délicatesse de tes sentiments charitables, conclut-elle. Il te donnera toutes les marques

extérieures de respect; mais, sois-en sûre, il méprise quiconque le traite en égal.

Nadia écoutait en silence. Il était néanmoins facile de deviner à ses joues empourprées, à la dilatation de ses narines délicates, le combat qui se livrait en elle. Vladimir intervint.

— Quelles idées, ma mère! Pourquoi dire le « peuple » en parlant de nos paysans? D'ailleurs, ne sommes-nous pas tous sortis du peuple? N'est-ce pas notre devoir de l'élever jusqu'à nous, en mettant à sa portée notre culture intellectuelle? Il a contre nous une défiance trop justifiée peut-être; établissons avec lui ce commerce naturel et bienveillant qui seul peut détruire l'antagonisme des classes.

— Tu parles comme un livre, répondit en souriant sa mère; mais, vois-tu, mon fils, j'ai passé quarante années de ma vie au milieu de nos paysans, je crois les connaître mieux que toi, si je m'exprime avec moins d'éloquence.

L'entretien fut interrompu par l'arrivée de Terenty, qui apportait une lettre à Vladimir.

— De mon frère! s'écria le jeune homme en déchirant l'enveloppe à la hâte.

Terenty s'était incliné respectueusement devant sa maîtresse.

— Le starost du village demande à parler à Votre Excellence, dit-il.

— Fais-le attendre.

— Il est délégué par les paysans et semble chargé d'un important message.

— C'est bien, va chercher Jacob.

Le visage de Nadia s'était couvert d'une vive rougeur. Elle ouvrit la bouche pour parler, mais elle se retint. Elle savait de quelle affaire le starost voulait entretenir la barina.

Cependant Vladimir dévorait la lettre de son frère, laissant échapper de temps à autre une exclamation joyeuse.

— Que te mande Dmitri? dit Anna.

— Il va venir, ma mère! Il renonce à devenir conseiller d'État, il abandonne la carrière diplomatique. Il veut vivre près de nous, ce bon Dmitri!

Anna ne parut point partager entièrement la joie du jeune homme. Revoir Dmitri, son fils bien-aimé, l'objet de ses secrètes préférences, était un bonheur ardemment souhaité. Mais pourquoi quittait-il une carrière qui, sous le bienveillant patronage d'un oncle paternel, promettait d'être fort brillante?

— Donne-moi la lettre de ton frère, demanda-t-elle à Vladimir.

Nadia s'était approchée de la fenêtre, son cousin alla la rejoindre.

— Je serai content que vous connaissiez Dmitri, lui dit-il. Vous trouverez en lui un adversaire dont il ne sera pas facile de triompher quand vous aurez envie de chercher querelle. Du moins, vous ne lui reprocherez pas de manquer de sérieux.

— Soyez tranquille, je respecterai un si rare mérite.

Vladimir, qui adorait son frère, se hâta de le défendre.

— Ne prenez pas ce ton moqueur. Dmitri possède une variété de connaissances, une aptitude pour le travail, qui sont très rares en Russie.

— Je n'en doute nullement. Ses voyages dans les régions les plus pittoresques de la vieille Europe seront d'une incontestable utilité à la Russie en général, aux paysans de Bialastolby en particulier.

Anna, tout en lisant la lettre de Dmitri, avait entendu cette mordante réponse.

— Je ne sais, dit-elle froidement à Vladimir, pourquoi tu parles de ton frère en termes si pompeux, il n'a pas besoin de tes éloges. D'ailleurs, c'est à moi qu'appartient Bialastolby, Nadia doit le savoir.

Vladimir rougit jusqu'aux oreilles. Il était exaspéré contre sa cousine et furieux contre lui-même.

— Je monte chez moi, reprit-il après un silence. Je vais écrire à Neradovitch.

A ce nom, Nadia devint affreusement pâle.

— De quel Neradovitch parlez-vous? demanda-t-elle d'une voix tremblante.

— Mais probablement de celui que connaissent tous les étudiants d'Odessa; du plus honorable, du plus courageux des chefs du parti avancé.

— Vous allez lui écrire!

— Sans doute. A moins que vous ne jugiez à propos de me le défendre.

L'agitation de Nadia ne lui permit pas de prendre garde à la raillerie de ces paroles.

— Écoutez-moi, je vous en conjure! s'écria-t-elle. Si vous connaissiez cet homme, vous ne voudriez avoir rien de commun avec lui.

— Neradovitch est républicain, n'est-ce pas? Je le sais. Pourquoi cela me ferait-il peur?

— Savez-vous aussi qu'il peut être arrêté d'un moment à l'autre? On ferait chez lui des perquisitions. Lui écrire n'est pas chose indifférente.

— Et c'est vous, Nadia Sergeievna, qui me parlez ainsi? Vous qui naguère, si je ne me trompe, étiez au nombre de ses adhérents, vous me conseillez de l'abandonner à l'heure du péril?

Une rougeur brûlante monta au front de Nadia, ses yeux étincelèrent d'indignation. Quoi! pour la sécurité de cette famille qui l'avait recueillie, elle avait presque rempli le rôle d'un délateur, et voilà quelle était sa récompense! La sécurité des Koretzky! Un amer sourire lui vint aux lèvres. Avait-elle jamais tremblé pour elle-même?

— Vous me rappelez, s'écria-t-elle, ce que j'étais quand je suis venue dans votre maison. Plût à Dieu que je n'y eusse jamais mis les pieds! Vous m'insultez aujourd'hui, vous me chasserez demain sans doute.

Anna était restée jusque-là silencieuse. Bien qu'elle ne voulût adresser aucun reproche à Nadia, elle était froissée des appréciations moqueuses dont Dmitri avait été l'objet. Mais elle ne prévoyait pas que la discussion s'envenimerait à ce point.

— Comment peux-tu parler ainsi, Nadia? dit-elle. N'as-tu pas été reçue ici avec affection? L'as-tu déjà oublié?

— Je n'ai pas assez de reconnaissance, n'est-ce pas, pour tant de bienfaits? Soyez tranquille, je vais partir, et le plus tôt sera le mieux.

Avant que sa tante eût le temps de la retenir, elle avait quitté le salon.

Vladimir resta comme frappé de la foudre. Anna se laissa tomber dans un fauteuil, et appuya sur sa main sa tête blanchie.

— C'est une tâche difficile, murmura-t-elle, de dompter un pareil caractère; mais avec l'aide de Dieu, nous en viendrons à bout.

III

Cependant le starost du village et une douzaine de délégués attendaient au bas du perron. Quand ils virent paraître Anna Grigorievna, tous se découvrirent et se rapprochèrent.

— Que signifie cela? demanda-t-elle sévèrement, sans descendre vers eux. Combien de fois t'ai-je dit, Trofime, que je discuterai les affaires avec toi seul, et non pas avec tout ce monde? Tu es le starost du village, ce me semble.

Trofime Moronoff, grand gaillard dont les traits mal équarris paraissaient taillés dans une souche de bois trop dur, tournait avec embarras son bonnet dans ses mains, sans oser lever les yeux sur la barina; son regard oblique se dirigeait du côté des paysans, comme pour chercher du renfort.

— C'est le village qui les envoie, *matushka* [1], murmura-t-il avec hésitation. Nous ne pouvons rien décider sans eux.

— Où est Jacob? dit Anna.

[1] Petite mère.

Un petit homme, aux cheveux noirs, au visage imberbe, parut aussitôt, comme s'il se fût détaché de la muraille. C'était le starost du manoir. Il portait un caftan bleu fort propre, et semblait d'une condition supérieure à celle des paysans; mais ses yeux, pas plus que ceux de Trofime, ne se levèrent sur la barina. Il les tenait obstinément fixés à terre; pas un muscle ne remuait dans son énigmatique visage.

— Que demandent-ils, Jacob?

— Je ne sais pas, répondit-il, toujours les yeux baissés. Peut-être viennent-ils pour leurs terres.

— Qui peut le savoir mieux que toi, Jacob? dit Trofime.

Jacob souleva un instant sa paupière gauche d'un air de dédain, mais il garda le silence.

— Enfin, de quoi s'agit-il? s'écria Anna.

— Allons, parlez, mes amis, reprit Trofime, en se tournant vers les délégués.

Un bruit confus de voix sortit du groupe des paysans.

— Comment voulez-vous que je vous comprenne? dit Anna en haussant les épaules. Quelle idée d'envoyer ici tous ces braillards?

Deux hommes, poussés par leurs camarades, se détachèrent de la foule.

— Vous nous avez fait tort, Anna Grigorievna. Votre starost le sait bien, quoiqu'il ne veuille pas en convenir. Nous refusons de travailler sur votre domaine jusqu'à ce que nous ayons obtenu justice. N'est-ce pas, camarades? conclut-il, s'adressant aux paysans.

— Oui! oui! crièrent toutes les voix.

Anna Grigorievna ne se laissa pas intimider.

— Comment! vous n'avez pas su faire valoir vos terres; vous m'avez suppliée d'en racheter une partie, trouvant les taxes trop lourdes; et aujourd'hui que, grâce à une meilleure administration, vos champs ont augmenté de valeur, vous voulez les reprendre, ou bien les louer à des conditions dérisoires, en laissant les impôts à ma charge? C'est impossible.

— La terre nous appartient. Nos pères et nos grands-pères l'ont labourée.

— Mais c'est absurde! dit Anna. Voyons, Trofime, as-tu perdu ta langue? Tu restes là comme un bloc de pierre. Fais-leur donc comprendre que, s'ils cultivent le sol, ce n'est pas une raison pour qu'il soit à eux.

Le starost tournait et retournait son bonnet dans ses mains.

— Les parts qui leur restent sont si petites, et ils sont si pauvres! La récolte a été mauvaise l'année dernière.

— Pas du tout, répliqua-t-elle. Je ne changerai rien à nos con-

ventions. Ne faites pas les semailles d'automne, si bon vous semble; cela m'est égal. Je trouverai du monde à Nikolsky. La terre ne restera pas en friche, n'ayez peur.

Nikolsky était un vaste domaine situé dans le voisinage et appartenant à la fille, encore mineure, d'un riche propriétaire qui venait de mourir à Saint-Pétersbourg.

Les paysans se regardèrent en silence; ils savaient que les résolutions d'Anna ne changeaient guère.

— Et le pré? dit un des plus jeunes délégués. Le bail du Maxatoffsky expire le 9.

Fière de sa victoire, Anna leur donna satisfaction sur ce point et leur accorda des conditions avantageuses. Elle allait rentrer, quand deux hommes, se précipitant vers elle, se jetèrent à ses pieds. Par une assez fréquente anomalie, ces humbles suppliants s'étaient précisément fait remarquer parmi les plus récalcitrants de la bande.

— *Matushka*, n'ordonnez pas notre ruine! Soyez pour nous une mère!

Il s'agissait tout simplement de quelques vaches qu'un garde avait surprises paissant sur les terres du manoir. Anna se montra indulgente, et déclara que l'affaire n'aurait pas de suites.

Les paysans se retirèrent enfin. Mais la tranquillité des habitants du château devait être encore une fois troublée ce jour-là. Une troïka parut au bout de l'avenue de tilleuls et l'*ispravnik* du district se fit annoncer chez la barina.

C'était un capitaine en retraite, nommé Amfiloxi Berendeieff. Bien qu'il eût depuis longtemps cessé d'être jeune, il était toujours vêtu avec une extrême recherche; ses rares cheveux, sa longue barbe exhalaient le parfum à la mode, ses gants de peau de chien étaient d'une fraîcheur immaculée. Sa voix, très douce, prenait avec les dames des inflexions particulièrement tendres. Grand admirateur de l'ordre nouveau, il proclamait avec emphase l'égalité de tous devant la loi, et se plaignait amèrement que la police, le bras droit de toute législation, ne jouît pas dans la société de la considération qui lui est due.

L'ispravnik appliqua galamment sa moustache teinte sur la main d'Anna, témoigna le plus touchant intérêt pour ses nouvelles cultures, ne tarit pas d'éloges sur ses chasses splendides; mais la douairière devina fort bien qu'il n'était pas venu simplement pour lui débiter des phrases de salon.

— Vous avez peut-être à me parler d'affaires, Amfiloxi Nikandrovitch? demanda-t-elle après l'avoir laissé déployer son éloquence.

— Quelle idée! ma seule intention est de vous rendre mes devoirs,

à vous et à votre parente. On dit que vous avez ramené de Moscou une jeune merveille de grâce et de beauté.

Anna le regarda droit dans les yeux.

— Nous y voilà, pensa-t-elle.

— Ma nièce est absente, répondit-elle froidement.

— J'en suis désolé, reprit l'ispravnik d'un air gracieux, j'ai beaucoup entendu parler d'elle.

Il rapprocha sa chaise.

— Voyez-vous, continua-t-il presque à voix basse, nous autres qui devons veiller à la sûreté de l'empire, nous sommes obligés de prendre certaines mesures indispensables. Notre chef vient d'apprendre que cette jeune fille a été en relations avec des personnes...

— Pardonnez-moi, interrompit Anna d'un air résolu. Cette affaire ne me semble vous concerner en rien. Nadia est chez moi, je suis sa tutrice et je réponds d'elle.

— Je sais, je sais, dit l'ispravnik d'un ton conciliant. Pouvez-vous supposer que je vous soupçonne? Mais il est facile à la jeunesse de s'égarer; tant d'erreurs sont répandues aujourd'hui. Elles infectent l'air que nous respirons. L'âge de votre nièce, il est vrai, sa présence dans votre respectable maison, éloignent toute crainte de péril; cependant, elle a besoin d'être guidée...

— Ne vous ai-je pas dit que je me charge de ce soin?

— Sans doute. Je me bornerai donc à vous prier de signer un petit certificat, constatant que votre nièce...

— Vous doutez de ma parole?

— Dieu m'en préserve! C'est une pure formalité, l'engagement que cette jeune fille n'entretiendra plus aucun rapport...

— Dans ma maison? Pour qui me prenez-vous, Amfiloxi Nikandrovitch? Et vous croyez que je signerai une déclaration pareille? Détrompez-vous. Je n'ai jamais eu maille à partir avec la police, mais je réponds de Nadia comme de moi-même, je le répéterai au gouverneur s'il juge à propos de me le demander.

L'ispravnik fut abasourdi. Cette explosion de colère lui fit perdre jusqu'au sentiment de sa dignité officielle.

— On va servir le café, vous en offrirai-je une tasse? dit Anna qui n'avait pas tardé à recouvrer son sang-froid.

Mais Berendeieff prétexta qu'il était attendu à Nikolsky, et se hâta de prendre congé.

La porte se refermait à peine sur lui, que Nadia parut du côté opposé.

— Tante, chère tante, s'écria-t-elle en se jetant aux genoux d'Anna, pardonnez-moi ce que j'ai dit ce matin! Je suis ingrate, mauvaise, je ne mérite pas votre bonté.

Elle tremblait de tout son corps et couvrait de baisers les mains d'Anna. Il y avait autant d'impétuosité, autant de passion dans son repentir qu'il y en avait eu dans sa révolte.

— Je t'ai pardonné, ma chérie, dit la douairière en caressant avec douceur sa blonde chevelure. Ne sais-je pas bien qu'il ne faut pas s'attendre à te voir agir comme une autre?

— J'ai entendu cet homme, je sais que vous êtes menacée à cause de moi, reprit la jeune fille avec une agitation croissante. J'arrivais près de la porte, mon nom a été prononcé, j'ai voulu savoir ce qui allait suivre... Ce n'était pas mal? ajouta-t-elle tout à coup d'une voix où l'on sentait poindre l'esprit de rébellion. Eh bien, oui, c'est vrai, j'ai écouté.

L'expression de son visage démontrait qu'un mot de reproche eût de nouveau déchaîné la tempête.

— Écouter aux portes n'est pas une chose très louable, dit Anna en souriant, mais il n'y a pas grand mal pour cette fois.

— Vous comprenez, chère tante, que je ne puis rester davantage. Amener un malheur sur votre maison! Cette seule pensée me fait frémir.

Elle était encore aux pieds d'Anna; le regret, l'indignation, la douleur, se peignaient tour à tour sur son mobile visage avec la véhémence qui lui était particulière.

— Tu crains pour moi? dit Anna surprise. N'as-tu pas entendu comment j'ai réduit cet ispravnik au silence?

— Laissez-moi partir, chère tante, répondit Nadia en secouant la tête. Je ne suis pas pour votre maison un hôte convenable.

— Non, ma fille, j'ai pris l'engagement de veiller sur toi, je tiendrai ma parole.

Ces mots furent prononcés d'un ton ferme qui n'admettait point de réplique.

— Je dois cependant exiger de toi une promesse, celle de n'envoyer en secret ni lettres ni messages à... tu sais à qui... à ce Neradovitch dont Vladimir parlait ce matin. Puisque tu as entendu l'ispravnik, tu comprends sans doute combien une telle précaution est nécessaire. Tu promets, n'est-ce pas?

Nadia s'était relevée. Debout devant sa tante, les mains croisées sur sa poitrine, elle resta quelques instants silencieuse.

— Oui, dit-elle enfin avec effort, oui, je promets.

IV

La vie était fort réglée à Bialastolby; le dîner se servait exactement à quatre heures, tous les voisins et amis d'Anna Grigorievna

savaient qu'ils étaient bienvenus à sa table, mais qu'ils ne devaient point arriver en retard, car jamais elle n'attendait personne. Ce jour-là, plusieurs hôtes furent reçus au château. L'un d'eux, Féodor Vassilievitch Tomiline, juge de paix de cette partie du district, était un ancien ami de la famille Koretzky. C'était un aimable vieillard, fort peu dans le courant des idées modernes, mais dont la bienveillance, la bonne humeur et la droiture inspiraient généralement autant de sympathie que d'estime. Il amenait avec lui un jeune magistrat, tout frais émoulu de l'École, gonflé de son importance et rempli de dédain pour cette aristocratie rurale au milieu de laquelle ses chefs le condamnaient à vivre. Il crut devoir accabler Nadia de compliments fades, lui dit que c'était un péché d'ensevelir tant de charmes au fond de la province, et qu'Anna Grigorievna devrait la conduire à Moscou.

— Ce n'est pas encore l'Europe, conclut-il en soupirant, mais cela y ressemble un peu; on y trouve une espèce de société, dont vous serez la reine.

— Je connais Moscou, répondit Nadia, quoique je n'y sois pas allée pour briller dans les bals.

Le dîner était achevé et les convives descendus au jardin, quand Terenty annonça un nouveau visiteur, Nicolas Ossipovitch Boroffsky, procureur général du district de C***.

Vladimir et le substitut, qui se dirigeaient vers le billard, s'arrêtèrent. Le vieux juge de paix eut un haussement d'épaules.

— Oh! oh! dit-il, notre très honoré procureur général, je me retire.

— Pourquoi? demanda Nadia surprise. On parle beaucoup de son mérite.

— Son mérite? Fort bien, vous en jugerez.

Les instances d'Anna ne purent le retenir. Il disparut par une allée latérale pour aller reprendre la modeste tarantass qui l'avait amené.

Celui qui mettait ainsi en fuite Féodor Tomiline était un homme d'environ trente-cinq ans. Il avait des traits expressifs, sinon d'une régularité parfaite, et des yeux d'un pâle bleu d'acier qui semblaient lire dans la pensée d'autrui, sans jamais laisser deviner l'âme retranchée derrière cet impénétrable rempart. Sa conversation aisée, brillante, produisait sur ses auditeurs, bien qu'elle n'eût rien de mystérieux, une impression singulière. On le croyait de naissance assez médiocre, il avait cependant trouvé de puissants protecteurs, et son avancement avait été rapide. Quoi qu'il en soit, ses qualités et ses défauts, sa belle prestance, sa situation dans le district de C***, l'avenir qui lui était, disait-on, promis, en faisaient le point

de mire de la société féminine; mais, célibataire endurci, il restait sourd à tous les encouragements, et naviguait tranquille au milieu des écueils semés sous ses pas. En ce moment il arrivait de Nikolsky et apportait un message d'Elena Michaïlovna Ordinzoff, jeune veuve qui habitait ce riche domaine avec sa belle-fille Eugenia, à peine sortie de l'enfance, car elle venait d'accomplir sa seizième année. Le vieil Ordinzoff était mort à Saint-Pétersbourg, dix-huit mois auparavant. Il était fort lié avec le beau-frère d'Anna, Pierre Koretzky, et l'avait adjoint à Elena comme tuteur de l'enfant, née d'un premier mariage, qui était l'unique héritière de son immense fortune. Ce choix, dont la jeune veuve ne s'était pas montrée particulièrement flattée, nécessitait pourtant quelques relations entre les deux familles; Boroffsky venait annoncer la visite des dames de Nikolsky.

Il avait encore un autre but, dont il ne jugea pas utile d'informer Anna. En route, il avait rencontré l'ispravnik et avait appris de lui la présence à Bialastolby d'une jeune fille venue de Moscou, une nihiliste de la pire espèce, malgré ses dix-huit ans et la rare beauté qui eût paru devoir la détourner de l'aride sentier des conspirations politiques.

La première personne sur laquelle tomba le regard de Boroffsky ne fut cependant pas Nadia, mais l'infortuné substitut, debout à l'entrée de la salle de billard. Il l'appela d'un signe et, d'une voix brève, lui donna quelques instructions sans doute fort pressantes, car le jeune homme se hâta de sortir pour trouver un véhicule auquel il pût confier sa toilette et sa précieuse personne.

Anna offrit ses chevaux.

— Non, répliqua Boroffsky, pourquoi gâter ces jeunes gens?

Il s'excusa toutefois du sans-façon avec lequel il avait congédié l'hôte de la douairière.

— L'affaire dont il s'agit est absurde, continua-t-il, mais il faut faire un exemple. Au nombre des accusés se trouve un tout jeune homme, un apôtre de la rénovation sociale, livré à la justice, devinez par qui? Par les paysans de Slatursky eux-mêmes. Et pourtant, quelques jours plus tard, ils entraient en révolte contre les autorités. La semence avait porté ses fruits. Nous devons mettre un terme à de pareils désordres. Ils se renouvellent trop souvent, au plus grand préjudice de ceux qui en sont les auteurs.

— Ainsi donc c'est par philanthropie que vous les mettez en prison? dit Vladimir.

— Certainement. Croyez-vous plus pratique de leur faire un cours de législation impériale? Rien de stupide comme les insurrections qui échouent, car elles ne mènent à rien.

Du ton avec lequel ces paroles étaient prononcées, il était impossible de savoir si Boroffsky regrettait ou non cet échec.

Vladimir répondit avec quelque chaleur, mais Boroffsky réfuta tous les arguments, et, malgré l'instinct de rébellion propre à ses vingt ans, le jeune homme commença bientôt à considérer avec une sorte de respect son tranquille contradicteur.

— Croyez-vous que le peuple se laissera gagner par cette propagande ? demanda-t-il.

Boroffsky eut un sourire étrange.

— Les meneurs ont amassé les matériaux d'un vaste incendie, mais il s'agit d'y mettre le feu. Leurs torches pourront-elles accomplir l'œuvre de destruction? Qui saurait le dire?

Nadia écoutait sans prendre part à l'entretien. Frappée des paroles de Tomiline, elle s'était promis d'observer une grande réserve. On rentra pour le thé. Boroffsky prit place auprès d'elle, et reçut une tasse de ses mains. Leurs yeux se rencontrèrent.

« Vous vous défiez de moi, semblaient dire ceux de Boroffsky, vous feignez de ne pas m'entendre, mais vous m'écouterez en dépit de vous-même. »

La conversation prit un autre tour. On passa en revue la chronique locale, et Boroffsky émit des observations si fines, si mordantes, que Vladimir en rit aux éclats. Lui cependant gardait son air d'indifférence, comme si les plus amusantes saillies lui fussent échappées inconsciemment.

— On croirait que vous récitez une leçon apprise par cœur, tant vous semblez peu ému, ne put s'empêcher de dire Nadia.

Il eut un sourire de triomphe, il avait amené la jeune fille à parler.

— Ému ! répliqua-t-il. Ne savez-vous pas que ma principale occupation est d'accuser, de poursuivre?

— Je le sais, répondit amèrement Nadia. Je sais qui vous poursuivez, comment vous poursuivez.

— Vous vous trompez, Nadia Sergeievna. Vous me considérez comme un sanguinaire oppresseur ; je puis vous assurer que je n'ai pas le moindre sentiment de haine. Ne saurait-on arracher de mauvaises herbes sans y mettre de la colère?

— Ce froid mépris n'est-il pas mille fois pire?

— Peut-être. Cela dépend du point de vue. Nous n'avons pas à nous occuper de la valeur morale des criminels politiques. Ils se sont mis en dehors des lois sociales, la société les écrase, absolument comme une locomotive écrase ce qui se trouve sur la voie. A notre place, ils en feraient autant.

— Un train peut dérailler.

— Sans doute. La conduite à tenir serait alors différente.

Que signifiaient ces singulières paroles? Nadia demeura muette d'étonnement.

— Et ce jeune homme que les paysans ont livré à la justice, reprit-elle après quelques instants de silence, est-ce que vous le traiterez aussi sévèrement que les autres? Il n'a que vingt-deux ans.

— Que puis-je à cela? Les preuves sont convaincantes. Le connaîtriez-vous!

— Je l'ai vu.

— Où cela, grand Dieu! s'écria Anna. Tu n'es pas allée à la prison de Slatursky, je suppose?

— Non, dit-elle, comme à regret.

— Voulez-vous me permettre de répondre pour vous? demanda Boroffsky. Vous l'avez vu à Bialastolby même, quand il est venu chez le pope. Ne suis-je pas bien informé?

Anna leva les mains au ciel. Un nihiliste, un révolutionnaire dans ses propres domaines, chez le père Sosime, qui administrait la paroisse depuis plus de vingt ans!

Boroffsky la calma en lui donnant l'assurance que ses paysans n'avaient pas prêté l'oreille aux discours du jeune représentant de la *Semlia i Viola* [1].

Une heure plus tard, il était sur la terrasse, fumant un cigare avec Vladimir, quand la douce figure de Nadia parut sur le seuil.

— Quelle imprudence! s'écria Boroffsky. Affronter l'air du soir avec une toilette si légère!

Vladimir s'élança dans la maison pour chercher un châle.

— Ne pensez pas à moi, dit-elle vivement à Boroffsky. Je viens implorer votre indulgence en faveur du jeune homme dont nous parlions tout à l'heure.

— Celui que vous avez rencontré chez le père Sosime?

— Oui, reprit-elle sans remarquer l'ironie de sa voix. Ne voudriez-vous pas... pour cette fois du moins, fermer les yeux?

— Je ne vous comprends pas. Que la cause nihiliste vous intéresse, je puis le concevoir, mais un seul individu? Qu'est-ce qu'une vie humaine dans cette grande, cette éternelle lutte?... A moins, ajouta-t-il, qu'un motif personnel...

Elle se redressa, la rougeur au front.

— Pour qui me prenez-vous? Il est jeune, il est faible, dit-on, et d'une intelligence bornée, voilà pourquoi je plaide en sa faveur.

Vladimir rentrait, un châle à la main.

— Comprenez-moi, Nadia Sergeievna, reprit Boroffsky. Je suis aussi désintéressé que vous dans cette affaire, et cependant, je dois

[1] *Terre et Liberté*, journal radical.

vous refuser. Plus tard, vous apprécierez mieux sans doute le peu de valeur de la vie d'un seul homme.

Elle courba silencieusement la tête.

— Ne me gardez pas rancune, dit-il en lui tendant la main.

Presque sans le vouloir, elle y mit la sienne.

— Permettez-moi de vous donner un conseil, ajouta-t-il. Évitez les gens que vous pouvez rencontrer chez le père Sosime. Les voir ne servirait à rien, et qui sait? Un homme de loi trop curieux, comme moi, par exemple, vous poserait peut-être des questions désagréables.

Il rentra au salon sans lui laisser le temps de répondre.

V

Retirée dans sa chambre, Nadia fut longemps ce soir-là sans trouver de repos. Les dernières paroles de Boroffsky résonnaient à ses oreilles. Il lui semblait être sur le banc des accusés, en face de cet homme, dont le regard perçant ne la quittait pas. Un sentiment de vague terreur, d'angoisse indéfinissable s'empara d'elle. Pour chasser le menaçant fantôme, elle passa la main sur son front brûlant et s'approcha de la fenêtre. C'était une tiède nuit d'avril; la lune répandait sur les longues avenues, sur les massifs et les pelouses sa calme et mystérieuse lumière. La nature semblait endormie dans cette paix divine que l'homme ne connaît pas, absorbé par l'âpre recherche d'un bien qui le fuit toujours. « La vie, se disait Nadia, ne serait-elle qu'une énigme, posée par la fatalité implacable? » Non, la solution devait se trouver quelque part. Qui lui en donnerait la clé?

Les événements de son existence, si courte et déjà si troublée, se retracèrent à son esprit. Elle revit la maison paternelle, la place laissée vide par la mort de sa mère, son enfance délaissée, car son père, le colonel Serge Olsheffsky, s'occupait peu de ses filles, et leur présence ne changea rien à ses habitudes de dissipation. Il les aimait pourtant à sa manière, particulièrement l'aînée, Alexandra, dans laquelle il se retrouvait mieux. Quand elles commencèrent à grandir, elles lui devinrent une gêne, il eut l'idée de les mettre au couvent, mais il appartenait à l'opposition libérale, qu'eussent dit ses amis d'un pareil abandon des principes dont il se faisait gloire? Alexandra et Nadia furent envoyées à un lycée de filles.

Dans une école de ce genre, les élèves sont plus nombreuses que choisies avec soin. Les deux sœurs firent néanmoins de rapides progrès, car, si la direction morale laissait à désirer, les maîtres étaient habiles. L'un d'eux, Neradovitch, professeur à l'université

d'Odessa, jouissait d'une grande réputation de science. Les élèves le considéraient avec le respect dû à un oracle, et les bruits qui circulaient sur son origine ajoutaient encore à son prestige. On le disait fils d'un grand seigneur, ruiné par des collatéraux avides, et cherchant, dans le domaine de la philosophie et de l'histoire, dans l'étude des problèmes sociaux, dans un ardent amour des classes pauvres, l'aliment de sa noble ambition. Nadia l'écoutait avec l'enthousiaste ferveur de la jeunesse. Il lui prêta des livres. Elle y vit qu'une ère de bénédiction attendait l'humanité; mais que, pour y atteindre, il lui fallait passer par le fer et le feu. « L'avenir est à nous, lui disait Neradovitch: nous aurons à répandre beaucoup de sang, le nôtre et celui des oppresseurs, le bien des générations futures sera notre récompense. »

Compatir à ceux qui souffrent était, chez Nadia, une impulsion naturelle; son âme généreuse avait soif de dévouement, mais elle ne pouvait comprendre par quelle étrange contradiction ceux qui professaient pour les déshérités de ce monde une si ardente sympathie mêlaient, à tant d'amour, tant de haines violentes, tant de menaces de ruine et de mort. Elle n'osait interroger Neradovitch, il lut sa pensée dans ses yeux.

— Vous vous étonnez, répondit-il, qu'une route pleine de sang puisse conduire à la paix, à la fraternelle union. Mais vous avez confiance en moi, je suppose. Si votre inexpérience élève des doutes dans votre cœur, que la foi vous soutienne. Une grande œuvre ne s'accomplit pas sans de grands sacrifices. Nul progrès ne germe sur cette terre s'il n'est arrosé de sang et de larmes.

Ces prédications véhémentes, l'accent passionné, convaincu, qui les accompagnait, bouleversaient l'âme de Nadia. Comment une enfant de seize ans eût-elle deviné ce qui se cachait sous ces dehors d'apôtre?

Sa sœur Alexandra, ou, selon le diminutif adopté en Russie, Sacha, se livrait à d'autres études. Elle s'était liée avec une des élèves les plus âgées, dont le frère, Youry, lui apprenait à se dégager de tout scrupule banal. Affranchis des préjugés étroits d'une société caduque, les deux précurseurs de l'ordre nouveau se fussent volontiers enfuis vers des régions plus clémentes, mais nulle part sur cette terre où règne en maître l'infâme capital on ne peut vivre sans argent ni ressources; Youry ne possédait rien. Alexandra se souvint qu'elle était riche; sa mère avait laissé de grands biens, dont elle et sa sœur étaient les héritières. Mais comment espérer que le colonel Olsheffsky consentirait à l'union de sa fille avec un étudiant sans sou ni maille, chassé de l'université pour une affaire des plus scabreuses? Neradovitch se chargea d'arranger les choses. Un mariage

simulé avec un certain prince Toumanoff, homme à l'esprit faible et borné, instrument aveugle du parti nihiliste, aplanit tous les obstacles. Quant à Nadia, on mit à profit son inexpérience, et l'on se contenta de lui démontrer combien il serait utile d'employer sa fortune à soutenir la sainte cause des pauvres et des opprimés.

Un an plus tard, les deux sœurs, ruinées, dépouillées, arrivaient à Moscou. Nadia commençait à perdre sa naïve confiance. Elle s'en ouvrit à Neradovitch.

Le chef nihiliste était au contraire plus ardent que jamais à poursuivre la rénovation sociale. Il s'était vu retirer sa chaire de professeur, et ne gardant plus de mesure, n'ayant rien à ménager ni à perdre, il était devenu l'âme du parti révolutionnaire dans toute la Russie méridionale.

— Je ne suis plus une enfant, lui dit Nadia, je veux savoir où vous prétendez nous conduire.

— Bientôt, répondit-il, bientôt nos plans vous seront connus, mais, quelle que soit la tâche qui vous sera confiée, vous n'avez plus le droit de déserter notre cause.

Son ardent regard enveloppait la jeune fille. Instinctivement, elle garda un silence plein de froideur.

— Vous savez sans doute, continua-t-il, qu'on ne peut nous appartenir à demi. Ceux qui ont mis la main à notre grande œuvre ne doivent plus avoir ni liens de famille ni volonté propre.

Il ouvrit la fenêtre, et plongeant les yeux dans les ténèbres :

— Voyez, dit-il, la ville semble reposer dans une paix profonde; mais, ici comme ailleurs, le sol est miné par un incessant travail. Encore un peu, et le vieux monde croulera, écrasant sous ses ruines tout ce qu'il abrite aujourd'hui, comme tombe un arbre pourri jusque dans ses racines. Le peuple est inconscient de sa force; nous devons la lui apprendre, et alors, de ses puissantes mains, le géant balaiera l'ordre social qui engendre tant d'injustices, d'infamies, d'oppressions et de misères.

En même temps, il avait soin de lui faire connaître, grossis par son éloquence, d'un côté tous les abus du pouvoir, de l'autre toutes les souffrances, tous les cas d'effroyable dénuement, qui se produisaient dans la grande cité.

Quelques jours plus tard, Neradovitch lui annonça que l'œuvre de rénovation allait entrer dans une phase plus active. Des affiliés, hommes et femmes, furent envoyés dans les manufactures; ils devaient se mêler aux ouvriers pour annoncer l'évangile nouveau. Nadia assistait à leurs meetings, écoutait leurs interminables discours, mais nulle tâche ne lui était assignée. Neradovitch ne pouvait se résoudre à l'exposer à la fatigue, aux dangers d'une telle propa-

gande. « Ses mains sont trop délicates, disait-il, pour un dur travail. » Cette sollicitude, dont le sens n'échappait à personne, la rendit l'objet d'une jalousie méprisante. Plusieurs demandèrent pourquoi une si grande dame restait dans un cercle si pauvre et si plébéien.

Cette malveillance fit cruellement souffrir Nadia. Ce qui lui fut encore plus pénible, ce fut de découvrir la grossièreté, les violences, les vices de ses nouveaux amis. Le succès de la propagande ne répondant pas à leurs efforts, la division se mit entre eux; d'incroyables scènes de désordres se produisirent. Neradovitch lui-même perdit sa hautaine assurance.

— Les ouvriers ne sont que des brutes! s'écria-t-il un jour. C'est folie de vouloir leur bien malgré eux. Sans nous, ils ne seront jamais que des bêtes de somme. Qu'ils aillent au diable, s'ils ne savent pas le comprendre!

Nadia écoutait, remplie de stupeur. Des brutes, des bêtes de somme! Qu'était devenue cette ardente philanthropie, prête à tous les sacrifices pour soulager la misère du peuple? Le voile étendu devant elle avec tant de soin commençait à se déchirer; une révélation inattendue acheva de lui ouvrir les yeux.

Décidée à rompre avec une affiliation qui lui était devenue odieuse, elle alla trouver Neradovitch.

— Je veux quitter Moscou, lui dit-elle.

— C'est impossible.

— Pourquoi? La vie que je mène ici est inutile aux autres, insupportable à moi-même.

— Vous ne partirez pas, s'écria-t-il avec violence; je le défends. N'avez-vous pas compris pourquoi je vous ai affranchie de tout travail, pourquoi je n'ai voulu vous exposer à aucun péril?

La foudre tombant aux pieds de Nadia ne l'eût pas bouleversée davantage. Le regard brûlant de passion que Neradovitch attachait sur elle ne permettait pas le moindre doute. Toute sa virginale fierté se révolta, son visage prit une telle expression de mépris, qu'il fut obligé de détourner les yeux.

— Je vous ai offensée? dit-il d'un ton étrangement humble et rempli de tendresse.

— Non. Ce qui est ridicule et bas ne saurait offenser. Je ne regrette qu'une chose, la confiance que j'avais mise en vous.

Et maintenant, appuyée au balcon de sa fenêtre, à Bialastolby, le souvenir de ce jour la faisait frémir encore. Qu'elle s'était sentie seule dans Moscou après cette rupture! Sa sœur avait déjà quitté la ville, envoyée ailleurs pas l'impérieuse volonté de Neradovitch. Nadia, sans amis, presque sans ressources, avait inutilement

cherché du travail. Le hasard, ou plutôt la Providence, lui avait fait rencontrer une parente de sa mère, Anna Grigorievna, et la pauvre enfant, oiseau blessé dans le combat de la vie, avait enfin trouvé un asile protecteur. Anna lui témoignait une sollicitude maternelle; Vladimir, dont les vingt ans avaient été d'abord un peu émus par la beauté de sa jeune cousine, avait fini par vivre avec elle sur le pied d'une camaraderie encore parfois troublée, mais sérieusement affectueuse.

— Nos voies ne sont pas les mêmes, lui avait-elle dit avec un triste sourire. Je ne suis pas de celles qui peuvent promettre un tranquille bonheur, à l'abri de tout orage. Gardez-moi votre amitié, Vladimir, mais ne causez pas à votre mère le chagrin d'avoir à combattre des rêves insensés.

N'avait-elle pas eu raison? La visite de l'ispravnik, les paroles de Boroffsky ne venaient-elles pas de lui remettre en mémoire son douloureux passé, son menaçant avenir?

VI

La semaine suivante, Vladimir fut chargé par sa mère de porter une invitation à leurs voisines de Nikolsky. C'était un magnifique domaine qui, pendant cinq ou six siècles, avait appartenu aux comtes Panitzine. L'immense fortune de cette famille était légendaire dans le pays, mais il n'est pas de richesses que le désordre et la prodigalité ne dévorent à la longue. Nikolsky fut mis en vente, et acheté par Ordinzoff. Sa veuve, Élena Michaïlovna, qui était une femme de goût, s'était efforcée d'adoucir quelque peu la sévère grandeur de l'édifice seigneurial. Une fontaine, entourée de fraîches plates-bandes, ornait le milieu de la cour et en masquait les vastes proportions; une large marquise protégeait la terrasse contre les rayons du soleil, et le luxuriant feuillage des plantes de serre les plus variées rompait les froides lignes d'une architecture trop correcte.

Arrivé devant la grille, Vladimir aperçut un paysan auquel il crut pouvoir demander si la barina était au château. Mais le jeune rustre se contenta de le regarder d'un air ahuri, et s'enfuit à toutes jambes.

La splendeur de Nikolsky n'était pas sans produire sur Vladimir quelque impression. Il se sentit fort décontenancé de n'apercevoir personne qui pût l'annoncer, tenir son cheval, ou du moins lui dire où il trouverait un domestique. N'osant appeler, il mit pied à terre; son attitude perplexe parut sans doute plaisante, car un frais éclat de rire retentit à quelques pas de lui. En même temps, un magnifique danois s'élança du massif le plus voisin, aboyant avec

fureur, et montrant ses mâchoires menaçantes. Le cheval effrayé, se cabra, la position de Vladimir devenait des plus critiques.

— Ici, Jack! veux-tu bien te tenir tranquille! cria une voix rieuse.

Une jeune fille, vêtue d'une robe noire garnie de bandes blanches, accourut et calma bientôt l'animal, qui se mit à gambader autour d'elle, tandis qu'elle caressait sa tête intelligente, non sans regarder Vladimir d'un air légèrement moqueur à travers ses longs cils abaissés.

C'était une délicieuse enfant, souple comme un roseau, quoique sa taille droite, frêle, élancée, fît songer aux jeunes sapins de son pays natal. La nature n'avait pas encore mis la dernière main à cette œuvre charmante, qu'elle semblait modeler avec amour. C'était la grâce du printemps, le bouton virginal dont le radieux épanouissement se laisse pressentir. Rien en elle d'anguleux ni de heurté, comme il arrive souvent dans la première jeunesse. Pourtant il était difficile de dire en quoi consistait réellement sa beauté. Ses traits n'étaient point classiques, elle n'avait nulle ressemblance avec ces pâles et vaporeuses héroïnes, idéalisées par les poètes. La vie au contraire débordait sur ce front candide, dans cette démarche légère qui paraissait à peine fouler le sol, dans ces yeux confiants devant lesquels la terre avec ses splendeurs s'ouvrait comme un paradis enchanté. En dépit de ses longs cils noirs, et des épais cheveux bruns, dont les lourdes tresses tombaient sur ses épaules, elle avait un teint d'une délicate fraîcheur, et la plus légère émotion faisait monter un sang vermeil à sa peau transparente. On eût dit qu'un perpétuel rayon de soleil se jouait sur ses lèvres roses, au fond de ses larges prunelles rieuses. Sa vue semblait faite pour chasser toute pensée morose, comme se dissipent les nuages devant l'aube matinale.

— Vous venez voir ma mère, je suppose? demanda-t-elle pour rompre le silence embarrassé de Vladimir.

— Elena Michaïlovna est-elle chez elle? demanda le jeune homme, dépité contre lui-même, et fronçant le sourcil pour cacher sa confusion. Vous êtes sa fille... je veux dire sa belle-fille ?... continua-t-il d'une voix qu'il s'efforçait en vain d'affermir.

Pour achever de lui faire perdre contenance, son cheval piaffait impatiemment, secouait sa crinière et tirait sur la bride au risque de la rompre.

— Vous avez deviné juste, répondit-elle avec son sourire malicieux.

Puis, voyant la rougeur qui montait au front de Vladimir :

— Je vais vous montrer le chemin, reprit-elle d'une voix qui

n'avait plus rien de railleur. Vous avez un cheval difficile, à ce qu'il me semble. Comment l'appelez-vous?

— Soliman.

— Féodor Tomiline m'a souvent parlé de Bialastolby, ajouta-t-elle, pour donner à entendre qu'elle aussi avait deviné à qui elle s'adressait. Il comprit son intention.

— Notre vieil ami m'a fait espérer qu'Elena Michaïlovna consentirait à me recevoir.

— Certainement, et moi aussi, répondit-elle d'un air espiègle.

Vladimir, remis de son émotion première, considérait la gracieuse enfant, il admirait la façon charmante dont le chapeau noir, orné d'une plume de même couleur, était posé sur sa tête, il contemplait ses nattes soyeuses, sa taille délicate, les plis élégants de sa jupe, assez courte pour laisser apercevoir deux petits pieds impatients, qui semblaient avoir peine à se tenir en repos.

— Pourquoi restons-nous là? dit-elle tout à coup. Partons. A propos, vous vous nommez Vladimir Alexandrovitch, n'est-ce pas?

— Et vous, Eugenia Alexandrovna, répondit-il riant à son tour. Nous ne sommes pas des étrangers l'un pour l'autre, vous voyez bien. Est-ce que vous devez passer l'été ici?

— Je le crois. J'avoue même que cela me faisait un peu peur.

— Peur? Pourquoi donc?

— Je me figurais que ce pays était un véritable désert, perdu au milieu de ces interminables steppes. Je me trompais; j'aime déjà Nikolsky.

Vladimir ne put s'empêcher de jeter un coup d'œil furtif sur le manoir aussi solennel qu'un tshinovnik en uniforme.

— Cela vous étonne? reprit Jenny[1]. C'est vrai, je l'ai trouvé d'abord aussi glacial à voir que les grandes dames en jupes à paniers qui tapissent la galerie. Mais on s'y habitue vite, aux grandes dames aussi bien qu'au château, et le parc est si joli avec ses grands sapins! Et puis, il y a tant de fleurs! En été, ce doit être délicieux.

En causant, ils étaient arrivés devant le perron. Un serviteur vêtu d'une livrée verte, toute galonnée, toute garnie de boutons, parut à quelque distance.

— Vassia, dit la jeune fille, prenez le cheval. Maman est chez elle?

— La barina doit y être.

Ils entrèrent dans le vestibule. Jenny remit le jeune visiteur aux soins d'un valet de pied, qui l'introduisit dans un élégant boudoir,

[1] Nom familier donné à Eugenia.

la seule pièce du château dont l'antique ameublement eût fait place à de confortables fauteuils de soie bleu-pâle. Les tables et les consoles étaient couvertes de fleurs, de bibelots rares, de ces mille riens qui impriment à une pièce sa physionomie particulière. C'était la retraite favorite d'Elena Michaïlovna.

A l'entrée de Vladimir, la jeune femme se souleva doucement, et lui montra un fauteuil placé près d'elle. Tous ses mouvements avaient une grâce nonchalante et mondaine ; ses traits fins, sa peau transparente, ses lèvres rouges et pleines comme une belle cerise mûre, eussent à peine fait croire à ses vingt-sept ans ; mais les yeux d'un bleu sombre avaient une expression étrangement perçante, les sourcils étaient durs et le front orgueilleux avait perdu depuis longtemps, si jamais il l'avait possédée, la pure et sereine tranquillité de la première jeunesse.

Sa voix était douce, égale, d'un timbre harmonieux, et cependant elle produisit sur Vladimir une impression singulière, analogue à celle d'une douche d'eau glacée. Mais Elena possédait au plus haut point l'art d'apprivoiser les natures craintives ou rebelles. Une demi-heure n'était pas écoulée que le jeune homme causait gaîment avec elle, se livrant même un peu plus qu'il n'avait résolu de le faire.

La conversation vint à tomber sur Dmitri, dont la prochaine arrivée causait à Bialastolby une vive joie.

— Cette nouvelle me fait à moi-même grand plaisir, dit Elena. Savez-vous que je connais votre frère depuis très longtemps?

Elle jeta sur Vladimir un rapide regard, comme si elle eût voulu lire au fond de sa pensée. Ce qu'elle vit calma-t-il une secrète inquiétude? Son front parut s'éclaircir, et elle reprit l'entretien, écoutant avec indifférence l'ardent éloge que Vladimir faisait de son frère.

Pierre du Quesnoy.

La suite prochainement.

A TRAVERS LES POÈTES[1]

III

Dans ce chapitre des *fantaisistes*, on veut traiter des poètes qui n'ont pas visé comme but spécial les relations religieuses. La fantaisie! n'est-elle pas la seule règle de la poésie? Si vous l'aimez mieux, ceux-là seraient les poètes de la vie intime, surprise au dedans, ou s'épanchant au dehors, sous le coup d'une commotion extérieure. Plus que jamais, ce genre de vers est en vogue. Nous ne savons plus nous éprendre des vieilles légendes dont se nourrit l'épopée. Les grands efforts lyriques ne sont plus permis à notre impuissance. Il reste l'univers psychique, où la douleur germe toujours, où toujours fleurit l'amour, et d'où l'espérance sort encore, plante frêle et fragile, ne demandant qu'un rayon de soleil et une goutte de rosée pour grandir jusqu'à la pleine éclosion. Ces émotions, ces joies, ces tristesses, exigent, il est vrai, à l'heure présente, une sincérité très simple dans l'expression. On a tant joué avec ces choses exquises, et le factice a si souvent débordé des vers qu'on leur consacrait! Pourtant, ce fonds commun d'inspiration ne vieillit pas, parce qu'il ravive l'intérêt suprême de toute œuvre d'art : notre *moi*. Nous aimons à voir dépeintes nos diverses impressions d'âme. Aux formes variées et complexes dans leurs innombrables apparences, elles durent identiques chez tous. Heureux qui les présentera au jour, sous une parure artistique, avec un vêtement transparent et délicat!...

Au premier rang, parmi ces poètes, je placerai M. Philippe Gille, qui a publié l'*Herbier*. Ce titre est mélancolique. « La vie, comme le disait récemment un des prêtres les plus distingués de France, M. Planus, n'est-elle pas un herbier où sont couchées dans leur ordre et succession chronologique, jour après jour, page après page, nos impressions, nos émotions, nos souffrances, nos joies, plantes douces ou amères, que le temps inexorable a flétries? » Dans son recueil, M. Philippe Gille a révélé son talent sous un aspect nouveau. Le publiciste spirituel et mordant, à la verve parfois gauloise, cachait un vrai poète, accessible aux tendres

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 décembre 1888.

pitiés, et qui a connu les morsures des plus délicates douleurs. L'idée va loin des vulgarités; elle fuit vers les sommets, et provoque tantôt la rêverie, tantôt les réflexions viriles et les décisions énergiques. On en jugera par les citations suivantes :

LES VIVANTS ET LES MORTS

NOUS.

Où donc es-tu, vaillant soldat,
Dont le nom a rempli les mondes,
Dont le bras, terrible au combat,
Reste inerte aux fosses profondes?

Où donc es-tu, vierge aux yeux doux,
Qui ne quittas ta blanche couche
Que pour ce sombre rendez-vous
Où la mort t'a baisé la bouche?

Où donc es-tu, tremblant vieillard,
Qui ne voyais pas, dans ta joie
A couver ton or du regard,
Que la tombe guettait sa proie?

Où donc es-tu pour l'apaiser,
Pauvre mère à l'âme si tendre,
Cet enfant qui cherche un baiser,
Pâlissant à force d'attendre?

EUX.

Nous ne laissons aux sépultures
Qu'un vêtement trop lourd pour nous;
Nous n'avons de corps ni figures,
Et nous ne voulons rien de vous!

Avec notre chair, à la terre
Nous avons tous rendu nos cœurs,
Encor pleins de votre misère,
Encor meurtris de vos douleurs!

Notre vie est l'indifférence;
Invisibles, sans nous cacher,
Nous passons, dans notre silence,
Auprès de vous sans vous toucher!

Tarissez vos larmes sans causes,
Vous qui venez pleurer sur nous;
Si nous prenions souci des choses,
C'est nous qui pleurerions sur vous!

UN RÊVE

L'un et l'autre attendaient. — Souriant aux douleurs,
La mère, chaque jour les appelait! Ses larmes
Lui semblaient douces! La pauvre âme, dans ses pleurs,
En pensant à l'enfant trouvait encor des charmes!
« Dieu, s'il me fait souffrir, le donnera plus beau;
« Tout se paie en la vie, et le ciel fait en sorte
« Qu'après un nouveau mal vienne un bonheur nouveau! »
Le mari l'embrassait; cela la rendait forte :
« — Je voudrais un garçon; il sera brave et grand,
« Il aura les yeux bleus; chacun dans la famille
« Viendra pour caresser, admirer notre enfant!
« Tu l'aimerais mieux, toi, si c'était une fille? »
Et l'homme répondait : — « Oui, j'ai rêvé parfois
« Deux anges avec moi. — Près du foyer, la mère
« Occupée à tresser quelque fil de ses doigts,
« Notre fille cherchant dans nos yeux le mystère
« Qui nous unit tous trois et qui s'appelle amour!
« Tendre fleur de printemps sous nos baisers éclose,
« Tu le devineras après nous, à ton tour! »

Ils parlaient de l'enfant sans raison et sans cause,
Pour en parler! « — Tiens, femme », un jour, dit le mari,
« Ce que tu penses bas, mon cœur me le révèle;
« Notre avoir, grâce à Dieu, ne s'est pas amoindri,
« Et je viens t'annoncer une bonne nouvelle.
« Quand l'enfant sera né... — la mère tressaillit —
« Il faudra lui donner tous nos jours; mais la ville
« Est dure aux tout petits; le mal les assaillit
« A chaque instant, partout: tu seras plus tranquille
« A la campagne, où l'air est plus pur et plus fort.
« J'ai trouvé près Meudon un logis simple, honnête;
« Nous y vivrons tous trois. Jamais le mauvais sort
« N'ira nous chercher là; c'est une maisonnette,
« Un jardin est au bout, un peu d'ombre, un peu d'eau,
« Et surtout de bonheur! — Nous mettrons une grille
« Au bassin, pour garder notre enfant, pauvre agneau! »
La mère l'arrêta : « Tu l'aimes donc, ta fille! »

C'était de la folie! Et du matin au soir
On parlait de l'enfant! Jusqu'à son mariage
Les occupait! Tous les deux conduits par l'espoir,
Le suivaient de leurs cœurs au delà de leur âge!
Le grand jour arriva. — Du fond de sa douleur,
La femme s'écria, laissant voir un sourire :

« — Ce n'est pas trop souffrir pour un si grand bonheur! »
Et le mal augmentait! Mais elle pouvait dire :
« Préparez le berceau ! Que les langes soient doux
« Pour le chéri ! » C'était, hélas! le mot suprême!

Ce ne fut pas l'enfant qui vint au rendez-vous
De la vie ! Et la mère emporta sans blasphème
Sur son sein refroidi, comme un enfant qui dort,
De tant de doux projets l'espérance et le gage!
Et le père suivit le funèbre équipage
Emportant trois défunts! Son bonheur était mort.

M. Paul Manivet intitule son volume : *Des sonnets*, et il le dédie à M. Joseph Soulary. Singulière fortune que celle du sonnet! Inventé par un Français, Girard de Bourneuil, qui mourut huit ans après saint Louis, il émigra en Italie, où Pétrarque le mit à la mode. Lors de la Renaissance, il repassa les monts, et, chez nous, Bertaut, du Bellay, Desportes, lui donnèrent un crédit qui dura jusqu'au dix-septième siècle. En 1638, la rivalité de deux sonnettistes, Voiture et Benserade, fit couler des torrents d'encre et partagea en deux camps les beaux esprits : *Uranistes* bataillaient contre *Jobelins*. Le grave Boileau sanctionna de son autorité infaillible l'engouement général :

Un sonnet sans défaut vaut seul un long poème.

Dédaigné par le dix-huitième siècle, le sonnet fut repris de nos jours, et Sainte-Beuve, qui ouvrit tant de voies nouvelles, enseigna à ses pairs, suivant le mot pittoresque de M. Coppée, à

Jongler dans un sonnet avec des rimes d'or. (*Le Passant.*)

Il disait :

Moi, je veux rajeunir le doux sonnet en France;
Du Bellay, le premier, l'apporta de Florence,
Et l'on en sait plus d'un de notre vieux Ronsard.

Et il comparait le sonnet « à une goutte d'essence enfermée dans une larme de cristal. » Le sonnettiste impeccable du dix-neuvième siècle, c'est M. Joséphin Soulary, poète lyonnais, qui unit une grande délicatesse de sentiments à une savante perfection de style. Le plaisir de la difficulté vaincue, l'art d'amener le trait final, l'habileté de condenser en quatorze vers, aux mots choisis et sonores, la pensée ou l'émotion : tout devait rendre le sonnet cher aux poètes de nos jours, que l'école du Parnasse a habitués à être des ciseleurs patients et ingénieux.

M. Paul Manivet effleure bien des sujets, même les plus graves. Il ne peut fuir l'idée dominante du temps, que l'homme souffre en face de mystères insondables :

ENFANTS DE MALHEUR

Il épelle déjà tous les mots de son livre.
Il hésite d'abord devant l'accouplement
Des lettres; puis le mot jaillit spontanément,
Comme un oiseau captif que sa bouche délivre.

Son front s'éclaire alors d'un fier rayonnement,
Et ce premier succès l'encourage à poursuivre.
C'est ainsi que l'enfant de l'inconnu s'enivre :
Le désir de savoir dompte son bégaiement.

La Nature est un livre ouvert et sans mystères;
Le nom de son auteur, écrit en caractères
Lumineux, éblouit nos regards de lecteur;

Mais l'esprit et les yeux ne peuvent pas s'entendre.
Faut-il que nous soyons des enfants de malheur
Pour épeler ce mot sans jamais le comprendre!

Avec le capitaine de Borelli, nous entrons dans une poésie faite de souvenirs guerriers. Là-bas, au Tonkin, que d'épisodes terribles, où la légion étrangère paye de son sang! Ils revivent dans ces tableaux rapidement enlevés; le style est sobre, imagé pourtant, vif et net comme un ordre du jour, ou comme un bulletin de bataille. Je préfère pourtant les deux pièces présentées aux concours de l'Académie : *Lamartine* et *Sursum corda*. Cette dernière est connue. Je transcris quelques vers sur Lamartine, à qui l'auteur rend cet hommage, qu'il fut un croyant.

Ton Dieu! — Tu crus en lui; tu vivras, ô poète,
Par ce rayon d'en haut qu'il fit luire sur toi :
N'entends-tu pas déjà la terre qui répète
Ton hosanna d'amour et tes hymnes de foi?
Tes regards ont porté plus loin que la matière;
Ton esprit discernait un invisible auteur,
Et tes chants, où passait son œuvre tout entière,
Par la Création prouvaient le Créateur;
Et dans toutes les voix, dans l'orage qui tonne,
Dans les frissons du vent, parmi les bois jaunis,
Dans le bruit de l'écueil sous le flot monotone,
La plainte du désert et la chanson des nids;
Dans le vallon chéri, dans les monts où la brume

Semble un parfum qui traîne au flanc des encensoirs,
Dans la splendeur des jours, et l'ombre où se rallume
L'astre des clairs matins pour le charme des soirs;
Dans le double infini qui prolonge la Forme
Et dont l'homme en tremblant soulève le rideau,
Dans l'orbite rêvé du Zodiaque énorme,
Dans ce monde entrevu qu'est une goutte d'eau;
Dans les pérennités, dans les métamorphoses,
Dans ce qui naît et vit, et meurt sous le ciel bleu,
Dans la sage beauté des êtres et des choses,
Et partout, et toujours, tu saluais ton Dieu!
Mais tu fis plus encore : et la foi qui vacille
Apprendra de la tienne à prier et souffrir;
Car c'est à deux genoux que ta raison docile
Adora dans ce Dieu Celui qui sait mourir!
Ils seront bien tes fils, — les fils de ton génie, —
Ceux-là qu'un temps prochain s'étonnera de voir
Recueillir confiants la promesse bénie,
Et marcher sous le signe où tu mis ton espoir;
Ils iront, invoquant ce crucifix qu'Elvire
Sur sa bouche expirante a pressé longuement;
Et, quelque noire nuit qui couvre le navire,
Ils verront une étoile au fond du firmament;
L'ivoire trois fois saint, tout brûlant de ta fièvre,
Va, de ta main, passer à leur fidèle main;
Le baiser de la morte ira de lèvre en lèvre
Apaiser sur la leur le long sanglot humain;
Et s'ils ne rendent pas ses foudres au Calvaire,
Si le divin sépulcre a pour jamais croulé,
De leur cœur ils feront un dernier sanctuaire
Au bois incorruptible où tes pleurs ont coulé!

La Bretagne a eu son Brizeux, sorte de barde du cycle Arthurien égaré dans notre siècle inquiet et brutal. Dans M. Eugène Le Moüel, on peut reconnaître un disciple du délicat poète de Lorient. C'est le même amour du sol natal, la même intelligence de ses vieilles légendes, la même sensibilité un peu vague, la même vivacité dans les souvenirs de jeunesse; et, avec M. de Pontmartin, j'ajouterai que M. Le Moüel « parle comme Brizeux, le français le plus pur. » Rien ne donne plus la sensation du pays breton que cette *Plainte du grand frère :*

Alanik, le plus grand, s'assied près de Malo;
Malo chante un refrain comme en chantent les mousses;
Mais Alanik, songeur, regarde couler l'eau
Le long du fossé creux et tapissé de mousses

Qui suit le vieux chemin planté de châtaigniers,
Où dorment dans l'oubli les pâquerettes blanches.
On aperçoit de là, par-dessus les landiers,
La mer, d'où vient le vent qui fait plier les branches.

Chante, petit Malo; frère, dis ta chanson!
Tu ne te souviens pas que notre mère est morte?...
Oh! comme on avait chaud, jadis, à la maison,
Et quelle bonne odeur on sentait de la porte!

Ne regarde pas, frère, au delà des landiers,
Dont chaque fleur est jaune et pareille à la flamme
Des cierges qu'on allume à l'ombre des piliers,
Tout autour des cercueils où sont les corps sans âme!

Ne regarde pas, frère, au delà des landiers;
Car tu verrais la mer blanche comme un suaire,
Où notre père dort au milieu des graviers,
Ayant les rochers nus pour couche funéraire!

Dis plutôt ta chanson, car tu ne comprends pas
Que d'autres ont leur père ailleurs que dans les grèves,
Qui, pour les endormir, le soir, leur dit tout bas
Des contes du passé dont ils feront des rêves!

Dis plutôt ta chanson, car tu ne comprends pas
Que d'autres ont leur mère ailleurs que sous la tombe,
Qui les berce, les soigne et les suit pas à pas,
Qui les aime et qui voit jusqu'au cheveu qui tombe!

Malo, je voudrais bien pouvoir chanter aussi;
Si j'étais plus petit, je n'aurais pas de peines,
Et, comme toi, j'irais, égrenant mon souci
Ainsi que le pain sec dont mes poches sont pleines!

Je ne songerais pas qu'à présent, tous les soirs,
Nous irons nous coucher dans une grange ouverte;
Car voici que s'en vient la saison des mois noirs
Où la nuit est glacée et la route déserte!

Et je souffrirais moins, lorsque, sur le chemin,
Les dimanches, je vois le petit Jean-Marie,
Que sa mère conduit au prêche par la main,
Si je tenais la main de ma mère chérie!

Frère, cueille en chantant, puisque le temps est doux,
Les prunelles des bois et les châtaignes mûres;
Arrache, pour tes jeux, les cenelles du houx
Et barbouille ta lèvre au sang rouge des mûres!

Chante, petit Malo, puisque tu peux chanter;
Tu vas avoir dix ans aux prochaines bruyères,
Et tu verras alors qu'il est lourd de porter
Le tenace fardeau des peines coutumières!

Et tu regarderas, au delà des landiers,
La mer au chant plaintif blanche comme un suaire
Où notre père dort au milieu des graviers,
Ayant les rochers nus pour couche funéraire!

Et tu regarderas, parmi les grands tombeaux,
Une humble croix sans nom qui couvre notre mère;
Et ta chère gaieté s'en ira par lambeaux,
Et ta chanson mourra sous une plainte amère!

Le livre de M. Henri Fauvel trahit une âme sincère, et très probe dans sa façon de sentir comme dans sa manière de dire. Médecin en province, l'auteur raconte son histoire, aux détails peu importants. Mais sa confession attire notre sympathie. Épris d'art, il doit renoncer à ses rêves et se faire praticien. Il s'adonne à son devoir, en attendant l'heure qui sonnera pour lui les doux loisirs. Avec une tristesse un peu fière, çà et là, il nous confie ses luttes intimes entre les aspirations du poète et les nécessités que lui impose sa profession. Je transcris la page suivante, animée d'une poésie chaude; et cette note est assez rare dans le recueil que caractérisent plutôt la nudité et la netteté :

L'ART

J'ai senti ma jeunesse encor trop près de moi;
Je subis encor trop son douloureux émoi
Et les événements auxquels elle est mêlée
L'ont trop de leur passage effarée et troublée
Pour essayer déjà de rendre et de saisir
Ce qui fut elle : amour, ennui, peine et plaisir.
Le grand art fuit le trouble, et la Muse réclame,
Pour vibrer pleinement, la grande paix de l'âme.
Plus tard lorsque le Temps enfin aura guéri
De ses puissantes mains mon cœur endolori,
O Muse, c'est alors qu'il sera temps peut-être
D'interroger ce cœur qui pourtant est mon être,
De chercher l'idéal derrière le réel
Et de fixer ma vie en un vers immortel.
Le soir, dans ma retraite et dans ma solitude,
Lorsque les souvenirs avec leur aile rude
Viendront, lugubre essaim, frôler mon pâle front,
C'est alors que les vers en foule germeront

Et que je sentirai, d'une manière intense,
Tous les détails passés de ma vieille existence;
Et je vous reverrai, légers, légers matins,
Beaux matins de printemps, si doux et si lointains;
Et vous résonnerez encore à mes oreilles,
Bruits plaintifs des forêts, murmures des abeilles,
O voix de la nature, ô mystérieux chœur
Qui de votre harmonie aviez empli mon cœur.
Et tu m'apparaîtras encore, ô bien-aimée,
Par qui mon âme fut charmée et parfumée,
Toi qui, gaie et chantante et ta main dans ma main,
T'en venais en dansant le long de mon chemin.
Tout ce qui fut mon cœur, tout ce qui fut ma vie,
Pour la dernière fois, en mon âme ravie
S'éveillera, chantant en de doux vers émus
Et qui vivront, après que je ne serai plus.

Fils d'un poète, le général Pittié, M. Victor Pittié promène sa verve jeune et féconde à travers toutes les sollicitations des choses. Le monde intime lui livre quelques-uns de ses plus fuyants secrets; la nature n'est point pour lui un volume scellé; il en entend les voix charmantes et en saisit le sens presque divin. Dans son recueil, les *Jeunes chansons*, les pages heureuses se lisent souvent. Elles éveillent une émotion discrète; beaucoup de délicatesse dans le faire indique, dans ce jeune homme, un artiste qui n'en est plus seulement aux promesses. Je ne sais quoi d'harmonieux plane sur l'œuvre, malgré les froissements et les désenchantements dont toute âme est la victime. La langue est bien franche; la sève a du jet. Comme preuve de toutes ces qualités, si peu répandues aujourd'hui, quand tout s'étiole et se corrompt, j'apporterai ces vers, intitulés :

CHANSON INTÉRIEURE

Tout au fond de mon cœur gémit une chanson
Mystérieuse, et douce, et tendre, et dont le son,
Pareil au bruit du vent sous les branches, me semble,
Dans son étrangeté, triste et joyeux ensemble.
Oh ! la belle chanson ! l'air en est incertain
Et vague, et pleure en moi, comme un appel lointain.
Je ne sais qui la fit ; c'est une mélopée
De gaietés et de pleurs sans cesse entrecoupée
Qui berce l'âme et doucement baigne les sens,
Et, murmurant des mots dont échappe le sens,
Semble faire, de sa musique cadencée,
Un accompagnement sonore à la pensée.

J'aime cette chanson. Son rythme caressant
Plait à mon cœur, qui soudain va s'attendrissant
Lorsque j'écoute, ainsi qu'un air de mandoline,
Les modulations de cette voix câline,
Qui me parle, et dont le langage aérien
Comprend tout et dit tout sans pourtant nommer rien :
Echo chargé d'amour, délicieuse haleine
Qui verse en moi tous les parfums de Madeleine.
J'aime cette chanson. C'est elle qui toujours
Très musicalement berce mes pas, mes jours,
Et qui, rythmant ainsi ma vie harmonisée,
De ce monde où je vais me fait un Élysée;
Où calme, et dédaigneux des tumultes, je fais
Se dérouler ma vie en des accords parfaits,
Fier de porter en moi, résonnant dans mes fêtes,
Le violon caché dans l'âme des poètes !

Excepté le morceau *En carême*, les *Rimes de combat* de M. Charles Grandmougin méritent l'éloge. Ce sont de vraies satires qui s'en prennent à tous les vices qui nous ont fait perdre notre intelligence, notre force et notre gaieté. Il tire les voiles où se dérobent les laideurs de la civilisation raffinée dans laquelle nous agonisons. Il étale les hontes et les vilenies qui nous étreignent. Parfois, c'est d'un réalisme brutal ; très souvent, c'est d'une éloquence indignée qui cingle le vers, concis et aiguisé, comme un rude fouet aux fines déchirures. Son nouveau livre : *A pleines voiles*, contient des pages superbes de mouvement, de coloris et de vie. Impétueux, ardent, éloquent, le vers bondit et s'élance. Voici des lignes sur le *Rire* qu'on ne peut qu'applaudir.

Riez, le rire est beau dans ce siècle, rempli
D'habits noirs solennels et de gravités bêtes !
Riez à plein gosier, vous versez aux poètes
La gaieté radieuse et le divin oubli !

Votre rire parfois discrètement soupire
Comme un ruisseau d'argent sur des cailloux rosés,
Puis il s'épanouit en éclats cadencés
Comme un presto léger de flûtes en délire !

Pareil au renouveau qui réjouit les yeux,
Il vient de ses accents illuminer nos âmes,
Et dissiper soudain, plus clair qu'une aube en flammes,
Les intimes tourments des cœurs silencieux !

Vous riez sans effort, ainsi que l'oiseau chante,
Vous êtes le remords des modernes langueurs,

L'esprit que vous avez ne vous rend pas méchante,
Votre fine ironie est celle des grands cœurs.

Si quelques ennuyés murmurent, laissez dire,
Car ils étaient tous gais, nos superbes aïeux,
Car, dans l'Olympe aussi, tous les dieux devaient rire,
Et s'ils ne l'ont point fait, ils n'étaient pas des dieux!

Oui, c'est la joie en fleurs que ce rire en fusées
Qui jaillit chaque jour de votre frais printemps;
Oui, votre vie ardente et vos pures pensées
Y revivent sans trêve en reflets éclatants!

Avril a ses rosiers où tremble la rosée
Et ses soleils naissants et son azur vainqueur;
Les bois ont la chanson toujours recommencée
Du rouge-gorge en fête et du merle moqueur,

Le silence des champs a le frisson des brises,
Et les ruisseaux jaseurs aux miroitants rayons,
Et les terrestres nuits aux clartés indécises
Ont le fourmillement des constellations,

Mais n'avez-vous pas plus encore, ô jeune fille,
Que les champs, que les bois, que l'avril, que le ciel,
Avec ce rire exquis où votre esprit scintille,
Clair comme une eau de source et frais comme Ariel?

Qui donc lira, sans un frémissement, cette description des Vosges?

Je viens vous saluer, ô monts dont la beauté
Étonne les regards à d'innombrables lieues,
Vous qui montrez de loin vos grandes masses bleues
Et vos calmes profils pleins de sévérité!

O contrée à la fois solennelle et charmante,
Qui donc n'aime à venir, jusqu'en tes profondeurs,
Pour savourer l'oubli de l'humaine tourmente,
Et mêler sa pensée à toutes tes splendeurs?

Salut à vous, sentiers vertigineux, eaux claires,
Légers myrtils éclos sous des ombrages frais,
Sombres sapins, géants plusieurs fois séculaires,
Qui chantez gravement sous le vent des forêts;

Immobile chaos des roches granitiques,
Que les yeux des rêveurs transforment quelquefois
En de mystérieux débris d'autels antiques,
Noblement entourés de grands prêtres gaulois,

Lacs purs où des ruisseaux laissent mourir leurs courses,
Chemins qui serpentez aux flancs boisés des monts,
Brises de la montagne, apportant aux poumons
Le parfum des sapins et la fraîcheur des sources!

Salut aussi, torrents à l'éclat argenté,
Qui vous changez souvent en de blanches cascades,
Et roulez sous des bois dont les vertes arcades
Filtrent avec douceur l'or du soleil d'été,

Vieux burgs démantelés, pleins de croulants décombres,
Dressant sur des coteaux en pointe vos murs gris,
Et nous donnant asile en vos dédales sombres,
Sur des gramens profonds, près de lierres fleuris;

Et vous enfin, plateaux dont les combes neigeuses
Brillent en plein juillet auprès des verts gazons,
Et qui venez offrir à nos âmes songeuses
Le bleu déroulement d'immenses horizons,

Des clochers vaporeux, des rivières limpides,
Des fonds noirs de vallons où chantent des pasteurs,
Et d'immenses forêts dont les pentes rapides
Descendent presque à pic d'effroyables hauteurs!

Et dans ces populeux villages, dans ces fermes,
Toute une forte race exerce sa vigueur,
Une race au sang riche, aux pensers toujours fermes,
Qni sait lever le front et porter haut le cœur!

Les couples d'amoureux, quand la saison est chaude
Connaissent vos chemins, ô grands monts parfumés!
Ils savent des coins verts dans des vallons fermés,
Ou des sentiers moussus près des lacs d'émeraude!

Ils connaissent la rive où l'on est seul le soir,
Et des endroits charmants sous des sapins moroses,
Et des bancs de gazon invitant à s'asseoir
Parmi les floraisons de digitales roses.

Puis la Moselle est là dont les rivages verts,
Reflétés au cristal des ondes transparentes,
Offrent aux purs sougeurs, comme aux amours errantes,
Des asiles discrets de ramures couverts.

Plus d'une âme s'y crée une extase sans trêve,
Pendant que l'azur clair flamboie, et que les eaux,
Mêlant leur chanson fraîche aux gazouillis d'oiseaux,
Clapotent en frappant les cailloux de la grève!

O monts majestueux, ô Vosges, vous avez
La grâce du printemps et l'horreur de l'abîme!
Oui, l'on rencontre en vous tous les Édens rêvés,
Où l'exquis vient sourire à côté du sublime ;

Et sans être infidèle à ma Franche-Comté,
Sans renier jamais le sol natal que j'aime
Je viens faire sonner, dans ce nouveau poème.
Votre prestigieuse et vivante beauté!
. . . .

O Vosges ! ô pays où naquit la Pucelle,
Jeanne, la paysanne au cœur sublime, celle
Qui du relèvement français n'a pas douté,
Souvenez-vous toujours de l'avoir mise au monde !
Fidèle aux jours passés, ô terre, sois féconde
En défenseurs du Juste et de la Liberté !

Oui, s'il revient un temps de fureur et de haine,
Où, pour rompre en visière à l'audace germaine,
Notre peuple surgit, nombreux et frémissant,
Si la voix des canons tonne dans les vallées,
Et si le lendemain des funèbres mêlées,
La Moselle aux flots clairs doit se rougir de sang;

Alors inspirez-vous pour notre délivrance,
O Vosges, ô remparts solennels de la France !
Et, pour encourager, dans son suprême effort.
La Gaule révoltée et fortement unie,
Mettez soudainement en lumière un génie
Dont l'audace triomphe en riant de la mort !

Le patriotisme amène aussi M. Ernest Prarond à célébrer Jeanne d'Arc. Né en 1821, il débutait par des fables. L'an passé, il écrivait le *Jardin des racines noires*, sorte de déclaration pessimiste. Dans ses travaux d'érudit, il a rencontré un compatriote, Valerand de La Varanne qui, au quinzième siècle, écrivit une épopée en quatre livres : *De gestis Joannæ virginis*. Le scoliaste, M. Prarond, a donné à ses annotations des formes de vers. Il est bien dommage que leur tour soit parfois bizarre et tourmenté. Malgré les labeurs qu'ils accusent, beaucoup ont de l'envolée. Lisez ceux-ci intitulés :

MESSAGES

Oiseaux qui me voyez captive et solitaire,
Dites aux quatre vents qui parcourent la terre :
La France est sauve ! puis allez dans Orléans,
La cité généreuse, et descendez léans

Près d'un pont, sur les bords de la gentille Loire.
Mouillez-y vos gosiers, vous qui pouvez y boire,
Et trempez-y votre aile, et dans vos becs fermés
Rapportez une goutte, un peu des flots aimés
Pour en laisser tomber la fraicheur sur ces pierres.
Visitez le pays resté dans mes paupières,
Dans mon cœur, dans ma vie, où je voudrais mourir,
La Meuse, la prairie où j'appris à courir,
Le village, le toit où, comptant longue l'heure,
Mon père, ayant peiné, rentre; où ma mère pleure.
Ne leur apprenez rien de mes maux; dites-leur
Que je retournerai, vienne la Chandeleur,
Ou le beau *Lætare*, la fête des fontaines
Et celle du vieil arbre où mûrissent les faines.
Détachez du clocher de l'église un seul son
Pour me le rapporter; demandez au buisson
L'épine qui retient vers la porte aumônière
Le passant dont le pied vient, souillé par l'ornière.
Suspendez votre vol sur Patay, mais surtout
Volez, volez vers Reims où saint Marcouf, debout,
Envoie à Notre-Dame hymnes, grâces, louanges,
Pour les rois couronnés avec l'huile des anges.
Tristes, détournez-vous des remparts de Paris.
Voyez si mon épée offerte à saint Denis
Est encore à côté de l'autel suspendue :
Si Compiègne après moi fut livrée et vendue...
Soyez les messagers volants de ma prison.
Criez sur tous les toits de France : Il est raison
De bouter hors l'Anglais de toute votre terre.

Et toi, mer, va sommer chez elle l'Angleterre.
Dis-lui : Laisse aux Français la France, avant sept ans
Plus âme n'y sera d'un de tes combattants.

Voilà, certes, qui n'a rien de vulgaire. Cette tirade rappelle l'invocation de Marie Stuart, emmurée dans son cachot, aux nuages qui passent et volent vers la douce France.

Ancien soldat, combattant de Gravelotte, prisonnier assez heureux pour s'évader et pour reprendre rang dans les régiments qui soutenaient la lutte désespérée, M. Maurice Graterolle, pour être éloquent, n'a eu qu'à penser et à se souvenir. Il est le soldat qui écrit ses chants de guerre, emportés par le souffle qui les anime. Dans les *Deux martyrs*, on aura une idée exacte du talent plein de flamme de M. Graterolle.

Des francs-tireurs d'Alsace, embusqués dans un bois,
Avaient un jour surpris quinze à vingt Bavarois,

Eclaireurs d'avant-garde, et, la besogne faite,
Comme ils se repliaient, l'un d'eux, dans la retraite,
Fut pris par l'ennemi. Vous connaissez le sort
Des francs-tireurs tombés entre ses mains. — La mort!
Car ce même vainqueur, qui, féroce, implacable,
Ne laissait après lui qu'un sillage effroyable
De misère et de sang; qui, de ses doigts pillards,
Rançonnait sans pitié les femmes, les vieillards;
Qui, pour son bon plaisir, fusillait des otages,
Brûlait, saccageait tout, les fermes, les villages;
Oui, ce même soldat, au nom du droit commun,
Traitait les francs-tireurs en bandits, et, chacun
Savait, s'il était pris, son destin à l'avance.

Celui qu'allait frapper cette atroce vengeance,
Etait un tout jeune homme, encor presqu'un enfant.
Un soir, il avait vu l'ennemi triomphant,
Avec des cris de haine, envahir la demeure
Où son père était mort, la piller, et, sur l'heure,
Malgré ses cheveux blancs, jeter hors son aïeul,
Un héros d'Austerlitz; puis, trente contre un seul,
Il avait encore vu se ruer tous ces braves,
A l'aspect d'une croix d'honneur, qu'en ses mains hâves
Emportait le vieillard, lui ravir cette croix,
Et, sous leurs pieds maudits, la broyer... Cette fois,
L'aïeul se redressa, frémissant sous l'outrage,
Leva ses poings crispés d'impuissance et de rage,
Et regarda l'enfant, et l'enfant le comprit;
Il avait dix-sept ans, il était brave, il prit
Un fusil et partit : — c'était là tout son crime.
Or les bourreaux avaient emmené leur victime
Au village voisin, annonçant à grands cris
Qu'on allait fusiller l'homme qu'ils avaient pris;
Et, tandis qu'en hurlant défilaient ces infâmes,
Les portes se fermaient, et, le deuil dans leurs âmes,
Les femmes priaient Dieu pour ce pauvre enfant blond,
Pour ce martyr obscur de la France, qu'au front
La mort allait frapper, et des larmes amères,
Des sanglots déchirants, des accents dont les mères
Ont seules le secret, d'où s'exhalent leurs cœurs,
Répondaient aux hourras...

Cependant les vainqueurs
Avaient commandé halte au milieu de la place,
Tout auprès d'un grand mur, avec l'église en face;
Et, déjà les fusils s'abaissaient, quand, soudain,
Descendant les degrés du temple, croix en main,
Un vieux prêtre apparut grave, imposant, sublime.

« Au nom du Dieu de paix, épargnez-vous un crime,
« Pitié pour cet enfant, — dit-il, — eh quoi! soldats,
« Tant de sang répandu ne vous lasse donc pas?
« Toujours frapper, broyer, toujours donc la vengeance!
« N'ouvrirez-vous jamais vos cœurs à la clémence? »
Et comme, froid, cruel, impassible, le chef
En détournant les yeux, répondait d'un ton bref :
« Non, non, qu'il meure! » « Eh bien! ajouta le vieux prêtre,
Dans un élan superbe, en s'adressant au reître :
« Puisqu'il ne reste plus rien d'humain en vos cœurs,
« Que rien n'attendrit plus vos entrailles, vainqueurs;
« Puisqu'il faut qu'un Français sous vos balles succombe;
« Qu'à tant de morts, hélas! s'ajoute une autre tombe;
« Puisqu'il vous faut du sang, eh bien! prenez le mien!
« Le pasteur doit ses jours à ses brebis. » — « C'est bien;
« J'accepte, dit le chef, — tu mourras à sa place. »
— « Non, non, cria l'enfant, non, mon père, de grâce :
« Non, vos jours sont sacrés, et je ne puis souffrir
« Ce sacrifice; non, c'est à moi de mourir!
« Merci! »
Ce fut alors une lutte sublime
Entre ces deux Français coupables d'un seul crime :
D'adorer leur patrie, et, dans leur dévouement
Surhumain, chacun d'eux, en ce fatal moment,
N'avait plus qu'un seul but : sauver les jours de l'autre.
L'enfant s'était jeté dans les bras de l'apôtre,
Et tous deux, faisant face aux Bavarois en rangs,
Debout, les cheveux blonds auprès des cheveux blancs,
Superbes, le front haut, la poitrine entr'ouverte,
N'offraient plus qu'une cible, un seul rempart... Ah! certe,
Les vaincus, cette fois, c'étaient bien les vainqueurs;
Aussi, malgré la haine allumée en leurs cœurs,
Malgré leur cruauté, leur rage, leur cynisme,
Les soldats allemands, devant tant d'héroïsme,
Demeuraient l'arme aux pieds, muets, surpris, tremblants,
Et sentaient se voiler leurs regards insolents,
Quand le chef, une brute, à voix féroce et forte,
Commanda lâchement : « Garde à vous! Eh! qu'importe!
« Qu'ils meurent tous les deux puisqu'ils le veulent. Feu!...
« Feu! vous dis-je. » Et tandis qu'en un dernier adieu
S'unissaient nos martyrs, trente coups éclatèrent,
Et, dans des flots de sang, ces deux héros tombèrent :
L'enfant, l'éclair aux yeux de haine et de mépris,
Le prêtre, en priant Dieu pour son pauvre pays.

Dans les *Mouettes*, M. Le Lasseur de Ranzay nous offre des vers d'une facture solide et élégante; séduit par la mélancolie du passé,

il s'attarde à ses souvenirs. Son talent s'annonce richement. On en jugera par cette pièce dédiée à ce semeur d'idées si original et si puissant, à cet évocateur des visions les plus empoignantes, à ce poète, lui aussi, dans sa prose empanachée, houleuse et large comme le flot des mers — à Ignotus. Le disciple n'est point indigne du maître :

I

Ils déferlent du large, au branle du vent d'ouest,
Par couples, par essaims, par tribus, par nuées,
Sur les sables de Batz ou les plages de Brest.

Leur multitude, à grand bruit d'ailes remuées,
Imite, en s'abattant dans les goëmons secs,
Une ville en rumeur d'où montent des huées.

Drus, bruyants, affamés, innombrables ; leurs becs
Fouillent la vase, où sont endormis les mollusques,
Et poursuivent le crabe enfoui sous les varechs.

Ils envahissent tous les rivages ; et jusques
Aux horizons, leurs rangs tumultueux, houleux,
S'entre-choquent, par bonds maladroits, par sauts brusques

Les palmes de leurs pieds dans leurs terrains sableux
Impriment des sillons d'étoiles fantastiques.
Leurs ventres blancs font tache au-dessus des rocs bleus.

Tous les aventuriers des vagues atlantiques,
Mouettes, chevaliers, fous, pétrels, cormorans,
Frégates et courlis et grèbes exotiques;

Tous les brigands des mers sont là, tous les tyrans
De la côte, où leur œil perçant cherche des proies,
Où leur aile décrit de grands cercles errants.

Ils se gorgent. Tout leur convient : congres, lamproies,
Chair vive, poissons morts, coquillages grossiers,
Sole onctueuse, poulpe aux luisantes courroies.

Las enfin, repus, lourds du poids de leurs gosiers,
Ils traînent à la mer leurs carcasses inertes,
En tournant vers le ciel des yeux extasiés.

Mais leurs ailes pendant sur le sable entr'ouvertes,
Ont des frémissements si légers au grand air,
Qu'ils semblent, vus de loin, parmi les algues vertes,

Des flocons blancs d'écume envolés de la mer.

II

Et brusquement, dans l'air sonore, un souffle vibre,
Un large souffle pur, rapide, glacial,
Venu des océans vierges, de la mer libre.

Et voilà qu'oublieux du festin bestial,
Ils ouvrent d'un effort leur aile toute grande
Et s'enlèvent, jetant un appel martial.

Ils passent le Croisic, ils tournent sur Guérande,
Ils laissent Noirmoutiers fondre dans les brouillards;
La colonne s'allonge en forme de guirlande.

Droit devant eux, ils vont, fous, effarés, hagards,
Avides de franchir, en leur fuite éperdue,
L'immensité sauvage où plongent leurs regards.

Toujours plus haut, toujours plus loin, dans l'étendue,
Ils vont à l'aventure, en ce ciel ignoré
Où leur clameur sera la première entendue.

S'ils rencontrent au large un navire égaré
Ou quelque aigle là-haut, chassé par la rafale,
Ils poursuivent, sans voir, leur voyage éthéré.

Hormis leurs aigres cris jetés par intervalle
Dans le silence froid des nuages déserts,
Rien ne trouble leur course altière et triomphale.

Et quand ils vont tomber là-bas, du haut des airs
Sur une plage aride où le flot et la grève
N'offriront à leur faim ni coquilles, ni chairs;

Ils reprendront leur vol, hantés d'un nouveau rêve!

III

Martyrs du sort, qu'un lourd devoir matériel
Cloue à terre, malgré vos larges ailes, faites
Pour traverser l'espace et planer vers le ciel;

Artistes, ô chercheurs d'idéal, ô poètes,
Faiseurs de rêve, enfants de la chimère, esprits,
Vous êtes ces pétrels, ces grèbes, ces mouettes.

Voyageurs imprudents qu'un vent d'ouest a surpris,
Oiseaux de mer jetés à la côte, et que navre
L'effort infructueux de leurs membres meurtris.

La tempête les a chassés de havre en havre;
Ils ont faim ces proscrits d'en haut, — âmes d'azur
Qu'un fil de chair retient captives d'un cadavre.

Leur front penche, accablé par un labeur obscur,
Nul ne soupçonnerait, à leurs besognes viles,
Ces êtres de lumière et ces buveurs d'air pur.

Ils végètent, perdus en la foule des villes,
Modestes, résignés, sous le fardeau brutal
Des métiers faits pour vivre et des tâches serviles.

Mais qu'un souffle venu de l'espace natal
Traverse l'air, leur cou se dresse, et comme celles
Des grands oiseaux tombés du ciel occidental,

Le vent fait frissonner les plumes de leurs ailes.

IV

Et les voilà partis, sublimes déserteurs,
Transfuges lumineux des terrestres Érèbes,
Dans le bleu, vers le jour, par-delà les hauteurs.

Plus haut que les courlis, les pétrels et les grèbes,
Ils montent où nul être humain n'est parvenu
Et d'où l'œil ne voit plus nos Memphis et nos Thèbes;

A mesure qu'il va, l'être débile et nu
Voit s'élargir autour de lui les solitudes
Et des astres nouveaux surgir de l'inconnu

L'ombre rayonne. Et l'homme, empli d'inquiétudes,
Pris de vertige, sent son cœur anéanti
Se fondre sous l'effroi croissant des altitudes.

N'importe! il veut monter encore. Et, reparti,
S'élève et va cherchant l'étoile inaccessible,
Où son rêve, toujours en fuite, s'est blotti.

Et devant lui, pendant son voyage impossible,
Vers ce globe, incréé peut-être, qu'il forgea,
L'esprit vole, plus prompt qu'une flèche à la cible.

Il voit l'astre, le touche en pensée ; et déjà
Se croit maître d'un monde où son orgueil solaire
Règne, éclate, et se forge un sceptre de radjah.

Il s'allonge et se pâme en la flore stellaire,
Parcourt ses bois, peuplés d'animaux fabuleux,
Ses plaines qu'un soleil prodigieux éclaire.

Et, pressé d'atterrir au sol miraculeux,
Le voyageur, ouvrant toute son envergure,
D'un gigantesque élan s'enfonce aux déserts bleus.

Il approche... et bientôt tout change de figure...
Il arrive... et ne voit qu'un steppe boréal,
Plaine rase, horizon d'un si funeste augure,

Qu'il se renvole, épris d'un nouvel idéal.

La jeunesse entoure de ses douces illusions M. Raoul Ginesty : il s'avance vers l'avenir, portant fièrement son *Rameau d'or.* On devine ce que peut chanter un jeune homme. Souvent, dans ses tableaux, il se souvient trop de M. Coppée, ou de M. Sully-Prudhomme. L'originalité de son talent s'accuse pourtant dans plusieurs belles pages : *Noël*, par exemple, *Au coin du feu*, le *Brancard.* Les vers sont coulants, bien rythmés, d'une langue saine. Dans leur moule, l'auteur jette bronze et or. Sa manière la meilleure se trouve dans

LE DERNIER CULTE

C'est le jour des morts, héraut de l'hiver
Sonnant dans la bise une aigre fanfare
Et plaquant les fronts de jaune et de vert.

Tous ceux que la peur de mourir effare,
Le morne troupeau des foules en deuil
Chemine, guidé, comme par un phare,

Vers les champs d'asile où, dans un cercueil,
Sous un peu de terre et quelques brins d'herbe,
Gisent à jamais et l'amour et l'orgueil.

Ils marchent courbant leur tête superbe ;
Un murmure sourd plane au-dessus d'eux,
Leur bouche apeurée a baissé le verbe.

Ah! c'est que leurs yeux au regard vitreux
Ont vu se dresser la mort repoussante
Avec ses trous noirs, son rire hideux.

A sa droite luit la faux menaçante
Qui les soumet tous à sa dure loi,
A sa loi suprême et toute-puissante.

Ils n'ont plus de dieux, ils n'ont plus de foi;
Leur science a fait plus d'un grand miracle,
Mais ils ont gardé le sinistre effroi,

La peur de la mort,... implacable obstacle
Que rien n'a pu vaincre et qui fait blêmir
Leurs fronts atterés devant ce spectacle.

Rien que de penser qu'on doit s'endormir
Pour l'éternité, leur foule s'agite
Sous le vent d'hiver qui les fait frémir.

Et ce qui les pousse et ce qui les invite,
Ce n'est pas l'amour de leurs trépassés
Que leur égoïsme oublierait bien vite;

C'est la peur qui crie à leurs sens glacés :
Comme eux vous serez une pourriture,
Comme eux vous serez bientôt terrassés.

C'est pourquoi, songeant à la fin future,
Pris d'un vague espoir d'éviter leur sort,
Comme ils n'ont pas pu vaincre la nature,

Ils vont saluer le maître : La Mort!...

Mlle Hélène Vacaresco nous arrive de la Roumanie, avec un volume où les douces rêveries côtoient les pensées graves et les pieuses inspirations. Dans ce premier balbutiement, il y a beaucoup de grâce; et, manié par cette étrangère, notre vers ne semble pas trop rebelle. Au contraire; mes lecteurs penseront comme moi, et salueront dans la jeune Roumaine, à qui la France est « hospitalière », un poète de race, capable de nous redire en beaux rythmes les chansons lointaines de l'Ukraine et de la Moldavie. Voici une page qui servira de preuve :

LE RÊVE DE MARIE

Jésus dit à Marie : « En dormant sur la mousse,
As-tu rêvé de moi, ma mère chaste et douce?
— Un songe épouvantable a visité mes yeux,
Seigneur, un jour blafard enveloppait les cieux,
Paul était à Damas et Pierre était à Rome,
Mais toi, le Bien-aimé, mais toi, le Fils de l'homme,

Tu baissais lentement la tête, ô Roi des rois.
Et tes bras étaient nus cloués sur une croix,
Tandis que la sueur s'emperlait sur ta tempe.
Près du soleil mourant, comme une faible lampe,
La lune rougissait le ciel lugubrement,
Et sur toute la terre un morne ébranlement
Avait des noirs rochers agrandi la crevasse,
La foule te crachait un blasphème à la face
Et tu priais pour elle avec ton dernier cri :
A ton front blanc dressé sur le ciel assombri,
Des épines tremblaient, sinistre diadème.
Avant la fin du jour, Joseph et Nicodème
Entre leurs bras pieux prenant ton corps divin,
Que de mes pleurs ardents je réchauffais en vain,
L'enveloppaient des plis rigides du suaire,
Et tu voyais la mort dans son noir sanctuaire,
Et sa main se posait sur tes membres raidis;
Mais, t'arrachant soudain à ces rêves maudits,
O mon fils, tu luttais corps à corps avec elle,
Et dans sa grande nuit, lugubre et solennelle,
Une aube rayonnante arrivait à ta voix
Et du tombeau muet pour la première fois,
Les portiques d'airain s'ouvraient à la lumière.
Tandis que tu montais sur la nuée altière
Vers l'azur radieux où ton Père t'attend,
L'univers souriait de voir pâlir Satan. »
Jésus dit à Marie : « O vierge chaste et douce,
Le songe que tu vis en dormant sur la mousse
Bientôt va s'accomplir, car Dieu le veut ainsi.
Ma mère, je n'en ai ni terreur ni souci,
Et sur l'humanité chétive et pécheresse
Mon sang fera germer la divine promesse,
Et si je dois mourir pour vaincre le trépas,
Ceux qui croiront en moi, Femme, ne mourront pas! »

C'est encore une femme qui a écrit la *Vie sombre*, recueil nombreux de *Dizains*. Il est peu de lectures qui m'aient autant navré. Chacun de ces dizains est un cri. Douleur, révolte, regret, amours perdues ou trahies, désespoir, ont été recueillis dans ces courts poèmes haletants, saccadés; comme en des vases transparents, une larme amère y brille. Qui qu'elle soit, cette femme a bien souffert. Sa sincérité apitoie; de vrais pleurs lui brûlent les yeux et sourdent de son cœur blessé. La forme, bien que souvent prosaïque, s'échauffe à la flamme intense du sentiment. Çà et là, il est des dizains qui sont de purs chefs-d'œuvre. La pauvre malade ne connaît point de baume à ses souffrances; elle a oublié le chemin

qui mène à l'autel catholique. Elle est la proie, non défendue, de toutes les morsures qui s'acharnent contre elle. Je cite :

MERCREDI DES CENDRES

Le corps brisé, le cœur meurtri, le front courbé,
Il marchait devant lui par la vie absorbé.
Une église venait de s'ouvrir sur sa route :
Il entre, il s'y repose, il regarde, il écoute.
Un vieux prêtre parlait d'un ton qui menaçait :
« Tu deviendras poussière, homme! » Mais lui pensait :
« Poussière, peu m'importe! En devenant poussière
Je ne connaitrai plus ni larmes, ni misère,
Ni fardeau trop pesant. » Et puis il soupira :
« Je ne porterai rien... Le vent me portera! »

LE CIEL

Ne parlez pas du ciel... Le ciel? je n'en veux pas...
Ses concerts m'effrayeraient comme ceux d'ici-bas.
Je n'ai plus soif de rien, et, du reste, mon âme
Doute de ce bonheur, doute de cette flamme
Illuminant le front de l'ange et du martyr.
Je voudrais le néant : c'est là mon seul désir...

RÉVOLTE

Moi qui ne redoutais ni luttes ni combats,
Je n'ai plus de courage... il me faut bien le dire.
J'avais un bouclier... il glissa de mon bras.
Et je me suis lassée alors de mon martyre.
Aussi j'ose crier : c'est trop, trop de malheurs;
J'ose crier : je veux que se sèchent mes pleurs;
J'ose crier : je veux à mon tour être heureuse.
Oui, je veux du bonheur, ne serait-ce qu'un jour;
Ou je veux à la mort inspirer tant d'amour,
Qu'elle m'arrachera de ma croix douloureuse!

Je souhaite à cette âme le divin apaisement qui descend du crucifix adoré et aimé!... Alors elle comprendra le sens de la douleur; elle bénira la main qui ne frappe qu'afin de corriger et de perfectionner.

Guidés par M. André Lemoine, nous sommes introduits dans un monde moins sombre. Lui, il aime la mer, les falaises normandes et les crics vendéens. La forêt lui parle. Devant les profondeurs boisées comme devant les flots souriants ou en furie, l'inspiration

émue le saisit; et quelle traduction il lui donne! Non pas qu'il soit très original; mais il dit à sa façon ce que d'autres ont senti et pensé. Son accent est personnel : sobriété, discrétion, délicatesse du trait qui s'ébauche et qui s'achèvera dans l'imagination du lecteur. Maintes fois, son vers résonne comme d'un écho virgilien. Son nouveau recueil, *Fleurs des ruines*, laisse voir plus de mélancolie; une gravité triste le traverse. Sans doute, c'est que le soir tombe sur le poète? Peut-être! et si le crépuscule étend ses ombres sereines, il annonce la nuit. Et voici qu'une fois encore, je me heurte à des vers furtivement humides, comme des yeux mouillés d'une larme qui perle aux cils tremblants, sans tomber.

AU DELA

La nuit, quand nous voyons, au mirage des rêves,
Revivre les absents que nous avions aimés,
Ils reviennent parfois cheminant sur les grèves,
En côtoyant la mer dont les flots sont calmés.

Ils marchent tout songeurs dans la pleine lumière.
Ils approchent... sont-ils éveillés ou dormants?
Mais leur voix nous rassure en parlant la première,
Nous les reconnaissons dans nos embrassements;

Et nous restons muets longtemps, n'osant rien dire
Devant leur beau regard tranquille et lumineux.
Emus profondément de leur grave sourire,
Nous leur touchons les mains, le cœur... Ce sont bien eux,

Avec le même geste et la même attitude,
Nous apparaissant tels qu'ils étaient autrefois,
Avec le vêtement qu'ils portaient d'habitude...
Et nous tressaillons d'aise au timbre de leur voix.

Ils nous disent : « Je sais ce que ton cœur demande.
« Nous ne t'oublions pas si nous t'avons quitté ;
« Mais regarde... tu vois comme la mer est grande,
« Et nous étions là-bas... loin... de l'autre côté...

« Loin... très loin... au delà des horizons visibles,
« Et sous d'autres soleils, aux pays inconnus
« Où passent dans les fleurs des rivières paisibles.
« Mais les êtres vivants n'y sont jamais venus.

« Bien différent du monde où s'agitent les hommes,
« Là-bas nous habitons un merveilleux séjour.
« Tôt ou tard, vous irez nous rejoindre où nous sommes,
« Dans l'oasis de paix, de lumière et d'amour.

« Si nous venons, la nuit, dans le calme d'un rêve,
« De chères visions charmer vos yeux dormants,
« C'est que rien dans la mort terrestre ne s'achève :
« Vos cœurs sont éclairés par vos pressentiments. »

D'un coloris plus éclatant, mais d'un même amour sincère pour la nature, d'une sensibilité aussi vibrante, M. François Fabié a pris rang parmi les poètes les plus justement estimés. Les lecteurs du *Correspondant* l'ont déjà apprécié : l'avenir continuera et justifiera leur sympathie pour l'auteur du *Clocher*. Je leur signalerai une poésie superbe de mouvement, au souffle vigoureux, sorte de protestation indignée contre le roman de M. Zola, *la Terre*. M. Fabié l'intitule : *Amende honorable à la Terre*, et il s'écrie :

Et toi qui du plus pur de ton sang les abreuves,
Terre, veille sur eux avec un soin jaloux,
Conserve-les fervents pour le temps des épreuves,
Toi qui gardes leurs sœurs vierges à leurs époux.

Fais qu'ils t'aiment ; étale à leurs yeux tes parures,
Tes manteaux verts ou bruns, tes fleurs et tes épis,
Tes ors fauves d'automne et les blanches fourrures
Dont tu couvres, l'hiver, tes beaux flancs assoupis.

Chante-leur les chansons de tes forêts mouvantes,
De tes fleuves roulant de l'ombre ou du soleil,
La complainte des mers par les nuits d'épouvantes,
Ou des grands prés fleuris à l'heure du réveil.

Pour eux plus que jamais montre-toi maternelle,
Prodigue-leur tes biens, à travers les saisons :
Et, — comme la perdrix abrite sous son aile
Ses poussins, — dans tes bois cache tes nourrissons.

Rends leurs corps beaux et fiers comme les troncs des hêtres,
Comme tout ce qui naît et croît en liberté ;
Ressuscite pour eux l'âme de leurs ancêtres,
Toute faite d'élan, de force et de clarté ;

Afin qu'un jour, — pareille à la ruche en furie
Que dans l'herbe, en luttant, renversent deux taureaux, —
Tu puisses de ton sein voir jaillir, ô patrie,
Tout armés et vibrants, tes essaims de héros !

Car ce n'est plus qu'en toi, terre calomniée,
Que placent aujourd'hui leur espoir de demain
Tous ceux qui, — te fuyant, — ne t'ont pas reniée,
Et qui rêvent du soc, une plume à la main.

Pardonne à qui te hait, dédaigne qui t'outrage,
Souris au déserteur qui retourne vers toi,
Donne à tous tes enfants patience et courage,
Le joie à qui récolte, à qui sème, la foi;

Et tu nous sauveras des abîmes où tombe
Tout peuple qui t'oublie ou rit de tes leçons;
Car tu ne voudras point n'être plus qu'une tombe,
O mère des soldats et mère des moissons!

Un grand charme des vers de M. Gustave Levavasseur, c'est d'offrir une pensée nette, aiguisée d'esprit ou trempée de sentiment; c'est de tracer un tableau de genre, rappelant les maîtres hollandais, si habiles à faire grand dans un petit cadre; c'est de décrire, non pas pour le seul plaisir de décrire, — la description nue nous ennuie, — mais afin d'éveiller, et avec quel art discret, l'émotion ou l'idée. M. Gustave Levavasseur aborde tous les genres, les simples, les familiers, avec une bonhomie très séduisante : sa muse, accorte et rieuse, s'assied aux banquets rustiques, se baigne dans les verts ruisseaux, et ne recule pas devant l'auberge normande, où mousse le cidre frais pas plus que devant l'église rustique. Le vers est bien venu, il a de l'entrain, de la franchise, une verve endiablée et primesautière. C'est très sain; cela sent bon, les pommiers fleuris et les odeurs des pâturages aux grands bœufs. La poésie personnelle confine donc à la poésie des champs, dont l'attrait est profondément senti par le poète. Le choix à faire est embarrassant dans ces deux volumes serrés et drus, où M. Levavasseur reproduit ses œuvres. On ne m'en voudra pas si je mets ici quelques strophes guillerettes, qu'on dirait échappées à Béranger ou à Nadaud. Elles reposeront de tant de passages désolés que nous avons lus ensemble :

LE PETIT BONNET

Elle avait une de ces bouches
Que l'on n'ouvre jamais trop tard;
Ses dents étaient comme les touches
D'un piano de Pape ou d'Érard,
Sans en excepter les dièzes
Ni les bémols... Et cependant
Je lui lançais un œil ardent
Comme un écolier sur des fraises.

C'est que mon regard lutinait
Un amour de petit bonnet.

Son nez, de formes fantastiques,
Rappelait, imposant amas,
Comme au cantique des cantiques,
La tour qui regarde Damas ;
Ses yeux, à prunelle croisée,
Semblaient deux taureaux vigoureux
Qui dans un combat amoureux,
S'entrecornent dans la rosée.

Mais mon œil charmé s'obstinait
A lorgner le petit bonnet.

Ses sourcils, accents circonflexes
Sur deux O monstrueux et ronds,
Projetaient leurs ombres convexes
Sur le nez et ses environs;
Si bien que son œil sans lumière
Et souligné d'un tiret noir,
Semblait un mot honteux à voir
Qu'on met en petit caractère.

Mais sur tout cela dominait
La crête du petit bonnet.

Que ne suis-je Ovide ou Catulle,
Pour caresser d'un vers câlin
Ce petit poème de tulle
De fil, de dentelle et de lin !
Mais ma muse est trop paresseuse
Pour chanter dignement ce point
Qu'avaient empesé juste à point
Les fins doigts de la blanchisseuse,

Et dont le réseau festonnait
Tout autour du petit bonnet.

On eût dit que les blanches ailes
De la colombe, oiseau d'amour,
Encadraient ses tempes jumelles
D'un coquet et friand contour;
Et puis la batiste fidèle,
Fière d'avoir baisé sa peau,
Se redressait comme un drapeau
Sur le haut d'une citadelle.

Qu'il était blanc, qu'il était net,
Le tant joli petit bonnet !

Que faut-il pour séduire l'homme
Et mettre son cœur à l'envers?
Pas même un morceau de la pomme,
Pas même l'attrait des fruits verts.
Le jour où le jeune poète
Papillonnait comme à plaisir
Avec l'aile de son désir
Sur le feston d'une cornette,

Le pauvre garçon se damnait
Pour un méchant petit bonnet.

M. Omer Justice est un époux heureux, un père de famille très aimé; il n'a rien d'inquiet; il ignore les frissons, les peurs et les désespérances. Ses vers se lisent avec plaisir. On pourrait désirer une phrase moins chargée, des allures plus légères dans la marche du rythme. J'aime les premières feuilles de son livre où il se confesse à sa femme Marguerite, et où il lui ouvre son passé, sans trop étaler les secrets pénibles. Il dira en vers les années évanouies.

Parvenu désormais au sommet d'où l'on plane
Sur tout ce que l'on fut et ce que l'on sera,
Je veux donner du moins à ce passé profane
Que la profonde nuit bientôt effacera,
Sans regrets, sans désirs, mais sans indifférence,
Dans le calme absolu, dans la tiède assurance
Et la sérénité de mon rêve accompli,
Avant qu'il disparaisse à jamais dans l'oubli,
Comme au dernier reflet d'une amitié d'enfance,
Le suprême regard et le dernier adieu.
Mon cœur rassasié n'a plus rien qu'il envie;
Mes anciennes ardeurs ont amorti leur feu;
Autour de moi voici du livre de ma vie
Que les premiers feuillets voltigent détachés.
La première gelée a passé sur ma tête,
Et comme ces senteurs de fine violette
Qui flottent sur les prés nouvellement fauchés,
Ces choses d'autrefois que chaque heure évapore
N'ont plus que le fuyant attrait du souvenir
Et ce parfum mouvant qu'on ne peut définir.
Un souffle les ramène, un souffle les dévore!
Déjà leur blanc essaim se dissipe au lointain,
Sur la pâleur du ciel, comme un peu de fumée,
Comme sous la paupière encore demi-fermée
Le songe fugitif qu'efface le matin.
Vous n'êtes plus, ô vous que chaque pas recule,
Pour moi qu'un vague écho vibrant au crépuscule,

Sous les ormeaux, autour du loquace lavoir,
Qu'une vapeur errant sur les landes incultes :
Je saurai de mon cœur réprimer les tumultes,
Et sans émotion je pourrai vous revoir.

Le livre tient cette promesse, et souvent il devient un charmeur.

C'est aussi *En famille* que M. Achille Paysant a écrit son beau volume de vers. L'an passé, je le présentais à nos amis, en le remerciant de leur offrir la primeur de cette poésie si pénétrante : *Infantuli.* L'ouvrage vient de paraître; il ne passera point inaperçu. M. Paysant, comme le disait Hugo de lui-même, est un écho sonore. Les voix qui retentissent dans notre monde, il les écoute et les répète; les bruits mystérieux dont l'âme frémit, il leur prête ses lèvres pour leur donner un verbe vivant. L'antiquité le tient sous le charme de ses légendes dorées : la nature le captive par les joies mobiles et changeantes de ses saisons. Au foyer, enfin, époux aimant, père non moins aimant, il exalte celle avec qui, durant quinze ans, il a « pensé, senti, rêvé et souffert » son livre.

Et de la nature, comme de la famille, des fleurs embaumées comme des berceaux, son âme monte plus haut, vers Dieu qu'il remercie. Je ne sache rien de plus cordial, de plus consolant, de plus réconfortant, si l'on veut, que cette poésie savoureuse et forte, coulant comme un fleuve à pleins bords, sans lutte, sans obstacle. Le *Chêne*, par lequel s'ouvre le volume, m'a fait songer au *Centaure* de Maurice Guérin : même pénétration de la vie primitive sous le ciel grec; même intelligence de l'antiquité hellénique, telle que nous la contemplons dans Homère, Hésiode et Eschyle. Ici, les vers s'étendent, amples et flottants comme un voile de naïade. Elle raconte, la nymphe éprise de virginité, les diverses phases de son existence, au milieu d'une terre jeune et printanière :

Dès l'aube, errant déjà parmi les sentiers verts,
J'allais, j'allais sans but dans l'herbe et la rosée,
Le cœur gonflé, cherchant de ma lèvre embrasée
Les froids baisers d'Eole. Et quand le plein soleil
S'était épanoui sur le coteau vermeil,
Descendant des hauteurs vers la fraîcheur des rives,
Je me précipitais au milieu des eaux vives.
Là, confondant mon être au liquide élément,
Comme un nid d'alcyon sur les vagues dormant,
Tant qu'aux cieux rayonnait l'ardent flambeau du monde,
Je livrais mon corps vierge aux étreintes de l'onde;
Et, lorsque m'arrachant à ces chastes transports
Du fleuve hospitalier je regagnais les bords,

Les baisers de Neptune en mon âme oppressée
Laissaient un souvenir étrange, et la pensée
Bouillonnait dans mon sein comme des flots mouvants
Qu'a rendus insensés la caresse des vents.
Alors d'un pas fougueux j'envahissais l'espace;
L'aigle ni l'aquilon n'eût pu suivre ma trace;
Et la rébellion de nos sens irrités
S'apaisait à travers les cieux illimités.
Tel un tremble au repos incessamment frissonne,
Mais à l'âpre ouragan mollement s'abandonne
Et paraît s'endormir sur l'aile des autans
Quand siffle la tempête en ses rameaux flottants :
Ainsi quand par les airs ma fougue échevelée
M'emportait aux élans d'une course affolée,
Dans la sérénité de la terre et du ciel
Mon cœur se pénétrait du calme universel.

Le soir venu j'allais dans les forêts prochaines
Sur la mousse et les fleurs m'asseoir au pied des chênes.
Diane au doux regard, au sourire argenté,
Epanchait sur mes yeux un sommeil enchanté.
Je sentais de mon cœur se détacher la vie
Mon âme, dans le rêve et l'extase ravie,
Aux rameaux d'alentour se mêlait à demi;
La brise s'emparait de mon souffle endormi,
Et, comme par degrés s'efface un doux murmure,
Je rentrais tout entière au sein de la nature.

Désirez-vous la passion légitime, la tendresse bénie et sacrée, l'amour vrai que Dieu protège? Ecoutez cet hymne, qui déborde du trop-plein d'un cœur ne s'appartenant plus.

Ce que j'aime en toi, ma Lisette,
Non, ce ne sont point tes grands yeux,
Tes yeux si doux où se reflète,
L'azur et le calme des cieux!

Ce ne sont point ces fleurs écloses
Dans les jardins du paradis,
Tes lèvres qu'on dirait de roses,
Ni tes mains qui semblent de lis!

Non! ni ta beauté ni ta grâce,
Plus belle encor que ta beauté!
Ni ce front pur où l'amour passe
Sans en ternir la chasteté!

Ni même ce tendre sourire
Qui désire et qui craint d'oser,

Et qui pour moi seul, ô délire!
Pour moi seul s'achève en baiser.

Non, ma Lisette, non, ma femme!
Ce qui fait ton charme vainqueur,
Ce que j'aime en toi, c'est ton âme,
C'est ta belle âme et ton bon cœur!

C'est qu'en ma main ta main qui tremble
Au devoir guide nos amours;
Que parfois nous pleurons ensemble,
Qu'ensemble nous prions toujours!

C'est que, de mon bonheur joyeuse,
Mes larmes font couler tes pleurs?
C'est qu'il te faut, pour être heureuse,
Ta part de toutes mes douleurs!

C'est qu'enfin ta grâce est parée
De toutes les vertus des cieux,
Et qu'en toi, ma chère adorée,
Dieu s'est fait visible à mes yeux!

... Bravo, poète! Vous êtes un honnête homme, un brave cœur, et un artiste sincère : que vos poésies aient donc tout le succès qu'elles méritent!

Notre excursion prend fin. Qu'en rapporterons-nous? Une vue générale, un aspect d'ensemble? Cette généralisation est impossible. Constatons qu'elle est nombreuse, la foule des talents nouveaux; rendons hommage à la langue, au style, à la musique et à la structure des vers. La forme, on l'a vu, plus que jamais, est travaillée et savante. Quant au fond, quant à la matière, peut-elle se renouveler? Non. La poésie, comme l'art, vit de quatre ou cinq grandes idées; elle se nourrit de trois ou quatre sentiments. Mais la mise en œuvre de ces idées et de ces sentiments se proportionne aux aspirations de chaque génération. Les génies sont ceux qui de cette matière commune créent un type, façonnent une œuvre originale et personnelle. Le génie nouveau, qui clôra la poésie du dix-neuvième siècle, n'est point encore venu... Viendra-t-il?

Quoi qu'il en soit, l'étude des poètes, — et j'espère l'avoir prouvé, — a son intérêt : ne sont-ils pas les notateurs et les traducteurs de l'âme moderne?

J'ai bien peur pourtant qu'un jour la postérité ne prononce sur eux tous l'arrêt qui atteint les rimeurs des âges de transition et de décadence : *Poetæ minores!*

Paul Lallemand.

LE GÉNÉRAL MARCEAU

ET SA CORRESPONDANCE INÉDITE [1]

I

Marceau est une des figures les plus intéressantes de l'histoire de la Révolution et de notre galerie militaire. Il a eu les qualités françaises par excellence : l'entrain, le bon sens, la loyauté, la bravoure chevaleresque, un enjouement cordial, une gaieté que le pressentiment d'une mort précoce voilait parfois d'une touchante mélancolie. Il est mort jeune, en effet, en pleine aube de gloire, aimé de ses amis, estimé de ses ennemis, pleuré de ses soldats, exempt de tout excès, s'étant toujours tenu à l'écart des factions, et n'ayant jamais eu d'autre ambition que celle de la victoire. Il est mort pauvre, à la veille d'un mariage modeste et selon son cœur. Le seul mal qu'il ait jamais fait à son pays, et celui-là est bien involontaire, est celui de sa mort qui priva la France du plus pur de ses capitaines.

Jusqu'ici, la vie et le caractère de ce jeune général, tout entier à son devoir, à son métier, à son art, tombé à vingt-sept ans sur le champ de bataille, étaient peu ou mal connus. Son histoire n'était pas dégagée de la légende. Sa vie disparaissait, en quelque sorte, dans l'éclat de ce triomphe funèbre de son cercueil, enveloppé du drapeau français et honoré des larmes et des regrets de son armée et de l'armée ennemie. On voyait toujours le jeune héros tel que l'a représenté le peintre J.-Paul Laurens, dans une toile célèbre, couché sur son lit d'agonie, le front pâle sous ses lauriers, salué avec un respect attendri par les généraux autrichiens, et entouré de ses aides-de-camp, pleurant sur sa main pendante qu'ils cherchaient à réchauffer de leurs lèvres. Ou bien on le voyait tel que l'a représenté une estampe populaire, caracolant, la cravate et la plume au vent, sur son cheval, et examinant les positions ennemies tandis que le visait, à l'affût derrière un bouquet d'arbres, un chasseur tyrolien au coup d'œil trop sûr.

Nous devons un autre Marceau que celui de la légende et de l'es-

[1] *Le général F.-S. Marceau, sa vie, sa correspondance, d'après des documents inédits*, par Hippolyte Maze, sénateur, membre de la Commission supérieure des archives diplomatiques, ancien professeur d'histoire de l'Académie de Paris. Paris, H.-E Martin, éditeur; 1 vol. in-8°, avec portrait et fac-similé d'autographe.

tampe populaire, que le Marceau à bonnet à plume de coq et à brandebourgs bleus des hussards de roman et de romance, au consciencieux et très intéressant ouvrage de M. Hippolyte Maze. Nous lui devons un Marceau authentique qui, loin d'y perdre, gagne à la vérité, grâce à la vérité même qui lui fait honneur, grâce aussi au zèle éclairé, plein d'un tact sans maladresse, avec lequel son biographe a procédé à cette mise en lumière, à cette exhumation discrète et pieuse d'un personnage qui n'eut guère d'autre politique que celle du patriotisme, qui ne se mêla point à la lutte des partis, et qui fut surtout un brave soldat, un général intelligent et probe, un Français passionné pour son honneur et celui de son pays. Il convenait de lui laisser ce caractère de générosité, de probité, de désintéressement, grâce auquel Marceau, qui n'appartint qu'à la France, appartient à tous les Français.

Sa gloire n'est d'aucun parti, que du parti national, son biographe l'a très bien compris, et, avec une modération, une impartialité qui rendent plus respectable encore la sincérité de ses convictions, avec cette probité critique qui est, à la fois, d'accord avec son caractère et avec ses habitudes d'historien, il s'est gardé de forcer aucune note, d'exagérer aucun ton. Il nous a donné un Marceau vrai, juste de ton, bien replacé dans son jour, dans son milieu, un Marceau qui, à coup sûr, n'était pas royaliste, mais qui n'était pas davantage un jacobin ou un athée, un Marceau qui eut les idées, les goûts de sa classe, de son temps, de son métier, mais qui ne fut ni un général de club, ni un général d'estaminet, ni un racoleur pour l'échafaud, qui trouva moyen d'être humain et clément en Vendée, d'être honnête, pauvre et pur en pleine impunité du camp, de la bataille, de la conquête, voyant la guerre en chevalier, pitoyable au paysan, au prisonnier, ne frappant jamais un ennemi à terre, courtois et libéral dans ses rapports avec les généraux autrichiens, impitoyable aux maraudeurs, aux pillards, protestant avec une énergie plus difficile, un courage plus rare que celui du combat, contre les munitionnaires, les réquisitionnaires, offrant à tous, comme un défi, comme une leçon, comme un hommage, sans forfanterie, mais sans défaillance, sa belle figure de soldat incorruptible, sans peur et sans reproche.

C'est bien là le trait original, le trait qui appelle à jamais l'admiration et la pitié, de la physionomie militaire de Marceau. Chaste au milieu des camps, modeste au milieu des hasards heureux qui, plus encore que son talent, il en convenait lui-même, lui firent une si rapide fortune d'avancement et de réputation, pauvre au milieu des enrichissements cyniques des parvenus de l'accaparement et de la réquisition, digne chef de soldats qui se battaient pour le salut et aussi pour l'honneur de la patrie, ne demandant pour toute récompense que du pain et des souliers, Marceau nous apparaît comme un

Bayard de l'armée de la Révolution. Il le fut à un plus haut degré encore que ces deux autres héros, d'un métal moral moins sans alliages que le sien : Kléber, le voluptueux, le dilettante, le frondeur et Lazare Hoche, plus mêlé à la politique, plus politique et d'une ambition moins pure que ce brillant cavalier qui écrivait sous sa tente, au bivouac, des lettres d'un français un peu négligé, d'une orthographe un peu chiffonnée, mais pleines de sa mâle douceur, de son humeur cordiale, joviale, martiale, vives, nettes, claires, respectueuses pour ses parents, affectueuses pour ses amis, d'une déférence envers ses chefs qui n'excluait ni la franchise ni la malice. Ce Marceau familier, bon enfant, qui réclame en termes si pleins de sentiment concentré, refoulé et enfin débordant son affection à la mère qui l'a abandonné, son amitié à Constantin Maugars, son aide de camp ; qui demande des conseils, des ordres, et donne des éloges avec un amour ardent de son métier et une vive intelligence de son art à Jourdan, à Kléber, parlant si bien à l'un le langage de la camaraderie filiale, à l'autre celui de la camaraderie fraternelle ; qui demande avec une si simple et si noble éloquence l'appui du représentant Gillet contre les dilapidations des commissaires de guerre ou les excès de volontaires indisciplinés ; qui déplore les horreurs de la guerre et rêve, à la paix, de la retraite dans un petit manoir payé par de modestes économies ou par une modeste dot avec la fiancée, — devenue alors sa femme, — dont il porte l'image sur son cœur : ce Marceau amusant, touchant, charmant, aimable encore plus qu'admirable, M. Hippolyte Maze nous l'a rendu, nous l'a ressuscité dans une biographie animée comme lui, dans un portrait dont la ressemblance et la fidélité sont attestées par plus de deux cents lettres, pour la plus grande partie inédites, qui lui ont fourni les couleurs et les nuances de sa palette. C'est au même historien et au même peintre que nous devons déjà un Kléber et que nous devrons bientôt un Hoche définitifs, dont les travaux antérieurs des Saint-Albin et des Pajol ne nous avaient fourni que l'esquisse imparfaite et souvent défectueuse.

C'est grand plaisir et grand profit pour nous que d'entrer, avec cette biographie pour guide et cette correspondance pour preuve, dans le détail de la vie et de la mort de Marceau, et c'est ce que nous allons faire en quelques pages.

II

Pour Marceau, les documents biographiques, avant l'ouvrage magistral en son genre et décisif que nous analysons, se bornaient aux Notices de Sergent-Marceau, son beau-frère, le graveur au fin talent, à l'ambition plus grossière, sur les mains duquel les massacres et les

spoliations de Septembre ont laissé une tache qu'il a passé le reste de sa vie à laver sans l'effacer, le mari de la remuante et, pour son frère, dévouée comme une mère, Emira Marceau, qui s'appelait Emira par anagramme, dans un temps où son nom de Marie n'était pas à la mode et où il était dangereux de ne pas porter des noms à la mode; de Doublet de Boisthibault, de Robert aîné et de Claude Desprez.

Pour les manuscrits et les lettres, on en connaissait peu, Marceau, mort à vingt-sept ans, n'ayant eu guère le temps ni le goût d'écrire. Les généraux, pendant la Révolution, n'étaient pas atteints, comme ils l'ont été plus tard, de la manie d'écrire. Jourdan n'a laissé que des embryons de Mémoires. Ceux qui ont assiégé de leurs factums les contemporains ou la postérité, comme Dubois-Crancé, le général Doppet, le général Turreau, sont plus des politiciens que des militaires. Dumouriez, Moreau, à la gloire diffamée, ont écrit pour se consoler ou se venger, pour expliquer ce qui ne s'explique jamais, une trahison. Mais les Marceau se battaient et n'écrivaient pas. M. Noël Parfait, futur auteur d'une étude sur Marceau, en préparation depuis longues années, se flatte de posséder de l'inédit de Marceau. Nous verrons bien. Mais peut-être se flatte-t-il ou le flatte-t-on à tort de posséder des manuscrits ou des lettres d'un homme qui refusait, sa correspondance en fait foi, avec une modestie ironique, à un ami trop pressé de le mettre à même d'écrire de lui une biographie qu'il jugeait prématurée, et ajournait tout travail de ce genre aux loisirs de la paix qu'il ne devait pas voir. Quoi qu'il en soit de ces illusions ou de ces prétentions dont le public sera un jour appelé à juger, nous pensons que la moisson d'autographes entreprise par M. Maze est aussi complète qu'il était possible, et même qu'on peut la conjecturer définitive. Elle provient de recherches et de découvertes aux archives historiques et administratives du ministère de la guerre, à la bibliothèque publique de Soissons, et à celle de Chartres, aux archives d'État de Wiesbaden, aux archives d'État de Coblentz, aux archives du ministère de la guerre, à Vienne, aux archives de l'archiduc Albert d'Autriche.

De toutes ces fouilles il est résulté une gerbe de 203 lettres ou pièces qui constituent bien, à quelques glanes près, tout ce qu'on peut butiner d'historiquement substantiel dans un champ forcément très étroit et très aride, par suite des circonstances que nous avons indiquées et dont les deux principales sont la brièveté de la vie de Marceau, mort à vingt-sept ans, plus occupé de son devoir que de la gloire, et son tempérament, qui préférait les coups d'épée aux coups de plume. Il n'avait rien, ce soldat dans l'âme, du général civil, du général avocat, du général journaliste, qu'il nous a été donné depuis de connaître.

François-Séverin Marceau-Desgraviers naquit à Chartres, le 1er mars

1769. Il était le fils d'un procureur du bailliage, mort greffier du tribunal criminel dudit bailliage. Veuf d'une première femme dont il avait eu quatre enfants, Desgraviers se remaria avec la fille d'un marchand tapissier, Anne-Victoire Gaulier, qui lui donna six enfants. Marceau fut l'aîné. Son enfance fut sevrée des soins et des joies de la famille. Par une inexplicable aversion, bien peu divinatrice de l'avenir, sa mère, pour lui marâtre, le laissa dix ans chez sa nourrice, la mère Francœur, que Marceau récompensa de son affection par son dévouement et qui survécut jusqu'en décembre 1806, à son glorieux nourrisson.

A défaut de la sollicitude maternelle, Marceau rencontra pour y suppléer la tendresse d'une sœur aînée, qui, bien que d'un lit différent, s'attacha avec prédilection à l'enfant négligé et fut vraiment sa seconde mère. C'est grâce à elle surtout qu'il fit quelques bonnes études, d'abord à l'institution Chevalier, puis au collège, études dont il devait plus tard, pendant ses loisirs de garnison, compléter par quelques lectures les rudiments hâtifs, et qui lui permirent, quand l'expérience de la vie et du métier eut développé ses idées, d'exprimer sur l'art de la guerre et notamment sur le rôle de la cavalerie en campagne, rôle qu'il voyait déjà non comme accessoire, mais comme principal, des vues originales.

Cette enfance abandonnée et champêtre, cette adolescence d'écolier espiègle, doué d'une aptitude remarquable aux exercices du corps, impatient d'activité, débordant de vie, prédestinaient Marceau à la carrière des armes, vers laquelle l'entraînait aussi une vocation marquée. Il était né soldat. Il n'allait pas tarder à devenir général. Engagé à seize ans en 1784 ou 1785, dans le régiment d'Angoulême, plus tard le 34e d'infanterie, il était en novembre 1791 capitaine, et en décembre, adjudant-major au bataillon d'Eure-et-Loir. En mai 92, il fut élu lieutenant-colonel du 2e bataillon d'Eure-et-Loir et débuta en septembre dans une de ces circonstances difficiles qui jaugent les hommes. Il fut avec Lemoine le principal et le plus intrépide collaborateur du défenseur de Verdun, celui-là même qui ne voulut pas survivre à la honte de la reddition : Beaurepaire. Marceau en sa qualité de plus jeune membre du conseil de défense fut chargé de la pénible mission de régler au quartier général de Frédéric-Guillaume II, les détails de la capitulation. C'est ainsi qu'il fit, non sous les auspices de la gloire, mais sous ceux de la douleur, meilleure mais plus rude maîtresse, l'apprentissage de la guerre. Une autre de ses épreuves de ce moment fut la conduite, qui lui arrache des protestations indignées, des volontaires d'Eure-et-Loir, qui imitant l'exemple des volontaires de l'Allier, de la Charente-Inférieure, de Mayenne-et-Loire, abandonnent le drapeau et désertent le camp pour le foyer.

Après avoir échappé, grâce à la protection de sa sœur Emira, qui lui ménagea celle du conventionnel Sergent son compatriote, à la suspicion, à la disgrâce et peut-être à pis, Marceau alla rejoindre l'armée du Nord, commandée par Dumouriez. Il fut placé à l'avant-garde sous les ordres du général Dillon, et put assister en frémissant aux excès et aux débandades de fédérés qui devaient à jamais le dégoûter des armées volontaires, improvisées, indisciplinées, des armées plus politiques et plus civiles — trop civiles même devant le canon salué ventre à terre — que militaires. Il chercha à entrer dans l'armée régulière et sollicita un poste de lieutenant de cavalerie. Ce n'est pas sans déception et sans plainte, mais ce fut sans révolte, qu'il reçut en octobre 92 un brevet de sous-lieutenant au 83e d'infanterie. Sa réclamation fut accueillie. Le 7 novembre, il fut nommé lieutenant en premier dans les cuirassiers légers de la légion germanique. Le voilà désormais à cheval. Il n'en descendra plus, cet homme centaure, ce cavalier par excellence, qui aura sur le rôle de son arme des vues de génie, aujourd'hui en train de triompher. C'est en Vendée, c'est en pleine guerre civile que le jeune héros dut faire ses premières armes. Il ne le fit pas sans subir l'épreuve des suspicions, des délations et de la détention à Tours. Westermann qui avait organisé la légion germanique avait été dénoncé par des lâches qu'il en avait chassés. Traduit en jugement comme complice de son général, Marceau fut acquitté. Goupilleau de Fontenay jugea son civisme non moins authentique que son courage, et Bourbotte ne put le contredire quand il dut le salut, en juin 93, à la déroute de Saumur, à l'officier qu'il avait un moment soupçonné. Marceau toute sa vie fut le contraire de l'officier politicien. Il ne se crut jamais d'autres devoirs que ceux du soldat. Il fut franc et loyal d'attitude et de langage. Il combattit les Vendéens, comme il devait combattre les Autrichiens, parce qu'ils étaient l'ennemi ; mais il le fit sans déclamation, sans cruauté, ajoutant à tous ses courages celui, le plus difficile de tous, de la modération, de la générosité, de l'humanité envers le vaincu, le blessé, le prisonnier.

En avril 93, Marceau était capitaine du 19e régiment de chasseurs à cheval. En août, adjudant-général. A la bataille de Cholet, il faisait fonction de général de brigade. Il en reçut le grade après la bataille, une des plus sérieuses de la guerre de Vendée, qui mit en présence d'Elbée et Bonchamp, Kléber et Marceau.

En novembre 1793, le général de vingt-quatre ans goûtait surtout, dans ce pouvoir précoce, la douceur qui lui permettait d'appeler auprès de lui, en qualité d'aide de camp, son ami d'enfance et de collège, Constantin Maugars, le frère de la première femme aimée.

Après la bataille de Cholet, les représentants du peuple près l'armée d'Anjou considéraient la guerre comme terminée, la République comme

victorieuse. Kléber ne partageait pas ces illusions. Il voyait les Vendéens, loin de se décourager, se remettre vite en mesure de reprendre l'offensive, favorisés par l'enthousiasme qui les rendait aussi redoutables que des soldats aguerris, et encore plus par l'impéritie d'adversaires comme les Lechelle et les Rossignol. Le 21 novembre, une marche mal combinée sur Dol exposa Marceau, fait récemment général de division, à payer son nouveau grade d'une défaite causée par les mauvaises dispositions des représentants et l'impatience de Westermann, dont le sauva l'intervention de Kléber.

Peu de temps après, Marceau lui rendait ce service. Nommé général en chef par intérim, en attendant l'arrivée du titulaire Turreau, il préservait de la disgrâce l'héroïque mais frondeur Mayençais et le gardait auprès de lui, s'effaçant devant ses conseils comme le frère cadet devant l'aîné (Kléber était de seize ans plus âgé que Marceau et de quinze ans plus âgé que Hoche). Quels mots caractéristiques de la situation, des mœurs du temps et du caractère des deux hommes que ceux qui accompagnèrent leurs explications et scellèrent le pacte entre eux! « — Je prends, dit Marceau, les dégoûts et la responsabilité pour moi, et je te laisserai, à toi, le commandement véritable et les moyens de sauver l'armée. — Sois tranquille, répondit Kléber; nous nous battrons et nous nous ferons guillotiner ensemble. » C'est dans cette campagne, Alphonse de Beauchamp et après lui M. Thiers le constatent, que furent portés à la Vendée les coups décisifs. Marceau, contenu par Kléber, qu'il inspire parfois, organise un système de guerre « où la cavalerie agit sans cesse, tandis que l'infanterie est en observation pour la secourir ». Un des plus dramatiques épisodes de cette campagne, dirigée par les deux généraux amis, c'est la prise du Mans, où Marceau dégagea Tilly et Westermann, mal engagés, et fut à son tour tiré d'affaire par Kléber.

C'est durant cet épisode qu'on voit apparaître et passer, fugitive et mystérieuse, une figure de roman égarée dans l'histoire, celle de cette charmante jeune fille, Angélique des Melliers, qui, séparée de sa mère et des siens pendant la déroute, tomba au pouvoir des vainqueurs. Folle de douleur, elle voulait se faire tuer. Marceau la vit, et il ne la vit pas impunément. « Jamais on ne vit, dit Kléber, de femme plus jolie et mieux faite, et plus intéressante. » Marceau l'arracha à ses ravisseurs, l'épargna, la respecta, la protégea, la mit en sûreté, puis la conduisit à Laval. Là elle fut dénoncée, arrêtée, emprisonnée et avant que Marceau pût intervenir, peut-être malgré ses instances, envoyée à l'échafaud. Elle se souvint de lui au moment suprême, lui fit parvenir sa montre, le seul objet qu'elle possédât, avant d'aller au supplice. Marceau la pleura, victime innocente de nos discordes civiles, avec une pitié où se mêlait peut-être un sentiment plus tendre.

M. Hippolyte Maze a découvert et publié une lettre d'Angélique à sa tante, où elle rend hommage à la générosité du héros, unique document d'une histoire à jamais mystérieuse, unique page de ce roman bientôt interrompu par le bourreau. La pitié et la douleur de Marceau faillirent encore lui coûter cher. Sans la protection de Bourbotte et les énergiques adjurations de Kléber à Pricur de la Marne, l'échafaud eût pu venger la jalousie de l'inepte Rossignol et faire expier aux deux victorieux le crime de la générosité dans la victoire.

L'œuvre de la destruction de la Vendée militante, commencée à Cholet, poursuivie au Mans, fut consommée à Savenay. Le 24 décembre Marceau et Kléber entrèrent à Nantes, épuisés de fatigues, de dégoûts. Marceau, de plus, était rongé par une de ces maladies contagieuses, résultat de l'agglomération des troupes dans des campements insalubres, de la mauvaise nourriture, de la promiscuité avec des soldats qui se battaient dans la boue sans souliers et souvent sans pain, par cette gale répercutée qui n'épargnait pas plus les généraux que les soldats, qui mit parfois jusqu'à des milliers d'hommes à l'hôpital, qui vicia le sang de Bonaparte, atteint par le contact d'un écouvillon contaminé. Marceau laissant le commandement au rogue et jaloux Turreau, se retira à Chartres, où il ne tarda pas, grâce aux soins et au repos, à reconquérir la santé du corps. Celle de son cœur était à jamais troublée par une passion dont le mariage, rêvé à deux, pouvait seul guérir et ne guérit jamais la blessure.

Pendant le cantonnement de sa division à Chateaubriand, Marceau eut l'occasion de fréquenter la famille de son aide de camp, Hippolyte Leprêtre de Châteaugiron. Son père et sa mère, le comte et la comtesse de Châteaugiron, cette dernière née de Trécessou, descendante de Descartes, firent le meilleur accueil au brillant général, protecteur de leur fils. Ils avaient deux filles, dont l'aînée, Agathe, charmante blonde aux yeux bleus, à peine âgée de dix-sept ans, fit sur Marceau une impression profonde. Il ne déplut pas à celle qu'il adorait. La mère s'associa aux vœux et aux espérances des jeunes gens, qui demeurèrent fiancés de cœur, en attendant que le temps fléchît l'opposition du père, et que la paix permît de chercher les moyens de conquérir peu à peu le consentement dès l'abord refusé.

Marceau, si heureux à la guerre, n'était pas heureux en amour. Dès sa première jeunesse, il avait été touché des charmes de la sœur de ses intimes amis, les Maugars. Marianne Maugars était morte le 17 février 1792, à Chartres, à l'âge de vingt et un ans. L'échafaud lui avait ravi la belle prisonnière, Angélique des Melliers, qui n'eut pas, sans doute, refusé sa main à celui à qui elle aurait dû l'honneur et le salut. Son mariage avec Agathe de Châteaugiron était contrarié par la résistance paternelle. Dès ce jour, Marceau porta jusque dans l'enjouement

habituel de son caractère le deuil d'une mélancolie qui parfois toucha au désespoir, et que ni la gloire, ni la victoire, ni l'espérance survivant à toutes les déceptions, ne suffisaient à consoler. Venu à Paris, il s'y trouva populaire, recherché, flatté, caressé par les partis sans se livrer à aucun; il ne songea à profiter de son crédit que pour les autres. Il se tint à l'écart de toute occasion de compromission personnelle. « Je ne te dis rien de l'esprit public, écrivait-il à Constantin Maugars, le 3 ventôse, an II, c'est ici plus qu'ailleurs un tourbillon dont il faut s'écarter et un rayon qu'il faut éviter de faire réfléchir sur soi, je suis cette maxime et ne me montre nulle part; je fuis et comités et bureaux et me renferme en moi-même; il y a plus à y gagner. »

En avril 1794, Marceau, entièrement guéri, fut envoyé à l'armée des Ardennes, qui devait opérer conjointement avec l'armée du Nord, que commandait Pichegru, et où le Comité de salut public était représenté par Saint-Just. Le moment était critique. Malgré les succès de Hoche à Wissembourg et à Landau, notre frontière du Nord avait été franchie par les coalisés; ils s'étaient emparés de Condé et de Valenciennes; ils menaçaient Landrecies. Le péril était immense. La Convention décréta la levée en masse, et Carnot traça le plan d'une campagne décisive.

Marceau était sous les ordres d'un chef médiocre, le général Charbonnier. Mais peu lui importaient ses droits au commandement en chef, il ne s'en reconnaissait qu'au danger et à la victoire. Il se signala au passage de la Sambre en emportant Thuin. C'est là qu'on vit ce que Marceau devait montrer plus d'une fois : des régiments de cavalerie prenant des batteries, tournant ou franchissant des redoutes. Avec Jourdan, qu'il estimait et qu'il aimait, ainsi que le prouve sa correspondance, Marceau contribua puissamment au gain de la bataille de Fleurus comme il devait contribuer à la victoire de la Roër. Cette correspondance entre Jourdan et Marceau, pendant les campagnes de 1794, 1795, 1796, où tous deux achevèrent d'illustrer leur nom et d'élever à la dignité de l'épopée les exploits de l'héroïque armée de Sambre-et-Meuse, est un modèle de déférence, de franchise, de netteté d'exposition, d'audace et de clarté de vue, d'un côté, d'estime, de confiance, de paternelle affection, de l'autre. C'est là qu'on peut juger de l'expérience qui achève de dégrossir et de polir le génie militaire, longtemps instinctif, de Marceau. Le général, l'administrateur, le diplomate, achevaient de se former en lui, et sa jeunesse, mûrie par les revers et les succès, s'épanouissait en une virilité pleine de promesses de gloire, quand, de général d'avant-garde, devenu général d'arrière-garde, Marceau reçut le coup mortel au moment où il venait de sauver l'armée de Sambre-et-Meuse en retraite.

Le 19 septembre 1796, vers onze heures du matin, après avoir placé six pièces d'artillerie légère sur deux mamelons qui battaient à mitraille la sortie d'un bois, non loin d'Alten-Kirchen, Marceau s'avança lui-même pour reconnaître l'ennemi, suivi de son ingénieur et de deux ordonnances, tel que le montrent le récit du capitaine Souhait et l'estampe d'Ingouf. Il montait un superbe cheval alezan couvert d'une peau tigrée; il portait le dolman, le pantalon des chasseurs, sans écharpe (il attendait une écharpe, brodée par sa sœur Emira, qui n'arriva qu'après sa mort), et le chapeau dont le panache avait été coupé par un biscaïen à Limbourg.

Un hussard de Kayser battait l'estrade devant lui et cherchait, par ses caracoles, à distraire son attention. Soudain partit un coup de carabine; c'était un chasseur tyrolien placé derrière un arbre près de la route qui avait tiré; le général, atteint, sortit du bois sans mot dire, mais pâlissant, tandis que sa suite sabrait le hussard; le chasseur tyrolien s'était échappé. A trois cents pas du bois, il fallut descendre le blessé de cheval et le porter sur des fusils croisés jusqu'au village, et de là sur une échelle jusqu'à la rencontre d'un officier de santé.

La balle avait percé les chairs du bras droit au-dessus du coude, était entrée sous les dernières côtes et était restée sous la peau du côté gauche, d'où elle fut retirée. Elle avait atteint les sources de la vie, car le 21 septembre à six heures, il expira. Il avait vingt-sept ans.

On trouva suspendu à son cou un portrait qui ne le quittait pas depuis deux ans, celui de sa fiancée. Il l'avait fait faire en secret d'après une miniature que possédait son futur beau-frère, son aide de camp Hippolyte Leprêtre de Châteaugiron. Il fut remis par le capitaine Souhait à Sergent, beau-frère de Marceau, qui le fit parvenir à la famille de Châteaugiron.

Agathe de Châteaugiron porta dignement le deuil de cette perte. Elle avait commandé, à Barbier le jeune, un dessin qui devait être gravé par Ingouf, représentant la mort de Marceau. Elle mourut avant que ce travail fût achevé. Elle avait épousé plusieurs années après la mort de Marceau, un secrétaire d'ambassade, le marquis Dodun de Kéroman.

Marceau laissait, pour toute fortune, 14 400 francs d'économies. Il léguait à ses amis, à ses maîtres, à Jourdan, à Kléber, à ses aides de camp, à son frère Auguste, ses chevaux et ses armes. Il ne possédait rien de plus que sa gloire. Rien n'y a manqué. Il est mort jeune, pauvre et pur, en véritable héros. Nous n'étions pas alors aux temps, qu'on a vus depuis, des généraux enrichis par la guerre ou par la politique.

M. de Lescure.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DU THÉATRE, DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS

Le fantôme de Baudin. Processions laïques et processions religieuses. Hoche et Carnot au Panthéon. Les *luttes* parlementaires. Le boulevard Haussmann et la loi du talion. La grammaire laïque et obligatoire du Conseil municipal. — Le *Courrier français* et la statue de Carnot. M. Gustave Moreau à l'Académie des beaux-arts. Election de M. de Vogüé à l'Académie française. Réception de M. d'Haussonville. La séance annuelle de l'Académie des sciences morales et politiques. L'éloge de Henri Martin par Jules Simon. — Courte revue funèbre. M. Paul Riant, M. Nicolardot, Mme la duchesse de Galliera, M. Henri Bettencourt. — Reprise de *Roméo et Juliette* et représentations de Mme Adelina Patti à l'Opéra. Les Revues. Un mot des étoiles de cafés-concerts et de leurs appointements. Reprise du *Mercure galant* et du *Légataire universel* à la Comédie-Française. La *Sécurité des familles,* par A. Valabrègue. *L'Escadron volant de la reine,* par M. Litolff. *Germinie Lacerteux,* par M. Edm. de Goncourt.

I

L'obscur représentant du peuple Baudin, qui n'avait jamais fait parler de lui pendant sa vie, ne prévoyait probablement pas qu'un jour viendrait où son nom ferait tant de bruit. Le cas de cet ancien médecin militaire devenu un député muet est tout à fait exceptionnel. Il n'est entré dans la gloire que lorsqu'il avait depuis longtemps déjà disparu de la vie. Sa célébrité toute posthume est celle d'un fantôme. Une première fois, en 1868, ce revenant était sorti du tombeau pour renverser l'empire et pour installer sur ses débris le règne de Gambetta. Il vient d'en sortir pour la deuxième fois, vingt ans après, afin de barrer la route à un nouveau prétendant et de faire avorter dans l'œuf un autre coup d'État. Le Conseil municipal a évoqué son ombre et il a battu la charge avec ses ossements contre le général Boulanger. A travers les rues de Paris, où l'on ne permettrait jamais à trois prêtres précédés de deux enfants de chœur et d'un suisse de se montrer, sous prétexte qu'ils gêneraient la circulation, nous avons vu, le 2 décembre, défiler cette procession laïque qui a interrompu le cours des fiacres et des omnibus

pendant quatre heures sur son passage et qui n'était autre chose qu'une convocation officieuse des forces de la Commune, sous le patronage du gouvernement et la protection de la police.

Combien étaient-ils dans le cortège? Les appréciations varient, de 200 000 à 7000. Il y a de la marge, comme on voit. Notez bien que ce chiffre de 7000 ne vient nullement d'un journal réactionnaire et dont l'arithmétique par là même serait suspecte, mais d'une feuille républicaine et qui se pique d'informations exactes : le *Petit Journal.* Le rédacteur du *Petit Journal* affirme avoir scrupuleusement compté les manifestants, d'une fenêtre de l'avenue Victoria, en homme qui a l'habitude de ce genre d'opérations, et il défend son total avec énergie. Mettons qu'il ait fait tort de moitié à la démonstration, qui a eu tout le temps de se grossir en route jusqu'au cimetière Montmartre : nous restons toujours loin des 200 000 annoncés par les courtisans du Conseil et de la Commune. Mais c'est encore infiniment trop. Puis il y avait les curieux, entassés sur tout le parcours du cortège. Pour satisfaire à cette fantaisie démagogique, il a fallu suspendre une demi-journée le mouvement et la vie normale de Paris, inquiéter le commerce, terrifier la Bourse, exciter les plus sinistres présages, faire planer sur la grande ville la peur du drapeau rouge. S'il ne s'est point déployé à la face du soleil, c'est par suite d'un arrangement à l'amiable avec le drapeau tricolore. Ils ont traité de pair à compagnon, de puissance à puissance. M. Joffrin a fait savoir que son groupe était disposé à s'abstenir, à la condition qu'on lui en donnât l'exemple, mais que, si l'on déployait le drapeau de la France, ses amis considéreraient cet acte comme une provocation et y répondraient en faisant claquer au vent son propre étendard, à lui Joffrin. Et le drapeau de la France, tenu par les mains de M. Floquet, a reculé devant ce défi.

Ce qui doit diminuer un peu l'orgueil de Baudin dans sa tombe, c'est qu'il n'était ici qu'un prétexte. Beaucoup de manifestants le pleuraient en fumant leur cigare et en lançant des lazzis. On avait pris son nom comme on prend un clou pour y accrocher un tableau. Pendant quelques jours, les deux partis se sont disputé ce nom, dont ils se soucient, au fond, aussi peu l'un que l'autre. « Sachez, disait le Conseil municipal, que nous sommes prêts à nous faire tuer comme Baudin à la première tentative de coup d'État. — Et nous donc! répliquaient les boulangistes. — Ce martyr est à nous. — Nous en réclamons notre part. — Nous l'honorons par une cérémonie qui n'aura jamais eu sa pareille. — Et nous demandons, nous, qu'on le porte au Panthéon. — Ah! c'est ainsi! Eh bien, nous le demandons également. Nous l'avions même demandé avant vous, ou du moins nous avions l'intention de le faire. Et avec Baudin,

Hoche, Marceau et Carnot! Que dites-vous de la riposte? Parez ce coup droit, si vous pouvez. »

Il n'y a qu'un malheur : c'est que les cendres de Marceau ont disparu et que la famille de Hoche, par l'organe de M. le marquis des Roys, son petit-fils, s'oppose formellement à ce que les restes du célèbre général républicain soient transportés dans une église enlevée au culte, dont on est en train d'abattre la croix à grands frais, comme si la croix était un de ces déshonneurs dont il faut s'affranchir à tout prix, où enfin les apothéoses sont tellement exposées aux vicissitudes des révolutions. Il aurait pu ajouter, s'il n'eût craint sans doute de manquer aux lois de la politesse, que la place du proscrit n'est pas à côté du proscripteur, et qu'il siérait mal de réunir dans les honneurs du Panthéon le vainqueur de Wissembourg à l'homme qui, au lendemain de cette victoire et de son mariage, le faisait arrêter à la tête de son armée et envoyer à la Conciergerie. La famille de Hoche conserve cet ordre du Comité de salut public : « Les représentants du peuple près l'armée d'Italie feront mettre sans délai le général Hoche en état d'arrestation, et l'enverront à Paris sous bonne et sûre garde. » Signé *Carnot* et *Collot d'Herbois*. L'ordre est écrit tout entier de la main de Carnot, et il serait difficile de dire, cette fois, comme on l'a fait souvent, qu'il avait signé sans lire. Seul le 9 thermidor a préservé Hoche de suivre à la guillotine Biron, Custine et Houchard; mais l'intention y était. Le promoteur de cette fournée de morts célèbres pour le Panthéon, M. Barodet, plus instruit que la majorité de la Chambre, puisqu'il a été instituteur, aurait dû songer à l'indécence de ce rapprochement.

Le général Boulanger ne cesse, d'ailleurs, d'être une pomme de discorde au Parlement comme à l'Hôtel de Ville. Au Parlement, c'est encore lui qui fut la cause, au moins occulte, du pugilat mémorable des députés Basly et Susini, si bien faits cependant pour s'entendre. Sous les yeux des tribunes, stupéfaites de ce spectacle naturaliste, qu'on aurait pu prendre pour une scène de l'*Assommoir* jouée au Théâtre-Libre, ces deux honorables, après s'être préalablement entraînés en s'invectivant à la façon des héros d'Homère, se sont précipités l'un sur l'autre, et sans l'énergique intervention de leurs voisins ils nous eussent donné un spécimen cette fois bien complet des « luttes parlementaires » du moment. Un membre de la Ligue de l'éducation physique, qui assistait à la séance, réveillé en sursaut par cet épisode, s'est mis à battre des mains, croyant avoir sous les yeux deux écoliers un peu mûrs engagés dans une partie de *foot-ball*, comme celle que le président de la République est allé honorer de sa présence l'autre jour au bois de Boulogne.

A l'Hôtel de Ville, on s'est contenté des injures, sans aller jusqu'aux coups, mais celles qu'on y échange couramment sont de poids. On pourrait composer avec les procès-verbaux des séances tout un vocabulaire d'invectives qui enrichirait la langue courante des charretiers et des cochers de fiacre. Cela, d'ailleurs, sans préjudice aucun des autres exercices, que le conseil n'a pas interrompus un moment. Ainsi il a donné un post-scriptum à la manifestation du 2 décembre en décrétant que le boulevard Haussmann s'appellerait désormais boulevard Baudin. Dans le quartier de l'Opéra ce nom manque de couleur locale. Encore si le boulevard Haussmann traversait le faubourg Saint-Antoine ou le faubourg Saint-Marceau! Mais c'est une façon de punir les électeurs du IXe arrondissement, suspects de réaction. Espérons que l'ombre de Baudin leur portera conseil et qu'elle leur soufflera de voter pour les amis de M. Joffrin.

Entre nous, M. Haussmann est bien un peu puni par où il a péché. Personne n'a plus donné l'exemple de ces *débaptisations* de rues dont le voici victime à son tour, si toutefois le décret municipal a des suites. Nous n'avons pas oublié le temps où, de par l'activité dévorante du Préfet de la Seine, il nous fallait renouveler tous les trimestres nos provisions de cartes; où le dernier plan de Paris, à peine arrivé à l'étalage, n'était plus qu'un chiffon de rebut; où les *Indicateurs* s'essoufflaient à vouloir fixer au vol la ville du jour, dont la mobilité raillait tous leurs efforts; où les géographes ne pouvaient suffire à la besogne; où les cochers demandaient grâce, où la mémoire du Parisien se voyait obligée par ces transformations à plus de déménagements encore que son mobilier. C'est la loi du talion. J'avoue qu'il est dur de la subir de la part de M. Vaillant et de M. Cattiaux.

Le Conseil ne se contente pas d'expurger la liste des rues; on sait qu'il expurge avec non moins de vigilance le texte des livres scolaires. Il y traque les moindre vestiges de la superstition. Dieu y est biffé jusque dans les citations classiques. On assure que le Conseil fait confectionner actuellement un nouveau *Dictionnaire de la langue française*, d'où son nom même et celui de l'âme seront bannis comme dépourvus de sens. Il a déjà, comme on sait, commandé une grammaire conçue selon les principes de l'athéisme, du matérialisme et du radicalisme les plus purs, au citoyen Dacosta, ancien lieutenant de Raoul Rigault, substitut de la Commune de Paris en 1871. J'ai vu comparaître devant le conseil de guerre le jeune Gaston Dacosta, et je me rappelle les dépositions des témoins, qui n'annonçaient pas en cet adolescent un goût prononcé pour les études grammaticales. Le 27 juin 1872, il était

condamné à mort, comme Félix Pyat, aujourd'hui député des Bouches-du-Rhône, comme le général Cluseret, député du Var depuis quinze jeurs. Quelques mois après, la peine de mort était commuée en celle des travaux forcés à perpétuité, et quelques années plus tard, les travaux forcés recevaient, par l'amnistie, une commutation nouvelle qui ne sera probablement pas la dernière. Au lieu de fabriquer des chaussons de lisière qui grossiraient sa *masse* de 5 à 6 francs par an, M. Dacosta fait maintenant une concurrence fructueuse à Noël et Chapsal, avec le traitement d'un ambassadeur et le monopole assuré. C'est peut-être trop, même pour un ancien substitut de la Commune. Sans doute, il y a eu amnistie, comme l'a fait ingénieusement remarquer M. Lockroy, mais il semble que ce soit la pousser bien loin. On peut amnistier les gens sans leur assurer un revenu de 50 000 francs par an. Gambetta lui-même n'avait pas prévu cette extension.

Il ne reste plus guère au Conseil municipal, pour achever de régénérer l'enseignement primaire, qu'à commander à un autre condamné à mort une arithmétique blanquiste et libre-penseuse, pour enseigner aux enfants des écoles l'art de compter laïquement, comme on leur enseigne aujourd'hui l'art de parler et d'écrire d'après les principes de 93. Il y arrivera, et avant qu'il soit longtemps. Il ne prend plus la peine de rien dissimuler de ses goûts et de ses projets. Tout récemment encore, dans une séance dont le procès-verbal eût pu et dû porter la date du mois d'avril 1871, n'y a-t-on pas fait, devant les représentants du gouvernement réduits au mutisme, l'apologie bruyante et prolongée de la Commune? N'y a-t-on pas voté une tombe au général Eudes? Le préfet de la Seine et le préfet de police n'ont-ils pas écouté, sans souffler mot, l'éloge de Ferré?...

II

Comment s'étonner que le Conseil municipal commande des grammaires, quand on voit un journal hebdomadaire illustré qui a fait sa fortune par les pastilles Géraudel et qui comparaissait récemment en police correctionnelle pour des dessins trop décolletés, — le *Courrier français*, — organiser un concours pour élever une statue au grand Carnot. Que dis-je? Le *Courrier français* a même organisé deux concours : l'un de maquettes, l'autre de dessins, chacun avec ses prix spéciaux. Il a formé deux jurys, dont le premier comprend les noms de MM. Falguière, Guillaume, Mercié, Chapu, Paul Dubois, etc. ; et le second, ceux de MM. H. Pille, Luc Olivier-Merson, Besnard, Lhermitte. On lui a prêté, pour l'exposition des projets, la salle de l'École des beaux-arts où nous

voyions, tout récemment encore, les envois et les prix de Rome, et le Président de la République a honoré de sa visite ce concours en l'honneur de son aïeul.

Cinquante sculpteurs sont entrés en lice. On y rencontre très peu de noms connus, et pas un nom célèbre. Mais l'ensemble n'est pas plus mauvais que la plupart des concours officiels auxquels on nous convoque si fréquemment. Il est même beaucoup meilleur, par exemple, que celui de Danton, il y a deux mois. Sur cette cinquantaine de maquettes, je n'en vois guère que trois ou quatre franchement ridicules : deux artistes l'ont représenté portant une Victoire dans la main, semblable à la Minerve chryséléphantine; un troisième a imaginé mieux encore, car c'est la Victoire qui porte sur son épaule, comme un colis dont elle a l'air passablement gênée, le buste de Carnot. Encore une autre *Victoire*, dans le projet de M. Louis Carrier-Belleuse : cette fois elle marche à côté de lui, ou plutôt elle court, elle vole, elle se jette en avant, pour lui montrer le chemin, dans un mouvement si accentué que son corps, penché presque horizontalement, forme un angle droit avec celui de Carnot. Deux ou trois concurrents l'ont mis à cheval; quatre ou cinq nous le montrent, le fusil à la main, chargeant l'ennemi à Wattignies. Ici, c'est Carnot en grand uniforme de général ou de représentant du peuple, avec l'air d'un capitaine Fracasse; là, c'est l'organisateur de la victoire, avec la mine d'un professeur qui prépare sa leçon.

Les erreurs et les gaucheries ne manquent donc pas dans ce concours; pourtant il n'est pas dépourvu d'intérêt, parce qu'on y sent de la vie et de la jeunesse. La maquette de M. Turcan, choisie pour l'exécution, et celle de M. Bourdelle, qui a remporté le prix de 1000 francs, comptent parmi les plus sagement conçues. Le Carnot du premier est assis, tenant d'un air méditatif un plan déployé sur son genou; le second a voulu représenter à la fois le soldat et l'organisateur de la victoire : debout, le bras gauche et l'index étendu, son Carnot appuie la main droite à son épée, couchée sur une carte, qui recouvre elle-même un canon.

On sait que les cendres de Carnot sont encore aujourd'hui prisonnières de la Prusse. En 1849, l'Assemblée avait voté une proposition de Cavaignac et de plusieurs de ses collègues, portant que les restes du conventionnel seraient ramenées de Magdebourg et qu'on lui élèverait un monument à Paris. On ouvrit même un crédit de 60 000 francs, puis il ne fut plus question de rien. Et le crédit, qu'est-il devenu? J'incline à croire qu'il a été dépensé quand même. En 1880, M. Édouard Charton renouvela et fit voter à la presque unanimité par le Sénat la proposition de Cavaignac, et le nouveau

vote partagea le sort du précédent. On l'enregistra dans les procès-verbaux, et il n'en fut plus question. Quatre jours après l'élection de M. Sadi-Carnot à la présidence de la République, le *Siècle* ouvrait une souscription pour élever une statue à l'illustre aïeul du président. Elle a produit environ 10 000 francs en une année, — moitié moins que jadis cette souscription pour le tombeau de Victor Noir, dont l'*Intransigeant* et le *Rappel* gardaient patiemment le reliquat depuis plus de dix-huit ans, avant qu'on n'eût eu l'idée indiscrète d'en demander des nouvelles. 10 000 fr. ! c'est à peine ce qu'auraient dû verser à eux seuls la centaine de personnages officiels dont les noms brillaient au comité de patronage. Décidément le grand Carnot jouait de malheur avec ses ingrats concitoyens. Nous allons voir si l'initiative d'un journal de second ordre réussira là où ont échoué la république actuelle et la précédente. Il me semble que ni la république ni l'ombre de Carnot n'auraient lieu d'en être bien fiers.

A l'École des beaux-arts la succession de Gustave Boulanger a été dévolue à M. Bonnat. A l'Académie des beaux-arts, on lui a donné pour successeur Gustave Moreau, le peintre du *Jeune homme et la Mort*, du *Jason*, de l'*Orphée*, du *Diomède*, de la *Galatée*, d'*Hélène*, de *Salomé*. M. Gustave Moreau, né en 1826, avait débuté au Salon de 1852 par de la peinture dont tout autre que lui se fût sans doute contenté, puisqu'elle avait obtenu du premier coup les faveurs de l'État. J'ai aperçu l'an dernier au musée de Dijon sa toile colossale du *Cantique des cantiques*, qu'il est curieux de revoir aujourd'hui, « et que méconnaîtrait l'œil même de son père. » En ce temps-là, on pouvait lire sans étonnement sur le livret : « Gustave Moreau, élève de Picot ». Il figura encore à l'Exposition universelle de 1855 avec un grand tableau pour le ministère d'État, puis il disparut. Pendant neuf ans, on ne le revit plus aux Salons, et personne ne s'en inquiéta, car il n'y avait tenu une grande place que par la dimension de ses toiles. Qu'était-il devenu? Il avait eu le courage de se remettre à l'école, en se plongeant surtout dans l'étude des Italiens primitifs. Il sortit de sa retraite en 1864 par un coup de maître : *Œdipe et le Sphinx*, toile d'une conception neuve et hardie, d'une recherche de dessin et de coloration qui révélait un peintre nouveau. C'est de là que date son vrai début. Il avait alors trente-huit ans. Sauf les quelques années qui suivirent, M. Gustave Moreau n'a guères exposé que d'une façon intermittente. Son talent est d'essence trop fine et trop rare pour être bien fécond. De même ce délicat, ce subtil, cet abstracteur de quintessence, ce chercheur d'impressions exquises, cet isolé qui ne se rattache à personne dans l'école

française, qui n'a pas eu de maîtres et qui n'a point d'élèves, ne sera jamais populaire. Tout, dans son amour du symbole, dans son obscurité sibylline, dans sa complication d'artiste alexandrin, dans l'étrangeté de ses types, dans son exécution précieuse et serrée, dans ce mélange d'intentions empruntées à des arts d'ordres divers, tout semble avoir pris pour devise l'*Odi profanum vulgus et arceo*. Il déroute le public, il charme une petite élite par la saveur étrange et pénétrante de cette peinture qui tient a la fois du penseur et du bijoutier, profonde comme un mythe, curieuse comme une énigme, scintillante comme une châsse.

Gustave Moreau est poète autant que peintre; seulement il se sert de la brosse en guise de plume. Il y a certainement beaucoup de littérature dans son fait, ce qui ne l'empêche pas de faire serpenter les lignes, de marier et de rompre délicatement les tons en homme qui sait à fond son métier. Les esprits simples trouvent, à la façon de M. Jourdain, trop de *brouillamini* dans ses toiles, d'une composition sobre pourtant et qui n'ont jamais qu'un ou deux personnages, mais où chaque détail a sa signification. C'est un art très complexe, affiné, aigu, inquiétant, presque douloureux, qui fait songer à certains poèmes d'Edgar Poë. Du moins ce visionnaire, cet évocateur de rêves échappe au grossier troupeau des naturalistes. Je crains même que les préoccupations de l'école du plein air ne le laissent fort indifférent. Mais je lui sais gré de m'entraîner au-dessus de la réalité plate et de la sensation banale.

Deux jours auparavant, l'Académie française avait donné pour successeur à Désiré Nisard, M. le vicomte Eugène Melchior de Vogüé. Ne cherchez ni dans Vapereau, ni dans Larousse le nom de M. le vicomte de Vogüé : il sera dans la prochaine édition, mais il n'est pas dans l'édition actuelle, étant arrivé si vite à la célébrité qu'il ne leur a pas laissé le temps de l'inscrire au passage. Le cas est rare, probablement même unique pour un académicien. Cette rapide fortune littéraire est due surtout à la publication des études de M. de Vogüé sur le roman russe, dont j'ai eu l'occasion de parler ici même, quand l'Odéon donna le drame tiré du livre fameux de Dostoïevski : *Crime et châtiment*. L'auteur a publié quelques autres ouvrages : *Histoires d'hiver*, le *Fils de Pierre-le-Grand*, surtout *Souvenirs et visions :* ils s'effacent devant le *Roman russe*, étude large et vivante d'une littérature, appuyée sur la connaissance intime et profonde du génie de la race, et qui eut de plus le mérite de venir à son vrai moment psychologique, dans un courant d'idées, de sympathies et d'intérêts où il puisa une nouvelle force et qu'il accrut à son tour. Nous connaissions déjà Tourguéneff, qui avait longtemps vécu parmi

nous, écrit quelques-unes de ses œuvres en français et fait traduire les autres sous ses yeux. Nous connaissions aussi, mais imparfaitement, Pouchkine et Nicolas Gogol : il nous les montra dans toute leur vérité et leur valeur. Nous ne connaissions pas Dostoïevski et Tolstoï; il nous les révéla. Et en même temps il nous révélait l'âme d'un peuple, car M. de Vogüé est un historien et même, jusqu'à un certain point, un philosophe, en même temps qu'un critique et un peintre, et il n'étudie pas la littérature comme un produit isolé. C'est toujours l'homme qui l'intéresse avant tout; les problèmes de races et de religions, les manières d'être morales, dominent de beaucoup pour lui les questions d'art pur, s'y mêlent sans cesse, les expliquent et les agrandissent.

Comme nous ne savons rien faire à demi, nous passâmes sans transition, relativement à la littérature russe, de l'indifférence, ou plutôt de l'ignorance presque absolue à la passion, — une passion plus ou moins sincère, où il entrait beaucoup de mode et d'engouement. Que de gens se sont mis alors à lire les trois gros volumes de *la Guerre et la paix* à la sueur de leur front, en s'imposant une admiration qu'ils ne sentaient pas, sans avouer à personne, sans oser s'avouer à eux-mêmes tout ce que cette lecture avait de fatigant pour eux, car rien ne diffère plus de nos habitudes françaises de clarté et de rapidité, d'ordre et de composition, et la forme du récit ne nous est pas moins étrangère que les idées et les mœurs qu'il met en scène. On ne s'arrêta pas où il s'était arrêté lui-même; on traduisit tout, on voulut tout nous faire lire. M. de Vogüé n'est point responsable de ces excès; il a été le promoteur du mouvement en ce qu'il avait de légitime et d'utile, et il a attaché son nom à l'une des plus curieuses pénétrations de littérature exotique dans la littérature française.

Des trois académiciens élus le 26 janvier dernier, dans la même séance, M. le comte d'Haussonville, reçu le 13 décembre, a passé le premier. Au début de son discours, avec une modestie sincère, le récipiendaire a reporté l'honneur de son élection au nom qu'il porte et en a fait hommage à la mémoire paternelle. Arrière petit-fils de Mme de Staël, petit-fils d'un homme d'État et d'un orateur politique éminent, fils de l'auteur de *l'Eglise et le premier empire*, neveu de l'historien du *Secret du roi*, de *Frédéric II et Louis XV*, de *Marie-Thérèse impératrice*, M. le comte d'Haussonville était de ceux dont on disait autrefois qu'ils sont nés académiciens; mais personne ne naît plus académicien aujourd'hui, et si naturellement disposée que puisse être l'illustre compagnie à accueillir un candidat en de telles conditions, encore faut-il qu'il complète ces titres extérieurs par des titres personnels suffisants. On sait comment

M. Othenin d'Haussonville s'est mis en mesure de ce côté, et nous n'avons point à y revenir aujourd'hui; mais, en reconnaissant tout d'abord de quel secours lui a été le nom qu'il porte, il a fait acte de bon goût en même temps que de piété filiale.

Le rare et noble esprit auquel il succède a trouvé en M. d'Haussonville un apologiste digne de lui, qui le connaissait bien, dans sa personne comme dans son œuvre, qui l'appréciait, qui l'aimait, qui partageait ses doctrines et ses croyances, qui l'a loué enfin comme il aurait voulu l'être. Le nouvel académicien n'a point cherché à égayer d'anecdotes, ni à parer d'agréments frivoles la gravité un peu sévère du sujet; il s'est contenté d'exprimer en un langage excellent des idées justes et élevées, en nous retraçant de son illustre prédécesseur un portrait aussi fidèle que vivant. C'est surtout du philosophe et du moraliste qu'il s'est occupé; peut-être eût-il pu appuyer davantage sur le critique et l'écrivain. Parmi les plus experts dans l'art d'écrire, bien peu, assurément, ont poussé aussi loin que M. Caro la justesse et la propriété d'expression, l'art de donner une valeur à chaque mot, la sobre et forte élégance du tour, la clarté, le bel arrangement et le mouvement harmonieux du style. Du reste, comme l'a bien dit M. d'Haussonville, si variée que puisse paraître l'œuvre de M. Caro dans l'objet de ses études, au fond elle est homogène, car ce qui la constitue, c'est toujours l'âme de l'homme, comme c'est toujours aussi le moraliste et le penseur qui fournit la substance de sa critique littéraire et qui lui donne sa portée. M. Caro n'a pas d'autre histoire que celle de son enseignement et de ses livres. Son successeur l'a loué de n'avoir jamais recherché les faveurs du suffrage universel. Rendons-lui cette justice qu'il ne les aurait pas obtenues : il était assez philosophe pour le savoir et pour s'en consoler, car il sentait bien qu'il n'avait rien en lui qui pût attirer les caresses banales de la popularité. C'était un homme de chaire, non de tribune; de cabinet et de salon, non de forum. Mais sa philosophie ne l'empêchait pas de s'intéresser fortement à la politique et d'avoir des opinions très arrêtées sur les hommes et les choses du jour. Ajoutons qu'il était d'une sensibilité trop nerveuse et trop féminine, sous ses apparences correctes et un peu froides, pour pouvoir affronter les blessures brutales de la vie politique, lui que nous avons vu si profondément ému des clameurs d'une bande de manifestants juvéniles qui se posaient en champions de la libre pensée, et aussi, — tout en ayant la fierté de croire, comme l'a dit M. d'Haussonville, que certains traits ne pouvaient l'atteindre, — des traits satiriques qu'on avait cherchés contre lui dans une comédie fameuse. Le récipiendaire n'a fait qu'une allusion discrète et rapide à ces épisodes qui ont attristé

la fin de la vie d'un homme assez philosophe pour réfuter Darwin et Littré, Herbert Spencer et Schopenhauer; pas assez pour prendre le dessus sur les injustes attaques auxquelles toute renommée supérieure est en proie, surtout lorsqu'elle n'a pas consenti à recevoir le mot d'ordre des opinions régnantes. Très reconnaissant aux éloges, très sensible aux critiques, M. Caro aimait la gloire; sur ce point-là, il n'était ni plus ni moins philosophe que les autres hommes; mais il avait l'âme assez haute et l'esprit assez fier pour ne jamais rien lui sacrifier de ses convictions.

La réponse de M. Bertrand a le grand mérite d'être courte; je suis loin de prétendre qu'elle n'en ait pas d'autre, mais elle a certainement celui-là. C'est moins un discours qu'une causerie d'un tour vif, parfois un peu décousu, où le directeur de l'Académie a pris prétexte du livre de M. d'Haussonville sur le salon de Mme Necker pour refaire en croquis toute une galerie de portraits du dernier siècle. Il a cru devoir à son titre de secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences de s'échapper en un nouveau hors-d'œuvre en prenant la défense de d'Alembert, dont il nous a assuré que l'appui, aujourd'hui comme autrefois, irait « aux persécutés et aux proscrits », et il y a ajouté gratuitement celle de Prosper Mérimée, pour qui M. d'Haussonville ne s'est pourtant pas montré bien sévère. Je ne veux souligner de l'ongle dans cet éloge qu'un rapprochement contestable avec Horace : « Sa morale, dit M. Bertrand, ressemble à celle de Mérimée. » Certes Horace, qui s'est qualifié lui-même « un pourceau du troupeau d'Épicure », n'est point un moraliste austère, mais ce *parcus deorum cultor et infrequens* ne se piquait pas d'athéisme et il ne s'est jamais fait professeur de cynisme et de dépravation comme l'auteur de *H. B.* M. J. Bertrand ajoute : « Horace, direz-vous, était un païen. Mérimée aussi était un païen, et, comme Horace, un fort honnête homme. » Il y a, convenons-en, une petite différence entre un païen né 65 ans avant l'ère chrétienne et un païen né 1800 ans après Jésus-Christ. Quant à M. Caro, le directeur de l'Académie a résumé en quelques lignes son jugement sur lui et le peu qu'il en a dit est fort juste. Il a laissé deviner seulement, sous le voile d'une anecdote agréablement contée, la préférence qu'il accorde à la géométrie sur la métaphysique. Vous êtes orfèvre, M. Josse.

Depuis que l'Académie des sciences morales et politiques a M. Jules Simon pour secrétaire perpétuel, ses séances, un peu délaissées autrefois, sont recherchées presque à l'égal de celles de l'Académie française. Dans la dernière, M. Jules Simon a prononcé l'éloge de Henri Martin, éloge d'ailleurs tempéré de justes réserves auxquelles nous en aurions d'autres à ajouter si la crainte

de nous répéter ne nous arrêtait. C'est la quatrième fois en dix ans que le nom d'Henri Martin est ramené sous notre plume dans des circonstances qui semblent demander son portrait : par son élection à l'Académie française; par sa réception, longtemps retardée à la suite d'un incident qui fit alors grand bruit; par sa mort; enfin par la séance du 1er décembre. Nous ne pouvons que nous dérober aujourd'hui, en nous attachant seulement à un ou deux points de la notice de M. Jules Simon.

On se souvient du bruit que fit, dans les premières années de l'empire, la fameuse théorie des *deux morales* qu'on attribuait à Nisard. Celui-ci s'est vivement justifié de cette accusation dans ses *Souvenirs* posthumes. Or M. Jules Simon rappelle que, lorsque l'Académie, après la mort d'Augustin Thierry, décerna le grand prix Gobert à l'*Histoire de France*, Villemain, au milieu des éloges décernés à l'auteur, releva une phrase malheureuse échappée à la chaleur de son apologie de Richelieu : « Apparemment, avait-il dit, ces grands envoyés de la Providence sentent qu'ils seront jugés sur des principes que ne peuvent comprendre les âmes vulgaires. — Non, monsieur, lui répond Villemain, pour la Providence non plus que pour la conscience humaine qui est son plus bel ouvrage, il n'y a pas deux ordres de vérité morale, deux justices inégales. » Il serait piquant que la théorie reprochée par les républicains à un bonapartiste n'eût pas été professé par le bonapartiste et l'eût été justement par l'historien en titre du parti républicain. Hâtons-nous de reconnaître que cette phrase maladroite n'avait nullement dans son livre la portée que lui attribue Villemain, peut-être pour taquiner un peu le triomphateur du jour et lui faire sentir l'épine sous la rose.

Je voudrais pouvoir détacher de ce long discours un passage d'une émotion éloquente sur la patrie et le patriotisme, sauvé du lieu commun par des souvenirs tout récents et saignants encore, dont l'auteur n'a sobrement mis en scène qu'un épisode très simple, mais dramatique et significatif. J'en détacherai du moins un autre passage qui n'a guère produit moins d'effet, parce que, sous la sincérité d'une conviction énergique, on y sentait quelque chose comme un retour de l'orateur sur lui-même :

« La vérité est qu'il suivait son parti, dans l'histoire, presque toujours, et dans la pratique toujours. Non, encore une fois, je ne l'en loue pas. C'est une fidélité à contre-sens, car il n'y a rien d'infidèle et de tournant comme les partis. Ils sont fidèles aux mots, non aux choses. Je le prouve : pourquoi est-on républicain? Pour être libre. Si la république devient oppressive, et qu'on reste fidèle à la république, je dis qu'on est fidèle à un mot, et que

c'est, en réalité, être infidèle. Cela me mènerait loin, si je restais dans le temps présent; mais je me place à l'origine de la révolution; et sur-le-champ, pour ce mot même de révolution, je demande à ceux qui se disent révolutionnaires : Pour quelle révolution êtes-vous? Car il y a la révolution de la justice, qui est celle de 1789, et la révolution de la haine, qui arrive à son apogée en 1793. Tous les historiens, je parle des historiens dignes de ce nom, de M. Henri Martin par exemple, sont pour la révolution de 1789, contre celle de 1793, après avoir marqué nettement la différence d'origine et de caractère entre l'une et l'autre. Mais s'ils condamnent 1793, ils ne le condamnent pas assez. Ils lui trouvent des atténuations; ils lui cherchent des excuses. Ils voient en 93 la continuation, l'exagération de 89. Tant s'en faut. 93 est la négation de 89. L'histoire de la Révolution est l'histoire d'une guerre civile. Je ne dis pas d'une guerre civile entre la révolution et la Vendée, non, mais d'une guerre civile entre la révolution qui régénère et la révolution qui assomme. »

Quelques jours à peine nous séparent de l'anniversaire de 89. On se prépare à le célébrer sous toutes les formes. Déjà le Champ de Mars, l'esplanade des Invalides, les quais, le Trocadéro sont recouverts de constructions qu'on semble avoir voulu faire d'autant plus vastes que l'Exposition sera moins universelle. La tour Eiffel, aujourd'hui à 210 mètres, poursuit régulièrement, sauf quelques entr'actes de grève, sa pointe audacieuse vers la nue. J'entends le bruit des lyres, des violons, des trompettes qui s'apprêtent pour les cantates et les fanfares. On montera des apothéoses au théâtre et on élèvera des monuments dans vingt librairies. J'ai déjà sous les yeux un magnifique in-quarto qui a pris les devants : *L'An* 1789, par Henri Gautier, à la librairie Delagrave. Elle est là tout entière, la grande année où le roi et la nation s'étaient donné rendez-vous pour opérer les réformes; l'année qui devait ouvrir une nouvelle ère, moment unique d'attente et d'espérance universelles, aube radieuse, — hélas! sitôt voilée, — où se levait l'âge d'or prédit et préparé par les philosophes. Elle est là, évoquée non seulement dans le cours de ses événements, mais dans le tableau de ses mœurs et de ses usages, de ses idées et de ses institutions; dans l'histoire des hommes et celle des choses; dans son état matériel, moral, intellectuel, politique et social, et l'auteur nous promène avec un soin égal sur les deux versants que sépare, comme une ligne de démarcation tranchée, la réunion des États généraux. Elle renaît également sous nos yeux dans une série infiniment précieuse, la plus riche sans doute qu'on ait jamais réunie, d'estampes contemporaines, documents pittoresques d'une

variété et d'une saveur sans pareilles, qui donnent à cette évocation un caractère d'illusion vivante. Mais pourquoi faut-il que 93 perce déjà sous 89? Pourquoi faut-il que la révolution « qui assomme », qui met à la lanterne et qui porte des têtes coupées en triomphe, serre de si près la révolution « qui régénère? » En ouvrant l'*An* 1789 au hasard, la première gravure sur laquelle je suis tombé est la grande planche de Debucourt représentant un colporteur qui vend dans une chaumière le portrait de Louis XVI, devant des paysans enthousiastes, des villageoises attendries, des enfants à genoux, des vieillards à la Greuze qui joignent les mains en extase; et la seconde est la tête du gouverneur de la Bastille au bout d'une pique, dessinée par Girodet! 93 et 94 ont eu le tribunal révolutionnaire, mais 89 avait la lanterne, et la justice des héros de la Bastille n'était pas moins expéditive que celle de Fouquier-Tinville.

III

L'Institut a été frappé dans la personne de M. le comte Paul Riant, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, où il avait succédé à M. de Saulcy. M. Paul Riant, travailleur infatigable, avait consacré sa vie entière et toutes les ressources d'une grande fortune à l'étude de l'histoire des croisades. Fondateur de la Société de l'*Orient latin*, il était en correspondance avec les savants du monde entier relativement à l'objet de ses études et il avait formé à son école de jeunes érudits qui allaient fouiller pour lui les bibliothèques, retrouver et déchiffrer dans la poudre des archives le moindre document inédit sur les établissements créés par les croisés. Il faisait autorité dans la matière, et on pourrait presque dire qu'il avait non seulement exploité le premier avec suite, mais créé ce nouveau champ de découvertes. Sa foi n'était pas moins notoire que sa science, et l'une et l'autre trouvaient une satisfaction égale dans l'objet de ses recherches infatigables.

Louis Nicolardot a disparu sans bruit, après avoir, à plusieurs reprises, essayé, non sans succès, de faire quelque tapage. Il était pauvre; il logeait dans un grenier où jamais personne n'avait pénétré, et peu d'amis l'ont accompagné à sa dernière demeure. Le nom de Nicolardot, fait d'ailleurs pour se graver dans la mémoire, était devenu presque fameux après la publication de *Ménage et finances de Voltaire*, un énorme pamphlet d'une érudition effrayante, mais indigeste, où il avait accumulé, trop souvent sans contrôle et sans critique, tous les témoignages, même ceux de la caricature et de la satire, qui pouvaient tendre à prouver que Voltaire fut un avare, un fripon, un escroc. Poussant des

pointes dans les sens les plus divers, il a publié ensuite une *Histoire de la table*, livre d'un gastronome *in partibus* qui n'eut jamais l'occasion de pratiquer son sujet; un ouvrage sur *les Cours et les salons*, qu'il ne connaissait que par ouï-dire; le *Journal de Louis XVI*, avec un commentaire fait pour blesser presque à chaque page quiconque a le respect de la mémoire du royal martyr; la *Confession de Sainte-Beuve*, indiscrétions d'un visiteur dont le fin critique eut le tort de ne pas se défier et qui, dans ses relations, ne songeait qu'à amasser des documents; l'*Impeccable Théophile Gautier*, libelle d'une violence froide et d'une érudition singulièrement scabreuse en quelques pages; une étude systématique et sans goût sur les fables de La Fontaine. A sa mort, il laissait en cours d'impresssion les *Sept épreuves de la papauté*, que je ne connais pas, et il venait de donner après trente-quatre ans, une édition nouvelle et augmentée de *Ménage et finances de Voltaire*, qui reste encore son livre le plus intéressant. Ce dont on peut le louer le plus sûrement, c'est de la lecture immense qu'il étale dans ses ouvrages : un peu plus de mesure et de tact, de bon goût et de bon sens eût mieux fait l'affaire du lecteur.

Mme la duchesse de Galliera est morte, à l'âge de soixante-seize ans, dans cet hôtel de la rue de Varennes acheté aux princes d'Orléans, en 1852, dont elle avait abandonné le rez-de-chaussée à Monseigneur le comte de Paris, après la mort du comte de Chambord et où furent célébrées les fêtes du mariage de la princesse Amélie avec le duc de Bragance. Génoise d'origine, fille du marquis de Brignoles-Sale, ambassadeur de Sardaigne à Paris, Londres et Saint-Pétersbourg, la duchesse de Galliera s'était en quelque sorte naturalisée française par de longs et fréquents séjours parmi nous, par un salon où elle recevait, conformément aux traditions paternelles, des savants, des écrivains, des orateurs, des hommes politiques, et surtout par les dons d'une générosité véritablement princière. Son immense fortune lui permettait de prodiguer les millions presque sans compter, et cependant peu s'en fallut qu'elle ne fût dévorée toute entière par une charité et une munificence plus inépuisable encore.

Elle avait jeté 20 à 25 millions dans le port de Gênes. Elle avait donné à sa ville natale l'incomparable Palais-Rouge, avec ce musée de Titien, d'André del Sarte, de Guide, de Guerchin, de P. Véronèse, de Van Dyck, que tous les voyageurs vont admirer dans la rue *Nuova* et dont on a pu voir quelques échantillons à Paris, lors de l'exposition au profit des Alsaciens-Lorrains. Elle avait fait construire et doter de vastes hôpitaux aux portes de la ville. Elle avait remis de sa main un million au Souverain Pontife, et,

malgré le dévouement des catholiques, le *Denier* de Saint-Pierre n'a pas souvent reçu de pareilles contributions. Chez nous, elle versait chaque année 10 000 francs pour les pauvres du VIIe arrondissement; 20 000 pour ceux du reste de Paris. Dans un rayon d'une lieue, de Clamart à Meudon, elle a multiplié les preuves de sa charité, sous la triple forme d'un hospice pour cent vieillards, d'un orphelinat pour trois cents enfants pauvres et d'une maison de retraite pour cent vieux frères de la doctrine chrétienne. Toutes ces maisons sont des établissements modèles, largement aménagés et dotés richement, de façon à les affranchir de toute préoccupation matérielle; assis d'une main prudente et attentive sur des fondations solides, et garantis contre l'instabilité et la ruine autant que peuvent l'être des institutions humaines. L'hospice de Clamart a coûté 11 millions. On venait d'inaugurer très simplement, il y a deux ou trois mois à peine, par la bénédiction de Mgr l'évêque de Versailles, l'orphelinat Saint-Philippe, qui couronne les hauteurs de Fleury et qui n'a pas absorbé moins de 14 millions. Je demande pardon de ces chiffres brutaux, qui semblent avoir en eux-mêmes quelque chose d'insolemment fastueux, contraire à l'esprit de la charité, mais la richesse écrasante des dons n'empêchait pas cette duchesse deux à trois cent fois millionnaire de porter dans la bienfaisance la modestie et la délicatesse qui lui donnent tout son prix. Sa mort a devancé de bien peu aussi l'inauguration du musée Galliera, élevé en bordure de la rue Pierre-Charron et dont le jardin s'étend jusqu'à l'avenue du Trocadéro. Tout le gros œuvre est achevé depuis longtemps déjà, et bientôt le musée sera en état de recevoir les collections offertes avec le monument par la généreuse donatrice. Des hauteurs du Trocadéro, comme de la terrasse de Meudon, on peut apercevoir l'ensemble des établissements dus à sa munificence.

J'ai négligé dans cette énumération sommaire un certain nombre de détails qui auraient une importance capitale pour d'autres, mais qui disparaissent ici devant ces royales prodigalités de la bienfaisance. En définitive, Mme de Galliera n'a pas donné moins de 50 millions, au bas mot, à sa seule patrie d'adoption. Si elle eût vécu dix ans encore, peut-être fût-elle morte pauvre. C'est véritablement une féerie que cette histoire; on y nage en plein merveilleux, les chiffres qu'on écrit donnent le vertige, la réalité dépasse les rêves de l'imagination. Léon Cogniet a fait jadis le portrait de la duchesse tenant dans ses bras son enfant, et levant les yeux sur le buste du fils aîné qu'elle avait perdu, tout jeune encore. L'excellent peintre en miniature et sur émail Duchesne (de Gisors) avait été chargé également, lorsqu'elle était jeune encore,

d'exécuter son portrait, ainsi que ceux de son fils et de son mari. Ce ne sont pas les seuls sans doute. Il en faudrait un, pour perpétuer les traits de la noble femme et rappeler son souvenir, dans chacun des établissements qu'elle a créés.

Le nom modeste de M. Henri Bettencourt ne sera pas écrasé par ce rapprochement. Il mérite sa place après la duchesse de Galliera, dans cette revue nécrologique qui se trouve métamorphosée presque toute entière en une chronique du bien. Il avait volontairement cherché, depuis la guerre, la retraite et le silence au fond de la Normandie, sa province natale, et fini par se consacrer tout entier aux devoirs de la famille et aux œuvres de la charité. Mais M. Bettencourt doit d'autant moins être oublié ici qu'il fut jadis, pendant plusieurs années, le chroniqueur politique du *Correspondant*. Il était de ce groupe de jeunes gens qui furent si activement mêlés à la renaissance catholique et au mouvement des œuvres. Les Montalembert et les Cochin, pour ne parler que des morts, l'avaient en haute estime. Homme de bien dans toute la force du terme et en même temps homme du monde, parfait chrétien, aussi instruit que dévoué, jurisconsulte éminent et remarquable écrivain, il leur apporta un concours dont ils appréciaient toute la valeur. Il a pris une large part aux conférences de saint Vincent de Paul et aux cercles catholiques; mais son titre principal, comme l'a rappelé sur sa tombe M. le baron d'Acher de Montgascon, ministre plénipotentiaire, l'un de ses plus vieux amis, fut l'organisation des pèlerinages en Palestine et sa collaboration très active à l'Œuvre des Écoles d'Orient. Il forma lui-même la première caravane pour ces Lieux Saints dont la France semblait avoir oublié le chemin depuis des siècles, et déploya pour surmonter tous les obstacles une force d'initiative et de persévérance, comme il montra dans le pieux voyage auquel il voulut prendre part, une ardeur et une foi dont pourraient rendre témoignage ses compagnons de la première heure, le cardinal Langénieux et M. l'abbé Le Rebours, curé de la Madeleine. M. Bettencourt a laissé à tous ceux qui l'ont connu, même dans la modestie de sa retraite, l'idée d'un homme dont l'esprit eût été au niveau de toutes les tâches, et dont l'âme était à la hauteur de tous les devoirs comme de tous les dévouements.

IV

L'évènement théâtral de ce mois a été la série de représentations données par Adelina Patti à l'Opéra dans le *Roméo et Juliette* de Gounod. Nous n'avons pas à apprécier ici un drame musical qui remonte à 1867 et auquel on peut tout au moins assigner dans

l'œuvre du maître le deuxième rang *ex æquo* avec *Mireille*, à la suite de *Faust*. On sait que Gounod l'écrivit pour l'Opéra-Comique; mais, en réalité, comme beaucoup d'autres ouvrages joués sur la même scène, c'est un véritable opéra, et pour le transporter dans son nouveau cadre, le compositeur n'a eu qu'un ballet à y ajouter. Disons tout de suite que MM. Ritt et Gailhard ont admirablement fait les choses : décors, mise en scène, costumes, tout est de premier choix; ils ont également mis à la disposition de l'œuvre l'élite de leur troupe et l'étoile du corps de ballet, Mlle Mauri.

Mais la grande attraction était ailleurs. Il y avait huit ans qu'on n'avait entendu la Patti à Paris : avait-elle toujours cette voix incomparable, cette voix d'or qui a charmé les deux hémisphères? Ce n'était pas la première fois sans doute qu'elle chantait en français, ni qu'elle abordait un rôle de drame et de passion : en 1874, quand, après l'incendie de la rue Le Pelletier; l'Opéra avait cherché un asile provisoire à la salle Ventadour, elle osa s'attaquer un soir à la Valentine des *Huguenots*, avec une bravoure couronnée d'un certain succès. Comment réussirait-elle, quatorze ans plus tard, en renouvelant cette tentative sur une scène plus vaste et dans une salle d'une acoustique inférieure? On était curieux de le savoir. On était plus curieux encore, en dehors de toutes ces questions, de la revoir et de l'entendre. C'est pour elle et pour elle seule que les feuilles de location avaient été remplies vingt jours d'avance, que les fauteuils se revendaient deux et trois cents francs sous le manteau; que l'amphithéâtre, les loges et l'orchestre même, ouvert aux dames par exception, étincelaient de diamants et d'épaules nues sous les feux de la lumière électrique. C'est à elles que les Parisiennes faisaient hommage de leurs bijoux, de leurs dentelles et des chefs-d'œuvre de leurs couturières.

La Patti a été accueillie avec un enthousiasme tel que, après les quatre soirées promises, rappelée à Londres par un engagement, elle en est revenue pour une nouvelle série de représentations. L'enthousiasme était à la fois de tradition et de convenance. Lorsqu'on a payé son fauteuil 300 francs, vidé ses écrins pour lui faire honneur, raconté partout qu'on va entendre la Patti et qu'on s'est suffisamment pénétré de la faveur dont elle nous comble en daignant venir égrener sur le boulevard des Capucines les perles de sa voix, on se doit à soi-même de crever ses gants à force d'applaudir. Je ne prétends pas, d'ailleurs, que la Patti n'ait plus de quoi justifier les bravos. Certes, c'est encore un plaisir de l'entendre. Elle a la grâce, elle a le charme; elle a même fait un effort souvent heureux pour bien rendre les scènes dramatiques et les morceaux passionnés. Sa voix a gardé en grande

partie la souplesse aisée, la pureté limpide et cristalline qui la caractérisaient; il m'a semblé pourtant y sentir çà et là un peu de fatigue et même d'essoufflement. Elle ne jette plus ses fusées de notes avec la magnifique et insouciante prodigalité d'autrefois : elle ménage ses effets et use d'artifice. Parmi ceux qui lui ont redemandé avec transport la valse du premier acte, ce morceau de virtuosité fait comme à souhait pour elle, beaucoup se sont-ils aperçus qu'elle l'avait baissée d'un ton? Sans appuyer davantage, bornons-nous à ajouter que le véritable triomphateur a été M. Jean de Reszké, qui a joué et chanté Roméo avec une chaleur, une flamme, une passion communicatives. Sa voix est généreuse et vibrante; son chant, d'une franchise et d'une largeur qu'aucun calcul n'amoindrit. C'est à lui qu'allaient certainement les applaudissements les plus sincères et les plus spontanés. Il faut dire aussi que le rôle de Roméo, dans la partition de Gounod, est plus complet et plus éclatant que celui de Juliette. Je me permets seulement de lui donner le conseil, d'ailleurs tout à fait inutile, de ne pas remonter le balcon pour venir saluer le parterre après la scène de l'alouette. Son frère Edouard, M. Melchissedech et surtout M. Delmas, dans le personnage de Capulet, complètent l'un des plus remarquables ensembles que nous ayons jamais entendus à l'Opéra.

Le dernier mois de l'année ramène les revues. On n'en joue pas seulement sur les théâtres proprement dits; on en joue sur les scènes des cafés-concerts, dont les plus importants ont pris, depuis quelque temps déjà, l'habitude de donner des vaudevilles et des opérettes. Ils ont leurs fournisseurs, convoquent la critique à leurs nouveautés, et la critique y va. On a rendu compte, dans les feuilletons du lundi, de *Tout autour de la tour*, qui se joue à la Scala, comme de *Paris-boulevard*, qui se donne aux Nouveautés. Mes lecteurs, qui ne connaissent guère le café-concert que par ouï-dire, comme Nicolardot connaissait les salons et Dumanet les truffes, ne se doutent pas de l'importance qu'ont prise un grand nombre de ces pseudo-théâtres de la mauvaise compagnie, où l'on peut, dans la même soirée, entendre des romances patriotiques ou sentimentales et des chansons burlesques, voir des pièces, assister à des exercices de clowns et d'acrobates en fumant son cigare (ou sa pipe) et en tarissant un bock (ou plusieurs), ni du chiffre qu'y atteignent les appointements de certains artistes. Le café-concert est fier d'avoir fourni aux théâtres de chant et de comédie Mmes Marie Sasse, Judic, Théo et quelques autres encore. Il s'enorgueillit de Thérésa et de Paulus. Ce sont là ses gloires : tout le monde connaît leurs noms; mais il en est d'autres dont vous n'avez jamais en-

tendu parler, car Paris a des gloires, non seulement de tous les calibres et de tous les formats, mais pour toutes les catégories, toutes les couches de public. Soupçonniez-vous l'existence de M[lle] Elise Faure et de M[me] Bonnaire? Eh bien, M[me] Bonnaire gagne 2000 fr. par mois à l'Eldorado, et M[lle] Faure avait un cachet de 300 francs par soirée aux Ambassadeurs, pour crier, de sa grosse voix *hommasse*, des refrains dépourvus de tout sel attique. Et M[me] Bordas? Connaissiez-vous son nom? M[me] Bordas a fait la fortune du Grand concert parisien, dans la rue du Faubourg-Saint-Denis : grâce à elle, été comme hiver, cette salle longue et étroite, empuantie par la fumée des pipes, toujours voilée d'un brouillard à couper au couteau, regorgeait chaque soir de consommateurs empilés aux tables de façon à ne plus pouvoir faire un mouvement de côté, et qu'elle grisait en chantant presque sans voix mais avec une diction superbe, des refrains patriotiques et révolutionnaires. Elle a fait courir *tout Paris* avec les *Cuirassiers de Reichhofen*. Le Concert parisien s'était attaché M[me] Bordas par des chaînes d'or : 6000 francs par mois, le logement, la nourriture, l'entretien. C'est le traitement d'un ministre. Elle est maintenant retirée en Algérie, — dans ses terres.

Je passais, l'un des derniers jours de novembre, sur le boulevard Magenta; devant le numéro 29, dont la porte était tendue de deuil, j'aperçus une grande foule qui regardait. Les croque-morts descendaient un cercueil, qu'ils déposèrent sur le char funèbre, en le recouvrant de bouquets et de croix en fleurs naturelles. Le cortège s'ébranla, suivi d'une longue file de voitures. Des employés portaient solennellement sur des brancards de gigantesques couronnes. Et les spectateurs du trottoir se nommaient chaque célébrité qui défilait devant eux : « Voilà Bourgès. — Oui, avec Libert. — As-tu vu M. Ducarre? — Ça, c'est Amiati. — Et ces deux-là, Kaiser et M[me] Duparc. — M[me] Allemand y est-elle? — On le dit, mais je ne la connais pas. »

— Qui donc enterre-t-on? demandai-je à mon voisin, non sans une certaine timidité, car je me sentais dépaysé, avec mon ignorance, au milieu de cette foule si bien au courant. Il me regarda avec la pitié polie qu'on doit avoir pour un provincial, et me répondit : « M[lle] Demay, de la Scala. » Heureusement, je pus me relever dans son estime en lui montrant aussitôt que ce nom glorieux ne m'était pas inconnu. M[lle] Demay est l'artiste immortelle, quoiqu'elle soit morte, qui a « créé », entre autres chefs-d'œuvre : *Moi, j'cass' des noisett' en m'asseyant d'ssus*. Pour ce genre de *créations*, avec voix, gestes et physionomie à l'unisson, M[lle] Demay touchait 2400 francs par mois. Pas d'erreur, vous avez bien lu : je dis

deux mille quatre cents. Et le lendemain de sa mort, nous avons appris qu'elle était en procès avec le Concert parisien, déjà nommé, pour l'avoir quitté brusquement, à la façon d'une Sarah Bernhardt, malgré le dédit de 150 000 francs que son *impresario* avait eu soin de stipuler et que ses héritiers ont été condamnés à payer pour elle. 150 000 francs! Le dédit de Sarah Bernhardt à la Comédie-Française n'était que de 100 000. Etes-vous suffisamment pénétrés de respect maintenant pour des artistes évalués à un pareil taux?

La Comédie-Française ne nous a rien donné de nouveau, mais elle a remis en lumière le *Mercure galant* de Boursault, qu'on n'avait pas joué depuis 1842, et où Coquelin cadet se multiplie dans cinq rôles épisodiques, et elle a repris pour ses quinzaines classiques le *Légataire universel* de Regnard, qui est joué de verve et que j'ai revu avec un plaisir extrême. La pièce entière tourne pourtant autour d'un vieillard cacochyme et moribond, sur lequel Regnard s'est plu à accumuler tous les maux. « Fiévreux, épileptique, paralytique, étique, asthmatique, hydropique », il tousse à rendre l'âme; il a des points, la goutte, la gravelle sans parler des fluxions, des coliques, des catarrhes, des obstructions. J'en passe. Il n'y est question que de léthargie, de sciatique et de néphrétique, de testament et de cercueil. Les objets habituels de la plaisanterie sont les apothicaires et porteurs de seringues, les lénitifs, détersifs, purgatifs et leurs résultats. Les sirops et décoctions, la rhubarbe et le séné interviennent sans cesse comme des moyens de comique; les allusions grasses et les facéties scatologiques abondent; tout y sent la pharmacie et la garde-robe. Notre vieille comédie a souvent eu, il faut le reconnaître, un penchant dépourvu de délicatesse pour les plaisanteries mal odorantes. Les matassins de Molière avaient fait rire longtemps avant les porteurs de seringues de Regnard, Purgon et Diafoirus avant Clistorel, et la question de Sganarelle s'informant si la matière est louable, le mot de Béralde sur les apothicaires, qui n'ont point accoutumé de parler à des visages, peuvent servir de répondants à la facétie de Crispin sur les « bouillons de bouche et les postérieurs », ainsi qu'aux vers, devenus classiques et proverbiaux en leur genre, par lesquels Géronte interrompt tout à coup son entrevue matrimoniale avec Mme Argante et sa fille. Tout cela appartient à la farce, et même à la basse farce. Mais si le fond du *Légataire universel*, les moyens qu'on y met en œuvre, la nature et le ton habituels de la plaisanterie, sont du domaine de la farce, la pièce s'élève à la comédie par l'éclatante supériorité du style et l'art de la conduite.

Le *Malade imaginaire* auquel le *Légataire universel* fait songer tout d'abord, était un sujet moins lugubre, car il ne s'agit point

avec Regnard d'un visionnaire dont les maux sont purement chimériques, mais d'un vieillard réellement aux portes de la mort, dont le corps n'est plus qu'une ruine, une sorte de demi-cadavre à peine encore animé d'un souffle toujours prêt à s'éteindre et qu'on croit réellement éteint pendant un acte. Le thème est donc bien plus funèbre que celui de Molière. Et c'est sur ce thème macabre, dans cette chambre empestée de fioles, d'onguents et de clystères, autour de ce lit où râle un vieillard dont on voudrait hâter la mort, qu'il a bâti la pièce la plus joyeuse de toutes ses joyeuses pièces, une œuvre où la gaieté triomphante sonne à chaque vers comme une fanfare. L'âge et la maladie sont deux ridicules impardonnables pour cette comédie exubérante de jeunesse cruelle et de santé insolente.

Les figures dont se compose la galerie du *Légataire universel* ne sont point des caractères, mais ce sont des physionomies d'un trait net et d'un relief parfois saisissant, surtout Lisette et Crispin, chevilles ouvrières de l'action. Lisette est une commère drue, à la langue effilée, qui a son franc-parler et qui en abuse, car son impertinence dépasse souvent toutes les bornes. Il est vrai que, à en croire les confidences cyniques de Crispin, dont ce détail ne refroidit pas les feux, elle a acquis le droit de parler au vieux Géronte sans aucun ménagement. Quant à Crispin lui-même, c'est le roi des drôles. Homme de tête, avec autant de résolution que peu de scrupule, il mène toute l'intrigue, fait face à toutes les difficultés, tourne ou franchit tous les obstacles, ne se laisse jamais prendre sans vert, sonne le ralliement et le boute-selle, enlève ses troupes, marche à leur tête, déploie en face du péril l'ardeur et le génie d'un grand capitaine. Il est éloquent, badin, lyrique, sentencieux, et à chaque tour qu'imagine son esprit inventif et qu'il exécute avec un entrain victorieux, panache au front et tambour battant, il nous arrache un cri d'admiration : *Vivat Mascarillus, fourbum imperator!* Nous ne disons rien de la figure épisodique de Clistorel, ni de celle du gentilhomme campagnard et de la veuve mancelle, telles que les improvise Crispin : ce sont d'énormes caricatures qui n'ont d'autre prétention que d'exciter le fou rire et qui réussissent à merveille. Pour Éraste, Regnard a eu soin de le faire sincèrement amoureux d'Isabelle : il ne désire la fortune de son oncle que pour elle, afin de l'obtenir de sa mère, et cet amour, s'il ne peut servir entièrement d'excuse, sert tout au moins de circonstance atténuante à sa conduite.

L'action est très habilement ménagée dans les péripéties qui se succèdent, renouvelant à chaque acte les transes de l'héritier, toujours vainqueur et toujours menacé d'un autre péril. C'est

d'abord le projet imprévu du mariage de Géronte avec la fille de Mme Argante; puis l'alerte du cousin et de la cousine de province, à chacun desquels le vieillard veut laisser 20 000 écus; ensuite, la mort du vieillard annoncée par Lisette avant qu'il n'ait eu le temps d'exécuter son dessein en faveur d'Éraste; enfin, dernier et plus rude coup, sa résurrection après le faux testament, et l'arrivée du notaire qui découvre le pot-aux-roses. Quoi de plus comique et de mieux trouvé que la réponse opposée par les fourbes à l'étonnement de Géronte, qui ne se souvient de rien : « C'est votre léthargie », réponse d'autant plus naturelle qu'elle a été suggérée par Géronte lui-même! Elle suffit à tout, comme *le poumon* de Toinette, et elle a mérité de passer en proverbe. Que d'heureuses trouvailles du même genre, parmi lesquelles il suffit de rappeler le tour de bonne guerre joué par Crispin à Éraste, qui s'est mis dans le cas de ne pouvoir se défendre, lorsque, sous le masque de Géronte mourant, il abuse de la situation pour léguer à Lisette, sa future femme, 2000 écus comptants, et se léguer à lui-même, en considération de ses bons et loyaux services, la somme de 1500 francs de rentes viagères. En admettant même que ce trait particulier soit emprunté, comme toute la scène du faux testament, à l'anecdote rapportée par les éditeurs de Regnard, ce qui n'est point prouvé, car le récit qu'ils en citent est d'une date postérieure, il n'en aurait pas moins le mérite de la mise en œuvre, qui n'est pas mince et suffirait à dénoter un poète que son astre, en naissant, a formé pour la comédie. Regnard est plein de ces traits où éclate irrésistiblement la verve incomparable d'un génie comique peu profond sans doute, mais irrésistible, se confond presque toujours avec la plaisanterie et n'est guère que dans les mots, le comique de Regnard arrive avec un imprévu si naturel, il est d'un tour si gaillard et d'une si franche saveur, qu'il dilaterait les rates les plus rebelles.

Quant aux nouveautés dramatiques, elles brillent plus par le nombre que par la qualité. Rarement nous avions vu une aussi stérile abondance. Notons d'abord deux chutes lamentables : aux Variétés, la *Japonaise*, de MM. Em. de Najac et Albert Millaud, une pièce sans pièce, en cinq toilettes et une demi-douzaine de chansons, fabriquée uniquement pour Mme Judic et tombée à plat; au Gymnase, *Jalousie* de M. Aug. Vacquerie, une œuvre laborieuse, obscure, mélodramatique, où les situations les plus fortes n'émeuvent pas le spectateur, tant il se sent, dans cette ténébreuse histoire, en dehors de la nature et de la vérité!

Le Vaudeville s'est trouvé si bien des *Surprises du divorce* qu'il a voulu les remplacer par un ouvrage du même genre : la *Sécurité des familles*, de M. Albin Valabrègue. C'est encore une pièce à

quiproquos plaisants, d'un comique facile, sans aucune prétention ni à la nouveauté, ni à la profondeur, et roulant sur un sujet toujours cher à la grosse gaieté des vaudevillistes. Il suffira de dire qu'il s'agit d'un mari trompé, d'Azerolles, qui porte au bilan de la femme de son ami Chambodard, toutes les trahisons dont il devrait s'affliger pour son propre compte, et prodigue à celui-ci, qu'il a fini par convaincre de son malheur imaginaire, les consolations, les conseils, les marques de sympathie et les témoignages d'un zèle que rien n'arrête. Il va, il vient, il bourdonne et s'essouffle comme la mouche du coche; il étourdit le malheureux qui n'en peut mais, et il finit par le conduire aux bureaux de la Sécurité des familles. La Sécurité des familles est une agence qui se charge de surveiller les femmes pour le compte des maris : c'est à elle que d'Azerolles doit la tranquillité d'âme dont il jouit dans son infortune, car il lui a confié les intérêts de son honneur, et comme le directeur reçoit de la femme une contre-assurance, il n'envoie au mari que les bulletins rédigés par elle. A la fin, la vérité se découvre : Mme d'Azerolles s'accuse elle-même pour disculper son amie, mais d'Azerolles, un moment atterré, reprend bientôt sa confiance imperturbable, ne voyant dans cet aveu qu'un trait de grandeur d'âme, un acte de dévouement magnanime. N'a-t-il pas pour lui le contrôle incorruptible et irrécusable de la Sécurité des familles? Et il tend la main avec une compassion pleine d'une ironie sympathique à Chambodard radieux : « Mon pauvre ami!... Tu es content, n'est-ce pas?... Eh bien, et moi aussi. »

On voit que la pièce est tout à fait conforme à la poétique du genre. Pourvu qu'on ne soit pas trop délicat sur le choix des plaisanteries et que l'on consente à rire sur certains sujets, les deux premiers actes sont d'un entrain et d'une gaieté irrésistible, avec une pointe d'observation vraie, juste ce qu'il faut pour en relever la fantaisie. Le dernier tombe dans la farce toute pure; l'énormité de la charge y confine à l'extravagance. L'auteur n'a pas su s'arrêter à temps dans la voie où il était lancé à fond de train. Çà et là déjà, au deuxième acte, la fantaisie l'avait entraîné; mais au moins elle était généralement amusante, spirituelle et même quelquefois fine, ce qu'elle n'est plus guère au dernier acte. La *Sécurité des familles* a réussi sans conteste, mais elle n'aura pas le long succès des *Surprises du divorce*. Boisselot y fait du directeur de l'agence un type impayable de hâblerie solennelle, de rouerie et de charlatanisme. Joly garde toujours, dans l'expressive exubérance de sa mimique et les jeux mobiles de sa physionomie simiesque, un fond de naturel et de vérité qui se retrouve jusque sous la grimace.

L'*Escadron volant de la reine*, à l'Opéra-Comique, est l'œuvre,

pour les paroles, de MM. Dennery et Brésil; pour la musique, de M. Henri Litolff. M. Brésil est mort depuis plusieurs années, si je ne me trompe; M. Dennery a plus de soixante-dix-sept ans, et M. Litolff en aura bientôt soixante et onze. On ne dira pas que les auteurs de l'*Escadron volant* manquent d'expérience. Il est vrai qu'on parle de l'ouvrage depuis vingt-cinq ans. Mais, même en 1863, date de sa composition, si nous en croyons les historiens, ni M. Litolff, ni, à plus forte raison, M. Dennery n'étaient encore des jeunes gens.

Qu'avait fait l'*Escadron volant* pendant ce quart de siècle? Il avait frappé à des portes qui ne s'étaient point ouvertes, et il attendait. Rien n'a pu lasser sa persévérance, qui a fini par être couronnée de succès. Je veux dire simplement qu'il a fini par être représenté : point de méprise! Ce n'est plus une primeur, c'est une conserve. Il a vieilli sans mûrir et, en paraissant au jour pour la première fois, il laisse voir son âge.

La *reine* ici est Catherine de Médicis, et son *escadron volant* est celui des filles d'honneur, dont elle emploie le manège et les charmes au profit de ses desseins politiques. Elle détache de cet escadron deux espionnes des plus charmantes et des plus fûtées, qu'elle charge de surprendre le secret de deux gentilshommes bretons du parti des Guises, en se faisant aimer d'eux; mais elles tombent dans leur propre piège et répondent bientôt à l'amour des jeunes seigneurs par un amour sincère. Elles ont honte de la tâche qu'elles avaient acceptée, confessent leur trahison, s'efforcent de les sauver et y réussissent si bien que c'est Catherine elle-même qui les marie. Cette histoire de conspiration, assez peu claire et d'un intérêt médiocre, est insuffisamment égayée par le rôle du grotesque chevalier bourguignon Isabau de Valperdu, qu'on prend tout le temps pour un autre et à qui l'on dit du mal de lui-même en croyant lui être agréable.

M. Litolff a particulièrement soigné son ouverture et ses entr'actes, où l'on reconnaît çà et là un maître symphoniste. L'ouverture, importante et développée, finit malheureusement d'une façon un peu vulgaire, par un grand tapage de cuivres. Le premier entr'acte est fin, élégant, fort joli. Signalons aussi la pavane de la fin du deuxième acte, accompagnée en partie par des chœurs. Ce qu'il y a de meilleur, incontestablement, dans la partition de M. Litolff, qui aborde tous les tons, ce sont les pages comiques et légères : on peut s'en étonner, mais cela est ainsi. A l'appui de cette remarque, on peut citer encore le trio bouffe et la délicate *milanaise* du premier acte; au deuxième, le *Turlututu*, qui sent un peu trop l'opérette; au troisième, l'air du chevalier de Valperdu : *Vivent les*

Bourguignons! et un aimable petit chœur des filles d'honneur de la reine. Au contraire, les morceaux à grandes prétentions avortent le plus souvent. On y reconnaît l'abus des formules, l'absence d'invention et d'idées originales. Le grand duo dramatique du deuxième acte est fort décousu, et l'interminable scène du troisième, entre René de Trémaria et Thisbé de Montefiori, ne tarde pas à devenir fastidieuse et maussade. Somme toute, livret peu musical, partition remarquable en plus d'une page, œuvre d'un homme qui sait parfaitement son métier, mais inégale et arrivant trop tard. Mme Vaillant-Couturier, Mlle Chevalier, M. Soulacroix ne parviennent pas, malgré un incontestable talent, à donner aux rôles dont ils sont chargés le relief et le caractère qui leur manquent. M. Fugère rend le personnage de Valperdu avec une verve un peu grosse, mais pleine de rondeur.

Après le demi-succès de l'*Escadron volant de la reine*, la chute de *Germinie Lacerteux*, à l'Odéon. La soirée du 19 décembre comptera parmi les plus orageuses du théâtre : dès la fin du troisième tableau, la bataille s'est engagée entre les partisans et les adversaires de M. Edmond de Goncourt, et elle a persisté jusqu'au bout. Le nom de l'auteur n'a pu être proclamé qu'avec peine, au milieu d'une tempête de sifflets.

Ceux qui ont lu *Germinie Lacerteux* peuvent aisément se rendre compte des difficultés que présentait la transposition du livre en drame. De tous les romans des Goncourt, il n'en est pas un qui offrît plus de périls, et loin de rien faire pour les éviter, on dirait que M. Edmond de Goncourt les a recherchés et aggravés à plaisir. Le sujet est répugnant; sauf un seul, tous les personnages sont ignobles; enfin l'action est nulle. En voilà trois fois plus qu'il n'en faut pour expliquer l'échec de cette pièce extraordinaire qui n'est qu'une série de tableaux morcelés, sans lien, peints avec de la fange, et où l'on chercherait en vain un nœud, une exposition, un dénouement. Il s'agit de peindre la dégradation progressive d'une pauvre servante, exploitée, grugée par un drôle immonde, tombant de chute en chute dans les plus honteux bas-fonds du vice, en venant à voler sa maîtresse, qu'elle aime pourtant, à s'enivrer, à se donner au premier venu, et finissant par mourir à l'hôpital. La médecine a un nom pour le cas de Germinie Lacerteux, et l'auteur a soin de nous en prévenir. Elle est sous le coup d'une fatalité pathologique qui ne relève pas de la littérature et qu'il faut laisser à l'hôpital. Ce n'est plus la passion qu'on étudie en elle, c'est la maladie, et une maladie répulsive. Encore dans le livre pouvait-on envelopper la peinture d'un semblant de psychologie, analyser, nuancer, préparer. Sur la scène, qui se borne à nous donner des

résultats et où tout doit se traduire sous les yeux du spectateur, nous n'avons que les côtés abjects du sujet, grossis encore pour l'optique de la scène, poussés brutalement à l'effet et dont la crudité choque d'autant plus qu'on nous la jette, pour ainsi dire, à la tête sans crier gare et que, par la suppression de toutes les parties intermédiaires, la violence de l'impression s'accroît d'autant.

Quel monde! quelles mœurs! quel langage! Nous ne saurions même essayer d'en donner une idée. Jupillon et sa respectable mère, la grande Adèle, Glaé, Mélie, tout cela c'est du gibier de Mazas et de Saint-Lazare. On nous promène de la crémerie Jupillon au trottoir de la rue du Rocher, du talus des fortifications au bal de la Boule-Noire, puis, pour nous égayer un peu, à l'hôpital et au cimetière Montmartre. Dans les fossés des fortifications, la grande Adèle s'en vient nous jouer, avec une effronterie qui relève du service des mœurs, une scène de barrière. Au bal de la Boule-Noire, on voit des demoiselles qui prennent un saladier de vin chaud et qui *s'attrapent* en un langage dont se fût effarouché Vadé. On y voit aussi un *voyou* crapuleux qu'il faudrait emporter sur une pelle après l'avoir recouvert de cendres, et un *empoignement* entre un municipal et un client de l'endroit, qui est une œuvre d'art réaliste tout à fait réussie : ce petit drame dure trois minutes, avec bousculades diverses admirablement réglées, reprises, coups de tête, culbute sur le saladier de ces dames, injures à l'avenant. Dans quel but? Pour rien; pour le plaisir, pour l'amour de l'art, pour compléter le *tableau*. Tous les tableaux de *Germinie Lacerteux*, où le plus souvent il est impossible de discerner l'ombre d'action, sont ainsi brodés d'épisodes qui ne se rapportent en rien au sujet. Dans le premier, par exemple, — chez Mlle de Varandeuil, la maîtresse de Germinie, — on voit tout à coup entrer un saint-cyrien qui engage une longue conversation avec la vieille demoiselle. D'où sort-il? Pourquoi vient-il? On s'attend à le savoir. Nullement : il s'en va et il n'en est plus question. Dans le cinquième, Mlle de Varandeuil donne un dîner à de petites filles, — on n'a jamais su, on ne saura jamais pourquoi; — et, trouvant sans doute que ce n'est pas encore suffisant comme hors-d'œuvre, elle entame un conte de fées qui n'en finit pas, et qui lasserait la patience de Job. Dans le sixième, on voit entrer une cliente de la crémerie qui vient acheter 12 sous d'absinthe pour la dame chez qui elle sert, et qui, tout en sirotant elle-même son mêlé-cassis, se met à conter, sur le tiers et le quart, en un style ordurier, des histoires malpropres qui n'ont aucun rapport avec l'action. Et c'est ainsi que, dans la moitié des tableaux de *Germinie Lacerteux*, il ne se passe rien, sauf ce qui ne devrait point s'y passer.

C'est l'art nouveau, c'est le progrès. Qu'on nous ramène aux carrières, à Scribe, à Dennery, que dis-je? à Pixérécourt? La *Grâce de Dieu* est un chef-d'œuvre à côté de ces enluminures grossières, décousues et vides. A chaque tableau, je me demandais, avec un frisson d'épouvante : « Où l'auteur va-t-il nous mener maintenant? » Il y a juste vingt-trois ans, *Henriette Maréchal* tombait d'une chute retentissante à la Comédie-Française pour sa scène du bal de l'Opéra. Nous avons marché depuis lors. La reprise d'*Henriette Maréchal* a été applaudie l'an dernier à l'Odéon, et si une partie de la salle a sifflé *Germinie Lacerteux*, songez que ce n'est plus le bal de l'Opéra, mais le bal de la Boule-Noire qu'on nous y donne, avec toute sorte d'annexes, de dépendances et de prolongements dans les autres tableaux. Que M. de Goncourt repasse dans dix ans : du train dont nous y allons, on l'applaudira peut-être. Mais qu'il nous laisse le temps de nous acclimater. Son tort est d'avoir voulu brusquer les choses et nous faire marcher trop vite, pour garder sa position de chef d'école. En croyant brosser de larges fresques pour le théâtre, il n'est qu'un miniaturiste nerveux et exaspéré, multipliant les petites touches brutales et raffinant le grossier comme il a raffiné ailleurs l'exquis, le rare et le subtil. La seule figure originale et intéressante de cette vilaine galerie, Mlle de Varandeuil, est gâtée à plaisir par des façons de parler qui sentent beaucoup plus l'ancienne concierge que la filleule de Mesdames de France et où l'auteur a singulièrement dépassé et alourdi les libertés de langage proverbiales de certaines grandes dames du dix-huitième siècle. Sa ruine n'explique pas suffisamment ces allures de virago et ce ton de corps de garde. Elle n'en reste pas moins une physionomie qui vous repose un peu des autres. Mme Crosnier l'a jouée avec un naturel parfait; elle en a bien rendu la bonté foncière, mais sans en adoucir ni en faire comprendre les vulgarités. Mlle Réjane a fait preuve d'un talent hors ligne sous les traits horribles de Germinie, à qui elle a donné, dans la dernière partie de la pièce, un aspect tragique et désespéré parfois saisissant. Mais rien ne pouvait sauver une œuvre où manquent à la fois le sens du théâtre et l'air respirable, et qui, pendant plus de trois heures, nous promène de l'hôpital à l'égout, d'une main aussi hardie qu'inexpérimentée.

Victor Fournel.

MÉMOIRES

DE

MME LA MARQUISE DE LA ROCHEJAQUELEIN

ÉDITION ORIGINALE, PUBLIÉE D'APRÈS LE MANUSCRIT AUTOGRAPHE
PAR SON PETIT-FILS [1].

C'est l'édition authentique et définitive de cet ouvrage, un des premiers et des plus célèbres recueils de *Mémoires* publiés en ce siècle. Bien des années ont passé depuis son apparition en 1814 ; bien des volumes ont été consacrés à cette partie de notre histoire ; chroniques, légendes, écrits de tout genre se sont accumulés, mais le récit de Mme de La Rochejaquelein a gardé tout son intérêt, tout son charme et toute son autorité. Après soixante-dix ans, il reste aussi attachant qu'au premier jour, parce qu'il est le tableau fidèle et sincère d'une époque, la déposition loyale d'un témoin.

Tout a été dit sur cette œuvre devenue pour ainsi dire classique et qui a désormais sa place dans notre littérature. Mais il restait dans certains esprits un doute sur la part plus ou moins grande que M. de Barante avait prise à la rédaction de ces *Mémoires*. Une légende allait même jusqu'à lui en attribuer tout l'honneur, et, depuis sa mort, on classait à peu près les *Mémoires* de la veuve de M. de Lescure dans le catalogue des œuvres de l'illustre académicien.

C'est pour détruire cette légende erronée, et faire à chacun sa véritable part, que le petit-fils de la glorieuse Vendéenne, M. le marquis de La Rochejaquelein, s'est décidé à publier le texte original des *Mémoires* de sa grand'mère.

[1] Un magnifique volume in-4° de 500 pages, avec portraits, vues, autographes et l'index de toutes les personnes citées dans l'ouvrage. Prix : 20 fr. Bourloton, éditeur.

Déjà des critiques autorisés avaient discerné et rétabli la vérité, mais M. de La Rochejaquelein a jugé avec raison qu'il y avait pour lui un devoir de piété filiale à ne pas laisser subsister le moindre doute à cet égard et à restituer à son aïeule tout ce qui lui appartient. — « Je reprends, dit-il dans une préface très sobre et très digne, je reprends le manuscrit original tel qu'elle l'avait écrit en entier, au courant de la plume; elle n'avait la pensée de le montrer à aucune personne étrangère, ni de le faire imprimer; elle seule l'a depuis augmenté. Aussi, pour qui aurait la curiosité de comparer les deux textes, faudrait-il suivre, avec la présente édition, une des quatre premières de 1814 à 1817... J'ai introduit dans le texte des additions et changements faits par ma grand'mère à diverses époques, écrits ou dictés et signés par elle, et conservés en volume. Je me suis borné à retoucher des incorrections que l'auteur aurait fait disparaître si le manque de confiance en soi-même ne l'avait arrêtée de revoir ces douloureux souvenirs avant la première publication. M'en tenant à son œuvre, je laisse entièrement de côté la rédaction de M. de Barante dont ma grand'mère écrivait : « La gloire littéraire de mon excellent ami a trop de titres pour que mes Mémoires puissent y contribuer. »

M. de La Rochejaquelin ne s'est pas borné à la simple reproduction qu'indique ainsi la préface; il a poussé plus loin le soin jaloux de l'œuvre de sa grand'mère. S'adressant à toutes les familles dont les descendants pouvaient corroborer ou éclairer le récit des Mémoires, il a interrogé, en Vendée, les châteaux, les fermes, les municipalités, les presbytères, compulsant les archives, recueillant les souvenirs, de manière à rectifier ou à compléter par des notes le texte original.

Plusieurs de ces notes ont une véritable importance historique, notamment celle de la page 238, où se trouve établi, par un document curieux et irréfragable, que, à l'inverse de la Légion d'honneur, l'ordre de Saint-Louis ne compta jamais de femmes parmi ses membres, et que Louis XVIII, si tolérant et si large à d'autres égards, ne voulut jamais admettre sous ce rapport aucune exception.

Il s'agit de Mme de La Barossière, mariée à M. Henri du Fief. « Son mari, raconte M. de La Rochejaquelein d'après les papiers même de la famille qui lui ont été communiqués, son mari se battait à l'armée de Charette; des soldats républicains vinrent chez elle, saisirent un de ses enfants au berceau et le coupèrent en quatre sous ses yeux. Exaspérée, elle prit les armes et montra un courage héroïque. Le 23 janvier 1798, le roi lui écrivit : « Je regrette que les règlements de l'ordre de Saint-Louis ne me permet-

tent pas de vous donner cette croix, prix de la vaillance, mais j'ose, à la place, vous offrir mon portrait, et, en le portant attaché avec un ruban semblable à celui de l'Ordre dont je voudrais pouvoir vous décorer, il prouvera du moins et la nature de vos services et combien je sais les apprécier. »

On voit, par cette anecdote expressive, que les règlements de l'ordre de Saint-Louis étaient plus sévères et plus scrupuleusement respectés, même du roi, que ne le sont de nos jours ceux de la Légion d'honneur.

L'ouvrage est enrichi d'un très beau portrait de Mme de La Rochejaquelein, gravé par Lalauze, et des portraits d'Henri et de Louis de La Rochejaquelein.

Les autographes du célèbre chef vendéen sont presque aussi rares que ceux de Molière. On n'en connaît que trois, et l'ouvrage en reproduit deux qui sont des ordres militaires tout à fait caractéristiques.

Enfin le livre donne, d'après la pointe énergique et magistrale du grand artiste Rochebrune, une vue saisissante du château en ruines de La Durbelière, ce nid imposant des La Rochejaquelein, d'où les aigles sont partis d'un vol héroïque pour aller défendre l'autel et le trône.

Ce beau volume revendique une place d'honneur dans toutes les grandes bibliothèques, et il faut remercier le petit-fils de l'illustre Vendéenne d'avoir, en érigeant une œuvre de famille, doté d'un de ses plus beaux documents notre histoire nationale elle-même.

Louis Joubert.

LIVRES D'ÉTRENNES

La littérature d'étrennes n'a nulle part une aussi large place que dans les publications de la maison Hachette; elle y a principalement pour objet l'éducation de la jeunesse, mais les gens du monde trouveront là aussi amplement à choisir. Tous les ans, les nouveautés sont nombreuses et remarquables dans l'une et l'autre catégorie. La première est, aujourd'hui comme toujours, la plus riche et la plus variée. Le *Journal de la jeunesse*, la *Bibliothèque blanche*, la *Bibliothèque rose*, la *Bibliothèque bleue*, ont de quoi répondre, sous tous les rapports, au jeune appétit de leurs lecteurs.

Le *Journal de la jeunesse* est consacré à la culture de l'esprit par la littérature et les arts. Nous en avons plusieurs fois vanté l'intelligente direction, et c'est une justice de reconnaître qu'elle se maintient toujours aussi distinguée, mêlant, dans une sage mesure, les fictions à l'enseignement direct. Dans cet ordre, constatons la continuation des courtes mais agréables leçons de botanique de Mme Barbey, et celles en matières plus arides et non moins réussies de M. Dauban sur la minéralogie. Signalons aussi les articles de M. Gaillard sur les découvertes de la marine militaire, et ceux de M. le docteur David sur l'écoulement des eaux de neige et les puits artésiens, sujets prêtant peu, et cependant traités avec intérêt.

C'est du *Journal de la jeunesse* que, cette année comme les précédentes, ont été tirées les nouvelles dont se compose la *Bibliothèque blanche*, qui s'adresse aux lecteurs de douze à quinze ans. Ils y rencontreront d'abord, mais pour la dernière fois malheureusement, le nom toujours si bien accueilli de M. Girardin, l'écrivain gracieux, l'ingénieux moraliste qui inaugura ces fictions juvéniles où la leçon se glisse doucement sous le récit et où nul ne montra plus de tact et ne mit plus de naturel. Le charme de son esprit et de sa manière se retrouve encore presque tout entier dans le *Fils de Valansé*, qui ouvre la série d'aujourd'hui et que la mort laissa à peine à l'auteur le temps de terminer.

Près de celui de M. Girardin se trouve aussi le nom de Mme Colomb, dont la plume n'a pas eu moins de succès jusqu'ici et qui en obtiendra certainement un nouveau avec les *Révoltes de Sylvie*, où elle peint finement le caractère difficile d'une fillette orgueilleuse et rebelle qu'une habile résistance finit par assouplir d'abord et complètement transformer à la fin. Mlle Fleuriot, autre nom bien venu auprès des

lecteurs de la *Bibliothèque blanche*, n'y a mis, cette fois, que le commencement d'une de ces histoires bretonnes qu'elle sait si bien conter; mais ces *Premières pages* (c'en est le titre), tout en laissant désirer d'en connaître la suite, se font parfaitement lire pour elles-mêmes. Le *Général du Maine*, par Mme de Nanteuil, dont l'idée n'est pas neuve, puisque c'est une de ces mille histoires d'enfants enlevés qui remplissent les journaux, a le double mérite d'exciter vivement l'intérêt et de peindre un côté des mœurs des grandes villes de l'Amérique du Nord, où les Barnum traditionnels savent si bien exploiter la curiosité des badauds. Quant à la *Filleule de saint Louis*, de M. Frédéric Dillaye, c'est un retour au roman historique, qui est bien certes un de ceux qui conviendraient le mieux à la jeunesse, pour laquelle, il en faut, paraît-il, en ce siècle-ci. La nouvelle dont il s'agit (ce n'est qu'une nouvelle) ne manque ni de couleur propre ni d'animation. La scène en est à Paris, sous le règne du saint roi et la régence de Blanche de Castille, auprès desquels peuple et bourgeois trouvent toujours protection. Les mœurs populaires, la foi sincère et les naïves crédulités du temps s'y peignent vivement. Le diable de Vauvert, en particulier, qui survit encore dans certaines locutions, y a une place et un rôle.

Un nouvel et excellent ouvrage de Mme de Witt, *les Femmes dans l'histoire*, clôt la série des livres destinés à la jeunesse, par des pages de haute et pénétrante morale. La pensée qui a inspiré ce travail, — qui n'a rien de commun, on l'imagine bien, avec certaines ridicules idées d'aujourd'hui, — se résume tout entière dans ce passage de l'introduction : « La faiblesse de la première femme, en présence de la première tentation, avait amené, avec le châtiment de sa chute, l'abus de la force et de l'égoïsme de l'homme : elle était tombée, sous bien des cieux et chez la plupart des peuples, à la condition de servante, presque d'esclave; mais elle avait conservé la faculté de se dévouer, en attendant le jour du relèvement, lorsque la salutation angélique vint annoncer à la Vierge Marie la grâce suprême qui devait replacer toutes les femmes à leur rang de compagnes et d'amies des hommes, dont Dieu leur confie le bonheur en ce monde et souvent le salut éternel. » Un fait résulte du travail de Mme de Witt, c'est la supériorité, sur celle des temps anciens, de la femme des temps modernes, de la femme chrétienne, de la femme catholique surtout.

Depuis qu'on s'est mis à faire des livres pour les petits enfants, il y a émulation croissante entre les écrivains qui ont choisi cette innocente spécialité. Cette année encore, la *Bibliothèque bleue*, qui lui est réservée, compte plusieurs volumes signés de noms qui sont à eux seuls une garantie en ce genre. Signalons tout d'abord, pour l'adroite et bonne leçon qu'elle contient, l'*Épreuve de Georges*, histoire enfantine, mais sensée, digne de faire pendant aux célèbres *Malheurs de Sophie*, de Mme de Ségur. — Ce nom de Ségur porte bonheur évidemment, car nous le retrouvons ici en tête de deux petits récits qui sont excellents. Ils font, avec l'histoire précédente, partie de la *Bibliothèque rose*, des-

tinée comme on sait, aux enfants du second âge : le *Robin des bois*, de Mme de Pitray, née de Ségur; et *Thérèse à Saint-Domingue*, de Mme de Fresneau, née de Ségur également. Le premier de ces récits est l'histoire d'un garnement de dix ans, grand dénicheur de merles, et aspirant braconnier, comme on en voit si souvent dans nos villages, mais qui, à la veille de devenir un mauvais drôle, s'engage, devient un bon soldat et, plus tard, un vigilant garde-chasse. Quant à la seconde histoire, elle est plus romanesque et plus dramatique, car c'est un épisode de la sanglante révolte des nègres, dans laquelle la petite Thérèse est engagée et parvient à sauver sa tête et celle d'un bon nombre de blancs.

C'est hors de France encore et bien loin, en Abyssinie, qu'ont lieu les aventures bien singulières, mais d'ailleurs instructives et curieuses de *la Petite Chailloux*, type drôle et sympathique de l'enfant de Paris, gaie, spirituelle, résolue, qui, ayant suivi ses parents dans les États du Négus, où, avec d'autres ouvriers, ils avaient fait un essai malheureux de colonisation, les console, les soutient et les tire d'affaire, grâce à l'empire que, par sa bonne humeur et sa finesse enfantine, elle prend sur le noir et farouche souverain. L'auteur, M. Élie Berthet, a jeté là d'intéressantes notions géographiques. — N'oublions pas, à propos d'histoires d'enfants, le *Petit Chevrier* de Mme Cazin, un montagnard, celui-ci, qui ne quitte pas les Alpes où il est né, mais y fait aussi preuve d'esprit et de vaillance. Ce rustique héros ne plaira pas moins que les précédents aux lecteurs de la Bibliothèque rose, très favorisés cette fois encore.

A côté de ces livres gracieusement mais modestement illustrés, viennent, nous l'avons dit, des ouvrages de grand luxe typographique, auquel se joint un intérêt d'étude et d'actualité.

Tel est d'abord le magnifique volume de l'*Alsace* [1], large et vivant tableau de ce riche lambeau de la terre de France, enlevé dans un jour de malheur, mais que ne garderont pas les mains qui nous l'ont arraché. Si quelque chose pouvait ajouter au regret que cette perte nous cause, ce serait la lecture de cet ouvrage, qui nous peint l'Alsace sous tous ses aspects, dans tous ses détails, et nous en rend bien la vivante et sympathique physionomie. Quel beau et quel bon pays! M. Grad n'exagère rien quand il s'écrie, au début de son livre : « L'Alsace est une terre benie du ciel; douée d'une nature généreuse, avec ses montagnes fières et riantes, ses coteaux plantés de vignes, sa plaine féconde, elle captive par son charme propre, ainsi que pour les merveilles du travail humain quiconque l'a entrevue une fois. »

Or, on ne fait pas que l'entrevoir seulement ici; ce n'est pas un aperçu ou l'impression d'un parcours de touriste qu'en donne l'ou-

[1] *L'Alsace, le pays et ses habitants*, par Charles Grad, membre correspondant de l'Institut, député au Reischtag. 1 vol. in-4°, contenant 384 gravures et 17 cartes.

vrage de M. Grad, mais une connaissance complète et intime. Avec son sol pittoresque et fertile sa belle et généreuse population s'y peint tout entière, à la ville comme aux champs, à ses travaux comme à ses plaisirs. C'est un voyage charmant à faire dans ces splendides pages, et qui doit d'antant plus tenter, que l'exécution sur les lieux en serait aujourd'hui plus difficile. Et quel meilleur guide pourrait-on trouver, connaissant mieux choses et hommes, et en ayant un plus profond sentiment? M. Grad décline ainsi ses titres à cet emploi : « Enfant, j'ai appris, dit-il, sur les genoux de ma mère les traditions et l'histoire de mon pays; aux jours de ma jeunesse, j'ai scruté sa nature sous ses aspects et par tous les chemins. Arrivé à l'âge d'homme, j'ai repris ces mêmes chemins sous les coups de l'étranger, pour disputer son territoire à l'invasion dans une lutte inégale. Puis la conquête accomplie, malgré notre résistance, malgré tant de larmes et de sang versés, après des déchirements douloureux, j'ai été appelé à soutenir ses droits, à défendre ses libertés et son honneur dans les assemblés du peuple. » Ah! comme on comprend bien, en tournant le dernier feuillet de son livre ce que dit M. Grad de son cher pays : « Dans sa fortune est la source de ses malheurs. L'Alsace est un trésor, un joyau convoité, hélas! et toujours disputé par les nations voisines. » Sans prétendre décider de ce que sera son avenir, on peut assurer que ce n'est pas à ceux qui le tiennent aujourd'hui qu'il finira par demeurer.

Tous les jours nos musées s'enrichissent des gigantesques fragments d'architecture et de sculpture arrachés aux ruines des palais ensevelis de Babylone et de Ninive. Le public qui les contemple avec stupéfaction se demande comment ils ont été découverts, enlevés et apportés de si loin. C'est ce qu'on ne sait guère, en général; les honnêtes érudits auxquels nous devons ces trésors se sont contentés, pour la plupart, de la satisfaction d'en avoir gratifié leur pays et n'ont pas cherché à relever leur mérite à cet égard, en racontant les peines qu'ils ont eues et souvent les dangers qu'ils ont courus dans ces exhumations. Il y en a peu cependant où ils n'aient rencontré de grands obstacles, tant du côté de la nature que de celui des populations et des gouvernements, et où leur vie parfois n'ait été en péril. Le beau volume où Mme Dieulafoy fait le récit des fouilles archéologiques de Suse [1], auxquelles elle prit part avec son mari, qui en avait reçu du gouvernement la direction, donnera une idée de ce que, en dehors des conditions spéciales de savoir, exigent de courage et de diplomatie les expéditions de ce genre, très fréquentes de nos jours. Celle dont il s'agit ici se présentait bien. M. et Mme Dieulafoy avaient l'expérience de ces explorations et la connaissance du monde oriental. Si le gouvernement français n'avait pas largement subventionné en

[1] *A Suse, journal des fouilles* (1884-1886), par Mme Jane Dieulafoy, chevalier de la Légion d'honneur. 1 vol. in-4°, contenant 121 gravures sur bois et une carte.

argent l'entreprise, il s'était empressé par d'autres moyens d'en faciliter le succès. Il s'agissait de fouiller les tumulus du Memnonium de Suse, que l'on considérait comme un des plus riches dépôts de renseignements sur l'ancienne histoire de la Perse, le plus curieux mémorial de la dynastie des Achéménides. Le gouvernement persan, pressenti par le gouvernement français, avait refusé. Mais, grâce au docteur Tholozan, médecin du shah, le souverain, qui se pique de civilisation, se montra plus large que ses ministres, et la mission put partir. Cette expédition fut laborieuse, mais non sans fruits. La relation qu'en a écrite Mme Dieulafoy est vive et intéressante. Ces explorations du sol, depuis que les Européens les ont entreprises un peu partout en Orient, ont éveillé des craintes superstitieuses chez le peuple, qui y voit une profanation, et une âpre cupidité chez les fonctionnaires, qui cherchent à rançonner les savants et à leur faire payer le plus cher possible les produits de leurs fouilles. De là, avec les accidents imprévus et inévitables de pareilles entreprises, des incidents de toutes sortes qui en dramatisent toujours plus ou moins l'histoire. Ni les uns ni les autres ne manquent dans le récit que nous signalons, où ils sont fort bien contés et que les nombreux dessins, — photographiques pour la plupart, — qui les accompagnent mettent, on peut vraiment le dire, sous les yeux mêmes du lecteur.

En même temps à peu près que ce groupe de Français, curieux du passé, remuaient cette terre d'Orient pour lui demander ses secrets, revenaient du pôle Nord, exténués et mourants, les derniers survivants d'une expédition que le gouvernement des États-Unis d'Amérique avait envoyée, en 1881, à la baie Lady-Franklin, au delà du 81e degré de latitude, en vue d'y faire des observations scientifiques, et qui, restée trois ans sans ravitaillement, dans l'impossibilité de rompre le cercle de glaces où elle était captive, y avait enduré d'épouvantables souffrances et perdu, par le froid et la faim, la plus grande partie de ses membres. Le récit de cette effrayante et lamentable aventure, fait, avec une noble et touchante simplicité, par le lieutenant Greely, vient d'être traduit en français et publié avec les cartes et illustrations de l'édition anglaise [1]. La lecture en est navrante et fortifiante à la fois; si l'on a l'âme brisée par le spectacle de la détresse à laquelle sont réduits ces vingt-quatre jeunes hommes, — et il y a parmi eux une femme! — on est saisi en même temps d'admiration pour le courage et la résignation chrétienne avec laquelle ils supportent leur sort. « Quelle plume, dit M. Greely, saurait décrire les horreurs de notre séjour au cap Sabine... Des mois entiers au milieu des ténèbres, sans eau potable, nos misérables couches gelées contre le sol, la toiture, les parois, les roches qui nous tenaient lieu de plancher, couvertes de neige et de verglas; presque sans vêtements, sans feu, sans nourriture.

[1] *Dans les glaces arctiques, relation de l'expédition américaine à la baie de Lady-Franklin,* traduction de Mme Trigant. 1 vol. grand in-8°, 1130 gravures et 4 cartes.

Le courage, l'espoir, la foi, ne nous ont jamais manqué. Cette patience extraordinaire, cette loyauté, cet esprit de renoncement que, jour après jour, montraient la plupart de nos camarades mourant de faim, et sur le seuil même de la folie, on doit les lire entre les lignes que nous tracions chaque soir, au milieu de circonstances si exceptionnelles et si désespérées. »

Une femme, avons-nous dit, se trouvait parmi les malheureux délaissés. C'était l'épouse même du commandant de l'expédition, Mme Greely. « Qu'il me soit permis, écrit son mari, de dire, en aussi peu de mots que possible, la part qu'elle eut à l'œuvre de notre salut. La position critique où se trouva la mission à sa troisième année de service lui avait fait acquérir une connaissance exceptionnellement approfondie des campagnes en terres polaires. C'est grâce à ses efforts infatigables, soutenus par des amis dévoués, que les débris de l'expédition ont échappé à la mort. »

A tout ce qu'a de saisissant le tableau des souffrances endurées par les hommes s'ajoute, dans le journal de M. Greely, l'effet prestigieux des phénomènes étranges de la nature, dans les régions polaires. Encore l'auteur a-t-il cru devoir, de crainte d'être taxé d'exagération, dit-il, adoucir ce qu'il en avait écrit sous le coup de l'impression. On ne saurait être plus loyal.

N'omettons pas d'ajouter à ces grands récits de voyage, ceux de moins d'étendue, mais de non moindre intérêt, que nous donne régulièrement le *Tour du monde*. Ce recueil, qui achève sa vingt-neuvième année et qui n'a eu de défaillance d'aucune sorte, reste toujours fidèle à son but, qui est, comme on sait, de tenir les jeunes gens et les gens du monde au courant de ce qui se fait dans l'ordre des travaux géographiques, aujourd'hui si nombreux, et de leur faire directement connaître ceux qui ont pour objet les contrées vers lesquelles l'attention publique est plus portée. C'est ainsi que l'Afrique, dont toutes les nations de l'Europe convoitent un morceau, revient souvent dans les deux volumes de cette année, et que l'Asie, où Russes, Anglais et Français cherchent à agrandir leurs conquêtes, y tient grande place également.

Après les voyages, les voyageurs. Ils sont nombreux, de nos jours, et, par ce côté, la fin du dix-neuvième siècle ressemble beaucoup à celle du quinzième. Mais il en est des voyageurs de notre temps comme de ceux d'alors : on connaît beaucoup plus leurs travaux et le récit qu'ils en ont fait, que leur personnalité dont ils se sont trop désintéressés en général, et qui, pour être un peu singulière parfois, n'en est pas moins toujours très digne d'intérêt. C'est cette considération qui a donné à M. Meissas, le géographe très connu, l'idée du bel et curieux ouvrage qu'il vient de publier sous ce titre : *les Grands voyageurs de notre siècle*[1], biographies des trente-cinq plus remarquables explorateurs du globe qu'a produits notre époque. « Le dix-neuvième

[1] 1 vol in-4° de 400 pages contenant 107 gravures sur bois dans le texte, 43 portraits et 43 cartes itinéraires.

siècle ne marquera pas seulement dans l'histoire comme le siècle des chemins de fer et de l'électricité, dit l'auteur, mais aussi comme celui des grandes explorations géographiques. » Jamais en effet on ne s'est plus distingué que de notre temps par l'ardeur des entreprises dans cette direction, par la persévérance qu'on y a mise et l'importance des résultats qu'on a obtenus. N'était-il pas naturel de chercher à connaître les hommes qui se sont le plus distingués sur ce point, tous nos contemporains et dont plusieurs vivent encore au milieu de nous. Leur vie était un complément à donner à la publication de leurs découvertes, et ce complément était bien fait pour y intéresser. On comprend mieux l'œuvre quand on connaît bien l'ouvrier. Grâce au livre de M. Meissas, nous nous attacherons davantage aux grandes entreprises géographiques dont nous avons les relations sous la main et nous les apprécierons mieux. Ces biographies de voyageurs sont d'une lecture aussi attrayante que celle des voyages dont ils nous ont donné le récit. Un large esprit d'équité a présidé au choix qui en a été fait. Toutes les nations y figurent et les missionnaires catholiques y ont leur place à côté des ministres protestants. L'auteur parle de son travail avec une modestie qui en serait à elle seule une recommandation. « On pourra reprocher à cet ouvrage des imperfections, dit-il, je ne les dissimule pas, et je répète que je n'ai pas la prétention d'offrir des renseignements inédits. Mais si cet ouvrage ne contient pas tout ce qu'il était possible d'y mettre, j'espère toutefois qu'en rassemblant, sous la forme où je les présente, des documents disséminés un peu partout, j'aurai pu rendre quelque service au public et atteindre ainsi le but que je me suis proposé. »

L'édition illustrée de l'*Histoire des Grecs* de M. Duruy est terminée; le troisième et dernier volume vient de paraître. Ce n'est pas le moins richement traité. Les gravures et les cartes y sont, ce semble, en plus grand nombre que dans les premiers, et, si l'on peut ainsi dire, plus incorporées encore au récit des événements. Rien là pour la décoration typographique; l'élucidation ou la confirmation des faits à l'aide des restes du passé, voilà ce que l'auteur a cherché, avant tout. Les médailles, entre autres, ces irrécusables témoignages de l'histoire, y figurent à toutes les pages, à côté des jetons, cylindres, tessères, camées et pierres gravées de toutes sortes, dont plusieurs de découverte récente et de valeur particulière. Des plans et des cartes en grand nombre figurent les lieux où se sont livrés des combats célèbres, et des vues pittoresques ceux dont la beauté était le plus en renom. Quant aux reproductions figurées des œuvres de la sculpture, il va sans dire qu'elles abondent; seulement nous ne saurions assurer qu'elles soient toutes de la même époque que les événements qui font la matière de ce volume. Toutes sont admirables d'ailleurs; car si le monde grec était en décadence alors, l'art grec au moins ne l'était pas.

Le plus illustré des livres que publie, cette année, la maison Hachette, c'est l'*Histoire de l'art pendant la Renaissance*, de M. Eu-

gène Müntz. Un musée, ce volume, de plus de 700 pages in-8°, qui contient, insérées dans le texte, 514 gravures d'excellente exécution; plus 4 planches en chromotypographie, 8 photographies polychromes, une carte en couleur et 21 planches en noir, en bistre et en bleu tirées à part; le tout consacré à la reproduction de ce que le quinzième siècle offre de plus remarquable en peinture, sculpture, architecture et arts accessoires dans la seule Italie, et aux premiers jours encore! Ce volume, en effet, n'est que le début d'un travail qui doit embrasser tous les États de l'Europe, dont aucun n'échappa à l'influence italienne. Nous ne pouvons que mentionner ici cet ouvrage du plus haut et plus délicat attrait et qui, par l'étude sérieuse et neuve à beaucoup d'égards dont il témoigne, a droit à une appréciation développée. Mais nous ne saurions nous dispenser cependant de faire, dès aujourd'hui, nos réserves à l'endroit de l'idée que l'auteur cherche à donner de la Renaissance en elle-même, en la proclamant « le rajeunissement de l'esprit humain, l'affranchissement de la pensée, sous l'influence des leçons de l'antiquité », — formule qui a bien l'air, d'ailleurs, pour le dire en passant, d'impliquer contradiction.

Nous avons dit un mot, il y a quelques années, d'un livre qui nous avait frappé autant par son incontestable utilité que par l'originalité de son titre : *la Clef de la science.* L'idée nous en avait paru bonne. N'était-il pas utile, en effet, de grouper les notions préliminaires et usuelles de la science, qu'on ne trouve ordinairement que dispersées dans des ouvrages spéciaux, et de leur donner une formule brève, nette, facile à saisir et à retenir. Le public en jugea, paraît-il, ainsi; car l'ouvrage eut tout de suite un grand succès, et a été répandu de tous côtés, surtout en Angleterre et en France. C'est d'Angleterre qu'il venait, traduit en français par son auteur lui-même, le Dr Brewer. Il fut, par la suite, considérablement augmenté par l'abbé Moigno, encyclopédiste éminent et de grande valeur. Le développement qu'ont pris les sciences en ces derniers temps et les formules aujourd'hui adoptées dans l'exposé de leurs principes et de leurs opérations exigeaient un nouveau remaniement de la *Clef de la science.* C'est notre collaborateur, M. de Parville, qui s'en est chargé. Les lecteurs du *Correspondant* qui savent avec quelle pénétrante attention il suit les progrès de la science, et avec quel art il les expose, ne doutent pas de la supériorité avec laquelle il s'est acquitté de sa tâche. Le livre de MM. Brewer et Moigno s'est transformé entre ses mains. C'est aujourd'hui un bel in-8° enrichi de nombreux dessins et figures [1], exposant en termes simples le secret des phénomènes naturels, mettant tout le monde au courant de leurs applications et indiquant avec soin l'utilité dont ils peuvent être pour l'humanité. Il n'est aucune des branches de la science à la connaissance de laquelle ce manuel ne puisse servir d'introduction. Cette *Clef* est devenue un passe-partout.

P. Douhaire.

[1] Librairie Renouard, H. Laurens éditeur.

MAISON QUANTIN

Au premier rang des publications de la maison Quantin pour la nouvelle année vient incontestablement l'*Histoire de la société française pendant la Révolution*, par Edm. et J. de Goncourt. Il serait superflu de revenir ici sur la valeur historique et littéraire de cet ouvrage qui a depuis longtemps déjà conquis la grande place que l'on sait dans la collection des études sur le dix-huitième siècle. Cette époque si intéressante de notre histoire, nul ne l'a plus intimement fouillée, surtout en ce qui concerne les mœurs, les usages, les individualités marquantes de tout rang et de tout sexe, que les deux célèbres écrivains qui semblent avoir vécu au milieu de cette société de la fin du siècle dernier, dont ils se sont constitués les historiographes. Laissons donc de côté le texte, sur lequel nous n'avons rien à apprendre au public lettré, et tenons-nous-en à ce qui donne à la superbe édition que vient de publier la librairie Quantin un intérêt exceptionnel, à savoir la reproduction hors texte des dessins et gravures les plus remarquables du temps, et qui constituent autant d'importants documents que devront consulter tous les historiens qui auront à s'occuper des hommes et des choses de la Révolution. Les auteurs ont largement puisé, pour les reproductions documentaires de leur ouvrage, dans la riche collection du musée Carnavalet. On se fera, d'ailleurs, une idée de la valeur historique et artistique de ces reproductions d'une admirable exactitude par l'indication suivante de quelques-unes d'entre elles.

Mme Necker, gravée par Lips; Mme la marquise de Sabran, peinte par Mme Vigée-Lebrun, gravée par de Berger en 1787; prise de la Bastille, dessinée et gravée par Thévenin; Serment fédératif du 14 juillet, dessiné par Swebach, gravé par Lecœur; fontaine en faïence de l'année de la Fédération, 1790 (musée Carnavalet); motion faite au Palais-Royal par Desmoulins, dessinée par Prieur, gravée par Berthault; la Promenade publique de Debucourt; la Grande armée du ci-devant prince de Condé; la veuve Capet au tribunal révolutionnaire (estampes tirées du journal : *les Révolutions de Paris*), etc.

Ces quelques titres indiquent suffisamment le haut intérêt de ces reproductions, qui sont au nombre d'environ quarante-cinq, quelques-unes coloriées, et qui font de cette splendide édition de l'ouvrage justement renommé des Goncourt, un livre unique.

Une autre publication heureuse de la librairie Quantin : l'*Histoire de l'École navale*, ne peut manquer d'être bien accueillie par tous ceux, et ils sont nombreux, qui s'intéressent à notre marine. Les vétérans de notre flotte se retrouveront à l'école d'Angoulême, et, non sans satisfaction, ils revivront quelques heures de leur jeunesse au milieu des glorieux éclopés des grandes guerres de l'empire qu'on leur avait donnés pour les diriger; les officiers de la génération présente repasseront leurs années de *Borda* et s'étonneront des améliorations apportées depuis vingt ans au régime d'une sévérité peu

intelligente auquel ils étaient soumis. Les jeunes officiers constateront avec quelle exactitude l'auteur a décrit la vie du « bordache ». Pour le candidat à l'École navale, ce livre sera une révélation; il pourra connaître aussi bien que les aspirants de marine, dont il envie la destinée, l'existence qui lui est réservée s'il a la bonne fortune de franchir les étapes préliminaires de la vie de l'officier de marine; mais que l'auteur a raison quand il proteste contre le surmenage intellectuel qu'on impose à ces jeunes gens! On est vraiment effrayé de la masse de connaissances qu'on réclame aux jeunes élèves du *Borda*.

L'histoire de l'École navale est précédée de celle des institutions antérieures. C'est à Colbert qu'il faut remonter pour trouver la première tentative d'une école pour les officiers de marine. Les tâtonnements ont été innombrables, les réorganisations continuelles. On a usé de tous les procédés d'instruction, mais, sous la vieille monarchie, on s'est sans cesse butté contre l'indiscipline des jeunes gens de noblesse qui seuls pouvaient prétendre à l'accès du grand corps. Tout leur était permis, et ils se permettaient tout. Heureusement, les aspirants de marine du dix-neuvième siècle ne ressemblent guère aux gardes de marine de la monarchie; ils ne sont plus la plaie des villes où ils vivent; au contraire de leurs devanciers, ils n'ont conservé que les traditions d'intrépidité et de dévouement sans limites au drapeau.

Les illustrations de cette histoire sont excellentes. Vie à bord, incidents de mer, études prises sur le vif et des temps passés se comprennent aisément, grâce aux dessins qui accompagnent le texte.

Dans un autre ordre d'idées, la maison Quantin publie un ouvrage d'un vif intérêt littéraire : *les Contes juifs* (récits de famille), par Sacher Masoch. On sait par quelles qualités très personnelles, Sacher Masoch s'est acquis, en Europe, la réputation d'un conteur hors ligne. Nul plus que lui n'excelle à donner le mouvement et la couleur à ses récits, toujours empreints d'une philosophie douce et gaie et où domine, cependant, la note humoristique. Toutes ces qualités de l'auteur du *Legs de Caïn* et de tant d'autres œuvres originales se retrouvent dans les *Contes juifs*, étude prise sur le vif, tant en Alsace qu'en Pologne, en Autriche et partout où la race a conservé les caractères distinctifs des mœurs juives, de leurs naïves superstitions, de leurs poétiques légendes, de leur sentiment si curieusement conservé de la vie patriarcale. Pour donner à ces récits un cadre digne d'eux, la maison Quantin a fait appel à tous les artistes en renom, connus pour leur connaissance spéciale de la vie juive : MM. Gérardin, Alphonse Lévy, Émile Lévy, Worms, etc. Vingt-huit héliogravures hors texte et cent dessins dans le texte sont résultés de cette collaboration et font de ce livre une œuvre d'une incontestable originalité, tant par le texte que par les illustrations.

Comme livre de voyage, — les livres de voyages forment, on le sait, un contingent indispensable de toutes les publications de fin d'année, — la maison Quantin nous offre l'*Italie du Nord*, par G. de Léris, illustrée de nombreux dessins d'après nature.

Les Français qui ne se lasseront pas, malgré les Italiens, de visiter l'Italie, seront reconnaissants à M. de Léris du beau livre qu'il leur offre, autant pour fixer leurs souvenirs, après le voyage, que pour les inviter à l'y suivre, parmi tant de merveilles encore plus célébrées que connues.

Ce n'est pas le livre d'un de ces érudits qui ne voyageant qu'en imagination, studieux seulement de ramasser et de coudre plus ou moins bien les pages des vrais voyageurs, ou qui, voyagent en réalité, semblent avoir des yeux pour ne rien voir par eux-mêmes. M. de Léris a voyagé dans l'Italie du Nord pour son agrément personnel comme pour le nôtre, en pleine liberté. Il a frayé à sa curiosité sa propre route. Il a su, avec une fantaisie intelligente, se détourner, çà et là, du chemin banal. Il n'a pas borné son attention aux spectacles classiques. Il a été regarder, à droite et à gauche de la voie où le guide vous conduit servilement, tout ce que cette Italie du Nord a d'intéressant et d'admirable.

Partout, en passant, il étudie avec un soin judicieux l'état nouveau de l'Italie. Car, s'il s'est opéré, par-delà les Alpes, une certaine transformation matérielle, c'est surtout dans cette partie du royaume italien; c'est là surtout qu'on peut en considérer le plus utilement l'organisation ambitieuse et hâtive, au fond plus anarchique qu'elle ne le paraît de loin.

L'impartiale observation des choses économiques aussi bien que des choses morales et sociales; un agréable mélange du sentiment de la nature avec celui de l'art; beaucoup d'exactitude et du choix; un style alerte; un récit sobre et maintes fois brillant : voilà des mérites peu communs et qui recommandent bien justement au public l'ouvrage de M. de Léris.

Si c'est un excellent livre qui honore l'écrivain, c'est aussi un magnifique volume qui, par l'impression et par les très jolis dessins dont il est abondamment illustré, honore l'éditeur.

La *Babylone électrique*, par A. Bleunard, avec illustrations de Montader, est aussi un livre de voyages, mais d'une nature spéciale. La fantaisie s'y mêle à la réalité, la science à l'imagination. De tout cela résulte une lecture très attachante, en même temps que très instructive. C'est un charmant livre d'étrennes, à l'adresse des jeunes gens des deux sexes, mais que bien des hommes faits liront avec plaisir.

Citons maintenant dans la série des publications destinées à la jeunesse et à l'adolescence : *François François*, par Edgard Monteil, avec illustrations de E. Loevy. C'est une histoire très mouvementée des aventures d'un jeune garçon que les circonstances conduisent à travers les contrées les plus diverses; les *Contes d'un vieux savant*, par Henri de Graffigny, illustrés par Nac (Bibliothèque de la famille) et dans la Bibliothèque d'éducation maternelle; l'*Histoire d'un enfant de Paris Jacques l'abandonné*, les *Héros modestes*, la *Vengeance d'un Hautecœur*. Puis quantité de petits opuscules et albums à

l'usage des bébés. Parmi les albums, nous avons remarqué particulièrement l'*Imagerie artistique*, comprenant vingt fables de La Fontaine, accompagnées chacune d'une grande image coloriée représentant le sujet de la fable; les *Images enfantines*, recueil de petites scènes coloriées, et enfin, pour en finir : la *Comédie chez Bébé*, délicieux album enfantin illustré par P. Bouisset; c'est à regretter de n'être pas soi-même un de ces bébés auxquels sont destinées ces jolies publications. Nous n'étions pas aussi favorisés dans notre enfance, sous le rapport de l'imagerie.

LIBRAIRIE CH. DELAGRAVE

Pour fixer le lecteur sur les publications que la librairie Delagrave met en vente chaque année à l'occasion des étrennes, il suffirait presque d'en donner les titres; elle semble avoir pris à tâche non seulement de faire toujours bien, mais encore de faire toujours mieux : il n'est pas jusqu'aux plus petits ouvrages, ceux à bon marché pour les bébés qui commencent à lire, où ne se reconnaissent les traditions de bon goût, d'élégance, de luxe auxquelles cette maison est depuis si longtemps fidèle.

Cette année surtout, le catalogue de la librairie Delagrave est particulièrement attrayant et nous y trouvons d'abord un ouvrage à signaler entre tous, d'une incontestable actualité : *l'An* 1789, par M. Hippolyte Gautier.

En publiant ce magnifique ouvrage, l'auteur n'a pas eu en vue d'ajouter aux nombreuses histoires qui existent déjà sur la Révolution et ses origines une étude nouvelle : c'est à proprement parler une *résurrection* de l'année 1789 qu'il a voulu présenter aux lecteurs, un exposé historique où l'historien s'efface, où aucune appréciation ne figure, mais où tous les faits se trouvent, tels qu'ils se sont passés, scrupuleusement exacts dans leurs moindres détails. C'est une œuvre documentaire, non pas faite pour former ou modifier, mais seulement pour éclairer l'opinion du lecteur qui en tirera telle conclusion conforme à sa manière d'envisager les événements et d'apprécier les faits. Pour bien comprendre l'histoire de la Révolution française, il faut, avant tout, connaître les circonstances qui l'ont préparée, les événements successifs qui l'ont produite, et si l'on tient compte de l'immense quantité de matériaux qu'il faut pour cela réunir et coordonner, on s'explique facilement le développement exceptionnel que M. Hippolyte Gautier a dû donner à son œuvre. Ce somptueux volume de plus de 800 pages format grand in-4° contient tout ce qui est document sur l'année 1789 : discours, mémoires, récits, lettres, chansons, pamphlets, écrits de toutes sortes, etc., toutes ces pièces placées en note au bas du texte constituent un vaste recueil de morceaux historiques, ce qu'on pourrait appeler une chronique écrite par un millier de mains. Quant au récit proprement dit, il se développe avec un intérêt toujours croissant, les péripéties se déroulent, admirablement présentées et mises

en relief, émouvantes comme si l'on en était témoin. Le lecteur croit assister, assiste à une véritable résurrection et reste toujours sous le charme d'un style alerte, pittoresque, tel en un mot que le comportait le sujet.

Quant à la partie artistique proprement dite de cet ouvrage, elle présente un intérêt sinon supérieur du moins égal à celui du texte même; des bibliothèques, des musées, des collections publiques ou particulières, M. Hippolyte Gautier a tiré et reproduit près de 700 pièces choisies parmi les plus caractéristiques et les plus propres à venir en aide au texte et à le compléter, scènes historiques, scènes populaires, émeutes, portraits, médaillons, emblèmes, allégories, caricatures, gravures satiriques, vues, modes, costumes, etc. Indépendamment des 100 planches tirées hors texte, bon nombre de celles qui se trouvent dans le texte forment page entière. Cet ensemble, est-il besoin de le dire, forme une collection absolument unique. Au moment où va s'ouvrir le centenaire d'une époque aussi célèbre dans notre histoire, il est inutile de faire ressortir l'intérêt que présente l'œuvre dont nous venons de parler. Aussi ne croyons-nous pas nous tromper en lui prédisant un succès hautement justifié.

Bien que ne s'adressant pas, en raison de sa nature même, à un public aussi étendu, le volume de M. Jules Pellier, *Le langage équestre*, sera certainement accueilli avec une faveur non moins marquée. Ainsi que son titre l'indique, c'est essentiellement aux gens du monde qu'il est destiné, aux officiers montés de toutes armes, à toute personne s'occupant d'équitation; il n'emprunte au dictionnaire que la disposition alphabétique nécessaire à un classement clair et bien ordonné. L'auteur appelle l'attention sur un grand nombre de locutions anciennes ou modernes, utiles et intéressantes, dont beaucoup sont inconnues aux amateurs d'équitation ou qui ne laissent à l'esprit qu'une idée vague, parce que leur signification et leur usage ne sont suffisamment précis; la haute compétence de l'auteur en matière d'enseignement équestre donne à ses observations personnelles qu'il développe chemin faisant une portée considérable, et beacoup de personnes verront avec raison dans ce volume un véritable manuel d'équitation. 130 reproductions de dessins, de gravures anciennes ou de photographies instantanées rendent plus claire et plus attrayante encore la lecture de ce luxueux ouvrage.

L'année dernière, M. Gassies des Brulies publiait en vers modernes une adaptation très réussie de la célèbre farce de Maître Pathelin, spirituellement illustrée de seize planches en taille douce par M. Boutet de Monvel. Cette publication obtint auprès des amateurs et des lettrés un succès considérable. Aussi, M. Gassies des Brulies a-t-il songé à faire de la farce de Maître Pathelin le commencement d'une série qu'il continue cette année par la *Farce du Cuvier*, comédie du seizième siècle. Moins connue que la précédente, cette farce n'en est pas moins une des plus joyeuses et des plus délicates qu'ait produites la littérature de cette époque et l'adaptation que nous présentons au public en

rend merveilleusement toutes les finesses et le côté satirique. Il est inutile d'insister sur le rôle que joue l'illustration dans une publication de cette nature; c'est une véritable mise en scène que l'artiste doit réaliser par la physionomie des personnages, leur expression, leur allure, leur groupement, etc., et c'est à quoi M. Geoffroy a admirablement réussi dans dix compositions débordantes de verve et d'esprit.

Les collections variées de la librairie Delagrave s'enrichissent chaque année de titres nouveaux. Un bon marché absolument inusité et qui semble réellement incompatible avec le luxe et l'élégance dont ils sont empreints : voilà ce qui frappe tout d'abord en examinant ces volumes. L'éditeur, on le voit, a voulu mettre à la portée des bourses les plus modestes des ouvrages d'un intérêt très réel et aussi soignés que des publications d'un prix très élevé.

A la collection du format grand in-8°, M. Emile Levasseur, membre de l'Institut, a donné cette année : *Les Alpes et les grandes ascensions*; ce volume est tout à la fois pittoresque, puisqu'il renferme le récit de nombreuses et célèbres ascensions, et technique par la description du massif des Alpes, description dans laquelle M. Levasseur a apporté l'exactitude et la précision d'un savant. L'illustration est de deux natures, tantôt des reproductions, des sites et des paysages alpestres les plus ravissants, tantôt des cartes ou des coupes. L'ouvrage s'adresse donc indifféremment aux savants, aux géographes, aux touristes et en général à tous ceux, et ils sont nombreux, qui aiment les voyages et la géographie pittoresque. Nous trouvons parmi les volumes de la même collection, *Le Tonkin*, par Stéphane Dumoulin, avec un nombre considérable de dessins de Dick de Lonlay; l'*Afrique pittoresque*, par Victor Tissot; la *Comédie des animaux*, par Méry; le *Voyage scientifique autour de ma chambre*, par Arthur Mangin; *La Guerre*, par Carlo du Monge, et *A la recherehe de la pierre philosophale*, par Ed. Leblanc, etc.

La collection de volumes du format petit in-4°, à 3 fr. 90, renferme cette année deux titres nouveaux, d'abord les *Deux auberges* (*l'Ours et l'Ange*), par Jacques Porchat. Cette ravissante légende compte parmi les œuvres les plus gracieuses et les plus attrayantes du célèbre conteur; c'est un livre que grands et petits liront avec le même intérêt; Frédéric Régamey l'a illustré de 40 compositions mouvementées et pittoresques. En second lieu, par Eugène Muller, deux nouvelles intitulées : *Jacques Brunon* et *Georges Mauclair*, et réunies sous le titre de *Scènes villageoises*, sujets simples, leçons touchantes où l'auteur a semé toutes les séductions d'un style qui lui est si personnel. A rappeler, dans la même collection : *Un an à Alger*, par J. Baudel; *Impressions et souvenirs de voyages dans le pays du nord de l'Europe*, par Léouzon le Duc; la *Chasse au phénix*, par Daniel Bernard, etc., etc.

Une autre collection in-4°, toute pimpante, toute coquette, purement récréative, et destinée aux jeunes gens, se présente avec trois ouvrages nouveaux; en voici les titres : *Contes pour endormir ma*

petite fille, par la princesse Cantacuzène Alfieri avec illustrations de Fernandus; les *Quatre fils Aymon*, par Pierre Duchateau avec illustrations de Sandoz, ouvrage qui, bien entendu, n'a que le titre de commun avec le célèbre roman de chevalerie, et *Qui est-elle*, par Marthe Bertin, amusante histoire très habilement conduite qui se déroule sur une des plages les plus fréquentées de l'Océan et pour laquelle Duplais-Destouches a crayonné de délicieux croquis maritimes. Cette collection semble d'ailleurs tout à fait privilégiée, et pour le prouver il nous suffira de citer parmi les ouvrages qui y ont antérieurement pris place, la *Chasse aux lions*, dernier ouvrage d'Alfred Assolant, avec dessins de Girardet, *Pharos*, par Mme Piazzi, avec dessins de Sandoz et les exhilarantes *Aventures de Trompette*, que Boutet de Monvel a illustrées de non moins désopilants dessins.

Deux volumes de Protche et Viville, illustrés par Poirson : *Ilias* et le *Sosie*, et nous avons fini avec les collections in-4°. Gardons-nous toutefois d'oublier trois ouvrages que le succès n'a jamais quitté depuis leur apparition : *Les trois petits Mousquetaires*, par Émile Desbeaux; *Jean Déperet*, par Mme A. Lion, et le *Livre des petits*, par M. Jean Aicard.

Et maintenant que les tout petits écarquillent les yeux et dressent les oreilles. Voici pour eux : *La journée du bon et du mauvais écolier*, que Geoffroy a illustrée de ces amusantes scènes enfantines qu'il excelle à rendre, c'est un pendant à l'*Education de Petit Pierrot*, que le même artiste a illustrée l'année dernière, puis les *Dictions et proverbes populaires*, commentés par M. A. Linden, avec gravures en couleur, pour continuer la série où ont déjà paru *Toinette et Toto*, *Serpolet et Coincoin*.

Mentionnons parmi les autres publications nouvelles : dans la collection in-8° raisin, l'amusant *Magot de la Chine*, par A. Linden, et les *Conteurs amusants*, par Victor Tissot; dans la collection in-8° Cavalier, *Carnot*, par M. de Font Réaulx; *Excursions en Sicile*, par Pierre Frédé; *Nos Parasites*, par le Dr Beauregard; *Epouses et sœurs*, par Maurice Bloch; *Origine et explications de 200 locutions et proverbes*, par Eman Martin; dans la collection des voyages dans tous les mondes, publiés sous la direction de M. Eugène Muller : le *Voyage à l'île d'Utopie*, de Thomas Morus, et l'*Arcadie de B. de Saint-Pierre*; les *Aventures de Robinson Crusoé*; *Deux Voyages en Asie au XIIIe siècle*; *Premier Voyage autour du monde*; *Premier Voyage de Levaillant*; les *Grands Voyages de découvertes des Anciens*, par Antichan. Signalons enfin aux amateurs de musique l'*Année musicale*, de Camille Bellaigue, le distingué critique de la *Revue des Deux Mondes* (octobre 1887, octobre 1888), véritable bijou typographique dont la couverture a été faite d'après une ravissante aquarelle de Dubufe fils, deuxième volume d'une série commencée l'année dernière par la revue des œuvres musicales nouvelles interprétées, tant en France qu'à l'étranger, d'octobre 1886 à octobre 1887.

Bien que cette revue concerne spécialement les ouvrages nouveaux, il nous paraît indispensable de rappeler au moins par leur titre des publications telles que le *Voyage au Cambodge*, par L. Delaporte, la *Mythologie artistique et le Monde vu par les artistes*, par René Ménard, les *Mille et un jours* adaptés pour la jeunesse par Eudoxie Dupuis, avec plus de 580 compositions de Gaillard et surtout un volume toujours d'actualité, car le nombre de ceux qu'il intéresse augmente d'année en année : l'*Histoire de l'école spéciale militaire de Saint-Cyr*, dans laquelle l'auteur rappelle les origines, retrace les souvenirs, et s'arrête sur les coutumes et règlements de la première école militaire du monde. 52 grandes compositions de Janet reproduites en phototypies hors texte en donnent les aspects intérieurs, les uniformes anciens et actuels et la vie intime sous ses aspects les plus typiques.

LIBRAIRIE HETZEL

Il y a de cela quelque vingt-cinq ans, j'assistais Hetzel dans les préparatifs de son *Magasin* et de sa *Bibliothèque d'éducation et de récréation*. J'avais, en effet, certains titres à me mêler de l'affaire. J'ai toujours porté grand intérêt aux enfants, je n'ai jamais été embarrassé pour leur parler, comme il arrive parfois à gens des mieux parlants. J'avais même fait deux livres à leur adresse, l'un en vers, l'autre en prose. Il y avait loin de là cependant à la conception de toute une littérature de l'enfance et de la jeunesse, morale, instructive et amusante. Rien que cela. A en juger par le peu de succès de ce qui avait été jusqu'alors en ce sens, l'entreprise, certes, n'était pas mince. Aussi ne s'agissait-il pas pour Hetzel d'une improvisation, mais d'un projet longuement et scrupuleusement étudié, réfléchi, mûri, et qu'il se tenait enfin pour assuré de réaliser et de mener à bien. S'était-il fait à cet égard la moindre illusion? La confiance qu'il avait mise en ses collaborateurs et en lui-même était-elle exagérée? Questions bien oiseuses aujourd'hui. La preuve est faite du contraire, et depuis longtemps.

Vingt-cinq ans, un quart de siècle, cela compte et cela pèse dans une existence humaine, surtout quand ce quart n'est pas le premier. Cependant, parmi les quelques consolations qu'on peut trouver pour alléger le fardeau, c'en est une assurément, et non des moindres, de voir une entreprise à laquelle on a coopéré, si peu que ce soit, se conserver, après un tel laps de temps, au même degré de vie et d'activité qu'à son début. Cette chance peu ordinaire, le *Magasin d'éducation et de récréation*, fondé en 1862 par Hetzel, l'a obtenue, c'est-à-dire, pour parler exactement, qu'il l'a conquise. Le fondateur n'est plus; mais la fondation était si solidement établie qu'une perte si grande à tous égards ne l'a pas ébranlée un instant. En effet, que l'on mette en regard les deux volumes de la présente année avec ceux de 1862 ou de n'importe laquelle des années intermédiaires, dans les uns et dans les autres, on pourra constater la même unité de vues,

s'exprimant par une variété d'œuvres d'un intérêt approprié aux différents âges des lecteurs. Et toujours la même portée morale et instructive, unie au sentiment littéraire et artistique le plus sûr et à une irréprochable exécution typographique. Plusieurs des collaborateurs d'origine continuent, à l'heure qu'il est, leur concours actif à cette publication d'élite. Ainsi de M. Jules Verne, l'infatigable inventeur, qui, dans les premiers tomes, a inauguré, par les *Aventures du capitaine Hatteras*, la triomphante collection de ses *Voyages extraordinaires*, et qui vient encore en 1888, d'y ajouter, sous le titre attrayant de *Deux ans de vacances*, une curieuse et dramatique histoire, sans préjudice de celle qu'il a toute prête pour 1889. Ainsi de MM. Frœlich et Froment, ces maîtres du dessin, dont les charmantes scènes enfantines illustrent presque toutes les livraisons du recueil, depuis les premières jusqu'aux plus récentes.

S'il est d'autres noms qu'on a le regret d'avoir vu disparaître de la liste des rédacteurs, ils y ont été du moins remplacés par des noms équivalents, entre lesquels il n'est que juste de mentionner en première ligne celui de M. André Laurie, l'historien de *la Vie de collège dans tous les pays*, l'auteur récent *De New-York à Brest en sept heures*, qu'ont précédé *Cynthia, l'Héritier de Robinson*. Un fécond et merveilleux inventeur aussi que celui-là.

Parmi les autres noms qui figurent dans ces tomes XLVII et XLVIII, il faut citer ceux de E. Legouvé, de l'Académie française (*Une Élève de seize ans*); Dupin de Saint-André (*Études d'enfants et de jeunes filles*); B. Nadier (*Petites Comédies*); M. Bertin (*les Douze*); A. Genin (*les Grottes de Plémont, sites et légendes de l'île de Jersey*), et enfin l'adaptateur du roman anglais si original de Ridder Haggard : *les Mines de Salomon*; — puis, parmi les dessinateurs, MM. Bennett, Destez, Geoffroy, Riou, Lambert, Roux, Guiraud, aussi habiles artistes qu'illustrateurs consciencieux.

Commencée, il y a vingt-cinq ans, avec une douzaine de volumes, la *Bibliothèque d'éducation et de récréation*, annexée au *Magasin*, en compte aujourd'hui près de 400, en outre des 125 albums, dits *Albums-Stahl*, du pseudonyme littéraire d'Hetzel, qui en a fourni presque tous les sujets, écrit presque toutes les légendes. Cette collection, qu'on peut à bon droit dire unique, vient de recevoir son accroissement accoutumé de fin d'année, 8 volumes, grand et petit in-8°, 2 volume in-16, 4 albums, dont 2 en couleurs. Auteurs : Jules Verne (*Deux ans de vacance*), André Laurie (*les Exilés de la terre*), Th. Beutzon (*Contes de tous les pays*), S. Blandy (*Fils de veuve*), L. Ulbach (*le Parrain de Cendrillon*), Ridder Haggard (*les Mines de Salomon*), Erckmann-Chatrian (*Pour les enfants*), E. Van Bruyssel (*Scènes de la vie des champs et des forêts aux Etats-Unis*), H. Durand (*Histoire d'une bonne aiguille*), M. Bertin (*les Douze*). — Dessinateurs des albums : MM. Frœlich (*les Petits bergers*), Froment (*Petites Tragédies*), Kurner (*une Maison inhabitable*), de Lutz (*l'Homme à la flûte*). *Les légendes*, par un papa.

On le voit, M. Jules Hetzel, le nouveau directeur, qui, du reste, n'est nouveau qu'à moitié, marche vaillamment sur les traces de son père, son prédécesseur. Faire mieux était impossible; faire aussi bien était difficile, c'est à quoi il a réussi.

F. DE GRAMONT.

LIBRAIRIE HENNUYER

La caractéristique de la maison Hennuyer consiste dans le soin extrême qu'elle apporte au choix de ses publications. Les yeux fermés, on peut prendre un volume dans ses différentes collections, on aura toujours la main heureuse. Pour vous en convaincre, il vous suffit de vous rappeler simplement les titres de quelques-uns des beaux ouvrages de cette librairie, par exemple, la série des *Explorations inconnues* de Lucien Biart, un maître dans l'art de vous faire faire, du fond de votre fauteuil, les voyages les plus intéressants du monde; l'*Histoire d'un Forestier*, de Prosper Chazel, un livre qui n'avait pas besoin d'un prix Montyon pour devenir classique; *Nizelle*, cette gracieuse pastorale moderne pour laquelle M. Eugène Muller a emprunté la plume de Florian; les *Bébés d'Hélène*, ce chef-d'œuvre du conteur Habberton, adapté de telle façon par William Hughes que la copie française vaut l'original américain; les deux volumes du célèbre humoriste Mack Twain, dont les héros désopilants *Tom Sawyer* et *Huck Fenn* sont devenus tout de suite, présentés par Hughes, les meilleurs amis des jeunes lecteurs de France; le fameux *Docteur J.-B Quiès*, dont Paul Célières nous raconte les mémorables aventures et dont la gloire déjà si grande ne fera que s'accroître avec le temps... Mais il faudrait tout citer.

Quant aux œuvres publiées, cette année-ci, par la librairie Hennuyer, elles sont en tous points dignes de leurs aînées. Comme l'a dit un de nos confrères, le *Chef-d'œuvre de papa Schmeltz* serait également celui de Paul Célières, si l'auteur n'en avait pas fait d'autres. Il y a bien du talent dans cette peinture du dix-huitième siècle encadrant une des intrigues les plus touchantes qu'on puisse imaginer. Cela est vrai et vivant... et, cependant, le *Chef-d'œuvre de papa Schmeltz* est un roman que peuvent, que doivent lire les jeunes filles. Depuis longtemps il n'avait été écrit à leur intention une œuvre aussi remarquable par la forme et aussi intéressante par le sujet. Les trente et un dessins hors texte de J. Geoffroy donnent à ce bel in-octavo une réelle valeur artistique.

On sait que Raoul de Najac, le fils de l'auteur dramatique bien connu, a le culte de la pantomime et s'efforce — non sans succès — de remettre à la mode ce genre de spectacle. Par conséquent, de faire l'historiographe d'un mime devait le séduire. Mais où trouver le mime dont la biographie valût la peine d'être contée? Ce problème, M. de Najac l'a résolu, en faisant, à l'instar de Jupiter, jaillir de son cerveau un Arlequin armé... de sa batte. Donc si le mime n'existe pas, du moins sa biographie existe : aussi est-elle beaucoup plus amusante

que si elle avait été faite d'après nature. Des *Exploits d'un Arlequin* se dégage une gaieté saine et communicative à laquelle, du reste, les spirituelles illustrations de Lix ne sont pas étrangères.

A côté de ces deux ouvrages de luxe, la librairie Hennuyer nous en donne un, qui, sous une aspect plus modeste, n'en mérite pas moins votre attention. Nous voulons parler des *Loisirs d'un Campagnard*, un volume de 440 pages, illustré par Lix, Kauffmann et Jobin, et qui a pour auteur M. Pizzetta, l'éminent vulgarisateur scientifique auquel nous devons *Plantes et Bêtes*, ouvrage couronné par l'Académie et dont nous attendons avec impatience une nouvelle édition du *Dictionnaire populaire d'histoire naturelle*. Dans ce livre, tous les plaisirs de la vie des champs et spécialement le jardinage, la pêche et la chasse, y sont décrits avec une profonde connaissance du sujet. Dans le château comme dans la chaumière, on aura plaisir et profit à lire l'œuvre de M. Pizzetta. *Les Loisirs d'un Campagnard* appartiennent à la collection si utile de la « Petite encyclopédie de la famille », où se trouvent les œuvres de Mme Samson, couronnées par l'Académie : *Une Education dans la famille* et la *Vie d'une femme du monde*.

Rappelons que M. Hennuyer est l'éditeur d'un des meilleurs recueils périodiques pour jeunes filles, le *Magasin des Demoiselles*, qui entre dans sa quarante-cinquième année et qui forme tous les ans un grand volume d'environ 600 pages contenant des romans, des nouvelles et des variétés spécialement destinés à la jeunesse. Le *Magasin des Demoiselles* est le seul recueil de ce genre qui donne en même temps à ses lectrices un ouvrage de bibliothèque et un journal de mode avec de nombreuses gravures coloriées, des dessins de broderie, des dessins de toilettes et d'excellents morceaux de musique, etc.

LES DEUX FRANCES (1789-1889).

HISTOIRE D'UN SIÈCLE. — RÉCITS D'UNE AIEULE CENTENAIRE A SES PETITS-ENFANTS

Par M. de Lescure [1].

Voici un livre dû à la plume de notre collaborateur M. de Lescure, trop connu et apprécié de nos lecteurs pour que nous jugions nécessaire de le leur recommander plus longuement. Ce livre, destiné à l'éducation et à la récréation de la jeunesse, nous paraît, tout compte fait, réaliser à peu près l'idéal du genre. Il est instructif, intéressant et amusant. Il n'y est pas question, sous quelque forme que ce soit, de politique. L'auteur, comme son héroïne, ne croit qu'aux hommes et aux choses qui ne passent point. Il ne croit qu'à la France, à tout ce qui a fait sa gloire. Il est du parti de la France, dans le passé, le présent et l'avenir. On ne se compromet jamais dans ce parti-là et on y est en bonne compagnie. Donc pas de politique. Rien qui puisse offenser ce qu'il y a de respectable dans toutes les opinions. Est-il besoin d'ajouter que le livre est d'une honnêteté absolue, d'une moralité irréprochable; que, destiné à la famille, il peut être lu par

[1] Un vol. grand in-8° orné de 100 gravures sur bois par Médulle, d'après nos meilleurs artistes. (Librairie Ducrocq.)

tous les membres de la famille, et que la fille comme le frère, comme le père, comme la mère, y trouvera profit et plaisir.

C'est une femme, en effet, une mère, une aïeule centenaire que M. de Lescure a choisie pour héroïne de ce récit de sa vie à travers le siècle qu'elle fait elle-même à la famille réunie autour d'elle.

C'est ainsi qu'avec elle, fille d'un avocat au Parlement de Paris, nous assistons à un baptême en 1788, où beaucoup de parents, en hommage à la pauvreté, en témoignage rendu de leur souvenir de l'Évangile qui fait des pauvres nos frères, faisaient tenir leurs enfants sur les fonts baptismaux par de pauvres mendiants. Montaigne, Montesquieu, La Grange-Chancel, ont eu pour parrain et marraine de pauvres mendiants.

Puis c'est l'aurore de 89, les derniers jours de la basoche, la prise de la Bastille, le règne de l'Assemblée constituante, le salon de Duport-Dutertre, ministre de la justice en 1791; la promenade aux Tuileries, où la famille royale est prisonnière; la journée du 10 août, la loge du logotachygraphe, la cellule du couvent des Feuillants, antichambre des cachots du Temple, qui défilent devant nous en tableaux animés, en portraits vivants. Puis c'est la Révolution sanglante, la Terreur, l'échafaud. Notre héroïne, après avoir goûté quelque temps au pain amer et à l'eau troublée du régime des pupilles de la nation, se retrouve avec sa mère ruinée, toutes les deux en deuil de leur père mort révolutionnairement, suivant l'euphémisme, dans les salons du Consulat et de l'Empire, au pensionnat de Saint-Germain, tenu par M[me] Campan, au château de la Malmaison, au bal tragique de juillet 1810, à l'hôtel de l'ambassade d'Autriche. Un jeune et brillant officier arrache la fille et la mère aux flammes de l'incendie qui fit tant de victimes. Virginie Le Charron d'Ormelles épouse son sauveur, le commandant Loyseau de Laubespin. Arrivent les deux Restaurations, où Marie-Thérèse, duchesse d'Angoulême, rend à M[me] Loyseau la bourse de 100 louis que sa mère a prêtés à la reine le soir du 10 août. Cette bourse joue un grand rôle dans l'ouvrage. C'est un personnage du drame. L'argent du dévouement fructifiera singulièrement entre les mains de M. et de M[me] Loyseau, devenus négociants, et constituera cette *part de Dieu*, cette part-Dieu, où les 100 louis seront représentés par 2 millions.

La distribution solennelle de cette part-Dieu à ses héritiers naturels, les serviteurs et les pauvres, le couronnement de la centenaire par l'évêque dans la petite église du village que domine son château et qu'environnent ses fabriques, sont racontés dans les derniers chapitres où l'histoire de la sœur Sainte-Geneviève, chevalière de la Légion d'honneur, et celle de l'évasion de la forteresse de Magdebourg, où il a été enfermé par les Prussiens, jettent leur note émouvante et dramatique.

Livre honnête, curieux, éloquent, émouvant, amusant, bon livre et beau livre, dont l'illustration très soignée renferme des gravures d'un haut intérêt historique et artistique telles que (pour ne parler que de la période contemporaine) les vues de la Malmaison en 1800, la duchesse de Berry en *Petit-Pierre*, le portrait de Lamartine à vingt-huit ans, par M[lle] de Virieu, la médaille commémorative du don de Chantilly offerte au duc d'Aumale par l'Institut, le portrait de M. Pasteur, de M. de Lesseps en costume arabe, monté sur le chameau de ses caravanes dans le désert, etc.

Louis Joubert.

NOUVELLE LIBRAIRIE DE LA JEUNESSE

Cette année, la Nouvelle librairie de la Jeunesse (Louis Westhausser, éditeur, 10, rue de l'Abbaye) a particulièrement soigné sa petite clientèle. Parmi les nombreux ouvrages enfantins édités par cette librairie, nous remarquons, tout d'abord, un ravissant livre nouveau d'Ernest d'Hervilly, sous le titre de *Quenottes et Menottes*.

Ce charmant volume est magnifiquement illustré de 18 gravures en chromo et de 34 gravures en noir, d'une délicatesse extrême, par H. M. Bennett, le peintre des enfants par excellence, qui nous a donné, l'année dernière, toujours en compagnie du sympathique poète, le charmant album des *Heures enfantines*.

Nous voyons ensuite deux grands albums d'un format imposant sous de très jolies couvertures illustrées. L'*A B C, épelé par Toto et Tata*, dans les noms de leurs petits camarades, délicieusement illustré, ainsi qu'un album drôlatique, les *Merveilles de la fête*, racontées par Toto et Tata, avec un grand nombre de jolies gravures en couleurs, feront la joie de bien des petites têtes. Ajoutons encore qu'on trouve à cette librairie une nouvelle collection très originale de livres d'images mécaniques à personnages mouvants qui, tout en faisant plaisir aux grandes personnes, amuseront beaucoup les enfants.

LIBRAIRIE DE L'ŒUVRE DE SAINT-CHARLES BORROMÉE A LILLE

La France révolutionnaire (1789-1889), par Charles d'Héricault. Un volume petit in-4° illustré de plus de 250 gravures, scènes, vues, portraits, d'après les meilleurs dessinateurs des dix-huitième et dix-neuvième siècles.

Le centenaire de 1789 donne un vif intérêt d'actualité au nouvel ouvrage de M. Charles d'Héricault, *la France révolutionnaire* (Perrin éditeur).

M. d'Héricault a pensé qu'il n'y avait plus à faire, selon la méthode chronologique, l'histoire de la Révolution, qu'il a, pour sa part, si largement concouru à fixer. Il a entrepris, en groupant des faits désormais élucidés et incontestables, d'établir avec netteté la vérité sur l'esprit révolutionnaire, sur les héros, les événements et les conséquences de la Révolution.

Après un rapide coup d'œil sur l'ancien régime, M. d'Héricault divise son travail en trois grandes parties. Dans la première, la *Politique révolutionnaire*, il montre ce qu'ont été, ce que sont devenus le gouvernement légal, le gouvernement populaire et l'administration; dans le second, la *Morale*, ce que la Révolution a entrepris contre la religion, la charité, l'enseignement et la justice; dans la dernière, la *Civilisation*, à quel état elle a réduit les mœurs publiques et privées, les mœurs politiques et diplomatiques, les lettres, les sciences et les arts, la fortune publique et les industries nationales, l'armée enfin.

C'est un réquisitoire fondé sur les faits que de nombreuses illustrations rendent plus saisissants en représentant toutes les scènes comme tous les héros de l'histoire d'alors. L'ouvrage en son entier est des plus intéressants et il mérite, de tous points, le grand succès qui l'accueille.

MÉLANGES

LA FRANCE ET PARIS SOUS LE DIRECTOIRE [1]

Le savant et infatigable historien de l'ancienne France, M. A. Babeau, avait publié, il y a quelques années, une intéressante étude sur les *Voyageurs en France, depuis la Renaissance jusqu'à la Révolution*, étude couronnée par l'Académie des sciences morales et politiques. L'œuvre qu'il donne aujourd'hui au public est comme la continuation de la précédente : c'est la traduction du récit de deux de ces voyageurs étrangers, sous le Directoire. Deux Anglais, l'un, Swinburne, diplomate, et venant officieusement pour négocier la mise en liberté du célèbre marin Sidney Smith; l'autre, une femme, dont le nom n'a point été divulgué, mais qui appartenait à la haute société de Londres. Tous deux séjournent en France, au commencement du Directoire, lorsque le pays, délivré de la Terreur et débarrassé de la Convention, s'essaye au fonctionnement d'une constitution nouvelle, qui le laisse au moins respirer. Tous deux observent bien, nous ne dirons pas sans préjugés, mais, du moins, sans parti pris; on doit, plus d'une fois, faire des réserves sur leur jugement, mais on peut accepter comme vrais les faits qu'ils rapportent, car ils les rapportent même lorsqu'ils froissent leurs idées. Il y a cependant, entre eux, une différence : la voyageuse, protestante et libérale, a applaudi à la Révolution; Swinburne, catholique, admis dans la société française avant 1789, dans le cercle même de la cour, regrette les splendeurs de l'ancien régime, tout en s'accommodant du nouveau.

Ce qui frappe tout d'abord nos Anglais, lorsqu'ils débarquent à Calais et s'acheminent vers Paris, c'est le développement de l'agricul-

[1] *La France et Paris sous le Directoire; lettres d'une voyageuse anglaise, suivies d'extraits de Swinburne* (1796-1797), traduites et annotées par Albert Babeau, correspondant de l'Institut. Paris, Didot, 1888. 1 vol. in-12.

ture dans le nord de la France ; ils croyaient la trouver ruinée, ils la trouvent prospère, dans cette partie, du moins. Cette prospérité existait déjà avant la Révolution, le docteur Rigby l'avait constatée, mais elle n'a pas déchu, et c'est beaucoup, pendant ces temps troublés. Les paysans ont souffert du maximum, des réquisitions, des guerres, mais leur extrême ténacité et leur traditionnelle économie ont résisté à toutes ces entraves ; affranchis des droits féodaux, la vente des biens nationaux leur a permis, en outre, de satisfaire leur passion dominante, l'amour de la terre. « Ayant dès l'origine, dit lord Malmesbury, refusé de recevoir des assignats pour les productions de leur travail, qui étaient des objets de première nécessité, ils ont fini par recueillir et par cacher une grande partie du numéraire... Ensuite, à l'époque de la dépréciation des assignats, ils ont pu acheter des terres à des conditions à peine croyables [1]. » Mais, à côté de cette satisfaction de quelques-uns, que de misères ! Partout des châteaux en ruines, des maisons de campagne abandonnées, des parcs déserts, les églises dévastées, dépouillées de leurs plus riches ornements ; les couvents supprimés ou transformés en mauvais lieux ; les routes ne sont pas entretenues ; le commerce et l'industrie dépérissent. Abbeville, dont le bailli de Mirabeau écrivait que « l'industrie y pétille par tous les bouts », et dont l'activité frappait Franklin en 1767, Abbeville est une ville morte. « Elle est dans une telle décadence, écrit notre voyageuse, que notre ami, qui y est venu à l'époque de sa grande prospérité, pouvait à peine la reconnaître [2]. » A Lyon, c'est pis encore ; les terribles effets de la Terreur y sont encore visibles. Les rentiers sont, pour la plupart, réduits à la misère [3] ; les arts n'existent plus ; le commerce est à peu près annihilé ; les finances sont « tombées à un degré qu'on ne saurait imaginer [4] ». Quant à la sécurité des routes, un exemple permettra d'en juger. Lorsque nos Anglais veulent quitter Paris, arrivés au petit village de Montgeron, à l'entrée de la forêt de Sénart, deux gendarmes s'approchent de leur cocher et l'engagent à ne pas continuer. « Celui-ci, se riant du danger, fouette ses chevaux et persiste à vouloir avancer. Une altercation s'ensuit ; lui ordonnant d'arrêter, nous demandons la raison. On nous dit que ce serait de la folie de poursuivre notre route à travers la forêt, cette nuit, comme notre cocher paraît décidé à le faire ; des malfaiteurs, en ce moment, infestent le voisinage, et, quoiqu'on revienne de leur poursuite, on n'a pu s'emparer d'aucun d'eux [5]. »

[1] *La France et Paris sous le Directoire*, p. 17.
[2] *Ibid.*, p. 24.
[3] *Ibid.*, p. 43.
[4] *Ibid.*, p. 256.
[5] *Ibid.*, p. 133.

Ce qui n'a point péri en France, ce qui est plus vivace que jamais, c'est le goût du luxe et du plaisir, l'amour de la pompe et du panache. Voici le costume des directeurs décrit par Swinburne : il s'agit d'une audience publique au Luxembourg :

« Rewbell était de service pour une heure. Il était très élégamment vêtu, les cheveux bien peignés, en veste et culotte de satin, avec une ceinture bleue, des rubans bleus à ses souliers et une épée romaine suspendue à une chaîne d'or. Par-dessus, un manteau rouge, bordé et doublé de blanc, à revers de même couleur et brodé d'or. Le collet large et tombant sur les épaules, les manches retroussées autour du poignet et une fraise à la Van Dyck. Ce n'est en aucune façon un costume imposant; il n'a pas l'ampleur et la simplicité de la toge, ni la propreté et la simplicité du *paludamentum*. Son chapeau à plumes était posé près de la table, auprès de laquelle il resta debout tout le temps.

« Les pétitionnaires remettaient leur mémoire au directeur; celui-ci était placé entre deux soldats qui pouvaient lire le papier par-dessus son épaule. Il les parcourait et répondait d'une façon ou d'une autre. Derrière lui se tenaient des huissiers, habillés de vêtements noirs et courts, avec des chapeaux rouges à plumes, costume ressemblant à celui de Crispin au théâtre et presque aussi drôle. Quelques-uns des ministres étaient groupés autour de lui [1]. »

Nous sommes loin de la carmagnole et du bonnet rouge obligatoire. Et ce que Swinburne raconte de Rewbell, la voyageuse anglaise le raconte de Carnot. Comme son compatriote, elle est frappée de ce costume superbe à la Van Dyck et elle ajoute : « Aussitôt qu'il parut, les hommes se découvrirent et un silence respectueux régna dans la salle. L'appareil et le grand nombre de soldats de garde dans l'appartement, *une représentation* que l'ancien régime devait à peine attendre, influaient sans doute sur l'esprit des assistants. » Swinburne est moins respectueux pour ces exhibitions : « Cette *parade de marionnettes*, dit-il, ne peut servir à rien; mais elle amuse le peuple et les solliciteurs ou plaideurs de profession. La populace, que toute farce fascine, se retira très satisfaite d'avoir vu son chef recevoir ses pétitions en mains propres et *gratis*, quoiqu'il était probable qu'il ne s'occuperait plus de la moitié d'entre elles. A un moment donné, le grand homme se retira. »

Mais si l'on aime la représentation, on aime plus encore le plaisir; il semble que la passion des amusements, retenue sous la Terreur, ait repris toute sa violence, dès que l'effroyable cauchemar a cessé. A Paris, en province, partout, c'est la même ardeur. « Jamais la mode et le luxe n'ont eu un empire aussi excessif qu'à présent. A l'Opéra, qui

[1] *La France et Paris sous le Directoire*, p. 268.

est le premier des théâtres, les femmes sont ornées avec autant de goût et de coquetterie qu'auparavant. On peut dire que la mode a repris son ancienne influence et qu'elle devient, comme autrefois, chez les Français, une occupation importante [1]. » On s'habille *au lever de l'aurore* ou au *coucher du soleil*; on porte des redingotes à *la Galathée*. C'est Mme Tallien qui est reine de la mode, dit-on; elle fait bien valoir ce qu'elle porte, et elle va inaugurer des costumes *couleur de chair*. On danse partout, aux Jésuites, aux Carmes, au séminaire Saint-Sulpice, aux Filles Sainte-Marie, dans trois ou quatre églises encore. Il y a des bals par souscription, les bals des *Victimes* ou des *Restes de la guillotine*, où l'on n'admet que des *femmes présentées* et des *fils de pendus* [2]. « Ce soir, écrit Swinburne, bal chez Mme de Soyecourt pour six cents personnes qui danseront sur le tombeau de leurs pères, ou dans leur sang jusqu'à la cheville; n'importe, il faut danser [3]. »

A côté de cette passion, je dirais volontiers de cette folie de fêtes, deux sentiments plus nobles et non moins profonds avaient survécu : le sentiment patriotique, qui, à travers les infamies de la Terreur, avait sauvé l'honneur de la France et qui s'affirmait avec une vivacité dont nos Anglais étaient frappés; le sentiment religieux qui, comprimé par la tyrannie jacobine, se réveillait de toutes parts avec une force irrésistible; tant le cœur de la France est naturellement croyant et catholique! Puisque partout le culte s'exerce, sinon officiellement, du moins publiquement; on a repris les églises qui n'ont point été démolies ou vendues; on a purifié celles qu'ont profanées les orgies de la déesse Raison. Les prêtres présents sont rentrés et sont tolérés; c'est à eux que la confiance du pays remet le soin de l'éducation que le gouvernement néglige, et nos Anglais protestants s'effrayent de voir ainsi « la tâche importante de former l'enfant rendue aux prêtres catholiques ». Les mariages contractés pendant la période sanglante reçoivent la bénédiction de l'Église; les communautés dispersées se reforment, et les voyageurs visitent, à Paris, des sœurs de Saint-Vincent de Paul, qui sont de nouveau réunies pour soigner les malades et prier. « Les saints, dit Swinburne, reprennent peu à peu leur place dans la désignation des rues [4]. »

Mais le plus curieux épisode de cette renaissance catholique, c'est la conquête de l'église de Breteuil par les femmes du pays; il faut lire dans le volume de M. Babeau le récit piquant de cette expédition :

« Exaspérées de voir que leur église recevait une autre destination

[1] *La France et Paris pendant le Directoire,* p. 127.
[2] *Ibid.,* p. 283.
[3] *Ibid.*
[4] *Ibid.,* p. 291.

religieuse, privées de leurs prêtres, et de ce qui leur tenait plus au cœur, de la consolation de la confession, elles se mirent en marche un beau matin, munies d'armes féminines, telles que broches, balais, bâtons, morceaux de briques, et se dirigèrent en masse sur la principale porte de l'église qu'elles assaillirent, et qui céda en quelques minutes à leurs efforts. Elles s'y précipitèrent, et ceux qui s'y trouvaient, et qui, nous dit-on, faisaient partie de la municipalité, filèrent dans toutes les directions, avec le désir de conserver leurs os intacts, laissant le champ de bataille aux pieuses viragos; celles-ci, craignant une surprise, s'empressèrent, sans perdre de temps, de renverser les bustes de Marat, de Lepelletier, et d'autres encore, et les remplacèrent par ce qui restait de statues de leurs saints, qui étaient dans un très triste état, empilés les uns sur les autres et relégués depuis le règne de la Terreur dans une petite chapelle à l'extrémité de l'église. Cela fait, elles tinrent conseil et décidèrent qu'un *corps de réserve* resterait pour observer les mouvements de l'ennemi, tandis que le reste, animé d'un courage digne des amazones, irait chercher trois prêtres qui étaient cachés dans la maison d'une de ces dévotes. Celles-ci revinrent bientôt triomphalement avec eux, portant quelques torches allumées, qu'elles placèrent sur l'autel, et alors non seulement elles obligèrent les prêtres à dire la messe après l'heure prescrite, mais à chanter un *Te Deum* pour remercier Dieu de leurs succès [1].

Et la narratrice ajoute : « Depuis ce jour les prêtres ont tranquillement continué à exercer leur culte dans l'église où ils avaient été réinstallés. »

Un gouvernement sans autorité, des finances délabrées, le commerce et l'industrie ruinés, la sécurité même manquant, avec tant de motifs de mécontentement, il est facile de comprendre que l'opinion royaliste relevait la tête. « Il n'y a plus de républicains, écrivait Swinburne, il n'y a plus que des jacobins et des royalistes. » On ne se cachait plus pour demander le retour des Bourbons. « Nous ne serons heureux que quand nous aurons un roi », s'écrie un officier en plein théâtre de Calais [2]. — « Nous ne serons jamais heureux sans roi », dit de même, au café national de Saint-Just, un marchand de linon [3]. Même réflexion et mêmes regrets à Chantilly, où l'on déplore l'émigration du prince de Condé! Il n'est pas jusqu'aux mendiants qui ne soupirent après l'ancien état de choses. « Ils ont terriblement mal fait avec leur diable d'égalité, dit un vieil estropié de Boulogne; les choses allaient bien mieux autrefois, au moins nous avions du pain sans être obligés de

[1] *La France et Paris sous le Directoire*, pp. 45 et 46.
[2] *Ibid.*, p. 17.
[3] *Ibid.*, p. 50.

le mendier[1]. » Mais ce mécontentement s'exhale en paroles; il ne se traduit pas en actes. Les circonstances semblent favorables au prochain rétablissement de la monarchie; on ne sait pas en profiter, l'égoïsme paralyse les soldats, l'habileté manque aux chefs.

« L'ordre apparent établi par la nouvelle constitution, écrit justement M. Babeau, se maintient, grâce à la lassitude des uns, à la maladresse des autres, à la guerre qui occupe les esprits, à la division et à l'incapacité des partis[2]. » Mais un observateur attentif, constatant le double sentiment patriotique et religieux qui avait tant de force dans le pays, aurait pu dès lors prévoir que le chef attendu par tous serait celui qui donnerait satisfaction au premier de ces sentiments par la gloire des armes, au second par la paix des consciences.

On dit que l'histoire ne se répète pas. N'est-il pas facile de remarquer pourtant que les mêmes causes produisent les mêmes effets et que la troisième république est arrivée aux mêmes ruines et à la même démoralisation que la première, sans offrir, comme elle, en compensation, la gloire militaire. Puissent du moins les royalistes ne pas recommencer les mêmes fautes ! Et puisque les circonstances semblent les mêmes, souhaitons que cette fois les hommes ne manquent pas aux circonstances.

Maxime DE LA ROCHETERIE.

[1] *La France et Paris sous le Directoire*, p. 20.

[2] *Ibid.*, p. XI et XII. Voy. sur cette situation le beau livre de M. Thureau-Dangin, *Royalistes et républicains.*

CHRONIQUE POLITIQUE

23 décembre 1888.

L'année finit. Voici le 25 décembre. Et, si tout le monde sait que, le 1er janvier 1889, le Parlement sera en congé, personne ne sait si, à cette date, le budget sera voté ou si la République aura été obligée, comme l'an dernier, de recourir encore à des douzièmes provisoires. Nous nous trompons. La Chambre a établi le budget des dépenses, sans trop s'inquiéter du déficit, sans se préoccuper beaucoup du budget des recettes : c'est une bien superbe insouciance! Mais la docilité, la résignation du Sénat est une vertu sur laquelle la République peut compter, à échéance fixe. Qu'on lui accorde dix jours, ou douze, ou quinze, pour discuter le budget, il accomplit toujours sa modeste tâche avec la célérité qu'il plaît au gouvernement. Certes, il gémit, il s'indigne même, doucement, de cette besogne qu'on lui écourte, comme pour annuler son contrôle et réduire son droit constitutionnel à l'impuissance. Mais il cède, il s'accommode : on l'a si bien façonné à cette obéissance servile, depuis quatre ou cinq ans, qu'il se contente de murmurer ; il ne se sent pas la force de se rebiffer, pour l'honneur de son droit constitutionnel. La République aura donc son budget le 1er janvier 1889, si M. Floquet le veut. En attendant, la Chambre a recommencé à débattre cette loi militaire que M. de Freycinet n'a même pas osé soumettre à l'examen du Conseil supérieur de guerre, tant il était sûr que ce conseil tout entier la réprouverait. Ah! la France est une république singulièrement heureuse, qui laisse bien, selon son principe, la nation se gouverner elle-même! Ce budget, qui obère la France, la nation ne l'accepterait pas, si elle était consultée. Cette loi militaire, qui va désorganiser la défense nationale, l'armée la repousserait, si elle pouvait manifester son sentiment. Eh bien! loi budgétaire, loi militaire, la République les imposera l'une et l'autre à la France... Vive la liberté républicaine! Vive le parlementarisme républicain!

Félicitons-nous au moins que le Sénat ait adressé, par la bouche éloquente de M. Challemel-Lacour, une harangue si véhémente et si juste au gouvernement. Muet, depuis qu'il n'est plus ministre et qu'il a remis aux mains de M. Jules Ferry l'affaire sanglante et coûteuse du Tonkin, M. Challemel-Lacour s'est levé enfin de ce banc d'où triste, hautain, sombre, il entendait la colère de la France gronder plus fortement, de jour en jour, contre la République. Il a parlé. Il a dénoncé le mal de la République, il a énuméré les fautes des républicains, avec une franchise dont nous n'avons, vraiment, qu'à répéter les aveux, pour prouver que nous-mêmes, quand nous accusions les républicains et la République, nous n'étions pas trop sévères. Réquisitoire ou confession, écoutez le discours de M. Challemel-Lacour. La France est « mécontente », il le reconnaît. Elle ressent « une véritable inquiétude, de vives alarmes. » La « confiance » qu'elle témoignait, « depuis quinze ans », à la République, « est sérieusement ébranlée. » La France « se détache » de la République. Car, dans son gouvernement, le parti républicain a manqué de prévoyance et de tolérance. Les travaux publics par lesquels il voulait ménager au pays une prospérité nouvelle, n'ont rien eu de bienfaisant. On les a multipliés outre mesure, jusqu'au désordre. « La République a entrepris tout à la fois, comme si elle se défiait du temps... Il y a eu de la précipitation et de l'entraînement dans ces entreprises. » Le régime scolaire de la République a été oppressif. « Nous avons oublié, a dit M. Challemel-Lacour, qu'il y avait encore en France des populations immenses attachées à leurs habitudes, attachées à leurs traditions, avec des croyances peut-être attiédies et assoupies sur certains points et dans quelques régions, mais sujettes à des réveils surprenants, vivaces encore, presque partout, et qui tiennent dans la vie intime, dans la vie de famille, plus de place que la politique n'en tiendra jamais. » Puis, la République a, peu à peu, livré l'Etat au radicalisme. « Des lois funestes ont démantelé l'autorité. » Plus le radicalisme, avec ses « rêveries », avec « ses menaces de désorganisation », avec ses annonces décevantes, avec ses mensonges, a gouverné la République, plus « le mécontentement » de la nation s'est accru. « Le radicalisme a fatigué, excédé le pays au point de lui faire prendre en défiance, sinon en dégoût, le régime parlementaire lui-même. » Jamais un ministère « homogène et solidaire », réellement; jamais « une majorité décidée à le soutenir sans fantaisie et sans défaillance ». Et, devant le suffrage universel, quels programmes? Des programmes chimériques ou tyranniques. « Pour gagner et pour retenir les électeurs, la surenchère des promesses. » Bref, « on a vu le régime parlementaire

tomber peu à peu dans le discrédit; les gouvernants dépourvus non seulement de force, mais d'autorité; l'administration sans direction, dans un profond désarroi, cherchant sa voie à tâtons, sous des ministères sans lendemain; la loi sans cesse violée et souvent impunément violée. » Le gouvernement se targue bien de tout réformer, et les hommes et les institutions, en peu de temps. C'est encore une illusion du radicalisme. « Il est trop tard. Les masses se plaignent de la trahison, du charlatanisme, de l'incapacité et de la corruption de leurs représentants. » On en est venu à une heure où il faut non plus seulement sauver la République, mais « sauver la liberté et sauver la patrie ». Telle est, après « une expérience de quinze ans », la périlleuse situation où la République, M. Challamel-Lacour le constate douloureusement, s'est mise elle-même et a mis la France.

Assurément, si nous avions voulu, pour ces derniers jours de l'année, une récapitulation historique et morale de toutes les fautes commises, depuis « quinze ans », par le gouvernement de la République, nous aurions pu nous contenter d'imprimer ici le discours de M. Challemel-Lacour, en le complétant par celui de M. Léon Say. Car, devenu hardi par l'exemple de M. Challemel-Lacour, M. Léon Say a fait, lui aussi, son réquisitoire. Il a même énoncé des vérités que M. Challemel-Lacour avait omises. Il a, particulièrement, signalé cette sorte de jacobinisme électoral qui, dans certains comités, régente et terrorise le parti républicain. « Jetez les yeux sur nos communes : dans toutes vous verrez ce qu'on appelait autrefois une société populaire, ce qu'on appelle aujourd'hui un comité, qui donne à M. le Président du Conseil une adhésion dont il est fier. Mais examinons ce que valent ces politiciens de village, qui sont parvenus dans chaque commune à dominer leurs concitoyens. Ils sont pénétrés de cette doctrine radicale « que « le gouvernement est fait pour se désorganiser lui-même », et ils n'ont négligé aucun moyen pour le pousser dans cette voie. A mesure qu'ils sentaient l'isolement se faire autour d'eux, ils ont redoublé d'ardeur; ils ont exclu de leur coterie tous ceux dont le dévouement ne leur paraissait pas absolu, et, se sentant encouragés par les tendances ministérielles, ils se sont faits dénonciateurs; c'est sur leurs dénonciations qu'on punit et qu'on révoque les architectes qui vont à la messe; c'est sur leurs dénonciations qu'on change les préfets, les sous-préfets, les magistrats. Ils veulent être seuls les maîtres; ils considèrent la République comme leur chose, comme leur propriété; ils entendent l'exploiter sans tenir compte des résistances de l'immense majorité de la nation. » Rien de plus exact. Puis, quand M. Léon Say se retourne vers les

Jacobins que ceux-là gouvernent et qui, à leur tour, gouvernent la République, il leur jette cette apostrophe : « Vous avez obscurci dans ce pays la notion de la liberté ; et voilà pourquoi, voulant se délivrer de ces tyrannies locales que vous avez encouragées, une partie de la nation, s'abandonnant elle-même, appelle un de ces sauveurs que flétrissait tout à l'heure l'éloquence indignée de M. Challemel-Lacour. » C'est avec une égale justesse que M. Léon Say caractérise la politique jacobine du parti radical et qu'il en précise le dogme parlementaire. « Votre idéal est de proclamer la toute-puissance des majorités se livrant sans frein et sans esprit de suite à leurs passions... Cette politique remet en honneur le pouvoir personnel, — non pas le pouvoir personnel d'un souverain, que nous avons connu autrefois, — mais un pouvoir personnel d'une nouvelle espèce, exercé par trois ou quatre cents souverains ! Vous avez laissé discréditer le gouvernement dans vos mains ; vous en avez passé les charges, sans la responsabilité malheureusement, aux membres du Parlement qui se prétendent les maîtres de leurs arrondissements, les maîtres de leurs départements, qui vous imposent leurs volontés, qui annulent votre autorité. » Ce jugement de M. Léon Say, comme celui de M. Challemel-Lacour, était depuis longtemps le jugement même que nous autres, conservateurs et royalistes, nous prononcions contre la République. Mais ils ont pensé censurer seulement un parti, un ministère, le gouvernement. Or, c'est la République, avec les vices constitutionnels et traditionnels de son régime, qu'ils ont condamnée, après nous : les sectaires, comme M. Ranc, et les stoïques, comme M. John Lemoinne, ne s'y sont pas trompés, dans l'honnête courroux que ces deux réquisitoires leur ont causé. On ne peut donc s'étonner si M. Carnot a demandé tout bas que le discours de M. Challemel-Lacour ne fût pas affiché sur tous les murs, dans toutes les communes, comme le Sénat, avec un enthousiasme quasi délirant, semblait d'abord le souhaiter. N'était-ce pas vouloir que la République affichât sa propre sentence de mort?

Si la franchise de M. Léon Say et de M. Challemel-Lacour est désintéressée ; s'ils ont calculé qu'en effrayant par ces discours la nation, le Parlement et M. Carnot, ils prépareraient un règne nouveau à leur parti. à ce prétendu parti des « modérés » ; si, dans leur désespérance et par leur désespoir même, ils espèrent encore sauver la République : la foule ne se souciera guère de le savoir. Tout ce qui est vrai dans leurs discours, elle l'aura reconnu, parce qu'elle l'aura vu et senti. Entre leur dépit et ses misères, entre leurs critiques et ses malédictions, il y a un accord réel : voilà ce qui importe. Quant à nous, ils nous laisseront leur rappeler, sans

orgueil et sans joie, que, cet état de choses au spectacle douloureux duquel leur mélancolie ne peut plus se taire, ni leur patience persister, nous le leur avons souvent prédit, dès 1871, et c'est dans cette sage prévision que nous voulions la Monarchie et que nous conjurions la France de ne pas perdre à cette fatale et vaine tentative les années qu'elle avait tant besoin d'utiliser, après ses malheurs. Les oracles nous étaient-ils donc si familiers? Étions-nous donc des prophètes? Non. Seulement, nous avions la mémoire chaude encore du souvenir de deux républiques et nous n'avions qu'à consulter les lois de l'histoire. Ces lois sont autrement claires, autrement certaines pour la République que pour la Monarchie. Avec un pouvoir plus stable, des institutions plus compliquées, une politique plus diverse, la Monarchie permet difficilement au philosophe de marquer d'avance les phases de sa destinée; tandis que, dans la République, où le populaire domine, avec ses passions à la fois simples et violentes, avec les allures progressives de ses ambitions et de ses volontés, avec les traditions et les entraînements de sa démocratie, on connaît d'avance les grandes péripéties de son gouvernement, leur succession, leur gradation. Que la République dût, de degré en degré, passer du « modérantisme » au radicalisme; que le régime parlementaire devînt avec elle une nouvelle espèce de désordre; qu'elle tournât peu à peu à la licence, à l'anarchie; qu'elle finît par faire faillite, dans le cœur du peuple, à toutes les promesses dorées de ses candidats et de ses tribuns; que la France alors, lasse de tant d'agitation et de stérilité, se trouvât prête à la dictature d'un sauveur quelconque : nous l'avions annoncé cent fois à M. Léon Say, à M. Challemel-Lacour. Il aura fallu au suffrage universel cette « expérience de quinze ans » pour qu'il daignât enfin nous croire; il aura fallu cette expérience à M. Léon Say, à M. Challemel-Lacour, pour parler de la République et des républicains dans un langage si semblable au nôtre. Mais nous ne récriminerons pas. Nous ne voulons pas nous enquérir si, ces maux qu'ils déplorent, leurs propres chefs, leurs propres amis n'en ont pas été les premiers auteurs. Nous ne leur demanderons pas à eux-mêmes si, ces fautes qu'ils dénoncent avec tant d'énergique précision, ils n'y ont pas contribué, participé, dans ces années, peu lointaines encore, où, non contents de se rire de nos prédictions, ils repoussaient dédaigneusement nos votes. Nous les avertissons qu'à leur tour, ils sont dans la chimère, quand ils s'imaginent qu'ils peuvent ramener la République à ses commencements. Est-ce qu'ils pensent que ce fleuve qui ne borne plus l'action tumultueuse de ses eaux à tourbillonner ou à ronger ses rives, mais qui déborde et qui, dans sa

dévastation, emporte à la mer les tables de leurs lois constitutionnelles et, (à Dieu ne plaise qu'ils aient raison!) ces choses sacrées qui s'appellent « la liberté » même « et la patrie », est-ce qu'ils pensent qu'il va remonter à sa source? Est-ce qu'ils pensent que cette montagne qui s'écroule et au sommet de laquelle ils avaient construit la cité idéale de leur république, va, par un mouvement spontané, se relever avec ses débris? Matérielle et morale, il faut que, cette impossibilité, ils se résignent à la voir telle qu'elle est, c'est-à-dire inéluctable.

A sa manière, M. Floquet le leur déclare comme nous. Il affirme que cette politique radicale, qui leur semble mortelle à la République, en est le salut. Il ne changera rien à son gouvernement; il leur remettra plutôt le pouvoir, s'ils peuvent le prendre. Que les modérés renoncent donc à l'espoir d'assagir les radicaux. Et puis, de quel droit les modérés imputeraient-ils aux seuls radicaux des « fautes » dont ils partagent ensemble la responsabilité? N'ont-ils pas prêté aux radicaux, soit leur aide la plus efficiente, soit la complicité de leur silence? Cette question cruelle, M. Floquet l'adresse à M. Challemel-Lacour : « Pendant ces dix années, de 1878 à 1888, où étiez-vous? La page est blanche de vos discours, et vous n'êtes pas monté à cette tribune pour empêcher le parti républicain de commettre les fautes que vous signalez si amèrement aujourd'hui. » Les journalistes du parti ne sont pas moins durs et même hargneux pour M. Challemel-Lacour. Il avait frappé de son blâme le plus ironique ces démagogues qui, pour capter les électeurs crédules, leur promettent tout et, principalement, l'impossible. « On a vu, s'était-il écrié, les programmes s'allonger indéfiniment, embrassant toutes les questions politiques, sociales, financières, même les questions religieuses, même les questions métaphysiques. On a vu les députés élus sur ces programmes venir à la Chambre avec le parti-pris, la résolution inébranlable de culbuter, sans se soucier du pays et du repos public, tous les cabinets, jusqu'à ce qu'il s'en trouvât un assez hardi, ou assez servile, ou assez niais pour se charger de liquider leurs engagements. » Et voilà que les journalistes radicaux remémorent à M. Challemel-Lacour le programme électoral qu'il signait humblement, à Marseille, en 1872, et que le Comité central avait rédigé. Ce programme réclamait, outre l'amnistie pleine et entière, l'enseignement obligatoire, gratuit, laïque, et la séparation de l'Église et de l'État. M. Challemel-Lacour y ajoutait même ce serment : « Il est temps que, sur les questions les plus pressantes de la politique, des engagements précis remplacent les formules vagues, trop faciles à éluder. Si nous tenons à honneur le choix

que le Comité central républicain a fait de nous comme candidats, nous ne sommes pas moins fiers qu'il ait reçu notre parole d'exécuter avec fidélité les engagements imposés aux mandataires des électeurs républicains radicaux. Nous ne nous lasserons pas de réclamer les mesures indiquées ci-dessus. » Est-ce tout? Le lendemain de sa belle et vigoureuse harangue, si passionnément applaudie par les modérés, M. Challemel-Lacour apprend, par un de leurs journaux les plus vaillants, qu'ils ont « la préoccupation de ne pas entrer ouvertement en guerre contre le cabinet et de ne pas rompre les négociations engagées actuellement entre les opportunistes et M. Floquet, en vue d'assurer un rapprochement, négociations dont la conversion du ministère au scrutin d'arrondissement est le premier résultat ». Est-ce tout encore? Non. Le surlendemain, M. Jules Ferry vient, à l'hôtel Continental, prononcer un discours où il s'efforce d'atténuer celui de M. Challemel-Lacour. L'un tonnait contre les radicaux; l'autre ne veut pas qu'on le soupçonne « d'agression » contre eux, ils les ménage, il leur témoigne des « égards ». M. Challemel-Lacour se séparait des radicaux pour gouverner loyalement la République, redevenue la République conservatrice. M. Jules Ferry ne repousse « l'alliance de qui que ce soit »; il prétend unir dans les élections prochaines, sous « le drapeau de la République constitutionnelle », les opportunistes et les radicaux, pour combattre le général Boulanger. M. Challemel-Lacour avait décrit les maux de la République; M. Jules Ferry en cite et en vante les bienfaits. L'émotion généreuse que le discours de M. Challemel-Lacour avait excitée dans le cœur toujours faible de ces modérés, n'aura donc duré que quelques heures. Ils ont déjà peur que ce soit, pour la République, non une admonition, mais une diatribe. A demi renié, presque abandonné, M. Challemel-Lacour aura pu, hier soir, au coin de son feu, dans la méditation de sa solitude, se redire justement, avec un soupir, ces mots philosophiques qu'il avait proférés, à la tribune du Sénat, devant tant de vieillards plus d'une fois déjà désabusés de leur foi politique : « Il y a des heures sérieuses où, en présence de certains spectacles, et quand le ciel paraît s'obscurcir, on se demande avec quelque tristesse si on n'a pas fait un mauvais emploi de sa vie en la consacrant presque tout entière au service d'une cause qu'on voit à la fin compromise. »

M. Floquet et M. Jules Ferry s'entendent du moins avec M. Challemel-Lacour pour constater et attester que, menacée par le « boulangisme », la République est en danger. Comment, pour la sauver de ce péril, M. Floquet, qui ne veut pas corriger sa politique, mais qui veut corriger la Constitution, s'unira-t-il à M. Jules

Ferry, qui veut tout le contraire? Quel sera leur pacte provisoire? Il paraît que leur moyen d'accommodement, qui n'est, à la vérité, ni totalement politique, ni purement constitutionnel, mais simplement électoral, c'est une loi qui rétablira le scrutin d'arrondissement. Sans doute, cette loi décrétée, il faudra encore qu'opportunistes et radicaux assortissent leurs programmes et règlent leurs prétentions. Mais ils estiment qu'ils peuvent s'accorder sans s'associer, avoir l'union sans l'unité. Au surplus, ils ne veulent maintenant voir dans le scrutin d'arrondissement qu'une sorte de spécifique magique qui suffit à la République, temporairement. Le général Boulanger pouvait, avec le scrutin de liste, obtenir du suffrage universel une sorte d'élection plébiscitaire, par un choix on ne sait combien de fois multiple. Le scrutin d'arrondissement limite cette manifestation ; il disjoint les forces qui pouvaient s'allier à celles du parti nominalement « boulangiste »; il isole le général Boulanger dans le plus grand nombre des collèges électoraux. Tel est le raisonnement de M. Floquet et de M. Jules Ferry. Naguère, les républicains regardaient comme un dogme la loi qui, trois fois depuis un siècle, à chaque avènement de la République, avait établi le scrutin de liste. Ils professaient que, sans ce scrutin, le suffrage universel n'est pas libre d'exprimer entièrement, sincèrement, tous ses commandements et ses vœux. Que de discours pour le proclamer! Que de livres et de brochures pour le démontrer! Aujourd'hui, ils répudient sans scrupule toute cette métaphysique, ils ne cherchent plus qu'un expédient. Le scrutin de liste, c'était à leurs yeux, en ce temps-là, une sorte de tabernacle; ce n'est plus maintenant qu'une boîte et cette boîte n'a de sacré pour eux que l'avantage d'avoir des tiroirs mobiles. Allons! messieurs les doctrinaires de la République, votre austère et emphatique hypocrisie finit avec tout le reste. Le bon peuple, auquel vous aviez persuadé noblement que les lois ne sont que pour servir les principes, reconnaîtra désormais, par un exemple de plus, que les lois ne vous servent, à vous, que comme des instruments de règne, instruments que vous changez, sans vergogne, au gré particulier de vos ambitions et de vos intérêts. Mais quoi ! ne voyez-vous pas que vous achevez vous-mêmes devant lui votre déconsidération, en l'obligeant à croire que vous n'êtes que des comédiens? Et puis, cette précaution que vous prenez contre le suffrage universel, par défiance de lui, comme si la République n'était plus sûre dorénavant de sa reconnaissance et de sa constance, c'est, au fond, une précaution médiocre, peu efficace, même inutile. Scrutin d'arrondissement ou scrutin de liste, peu importe : ce n'est pas le mode de votation qui fera le vote ; quel que soit le nombre des

urnes, quelle qu'en soit la forme, le suffrage universel, s'il est mû par un de ces sentiments irrésistibles dont vous avez déjà, en 1871 et antérieurement, expérimenté toute la force, saura bien manifester sa volonté souveraine. Vous disiez jadis que le scrutin d'arrondissement n'est bon qu'à un gouvernement qui veut corrompre ou intimider le suffrage universel; et, précisément, c'est pour ces pratiques de corruption et d'intimidation que vous vous disposez à l'employer, ce genre de scrutin. Eh bien! nous vous plaignons, si vous n'avez pas d'autre ressource pour conserver la République, ruinée encore plus par votre discrédit et par votre impuissance que par les coups de ses ennemis. Contre le mépris de la France, contre son indignation, rien ne prévaudra, ni le jour de l'élection, ni le lendemain. Elle est lasse, elle souffre et si, dix ans, la République a pu l'illusionner, c'est fini : elle ne veut pas périr avec elle...

Il s'en faudra que les républicains marquent d'un caillou blanc, à la manière antique, un seul des derniers jours de cette année. Tout leur est défavorable, contraire, fâcheux, nuisible. Dans le ministère, l'intrigue, une vie plus précaire d'heure en heure, l'amoindrissement continu du peu d'autorité qu'il possédait encore; au Parlement, dans l'un comme dans l'autre de ses palais, des invectives grossières, des rixes ignominieuses; dans le parti républicain, un redoublement nouveau des dissensions qui le divisaient; dans le pays, l'élection du général Cluseret; à l'Hôtel de Ville de Paris, la Commune poussant jusqu'à l'hyperbole son apologie et ses revendications, avec une hardiesse impunie; parmi la masse, le soupçon que tout, dans la République, est vénal, vil, misérable. Et, comme si la banqueroute que cette République fait de plus en plus à l'honneur et à l'ordre ne suffisait pas, voici une faillite où ses gouvernants ont une part vraiment terrible de responsabilité : nous voulons dire la faillite de la Compagnie de Panama. Nous sommes de ceux qui ont honnêtement averti le public, ici même, il y a plusieurs années déjà, que, dans les conditions où elle s'opérait, l'entreprise de cette Compagnie était une affaire ruineuse; le droit de lui être sévères nous appartient donc légitimement; heureux, si on nous prouve demain que ce n'était pas aussi une affaire frauduleuse! On a leurré des milliers et des milliers, presque un million de pauvres gens, petits rentiers ou travailleurs, par l'appât de bénéfices irréalisables, et ce ne sont pas seulement les spéculateurs qui les ont trompés, c'est le gouvernement. Il avait le devoir de garantir l'épargne de la France et il le pouvait, puisqu'i était informé par des rapports plus qu'instructifs, édifiants, irrécusables. Eh bien! il n'a pas seulement dissimulé au public la vérité,

il a couvert de son patronage le mensonge de cette spéculation, il a légalisé les émissions fantastiques de la Compagnie de Panama! Puis, quand la duperie n'a pas pu se prolonger davantage, il n'a su que proposer au Parlement une loi exceptionnelle, un privilège judiciaire, en violation du Code, et le Parlement l'a dû refuser, par crainte d'une mystification qui se laissait déjà voir aux esprits sagaces. Nous souhaitons vivement qu'une combinaison financière se trouve, hors du Parlement, pour sauvegarder tant d'intérêts, non seulement négligés, mais trahis par le gouvernement de la République. Cette trahison, ce sera aux électeurs de ne pas l'oublier. Mais il y a, par surcroît, un leurre contre lequel, après une telle leçon, nous devrons, nous tous Français, défendre mieux notre bonne foi, à l'avenir : les charlatans abusent de notre patriotisme; en flattant notre amour-propre national, ils attirent notre argent à des œuvres où vont se dissiper nos économies, pour la prétendue gloire et la prétendue prospérité de la patrie. La France est une nation singulière, assurément; à sa générosité native et si souvent naïve il faut toujours une chevalerie quelconque. C'était jadis la chevalerie chrétienne; elle s'en allait à Jérusalem délivrer le tombeau du Christ. Plus tard, cette chevalerie royale qui prodiguait à l'Europe entière les trésors de la civilisation française. Ensuite, la chevalerie humanitaire : la France faisait des révolutions pour le monde et elle libérait des peuples, elle affranchissait des nations, qui ne devaient ni lui payer ses sacrifices, ni même s'en souvenir. Aujourd'hui, c'est une sorte de chevalerie industrielle : la France creuse le canal de Suez, pour le profit de l'âpre Angleterre, et elle jette un milliard et demi dans le canal de Panama, quand, sur son propre territoire, elle n'avait qu'à élargir un canal déjà creusé, entre l'Océan et la Méditerranée, pour décupler sa force et même sa richesse. Quand donc, cet amour de la chevalerie, l'appliquera-t-elle tout entier à sa seule grandeur ?.....

A l'extérieur, soit dans notre voisinage, soit au loin, point de question pressante qui émeuve l'Europe, présentement. On parle moins de la Triple Alliance. On ne dit même plus rien, à Berlin et à Vienne, des armements de la Russie. A Rome, c'est sur les armements extraordinaires de l'Italie qu'on dispute, dans la Chambre : M. Crispi, tout protégé qu'il est par M. de Bismarck, subit l'assaut de plaintes et de reproches qu'on n'avait pas osé, depuis un an, élever contre lui; évidemment, sa politique brouillonne, arrogante et dépensière, commence à fatiguer l'Italie. En Espagne, la situation du ministère reste trouble; M. Sagasta gagne du temps, sans affermir son pouvoir. La Grèce, qui n'a pu faire renouveler à la

France son traité de commerce, est inquiète du détriment dont elle est ainsi menacée. Mais, s'il y a aujourd'hui un coin du continent où l'Europe peut et doit observer les événements avec un peu d'inquiétude, c'est Belgrade. Le roi Milan, devenu si impopulaire depuis son divorce, compte à peine quelques amis dans la Skoupchtina que les électeurs viennent de lui composer; la majorité, formée par les radicaux, ressemble à une foule, tant ils sont nombreux. Que si le roi Milan veut gouverner sans eux, le conflit sera grave, car ils représentent réellement le peuple serbe, avec tous ses sentiments actuels, et déjà on nomme les prétendants qui pourraient recevoir et ceindre sa couronne. Que s'il gouverne avec eux et s'il les laisse gouverner librement, la Russie remplacera dans ses conseils l'Autriche; la Serbie redevient la cliente du Tzar. Quelque périlleuse que soit cette lutte sourde, la paix règne encore à Belgrade. C'est de l'Afrique que nous viennent des bruits de guerre. Malgré l'opposition de M. Gladstone, lord Salisbury a persisté, sinon à tenter de reconquérir le Soudan, du moins à vouloir préserver Souakim, si étroitement assiégé par Osman-Digma. Grâce à ses renforts, le général Grenfell a battu Osman-Digma; les troupes noires qu'il a lancées contre les retranchements des Derviches, les en ont chassés. Cette victoire ranime en ce moment la fierté de l'Angleterre. Elle se réjouit presque aussi cordialement de la dépêche qui annonce qu'Emin-Pacha et Stanley, qu'on assurait avoir été livrés au Mahdi, ont pu se rejoindre et sont arrivés ensemble, sains et saufs, dans la région de l'Aruwhmi. Il est douteux toutefois que, dans ce contentement de son orgueil, l'Angleterre soit plus accommodante envers l'Allemagne, sur la côte de Zanzibar. Elle veut bien que sa flotte bloque le littoral, avec les vaisseaux allemands, mais non que ses marins descendent à terre, pour rétablir la Compagnie allemande dans ses anciennes possessions. L'Angleterre a, elle, un patriotisme égoïste : elle n'aime pas à seconder ses rivaux, à favoriser ses concurrents, fût-ce pour plaire à M. de Bismarck. Faut-il donc l'en blâmer?

Auguste BOUCHER.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

TABLE ANALYTIQUE

ET ALPHABÉTIQUE

DU TOME CENT CINQUANTE-TROISIÈME

(CENT DIX-SEPTIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE [1])

Nota. — Les noms en capitales grasses sont ceux des collaborateurs du *Correspondant* dont les travaux ont paru dans ce volume; les autres, ceux des auteurs ou des sujets dont il est question dans les articles.

Abréviations: Art., article; — C. R., compte rendu.

[1] Cette table et la suivante doivent se joindre au numéro du 25 décembre 1888.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE DU TOME CENT CINQUANTE-TROISIÈME

TABLE

DU TOME CENT DIX-SEPTIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE

(CENT CINQUANTE-TROISIÈME DE LA COLLECTION)

1re LIVRAISON. — 10 OCTOBRE 1888

2e LIVRAISON. — 25 OCTOBRE 1888

3e LIVRAISON. — 10 NOVEMBRE 1888

4e LIVRAISON. — 25 NOVEMBRE 1888.

5e LIVRAISON. — 10 DÉCEMBRE 1888

6e LIVRAISON. — 25 DÉCEMBRE 1888

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

